





BX
77
.R6
1857
v.6

Research
BR
162
.R6
1857
v.6

HISTOIRE UNIVERSELLE
DE
L'ÉGLISE CATHOLIQUE

TOME SIXIÈME.

~~La II. 205.~~

PROPRIÉTÉ.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A BESANÇON,	chez Tubergue, libraire.
LYON,	— Girard et Josserand, libraires.
—	— Perisse frères, libraires.
—	— Bauchu, libraire.
MONTPELLIER,	— Séguin fils, libraire.
—	— Malavialle, libraire.
ANGERS,	— Lainé frères, libraires.
—	— Barassé, libraire.
NANTES,	— Mazeau frères, libraires.
METZ,	— Rousseau-Pallez, libraire.
—	— Constant Loiez, libraire.
LILLE,	— Lefort, libraire.
DIJON,	— Hémery, libraire.
ROUEN,	— Fleury, libraire.
ARRAS,	— Théry, libraire.
NANCY,	— Thomas, libraire.
—	— Vagner, imprimeur-libraire.
TOULOUSE,	— Léopold Cluzon, libraire.
LE MANS,	— Gallienne, imprimeur-libraire.
CLERMONT-FERRAND,	— Veyssset, imprimeur-libraire.
ROME,	— Merle, libraire.
MILAN,	— Dumolard, libraire.
—	— Boniardi-Pogliani, libraire.
TURIN,	— Marietti-Hyacinthe, libraire.
MADRID,	— Bailly-Baillière, libraire.
LONDRES,	— Burns et Lambert, libraires, Portman street. Portman square.
GENÈVE,	— Marc-Mehling, libraire.
BRUXELLES,	— H. Goemaere, libraire.

BX
77
R6
1857

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

(1)

PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE PAR CHARLES SAINTE-FOI,

AUGMENTÉE DE NOTES INÉDITES DE L'AUTEUR

CORRIGÉES PAR A. MURCIER, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES,

ET SUIVIE D'UN ATLAS GÉOGRAPHIQUE SPÉCIALEMENT DRESSÉ POUR L'OUVRAGE.

PAR A. H. DUFOUR.

Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία.

S. EPIPHANE, I. 1, c. 5, *Contre les hérésies*.

Ubi Petrus, ibi Ecclesia.

S. AMBROS., in psalm. 40, n. 39.

3^e ÉDITION

TOME SIXIÈME.

Dormus Buff ad Gts. Nuh. G. S.

PARIS,

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

RUE CASSETTE, 4.

1857

Droits de traduction et de reproduction réservés



10601

164

10601 164 10601 164 10601 164


~~~~~

# HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

# L'ÉGLISE CATHOLIQUE

---

## LIVRE TRENTIÈME

DE L'AN 285 A L'AN 313 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

**Dernier combat entre Rome idolâtre et l'Eglise du Christ;  
triomphe de l'Eglise.**

Dans sa révélation prophétique, l'apôtre saint Jean a vu la grande prostituée assise sur une bête d'écarlate, qui avait sept têtes, et sur ces têtes des noms de blasphème. Et cette femme vêtue de pourpre était ivre du sang des saints et des martyrs; et elle enivrait du vin de sa prostitution les rois et les peuples; et les sept têtes de la bête, sur laquelle elle était assise, furent coupées l'une après l'autre. Et il y eut à la fin comme un chant triomphal dans le ciel <sup>1</sup>.

Dans le langage des prophètes, la prostitution, c'est l'idolâtrie; la grande prostituée, c'est Rome idolâtre, qui sollicitait de toute manière les peuples et les rois au culte des idoles. Depuis trois siècles elle s'enivrait du sang des martyrs. La bête sur laquelle elle est assise, c'est l'empire romain, cette bête effroyable qu'avait vue Daniel, et qui, avec ses dents de fer et ses ongles d'airain, devait broyer toute la terre. A l'époque que prévoyait saint Jean, elle avait sept têtes, c'est-à-dire sept rois ou empereurs. Nous allons les voir s'élever avec leurs noms de blasphème, persécuter avec fureur l'Eglise, et ensuite être retranchés l'un après l'autre.

Le premier de ces empereurs et le créateur de tous les autres, fut

<sup>1</sup> Apoc., c. 13 et 17.



un esclave, fils d'un esclave de Dalmatie : son nom était Dioclès. Soldat de fortune, il était parvenu au commandement d'une partie de la garde impériale, lorsque l'empereur Numérien fut assassiné par Aper, son beau-père et son préfet du prétoire. L'armée élut empereur Dioclès, qui aussitôt en tira son épée et en perça Aper. C'était moins pour venger le meurtre de Numérien que pour accomplir la prédiction que lui avait faite une devineresse gauloise, qu'il serait empereur lorsqu'il aurait tué un sanglier, en latin, *aper*<sup>1</sup>. Dioclès, devenu empereur, se fit appeler Dioclétien, et, de plus, seigneur et dieu, avec le surnom de Jovius, c'est-à-dire Jupiter ou fils de Jupiter. Il avait un compétiteur dans l'empereur Carin, frère de Numérien, qui occupait l'Occident avec une armée puissante. Dioclétien marcha contre lui. Carin remportait la victoire, lorsqu'il fut tué par ses généraux, dont il avait débauché les femmes ; car, pour la luxure et la cruauté, il ne le cédait point à Caligula. C'était en 285. Dioclétien, seul maître de l'empire, se donna pour collègue le fils d'un manouvrier de Pannonie, la Hongrie actuelle. Il s'appelait Maximien. Avec la bravoure d'un soldat barbare, il en avait aussi l'ignorance, la perfidie, la cruauté, mais surtout la brutale débauche. Son camarade Dioclès en fit un empereur romain, un souverain pontife et un dieu, avec le surnom d'Herculus, c'est-à-dire Hercule ou fils d'Hercule. Tous deux ils se partagèrent l'empire romain : Dioclétien eut l'Orient, Maximien l'Occident.

Dioclétien était d'une avarice insatiable ; sans cesse il inventait de nouveaux impôts pour accumuler sans fin et sans mesure. L'Italie, jusque-là exempte de tributs, en fut dès lors accablée. L'avarice de l'empereur causa une cherté universelle ; pour y remédier, il taxa les marchandises et les vivres, ce qui porta le mal à l'excès. Il avait en outre une fureur de bâtir qui ruinait les provinces, parce qu'il faisait tout faire par corvée. Ici, c'était une basilique qu'il construisait ; là, un cirque ; en un autre endroit, un hôtel des monnaies ; ailleurs encore, un arsenal. Il fallait un palais pour sa femme, un palais pour sa fille. Pour faire place à ces nouvelles constructions, une grande partie de la ville de Nicomédie, où il faisait habituellement sa résidence et qu'il voulait égaler à Rome, est enlevée à ses habitants. Les citoyens sont obligés de se transplanter avec leurs femmes et leurs enfants, comme si leur patrie eût été prise par les ennemis. Ce n'est pas tout encore. Ces bâtiments étaient à peine achevés, à la ruine des provinces, que Dioclétien disait : Ils sont mal faits, il faut les faire autrement. Et on les démolissait pour les rebâtir sur un

<sup>1</sup> Vopisc., *Numer.*



autre plan, et peut-être les démolir de nouveau. Une preuve de cette fastueuse manie de bâtir se voyait à Rome dans les bains publics, connus sous le nom de Thermes de Dioclétien; ils étaient si vastes, qu'Ammien-Marcellin les compare à une province, et que, sans exagération, ils surpassaient bien des villes en grandeur <sup>1</sup>. Comme Dioclétien était d'un naturel sanguinaire, son avarice et la fureur de bâtir coûtèrent la vie à un grand nombre de gens. Partout où il voyait un champ bien cultivé, ou un bel édifice, il y avait une calomnie prête pour faire mourir le propriétaire et confisquer la propriété. Rien n'égalait sa cruauté envers Antioche. Cette ville avait été surprise par un général romain, que ses soldats avaient déclaré empereur. Les habitants prirent les armes et tuèrent tous les rebelles, ainsi que leur chef. Au lieu de récompenser les habitants d'Antioche de cette courageuse fidélité, Dioclétien fit exécuter à mort les principaux d'entre eux, comme complices de la révolte, et confisqua leurs biens. Nous l'apprenons du païen Libanius, dont le grand-père et le grand-oncle perdirent leur fortune et leur vie en cette occasion. Dioclétien devint si odieux aux peuples de Syrie, que, quatre-vingt-dix ans après, ils ne pouvaient entendre son nom sans horreur. Tel est le portrait que les auteurs païens et chrétiens nous font du caractère de cet empereur <sup>2</sup>. Maximien était encore plus rapace et plus cruel. Les opulentes provinces de l'Italie, de l'Afrique, de l'Espagne, lui offraient une proie plus facile. Au besoin, l'on accusait les plus riches d'entre les sénateurs d'avoir aspiré à l'empire. Le fisc regorgeait ainsi de sanglantes richesses. Maximien y joignait la plus effroyable luxure. Les infamies de Sodome ne lui suffisaient pas; son plaisir était de déshonorer les jeunes personnes des premières familles. Partout où il passait, dans ses voyages, les vierges étaient aussitôt enlevées à leurs parents. Il ne refusait rien à ses brutales passions <sup>3</sup>.

Sous de pareils maîtres, lors même qu'il n'y avait pas de nouvel édit de persécution, les Chrétiens devaient être persécutés en bien des lieux et en bien des circonstances. C'est ce que l'on voit, en effet. L'empereur Carin vivait encore, lorsque deux frères jumeaux, Marc et Marcellien, furent emprisonnés à Rome. Un Chrétien, élevé dans les charges militaires, venait fréquemment les y visiter. C'était Sébastien, né à Narbonne, dans les Gaules, mais élevé à Milan, d'où sa famille était originaire. Il avait résolu d'abord de ne point entrer dans la profession des armes; le désir de servir ses frères dans les

<sup>1</sup> Amm. Marcel., l. 16. — <sup>2</sup> Liban., *Orat.* 14 et 15. Lact., *De mort. persec.* —

<sup>3</sup> Lact., *ibid.*



persécutions qu'on leur suscitait, l'emporta sur son inclination. Il accepta donc un grade, et il se fit aimer des soldats et de tout le monde. Sous l'habit militaire, il s'appliquait sans cesse aux bonnes œuvres du Chrétien, en gardant tout le secret possible. Il ne craignait point de perdre, pour Jésus-Christ, ni sa vie ni ses biens ; mais le secret lui donnait plus de moyens d'encourager les Chrétiens qui succombaient sous la violence des tourments; et d'assurer à Dieu les âmes que le démon voulait lui ravir. Il visitait tous les jours les deux frères Marc et Marcellien, lesquels souffrirent avec constance les fouets dont on les déchira, et furent condamnés à avoir la tête tranchée.

Mais les deux frères étaient d'une illustre famille de sénateurs. Avec leur père et leur mère, qui étaient vieux et encore païens, ils avaient des femmes et des enfants. La famille, les voyant condamnés à mort, obtint du préfet de Rome, nommé Chromace, un délai de trente jours pour essayer de leur faire changer de résolution. Ils furent mis en la garde et en la maison du premier greffier de la préfecture, nommé Nicostrate, où ils avaient les mains enchaînées. Leur père, leur mère, leurs femmes et leurs enfants encore tout petits, et leurs amis firent ce qu'ils purent pour les fléchir ; déjà leurs âmes commençaient à mollir à la vue de tant de larmes, lorsque Sébastien, étant survenu, releva leur courage par un discours plein de feu, dont tous les assistants furent touchés. Le saint parut environné d'une lumière divine. Dès qu'il eut cessé de parler, Zoé, femme de Nicostrate, se jeta à ses pieds, tâchant de lui faire connaître, par ses gestes, ce qu'elle souhaitait de lui ; car il y avait six ans qu'une maladie lui avait fait perdre la parole. Sébastien, ayant appris son état, fit le signe de la croix sur sa bouche, demandant tout haut à Jésus-Christ qu'il lui plût de la guérir, si tout ce qu'il venait de dire était véritable. L'effet suivit la parole, et Zoé se mit à louer le saint et à déclarer qu'elle croyait tout ce qu'il avait dit. Elle avait vu un ange descendu du ciel, qui tenait un livre ouvert devant les yeux de Sébastien, où tout ce qu'il avait dit était écrit mot à mot. Nicostrate, voyant la guérison de sa femme, se jeta pareillement aux pieds du saint, demanda pardon d'avoir tenu les deux martyrs en prison, leur ôta leurs chaînes et les pria de s'en aller où il leur plairait, déclarant qu'il se tiendrait heureux d'être emprisonné et mis à mort à leur place. Marc et Marcellien louèrent une foi si parfaite, mais ils n'eurent garde d'abandonner le combat pour y en exposer un autre.

La grâce ne s'arrêta point à Nicostrate et à sa femme ; elle se répandit sur tous ceux qui étaient présents. Marc et Marcellien furent affermis dans leur foi, et eurent la consolation de voir ceux qui avaient fait tant d'efforts pour les arracher à Jésus-Christ, devenir



eux-mêmes ses humbles disciples. Marc leur fit un discours où, s'adressant particulièrement à son père et à sa mère, à sa femme et à celle de son frère, il les exhorta à soutenir généreusement la foi qu'ils témoignaient vouloir embrasser, à ne point craindre tout ce que le démon pourrait faire pour la leur ravir ; à mépriser, pour une félicité sans bornes, une vie que mille accidents peuvent nous faire perdre, et qui n'est qu'une source d'afflictions et de crimes. Tous ceux de l'assemblée fondaient en larmes, mêlant les regrets de leur infidélité passée avec les actions de grâces qu'ils rendaient à Dieu de les en avoir délivrés. Nicostrate protesta qu'il ne boirait ni ne mangerait, qu'il n'eût reçu le saint baptême. Mais Sébastien lui dit qu'il devait auparavant changer de dignité, devenir officier de Jésus-Christ, d'officier qu'il était du préfet, et amener chez lui tous les prisonniers qu'il avait sous sa garde, afin qu'ils fussent catéchisés. Car si le diable, ajouta-t-il, s'efforce de ravir ceux qui sont à Jésus-Christ, nous devons tâcher, au contraire, de restituer à leur Créateur ceux que son ennemi a injustement usurpés ; et il l'assura que s'il offrait ce présent à Jésus-Christ au commencement de sa conversion, il en serait bientôt récompensé par le martyre. Nicostrate alla donc trouver le geôlier, nommé Claude, pour lui dire d'amener chez lui tous les prisonniers, sous prétexte qu'il voulait les tenir prêts pour la première séance. Sébastien leur fit une exhortation, à la suite de laquelle, voyant qu'ils témoignaient le changement de leurs cœurs par leurs larmes, il leur fit ôter leurs chaînes, et puis s'en alla chercher un saint prêtre, nommé Polycarpe, qui était caché à cause de la persécution, et l'amena chez Nicostrate. Polycarpe, après avoir félicité ces nouveaux convertis, et leur avoir fait espérer le pardon de la miséricorde divine, leur prescrivit de jeûner jusqu'au soir et de donner chacun leurs noms, ce qu'ils firent aussitôt avec une grande joie.

Cependant Claude vint dire à Nicostrate que le préfet trouvait fort mauvais qu'il eût fait venir tous les prisonniers chez lui, et qu'il le mandait pour lui en rendre raison. Il y alla aussitôt, et satisfait le préfet en lui disant que c'était pour épouvanter davantage les Chrétiens qu'il avait en sa garde, par l'exemple des supplices des autres. C'était un mensonge, mais qu'on peut excuser dans une personne encore peu instruite. En s'en revenant, il raconta à Claude, qui l'accompagnait, tout ce qui était arrivé chez lui, particulièrement la guérison de sa femme. Claude en fut touché et alla chercher deux enfants qu'il avait, dont l'un était hydropique et l'autre incommodé de divers maux. Il les mit devant les saints, témoignant qu'il attendait d'eux la santé de ses enfants, et que, pour lui, il croyait de tout son cœur en Jésus-Christ. Les saints l'assurèrent qu'eux et tous les autres



qui étaient présents seraient guéris de tous leurs maux aussitôt qu'ils seraient Chrétiens. On prit en même temps les noms de ceux qui demandaient le baptême. C'étaient Tranquillin, père de deux martyrs, avec six de ses amis; ensuite Nicostrate; Castor, son frère; Claude le géôlier, avec ses deux enfants; Marcie, femme de Tranquillin, avec les femmes et les enfants de saint Marc et Marcellien; Symphorose, femme de Claude; Zoé, femme de Nicostrate; puis toute la famille de Nicostrate, au nombre de trente-trois personnes; et enfin les prisonniers convertis qui étaient seize : ce qui faisait en tout soixante-huit individus.

Ils furent tous baptisés par saint Polycarpe. Sébastien servit de parrain aux hommes; Béatrix, depuis martyre, et Lucine furent les marraines des personnes de leur sexe. Les deux enfants de Claude furent baptisés les premiers, et sortirent des fonts aussi sains qu'aucun des autres, n'ayant pas seulement la moindre marque d'aucune incommodité. Tranquillin fut baptisé après eux. Il avait la goutte depuis onze ans, et il en était tellement tourmenté aux pieds et aux mains, qu'il pouvait à peine souffrir qu'on le portât. Il ne pouvait pas même porter la main à la bouche pour manger; et il éprouva de très-grandes douleurs quand il fallut le déshabiller pour le baptême. Saint Polycarpe lui demandant s'il croyait de tout son cœur que Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, pouvait lui rendre la santé et lui pardonner tous ses péchés, il répondit tout haut qu'il reconnaissait de tout son cœur que Jésus-Christ était Fils de Dieu, et qu'il pouvait lui accorder le salut de l'âme et du corps; mais qu'il ne demandait que la rémission de ses péchés, et que, quand même il demeurerait dans ses douleurs après la sanctification du baptême, il ne pourrait pas douter de la foi de Jésus-Christ. Cette parole tira des larmes de joie de tous les saints, et ils demandèrent à Dieu qu'il lui accordât l'effet d'une foi si pure. Polycarpe, l'ayant oint du chrême, lui demanda une seconde fois s'il croyait au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Il n'eut pas plutôt répondu que oui, que sa goutte fut guérie en un moment, et il descendit de lui-même dans la fontaine, en s'écriant : Vous êtes le Dieu unique et véritable, que ce misérable monde ne connaît point. Tous les autres furent baptisés ensuite, et durant les dix jours qui restaient des trente accordés à Tranquillin pour ses deux fils, ces nouveaux Chrétiens ne s'occupèrent qu'à louer Dieu et à se préparer au combat, désirant tous ardemment le martyre, jusqu'aux femmes et aux enfants.

Quand ces trente jours furent expirés, le préfet Chromace envoya chercher Tranquillin, qui le remercia extrêmement du délai qu'il lui avait accordé, parce qu'il avait conservé les enfants au père et rendu



le père aux enfants. Chromace, ne comprenant pas ce qu'il voulait dire, lui dit qu'il fallait donc que ses enfants vinssent offrir de l'encens aux dieux. Alors Tranquillin, s'expliquant plus clairement, lui déclara qu'il était Chrétien, et que c'était par ce moyen qu'il se trouvait guéri de la goutte dont il était travaillé auparavant. Ceci toucha Chromace, qui avait le même mal. Toutefois, ne le voulant pas encore témoigner, sans doute à cause des assistants, il fit arrêter Tranquillin pour le mener en prison, disant qu'il l'entendrait à la première séance. Mais il se le fit amener secrètement durant la nuit, et lui promit beaucoup d'argent pour apprendre le remède qui lui avait procuré la guérison. Tranquillin se moqua de l'argent qu'il lui promettait; mais il l'assura qu'il n'avait point trouvé d'autre remède que de croire en Jésus-Christ, que s'il voulait y recourir de même, il en recevrait aussi le même soulagement. Chromace le laissa aller, en lui disant de lui amener celui qui l'avait fait Chrétien, afin que si cet homme lui promettait aussi de le guérir, il pût embrasser la même religion.

Tranquillin alla trouver aussitôt saint Polycarpe, et le mena secrètement chez le préfet, qui lui promit la moitié de son bien, s'il pouvait le guérir de sa goutte. Polycarpe lui répondit que ce trafic serait criminel pour l'un et pour l'autre; mais que Jésus-Christ pouvait éclairer ses ténèbres et le guérir de ses maux, s'il croyait en lui de tout son cœur. Il le catéchisa ensuite, et lui ordonna un jeûne de trois jours, dont il s'acquitta lui-même avec Sébastien. Le troisième jour ils revinrent ensemble trouver Chromace, et prirent sujet des douleurs de sa goutte pour lui parler des supplices éternels. Chromace donna aussitôt son nom et celui de Tiburce, son fils unique, pour être faits Chrétiens. Mais Sébastien l'avertit de ne pas souhaiter le baptême par le désir d'être guéri, plutôt que par une véritable foi, et lui demanda que, pour marque d'une entière conversion, il leur permit d'aller briser toutes ses idoles, l'assurant qu'il ne manquerait pas d'être guéri aussitôt. Chromace voulut le faire faire par ses gens; mais le saint lui représenta que le diable pourrait leur nuire à cause de leur infidélité et de leur négligence, et que l'on dirait aussitôt que c'était en punition de ce qu'ils auraient abattu ces idoles. Sébastien y alla donc lui-même avec Polycarpe; et, après s'être mis en prière, ils brisèrent plus de deux cents statues de toutes sortes de matières.

Cependant, à leur retour, ils trouvèrent que Chromace n'était pas guéri. Ils lui dirent qu'il restait assurément quelque chose à briser, ou que sa foi n'était pas encore entière. Il leur avoua qu'il avait un cabinet rempli de machines de cristal pour l'astrologie, qui avait coûté deux cents livres d'or à son père, et qu'il était bien aise de le



conserver comme l'ornement de sa maison. Néanmoins les saints lui ayant fait voir la vanité de l'astrologie et de toutes les prédictions que l'on en tirait, il leur permit d'en faire ce qu'ils voudraient. Tiburce, fils de Chromace, ne put souffrir qu'on brisât une pièce si précieuse et si rare ; mais ne voulant pas non plus empêcher la guérison de son père, il fit allumer deux fours, protesta que si l'on brisait ce cabinet sans que son père guérit, il y ferait jeter Sébastien et Polycarpe. Les saints acceptèrent volontiers la condition, quoique Chromace s'y opposât. Mais dans le temps même qu'ils cassaient ces machines, un jeune homme apparut à Chromace, et lui dit qu'il était envoyé de Jésus-Christ pour le guérir. Il fut guéri, en effet, à l'instant, et se mit à courir après ce jeune homme pour lui baiser les pieds ; mais il le lui défendit, parce qu'il n'était pas encore sanctifié par le baptême. Il se jeta donc aux pieds de Sébastien, et Tiburce à ceux de Polycarpe. Sébastien lui représenta ensuite que, dans la dignité où il était, il ne pouvait pas s'exempter de se trouver aux spectacles profanes, sans parler du jugement des procès, où il est difficile qu'il ne se mêlât alors bien des choses contraires à la profession du christianisme : et c'était même devant le préfet de Rome qu'on poursuivait les Chrétiens. C'est pourquoi il lui conseilla de demander un successeur, afin de se débarrasser de toutes ces occupations du monde, et ne songer qu'à son salut. Chromace exécuta ce conseil, et envoya dès le jour même prier ses amis qui étaient à la cour, de l'assister de leur crédit pour cet effet.

Lorsqu'il fut près d'être baptisé, Polycarpe lui demanda, parmi les autres interrogations, s'il renonçait à tous ses péchés. Il répondit que c'était un peu tard de lui faire cette demande, mais qu'il aimait mieux se rhabiller et différer son baptême pour y satisfaire. Qu'il voulait pardonner à tous ceux contre qui il était en colère, remettre ce qu'on lui devait, rendre tout ce qu'il pouvait avoir pris par violence ; qu'il avait eu deux concubines après la mort de sa femme, et qu'il leur voulait donner une pleine liberté et leur procurer des maris. Polycarpe approuva son dessein, et lui dit que c'était pour accomplir ce renoncement, que l'on prescrivait d'ordinaire quarante jours à ceux qui demandaient le baptême. Tiburce renonça aussi au barreau, où il était près de s'engager, ayant déjà acquis beaucoup d'érudition et d'éloquence. Il reçut le baptême dès lors. Chromace, ayant renoncé à toutes les affaires du monde, le reçut peu de jours après. On baptisa avec lui quatorze cents personnes de sa famille, auxquelles il avait dès auparavant donné la liberté, disant que ceux qui commençaient à avoir Dieu pour père, ne devaient plus être esclaves d'un homme.



Dioclétien, devenu seul maître de l'empire par la mort de Carin, vint à Rome en 285. Non-seulement il conserva Sébastien dans son grade, ainsi que tous les autres officiers, mais il le prit en affection. De sorte qu'il lui donna la charge de capitaine de la première compagnie des gardes prétoriennes, qu'il voulait laisser à Rome ; et tant qu'il demeura dans cette ville, il voulut toujours avoir le saint auprès de sa personne. Maximilien en usa de même.

Cependant, comme la persécution était assez grande à l'égard des autres Chrétiens, Chromace, par l'avis du Pape, qui était alors saint Caïus, les retira tous chez lui, c'est-à-dire tous ceux qui avaient été convertis depuis peu ; il en eut si bien soin, qu'aucun d'eux ne fut réduit à la nécessité de sacrifier. Mais comme il était difficile que son changement demeurât longtemps caché, il demanda à l'empereur la permission de se retirer en Campanie, où il avait de fort belles terres, comme pour y rétablir sa santé. On sait, par l'histoire, que les sénateurs étaient obligés de résider à Rome pour se trouver au sénat, à moins qu'ils ne fussent dispensés par leur âge ou par une grâce particulière. Chromace obtint cette permission, et offrit d'emmener avec lui, dans ses terres, tous les Chrétiens qui voudraient le suivre. Une dispute s'éleva alors entre Sébastien et Polycarpe, pour savoir qui des deux resterait dans la ville ou accompagnerait les nouveaux fidèles en Campanie. Chacun voulait demeurer à Rome, pour y trouver plus aisément l'occasion du martyre. Le Pape termina cette admirable dispute, en jugeant que Polycarpe, qui exerçait si dignement le sacerdoce et qui était plein de la science de Dieu, devait aller avec ceux qui se retiraient en Campanie, pour les fortifier et les assister.

Le dimanche étant donc venu, le Pape célébra les saints mystères dans la maison de Chromace, et dit à toute l'assemblée : Notre-Seigneur Jésus-Christ, connaissant la fragilité humaine, a établi deux degrés parmi ceux qui croient en lui, les confesseurs et les martyrs ; afin que ceux qui ne se croient pas assez forts pour supporter le poids du martyre, gardent la grâce de la confession, et que, laissant la principale louange aux soldats du Christ, qui vont combattre pour son nom, ils aient grand soin d'eux. Que ceux-là donc qui le veulent, s'en aillent avec nos fils Chromace et Tiburce ; et que ceux qui le veulent, restent avec moi dans la ville. La distance des terres ne sépare point ceux qu'unit la grâce du Christ ; et nos yeux ne sentiront point votre absence, parce que nous vous contemplerons du regard de l'homme intérieur. Le Pape parlant de la sorte, Tiburce s'écria à haute voix : Je vous conjure, ô Père et évêque des évêques, ne veuillez pas que je tourne le dos aux persécuteurs ; car mon bonheur et



mon désir est d'être mis à mort pour Dieu, mille fois, si cela est possible, pourvu que j'obtienne la dignité de cette vie, qu'aucun successeur ne m'enlèvera, et à laquelle nuls temps ne mettront fin. Le saint Pape, pleurant de joie, demanda à Dieu que tous ceux qui demeureraient avec lui obtinssent le triomphe du martyre.

On voit ici, comme dans saint Cyprien, que l'on mettait au rang des confesseurs, non-seulement ceux qui confessaient la foi devant les tribunaux, mais encore ceux qui, pour ne pas la renier, prenaient la fuite. On y voit encore le titre d'évêque des évêques donné au Pape, comme dans le même saint Cyprien, et, avant lui, dans Tertullien. Le pape saint Caïus avait succédé, le 15 décembre 283, au pape saint Eutychien, mort le 7 du même mois, et qui lui-même avait succédé à saint Félix, martyrisé sous l'empereur Aurélien, le 22 décembre 274.

Tiburce demeura donc avec le Pape, ainsi que Sébastien, Marcelin et Marc, Tranquillin, leur père ; Nicostrate, Zoé, sa femme, et Castor, son frère ; Claude et son frère Victorin, avec son fils Symphorien, qui avait été guéri de l'hydropisie. Tous les autres se retirèrent avec Chromace. Le Pape fit Tranquillin prêtre, et ses enfants diacres. Les autres furent ordonnés sous-diacres, hormis Sébastien, qui, servant beaucoup les fidèles sous l'habit de capitaine, fut fait, disent les actes, défenseur de l'Église par le Pape. Ce titre marquait, du temps de saint Grégoire, ceux que les Papes employaient particulièrement au secours et à l'assistance des pauvres. Les saints qui étaient demeurés à Rome, n'y trouvant pas de lieu pour y être en sûreté, se retirèrent avec le Pape dans le palais même de l'empereur, chez un nommé Castule, qui était Chrétien avec toute sa famille, et d'autant plus propre pour les cacher, que, demeurant dans le palais où il avait l'intendance des bains et étuves, il n'était nullement suspect.

Les saints demeuraient là, occupés jour et nuit aux larmes, aux jeûnes et à la prière, pour obtenir de Dieu la persévérance et la grâce du martyre. Ils y faisaient aussi beaucoup de miracles envers les Chrétiens qui y venaient implorer leur assistance. Tiburce, étant une fois sorti, rencontra un jeune homme qui, étant tombé de fort haut, s'était tellement brisé les membres, qu'on ne songeait plus qu'à l'enterrer. Tiburce demanda aux parents en pleurs, de lui laisser dire quelques paroles, pour voir s'il ne le guérirait point. On se retira à quelque distance. Il prononça sur lui l'oraison dominicale avec le symbole, et le jeune homme se trouva guéri comme s'il n'avait rien souffert. Tiburce s'en allait ; mais le père et la mère le retiennent, en disant : Venez et prenez-le pour votre esclave, et nous vous



donnerons avec lui tous nos biens ; car il était notre fils unique, et, de mort qu'il était, vous nous l'avez rendu vivant. Tiburce leur répondit : Si vous voulez faire ce que je vous dirai, j'estimerai beaucoup la récompense de cette guérison. Eux lui dirent : Et si vous voulez nous avoir nous-mêmes pour esclaves, nous ne nous y opposerons pas ; nous le désirons même, si vous nous en croyez dignes. Alors, les prenant par la main, il les conduisit à l'écart de la foule, et leur apprit la vertu du nom de Jésus-Christ. Quand il les vit affermis dans la crainte de Dieu, il les conduisit à Caïus, en disant : Vénérable Pape et pontife de la loi divine, voici ceux que le Christ a gagnés aujourd'hui par moi ; comme un nouvel arbuste, ma foi a produit en eux son premier fruit. Le Pape baptisa le jeune homme avec ses parents.

Il s'était passé beaucoup de choses de cette nature, lorsque sainte Zoé, femme de Nicostrate, remporta la première la palme du martyre. Étant allée prier au tombeau de saint Pierre le jour de la fête des apôtres, elle y fut prise et menée au magistrat du quartier. Il voulut la contraindre à offrir de l'encens à une petite statue de Mars. Elle lui répondit : Vous voulez contraindre une femme de sacrifier à Mars, pour montrer que votre Mars est passionné pour les femmes. Mais s'il a pu ravir la pudeur à l'impudique Vénus, il ne prévaudra certainement pas contre moi qui porte le trophée de la foi sur le front ; car ce n'est pas moi qui lutte contre lui avec mes forces, mais, forte de la vertu de mon Seigneur Jésus-Christ, je vous méprise également et vous et votre idole. Le magistrat la mit en prison, et elle y demeura cinq jours entiers sans boire ni manger, sans voir aucune lumière et sans entendre autre chose que les menaces qu'on lui faisait de l'y laisser mourir de faim si elle ne promettait de sacrifier. Passé six jours, on en parla au préfet, qui commanda de la pendre à un arbre par le cou et les cheveux, et d'allumer dessous un feu de fumier. Elle rendit l'âme dès qu'elle fut en cet état. On attachait son corps à une pierre et on la jeta dans le Tibre : De peur, disaient les païens, que les Chrétiens n'en fissent une déesse.

La sainte apparut à Sébastien après son martyre pour lui apprendre sa mort. Sébastien l'ayant racontée aux autres, Tranquillin sortit en hâte, disant qu'il était honteux que des femmes les prévinsent, et s'en alla prier au tombeau de saint Paul le jour de l'octave des apôtres. Il y fut pris comme il souhaitait, et tué par le peuple à coups de pierres ; son corps fut aussi jeté dans le Tibre. Nicostrate, Claude, Castor, Victorin et Symphorien furent aussi pris en cherchant les corps de ces martyrs, et menés au préfet de la ville, qui se nommait Fabien. Il tâcha inutilement, pendant dix jours, tantôt d'épouvanter



les saints par ses menaces, tantôt de les gagner par ses caresses. Enfin il en parla aux empereurs qui étaient alors à Rome. Ils ordonnèrent d'appliquer trois fois les saints à la torture ; mais n'y ayant point eu de tourment capable de les abattre, Fabien les fit jeter dans la mer.

Un fourbe, nommé Torquat, faisant semblant d'être encore Chrétien, quoiqu'il eût renoncé à la foi, se joignit à la compagnie du saint pape Caïus. Mais il menait une vie bien différente des autres. Tiburce ne pouvait souffrir de le voir ajuster proprement ses cheveux sur son front, manger continuellement, boire avec excès, jouer durant les repas, avoir des gestes et une démarche molle et efféminée, se faire voir trop librement aux femmes, se dispenser au contraire des jeûnes et des prières, et dormir pendant que les autres veillaient et passaient les nuits à chanter les louanges de Dieu. Il le reprenait sévèrement de ces choses, et Torquat faisait semblant de prendre ses réprimandes en bonne part. Mais il trouva moyen, par ses artifices, de le faire arrêter ; et pour mieux couvrir son jeu, il se laissa arrêter avec lui et mener devant le préfet Fabien, où, étant interrogé, il dit qu'il était Chrétien, que Tiburce était son maître, et qu'il ferait tout ce qu'il lui verrait faire. Tiburce le confondit avec une vive éloquence et en fit voir la fourberie au juge. Fabien lui dit : Mais vous feriez mieux de penser à votre salut en ne méprisant pas les décrets des princes. Je ne puis mieux assurer mon salut, répliqua Tiburce, qu'en méprisant vos dieux et vos déesses, qu'en confessant que l'unique Seigneur Jésus-Christ est mon Dieu. Fabien lui dit encore : Rendez-vous à votre famille, soyez ce que la nature vous dicte d'être ; car d'une naissance très-noble, vous vous êtes ravalé si bas, que vous êtes dans le cas d'endurer le supplice, l'infamie et la mort. Tiburce répondit : Oh ! l'homme sage et le merveilleux juge qu'ont là les Romains ! Parce que je refuse d'adorer la prostituée Vénus, l'incestueux Jupiter, le fourbe Mercure, et Saturne, le meurtrier de ses enfants, je déshonore ma race et je m'imprime une marque d'infamie ! Et parce que j'adore le seul Dieu véritable, vous menacez de me faire périr dans les supplices ! Alors Fabien fit allumer un brasier et lui commanda d'y jeter de l'encens ou d'y marcher nu-pieds. Tiburce fit le signe de la croix et marcha sur ces charbons sans en ressentir aucune douleur ; après quoi il défia le juge de mettre seulement la main dans de l'eau bouillante, au nom de son Jupiter. Qui ne sait, dit le juge confus, que votre Christ vous a appris la magie ? Taisez-vous, malheureux, répliqua Tiburce, et ne me faites pas cette injure de prononcer devant moi, d'une bouche furieuse, un nom si sacré. Fabien, en colère, le condamna aussitôt à perdre la tête comme blas-



phémateur et coupable d'avoir proféré des injures atroces. Tiburce fut donc conduit à une lieue de la ville, où il fut exécuté, puis enterré par un Chrétien qui s'y trouva ; et Dieu y a fait, depuis, un grand nombre de miracles.

Le perfide Torquat fit encore prendre Castule, l'hôte des Chrétiens. Ce saint fut interrogé et tourmenté par trois fois ; et comme il persistait toujours, on le mit dans une fosse sur laquelle on jeta un monceau de sable. Les deux frères, Marc et Marcellien, furent arrêtés ensuite et liés à un poteau, les pieds percés avec des clous. Ils passèrent un jour et une nuit dans ce supplice, et enfin ils moururent, percés de lances, par ordre du juge. Ils furent enterrés à deux milles de Rome, dans un cimetière qui a porté leur nom.

Après que Sébastien eut fortifié tant de martyrs contre la crainte des supplices, et qu'il les eut animés à combattre généreusement pour la couronne de gloire, il fit enfin connaître à tout le monde ce qu'il était lui-même. Dioclétien, à qui le préfet en parla, le fit venir et lui reprocha de reconnaître bien mal les obligations qu'il lui avait. Le saint répondit que, voyant qu'il y avait de la folie à demander des faveurs et des secours à des pierres, il avait sans cesse adoré le Christ et le Dieu qui est au ciel, pour le salut du prince et de tout l'empire. Une réponse si sage ne satisfit point Dioclétien, et il mit le saint entre les mains des archers de Mauritanie, qui, par son ordre, le percèrent de flèches de tous côtés. Il fut laissé pour mort sur la place. Mais Irène, veuve de saint Castule, étant venue pour l'enterrer, le trouva encore vivant et l'emmena chez elle, au palais même de l'empereur, où il recouvra en peu de temps une santé parfaite. Les Chrétiens l'exhortaient à se retirer. Mais, après avoir invoqué Dieu, il se mit sur un escalier par où Dioclétien passait, et lui représenta avec quelle injustice ses pontifes le portaient à persécuter les Chrétiens, et les accusaient d'être les ennemis de l'État, eux qui priaient continuellement pour l'empire et pour la prospérité des armées. Dioclétien fut surpris de le voir, le croyant mort, suivant l'ordre qu'il en avait donné. Sur quoi le saint lui dit que Jésus-Christ lui avait rendu la vie, afin qu'il vînt protester devant tout le peuple, que c'était une injustice extrême de persécuter les serviteurs du Christ. Dioclétien le fit mener aussitôt dans l'hippodrome du palais, où il fut assommé à coups de bâton. Mais de peur, disent les actes, que les Chrétiens n'en fissent un martyr, on jeta la nuit son corps dans un cloaque, où il demeura pendu à un croc. Le saint apparut à une dame nommée Lucine, et, lui marquant l'endroit où était son corps, lui dit d'aller l'enterrer aux catacombes, à l'entrée de la grotte des apôtres. Lucine exécuta religieusement cet ordre, et passa trente jours entiers auprès du



tombeau du saint. Ceci arriva, suivant toute apparence, l'an 288 <sup>1</sup>.

Sébastien ne fut pas le seul homme de guerre qui versa son sang pour la foi. Il y eut, à la même époque, une légion tout entière de martyrs. C'était la légion thébaine. Dioclétien la fit venir de l'Orient, la reçut à Rome, et lui donna ordre de rejoindre Maximien, qui marchait contre les Bagaudes, peuples insurgés de la Gaule belge. Mais le Pape fit à cette même légion des recommandations encore plus importantes ; car elle était toute composée de Chrétiens. Ils eurent bientôt lieu de les mettre en pratique. Comme Maximien voulut se servir d'eux à persécuter les Chrétiens ainsi que des autres soldats, ils refusèrent d'obéir. L'empereur, pour se reposer de la fatigue du voyage, s'était arrêté dans les Alpes en un lieu nommé Octodure, aujourd'hui Martinac en Valais ; la légion thébaine était proche, à Agaume, au pied de la montagne que l'on nomme aujourd'hui le grand Saint-Bernard. Maximien, irrité de cette désobéissance, ordonna que la légion fût décimée, et réitéra ses ordres pour contraindre le reste à persécuter les Chrétiens. Les soldats thébains, ayant appris ce second ordre, commencèrent à crier par tout le camp qu'ils souffriraient plutôt toutes sortes d'extrémités que de rien faire contre la religion chrétienne. Maximien commanda qu'on les décimât une seconde fois, et que l'on fit obéir les autres. On fit donc encore mourir le dixième, suivant le sort, et les autres s'exhortaient mutuellement à persévérer.

Ils étaient principalement encouragés par trois de leurs officiers généraux, Maurice, Exupère et Candide, qui leur proposaient l'exemple de leurs camarades, que le martyre avait déjà conduits au ciel. Par leurs conseils, ils envoyèrent une remontrance à l'empereur, qui portait en substance : Nous sommes vos soldats, il est vrai ; mais aussi, nous le confessons librement, nous sommes les serviteurs de Dieu. Nous vous devons le service de la guerre, à lui l'innocence ; nous recevons de vous la paye, il nous a donné la vie. Nous ne pouvons suivre vos ordres jusqu'à renier Dieu, notre Créateur et notre maître, et aussi le vôtre, que vous le vouliez ou ne le vouliez pas. Si vous ne nous commandez rien qui l'offense, nous vous obéirons, comme nous l'avons fait jusqu'à présent ; sinon, c'est à lui que nous obéirons plutôt qu'à vous. Nous vous offrons nos bras contre quelque ennemi que ce soit ; mais nous tenons à crime de les tremper dans le sang innocent. Nous avons pris les armes pour nos concitoyens et non pas contre eux. Nous vous avons fait serment ; mais,

<sup>1</sup> *Acta S. Sebast.*, 20 jan. ; *SS. Marcell. et Marc.* 18 junii ; *SS. Tiburt. et Chromat.*, 11 aug., etc. ; apud *Acta sanctorum*. Tillemont et Baillet.



avant tout, nous avons fait serment à Dieu : comment pourrez-vous compter sur le second, si nous violons le premier ? Vous voulez que nous recherchions les Chrétiens pour le supplice. Vous n'avez pas besoin d'en chercher d'autres ; nous voici, confessant Dieu le Père, Créateur de toutes choses, et son Fils Jésus-Christ qui est avec lui un même Dieu. Nous avons vu égorger nos compagnons sans les plaindre ; nous nous sommes réjouis de la gloire qu'ils ont eue de souffrir pour leur Dieu et leur Seigneur. Ni cette extrémité ni le désespoir ne nous ont portés à la révolte ; nous avons les armes à la main et ne résistons pas, parce que nous aimons mieux mourir innocents que vivre coupables. Le feu, les tourments, le glaive, nous sommes prêts à tout endurer ; mais Chrétiens, nous ne pouvons persécuter des Chrétiens.

Maximien, désespérant de pouvoir vaincre une telle constance, ordonna de les faire tous mourir, et fit marcher des troupes pour les environner et les tailler en pièces. Ils ne firent aucune résistance, mais ils mettaient bas les armes et présentaient le cou aux persécuteurs. La terre fut couverte de leurs corps ; on voyait couler des ruisseaux de sang. On croit qu'ils étaient environ six mille six cents ; car c'était le nombre ordinaire des légions.

Un soldat vétéran, nommé Victor, qui n'était point de cette légion et ne servait plus, se rencontra, en passant son chemin, au milieu de ceux qui avaient fait mourir les martyrs, et qui se réjouissaient en faisant bonne chère de leurs dépouilles. Ils l'invitèrent à manger avec eux et lui contèrent avec plaisir tout ce qui s'était passé. Comme il se retirait détestant le festin et ceux qui le faisaient, ils lui demandèrent s'il n'était point aussi Chrétien. Il répondit qu'il l'était et qu'il le serait toujours : aussitôt ils se jetèrent sur lui et le tuèrent. On en compte encore quelques autres de la même légion, qui furent tués ailleurs <sup>1</sup>.

On peut rapporter plusieurs autres martyrs célèbres, aux voyages que Maximien fit dans les Gaules, non-seulement contre les Bagaudes, mais contre le parti de Carause. C'était un grand capitaine, qui avait eu la commission de tenir la mer libre, sur les côtes de la Belgique et de l'Armorique, contre les courses des Francs et des Saxons ; et qui, enfin, étant devenu suspect, se révolta et se rendit maître de la Grande-Bretagne, où il subsista sept ans. On compte donc à Nantes, en Armorique, saint Donatien et saint Rogatien. C'étaient deux frères illustres par leur naissance. Donatien était le plus jeune ; mais il se convertit le premier, et, ayant reçu le baptême, il travaillait à la con-

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 22 sept.



version des autres. Rogatien, son frère aîné, en fut touché; il voulut aussi être Chrétien, et pria Donatien de lui faire recevoir le baptême avant la persécution, afin qu'elle ne la surprît pas païen ou catéchumène. Mais l'absence de l'évêque, qui s'était enfui, l'empêcha d'être baptisé. Cependant le gouverneur qui persécutait les Chrétiens étant venu à la ville, Donatien lui fut déféré comme détournant les autres du culte des dieux, et particulièrement son frère. Le gouverneur se le fit amener; il confessa avec une sainte fierté, et fut mis en prison les fers aux pieds. Rogatien étant aussi présenté au gouverneur, d'abord il lui parla doucement et s'efforça de le gagner par ses promesses; mais, le voyant aussi ferme que son frère, il le fit aussi mettre en prison. Ce qui les attristait tous les deux, c'est que Rogatien n'était point encore baptisé, et que le lendemain ils devaient être mis à mort. Donatien fit alors pour lui cette prière : Seigneur Jésus-Christ, auprès de qui les désirs sincères égalent les effets, et qui, en nous laissant le vouloir, vous êtes réservé le pouvoir, que la foi pure de Rogatien lui serve de baptême; et s'il arrive que le préfet nous fasse mourir dès demain, comme il l'a résolu, que le sang de votre serviteur soit pour lui une ablution et une onction sacramentelle ! Ayant ainsi veillé et prié toute la nuit, ils furent amenés le lendemain devant le tribunal du préfet, et, après de longues tortures, eurent tous deux la tête tranchée <sup>1</sup>.

Ce fut dans la Belgique que Maximien fit le plus de séjour, et c'est aussi là que nous trouvons le plus de martyrs de son temps. A Amiens, l'évêque saint Firmin; dans la même ville, Victoire et Fucien, avec Gentien, leur hôte; à Auguste, capitale du Vermandois, ville depuis ruinée, saint Quentin; à Soissons, saint Crespin et saint Crespinien; à Tournay, saint Piat, prêtre; à Fismes, près de Reims, la vierge sainte Macre; à Louvre en Parisis, saint Just ou Justin, qui, allant à Amiens avec son père et son frère, et n'ayant pas voulu découvrir aux persécuteurs ceux qui l'accompagnaient, eut la tête coupée. On compte encore plusieurs martyrs à Trèves, sous Rictiovere, gouverneur de la Gaule Belgique, à qui l'on attribue aussi la plupart des précédents. Dans la Grande-Bretagne, on marque entre autres saint Alban, qui, ayant reçu chez lui un ecclésiastique qui fuyait la persécution, se livra lui-même pour le sauver.

En Aquitaine, saint Caprais, évêque d'Agen, se cacha par la crainte de la persécution; mais ensuite, il se montra et souffrit le martyre, excité par l'exemple de sainte Foi, vierge, près d'Agde, Tibère, Modeste et Florence à Vienne. Ferréol, tribun militaire, et un de ses

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 24 maii.



soldats, nommé Julien, furent décapités à Brioude en Auvergne. A Embrun, Vincent, Oronce et Victor. A Arles, Genès, greffier, encore jeune et catéchumène, entendant lire devant le tribunal l'ordre pour persécuter les Chrétiens, et ne pouvant se résoudre à l'écrire, jeta devant les pieds du juge les tablettes cirées sur lesquelles il écrivait, s'enfuit et se cacha. Le juge ordonna de le prendre ; et, comme on ne put le trouver, il le condamna à perdre la tête, sitôt qu'on l'aurait découvert. Cependant le martyr fit demander à l'évêque, par des personnes fidèles, de le baptiser. L'évêque, soit qu'il n'en pût trouver le temps, soit qu'il se défiât de sa jeunesse, lui fit dire qu'il serait suffisamment baptisé dans son sang. Enfin, Dieu permit qu'il fût découvert. Il voulut encore s'échapper en passant le Rhône à la nage ; mais il fut pris de l'autre côté et eut la tête tranchée. On ne sait point le temps de son martyre ; toutefois il est trop mémorable pour l'omettre, faute d'en savoir la place <sup>1</sup>.

Quelque temps après le massacre de la légion thébaine, Maximien Hercule vint à Marseille. Ce massacre l'avait rendu terrible aux Chrétiens. Ceux de Marseille étaient dans de grandes alarmes. Un homme de guerre, les visitant la nuit de maison en maison, les encouragea au mépris d'une mort passagère et au désir d'une vie éternelle. Son nom était Victor. Il fut pris et conduit devant les préfets, qui l'exhortèrent à ne point mépriser le culte des dieux, ni refuser les honneurs de la milice et l'amitié de César, pour le culte d'un certain mort. Victor prouva que les dieux étaient d'impurs démons ; il répondit que, soldat du Christ, il ne voulait nullement, à l'affront de son roi, avoir ni récompenses militaires ni l'amitié de l'empereur ; il confessa d'une voix ferme, que le Seigneur Jésus-Christ, très-haut Fils de Dieu, pour l'amour de la restauration humaine, a été vraiment homme mortel, mis volontairement à mort par des impies ; mais que, par la puissance de sa vertu divine, il est ressuscité le troisième jour et monté au ciel, et qu'il a reçu de Dieu le Père une éternelle royauté sur toutes choses. A ces mots de Victor, tous les assistants poussent des cris et lui disent des injures. Mais comme c'était un personnage considérable, les préfets le renvoyèrent à l'empereur même. A ce nouveau tribunal, il ne fit pas voir moins de sagesse et de constance, et démontra sans réplique que les idoles n'étaient rien, mais que Jésus-Christ est vrai Dieu. L'empereur, irrité, commanda qu'on le traînât par toute la ville. On le lia par les bras et par les pieds, et on le traîna de la sorte, exposé aux coups et aux injures de la populace, dont chacun eût pensé faire un crime en ne lui insultant pas. Il fut

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*



ramené tout déchiré et tout sanglant au tribunal des préfets, qui, le croyant abattu par cet affront, se plaignirent plus que jamais de l'injure qu'il faisait à César et à la république, et le pressèrent de reconnaître enfin la puissance des dieux et de préférer l'amitié de César à une mort cruelle, endurée pour un homme qui, lui-même, avait vécu dans l'indigence et était mort dans le supplice. Le martyr, au contraire, encouragé par ce commencement de victoire, répondit avec une sagesse vraiment inspirée : S'il s'agit de l'injure de César et de la république, jamais je n'ai manqué à César, jamais à la république; je n'ai lésé en rien l'honneur de l'empire ni refusé de le défendre. Chaque jour je sacrifie religieusement pour le salut de César et de l'empire entier, chaque jour j'immole devant Dieu des hosties spirituelles pour la prospérité de la république. Mais tout le monde, je crois, tiendra pour le comble de la démence, d'aimer une chose tellement, qu'on la préfère à une autre cent fois meilleure. Que sera-ce encore si on ne peut avoir la première comme on voudrait; si on ne peut en jouir sans crainte quand on l'a, ni la retenir, quelque soin que l'on en prenne? Au contraire, on a le centuple dès qu'on veut; quand on l'a, on en jouit avec sécurité, et ni le temps ni la violence ne peuvent vous le faire perdre. Or, au jugement de la saine raison et de tous les sages, la familiarité des princes, les plaisirs et les honneurs de ce monde, la santé, la vie même, sont de ces choses qu'on ne saurait acquérir à son gré, ni posséder avec sécurité, ni surtout prolonger tant soit peu. Il faut donc les mettre bien après les joies ineffables de la vie éternelle et les embrassements du souverain auteur de toutes choses. Pour lui, dès qu'on l'aime, on l'a; dès qu'on l'a, on possède avec lui tous les biens.

Victor continue avec cette maturité de la raison chrétienne; il réfute admirablement le paganisme, et parle non moins admirablement de Jésus-Christ. « Avec quel amour et quelle vénération ne doit-on pas adorer celui qui, lorsque nous étions ennemis, nous a aimés le premier; qui nous a dévoilé les fraudes des dieux infâmes, et qui, pour nous arracher à eux, s'est fait homme, non en diminuant sa divinité, mais en revêtant notre humanité et demeurant Dieu parmi nous! Oh! combien est riche cette pauvreté que vous nous reprochez; qui, quand il lui plaît, remplit des barques de poissons et nourrit cinq mille hommes avec cinq pains! combien est forte cette faiblesse qui guérit toutes nos infirmités! combien est vivifiante la mort qui a vivifié tant de morts! En doutez-vous? Voyez toutes ces choses prédites dès le commencement et confirmées par des miracles sans nombre. Oh! si vous considériez combien est grand celui à qui obéit le monde entier! Quoi de plus saint que sa vie? de plus droit



que sa doctrine ? de plus utile que ses promesses ? de plus terrible que ses menaces ? de plus sûr que son patronage ? de plus louable que son amitié ? de plus ravissant que sa gloire ? Qui des dieux lui est semblable ? Tous les dieux des nations sont des démons ; mais notre Dieu à nous a fait les cieus. C'est pourquoi ceux-là sont et seront condamnés à un éternel incendie avec leurs adorateurs. De celui-ci, au contraire, un saint prophète a dit : « Notre Dieu est pardessus tous les dieux ; tout ce qu'il a voulu, il l'a fait au ciel, sur la terre, dans la mer et dans tous les abîmes. C'est pourquoi, très-illustres et très-doctes personnages, usez de la pénétration de votre esprit, écarterez un instant la haine et la contention, examinez de sang-froid la chose de part et d'autre, et ne vous abandonnez plus à d'impurs démons qui vous haïssent et qui vous damnent avec eux, et ne prostituez plus l'honneur de la ressemblance divine, qui est en vous, à leur infâme turpitude ; mais obéissez au très-saint, très-beau, très-juste, très-clément et tout-puissant Créateur, votre ami, dont l'humilité vous élèvera, dont la pauvreté vous enrichira, dont la mort vous vivifiera, dont les avertissements salutaires vous appellent maintenant, dont les récompenses vous invitent, afin que vous puissiez être reçus bientôt dans son éternelle gloire et vous réjouir de son amitié à jamais. »

Après que le martyr eut ainsi parlé, les préfets lui dirent : Victor, ne cesseras-tu point de philosopher ? Choisis de deux choses l'une : ou d'apaiser les dieux, ou de périr misérablement. Puisque vous me proposez, dit-il, ce que j'ai enseigné par la parole, il faut le confirmer par l'exemple. Je méprise les dieux ; je confesse le Christ. Faites-moi souffrir tous les tourments que vous pourrez. Les préfets, irrités, voulant le tourmenter l'un plus que l'autre, se divisèrent. L'un d'eux nommé Euticius, se retira : la charge de faire tourmenter le martyr demeura à Astérius. Il le fit attacher aussitôt et tourmenter longtemps et cruellement. Le martyr tenait les yeux au ciel, demandant la patience à celui de qui elle est le don. Jésus-Christ lui apparut, tenant sa croix entre les mains, et lui dit : La paix soit avec toi, Victor ! Je suis Jésus qui souffre dans mes saints ; prends courage, je t'assiste dans le combat pour te couronner après la victoire. Ces paroles firent évanouir la douleur et les tourments. Le martyr commença à louer Dieu d'un visage gai. Les bourreaux, déjà fatigués, virent qu'ils n'avançaient rien, et le préfet ordonna de le détacher du chevalet et de le mettre dans une prison très-obscur.

Au milieu de la nuit, Jésus-Christ l'envoya visiter par des anges ; la prison fut ouverte et remplie d'une lumière plus claire que le jour : le martyr chantait avec les anges les louanges de Dieu. Trois soldats



qui le gardaient, voyant cette lumière, se jettent aux pieds du saint, le prient de leur pardonner, demandent le baptême. Le martyr les instruisit soigneusement, selon que le temps lui permettait; et, ayant fait venir des prêtres la même nuit, il les mena à la mer, où, ayant été baptisés, il les releva de l'eau de ses propres mains, c'est-à-dire qu'il fut leur parrain. Leurs noms étaient Alexandre, Longin et Félicien. Le lendemain matin, leur conversion ayant été divulguée, l'empereur envoya des appariteurs, qui les prirent avec Victor et les amenèrent à la place publique, où toute la ville accourut. Les trois soldats, que Victor avait encouragés par un très-beau discours, persévérèrent fidèlement dans la confession; et aussitôt, par ordre de l'empereur, ils eurent la tête tranchée. Victor priait Dieu avec larmes qu'il pût être compagnon de leur martyre. Il fut encore frappé, suspendu et battu cruellement à coups de bâton et de nerf de bœuf. On le remit en prison, où il demeura trois jours en prières, recommandant à Dieu son martyre avec une grande contrition de cœur et des larmes abondantes. Ensuite l'empereur se le fit encore amener, et, après l'avoir interrogé et menacé, fit apporter un autel de Jupiter, auprès duquel était le sacrificateur tout prêt. Alors l'empereur dit à Victor : Mets de l'encens, apaise Jupiter et sois notre ami. Le martyr s'approcha comme pour sacrifier, et, prenant l'autel de la main du sacrificateur, le renversa par terre d'un coup de pied. L'empereur lui fit couper le pied sur-le-champ. Ensuite il le fit mettre sous la meule d'un moulin à bras, que les bourreaux firent tourner, commençant ainsi à l'écraser et à lui briser même les os. Mais la machine se rompit; et, comme il semblait respirer encore un peu, on lui coupa la tête. On entendit d'en haut une voix céleste, qui dit : Tu as vaincu, bienheureux Victor, tu as vaincu ! L'empereur fit jeter dans la mer les corps des martyrs; mais ils vinrent à bord et furent ensevelis par les Chrétiens dans une grotte taillée dans le roc, et ils'y fit ensuite un grand nombre de miracles<sup>1</sup>.

On trouve également des martyrs en Orient, dès la première année de Dioclétien. A Égée en Lycie, Claude, Astérius et Néon furent déferés au magistrat municipal par leur belle-mère, comme Chrétiens et ennemis des dieux. Domnine et Théonille furent accusées du même crime, et on les mit tous en prison, jusqu'à l'arrivée du proconsul Lysias. Nous avons les actes authentiques de leur martyre. Lysias y dit entre autres aux trois frères : « Les empereurs ont ordonné que les Chrétiens sacrifient aux dieux, qu'on punisse ceux qui refuseront et qu'on promette des honneurs et des récompenses à ceux qui obéi-

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 21 jul. *Hist. de l'Égl. gall.*



ront. » Après d'horribles tortures, les trois frères sont crucifiés à la fois. Domnine et Théonille expirent au milieu des supplices. « Pour ne point tomber dans le feu éternel et dans des tourments qui n'ont point de fin, disait la première, j'adore Dieu et son Christ, qui a fait le ciel et la terre, et tout ce qu'ils renferment. » Ces saints souffrirent le 23 août 285<sup>1</sup>. Les illustres martyrs saint Côme et saint Damien, frères et médecins, souffrirent dans la même ville d'Égée, sous le même Lysias, et on lui attribue un grand nombre d'autres martyrs.

Cependant, l'an 292, Dioclétien, autrefois esclave et fils d'esclave, fit deux nouveaux souverains sous le nom de Césars. Ce fut un Thrace, nommé Constance Chlore, qui occupait un des premiers commandements militaires ; ce fut un Dace, nommé Galérius, qui, de fils de pâtre et de pâtre lui-même, était devenu général romain. Dioclétien l'adopta pour son fils et lui communiqua son surnom de Jupiter ; Maximien adopta Constance, et lui communiqua son surnom d'Hercule. Par l'ordre de leurs pères adoptifs, Galérius répudia une femme qu'il avait pour épouser Valérie, fille de Dioclétien ; Constance repudia Hélène, dont il avait déjà Constantin, qui fut depuis empereur, pour épouser Théodora, belle-fille de Maximien. Ces quatre hommes se partagèrent l'empire. Ils avaient chacun plus de troupes que l'empire entier n'en entretenait auparavant ; et, pour les entretenir, ils firent des impositions extraordinaires ; en sorte que les terres demeurèrent désertes. Ils divisèrent les provinces et multiplièrent les gouvernements et les officiers. Les juges, manquant d'affaires civiles, faisaient plusieurs concussions et plusieurs procès criminels, sous de légers prétextes. Constance eut pour son partage tout ce qui était au delà des Alpes, sous l'obéissance des Romains ; c'est-à-dire les Gaules et la Grande-Bretagne. Maximien eut l'Afrique et l'Italie ; Galérius, l'Illyrie, et le reste jusqu'au Pont-Euxin ; Dioclétien garda l'Asie et l'Égypte.

Le César Constance était le meilleur des quatre, et on ne lui reprochait aucun vice ; mais le César Galérius était le pire. C'était une bête féroce, qui tenait plus du Barbare que du Romain : aussi sa mère était-elle venue d'au delà du Danube. Il était grand et gros à faire peur. Le regard, le geste, la voix, les discours, tout en était terrible. Son beau-père Dioclétien, naturellement timide, le craignait horriblement. Tels étaient ceux qui gouvernaient alors l'empire<sup>2</sup>.

Ils laissèrent d'abord les Chrétiens en liberté : ce qui n'empêcha pas que Maximien, suivant son humeur brutale et inégale, ne les per-

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.* — <sup>2</sup> Lact., *De mort. persecut.*



sécutât quelquefois, comme nous avons vu dans les Gaules. Les autres leur furent même favorables, jusqu'à leur confier des gouvernements de provinces et leur donner des charges dans leur palais, souffrant qu'à leur vue ils parlassent librement de la vraie religion et l'exercassent avec leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques. Ils les distinguaient et les chérissaient plus que leurs autres serviteurs. Tels étaient à Nicomédie, auprès de Dioclétien, Dorothee, le plus cher et le plus fidèle de ses officiers, à qui les gouverneurs et les magistrats rendaient de grands honneurs, et Gorgonius, aussi fort célèbre, ainsi que saint Pierre.

Cette piété que Dieu répandit dans le lieu qui en paraissait le moins susceptible, fut apparemment une effusion de la grâce qu'il avait donnée d'abord à Lucien, grand chambellan, pour qui nous avons une fort belle instruction de saint Théonas, qui gouverna l'église d'Alexandrie, après la mort de saint Maxime, depuis 288 jusqu'en 300. Cette instruction confirme, et qu'il y eut d'abord quelque persécution sous Dioclétien, et qu'il devint ensuite très-favorable aux Chrétiens, puisqu'on y lit que la bonté du prince avait déjà accordé la paix aux Églises. Elle nous apprend encore que Lucien, qui était fort considéré de son prince, avait converti beaucoup d'officiers du palais, comme ceux qui avaient la garde des ornements impériaux, des pierreries, des autres meubles de l'empereur, et même de son trésor particulier. Et au lieu que d'autres princes avaient regardé les Chrétiens comme des gens dangereux et souillés de toute sorte de crimes, celui sous qui servait Lucien, crut que lui et ses compagnons lui seraient plus fidèles que d'autres, parce qu'ils étaient Chrétiens; de sorte qu'il leur confia le soin de sa personne et de sa vie même.

Théonas recommande donc à tous ces officiers de s'acquitter de leurs emplois, et par la crainte de Dieu, et par l'amour du prince, avec une fidélité et une exactitude entières, afin que le nom de Jésus-Christ fût loué et glorifié aussi bien dans les petites choses que dans les grandes. Comme c'était un honneur à l'Église qu'un prince païen leur confiât sa vie et sa personne, il les prie de ménager beaucoup cet avantage, et de s'acquitter d'un soin si important avec toute la vigilance et la prudence possibles, pour honorer la foi dont ils faisaient profession, et pour la répandre de plus en plus. Il les exhorte à se rendre agréables au prince par leur promptitude et leur gaieté, particulièrement ceux qui étaient chargés du soin de sa personne; en sorte que le prince, fatigué des grandes affaires de l'État, trouvât sa joie et son repos dans la douceur, dans la patience, dans le visage ouvert et dans l'exacte obéissance de ses domestiques; car il veut



qu'ils regardent ses ordres, lorsqu'ils ne sont point contre Dieu, comme s'ils venaient de Dieu même.

Il leur demande de la propreté pour leur personne et pour leurs habits, mais sans affectation et sans superfluité, en sorte que rien ne blesse la modestie chrétienne. Il permet de même quelque enjouement à ceux qui approchent le plus près du prince, mais avec la même condition. « Car il faut, dit-il, que le prince estime sur toutes choses votre modestie, et qu'il sache qu'elle vient de ce que vous êtes Chrétiens. » Il la leur recommande surtout en la présence de l'impératrice et des dames de sa suite.

Il veut qu'ils soient entièrement incapables de se laisser porter, soit par argent, soit par prières, à donner au prince aucun mauvais conseil, de vendre leur crédit, de rien faire généralement qui resente l'avarice et qui puisse donner occasion de blasphémer celui qu'ils adorent. Ne faites peine à qui que ce soit, dit-il ; que personne n'ait sujet d'être mécontent de vous. Si l'on vous fait tort, regardez Jésus-Christ, et pardonnez comme vous voulez qu'il vous pardonne : c'est le vrai moyen de vaincre l'envie. Il leur défend toute duplicité, toute bouffonnerie, toute parole peu honnête. Il veut même qu'ils parlent peu, toujours avec modestie et avec un sel de piété. Il veut de même que la modestie, la civilité, l'affabilité, l'amour de la justice paraissent dans toute leur conduite, afin que le nom de Jésus-Christ soit toujours glorifié en eux.

Il leur recommande d'éviter beaucoup entre eux-mêmes toute envie et toute dispute ; ce qui eût ruiné tout le fruit qu'on pouvait attendre de leur piété, et eût fait tort à la gloire de Jésus-Christ et à la réputation de l'empereur. Il veut, par la même raison, que leurs serviteurs soient extrêmement réglés, et il leur recommande de les instruire dans la vraie doctrine avec charité et avec beaucoup de patience ; ou de les éloigner d'eux, s'ils ne profitaient pas de leurs instructions, de peur que le dérèglement des domestiques ne retombât sur les maîtres.

Il finit sa lettre en les avertissant de ne passer pas un seul jour sans prendre du temps pour lire et pour méditer l'Écriture sainte. « Rien, dit-il, ne nourrit tant l'âme et ne lui donne tant de force. Mais le principal fruit que vous devez en retirer, c'est de vous acquitter de vos emplois avec patience, avec justice, avec piété, c'est-à-dire dans la charité de Jésus-Christ, et de mépriser toutes les choses passagères par l'espérance des biens éternels et incompréhensibles qui nous sont promis. »

Il ne dit rien de particulier à Lucien, sinon qu'étant éclairé comme il est, il doit supporter avec plaisir ceux qui le sont moins que lui,



afin qu'ils puissent participer à ses lumières, et qu'il ne doit point s'élever de ce que plusieurs personnes avaient connu la vérité par son moyen, mais en rendre grâces à Dieu, qui l'avait rendu un instrument fidèle de sa miséricorde, et qui lui avait concilié la faveur du prince, afin qu'il répandît davantage la bonne odeur du christianisme, pour la gloire de Jésus-Christ et le salut de plusieurs.

Le bibliothécaire de l'empereur n'était pas encore Chrétien. En cas qu'il le devint, Théonas ne veut pas qu'il néglige les lettres humaines, mais qu'il s'y occupe autant qu'il sera nécessaire pour la satisfaction du prince. Qu'il témoigne, devant lui, estimer les poètes, les orateurs, les historiens, les philosophes, pour les choses qui méritent quelque estime, comme la grandeur du génie, la subtilité de l'invention, la propriété et la beauté de l'expression, et parce qu'ils nous apprennent diverses choses de l'antiquité propres à régler les mœurs. Qu'il sache fort bien les livres qui peuvent être les plus utiles au prince ; qu'il les loue devant lui, et lui fasse connaître l'estime qu'en font les autres, afin de le porter, autant qu'il pourra, sans blesser le respect, à lire ou à se faire lire ceux qui peuvent lui apprendre ses devoirs, plutôt que ceux qui ne servent qu'à le divertir. Qu'il cherche aussi l'occasion de lui parler quelquefois de l'Écriture sainte en des termes avantageux, lui représentant avec quel soin Ptolémée-Philadelphie l'avait fait traduire en grec. Qu'il relève l'Évangile et les écrits des apôtres comme des oracles divins, pour pouvoir ensuite en venir insensiblement à parler de Jésus-Christ et à faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que lui. « Tout cela, ajoute-t-il, peut réussir avec le secours de Dieu. » Il étend son soin jusqu'à dire que le bibliothécaire doit prendre garde que les livres qu'il fera copier soient bien corrects et reliés avec propreté, mais sans dépense extraordinaire, à moins que l'empereur ne le voulût expressément, parce qu'il faut faire avec soin tout ce qu'il souhaite. « Je demande, conclut-il, des choses grandes et difficiles ; mais le prix de notre combat est une couronne incorruptible <sup>1</sup>. »

L'impératrice Prisca, que Théonas paraît supposer encore païenne, se convertit depuis avec Valérie, sa fille, comme on peut le juger par Lactance. Il y a aussi grand sujet de croire que Constantin, qui fut élevé dans le palais de Dioclétien, y apprit à aimer la piété chrétienne, dont il fit depuis profession.

Saint Théonas d'Alexandrie, étant mort vers l'an 300, eut pour successeur saint Pierre, premier du nom, qu'il avait élevé lui-même dès l'enfance. Le nouvel évêque gouverna son troupeau douze ans

<sup>1</sup> Spicileg. *D'Archer.*, t. 3, p. 297, in-fol. ; t. 12, p. 545, in-4.



et ordonna cinquante-cinq évêques pour divers lieux. Les trois premières années de son épiscopat furent tranquilles; mais les autres, troublées par la persécution, se terminèrent par le martyre.

A l'époque où saint Pierre monta sur le siège de saint Marc, les assemblées chrétiennes étaient si nombreuses que, les anciens bâtiments ne suffisant plus, il fallut en faire partout de nouveaux dès les fondements, et personne n'empêchait ces grands ouvrages. « Cette prospérité nous fit tomber, dit Eusèbe, dans le relâchement et la paresse. On était envieux les uns des autres; on se déchirait par des injures et des médisances. Les peuples étaient divisés contre les peuples, les chefs contre les chefs. L'hypocrisie et la dissimulation étaient grandes. Dieu, qui châtie ceux qu'il aime, ne voulant pas laisser ces fautes impunies, permit que la persécution se formât et s'élevât peu à peu; et, quoiqu'elle n'allât pas jusqu'à empêcher les fidèles de tenir les assemblées, elle se faisait néanmoins sentir dans les armées, où l'on commença à persécuter les soldats chrétiens <sup>1</sup>. »

Galérius fut l'auteur de cette persécution, à laquelle les autres princes ne prenaient point encore de part, quoique les ordres que Galérius donnait pour cela portassent peut-être aussi leurs noms. Ce prince était naturellement superstitieux et cruel; et il avait une mère qui, étant aussi très-superstitieuse et fort carnassière, sacrifiait presque tous les jours, pour avoir sujet de faire des festins avec ceux de son village. Les païens y venaient fort volontiers; mais les Chrétiens aimaient mieux passer ce temps en prières et en jeûnes. Cette réserve les lui fit haïr, et elle nourrit son fils dans la même haine, ne rougissant pas de le presser même de leur ôter la vie, quand il en eut le pouvoir. Il commença donc par les officiers de sa maison, et passa ensuite aux soldats, qu'il s'efforça de pervertir, en privant les uns des dignités qu'ils possédaient dans la milice, faisant toutes sortes d'outrages aux autres et en punissant même quelques-uns du dernier supplice. Il attaqua ainsi d'abord les officiers et les soldats, dans la croyance que quand il les aurait vaincus, il viendrait aisément à bout des autres.

De récents exploits donnaient à Galérius beaucoup de crédit et d'audace. Dioclétien l'avait envoyé, vers l'an 294, contre Narsès, roi de Perse, qui, à l'exemple de Sapor, son aïeul, avait fait de grands préparatifs pour envahir les provinces orientales de l'empire romain. Dioclétien, craignant l'exemple de Valérien, aima mieux y en envoyer un autre que d'y aller en personne; pour lui, il marcha contre Achille, qui, depuis cinq ou six ans, régnait en Égypte, et le défit com-

<sup>1</sup> Euseb., l. 8, c. 1.



plètement. Galérius ne fut pas heureux dans la première campagne. Par suite de sa présomption, il fut battu trois fois, et obligé de prendre la fuite. Quand il reparut devant Dioclétien, ce fier empereur le laissa marcher à pied à côté de son char, durant l'espace d'un mille, tout orné de la pourpre qu'il était. Galérius profita de la leçon. Ayant obtenu avec peine de recommencer la guerre, il usa de précaution et remporta sur l'ennemi une victoire décisive. Le roi de Perse, vaincu et blessé, ne se sauva qu'avec peine par la fuite ; son camp fut pris et pillé ; toute sa famille resta prisonnière au pouvoir du vainqueur, ses femmes, ses enfants, ses sœurs ; un grand nombre d'illustres Persans eurent le même sort ; tous les bagages, toutes les richesses de l'armée devinrent la proie des Romains. Le désastre fut si complet, que Narsès, retiré aux extrémités de ses États, n'eut d'autre ressource que de demander humblement la paix. Une si grande victoire rendit Galérius insolent et terrible à Dioclétien. Ayant reçu de lui une lettre, où il lui donnait à l'ordinaire le titre de César, il s'écria d'un ton et d'un regard farouches : Quoi ! toujours César ? Il prit les titres fastueux de Persique, d'Arméniaque, d'Adiabénique, de Médique. Il voulait passer pour le fils de Mars, sans se mettre en peine de l'honneur de sa mère Romula <sup>1</sup>.

Par suite de cette persécution contre les gens de guerre, une jeune recrue souffrit le martyre à Tébaste en Numidie. Il s'appelait Maximilien. Amené devant le proconsul pour être inscrit, mesuré et recevoir la marque militaire, il résistait, disant entre autres : Je ne recevrai point la marque ; j'ai déjà la marque de Jésus-Christ, mon Dieu. Le proconsul : Je t'enverrai tout à l'heure à ton Christ. Je voudrais, répondit le jeune homme, que vous le fissiez tout à l'heure ; c'est ma gloire. Le proconsul, après l'avoir pressé encore plusieurs fois, lui dit : A la suite de nos maîtres Dioclétien et Maximien, Constance et Maxime, il y a des soldats chrétiens qui font le service. Maximilien dit : Ils savent ce qui leur convient : pour moi, je suis Chrétien, et je ne puis faire de mal. Quel mal font ceux qui servent ? dit le proconsul. Maximilien répondit : Vous le savez assez. Le proconsul, voyant qu'il ne pouvait le persuader, dit enfin : Qu'on efface son nom ; puis il ajouta : Parce que tu as refusé le service par un esprit de révolte, tu seras condamné comme tu mérites, pour donner exemple aux autres. Et il récita la sentence sur la tablette : Parce que Maximilien a refusé le serment militaire par un esprit de révolte, il est ordonné qu'il sera puni par le glaive. Maximilien répondit : Dieu soit loué ! Il était âgé de vingt-un ans trois mois et dix-huit jours.

<sup>1</sup> Lact., *De mort. persecut.*



Comme on le menait au supplice, il dit : Mes chers frères, hâtez-vous de toutes vos forces et avec tout l'empressement possible d'aller voir le Seigneur et d'obtenir de lui une couronne pareille. Il a dit à son père, Fabius Victor, qui était là : Donnez à cet exécuteur l'habit neuf que vous m'aviez préparé pour la guerre : ainsi puissions-nous être ensemble dans la gloire avec le Seigneur ! Aussitôt il fut exécuté. Une dame, nommée Pompéienne, obtint son corps du juge, le mit dans sa litière, le conduisit à Carthage et l'enterra sous une petite montagne, près de saint Cyprien. Elle mourut treize jours après, et y fut enterrée elle-même. Victor, père du martyr, retourna chez lui avec une grande joie, rendant grâces à Dieu, devant qui il avait envoyé un tel présent, qu'il suivit bientôt après <sup>1</sup>.

A Tingi ou Tanger en Mauritanie, le jour de la naissance de l'empereur étant venu, pendant que tout le monde était occupé aux festins et aux sacrifices, Marcel, centurion dans la légion trajane, tenant pour profanes ces festins, ôta la ceinture militaire devant les enseignes de la légion, et dit à haute voix : Je suis soldat de Jésus-Christ, le Roi éternel ! Il jeta aussi son sarment de vigne et ses armes, et ajouta : Je ne veux plus servir dans les troupes de vos empereurs, ni à vos dieux de bois et de pierre, qui sont des idoles sourdes et muettes. Si la condition des gens de guerre est telle qu'ils soient obligés de sacrifier aux dieux et aux empereurs, je laisse le sarment de vigne et le baudrier, et je renonce au service. On voit ici manifestement la cause qui obligeait les Chrétiens à désertir ; c'est qu'on les forçait de prendre part à l'idolâtrie. Au reste, la ceinture où pendait l'épée était la marque de la milice, et le sarment de vigne était la marque des centurions ; car ils s'en servaient pour châtier les soldats, et ne les frappaient point autrement.

Les soldats furent surpris d'entendre Marcel parler ainsi ; ils l'arrêtrèrent et en donnèrent avis à Fortunat, président de la légion, qui le fit mettre en prison. Quand les festins furent finis, comme il était assis dans son consistoire, il commanda qu'on fit entrer le centurion Marcel. On l'amena, et Fortunat lui dit : De quoi vous êtes-vous avisé de jeter le baudrier et le sarment de vigne, contre la discipline militaire ? Marcel dit : Dès le douzième jour des calendes d'août (21 juillet), lorsque vous célébriez la fête des empereurs, je répondis tout haut devant tout le monde et devant les enseignes de cette légion, que j'étais Chrétien, et que, dorénavant, je ne pouvais plus servir que Jésus-Christ, Fils de Dieu le Père tout-puissant. Fortunat dit : Je ne puis dissimuler votre témérité ; ainsi j'en donnerai avis

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 12 mart.



aux empereurs et au César. Vous serez conduit sain et sauf à mon seigneur Agricolaüs, vicaire des préfets du prétoire. Agricola, l'ayant entendu confirmer tout ceci, prononça contre lui cette sentence : Il est dit que Marcel qui était centurion ordinaire, qui s'est déshonoré en renonçant publiquement à son serment et qui a proféré, en présence du tribun, d'autres paroles pleines de fureur, sera exécuté à mort. On lui coupa la tête, et il mourut ainsi pour le nom de Jésus-Christ.

Le greffier qui devait écrire cette sentence, s'appelait Cassien. Il avait écrit le commencement de l'interrogatoire ; mais, voyant la constance de Marcel, il témoigna à haute voix que cette condamnation lui faisait horreur, et jeta à terre les tables et le stylet dont il écrivait. Tous les officiers furent surpris. Marcel riait. Le juge se leva de son siège, tout ému, et lui demanda pourquoi il avait jeté les tables avec dédain. Cassien répondit : Parce que vous avez dicté une sentence injuste. Il le fit aussitôt prendre et mettre en prison. Marcel qui avait ri de joie, prévoyant que Cassien serait compagnon de son martyre, fut exécuté le même jour, trentième d'octobre. Comme on le menait au supplice, il dit au juge Agricola : Dieu vous fasse du bien ! Après quoi il eut la tête tranchée. Un mois après, et le troisième de décembre, Cassien fut ramené au même lieu où Marcel avait été interrogé ; il fit à peu près les mêmes réponses, et obtint aussi la couronne du martyre <sup>1</sup>.

On peut rapporter à la même époque le martyre de quarante soldats chrétiens, qui souffrirent de grands tourments à Lauriac dans le Norique, ville à présent ruinée, qui était sur la rivière d'Ems, près de son embouchure dans le Danube. Florien, leur compagnon, se joignit à eux, et le préfet Aquilin le fit battre à coups de bâton et jeter ensuite dans la rivière d'Ems.

Après avoir indiqué cette persécution contre les soldats chrétiens, qui était comme un avertissement de la persécution générale, Eusèbe ajoute ces réflexions : « Mais devenus comme insensibles, nous ne pensâmes pas même à apaiser la Divinité. Au contraire, semblables à des impies qui ne croiraient point à la Providence, nous commettions crimes sur crimes. Ceux qui paraissaient nos pasteurs, oubliant la loi de Dieu, ne connaissaient que les jalousies, les haines, les menaces, ambitionnant les charges ecclésiastiques comme des dominations temporelles. Alors Dieu répandit sur l'Église les maux et les opprobres dont il menaça autrefois l'infidèle Jérusalem. Alors nous vîmes de nos yeux les maisons de prière rasées jusqu'aux fondements, et

<sup>1</sup> Ruinart.



les saintes Écritures livrées aux flammes au milieu des places publiques. Nous vîmes les pasteurs des églises, les uns se cachant honteusement ici et là, les autres ignominieusement arrêtés et exposés aux outrages de leurs ennemis. Mais ce n'est point à nous de rapporter les tristes calamités qui leur arrivèrent à la fin, ni même les querelles qu'ils avaient entre eux avant la persécution. Nous ne voulons transmettre, par l'histoire, que ce qu'il faut pour justifier le jugement de Dieu. C'est pourquoi nous ne ferons aucune mention de ceux qui ont été ébranlés dans la persécution, ni de ceux qui ont fait complètement naufrage ; nous ne relaterons dans cette histoire générale que ce qui peut être utile, d'abord à nous-mêmes, et ensuite à la postérité <sup>1</sup>. »

Voilà des paroles malheureuses pour la plume d'un historien : c'est dire qu'au lieu d'une histoire on écrit un panégyrique ; c'est trahir la vérité ; c'est outrager l'Église de Dieu en supposant qu'elle a besoin du mensonge de l'homme. Mais combien n'est-il pas plus malheureux et plus étrange qu'un Chrétien représente comme une honte la nécessité où se trouvaient des évêques de se cacher dans un temps de persécution et comme une ignominie, d'être pris et insultés pour la foi ? Ne devrait-il pas au contraire y trouver un mérite et une gloire ? Il y a quelque mystère d'iniquité dans ce langage d'Eusèbe de Césarée.

Il y revient encore un peu plus loin en ces termes : « Ce qui arriva dans ces temps aux prélats des églises : comment de pasteurs des brebis raisonnables du Christ, qu'ils avaient mal gouvernées, la justice divine les réduisit à être, comme ils en étaient dignes, les gardiens d'animaux brutes, les gardiens des chameaux et des chevaux de l'empereur : quelles injures, quels outrages, quels tourments, les mêmes eurent à souffrir de la part des officiers du prince, à cause des vases sacrés et des trésors de l'Église : l'ambition de plusieurs ; les ordinations téméraires et illégitimes : les dissensions entre les confesseurs mêmes : les innovations continuelles des plus jeunes, qui accumulaient les maux sur les maux : tout cela, nous croyons devoir l'omettre, pour ne rapporter que ce qu'il y a de glorieux à la religion <sup>2</sup>. »

Certainement ce langage d'Eusèbe est difficile à comprendre. Quoi ! il regarde comme honteuses à la religion, les souffrances que des évêques endurent pour la religion ? Il leur insulte avec un amer orgueil ? Voici qui expliquera le mystère. Eusèbe lui-même fut emprisonné dans cette persécution. Un compagnon de ses chaînes, saint Potamon, évêque d'Égypte, eut un œil crevé ; Eusèbe en sortit sain et sauf. Potamon lui demanda un jour, en plein concile, comment

<sup>1</sup> Euseb., l. 8, c. 1 et 2. — <sup>2</sup> *De mart. Palæst.*, c. 12.



lui seul avait pu ainsi s'en tirer, sans rien faire contre sa conscience. Eusèbe, pour toute réponse, sortit de l'assemblée <sup>1</sup>. On conçoit dès lors qu'il n'ait pas voulu parler de la chute de certains évêques : il aurait été obligé de parler de la sienne ; il aurait été obligé de parler de celle de l'évêque Méléce, cher aux ariens. On conçoit qu'il n'ait pas voulu parler des innovations des uns, de l'ambition des autres : il aurait été obligé de parler de la grande innovation d'Arius, de l'ambition d'Eusèbe de Nicomédie, et des fourberies des ariens contre saint Athanase ; affaires importantes s'il en fut jamais, dont il ne dit mot dans son histoire. Mais revenons à l'origine de la dernière persécution générale.

C'était vers la fin de l'année 302. L'empereur Dioclétien et le César Galérius se consultèrent en secret pendant tout l'hiver. On croyait que dans ces délibérations mystérieuses il s'agissait de l'intérêt capital de l'empire. Mais il s'agissait de reprendre le dessein de Néron, d'exterminer le christianisme. Galérius insistait pour une persécution prompte et sanglante. Le vieil empereur résista longtemps, faisant voir combien il était dangereux de troubler le repos du monde et de verser tant de sang ; que les Chrétiens ne demandaient qu'à mourir ; que ce serait assez de défendre cette religion aux officiers du palais et aux gens de guerre.

Toutefois, n'ayant pu fléchir l'emportement de Galérius, il résolut de consulter leurs amis. Car il avait cette malice, de ne consulter personne quand il voulait faire quelque bien, afin d'en avoir seul tout l'honneur, mais de consulter un grand nombre, quand il voulait faire du mal, afin d'en rejeter le blâme sur d'autres. On fit donc entrer au conseil quelque peu d'officiers de justice et de guerre, et on leur demanda leur avis suivant leur dignité. Quelques-uns, par haine personnelle contre les Chrétiens, dirent qu'il fallait exterminer les ennemis des dieux et des religions publiques : ceux qui pensaient différemment, ayant compris ce que voulait l'homme, témoignèrent être du même avis, soit par crainte, soit pour faire leur cour. Dioclétien ne se rendit point encore, il dit qu'il fallait surtout consulter les dieux, et envoya un aruspice à Apollon de Milet. Apollon répondit, non par la prêtresse, mais du fond d'un antre obscur, que les justes, qui étaient sur la terre, l'empêchaient de dire la vérité, et que c'était la raison pourquoi les oracles qu'il rendait du trépied étaient faux. La prêtresse, les cheveux épars et se lamentant du malheur de l'humanité, disait la même chose. Dioclétien demanda à ses officiers qui étaient ces justes. Un de ceux qui servaient aux sacrifices répon-

<sup>1</sup> Epiph., *Hæres.*, 61. S. Athan., *Apol.*, p. 7.



dit : Ce sont les Chrétiens, sans doute. L'empereur l'écouta avec plaisir et résolut la persécution, ne pouvant résister, disait-il, à ses amis, au César et à Apollon. Un événement semblable l'avait porté précédemment à persécuter les gens de guerre. Il voulait toutefois garder la modération et ne point répandre le sang; Galérius voulait que l'on brûlât vifs ceux qui refuseraient de sacrifier.

On choisit pour l'exécution un jour qui parut d'un augure favorable : la fête des Terminales, le dernier jour de l'ancienne année romaine, qui était le 23 de février. On pensait mettre en ce jour comme un terme à la religion chrétienne. Beaucoup d'autres se sont flattés de voir ce terme; mais, non plus que Dioclétien et Galérius, ils n'ont vu que le terme de leur puissance et de leur vie. Ce jour étant donc venu l'an 303, dès le grand matin, un préfet, avec des généraux et d'autres officiers, vint à l'église de Nicomédie; car c'est en cette ville que tout cela se passait. On rompt les portes, on cherche quelque figure du Dieu que les Chrétiens adoraient. Les Écritures que l'on trouve sont livrées aux flammes; tout est au pillage : on prend, on court de tous côtés. Dioclétien et Galérius étaient à leur fenêtre, d'où l'on découvrait l'église bâtie dans un lieu élevé. Ils se disputèrent longtemps s'il ne valait pas mieux la brûler. Dioclétien fut d'avis que non, et l'emporta. Il craignait que cet incendie, une fois allumé, ne brûlât une partie de la ville; car l'église était environnée de toutes parts de plusieurs grandes maisons. On envoya donc des prétoriens, qui, marchant en bataille, avec des haches et d'autres machines de fer, entourèrent l'édifice, et, quoiqu'il fût très-élevé, le rasèrent en peu d'heures.

Le lendemain, on publia un édit portant que toutes les églises seraient rasées et les Écritures brûlées; que tous ceux de cette religion seraient privés de tout honneur et dignité; qu'ils seraient sujets à la torture, de quelque ordre et de quelque rang qu'ils fussent; que l'on aurait action contre eux et qu'ils n'en auraient contre personne, non pas même pour redemander ce qu'on leur aurait enlevé, pour se plaindre d'une injure ou d'un adultère; en un mot, qu'ils n'auraient plus ni voix, ni liberté. Il y eut un Chrétien, d'une qualité distinguée, qui, poussé d'un zèle excessif, eut la hardiesse d'arracher publiquement cet édit et de le déchirer, se moquant des victoires des Goths et des Sarmates dont il faisait mention. Ce Chrétien fut pris aussitôt, torturé et brûlé à petit feu : ce qu'il souffrit avec une patience admirable. Cet édit fut bientôt suivi d'un autre qui ordonnait de prendre partout les évêques, de les mettre aux fers, et ensuite de les contraindre à sacrifier par toutes sortes de moyens. On écrivit à l'empereur Maximien Hercule et au César Constance de faire la même chose de



leur côté, quoiqu'on n'eût pas attendu leur avis pour une affaire de cette importance.

Le César Galérius, non content de ces édits et voulant pousser Dioclétien à une persécution plus cruelle, fit mettre le feu secrètement au palais ; et quelque partie ayant été brûlée, on en accusait les Chrétiens comme des ennemis publics. On disait qu'ils avaient comploté, avec les eunuques, de faire périr les deux empereurs, qui avaient failli être brûlés vifs dans leur propre maison. Dioclétien, tout fin qu'il croyait être, ne soupçonna rien de cet artifice ; mais, enflammé de colère, il se mit aussitôt à tourmenter cruellement tous les siens. Il était assis lui-même, faisant griller ces innocents. Tous les juges et tous les chefs des offices du palais faisaient pareillement donner la question par le pouvoir qu'il leur avait attribué. C'était à qui découvrirait le premier quelque chose ; mais on ne trouvait rien, parce qu'on ne mettait point à la question les serviteurs de Galérius, parmi lesquels étaient les vrais coupables. Il était présent et fort empressé, pour ne pas laisser ralentir la furie du vieil empereur. Quinze jours après, il fit mettre le feu une seconde fois ; mais on s'en aperçut aussitôt, sans toutefois découvrir l'auteur. Galérius, qui avait préparé son voyage, partit le même jour, quoique ce fût encore au fort de l'hiver, disant hautement qu'il s'enfuyait pour n'être pas brûlé tout vif <sup>1</sup>.

Dioclétien étendait sa colère, non plus seulement contre ses domestiques, mais contre tous. Il contraignit sa fille Valérie, toute la première, et sa femme Prisca, de sacrifier. Il fit mourir des eunuques, autrefois très-puissants, qui avaient soutenu et le palais et lui-même. Il ne voyait pas, l'habile politique qu'il se flattait d'être, qu'en se privant ainsi de ses plus fidèles appuis, il se mettait à la discrétion de Galérius, qui s'ennuyait depuis longtemps [de n'être que César. Dorothee, le premier des eunuques, avec Gorgonius et plusieurs autres qui étaient sous ses ordres, furent étranglés après de longs tourments. Pierre, ayant refusé de sacrifier, fut élevé nu en l'air et fouetté par tout le corps. Comme on l'avait déchiré jusqu'à lui découvrir les os, sans ébranler sa constance, on mit du sel et du vinaigre dans ses plaies, on apporta un gril et du feu, et on le fit rôtir comme les viandes que l'on veut manger, lui déclarant qu'il ne sortirait point de là s'il ne voulait obéir. Il demeura ferme et mourut dans ce tourment. On compte encore, parmi ces martyrs de la maison de l'empereur, l'eunuque Indes, Mygdonius et Mardonius <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Lact., *De mort. persecut.* — <sup>2</sup> *Apud Lact. Ruinart et Acta SS. 9 sept.*



On prit les prêtres et les diaeres, et, sans autre examen, sur leur confession seule, on les menait au supplice avec tous les leurs. Anthime, évêque de Nicomédie, eut la tête coupée ; plusieurs autres furent égorgés ; un grand nombre, de tout âge et de tout sexe, furent brûlés, non pas un à un, mais par troupes, autour desquelles on mettait le feu. On dit qu'il y eut des hommes et des femmes qui, par un excès de zèle, sautèrent d'eux-mêmes dans le bûcher. D'autres, liés par les bourreaux en grande quantité, furent mis dans des barques et jetés en mer avec de grosses pierres au cou <sup>1</sup>.

La persécution s'étendit sur tout le peuple de Nicomédie. Les juges, dispersés par tous les temples, contraignaient tout le monde à sacrifier ; les prisons étaient pleines. On inventait des tourments inouïs. Et, de peur de se méprendre en rendant justice à des chrétiens, il y avait des autels devant les tribunaux et dans les cabinets des juges, pour faire sacrifier les parties avant de plaider leurs causes. On vit, dans la même province de Bithynie, un gouverneur transporté de joie, comme s'il eût vaincu un peuple barbare, parce qu'un chrétien, qui avait résisté pendant deux ans avec une grande force, parut à la fin céder <sup>2</sup>.

Il y avait deux siècles, le gouverneur de ce pays, le philosophe Pline, tout en reconnaissant l'innocence des chrétiens, les condamnait à la torture et à la mort, parce qu'ils ne voulaient point adorer les idoles de Jupiter et des autres faux dieux, non plus que celle de l'empereur Trajan. Deux siècles après Pline, et dans la même province, Dioclétien, autrefois esclave, maintenant empereur et dieu, et surnommé Jovius ou Jupiter, condamnait les chrétiens à la torture et à la mort, parce qu'ils ne voulaient pas plus adorer les autres idoles que la sienne.

Il se trouva deux philosophes qui eurent le courage de profiter de cette occasion pour écrire contre les chrétiens. L'un d'eux était professeur de philosophie à Nicomédie même. Mais ce qu'il professait en paroles, il le démentait par sa conduite : en public, il recommandait la modération, la frugalité, la pauvreté ; mais il aimait l'argent, le plaisir et la dépense, et faisait meilleure chère chez lui qu'au palais. Il cachait ses vices par la longueur de ses cheveux et l'ampleur de son manteau, mais surtout par ses grandes richesses et par son crédit auprès des magistrats, dont il vendait les jugements ; par là, il intimidait ses voisins, qui n'osaient se plaindre des maisons et des terres qu'il avait usurpées sur eux. Ce parleur de sagesse publia donc trois livres contre la religion chrétienne. Il disait d'abord qu'il était

<sup>1</sup> Lact., Euseb., l. 8, c. 6. — <sup>2</sup> Lact., *Instit.*, l. 5, c. 5.



du devoir d'un philosophe de remédier aux erreurs des hommes, les ramenant au vrai chemin, c'est-à-dire au culte des dieux qui gouvernaient le monde, et de ne pas souffrir que les gens simples demeuraient en proie à la malice des séducteurs ; qu'il voulait montrer la lumière de la sagesse à ceux qui ne la voyaient pas, et les guérir de cette obstination qui leur faisait souffrir inutilement tant de tourments. Afin qu'on ne pût douter du motif qui le faisait écrire, il s'étendait sur les louanges des princes, dont la piété et la providence, disait-il, se signalaient surtout à protéger les religions des dieux, en réprimant une superstition impie et puérile. Mais quand il voulut réfuter la religion contre laquelle il écrivait, il parut inepte et ridicule. Non-seulement il ne savait pas ce qu'il attaquait, il ne savait pas même ce qu'il disait. Les chrétiens qui l'entendirent se moquèrent de lui au fond du cœur. Les païens eux-mêmes trouvaient mauvais qu'il eût choisi pour une pareille œuvre le moment de la plus cruelle persécution. Finalement, au lieu de la gloire et de la faveur, il ne recueillit que le mépris et le blâme. Tel est le portrait que nous trace de ce philosophe un témoin oculaire, Lactance <sup>1</sup>. On voit qu'il ressemble de tout point à ceux que Platon et Lucien nous dépeignent dans leurs dialogues.

L'autre s'y prit avec plus d'astuce. C'était Hiéroclès, depuis gouverneur de Bithynie, et ensuite d'Égypte. Il était alors du nombre des juges, et un des principaux moteurs de la persécution. Non content de persécuter par le glaive, il persécuta par la plume. Il écrivit deux livres, non pas contre les chrétiens, mais aux chrétiens mêmes, pour ne pas avoir l'air de les attaquer, mais de leur donner de salutaires conseils. Il voulait faire tout ensemble et le bourreau et le philanthrope. Il intitula son ouvrage *Philaléthès*, c'est-à-dire, l'ami de la vérité ; comme Celse, réfuté par Origène, avait intitulé le sien *Discours de vérité*. Il s'efforçait de montrer de la contradiction dans les Écritures saintes, et en paraissait si bien instruit, qu'il semblait avoir été chrétien. Il attaquait principalement saint Pierre et saint Paul, qu'il accusait d'imposture, les reconnaissant toutefois pour des pécheurs grossiers et ignorants ; sans considérer combien il était impossible que des ignorants fussent d'habiles trompeurs. Du reste, il disait peu de chose de son propre fonds. La plupart de ses idées et de ses expressions, il les avait pillées dans Celse et quelques autres. Une seule chose lui appartenait. Ne pouvant nier, non plus que Celse, les miracles de Jésus-Christ et des apôtres, il leur opposa les prodiges d'Apollonius de Tyane, dont il n'alléguait d'autre garant que l'in-

<sup>1</sup> Lact., *Instit.*, l. 5, c. 2.



sipide roman de Philostrate, composé un siècle après la mort du personnage, et rempli de contes puérils. En un mot, il opposait des prodiges sans témoin et sans résultat, à des miracles que les ennemis mêmes ne trouvaient aucun moyen de contester; à des miracles dont les témoins oculaires se sont laissé égorger en preuve de leur témoignage; à des miracles qui, malgré les philosophes et les empereurs, ont changé l'univers. C'est la substance des réflexions que firent à ce sujet deux contemporains d'Hiérocès, Lactance et Eusèbe. A tous les sophismes, ils opposent plus ou moins formellement ce fait unique dans l'histoire humaine, ce miracle qui renferme tous les miracles : Le Christ est un Juif crucifié et l'univers est chrétien <sup>1</sup>.

Un incident vint seconder les vœux des deux philosophes, et étendre la persécution de la Bithynie aux autres provinces. A Séleucie, sur l'Oronte, non loin d'Antioche, cinq cents soldats travaillaient à creuser le port, qui n'avait point assez de profondeur. On les traitait un peu plus mal que des forçats. Poussés à bout, ils forcèrent leur commandant à se déclarer empereur. Il résista d'abord; mais quand ils l'eurent menacé de le tuer, il consentit à prendre la pourpre, et marcha avec eux sur Antioche, qu'il surprit à l'improviste. Le lendemain, les habitants de la ville, revenus de leur surprise, attaquèrent cet empereur d'un jour, et le tuèrent avec toute sa troupe. Dioclétien leur devait des remerciements. Pour toute récompense, il fit couper la tête aux principaux habitants d'Antioche et de Séleucie <sup>2</sup>. Cette atroce cruauté rendit son nom si odieux dans toute la Syrie, que, quatre-vingt-dix ans après, on ne pouvait encore l'y entendre prononcer sans horreur. C'est ce que nous apprend le païen Libanius, dont le grand-père périt dans ce massacre impérial.

Ce mouvement, ainsi qu'un autre pareil à Mélitine en Arménie, fut l'occasion d'un nouvel édit contre les Chrétiens, portant que tous ceux qui gouvernaient les églises fussent mis aux fers; en sorte que c'était un spectacle pitoyable. On voyait partout les prisons remplies, non plus d'homicides et de scélérats, mais d'évêques, de prêtres, de diacres, de lecteurs et d'exorcistes; il n'y restait plus de place pour les malfaiteurs. Bientôt il vint d'autres lettres, portant que les prisonniers qui sacrifieraient seraient mis en liberté, et que ceux qui persévéraient seraient tourmentés en toutes manières. Ce qui produisit une multitude innombrable de martyrs dans chaque province; principalement en Afrique, en Mauritanie, en Thébàide et en Égypte,

<sup>1</sup> Euseb. *in Hierocl.* Lact., *Instit.*, l. 7. — <sup>2</sup> Ce fait, qui caractérise l'âme de Dioclétien, Gibbon le passe sous silence. Ce silence de Gibbon suffit pour user son Histoire.



dont plusieurs passèrent d'une ville et d'une province à l'autre. Un d'eux, nommé Donat, à qui Lactance adresse son écrit, *De la mort des persécuteurs*, fut tourmenté jusqu'à neuf fois par différents juges : par Flaccus, préfet de Bithynie ; par Hiéroclès, un de ceux qui avaient conseillé la persécution ; et enfin par Priscillien, son successeur.

Le premier qui souffrit le martyre, en Palestine, fut Procope. Il était né à Jérusalem, mais demeurait à Scythopolis, où il faisait trois fonctions dans l'église : de lecteur, d'interprète et d'exorciste. Les lectures publiques de l'Écriture se faisaient en grec, et il l'expliquait au peuple en syriaque, qui était la langue vulgaire. Envoyé de Scythopolis à Césarée avec quelques autres, il fut arrêté à la porte de la ville, et mené au gouverneur, qui lui ordonna de sacrifier aux dieux. Il répondit qu'il n'en connaissait qu'un, le Créateur de l'univers. On le pressa de sacrifier du moins aux quatre empereurs. Il répondit par un vers d'Homère, qu'il n'est pas bon d'avoir plusieurs maîtres, et qu'il n'en fallait qu'un seul. On lui coupa la tête <sup>1</sup>.

Plus tard, dans la même ville, la plupart des évêques du pays souffrirent avec courage de grands tourments ; mais d'autres cédèrent lâchement à la première attaque. Parmi le reste, chacun souffrit des tortures différentes. L'un était déchiré par des coups de fouet, l'autre par des ongles de fer, un autre accablé de chaînes, au point que plusieurs avaient les mains disloquées. A celui-ci, on tenait les mains, en l'approchant de l'autel des idoles, et on lui jetait dedans du sacrifice profane, puis on le renvoyait comme s'il avait sacrifié. Celui-là, qui n'avait pas touché l'enceins du bout des doigts, mais que l'on disait avoir sacrifié, s'en allait sans rien dire. Un autre, emporté demi-mort, était jeté comme s'il avait déjà rendu l'âme ; on le relâchait et le comptait entre ceux qui avaient sacrifié. Un autre criait et protestait qu'il n'obéirait pas ; mais on le frappait au visage, plusieurs mains lui fermaient la bouche, et on le repoussait de force, quoiqu'il n'eût pas sacrifié. Les païens comptaient pour beaucoup de paraître réussir dans leur dessein. Deux seuls d'entre tous ceux-là reçurent la couronne du martyre, Alphée et Zachée, dont le dernier était diacre de l'église de Gadare. Après avoir été fouettés, déchirés et tourmentés en plusieurs manières, ils eurent enfin la tête tranchée <sup>2</sup>.

Un étranger venait d'arriver à Antioche, dans le temps qu'on abattait les églises. Déjà plusieurs chrétiens étaient tombés ; d'autres, hommes, femmes, enfants, s'approchaient des idoles. L'étranger ne put supporter ce spectacle. Il s'avança et leur fit des reproches à

<sup>1</sup> Euseb., *De marty. Palestin.* Ruinart. — <sup>2</sup> *Apud Euseb. et Evode Assemani, Act. mart. Orient.*, t. 2, p. 177.



haute voix. Aussitôt on l'arrêta. Il s'appelait Romain, et était diacre de l'église de Césarée en Palestine. Le juge Asclépiade le fit tourmenter cruellement ; mais il ne laissait pas, au milieu des tourments, de montrer la vanité de l'idolâtrie et l'excellence du christianisme. Enfin, il proposa au juge d'interroger un petit enfant pour voir ce qu'il en dirait.

On en prit un d'environ sept ans, nommé Barulas ou Barallah, c'est-à-dire enfant de Dieu. Romain lui demanda lequel il valait mieux adorer, Jésus-Christ, et par lui le Père, ou la multitude des dieux. L'enfant répondit : Il n'y a qu'un Dieu, et Jésus-Christ est vrai Dieu. Le juge fit approcher la mère, en présence de laquelle il le fit fouetter si cruellement, que le sang coulait de tous côtés. Tous les assistants et les bourreaux mêmes ne pouvaient retenir leurs larmes : la mère l'encourageait, et le reprit comme d'une faiblesse, de ce qu'il avait demandé à boire. L'enfant fut mis en prison, et on recommença à tourmenter Romain, qui fut enfin condamné au feu, et l'enfant à perdre la tête. La mère le porta entre ses bras jusqu'au lieu du supplice, et le donna au bourreau sans pleurer ; seulement elle le baisa et se recommanda à ses prières. Elle étendit son manteau pour recevoir son sang et sa tête, qu'elle emporta dans son sein.

Cependant on amena Romain au même endroit ; on l'attacha au pieu et on l'entoura de bois qu'on allait allumer. On attendait seulement l'ordre de Dioclétien, qui était présent à Antioche. Il y avait des Juifs qui disaient : Chez nous, les trois enfants furent sauvés de la fournaise ; mais ceux-ci brûlent. Aussitôt le ciel se couvrit, et il vint une si grande pluie, qu'on ne put pas même allumer le feu. Le martyr s'écriait : Où donc est ce feu ? L'empereur le fit délivrer ; mais le juge le condamna à avoir la langue coupée. Un médecin, nommé Ariston, qui, par faiblesse, avait renié la foi, se trouva présent. Comme il avait sur lui les instruments nécessaires pour cette opération, on le contraignit malgré lui à couper la langue du martyr ; mais il la garda comme une relique précieuse. Le martyr fut envoyé en prison. En entrant, le geôlier lui demanda son nom. Il le dit, et parla encore depuis à toute occasion, prononçant mieux qu'il ne faisait avant qu'on lui eût coupé la langue, car naturellement il bégayait. Le juge et l'empereur l'ayant appris, ils soupçonnèrent le médecin, comme chrétien, de l'avoir épargné. On le fit venir ; il montra la langue qu'il avait gardée et dit : Qu'on fasse venir un homme qui ne soit point assisté de Dieu, qu'on lui coupe autant de sa langue ; s'il peut vivre après, accusez-moi d'artifice. On prit un condamné, on lui en coupa autant, et aussitôt il mourut. Cependant Romain était aux fers, où il demeura longtemps, les deux pieds étendus jusqu'au cinquième



trou. Enfin, la fête de la vingtième année du règne de Dioclétien étant proche, comme on délivrait tous les prisonniers, on le laissa seul en prison, et on l'y étrangla sans le tirer de ses entraves. C'était le 17 novembre, le même jour que les saints Alphée et Zachée endurèrent le martyre à Césarée.

A Tyr, plusieurs martyrs, après avoir souffert d'innombrables coups de fouet avec une admirable constance, furent exposés à des léopards, des ours et des sangliers que l'on excitait par le fer et le feu. Ces bêtes venaient avec des cris terribles ; les martyrs les attendaient sans bouger ; mais elles n'osaient en approcher, et se retournaient contre les païens qui les excitaient. Il n'y avait que les martyrs qu'elles épargnaient, quoiqu'ils fussent nus et qu'ils remuassent les mains pour les attirer ; car on leur commandait de le faire. Quelquefois les bêtes s'élançaient contre eux ; mais il semblait qu'une force divine les repoussât en arrière. Une première bête n'ayant rien fait, on en faisait venir une seconde et une troisième contre le même martyr. Un d'eux, qui n'avait pas vingt ans, se tenait debout, les mains étendues en forme de croix, et priaient tranquillement, sans faire aucun mouvement, au milieu de ces bêtes qui semblaient l'aller dévorer, et qui, par une vertu secrète, retournaient en arrière. Cinq autres, qui étaient Égyptiens, furent exposés à un taureau furieux : il jetait en l'air, avec ses cornes, les païens qui s'approchaient de lui, et les laissait demi-morts ; mais, venant en furie contre les martyrs, il ne pouvait s'approcher d'eux et retournait en arrière, trépignant des pieds et donnant des cornes de côté et d'autre. On leur présenta encore d'autres bêtes, et enfin on leur coupa la tête à tous et on les jeta dans la mer. Eusèbe, depuis évêque de Césarée, raconte ces faits pour les avoir vus de ses yeux <sup>1</sup>.

En Égypte, une infinité d'hommes, de femmes et d'enfants moururent de diverses manières ; et, toutefois, les païens mêmes en sauvèrent plusieurs, cachant ceux qui avaient recours à eux, et s'exposant à la perte de leurs biens et à la prison, plutôt que de les trahir. Saint Athanase disait depuis l'avoir appris de ses pères. Quant aux martyrs, les uns, après avoir souffert les dents de fer, les fouets et les autres tortures, furent brûlés, les autres noyés dans la mer ; d'autres eurent la tête tranchée, d'autres moururent dans les tourments, d'autres moururent de faim ; d'autres furent crucifiés, les uns à l'ordinaire, comme les malfaiteurs, les autres cloués la tête en bas ; et on les gardait jusqu'à ce qu'ils mourussent de faim sur leurs poteaux. En Thébaïde, on exerça des cruautés incroyables. Au lieu d'ongles

<sup>1</sup> Euseb., l. 8. c. 2.



de fer, on se servait de morceaux de pots cassés pour déchirer les martyrs par tout le corps, jusqu'à ce qu'ils expirassent. On attachait des femmes par un pied et on les élevait ainsi en l'air avec des machines, en sorte qu'elles demeuraient pendues la tête en bas, entièrement nues, présentant un spectacle également honteux et cruel. Il y avait des hommes qu'on liait par les jambes à de grosses branches de deux arbres, que l'on avait approchées avec des machines, puis on les lâchait pour reprendre leur situation naturelle, et, en se redressant, elles démembraient les martyrs.

Ces cruautés ne durèrent pas peu de temps, mais pendant des années entières ; on en faisait mourir par jour tantôt dix, tantôt vingt, tantôt trente, tantôt soixante, tantôt cent, avec leurs femmes et leurs enfants tout petits. Eusèbe dit avoir appris sur les lieux qu'en un jour on avait coupé tant de têtes, que le fer en était émoussé et se cassait même quelquefois, et que les bourreaux étaient si las de tuer, qu'ils se relayaient les uns les autres. Il dit avoir vu lui-même, sitôt que des Chrétiens étaient condamnés, d'autres accourir de toutes parts autour du tribunal, en se confessant Chrétiens, et recevoir leur condamnation de mort avec joie, en riant et en chantant des cantiques d'actions de grâces jusqu'au dernier soupir. Il y en avait parmi eux de distingués par leur naissance, par leur réputation, par la science et la philosophie <sup>1</sup>.

Tel était Philorome, qui exerçait une charge considérable à Alexandrie, celle de tribun militaire, et qui, tous les jours, rendait la justice entouré de gardes, suivant l'usage des magistrats romains. Tel était aussi Philéas, évêque de Thmoûis. Il s'était acquitté dignement des charges publiques de son pays, et était célèbre pour la philosophie. Ces deux saints étaient sollicités par une infinité de personnes, parents et amis, par les magistrats, par le juge même, de s'épargner et d'avoir pitié de leurs femmes et de leurs enfants ; mais ils demeurèrent fermes et eurent tous deux la tête coupée. Quelque temps auparavant, Philéas, étant à Alexandrie, avait écrit à son peuple de Thmoûis une lettre où il disait, en parlant des martyrs :

« Qui pourrait faire le dénombrement des exemples de vertu qu'ils ont donnés ? Car, comme il était permis, à qui voulait, de les maltraiter, on se servait de tout pour les frapper : de gros bâtons, de baguettes, de fouets, de lanières et de cordes. On liait à quelques-uns les mains derrière le dos, puis on les attachait au poteau et on les étendait avec des machines ; ensuite on leur déchirait, avec les ongles de fer, non-seulement les côtés, comme aux meurtriers, mais le

<sup>1</sup> Euseb., l. 8, c. 8. Athanas., *Ad Solit.*



ventre, les jambes et les joues. D'autres étaient pendus par une main dans la galerie, souffrant une douleur excessive par l'extension des jointures. D'autres étaient liés à des colonnes, contre le visage, sans que leurs pieds portassent à terre, afin que le poids du corps tirât leurs liens. Ils demeuraient en cet état, non-seulement tandis que le gouverneur leur parlait, mais presque tout le jour; car il passait à d'autres, il laissait des officiers pour observer les premiers et pour voir s'il n'y en aurait pas quelqu'un qui cédât à la force des tourments. Il ordonnait de serrer les liens sans miséricorde, et, quand ils seraient près de rendre l'âme, les détacher et les traîner par terre; car ils ne nous comptaient pour rien, non plus que si nous n'étions pas.

« Il y en avait qu'après les tourments on mettait aux entraves, étendus au quatrième trou, en sorte qu'ils étaient contraints à demeurer couchés sur le dos, ne pouvant plus se soutenir. D'autres, jetés sur le pavé, faisaient plus de pitié à voir que dans l'action de la torture, à cause de la multitude des plaies dont ils étaient couverts. Les uns sont morts dans les tourments mêmes; d'autres, étant mis en prison à demi morts, ont fini peu de jours après par les douleurs; les autres, ayant été pansés, sont encore devenus plus courageux par le temps et par le séjour de la prison. De sorte que, quand on leur a donné le choix de demeurer libres en s'approchant des sacrifices profanes, ou d'être condamnés à mort, ils ont choisi la mort sans hésiter, car ils savaient ce qui est marqué dans les divines Écritures : Celui qui sacrifie à des dieux étrangers sera exterminé, et encore : Tu n'auras point d'autres dieux que moi. » C'est ainsi que, peu avant sa mort, et du fond de sa prison, le martyr Philéas écrivait à son troupeau.

Ce que Philéas disait dans sa lettre, il le confirma par son exemple. Traduit au tribunal de Culcien, gouverneur d'Alexandrie, il confessa Jésus-Christ avec la plus généreuse constance. Sa femme et ses enfants étaient là, qui cherchaient à l'attendrir; les avocats, parmi lesquels son frère, se joignaient à sa femme et à ses enfants; le gouverneur se joignit aux avocats, le pressant d'offrir du moins un sacrifice sanglant au seul Dieu qu'il reconnaissait. Philéas fut inébranlable, et répondit que les sacrifices que Dieu demandait étaient la pureté du cœur et des sens et la vérité dans les paroles. Quant à sa femme et à ses enfants, il dit que ce n'étaient pas seulement les chrétiens qui agissaient comme lui, et cita l'exemple de Socrate, que la présence de sa femme et de ses enfants, au moment qu'on le conduisait à la mort, ne fit point revenir. Culcien demanda : Jésus-Christ était-il Dieu? Oui, répondit Philéas. Comment, reprit Cul-



cien, t'es-tu persuadé qu'il était Dieu ? — C'est qu'il a fait voir les aveugles et entendre les sourds ; il a purifié les lépreux, ressuscité des morts, rendu la parole à des muets, guéri grand nombre de malades et fait plusieurs autres miracles. Culcien insista : Un crucifié est-il Dieu ? Philéas répondit : Il a été crucifié pour notre salut : il savait qu'il devait l'être et souffrir des affronts, et il s'est livré à toutes ces souffrances pour nous. Car tout cela avait été prédit de lui par les saintes Écritures, que les Juifs croient comprendre et ne comprennent pas. Vienne qui voudra, voir s'il n'en est pas ainsi. L'interrogatoire s'étant prolongé, les avocats voulurent faire croire que Philéas demandait un délai, et se jetèrent à ses pieds, avec tous les officiers et tous ses parents, qui étaient des plus illustres, le priant d'avoir égard à sa femme et de prendre soin de ses enfants. Il demeura ferme comme un rocher battu par la tempête, disant qu'il devait tenir pour ses parents les saints martyrs et les apôtres.

Philorome, ce tribun militaire dont nous avons déjà parlé, se trouvait présent. Voyant la fermeté de Philéas, il s'écria : Pourquoi faites-vous de vains efforts contre la constance de cet homme ? pourquoi voulez-vous le rendre infidèle à Dieu ? Ne voyez-vous pas qu'il ne vous voit ni ne vous entend, et qu'il est tout occupé de la gloire céleste ? Ces paroles tournèrent la colère de tout le monde contre Philorome : ils demandèrent qu'il fût condamné comme Philéas, par le même jugement. Le juge y consentit volontiers, et ordonna que tous deux eussent la tête tranchée. Comme on les menait au lieu ordinaire de l'exécution, le frère de Philéas, qui était un des avocats, se mit à crier : Philéas demande abolition. Culcien le rappela et lui dit : As-tu appelé ? Je n'ai point appelé, répondit Philéas. Dieu m'en garde ! ne faites point attention à ce malheureux ; pour moi, je rends de grandes actions de grâces aux empereurs et à vous, d'être devenu cohéritier de Jésus-Christ. Quand ils furent arrivés au lieu de l'exécution, Philéas étendit les mains vers l'orient, et dit à haute voix : Mes chers enfants, vous qui cherchez Dieu, veillez sur vos cœurs ; car l'ennemi, comme un lion rugissant, cherche à vous abattre : nous n'avons pas encore souffert ; nous commençons à souffrir et à être disciples de Jésus-Christ. Mes chers enfants, attachez-vous à ses préceptes. Invoquons celui qui est sans tache, incompréhensible, assis sur les chérubins, auteur de toutes choses, le commencement et la fin : à lui la gloire dans les siècles des siècles, amen ! Quand il eut ainsi parlé, les bourreaux leur coupèrent la tête à tous deux <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Ruinart et Eusèbe.



Il y eut à Alexandrie plusieurs martyrs à qui on coupa le nez, les oreilles et les mains, puis on mettait en pièces le reste du corps. A Antioche, on en grilla plusieurs pour les faire souffrir longtemps ; d'autres aimèrent mieux laisser brûler leur main droite, que de toucher aux sacrifices profanes ; d'autres, fuyant la tentation avant que de tomber entre les mains des persécuteurs, se précipitèrent du haut des toits. Ce qui, comme l'observe saint Augustin, doit être attribué à une inspiration particulière du Saint-Esprit, sans être tiré à conséquence <sup>1</sup>. Il y eut deux sœurs vierges, à Antioche même, d'une noblesse, d'une beauté, d'une piété singulières, que les persécuteurs firent jeter dans la mer. Dans la même ville, on compte encore pour martyrs Basilisse, Antoine, prêtre, Anastase et plusieurs autres ecclésiastiques ; Marcionille, un enfant nommé Celse, sept frères et plusieurs autres. Dans la haute Syrie, Sergius et Bacchus, depuis très-illustres par leurs miracles.

En Mésopotamie, plusieurs furent pendus par les pieds, et étouffés par un petit feu allumé au-dessous. En Arabie, on les tuait à coups de cognée. En Cappadoce, on leur brisait les jambes. Dans le Pont, on leur enfonçait sous les ongles des roseaux pointus ; à d'autres on répandait du plomb fondu sur le dos, et on leur faisait souffrir des tourments si infâmes, qu'il n'est pas même possible de les exprimer. Les juges s'étudiaient à trouver des inventions nouvelles de supplices, comme s'ils eussent combattu pour gagner un prix. En Phrygie, il se trouva une petite ville dont le gouverneur, le trésorier, tous les officiers et tout le peuple confessèrent qu'ils étaient chrétiens, et refusèrent d'obéir à ceux qui voulaient les faire idolâtrer. On envoya des gens de guerre, qui entourèrent la ville, y mirent le feu et la brûlèrent avec les hommes, les femmes et les enfants qui invoquaient Jésus-Christ Dieu souverain. Celui de cette ville qui se signala le plus, fut un officier romain, nommé Adaucus, d'une noblesse considérable en Italie, qui avait passé par toutes les charges, même par celle de catholique, ou trésorier général <sup>2</sup>.

Un martyr non moins illustre et encore plus étonnant, fut Théodote d'Ancyre en Galatie. Sa vie et sa mort ont été décrites par un témoin oculaire. Enfant, il avait été élevé par une pieuse vierge nommée Técuse. Devenu grand, il se maria, prit une hôtellerie et se mit à vendre du vin. L'état de cabaretier ne l'empêcha point de pratiquer toutes les vertus. A la fleur de l'âge, il méprisait tous les biens du monde. Le jeûne, la prière et l'aumône faisaient ses délices. Non-seulement il soulageait les pauvres dans leurs besoins, mais il portait

<sup>1</sup> Aug., *De civ.*, l. 1, c. 26. — <sup>2</sup> Ruinart.



encore les pécheurs à la pénitence : il persuadait la continence aux impudiques, la tempérance aux ivrognes, la charité aux avarés. Par ses exhortations il gagna à l'Église un grand nombre de païens et de Juifs. Son cabaret fut comme la demeure d'un évêque. Parmi ceux qu'il convertit, il y eut plusieurs martyrs. Il guérit même des malades incurables, par l'imposition des mains. Tel était le cabaretier Théodote, quand la dernière persécution éclata.

La Galatie eut pour gouverneur un nommé Théotecne, homme violent et cruel, qui avait promis à l'empereur d'y exterminer le christianisme. C'était un apostat. Le seul bruit de son arrivée répandit la terreur. Un grand nombre de fidèles s'enfuirent dans les montagnes et les déserts. Des courriers le précédaient coup sur coup, chargés de menaces plus terribles les unes que les autres, et enfin des édits qui ordonnaient la démolition des églises et le reste de la persécution. Parmi les païens, ce n'étaient que festins et réjouissances. Ils couraient aux maisons des chrétiens, enlevaient tout ce qui se rencontrait, sans que personne osât faire la moindre résistance. Si quelqu'un avait la hardiesse de leur résister seulement d'une parole, il était aussitôt accusé de désordre et de sédition. Aucun chrétien ne paraissait plus en public : les principaux, dépouillés de leurs biens, étaient jetés en prison et chargés de fers ; les femmes de condition étaient traînées dans les rues par des hommes insolents ; la plupart se retiraient dans les déserts, où ils se cachaient dans des cavernes, réduits à vivre d'herbes et de racines. Étant accoutumés à une vie plus commode, ils succombaient à cette misère ; les uns mouraient de faim, les autres revenaient se faire prendre.

Théodote assistait les confesseurs prisonniers, et enterrait les corps des martyrs, quoique cela fût défendu sous peine de mort. C'était encore lui qui fournissait du pain et du vin pour le saint sacrifice ; car on ne pouvait en acheter parce que le gouverneur avait fait offrir aux idoles tous les vivres qu'on trouvait en public. Mais Théodote avait fait ses provisions, et son métier lui donnait occasion de donner à manger et même de loger plusieurs personnes, en sorte que son hôtellerie devint l'église où on célébrait les mystères, l'hospice des étrangers et le refuge de tous les chrétiens. Les persécuteurs ne soupçonnaient pas tant de vertu dans un cabaret.

Victor, un de ses amis, fut arrêté vers le même temps. Les prêtres de Diane l'accusaient d'avoir dit qu'Apollon avait corrompu sa propre sœur, et que c'était une honte pour les Grecs d'avoir un pareil dieu. Des païens le pressaient d'obéir au gouverneur, lui promettant d'un côté des richesses, des honneurs et l'amitié des empereurs ; tandis que, s'il était opiniâtre, il devait s'attendre à de cruels



supplices et à la mort la plus douloureuse. Ses biens seraient confisqués, toute sa famille périrait, son corps même serait dévoré par les chiens. Théodote, instruit du danger que courait son ami, pénétra de nuit dans sa prison, et l'exhorta vivement à mépriser toutes les promesses et les menaces des impies. Qu'ont valu à Judas les trente pièces d'argent qu'il reçut des Juifs ? rien, si ce n'est une corde pour se pendre. Victor, fortifié par cette exhortation, se sentit animé d'un nouveau courage, et il souffrit patiemment les supplices tant qu'il se souvint des instructions de Théodote. Déjà il touchait au bout de sa carrière ; mais sa fermeté l'abandonna tout à coup. Il demanda du temps pour délibérer : on le reconduisit en prison, où il mourut de ses plaies, sans s'être expliqué autrement ; de manière qu'il laissa tout le monde en doute sur son sort.

Il y avait, à quarante milles environ d'Ancyre, un bourg nommé Malos. Théodote, par une disposition particulière de la Providence, y arriva au moment où l'on allait jeter dans la rivière d'Halys les restes du martyr Valens, qui, après diverses tortures, avait été condamné à être brûlé vif. Il emporta ses reliques. A quelque distance du bourg, il rencontra plusieurs personnes qui lui rendirent grâces, comme au bienfaiteur commun de tous les affligés. C'étaient des chrétiens que leurs propres parents avaient livrés aux persécuteurs, pour avoir renversé un autel de Diane, et auxquels le saint avait fait recouvrer la liberté avec beaucoup de peines et de dépenses. Charmé de les voir, il les pria de manger avec lui, pour continuer ensuite leur voyage ; et ils s'assirent ensemble sur l'herbe, près d'une caverne, au bord du fleuve, en un lieu orné de toutes sortes de fleurs et environné de beaux arbres, d'où les cigales, les rossignols et d'autres oiseaux faisaient entendre leurs concerts au lever du soleil. Théodote envoya au bourg inviter le prêtre de venir manger avec eux et leur faire les prières ordinaires des voyageurs ; car, autant qu'il pouvait, il ne mangeait point sans la bénédiction du prêtre. Ceux qui étaient envoyés trouvèrent le prêtre qui sortait de l'église, après la prière de l'heure de sexte. Des chiens s'étant mis à les harceler, il courut à leur aide, leur demanda s'ils étaient chrétiens, et les pria d'entrer chez lui. Puis il ajouta en souriant : Cela m'étonne ! Cette nuit, j'ai vu en songe deux hommes qui vous ressemblaient, et qui m'ont dit qu'ils apportaient un trésor à ce pays. Remettez-moi donc ce trésor ! Il est vrai, dirent-ils, nous avons un trésor incomparable, qui est Théodote, homme d'une piété singulière, que vous pourrez voir si vous voulez. Mais, mon père, montrez-nous le prêtre de ce bourg. C'est moi-même, dit Fronton ; car il se nommait ainsi. Mais il vaut mieux l'amener ici ; car il ne convient pas de



demeurer dans le bois, en un lieu où il y a des chrétiens. Il alla donc trouver le saint, lui donna le baiser, ainsi qu'aux frères, et les pria de venir tous ensemble dans sa maison. Théodote s'en excusa, parce qu'il était pressé de s'en retourner à Ancyre, pour secourir les chrétiens. Quand ils eurent mangé, Théodote dit au prêtre en souriant : Ce lieu me paraît bien propre à mettre des reliques. Le prêtre dit : Il faut en avoir avant que de songer à bâtir. C'est mon affaire, répondit Théodote, ou plutôt celle de Dieu, de vous fournir des reliques : vous, mon père, ayez soin seulement de bâtir l'église, et n'y perdez point de temps ; les reliques viendront bientôt. En disant cela, il tira son anneau de son doigt et le donna au prêtre, en prenant Dieu à témoin de sa promesse. Puis il vint à la ville, où tout était renversé par la persécution, comme en un tremblement de terre.

Il y avait sept vierges qui, dès leur première jeunesse, avaient pratiqué la vie ascétique, et estimaient sur toutes choses la continence et la crainte de Dieu. Le gouverneur, les voyant inébranlables dans les tourments, les avait livrées à de jeunes libertins pour les outrager au mépris de la religion. Elles levaient les mains et les yeux au ciel, invoquant Jésus-Christ, protecteur de la pureté. Le plus impudent de la bande ayant tiré à part Técuse, la plus âgée de toutes, elle lui prit les pieds en pleurant et lui dit : Mon fils, que cherchez-vous avec des personnes consumées, comme vous voyez, de vieillesse, de jeûnes, de maladies et de tourments ? J'ai plus de soixantedix ans, et les autres sont du même âge. Il vous serait bien honteux de vous approcher d'un corps qui, pour ainsi dire, est déjà cadavre, et que vous verrez bientôt déchirer par les chiens et les oiseaux ; car le gouverneur a défendu qu'on nous donne la sépulture. En disant ces paroles, elle ôtait son voile pour lui montrer ses cheveux blancs, et ajoutait : Vous avez peut-être une mère de cet âge ; qu'elle devienne notre avocate auprès de vous ! Malheureuses que nous sommes, laissez-nous nos larmes, et prenez pour vous l'espérance de la récompense que vous recevrez de Jésus-Christ. A ce discours, les jeunes gens oublièrent leur folie impure ; ils pleurèrent eux-mêmes de compassion et se retirèrent.

Théoteene, ayant appris qu'elles avaient conservé leur pureté, se servit d'un autre moyen pour vaincre leur constance : c'était de les faire prêtresses de Diane et de Minerve. Les païens d'Ancyre avaient coutume d'aller tous les ans laver, dans un étang voisin, les images de leurs déesses. Cette fête se rencontrait alors. Le gouverneur voulut que Técuse et ses compagnes fussent à la tête. Elles furent donc placées toutes les sept dans des chariots découverts, pour être conduites à l'étang et y être lavées de la même manière que les statues



de Minerve et de Diane. Elles étaient debout, toutes nues, pour être plus exposées à l'insolence de la populace. Venaient ensuite les idoles, que suivaient des musiciens avec des flûtes et des cymbales, et des femmes qui dansaient les cheveux épars comme des bacchantes. L'impie Théotecne fermait la marche. Une multitude considérable de peuple était accourue de toutes parts, les uns pour voir le spectacle, la plupart pour voir les souffrances des vierges ; ceux-ci avaient pitié de leur vieillesse, quelques-uns admiraient leur constance ; ceux-là louaient leur modestie, mais tous, en voyant leurs plaies, versaient des larmes.

Cependant Théodote priait pour les vierges exposées, craignant la faiblesse du sexe. Il s'était enfermé dans une petite maison appartenant à un pauvre homme, nommé Théocharis, près de l'église des Patriarches, avec Polychronius, neveu de la vierge Técuse, et quelques autres chrétiens. Ils étaient demeurés prosternés en oraison, depuis le grand matin jusqu'à l'heure de sexte, quand la femme de Théocharis leur vint dire que les vierges avaient été noyées dans l'étang. Alors Théodote, se levant de dessus le pavé, mais encore à genoux, étendit les mains au ciel, fondant en larmes, et dit : Seigneur, je vous rends grâces de n'avoir pas voulu que mes pleurs fussent inutiles. Puis il demanda à la femme les détails de ce qui s'était passé. Elle, qui avait été présente à tout avec quelques autres, dit : Toutes les promesses du gouverneur ont été inutiles ; les prêtresses de Diane et de Minerve, qui présentaient aux vierges la couronne et l'habit blanc, pour marques du sacerdoce, ont été de même repoussées avec mépris ; enfin, le gouverneur a commandé qu'on leur attachât des pierres au cou, qu'on les mit dans de petites barques et qu'on les portât au plus profond de l'étang. Elles y ont donc été noyées environ à deux cents pieds du bord.

Théodote demeura au même lieu, consultant avec Polychronius et Théocharis, comment ils pourraient tirer les corps de l'étang. Sur le soir, un jeune homme nommé Glycérius, qui était aussi chrétien, vint leur dire que le gouverneur avait mis des soldats près de l'étang pour garder les corps. Théodote en fut très-affligé : l'entreprise n'était point aisée, et à cause des soldats, et à cause de la grosseur énorme des pierres. Il quitta les autres pour aller à l'église des Patriarches ; mais les païens en avaient muré la porte. Il se prosterna donc en dehors, près de la conque où était l'autel, et y demeura quelque temps en prière. De là, il se rendit à l'église des Pères, qu'il trouva également murée ; il y pria de même. Ayant entendu derrière lui un grand bruit, il crut qu'on le poursuivait et revint chez Théocharis, où il s'endormit. Alors la vierge Técuse lui apparut et



lui dit : Tu dors, mon fils Théodote, sans te soucier de nous ! Ne te souviens-tu pas des instructions que je t'ai données en ta jeunesse pour te conduire à la vertu contre l'attente de tes parents ? Tu m'honorais comme ta mère, et tu m'oublies après ma mort ! Ne laisse pas mon corps en proie aux poissons. Un grand combat t'attend dans deux jours : lève-toi, va à l'étang ; mais garde-toi d'un traître.

Il se leva, raconta sa vision aux frères, qui tous se mirent en prières avec lui, pour demander à Dieu les moyens d'enlever les corps. Le jour étant venu, ils envoyèrent Glycérius et Théocharis reconnaître plus exactement la garde, espérant que les soldats s'étaient retirés à cause de la fête de Diane ; mais ils étaient demeurés. Les Chrétiens laissèrent donc passer encore ce jour-là. Le soir ils sortirent, étant à jeun, et portant des serpes tranchantes pour couper les cordes qui tenaient les pierres. La nuit était obscure, sans lune et sans étoiles. Au milieu de ces ténèbres, ils arrivèrent au lieu où l'on exécutait les criminels, et où personne n'osait passer après le coucher du soleil. Ce lieu était plein de têtes coupées, fichées sur des pieux, et de restes hideux de corps brûlés. Ils furent saisis d'horreur ; mais ils entendirent une voix qui leur dit : Approche hardiment, Théodote. Épouvantés, ils firent chacun sur son front le signe de la croix, et aussitôt ils virent une croix lumineuse vers l'orient. Remplis de crainte et de joie, ils se mirent à genoux et adorèrent vers ce côté. Ils continuèrent à marcher dans une telle obscurité, qu'ils ne se voyaient pas l'un l'autre. Il tombait une grande pluie, et la boue était telle, qu'à peine ils pouvaient se soutenir. Ils s'arrêtèrent encore à prier : soudain il leur apparut un feu qui leur montrait le chemin, et deux hommes revêtus d'habits éclatants, avec la barbe et les cheveux blancs, qui leur dirent : Courage, Théodote ; le Seigneur Jésus a écrit ton nom entre les martyrs, il a exaucé la prière que tu lui as faite avec larmes pour recouvrer les corps, il nous a envoyés pour te recevoir : c'est nous qu'on appelle les Pères. Tu trouveras sur l'étang saint Sosandre, qui épouvante les gardes ; mais tu ne devais pas amener un traître avec toi.

En effet, le martyr Sosandre apparut aux gardes, armé d'une cuirasse, d'un casque, d'un bouclier et d'une lance, qui jetait le feu de toutes parts ; en même temps la pluie et le vent se déchaînaient avec violence, accompagnés de tonnerres et d'éclairs. Les gardes, épouvantés, s'enfuirent dans les cabanes du voisinage. Le vent était si grand, qu'en chassant l'eau vers les bords, il découvrit le fond où étaient les corps des vierges. Ainsi, Théodote et les siens coupèrent les cordes, tirèrent les corps, les mirent sur des chevaux et les apportèrent à l'église des Patriarches, auprès de laquelle ils les enterrèrent.



rent. Les noms de ces sept vierges étaient : Técuse, Alexandrie, Phaïna, Claudia, Euphrasie, Matrone et Julitte. Les trois premières avaient renoncé à tout pour mener la vie apostolique.

Le lendemain, le bruit s'étant répandu que ces corps avaient été enlevés, toute la ville fut en rumeur. Dès qu'un Chrétien paraissait, on le traînait à la question. Théodote, ayant su qu'on en avait ainsi pris plusieurs, voulait se livrer lui-même ; mais les frères l'en empêchèrent. Polychronius, voulant savoir tout ce qu'il en était, se déguisa en paysan et s'en alla sur la place ; mais il fut pris et mené au gouverneur, où, après avoir été battu, se voyant menacé de mort, il avoua que Théodote avait enlevé les reliques des vierges, et indiqua le lieu où il les avait cachées. Elles en furent tirées et brûlées. Ainsi les Chrétiens reconnurent que c'était le traître dont ils avaient été avertis. On l'apprit à Théodote, qui dès lors dit adieu aux frères, les exhorta à prier pour lui sans relâche, et se prépara au combat. Il pria longtemps avec eux, et demanda à Dieu la fin de la persécution et le repos de l'Église ; il les embrassa avec beaucoup de larmes de part et d'autre, et leur recommanda, quand le pape Fronton viendrait de Malos, avec son anneau, de lui donner ses reliques s'ils pouvaient les dérober. En disant cela, il fit le signe de la croix sur tout son corps et marcha hardiment au lieu du combat.

Il rencontra deux citoyens de ses amis, qui voulurent lui persuader de se sauver pendant qu'il était encore temps ; mais il leur dit : Si vous voulez me faire plaisir, allez plutôt dire aux magistrats : Voici Théodote que les prêtres de Minerve et de Diane accusent avec toute la ville ; il est à la porte. Aussitôt il prit les devants et se présenta de lui-même aux accusateurs. En entrant au tribunal, il regardait en souriant le feu, les chaudières bouillantes, les roues et plusieurs autres instruments de supplices que l'on avait préparés. Le gouverneur lui apprit qu'il n'aurait à souffrir aucune de ces tortures. Il lui offrit, au contraire, son amitié avec la faveur des empereurs. Ils te feront, dit-il, l'honneur de t'écrire et de recevoir tes lettres. Tu seras sacrificateur du puissant Apollon, avec pouvoir sur toute la ville, tu ordonneras les autres sacrificateurs. Tu représenteras aux magistrats les besoins du pays, et tu enverras des députations aux empereurs pour les causes communes. Seulement, renonce à ce Jésus que Pilate a crucifié dans la Judée, et détourne les autres Chrétiens de leur folie. Que si tu désires des richesses, je suis prêt à les répandre sur toi à pleines mains. A ces mots, la multitude poussa des acclamations, félicitant Théodote et le pressant d'accepter ces offres.

Le saint répondit au gouverneur : Avant tout, je demande à mon



Seigneur Jésus-Christ, que vous avez traité de pur homme, la grâce de réfuter votre erreur touchant les dieux, et ensuite d'exposer brièvement ses miracles et son incarnation. Pour ce que vos dieux ont fait, il est honteux de le dire ; je le dirai néanmoins à votre honte. Celui que vous appelez le plus grand de vos dieux, Jupiter, peu content de ses adultères, corrompait les jeunes gens. Votre poète Orphée dit qu'il tua son propre père Saturne, qu'il eut pour femme sa propre mère Rhéa, qui le rendit père de Proserpine, avec laquelle il commit un autre inceste. Apollon en fit autant à sa sœur Diane, à Délos, devant l'autel. Mars en usa de même avec Vénus, Vulcain avec Minerve, frères avec sœurs. Vos lois punissent ces actions dans les hommes, et vous vous en glorifiez dans vos dieux ! car vos poètes les racontent avec enthousiasme. Quant à Notre-Seigneur Jésus-Christ, les prophètes avaient prédit fort au long, dans un langage clair et chaste, son incarnation, ses miracles, ses souffrances, sa mort, sa résurrection. Les sages mêmes de la Perse, les mages, en sont témoins. Instruits par le mouvement des étoiles, ils connurent sa naissance selon la chair, et les premiers l'ayant reconnu Dieu, ils lui offrirent les premiers leurs dons comme à Dieu. Il fit, en effet, des prodiges sans nombre, changea l'eau en vin, rassasia cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons, guérit les malades, rendit la vue à des aveugles-nés, ressuscita des morts enterrés depuis quatre jours, et tout cela par une parole. Enfin, qui pourrait énumérer tous ces miracles, qui démontrent qu'il est Dieu et non pas un pur homme ?

A ce discours, la multitude des idolâtres entra en fureur ; les sacrificateurs déchiraient leurs habits et leurs couronnes ; le peuple criait pour exciter le gouverneur. Il fit donc attacher Théodote au chevalet ; et plusieurs bourreaux, l'un après l'autre, le déchirèrent longtemps avec les ongles de fer. On jeta du vinaigre sur ses plaies, et on y mit le feu. Le martyr, sentant l'odeur de sa chair brûlée, détournait un peu le visage, et le gouverneur crut qu'il commençait à céder aux tourments. Non, dit Théodote, mais fais-toi mieux obéir : tes ministres se relâchent. Invente de nouveaux tourments pour m'éprouver, ou plutôt reconnais le courage que me donne Jésus-Christ, et qui fait que je te méprise comme un vil esclave, aussi bien que tes impies empereurs. Le gouverneur lui fit battre les mâchoires avec des pierres pour lui casser les dents. Le martyr dit : Quand tu me ferais couper la langue, Dieu exauce les Chrétiens sans qu'ils parlent. Les bourreaux étant fatigués, le gouverneur l'envoya en prison ; mais, en passant sur la place, il montrait à tout le monde son corps déchiré, comme une preuve de la puissance de Jésus-



Christ, Dieu de l'univers, et de la force qu'il donne aux siens, de quelque condition qu'ils soient, sans distinction de personnes.

Aubout de cinq jours, le gouverneur se fit amener Théodote ; et, après avoir fait rouvrir ses plaies comme si on l'eût déchiré de nouveau, et l'avoir mis sur des tessons brûlants qui lui firent une extrême douleur, le voyant invincible, il le condamna à perdre la tête, et ordonna que le corps fût brûlé, de peur que les Chrétiens ne l'ensevelissent. Le martyr, étant arrivé au lieu de l'exécution, pria en ces termes : Seigneur Jésus-Christ, créateur du ciel et de la terre, qui ne délaissez point ceux qui espèrent en vous, je vous rends grâces de ce que vous avez daigné me faire citoyen de votre céleste cité et participant de votre royaume ; je vous rends grâces de ce que vous avez daigné me faire vaincre le serpent et lui écraser la tête. Donnez la paix à vos serviteurs, arrêtez en moi la violence des ennemis ; donnez la paix à votre Église, en la délivrant de la tyrannie du diable. Ayant dit Amen, il vit les frères qui pleuraient, et leur dit : Ne pleurez point, mes frères, mais glorifiez Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui m'a fait achever ma course et vaincre l'ennemi : désormais je prierai Dieu pour vous dans le ciel avec confiance. Cela dit, il reçut le coup avec joie. On mit le corps sur un grand bûcher ; mais il parut une si grande lumière, que personne n'osa en approcher pour l'allumer. Le gouverneur, l'ayant appris, ordonna des soldats pour garder la tête et le corps au même lieu.

Cependant le prêtre Fronton vint à Ancyre, portant l'anneau de Théodote, et espérant emporter des reliques, comme il lui avait promis. Il menait une ânesse chargée de vin vieux, d'une vigne qu'il cultivait lui-même. Il n'arriva qu'au commencement de la nuit. Son ânesse, épuisée de fatigue, s'abattit près du bûcher, par un effet de la Providence. Les soldats qui étaient de garde invitèrent Fronton à demeurer avec eux, l'assurant qu'il serait mieux que dans toute autre hôtellerie. Ils avaient fait une hutte avec des branches de saule et des roseaux, et avaient allumé du feu auprès. Comme leur souper était prêt, ils proposèrent à Fronton de boire avec eux. Il accepta la proposition, et leur fit goûter de son vin, qu'ils trouvèrent excellent. L'un d'eux lui demanda une bonne rasade, afin d'oublier les coups qu'il avait reçus pour avoir mal gardé des femmes qu'on avait jetées dans l'étang. Jamais tous les Chrétiens ensemble n'avaient tant souffert. Prends garde, lui dit un autre, que cette rasade ne t'expose à plus de coups encore, si tu ne gardes pas mieux l'homme de bronze qui a dérobé ces femmes. J'ai eu grand tort, dit alors Fronton, de n'avoir pas amené avec moi un interprète, pour m'expliquer vos discours ; car, jusqu'à présent, je n'y com-



prends rien. Quelles sont ces femmes dérobées du lac ? Quel est cet homme de bronze que vous dites garder ? est-ce peut-être une statue ? ou parlez-vous en énigmes, pour vous amuser de ma rusticité ? Un troisième lui apprit alors en détail ce qui était arrivé aux sept vierges, et de quelle manière leurs corps avaient été dérobés de l'étang par Théodote, citoyen d'Ancyre ; que ce Chrétien avait souffert les plus affreux tourments avec une insensibilité qui les portait à lui donner le titre d'homme de bronze ; que le gouverneur l'avait condamné à être décapité et brûlé, et qu'eux étaient chargés de garder son cadavre, à cause des Chrétiens : en même temps il le lui montra, couvert d'herbes et de feuilles. Fronton bénit Dieu au fond de son cœur, et implora son secours. Il versa de nouveau à boire aux gardes, jusqu'à ce qu'il les vit profondément endormis. Alors il prit le corps du martyr, lui mit son anneau au doigt, le chargea sur son ânesse, et remit les feuilles et les herbes, afin que les gardes ne s'aperçussent de rien. L'ânesse retourna au bord de Malos, et s'arrêta en un lieu où depuis fut bâtie une église en l'honneur de saint Théodote.

L'auteur des actes de son martyr les termine par ces mots : Moi, humble Nil, je vous ai transmis toutes ces choses, mes très-chers frères, avec toute l'exactitude possible ; j'ai été avec lui en prison, je connais en détail ce que je vous écris, m'étant partout appliqué à la vérité ; afin que vous-mêmes, écoutant ces choses avec foi et certitude, vous ayez part avec le saint et glorieux martyr Théodote, et avec tous les saints qui ont combattu pour la piété, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui la gloire et la puissance, conjointement avec le Père et le Saint-Esprit, dans tous les siècles. Amen <sup>1</sup>.

La persécution se faisait aussi en Occident, après que Maximien Hercule et Constance Chlore eurent reçu les lettres de leurs collègues d'Orient. Constance avait, comme les autres empereurs, un grand nombre de Chrétiens entre ses officiers et dans son palais. Il leur proposa le choix ou de demeurer dans leurs charges, s'ils sacrifiaient aux idoles ; ou, s'ils le refusaient, d'être bannis de sa présence et perdre ses bonnes grâces. Plusieurs préférèrent l'intérêt temporel à la religion, plusieurs demeurèrent fermes ; mais ils furent tous bien étonnés, quand Constance déclara qu'il tenait les apostats pour des lâches, et que, n'espérant pas qu'ils lui fussent plus fidèles qu'à Dieu, il les éloignait pour jamais de son service ; au contraire, ceux qui s'étaient montrés vrais serviteurs de Dieu, il les retint auprès de lui, leur confia la garde de sa personne et de son État, et les compta entre ses meilleurs amis. Voilà du moins ce que rapporte Eusèbe,

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 18 maii.



dans sa Vie ou plutôt son panégyrique de Constantin. Il ajoute que Constance n'imita pas plus ses collègues dans la destruction des églises. Mais en cela il est contredit par Lactance, suivant lequel il laissa abattre les églises matérielles, considérant qu'elles pouvaient être rebâties ; mais il ne fit mourir personne, et il n'y eut point alors de sang répandu dans les Gaules <sup>1</sup>.

En Italie, le vieux Maximien, qui de lui-même était cruel, obéit volontiers aux ordres de Dioclétien. On a trouvé les actes de saint Sabin, évêque d'Assise, qui souffrit alors le martyre avec Volusien, gouverneur de Toscane, qui l'interrogea d'abord et lui fit couper les deux mains, et finit par se convertir et par verser son sang le premier. En Afrique, on abattit les églises, et on rechercha les livres sacrés. A Cirthe, en Numidie, actuellement Constantine, dans la régence d'Alger, le sous-diacre Sylvain, par ordre de l'évêque Paul, livra aux persécuteurs les livres et les meubles de l'église ; ce qui ne l'empêcha pas d'être élu évêque plus tard, par brigue et par simonie. Félix, évêque de la petite ville de Tibiure, donna un exemple bien différent. Traduit successivement devant le magistrat de Carthage, devant le proconsul d'Afrique, devant le préfet du prétoire en Italie, et sommé de livrer les Écritures, il répondit constamment : Je les ai, mais je ne les donnerai pas. Le préfet l'ayant condamné à mourir par le glaive, il éleva les yeux au ciel, et dit tout haut : Je vous rends grâces, mon Dieu ; j'ai vécu cinquante-six ans en ce monde. J'ai gardé la virginité, j'ai conservé l'Évangile, j'ai prêché la foi et la vérité. Seigneur Jésus-Christ, Dieu du ciel et de la terre, je baisse la tête pour vous être immolé, à vous qui demeurez éternellement. A vous la gloire et la puissance aux siècles des siècles. Amen.

Dans une autre ville de l'Afrique proconsulaire, nommée Abitine, quarante-neuf Chrétiens donnèrent le même exemple de constance. On les arrêta au moment qu'ils célébraient les mystères du Seigneur dans la maison d'un d'entre eux. Ils étaient trente-deux hommes et dix-sept femmes. On les conduisit sur la place publique, entourés de soldats. Ils y allèrent gaiement, ayant à leur tête un sénateur nommé Datif, et le prêtre Saturnin avec ses quatre enfants, Saturnin le jeune et Félix, lecteurs ; Marie, religieuse, et Hilarien encore petit. Ils confessèrent Jésus-Christ tous les quarante, et réparèrent ainsi le scandale qu'avait donné, sur la même place, l'évêque Fundanus, en livrant les Écritures. Ils furent chargés de chaînes et conduits à Carthage. Pendant la route, ils témoignaient leur joie par le chant des hymnes et des cantiques. A Carthage, le proconsul en fit

<sup>1</sup> Euseb., *De Vit. Const.*, l. 1, c. 16. Lact., *De mort. pers.*, n. 15.



tourmenter plusieurs, principalement le sénateur Datif et le prêtre Saturnin. Les édits de la persécution, en ordonnant de brûler les Écritures, défendaient les assemblées. Interrogés pourquoi ils s'étaient assemblés malgré la défense des empereurs, le prêtre Saturnin et le confesseur Thélien répondirent : C'est qu'on ne peut manquer au mystère du Seigneur. Ainsi l'ordonne, ainsi l'enseigne la loi. Je ne m'inquiète que de la loi de Dieu que j'ai apprise. C'est elle que je garde, pour elle que je meurs ; il n'y en a point d'autre. Au milieu des tourments, ils priaient, disant : Seigneur Jésus-Christ, nous sommes Chrétiens, vous êtes notre espérance ; Dieu très-saint, Dieu très-haut, Dieu tout-puissant, nous vous rendons nos actions de grâces. C'est ainsi que les martyrs proclamaient la divinité du Christ. Le jeune Saturnin, ainsi que d'autres, interrogés s'ils avaient les Écritures, répondirent : Oui, je les ai, mais dans mon cœur. Ces quarante martyrs demeurèrent longtemps en prison, et y moururent la plupart de faim, les uns après les autres <sup>1</sup>.

L'évêque de Carthage était alors Mensurius, qui avait succédé à Lucien, successeur de saint Cyprien. Craignant que les persécuteurs ne trouvassent des livres sacrés, il les emporta et les serra, laissant dans la basilique neuve tout ce qu'il avait d'écrits réprouvés d'hérétiques. Les persécuteurs les trouvèrent, les emportèrent, et ne lui demandèrent pas davantage. Quelques sénateurs de Carthage donnèrent avis au proconsul, qu'on avait trompé ceux qui avaient eu charge d'emporter et de brûler les Écritures des Chrétiens ; qu'ils n'avaient laissé que des écrits qui ne le regardaient point, et que leurs vraies Écritures étaient dans la maison de l'évêque, d'où il fallait les tirer pour les brûler : mais le proconsul ne le voulut pas. Mensurius écrivit tout cela à Second, évêque de Tigise, et alors primat de Numidie. Dans la même lettre, il blâmait ceux qui, sans être pris, s'offraient aux persécuteurs, et disaient d'eux-mêmes, sans qu'on le leur demandât, qu'ils avaient des Écritures, mais qu'ils ne les donneraient pas. Cette conduite déplaisait à Mensurius, et il défendit que ces téméraires fussent honorés comme martyrs. Il se plaignait aussi, dans cette lettre, de quelques-uns qui, étant chargés de crimes et de dettes envers le fisc, se faisaient prendre à l'occasion de la persécution, pour se délivrer de leur misère par une mort honorable, ou pour expier leurs crimes à ce qu'ils croyaient, ou pour gagner de l'argent et faire bonne chère dans la prison, en abusant de la charité des Chrétiens. Second de Tigise répondit à Mensurius, et lui raconta ce que les persécuteurs avaient fait en Numidie ; comme plusieurs

<sup>1</sup> Ruinart.



avaient été pris, pour n'avoir point voulu livrer les saintes Écritures ; combien ils avaient souffert, et comment, après plusieurs grands tourments, on les avait fait mourir. Il disait qu'on devait les honorer comme martyrs, et les louait par l'exemple de cette femme de Jéricho, qui ne voulut pas livrer les espions de Josué à ceux qui les poursuivaient. Il ajoutait que, quant à lui-même, le magistrat de Tigise lui avait envoyé un centurion pour lui ordonner de livrer les livres saints ; mais qu'il répondit qu'il était Chrétien et évêque, et non traditeur ; et que comme on voulait lui faire donner au moins quelques méchants papiers, il l'avait refusé constamment, à l'exemple d'Éléazar, qui ne voulut pas faire semblant de manger des viandes défendues, de peur de donner aux autres un mauvais exemple ; mais il ne disait pas comment il était demeuré libre et sans rien souffrir après ce refus, quoiqu'il y allât de la vie pour tous les autres <sup>1</sup>. On lui fera cette objection dans un concile, sans qu'il y réponde un mot. Après avoir fait jusque-là le sévère, il recevra tout à coup à sa communion un grand nombre d'évêques traditeurs. Et, toutefois, c'est lui qui autorisera le schisme des donatistes à Carthage, sous le faux prétexte qu'un évêque traditeur avait consacré Cécilien, successeur de Mensurius. Tels étaient donc un trop grand nombre des évêques d'Afrique au commencement du quatrième siècle, une quarantaine d'années après la mort de saint Cyprien.

En ce temps écrivait Arnobe. C'était un fameux professeur de rhétorique, qui comptait parmi ses disciples le célèbre Lactance. Comme rhéteur, il avait célébré souvent les dieux du paganisme et déclamé contre la religion chrétienne. A la fin, pressé par des songes, il demanda à se faire Chrétien. L'évêque de Sicca, sa patrie, dans l'Afrique proconsulaire, eut de la peine à le croire. Avant de l'admettre parmi les catéchumènes, il exigea un témoignage public de sa sincérité. Arnobe écrivit alors, entre autres ouvrages, sept livres contre l'idolâtrie et les idolâtres. « Depuis qu'il y a des Chrétiens dans l'univers, disaient les païens, l'univers a péri. » Arnobe leur demande en quoi la nature était changée : « Le soleil, la lune, les étoiles ne se lèvent-ils pas à leur ordinaire ? la terre a-t-elle cessé de produire ses fruits ? parmi les hommes, a-t-on cessé de voir des familles, des royaumes, des empires ? — Ce sont les Chrétiens, dites-vous, qui attirent les pestes et les famines. Ce sont eux ! D'où vient donc que le nom de ces fléaux est si ancien ? d'où vient que les anciennes histoires en sont pleines ? — Ce sont les Chrétiens qui occasionnent tant de guerres. Mais les guerres des Assyriens, sous Ninus, mais la guerre

<sup>1</sup> Aug., *Brev. collat. die.*, 3, c. 13.



de Troie, mais la guerre de Xerxès en Grèce, mais les guerres de ce jeune homme de Macédoine, qui subjuga l'Orient, mais les guerres des Romains pour asservir l'univers, est-ce encore nous qui en avons été cause ? Le fait est que, depuis qu'il y a des Chrétiens dans le monde, il y a moins de guerres et des guerres moins cruelles. Vous demandez d'où viennent ces maux. Mais, peut-être, ne sont-ce pas des maux véritables. Platon, le plus sublime des philosophes, ne dit-il pas que la ruine du monde en sera la régénération ?

« Nous introduisons une religion impie, dites-vous. — Quoi ! c'est une impiété d'adorer le Dieu suprême, le souverain Seigneur de toutes choses ? Voilà ce qui vous met en colère ? voilà pourquoi vous nous dépouillez de nos biens, nous expulsez de notre patrie, nous torturez, nous déchirez, nous brûlez, nous livrez à la dent des bêtes ? Dans les plus grandes cités, on rend un culte à d'anciennes prostituées ; ailleurs on élève des temples magnifiques à des chats, à des scarabées qui fouillent l'ordure ; et vos dieux ne s'en fâchent pas. Mais ils se fâchent, dites-vous, parce que nous adorons le Dieu souverain, le Père universel, par qui tout existe, et eux-mêmes, si pourtant ils existent !

« Mais, dira quelque furieux, ce Dieu lui-même existe-t-il ? — Quant aux hommes, s'il en est qui nient ou qui doutent qu'il y ait une Divinité quelconque, nous ne nous occupons pas d'eux, car les sages disent que de réfuter des extravagances est d'une extravagance plus grande. Nous ne parlons que de ceux qui reconnaissent la Divinité en général. Vouloir prouver à ceux-là qu'il est un Dieu suprême, est chose presque aussi téméraire que de le nier ; car est-il un seul homme qui ne soit né avec la notion de ce Dieu souverain ? en est-il un seul à qui il ne soit pas comme révélé, dès le sein de sa mère, qu'il est un Roi et un Seigneur qui gouverne toutes choses ? Les animaux, les pierres même, si elles pouvaient parler, le proclameraient. Vous-mêmes, ô païens ! vous reconnaissez, dites-vous, ce grand Dieu dans votre Jupiter : en quoi vous confondez des choses inconciliables. D'après le sentiment commun et unanime de tous les mortels, le Dieu tout-puissant ni n'a été engendré lorsqu'il n'était point, ni n'a commencé avec le temps ; car lui-même est la source des choses, l'auteur des temps et des siècles. Mais votre Jupiter, comme vous le rapportez, a un père, une mère, des grands-pères, des grand-mères, des frères ; il est né en la manière commune à tous. Comment donc peut-il être le Dieu éternel ? — Mais enfin, supposé que les deux soient le même, pourquoi donc alors et vous et vos dieux nous persécutez-vous ?

« Vous répondez : Les dieux ne vous en veulent point parce que



vous adorez le Dieu tout-puissant, mais parce que, d'un homme né comme les autres, et ce qui est plus indigne, d'un homme mort du supplice de la croix, vous en faites un Dieu, vous soutenez qu'il vit encore, et vous l'adorez tous les jours. — Mais quels sont donc ces dieux qui nous en veulent? Ne sont-ils pas nés comme tous les mortels? Mais vous, qui nous reprochez d'adorer un homme, n'en adorez-vous aucun? adorez-vous même autre chose que des hommes? Les histoires que vous en contez n'en sont-elles pas la preuve?

« Mais accordons pour un instant que le Christ soit un d'entre nous. N'est-il pas digne d'être appelé Dieu et adoré comme tel à cause de ses bienfaits? Si vous faites un dieu de Bacchus, parce qu'il a trouvé l'usage du vin; une déesse de Cérès, parce qu'elle a trouvé l'usage du pain, et ainsi des autres, quels honneurs ne méritera point celui qui nous a ramenés de l'erreur à la vérité? celui qui nous a fait connaître ce qu'il y a de plus salutaire à savoir au genre humain : ce que c'est que Dieu, le monde et nous-mêmes? celui qui nous a détachés d'idoles inertes pour nous élever jusqu'au ciel et nous mettre en communication avec le souverain Seigneur de toutes choses! Oui, naguère moi-même j'adorais des idoles de terre qu'on venait de cuire dans le four, des dieux fabriqués sur l'enclume et sous le marteau, des ossements d'éléphants; quand j'apercevais des bandelettes coloriées dans le creux d'un arbre, ou des pierres arrosées d'huile, je les adorais, je les suppliais, comme si elles enfermaient quelque vertu, et je demandais des grâces à un tronc insensible. Maintenant je sais ce qu'il en est. Et le Christ, qui m'a éclairé, je ne le regarderais pas comme un Dieu?

« Mais il a péri sur un gibet. — Qu'est-ce que cela fait à la chose? Pythagore a été brûlé vif, Socrate a été condamné à boire la ciguë, Régulus a péri par le plus cruel supplice : ont-ils été jugés infâmes pour cela? Ce n'est pas la peine, c'est le crime qui fait l'infamie. Vous riez de nous, parce que nous adorons un homme mort d'une mort ignominieuse; et vous-mêmes, vous adorez Bacchus et Romulus, qui ont été mis en pièces, Esculape frappé de la foudre, Hercule périssant sur le bûcher? Moquez-vous donc d'abord de vous-mêmes.

« Le Christ ne fût-il donc qu'un homme, il faudrait encore l'appeler Dieu pour ses bienfaits; mais puisqu'il est Dieu réellement et sans aucun doute, combien plus ne doit-il pas être adoré souverainement? — Quoi! s'écriera quelqu'un en colère, ce Christ est Dieu? Oui, répondrons-nous, il est Dieu, envoyé par le souverain Roi, pour la plus importante de toutes les affaires <sup>1</sup>. Oui, dussiez-vous

<sup>1</sup> L. I. n. 15.



en rire aux éclats comme vous faites, le Christ est Dieu, et Dieu par-dessus toutes choses, et Dieu par la racine même de son être <sup>1</sup>. Encore une fois, malgré que vous en ayez, et dussiez-vous en avoir les oreilles rompues, le Christ est Dieu, il est Dieu parlant sous la forme de l'homme <sup>2</sup>. Et il l'a prouvé par des miracles que vous ne contestez pas. Un des plus étonnants de ces miracles, c'est qu'il a donné à des ignorants le pouvoir d'en faire. Doutez-vous de ces faits? Mais il est des témoins oculaires qui les ont crus et les ont persuadés par de bonnes preuves à d'autres. Et quels sont-ils? Les peuples, les nations, le genre humain incrédule, qui jamais n'aurait cru ces choses, s'il ne les avait vues plus claires que le soleil <sup>3</sup>. Une seule considération devait vous porter à croire vous-mêmes. Voyez en combien peu de temps cette religion s'est répandue par toute la terre. Y a-t-il nation si barbare qu'elle n'ait adoucie et civilisée? Voyez d'autre part cette foule d'hommes de génie, orateurs, grammairiens, rhéteurs, jurisconsultes, médecins, philosophes, qui sollicitent ses enseignements et méprisent les opinions où ils mettaient, peu avant, leur confiance. Des esclaves se laissent torturer par leurs maîtres, des époux bannir de l'union conjugale, des enfants déshériter par leurs parents, plutôt que de rompre la foi chrétienne. Ajoutez-y que, plus vous multipliez vos menaces et vos supplices contre cette religion, plus cette religion augmente. Vous employez les bourreaux et les ongles de fer pour empêcher de croire; et vos bourreaux et vos ongles de fer sont un nouvel attrait pour croire au Christ et préférer son amitié à tous les biens du monde. Y a-t-il à tout ceci une autre cause que Dieu?

« Vous nous raillez sur notre croyance. Mais les affaires de ce monde ne commencent-elles pas toutes par la foi? Vous voyagez par terre et par mer; n'est-ce pas parce que vous croyez au retour? Vous ensemencez vos champs; n'est-ce pas parce que vous croyez à la récolte à venir? Si vous honorez vos dieux, c'est sans doute que vous croyez qu'ils existent. Et dans l'ordre intellectuel, pourquoi vous attachez-vous à tel philosophe plutôt qu'à tel autre? N'est-ce pas parce que vous y avez plus de foi? Eh bien, nous, nous avons foi au Christ, qui a prouvé par ses miracles qu'il mérite d'en être cru, attendu qu'il est Dieu. Mais vos philosophes, quels miracles ont-ils faits? Quel est celui d'entre eux qui ait jamais pu, par une seule parole, je ne dis pas calmer les tempêtes, rendre la vue aux aveugles, ressusciter des morts, mais simplement vous tirer une épine du pied <sup>4</sup>? »

<sup>1</sup> L. 1, n. 19. — <sup>2</sup> L. 2, n. 25. — <sup>3</sup> L. 1, n. 15-20. — <sup>4</sup> L. 2, n. 3, 4, 5 et 6.



Ces idées et d'autres, Arnobe les développe avec assez de diffusion. Son style sent encore trop le rhéteur. Il s'attache principalement à réfuter le paganisme. Il a sur les divinités païennes, des détails curieux et piquants. Mais on voit qu'il ne connaissait point aussi bien les détails de la doctrine chrétienne; qu'il n'avait pas encore lu les livres saints; qu'il ignorait même l'histoire de la création. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il se trouve dans son ouvrage plusieurs inexactitudes. La clarté avec laquelle il professe la divinité de Jésus-Christ est d'autant plus remarquable. Cela fait voir combien la croyance des Chrétiens sur ce point était expresse et notoire. On voit en quel temps il écrivait. Il compte environ mille cinquante ans depuis la fondation de Rome, et pas encore quatre cents depuis qu'il y avait des Chrétiens. Il se plaint qu'on eût brûlé les livres sacrés et abattu les églises, où l'on priait le Dieu souverain pour les magistrats, les armées, les rois, les amis, les ennemis, les vivants et les morts, et où l'on n'entendait rien qui ne tendit à rendre humain, doux, modeste et charitable. Il fallait brûler les livres des poètes et démolir les théâtres, où les dieux mêmes servaient de jouets <sup>1</sup>. Mais les païens en étaient bien loin. Ils parlaient, au contraire, de brûler les livres de Cicéron, parce que les Chrétiens en profitaient pour combattre l'idolâtrie <sup>2</sup>.

Dans cette persécution, l'Espagne eut aussi ses martyrs. Il y en eut entre autres dix-huit à Sarragosse. La vierge Encratide y fut tellement tourmentée, qu'elle eut tout le corps déchiré, une mamelle coupée et une partie du foie arrachée. En cet état elle fut mise en prison, vivante encore, et ne mourut que de la corruption de ses plaies. Mais rien n'égale les souffrances ni la gloire de saint Vincent, diacre, célébré à la fois et par le poète Prudence, et par saint Augustin, ainsi que d'autres Pères.

Il était d'une famille illustre : son aïeul paternel avait été consul. Jeune et bien fait, il avait fait, de plus, d'excellentes études; et l'évêque de Sarragosse, après l'avoir instruit de la science divine, l'avait ordonné son archidiacre, avec charge d'instruire les autres à sa place, parce que lui-même ne parlait pas facilement. L'évêque, nommé Valère, était également d'une famille distinguée, qui avait déjà fourni plusieurs évêques. Le gouverneur Dacien fit arrêter l'un et l'autre. On les tourmenta d'abord à Sarragosse; puis on les transféra à Valence, où ils furent jetés dans une horrible prison. Dacien les y garda longtemps, chargés de chaînes et privés de la nourriture nécessaire. Il espérait que le poids des chaînes et les douleurs de la

<sup>1</sup> L. 4, n. 18. — <sup>2</sup> L. 3, n. 4.



faim leur abattraient le corps et l'âme. Se les étant fait amener, il fut bien surpris de leur voir tout ensemble et le corps vigoureux et l'âme inébranlable. Il réprimanda les gardes, comme s'ils n'avaient pas exécuté ses ordres à l'égard des prisonniers ; puis il essaya de gagner ceux-ci par les promesses et les menaces. Comme Valère, à cause de sa difficulté à parler, ne répondait point, Vincent lui dit : Mon père, si vous l'ordonnez, je parlerai. Mon cher fils, dit Valère, comme je vous ai confié la parole de Dieu, je vous charge aussi de répondre pour la foi, que nous soutenons ici. Alors Vincent déclara qu'ils étaient Chrétiens et prêts à tout souffrir pour le seul et vrai Dieu, le Père et son Christ. Dacien, en colère, condamna l'évêque à l'exil, et fit mettre Vincent à la question.

Il le fit lier d'abord sur le chevalet, et commanda aux bourreaux de lui tirer les pieds et les mains avec des cordes ; ce qu'ils exécutèrent avec tant de violence, que ses os en furent disloqués. A cette torture, on ajouta celle des ongles de fer. Vincent disait tranquillement au gouverneur : Voilà ce que j'ai toujours désiré ; voilà le but de tous mes vœux. Personne ne m'a jamais témoigné autant d'amitié que toi. Il raillait même les bourreaux, et leur reprochait de manquer de force et de cœur. Il eut quelques moments de relâche, tandis qu'on les battait par l'ordre de Dacien, qui les soupçonnait de l'épargner. Mais ceux-ci revinrent bientôt, résolus de satisfaire pleinement la barbarie de leur maître, il les excitait par tous les moyens imaginables. Deux fois ils interrompirent les tortures, afin de se reposer et de rendre plus vives les douleurs du martyr, en laissant refroidir ses plaies. Ensuite, animés d'une nouvelle fureur, ils le reprirent, déchirèrent toutes les parties de son corps avec tant d'inhumanité, qu'en plusieurs endroits, on lui voyait les os et les entrailles. Dacien manifestait sa rage par les agitations violentes de son corps, par des yeux étincelants, par une voix entrecoupée. Le martyr lui dit en souriant : C'est ici ce qu'on lit ailleurs : Ceux qui voient ne verront pas, ceux qui entendent n'entendront pas ; car je confesse le Christ Seigneur, Fils du Très-Haut, le Père, unique Fils d'un Père unique ; et je confesse qu'il est un seul et même Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. Je confesse la vérité, et tu assures que je la nie. Sans doute, tu devrais me tourmenter si je mentais, si j'appelaïx dieux tes princes. Mais tourmente-moi plus longtemps encore, ne cesse point, afin que tu puisses au moins, de cette manière, avec ton esprit, tout sacrilège qu'il est, respirer la vérité ainsi éprouvée, et m'en reconnaître l'invincible confesseur. Pour les dieux que tu veux que je confesse, ce sont des idoles de bois et de pierre. Deviens toi-même, si tu veux, leur martyr, deviens le pontife mort de divi-



nités mortes ; pour moi, je sacrifie au seul Dieu vivant, qui est béni dans tous les siècles.

Dacien s'avoua vaincu ; sa rage parut un peu ralentie. Il fit cesser les tourments, dans l'espérance que les voies de douceur réussiraient peut-être à la fin. Aie pitié de toi-même, dit-il à Vincent ; sacrifie aux dieux, ou au moins livre-moi les Écritures des Chrétiens, conformément aux derniers édits qui ordonnent de les brûler. Toute la réponse du martyr fut qu'il craignait beaucoup moins les tourments qu'une fausse compassion. Dacien, plus furieux que jamais, le condamna à la question du feu, la plus cruelle de toutes. Vincent, insatiable de souffrances, monta sans effroi sur l'instrument de ce supplice. C'était un lit de fer, dont les barres, faites en forme de scie et garnies de pointes très-aiguës, étaient posées sur un brasier ardent. On étendit et on lia le saint sur cette machine. Toutes les parties de son corps qui n'étaient pas tournées du côté du feu, furent déchirées à coups de fouet et brûlées avec des lames toutes rouges. On jetait du sel sur les plaies, et les pointes de ce sel, aidées par l'activité du feu, entraient fort avant dans sa chair. On tourmenta successivement de la sorte les différentes parties de son corps, et cela à diverses reprises. Sa graisse, qui fondait de tous côtés, servait d'aliment aux flammes et en augmentait la violence. Ce supplice, dont la seule pensée saisit d'horreur, semblait ranimer sans cesse le courage de Vincent ; car plus il souffrait, plus il paraissait gai et content. Cependant le juge, couvert de confusion et outré de rage, n'était plus maître de lui-même. Il demandait continuellement aux ministres de sa cruauté ce que faisait, ce que disait Vincent : Il est toujours le même, répondaient-ils ; il persiste toujours dans sa première résolution ; on dirait que les tourments ne font qu'accroître et affermir sa constance. Effectivement, le martyr invincible ne perdait rien de sa tranquillité. Il se contentait de lever les yeux au ciel et de s'entretenir intérieurement avec Dieu par une prière continue.

Le gouverneur, au désespoir, le fit mettre dans un noir cachot semé de pots cassés, pour renouveler ses plaies ; il y fut enfermé et laissé seul, ayant les pieds étendus dans les entraves. Il s'y endormit, et, à son réveil, il trouva le cachot éclairé d'une lumière céleste, les entraves rompues et les têts changés en fleurs ; il vit une troupe d'anges qui venaient le consoler, et commença à chanter avec eux les louanges de Dieu. Les gardes, entendant ces voix si douces, regardèrent par les fentes de la porte, et virent le martyr qui se promenait en chantant. A ce miracle, ils se convertirent, et le martyr les confirma par ses discours.

Dacien, l'ayant appris, et voulant lui ôter la gloire de mourir dans



les tourments, le fit mettre sur un lit mollet, pour le laisser reposer et ensuite le tourmenter de nouveau. Les fidèles de la ville y accoururent; ils baisaient ses plaies et les essuyaient avec des linges, pour garder son sang chez eux, comme la bénédiction de leurs familles. Le martyr mourut aussitôt qu'il fut sur ce lit. Dacien fit jeter le corps dans un champ, pour être mangé des bêtes; mais un corbeau le garda contre les autres oiseaux, et chassa même un loup qui voulait en approcher. Dacien le fit jeter en haute mer, cousu dans un sac et attaché à une meule. Le dessein du gouverneur échoua encore : le sac fut poussé sur le rivage. Le martyr apparut à un saint homme, lui déclara qu'il était arrivé à terre, et lui marqua l'endroit. Comme celui-ci hésitait, doutant de la vérité de sa vision, une sainte veuve fut aussi avertie en songe du lieu où le corps était caché dans le sable; elle le dit à plusieurs Chrétiens, et, les ayant menés avec elle, ils trouvèrent le saint corps et le portèrent à une petite église, où ils l'enterrent<sup>1</sup>.

Dacien se trouvait à Mérida, capitale de la Lusitanie, mais dont il ne reste maintenant que des ruines. Il était sur son tribunal, lorsqu'une jeune vierge s'y présenta en criant : Vous cherchez les Chrétiens, me voici ! Je méprise les idoles, parce qu'elles ne sont rien, et Maximien, parce qu'il les adore. Elle s'appelait Eulalie, était d'une famille noble, et n'avait que douze ans. Dès l'enfance elle avait témoigné son amour pour la virginité, méprisant les parures et montrant une gravité au-dessus de son âge. A l'annonce de la persécution, elle manifesta une telle ardeur pour le martyre, que ses parents la tenaient cachée loin de la ville, dans une maison de campagne. Mais elle s'échappa de nuit toute seule, vint à la ville, à pied, à travers champs, et se présenta subitement au gouverneur. Celui-ci employa d'abord les caresses, et lui représenta le tort qu'elle se ferait à elle-même, et la douleur qu'elle causerait à ses parents, si elle persistait dans sa désobéissance. Ces moyens étant inutiles, il eut recours aux menaces; et, après avoir fait exposer à ses yeux les instruments destinés à la tourmenter, il lui dit qu'elle ne subirait aucune torture, si elle voulait prendre seulement du bout du doigt un peu de sel et d'encens. Eulalie lui cracha au visage, renversa les idoles et foula aux pieds le gâteau qu'on leur offrait. A l'instant deux bourreaux, avec des crocs de fer, lui déchirèrent les côtés jusqu'aux os. Elle comptait les coups, et disait que c'était une écriture qui gravait en elle la victoire de Jésus-Christ. Elle ne jetait ni larmes ni gémissements, et paraissait insensible. On lui appliqua les torches ardentes; le feu prit

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 22 januar.



à ses cheveux, dont elle se couvrait le sein par modestie, et la flamme étant montée à la tête, elle ouvrit la bouche pour la recevoir et en fut étouffée. On vit pencher sa tête mourante, et en même temps une colombe blanche comme neige parut sortir de sa bouche et s'élever au ciel, représentant son âme pure : les bourreaux mêmes virent ce prodige. C'était au mois de décembre ; aussitôt il tomba quantité de neige sur la place, qui couvrit le corps de la martyre et parut l'ensevelir. La vierge Léocadie était en prison à Tolède : ayant appris les tourments de sainte Eulalie et des autres martyrs, elle se mit à genoux, et rendit l'esprit en priant Dieu <sup>1</sup>.

A Complut, où Dacien venait d'arriver, l'alarme était grande parmi les Chrétiens. Deux jeunes frères, Just et Pasteur, se trouvaient à l'école ; l'un avait treize ans et l'autre sept. Dès qu'ils apprirent l'arrivée du persécuteur, ils jetèrent leurs livres et coururent sur la place, examinant avec attention ce qu'il allait faire. On les lui fit remarquer, et on lui dit qu'ils étaient Chrétiens et d'une famille chrétienne, et que même ils étaient venus dans le dessein de se livrer eux-mêmes, si sa clémence devait commencer des perquisitions. Dacien aussitôt les fit prendre, et, sans les interroger, ordonna de les fouetter cruellement. Les deux enfants s'encourageaient l'un l'autre à tout souffrir pour Jésus-Christ. Les spectateurs ne pouvaient se lasser d'admirer leur modeste constance, leur patience et leur tranquillité dans les tourments. Dacien, pour couvrir sa honte, leur fit couper la tête hors de la ville.

A Catane en Sicile, on arrêta le diacre Euplius pendant qu'il lisait l'Évangile au peuple. Je suis Chrétien, s'écria-t-il en arrivant auprès du gouverneur, je désire mourir pour le nom du Christ. Le gouverneur, qui était le consulaire Calvisien, le fit entrer dans son cabinet, portant les Évangiles. Un des amis de Calvisien, nommé Maxime, dit : Il ne doit pas tenir de ces papiers, contre l'ordonnance impériale. Calvisien lui demanda d'où ces papiers lui venaient et s'ils étaient sortis de sa maison. Je n'ai point de maison, répondit Euplius, mon Seigneur Jésus-Christ le sait. Est-ce toi qui les as apportés ici ? reprit Calvisien. C'est moi-même, dit Euplius, on m'en a trouvé saisi. Lis-les, dit Calvisien. Euplius les ouvrit et lut : Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume du ciel est à eux. Et en un autre endroit : Que celui qui veut venir après moi porte sa croix et qu'il me suive. Que veut dire cela ? l'interrompit Calvisien. C'est la loi de mon Seigneur, qui m'a été confiée, répondit Euplius. — Par qui ? — Par Jésus-Christ, fils du Dieu

<sup>1</sup> Ruinart. Prudent., *hymn.* 3.



vivant. Calvisien prononça cet arrêt : Puisque sa confession est évidente, qu'il soit interrogé à la question, qu'on le livre aux bourreaux.

Pendant qu'il était donc à la torture, Calvisien lui demanda : Eh bien, que dis-tu maintenant de ce que tu as confessé aujourd'hui ? Euplius fit sur son front le signe de la croix avec la main qu'il avait libre, et dit : Je confesse encore ce que j'ai dit déjà ; que je suis Chrétien et que je lis les divines Écritures. Calvisien : Pourquoi as-tu gardé ces écritures, que les empereurs ont défendues, au lieu de les livrer ? Euplius : C'est que je suis Chrétien, et qu'il ne m'était pas permis de les livrer ; il vaut mieux mourir. La vie éternelle y est : celui qui les livre, perd la vie éternelle ; pour ne pas la perdre, je donne ma vie. Calvisien le fit donc tourmenter pour avoir lu les Écritures au peuple, au lieu de les livrer, suivant l'édit des princes. Euplius disait au milieu de ces tourments : Je vous rends grâces, ô Jésus-Christ ; conservez-moi, car c'est pour vous que je souffre. Calvisien dit au contraire : Quitte cette folie ; adore nos dieux, et on te délivrera. Euplius répondit : J'adore Jésus-Christ, je déteste les démons ; faites ce qu'il vous plaira : je suis Chrétien. Il y a longtemps que je désire ceci ; faites ce qu'il vous plaira ; ajoutez d'autres tourments : je suis Chrétien. Après que les bourreaux l'eurent tourmenté longtemps, Calvisien les fit cesser et lui dit : Misérable ! adore les dieux ; adore Mars, Apollon et Esculape. Euplius fit cette réponse : J'adore le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit ; j'adore la sainte Trinité, hors laquelle il n'y a point de Dieu. Périissent les dieux, qui n'ont pas fait le ciel, la terre et ce qu'ils contiennent ! je suis Chrétien. Sacrifie, dit Calvisien, si tu veux être délivré. Euplius dit : Je me sacrifie maintenant au Christ, mon Dieu, je ne puis faire davantage ; vous faites de vains efforts : je suis Chrétien. Le gouverneur commanda de le torturer plus rudement encore. Euplius disait cependant : Jésus-Christ, je vous rends grâces ; Jésus-Christ, secourez-moi ; Jésus-Christ, c'est pour vous que je souffre. Il le répéta plusieurs fois. Comme les forces lui manquaient, il disait encore ces paroles, ou d'autres semblables, des lèvres seulement, sans voix.

Calvisien prononça enfin la sentence : J'ordonne qu'on punisse par le glaive Euplius, Chrétien, pour avoir méprisé les édits des princes et blasphémé contre les dieux sans avoir voulu s'en repentir ; conduisez-le. Alors on lui pendit au cou l'Évangile dont on l'avait trouvé saisi, et un crieur disait : Euplius, Chrétien, ennemi des dieux et des empereurs ! Euplius, joyeux, répétait : Je rends grâces à Jésus-Christ, qui est Dieu. Quand il fut arrivé au lieu du supplice, il pria longtemps à genoux, et, rendant encore grâces, il présenta son cou



au glaive du bourreau. Les Chrétiens enlevèrent son corps, l'embaumèrent et l'ensevelirent <sup>1</sup>.

Dans la même persécution, à Syracuse, souffrit Luce ou Lucie, vierge et martyre illustre, dont le nom a été inséré dans le eanon de la messe. Elle sortait d'une famille noble et riche. Elle était encore enfant lorsque son père mourut. Sa mère l'éleva dans la piété. Lucie n'eut de goût que pour la vertu, et elle promit à Dieu, dans un âge encore tendre, de garder une virginité perpétuelle. Sa mère, qui n'en savait rien, lui proposa de se marier. Lucie cherchait des moyens d'empêcher l'exécution de ce projet, lorsque sa mère tomba malade et fut attaquée d'un flux de sang qui la fit beaucoup souffrir et qui dura quatre ans. Inutilement les médecins employèrent toutes les ressources de leur art pour la guérir. Sa fille, extrêmement affligée de la voir dans ce triste état, lui persuada d'aller à Catane pour y demander sa guérison au Seigneur, sur le tombeau de sainte Agathe. Elle l'y accompagna ; toutes deux unirent ensemble leurs prières, et elles furent exaucées. Alors notre sainte découvrit à sa mère le vœu qu'elle avait fait, et lui demanda la permission d'y rester fidèle. Elle l'obtint. Mais le jeune homme auquel Lucie avait été destinée était idolâtre. Lorsqu'il apprit qu'elle voulait rester vierge et qu'elle vendait ses biens pour les distribuer aux pauvres, il entra dans une grande fureur et l'accusa d'être chrétienne devant le gouverneur Paschase. Le juge condamna la sainte à être exposée dans un lieu de prostitution ; mais Dieu veilla sur elle, et personne n'osa offenser sa pudeur. Les tourments qu'on employa pour vaincre sa constance furent également sans succès. On la remit en prison toute couverte de plaies et elle y mourut vers l'an 304 <sup>2</sup>.

En la même année il y eut plusieurs martyrs à Rome, entre autres la vierge Sotère, d'une noble famille ; elle comptait des préfets et des consuls parmi ses ancêtres. On lui commanda de sacrifier : elle le refusa ; le persécuteur lui fit donner des soufflets : elle ôta son voile et découvrit volontiers, pour le martyre, son visage qu'elle avait coutume de cacher avec soin, car elle était d'une rare beauté. Elle souffrait constamment la honte et la douleur des coups, qui la défiguraient, sans tourner le visage, sans jeter ni larme ni soupir ; enfin elle mourut par le glaive, qu'elle désirait. Nous devons ces détails à saint Ambroise, qui était de la famille de cette sainte <sup>3</sup>.

Le même Père et beaucoup d'autres avec lui célèbrent, dans leurs écrits, une autre vierge romaine. C'est sainte Agnès. Elle n'avait que

<sup>1</sup> Ruinart. *Acta SS.*, et Surius. — <sup>2</sup> Surius, 13 décembre. — <sup>3</sup> Ruinart et *Acta sanctorum*.



douze ou treize ans lorsqu'elle endura le martyre. D'après d'anciens actes elle revenait de l'école, quand le fils du préfet de Rome fut épris de sa beauté. S'étant informé de ses parents, il lui offrit des plus magnifiques parures, des plus précieuses pierreries, en promettant plus encore : des richesses, des maisons, toutes les délices du monde, si elle voulait consentir à l'épouser. Agnès rejeta les présents avec mépris, et elle dit au jeune homme que déjà elle était fiancée à un époux, et à un époux beaucoup plus noble que lui, et qui lui avait fait des présents bien plus magnifiques. Le jeune homme, éperdu, tomba malade. Les médecins découvrirent la cause de son mal et en avertirent son père, le préfet Symphronius, qui fit renouveler à la jeune vierge les offres et les instances que lui avait déjà faites son fils. Elle répondit qu'elle ne manquerait jamais aux engagements de son premier époux. Le préfet trouva fort étrange qu'on lui préférât quelqu'un, et il cherchait qui ce pouvait être. Un de ses parasites lui dit alors que la jeune personne était Chrétienne depuis son enfance, et, qu'ensorcelée par des arts magiques, elle appelait le Christ son époux. Joyeux de cette découverte, le préfet la fit amener à son tribunal avec grand appareil. Elle fut également insensible et à ses caresses et à ses menaces. Il appela ses parents, et, ne pouvant leur faire violence parce qu'ils étaient nobles, il mit en avant l'accusation de christianisme. Le lendemain donc, après de nouveaux et inutiles efforts pour la persuader, il lui dit : C'est la superstition des Chrétiens, dont tu te vantes de connaître les arts magiques, qui t'empêche de suivre de bons conseils. Il faut donc que tu ailles bien vite à la déesse Vesta, afin que, si la virginité perpétuelle te plaît, tu aies soin nuit et jour de ses augustes sacrifices. La sainte répondit : Que si, pour l'amour du Christ, j'ai refusé votre fils, qui, quoique tourmenté d'un amour déréglé, est cependant un homme vivant, capable de raison et de sentiment, comment pourrais-je, outrageant le Dieu suprême, adorer des idoles muettes, sourdes, insensibles, inanimées, d'inutiles pierres ? Le préfet lui dit enfin : Choisis de deux choses l'une : ou tu sacrifieras à la déesse Vesta avec ses vierges ; ou bien tu te prostitueras, dans un mauvais lieu, avec les filles de mauvaise vie. Agnès lui répondit avec assurance : Si vous saviez quel est mon Dieu, vous ne tiendriez point ce langage. Moi qui connais la puissance de mon Seigneur Jésus-Christ, je méprise vos menaces, assurée que je ne serai pas plus souillée des impuretés d'autrui que je ne sacrifierai à vos idoles ; car j'ai avec moi, pour gardien de mon corps, l'ange du Seigneur. En effet, ayant été traînée à un lieu de prostitution, elle y trouva l'ange du Seigneur, qui l'environna d'une lumière si éclatante que personne ne pouvait plus l'y voir. S'étant mise en prière, elle



aperçut devant elle une robe blanche dont elle se revêtit en bénissant Dieu ; car le préfet l'avait fait dépouiller de ses vêtements. Le lieu d'infamie devint ainsi un lieu de prière et de piété. Quiconque y entra, se sentait frappé d'un aspect religieux à la vue de cette lumière inattendue, et sortait plus pur qu'il n'était venu. Le fils du préfet, traitant les autres de lâches, se jeta au milieu de cette lumière ; mais il tomba aveugle, et même, au dire des actes, sans vie. Un de ses compagnons, l'ayant trouvé mort, se mit à crier : Au secours ! une prostituée, par des opérations magique, a tué le fils du préfet ! Le peuple s'attroupa au théâtre, poussant des cris divers : C'est une magicienne ! Elle est innocente ! C'est une sacrilège ! Le préfet, apprenant que son fils était mort, accourut en grand tumulte et en grande affliction, disant à la sainte qu'elle était la plus cruelle de toutes les femmes, et lui demandant par quelle opération magique elle avait tué son fils. Elle répondit qu'il avait été étouffé par le démon impur dont il cherchait à faire les œuvres. La preuve en était manifeste, en ce que tous ceux qui avaient respecté la présence lumineuse de l'ange, étaient sortis sains et saufs. Le préfet dit qu'il la croirait si elle priait l'ange de lui rendre son fils. Bien que votre foi ne le mérite pas, répondit-elle, cependant, comme il est temps que la puissance de mon Seigneur Jésus-Christ se déclare, sortez tous, afin que je lui offre la prière accoutumée. Quand ils furent sortis, elle se prosterna la face contre terre, et pria le Seigneur avec larmes de ressusciter le jeune homme. L'ange parut et le ressuscita. Le jeune homme se mit à crier à haute voix : Il n'y a qu'un Dieu au ciel et sur la terre ; c'est le Dieu des Chrétiens.

A ces mots, tous les aruspices et les pontifes des temples s'agitent : ils poussent le peuple à la sédition. Tous s'écrient d'une voix : A bas la magicienne, qui change les esprits et tourne les sens ! Le préfet, voyant de si grandes merveilles, était stupéfait. Mais il craignait la proscription, s'il agissait contre les pontifes et défendait Agnès contre sa propre sentence. Il laissa donc son vicaire ou lieutenant pour apaiser la sédition et s'en alla triste. Le vicaire, nommé Aspase, ayant fait allumer un grand feu, y fit jeter la sainte. Mais les flammes, s'écartant d'elle de part et d'autre, brûlèrent plus d'un séditieux spectateur. Agnès, les bras étendus, bénissait Dieu de ces merveilles, lorsque le feu s'éteignit tout à fait. Les païens criaient encore plus fort à la sorcellerie. Le vicaire, ne trouvant d'autre moyen d'apaiser la sédition, fit mourir la sainte par le glaive <sup>1</sup>.

Dans la même persécution fut pris, à Rome, un exorciste nommé

<sup>1</sup> *Acta sanctorum, ad 21 jan.*



Pierre. Jeté en prison, après avoir souffert plusieurs tourments, il convertit son geôlier Arthème, avec sa femme Candide et sa fille Pauline, en délivrant celle-ci du démon. Les trois néophytes souffrirent bientôt le martyre. Le prêtre Marcellin, qui les avait baptisés, fut décapité avec Pierre dans la forêt, par ordre du juge, afin que personne ne connût le lieu de leur sépulture. Ils nettoyèrent la place de leurs propres mains, et, après qu'ils furent exécutés, leurs corps demeurèrent dans une caverne, d'où une sainte femme, nommée Lucille, les retira, en ayant été avertie par eux-mêmes dans une révélation. Le bourreau, qui se convertit sous le pape Jules, raconta lui-même le détail de leur mort à Damase, alors enfant, et ensuite Pape, qui en a conservé la mémoire dans ses vers <sup>1</sup>.

On compte un grand nombre de martyrs dans le reste de l'Italie. A Bologne, Agricola fut pris avec Vital, son esclave : l'esclave fut mis en croix et exécuté le premier pour épouvanter le maître. On les enterra tous deux dans le cimetière des Juifs, d'où saint Ambroise les retira dans la suite. A Milan, Nazaire et Celse, Nabor et Félix, Gervais et Protas, dont le même saint Ambroise découvrit les reliques. A Aquilée, Cantius et Cantien, frères, et Cantianille, leur sœur, qui était de la famille consulaire des Anicies. Ils avaient quitté Rome après avoir distribué leurs biens aux pauvres, et s'étaient retirés dans leurs domaines d'Aquilée, persuadés que la persécution y était moins violente. Ils y trouvèrent les prisons remplies de chrétiens, furent arrêtés eux-mêmes et mis à mort avec Protus, leur gouverneur <sup>2</sup>.

Un saint évêque, Narcisse était son nom, contraint de s'enfuir de son pays, vint à Auguste dans la Rhétie, actuellement Augsbourg en Bavière. Accompagné de son diacre Félix, il entra chez une personne nommée Afre, sans savoir que c'était une courtisane. Elle crut qu'il venait dans les mêmes intentions que tant d'autres, et lui prépara à souper. Quand il vint pour se mettre à table, il commença par prier et par réciter des psaumes avec son diacre. Afre, qui n'avait jamais rien vu de semblable, se mit à demander qui il était. Quand elle apprit que c'était un évêque, elle se jeta aussitôt à ses pieds, disant : Seigneur, je suis une indigne, et il n'y en a pas de plus misérable dans toute la ville ! Narcisse répondit : Mon Sauveur, touché par une femme très-impure, n'en a pas été souillé ; il la purifia au contraire. Vous de même, recevez la lumière de la foi, et vous serez purifiée de tous vos péchés. Comment, dit Afre, moi qui ai commis plus de péchés que je n'ai de cheveux sur la tête,

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 2 jun. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 31 maii.



comment pourrai-je être purifiée de tant d'immondices? Croyez seulement, répondit Narcisse, et recevez le baptême, et vous serez sauvée. Alors, convoquant les trois filles qui la servaient, leurs noms étaient Digne, Eunomie et Eutropie, elle leur dit : Cet homme qui est venu chez nous, est un évêque des Chrétiens, et il m'a dit : Si tu crois au Christ et que tu reçoives le baptême, tu pourras être purifiée de tout péché. Que vous en semble? Elles lui répondirent : Vous êtes notre maîtresse; nous vous avons suivie dans le mal, comment ne vous suivrions-nous pas pour en obtenir le pardon? L'évêque, avec son diacre, passa la nuit en prière et à chanter des psaumes : Afre et ses compagnes y assistaient et répondaient Amen.

Le lendemain on vint pour arrêter les deux hôtes. Afre les cacha, et parla aux envoyés de la police de manière à leur donner le change. Un d'eux lui ayant dit : Mais ceux qui sont venus chez vous au soir, sont des Chrétiens; je l'ai reconnu, en ce qu'à toute heure ils faisaient sur leur front le signe de la croix, sur laquelle leur Christ a souffert, elle lui répliqua : S'ils étaient Chrétiens, seraient-ils entrés chez une prostituée? Il ne vient chez moi que des gens qui me ressemblent. Quand les agents de la police se furent retirés, elle alla chez sa mère Hilarie, lui raconta tout ce qui s'était passé, et comment l'évêque lui avait promis de la rendre chrétienne, et que tous ses péchés lui seraient remis. La mère s'écria, pleine de joie : Dieu veuille qu'il m'en arrive autant! L'évêque passa chez elle au soir : elle le reçut avec la plus profonde vénération, et lui exposa naïvement quel avait été jusqu'alors son culte religieux. Mes parents, originaires de Chypre, ont apporté ici le culte de Vénus, à qui j'ai consacré ma fille. Comme cette déesse ne peut être honorée que par des personnes qui se prostituent, j'ai permis à ma fille de demeurer dans un lieu de prostitution, persuadée que la déesse me serait d'autant plus favorable, que ma fille s'appliquerait davantage à l'imiter. L'évêque ne put s'empêcher de gémir à ce récit jusqu'à verser des larmes. Il prescrivit aux catéchumènes plusieurs jours de jeûne, et, après les avoir suffisamment instruits, il baptisa Hilarie avec sa fille, ses domestiques ainsi que ses parents et amis. Après avoir demeuré neuf mois à Augsbourg, Narcisse partit pour Gironne en Espagne, où, dans l'espace de trois ans, il gagna un grand peuple à Dieu. A la fin, une troupe d'infidèles, qui depuis longtemps lui dressaient des embûches, le surprirent dans l'église au moment qu'il se disposait à célébrer les saints mystères, et le tuèrent avec son diacre Félix. D'ailleurs l'Espagne, après avoir été sous la domination de Maximien Hercule, passa sous celle de Sévère et de Maxence, qui furent également persécuteurs.



Cependant la persécution se faisait sentir à Augsbourg même. On arrêtait les chrétiens et on les faisait périr par divers supplices. Afre fut de ce nombre. Le juge, nommé Gaïus, devant qui elle fut amenée, ayant su quel métier elle avait fait, lui dit : Sacrifie aux dieux, car il t'est plus avantageux de vivre que de mourir dans les tourments. Afre répondit : J'ai assez de péchés que j'ai commis pendant que j'ignorais Dieu ; mais ce que vous m'ordonnez de faire, je ne le ferai jamais. Gaïus : Va sacrifier au capitole. Afre : Mon capitole est le Christ que j'ai devant les yeux. Je lui confesse tous les jours mes péchés. Et parce que je suis indigne de lui offrir un sacrifice, je désire être sacrifiée moi-même pour son nom, afin que le corps par lequel j'ai péché soit purifié par les tourments. Gaïus : A ce que j'apprends, tu es une femme publique ; sacrifie donc, puisque tu es étrangère au Dieu des Chrétiens. Afre : Mon Seigneur Jésus-Christ a dit qu'il était descendu du ciel pour les pécheurs. Ses Évangiles témoignent qu'une femme perdue lui arrosa les pieds de ses larmes et reçut le pardon, et qu'il n'a jamais méprisé ni ces femmes ni les publicains, à qui même il a permis de manger avec lui. Gaïus : Sacrifie, afin que tes amants continuent à t'aimer et à t'enrichir. Afre : Jamais je ne recevrai plus de cet argent exécration. Ce que j'en avais, je l'ai jeté comme des ordures, parce qu'il n'était pas acquis en bonne conscience. Mes frères, les pauvres, n'en voulaient point ; mais je les ai obligés par mes prières à le recevoir, afin qu'ils priassent pour mes péchés. Gaïus : Le Christ ne veut point de toi. C'est en vain que tu veux le reconnaître pour ton Dieu ; une prostituée ne peut être nommée Chrétienne. Afre : Je ne mérite pas le nom de Chrétienne, il est vrai ; mais la miséricorde de Dieu, qui juge, non d'après le mérite, mais d'après sa bonté, a bien voulu m'admettre à ce nom. Gaïus : Comment le sais-tu ? Afre : Je connais que Dieu ne m'a point rejetée de devant sa face, en ce qu'il me permet de venir à la glorieuse confession de son saint nom, par laquelle j'espère recevoir le pardon de tous mes crimes. Gaïus : Ce sont des contes : sacrifie plutôt aux dieux qui te sauveront. Afre : Mon Sauveur est le Christ, qui, pendu à la croix, promit les biens du paradis au larron qui le confessait. Gaïus : Sacrifie, ou je te ferai dépouiller et fouetter en présence de tes amants. Afre : Je n'ai de la confusion que de mes péchés. Gaïus : Sacrifie aux dieux : ce m'est une honte de disputer si longtemps avec toi ; sinon, tu mourras. Afre : C'est ce que je désire, si pourtant je ne suis pas indigne de trouver le repos par cette confession. Gaïus : Sacrifie, autrement je te ferai tourmenter et ensuite brûler vive. Afre : Que ce corps dans lequel j'ai péché reçoive divers tourments ; pour



mon âme, je ne la souillerai point par les sacrifices des démons.

Alors le juge dicta cette sentence : Nous ordonnons qu'Afre, femme publique, qui s'est déclarée Chrétienne et qui n'a pas voulu participer aux sacrifices, soit brûlée vive. Aussitôt les exécuteurs l'enlevèrent et la menèrent dans une île du Lech, où ils la dépouillèrent et la lièrent à un poteau. Elle leva les yeux au ciel et pria avec larmes, disant : Seigneur, Dieu tout-puissant, Jésus-Christ, qui n'êtes pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence, et qui avez promis, par votre parole inviolable, qu'à quelque heure que le pécheur se convertisse vous oublierez ses péchés, recevez à cette heure la pénitence de mes souffrances, et par le feu temporel préparé à mon corps, délivrez-moi du feu éternel, qui brûle l'âme et le corps. Ensuite, on l'environna de sarments et on y mit le feu. On l'entendit qui disait : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, de l'honneur que vous me faites de me recevoir en victime unique pour votre nom, vous qui avez été offert en la croix, victime unique pour tout le monde, juste pour les injustes, exempt de péché pour tous les pécheurs. Je vous offre mon sacrifice, à vous, mon Dieu, qui réglez avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Amen. Et, en disant cela, elle rendit l'esprit.

Cependant Digne, Eunomie et Eutropie, qui avaient été ses esclaves, pécheresses comme elle, et baptisées avec elle par le saint évêque Narcisse, étaient sur le bord du fleuve. Elles se firent passer dans l'île et trouvèrent le corps de sainte Afre tout entier. Un garçon qui était avec elles repassa à la nage, et en porta la nouvelle à Hilarie, mère de la martyre. Elle vint la nuit avec les prêtres de Dieu, enleva son corps et le mit à deux mille pas de la ville, dans un sépulcre qu'elle avait bâti pour elle et pour les siens. Gaïus, l'ayant appris, y envoya, avec ordre de leur persuader de sacrifier, s'il était possible; sinon de les brûler dans le sépulcre même. Les soldats, après avoir employé en vain les promesses et les menaces, les voyant fermes à refuser de sacrifier, emplirent le sépulcre de sarments et d'épines sèches, le fermèrent sur elles, y mirent le feu et se retirèrent. Ainsi, le même jour que sainte Afre avait été ensevelie, sa mère et ses trois servantes souffrirent aussi le martyre. Les sépulcres des anciens étaient des bâtiments élevés, souvent assez grands pour contenir des logements <sup>1</sup>.

Nous avons les actes authentiques de plusieurs autres martyrs qui souffrirent dans les contrées voisines. A Sirmium, ville célèbre dans la Pannonie ou la Hongrie actuelle, le gouverneur Probus com-

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 5 aug.



mença la persécution par le clergé. Il prit Montan, prêtre de la ville de Singidon, et le fit mourir. Irénée, évêque de Sirmium, fut également arrêté ; et, comme il refusait constamment de sacrifier aux idoles, Probus le fit tourmenter cruellement. Son père et sa mère, le voyant dans les tortures, le priaient de se laisser fléchir. Ses enfants, encore petits, le prenaient par les pieds, en disant : Mon père, ayez pitié de vous et de nous ! des femmes éplorées s'efforçaient aussi de le toucher ; tous ses parents, ses domestiques, ses voisins et ses amis l'exhortaient, en pleurant, à avoir pitié de sa jeunesse. Irénée répondait : Mon Seigneur Jésus-Christ a dit : Qui aime son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses frères, ou ses parents plus que moi, n'est pas digne de moi. Et en disant cela, il levait les yeux au ciel, comme pour dire qu'il ne connaissait plus personne sur la terre. Il fut décapité sur le pont de la ville, et son corps jeté dans la Save. Ensuite, le gouverneur Probus vint à Cibale, autre ville de Pannonie, dont il ne reste plus aujourd'hui de vestige, quoique ce fût alors une ville épiscopale. Il y fit mourir par le feu saint Pollion, le premier des lecteurs de cette église. Trois autres martyrs finirent par le même supplice à Andrinople. C'était Philippe, vieillard vénérable, évêque d'Héraclée, métropole de Thrace ; Sévère, prêtre, et Hermès, diacre. Après avoir été emprisonnés à Héraclée, ils furent transférés à Andrinople, où ils consommèrent leur sacrifice. A Thessalonique, trois saintes femmes, Agape, Quionie, Irène, furent pareillement condamnées au feu. On compte encore plusieurs autres martyrs dans la même ville, nommément la vierge Anysie et saint Démétrius <sup>1</sup>.

Parmi les actes sincères des martyrs, il n'y en a peut-être pas de plus remarquables que ceux des saints Taraque, Probus et Andronic. On y distingue quatre parties. Les trois premières contiennent le procès-verbal des interrogatoires qu'ils subirent à Tarse, Mopsueste et Anazarbe, villes de Cilicie. C'est une copie authentique des registres proconsulaires que les chrétiens achetèrent deux cents deniers, environ cent francs, des notaires publics, comme onze d'entre eux l'attestent dans une lettre aux chrétiens d'Icône, en leur envoyant ces actes. La quatrième partie est de trois chrétiens qui furent témoins oculaires, qui enlevèrent secrètement les corps des saints martyrs et les enterrèrent, avec la résolution de passer le reste de leur vie auprès de leur sépulcre. Voilà de quoi conviennent tous les savants. Ces actes peuvent donc servir de règle pour juger des autres et réformer plus d'une fois les décisions arbitraires des critiques

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*



modernes. C'est pourquoi nous les insérons ici dans leur entier.

Le 25 mars, le gouverneur Maxime étant sur son tribunal, à Tarse, le centurion Démétrius lui dit : Mon seigneur, voici devant votre illustre tribunal ceux qui ont été présentés à votre grandeur, à Pompéiopolis, par les lanciers Entolmius et Pallade, comme étant de la religion impie des Chrétiens, rebelles aux ordonnances des empereurs. Le gouverneur Maxime dit à Taraque : Comment t'appelles-tu ? car tu dois répondre le premier, puisque tu es le premier par le rang et par l'âge. Taraque dit : Je suis Chrétien ! Maxime : Laisse ce mot impie ; quel est ton nom ? dis-le. Taraque : Je suis Chrétien ! Maxime : Frappez-le sur la bouche et dites-lui : Ne réponds pas l'un pour l'autre. Taraque : Je dis le nom que j'ai ; que si vous demandez mon nom d'usage, j'ai été nommé Taraque par mes parents, et, quand je portais les armes, on me nommait Victor. Maxime : De quelle condition es-tu ? Taraque : Ma condition est militaire, ma famille romaine ; je suis né à Claudiopolis en Isaurie, et, parce que je suis Chrétien, j'ai maintenant quitté le service. Maxime : C'est qu'il ne t'était pas permis de servir à cause de ton impiété ; qui donc t'a donné ton congé ? Taraque : J'ai prié le tribun Fulvion, et il m'a libéré. Maxime : Et moi aussi, en considération de tes cheveux blancs, je veux te favoriser, te procurer des honneurs avec l'amitié des empereurs, pourvu que tu m'obéisses. Approche donc et sacrifie aux dieux, comme font les empereurs eux-mêmes, pour toute la terre. Taraque : Ils se trompent eux-mêmes, entraînés par la grande erreur de Satan. Maxime : Cassez-lui les mâchoires, pour avoir dit que les empereurs se trompent. Taraque : Je l'ai dit et je le dis toujours, qu'ils se trompent comme hommes. Maxime insista : Sacrifie, te dis-je, aux dieux de nos pères, et quitte ta fantaisie. Taraque : Je sers le Dieu de mes pères, non par des sacrifices sanglants, mais par la pureté de cœur ; car Dieu n'a pas besoin de ces sacrifices-là. Maxime : J'ai encore pitié de ta vieillesse, et je te conseille de quitter cette folie, d'honorer les empereurs, d'avoir du respect pour nous et d'observer la loi de nos pères. Taraque : Je ne m'éloigne point de la loi de mes pères. Maxime : Approche donc et sacrifie. Taraque : Je ne puis faire une impiété ; j'ai dit que j'honore la loi de mes pères. Maxime : Quelle autre loi y a-t-il donc, misérable ? Taraque : Oui, il y en a une, et vous la violez en adorant des pierres, du bois, des inventions humaines. Maxime : Frappez-le sur le cou en lui disant : Quitte ta folie. Taraque : Je ne quitte point cette folie qui me sauve. Maxime : Je te la ferai bien quitter et je te rendrai sage. Taraque : Faites ce que vous voudrez, mon corps est en votre puissance. Maxime : Otez-lui sa tunique et battez-le de verges. Taraque : C'est maintenant que vous m'avez rendu



vraiment sage, en me fortifiant par les coups, pour me donner plus de confiance au nom de Dieu et de son Christ. Maxime : Impie et maudit, comment nies-tu les dieux, toi qui confesses que tu sers deux dieux ? Taraque : Moi, je confesse le Dieu qui est réellement. Maxime : Tu as encore nommé Dieu un certain Christ. Taraque : Il est ainsi ; car ce Christ est le Fils du Dieu vivant : c'est l'espérance des Chrétiens, c'est lui qui nous sauve par les souffrances mêmes. Maxime : Quitte ces vains discours, approche et sacrifie. Taraque : Je ne suis point un discoureur, j'ai désormais soixante ans, j'ai été ainsi élevé et je ne quitte point la vérité. Le centurion Démétrius dit alors : Mon ami, épargne-toi ; crois-moi, sacrifie. Taraque répondit : Retire-toi ; prends pour toi tes conseils, ministre de Satan ! Maxime dit : Qu'on le mette aux grands fers et qu'on le remène en prison. Amenez celui qui est le second en âge.

Le centurion Démétrius dit aussitôt : Le voilà, seigneur. Le gouverneur Maxime : Laisse à part le langage inutile ; dis, comment t'appelles-tu ? Probus répondit : Premièrement et principalement, je m'appelle Chrétien ; ensuite, parmi les hommes, on m'appelle Probus. — De quelle condition es-tu ? — Mon père était de Thrace, je suis né à Side en Pamphylie, je suis du peuple et Chrétien. Maxime : Ce nom ne sert de rien ; crois-moi, sacrifie aux dieux, afin que tu sois honoré par les empereurs et que tu aies notre amitié. Probus : Je n'ai pas besoin de l'honneur des empereurs et ne me soucie pas de votre amitié. J'ai méprisé des biens qui n'étaient pas peu considérables, pour servir le Dieu vivant par le Christ. Maxime : Otez-lui son manteau, ceignez-le, étendez-le et le frappez de nerfs de bœuf. Le centurion Démétrius dit : Épargne-toi, mon ami, tu vois ton sang couler par terre. Probus répondit : Je vous abandonne mon corps ; vos tourments me sont une huile de parfums. Maxime : Ne quitteras-tu pas enfin ta folie ? qu'attends-tu, misérable ? Probus : Je ne suis point fou, je suis plus sage que vous, puisque je n'adore point les démons. Maxime : Tournez-le et frappez-le sur le ventre. Probus dit : Seigneur, assistez votre serviteur. Maxime : Dites-lui, en le frappant : Où est celui qui t'assiste ? Probus : Il m'assiste et m'assistera ; car je méprise si bien vos tourments que je ne vous obéis pas. Maxime : Regarde ton corps, misérable ; la terre est remplie de ton sang. Probus : Sachez que plus mon corps souffre pour le Christ, plus mon âme est vigoureuse. Maxime dit : Mettez-le aux fers ; étendez-le au quatrième trou, et ne souffrez pas que personne le panse. Amenez l'autre au milieu du tribunal.

Démétrius, centurion, dit : Le voici, seigneur. Maxime : Comment t'appelles-tu ? Andronic répondit : Je suis Chrétien ; car c'est ce que



vous voulez savoir : je vous le dis donc, je suis Chrétien. Maxime : Puisque ce nom n'a servi de rien à ceux qui ont passé devant toi, dis-moi en un mot ton nom, que je te demande. Andronic : Si vous demandez mon nom vulgaire parmi les hommes, on m'appelle Andronic. — De quelle naissance es-tu ? — Je suis noble et fils des premiers de la ville d'Éphèse. Maxime : Laisse tous ces discours recherchés ; je te parle en père, crois-moi ; ceux qui ont passé avant toi ont voulu faire les insensés, ils n'y ont rien gagné. Honore les empereurs et sacrifie à nos dieux paternels, et on te fera du bien. Andronic : Vous les nommez très-justement vos dieux paternels, puisque vous avez pour père Satan, et que vous êtes devenus des démons ; car vous faites ses œuvres. Maxime : Ta jeunesse te rend insolent. Andronic : Je vous parais jeune par l'âge ; mais mon esprit est avancé et préparé à tout. Maxime : Laisse tous ces discours et sacrifie pour éviter les tourments. Andronic : Croyez-vous qu'à mon âge je n'aie pas de sens, et que j'aie moins de courage que les autres ? je suis prêt à tout. Maxime dit alors : Otez-lui ses vêtements, ceignez-le et le suspendez. Démétrius, centurion, dit de son côté : Obéis, misérable, avant que ton corps soit perdu. Andronic : Il vaut mieux perdre mon corps que mon âme ; fais ce que tu voudras. Maxime : Obéis et sacrifie, avant que je commence à te faire périr. Andronic : Je n'ai jamais sacrifié aux démons, pas même dans mon enfance ; je ne commencerai point à présent. Maxime : Qu'on le frappe. Athanase, greffier, dit : Obéis au gouverneur ; par l'âge je suis ton père, et je te le conseille. Retire-toi, dit Andronic, corrige-toi toi-même ; car, pour être vieux, tu n'en es pas plus sage, puisque tu me conseilles de sacrifier à des pierres et à des démons. Maxime : Misérable, es-tu insensible aux tourments, pour n'avoir pas pitié de toi et ne pas quitter cette folie ? Andronic : Cette folie nous est nécessaire, à nous qui espérons dans le Christ ; mais la sagesse temporelle attire à ceux qui l'ont la mort éternelle. Maxime : Qui t'a appris cette folie ? Andronic : Le Verbe Sauveur, pour qui nous vivons et vivrons, ayant dans le ciel Dieu même pour garant de la résurrection. Maxime : Quitte cette folie, avant que je te fasse périr par des tourments plus rigoureux. Andronic : Mon corps est devant vous ; vous avez le pouvoir, faites ce que vous voudrez. Maxime : Déchirez-lui les jambes bien fort. Andronic : Que Dieu le voie et te juge promptement ! car, sans que j'aie fait de mal, vous me tourmentez comme un meurtrier. Maxime : Tu es impie envers les dieux et envers les augustes, tu méprises mon tribunal, et tu dis que tu ne fais point de mal ? Andronic : Je combats pour la piété envers le vrai Dieu. Maxime : Si tu avais de la piété, tu honorerais les dieux que les empereurs eux-mêmes ho-



norent. Andronic : C'est impiété cela, et non piété, de laisser le Dieu vivant pour adorer du bois et des pierres. Maxime : Les empereurs sont donc impies, bourreau que tu es ? Andronic : Oui, à mon avis, ils le sont. Vous-mêmes, si vous voulez raisonner droit, vous voyez bien que c'est une impiété de sacrifier aux démons. Maxime : Retournez-le et piquez-lui les côtés. Andronic : Je suis devant vous ; faites souffrir à mon corps tout ce qu'il vous plaira. Maxime : Mettez-y du sel et frottez-lui les côtés avec des tessons. Andronic : Vous avez fortifié mon corps par les plaies. Maxime : Je te ferai périr petit à petit. Andronic : Je ne crains point vos menaces ; ma résolution est plus forte que toutes vos inventions et toute votre malice ; c'est pourquoi je méprise vos tourments. Le gouverneur dit enfin : Mettez-lui les fers au cou et aux pieds, et renfermez-le dans la prison.

Le second interrogatoire se fit à Mopsueste. Le gouverneur Maxime dit : Faites venir les sectateurs de la religion impie des Chrétiens. Les voilà, seigneur, dit le centurion Démétrius. Le gouverneur, s'adressant à Taraque : Il me semble que la plupart des hommes honorent la vieillesse, à cause qu'elle est accompagnée de bon sens. Prends donc de toi-même un bon conseil, et ne suis pas aujourd'hui tes premiers sentiments ; sacrifie aux dieux, et tu recevras la louange que mérite ta piété. Taraque répondit : Je suis Chrétien ; pour cette louange que vous dites, je souhaite que vous et vos empereurs sortiez de votre aveuglement, pour prendre des pensées plus raisonnables, afin que le vrai Dieu vous fortifie et vous donne la vie. Maxime : Frappez-lui la bouche à coups de pierre, et dites : Quitte cette folie. Taraque : Si je n'étais sage, je serais fou comme vous. Maxime : Regarde tes dents ébranlées, et prends pitié de toi, misérable. Taraque : Vous ne m'affligerez point, quand vous me feriez couper tous les membres l'un après l'autre ; mais je demeurerai ferme en celui qui me donne la force, qui est le Christ. Maxime : Crois-moi, car c'est ton intérêt, approche et sacrifie. Taraque : Si je savais qu'il me fût plus avantageux, je ne souffrirais pas tout ceci. Et comme Taraque ne parlait plus, Maxime dit : Frappez-lui la bouche, et dites-lui qu'il crie. Taraque : Mes dents sont tombées, et j'ai les mâchoires brisées, je ne puis crier. Maxime : Et en cet état même tu n'obéis pas, impie ? Approche des autels, et sacrifie aux dieux. Taraque : Si vous m'avez ôté le libre usage de la parole, du moins vous ne me ferez pas changer de sentiment ; au contraire, vous avez encore accru ma fermeté par vos supplices. Maxime : Je saurai bien t'ôter cette fermeté, scélérat. Taraque : Je suis prêt à soutenir tous vos assauts ; mais je vous surnonte, au nom de Dieu qui me fortifie. Maxime : Ouvrez-lui les mains, et mettez-y du feu. Taraque : Je ne crains point votre feu



temporel ; je crains seulement d'être condamné au feu éternel, si je vous obéissais. Maxime : Voilà tes mains toutes perdues par le feu ; quitteras-tu enfin ta folie, insensé, et sacrifieras-tu ? Taraque : Vous me parlez comme si je refusais vos cruelles inventions ; apprenez maintenant, du moins, que je suis ferme contre toutes vos attaques. Maxime : Liez-le par les pieds, suspendez-le en haut, et mettez sous son visage une fumée piquante. Taraque : Je me suis moqué de votre feu ; comment craindrais-je votre fumée ? Maxime : Tandis que tu es suspendu, consens de sacrifier. Taraque : Sacrifiez vous-même, proconsul, comme vous avez accoutumé de sacrifier à des hommes ; pour moi, Dieu me garde de le faire. Maxime : Mettez de fort vinaigre avec du sel, et versez-lui dans les narines. Taraque : Ton vinaigre est doux et ton sel est insipide pour moi. Maxime : Mêlez de la moutarde au vinaigre, et lui mettez dans le nez. Taraque : Tes ministres te trompent, Maxime, ils m'ont donné du miel pour de la moutarde. Maxime : Je chercherai pour toi de nouveaux tourments à la prochaine séance, et je te rendrai sage. Taraque : Et moi, je viendrai plus préparé contre tes inventions. Maxime dit enfin : Détachez-le, mettez-le aux fers et le livrez au geôlier. Appelez le suivant.

Démétrius, centurion, dit : Le voici, seigneur. Maxime : Dis-moi, Probus, as-tu résolu de te délivrer des tourments, ou n'as-tu pas encore renoncé à ta folie ? Je te conseille d'approcher et de sacrifier aux dieux, comme les empereurs font, pour le commun salut des hommes. Probus : Je viens devant vous aujourd'hui mieux préparé et fortifié par la question que j'ai déjà soufferte. Éprouvez-moi donc par toutes vos inventions ; car ni vous, ni vos empereurs, ni les démons que vous servez, ni votre père Satan, ne me persuaderont jamais cette impiété, d'adorer des dieux que je ne connais point. J'ai mon Dieu, le Dieu vivant qui est au ciel ; c'est celui-là que j'adore et que je sers. Maxime : Et ceux-ci ne sont pas des dieux vivants, scélérats que tu es ? Probus : Ceux qui sont dans des pierres et dans du bois, dans les ouvrages des hommes, comment peuvent-ils être des dieux vivants ? vous vous trompez, proconsul, c'est une grande ignorance de les servir. Maxime : Tu crois donc, tête scélérate, que je me trompe, quand je t'avertis, et que je sers les dieux ! Probus : Périssent les dieux qui n'ont point fait le ciel et la terre, et tous ceux qui les servent ! car quiconque sacrifie à des dieux autres, sera exterminé. C'est au Seigneur du ciel et de la terre qu'il faut sacrifier, non pas du sang, mais la louange d'un cœur pur et qui a de lui une connaissance véritable. Maxime : Laisse là ta malveillante prudence ; sacrifie aux dieux, Probus, et te sauve. Probus : Je ne sers point plusieurs dieux ; mais je sers et j'adore le Dieu que je sais vraiment être.



Maxime : Eh bien ! approche de l'autel de Jupiter et sacrifie, afin de ne pas servir plusieurs dieux, comme tu dis. Probus : J'ai un Dieu dans le ciel, c'est celui-là que je crains ; mais je ne sers point ceux que vous appelez dieux. Maxime : Je te l'ai déjà dit, et je le répète, sacrifie à Jupiter le grand, l'invincible, qui voit tout. Probus : Au mari de sa propre sœur, à cet adultère, à cet impudique, à ce profane, comme tous les poètes le témoignent, pour ne pas dire le reste de ses infamies : vous êtes assez impie et injuste pour m'obliger à lui sacrifier ? Maxime : Frappez-le sur la bouche, et dites-lui : Ne blasphème pas. Probus : Pourquoi me maltraitez-vous ? je vous ai dit ce qu'en disent ceux qui les adorent ; je ne mens donc pas, je dis la vérité, vous le savez bien. Maxime : J'entretiens ta folie, en ne te punissant pas. Faites rougir des fers, et mettez-le dessus. Probus : Votre feu est froid et ne me touche pas. Maxime : Rougissez-les plus fort, et mettez-le dessus, en le tenant des deux côtés. Probus : Votre feu est devenu froid ; vos ministres se moquent de vous. Maxime : Liez-le, étendez-le, et déchirez-lui le dos avec des nerfs crus, en lui disant : Sacrifie, et ne sois pas fou. Probus : Je n'ai pas craint votre feu, et je ne me soucie point de vos tourments. Si vous avez inventé quelque autre supplice, montrez-le, afin que je montre la puissance de Dieu qui est en moi. Maxime : Rasez-lui la tête, et mettez-y des charbons ardents. Probus : Vous m'avez brûlé les pieds et la tête, et vous voyez que je suis serviteur de Dieu et que je souffre vos menaces. Maxime : Si tu étais serviteur des dieux, tu leur sacrifierais et serais pieux. Probus : Je suis serviteur de Dieu, et non des dieux, qui perdent ceux qui les craignent. Maxime : Tous ceux donc qui les honorent, trois fois maudit que tu es, ne sont-ils pas autour de mon tribunal, honorés des dieux et des empereurs ? ils vous regardent avec mépris, vous autres que l'on punit pour votre impiété. Probus : Croyez-moi, ils sont perdus, s'ils ne se repentent et s'ils ne servent le Dieu vivant. Maxime : Brisez-lui le visage, afin qu'il ne dise pas le Dieu, mais les dieux. Probus : Vous me faites frapper, ô juge très-injuste, parce que je dis la vérité. Maxime : Non-seulement j'ordonne de te frapper la bouche, mais encore de te couper ta langue blasphématrice, afin que tu cesses tes sots discours et que tu sacrifies. Probus : Et quand même vous me couperiez l'organe de la parole, j'ai au dedans une langue immortelle, avec laquelle je vous répondrai. Maxime : Qu'on le remette en prison, et appelez Andronic.

Le voilà, seigneur, dit le centurion Démétrius. Le gouverneur Maxime dit : Ceux qui ont été interrogés avant toi, misérable, ont souffert inutilement plusieurs tourments ; mais après mille supplices, ils se sont enfin laissé persuader d'honorer les dieux, et ont



maintenant à recevoir des empereurs des honneurs extraordinaires. Toi donc, persuade-toi ainsi toi-même avant la torture, épargne-toi les tourments, sacrifie aux dieux et tu recevras les honneurs convenables. Sinon, je te jure par les dieux et par les empereurs invincibles, que je punirai extraordinairement ta désobéissance. Andronic : N'accuse pas d'une telle faiblesse ceux qui t'ont répondu avant moi, et ne crois pas me tromper par tes artifices, ni faire que je t'obéisse ; je ne serai pas si lâche. Je demeure ferme, armé de la foi que j'ai en mon Seigneur, et je ne crains ni toi ni ton tribunal. Déploie donc toutes tes menaces et tous tes tourments. Maxime : Étendez-le aux pieux, et fouettez-le avec des nerfs crus. Andronic : Tu ne me fais pas grand'chose après ce grand serment par tes dieux et tes empereurs. Voilà toutes tes menaces ? Le greffier Athanase dit : Tout ton corps n'est qu'une plaie, et tu trouves que ce n'est rien, misérable ! Andronic : Ceux qui aiment le Dieu vivant, ne s'inquiètent point de cela. Maxime : Frottez-lui le dos avec du sel. Andronic : Fais-moi saler davantage, afin que je sois incorruptible et que je résiste mieux à ta malice. Maxime : Tournez-le et frappez-le sur le ventre, afin d'aigrir ses premières plaies et que la douleur pénètre jusqu'aux moelles. Andronic : Je suis entièrement guéri des plaies que m'avaient faites vos premiers tourments, comme vous l'avez vu, quand on m'a présenté à votre tribunal. Celui qui m'a guéri alors me guérira encore. Méchants soldats, dit aussitôt Maxime, ne vous avais-je pas défendu que personne les pensât, afin qu'ils fussent réduits par leurs plaies à nous obéir ? Par votre grandeur, répondit le geôlier Pégase, aucun d'eux n'a été pansé, et personne n'est entré à eux ; on les a gardés enchaînés dans le plus profond de la prison. Si vous trouvez que je mens, j'ai une tête, vous avez le pouvoir. Comment donc, demanda Maxime, leurs plaies ont-elles disparu ? Par votre vertu, répliqua le geôlier, je ne sais comment ils ont été guéris. Insensé, dit Andronic, notre Sauveur et notre médecin est grand. Il guérit ceux qui espèrent en lui, non par l'application des médicaments, mais par sa parole. Quoiqu'il habite les cieux, il nous est présent partout ; mais tu ne le connais pas, insensé que tu es. Maxime dit : Ces sots discours ne te serviront de rien ; mais approche et sacrifie aux dieux, de peur que je ne te fasse un méchant parti. Andronic : Je n'ai rien à répondre, que ce que je vous ai dit une et deux fois ; car je ne suis pas un enfant, pour me laisser amuser par des flatteries. Maxime : Vous ne me vaincrez pas, vous autres, et ne mépriserez pas mon tribunal. Andronic : Nous ne nous laisserons pas vaincre non plus par vos menaces ; vous nous trouverez vaillants athlètes de Dieu, qui nous fortifie par le Christ. Peut-être que dès



maintenant, ô proconsul ! vous connaissez en partie que nous ne craignons ni vous ni vos tourments. Le gouverneur Maxime dit : Qu'on me prépare divers supplices pour la prochaine séance ; qu'on mette celui-ci en prison avec des chaînes de fer, et qu'on ne les laisse voir à personne dans le cachot.

Le troisième interrogatoire se fit à Anazarbe. Le gouverneur Maxime dit : Appelez les sectateurs de la religion impie des Chrétiens. Les voilà, seigneur, dit le centurion Démétrius. Maxime, s'adressant à Taraque : Veux-tu, du moins à présent, céder aux coups, quitter ta confession imprudente, et sacrifier aux dieux par qui toutes choses subsistent ? Taraque répondit : Malheur à toi et à eux, si le monde est gouverné par ceux qui sont destinés au feu et à des tourments éternels ; et non-seulement malheur à eux, mais à tous ceux qui font leur volonté. Maxime : Cesseras-tu de blasphémer, scélérat ? penses-tu l'emporter par ton impudence, et m'obliger à te couper la tête, pour me défaire de toi ? Taraque : Si je devais mourir promptement, ce ne serait pas un grand combat ; prolonge-le donc, et fais ce que tu voudras, afin que ma couronne augmente devant le Seigneur. Maxime : Les autres prisonniers, que les lois punissent, en souffrent autant. Taraque : C'est en quoi est votre erreur et votre grand aveuglement, de ne pas voir que ceux qui font des crimes méritent ce qu'on leur fait souffrir ; mais ceux qui souffrent pour le Christ, recevront de lui leur récompense. Maxime : Impie et maudit que tu es, quelle récompense attends-tu après une si misérable mort ? Taraque : Il ne t'est pas permis de t'en informer, ni de savoir quelle est la récompense qui nous est réservée ; c'est pourquoi nous souffrirons l'insolence de tes menaces. Maxime : Tu me parles, scélérat, comme si tu étais mon égal. Taraque : Je ne suis pas ton égal ni ne désire de l'être ; mais je parle librement, et personne ne peut m'en empêcher, parce que Dieu me fortifie par le Christ. Maxime : Je t'ôterai bien cette liberté, scélérat. Taraque : Personne ne peut m'ôter la liberté de parler, ni toi, ni tes empereurs, ni ton père Satan, ni les démons que tu adores dans ton égarement. Maxime : Parce que je te parle, impie, je te rends insolent. Taraque : Ne t'en prends qu'à toi-même ; pour moi, Dieu le sait, lui que je sers, ton visage même me fait horreur, bien loin que j'aime à te répondre. Maxime : Enfin, songe à ne pas te faire tourmenter davantage, et viens sacrifier. Taraque : Dans ma première confession, à Tarse, et dans la seconde, à Mopsueste, j'ai confessé que je suis Chrétien ; je suis encore ici le même. Crois-moi et apprends la vérité. Maxime : Quand je t'aurai perdu de tourments, à quoi te servira de te repentir, misérable ? Taraque : Si je me repents, j'aurais craint tes tourments la pre-



mière ou la seconde fois, et j'aurais fait ta volonté ; maintenant je suis ferme, et, par la grâce de Dieu, je ne m'inquiète point de toi. Fais ce que tu voudras, impudent. Maxime : J'ai accru ton impudence en ne te punissant pas. Taraque : Je l'ai dit et je le dis encore : mon corps est en ton pouvoir, fais ce que tu voudras. Maxime : Liez-le et le suspendez, afin qu'il cesse d'être fou. Taraque : Si j'étais fou, je serais semblable à toi et partagerais ton impiété. Maxime : Tandis que tu es suspendu, obéis, avant que de souffrir les peines que tu mérites. Taraque : Quoiqu'il ne te soit pas permis de me faire souffrir toutes sortes de peines, à cause de ma condition militaire, je ne refuse pourtant pas tes inventions. Fais ce que tu voudras. Maxime : Un soldat qui honore avec piété les dieux et les empereurs, reçoit des dons et avance dans les honneurs ; pour toi, tu n'es qu'un impie, et tu as été cassé honteusement ; c'est pourquoi je te ferai souffrir des tourments plus grands. Taraque : Uses-en comme il te plaira. Je t'en ai prié plusieurs fois ; que diffères-tu ? Maxime : Ne pense pas, comme j'ai dit, que je veuille t'ôter promptement la vie. Je te punirai peu à peu, et, ce qui restera de ton corps, je le donnerai aux bêtes. Taraque : Ne te contente pas de promettre ; fais au plus tôt ce que tu as à faire. Maxime : Tu te flattes, scélérat, qu'après ta mort quelques femmelettes vont embaumer ton corps avec des parfums ; mais j'aurai soin d'en dissiper les restes. Taraque : Et maintenant et après ma mort, fais de mon corps ce que tu voudras. Maxime : Approche, te dis-je, et sacrifie aux dieux : Taraque. Je te l'ai dit déjà plusieurs fois, stupide que tu es, que je ne sacrifie point à tes dieux et n'adore point tes abominations. Maxime : Frappez-lui les joues et déchirez-lui les lèvres. Taraque : Tu as défiguré mon visage, mais tu as renouvelé mon âme. Maxime : Tu me forces, misérable, à te traiter autrement que je n'ai fait. Taraque : Ne crois pas m'épouvanter par des paroles ; je suis prêt à tout, portant les armes de Dieu. Maxime : Quelles armes portes-tu, trois fois maudit que tu es, tout nu et tout couvert de plaies ? Taraque : Tu ignores cela, car, étant aveugle, tu ne peux voir l'armure complète que j'ai. Maxime : Je supporte ta folie ; tes réponses ne m'aigriront pas jusqu'à te faire mourir promptement. Taraque : Quel mal ai-je fait, de dire que tu ne peux voir mes armes, n'ayant point le cœur pur, mais étant impie et ennemi des serviteurs de Dieu ? Maxime : Je te soupçonne d'avoir mal vécu dès auparavant et d'avoir été, comme on dit, un enchanteur avant de venir à mon tribunal. Taraque : Je n'ai point été tel ni ne le suis ; car je ne sers point les démons comme vous autres, mais je sers Dieu, qui me donne la patience et me suggère les paroles que je dois dire. Maxime : Ces raisonnements ne te serviront de rien ; sacrifie pour te délivrer de



ces souffrances. Taraque : Tu me crois bien fou et bien insensé, de quitter mon Dieu qui me fera vivre éternellement, pour m'attacher à toi, qui peux soulager mon corps pour un moment, en tuant mon âme pour l'éternité. Maxime : Faites rougir des broches et appliquez-les-lui sur les mamelles. Taraque : Quand tu ferais encore pis, tu ne persuaderas point à un serviteur de Dieu de te céder ni d'adorer les images des démons. Maxime : Apportez un rasoir et coupez-lui les oreilles. Taraque : Tu m'as coupé les oreilles du corps, mais les oreilles du cœur, sont solides et fermes. Maxime : Rasez-lui la tête ; puis, avec le rasoir, ôtez-lui tout autour la peau de la tête, et mettez des charbons ardents dessus. Taraque : Quand tu m'écorcherais tout le corps, je ne m'éloignerais point de mon Dieu, qui me donne la force d'endurer toutes les inventions de ta méchanceté. Maxime : Prenez les broches toutes rouges, et mettez-les-lui sous les aisselles. Taraque : Que Dieu voie et qu'il te juge aujourd'hui ! Maxime : Quel Dieu invoques-tu, trois fois maudit ? dis-le-moi. Taraque : Celui que tu ne connais pas, quoiqu'il nous soit présent, et qui rendra à chacun selon ses œuvres. Maxime : Je l'ai déjà dit, je ne te ferai pas périr de manière que les femmes enveloppent tes reliques dans du linge et les adorent après les avoir embaumées avec des parfums, mais je te ferai brûler, malheureux, et jeter tes cendres au vent. Taraque : Il y a longtemps que je te l'ai dit, et je te le dis encore : fais ce que tu voudras ; tu as reçu la puissance en ce monde. Maxime : Qu'on le remette en prison et qu'on le garde pour l'exposer demain aux bêtes. Amenez-en un autre.

Démétrius, centurion, dit : Seigneur, voilà Probus. Le gouverneur Maxime dit : Pense à toi, Probus, de peur de retomber dans les maux que tu as déjà soufferts, ainsi que l'autre malheureux. Je suis persuadé que tu es devenu sage et que tu veux sacrifier, afin d'être honoré de nous, comme pieux envers les dieux. Approche donc et fais-le. Probus : Notre sentiment est toujours le même, ô proconsul ! car nous servons le seul vrai Dieu. N'espérez pas entendre de moi autre chose que ce que vous avez déjà entendu. Ni vos flatteries ni vos menaces ne serviront de rien ; vos vains discours n'amolliront point mon courage ; aujourd'hui, je me présente à vous plus hardi encore ; je méprise votre orgueil insensé. Qu'attendez-vous donc ? est-ce que vous ne comprenez pas ? que ne déployez-vous votre fureur ? Maxime : Vous avez tous concerté de renoncer aux dieux avec la même malice. Probus : Tu dis vrai ; et pour le coup tu ne mens pas, quoique tu mentes toujours. Oui, nous sommes d'accord pour la piété, le combat et la confession. C'est pourquoi nous avons, dans le Seigneur, résisté à ta malice. Maxime : Avant



que tu ne souffres de moi quelque chose de plus déshonorant encore, quitte sagement cette folie ; aie pitié de toi-même, écoute-moi comme un père, en témoignant de la piété envers les dieux. Probus : Je te vois toujours incrédule, ô proconsul ! mais crois-en le serment que je fais par ma bonne confession pour Dieu. Ni toi, ni les démons que tu sers aveuglément, ni ton père Satan, ni ceux qui t'ont donné le pouvoir contre nous, ne pourront subvertir notre foi et notre amour envers Dieu. Maxime : Liez-le et suspendez-le par les pieds. Probus : Tu ne cesses point, impie tyran, de combattre pour les démons tes semblables. Maxime : Crois-moi, épargne ton corps avant que d'être tourmenté ; tu vois les maux qu'on te prépare. Probus : Tout ce que tu me feras sera utile à mon âme. Ainsi, fais ce que tu voudras. Maxime : Rougissez les broches et appliquez-les-lui sur les côtés, afin qu'il cesse d'être fou. Probus : Plus je te parais fou, plus je suis sage devant mon Dieu. Maxime : Rougissez davantage les broches et brûlez-lui le dos. Probus : Mon corps est en ton pouvoir ; que Dieu voie du ciel mon abaissement et mes souffrances, et qu'il juge entre toi et moi ! Maxime : Celui que tu invoques, misérable, c'est celui qui t'a livré, comme tu mérites, pour souffrir ceci. Probus : Mon Dieu est bon, il ne veut de mal à aucun des hommes ; mais chacun sait ce qui lui est avantageux, étant libre et maître de sa raison. Maxime : Versez-lui du vin des autels et mettez-lui de la chair dans la bouche. Probus : Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, voyez d'en haut la violence qu'on me fait, et jugez ma cause ! Maxime : Après avoir tant souffert, misérable, tu as enfin goûté du sacrifice ; que feras-tu maintenant ? Probus : Tu n'as rien fait de merveilleux, de me faire prendre par force de tes sacrifices impurs ; Dieu connaît ma résolution. Maxime : Tu en as bu et mangé, stupide ; promets de le faire de toi-même pour être tiré de tes liens. Probus : Malheur t'arrive, méchant, plutôt que tu surmontes ma résolution et que tu profanes ma confession. Mais sache que, quand tu m'aurais fait avaler tous tes sacrifices immondes, tu ne me ferais point de mal ; car Dieu voit du ciel la violence que je souffre. Maxime : Chauffez les broches et brûlez-lui le gras des jambes. Probus : Ni ton feu, ni tes tourments, ni ton père Satan, ainsi que je l'ai dit bien des fois, ne persuaderont au serviteur de Dieu de se départir de sa confession au Dieu véritable. Maxime : Tu n'as plus de partie saine en ton corps et tu persistes dans ta folie, misérable ! Probus : Je t'ai abandonné mon corps, afin que mon âme demeure saine et sans tache. Maxime : Faites rougir des clous pointus et percez-lui-en les mains. Probus : Je vous rends grâce, Seigneur Jésus-Christ, de ce que vous avez bien voulu que mes mains soient percées de clous pour votre nom.



Maxime : Le grand nombre des tourments t'a rendu encore plus fou. Probus : Ta grande puissance et ta malice sans bornes t'ont rendu, non-seulement fou, mais encore aveugle, car tu ne sais ce que tu fais. Maxime : Impie ! oses-tu nommer fou et aveugle celui qui combat pour la piété des dieux ? Probus : Plût à Dieu que tu fusses aveugle des yeux et non pas du cœur ; mais maintenant, croyant voir, tu es dans les ténèbres. Maxime : Estropié de tout le corps, tu m'accuses, parce que je t'ai laissé encore les yeux sains. Probus : Lors même que, par ta cruauté, je n'aurais plus mes yeux du corps, ceux de mon cœur ne sauraient être aveuglés par les hommes. Maxime : Eh bien, je t'arracherai les yeux pour te punir, insensé. Probus : Ne te contente pas de me le promettre en paroles, car tu n'intimideras point le serviteur de Dieu. Et quand même tu en viendrais à l'effet, tu ne m'affligeras point, car tu ne pourras point endommager mon œil invisible. Maxime : Piquez-lui les yeux, afin que, tout vivant, il soit privé de la lumière petit à petit. Probus : Tu m'as ôté les yeux du corps ; mais que jamais tu n'aies la satisfaction, cruel tyran, de me priver de l'œil vivant ! Maxime : Tu es tout entier dans les ténèbres, misérable, et tu parles ! Probus : Si tu connaissais les ténèbres qui sont en toi, impie, tu m'estimerais heureux. Maxime : Tu es mort de tout le corps, et tu ne cesses de bavarder, malheureux ! Probus : Tant que mon esprit demeure en moi, je ne cesserai point de parler en Dieu, qui me fortifie par le Christ. Maxime : Après tous ces tourments, espères-tu encore vivre ? et ne vois-tu pas que je ne te laisserai point la liberté de mourir ? Probus : C'est pour cela que je combats, maudit, afin que ma confession soit parfaite, de quelque manière que tu me fasses mourir, impitoyable et ennemi de l'humanité. Maxime : Je te ferai mourir peu à peu sous les coups, comme tu mérites. Probus : Tu as la puissance, orgueilleux ministre de tyrans. Maxime : Emportez-le, mettez-le dans les fers, gardez-le dans la prison. Ne permettez pas qu'aucun de leurs compagnons approche d'eux et les félicite de ce qu'ils sont demeurés dans leur impiété. Bien entendu qu'au premier combat des bêtes on les exposera. Appelez l'impie Andronic.

Démétrius, centurion, dit : Le voici, seigneur. Le gouverneur Maxime dit : A présent, au moins, as-tu pitié de ta jeunesse, Andronic, et as-tu pris la sage résolution d'honorer les dieux ; ou bien persistes-tu dans ta première folie, qui ne peut te servir de rien ? Si tu ne veux pas m'écouter, sacrifier aux dieux et rendre aux empereurs l'honneur qui leur est dû, tu ne trouveras en moi aucune miséricorde. Approche donc, sacrifie et sauve-toi. Andronic : Malheur à toi, ennemi de toute vérité, tyran plus impudent que les bêtes ! J'ai



enduré toutes tes menaces, et maintenant tu penses me persuader de mal faire ? Non, tu ne rompras pas ma confession ; je suis prêt à soutenir, par le Seigneur, toutes tes attaques, et à te montrer la vigueur de ma jeunesse et la fermeté de mon âme. Maxime : Il me semble que tu es en furie et possédé du démon. Andronic : Si j'étais possédé du démon, je t'obéirais ; mais, comme je n'ai point de démon, je n'obéis point. Pour toi, tu es tout entier démon et tu en fais les œuvres. Maxime : Ceux qui ont passé avant toi ont dit ce qu'ils ont voulu avant les tourments, mais la cruauté des peines les a persuadés d'être pieux envers les dieux et soumis aux empereurs ; ils ont sacrifié et se sont sauvés. Andronic : Quand tu mens, tu ne fais rien qui ne s'accorde à tes mauvaises maximes ; car ceux que tu adores en aveugle ne sont point demeurés dans la vérité. Tu es menteur comme ton père ; c'est pourquoi Dieu te jugera promptement, ministre de Satan et de tous les démons. Maxime : Si je ne te traite en impie et si je n'abaisse ta suffisance, je ne gagnerai rien. Andronic : Je ne crains ni toi ni tes menaces au nom de mon Dieu. Maxime : Faites des paquets de papier et mettez-lui-le feu sur le ventre. Andronic : Quand tu me brûlerais tout entier, tant que je respire, tu ne me vaineras pas, maudit tyran ; le Dieu que je sers m'assiste et me donne des forces. Maxime : Tu résistes encore, insensé ? demande du moins à mourir, pour ton intérêt. Andronic : Tant que je suis en vie, je surmonte ta méchanceté, et je prétends que tu me fasses mourir tout entier ; car c'est là ma gloire devant Dieu. Maxime : Chauffez les broches et mettez-les-lui toutes rouges entre les doigts. Andronic : Insensé, ennemi de Dieu, tout rempli des pensées de Satan, tu vois mon corps brûlé par tes tourments, et tu penses que je craigne tes inventions ? Dieu est en moi, lui que je sers par Jésus-Christ : je te méprise. Maxime : Ne sais-tu pas, insensé, que celui que tu invokes est un certain malfaiteur, qui fut mis en croix par l'autorité d'un gouverneur nommé Pilate, et que nous en avons les actes ? Andronic : Tais-toi, maudit ; il ne t'est pas permis de dire cela ; car tu n'es pas digne de parler de lui, impie. Si tu en étais digne, tu ne persécuterais pas les serviteurs de Dieu. Mais, n'ayant point de part à son espérance, non-seulement tu te perds, mais encore tu violentes les siens, juge inique que tu es. Maxime : Et toi, insensé, quel profit trouves-tu à croire et à espérer en ce malfaiteur que tu appelles Christ ? Andronic : J'y trouve un grand profit, et j'aurai une grande récompense pour tout ce que je souffre. Maxime : Je ne veux pas te faire mourir tout d'un coup ; mais livré aux bêtes, tu verras dévorer chacun de tes membres. Andronic : N'es-tu pas plus féroce que toutes les bêtes, plus cruel que tous les homicides, puisque tu punis comme des



meurtriers des gens qui ne sont ni coupables ni même accusés d'aucune injustice? C'est pourquoi je sers mon Dieu dans le Christ, et ne m'inquiète point de tes menaces. Emploie donc ce que tu regardes comme le plus cruel tourment, et tu verras mon courage. Maxime : Ouvrez-lui la bouche, mettez-y des viandes de dessus l'autel et versez-y du vin. Andronic : Seigneur, mon Dieu, voyez la violence que l'on me fait. Maxime : Que fais-tu maintenant, mauvais démon? ceux à qui tu n'as pas voulu sacrifier, tu goûtes de leur autel. Andronic : Tyran insensé, aveugle et stupide, tu m'en as fait verser par force. Dieu le sait, lui qui sonde les pensées et qui peut me délivrer de Satan et de ses ministres. Maxime : Jusqu'à quand extravagueras-tu et débiteras-tu des balivernes qui ne te serviront de rien? Andronic : Je souffre ces choses, parce que j'en attends la récompense de Dieu; mais toi, tu ne sais pas les motifs de ma patience. Maxime : Jusqu'à quand extravagueras-tu? je te ferai couper la lange, pour t'empêcher de tant parler. J'ai tort de te souffrir, je te rends plus insensé. Andronic : Je t'en prie, fais-moi couper les lèvres et la langue, où tu crois que j'ai reçu tes abominations. Maxime : Quoi donc, insensé, jusqu'à quand te laisseras-tu tourmenter? vu que tu en as goûté, comme j'ai dit. Andronic : Infâme tyran, que jamais il ne t'arrive la satisfaction, non plus qu'à ceux qui t'ont donné cette puissance, que je me souille de tes sacrifices impies ! Tu verras ce que tu as fait contre le serviteur de Dieu. Maxime : Méchant, tu oses outrager les empereurs, qui ont procuré au monde une si profonde paix ! Andronic : J'ai méprisé et je mépriserai ces pestes et ces buveurs de sang qui renversent le monde. Que Dieu, par son bras immortel, le leur rende sans délai, de telle sorte qu'ils puissent reconnaître ce qu'ils font à ses serviteurs ! Maxime : Mettez un fer dans sa bouche, détachez-lui les dents et coupez sa langue blasphématrice, afin qu'il apprenne à ne pas blasphémer les empereurs. Emportez ses dents et sa langue, brûlez-les et réduisez-les en cendres, que vous jetterez au vent, de peur que quelqu'un de cette religion ou quelque femmelette ne les recueille pour les emporter et les garder comme quelque chose de précieux et de saint; pour lui, remettez-le en prison, et gardez-l'y pour être exposé aux bêtes avec ses compagnons, au premier combat.

Tels sont les trois interrogatoires tirés des greffes du proconsul. Dans la lettre où ils les envoient aux Chrétiens d'Icône, les onze chrétiens d'Anazarbe ajoutent ainsi la suite et la fin. Après que les martyrs eurent été ainsi interrogés pour la troisième fois, l'impie Maxime appela Téréntien, pontife de Cilicie, et lui ordonna de donner, le lendemain, un spectacle de bêtes à tout le peuple de la ville. Aussitôt Téréntien donna ordre à ceux qui gouvernaient les bêtes, de se



tenir prêts. Dès le grand matin, toute la ville, jusqu'aux femmes et aux enfants, sortit pour aller à l'amphithéâtre, qui était environ à un mille. Quand il fut rempli de peuple, l'impie Maxime y vint et assista aux spectacles. Après que les jeux eurent duré une partie du jour, comme il y avait déjà plusieurs hommes par terre, tués ou par les gladiateurs ou par les bêtes, et que nous, disent les Chrétiens, nous observions tout secrètement, le scélérat Maxime envoya tout à coup des soldats pour amener les martyrs, qu'ils firent porter à l'amphithéâtre ; car ils étaient incapables de marcher, tant ils étaient ruinés par le feu et les autres tourments. Quand donc nous les vîmes apporter par les soldats, nous nous approchâmes un peu plus de dessus la montagne voisine, et, nous étant assis entre des rochers, nous priions avec larmes et gémissements. Lorsque les saints eurent été amenés au milieu de l'amphithéâtre, il s'éleva un grand murmure parmi le peuple. Plusieurs étaient indignés de leur condamnation injuste ; plusieurs, pour ne point voir ce spectacle, se retirèrent en disant des injures à Maxime. Il donna ordre de marquer ceux qui s'en allaient, et de les citer devant lui le lendemain pour les condamner.

On lâcha plusieurs bêtes, qui ne touchèrent point aux corps des saints. Maxime s'en mit fort en colère. Il fit venir le gouverneur, le fit fouetter, et lui dit avec de grandes menaces, s'il avait quelque bête bien furieuse, de la lâcher promptement contre ces criminels. Celui-ci, tout tremblant, lâcha une ourse terrible, qui avait déjà tué trois hommes ce même jour. Quand elle fut proche, elle passa pardessus les autres, et courut au saint martyr Andronic, et, s'étant assise auprès de lui, elle léchait ses plaies, suivant ce qui est dit dans l'Écriture : Les bêtes sauvages deviendront pacifiques pour toi. Saint Andronic mettait sa tête sur elle et s'efforçait de l'irriter, pour sortir plus tôt de la vie ; mais l'ourse demeura couchée auprès du saint. Maxime, en colère, la fit tuer, et elle fut égorgée aux pieds d'Andronic. Le pontife de Cilicie, craignant que Maxime ne s'en prit à lui-même, commanda de lâcher une lionne qu'Hérode, pontife d'Antioche, lui avait envoyée. Quand elle parut, elle fit trembler les spectateurs par son rugissement et le grincement de ses dents ; voyant les saints étendus par terre, elle vint au bienheureux Taraque, se baissa et se prosterna à ses pieds. Saint Taraque étendit la main, et, la prenant par les crins et les oreilles, l'attirait à lui. Elle se laissait tirer comme une brebis, sans résister ; puis elle secoua la main de Taraque et retourna vers la porte, sans s'arrêter à saint Probus ni à saint Andronic. Maxime défendit qu'on lui ouvrit ; et la lionne, prenant les planches avec ses dents, s'efforçait de les rompre, en sorte



que le peuple, épouvanté, cria qu'on lui ouvrît. Maxime, indigné, s'en prenait à Téréntien, et commanda qu'on fit entrer des gladiateurs pour égorger les martyrs : ce qui fut exécuté. Sortant du spectacle, Maxime laissa dix soldats avec ordre de garder les corps des saints martyrs, que l'on avait jetés pêle-mêle avec les corps des criminels ; car il était déjà nuit.

Alors nous descendîmes de la montagne peu à peu, nous nous mîmes à genoux et priâmes le Très-Haut qu'il nous fit la grâce de pouvoir retirer les reliques de ses saints martyrs. Après avoir ainsi prié, nous descendîmes encore un peu, et nous vîmes les gardes qui faisaient bonne chère, avec un grand feu allumé auprès des corps. Nous nous retirâmes un peu en arrière, nous nous mîmes encore à genoux et priâmes tout d'une voix Dieu et son Christ de nous accorder son secours pour délivrer ces saints corps d'entre les corps profanes et immondes. Aussitôt la terre trembla, l'air fut agité de tonnerres et d'éclairs, il vint une pluie épouvantable, et la nuit était fort noire. Un peu après, le temps s'étant apaisé, nous priâmes de nouveau et nous approchâmes des corps ; nous trouvâmes que la pluie avait éteint le feu et que les gardes s'étaient retirés. Voyant cela, nous approchâmes plus hardiment ; mais comme nous ne pouvions discerner les corps saints, nous étendîmes les mains au ciel et priâmes Dieu de nous les faire connaître. Soudain ce Dieu de toute miséricorde nous envoya du ciel une étoile brillante qui nous marqua les corps de ses serviteurs, en s'arrêtant sur chacun d'eux. Nous les emportâmes avec joie, et retournâmes à la montagne voisine, en priant Dieu qui nous favorisait. Ayant passé une grande partie de la montagne, nous nous déchargeâmes pour nous reposer un peu, et nous priâmes Dieu d'achever notre ouvrage et de nous faire connaître le lieu où nous devons mettre les reliques des saints. Il nous exauça et nous envoya de nouveau l'étoile pour nous conduire. Elle nous quitta dans un endroit où nous vîmes une roche creuse ; nous y cachâmes les corps avec un grand soin, et revînmes à la ville, voir ce qui se passait ; car nous craignions les recherches que ferait faire Maxime. Trois jours après, Maxime étant parti après avoir fait punir les gardes d'avoir laissé enlever les corps, nous chantâmes une hymne pour remercier Dieu de la grâce qu'il nous avait faite par le Christ. Moi, Marcion, Félix et Barbas, nous demeurâmes au lieu où étaient les saintes reliques, afin de nous en assurer mieux, résolus d'y passer notre vie, et espérant d'y être enterrés auprès d'eux <sup>1</sup>.

Tels sont ces fameux actes, que, d'une voix unanime, tous les cri-

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 11 octob.



tiques modernes reconnaissent pour originaux. Ces mêmes critiques ont révoqué en doute les actes de plusieurs autres martyrs, parce qu'ils leur ont paru ou trop longs, ou remplis soit de trop de discours, soit de tourments trop extraordinaires, soit de trop de miracles, soit de paroles trop dures envers les juges. Or, les actes de ces trois saints réunissent à la fois tous ces caractères; ils sont très-longs, renferment beaucoup de discours, des tourments inouïs, plusieurs miracles, avec des mots très-durs envers le gouverneur : de plus, les dates y sont fautives. Et cependant personne ne doute de leur authenticité. Cela montre que les règles imaginées par les critiques, ou du moins les applications qu'ils en ont faites, présentent beaucoup d'arbitraire et qu'il est très-permis de revenir sur leurs jugements.

Dans la même province de Cilicie, à Tarse, qui en était la métropole, Julitte souffrit le martyre avec son enfant. Elle était de Lycaonie, et de race royale, à ce qu'on rapporte. Craignant la persécution qui s'y exerçait cruellement par le gouverneur Domitien, elle abandonna ses biens qui étaient considérables, et s'enfuit avec deux servantes et son fils Cyr ou Cyrique, âgé seulement de trois ans. Elle arriva à Séleucie en Isaurie, où elle trouva la persécution encore plus violente sous le gouverneur Alexandre, pire que Domitien. Elle passa donc à Tarse; mais Alexandre y arriva en même temps, comme de concert. Elle fut prise, tenant son enfant entre ses bras : les servantes l'abandonnèrent et regardaient ce qu'elle deviendrait. On la présenta au tribunal : Alexandre lui demanda son nom, sa condition, son pays; elle répondit : Je suis Chrétienne. Alexandre lui fit ôter son enfant, qui résistait de tout son pouvoir et ne quittait point les yeux de dessus elle; mais les bourreaux le portèrent au gouverneur, qui fit étendre et battre cruellement la mère avec des nerfs de bœufs. Elle ne répondait qu'une chose : qu'elle était chrétienne et ne sacrifierait jamais aux démons. Cependant Alexandre tenait l'enfant sur ses genoux, le flattait de la main, tâchait de le baiser et de l'empêcher de pleurer. Mais l'enfant, ayant toujours les yeux sur sa mère, s'éloignait du gouverneur autant qu'il pouvait, détournait la tête, le repoussait des mains et des pieds, dont il lui donnait des coups dans les côtés, lui égratignait le visage avec ses petits ongles et disait comme sa mère : Je suis Chrétien ! Le gouverneur, irrité, le prit par le pied et le jeta à terre, du haut de son tribunal. La tête de l'enfant se cassa, sa cervelle fut répandue sur les coins des degrés, et toute la place d'alentour arrosée de son sang. Sa mère le vit, et dit : Je vous rends grâces, Seigneur, de ce que vous avez bien voulu que mon fils reçût avant moi la couronne immortelle.

Mais le juge, affligé de ce qu'il venait de faire, s'en prit comme



à elle, lui fit déchirer les côtés et répandre sur ses pieds de la poix bouillante, que l'on apporta dans une chaudière. En même temps il lui faisait dire par un crieur : Julitte, prends pitié de toi, sacrifie aux dieux, délivre-toi des tourments, pour ne pas mourir misérablement comme ton fils. Elle répondit au crieur : Je ne sacrifie point à des statues sourdes et muettes, c'est-à-dire aux démons ; mais j'adore le Christ, Fils unique de Dieu, par qui le Père a tout fait, et je me presse de rejoindre mon fils dans le royaume des cieux. Le juge ordonna qu'elle eût la tête coupée, et que le corps de son fils fût jeté au lieu des suppliciés. Les bourreaux, lui ayant mis un bâillon dans la bouche, la menèrent au lieu ordinaire des exécutions, où, après qu'elle eut fait sa prière à Jésus-Christ, elle eut la tête tranchée ; son corps fut jeté hors de la ville, avec celui de son fils ; c'était le seizième de juillet. Le lendemain ses deux servantes enlevèrent les corps de nuit et les enterrèrent. Une d'elles vécut jusqu'au temps de Constantin et de la liberté de l'Église ; elle découvrit le lieu aux fidèles, et les saintes reliques furent honorées. Telle est la tradition que des personnages considérables, qui comptaient la sainte parmi leurs ancêtres, attestèrent sous l'empire de Justinien, devant l'évêque d'Icône <sup>1</sup>.

La persécution redoublait en Palestine, suivant le témoignage d'Eusèbe, qui rapporte les noms de plusieurs martyrs. En Égypte, à Alexandrie, souffrit la vierge Théodore. Elle était d'une illustre famille. Le juge la condamna aux lieux infâmes. Un Chrétien la tira de là par un stratagème. Y étant entré, déguisé en soldat, il lui fit prendre ses vêtements militaires, avec lesquels elle sortit sans être reconnue. Ce Chrétien, nommé Didyme, fut condamné à mort. Au moment qu'il allait être exécuté, la vierge Théodore accourut, en disant que c'était à elle à mourir. Ils furent martyrisés tous les deux <sup>2</sup>.

C'est ainsi que, par tout l'univers romain, l'esclave Dioclès, devenu l'empereur Dioclétien-Jupiter ; le manouvrier de la Pannonie, devenu l'empereur Maximien-Hercule ; le pâtre de la Dacie, devenu le César Galérius-fils-de-Jupiter, persécutaient les serviteurs de Dieu et de son Christ, et s'enivraient de leur sang. Ils croyaient en avoir triomphé à jamais ; témoin cette inscription trouvée en Espagne : « Dioclétien-Jupiter, Maximien-Hercule, césars augustes, après avoir étendu l'empire romain en Orient et en Occident, et avoir aboli le nom des Chrétiens, qui renversaient l'État. » Et cette autre : « Dioclétien, César-auguste, après avoir adopté Galérius en Orient, avoir aboli partout la superstition du Christ, et étendu le culte des dieux <sup>3</sup>. » Mais pen-

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 16 junii. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 28<sup>a</sup> april. — <sup>3</sup> Apud Gruter. p. 280.



dant qu'ils applaudissaient à la ruine du christianisme, leur ruine à eux-mêmes s'approchait.

L'an 303, Dioclétien était venu à Rome pour célébrer la vingtième année du règne de Maximien-Hercule, et en même temps triompher des Perses. Pendant les réjouissances qui se firent à cette occasion, un comédien joua les cérémonies du baptême devant l'empereur et tout le peuple. S'étant couché sur le théâtre, il feignit d'être malade et s'écria : Ah ! mes amis, je me sens bien pesant, je voudrais être soulagé. Les autres répondirent : Comment l'ôterons-nous cette pesanteur ? Veux-tu qu'on te passe au rabot pour te rendre plus léger ? Que vous avez peu d'intelligence, dit Genès, ainsi se nommait l'histriion, je veux mourir Chrétien. Pourquoi ? demandèrent-ils. Afin qu'en ce jour-là Dieu me reçoive comme un fugitif. On fit venir un prêtre et un exorciste, c'est-à-dire des comédiens qui en faisaient le personnage. S'étant assis près de son lit, ils lui dirent : Mon enfant, pourquoi nous as-tu envoyé chercher ? Genès, changé tout à coup par inspiration divine, leur répondit sérieusement : Parce que je veux recevoir la grâce du Christ, et renaître pour être délivré de mes péchés. Il accomplirent les cérémonies du baptême ; et, quand on l'eut revêtu d'habits blancs, des soldats le prirent, en continuant le jeu, et le présentèrent à l'empereur pour être interrogé comme martyr.

Alors il parla ainsi, du lieu élevé où il était : « Écoutez, empereur et toute la cour, les sages et le peuple de cette ville. Toutes les fois que j'ai seulement entendu nommer un Chrétien, j'en ai eu horreur, et j'ai insulté à ceux qui persévéraient dans la confession de ce nom. J'ai détesté mes parents mêmes et mes alliés, à cause du nom chrétien. Je me moquais tellement de cette religion, que je me suis informé exactement de ses mystères pour vous en divertir. Mais quand l'eau m'a touché à nu, et qu'étant interrogé, j'ai répondu que je croyais, j'ai vu une main qui venait du ciel et des anges resplendissants au-dessus de moi ; ils ont lu dans un livre tous les péchés que j'ai commis depuis mon enfance, les ont lavés dans la même eau dont j'ai été arrosé en votre présence, et m'ont ensuite montré le livre plus blanc que la neige. Vous donc maintenant, illustre empereur, et vous peuple, qui avez ri de ces mystères, croyez avec moi que le Christ est le véritable Seigneur, qu'il est la lumière et la vérité, et que c'est par lui que vous pouvez obtenir le pardon. » L'empereur Dioclétien, extrêmement irrité de ces paroles, le fit battre cruellement à coups de bâton, et on le mit entre les mains du préfet Plautien pour le contraindre de sacrifier. Le préfet le fit étendre sur le chevalet, où il fut longtemps déchiré avec les ongles de fer et brûlé avec des torches ardentes ; mais il disait constamment : « Il n'y a point d'autre roi



que celui que j'ai vu ; je l'adore et je le sers ; et, quand on me tue-rait mille fois pour son service, je serai toujours à lui ; les tourments ne m'ôteront le Christ ni de la bouche ni du cœur. J'ai grand regret de mon égarement, de l'horreur que j'ai eue de son saint nom et d'être venu si tard à l'adorer. » Enfin, il eut la tête tranchée le 25 d'août <sup>1</sup>.

Ainsi s'amusaient Dioclétien et le peuple de Rome ; mais le peuple de Rome s'amusa aussi de Dioclétien. Comme cet esclave devenu empereur affectait le faste oriental des rois de Perse, et que, d'un autre côté, son avarice le portait quelquefois à la mesquinerie, les Romains se permirent d'en plaisanter. Il ne put souffrir cette liberté. Dans une mauvaise humeur, il quitta brusquement Rome, à l'approche du 1<sup>er</sup> janvier, où il devait inaugurer son neuvième consulat. Il n'eut pas la patience d'attendre encore treize jours, pour faire cette cérémonie à Rome, plutôt qu'à Ravenne. Mais parti au milieu de l'hiver, incommodé par la rigueur du froid et par les pluies, il contracta une maladie de langueur qui ne le quitta plus. Souffrant par toute la route, il était le plus souvent porté en litière. Ayant ainsi passé l'été, il vint à Nicomédie, mais grièvement malade. Il ne laissa pas de se montrer pour faire la dédicace d'un cirque qu'il avait fait bâtir. Sa maladie augmenta tellement, qu'on suppliait tous les dieux pour sa vie, jusqu'à ce que, le 13 décembre, on remarqua tout à coup dans le palais des signes de deuil, la tristesse, les larmes, ainsi que les alarmes et le silence des juges. Déjà l'on disait dans toute la ville, non-seulement qu'il était mort, mais même enseveli, lorsque le bruit se répandit le lendemain qu'il vivait, et que les visages de ses domestiques et des juges reprenaient de la joie. Il y en eut toutefois qui soupçonnèrent que l'on cachait sa mort jusqu'à l'arrivée du César, de peur que les troupes n'entreprissent quelque chose. Ces soupçons devinrent si forts, que personne ne l'aurait cru vivant, s'il ne s'était montré le 1<sup>er</sup> de mars ; il était à peine reconnaissable, tant la maladie l'avait défait depuis un an. C'est que le 13 décembre il avait effectivement paru mort. L'esprit lui était revenu, mais non pas tout entier ; car il eut dès lors, avec des intermittences régulières, des heures de bon sens et des heures de démence.

Peu de jours après, son fils adoptif, le César Galérius, arriva, non pas précisément pour féliciter son père d'avoir échappé à la mort, mais pour le contraindre à quitter l'empire. Déjà il avait bataillé avec le vieux Maximien, et l'avait effrayé par la crainte d'une guerre civile. Il entreprit donc Dioclétien, d'abord avec des formes douces et ami-

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 26 aug.



cales, disant qu'il était déjà vieux, qu'il n'avait plus assez de forces, qu'il n'était plus en état de gouverner la chose publique, qu'il devait se reposer après ses travaux. Il lui alléguait l'exemple de Nerva, qui avait cédé l'empire à Trajan. Dioclétien disait qu'il serait honteux, après l'éclat d'une si haute élévation, de tomber dans l'obscurité d'une vie basse, et que cela ne serait pas même trop sûr, attendu la multitude d'ennemis qu'il s'était faits dans un si long règne, que Nerva n'avait régné qu'un an lorsqu'il revint à la vie privée dans laquelle il avait vieilli ; que si Galérius désirait le nom d'empereur, rien n'empêchait qu'on ne les appelât tous augustes.

L'autre, qui avait déjà envahi l'univers en espoir et qui voulait quelque chose de plus qu'un nom, répondit : Il faut toujours garder l'ordre que vous avez établi, que l'empire ait deux chefs souverains et deux moindres pour les aider, la concorde peut aisément se maintenir entre deux, mais nullement entre quatre égaux. Si vous ne voulez pas céder, je prendrai mes mesures pour n'être pas davantage au dernier rang. Il y a quinze ans déjà que je suis relégué en Illyrie ou sur les bords du Danube, à combattre avec des nations barbares, tandis que les autres règnent à leur aise dans des pays plus libres et plus paisibles. Le languissant vieillard, l'entendant ainsi parler, dit en pleurant : Soit ! si vous le voulez. Il avait déjà reçu des lettres du vieux Maximien, qui lui mandait ce que Galérius lui avait dit ; il avait également appris que Galérius augmentait ses troupes. Étant donc résolu que Dioclétien et Maximien se retireraient, et que Constance et Galère, de césars deviendraient augustes, c'est-à-dire empereurs, il restait à choisir deux césars pour remplir leur place. Il semblait qu'on dût choisir leurs fils. Maximien en avait un, nommé Maxence, gendre de Galérius, Constance avait un fils nommé Constantin. Maxence était méchant et de mauvais naturel, et si superbe, qu'il n'adorait ni son père ni son beau-père. Aussi le haïssaient-ils tous deux. Constantin était un jeune homme bien fait de corps et d'esprit, de bonnes mœurs, qui avait du génie pour la guerre et une politesse singulière ; en sorte qu'il était aimé des soldats et désiré par le peuple. Il y avait longtemps déjà que Dioclétien l'avait fait tribun du premier rang ; et il était alors présent à Nicomédie. Mais Galérius craignait de n'être pas assez maître, s'il faisait César un homme de ce mérite et si agréable à tout le monde ; il voulut avoir des gens qui dépendissent entièrement de lui. Qui ferons-nous donc César ? demanda Dioclétien. Sévère, répondit Galérius. Quoi ! reprit Dioclétien, ce danseur, cet ivrogne, qui fait de la nuit le jour et du jour la nuit ? Il en est digne, dit Galérius ; il a fidèlement commandé les troupes, et je l'ai envoyé à Maximien, pour recevoir de lui la pourpre. Soit ! ajouta Dioclétien.



Quel autre nous donnerez-vous ? Celui-ci, dit Galérius, montrant son neveu, fils de sa sœur, nommé Daïa ou Daza, jeune homme à demi barbare, à qui Galérius avait donné le nom de Maximin. Dioclétien dit en soupirant : Ce ne sont pas là des gens capables de soutenir la chose publique. Mais c'est désormais votre affaire : j'ai assez travaillé ; s'il arrive quelque malheur, ce ne sera pas ma faute.

Les choses étant ainsi résolues, ils parurent le premier jour de mai, l'an 305. A trois milles de la ville était une éminence, au haut de laquelle Galérius lui-même avait reçu la pourpre ; on y avait érigé une colonne, avec une statue de Jupiter. Ils y allèrent, et y rassemblèrent les troupes pour les haranguer. Le vieil empereur dit en pleurant qu'il était infirme et demandait du repos après ses travaux, qu'il laissait l'empire à d'autres plus vigoureux, et substituait d'autres césars. On était dans une grande attente : tout le monde jetait les yeux sur Constantin, qui était sur le tribunal : on n'avait pas le moindre doute. Tout à coup Dioclétien proclame césars Sévère et Maximin. Grande fut la surprise. On se demandait l'un à l'autre si Constantin avait changé de nom, lorsque Galérius, étendant la main, le repousse, tire Daïa, qui était derrière, lui ôte son habit ordinaire et le met en présence. Tout le monde demandait qui il était et d'où il était venu ; mais ils étaient si surpris, que personne n'osa parler. Dioclétien ôta sa pourpre, la jeta sur ce jeune homme, et redevint ainsi Dioclès. Ils descendirent alors du tribunal. L'empereur fut exporté sur un chariot à travers la ville, et renvoyé dans sa patrie, à Dioclée en Dalmatie, pour s'y laisser mourir de faim quelques années après, lorsqu'il aura vu ses propres statues renversées par Constantin, en Italie, et sa propre fille, veuve de Galérius, reléguée dans les déserts de Syrie, par le pâtre Daïa, qu'il vient de faire césar. Il y avait peu de temps que le césar improvisé avait été tiré des forêts, où il gardait les bêtes : il fut aussitôt écuyer, bientôt garde du corps, puis tribun ou général, et le lendemain césar. Il reçut l'Orient à gouverner, ou plutôt à fouler aux pieds ; car il ne savait ni la guerre ni les affaires ; ce fut un pâtre de troupes, au lieu d'un pâtre de troupeaux.

Son oncle Galérius, après avoir mis de côté les deux vieillards, se regardait dès lors comme le seul maître du monde. Car quoiqu'il fallût nommer Constance le premier, il le méprisait à cause de son naturel doux et paisible, et que d'ailleurs il était empêché par la maladie. Il espérait même le voir mourir bientôt ; et, au cas qu'il ne mourût point assez vite, il lui semblait facile de le dépouiller forcément ; car que pouvait-il seul contre trois ? Pour lui, il avait un ami qu'il consultait sur toute sa conduite, ayant contracté avec lui une



liaison fort étroite dès le commencement qu'il avait porté les armes : c'était Licinius. Mais il n'avait pas voulu le faire César, pour ne pas le nommer son fils ; il se réservait de le nommer Auguste et frère, à la place de Constance. Alors, après avoir célébré la vingtième année de son règne, il ferait César son bâtard Candidien, qui n'avait que neuf ans, et ensuite abdiquerait lui-même, mais pour garder la souveraine autorité sur les quatre autres, savoir, sur Licinius et Sévère, Augustes, Maximin et Candidien, Césars, en sorte qu'ils ne fussent que les remparts de sa puissance, et qu'à cet abri, il passât tranquillement sa vieillesse. Tels étaient ses projets ; mais Dieu les renversa de fond en comble. Nous verrons périr misérablement l'un après l'autre, et Galérius, et sa femme Valérie, et son fils Candidien, et Sévère, et Maximin, et Licinius.

En attendant, ce faiseur d'empereurs et de Césars se mit à tyranniser le monde qu'il s'était ouvert. Depuis qu'il eut vaincu les Perses, il louait hautement leur gouvernement despotique et leur coutume de traiter leurs sujets comme des esclaves. Il entreprit d'introduire cet usage sur la terre des Romains. Ne pouvant le leur commander ouvertement, il leur enlevait la liberté par le fait. Il commença par méconnaître les privilèges. Non-seulement des décurions, mais les principaux des villes, les personnages les plus honorables étaient mis à la torture. Dans des causes légères et purement civiles, lui paraissaient-ils dignes de mort ? il y avait des croix pour les pendre ; lui paraissaient-ils moins coupables ? c'étaient les fers. Des mères de famille, des femmes libres et même nobles, étaient enlevées de force pour son sérail. Quelqu'un devait-il être battu ? il y avait sur le lieu de l'exécution quatre poteaux dressés, où précédemment on n'attachait pas même les esclaves. Que dire de ses amusements ? Il avait des ours, choisis depuis le commencement de son règne, qui lui ressemblaient beaucoup pour la férocité et la grandeur, et à chacun desquels il avait donné un nom propre. Quand il voulait se divertir, il en faisait venir tel ou tel, et leur donnait à dévorer des hommes ; et, quand il leur en voyait briser les membres palpitants, il riait avec délices. Jamais il ne soupait sans qu'on y répandît du sang humain ; ce qui, de sa part, ne doit pas même paraître étrange : car Sénèque déjà nous apprend que les Romains de son siècle, à la fin de leurs soupers, faisaient entrer des gladiateurs, qui s'égorgeaient devant la table du festin pour égayer les convives. Quant aux personnes qui n'étaient pas dans les dignités, la seule peine que Galérius connût pour elles, était le feu.

C'était pour les Chrétiens qu'il avait inventé ce supplice. Après les avoir attachés à un poteau, on leur mettait un feu lent sous la



plante des pieds, jusqu'à ce que les chairs torréfiées se détachassent des os. Alors, avec des torches allumées, mais non flamboyantes, on leur rôtiissait ainsi successivement chacun des membres, en sorte que, dans tout le corps, il ne restât pas un endroit intact. Pendant ce temps on leur arrosait la tête avec de l'eau fraîche, on leur humectait la bouche, de peur qu'ils n'expirassent trop tôt. Cela n'arrivait que quand, après des journées entières, le feu ayant consumé le dehors, pénétrait jusqu'aux entrailles. Après quoi on les brûlait sur le bûcher, on réduisait leurs os en poudre et on les jetait dans le fleuve ou dans la mer.

Ayant appris à tourmenter ainsi les Chrétiens, il traita de même tous les autres. Avec lui, il n'y avait pas de punition légère; on n'était plus condamné à l'exil, à la prison, aux mines. Le feu, la croix, les bêtes féroces, tel était chez lui l'ordinaire de chaque jour. Il corrigeait avec la lance ses domestiques et ses officiers. Dans une cause capitale, mourir par le glaive était une faveur qu'il accordait à très-peu de monde; il fallait d'anciens services pour obtenir cette bonne mort. A côté de cela c'était peu que du reste, savoir : l'éloquence éteinte, les avocats supprimés, les jurisconsultes bannis ou tués. Les lettres étaient comptées parmi les arts criminels; ceux qui les étudiaient se voyaient opprimés et détestés comme des ennemis. Les juges qu'il envoyait dans les provinces étaient des soldats grossiers et ignorants; ils n'avaient point d'assesseurs, et il leur donnait toute sorte de licence, sans respect pour les lois.

Mais, ce qui rendit la calamité universelle, ce furent ses exactions. Il ordonna un recensement général des biens et des personnes. Des commissaires bouleversèrent tout; c'était partout l'image d'une invasion et de la captivité. On arpentaient les terres, on comptait les pieds d'arbres et les ceps de vignes, on inscrivait les animaux de toute espèce, on enregistrait les têtes d'hommes. On rassemblait les populations dans les villes; chacun était obligé de se présenter avec ses enfants et ses esclaves; on entendait le bruit des fouets et autres instruments de supplices. Les enfants étaient mis à la torture pour faire des déclarations contre leurs pères, les esclaves contre leurs maîtres, les femmes contre leurs maris. Ces ressources manquaient-elles? les propriétaires étaient torturés eux-mêmes contre eux-mêmes. Vaincus par la douleur, ils déclaraient même ce qu'ils n'avaient pas, et on l'enregistrait. Ni l'âge ni la mauvaise santé n'étaient une excuse; on imposait les malades et les estropiés. On estimait à la vue l'âge de chacun; on ajoutait des années aux enfants, on en ôtait aux vieillards, afin de les rendre impossables les uns et les autres. Tout était rempli de deuil et de tristesse. Ce que les anciens



avaient fait à ceux qu'ils avaient vaincus à la guerre, il osa le faire aux Romains et à leurs sujets, parce que les Daces, ses ancêtres, avaient été assujettis au cens, lorsque Trajan voulut les punir de leurs fréquentes révoltes. On paya donc pour sa tête, on paya pour sa vie. Cependant il ne se fiait point aux premiers commissaires, il en envoya d'autres, et puis d'autres encore, comme pour trouver davantage ; et toujours on doublait le cens, non pas qu'ils l'eussent trouvé, mais parce qu'ils ajoutaient à leur gré, pour ne paraître pas avoir été envoyés inutilement. Cependant les animaux périssaient, les hommes mouraient ; on n'en payait pas moins pour les morts ; il n'était plus permis de vivre ni de mourir gratis ; il n'y avait que les mendiants dont on ne pût rien exiger, et que leur misère exemptât des vexations. Cet homme débonnaire eut compassion d'eux, au point de les tirer de leur indigence. Il ordonna de les rassembler tous, de les embarquer sur de petits navires et de les noyer dans la mer. Telle fut la miséricorde de Galérius. On peut en juger par ce qu'il fut pour les Chrétiens là où il était entièrement le maître, c'est-à-dire en Orient, où il était dignement secondé par son neveu Maximin <sup>1</sup>.

Cependant le jugement de Dieu sur Galérius approchait, et ses affaires commencèrent bientôt d'aller en décadence. Occupé à ramasser de l'argent par ses exactions, il ne s'était point encore appliqué à renverser Constance, mais attendait sa mort. Il ne croyait cependant pas qu'il mourrait sitôt. Constance, grièvement malade, lui avait écrit plusieurs fois de lui envoyer son fils Constantin pour le voir. Mais Galérius ne voulait rien moins que cela. Souvent même il avait dressé des embûches au jeune homme ; car il n'osait l'attaquer ouvertement, de peur d'exciter contre lui-même une guerre civile, et principalement de s'attirer la haine des troupes, ce qu'il craignait le plus. Il l'avait donc exposé plus d'une fois aux bêtes et à d'autres périls, sous prétexte de jeux et d'exercices ; mais en vain : Dieu protégeait le jeune homme et le tira de ses mains dans le moment critique. En effet, ne pouvant plus lui refuser son congé, un soir Galérius lui donna une lettre et lui dit de partir le lendemain matin après avoir reçu ses ordres, prétendant le retenir sous quelque prétexte, ou écrire auparavant à Sévère de l'arrêter. Constantin le prévint bien, et, après le souper, quand Galérius fut endormi, il partit en diligence et enleva les chevaux publics de plusieurs journées. Le lendemain, Galérius dormit exprès jusqu'à midi, puis il demanda Constantin. On lui dit qu'aussitôt après le souper il était

<sup>1</sup> Lact., *De mort. persec.*



parti. Il se mit à s'emporter et à frémir. Il demanda les chevaux publics pour le faire ramener. On lui dit qu'ils étaient enlevés par toutes les postes. A peine put-il retenir ses larmes. Mais Constantin, faisant une diligence incroyable, arriva à Boulogne dans les Gaules, au moment même où son père s'y embarquait pour l'Angleterre. Constance, victorieux des Pictes, mourut peu après à York, le 25 juillet 306, après avoir recommandé son fils aux soldats et lui avoir remis l'empire. Constantin, reconnu empereur, fit une première ordonnance : ce fut de rendre les Chrétiens à leur culte et à leur Dieu.

Peu de jours après, son image, couronnée de laurier suivant la coutume, fut portée à Galérius en Orient. Le despote cruel délibéra longtemps s'il la recevrait. Il pensa la livrer aux flammes, ainsi que celui qui l'avait apportée : mais ses amis le détournèrent de cet excès, en lui représentant le péril : c'est que tous les soldats, malgré lesquels il avait fait des césars inconnus, se joindraient avec enthousiasme à Constantin, dès qu'il viendrait en armes. Il reçut donc son image à contre-cœur, et lui envoya à lui-même ensuite la pourpre, pour faire croire qu'il l'associait volontairement à l'empire. Dès lors tous ses projets se trouvaient dérangés ; au delà du nombre de quatre, il ne pouvait plus en nommer un autre comme il avait voulu. Il imagina ceci : ce fut de donner le titre d'auguste à Sévère, qui était plus âgé, et qu'il avait déjà fait César. Ainsi les deux augustes étaient Galérius lui-même et Sévère ; les deux césars, Maximin et Constantin, lequel se trouvait réduit au quatrième rang, au lieu du second que l'armée lui avait donné.

Galérius croyait avoir arrangé les choses en quelque manière quand tout à coup il lui vint de nouvelles alarmes : son gendre Maxence avait été fait empereur à Rome. Voici quelle fut la cause de cette révolution. Galérius ayant entrepris de ravager le monde par ses recensements, il ne voulut pas même exempter de cette captivité le peuple romain. Déjà il avait expédié des commissaires à Rome, pour enregistrer le peuple. Il venait au même temps de supprimer le camp des prétoriens. Le peu de soldats qui y restaient en garnison, trouvant l'occasion favorable, tuèrent certains magistrats et revêtirent Maxence de la pourpre ; le peuple, déjà porté à l'émeute, le vit sans aucune peine. A cette nouvelle, Galérius fut déconcerté quelque peu ; cependant il ne s'effraya pas trop. Il haïssait l'individu, et ne pouvait pas faire trois césars. Il lui semblait assez d'en avoir fait un contre son gré. Il appelle donc Sévère, l'exhorte à récupérer l'empire ; car l'Italie était son partage. Il l'envoie avec l'armée du vieux Maximien, pour perdre son fils Maxence ; il l'envoie contre Rome, où ces mêmes soldats avaient été accueillis souvent au milieu des délices, et



qu'ils souhaitent non-seulement voir saine et sauve, mais habiter toujours. Quoique Maxence, qui avait tramé toute cette révolution, pût gagner, comme par un droit d'hérédité, les anciens soldats de son père, il craignit cependant que son beau-père Galérius, laissant Sévère en Illyrie, ne s'avisât de venir lui-même avec son armée. Pour se prémunir contre ce péril, il envoie la pourpre à son propre père, qui depuis son abdication demeurait en Campanie, et le nomme auguste pour la seconde fois. Le vieux Maximien, qui aimait les nouveautés et qui avait quitté l'empire malgré lui, le reprit volontiers. Sévère s'avancait cependant, et vint sous les murs de Rome. Aussitôt les soldats emportent les enseignes et passent à celui-là même contre lequel on les avait fait marcher. Que restait-il à Sévère dans cet abandon, si ce n'est la fuite ? Il faillit même se voir couper la retraite par le vieux Maximien, qui avait déjà repris l'empire. Il n'eut que le temps de se renfermer à Ravenne, avec quelque peu de soldats. Bientôt, voyant qu'on allait le livrer à Maximien, qui l'assiégeait, il se rendit lui-même, et lui remit la pourpre qu'il en avait reçue deux ans auparavant. Il n'y gagna que de mourir d'une mort plus douce ; car peu de jours après, on lui fit couper les veines. Ainsi finit Sévère, vers le mois de février 307. Il laissait un fils, nommé Sévérien, que nous verrons mis à mort par Licinius.

Maximien, qui connaissait la fureur de Galérius, ne douta point que, quand il aurait appris la mort de Sévère, il ne vînt avec une armée en Italie. Peut-être même qu'il s'adjoindrait Maximin, en sorte qu'il n'y eût pas moyen de résister à leur forces réunies. C'est pourquoi, ayant mis Rome en état de défense, il alla dans les Gaules trouver Constantin, pour l'attirer à son parti en lui faisant épouser Fausta, sa fille cadette. Constantin avait déjà eu une femme nommée Minerve, dont il avait un fils nommé Crispe. En faveur de son mariage avec Fausta, il reçut le nom d'Auguste, le dernier mars de cette année 307. Cependant Galérius vint en Italie avec une armée, et marcha droit à Rome, résolu d'abolir le sénat et de massacrer le peuple. Il trouva tout fermé et fortifié. Nul espoir de l'emporter d'assaut ; le siège était difficile : il n'avait point assez de troupes pour environner les murs ; car jamais il n'avait vu Rome, et ne la croyait pas beaucoup plus grande que les villes qu'il connaissait. Quelques légions l'abandonnèrent, irritées de ce qu'il les faisait marcher contre son beau-père et contre Rome ; le reste branlait. Craignant alors la fin de Sévère, il se réduisit aux prières et aux soumissions, prosterné aux pieds des soldats, jusqu'à ce qu'il eût ramené leurs esprits par les plus grandes promesses, et donné le signal de la retraite. Si quelqu'un, même avec peu de monde, avait voulu le poursuivre dans sa fuite, il aurait



pu l'écraser facilement. Lui-même en avait peur. Aussi permit-il à ses soldats de se disperser au loin et de tout ravager, afin que si quelqu'un avait voulu le suivre, il ne trouvât point de subsistances. Partout donc où passa cette troupe funeste, elle saccagea l'Italie, violant les femmes et les vierges, mettant à la torture les parents et les maris, pour les forcer à livrer leurs filles, leur épouses et leurs richesses. On emmenait des troupeaux de bétail, comme d'une terre barbare. Voilà comme se retira chez soi le dévastateur de l'Italie. Il n'y avait pas de quoi s'étonner. Dès qu'il eut le nom d'empereur, il se montra l'ennemi du nom de Rome ; car il voulait que l'empire fût appelé, non plus romain, mais dacique, de son pays natal <sup>1</sup>.

Pendant que les différentes têtes de l'empire idolâtre de Rome s'élevaient et disparaissaient ainsi l'une après l'autre, l'Église du Christ, le royaume de Dieu parmi les hommes, continuait son œuvre de régénération. En Orient, elle ne cessait d'envoyer au ciel des martyrs ; en Égypte, elle peuplait les déserts de saints ; plus tranquille en Occident, elle travaillait à cicatriser ses plaies. Car, dans ces premiers temps non plus que dans le nôtre, tout n'était pas parfait. A côté des martyrs et des confesseurs, il y avait des chrétiens faibles, indifférents, pleins de l'esprit du monde, livrés à des passions honteuses, scandaleux, apostats même. Car, après tout, les chrétiens sont encore hommes. L'Église ne se bornait point à honorer les martyrs ; elle s'appliquait surtout à relever ce qui était tombé, à ramener ce qui était égaré, à remettre ce qui était brisé, à guérir ce qui était malade, à ranimer ce qui était mort. Elle prenait pour cela, ou plutôt ses évêques prenaient des moyens divers, suivant les temps et les pays.

En Égypte, saint Pierre, évêque d'Alexandrie, donna là-dessus des règles d'une discrétion compatissante. C'était vers la quatrième Pâque, depuis le commencement de la persécution. Parmi ceux qui étaient tombés, les uns avaient souffert la prison et la torture, et n'étaient tombés que par faiblesse ; quelques-uns en étaient dans le deuil depuis trois ans. Le bon pasteur déclare qu'il suffit de leur ordonner encore quarante jours de jeûne. D'autres, ayant souffert la prison, s'étaient laissé vaincre sans combat ; une année de pénitence leur suffira, outre le temps qu'ils ont déjà fait. Ceux qui, sans avoir rien souffert, ont été entraînés par la crainte et viennent à pénitence, il faut leur proposer la parabole du figuier stérile ; et s'ils montrent de dignes fruits de pénitence pendant un an, ils pourront être secourus. Quant aux impénitents désespérés, il faut leur rappeler l'his-

<sup>1</sup> Lact., *De mort. persec.*



toire du figuier maudit. D'autres, pour ne pas sacrifier eux-mêmes aux idoles, avaient envoyé des païens à leur place, donné ou pris des billets, ou bien employé d'autres stratagèmes ; il ajouteront six mois à la pénitence qu'il ont déjà faite. D'autres avaient envoyé à leur place des esclaves chrétiens : les esclaves feront un an, et les maîtres trois ans de pénitence. Ceux qui, après leur chute, sont revenus au combat, se déclarant Chrétiens, et ont souffert la prison et les tourments, il est juste de les consoler et de communiquer avec eux en tout, et pour la paix, et pour la participation du corps et du sang ; car si tous ceux qui sont tombés eussent fait de même, ils auraient témoigné une parfaite conversion. Quant à ceux qui se sont présentés en étourdis au combat, quoiqu'ils n'aient pas observé les règles de la prudence, dès qu'ils ne sont pas tombés il ne faut pas laisser de communiquer avec eux. Les clercs qui ont quitté leur poste pour aller se présenter eux-mêmes, dès qu'ils sont tombés, ils ne doivent pas rentrer dans leur ministère : la communion leur suffit. Les fidèles qui, dans la première chaleur de la persécution, en voyant la constance des martyrs, la chute de quelques-uns, se sont déclarés eux-mêmes, et ont faibli après de longs tourments, ceux-là sont plus dignes de compassion. Ceux qui ont donné de l'argent pour se délivrer tout à fait de la vexation des méchants, sont exempts de reproche. Ils ont souffert de la perte de leurs biens pour éviter la perte de leur âme : ce que d'autres plus intéressés n'ont pas fait. On ne peut accuser non plus ceux qui se sont retirés, en quittant tout : comme si les autres avaient été pris pour eux. Si l'on a fait violence à quelques-uns ; si on leur a mis un bâillon dans la bouche ; s'ils ont souffert constamment qu'on leur brûlât les mains, en les traînant aux sacrifices profanes, comme m'ont écrit de leur prison les bienheureux martyrs qui sont en Lybie, et d'autres de nos coopérateurs, ils doivent être comptés entre les confesseurs et même entre les ministres sacrés, puisqu'ils ne pouvaient plus parler ni se remuer, pour résister à la violence, et qu'ils n'ont point consenti aux crimes des persécuteurs. Tels sont les canons ou règles de saint Pierre d'Alexandrie : ce qu'il y prescrit même de plus sévère, il l'adoucit par des sentiments et des paroles de charité <sup>1</sup>.

Lui-même avait eu et avait encore beaucoup à souffrir de la part des idolâtres, qui le regardaient comme le chef des Chrétiens en Égypte. Pour se soustraire à la rage des persécuteurs, il se réfugiait d'un lieu dans un autre ; il se cacha successivement en Mésopotamie, en Syrie, en Palestine, dans les îles de la mer. Au milieu de ces

<sup>1</sup> Labbe, t. 1.



calamités, il ne cessait nuit et jour d'écrire à son troupeau, pour le confirmer dans la foi et dans l'unité du Christ. A la persécution des païens se joignait la séduction des schismatiques. Méléce, évêque de Lycopolis, ayant été convaincu de plusieurs crimes, en particulier d'avoir sacrifié aux idoles, fut déposé par Pierre dans un concile. Bien loin de se soumettre et de faire pénitence, il commença un schisme qui divisa toute l'Égypte. Il y donna pour prétexte que Pierre, dans la réconciliation des apostats, usait de trop d'indulgence. Le saint évêque d'Alexandrie avait donc à prémunir les fidèles et contre le schisme et contre l'apostasie. Il était dans des anxiétés continuelles, particulièrement pour trois évêques, Philéus, Hésychius et Théodore, détenus pour la foi dans les prisons, avec plus de six cent soixante chrétiens. D'un côté, les païens leur faisaient endurer divers supplices ; de l'autre, Méléce travaillait à les séduire. Pierre craignait donc beaucoup, et ne cessait d'écrire aux trois évêques et aux autres confesseurs pour les exhorter à la persévérance. Il ne fut hors d'inquiétude que quand il apprit que tous avaient remporté la palme du martyre. Tel était saint Pierre d'Alexandrie. Nous apprenons ces détails des *Actes sincères* de son martyre,, découverts et publiés récemment par le cardinal Maï <sup>1</sup>.

Dans le concile d'Elvire, que tinrent, avant le commencement de la persécution, dix-neuf évêques d'Espagne, on voit prédominer un esprit différent : celui de la sévérité. Ces évêques, parmi lesquels on remarque Valère de Saragosse, et Osius de Cordoue, l'un et l'autre confesseurs, y spécifient plus d'une douzaine de cas où ils refusent, même à la fin de la vie, non pas la pénitence, mais la communion, savoir : au Chrétien qui a volontairement apostasié ; à celui qui, après son baptême, prend la charge de flamme ou prêtre d'idoles et leur sacrifie ; au délateur qui aura fait proscrire ou mettre à mort quelqu'un ; à celui qui en aura fait mourir un autre par malice ; à celui qui aura porté un faux témoignage contre un évêque, un prêtre ou un diacre ; à celui qui, après avoir fait pénitence d'un adultère, retombe dans la fornication ; au mari complice de l'adultère de sa femme ; à la femme qui, devenue enceinte d'un adultère, fait périr son fruit ; à celle qui quitte son mari pour en épouser un autre ; à la mère qui prostituerait sa fille ; à ceux qui commettraient le péché de sodomie ; à celui qui épouserait la fille de sa femme ; à ceux qui marieraient leurs filles à des prêtres d'idoles ; à l'évêque, au prêtre, au diacre, que l'on découvrirait avoir commis un adultère depuis son ordination ; aux vierges consacrées à Dieu, qui auront trahi leur vœu

<sup>1</sup> *Spicilegium romanum*, 1840, t. 3, p. 671-673.



et vécu dans la débauche. Si elles ne sont tombées qu'une fois par séduction et par faiblesse, et qu'elles aient fait pénitence toute leur vie, on leur donnera la communion à la fin.

Comme dans les quatre-vingt-un canons de ce concile, il n'y en a pas un qui parle de ceux qui étaient tombés dans la persécution, soit par la crainte de l'exil ou de la mort, soit par la violence des tourments, il est clair qu'à l'époque où le concile dressait ces règlements la persécution n'était pas encore commencée. Ce qui le confirme, c'est le grand commerce qu'on y voit entre les Chrétiens et les idolâtres. Des Chrétiens, soit fidèles soit catéchumènes, prenaient ou gardaient les charges de flamines ou sacrificateurs des idoles, à cause de la dignité temporelle qui y était jointe. Et ce qui est plus étonnant, le concile ne les oblige pas de les quitter ; il détermine seulement les peines pour les divers actes d'idolâtrie qu'ils pouvaient y commettre. S'ils sacrifient aux idoles, ils sont privés de la communion, même à la mort ; s'ils n'ont fait que donner les spectacles, on leur accorde la communion à la fin, après une pénitence légitime. S'ils sont catéchumènes et qu'ils se soient abstenus des sacrifices, après trois ans ils seront admis au baptême. Ceux de ces flamines qui n'auront fait que se couronner de fleurs, sans sacrifier ni contribuer aux frais du culte des idoles, seront reçus à la communion après deux ans. Le duumvir ou magistrat municipal, pendant l'année de sa magistrature, devait s'abstenir d'entrer dans l'église, parce qu'il ne pouvait s'exempter d'assister au moins à quelque cérémonie païenne. Il est défendu aux femmes de donner leurs habits pour l'ornement d'une pompe séculière ou idolâtre, sous peine d'être privées de la communion pendant trois ans. Il est défendu aux propriétaires des terres de passer en compte ce qui aura été employé pour une idole, sous peine de cinq ans d'excommunication. On exhorte les fidèles à ne point souffrir d'idoles dans leurs maisons, autant qu'il sera possible ; s'ils craignent la violence de leurs esclaves, qu'au moins ils se conservent purs eux-mêmes. Si cependant quelqu'un brise des idoles et est tué sur la place, il ne sera point reçu au nombre des martyrs, parce que cela n'est point écrit dans l'Évangile, et on ne trouve point qu'il ait jamais été pratiqué sous les apôtres.

Les lois païennes donnaient aux maîtres tout pouvoir sur leurs esclaves ; ils pouvaient les tuer sans que personne s'en inquiât. Les évêques commencent une autre législation. Une maîtresse qui, par jalousie, aura fouetté si cruellement sa servante qu'elle en soit morte, s'il paraît qu'elle l'a tuée volontairement, elle fera sept ans de pénitence, et cinq si c'est involontairement. La loi civile autorisait le divorce ; les évêques le défendent sous peine de n'avoir pas même la



communion à la mort. Ils règlent également plusieurs cas relatifs au mariage et aux fiançailles.

Touchant les ordinations et la vie cléricale : Il est défendu d'ordonner dans une province ceux qui auront été baptisés dans une autre, parce que leur vie n'est pas connue. On ne doit pas promouvoir à la cléricature ceux qui reviennent d'une hérésie quelconque, non plus que les affranchis dont les patrons sont dans le siècle, c'est-à-dire païens. C'est à cause des devoirs des affranchis, qui étaient un reste de servitude. On ne doit point ordonner sous-diacres ceux qui ont commis un adultère dans leur jeunesse, de peur qu'ensuite ils n'arrivent, par subreption, à un degré plus élevé ; si l'on en a ordonné, qu'on les dépose. Il est ordonné généralement aux évêques, aux prêtres, aux diacres et à tous les clercs qui sont dans le ministère, de s'abstenir de leurs femmes, sous peine d'être privés de l'honneur de la cléricature. L'évêque ou tout autre clerc n'aura avec lui que sa sœur ou sa fille, qui soit vierge ou consacrée à Dieu ; mais point d'étrangère. Si l'on découvre que quelqu'un des clercs ait pris des usures, il sera dégradé et excommunié. Si un laïque en est convaincu et qu'il se corrige, on lui pardonnera ; s'il persévère dans cette iniquité, on le chassera de l'église. Les évêques, les prêtres et les diacres ne quitteront point leurs places pour trafiquer, et ne voyageront point par les provinces pour fréquenter les foires et les marchés. Toutefois, ils pourront envoyer leur fils, leur affranchi ou quelque autre personne, pour se procurer la subsistance ; et, s'ils veulent trafiquer, ils trafiqueront dans la province. Cette tolérance s'explique par la pauvreté des clercs ; mais elle n'en avait pas moins d'inconvénients.

Dans d'autres règlements il est défendu aux femmes de passer la nuit en veilles dans les cimetières, parce que souvent il se commettait des crimes en secret sous prétexte de prières. Il ne devait pas y avoir de peintures dans les églises, de peur que ce qui est servi et adoré ne fût peint sur les murailles. Peut-être craignait-on que ces peintures, ne pouvant être enlevées dans le temps de la persécution, ne fussent profanées par les infidèles ou ne leur servissent de prétexte à des calomnies. Il est défendu aux clercs et à tous les fidèles de manger avec les Juifs, sous peine d'excommunication. Si un fidèle joue de l'argent aux dés, il sera excommunié ; s'il se corrige, il pourra toujours être réconcilié après un an <sup>1</sup>.

Des règlements de cette nature dénotent un temps où la persécution n'avait pas encore commencé. Elle venait de finir ; mais les églises n'étaient point encore rebâties lorsqu'un autre concile se tint en

<sup>1</sup> Labbe, t. 1.



Afrique, à Cirthe, actuellement Constantine, dans le royaume d'Alger. Onze ou douze évêques de Numidie s'y assemblèrent pour élire un successeur à Paul, évêque de cette ville, qui était mort. Ils s'assemblèrent donc dans la maison d'un particulier. Le primat de Numidie, qui était alors Second, évêque de Tigise, s'assit et dit : Éprouvons-nous d'abord nous-mêmes, afin que nous puissions ordonner ici un évêque ; puis s'adressant à Donat de Masculite : On dit que vous avez livré les Écritures. Donat répondit : Vous savez, mon frère, combien Florus m'a cherché pour m'obliger à offrir de l'encens. Dieu n'a pas permis que je sois tombé entre ses mains ; puis donc que Dieu m'a pardonné, réservez-moi à Dieu. Second insista : Que ferons-nous donc des martyrs qui ont été couronnés pour ne les avoir pas livrées ? Donat répondit : Renvoyez-moi à Dieu, je lui en rendrai compte. Second lui dit : Passez d'un côté. Puis, s'adressant à Marin de Tibilite : On dit que vous aussi vous les avez livrées. J'ai donné de petits papiers à Pollus, répondit Marin, mais, j'ai gardé mes livres. Passez de ce côté, lui dit Second. Ensuite, s'adressant à Donat de Calame : On dit que vous avez livré les Écritures. Donat répondit : J'ai donné des livres de médecine. Passez à côté, lui dit Second. Ensuite, à Victor de Russicade : On dit que vous avez livré les quatre Évangiles. Victor répondit : C'est Valentin, le curateur ; c'est lui qui m'a forcé à les jeter au feu ; je savais bien qu'il fallait les perdre. Pardonnez-moi ce péché, et Dieu me le pardonnera. Passez à côté, lui dit Second. Ensuite, à Purpurius de Limate : On dit que vous avez fait mourir les deux enfants de votre sœur à Milée. Purpurius répondit : Pensez-vous m'épouvanter comme les autres ? Et vous, qu'avez-vous fait, lorsque le curateur et le sénat vous ont arrêté pour vous faire livrer les Écritures ? comment vous êtes-vous tiré de leurs mains, sinon en donnant ou en faisant donner tout ce que vous aviez ? Ils ne vous laissaient pas aller aisément. Pour moi, j'ai tué et je tue ceux qui sont contre moi ; ne m'obligez pas d'en dire davantage, vous savez que je ne me soucie de personne. Second le jeune dit à son oncle Second : Entendez-vous ce qu'il dit contre vous ? Il est prêt à se retirer et à faire schisme, non-seulement lui, mais tous ceux que vous accusez ; je sais qu'ils doivent vous quitter et donner une sentence contre vous ; vous demeurerez seul comme un hérétique. Que vous importe ce que chacun d'eux a fait ? ils en rendront compte à Dieu. L'évêque Second dit à Félix de Rotaria et à Victor de Garbe : Que vous en semble ? Ils répondirent : Ils ont à en rendre compte à Dieu. Second dit alors : Vous le savez et Dieu aussi ; asseyez-vous. Ils répondirent tous *Deo gratias* <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Labbe, t. 1..



Après ce préliminaire, ces évêques, traditeurs par leur propre confession, ne laissèrent pas de procéder à l'élection d'un évêque de Cirthe, capitale de la Numidie. Et ils élurent Silvain, ce sous-diacre même qui avait livré les Écritures. Et ces mêmes évêques commenceront à Carthage le schisme des donatistes, sous prétexte que l'évêque de cette ville avait été ordonné par des traditeurs ; schisme qui désolera l'Afrique jusqu'à ce qu'elle soit dévastée par les Vandales et enfin par les Sarrasins. Cependant ce concile se tenait l'an 305, le quatrième de mars, et en Afrique, terre modèle de canons et de conciles. Voilà des choses que ne devraient pas oublier les écrivains qui se plaisent à louer les premiers siècles aux dépens de ceux qui suivent. La vérité historique est, que dans tous les siècles de l'Église, on voit et les misères de l'homme, et les miséricordes de Dieu. Par exemple :

Il y avait à Rome une femme puissante, nommée Aglaé, fille d'Acace, qui avait été proconsul, de race de sénateurs. Elle avait donné trois fois les jeux publics à ses dépens à Rome. Elle avait soixante et treize intendants pour gouverner ses domaines, et un audessus de tous, nommé Boniface, avec qui elle entretenait un commerce criminel. Il était adonné au vin et à toutes sortes de débauches ; mais il avait trois bonnes qualités : l'hospitalité, la libéralité, la compassion. Quand il voyait un étranger ou un voyageur, il le servait avec toute sorte d'affection ; la nuit il allait par les places et par les rues, et donnait aux pauvres ce dont ils avaient besoin.

Après bien du temps, Aglaé, touchée de la grâce de Dieu, l'appela un jour, et lui dit : Mon frère Boniface, tu vois en combien de crimes nous sommes plongés, sans réfléchir qu'il faudra nous présenter devant Dieu, et lui rendre compte de ce que nous avons fait de mal en ce monde. J'ai entendu dire à des Chrétiens, que si quelqu'un sert les saints qui combattent pour le Christ, il aura part avec eux au jour du terrible jugement. Je viens aussi d'apprendre que les serviteurs du Christ combattent en Orient contre le démon, et livrent leurs corps aux tourments pour ne point nier le Christ. — Va donc, et apporte-nous des reliques des saints martyrs, afin qu'en les servant et leur bâtissant des oratoires dignes d'eux, nous soyons sauvés par leur moyen, nous et plusieurs autres.

Boniface prit quantité d'or pour acheter les reliques et pour donner aux pauvres, avec douze chevaux, trois litières et divers parfums pour honorer les saints martyrs. En partant il dit à sa maîtresse, par plaisanterie : Madame, si je trouve des reliques de martyrs, je les apporterai ; mais si mes propres reliques vous arrivent, recevez-les comme celles d'un martyr. Aglaé lui dit : Laisse là ton ivresse



et les extravagances, et songe que tu dois porter les reliques des saints. Pour moi, pauvre pécheresse, je t'attends sous peu. Cependant, que le Seigneur Dieu de l'univers, qui a pris pour nous la forme d'esclave et répandu son sang pour le salut du genre humain, daigne envoyer son ange devant toi, conduire tes pas dans sa miséricorde et accomplir mon désir, sans considérer mes péchés. Boniface partit, et par le chemin il disait en lui-même : Il est juste que je ne mange point de chair et que je ne boive point de vin, puisque, tout indigne et tout pécheur que je suis, je dois porter les reliques des saints martyrs, et, levant les yeux au ciel, il dit : Seigneur Dieu tout-puissant, Père de votre Fils unique, venez à mon secours et conduisez mon voyage, afin que votre nom soit glorifié dans tous les siècles. Amen.

Déjà, du temps d'Origène, on voyait des Chrétiens dans l'Église, qui avaient beaucoup de zèle pour les œuvres extérieures de piété et de charité, sans avoir encore la force de renoncer à de mauvaises habitudes. Aglaé et Boniface étaient de ce nombre.

L'Église d'Occident jouissait alors d'une paix profonde. Maxence même, qui avait pris à Rome le titre d'empereur en 306, fit d'abord semblant d'embrasser la foi chrétienne, pour flatter le peuple romain. Il commanda à ses sujets de cesser la persécution, et voulut paraître beaucoup plus doux et plus humain que ses prédécesseurs. On trouve, vers ce même temps, que Melchiade ou Miltiade, alors prêtre de l'Église romaine et depuis Pape, envoya le diacre Straton avec des lettres de l'empereur Maxence et du préfet du prétoire, au préfet de Rome, pour rentrer dans les lieux que l'on avait ôtés aux Chrétiens pendant la persécution <sup>1</sup>.

Les choses ne se passaient pas de même en Orient. La persécution y était plus cruelle que jamais, sous l'empire de Galérius et de Maximin Daïa, surtout dans la Cilicie, qui avait Simplicius pour gouverneur. Boniface, après quelques jours de chemin, arriva dans la ville de Tarse, capitale de cette province. Apprenant que dans ce moment-là même il y avait des martyrs qui combattaient, il dit à ses compagnons de voyage : Mes frères, allez chercher une hôtellerie et faites reposer les bêtes : moi, je m'en vais voir ceux que je désire le plus. Étant arrivé au lieu du combat, il vit les martyrs dans les tortures. L'un était pendu par un pied, et avait du feu sous la tête, un autre était attaché à des pieux extrêmement écartés ; les bourreaux en sciaient un troisième ; un quatrième avait les mains coupées ; un cinquième avait un pieu fiché dans la gorge, et était

<sup>1</sup> Eusèb., l. 8, c. 14. Aug., *Brevic. dici* 3.



ainsi cloué à terre ; un autre avait les pieds et les mains renversés et attachés par derrière et les bourreaux le frappaient à coups de bâton. Leurs tourments glaçaient d'effroi les spectateurs. Boniface s'approcha des martyrs, qui étaient au nombre de vingt, et les baisait, en criant : Qu'il est grand, le Dieu des Chrétiens ! qu'il est grand, le Dieu des saints martyrs ! De grâce, serviteurs du Christ, priez pour moi, afin que j'entre en part avec vous au combat contre le démon ! Il s'assit à leurs pieds et embrassait leurs liens, les baisant et disant : Combattez, athlètes et martyrs du Christ, foulez aux pieds le démon ; un peu de patience ; le travail est petit et la récompense est grande.

Le gouverneur, jetant les yeux sur le peuple, l'aperçut et dit : Qui est celui-là qui se moque ainsi de moi et des dieux ? qu'on l'amène à mon tribunal. Puis s'adressant à lui-même : Dis-moi, qui es-tu, toi qui méprises la splendeur de mon siège ? Boniface répondit : Je suis Chrétien ; et, comme j'ai le Christ pour maître, je vous méprise, vous et votre tribunal. Le gouverneur reprit : Comment t'appelles-tu ? Boniface répondit : Je vous l'ai déjà dit : je suis Chrétien ; mais si vous voulez savoir mon nom vulgaire, on m'appelle Boniface. Le gouverneur dit : Avant que je te touche les côtés, approche et sacrifie. Boniface répondit : Je vous ai déjà dit plusieurs fois que je suis Chrétien et que je ne sacrifie point aux démons. Si vous voulez faire quelque chose, faites : voilà mon corps devant vous. Le gouverneur, en colère, le fit suspendre et déchirer avec des ongles de fer ; les bourreaux le déchirèrent tellement, qu'on lui voyait les os. Le bienheureux ne répondait rien, mais fixait les yeux sur les saints martyrs. Le gouverneur, lui ayant fait donner quelque relâche, lui dit une heure après : Misérable ! sacrifie et prends pitié de toi. Trois fois misérable, lui répondit le bienheureux, vous ne rougissez pas de me répéter sans cesse : Sacrifie, à moi qui ne veux pas seulement entendre parler de vos simulacres de néant ? Le gouverneur ordonna d'aiguiser des roseaux et de les lui enfoncer sous les ongles des mains. Le saint regardait le ciel et souffrait sans rien dire. Le gouverneur, le voyant insensible aux tourments, commanda qu'on lui ouvrît la bouche et qu'on y versât du plomb bouillant. Avant qu'on l'exécutât, le bienheureux, regardant au ciel, fit cette prière : Je vous rends grâces, Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu ; venez au secours de votre serviteur, soulagez-moi dans ces peines et ne permettez pas que je sois vaincu par cet impur gouverneur ; vous savez que c'est pour votre nom que je souffre. Ayant achevé sa prière, il cria aux autres martyrs : Je vous supplie, serviteurs du Christ, priez pour votre serviteur ! Les saints dirent tout d'une voix : Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même enverra son ange pour vous délivrer de ce méchant ; il



achèvera dans peu votre course et placera votre nom entre les premiers-nés. Après qu'ils eurent achevé leur prière et dit amen, le peuple se mit à pleurer et cria à haute voix : Il est grand, le Dieu des Chrétiens ! Il est grand, le Dieu des martyrs ! Jésus-Christ, Fils de Dieu, sauvez-nous ! nous croyons tous en vous et nous avons recours à vous. Anathème aux idoles des nations ! Alors tout le peuple courut renverser l'autel et jeter des pierres au gouverneur, qui se leva et se retira effrayé de ce tumulte.

Le jour suivant, de grand matin, il s'assit sur son tribunal, fit amener le saint et lui dit : Misérable, d'où te vient cette fureur, de mettre tes espérances en un homme, et un homme qui a été crucifié comme un malfaiteur ? Le martyr lui répondit : Tais-toi, n'ouvre pas tes lèvres impures pour nommer Notre-Seigneur Jésus-Christ. Serpent à l'intelligence ténébreuse, qui as vieilli en de mauvais jours, anathème à toi ! car Jésus-Christ, mon maître, a souffert pour sauver le genre humain. Le gouverneur, irrité, commanda que l'on emplît une chaudière de poix, et que quand elle serait bouillante, on y jetât le saint la tête la première. Le martyr, ayant fait le signe de la croix, y fut jeté. Mais un ange descendit du ciel et toucha la chaudière, qui fondit aussitôt comme la cire devant le feu. Elle ne fit point de mal au saint, mais elle brûla plusieurs des ministres. Le gouverneur, épouvanté de la puissance du Christ et de la patience du martyr, commanda qu'on lui coupât la tête avec l'épée, disant : Nous ordonnons que celui qui n'obéit point aux lois des empereurs, subisse la peine capitale. Les soldats le tirèrent promptement du tribunal. Le martyr, ayant fait le signe de la croix, supplia les bourreaux de lui donner un peu de temps pour prier ; et, se tenant debout vers l'orient, il dit : Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, venez au secours de votre serviteur, envoyez votre ange et recevez mon âme en paix, afin que le dragon meurtrier ne puisse lui faire de mal. Mettez-moi en repos avec le chœur de vos saints martyrs, et délivrez votre peuple de cette oppression des impies. Car à vous appartient l'honneur et la puissance, avec votre Fils unique et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles, amen. Ayant achevé sa prière, il fut exécuté ; et il se fit un grand tremblement de terre, en sorte que tous s'écrièrent : Il est grand, le Dieu des Chrétiens ! Et plusieurs crurent en Jésus-Christ.

Cependant les compagnons de Boniface le cherchaient partout : ne le trouvant point, ils commencèrent à se dire l'un à l'autre : Il sera dans un lieu de débauche ou dans un cabaret à se réjouir, tandis que nous nous tourmentons à le chercher. En discourant ainsi, ils rencontrèrent le frère du geôlier, et lui dirent : N'avez-vous pas vu ici un



étranger venu de Rome ? Il leur dit : Hier il y eut un étranger qui fut martyrisé pour le Christ et il eut la tête coupée. Et où est-il ? demandèrent les autres. Il répondit : Dans l'arène, et ajouta : Comment est-il fait ? Ils dirent : C'est un homme carré, épais, blond, qui porte un manteau d'écarlate. Il répliqua : Celui que vous cherchez souffrit hier le martyre. Eux répondirent : Celui que nous cherchons est un ivrogne et un débauché qui n'a rien de commun avec le martyr. L'autre repartit : Que vous coûtera-t-il de venir jusqu'à l'arène et de le voir ? Ils le suivirent donc, et il leur montra son corps étendu. Ils le prièrent de leur montrer aussi sa tête ; il l'alla chercher et l'apporta. Le visage du martyr, étant présenté à ses compagnons, leur parut miraculeusement sourire. Eux, l'ayant reconnu, pleurèrent amèrement en disant : Ne vous souvenez pas de notre péché et du mal que nous avons dit de vous, serviteur du Christ ! Et ils dirent à l'officier : Voilà celui que nous cherchons ; nous vous prions de nous le donner. Il refusa de le leur donner gratuitement ; et ils lui en payèrent cinq cents sous d'or, plus de dix mille de nos francs, et l'emportèrent. Ils l'embaumèrent et l'enveloppèrent de linges précieux, le mirent dans une des litières et reprirent leur chemin avec joie, louant Dieu de l'heureuse fin du saint martyr.

Cependant un ange apparut à Aglaé, et lui dit : Celui qui était votre esclave est à présent notre frère ; recevez-le comme votre seigneur, et le placez dignement ; car, par son intercession, tous vos péchés vous seront remis. Elle se leva promptement, prit avec elle des ecclésiastiques pieux, avec des cierges et des parfums, et faisant ainsi des prières, ils allèrent au-devant des saintes reliques. Déjà, un demi-siècle auparavant, et dans le fort même de la persécution, nous avons vu les reliques de saint Cyprien transportées ainsi avec des cierges et des flambeaux. Celles de saint Boniface furent placées à cinquante stades de Rome, et Aglaé y fit bâtir un oratoire digne du saint martyr. Il s'y opéra plusieurs miracles : les démons y étaient chassés et les malades guéris. Aglaé renonça au monde, donna tout son bien aux pauvres et affranchit tous ses esclaves, ne retenant que quelque peu de filles, qui renoncèrent au monde avec elle. Elle se consacra ainsi au service de Jésus-Christ, et lui devint si agréable, qu'elle chassait les démons et guérissait toutes sortes de maladies par ses prières. Elle vécut encore dans les exercices de la piété treize ans, après lesquels elle s'endormit en paix, et fut enterrée auprès de saint Boniface <sup>1</sup>.

La persécution ne fut peut-être pas moins cruelle en Cappadoce

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 14 maii.



qu'en Cilicie. Plusieurs martyrs y combattirent jusqu'à la mort ; plusieurs, en ayant été fort proches, furent conservés pour servir d'exemple aux autres. Il y en eut qui s'enfuirent, entre autres le père et la mère de Basile, père du grand saint Basile, depuis évêque de Césarée. Ils savaient la règle du martyre, qui était de ne point aller au combat volontairement, pour épargner et les persécuteurs et les chrétiens faibles, mais de ne pas reculer quand on était en présence. Ils se retirèrent donc dans les forêts du Pont avec très-peu de domestiques, et y menèrent une vie très-rude pendant sept ans, c'est-à-dire depuis l'an 306 jusqu'à l'an 313 et à la fin de la persécution. Ils étaient riches et accoutumés à une vie différente de celle qu'ils passaient dans ces bois inhabités, loin de leurs amis, exposés aux injures du temps et réduits à une nourriture très-chétive. Ils prièrent Dieu de les soulager, comme il avait secouru son peuple dans le désert ; et aussitôt il leur envoya quantité de cerfs, dont ils prirent autant qu'ils voulurent <sup>1</sup>.

Un jeune homme d'une illustre naissance, nommé Théodore, originaire de l'Orient, venait d'être enrôlé dans une légion qui tenait son quartier d'hiver à Amasée, métropole du Pont. C'était peu après que Galérius et Maximin eurent publié leurs édits pour continuer la persécution de Dioclétien. Le jeune soldat, bien loin de dissimuler sa foi, la portait comme écrite sur le front. Il fut présenté au tribun de la légion et au gouverneur de la province, qui lui demandèrent pourquoi il n'adorait pas les dieux, suivant les ordres des empereurs. Il répondit : Je suis soldat de Jésus-Christ, mon roi. Je ne connais point les dieux. Mon Dieu est Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu. Les dieux que vous voulez que j'adore ne sont pas des dieux, mais des démons ; quiconque leur attribue des honneurs divins est dans l'erreur. Voilà quelle est ma religion, quelle est la foi pour laquelle je suis prêt à tout souffrir. Si mes paroles vous choquent, frappez, déchirez, brûlez-moi, coupez-moi la langue. Il est juste que tous mes membres souffrent pour leur créateur.

Les juges, embarrassés d'une réponse aussi hardie, délibéraient de ce qu'ils avaient à faire, lorsqu'un officier, voulant railler le saint sur ce qu'il avait dit du fils de Dieu, se mit à lui dire : Quoi donc, Théodore, ton Dieu a-t-il un Fils ? Est-il sujet à l'amour et aux passions comme les hommes ? Non, répondit-il, mon Dieu n'est point sujet aux passions. Toutefois il a un Fils, mais un Fils né d'une manière digne de Dieu, et bien au-dessus de vos idées basses et charnelles ; car ce Fils est la parole de vérité, par laquelle il a fait toutes choses.

<sup>1</sup> Greg. Naz. *Orat.*, 20.



Mais est-ce là ce qu'on enseigne parmi vous ? Ne rougisseriez-vous pas d'adorer des dieux mâles et femelles, sans parler de tout le reste que je n'ose dire ? Le tribun lui demanda : Pouvons-nous connaître ce Fils de Dieu ? Il répondit : Je voudrais bien que Dieu vous eût donné assez de lumière pour cela. Mais, reprit l'autre officier, quand nous l'aurions connu, nous ne pourrions pas abandonner notre empereur pour nous donner à votre Dieu. Si vous le connaissiez, répondit Théodore, vous seriez bientôt sorti de vos ténèbres, et, au lieu de mettre une confiance fragile dans votre très-fragile prince de la terre, vous vous attacheriez comme moi au Dieu vivant, le Roi, le Seigneur éternel, et vous combattriez comme moi sous ses enseignes.

Les juges, après s'être consultés, témoignèrent avoir pitié de lui et ne le pressèrent pas davantage. Laissons-le là pour quelques jours, dit le tribun ; il changera, il viendra de lui-même et il fera ce qui lui est plus avantageux. On le renvoya donc, mais en lui prescrivant un temps pour se résoudre à sacrifier. Le saint ne le perdit pas en de vaines délibérations : il l'employa à prier sans cesse et à louer le Seigneur. Cependant les persécuteurs recherchèrent les chrétiens parmi les habitants d'Amasée, et en firent conduire quelques-uns en prison. Théodore les suivait, les exhortant à demeurer fermes et fidèles à Jésus-Christ, et marquait en toute rencontre le zèle qu'il avait pour son service. Il y avait au milieu de la ville, sur le bord de la rivière d'Iris, un temple de Cybèle, que les fables appelaient la mère des dieux. Théodore, trouvant l'occasion favorable, y mit le feu durant la nuit et le réduisit en cendres avec l'idole. Ce que saint Grégoire de Nysse <sup>1</sup> rapporte comme une générosité louable, quoique le concile particulier d'Elvire paraisse blâmer des actions de ce genre. Théodore ne s'en cacha point ; il s'en vantait même publiquement, lorsqu'il fut dénoncé par quelques personnes. Il parut devant le tribunal du gouverneur avec une telle assurance, qu'on l'aurait plutôt pris pour le juge que pour l'accusé. Il avoua le fait qu'on lui imputait. Le juge lui demanda pourquoi il avait brûlé la déesse au lieu de l'adorer. Le saint répondit qu'il avait allumé du bois pour mettre cette déesse à l'épreuve ; que le feu l'avait attaquée et brûlée, parce que toute sa vertu s'était trouvée de pierre comme sa matière. Le juge en colère le fit fouetter et le menaça d'autres supplices bien plus rigoureux s'il n'obéissait aux ordres des empereurs. Le saint répondit que les supplices les plus terribles ne le feraient point obéir à des hommes contre ce que Dieu lui commandait, et que l'espérance qu'il avait des biens du ciel lui ôtait toute crainte des maux de la terre dont

<sup>1</sup> Greg. Nyss. *In Theod.*



on le menaçait. Le gouverneur, le voyant insensible à ses menaces, tâcha de le gagner par de magnifiques promesses, lui faisant espérer des honneurs, des dignités et le pontificat même. Théodore se moqua de toutes ses promesses; et, pour revenir à ses menaces, dont l'effet était bien plus proche, il l'assura, en faisant le signe de la croix sur tout son corps, que, quand il le ferait fondre dans le feu, quand il le mettrait en pièces, il ne cesserait de confesser Jésus-Christ jusqu'au dernier soupir.

Le juge, renonçant alors aux moyens de douceur, fit mettre le saint sur le chevalet et ordonna qu'on lui déchirât les côtés avec des ongles de fer. Ce que les bourreaux exécutèrent avec tant de cruauté, que les os en furent tout déconverts. Le saint cependant demeura aussi ferme que si on en avait tourmenté un autre. Il ne dit rien au juge, mais il chantait ce verset du psaume : Je bénirai le Seigneur en tout temps ; toujours sa louange sera dans ma bouche. Le juge, étonné d'une si rare patience, lui dit : N'as-tu pas honte, misérable que tu es, de mettre ta confiance en cet homme que tu appelles Christ et qu'on a fait mourir comme un malheureux ? n'as-tu pas honte de t'exposer inconsidérément pour lui aux tourments et aux supplices ? Cette honte-là, répondit le saint, est pour moi et pour tous ceux qui invoquent le nom de Jésus-Christ un sujet de gloire et de joie.

Après les tourments de la question, il fut mis dans la prison, où Dieu fit paraître les merveilles de sa puissance. Car, selon que le rapporte saint Grégoire de Nysse, on entendit durant la nuit la voix d'une multitude de personnes qui chantaient, et l'on vit une lumière comme de plusieurs lampes allumées. Le geôlier, surpris de ce double prodige, entra dans le cachot et n'y vit autre chose que le saint qui reposait avec d'autres prisonniers. Le juge se le fit amener de nouveau pour le remettre à de nouvelles épreuves ; mais, le trouvant invincible de tous côtés, il lui prononça la sentence de mort et le condamna à être brûlé vif : ce qui fut exécuté sur-le-champ <sup>1</sup>.

A Antioche, il y avait une jeune vierge nommée Pélagie, âgée d'environ quinze ans. La persécution ayant redoublé, elle se renferma chez elle. Mais elle se vit tout d'un coup assiégée par des soldats, qui la sommèrent de paraître devant le juge, qui cherchait à lui ravir sa foi, ou sa chasteté. Elle était alors toute seule, n'ayant avec elle ni père, ni mère, ni sœurs, ni nourrice, ni servante, ni voisine, ni amie. Elle était préparée à toutes sortes de tourments et de supplices. Cependant la crainte de perdre la couronne de sa chasteté la

<sup>1</sup> Greg. Nyss., Ruinart, Surius, Tillemont, Baillet.



fit résoudre à ne point comparaître et à prévenir les bourreaux par un autre moyen. Elle demanda aux soldats d'attendre qu'elle eût changé de vêtements. Entrée aussitôt dans sa chambre, elle pria Dieu longtemps de lui faire la grâce de paraître devant lui pure et sans tache. Elle se para ensuite, monta sur le toit de la maison, se jeta du haut en bas et mourut de sa chute<sup>1</sup>.

Dans la même ville, il y avait une dame fort considérée pour la noblesse de son sang et la grandeur de ses richesses, pour les rares qualités du corps et de l'esprit dont elle était douée ; mais plus relevée encore par sa vertu, qui lui avait acquis une réputation merveilleuse parmi ses concitoyens. Son nom était Domnine. Elle avait deux filles d'une beauté extraordinaire, encore jeunes, nommées Prosdocé et Bérénice, qu'elle avait élevées dans la piété chrétienne avec beaucoup de soin et de succès. Pour éviter la persécution, elle s'enfuit avec elles jusques à Édesse, souffrant toutes les incommodités d'un voyage qu'elle faisait sans secours et chargée de la garde de ses filles. Mais comme l'édit de persécution portait que les parents et les proches seraient obligés de découvrir les Chrétiens, le mari de sainte Domnine vint à Édesse avec des soldats, et l'ayant trouvée, l'emmena avec ses filles et la fit conduire à Hiéraple de Syrie. Dans le chemin, se rencontrait une rivière ; pendant que les soldats dinaient, sainte Domnine prit ses deux filles, et, les tenant toutes deux par les mains, couvertes modestement de leurs habits, elle entra avec elles dans la rivière, où elles se noyèrent toutes trois, pour éviter non-seulement les tourments, mais les outrages dont leur pudeur était menacée. L'histoire de ces trois saintes, ainsi que celle de sainte Pélagie, nous la tenons de deux Pères de l'Église, saint Ambroise et saint Chrysostome, qui ont fait leur panégyrique, et regardent comme indubitable qu'elles agissaient par une inspiration particulière de Dieu<sup>2</sup>.

En Palestine, sous les gouverneurs Urbain et Firmilien, il y eut un grand nombre de martyrs, dont Eusèbe, témoin oculaire, décrit les divers tourments. Il y avait encore un plus grand nombre de confesseurs, qui, après avoir beaucoup souffert, étaient condamnés aux mines de la Palestine et de l'Égypte. On les comptait par centaines et par milliers. A la plupart d'entre eux, les persécuteurs avaient crevé un œil et coupé un jarret. La persécution dura huit ans dans ce pays. Toutefois, en 308, il y eut quelque relâche, et les confesseurs qui travaillaient aux mines de la Thébàide furent mis en liberté. Les Chrétiens espéraient du repos ; mais tout d'un coup, on

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 9 jun. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 4 octob.



ne sait comment, la persécution se ralluma plus violente que jamais. Maximin envoya contre eux des lettres dans toutes les provinces, et les gouverneurs, par leurs édits, ordonnèrent à tous les magistrats des villes et à tous les commandants des places de faire exécuter les ordres de l'empereur ; que les temples des idoles, qui étaient ruinés, fussent relevés et réparés au plus tôt ; que tous, hommes, femmes, esclaves, et jusqu'aux enfants à la mamelle, offrissent des sacrifices et des libations, et en goûtassent réellement ; que tous les vivres exposés dans les marchés fussent profanés par ces libations ; qu'aux portes des bains, il y eût des gardes pour obliger tous ceux qui en sortiraient à sacrifier. Les païens eux-mêmes étaient fatigués de ces nouvelles vexations, et s'en plaignaient hautement.

Les deux plus illustres martyrs de ces contrées furent saint Pamphile, prêtre de Césarée, et saint Méthodius, évêque de Tyr.

Pamphile était né à Béryte en Phénicie, d'une famille considérable. Il y passa les premières années de sa jeunesse, appliqué à l'étude des sciences, où il se rendit très-habile. Il exerça même dans cette ville les premiers emplois de la magistrature ; mais enfin il quitta tout pour s'appliquer uniquement à l'étude des Écritures saintes. Il fit pour cela le voyage d'Alexandrie, où il prit les leçons du prêtre Piérius, grand philosophe, grand théologien, qui, pour son érudition universelle, fut appelé le jeune Origène. Revenu à Césarée en Palestine, Pamphile y fut ordonné prêtre. Bientôt on le considéra comme le principal ornement de cette Église, autant pour sa sainteté que pour sa doctrine. Sa vie se passait dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, principalement de l'humilité, qui lui faisait cacher les autres, de la charité à distribuer ses biens aux pauvres, de la générosité à servir son prochain. Il avait une ardeur si grande pour les sciences et les livres, qu'il monta dans Césarée une bibliothèque des meilleurs ouvrages des anciens. On y compta près de trente mille volumes. Il en faisait venir de tous les côtés. Entre ceux qu'il recherchait avec le plus de soin, étaient ceux d'Origène. Il en transcrivit la plus grande partie de sa main. Outre les dépenses qu'il faisait pour sa bibliothèque, il achetait encore des exemplaires de l'Écriture sainte en grande quantité, et il en faisait des présents à tous ceux qu'il voyait portés à la lecture. Il s'appliquait surtout à ce que le texte de la Bible fût extrêmement correct. Au milieu de ces travaux, il tenait encore une école publique de théologie chrétienne.

Plus d'un martyr sortit de cette école, entre autres deux frères, Apphien et Édèse. Le premier, après avoir souffert d'horribles tortures à Césarée, fut jeté dans la mer à demi mort. Aussitôt il s'éleva



une si grande tempête, non-seulement sur la mer, mais dans l'air, que la terre et toute la ville en fut ébranlée; et la mer, comme ne pouvant porter le corps du martyr, le jeta devant les portes de la ville. Tous ceux qui étaient alors à Césarée furent témoins de cette merveille, entre autres Eusèbe, qui la raconte. Édèse endura une mort semblable en Égypte. Urbain était alors gouverneur de la Palestine. Dans la multitude des Chrétiens qu'il condamna aux fers, aux mines, aux tourments, à la mutilation, à la mort, il fit surtout arrêter le prêtre Pamphile. Il espérait que la chute de cet homme célèbre entraînerait beaucoup d'autres. Il n'omit donc rien pour le porter à sacrifier aux dieux. Le voyant également insensible à ses promesses et à ses menaces, il eut recours aux tourments et lui en fit souffrir des plus cruels. La patience du martyr irrita encore la cruauté du juge. Enfin, après lui avoir fait déchirer les côtés avec des ongles de fer, longtemps et à diverses reprises, et l'avoir mis à deux doigts de la mort par la perte de son sang, il le fit porter dans la prison pour tâcher de prolonger son martyre. Son dessein était de le torturer de nouveau, lorsque ses plaies seraient fermées. Il n'en eut pas le temps. Dans une seule nuit il perdit toute la faveur qu'il avait auprès du César Maximin, dont il avait été jusqu'alors l'ami, le compagnon et le principal ministre. Par un ordre venu tout à coup, il se vit dépouillé en un instant de toutes ses dignités, abandonné de ses gardes, chassé honteusement de son palais, traîné dans les rues avec mille indignités; et, après avoir été exposé pendant quelque temps au mépris et aux insultes de la populace, à qui ses violences et ses débauches l'avaient rendu odieux et devant laquelle il s'humiliait alors basement, il eut la tête coupée au milieu de la ville même où il avait exercé tant de cruautés. Son successeur, Firmilien, n'en fut pas moins cruel et aura le même sort<sup>1</sup>.

Saint Pamphile resta deux ans en prison. Un de ses disciples, l'historien Eusèbe, y était enfermé avec lui. Ils composèrent dans cet intervalle l'apologie d'Origène, contre ceux qui combattaient la doctrine de ce grand homme par malignité ou par ignorance, et qui condamnaient ses écrits sans les avoir lus ou compris. L'ouvrage était divisé en cinq livres, auxquels Eusèbe ajouta plus tard un sixième. Il était dédié aux confesseurs qui travaillaient dans les carrières de la Palestine, et dont plusieurs s'étaient laissé prévenir contre Origène et ses amis. Les six livres se voyaient encore en leur entier du temps de Photius, au neuvième siècle; il ne nous est parvenu que le premier de la version latine de Rufin. Nous en avons

<sup>1</sup> Eusèbe. Ruinart. *Acta SS.* Tillemont.



résumé la substance, lorsque nous avons parlé de la doctrine d'Origène.

Dès son vivant, cet homme extraordinaire avait eu des saints pour lui et des saints contre lui. La même chose lui arrive après sa mort. Tandis que le martyr Pamphile écrit pour le justifier, un autre martyr écrit pour le réfuter. C'était saint Méthodius, évêque de Tyr.

D'abord évêque de la ville d'Olympe en Lycie, et probablement aussi de Patare, qui pouvait être unie à Olympe, il fut transféré à Tyr, et succéda, d'après ce qu'on croit, à saint Tyrannion, qui souffrit le martyre sous Dioclétien. Méthodius fut d'abord grand admirateur d'Origène ; mais quand il vit les conséquences impies que quelques-uns tiraient de certains de ses principes sur la résurrection, il écrivit un ouvrage à ce sujet, pour réfuter et les principes et les conséquences. Et il faut convenir que l'article sur lequel Origène est le plus faiblement justifié dans l'apologie de saint Pamphile, est celui de la résurrection de la chair. L'ouvrage de saint Méthode n'est point venu jusqu'à nous ; mais saint Épiphane nous en a conservé un très-long fragment, qui justifie pleinement les éloges que les anciens ont donnés à la beauté de son esprit et à l'élégance de son style.

C'était une idée d'Origène ou des origénistes, que nos corps sont une prison, où notre âme a été enchaînée pour avoir péché dans une vie précédente ; que ce sont les tuniques de peau dont Dieu revêtit nos premiers parents après leur chute, et qu'il faut déposer par la mort pour être délivrés du péché et retourner à la première vie bienheureuse. Saint Méthodius fait voir, avec beaucoup de finesse et de sagacité, que ces idées sont contraires, non-seulement à l'Écriture, mais encore à elles-mêmes. » Si Adam et Ève, encore innocents, n'avaient point de corps, comment le premier dit-il de la seconde : Voici l'os de mes os, et la chair de ma chair ? Si Adam et Ève ont péché avant d'avoir un corps, comment pouvez-vous dire que le corps est la cause de tous les maux, et supposer que par elle-même l'âme est impeccable ? La prison est-elle cause de la scélératesse des criminels qu'on y renferme ? n'en est-elle pas plutôt la punition, le remède, l'obstacle ? Si notre corps est ainsi la prison de notre âme, il méritera, non pas d'être privé de la résurrection, mais d'y avoir la part principale. Si l'homme ressuscité ne doit pas avoir un corps de chair, comment le Christ ressuscité dit-il à ses apôtres : Palpez-moi, et voyez ; car un esprit n'a pas de chair et d'os, comme vous voyez que j'ai ? La vérité est que l'homme n'est pas l'âme seule, mais un composé de l'âme et du corps ; que le corps est un instrument du bien et du mal, suivant le libre arbitre de l'âme, qui en est la vraie cause. Le péché originel est comme un arbrisseau vivace qui a



implanté ses racines entre les pierres d'un temple : on a beau couper les rejetons, la racine cachée entre les pierres repousse toujours ; pour en délivrer le temple tout à fait, il faut le démolir pierre par pierre, et le reconstruire à neuf. C'est ce que Dieu fait par la mort et la résurrection. Le péché originel est encore comme une dégradation faite à une belle statue de bronze : que le statuaire y mette une pièce, le défaut paraîtra toujours ; pour le faire disparaître, il brise la statue et la refond à neuf, sur le dessin primitif. La résurrection est cette refonte <sup>1</sup>. »

Outre son *Traité de la Résurrection*, Méthodius écrivit encore, contre les origénistes, un *Traité du Libre arbitre* et un autre *des Créatures*. Il ne nous en reste que des fragments. Le saint évêque y démontre que la matière n'est point coéternelle à Dieu, qu'elle n'est point la cause du mal, mais que le mal vient de la libre volonté de la créature. Comme l'historien Eusèbe était grand partisan d'Origène, il ne dit pas un mot dans son histoire ni de Méthode ni de ses écrits ; ce n'est pas le seul exemple de sa partialité. Le saint évêque a pareillement été oublié par Fleury et ses copistes. Il écrivit encore deux livres contre Porphyre, ainsi qu'un autre *de la Pythonisse*, et un autre *des Martyrs*. Mais de tous ses ouvrages, nous n'avons qu'un seul en entier : c'est son *Banquet des vierges*. Par sa forme de dialogue, l'élévation des pensées et une certaine poésie de style, il peut être comparé aux plus beaux dialogues de Platon.

Ce sont dix vierges, convives d'Arété ou la vertu, qui parlent l'une après l'autre de l'excellence de la virginité et des moyens de la conserver pure. La virginité est la fleur de l'Église, elle en est les prémices. Il faut pour cela des naturels généreux, et qui, marchant sur la terre, s'élèvent jusqu'au ciel. Aussi la virginité ne fut-elle point révélée à l'enfance du monde. Les patriarches pouvaient avoir plusieurs femmes. Salomon, au livre de *la Sagesse*, fait l'éloge de la chasteté volontaire ; mais il ne se trouve ni juste ni prophète qui ait loué et choisi la virginité. La promulgation de cette doctrine était réservée au Seigneur, qui devait être le prince des vierges comme il est le prince des prêtres, des prophètes et des anges. Tel nous le montre saint Jean dans son Apocalypse, au milieu des cent quarante-quatre mille qui ont été rachetés de la terre. Cependant la prééminence de la virginité n'ôte rien à la sainteté du mariage. La lune, quoique plus brillante, n'éclipse pas pour cela les étoiles. De ce que le miel est plus doux, il ne s'ensuit pas que le reste soit amer. Avec les fleurs de la virginité, l'Église se couronne encore des fleurs de la chasteté conjugale. Ainsi la vierge qui se marie fait bien ; mais celle qui ne se

<sup>1</sup> Apud Epiph., *Hæres*, 64.



marie pas fait mieux. Elle est, sous la loi nouvelle, ce que le nazaréat était sous la loi ancienne. Le nazaréen s'abstenait de toute liqueur enivrante; la vierge s'abstient plus encore de toute passion enivrante. Ce serait peu pour elle de conserver la pureté de son corps, si elle laisse vaincre son cœur à la légèreté et à la parure. Elle est dans l'Église ce que l'autel des parfums était dans le tabernacle du témoignage : autel de bois incorruptible, revêtu d'or, placé devant l'arche sainte, où le pontife n'offrait à Dieu ni chair ni sang, mais le parfum des plus précieux aromates. Dans la parabole des dix vierges, il y en a cinq qui sont appelées folles, pour avoir négligé de rendre leur virginité parfaite ; car il y a une certaine virginité de la vue, de l'ouïe, ainsi que des autres sens. Que dirons-nous encore ? Le Verbe de Dieu lui-même ne fait-il pas l'éloge de la virginité dans le *Cantique des Cantiques* ? N'est-ce pas d'elle qu'il dit : Comme un lis entre les épines, telle est ma bien-aimée entre les filles d'Adam ? Il la compare au lis à cause de sa pureté, de son parfum, de sa douceur, de son éclat. C'est elle cette épouse unique, à laquelle il s'unit de l'union la plus intime. La mère qui enfante les vierges, c'est l'Église, cette femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles. Les filles doivent apprendre de leur mère à fuir les embûches du dragon ou à lui écraser la tête. La fête des Tabernacles était une image de la résurrection. Les enfants d'Israël y habitaient sous des tentes de feuillage, où ils se livraient à la joie et aux festins. A la résurrection, Dieu même relèvera nos tentes, c'est-à-dire nos corps. Les rameaux de verdure qui doivent les orner, sont les vertus chrétiennes, parmi lesquelles la virginité resplendira par-dessus toutes les autres. C'est en habitant sous des tentes que les enfants d'Israël sont entrés dans la terre promise ; c'est avec les tentes ressuscitées de nos corps, que nous-mêmes nous entrerons dans le ciel.

Après que les convives d'Arété eurent développé ces pensées, ainsi que d'autres, Arété elle-même conclut que beaucoup faisaient profession de pureté, mais que peu la gardaient d'une manière parfaite. Car pour être parfaitement vierge, ce n'est pas tout de conserver la pureté du corps, il faut encore conserver son âme pure de toute passion, entre autres de la vaine gloire, de l'ambition, de l'avarice ; il faut joindre à la virginité ses autres compagnes, la charité et la miséricorde. Tout l'entretien se termine par un cantique admirable sur l'excellence de la pureté et sur les justes qui en ont donné l'exemple, parmi lesquels Judith et Susanne <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Combefis. *Actuar.* et *Opera S. Method.*



Méthodius souffrit le martyre vers la fin de la persécution, l'an 312 ou 313. Pamphile avait eu la même gloire dès l'an 309, avec douze autres. Le gouverneur Firmilien, qui présidait à leurs supplices, fit mourir un de ses propres officiers, nommé Théodule, qu'il considérait le plus, tant à cause de sa fidélité inviolable, qu'à cause de son grand âge ; car il était bisaïeul et voyait la troisième génération de ses enfants. Son crime, comme celui de quelques autres, était d'avoir témoigné de l'amitié aux martyrs ; mais Firmilien en fut plus irrité, parce qu'il était de sa famille, et il le fit mettre en croix, tandis que la plupart des autres finirent par le glaive.

Le César Maximin Daïa présidait souvent lui-même à ces exécutions. A Césarée, pour célébrer sa propre naissance, il fit déchirer par une ourse, et ensuite jeter à la mer, le martyr Agapius. Ce qui le portait à persécuter ainsi les Chrétiens, c'est qu'il était fort adonné à la magie ; il n'osait entreprendre la moindre chose sans consulter les oracles et les devins. Il fit réparer dans toutes les villes les temples d'idoles, établit partout des sacrificateurs et un pontife dans chaque province, avec une compagnie d'officiers et de gardes, et une grande autorité dans l'État. Il donnait des dignités et de grands privilèges aux enchanteurs et aux magiciens, les regardant comme des hommes pieux et aimés des dieux. Il accabla les provinces où il commandait d'exactions extraordinaires, et enleva à plusieurs riches leurs anciens patrimoines. Le vin le mettait en fureur, et il donnait, étant ivre, des ordres dont il se repentait à jeun. Son exemple excitait les soldats et les gouverneurs des provinces au luxe et à la débauche. Par toutes les villes où il passait, il corrompait des femmes et enlevait des filles ; mais il y eut des Chrétiennes qui préférèrent la mort à cette infamie. Une femme d'Alexandrie, entre les autres, lui résista courageusement. Elle était noble, riche et savante ; car ce n'était point une chose extraordinaire de voir en cette ville-là des femmes instruites des lettres humaines et de la philosophie ; et à ces marques, quelques-uns ont cru que c'était l'illustre sainte Catherine. Quoiqu'elle demeurât invincible aux poursuites de Maximin, il ne put se résoudre à la faire mourir ; il se contenta de lui ôter tout son bien et de l'envoyer en exil <sup>1</sup>.

Les déserts se peuplaient ainsi de martyrs et de confesseurs. D'autres saints s'y retiraient d'eux-mêmes. C'était, ce que le paganisme n'avait jamais vu, une multitude de vrais philosophes, c'est-à-dire amateurs pratiques de la véritable sagesse. On les connaît sous le nom d'anachorètes, de moines, de cénobites. Dans le fait, ils réalisaient le

<sup>1</sup> Eusèb. et Lact.



portrait idéal que la philosophie grecque avait conçu du sage : être insensible aux choses de ce monde ; n'être point superstitieux, ou, comme disaient les Grecs, n'avoir pas peur des démons, mais s'élever à Dieu pour lui devenir semblable par la contemplation de ses perfections infinies et l'imitation de sa providence ; en un mot, être un saint, pour parler comme le philosophe de la Chine. Toute la différence qu'il y a des philosophes du paganisme aux moines du christianisme, c'est que les premiers s'appliquaient à bien dire, et que les seconds faisaient encore mieux que les autres ne disaient.

Il y avait bientôt soixante ans qu'un de ces pieux solitaires menait cette vie de philosophe chrétien. Il était originaire de la basse Thébaïde, et se nommait Paul. Son père et sa mère l'avaient laissé à l'âge de quinze ans héritier d'un grand patrimoine. Il était bien instruit de la littérature grecque et égyptienne, d'un esprit doux et plein d'un grand amour de Dieu. Il avait une sœur mariée et demeurait avec elle. La persécution de Dèce le fit retirer à l'écart dans une maison de campagne : c'était en 250 ; mais le mari de sa sœur se proposait de le dénoncer pour avoir son bien. Paul, l'ayant appris, se retira dans les montagnes désertes. En attendant la fin de la persécution, il s'affectionna à la solitude où il s'était engagé par nécessité. Il s'avavançait peu à peu, s'arrêtait de temps en temps et recommençait souvent. Enfin il trouva une montagne de roche, au pied de laquelle était une grande caverne fermée d'une pierre. Il l'ouvrit par curiosité, et trouva au dedans comme une grande salle ouverte par-dessus et ombragée d'un vieux palmier qui y étendait ses branches. Une fontaine très-limpide en sortait et faisait un petit ruisseau, qui, après avoir coulé un peu dehors, rentrait aussitôt dans la terre. Paul choisit ce lieu pour sa retraite, et y demeura quatre-vingt-dix ans ; car il en avait vingt-trois, et il en vécut cent treize <sup>1</sup>.

Vers le temps où Paul quitta sa famille, naquit à Côme, près d'Héraclée, dans la haute Égypte, un autre jeune homme. Sa vie a été écrite par un des plus grands génies qu'il y ait jamais eu, saint Athanase, qui le connaissait particulièrement et fut même son disciple. Le jeune homme se nommait Antoine. Ses parents, Égyptiens d'origine, étaient nobles et riches ; Chrétiens, ils l'élevèrent chrétiennement et sous leurs yeux, de manière qu'il ne connaissait qu'eux et leur famille. Devenu adolescent, il se contenta de savoir lire et écrire sa langue maternelle, l'égyptien, et ne voulut point apprendre la littérature grecque, pour éviter la communication avec les autres jeunes gens. Tel que le patriarche Jacob, il aimait une vie paisible à la mai-

<sup>1</sup> Hieron., *Vita S. Pauli*.



son, obéissait à son père et à sa mère, allait avec eux à l'église, y était attentif aux lectures et en conservait le fruit dans son cœur. Quoique ses parents fussent riches, jamais il ne les importunait pour la dépense d'une nourriture plus délicate, mais se contentait de ce qu'on lui donnait.

A la mort de son père et de sa mère, il se trouva seul avec une toute petite sœur ; il avait dix-huit ou vingt ans ; il eut soin et de la sœur et de la maison. Mais six mois n'étaient pas encore passés, qu'allant suivant sa coutume à l'église, et recueillant son esprit, il réfléchissait, en marchant, comment les apôtres avaient abandonné toutes choses pour suivre Jésus-Christ, et comment ceux dont il est parlé dans les Actes vendaient leurs biens et en apportaient le prix aux pieds des apôtres, et quelle est l'espérance qui leur est réservée dans le ciel. Plein de ces pensées, il entra dans l'église au moment même qu'on lisait l'Évangile où le Seigneur dit à un riche : Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, donne-le aux pauvres ; et viens et suis-moi, et tu auras un trésor dans le ciel. Antoine regarda comme envoyé de Dieu ce ressouvenir des saints, et la lecture de l'Évangile comme faite pour lui. Aussitôt qu'il fut sorti de l'église, il distribua à ses voisins, afin qu'ils n'eussent rien à démêler avec lui ni avec sa sœur, tous les héritages qu'il avait de son patrimoine, qui étaient cent cinquante de nos arpents, très-fertiles et très-agréables. Quant à ses meubles, il les vendit tous, et en ayant tiré une somme notable, il donna cet argent aux pauvres, à la réserve de quelque peu qu'il retint pour sa sœur.

Étant une autre fois entré dans l'église, et entendant le Seigneur qui dit dans l'Évangile : Ne vous inquiétez point du lendemain, il ne demeura pas davantage ; mais, étant sorti, il donna aux pauvres ce qui lui restait et confia sa sœur à quelques vierges chrétiennes de sa connaissance, afin qu'elle fût élevée dans un parthénon ou couvent de vierges ; puis, devant la maison, il embrassa la vie ascétique, veillant sur lui-même et gardant une très-grande tempérance. Car il n'y avait pas encore en Égypte de monastères nombreux comme plus tard, et aucun moine ne connaissait encore le grand désert, mais chacun d'eux s'exerçait à la vie ascétique, tout seul, non loin de son bourg.

Près de celui d'Antoine, était un vieillard qui s'exerçait à la vie solitaire depuis sa jeunesse ; l'ayant vu, il fut touché d'une louable émulation et commença premièrement à demeurer aussi hors du bourg. Mais si on lui parlait de la ferveur de quelque autre, il allait à sa découverte comme une industrieuse abeille, et il ne s'en retournait point qu'il ne l'eût vu et reçu de lui quelque provision pour



s'avancer dans le chemin de la vertu. Fixé là au commencement, il équilibra tellement son esprit, qu'il ne pensait plus ni aux biens de ses parents ni à ses proches, mais s'appliquait tout entier à la perfection de la vie ascétique. Il travaillait des mains, sachant qu'il est écrit : Que celui qui ne travaille point ne doit point manger, et, ne retenant que ce qu'il lui fallait pour vivre, il donnait le reste aux pauvres. Il priait continuellement, ayant appris qu'il faut prier sans cesse. Car il était si attentif à la lecture, que rien de ce qui était écrit ne tombait par terre, mais il retenait tout, et sa mémoire lui servait ensuite de livres.

Par cette manière de vivre, Antoine se faisait aimer de tous ; il était sincèrement soumis à ces hommes de ferveur qu'il allait visiter, et remarquait en quelle vertu chacun d'eux excellait : l'humeur agréable de l'un, l'assiduité à prier dans l'autre ; le calme imperturbable de celui-ci, l'humanité de celui-là ; les veilles d'un tel, et dans tel autre l'amour de l'étude ; il admirait la patience des uns, les jeûnes et les austérités de quelques autres qui n'avaient pour lit que la terre ; il observait la douceur de celui-ci, la longanimité de celui-là, leur piété à tous pour Jésus-Christ et leur charité entre eux. Rempli de toutes ces images, il retournait dans sa solitude où repassant les vertus qu'il avait vues séparées en tant de personnes, il s'efforçait de les rassembler en lui seul. Il n'eut jamais aucune contestation avec ceux de son âge, si ce n'est pour ne paraître pas le second dans les exercices de la vertu, et cela même, il le faisait de manière à ne contrister pas un, mais à leur donner de la joie à tous. Aussi tous les amis du bien qui étaient dans la bourgade, l'appelaient le bien-aimé de Dieu, et le saluaient, les uns du nom de fils, les autres du nom de frère.

Mais l'ennemi du bien, ne pouvant souffrir ce zèle en un jeune homme, l'attaqua par diverses tentations. D'abord il lui mit devant les yeux les biens qu'il avait quittés, le soin qu'il devait prendre de sa sœur, sa noblesse, le désir de la gloire, les plaisirs de la vie. D'un autre côté, il lui représentait d'extrêmes difficultés dans le chemin de la vertu : la faiblesse de son corps, la longueur de la vie et un nuage épais de diverses autres pensées. Antoine les ayant dissipées par sa foi et par ses prières continuelles, le démon l'attaqua violemment par des pensées et des fantômes impurs, dont il le tourmentait jour et nuit. Mais Antoine les surmonta par la foi, les prières, les jeûnes, par la considération de la noblesse que Jésus-Christ nous a donnée, de la spiritualité de l'âme et des peines de l'enfer. Finalement, le démon vaincu se présenta à lui sous la forme d'un enfant noir, en disant : J'en ai trompé un grand nombre, j'en ai renversé beaucoup ;



mais en m'attaquant à toi, je me suis trouvé sans force. Qui es-tu, lui demanda Antoine, pour me parler de la sorte? C'est moi, répondit l'autre d'une voix lamentable, c'est moi qui use envers les jeunes gens d'excitations impures; je m'appelle l'esprit de fornication. C'est moi qui t'ai obsédé si souvent, et que chaque fois tu as repoussé. Antoine rendit grâces à Dieu, et dit : Tu es donc bien méprisable; tu as l'esprit noir, et tu es faible comme un enfant. Aussi n'aurai-je plus aucun souci de toi; car le Seigneur est mon aide, et je mépriserai mes ennemis.

Bien loin de se relâcher après cette première victoire, Antoine augmenta ses austérités. Il veillait tellement, que souvent il passait la nuit entière sans dormir. Il ne mangeait qu'une fois le jour, après le coucher du soleil; quelquefois de deux en deux jours, et souvent de quatre en quatre. Sa nourriture était du pain et du sel, et il ne buvait que de l'eau. Pour la chair et le vin, c'était déjà l'usage établi chez tous les autres solitaires de s'en abstenir. Son lit n'était qu'une natte; mais, le plus souvent, il couchait sur la terre nue. Jamais il ne s'oignait d'huile, ce qui était une grande austérité dans ce pays. Il disait que les solitaires devaient se proposer pour modèle le prophète Élie.

L'Égypte était pleine de sépulcres, qui étaient des bâtiments considérables. Antoine en choisit un des plus éloignés du bourg, où il alla s'enfermer, après avoir prié un de ses amis de lui apporter du pain de temps en temps. Le démon, accompagné d'une multitude des siens, l'y vint attaquer de nuit, et le battit de telle sorte qu'il le laissa étendu par terre, sans pouvoir parler et sentant des douleurs excessives. Le lendemain, son ami vint, comme à l'ordinaire, lui apporter du pain. Ayant ouvert la porte et le voyant étendu comme mort, il le porta à l'église du bourg, où il le mit à terre; et plusieurs de ses parents et de ses voisins, le croyant mort, vinrent s'asseoir auprès de lui. Sur le minuit, Antoine s'éveilla et les vit tous endormis, hors de son ami seul. Il lui fit signe d'approcher, et le pria de le reporter dans son sépulcre, sans éveiller personne; ce qu'il fit. Et Antoine, ayant refermé la porte, continua d'y demeurer seul. Ne pouvant se soutenir à cause des coups qu'il avait reçus, il pria couché et défiait le démon. Alors, il entendit un si grand vacarme, que tout le bâtiment en fut ébranlé; les démons, comme ayant ouvert les quatre murailles de la chambre, parurent y entrer en foule sous diverses formes de bêtes affreuses : de lions, d'ours, de léopards, de taureaux, de loups, de scorpions, d'aspics et d'autres serpents, chacun poussant son cri et s'élançant sur lui avec furie. Antoine, bien que percé de coups, demeura ferme et continua de les mépriser. Enfin,



levant les yeux, il vit le toit comme s'ouvrir et un rayon de lumière qui venait à lui ; les démons disparurent, ses douleurs cessèrent et le bâtiment se trouva dans son entier. Antoine dit : Où étiez-vous, Seigneur, et pourquoi n'êtes-vous pas venu dès le commencement ? Une voix répondit : J'étais ici même ; mais je voulais être spectateur de ton courage : puisque tu as résisté, je t'assisterai toujours et te rendrai célèbre par toute la terre. Antoine se leva pour prier, et sentant en lui plus de force qu'il n'en avait auparavant, il partit dès le lendemain pour aller dans le désert. Il avait environ trente-cinq ans.

Il alla trouver le vieillard qui avait été son premier maître, et le pria de venir habiter le désert avec lui. L'autre s'excusa sur son âge et sur ce que ce n'était point encore la coutume. Antoine partit aussitôt pour la montagne. Dans le chemin, il crut voir un grand plat d'argent ; il s'arrêta et dit en le regardant : D'où vient un plat en ce désert ? Ce n'est point ici un chemin battu ; ce plat est trop grand pour être tombé sans qu'on s'en soit aperçu et sans qu'on soit venu le chercher. C'est un artifice du démon ; mais tu ne ralentiras point par là l'ardeur qui me pousse. Que ton argent périsse avec toi ! Il n'eut pas achevé ces paroles que le plat s'évanouit comme de la fumée.

Antoine, continuant son chemin, y vit répandue une grande quantité d'or, non plus imaginaire, mais réel, soit que l'ennemi le lui fit voir, ou bien un ange pour l'éprouver. Antoine passa sur cet or comme sur un feu, et, sans se retourner, prit sa course, afin de n'en remarquer pas même la place. Il arriva donc à la montagne, où, ayant trouvé, au côté oriental du Nil, un vieux château abandonné depuis longtemps et plein de reptiles, il s'y arrêta et y établit sa demeure. Aussitôt tous ces animaux s'enfuirent, comme si on les en eût chassés ; il ferma l'entrée et fit provision de pain pour six mois ; car, en Thébaïde, on en faisait de tel, et qui durait même une année entière sans se corrompre ; il y avait de l'eau dans l'intérieur de cette forteresse. Il demeura seul dans ce monastère, sans en sortir et sans voir personne de ceux qui y vinrent.

Il vécut longtemps de cette sorte, recevant seulement deux fois l'année du pain qu'on lui jetait de dessus le toit. Ceux de ses amis qui venaient le visiter, étant contraints, à cause qu'il ne les laissait pas entrer, de passer souvent au dehors les jours et les nuits, ils entendaient au dedans comme des troupes de gens qui murmuraient, qui faisaient grand bruit et qui criaient avec des voix lamentables : Retire-toi d'un lieu qui nous appartient ; qu'as-tu à faire dans le désert ? Tu ne résisteras pas à nos attaques. Ses amis croyaient d'abord que c'étaient des hommes qui, étant descendus avec des échelles,



disputaient contre lui ; mais, ayant regardé par une fente et ne voyant personne, ils conclurent que c'étaient des démons ; et, saisis de frayeur, ils appelaient Antoine, qui ne témoignait pas moins de charité pour eux que de mépris pour les démons. Ses amis venaient ainsi continuellement le voir ; et, croyant le trouver mort, ils l'entendaient qui chantait ce psaume : « Que Dieu se lève et que ses ennemis soient dissipés ; et que ceux qui le haïssent s'enfuient de devant sa face ! »

Après qu'il eut été ainsi enfermé pendant vingt ans, plusieurs, désirant avec ardeur imiter sa manière de vivre, et ses amis voulant à toute force rompre sa porte, il sortit comme d'un sanctuaire où il s'était consacré à Dieu et rempli de son esprit, et se montra pour la première fois, hors du château, à ceux qui venaient à lui. Ils furent remplis d'étonnement de voir son corps dans le même état, ni grossi, manque d'exercice, ni atténué par tant de jeûnes et de combats contre les démons, il était tel qu'ils l'avaient connu avant sa retraite ; Son âme était tranquille, ni abattue de tristesse, ni dissipée par la joie ; il ne fut ni troublé de voir une si grande multitude, ni réjoui des compliments qu'il recevait ; mais il était égal en tout, comme gouverné par la raison, et ferme dans son état naturel. Dieu guérissait par lui plusieurs malades, délivrait plusieurs possédés, et donnait tant de grâces à ses paroles, qu'il consolait les affligés et réconciliait ceux qui étaient mal ensemble, leur disant à tous qu'il n'y a rien dans le monde de préférable à l'amour de Jésus-Christ. Il persuada ainsi à plusieurs d'embrasser la vie solitaire : ce qui fut cause que tant de monastères s'établirent dans les montagnes, et que le désert fut peuplé de moines. Les uns demeurèrent près de lui, à l'orient du Nil ; les autres, à l'occident, vers la ville d'Arsinoé.

L'obligation de visiter ses disciples l'ayant engagé à traverser un canal qui était plein de crocodiles, il se mit en prières et le passa sans que ni lui ni aucun de ceux qui l'accompagnaient reçût le moindre mal. Étant retourné à son monastère, il continua les mêmes travaux. Ses fréquentes exhortations augmentaient la ferveur de ceux qui avaient déjà embrassé la vie monastique, et portaient plusieurs autres à l'embrasser ; et ainsi, par l'attrait des ses paroles, il se fit plusieurs monastères, qu'il gouvernait tous comme leur père. Un jour entre autres, comme ils étaient tous assemblés autour de lui, il leur fit un grand discours en sa langue égyptienne, les exhortant à ne compter pour rien leurs travaux passés, et leur découvrant les divers artifices des démons et les moyens de les vaincre. Il leur cita dans cette vue plusieurs faits qui lui étaient arrivés à lui-même, entre autres celui-ci : Un jour on frappait à ma porte. Étant sorti, j'aperçus quelqu'un



d'une haute stature. Lui ayant demandé qui il était, il répondit : Je suis Satan. Qu'as-tu donc ici à faire ? lui répliquai-je. Il dit : Pourquoi les moines et les autres chrétiens m'accusent-ils à tort ? pourquoi me maudire à toute heure ? Je lui répondis : Mais pourquoi les molestes-tu ? Ce n'est pas moi qui les moleste, reprit-il, ce sont eux-mêmes. Car moi je suis devenu impuissant. N'ont-ils pas lu : Les armes de l'ennemi ont défailli à jamais, vous lui avez enlevé les villes ? En effet, je n'ai ni lieu, ni arme, ni cité. Il y a des Chrétiens partout ; le désert même est rempli de moines. Qu'ils prennent garde à eux, et qu'ils ne me maudissent pas sans sujet. Admirant alors la grâce du Seigneur, je dis : Tu es toujours menteur, et jamais tu ne dis la vérité ; toutefois dans ce moment tu dis vrai malgré toi. Le Christ, par son avènement, t'a rendu sans force, il t'a terrassé et dépouillé. Dès qu'il entendit le nom du Sauveur, il disparut, ne pouvant supporter les tourments du feu que ce nom seul lui faisait souffrir.

Antoine concluait de ces exemples, qu'il ne fallait pas avoir peur de Satan ni des siens. Les solitaires l'écoutèrent avec joie et avec admiration, et se sentirent animés d'un nouveau courage. Il y en avait un grand nombre dans les montagnes qui passaient leur vie à chanter, à étudier, à jeûner, à prier, à se réjouir dans l'espérance des biens éternels ; à travailler pour pouvoir donner l'aumône, conservant entre eux la charité et l'union. C'était véritablement une région habitée par la piété et la justice. Il n'y avait là personne qui fit tort à autrui, ni qui en reçût ; on n'y entendait point la voix de l'exacteur ; tous n'avaient qu'un désir, de s'avancer dans la vertu. A la vue de ces monastères et de ces moines, on pouvait s'écrier de nouveau : Que vos tabernacles sont beaux, ô Jacob ! que vos tentes sont belles, ô Israël ! Comme des vallons ombragés, comme un paradis sur le fleuve, comme des tentes qu'a dressées le Seigneur lui-même <sup>1</sup>.

Le palais des empereurs offrait un spectacle bien différent. A Rome, Maximien-Hercule régnait avec son fils Maxence ; mais on obéissait plus volontiers au fils, qui avait été choisi empereur le premier, dans ces derniers temps, et s'était associé son père. Le vieillard en conçut une jalousie puérile contre son fils, et il ne se trouvait point assez libre avec lui. Il rassembla le peuple et les soldats pour les haranguer ; et, après avoir discoursu longtemps sur les maux de l'État, il se tourna les mains étendues, contre son fils disant qu'il en était la cause, et lui arracha la pourpre de dessus les épaules

<sup>1</sup> Athan., *Vita S. Ant.*



Maxence, ainsi dépouillé, se jeta du tribunal en bas, et fut reçu par les troupes; leurs cris et leur fureur épouvantèrent le père dénaturé, et il s'enfuit de Rome. Il retourna en Gaule, où il demeura quelque temps. Puis il passa en Pannonie, et vint à Carnonte, trouver Galérius, l'ennemi de son fils, sous prétexte de traiter avec lui; mais, en effet, pour le perdre s'il pouvait. Dioclès y était aussi; car Galérius l'avait fait venir pour donner, en sa présence, l'empire à Licinius, à la place de Sévère. La cérémonie s'en fit le dixième de novembre 307, en présence des deux vieillards, Dioclès et Hercule. Ainsi il y eut encore six empereurs à la fois; Galérius, Licinius, Maximien, Constantin, Herculus et Maxence. Hercule vit par là ses mesures rompues; il s'accommoda donc avec Galérius, et ils furent consuls ensemble l'année suivante 308.

Mais le vieil empereur ne put demeurer en repos. L'an 310 il était revenu en Gaule et avait quitté l'empire pour la seconde fois, dans le dessein de surprendre Constantin, son gendre. Les Francs étaient en armes pour entrer dans les Gaules, et Constantin pensait à les réprimer: Hercule lui persuada de ne pas faire marcher contre eux toute son armée, disant qu'un petit corps suffisait pour les défaire. Constantin, qui ne se défiait de rien, le crut, comme un vieillard expérimenté, et laissa la plus grande partie de ses troupes. Hercule attendit quelques jours; et quand il crut que Constantin était sur les terres des barbares, tout d'un coup il reprend la pourpre, s'empare des trésors et fait des largesses aux soldats, publiant des mensonges contre Constantin, qui, ayant appris ces nouvelles, revint avec son armée et fit une diligence incroyable. Hercule fut surpris avant qu'il eût pourvu à ses affaires, et les troupes retournèrent à Constantin: c'était dans la Belgique. Hercule, se voyant le plus faible, s'enfuit à Arles, puis à Marseille, où Constantin vint l'assiéger. Hercule parut sur la muraille; Constantin s'approcha, et lui demanda sans aigreur ce qu'il voulait faire, ce qui lui manquait, et pourquoi il tenait une conduite si indigne de lui. Hercule lui répondit par des injures; mais dans le moment même on ouvrit les portes de la ville, et on y reçut les troupes de Constantin. On lui amena son beau-père; il se contenta de lui ôter la pourpre, après lui avoir reproché ses crimes, et lui donna la vie.

Cette leçon fut encore perdue pour Hercule. Il sollicita sa fille Fausta, par prières et par flatteries, d'abandonner Constantin, lui promettant un mari plus digne, et lui proposa de laisser sa chambre ouverte et mal gardée. Elle le lui promet, et aussitôt le rapporte à son mari: on prépare tout pour prendre Hercule sur le fait: un misérable eunuque est mis dans le lit et à la place de Constantin. Her-



cule se lève au milieu de la nuit et trouve l'occasion favorable : peu de gardes, et éloignés. Il leur dit en passant : J'ai fait un songe, que je veux conter à mon fils. Il entre armé, et, après avoir tué l'eunuque il ressort, se vantant de ce qu'il croyait avoir fait. Constantin paraît aussitôt d'un autre côté, avec une troupe de gens armés. On tira de la chambre le corps mort ; Hercule demeure sans voix et sans mouvement. Enfin on lui donna le choix du genre de mort ; il choisit la corde. Ainsi périt ignominieusement Maximien-Hercule. Bientôt ce sera le tour de Galérius.

Depuis que Licinius avait été fait empereur, Maximin Daïa, en colère, ne supportait plus de n'avoir que le nom de César et le troisième rang. Galérius lui envoie ambassadeur sur ambassadeur ; le conjure de lui obéir, de respecter son arrangement, de céder à l'âge et de déférer l'honneur aux cheveux blancs. L'autre, toujours plus hardi, soutient qu'il doit être le premier, puisque le premier il avait pris la pourpre ; il méprise et ses prières et ses ordres. La bête s'irrite et mugit de ce qu'après avoir fait un César ignoble, pour le trouver obéissant, elle le trouve oublieux d'un tel bienfait et rebelle à sa volonté et à ses prières. L'autre, emporté et opiniâtre, ôte le nom de César, se déclare lui-même et Licinius augustes, Maxence et Constantin, fils des augustes, comme ils l'étaient en effet ; mais ce nom était un titre de dignité. Il écrivit ensuite à Galérius la nouvelle qu'au dernier champ de Mars, c'était une assemblée militaire, l'armée l'avait nommé auguste. Galérius reçut cette nouvelle avec tristesse et chagrin, et commanda de les nommer empereurs tous les quatre.

Il ne s'attendait guère à ce qui le menaçait lui-même. Dès les commencements de l'an 310, il s'occupait des fêtes de la vingtième année de son règne, qu'il se proposait de célébrer le 1<sup>er</sup> mars de l'an 312 ; et comme si les réjouissances du souverain devaient être le malheur des peuples, il n'était point de violences qu'il n'exercât sur ses sujets pour amasser des sommes immenses et se mettre ainsi en état de faire admirer la magnificence de ces vicennales. Ses exactions devinrent plus intolérables que jamais. Il n'y avait pas une grange où il n'y eût un collecteur, pas une vigne où il n'y eût un soldat de garde. On réduisait à mourir de faim et de soif les laboureurs et les vignerons, dont le travail fournit aux autres le manger et le boire <sup>1</sup>.

Mais personne n'avait plus à souffrir que les Chrétiens. On rapporte à cette époque le martyre de saint Quirin et de saint Sérénius. Quirin était évêque de Siscia, dans la haute Pannonie. Ayant été pris, il confessa Jésus-Christ vrai Dieu, fut mis en prison, puis jeté

<sup>1</sup> Lact., *De mort. persec.*



dans le Danube avec une meule au cou ; mais, d'après le témoignage des actes, ainsi que d'Eusèbe qui écrivait dans ce temps, au lieu d'aller à fond, il demeura longtemps sur l'eau, au grand étonnement du peuple qui le regardait, assemblé en foule sur les bords. Quirin les exhortait à demeurer fermes dans la foi et à ne craindre ni les tourments ni la mort. Mais, voyant qu'il n'enfonçait point, et craignant de perdre la gloire du martyre, il pria Jésus-Christ, son Dieu, rendit l'esprit et coula à fond. Son corps fut trouvé assez proche et honoré ensuite comme il méritait. Sérénus était un vieux jardinier, à Sirnium, dans la même province. Un jour il réprimanda une femme qui était venue se promener dans son jardin à une heure indue. La femme se plaignit à son mari comme d'une insulte. Le mari, qui était dans les gardes de l'empereur, cita le jardinier devant le gouverneur. Mais, quand il sut pour quel motif il avait réprimandé sa femme, il eut honte et se tut. Le gouverneur conclut que ce jardinier devait être chrétien ; il l'interrogea et lui fit couper la tête <sup>1</sup>.

Galérius, au comble de la prospérité, chef de quatre ou cinq empereurs, se disposait donc à célébrer sa propre fête avec une magnificence sans pareille, lorsque Dieu le frappa d'une plaie incurable. Il lui vint aux parties secrètes du corps, un ulcère qui s'étendit assez loin. Les médecins y appliquent le fer et tâchent de le guérir. La cicatrice était fermée, quand la plaie se rouvrit, et il perdit du sang jusqu'à mettre sa vie en péril. On arrêta le sang : la cicatrice se ferma et se rouvrit encore ; il perdit plus de sang qu'auparavant, il devint pâle, ses forces diminuèrent. Le sang fut arrêté, mais la gangrène gagnait tout autour. On fait venir de toutes parts les médecins les plus fameux : la main de l'homme n'y peut rien. On a recours aux idoles : à Apollon, à Esculape ; Apollon donne un remède qui augmente beaucoup le mal. Tout le siège et les parties inférieures s'en allaient en corruption. Les malheureux médecins, n'espérant plus vaincre le mal, cherchent au moins à l'adoucir ; mais il se retire au dedans et gagne les intestins : il s'y forme des vers. Une odeur insupportable s'étend non-seulement dans le palais, mais dans toute la ville de Sardique où il était ; les conduits de l'urine et des autres excréments étaient confondus. Ses douleurs intolérables lui faisaient pousser des cris horribles. On faisait cuire des animaux qu'on lui appliquait tout chauds pour attirer les vers ; et, en effet, il en sortait une quantité prodigieuse. Mais la corruption, s'étendant toujours, en engendrait encore davantage. Son corps était défiguré en deux manières : le haut, jusqu'à la plaie, était si maigre et si desséché, que

<sup>1</sup> Ruinart. Eusèbe.



On ne voyait qu'une peau livide enfoncée entre les os ; le bas était enflé comme des outres, et il n'y avait plus forme de pieds.

Cette horrible maladie lui dura une année entière. Il fit mourir plusieurs médecins qui ne pouvaient apporter de remède à son mal ni en supporter la mauvaise odeur. Un d'eux, se voyant en ce péril, lui dit : Vous vous trompez, seigneur, si vous croyez que les hommes puissent vous ôter le mal que Dieu vous envoie ; cette maladie n'est pas humaine ni sujette à nos remèdes. Souvenez-vous de ce que vous avez fait contre les serviteurs de Dieu et contre la sainte religion, et vous verrez où vous devez avoir recours. Je puis mourir comme les autres, mais les médecins ne vous guériront pas. Galérius commença alors à comprendre qu'il était homme ; dompté par la maladie et pressé par la douleur, il s'écria qu'il rétablirait le temple de Dieu et qu'il satisferait pour son crime ; enfin, n'en pouvant plus, il publia l'édit suivant :

« L'empereur César Galérius Valérius Maximien, invincible, auguste, souverain pontife, très-grand Germanique, très-grand Égyptique, très-grand Thébaïque, très-grand Sarmatique pour la cinquième fois, très-grand Persique, très-grand Carpique pour la seconde fois, très-grand Arméniaque pour la sixième, très-grand Médique, très-grand Adiabénique, la vingtième année de sa puissance tribunitienne, sa dix-neuvième année d'empereur, consul pour la huitième fois, père de la patrie, proconsul, aux habitants de ses provinces, salut.

« Entre les soins que nous prenons continuellement de l'utilité publique, nous avons voulu ci-devant rétablir toutes choses suivant les anciennes lois des Romains, et faire en sorte que les Chrétiens, qui avaient quitté la religion de leurs ancêtres, revinssent à résipiscence ; car ils étaient comme subjugués par une telle fantaisie et préoccupés par une folie si grande, qu'ils ne suivaient plus ces maximes que leurs pères eux-mêmes avaient peut-être établies d'abord, mais ils faisaient à leur gré d'autres lois pour leur servir de règle, et formaient en divers lieux diverses assemblées de peuple. Enfin, comme nous avons fait une ordonnance pour les ramener aux institutions des anciens, plusieurs ont été mis en péril et plusieurs ont péri effectivement. Et comme nous les voyons la plupart demeurer dans leurs sentiments, sans rendre aux dieux le culte qui leur est dû, ni servir le Dieu des Chrétiens ; ayant égard à notre très-douce clémence et à la coutume que nous avons toujours observée de faire grâce à tous les hommes, nous avons cru devoir aussi étendre notre expansive indulgence sur eux, en sorte qu'ils puissent être Chrétiens comme auparavant, et rétablir les lieux de leurs assemblées, à condition qu'ils ne fassent



rien contre les règles. Au reste, nous ferons savoir aux juges, par une autre lettre, ce qu'ils devront observer. Donc, suivant cette grâce que nous leur faisons, ils seront obligés de prier leur Dieu pour notre santé, pour le salut de la république et le leur, afin que la république prospère de tous côtés, et qu'ils puissent vivre en sûreté dans leurs maisons <sup>1</sup>. »

Tel fut l'édit que rendit Galérius, tant en son nom qu'au nom de Constantin et de ses autres collègues. Le nouvel Antiochus y respire encore le faste et l'orgueil ; le christianisme n'est encore à ses yeux qu'une grande folie. On dirait Satan, forcé par la douleur de ployer le genou au nom du Christ.

Cet édit fut dressé en latin à Sardique, où était l'empereur, et ensuite publié et affiché dans les principales villes, et traduit en grec pour l'Orient. Il fut publié par toute l'Asie et les provinces voisines, et en particulier à Nicomédie, le dernier d'avril, l'an 311. Alors les prisons furent ouvertes aux Chrétiens, entre autres au confesseur Donat, qui y demeurait depuis six ans, et à qui son ami Lactance adresse son admirable ouvrage *De la mort des persécuteurs*. Mais dans les provinces qui obéissaient à Maximin, c'est-à-dire la Syrie, l'Égypte et leurs dépendances, cet édit ne fut pas publié de même : il déplaisait à Maximin, ennemi capital de la religion chrétienne. Toutefois, n'osant pas s'opposer à la volonté de Galérius, il supprima l'édit et se contenta d'ordonner de vive voix, aux officiers qui dépendaient de lui, de faire cesser la persécution, et ils s'en donnèrent avis les uns aux autres. Sabin, préfet du prétoire d'Orient, déclara la volonté de l'empereur par cette lettre, écrite en latin et depuis traduite en grec :

« Il y a longtemps que la divinité de nos maîtres, les très-sacrés empereurs, a ordonné avec une application et une dévotion particulières, de ramener tous les esprits à la manière de vie la plus sainte et la plus droite, afin que ceux mêmes que l'on voit suivre des coutumes différentes de celles des Romains rendissent aux dieux immortels le culte qui leur est dû. Mais l'opiniâtreté et la dureté de quelques-uns ont été si excessives, que ni les justes raisons du commandement n'ont pu leur faire changer de sentiments, ni les supplices n'ont pu les épouvanter. C'est pourquoi la divinité de nos maîtres, les très-puissants empereurs, poussés par leur bonté et leur piété naturelles, et jugeant indigne de leurs maximes de laisser tant de personnes se mettre en péril, m'a ordonné de vous écrire que si l'on trouve quelque Chrétien observant la religion particulière de sa na-

<sup>1</sup> Euseb., l. 8, c. 17.



tion, vous le délivriez de tout trouble et de tout péril, et ne le teniez punissable d'aucune peine pour ce sujet, puisque l'on a reconnu, par un si long temps, qu'il n'y a aucun moyen de les persuader et de les guérir de cette opiniâtreté. Vous devez donc écrire aux trésoriers, aux gouverneurs et aux curateurs du territoire de chaque ville, afin qu'ils sachent qu'ils ne doivent pas passer plus avant dans la poursuite de cette affaire. » Telle fut la lettre de Sabin, préfet du prétoire.

Les gouverneurs et les magistrats des villes et de la campagne, croyant que c'était en effet l'intention de l'empereur, la firent connaître par écrit et commencèrent même par l'exécution. Tous les confesseurs qui étaient en prison furent délivrés, ceux qui travaillaient dans les mines furent renvoyés; il semblait que la lumière parût tout d'un coup après une nuit obscure. On voyait dans toutes les villes les églises célébrer leurs assemblées et leurs collectes ordinaires. Les infidèles en étaient surpris, et admirant ce changement si peu attendu, disaient tout haut que le Dieu des Chrétiens était seul grand et le seul vrai Dieu. Les Chrétiens qui avaient été fidèles dans la persécution reprenaient leur première liberté, ceux qui étaient tombés cherchaient avec empressement le remède à leurs âmes malades, priant ceux qui étaient demeurés fermes de leur tendre main, et Dieu de leur être propice. Les confesseurs, délivrés du travail des mines, retournaient chez eux et traversaient les villes, remplis d'une joie incroyable. On en voyait sur les grands chemins et dans les places publiques des troupes nombreuses, qui marchaient en chantant à Dieu des psaumes et des cantiques; ils achevaient ainsi leur voyage et revenaient dans leurs maisons avec des visages contents : les infidèles mêmes se réjouissaient avec eux <sup>1</sup>.

Maxence, de son côté, rendit aussi la liberté à l'Église, après s'être rendu maître de l'Afrique. Il y voulut faire recevoir ses images, après la mort de son père Hercule; mais les soldats les refusèrent et demeurèrent fidèles à Galérius. Dès lors Maxence y eût passé, s'il n'eût été retenu par les devins, qui ne trouvaient pas les présages favorables, et par la crainte d'Alexandre, lieutenant du préfet du prétoire, qui commandait en Afrique. Maxence essaya de s'en défaire par artifice; mais la trahison ayant été découverte, les soldats donnèrent la pourpre à Alexandre, qui soutint mal sa révolte, étant déjà vieux et naturellement timide et paresseux. Maxence envoya contre lui des troupes; dès le premier choc celles d'Alexandre plièrent; lui-même fut pris et étranglé. Cette victoire fut un prétexte à Maxence de piller le pays et d'en triompher à Rome, et ce fut apparemment alors qu'il

<sup>1</sup> Euseb., l. 9, c. 1.



envoya en Afrique une indulgence, c'est-à-dire des lettres d'amnistie ou de grâce, et qu'il rendit la liberté aux Chrétiens.

Cependant l'empereur Galérius, se voyant à l'extrémité, recommanda à Licinius, qui était auprès de lui, sa femme Valéria, fille de Dioclétien, et son fils Candidien, âgé de quinze ans; et, peu de jours après son édit en faveur des Chrétiens, il finit misérablement, tout son corps étant consumé et corrompu. C'était la dix-neuvième année de son règne, et la vingtième devait commencer le 1<sup>er</sup> de mars de l'année suivante <sup>1</sup>.

Sitôt que Maximin eut appris la mort de Galérius, il partit d'Orient avec une extrême diligence, pour se rendre maître des provinces jusqu'au détroit de Chalcédoine, pendant l'absence de Licinius qui s'arrêtait en Illyrie. La guerre était prête à se déclarer, et ils étaient en armes sur les bords de l'Hellespont, chacun de son côté; enfin, ils s'accommodèrent et firent un traité sur le détroit même. Maximin revint après avoir mis ses affaires en sûreté, et se montra tel à tout l'Orient qu'il avait été en Syrie et en Égypte. Il résolut d'ôter aux Chrétiens la liberté que le commun édit des empereurs leur accordait. D'abord il leur défendit, sous quelque prétexte, de s'assembler dans les cimetières; ensuite, pour paraître forcé à révoquer l'édit, il s'attira sous main des députations des villes, qui demandaient qu'il fût défendu aux Chrétiens de bâtir des lieux d'assemblée dans leurs enceintes. Antioche fut la première à demander en grâce qu'il ne fût permis à aucun chrétien d'y demeurer. Le chef de cette poursuite était le curateur de la ville, nommé Théotecne, homme violent et artificieux, qui avait persécuté les Chrétiens de tout son pouvoir, s'appliquant à les tirer de leurs cachettes comme des voleurs et à inventer contre eux toutes sortes de calomnies, et qui en avait fait mourir un très-grand nombre. Enfin il éleva une idole à Jupiter Philien, c'est-à-dire président de l'amitié, et fit, pour la consacrer, des cérémonies, des sacrifices et des purifications profanes. Entre autres, il fit voir à l'empereur, pour lui plaire, un oracle par lequel ce dieu demandait que ses ennemis, les Chrétiens, fussent bannis de la ville et du territoire.

Théotecne ayant ainsi commencé, tous les autres magistrats des villes soumises à Maximin firent faire des décrets semblables, y étant excités encore par les gouverneurs des provinces qui en faisaient leur cour à l'empereur. Il répondait à leurs décrets par des lettres très-favorables, et ainsi la persécution recommença, après environ six mois d'intervalle, depuis le commencement de mai jusque vers la fin d'oc-

<sup>1</sup> Lact., *De mort. persecut.* Euseb.



tobre. Maximin établit en chaque ville, pour sacrificateurs des idoles et pour pontifes au-dessus d'eux, les personnages les plus considérables et qui avaient le plus paru dans les charges. Ces pontifes étaient d'une institution nouvelle ; ils s'appliquaient avec grand soin aux cérémonies de leur fausse religion ; ils faisaient tous les jours des sacrifices à tous leurs dieux, et, avec le secours des anciens sacrificateurs, ils empêchaient les Chrétiens de bâtir des églises, ainsi que de faire l'exercice de leur religion en public ou en particulier ; ils les prenaient de leur autorité, pour les faire sacrifier ou les présenter aux juges. Maximin n'en demeura pas là : il choisit dans les provinces des personnes plus élevées en dignité pour en faire des pontifes d'un ordre supérieur, et il voulut que les uns et les autres portassent des manteaux blancs. L'empressement extraordinaire du prince excitait tout le monde : les officiers et les particuliers croyaient que le meilleur moyen d'obtenir toutes les grâces qu'ils désiraient, était de crier contre les Chrétiens, et d'inventer contre eux quelque malice nouvelle.

On fabriqua de faux actes de Pilate, contenant plusieurs blasphèmes contre Jésus-Christ, comme si c'eût été la procédure que Pilate avait faite ; et, par ordre de l'empereur, on les envoya partout, dans les villes et dans les campagnes, pour être exposés en public à tout le monde, et pour servir aux enfants de leçons, que les maîtres d'écoles leur faisaient apprendre par cœur. Un commandant, du nombre de ceux que les Romains appelaient ducs, ayant pris à Damas, sur la place, de misérables femmes débauchées, les menaça de les mettre à la question et leur fit dire qu'elles avaient été chrétiennes, qu'elles connaissaient par conséquent les coutumes des Chrétiens, et qu'ils commettaient des impuretés dans leurs églises mêmes. Les prétendues dépositions de ces malheureuses furent rédigées en forme authentique, communiquées à l'empereur, et, par son ordre, envoyées et publiées dans toutes les villes et autres lieux. Ce duc se tua lui-même peu de temps après.

Ainsi donc, les enfants dans les écoles avaient à la bouche, tout le long du jour, les noms de Jésus et de Pilate ; et dans toutes les villes on voyait des décrets et des rescrits de l'empereur, gravés entables d'airain. Celui qu'il envoya à la ville de Tyr contenait ce qui suit : « A la fin, la faiblesse de l'esprit humain a secoué l'obscurité de l'erreur, qui tenait auparavant les hommes, plutôt malheureux qu'impies, enveloppés des ténèbres pernicieuses de l'ignorance, et ils reconnaissent qu'ils sont gouvernés par la providence des dieux immortels. Nous ne pouvons exprimer la joie que nous avons ressentie de recevoir cette illustre marque de votre dévotion envers les dieux, quoique dès auparavant personne n'ignorât quelle était votre reli-



gion, fondée non sur une créance de paroles vaines, mais sur une suite continuelle de miracles éclatants. C'est pourquoi votre ville s'appelle, avec juste titre, le siège et l'habitation des dieux immortels, ayant tant de preuves évidentes de leur présence. Maintenant elle a négligé tous ses intérêts particuliers, et sitôt qu'elle s'est aperçue que ceux qui suivaient la maudite folie recommençaient à se glisser, et que le feu assoupi se réveillait, elle a eu recours à notre piété comme à la métropole de toutes les religions. C'est le grand Jupiter, lui qui préside à votre illustre ville, qui conserve vos dieux domestiques, vos femmes, vos enfants, vos maisons; c'est lui qui vous a inspiré cette salubre pensée, vous montrant combien il est utile de s'approcher des saintes cérémonies avec la vénération qui leur est due. Car qui est assez insensé pour ne pas comprendre que c'est par la faveur des dieux que la terre donne ses fruits en abondance, que nous sommes exempts de guerres, de mauvais air, de tempêtes, de tremblements de terre : au lieu que ces malheurs étaient fréquents auparavant? Et tout cela arrivait à cause de la pernicieuse erreur et de l'extravagance de ces scélérats, qui couvraient presque toute la terre de confusion. Voyez la beauté des moissons et des prairies, et la sérénité du ciel. Réjouissez-vous de ce que la puissance du terrible Mars étant apaisée par vos sacrifices, vous jouissez d'une paix tranquille. Tous ceux qui, sortant de cet aveuglement, sont revenus à des sentiments raisonnables, doivent se regarder comme sauvés d'un naufrage et délivrés d'une dangereuse maladie ; mais que ceux qui demeurent dans leur folie maudite, soient chassés au plus loin de votre ville et de son territoire, comme vous l'avez demandé, afin que, délivrée de toute profanation, elle puisse servir les dieux, suivant les mouvements de sa piété. Au reste, pour vous faire connaître combien cette demande nous a été agréable, nous vous permettons de nous demander telle grâce qu'il vous plaira, en considération de votre affection pour le service des dieux. Vous l'obtiendrez sans délai, comme un témoignage éternel, à vous et à vos descendants, de la manière dont nous avons récompensé votre religion. »

Tel fut le rescrit de Maximin pour la ville de Tyr : par où l'on peut juger des autres, et en général des solides raisons que les païens employaient contre la religion chrétienne. Maximin fit alors par tout son empire ce qu'il avait fait en Orient. Il défendait, sous prétexte de clémence, de faire mourir les Chrétiens, et commandait seulement de les mutiler. Ainsi on arrachait les yeux aux confesseurs; on leur coupait les mains, les pieds, le nez ou les oreilles. Toutefois on en fit mourir plusieurs <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Euseb. Lact., *De mort. persecut.*



De ce nombre furent Apollonius, Philémon, et le juge qui les condamna au feu. Apollonius était moine et diacre. Il fut pris et mis en prison dans la ville d'Antinoüs en Égypte : plusieurs païens venaient lui insulter et lui dire des injures, entre autres un nommé Philémon, fameux joueur de flûte, et chéri de tout le peuple. Il traitait Apollonius d'impie et de séducteur, digne de la haine publique. Apollonius lui répondit : Mon fils, Dieu veuille avoir pitié de toi et ne pas t'imputer ce discours ! Philémon fut touché de ces paroles, et en sentit un effet si merveilleux dans son cœur, que tout à coup il se confessa Chrétien. Il court au tribunal du juge, Arien était son nom, et s'écrie devant tout le peuple : Vous êtes injustes de punir les amis de Dieu ; les chrétiens ne font ni n'enseignent rien de mauvais. Le juge, qui connaissait le personnage, crut d'abord que c'était un jeu ; mais quand il vit qu'il continuait sérieusement et constamment, il dit : Tu es fou, Philémon, tu as perdu l'esprit tout d'un coup. Ce n'est pas moi, dit Philémon, qui suis fou, c'est toi-même ; tu es un juge très-injuste et très-insensé, de faire périr tant d'hommes justes ; pour moi, je suis Chrétien, et il n'y a pas de meilleures gens que les Chrétiens. Le juge, après avoir essayé de le ramener par la douceur, lui fit souffrir toutes sortes de tourments.

Mais sachant que ce changement de Philémon venait des discours d'Apollonius, il le fit également tourmenter, l'accusant d'être un séducteur. Apollonius dit : Plût à Dieu que vous, mon juge, et tous les assistants qui m'entendent, pussiez tous suivre ce que vous appelez mon erreur et ma déception ! Le juge, ayant ouï ces paroles, le condamna à être brûlé avec Philémon devant tout le peuple. Mais après qu'ils furent entrés dans le feu, Apollonius dit à haute voix : Seigneur, ne livrez pas aux bêtes ceux qui vous confessent ; mais montrez-nous évidemment votre puissance. Aussitôt un nuage plein de rosée les environna et éteignit le feu. Le juge et le peuple étonnés se mirent à crier tout d'une voix : Il est grand et unique, le Dieu des Chrétiens ! Il est le seul immortel ! Le préfet d'Alexandrie l'ayant appris, en fut extrêmement irrité : il choisit les plus cruels de ses officiers, et fit amener à Alexandrie, chargés de chaînes, le juge Arien, qui s'était converti, et ceux qui avaient attiré le miracle. Pendant le voyage, saint Apollonius commença à instruire dans la foi ceux qui les conduisaient ; et il les persuada tellement, qu'ils s'offrirent au juge avec leurs prisonniers, et se confessèrent aussi Chrétiens. Le préfet d'Égypte, les voyant immuables dans la foi, les fit jeter au fond de la mer, et les baptisa sans y penser. Leurs corps se trouvèrent ensuite tout entiers sur le rivage ; on les mit dans un



même sépulcre, et il s'y fit depuis des miracles en grand nombre <sup>1</sup>.

Plusieurs autres souffrirent le martyre à Alexandrie : en particulier trois prêtres et quatre évêques, dont l'un fut Pierre, évêque d'Alexandrie même. Toute sa vie, il souffrit persécution, non-seulement de la part des idolâtres, mais encore des Méléciens schismatiques. Arius, encore séculier, avait quitté ce parti, pour venir à Pierre, qui, à la prière des évêques, l'ordonna diacre. Mais le saint évêque ayant excommunié les Méléciens, pour arrêter leur séduction, Arius, qui voyait en eux ses amis et ses fauteurs, en témoigna une grande tristesse. Pierre l'ayant appris, l'excommunia lui-même. Quelque temps après, une paix de quelques jours fut accordée à l'Église. Le saint pasteur reparut au milieu de son troupeau, et le nourrit de la parole divine. Les fidèles s'assemblaient fréquemment aux tombeaux des martyrs, et la multitude des croyants augmentait de jour en jour. L'ennemi de Dieu et des hommes ne put l'endurer tranquillement. On rapporta donc à Maximin Daïa que l'évêque d'Alexandrie était le chef et le porte-étendard de la chrétienté. Aussitôt il envoya cinq tribuns ou généraux avec des troupes, qui arrêterent à l'improviste le saint pontife et le mirent en prison. A cette nouvelle une multitude incroyable de fidèles, particulièrement de moines et de vierges, vint assiéger les portes de la prison, sans autres armes que leurs pleurs et leur affection pour leur père et leur pasteur. Cette multitude veillait à ce qu'aucun païen ne pût entrer. Elle n'avait qu'une pensée, ne formait qu'un vœu : c'était de mourir, plutôt que de voir faire le moindre mal à son saint évêque. Les tribuns ayant fait leur rapport, Maximin ordonna de couper la tête au vénérable patriarche. Le bruit s'en étant répandu, tous les Chrétiens sans exception commencèrent à garder les environs de la prison, au milieu des larmes et des gémissements, et n'y laissaient entrer aucun païen. Les tribuns, ne voyant pas d'autre moyen d'exécuter leur commission, résolurent de faire marcher contre cette masse de peuple toutes les troupes en armes et de tuer tout ce qui ferait résistance.

Cependant Arius, qui était excommunié, craignit qu'après la mort du saint, personne ne voulût ou ne pût le réconcilier. Il alla donc trouver les principaux du clergé, et les supplia d'intercéder pour lui auprès de l'archevêque. Ils y consentirent, entrèrent dans la prison ; et, après la prière accoutumée, prosternés à terre, ils baisèrent les mains du pontife, les arrosèrent de leurs larmes, et le supplièrent, en vue de son prochain martyre, d'user d'indulgence

<sup>1</sup> Ruinart et *Acta SS.*, 8 *martii*.



envers Arius et de pardonner à ses regrets. L'homme de Dieu les repoussa avec indignation, et s'écria les mains levées au ciel : Vous osez me supplier pour Arius ! et en ce monde et en l'autre, Arius restera séparé à jamais de la gloire du Fils de Dieu, Jésus-Christ Notre-Seigneur ! Tous les assistants furent consternés et soupçonnèrent quelque inspiration divine dans cette sentence. Effectivement, prenant à part les deux plus anciens prêtres, Achillas et Alexandre, le saint leur dit : Ne me regardez pas comme inhumain ou trop sévère. La fourberie cachée d'Arius surpasse toute iniquité et toute impiété. Ce que je dis n'est pas de moi. Cette nuit même, au moment où j'adressais à Dieu mes prières, parut près de moi un enfant d'une douzaine d'années, d'un visage si resplendissant que je n'en pouvais supporter l'éclat et que toute la prison en était illuminée. Il était vêtu d'une tunique de lin, mais déchirée de haut en bas, et il en tenait les deux lambeaux pour s'en couvrir la poitrine. Lorsque la surprise me permit de parler, je lui demandai : Seigneur, qui est-ce qui vous a déchiré ce vêtement ? Il répondit : C'est Arius qui m'a déchiré ; mais gardez-vous de le recevoir à la communion : car demain on viendra intercéder pour lui. Au contraire, recommandez aux prêtres Achillas et Alexandre, qui gouverneront mon église après votre passage, de ne jamais le recevoir. Pour vous, vous consommerez promptement votre martyre.

Le saint évêque ayant dit ces choses et d'autres aux prêtres Achillas et Alexandre, il se mit en prière avec eux. La prière finie, ils lui baisèrent les mains et les pieds, pleurant et sanglotant de la parole qu'il leur avait dite : que c'était la dernière fois qu'ils le verraient en ce monde. Ils revinrent ensuite tous les trois vers les autres ecclésiastiques : Pierre leur adressa des paroles de consolation et les renvoya tous en paix. Le bruit se répandit bientôt qu'Arius avait été excommunié d'après une intervention divine.

De son côté, informé de la résolution que les tribuns avaient prise de ne pas épargner le peuple qui veillait à la porte de la prison, saint Pierre leur fit dire secrètement de venir pendant la nuit sur le côté opposé, et d'y percer le mur au signal qu'il leur donnerait lui-même. Les tribuns reçurent la proposition avec joie, se trouvèrent au rendez-vous sans aucune troupe, firent pratiquer une ouverture dans la muraille, et, vers le point du jour, emmenèrent l'évêque pour le décapiter sur la place même où saint Marc avait consommé son martyre.

Pierre, avec la permission des officiers, fit une prière fervente sur le tombeau du saint, et demanda à Dieu que l'effusion de son sang mît fin à la persécution de son peuple. Survinrent de la campagne



un vieillard et une vierge très-âgée, portant au marché, l'un quatre peaux, l'autre deux draps à vendre. Ils étaient Chrétiens l'un et l'autre. L'évêque, s'étant fait connaître à eux, les pria de rester, leur fit étendre par terre les peaux et les draps, s'y mit à genoux, pria quelque temps, ôta son huméral de dessus ses épaules, et présentant sa tête aux officiers, leur dit : Faites promptement ce que vous avez à faire. Les officiers, saisis de respect, se regardaient l'un l'autre, mais nul n'osait avancer. A la fin ils firent une somme pour celui qui serait l'exécuteur, et l'un d'eux trancha la tête au saint pontife, le septième des calendes de décembre, la douzième année de son pontificat. Le peuple, qui veillait à la porte de la prison, ayant appris ce qui s'était passé, accourut sur le lieu de l'exécution, recueillit le sang dans des linges, transporta le corps en triomphe dans l'église de la Vierge Marie que le saint avait bâtie lui-même dans un faubourg, plaça ce corps sur le trône épiscopal au milieu des flambeaux et des parfums, jusqu'à ce qu'il fût déposé dans le tombeau, où des miracles ne cessaient encore de s'opérer au temps où furent écrits les actes que nous citons <sup>1</sup>.

Quelque temps après le martyre de saint Pierre, eut lieu celui de saint Cyr et de saint Jean. Cyr ou Cyrus était d'Alexandrie même, y exerçait la profession de médecin, guérissant les âmes des erreurs du paganisme, non moins que les corps de leurs maladies. Il fut dénoncé au gouverneur Syrien comme détournant les peuples du culte des idoles et leur persuadant d'adorer Jésus le crucifié. Le gouverneur donna ordre de l'arrêter. Le saint se réfugia sur les frontières de l'Arabie, y changea de costume, se rasa la tête, prit l'habit de moine, et continua de guérir les corps et les âmes par la foi et la prière seule. Jean était d'une naissance illustre et occupait un poste élevé dans la milice séculière. Ayant été faire un pèlerinage à Jérusalem, il vint en Égypte, et se joignit à Cyrus, attiré par le bruit de ses guérisons miraculeuses. S'édifiant l'un l'autre, ils faisaient tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu. La persécution ayant redoublé, trois vierges chrétiennes de Canope, consacrées à Jésus-Christ, furent arrêtées avec leur mère Anastasie, et présentées au gouverneur Syrien. Saint Cyr, l'ayant appris dans sa retraite, craignit beaucoup que ces enfants, intimidées à la vue des supplices, ne vinssent à renier leur céleste époux, surtout à cause de leur grande jeunesse, car Théoctiste, l'ainée des trois, n'avait que quinze ans ; Théodote, la seconde, en avait treize ; et Eudoxie, la dernière, était dans sa onzième ; saint Cyr rentra donc dans Alexandrie, accom-

<sup>1</sup> S. Petri Alexandrini passio, *Spicilegium Romanum*, t. 3.



pagné de Jean. Ils pénétrèrent dans la prison, ils exhortent les jeunes vierges à mettre leur confiance en Jésus-Christ, à qui elles se sont consacrées, et qui sera lui-même leur force au milieu des tourments : ils leur inspirent ainsi un courage au-dessus de leur âge et de leur sexe. Le gouverneur, l'ayant su, les fit amener tous deux devant son tribunal, ainsi que les trois vierges et leur mère. Il comptait entraîner ces dernières dans l'apostasie des deux hommes, ou les effrayer par leur supplice. Il essaya d'abord de gagner Cyr et Jean par des promesses ; leur offrit de l'argent, des honneurs, des places, s'ils voulaient revenir à la religion du prince. Sur leur refus, il leur fit endurer toutes les espèces de tourments, les coups de fouet, le fer, le feu. Voyant ces deux hommes insensibles, comme s'ils avaient souffert dans un corps étranger, il les fit mettre à part, et se mit à tourmenter les jeunes vierges et leur mère. Comme elles demeurèrent inébranlables, il fit trancher la tête et à la mère et aux trois filles. Après quoi il essaya de nouveau sur les deux martyrs, Cyr et Jean, tous les genres de promesses et de tortures, et finit par les décapiter. Les Chrétiens transportèrent les corps dans l'église de Saint-Marc, et les placèrent, les trois vierges et leur mère dans un tombeau, les deux amis saint Cyr et saint Jean dans un autre. Plus tard, saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, transféra saint Cyr et saint Jean dans l'église des Évangélistes, sur le bord de la mer, où ils opérèrent une infinité de miracles. Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, a écrit la relation détaillée de soixante-dix, le dernier opéré sur lui-même. Par reconnaissance, il écrivit l'histoire des deux saints, histoire retrouvée de nos jours par le cardinal Maï <sup>1</sup>.

D'autres souffrirent ailleurs : comme l'évêque Sylvain, à Émèse en Phénicie ; saint Gordius, saint Barlaam et sainte Julitte, à Césarée en Cappadoce ; le prêtre Lucien, à Antioche. C'était un homme très-austère en sa vie, très-savant et très-éloquent. Il fit une édition de l'Écriture sainte, ou plutôt une correction des Septante, suivant les meilleurs exemplaires ; en sorte qu'il y en avait trois éditions fameuses : celle d'Égypte, faite par Hésychius ; celle de Palestine, par le martyr Pamphile ; celle d'Antioche, par le martyr Lucien. Quelques auteurs ont entendu mal à propos de saint Lucien, prêtre et martyr, ce que saint Alexandre d'Alexandrie a dit d'un Lucien, qu'il ne nomme ni martyr ni prêtre, savoir : qu'il suivait les sentiments de Paul de Samosate, et qu'il demeura séparé de la communion sous trois évêques ; car les anciens qui parlent de saint Lucien d'Antioche, tels qu'Eusèbe et saint Jérôme, n'en disent pas un mot,

<sup>1</sup> *Spicilegium Romanum*, t. 3 et 4.



et supposent, au contraire, qu'il vécut toujours dans la communion de l'Eglise et qu'il y mourut. Il y a plus encore : nous avons de saint Lucien, prêtre et martyr, un symbole dressé contre le sabellianisme, vingt ou trente ans avant le concile de Nicée, et qui, sauf le mot de consubstantiel, qui ne s'y trouve pas, professe la divinité de Jésus-Christ aussi nettement que ce concile même. Il y est dit :

« Suivant la tradition de l'Evangile et des apôtres, nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes choses, et en un seul Seigneur Jésus-Christ, son Fils unique, Dieu, par qui tout a été fait ; qui a été engendré du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu ; tout de tout, seul d'un seul, parfait de parfait, roi de roi, seigneur de seigneur ; Verbe vivant, sagesse, vie, lumière véritable, voie, vérité, résurrection, pasteur, porte, immuable et inaltérable ; image parfaitement semblable de la divinité, de l'essence, de la puissance, de la volonté et de la gloire du Père ; le premier-né de toute créature, qui était au commencement en Dieu, Verbe-Dieu, comme il est dit dans l'Evangile : Et le Verbe était Dieu ; par qui toutes choses ont été faites, et en qui toutes choses subsistent ; qui dans les derniers jours est descendu d'en haut, est né d'une vierge, suivant les Ecritures, et a été fait homme <sup>1</sup>. »

Cette persécution fit sortir saint Antoine de son monastère. Il suivit à Alexandrie les martyrs que l'on y conduisait de toutes parts. Il disait : Allons aussi combattre ou voir les combattants. Quelque désir qu'il eût du martyre, il ne voulut pas se livrer lui-même ; mais il servait les confesseurs dans les mines où ils travaillaient et dans les prisons. Il prenait grand soin d'encourager devant les tribunaux ceux qui y étaient appelés ; et, après qu'ils avaient confessé, il les accompagnait jusqu'à l'exécution. Le juge, voyant la fermeté d'Antoine et de ceux qui l'accompagnaient, défendit à aucun moine de paraître dans les jugements ou de séjourner dans la ville. Tous les autres se cachèrent ce jour-là ; mais Antoine méprisa tellement cette ordonnance, que, le lendemain, il se mit en un lieu élevé, ayant lavé exprès son habit de dessus, qui était blanc, afin qu'il parût davantage. Il se présenta ainsi au juge, comme il passait avec sa suite, et fut sensiblement affligé de n'avoir pas souffert le martyre ; mais Dieu le réservait pour l'instruction commune des Chrétiens, et particulièrement des ascètes. Après la mort de saint Pierre d'Alexandrie, le fort de la persécution étant passé, il retourna dans son monastère <sup>2</sup>.

L'empereur Maximin s'était vanté, dans ses édits de persécution, que, sous son règne, on ne voyait ni guerre, ni peste, ni famine ; il

<sup>1</sup> Bullus et Dom Cellier. — <sup>2</sup> *Vie de saint Antoine*, par saint Athanase.



en attribuait la gloire aux idoles, qu'il travaillait à défendre contre les Chrétiens. Peu après il eut tout à la fois et la guerre et la peste, et la famine. Son fanatisme pour l'idolâtrie lui fit entreprendre une guerre qui tourna à sa honte. Depuis longtemps les Arméniens étaient amis et alliés des Romains ; leurs rois recevaient ordinairement leur couronne de la main des empereurs. Mais cette nation venait tout entière d'embrasser le christianisme, avec son roi Tiridate, par les soins de saint Grégoire, surnommé l'Illuminateur et l'Apôtre de l'Arménie. Maximin Daïa en fut extrêmement irrité. Il les somma de revenir au culte des idoles ; sur leur refus, il leur déclara la guerre et entra dans leur pays avec une armée formidable. Mais les Arméniens prirent les armes et le battirent honteusement. Dans les villes d'Arménie soumises aux Romains, il y eut, vers ce même temps, plusieurs martyrs. Comme nation, ces Chrétiens des premiers siècles défendirent la véritable religion les armes à la main ; comme particuliers, ils mouraient pour elle <sup>1</sup>.

Maximin et son armée eurent beaucoup à souffrir dans cette guerre. Son empire eut encore plus à souffrir de la peste et de la famine. Les pluies d'hiver, cause de la fécondité dans les pays chauds, furent beaucoup moindres qu'à l'ordinaire ; de là vint une famine imprévue, et ensuite une peste avec une maladie consistant principalement en un ulcère enflammé que l'on nommait charbon. Ce mal s'étendait par tout le corps ; mais il attaquait principalement les yeux, et fit quantité d'aveugles, hommes, femmes et enfants. En même temps la famine faisait mourir un grand nombre de personnes dans les villes, et plus encore dans les campagnes ; au point que les registres du recensement, qui contenaient les noms des paysans, étaient presque tous effacés. Quelques-uns vendaient pour un peu de nourriture ce qu'ils avaient de plus cher ; d'autres, après avoir vendu leur fonds petit à petit, étaient réduits à la misère. Il y en avait qui mâchaient quelques poignées de foin et de mauvaises herbes qui leur ruinaient la santé. Des femmes des plus nobles étaient réduites à mendier dans les places des villes ; la honte qui paraissait sur leurs visages et la propreté de leurs vêtements faisaient voir leur qualité. Les uns, desséchés et semblables à des fantômes, allaient chancelant de côté et d'autre, et tombaient enfin de faiblesse dans les rues ; puis, couchés contre terre, ils demandaient un petit morceau de pain ; et, prêts à rendre le dernier soupir, ils criaient qu'ils mouraient de faim, n'ayant plus de force que pour cette parole. Ceux qui paraissaient les plus opulents, étonnés de la multitude de ceux qui de-

<sup>1</sup> Euseb., l. 9, c. 8.



mandaient, après avoir beaucoup donné, devenaient durs et insensibles, crainte de tomber dans le même besoin. En sorte que l'on voyait, au milieu des rues et des places, des cadavres tout nus, qui demeuraient plusieurs jours sans sépulture. Quelques-uns furent mangés des chiens ; ce qui fit que les vivants se mirent à tuer ces animaux, de peur qu'ils ne devinssent enragés et ne les attaquaient eux-mêmes.

La peste ne faisait pas moins de ravage, principalement sur ceux qui étaient à couvert de la famine. Il y eut un grand nombre de personnes constituées en dignité, de magistrats et de gouverneurs de provinces, que la violence du mal emporta en peu de temps, comme si la famine les avait tout exprès gardés à la peste. Tout était plein de gémissements dans les places et dans les rues. On ne voyait que des enterrements ; souvent on portait ensemble deux ou trois corps, et les familles entières périssaient. Il n'y eut que les Chrétiens qui montrèrent de l'humanité en cette occasion et s'appliquèrent à secourir les malheureux. On les voyait occupés tout le jour, les uns à ensevelir les morts, dont personne ne prenait soin et qui tombaient par myriades, les autres à rassembler les pauvres affamés et à leur distribuer du pain ; en sorte que tout le monde en parlait, et louait le Dieu des Chrétiens, et confessait qu'eux seuls connaissaient la piété véritable.

L'empereur Maximin n'en était ni moins avare ni moins débauché pour tous ces malheurs. Les impositions extraordinaires qu'il faisait, enlevaient tout ce que Dioclès et Maximien avaient laissé. On fermait les greniers des particuliers, on scellait leurs magasins, on exigeait par avance les tributs des années suivantes : on enlevait des troupeaux de bétail pour la subsistance des soldats, qui prodiguaient les vivres, et pour les sacrifices qu'il offrait chaque jour dans son palais : rien ne paraissait sur sa table qui n'eût été offert aux idoles. Tout cela ne contribua pas peu à la cherté et à la famine. Sa passion pour les femmes était encore plus intolérable ; il y avait des eunuques et d'autres ministres infâmes qui cherchaient partout. Sitôt que l'on trouvait un beau visage, c'était aux maris et aux pères à se retirer. On dépouillait les femmes et les filles de qualité pour les visiter, et si quelqu'une en faisait difficulté, on la faisait périr dans l'eau. Sous cet adultère, la pudeur était comme un crime de lèse-majesté. Il y eut des maris qui se tuèrent eux-mêmes, ne pouvant se consoler qu'il eût abusé de leurs femmes, qu'ils aimaient pour leur fidélité ; souvent il les leur renvoyait après les avoir déshonorées, et c'était les premiers du sénat qu'il traitait de la sorte. Sophronie, femme du préfet de Rome, étant abandonnée par son mari à cet infâme empe-



reur, demanda un peu de temps pour se parer ; mais quand elle fut seule dans sa chambre, elle se perça d'une épée, et ne laissa que son cadavre à ceux qui l'attendaient pour l'emmener. Maximin avait établi que nul n'épousât de femme sans sa permission, se réservant ainsi le droit de prélibation sur toutes. Il faisait épouser à ses esclaves les filles nées libres dont il avait abusé. Ses officiers suivaient son exemple ; ils enlevaient à leur gré les filles de médiocre condition, et ils demandaient à l'empereur les plus considérables, que personne n'osait leur refuser, quand ils avaient une requête souscrite de sa main. Ses gardes et la plupart de sa suite étaient des Barbares, principalement des Goths, qui, chassés par les leurs, s'étaient donnés à Galérius.

Maximin n'épargna pas même l'impératrice qu'il venait d'appeler sa mère, Valérie, fille de Dioclès, veuve de Galérius. Elle avait passé dans ses terres, croyant y être plus en sûreté, vu principalement qu'il était marié. Mais elle n'avait pas encore achevé son deuil qu'il lui envoya faire des propositions de mariage, prêt à répudier sa femme, si Valérie consentait à l'épouser. Valérie répondit qu'elle ne pouvait penser à des noces dans l'état de deuil où elle était ; que, s'il répudiait une femme dont il était content, il pourrait lui en faire autant à elle-même ; enfin, qu'il était sans exemple qu'une femme de son rang se fût remariée. Ayant reçu cette réponse, il entre en furie, la proscrit, lui ôte son bien, ses officiers, fait mourir ses eunuques dans les tourments, l'envoie elle-même en exil avec sa mère, les faisant souvent changer de place comme pour s'en jouer. Il condamne à mort ses amies, qui étaient des plus illustres familles ; il les fit accuser d'adultère par un Juif qui avait mérité la peine capitale, mais auquel il promit l'impunité pour salaire. Ce misérable, ayant été mis en croix malgré toutes ses promesses, révéla du haut de son gibet tout le mystère et les déclara innocentes. L'impératrice Valérie, étant ainsi reléguée dans les déserts de Syrie, trouva moyen d'en donner avis secrètement à Dioclès, son père. Il envoya prier Maximin de la lui renvoyer ; mais, malgré plusieurs ambassades réitérées, il ne put l'obtenir <sup>1</sup>.

Maxence, qui commandait à Rome, ressemblait tellement à Maximin par ses vices, qu'on eût pu les prendre pour deux frères. Il n'était ni moins impie ni moins infâme. Il venait de déclarer la guerre à Constantin, sous prétexte de venger la mort de son père Hercule. Constantin, de son côté, avait fait abattre les images du même Hercule, ainsi que celles de Dioclétien ; car, dans la plupart des peintu-

<sup>1</sup> Lact. Euseb.



res, ils étaient joints ensemble. Cela n'était jamais arrivé à un empereur, de voir de son vivant ses images abattues ; aussi Dioclétien en conçut un chagrin tel, qu'il résolut de mourir. Il allait de côté et d'autre, agité de continuelles inquiétudes, sans prendre ni nourriture ni repos. Il ne faisait que gémir et répandre des larmes ; il se tournait et retournait sans cesse, tantôt dans son lit, tantôt à terre. Enfin cet empereur, qui en avait fait tant d'autres et qui avait régné vingt ans avec tant de bonheur, tombé depuis sept ans dans une vie obscure, méprisé et maltraité, réduit à haïr la vie, voyant sa fille et sa femme persécutées et exilées par celui-là même qu'il avait fait César, se laissa mourir de faim et d'affliction le 3 décembre 312 <sup>1</sup>.

Un mois auparavant, Maxence avait fini par une mort non moins funeste. Il se tenait enfermé à Rome, lorsqu'il lui vint une ambassade de Maximin. Ce dernier nourrissait de la jalousie contre Licinius, que Galérius lui avait préféré. Ainsi, nonobstant le traité qu'ils venaient de conclure ensemble sur l'Hellespont, quand il sut que Constantin avait promis sa sœur à Licinius, la liaison de ces deux empereurs lui parut une conjuration contre lui. Il envoya donc secrètement à Rome, pour demander à Maxence son alliance et son amitié. Ce secours parut à Maxence comme venu du ciel : il reçut bien les ambassadeurs, on fit le traité, on mit ensemble les images des deux empereurs Maximin et Maxence. Celui-ci se tenait enfermé dans Rome, à cause d'un oracle qui le menaçait de mort, s'il sortait hors des portes. Il ne laissait pas de faire la guerre par de bons capitaines, et il était le plus fort. Outre l'armée de son père, dont il avait dépouillé Sévère, il en avait une autre de Maures et d'Italiens, qui lui était particulière. Il y eut quelques combats où les troupes de Maxence eurent l'avantage ; enfin Constantin, se servant de tout son courage et résolu à tout événement, approcha de Rome avec toutes ses troupes, et campa vis-à-vis du pont Milvius, appelé présentement Ponte Mole.

Comme ses forces étaient moindres que celles de Maxence, il crut avoir besoin d'un secours supérieur, et pensa à quelle divinité il s'adresserait. Il considéra que les empereurs qui, de son temps, s'étaient montrés zélés pour l'idolâtrie et la multitude des dieux, avaient péri misérablement ; et que son père Constance, ayant honoré toute sa vie le seul Dieu souverain, en avait reçu des marques sensibles de protection. Il résolut donc de s'attacher à ce grand Dieu, et se mit à le prier instamment de se faire connaître à lui et d'étendre sur lui sa main favorable. Il pria ainsi de toute son affection,

<sup>1</sup> Lact., *De mort. persec.*



quand, vers le midi, le soleil commençant à baisser, comme il marchait par la campagne à la tête d'un corps de troupes, il vit dans le ciel, au-dessus du soleil, une croix de lumière et une inscription qui disait : Tu vaincras par ce signe. Il fut étrangement surpris de cette apparition, et les troupes qui l'accompagnaient et qui virent la même chose, ne furent pas moins étonnées. Longtemps après, en présence d'Eusèbe, évêque de Césarée, qui en a écrit l'histoire, l'empereur racontait ce prodige et assurait avec serment l'avoir vu de ses yeux <sup>1</sup>.

Constantin en fut occupé le reste du jour, pensant à ce qu'il pouvait signifier. La nuit, comme il dormait, Jésus-Christ lui apparut avec le même signe qu'il avait vu dans le ciel, et lui ordonna d'en faire une image et de s'en servir contre ses ennemis dans les combats. L'empereur, se levant avec le jour, déclara le secret à ses amis ; puis il fit venir des orfèvres et des joailliers, et, s'étant assis au milieu d'eux, leur expliqua la figure de l'enseigne qu'il voulait faire. C'est le fameux Labarum. C'était comme le bois d'une longue pique, couvert d'or, ayant en haut une traverse en forme de croix, des bras de laquelle pendait un drapeau tissu d'or et de pierreries. Au-dessus brillait une riche couronne d'or et de pierres précieuses, au milieu de laquelle était le monogramme de *Christ*, formé de deux initiales grecques de ce nom, dont la première présente naturellement une croix. L'empereur en fit faire de semblables pour toutes ses légions. Lui-même, comme on le voit encore par ses médailles, portait sur son casque la croix ou le monogramme de *Christ* ; ses soldats le portaient sur leurs boucliers. Il choisit enfin cinquante de ses gardes, des plus braves et des plus pieux, pour porter cet étendard devant lui dans toutes les batailles.

Cependant il fit venir des évêques, et leur demanda quel était ce Dieu qui lui avait apparu, et que signifiait ce signe. Ils lui dirent : Ce Dieu est le Fils unique du seul Dieu ; le signe que vous avez vu est le trophée de la victoire qu'il a remportée sur la mort quand il est venu sur la terre. Là-dessus ils lui expliquèrent la cause de son avènement et le mystère de l'Incarnation. L'empereur écoutait ces discours, et, toujours plus frappé de ce qu'il avait vu, les recevait comme des instructions divines. Dès lors il voulut lire les Écritures saintes, avoir toujours des évêques auprès de lui, et honorer en toutes manières le Dieu qui lui avait apparu.

Maxence, enfermé dans Rome, s'y abandonnait à toutes sortes de crimes. Un jour, sur un sujet assez léger, il fit massacrer une grande multitude de peuple par les soldats prétoriens ; sous divers pré-

<sup>1</sup> Euseb., *Vit. Const.*, l. 1, c. 27 et seqq.



textes, il fit mourir plusieurs sénateurs l'un après l'autre pour avoir leurs biens ; il réduisait le peuple à une extrême famine. Excessivement superstitieux, il cherchait à s'attirer la victoire par des opérations magiques ; il faisait immoler des lions et offrait des sacrifices exécrables, jusqu'à faire ouvrir des femmes enceintes et fouiller dans les entrailles des petits enfants. Effrayé de quelque mauvais augure, il quitta le palais avec sa femme et son fils, et se retira dans une maison particulière.

La cinquième année de son règne finissait le 28 octobre de cette même année 312, et il célébrait la fête de son avènement à l'empire. Ce jour-là même, Constantin, encouragé par la vision céleste, mit ses troupes en bataille et s'approcha de Rome. Maxence fit sortir les siennes, sans sortir lui-même ; elles passèrent le pont : les deux armées se rencontrèrent et se battirent avec acharnement. Cependant il y eut une sédition dans Rome, et le peuple disait tout haut que Maxence abandonnait la cause publique. Comme il donnait les jeux du cirque pour sa fête, le peuple s'écria que Constantin était invincible. Consterné par ce cri, il s'enfuit du cirque, appela quelques sénateurs et fit consulter les livres des sibylles. On trouva que ce jour-là l'ennemi des Romains devait périr misérablement : il crut la victoire assurée pour lui. Il sort et vient à l'armée ; suivant le récit du païen Zosime, une infinité de chouettes vinrent aussitôt se reposer sur les murailles <sup>1</sup>. A la vue de Maxence, le combat se ralluma ; mais ses gens commençant à plier, il prend la fuite, et, poussé par la foule, il regagne le pont qu'il avait fait faire avec des bateaux, mais de telle manière que le milieu pouvait se rompre en ôtant des chevilles de fer qui le tenaient. Il avait cru par là tendre un piège à ses ennemis ; il y fut pris lui-même. Le pont se trouva rompu, les bateaux s'enfoncèrent avec les hommes qui étaient dessus ; Maxence tout le premier tomba dans le Tibre, ensuite ses gardes : et telle fut la fin de ce tyran. Son corps fut trouvé ; on lui coupa la tête et on la porta dans Rome sur une pique.

La ville ouvrit aussitôt ses portes à Constantin, et il y entra victorieux. Le sénat et tout ce qu'il y avait de grand, le peuple romain, et jusqu'aux femmes et aux enfants, le reçurent comme leur libérateur, avec une joie qui paraissait à leurs regards et à leurs cris. Une multitude confuse accourut de toute l'Italie à cette heureuse nouvelle. Constantin triompha : la pompe fut ornée par les sénateurs délivrés des prisons où les retenait Maxence, dont la tête fut portée dans le triomphe, et ensuite envoyée en Afrique. Le sénat fit ériger

<sup>1</sup> Zosime, l. 2.



en l'honneur de Constantin un arc de triomphe qui se voit encore à Rome, avec cette inscription : « A l'empereur César Flavius Constantin, grand, heureux, auguste, le sénat et le peuple romain a dédié cet arc de triomphe, parce que, poussé par la Divinité et par sa grandeur d'âme, accompagné de son armée, il a vengé la république et du tyran et de toute sa faction, par ses justes armes. » Rome lui éleva encore une statue, où il voulut paraître avec une longue croix à la main au lieu de lance, avec cette inscription sur la base : « Par ce signe salulaire, vraie marque de courage, j'ai délivré votre cité du joug de la tyrannie, et j'ai rétabli le sénat et le peuple en son ancienne splendeur. » L'Italie dédia au vainqueur un bouclier et une couronne d'or; Rome une statue d'or, comme d'un dieu. Il demeura dans cette ville le reste de l'année <sup>1</sup>.

Le pape saint Melchiade ou Miltiade gouvernait alors l'Église romaine. Il était successeur de saint Eusèbe, qui l'était de saint Marcel, qui l'était de saint Marcellin, qui l'était de saint Caïus, qui l'était de saint Eutychien, qui l'était de saint Félix, qui l'était de saint Denys, dont nous avons vu plusieurs lettres à des évêques d'Orient. Presque tous ces Papes ont été martyrs. Quant à la prétendue chute du pape saint Marcellin, tous les critiques conviennent aujourd'hui que c'est une fable inventée par les donatistes, et trop légèrement adoptée par quelques catholiques.

Constantin était encore à Rome, lorsque, de concert avec Licinius, il donna un édit de tolérance universelle, qui permettait aux Chrétiens, comme à toutes les autres sectes, de tenir publiquement leurs assemblées et de bâtir des églises. Les deux princes envoyèrent cet édit à Maximin, en lui mandant les merveilles que Dieu avait faites en leur faveur et la défaite de Maxence. Rien ne pouvait lui arriver de plus mortifiant. N'osant pas résister ouvertement à ses deux collègues, ne voulant pas non plus avoir l'air de leur céder, il rendit comme de lui-même, une ordonnance hypocrite, adressée à Sabin, son préfet du prétoire. Dioclétien et Galérius, qu'il y nomme ses seigneurs et ses pères, voyant presque tous les hommes passer à la religion des Chrétiens et abandonner le culte des dieux, avaient voulu les y ramener par les supplices. Mais lui, considérant qu'on privait ainsi l'État d'un grand nombre de sujets qui pouvaient le servir utilement, avait prescrit pour règle de ne point les molester, mais de les ramener par les caresses et la douceur. Aussi, dans les provinces de l'Orient, personne n'avait souffert d'exil ni de mauvais traitement; mais plusieurs, attirés par cette clémence, étaient reve-

<sup>1</sup> Euseb. Lact. Tillemont, etc.



nus au culte des dieux. Son intention était donc qu'à l'avenir on en usât de même. Comme on voit, cet édit n'était que mensonge ; d'ailleurs il ne parle ni de tenir les assemblées ni de rétablir les églises. Aussi les Chrétiens n'osèrent-ils se hasarder à le faire ; et même, comme ils connaissaient la duplicité de Maximin, ils n'osaient encore paraître publiquement. Et de fait, il en fit jeter secrètement plusieurs à la mer<sup>1</sup>.

Constantin partit de Rome le 18 janvier 313, et se rendit à Milan pour y marier sa sœur Constancie à Licinius. Les deux empereurs y publièrent un nouvel édit accordant liberté de conscience, comme le premier, non-seulement aux Chrétiens, mais à tous ceux qui faisaient profession de quelque religion que ce pût être. Ils y ajoutèrent toutefois, en faveur des Chrétiens, un article important : c'était de rentrer, de plein droit et sans rien payer, en possession de leurs églises et autres immeubles dont on les avait dépouillés ; et comme ces lieux avaient passé, par vente ou par donation, entre les mains de divers particuliers, l'édit charge le fisc d'indemniser les propriétaires qui se trouveraient dépossédés<sup>2</sup>.

Maximin, apprenant que Constantin et Licinius étaient occupés à célébrer des noces, partit de Syrie, fit marcher ses troupes dans la plus grande rigueur de l'hiver, et, doublant ses journées, se rendit en Bithynie avec une armée fatiguée. Il perdit par les pluies, les neiges, les boues, le froid et le travail, des chevaux et des bêtes de toutes sortes ; les chemins en étaient couverts et semblaient montrer une défaite. Il ne s'en tint pas là : il passa le détroit et vint en armes aux portes de Byzance, où Licinius avait laissé une garnison en cas d'événement. Il usa de prières et de menaces, consuma là onze jours, pendant lesquels on envoya des lettres et des courriers à Licinius. La garnison de Byzance, étant trop faible, se rendit. Maximin passa à Héraclée, où il perdit encore quelques jours. Licinius, étant accouru à grandes journées, était déjà à Andrinople, et Maximin ayant pris Périnthe à composition, ils se trouvèrent à deux journées l'un de l'autre. Licinius songeait plutôt à amuser son ennemi qu'à le combattre ; car à peine avait-il pu ramasser trente mille hommes, et Maximin en avait soixante-dix mille ; mais les armées étaient si proches, que l'on attendait de jour en jour une bataille. Alors Maximin fit vœu à Jupiter, dont il tirait son surnom de Jovius, que, s'il remportait la victoire, il abolirait entièrement le nom des Chrétiens.

La nuit suivante, comme Licinius dormait, un ange lui apparut et l'avertit de se lever promptement et de prier le Dieu souverain avec toute son armée, lui promettant la victoire s'il le faisait. A ces mots

<sup>1</sup> Euseb., l. 9, c. 9. — <sup>2</sup> Lact., *De mort. persec.*



il crut qu'il s'était levé, et, qu'étant debout avec celui qui l'avertissait, il apprenait de lui la forme et les paroles de la prière. S'étant éveillé, il fit appeler un secrétaire et lui dicta les paroles qu'il avait entendues, en cette sorte : « Grand Dieu, nous te prions ; Dieu saint, nous te prions, nous te recommandons toute justice, nous te recommandons notre salut, nous te recommandons notre empire. C'est par toi que nous vivons ; c'est par toi que nous sommes victorieux et heureux. Dieu grand et saint, exauce nos prières : nous te tendons les bras ! Dieu saint et grand, exauce-nous ! » On en fit plusieurs copies, que l'on distribua aux commandants, afin que chacun l'enseignât à ses soldats. Tous sentirent croître leur courage, persuadés que le ciel leur promettait la victoire.

Licinius marqua le jour de la bataille au 1<sup>er</sup> mai de cette année 313, où finissait la huitième année depuis que Maximin avait été déclaré César, Licinius voulant le vaincre le jour de son avènement à l'empire, comme Maxence avait été vaincu le jour du sien. Maximin voulut anticiper, et mit ses troupes en bataille le matin du dernier d'avril, afin de célébrer le lendemain sa fête après la victoire. La nouvelle vint au camp de Licinius que Maximin s'était avancé ; on prend les armes, on marche à sa rencontre. Il n'y avait entre eux qu'une plaine stérile. Déjà les deux armées étaient en présence, quand les soldats de Licinius ôtèrent leurs boucliers et leurs casques, levèrent les mains au ciel et firent la prière qu'ils avaient apprise, et que leurs chefs et l'empereur prononçaient les premiers. L'autre armée entendit avec étonnement le bruit confus de leurs voix. Après avoir dit trois fois la prière, pleins d'un nouveau courage, ils reprennent leurs casques et leurs boucliers.

Les empereurs s'avancèrent et eurent une conférence ; mais il fut impossible de porter Maximin à la paix. Il méprisait Licinius, et croyait que ses soldats allaient l'abandonner, parce que Licinius était ménager et lui prodigue ; et il avait entrepris la guerre sur cette espérance que, prenant l'armée de Licinius sans combat, il doublerait ses forces pour attaquer Constantin. On s'approche donc ; on sonne les trompettes, on déploie les enseignes ; les gens de Licinius fondent vigoureusement sur leurs ennemis. Ceux-ci, épouvantés, ne purent ni tirer leurs épées, ni lancer leurs traits. Maximin tournait autour des bataillons et sollicitait les troupes de son rival, tantôt par des prières, tantôt par des promesses ; personne ne l'écoutait. On le charge, il fuit vers les siens, qui se laissaient tuer sans résistance ; et ce grand nombre de légions tombe comme une moisson sous les mains d'un petit nombre. Ils semblaient tous avoir oublié leur nom, leur courage, leurs anciennes récompenses, et n'être pas venus pour



combattre, mais pour se faire égorger comme des victimes dévouées à la mort par l'ordre de Dieu. Il en était déjà tombé une multitude quand Maximin, voyant tourner l'affaire autrement qu'il ne pensait, quitta la pourpre, prit un habit d'esclave et repassa le détroit. Après lui, personne n'eut honte de s'enfuir. Il demeura sur la place la moitié de son armée ; le reste se rendit ou prit la fuite. Il arriva à Nicomédie la nuit d'après le premier jour de mai, ayant fait soixante milles en un jour et deux nuits ; il prit à la hâte sa femme, ses enfants et quelque peu d'officiers de son palais, et marcha vers l'Orient ; mais il s'arrêta en Cappadoce, ayant rassemblé quelques fuyards et quelques troupes d'Orient, et ce fut là qu'il reprit la pourpre. Licinius, ayant reçu une partie des soldats de Maximin, qui se rendirent à lui et qu'il distribua dans ses troupes, fit passer son armée en Bithynie, peu de jours après la bataille. Il entra à Nicomédie, et rendit grâces à Dieu, qui lui avait donné la victoire ; puis, le treizième de juin, il y fit publier l'édit donné en faveur des Chrétiens à Milan, et les exhorta de vive voix à rétablir les églises en leur premier état. Il y avait environ dix ans et quatre mois que Dioclétien et Galérius avaient abattu la grande église de Nicomédie <sup>1</sup>.

Maximin lui-même, qui venait de promettre à Jupiter d'exterminer le nom des Chrétiens, commençait à tenir un autre langage. Irrité contre les prêtres des idoles et les devins qui lui avaient fait entreprendre cette guerre, il les punit de mort comme des imposteurs et des traîtres. En même temps il publia un édit bien plus favorable que le premier ; car il y accordait expressément aux Chrétiens le pouvoir de bâtir des églises, avec la restitution des maisons et des terres qui leur avaient appartenu, et qui avaient été confisquées. Il prit prétexte de faire ce nouvel édit, sur ce que quelques juges n'ayant pas, dit-il, bien compris ses intentions exprimées dans le premier, avaient donné sujet de douter aux autres et de n'oser embrasser la religion qu'ils voulaient. Ce changement forcé de langage ne désarma point la vengeance du ciel <sup>2</sup>.

Licinius, avec son armée victorieuse, suivit Maximin, qui s'enfuit et se retira dans les défilés du mont Taurus, dont il ferma les passages par quelques retranchements ; et comme les vainqueurs perçaient tout du côté droit, il se retira enfin à Tarse. Là, se trouvant en péril par mer et par terre, et ne voyant plus de refuge, la crainte et le chagrin le firent recourir à la mort comme au remède le plus assuré. Il se remplit de vin et de viandes, comme ceux qui en prennent pour la dernière fois, puis il avala du poison ; mais comme il

<sup>1</sup> Lact. Euseb. — <sup>2</sup> Euseb., l. 9, c. 10.



avait l'estomac plein, l'effet actuel n'en fut pas grand, et il produisit une langueur qui le tourmenta plus longtemps. Il sentait brûler ses entrailles avec des douleurs si excessives, qu'il en vint jusqu'à la fureur, et que, pendant quatre jours, il prenait de la terre à pleines mains pour la manger, comme pressé d'une faim extrême; puis il se battait la tête contre les murailles, de sorte que ses yeux lui sortirent de la tête. Alors, ayant perdu la vue, il commença à voir Dieu qui le jugeait environné de ministres vêtus de blanc. Il criait comme ceux qui sont à la torture, et disait : « Ce n'est pas moi qui l'ai fait, ce sont les autres. » Ensuite il avouait, comme vaincu par les tourments; et, de temps en temps, il priait Jésus-Christ, en pleurant, d'avoir pitié de lui. Il rendit l'esprit avec les gémissements d'un homme qui se sent brûler; et telle fut la fin de Maximin Daïa, le plus cruel de tous les persécuteurs.

Toute leur race périt de même. Licinius fit mourir Candidien, fils de Galérius et d'une concubine, mais que sa femme Valérie avait adopté, parce qu'elle était stérile. Licinius fit aussi punir de mort Sévérien, fils de Sévère, qui avait suivi Maximin dans sa fuite, l'accusant d'avoir voulu prendre la pourpre après la mort de Maximin. Il fit mourir encore le fils aîné de Maximin, âgé de huit ans, sa fille âgée de sept ans, fiancée à Candidien, après avoir fait précipiter leur mère dans le fleuve Oronte, qui passe à Antioche, où elle avait fait souvent noyer des femmes vertueuses. Valérie, veuve de Galérius et fille de Dioclétien, après avoir erré pendant quinze mois en diverses provinces, vêtue pauvrement, fut enfin reconnue et arrêtée à Thessalonique avec sa mère. Leur supplice fut un grand spectacle, et attira la compassion du peuple, qui considérait d'où elles étaient tombées. On leur coupa la tête et on jeta leurs cadavres dans la mer <sup>1</sup>. Tout cela fut écrit dans le même temps par Lactance, en son *Traité de la mort des persécuteurs*.

Ainsi se termina ce combat de trois siècles entre l'Église du Christ et Rome idolâtre. Pendant trois siècles, Rome idolâtre persécute l'Église par ses empereurs et pour ses idoles, et pendant trois siècles l'Église souffre et meurt dans ses martyrs. Et, à la fin de ces trois siècles, Rome idolâtre voit périr à la fois et ses idoles et ses empereurs, avec toute leur race, tandis que l'Église, leur survivant à tous, en voit un autre qui arbore sur son casque et dans ses étendards le signe jusque-là ignominieux du Christ, la croix, qui sera désormais le glorieux étendard de l'humanité régénérée.

<sup>1</sup> Lact., *De mort. persec.*, n. 45.



## LIVRE TRENTE-UNIÈME

DE L'AN 313 A L'AN 326 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE

**Après avoir combattu pour l'unité de Dieu, l'Eglise combat pour la divinité du Christ et pour sa propre unité.**

**— Premier concile œcuménique.**

Ces combats de l'Église, David les avait annoncés dix siècles d'avance. « Pourquoi les nations ont-elles frémi, et les peuples ont-ils formé de vains projets? Les rois de la terre se sont soulevés, et les princes se sont ligués contre Jéhova et son Christ. Rompons leurs liens, ont-ils dit, et rejetons leur joug loin de nous. Celui qui habite dans les cieux se rira, Adonaï se moquera d'eux. Alors il leur parlera dans sa colère, et il les consternerá dans sa fureur. Pour moi, j'ai été par lui sacré roi sur Sion, sa montagne sainte, et j'en publierai le décret. Jéhova m'a dit : Tu es mon Fils ; je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, et je te donnerai les nations pour ton héritage, et pour ta possession les extrémités de la terre. Tu les gouverneras avec un sceptre de fer et tu les briseras comme le vase du potier. Maintenant donc comprenez, ô rois ; instruisez-vous, juges de la terre. Servez Jéhova dans la crainte, et réjouissez-vous dans le tremblement. Adorez le Fils par un baiser d'hommage, de peur qu'il ne se mette en colère et que votre route politique ne vous perde, pour peu que sa colère s'allume. Heureux tous ceux qui espèrent en lui <sup>1</sup> ! »

On voit ici l'histoire abrégée de l'Église. Les nations de la gentilité et les peuples d'Israël se sont émus avec tumulte ; les rois et les princes, Hérode et Pilate, Néron et Domitien, Dioclès et Maximien-Hercule, Galérius et Maximin Daïa, se sont insurgés et ligués contre l'Éternel et contre son Christ, pour en repousser la loi et en empêcher l'empire. Mais l'Éternel s'est ri d'eux. Nous les avons vu briser l'un après l'autre comme des vases d'argile. Galérius et Daïa ont entrevu avec terreur la main qui les frappait. Constantin et Licinius commencent à comprendre. La guerre contre l'Éternel a cessé.

<sup>1</sup> Ps. 2.



Étonnés de ces merveilles, les païens eux-mêmes confessaient que le vrai Dieu pouvait seul en être l'auteur. C'est ce que nous apprend un témoin oculaire, Eusèbe ; suivant le même témoin, les Chrétiens, au comble de la joie, chantaient les hymnes prophétiques de David, qui annonçaient depuis quatorze siècles cette conversion du monde. « Chantez à l'Éternel un cantique nouveau ; chantez à l'Éternel, habitants de toute la terre. Annoncez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles au milieu de tous les peuples. Venez, peuples différents, venez rendre hommage à l'Éternel et reconnaître sa puissance ; dites parmi les nations : Jéhova règne ! oui, Jéhova règne ! Que la terre tressaille de joie et que les îles sans nombre s'en réjouissent ! Chantez à l'Éternel un cantique nouveau, parce qu'il a fait des prodiges. L'Éternel a fait connaître son Sauveur, il a manifesté sa justice aux yeux des nations. Il s'est souvenu de sa miséricorde et des promesses de vérité qu'il avait faites à la maison d'Israël ; toutes les extrémités de la terre ont vu le Sauveur de notre Dieu <sup>1</sup>. »

Une occasion solennelle de se livrer à cette sainte allégresse, était la dédicace des églises. Abattues au commencement de la persécution, on les relevait plus grandes et plus magnifiques. Pour en faire la dédicace, les évêques et les peuples s'y assemblaient de toutes parts. Les parents, les amis se revoyaient avec une joie incroyable : c'était comme une résurrection universelle. Cette multitude si diverse chantait, comme d'une seule voix, les psaumes et les prophéties dont l'accomplissement frappait tous les yeux. Les évêques en faisaient l'application dans leurs discours. Ainsi, à la dédicace de la nouvelle église de Tyr, l'historien Eusèbe, dès lors évêque de Césarée en Palestine, prononça un panégyrique que nous avons encore, et où il fait voir, entre autres, l'accomplissement de ces paroles d'Isaïe à la nouvelle Sion, l'Église du Christ. « Lève-toi ! lève-toi ! revêts ta force et ta gloire ! secoue la poussière et lève-toi. Lève tes yeux tout autour, et regarde : tous ceux-ci se sont assemblés et viennent à toi. Aussi vrai que je vis, dit l'Éternel, tu seras revêtue de tous ceux-ci comme d'un ornement, tu en seras parée comme une épouse. Tes déserts, tes solitudes, la terre de tes ruines seront trop étroits pour tes habitants ; ceux qui te dévoraient seront chassés au loin. Les enfants que tu auras après ceux que tu as perdus diront encore à tes oreilles : Le lieu m'est trop étroit ; fais-moi de l'espace, afin que j'y puisse habiter. Et tu diras dans ton cœur : Qui donc m'a engendré ceux-ci, moi sans enfants et délaissée, moi captive et exilée ? Et ceux-là, qui donc les a nourris ? J'étais demeurée

<sup>1</sup> Ps. 95, 96, 97.



seule : où étaient donc ceux-ci ? Ainsi parle Adonaï Jéhova : Voici que j'étendrai la main vers les nations, et j'élèverai mon étendard vers les peuples ; et ils t'apporteront tes fils entre leurs bras, et ils t'amèneront tes filles sur leurs épaules. Et les rois seront tes nourriciers, et leurs reines tes nourrices, et ils baiseron la poussière de tes pieds <sup>1</sup>. »

Constantin et Licinius commençaient à vérifier la dernière partie de la prédiction. Le premier surtout faisait de grandes libéralités pour la construction et l'ornement des églises, le soulagement des pauvres, en particulier des veuves et des orphelins. Il exemptait les clercs de toutes charges publiques, afin que rien ne les détournât du service de la religion. Il admettait les évêques à sa table, et fournissait à tous les frais de leurs voyages. Nous verrons sa mère, l'impératrice sainte Hélène, montrer plus de piété encore <sup>2</sup>.

Les idoles, qui tombaient déjà malgré les empereurs idolâtres, tombèrent encore bien plus avec eux. Les sciences et les lettres chrétiennes en achevaient la chute. Lactance, dans un latin digne de Cicéron, écrivait son *Traité de la mort des persécuteurs*, où il retrace la fin tragique de ces ennemis de l'Éternel et de son Christ. Il écrivait son *Traité de l'ouvrage de Dieu ou de la formation de l'homme*, où il prouve contre les épicuriens la providence divine par la seule inspection du corps humain. Il commence par développer cette idée : Dieu, qui est intelligence, a créé l'homme intelligent. Cette intelligence donnée à l'homme supplée à tous les avantages naturels donnés à certains animaux. Au dire des épicuriens, la nature est pour l'homme une marâtre bien plus qu'une mère : les animaux sont mieux partagés. Quelques-uns, peut-être : les oiseaux, non. Ils bâtissent, couvent, nourrissent avec autant de sollicitude que l'homme. Ce qui a été départi à divers animaux, l'homme se le procure lui-même par son intelligence, et c'est ce qui la développe. Créé sans besoin, impassible, immortel, il eût vécu en brute, insocial, muet, cruel ; sa fragilité, ses besoins, sa mortalité lui font trouver les plus grands biens. Il est d'ailleurs immortel, quant à son âme.

Lactance écrivait son *Traité de la colère de Dieu*, où il montre que Dieu n'est point apathique, insensible, indifférent au bien et au mal, comme prétendaient les stoïciens ; mais qu'il y a en lui cette espèce de colère qui consiste à réprimer le mal ou à le punir. Il écrivait surtout son grand ouvrage des *Institutions divines*, divisé en sept livres, comme celui d'Arnobé, son maître. Dans le premier, intitulé : *De la fausse religion*, il part de ce fait : Tous les hommes, hormis quel-

<sup>1</sup> Isaïe, 49 et 52. Euseb., *Hist.*, l. 10, c. 1-4. — <sup>2</sup> *Ibid.*, l. 10, c. 5-7.



ques épicuriens réfutés d'ailleurs par les autres philosophes, admettent une providence divine. Mais cette providence est-elle d'un seul Dieu ou de plusieurs ? Après quelques raisonnements, il prouve l'unité de Dieu par le témoignage des prophètes, dont tout le monde voyait s'accomplir les prédictions ; par le témoignage des poètes et des philosophes ; enfin par le témoignage d'Hermès Trismégiste, des sibylles et des oracles, dont l'autorité était reconnue des païens. Quant aux divinités païennes, il fait voir que ce n'étaient que des hommes, dont la plupart ne s'étaient distingués que par des crimes.

Dans le second livre, intitulé : *De l'origine de l'erreur*, il se propose ce problème : « D'où vient que le Dieu vivant et véritable, créateur du ciel et de la terre, que seul on devrait adorer, est celui qu'on adore le moins, et qu'on lui préfère des hommes morts et enterrés ? Ceux qui agissent de la sorte seraient encore excusables, si cette erreur ne venait que de leur ignorance ; mais comme nous voyons souvent les adorateurs mêmes des dieux confesser et proclamer le Dieu souverain, quel pardon peuvent-ils espérer, s'ils n'adorent pas celui qu'ils ne peuvent ignorer tout à fait ? Car qu'ils fassent un serment, qu'ils forment des souhaits ou qu'ils rendent grâces à quelqu'un, ce n'est point Jupiter ni plusieurs dieux qu'ils attestent, mais Dieu seul, tant il est vrai que la nature fait jaillir la vérité du fond des cœurs malgré qu'on en ait. Du reste, s'ils en agissent de la sorte, ce n'est pas quand ils sont dans la prospérité ; car jamais ils n'oublient Dieu plus complètement que lorsque, comblés de ses bienfaits, ils devraient bénir davantage sa divine miséricorde ; mais, sont-ils frappés de quelque grand malheur, aussitôt ils se souviennent de Dieu ; mais la guerre, mais la peste, mais une longue sécheresse, mais une horrible tempête, mais la grêle les jette-t-elle dans l'épouvante, aussitôt ils recourent à Dieu, ils implorent le secours de Dieu, ils conjurent Dieu de venir à leur aide. Est-on exposé à faire naufrage ou à quelque danger semblable, c'est lui qu'on invoque, c'est lui qu'on réclame ; quelqu'un, tombé dans la dernière misère, est-il réduit à mendier son pain, c'est pour l'amour de Dieu et de Dieu seul qu'il demande l'aumône ; c'est par son nom divin et unique qu'il implore la compassion des hommes. Ils ne se souviennent donc jamais de Dieu que quand ils sont dans la peine : dès qu'ils n'ont plus rien à craindre, dès qu'ils sont hors de danger, ils courent tout joyeux aux temples de leurs dieux ; c'est à ceux-là qu'ils offrent des libations, des sacrifices et des couronnes. Quant à Dieu, qu'ils avaient imploré dans leur malheur, ils ne lui adressent pas seulement une parole de reconnaissance, tant il est vrai que la prospérité engendre



la dissolution, et la dissolution l'impiété envers Dieu, aussi bien que les autres crimes <sup>1</sup>. »

Lactance se demande quelle peut être la cause de cet effroyable désordre, et il dit qu'il n'y en a point d'autre que la puissance ennemie, Satan et ses démons. C'est de là qu'il dérive l'origine de l'idolâtrie et tout ce qui s'y rattache. Toutefois le vrai culte lui est de beaucoup antérieur. Sous les divers noms des idoles, c'étaient les démons qui se faisaient adorer, comme ils étaient forcés d'en convenir, lorsqu'ils étaient conjurés par les Chrétiens.

Le troisième livre est intitulé : *De la fausse sagesse*. Suivant la définition de Lactance, la sagesse est la science jointe à la vertu. Les philosophes n'en avaient qu'une fausse et incomplète : témoin leurs contradictions. La raison indiquée dans le second livre et développée dans le troisième, la voici : Voir ce qui est faux, est de la sagesse humaine ; savoir ce qui est vrai, est de la sagesse divine. Dans le quatrième livre, *De la vraie sagesse*, il enseigne que la source en est Dieu et son Verbe, son Fils, engendré selon l'esprit avant tous les siècles, et dans le temps selon la chair ; Créateur du ciel et de la terre ; Dieu de Dieu, Dieu et homme, auteur des deux Testaments, qui, au fond, ne sont qu'un. Il prouve, contre les Juifs, par les prophètes, que le Christ devait naître d'une vierge, vivre et mourir comme il a fait ; contre les païens, qu'il convenait que le Christ souffrit, afin de présenter aux hommes le modèle parfait et irrécusable de toutes les vertus. Les miracles que ce Dieu-Homme opérait sur les corps, figuraient de plus grands miracles qu'il allait opérer sur les âmes ; pareillement, les souffrances qu'il endure dans sa personne, figurent celles que nous devons endurer nous-mêmes pour établir et dans nous et dans les autres le règne de la vérité et de la vertu. L'instrument de son supplice, la croix, est la preuve de sa puissance ; elle met en fuite les démons, et rend muets leurs oracles. Cela est si vrai, que les empereurs nous ont persécutés à cause de cela.

« Quelqu'un demandera peut-être comment il se fait que, tout en disant que nous adorons un seul Dieu, nous assurons cependant qu'il y en a deux, Dieu le Père, et Dieu le Fils, assertion qui a fait tomber la plupart dans une très-grande erreur. Trouvant probable ce que nous disons, ils nous croient inconséquents en ce seul point, que nous confessons encore un autre Dieu, et un Dieu mortel. Quant à la mortalité, nous en avons parlé précédemment ; expliquons maintenant ce qui regarde l'unité. Quand nous disons Dieu le Père et Dieu le Fils, nous ne disons pas un dieu différent, ni ne séparons l'un de

<sup>1</sup> Lact., *Instit. divin.*, l. 2, n. 1.



l'autre, parce que le Père ne peut être séparé du Fils, ni le Fils du Père, attendu que le Père ne peut être nommé sans le Fils, ni le Fils être engendré sans le Père. Comme c'est donc le Père qui fait le Fils et le Fils le Père, ils n'ont tous deux qu'une intelligence, qu'un esprit et qu'une substance. Mais l'un est comme la fontaine qui jaillit, l'autre comme le ruisseau qui en découle ; l'un comme le soleil, l'autre comme le rayon qui en émane. Cher et fidèle au Père souverain, il n'en est pas séparé ; non plus que le ruisseau n'est séparé de la fontaine, ni le rayon du soleil : car, et l'eau de la fontaine est dans le ruisseau, et la lumière du soleil dans le rayon. C'est pourquoi, comme l'intelligence et la volonté de l'un est dans l'autre, ou plutôt qu'elle est la même dans tous les deux, l'un et l'autre est appelé avec raison un seul Dieu, parce que tout ce qui est dans le Père, s'épanche dans le Fils, et tout ce qui est dans le Fils descend du Père. »

C'est avec cette précision que Lactance, quoique plus littérateur que théologien, s'exprime sur la divinité et la consubstantialité du Verbe. Il en tire cette conséquence : « Le Dieu souverain et unique ne peut donc être adoré que par le Fils ; qui s'imagine adorer le Père seul, celui-là, n'adorant pas le Fils, n'adore pas même le Père. Mais celui qui reçoit le Fils et en porte le nom, celui-là, avec le Fils véritable, adore en même temps le Père, parce que le Fils est l'envoyé et le pontife du Père souverain. C'est lui l'entrée du grand temple, lui la voix de la lumière, lui le guide du salut, lui la porte de la vie <sup>1</sup>. »

Mais comme il s'est élevé beaucoup d'hérésies et que le peuple de Dieu a été divisé par l'instigation des démons, il nous faut signaler brièvement la vérité, et la placer dans son propre domicile, afin que si quelqu'un veut puiser l'eau de la vie, il ne se détourne point à des citernes rompues, qui n'ont point la source, mais qu'il connaisse l'inépuisable fontaine de Dieu, et que, s'y étant abreuvé, il jouisse de la lumière éternelle. Il faut donc savoir avant tout, et que le Christ et que ses apôtres ont prédit qu'il y aurait plusieurs sectes et hérésies qui rompraient la concorde de la sainte corporation, et qu'ils nous ont avertis de prendre bien garde à ne pas tomber dans les pièges de cet adversaire, contre lequel Dieu veut que nous combattons. Tous ceux donc qui se sont laissé prendre à ses ruses diaboliques ont perdu le nom et le culte divins ; car en s'appelant montanistes, novatiens, valentiniens, marcionites, ils ont cessé d'être Chrétiens, puisqu'en perdant le nom du Christ, ils ont pris des noms d'hommes. Il n'y a donc que la seule Église catholique qui retienne le culte véritable. C'est là la fontaine de la vérité, le domicile de la

<sup>1</sup> L. 4, n. 29.



foi, le temple de Dieu : qui n'entre pas là, ou qui en sort, est étranger à l'espérance de la vie et du salut éternel <sup>1</sup>.

Le cinquième livre est : *De la justice*. Suivant les poètes, la justice régnait sur la terre au temps de Saturne, c'est-à-dire au temps où l'on n'adorait pas encore d'idoles, mais Dieu seul. Depuis, elle a quitté la terre pour se retirer au ciel. Le christianisme la ramènerait, si tout le monde obéissait au christianisme. Dans le paganisme, la piété même était cruelle. Ainsi, dans le tendre Virgile, le pieux Énée immole huit jeunes captifs sur la tombe de son ami ! Par là, qu'on juge du reste. Les adorateurs des dieux ne pouvaient pas être bons et justes. Comment, en effet, s'abstenir du sang lorsqu'on adore des dieux sanguinaires, Mars et Bellone ? comment honorer son père, lorsqu'on adore Jupiter qui a chassé le sien ? comment aimer ses enfants, lorsqu'on adore Saturne ? comment garder la pudeur, lorsqu'on adore une déesse nue, adultère, et comme la prostituée des dieux ? comment s'abstiendra-t-on de tromper, lorsqu'on révère les vols de Mercure ? comment réprimera-t-on ses passions, quand on adore Jupiter, Hercule, Bacchus, Apollon et autres, dont les adultères et les infamies ne sont pas seulement connus des savants, mais représentés encore et chantés sur les théâtres, afin que personne n'en ignore ? comment des hommes, même naturellement bons, pourraient-ils être justes au milieu de tout cela ?

Comparez-leur les Chrétiens. Lorsque Platon et Cicéron après lui ont tracé le portrait du juste méconnu, calomnié, persécuté, mis à mort, c'est le portrait des Chrétiens qu'ils ont fait. Notre croyance en un Dieu unique, rémunérateur de la vertu et vengeur du crime, tend à éloigner les hommes du mal, à les porter au bien et à les unir tous dans la même concorde. Or, c'est pour cela même qu'on nous hait, qu'on nous persécute, qu'on nous emprisonne, qu'on nous torture, qu'on nous brûle, qu'on nous met à mort. Et les Chrétiens, enfants et femmes, lassent leurs bourreaux ; le feu même ne peut leur arracher un gémissement. Vous appelez quelquefois notre religion une folle superstition de femmelettes. Mais si les femmes s'égarent par la faiblesse de leur sexe, les hommes seront sages. Si les jeunes gens sont étourdis, les vieillards jugeront avec maturité. Si une cité devient folle, les autres, étant sans nombre, ne sauraient l'être. Si une province, une nation manque de prudence, toutes les autres en auront. Puis donc que la loi divine est reçue depuis l'Orient jusqu'à l'Occident ; que tout sexe, tout âge, tout pays, toute nation sert Dieu avec le même zèle ; que partout c'est la même patience, le même

<sup>1</sup> L. 4. n. 30.



mépris de la mort : ne devrait-on pas comprendre qu'il y a un motif pour persévérer avec cette invincible constance ; qu'il y a une cause pourquoi cette religion, au lieu de périr par les mauvais traitements, en devient toujours plus considérable et plus ferme ? Rome, par exemple, se glorifie d'un Mutius Scévola ou d'un Régulus. Voici que le sexe le plus faible et l'âge le plus tendre se laissent déchirer, se laissent brûler par tout le corps, non par nécessité : car, s'ils voulaient, ils pourraient éviter tout cela ; mais volontairement, parce qu'ils croient en Dieu. C'est là la véritable vertu que les philosophes exaltent en paroles, sans la montrer jamais en effet, quand ils disent que le sage ne se laisse détourner de son devoir par aucun supplice.

Le sixième livre traite *Du vrai culte*, qui comprend deux choses : la piété envers Dieu, la charité et la miséricorde envers les hommes. Les païens ne connaissaient point la véritable piété ; la leur ne s'occupait que des dehors : offrir dans le temple un lambeau de victime, brûler devant l'idole un grain d'encens, tout se bornait là. Les philosophes détruisaient la charité et l'humanité ; car ils rangeaient la compassion et la miséricorde parmi les vices dont le sage doit se corriger, et la vengeance parmi les vertus. Les Chrétiens, au contraire, pour obéir à Dieu que seul ils adorent, exercent l'hospitalité, nourrissent les pauvres, rachètent les captifs, protègent la veuve et l'orphelin, soulagent les malades, donnent la sépulture aux morts.

Le septième livre intitulé : *De la vie bienheureuse*, est comme la conclusion des six premiers. Lactance y établit l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, le jugement dernier, l'éternité des récompenses et des punitions dans l'autre vie <sup>1</sup>.

De ce grand ouvrage il fit un abrégé que nous avons également. Le style de Lactance est d'une grande beauté ; il a été surnommé justement le Cicéron chrétien. On ne sait point au juste de quel pays il était originaire : on le croit communément d'Afrique. Il enseigna la rhétorique à Nicomédie, sous Dioclétien. Étant déjà vieux, il fut appelé par Constantin dans les Gaules, pour présider à l'éducation de son fils aîné, le César Crispus. Malgré ce poste éminent, Lactance vécut et mourut pauvre. Il eut la douleur de survivre à son digne élève, qui fut mis à mort par son père, sur une accusation calomnieuse de Fausta, sa marâtre. Constantin, ayant reconnu plus tard l'innocence de son fils, lui fit élever une statue d'argent doré.

Dans le temps même que Lactance écrivait en latin, Eusèbe de Césarée publiait en grec son grand ouvrage *De la préparation et de la*

<sup>1</sup> Voir Lenourrit, *Apparat.*, t. 2.



*Démonstration évangélique.* Dans la première partie, il prépare l'esprit à croire l'Évangile ; dans la seconde, il en démontre la vérité. La *Préparation* a quinze livres ; en voici la substance.

Comment, disaient les païens, vous qui êtes Hellènes d'origine comme nous, avez-vous abandonné la religion de nos pères pour embrasser, par une foi aveugle et sans examen, la religion d'un peuple méprisables et barbare, les Juifs ? Comment, disaient les Juifs de leur côté, vous qui êtes étrangers à notre nation, osez-vous envahir nos Écritures, vous emparer de nos prophéties sans vouloir observer notre loi ? Y a-t-il rien de plus absurde ? Eusèbe répond d'abord sommairement que si les Chrétiens commencent par la foi, il n'y avait rien là d'étrange ; car la vie entière dépend de la foi et de l'espérance. Leur foi, d'ailleurs, est fondée sur les raisons les plus puissantes et les plus incontestables : l'accomplissement visible des prophéties dans le Christ, ainsi que de ses prophéties à lui-même ; la merveilleuse propagation de son Évangile, malgré tous les obstacles ; le prodigieux changement de l'univers, même des peuples barbares. Après quoi, avec une érudition immense, il passe en revue la mythologie et la philosophie païennes, et fait voir que les Chrétiens les abandonnaient avec raison pour s'attacher à la doctrine des Hébreux.

Sur l'origine du monde et de l'homme, il rapporte, en de longs extraits, les cosmogonies discordantes et contradictoires des anciens philosophes, entre autres les paroles de Socrate, qui se moque d'eux et les traite de fous, et il conclut que les Chrétiens pensent comme Socrate <sup>1</sup>. Il rapporte de même les théogonies fabuleuses des Phéniciens, des Égyptiens, des Grecs ; mais il cite aussi les paroles de Platon, qui bannit de sa république la mythologie, même la mythologie allégorisée, et il conclut que les Chrétiens faisaient comme Platon <sup>2</sup>. Il montre ensuite l'inanité des efforts que se donnaient les philosophes pour allégoriser la mythologie des poètes, dont les dieux n'étaient au fond que des hommes mortels. Les explications de Plutarque ne sont pas seulement diverses les unes des autres, mais contradictoires et d'ailleurs purement matérielles ; rien n'en sort d'intellectuel ni de divin. Les allégories égyptiennes ne s'élèvent pas au-dessus de l'animal. Porphyre, après un exorde emphatique, ne s'élève pas plus haut. Enfin, toutes les tentatives des philosophes en ce genre n'ont abouti qu'à d'irremédiables contradictions. Bon gré, malgré, ils en revenaient à un dieu invisible et souverain ; ce qui ruinait de fond en comble la mythologie entière <sup>3</sup>.

Après avoir ainsi réfuté, dans les trois premiers livres, la théogo-

<sup>1</sup> Euseb., *Præparat. evangel.* — <sup>2</sup> L. 2. — <sup>3</sup> L. 3.



nie fabuleuse des poètes et la théogonie physique ou allégorique des philosophes, il réfute, dans les trois suivants, la théogonie politique ou légale des villes et des provinces. Elle reposait sur la foi des oracles et l'art de la divination. Le philosophe Porphyre s'en était fait l'apologiste. Eusèbe montre, par les paroles mêmes de Porphyre, que ces prétendus oracles n'étaient la plupart que des impostures ; que s'il y avait quelque chose de plus, c'était l'œuvre des mauvais génies ou des démons, comme on le voyait par des sacrifices humains qu'ils exigèrent par plusieurs de leurs oracles ; qu'enfin, de l'aveu de tout le monde, et ces oracles et ces sacrifices cruels avaient cessé depuis l'avènement du Sauveur. Il met surtout Porphyre en contradiction avec lui-même. Ce philosophe disait, dans un de ses écrits, que, pour procéder avec une inébranlable certitude, il s'attachait fidèlement aux oracles des dieux : en conséquence, il en citait un grand nombre, surtout d'Apollon, qui prescrivaient la manière dont chaque dieu devait être honoré, de quels animaux il fallait lui offrir le sang en sacrifice. Puis ce même philosophe, dans son livre *De l'abstinence des choses animées*, enseignait, comme un dogme capital, qu'il ne fallait ni brûler d'encens, ni immoler rien de vivant, ni en l'honneur du dieu souverain, ni en l'honneur des dieux secondaires : car, disait-il, puisque de verser le sang de ce qui a vie est une impiété exécrationnable, il est impossible que cela plaise à aucun dieu. D'où il suivait naturellement que, ni son dieu Apollon qui prescrivait des sacrifices sanglants et même des sacrifices humains, ni la foule des dieux qui les acceptaient, n'étaient vraiment des dieux, mais d'impurs et exécrationnables démons. Les Chrétiens faisaient donc bien d'y renoncer.

Ayant ainsi montré pourquoi les Chrétiens avaient quitté le paganisme, il fait voir pourquoi ils avaient embrassé la doctrine des Hébreux, dont il fait ressortir l'incomparable prééminence sur celle des autres nations. Eusèbe désigne sous le nom d'Hébreux les patriarches et les anciens fidèles, depuis Adam jusqu'à Moïse ; et sous le nom de Juifs, le peuple particulier que Moïse constitua dans le désert pour habiter la Palestine. C'est le Verbe de Dieu qui apparaît aux patriarches et à Moïse, et qui les instruit ; c'est lui, et non pas des éléments inertes, le principe de la création. Vient ensuite l'excellence de la loi de Moïse : l'histoire de la version des livres hébreux sous Ptolémée-Philadelphie ; grand nombre d'écrivains grecs qui ont fait mention des Juifs ; antiquité des Hébreux : les Grecs ont tout emprunté à ceux qu'ils appelaient barbares, même leur alphabet ; la philosophie grecque, plus récente que l'histoire entière des Juifs ; la philosophie de Platon, conforme, dans les choses principales, à la doctrine des Hébreux : où Platon est d'accord avec les Hébreux, les Chrétiens l'y sui-



vent; où Platon se trompe, les Chrétiens lui préfèrent les Hébreux : Platon n'est point conséquent à lui-même et adore, avec Soerate, la déesse du Pirée; imperfection de ses lois, comparées à celles de Moïse; les Hébreux, d'accord en tout, les philosophes, dans une perpétuelle discordance : Porphyre lui-même en convient et ajoute que les Grecs se sont égarés de la vraie religion, et qu'elle se trouve chez les barbares, entre autres chez les Hébreux. Comment donc peut-il blâmer les Chrétiens de l'avoir cherchée où elle est <sup>1</sup>?

Restaient les plaintes des Juifs : Pourquoi les Chrétiens, s'emparant de nos Écritures et de nos prophéties, n'observent-ils pas notre loi? Eusèbe répondit à ces plaintes dans les vingt livres de sa *Démonstration évangélique*, dont il ne nous est parvenu que les dix premiers. Les Chrétiens, qui sont de tous les pays et de tous les peuples, n'observent pas la loi de Moïse, parce que cette loi n'est faite que pour un seul peuple, habitant un même pays, ayant un seul et même temple, faisant les semailles, la moisson, les vendanges aux mêmes époques, pouvant aller à Jérusalem trois fois l'année; choses impossibles, non-seulement à la multitude des nations que devait convertir le Messie, mais aux Juifs mêmes dès qu'ils étaient hors de la Judée. Aussi Moïse leur annonçait-il un autre prophète, un autre législateur, le Christ, qui serait l'attente des nations et en qui toutes les nations seraient bénies. Que si les Chrétiens n'observaient pas la loi nationale des Juifs, ils observaient la loi beaucoup plus ancienne des patriarches, tels que Noé, Abraham, Melchisédech, Job, à qui le Christ apparaissait dès lors et servait de maître, et que, pour cette raison, Dieu même appelle ses christs. Le christianisme est donc à la fois et plus ancien et plus nouveau que le judaïsme : plus ancien dans les patriarches, plus nouveau dans le Christ, qui l'a renouvelé par toute la terre <sup>2</sup>.

Mais si les Chrétiens ont la même religion que les patriarches, pourquoi donc ne s'appliquent-ils pas comme eux à laisser une postérité nombreuse, et n'offrent-ils point de sacrifices sanglants? La raison de cette différence est que les patriarches vivaient dans les premiers temps du monde, où la propagation du genre humain était plus nécessaire que de nos temps, où l'univers est peuplé; vivant dans une position plus tranquille et plus indépendante, ils pouvaient s'appliquer plus facilement à leurs devoirs religieux avec toute leur famille, que les Chrétiens, qui se voient continuellement traversés par mille embarras; enfin dans la corruption qui régnait alors chez tous les peuples, ils cherchaient à propager, par leurs enfants, la succession

<sup>1</sup> L. 14, c. 10. — <sup>2</sup> Euseb., *Demonstrat. evangel.*, l. 1.



de la vraie piété ; aujourd'hui que la multitude des nations revient à Dieu, la même raison n'existe plus. Il y a donc parmi les chrétiens deux manières de vie : les uns demeurent dans la vie commune, dans le mariage, le soin des enfants et d'une famille ; portant les armes, labourant, trafiquant, faisant toutes les fonctions de la vie civile, mais sans négliger la piété, ayant des temps réglés pour s'y exercer et pour s'en instruire. Les autres, plus parfaits, renoncent au mariage, aux enfants, à la possession des biens temporels, pour se consacrer entièrement à Dieu et lui offrir continuellement, pour tous les autres, les sacrifices de leurs prières et de toutes sortes de vertus. Cet état de continence est l'état propre de ceux qui sont consacrés au sacerdoce et occupés de ce qui est du culte divin <sup>1</sup>. Les patriarches offraient pour la rémission de leurs péchés des sacrifices d'animaux, comme ce que la terre présentait de plus relevé à la place d'eux-mêmes, et en attendant la victime sainte et divine, qu'ils savaient, comme prophètes, devoir s'offrir un jour. Cette victime adorable, qui est le Christ, l'Agneau de Dieu, étant venue, s'étant immolée sur la croix, et nous en ayant laissé le mémorial dans l'auguste sacrifice de nos autels, il n'y a plus de motif pour offrir encore le sang des animaux. Partout on voit ce que Malachie avait annoncé : « Depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, le nom du Seigneur est grand parmi les nations, et en tout lieu on lui offre une oblation pure <sup>2</sup>. » Enfin, si nous nous approprions les prophéties de l'Ancien Testament, c'est qu'elles nous appartiennent beaucoup plus qu'aux Juifs ; car c'est de nous qu'elles parlent, c'est à nous qu'elles annoncent les plus grands biens, lorsqu'elles prédisent la conversion générale des nations, tandis que pour les Juifs, elles annoncent la réprobation de la masse et la conversion seulement du petit nombre <sup>3</sup>. Ce qu'Eusèbe fait voir très au long.

L'objet principal des prophéties est le Christ, que les nations adorent et que les Juifs ont rejeté. C'est lui ce prophète comme Moïse, qu'il faut écouter sous peine d'être retranché de son peuple et dévoué à la vengeance du ciel. Il l'est comme Moïse, mais il l'est beaucoup plus. Moïse a été le chef, le législateur, le libérateur d'un seul peuple ; Jésus-Christ l'est de tous les peuples. C'est lui dont il est écrit : Établissez, Seigneur, un législateur sur les nations, afin qu'elles se reconnaissent hommes (hommes, et non pas bêtes ; hommes, et non pas dieux). C'est lui ce descendant de Juda qui, selon Jacob, devait être l'attente des peuples ; lui ce rejeton de David, en qui, selon Isaïe, les nations devaient se réconcilier et mettre leur con-

<sup>1</sup> L. 2, c. 8 et 9. — <sup>2</sup> L. 1, c. 10. — <sup>3</sup> L. 2.



fiance ; lui ce dominateur en Israël, qui devait naître à Bethléhem d'Éphrata. Et de fait, tout le monde confesse que Jésus, le Christ, est né à Bethléhem, et que les habitants y montrent la caverne aux pèlerins qui affluent de toutes parts <sup>1</sup>.

Quelqu'un dira-t-il que c'est un imposteur ? Qu'il nous montre dans l'histoire un imposteur pareil, qui enseigne toutes les vertus, proscrie non-seulement tous les crimes, mais la pensée même d'en commettre ; qui persuade une morale aussi parfaite, non-seulement à quelques disciples choisis, mais à la multitude des nations ; qui, des ténèbres de l'idolâtrie, élève leur intelligence au-dessus de toutes les choses créées, et jusqu'au Créateur invisible : qui leur apprend à l'honorer, non par le sang des bœufs, mais par l'imitation de ses infinies perfections : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. » Peut-on aimer la vérité sans conclure que c'est là, non pas un imposteur, mais un envoyé de Dieu <sup>2</sup> ?

Quelqu'un soutiendra-t-il qu'il n'y a rien de vrai dans les miracles que les disciples rapportent de leur maître ? Que celui-là donc nous dise pourquoi et de quoi l'un a été maître et les autres disciples. Il leur enseignait : Ne possédez ni or ni argent dans vos ceintures, pas même de sac pour le voyage, et ainsi du reste ; il leur prescrivait une morale plus parfaite que celle de Moïse. Or, des hommes devenus disciples et prédicateurs, à leur tour, d'une pareille doctrine, quelle raison y a-t-il de soupçonner qu'ils ont menti dans tout ce qu'ils ont attesté de leur maître ? Ils étaient douze principaux et soixante-dix autres ; quelle probabilité qu'ils aient tous menti de concert ? Comment ne pas croire cette multitude d'hommes qui abandonnent ce qu'ils ont de plus cher, pour rendre à leur maître un témoignage unanime ?

Mais supposons un instant que le maître leur ait enseigné une doctrine toute contraire : l'impiété, l'immoralité, l'injustice, l'hypocrisie ; que les disciples se soient exercés à ces crimes et à de plus grands encore ; qu'enfin ils se soient mis à exalter leur maître par les mensonges les plus impudents, et qu'ils lui aient attribué faussement toutes sortes de miracles, afin qu'on les admirât eux-mêmes et qu'on les félicitât d'avoir été les disciples d'un pareil personnage. Cette supposition ne se détruit-elle pas de soi-même ? On dit en proverbe : Il n'y a point d'amitié entre un méchant et un méchant, ni même entre un méchant et un bon. Comment donc, dans une si grande multitude, un tel accord de méchanceté ? une telle unanimité de témoignage en toutes choses ? et une telle unanimité jusqu'à la mort ?

<sup>1</sup> L. 3, c. 1. — <sup>2</sup> C. 2, n. 3.



Qui jamais se fût attaché un seul instant à un imposteur qui eût enseigné de pareilles abominations ? Direz-vous que les disciples n'étaient pas moins fourbes que le maître ? Mais n'avaient-ils pas vu sa fin ? Hé ! quoi, c'est après son infâme supplice qu'ils en font un Dieu ! sans que rien puisse les détourner de leur entreprise ! Qu'espéraient-ils donc ? de périr du même supplice, et cela sans aucun espoir <sup>1</sup>.

Eusèbe pousse ces raisonnements avec beaucoup de force et d'éloquence, et fait voir plus clair que le jour, dans tout son troisième livre, qu'on ne peut suspecter le récit des apôtres sans admettre les plus absurdes contradictions, et que si leur témoignage n'est pas reçu, il n'y a aucun témoignage au monde qui puisse l'être.

Dans les livres suivants, il expose ce qu'est le Christ et prouve sa divinité. Sur ce dernier point, Eusèbe avait personnellement des idées bien défectueuses. Par exemple, l'Écriture compare Dieu le Père à la lumière éternelle, et le Fils à la splendeur, au rayon de cette lumière. Nous avons vu tous les Pères de l'Église développer ainsi cette belle comparaison : Comme le rayon émane de la lumière, qu'il est de même nature et de même âge, qu'il en est distinct, mais inséparable, ainsi le Fils procède du Père. Eusèbe emploie aussi cette comparaison, mais en ajoutant qu'elle n'était pas tout à fait exacte, en ce que le rayon coexiste avec la lumière, que la lumière le produit nécessairement, et qu'il en est inséparable ; tandis qu'il en est autrement du Père et du Fils. Cela prouve seulement qu'Eusèbe, plus disert que pénétrant, plus érudit que théologien, avait là-dessus des idées fort confuses et ne comprenait pas trop ce qu'il disait. On le voit encore mieux dans la suite de son ouvrage. Il applique à Jésus-Christ, dans les six derniers livres, une foule incroyable de passages du Pentateuque, des psaumes, des prophètes, et fait voir qu'il y est appelé peut-être plus de cinq cents fois Seigneur Dieu, Tout-Puissant, Éternel, sans commencement ni fin ; et cependant il voudrait conclure qu'il n'est ni égal ni coéternel au Père, et il a peur de l'appeler Dieu. Cette confusion d'idées nous explique d'avance la part malheureuse qu'il prendra aux erreurs d'Arius ; mais il n'en est qu'un plus irrécusable témoin de la croyance de l'Église et de l'application qu'elle faisait à Jésus-Christ de tant de passages de l'Écriture, où il est appelé manifestement Dieu, Éternel, Tout-Puissant, et Jéhova ou CELUI QUI EST.

Des hommes peuvent raisonner mal pour le christianisme, des hommes peuvent raisonner mal contre le christianisme ; mais le christianisme est un fait au-dessus de tous les raisonnements, et dont

<sup>1</sup> L. 3.



tous les raisonnements doivent partir. Il remonte de nous au Christ, et du Christ, par les prophètes, par Moïse et les patriarches, jusqu'au premier homme, qui fut de Dieu. Il est dans la réalité toute l'histoire humaine ; lui seul embrasse les faits de l'humanité entière et en donne le sens. Sans lui, l'humanité ne saurait ni d'où elle vient ni où elle va. Moïse lui trace l'histoire de son origine avec des aperçus sur son avenir ; les prophètes lui dévoilent le but providentiel des empires terrestres, ainsi que la future histoire de l'empire de Dieu ; les Pères de l'Église nous font voir tous les siècles et tous les empires aboutissant à cet empire divin et éternel, comme au but final de leur existence. Justin de Palestine, Clément d'Alexandrie, Tatien de Babylone, Théophile d'Antioche, Jules l'Africain, avaient commencé à faire ressortir ce magnifique ensemble. Eusèbe, profitant de leurs travaux et y ajoutant lui-même d'immenses recherches, compose sa *Chronique* ou ses tables d'histoire universelle depuis le commencement du monde, année par année, jusqu'à son temps. Des moines arméniens-catholiques en ont retrouvé, de nos jours, la première partie, qui était perdue depuis des siècles. Le cardinal Maï, dans le tome VIII de sa *Collection d'anciens auteurs*, a donné de toute cette chronique une édition complète. Eusèbe y ajoutera son *Histoire de l'Église*, où l'on commence à découvrir les merveilleux résultats de la providence de Dieu sur l'humanité. L'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, ainsi que la plupart de ses autres écrits, est moins un ouvrage achevé, une histoire proprement dite, qu'une collection de pièces historiques, de longs passages d'auteurs anciens, dont les ouvrages se sont perdus depuis. Son principal mérite est de nous avoir conservé tant de précieux monuments.

Ainsi le christianisme, à peine établi dans le monde, s'y montrait aussi ancien que le monde, s'y montrait avec une histoire où les causes, les moyens et les effets se révèlent avec des proportions toujours plus grandes, toujours plus dignes de Dieu et plus honorables pour l'homme. Rien de pareil ni dans la philosophie ni dans le paganisme ; la philosophie et l'idolâtrie n'ont pas même d'histoire. Témoin l'Inde, où les philosophes règnent depuis des siècles, et qui n'a pas une ombre d'histoire soit universelle, soit nationale. Témoin la philosophie et l'idolâtrie de la Grèce et de Rome, qui, dans une lutte de trois siècles contre le christianisme, ne surent pas produire un ensemble historique et raisonné pour leur propre défense. Lactance leur en portait le défi solennel <sup>1</sup>. Le philosophe Hiéroclès, s'étant mis à l'œuvre, ne trouva rien de mieux que l'insipide roman de Philo-



strate sur Apollonius de Tyane, qui, après tout, comme le remarque Eusèbe dans la réfutation qu'il en a faite, ne tient à rien et n'aboutit à rien, tandis que le christianisme se montrait à la fois en possession du passé, du présent et de l'avenir. Pour s'en convaincre, il suffisait dès lors de considérer les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul à Rome. « Le Sauveur, dit Eusèbe au quatrième livre de son Épiphanie, le Sauveur a confirmé par l'effet sa promesse, savoir que ce même Simon, surnommé Céphas, originaire du bourg de Capharnaüm en Galilée, illuminerait de la connaissance de Dieu un grand nombre d'âmes et que lui-même serait connu dans tout l'univers jusqu'aux régions de l'Occident. Et de fait, jusqu'au temps actuel, sa mémoire est plus célèbre chez les Romains que celle de leurs anciens héros : à tel point qu'il a été jugé digne d'un tombeau remarquable devant leur ville (savoir au delà du Tibre dans le quartier du Vatican), tombeau où accourt, de toute la domination romaine, la multitude des peuples, comme à un asile et au temple de Dieu. De même la mort de Paul par le martyre, ainsi que son sépulcre, sont extrêmement honorés jusqu'aujourd'hui par la ville de Rome<sup>1</sup>. »

Les savants soutenaient ainsi la religion par leur doctrine et leur éloquence ; mais il y avait certains ignorants qui la soutenaient encore mieux par leurs vertus et leurs miracles, souvent même par une sagesse qui confondait les sages. Le principal était saint Antoine. Revenu d'Alexandrie après la persécution de Maximin, il était rentré dans son monastère avec la résolution de n'en plus sortir et de n'y laisser entrer personne ; mais on ne l'y laissa point tranquille. Un commandant de troupes, nommé Martinien, dont la fille était tourmentée du démon, ne cessa un jour de frapper à sa porte, en lui criant de venir et de prier pour elle. Antoine, sans ouvrir, mais regardant par le haut, lui dit : O homme ! pourquoi criez-vous à moi ? je suis un homme comme vous. Si vous croyez, priez Dieu, et il vous sera fait. L'autre crut aussitôt, pria le Christ et trouva sa fille guérie. Beaucoup d'autres malades vinrent l'importuner et furent guéris de même. Craignant de succomber à la vaine gloire, ou d'être trop estimé, il voulut se retirer dans la haute Thébaïde pour y vivre inconnu. Mais une voix d'en haut lui apprit qu'il y aurait encore plus de peine, et que, pour trouver le repos, il devait aller au fond du désert. Et qui m'enseignera le chemin ? demanda-t-il. Aussitôt la voix lui montra des Sarrasins qui allaient de ce côté-là : il les joignit et les pria de lui permettre d'aller en leur compagnie dans le désert ; ils le lui accordèrent volontiers.

<sup>1</sup> Cardinal Mai. *Patrum bibliotheca nova*. T. IV. p. 165 note 1.



Ayant marché avec eux trois jours et trois nuits, il vint à une montagne très-haute, au bas de laquelle coulait une eau douce, limpide et très-fraîche ; autour était une plaine avec quelques palmiers négligés. Il prit ce lieu en affection, et, ayant accepté quelques pains de ses compagnons de voyage, il y demeura seul, le regardant comme sa maison. Les Sarrasins y repassaient exprès et lui apportaient avec plaisir du pain ; il recevait encore quelque petit soulagement des palmiers. Cette montagne, nommée Colzim ou le mont Saint-Antoine, est à une journée de la mer Rouge. Les frères, ayant appris le lieu de sa retraite, eurent soin de lui envoyer du pain. Pour leur épargner cette peine, il les pria de lui apporter une bêche et une hache avec un peu de blé. Il laboura un petit terrain autour de la montagne, et, l'arrosant au moyen de sa fontaine, il l'ensemença. Il recueillit ainsi tous les ans de quoi faire son pain, avec la satisfaction de n'être à charge à personne ; il planta même des légumes, pour servir de rafraîchissement à ceux qui venaient le visiter. Au commencement, les bêtes du désert, habituées à venir boire, lui dérangaient ses semailles. Il en saisit une avec douceur, et leur dit à toutes : Pourquoi me faites-vous du dommage, moi qui ne vous en fais point ? Allez-vous-en, et au nom du Seigneur, n'approchez plus d'ici. Et comme effrayées par ce commandement, elles n'approchèrent plus. Comme il devenait vieux, les frères lui demandèrent la permission de lui apporter tous les mois des olives, des légumes et de l'huile. Il leur donnait en récompense des corbeilles qu'il travaillait lui-même. Eux entendaient souvent un grand tumulte de voix et comme un bruit d'armes, et voyaient, la nuit, la montagne pleine de bêtes farouches, tandis qu'il était en prière. Car il soutint dans ce désert de terribles tentations.

Étant prié un jour par les moines de descendre de la montagne pour les aller voir, il partit avec eux, faisant porter sur un chameau de l'eau et du pain. Car tout ce désert est sec, et il n'y a de l'eau potable que dans cette montagne seule où était son monastère. L'eau leur manqua dans la route, par une chaleur extrême ; ils en cherchèrent de toutes parts, jusqu'à ce qu'enfin, ne pouvant plus marcher, ils se couchèrent par terre, laissant aller le chameau à l'aventure. Le saint vieillard, pénétré de douleur de les voir en ce péril, s'écarta un peu en soupirant, et se mit à prier à genoux et les mains étendues. Aussitôt le Seigneur fit sortir de l'eau de l'endroit où il s'était mis en prière ; ils en burent tous et reprirent haleine, remplirent leurs outres, cherchèrent le chameau, et le trouvèrent attaché à une pierre où sa corde s'était accrochée par hasard : ils achevèrent ainsi heureusement leur voyage. Antoine étant arrivé aux monastères



de Pisper, y fut reçu comme un père, et sentit une grande joie de voir la ferveur des moines, et sa sœur qui avait vieilli dans la virginité et conduisait d'autres vierges. Après quelques jours, il retourna à la montagne, où plusieurs continuaient de l'aller trouver, pour recevoir ses instructions ou la guérison de leurs maladies.

Parmi ces visiteurs, se trouvèrent un jour deux philosophes païens. Antoine s'avança et, leur parlant par interprète, leur dit : Pourquoi, ô philosophes ! vous fatiguez-vous tant à chercher un insensé ? Eux ayant répondu qu'ils ne le croyaient point insensé, mais au contraire très-sage, il leur répliqua : Si vous venez chercher un insensé, votre peine est inutile ; et si vous me croyez sage, devenez comme moi. Car si j'étais allé vous trouver, je vous imiterais ; or, je suis chrétien. Ils se retirèrent tout étonnés. D'autres croyant se moquer de ce qu'il n'avait pas étudié, il leur dit : Que vous en semble ? lequel est le premier, le bon sens ou les lettres ; lequel est la cause de l'autre ? C'est, dirent-ils, le bon sens qui est le premier et qui a trouvé les lettres. Donc, reprit Antoine, les lettres ne sont pas nécessaires à qui a le sens droit. Ils s'en allèrent surpris de la sagesse de cet ignorant ; car il n'était point agreste, pour avoir vieilli dans la montagne, mais agréable et civil, et ses discours étaient assaisonnés d'un sel tout divin.

D'autres philosophes étaient venus lui demander raison de notre foi au Christ et de notre vénération pour sa croix, afin d'en faire des risées ; Antoine eut pitié de leur ignorance, et, après avoir réfléchi un moment, leur dit par son interprète : Lequel est le plus beau, ou de confesser la croix ou d'attribuer des adultères et des sodomies à vos dieux ? Ce que nous disons est une marque de courage et une preuve du mépris de la mort ; ce que vous dites, sont des passions d'ignominie. Après avoir développé ces idées et d'autres avec beaucoup de grâce et de force : Comment, dit-il, vous moquant de la croix, n'admirez-vous pas la résurrection ? car ceux qui ont parlé de l'une ont écrit de l'autre. Pourquoi, parlant sans cesse de la croix, ne dites-vous mot ni des morts qui ressuscitent, ni des aveugles qui recouvrent la vue, ni des paralytiques et des lépreux qui sont guéris, ni de tant d'autres miracles qui nous démontrent le Christ, non plus seulement homme, mais Dieu ? Vous me semblez tout à fait injustes envers vous-mêmes, de n'avoir pas mieux lu nos Écritures. Lisez-les, et vous verrez que les choses opérées par le Christ démontrent qu'il est Dieu, venu en ce monde pour le salut des hommes. Mais vous-mêmes, dites-nous pareillement ce qui vous regarde. Que direz-vous de ces bêtes brutes, si ce n'est des choses brutales et cruelles ? Que si vous me répondez que ce sont là des mythes, et que, par vos allé-



gories, vous fassiez de Proserpine la terre, de Vulcain le feu, de Junon l'air, d'Apollon le soleil, de Diane la lune, de Neptune la mer, vous n'en adorez pas plus pour cela Dieu même, vous n'en servez pas moins la créature au lieu du Créateur. Que si la création vous paraît belle, vous deviez vous en tenir à l'admiration et non pas la déifier, pour ne point transporter à l'ouvrage l'honneur de l'ouvrier. Que répondrez-vous donc à cela, pour que nous puissions voir si la croix est digne de risée ?

Ces philosophes ne sachant que répliquer et se tournant de côté et d'autre, Antoine se mit à sourire et leur dit : Ces choses sont si claires, que, pour en être convaincu, il suffit de les voir. Mais vous voulez des démonstrations. Eh bien donc, dites-moi, qu'est-ce qui nous donnera une connaissance plus certaine de Dieu ? Une démonstration en paroles, ou la foi qui se démontre elle-même par ses œuvres ? Ils répondirent que c'était une pareille foi. C'est bien répondre, dit le saint ; or, voyez maintenant la différence : nous nous appuyons sur la foi au Christ, vous sur des logomachies sophistiques. Eh bien, vos idoles croulent, et notre foi s'étend partout. Avec tous vos syllogismes, vous ne persuadez pas une âme de passer du christianisme à l'hellénisme ; et nous, en prêchant la foi au Christ, nous ruinons toute votre superstition, tout le monde reconnaissant que le Christ est Dieu et Fils de Dieu. Avec tout votre savoir-faire, vous ne pouvez empêcher la doctrine du Christ ; et nous, au seul nom de ce Crucifié, nous mettons en fuite les démons, que vous craignez comme des dieux : où l'on fait le signe de la croix, la magie perd toute sa force, et le venin son pouvoir de nuire. Dites-moi, s'il vous plaît, où sont maintenant vos oracles ? où sont ces charmes des Égyptiens ? où sont ces spectres de vos enchanteurs ? Quand est-ce que toutes ces choses ont cessé et perdu leur force, sinon quand la croix du Christ a paru ? Est-ce donc elle qui est digne de risée, ou plutôt les choses qu'elle abolit et dont elle fait voir la faiblesse ?

Voici ce qu'il n'est pas moins admirable. On n'a jamais persécuté votre religion : les hommes, au contraire, l'honorent dans toutes les villes ; mais on persécute les chrétiens. Et cependant notre religion ne laisse pas de fleurir et de croître aux dépens de la vôtre. Malgré les acclamations des peuples, qui lui font comme un rempart, la vôtre s'en va en ruine ; tandis que la foi et la doctrine du Christ, tournées en dérision par vous, et souvent persécutées par les rois, ont rempli l'univers. Quand jamais a-t-on vu resplendir à ce point et la connaissance de Dieu, et la pratique de la tempérance, et la virginité, et le mépris de la mort, sinon depuis que la croix du Christ a paru ? Nul n'en doutera, s'il regarde dans l'Église tant de martyrs méprisant la



mort pour l'amour du Christ, tant de vierges qui, pour l'amour du Christ, conservent leurs corps purs et sans tache. Voilà certes des preuves suffisantes que la foi chrétienne est la seule religion véritable.

Mais pourquoi tant de paroles ? Voici des personnes tourmentées des démons. Guérissez-les par vos syllogismes ou par tel autre moyen que vous voudrez, ou même par la magie, en invoquant vos idoles. Que si vous ne le pouvez pas, cessez de nous combattre, et vous verrez la puissance de la croix du Christ. Ayant ainsi parlé, il invoqua le Christ sur les possédés, les marqua du signe de la croix deux et trois fois. Aussitôt ces hommes se levèrent avec un sens rassisi et rendant grâces. Les philosophes restèrent stupéfaits et de la sagesse du vieillard et du miracle qu'il venait de faire. Sur quoi il leur dit : Pourquoi vous étonnez-vous ? Ce n'est pas nous qui l'avons fait, mais le Christ, qui opère ces choses par ceux qui croient en lui. Croyez-y vous-mêmes, et vous le verrez. Ils l'admirent encore en ceci, et, l'ayant salué, ils se retirèrent, en confessant qu'ils avaient beaucoup profité de l'avoir vu <sup>1</sup>.

D'autres solitudes se peuplaient d'autres saints. Un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Ammon, d'une famille noble et riche, fut obligé par ses parents de se marier. Mais le jour même de ses noces, il lut à sa femme l'éloge que fait saint Paul de la virginité et lui persuada de vivre avec lui dans une continence perpétuelle. Après avoir ainsi vécu ensemble dix-huit ans, ses parents étant morts, il quitta sa maison, où sa femme réunit dès lors un grand nombre de vierges ferventes, qui, sous sa conduite, retraçaient les vertus et les austérités des plus célèbres anachorètes. Pour Ammon, il se retira sur la montagne de Nitrie, où il passa vingt-deux ans, et où, par les conseils de son ami, saint Antoine, il fonda un grand nombre de monastères.

De jeunes soldats, enrôlés de force pendant les guerres de Maxence et de Constantin, débarquaient à Thèbes en Égypte. Ils étaient tenus comme en prison et traités assez mal. Tout d'un coup des hommes de la ville s'approchent, les saluent comme leurs enfants, et leur procurent tous les secours qui étaient en leur pouvoir. Un des conscrits, il se nommait Pacôme, demanda qui étaient ces hommes si charitables. On lui dit que c'étaient des Chrétiens, et qu'ils étaient ainsi charitables envers tout le monde, mais principalement envers les étrangers. Il demanda alors ce que voulait dire ce nom de Chrétiens. On lui dit que c'étaient des hommes pieux, qui croyaient en

<sup>1</sup> Athan., *Vita Anton.*



Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et faisaient, autant qu'ils pouvaient, du bien à tout le monde, dans l'espoir d'une récompense à venir. Pacôme, frappé d'admiration, se retira un peu à l'écart et leva les mains au ciel, en disant : Dieu tout-puissant, qui avez fait le ciel et la terre, si vous regardez favorablement la prière que je vous fais, si vous m'accordez une connaissance parfaite de votre saint nom et que vous me délivriez de ces fâcheuses entraves, je me consacrerai à votre service tous les jours de ma vie, et, méprisant le siècle, je m'attacherai éternellement à vous. Cette prière finie, chaque fois que Pacôme ressentait des tentations impures, il les repoussait par le souvenir de ses promesses.

Ayant eu son congé, il accomplit son vœu, reçut le baptême et alla trouver un ancien solitaire, nommé Palémon, pour recevoir de lui l'habit monastique. Palémon, entr'ouvrant la porte de sa cellule, lui dit : Vous ne pouvez pas devenir moine ici ; car ce n'est pas chose facile d'être un moine véritable ; beaucoup y sont déjà venus, mais n'ont point persévéré. Cela peut être, dit Pacôme, mais tous ne sont pas de même. Le vieillard répliqua : Je vous l'ai déjà dit, vous ne pouvez devenir moine ici ; allez vous essayer ailleurs, vous viendrez après. Car je mène une vie passablement frugale : du pain et du sel font toute ma nourriture. Je passe la moitié de la nuit à chanter les psaumes ou à méditer les saintes Écritures. Quelquefois il m'arrive d'être la nuit entière sans dormir. Pacôme eut peur ; cependant, fortifié par la grâce de Dieu, il répondit : J'espère de Notre-Seigneur Jésus-Christ que, soutenu de vos prières, je persévérerai jusqu'à la mort dans ce genre de vie. Et il tint parole. Après un noviciat de plusieurs années, ayant eu une révélation, il se rendit avec Palémon dans le vaste désert de Tabenne, au diocèse de Tentyra ou Dendérah, et y bâtit plusieurs monastères, auxquels il donna une règle et où il vit, avant sa mort, jusqu'à sept mille religieux.

Un troisième jeune homme, d'auprès de Gaza en Palestine, étudiait les lettres à Alexandrie. Il se faisait admirer par ses talents et aimer par ses vertus. Il fit plus encore ; païen comme sa famille, il se convertit et reçut le baptême. Il s'appelait Hilarion. Ayant entendu parler de saint Antoine, il alla le trouver dans son désert. Touché de ses exemples, il changea de vêtement et se mit à imiter son genre de vie. Mais, après deux mois, cette solitude ne lui parut point assez solitaire. Il y affluait sans cesse une multitude de personnes qui venaient chercher auprès d'Antoine la guérison de leurs maladies. Hilarion dit qu'il n'était pas venu pour voir dans le désert autant de monde que dans les villes, et qu'il devait commencer par une solitude plus entière, comme avait fait Antoine lui-même dans sa jeu-



nesse. Il prit donc congé du saint vieillard et, accompagné de quelques solitaires, s'en retourna dans son pays, la Palestine. C'était vers l'an 307. A son arrivée, il trouva que son père et sa mère étaient morts. Il donna une partie de son bien à ses frères, et le reste aux pauvres, sans se réserver quoi que ce fût pour lui-même. Après quoi il se retira dans un désert, qu'on lui dit infesté de voleurs et de meurtriers; il répondit qu'il ne craignait que la mort éternelle. Il n'avait encore que quinze ans; sa complexion était très-délicate et excessivement sensible au froid et au chaud. Cependant tous ses habits consistaient en un sac, avec une tunique de peau que lui avait donnée saint Antoine, et un petit manteau de paysan. Il se retrancha d'abord le pain, et ne mangea, pendant six ans, que quinze figes sèches par jour, qu'il prenait après le soleil couché. Lorsqu'il sentait quelque tentation de volupté, il diminuait cette nourriture et passait quelquefois trois ou quatre jours sans manger. La solitude où il demeurait était fort vaste, mais enfermée entre la mer et un marais. Personne avant lui ne s'y était fixé. Cependant il changeait souvent de place à cause des voleurs, quoiqu'il fit profession de ne pas les craindre. Il s'occupait à labourer la terre, et, pour diversifier son travail, il faisait aussi des corbeilles de jonc comme les solitaires d'Égypte, pour en tirer de quoi pourvoir à sa subsistance.

Depuis l'âge de seize ans jusqu'à vingt, il n'eut point d'autre abri contre les chaleurs et les pluies, qu'une cabane qu'il avait faite avec du jonc et quelques autres herbes marécageuses. Depuis il se bâtit une petite cellule qui se voyait encore du temps de saint Jérôme : elle était large de quatre pieds, haute de cinq, et ainsi plus basse que lui, mais un peu plus longue qu'il ne fallait pour son corps, de sorte qu'elle ressemblait à un tombeau bien plus qu'à la demeure d'un homme vivant. Il coucha jusqu'à sa mort sur la terre dure ou sur une natte de jonc. Il ne se coupait les cheveux qu'à Pâques. Jamais il ne lavait le sac dont il était revêtu, disant qu'il était superflu de chercher de la propreté dans un cilice; il ne quittait sa tunique que quand elle était tout à fait usée. Il augmenta encore ses austérités avec l'âge; cependant il vécut jusqu'à quatre-vingts ans. Hilarion fut ainsi le patriarche de la vie solitaire dans la Palestine, comme saint Pacôme dans la Thébaïde et saint Antoine en Égypte. Pacôme et Hilarion eurent, comme Antoine, de grands combats à soutenir contre les démons, et firent comme lui un grand nombre de miracles. Quand il venait au saint vieillard des malades du côté de la Syrie : Pourquoi, leur disait-il, vous êtes-vous fatigués à venir si loin, puisque vous avez là mon fils Hilarion <sup>1</sup> ?

<sup>1</sup> Voir ces Vies dans S. Jérôme, et *Vite PP.*, de Rosweide.



On voit en tout ceci l'accomplissement de ce qu'avait dit Isaïe : « Alors se réjouira le désert, la région impraticable ; alors la solitude tressaillira et fleurira comme un lis : elle fleurira et fructifiera de toutes parts ; elle tressaillira de joie et de louanges. La gloire du Liban lui sera donnée, la beauté du Carmel et du Saron ; ils verront la gloire de Jéhova, la beauté de notre Dieu. Fortifiez les mains languissantes et soutenez les genoux tremblants. Dites aux pusillanimes : Prenez courage, ne craignez point ; voici votre Dieu qui vient vous venger et rendre à vos ennemis ce qu'ils méritent. Dieu viendra lui-même, et il vous sauvera. Alors s'ouvriront les yeux des aveugles, et les oreilles des sourds se déboucheront. Alors le boiteux bondira comme un cerf, et la langue du muet éclatera en louanges, parce que des eaux ont jailli dans le désert et des torrents dans la solitude ; le lieu de la sécheresse sera un étang, et les régions de la soif des sources d'eau vive. Dans la demeure des dragons, là où ils se couchaient autrefois, se verront des joncs et des roseaux verts. Et il y aura là une chaussée, et une voie qui sera appelée la voie sainte : celui qui est impur ne la traversera point, il y aura des guides qui marcheront devant, en sorte que les insensés mêmes ne s'y égarent pas. Il n'y aura point là de lion, il n'y montera point de bête farouche, ni ne s'y en trouvera ; les rachetés y marcheront. Les affranchis de Jéhova retourneront et viendront en Sion, chantant des louanges : une allégresse éternelle sera sur leur tête comme une couronne ; ils posséderont la joie et le bonheur, la douleur et les gémissements fuiront loin d'eux <sup>1</sup>. »

Une région, jusque-là non moins âpre que les déserts de l'Égypte, l'univers politique, commençait à s'humaniser sous l'influence du christianisme. L'empereur Constantin, sans être proprement chrétien, sans en avoir contracté les obligations par le baptême qu'il ne recevra que peu de jours avant sa mort, s'était déclaré pour la cause chrétienne et la favorisait. Son beau-frère Licinius fit d'abord de même, mais il ne persévéra point. Dès 314, les deux empereurs se firent la guerre pour des brouilleries de famille : Licinius ayant été battu deux fois, ils se raccommodèrent en 315, furent consuls ensemble et créèrent trois césars, le jeune Licinius et deux fils de Constantin, Crispus et Constantin le jeune ; mais la bonne intelligence ne dura guère. Licinius recommença bientôt à brouiller les affaires et à persécuter les Chrétiens en haine de Constantin. Pour trouver des prétextes de calomnie contre les évêques, il leur défendit d'aller dans les maisons des païens, de peur qu'ils ne les convertissent,

<sup>1</sup> Isaïe, 35.



d'avoir aucune communication les uns avec les autres, de visiter les églises voisines, ni de tenir des conciles. Ensuite il chassa tout d'un coup de son palais tous les Chrétiens, envoya en exil ses serviteurs les plus fidèles, donna comme esclaves ceux qu'il avait honorés pour leurs grands services, confisqua leurs biens et les menaça même de mort. C'était l'an 319, sous le cinquième consulat de Constantin avec Licinius le jeune. Licinius le père fit une seconde loi, par laquelle, sous prétexte d'honnêteté, il défendait aux femmes de se trouver avec les hommes aux prières communes ou aux instructions dans les églises, et aux évêques de les instruire. Il voulait qu'elles fussent instruites par d'autres femmes. Mais comme tout le monde se moquait de son règlement, il s'avisa d'un autre moyen pour détruire les églises. Il voulut que les assemblées se fissent hors des villes, en pleine campagne, attendu que l'air y était meilleur. Licinius fut ainsi le premier empereur sacristain.

Comme il vit que cette dernière ordonnance n'était pas mieux observée que l'autre, il commença de persécuter ouvertement, et commanda qu'en chaque ville les officiers des gouverneurs fussent cassés s'ils ne sacrifiaient aux idoles : plusieurs perdirent ainsi leurs charges. La persécution se fit principalement contre les évêques, qu'il regardait comme ses plus grands ennemis, à cause de l'affection que Constantin leur témoignait. On compte entre les autres saint Basile, évêque d'Amasée dans le Pont. Ce fut dans cette ville et les autres de la même province que l'on exerça les plus grandes cruautés. On abattit quelques églises de fond en comble ; on ferma les autres. On fit mourir plusieurs évêques, et il y en eut dont les corps furent mis en pièces, comme la chair à la boucherie, puis jetés à la mer pour être la pâture des poissons. Les fidèles recommencèrent à s'enfuir, comme dans les persécutions précédentes, et à se retirer dans les montagnes et les solitudes. Cependant Licinius ne voulait pas qu'on parlât de persécution, et la désavouait de paroles, tandis qu'il l'exerçait si cruellement en effet. Saint Blaise, évêque de Sébaste en Arménie, souffrit le martyre à cette époque. Après avoir eu les côtés déchirés avec des peignes de fer et avoir enduré plusieurs autres tourments, il eut la tête tranchée, et deux jeunes enfants avec lui. On fit aussi mourir sept femmes, qui furent reconnues chrétiennes, parce qu'elles recueillaient les gouttes de son sang <sup>1</sup>.

Dans la même ville de Sébaste, il y eut quarante autres martyrs, illustrés par les panégyriques des Pères de l'Eglise : c'étaient quarante soldats. Ayant confessé courageusement la foi chrétienne de-

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Const.*, c. 49-56.



vant leur général ainsi que devant le gouverneur de la province, ils furent exposés nus sur un étang glacé par le froid de l'hiver. « Une mauvaise nuit nous vaudra l'éternité, » se disaient-ils les uns aux autres. Ils firent tous ensemble cette prière : « Seigneur, nous sommes entrés quarante au combat, ne permettez pas qu'il y en ait moins de quarante de couronnés ; qu'il n'en manque pas un du nombre que vous n'avez point limité sans dessein. » Cependant, à côté se trouvait un bain chaud pour celui qui voudrait se retirer en renonçant à Jésus-Christ. Un garde veillait auprès. Tout à coup il vit des anges descendre du ciel et distribuer des couronnes ; mais il n'y en avait que trente-neuf. Comme il se demandait pourquoi il en manquait une, il vit un des quarante entrer au bain et expirer. Frappé de cette vision céleste, le garde appela le commandant du poste, se déclara chrétien, ôta ses vêtements et se joignit aux trente-neuf martyrs pour obtenir la quarantième couronne. Le lendemain on mit les corps des martyrs sur un chariot pour les brûler dans un bûcher. Un d'eux, le plus jeune, respirait encore. Les bourreaux le laissèrent, dans l'espérance qu'on pourrait le faire changer. Mais sa mère le prit entre ses bras et le plaça elle-même sur la voiture, en lui disant : Va, va, mon fils, achever cet heureux voyage avec tes camarades, afin que tu ne te présentes pas à Dieu le dernier. C'était une femme, et une femme du petit peuple <sup>1</sup> !

Cette persécution, jointe à quelques incidents politiques, occasionna une seconde guerre entre Constantin et Licinius. Ce dernier s'était encore rendu odieux par son avarice, sa cruauté, ses débauches ; il faisait mourir plusieurs personnes pour avoir leurs richesses, ou il corrompait leurs femmes. Les préparatifs de cette guerre furent considérables de part et d'autre. Constantin avait cent trente mille hommes, tant sur terre que sur mer ; son fils Crispus commandait la flotte. Licinius avait environ cent soixante-dix mille hommes. Constantin, pour montrer qu'il attendait de Dieu la victoire, menait avec lui des évêques, et faisait marcher à la tête de ses troupes l'enseigne ornée de la croix, c'est-à-dire le Labarum. On le gardait dans une tente séparée loin du camp ; et, la veille des jours de combat, l'empereur s'y retirait pour prier avec peu de personnes, observant une pureté particulière, et pratiquant le jeûne et la mortification.

Licinius s'en moquait, et menait avec lui des devins d'Égypte, des magiciens, des empoisonneurs, des sacrificateurs et des prophètes d'idoles auxquelles il offrait des victimes pour les interroger sur l'événement de la guerre. Elles lui promettaient une victoire certaine,

<sup>1</sup> Ruinart, *Acta MM. et Acta SS.*, 10 mart.



par de longs oracles composés en vers magnifiques. Les interprètes des songes, les augures et les aruspices lui faisaient les mêmes promesses. Plein de confiance, il rassembla les plus familiers de ses gardes et de ses amis, dans un bois qu'ils estimaient sacré, rempli d'un grand nombre d'idoles ; et, après qu'il leur eut allumé des cierges et fait les sacrifices ordinaires, il dit à ceux qui l'accompagnaient : Voilà, mes amis, les dieux de nos pères, que nous honorons comme nous avons appris d'eux : notre adversaire les a abandonnés pour je ne sais quel Dieu étranger, dont le signe infâme profane son armée ; cette occasion fera voir qui de nous est dans l'erreur. Si ce Dieu étranger de Constantin, dont nous nous moquons aujourd'hui, lui donne la victoire malgré l'avantage du nombre, il faudra le reconnaître ; si les nôtres l'emportent, comme il n'en faut pas douter, nous ferons la guerre aux impies qui les rejettent. Voilà ce qu'Eusèbe assure avoir appris d'un témoin oculaire <sup>1</sup>.

Licinius, campé avantageusement sur une montagne près d'Andrinople, se confiait ainsi en ses dieux et en leurs oracles, lorsque Constantin le surprit, mit son armée en déroute et se rendit maître de son camp. C'était le 3 juillet 324. Licinius, après avoir laissé trente-quatre mille hommes sur le champ de bataille, s'était enfui et enfermé dans Byzance. Peu de temps après, Crispus ayant également défait sa flotte, il s'enfuit de Byzance à Chalcédoine. Constantin le poursuivit. Il y eut une seconde bataille près de la dernière de ces villes ; Licinius y fut encore défait, et avec un tel carnage, que de cent trente mille hommes qu'il avait, à peine s'en sauva-t-il trois mille. Aussitôt Byzance et Chalcédoine ouvrirent leurs portes : Licinius se retira à Nicomédie ; Constantin l'y assiégea encore. Alors, désespérant de ses affaires, il sortit en état de suppliant, lui présentant la pourpre, le reconnaissant pour son empereur et pour son maître, demandant pardon du passé, et se contentant qu'il lui sauvât la vie, en considération de sa femme Constancie, sœur de Constantin. Le vainqueur lui accorda cette grâce et l'envoya à Thessalonique.

Constantin resta donc seul maître de l'empire. Quoiqu'il ne fût pas encore chrétien ni même catéchumène, ses mœurs étaient chastes ; ses ennemis mêmes ne lui font aucun reproche à cet égard. On n'en peut pas toujours dire autant en ce qui est de la douceur chrétienne. Dans ses guerres contre les Francs, il fit dévorer plus d'une fois les captifs, même des rois, par les bêtes de l'amphithéâtre. Ce spectacle rappelait les dieux sanguinaires du Capitole, et non pas le Dieu de l'Évangile. Zosime, Eutrope et saint Jérôme lui reprochent

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Const.*, l. 2, c. 3-14.



encore d'avoir fait mourir Licinius contre la foi jurée, peu après l'avoir envoyé à Thessalonique. Socrate en donne pour raison que Licinius commençait à remuer et à tramer des intelligences avec les Barbares <sup>1</sup>. Mais Eusèbe, éternel panégyriste de Constantin, n'en dit mot. Ce qui est encore plus fâcheux, c'est qu'après le père il tua le fils, le jeune Licinius, son propre neveu, qui n'avait que onze ans. Le monde nommera ceci politique, raisons d'État ; le christianisme le nomme cruauté. Ce qui n'est pas moins déplorable, c'est que, l'année suivante, sur l'accusation calomnieuse de Fausta, sa seconde femme, il fit mourir l'aîné de ses propres fils, le César Crispus, dont Eusèbe lui-même fait l'éloge et qui venait de s'illustrer par une victoire navale. Peu après, il découvrit que le jeune prince était innocent, et qu'il n'y avait de coupable que sa marâtre ; il la fit étouffer dans les vapeurs d'un bain. Ces exécutions tragiques dans la maison impériale coûtèrent la vie à plusieurs amis de l'empereur même. Il courut à cette occasion un distique sanglant, qui le taxait à la fois de luxe et de cruauté : « Qui regretterait le siècle d'or de Saturne ! Le nôtre est de perles, mais de perles à la Néron. » Eusèbe garde sur toutes ces exécutions le plus profond silence ; ce qui dit beaucoup. Sans doute, Constantin était encore plus malheureux que coupable ; sans doute que la loi romaine l'absout, cette loi de fer qui mettait la femme, les enfants, la famille entière à la discrétion de son chef ; mais la loi des décevirs n'est point la loi du Christ, ni même de l'humanité <sup>2</sup>.

A côté de ces restes barbares de son origine thrace et de la dureté romaine, on voit dans les lois de Constantin l'humanité chrétienne qui commence à poindre comme une aurore nouvelle. Durant les guerres civiles, particulièrement sous la tyrannie de Maxence, plusieurs personnes avaient perdu leur liberté. Par une loi de 314, Constantin ordonne de la leur rendre, sous des peines très-sévères, même contre ceux qui, connaissant de ces personnes injustement retenues en servitude, n'en avertiraient pas les magistrats ; et il déclare que même soixante ans ne peuvent prescrire contre la liberté de l'homme. Jusqu'alors, on marquait sur le front ceux qui étaient condamnés à l'amphithéâtre ou aux mines : Constantin défend, en 315, de déshonorer ainsi le visage de l'homme, attendu qu'il y paraît un vestige de la majesté du ciel. La même année, il abolit le supplice ignominieux des esclaves, le supplice de la croix ; depuis que le Christ en était mort, et que la croix était devenue l'étendard des braves, son ignominie tournait en gloire. Mais où l'on voit le pas

<sup>1</sup> Zosime, l. 2. Eutrope, *Const.* Hiéron., *Chron.* — <sup>2</sup> Tillemont, *Hist. des emp.*



immense que le christianisme avait déjà fait faire à l'humanité, c'est dans une autre loi de la même année. L'ancienne législation de Sparte et de Rome, non-seulement permettait, mais ordonnait au père de famille de faire mourir le jeune enfant qu'il ne voudrait ou ne pourrait nourrir. Constantin traite ceci de parricide, et ordonne que, dès qu'un père apportera aux officiers des finances un enfant qu'il sera hors d'état de nourrir, ils prendront indifféremment ou sur le trésor public, ou sur le domaine du prince, ce qui sera nécessaire pour nourrir et habiller l'enfant ; et cela sans aucun délai, attendu que la faiblesse de l'enfant n'en supporte pas. Il veut que cette loi soit publiée dans toutes les villes d'Italie, et y demeure gravée sur l'airain pour la rendre comme éternelle. En 322, il fera pour l'Afrique une loi non moins charitable, ordonnant aux proconsuls, gouverneurs et trésoriers, de venir au secours des pères de famille que l'indigence réduirait à vendre leurs enfants. Dès 313, il défendit encore, sous peine de la vie, de saisir pour dettes ni les valets, ni les animaux qui servent au labourage.

Tout le monde sait que, sous le paganisme, la masse du genre humain était esclave, et qu'il n'y avait de libre que le petit nombre. L'affranchissement n'était point aisé : selon le droit romain, il ne devait se faire que devant les prêteurs et les consuls, et avec de grandes formalités ; en sorte qu'il était difficile à un maître, quelque désir qu'il en eût, de rendre un esclave libre et citoyen romain. En 316, Constantin leva tous ces obstacles, en permettant à tout le monde d'affranchir ses esclaves dans l'église, en présence du peuple chrétien et des évêques, n'y demandant d'autres formalités qu'une simple attestation signée des ministres de l'Église. Il déclara par une autre loi, que tous ceux qui auraient été affranchis de cette manière jouiraient pleinement de tous les droits de citoyen romain. Dans une loi du mois de février 320, il défend de faire souffrir aux débiteurs du fisc, ni les prisons ordinaires, qui ne sont, dit-il, que pour les criminels, ni les fouets et les autres supplices inventés, dit-il, par l'insolence des juges, et néanmoins ordinaires en ces temps-là pour la simple question, voulant qu'on les tint seulement arrêtés en des lieux où on eût toute liberté de les voir. La même année, il ordonne que les procès criminels s'examineront et se videront avec toute la diligence possible ; et que s'il faut nécessairement retenir les accusés en prison, on la leur rendra le plus douce qu'il se pourra, et qu'on ne les mettra jamais dans les cachots, mais toujours dans les lieux les plus commodes et où il y aura le plus d'air, surtout durant le jour, et il prononce peine de mort contre les geôliers qui maltraiteraient les détenus. En 325, il défend les combats de gladiateurs et



veut que les criminels que l'on y condamnait auparavant soient envoyés aux mines, afin de leur conserver la vie sans laisser leurs crimes impunis. L'an 322, il ordonne que si on dispute la liberté à un homme qui en jouit, et qu'il ne se trouve personne qui veuille la lui défendre comme les lois romaines le demandaient, on fera des proclamations et des affiches pour exhorter et contraindre même ceux qui seraient assurés de sa liberté à le défendre ; que, si après cela il est condamné faute d'avoir trouvé un défenseur et que dans la suite il en trouve un, non-seulement il sera reçu à prouver sa liberté, mais, au cas qu'il la prouve, celui qui se l'est fait adjuger comme esclave perdra, pour peine de son injuste poursuite, un autre de ses esclaves. Il fit encore, l'année suivante, une autre loi dans le même sens <sup>1</sup>.

Le paganisme autorisant les célibataires à vivre dans le libertinage, les époux à tourner le mariage en débauche, les pères à égorger leurs nouveaux nés, la population courait grand risque de diminuer en bien des pays. Pour prévenir cet inconvénient, l'empereur Auguste avait accordé des privilèges aux époux qui avaient des enfants légitimes, et imposé des peines à ceux qui n'entraient pas dans le mariage, ou qui n'étaient point assez heureux pour devenir pères. Le christianisme, qui condamne le libertinage comme un crime, qui ordonne de se marier ou de garder la continence parfaite, qui commande aux époux de n'user du mariage que dans les vues de la Providence, et d'élever avec soin tous les enfants qu'elle leur enverra ; le christianisme changeait complètement l'état des choses. Plus il met la virginité en honneur, plus aussi il sanctifie l'union conjugale et favorise la population saine et légitime. Aussi, plus on voit de vierges chrétiennes dans un pays, plus on y voit les familles nombreuses : c'est une observation de saint Ambroise <sup>2</sup>. Sous le christianisme, la loi d'Auguste devenant ainsi sans but, Constantin l'abolit en ce qu'elle avait d'injurieux pour la virginité et la continence <sup>3</sup>.

En ce qui regarde plus directement la religion, Constantin ruinait peu à peu le paganisme sans le persécuter. Aujourd'hui, il nous paraîtrait souverainement ridicule et absurde, de vouloir connaître les volontés du ciel par les entrailles des bêtes ou par leur ramage, c'est-à-dire par les aruspices et les augures. Les sénateurs de Rome païenne en pensaient à peu près comme nous. Cicéron ne concevait pas comment un augure en pouvait regarder un autre sans rire. Cependant Cicéron était lui-même augure, et il s'en glorifie comme du plus grand honneur. C'est que ces parleurs de sagesse gouver-

<sup>1</sup> Voir le *Code Théodosien*, Tillemont et Stolberg. — <sup>2</sup> Ambr., *Virg.*, l. 3. —

<sup>3</sup> Tillemont, art. 43.



naient la multitude par ces ridicules superstitions. Il y a plus : dans son *Traité des lois*, où il constitue à son gré la république, il condamne à mort quiconque n'obéit point à ce que prononcera l'aruspice ou l'augure. De façon que ce philosophe législateur, qui reconnaît d'un côté que la superstition étouffe la raison de l'homme, contraint de l'autre ce même homme à se soumettre à la superstition qui l'étouffe. Voilà ce que la raison humaine pouvait attendre d'une législation purement humaine. Mais le bon sens, dont Moïse avait fait un dogme pour les Juifs, le christianisme le répandait depuis trois siècles partout, même dans l'esprit des servantes et des vieilles femmes ; il ne pouvait manquer à la fin de pénétrer dans les lois publiques. On en voit déjà quelque chose dans celles que Constantin fit à ce sujet en 319 et 320. Il y traite les aruspices de superstition ; mais il ne les proscriit pas encore. Seulement il y met des restrictions plus ou moins gênantes ; il défend, sous des peines très-sévères, de consulter les entrailles des victimes dans des maisons particulières ; il veut qu'on le fasse en public et dans les temples, et même qu'on lui en rapporte le résultat. Comme c'avait été un puissant moyen de gouvernement, peut-être que lui-même n'en était pas encore tout à fait désabusé.

Dès le temps des apôtres, le premier jour de la semaine, jour de la résurrection du Christ et de la descente du Saint-Esprit, était devenu le dimanche ou le jour du Seigneur : les Chrétiens s'y réunissaient à l'église pour chanter les louanges de Dieu, écouter sa parole, avec les explications qu'en donnaient ses ministres, assister au sacrifice et participer à la communion. Ce jour devenait ainsi naturellement un jour de fête, où cessaient les travaux ordinaires. Comme c'était principalement en ce jour qu'on recevait et qu'on instruisait les catéchumènes, et que juifs et païens pouvaient assister aux instructions publiques, on sent que l'usage de fêter le dimanche dut s'introduire insensiblement parmi les païens mêmes. Constantin en fit une loi l'an 321. Les tribunaux devaient y vaquer, on devait cesser les travaux ordinaires ; il en excepta les travaux d'agriculture, dans lesquels un jour est quelquefois de grande importance. Il donnait tout ce jour aux soldats chrétiens pour aller à l'église et offrir à Dieu leurs prières. Pour les autres, il les envoyait dans une belle plaine, où, les mains et les yeux élevés vers le ciel, il leur faisait réciter à tous, en latin, la prière suivante : « Nous vous reconnaissons le seul Dieu, nous vous faisons hommage comme à notre roi, nous vous invoquons à notre secours. C'est par vous que nous avons remporté la victoire et surpassé nos ennemis. Nous vous rendons grâces des bienfaits passés, et nous en espérons de vous pour l'avenir. Nous vous



supplions de nous conserver longtemps, sauf et vainqueur, notre empereur Constantin et ses bien-aimés enfants. »

Lorsque, par la défaite de Licinius, il fut également maître de tout l'Orient, il y publia diverses proclamations, l'une en particulier adressée aux Églises de Dieu, l'autre au peuple de chaque ville. Dans cette dernière, que nous a conservée Eusèbe, il relève d'abord la puissance de Dieu par les heureux succès qu'il lui avait accordés, et par les malheurs arrivés à ceux qui avaient persécuté les Chrétiens. Il reconnaît que Dieu, voulant délivrer le monde des calamités où l'impiété des derniers persécuteurs l'avait plongé, et faire éclater partout la majesté de son nom, l'avait choisi pour exécuter ce grand dessein, et l'avait amené des extrémités de l'Occident à celles de l'Orient, en dissipant devant lui tout ce qui s'opposait à sa marche. Je ne manquerai donc jamais de reconnaître un bienfait si grand, et je crois fermement devoir employer ma vie, mon âme et tout ce que je puis avoir, pour accomplir un si grand ministère.

Il ajoute que ceux qui avaient souffert pour la foi n'avaient nul besoin de la faveur des hommes, puisqu'ils attendaient de Dieu, dans le ciel, une récompense infiniment plus grande et plus glorieuse ; mais cela ne le dispensait pas, lui, d'honorer leurs mérites ; car il est bien juste que ceux qui se sont exposés à toutes sortes d'ignominies et de tourments sous la tyrannie des ennemis de Dieu, reçoivent des honneurs et des récompenses de celui qui fait toute sa gloire d'être serviteur du même Dieu. Il ordonne donc que ceux qui auront été condamnés pour la foi, à l'exil, aux mines ou à quelque autre peine que ce soit, seront rétablis dans leur premier état ; qu'on rendra les biens à ceux qu'on en avait dépouillés ; que ceux qui avaient été privés de quelque charge militaire, auront la liberté d'y rentrer ou de vivre avec honneur dans le repos qu'ils auront préféré à ces emplois ; que, pour ceux qui étaient morts dans le martyre, leurs biens seront rendus à leurs héritiers naturels, ou, s'ils n'en ont point, à l'Église de Dieu, à moins que les saints n'en eussent disposé eux-mêmes ; que tous ceux qui se trouveront en possession de ces biens, soit les particuliers, soit même le fisc, s'en dessaisiront au plus tôt, sous peine d'encourir son indignation ; qu'on rendra aussi tout ce qui peut avoir appartenu aux églises : maisons, terres, jardins ou toute autre chose de même nature, mais particulièrement les lieux où étaient enterrés les saints martyrs ; que ceux qui auraient acheté du fisc, ou reçu en don des empereurs quelque bien de ce genre, seront obligés de le rendre comme les autres, mais pourront espérer de sa bonté un dédommagement raisonnable <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Const.*, l. 2, c. 24-42.



Non content d'avoir rendu à l'Église une entière liberté, Constantin envoya dans la plupart des provinces des gouverneurs chrétiens. Ceux mêmes qui ne l'étaient pas avaient ordre de ne point sacrifier aux idoles, ni de faire aucun acte de cette nature ; la même défense s'étendait à tous les grands officiers, même aux préfets du prétoire. Puis il défendit par une loi, qu'il confirma souvent, de consacrer de nouvelles idoles, de consulter les devins ou faire quelque action semblable, et même généralement d'offrir aucun sacrifice. Cette loi était accompagnée d'une autre, qui ordonnait de rétablir les églises négligées durant la persécution, ou de les augmenter et les faire plus grandes, ou d'en bâtir de nouvelles, qui pussent contenir tous les habitants des lieux, puisque nous espérons, disait-il, qu'ils embrasseront tous la foi du Dieu véritable. Il voulait qu'on prit sur son domaine particulier les dépenses nécessaires pour ces bâtiments, et qu'on n'y épargnât rien. Il écrivit sur le même sujet aux évêques métropolitains, qu'il appelle ses très-chers frères. Eusèbe rapporte la lettre qu'il en reçut comme archevêque de Césarée. C'est la première que lui écrivit ce prince <sup>1</sup>.

La piété de Constantin croissant toujours, il adressa comme une proclamation pastorale à tous ses peuples d'Orient, pour les exhorter à reconnaître le Dieu suprême et son Christ, le Sauveur. Il fait ressortir les merveilles de sa providence, des événements qui venaient de se passer sous leurs yeux : d'un côté la vie heureuse de son père Constance, et de l'autre la mort funeste des persécuteurs. Il y prie d'une manière touchante pour la conversion et le bonheur des Orientaux. Si le paganisme n'avait pas encore été trop enraciné, il aurait abattu les temples d'idoles. Avec le temps, il les ferma, défendit d'y entrer. Il y en eut dont il fit ôter les portes ; d'autres qu'il fit découvrir, en sorte qu'ils tombaient en ruine ; d'autres dont il fit enlever les statues de bronze, révérees et fameuses depuis plusieurs siècles, pour les exposer aux yeux de tout le monde dans les places publiques. Quant aux idoles d'or et d'argent, il les faisait fondre, pour les distribuer en libéralités. Il y en eut quelques-uns qu'il démolit entièrement, à cause des impuretés abominables qui s'y commettaient ; tels le temple d'Aphaque sur le mont Liban, celui d'Ège en Cilicie, et celui d'Héliopolis en Phénicie. Un grand nombre de païens ouvrirent alors les yeux et reconnurent la vanité de leur religion : plusieurs devenaient chrétiens, plusieurs méprisaient au moins ce qu'ils respectaient auparavant, en voyant ce que cachait cette belle apparence des temples et des idoles. On y trouvait ou des ossements ou des

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Const.*, l. 2, c. 46.



têtes de morts détournées pour des opérations magiques, ou de sales haillons, ou des monceaux de foin et de paille ; car voilà ce qui remplissait le creux des idoles. On ne trouvait, dans les parties les plus secrètes des temples, ni dieu qui rendit des oracles, comme on l'avait cru, ni démon, ni fantôme ténébreux. Il n'y avait caverne si obscure et si profonde, ni sanctuaire si fermé, où les envoyés de l'empereur et les soldats mêmes ne pénétrassent impunément : on reconnaissait l'aveuglement qui régnait depuis tant de siècles <sup>1</sup>.

Ce qui étonne après de si beaux actes dans Constantin, c'est que, sans les prendre lui-même, il ait souffert qu'on lui appliquât les termes d'éternité, d'adoration et autres semblables introduits par l'orgueil des empereurs idolâtres et l'impie adulation des courtisans. C'était une espèce d'idolâtrie, qui tendait à faire de l'empereur même un faux dieu. L'incurable vanité des successeurs de Constantin portera les choses encore plus loin.

L'Église triomphait de l'idolâtrie, mais d'autres ennemis se présentaient à combattre : le schisme et l'hérésie, car, plus encore que la vie de l'homme, la vie de l'Église sur la terre est un combat continu. Ainsi que nous le verrons, l'Afrique était divisée par le schisme des donatistes, l'Égypte par celui des mélécien. Méléce, de Lycopolis en Thébaïde, ayant été convaincu de plusieurs crimes, et entre autres d'avoir sacrifié aux idoles, fut déposé dans un concile par Pierre, évêque d'Alexandrie. Méléce n'eut point recours à un autre concile, et ne chercha point à se justifier devant les successeurs de Pierre, car il vécut longtemps après ; mais il fit un schisme, se séparant de Pierre et des autres évêques, contre lesquels il commença à publier des calomnies, pour couvrir la honte de sa déposition. Il prétendait s'être séparé de Pierre pour n'avoir pas été de même avis touchant la réconciliation des apostats, et l'accusait de trop d'indulgence. Ce schisme, commencé vers l'an 301, eut de grandes suites. Nous le verrons assoupi l'an 325, dans le concile de Nicée, qui conserva l'honneur épiscopal à Méléce et ratifia ses ordinations.

Ce concile eut à décider une affaire beaucoup plus grave ; il eut à condamner une erreur non moins funeste que l'idolâtrie, une erreur qui ramenait l'idolâtrie sous un autre nom et sapait le christianisme par sa base.

En mourant pour l'unité de Dieu, les martyrs mouraient aussi pour la divinité de son Christ ; ils ne séparaient point ces deux vérités dans leur confession : les païens mêmes en sont témoins. Ce que les martyrs écrivaient avec leur sang sur les places publiques, les Pères de

<sup>1</sup> *Ibid.*, l. 3. Soc., l. 1. Soz., l. 2.



l'Église l'écrivaient dans leurs livres. Nous l'avons vu dans saint Ignace, saint Théophile, saint Hippolyte, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Grégoire Thaumaturge, Denys Alexandrin et autres parmi les Grecs; dans Minutius Félix, Tertullien, saint Cyprien, Arnobe, Lactance parmi les Latins. Le mot de consubstantiel ou d'homou-sios était le mot propre dont le vulgaire même des Chrétiens se servait pour exprimer sa foi sur la divinité du Christ.

Un homme devait comme résumer en soi les trois premiers siècles. D'une foi profonde et inébranlable, d'une pénétration qui voyait clair dans les affaires les plus embrouillées, d'une prudence que les ennemis les plus rusés ne pourront jamais trouver en défaut, d'une dialectique qui dissipera comme une toile d'araignée les plus astucieux sophismes, d'une éloquence qui met à la portée des plus simples les questions les plus hautes, d'une fermeté que le monde entier n'ébranlera point : cet homme se nommait Athanase; il était d'Alexandrie, à ce que l'on croit. On ne connaît rien de son enfance et de sa jeunesse. Comme le soleil, depuis sa première apparition jusqu'à son déclin, il fut toujours semblable à lui-même, grand, sublime, sans tache. Il mena d'abord la vie d'ascète sous la direction de saint Antoine, auquel il fut toujours uni d'une inaltérable amitié.

Jeune encore, il écrivit contre les païens deux livres. Son but y est de prouver, par l'œuvre même de la croix, que le Crucifié est Dieu et le Fils de Dieu. En voici comme la substance : La création et la rédemption sont l'œuvre du même Verbe. Le Verbe est l'image du Père; le premier homme a été fait à l'image du Verbe; dans son âme comme dans un miroir, il voyait le Verbe, et dans le Verbe le Père. Le Verbe avait, de plus, imprimé son vestige dans la création; l'homme s'en servait encore, comme d'un degré, pour s'élever à la contemplation divine. Le mal n'existait point originellement; ce n'est pas non plus une substance, c'est une défection de l'homme, qui, par son libre arbitre, préféra le non-être à l'être, la créature au Créateur. L'idolâtrie en fut comme une suite naturelle. Athanase en fait voir l'extravagance et démontre l'unité de Dieu. Pour s'élever à la connaissance de Dieu le Père, le Verbe a donné à l'homme son âme, le spectacle de l'univers, et enfin la loi et les prophètes; car la loi et les prophètes n'étaient pas pour les Juifs seuls, mais pour tous les peuples. Comme c'est le Verbe qui a créé l'homme, c'est aussi le Verbe qui le restaure. Il s'unit un corps humain, afin que, mourant à la place de tous les hommes, et tous les hommes mourant en lui, la mort n'ait plus de droit sur aucun d'eux, mais que tous participent à sa propre résurrection. Le Christ a vaincu la mort; la preuve, c'est



que tous les chrétiens la méprisent. Le Christ est ressuscité; témoin le monde entier qu'il ressuscite. Tous les faux dieux y sont reconnus hommes mortels; le Christ seul y est reconnu Dieu véritable, Dieu Verbe de Dieu. Les païens mêmes admiraient ce changement; seulement ils en méconnaissaient la cause, semblables à des hommes qui, émerveillés de la lumière, mépriseraient le soleil <sup>1</sup>. Tel fut le premier essai d'Athanase. Sa vie entière sera consacrée à défendre et à développer ces grandes vérités.

Le disciple bien-aimé du Sauveur disait dans son Épître : « Mes enfants, ainsi que vous l'avez entendu dire, l'Antechrist vient et déjà il est dans le monde; déjà maintenant il y a eu plusieurs antechrists. Ils sont sortis d'avec nous, mais ils n'étaient pas d'entre nous. Quiconque nie que Jésus soit le Christ, celui-là est un antechrist; il nie le Père et le Fils. Quiconque ne confesse pas que Jésus-Christ est venu dans la chair, celui-là est un antechrist. Pour nous, nous savons que le Fils de Dieu est venu et nous a donné l'intelligence pour connaître le Dieu véritable; et nous sommes dans le véritable, dans son Fils Jésus-Christ : celui-ci est le vrai Dieu et la vie éternelle <sup>2</sup>. »

Dans ces paroles, avec la foi immuable des Chrétiens, saint Jean signale aussi le caractère de l'Antechrist et de ses précurseurs : c'est de nier soit l'éternelle divinité du Christ, soit la réalité de son incarnation. Tels les ébionites, qui en faisaient un pur homme; tels les docètes, qui ne lui attribuaient qu'une incarnation apparente; telles les différentes sortes de gnostiques, qui en faisaient une espèce d'avorton de Dieu. Tous ces hérétiques se séparaient de l'Église. Une nouvelle hérésie, reprenant le fond de toutes ces erreurs, voudra les implanter dans l'Église même. Ce sera comme l'avant-garde de l'Antechrist, qui essayera dès lors de s'asseoir dans le temple de Dieu. La guerre se fera non plus directement contre l'Éternel, ainsi que sous les persécuteurs idolâtres, mais contre son Christ. Et cette guerre durera également trois siècles, sous le nom d'arianisme. Voici quel en sera le fond.

Le caractère de l'arianisme sera la séparation du monde d'avec Dieu. Il posera pour premier principe, que Dieu est trop grand pour que la créature puisse soutenir son action immédiate; trop grand pour qu'il puisse être en relation immédiate avec ce qui est fini; que d'ailleurs cela n'est pas de sa dignité. Lors donc qu'il voulut créer le monde, il créa d'abord le Verbe, afin de créer par lui le reste. Le Verbe n'est donc ni éternel, quoique antérieur au monde, ni Dieu en réalité, mais seulement de nom. Telle sera la doctrine des ariens

<sup>1</sup> Athan., *Contra gentes*. — <sup>2</sup> Joan., 1, 18-23; 5, 19 et 20.



sur le Fils de Dieu ; ils mettront l'Esprit-Saint encore plus bas. Et cependant ils adoreront le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit. Ce qui était ramener le polythéisme. Ce qui supposait que le Christ, au lieu de détruire l'idolâtrie, en avait établi une nouvelle ; que les Juifs avaient eu raison de le mettre à mort ; que les martyrs, qui avaient versé leur sang pour lui, n'étaient pas moins idolâtres que leurs persécuteurs ; que le christianisme n'était au fond qu'un paganisme travesti ; que c'est à quoi aboutissaient les merveilles de la création et de la rédemption ; et tout cela en vertu de ce principe, que Dieu étant trop grand pour produire lui-même la créature, en produisit d'abord une, pour produire par elle les autres : contradiction absurde ; car s'il en a pu produire une, pourquoi pas les autres ? si pas les autres, pourquoi une ? Lui est-il plus impossible d'être en relation immédiate avec celle-ci qu'avec celle-là ? Mais les ariens, se tenant à l'écorce, à des raisonnements superficiels, ne s'apercevront pas de la profonde déraison, de l'horrible impiété de leur doctrine <sup>1</sup>.

Comme l'Église est un champ où le bon grain et l'ivraie croissent pêle-mêle jusqu'à la moisson, il ne faut pas s'étonner d'y voir en tout temps l'ivraie mêlée au bon grain ; d'y voir, à côté de saints personnages, plusieurs autres qui ne le sont pas ; d'y voir, même parmi les prêtres et les évêques, des esprits ambitieux, superbes, corrompus, légers, superficiels, n'ayant du christianisme que l'extérieur, et ne s'en servant que dans des vues humaines. Il y a eu de cette ivraie parmi les apôtres, il y en a eu parmi les premiers fidèles, il y en a eu dans les trois premiers siècles ; il y en avait au commencement du quatrième, et il y en avait beaucoup : témoin le schisme des donatistes, que des évêques traditeurs forment en Afrique ; témoin le schisme que Méléce, autre évêque apostat, forme en Égypte ; témoin surtout l'hérésie arienne.

L'homme qui donnera le nom à cette hérésie, est Arius, prêtre d'Alexandrie. Il était natif de la Libye cyrénaïque, comme Sabellius. C'était un homme d'une taille avantageuse, d'une figure imposante, d'un maintien grave qui inspirait le respect. Son abord affable et gracieux, sa conversation douce et agréable appelaient la confiance. Des mœurs austères, un air pénitent, un zèle apparent pour la religion, un rare talent pour la dialectique, des connaissances assez étendues dans les sciences profanes et ecclésiastiques, mais sans beaucoup de consistance ni de profondeur : tout cela couvrait un fond de

<sup>1</sup> Athan., *Orat.* 2, *cont. Arian.*, c. 24, 25 et 28. Mœhler, *Vie de saint Athanase*, ou *Athanase le Grand*, l. 3. Cet ouvrage est le meilleur traité sur l'arianisme qu'il y ait. Le traducteur français, faute de bien savoir la théologie, n'a pas toujours bien saisi ou rendu le sens de l'auteur.



mélancolie, d'inquiétude, d'ambition, et un goût secret pour les nouveautés. L'apostat Méléce ayant formé son schisme, Arius s'y jeta. S'en étant retiré depuis, saint Pierre d'Alexandrie le reçut de nouveau à la communion, l'ordonna même diacre, mais fut obligé de l'excommunier peu après, à cause de ses nouvelles liaisons avec les schismatiques. Après le martyre de saint Pierre, il implora la clémence de son successeur saint Achillas, qui non-seulement lui pardonna, mais l'ordonna prêtre, lui confia une des principales églises d'Alexandrie, et même l'enseignement public des saintes lettres. Arius ne se posséda plus de vanité. Il s'appelait lui-même l'Illustre, à qui Dieu avait communiqué, dans une mesure extraordinaire, la science et la sagesse.

Saint Achillas étant mort, on élut Alexandre vers l'an 313. Sa vie était sans reproche, sa doctrine apostolique; il était éloquent, aimé du clergé et du peuple, doux, affable, libéral et charitable envers les pauvres. Mais Arius avait compté être évêque lui-même. Il ne put supporter qu'on lui en eût préféré un autre. Ne trouvant rien à reprendre aux mœurs d'Alexandre, il chercha à calomnier sa doctrine. Ainsi, comme Alexandre, suivant en tout la doctrine de l'Évangile et des apôtres, enseignait que le Fils de Dieu est égal à son Père et de la même substance, Arius se mit à soutenir que c'était là la doctrine de Sabellius; que le Fils avait été fait et créé; qu'il n'a pas toujours été; qu'il a été tiré du néant; que par son libre arbitre il a été capable de vice et de vertu. Il avait même la hardiesse de dire que le Fils était incapable de voir et de connaître parfaitement son Père et de se connaître lui-même.

Arius ne répandit d'abord sa doctrine que dans des entretiens particuliers, en sorte que le mal demeura caché quelque temps; mais quand il se vit écouté et soutenu d'un grand nombre de sectateurs, il la prêcha publiquement. Les autres prêtres, qui gouvernaient les églises d'Alexandrie, se donnèrent aussi la liberté de prêcher des doctrines différentes, et le peuple prenait parti pour chacun d'eux. Les plus fameux étaient Coluthe, Carponas et Sarmate; mais ces deux derniers se rangeaient du côté d'Arius, qui attira un grand nombre de vierges, douze diacres, sept prêtres et même deux évêques de Libye. Saint Alexandre essaya d'abord de le ramener par des avertissements charitables, et usa d'une telle patience que quelques-uns s'en plainquirent. Coluthe en prit prétexte de se séparer, de tenir des assemblées à part, et même d'ordonner des prêtres comme s'il eût été évêque, prétendant avoir besoin de cette autorité pour résister à Arius; mais le parti de Coluthe se dissipa bientôt.

Celui d'Arius, au contraire, croissant toujours, saint Alexandre



tint avec son clergé deux conférences : Arius eut la liberté de s'y expliquer et de s'y reconnaître. Outre ces conférences publiques et particulières, le saint évêque le pressait encore, par ses lettres, de renoncer à l'impiété et de revenir à la foi catholique. Tous ces moyens ayant été inutiles, il assembla un concile de près de cent évêques et d'Égypte et de Libye ; Arius, y ayant renouvelé ses blasphèmes, y fut excommunié, avec une douzaine de ses principaux adhérents, prêtres et diacres. C'était l'an 320.

Arius se retira dans la Palestine, s'y fit de nouveaux partisans, même parmi les évêques. Plusieurs le reçurent à leur communion et lui permirent de tenir des assemblées avec ses sectateurs ; beaucoup d'autres, tant de la Palestine que des provinces plus éloignées, écrivirent en sa faveur à saint Alexandre. A cette nouvelle, le saint écrivit lui-même aux évêques de Palestine, de Phénicie et de Célésyrie, pour se plaindre de ceux qui avaient reçu cet hérétique. Les évêques répondirent pour s'excuser et se justifier, les uns avec sincérité, les autres avec déguisement et hypocrisie. Il y en eut qui déclarèrent qu'ils n'avaient aucunement reçu Arius ; d'autres avouèrent qu'ils l'avaient reçu par ignorance ; d'autres dirent qu'ils ne l'avaient reçu que pour le gagner et le ramener à son devoir <sup>1</sup>.

Mais Arius lui-même en avait gagné un, qui devint dès lors le patron de toute la secte. C'était un de ses anciens condisciples. Ils avaient eu pour maître tous les deux un certain Lucien, disciple lui-même de Paul de Samosate, et qui était resté excommunié sous trois évêques d'Antioche <sup>2</sup>. Ce patron était Eusèbe, évêque de Nicomédie. Il pensait comme Arius, avant Arius même. Il passait pour avoir apostasié dans la persécution ; depuis il était devenu, on ne sait comment, évêque de Béryte en Phénicie. Plus courtisan qu'autre chose, il s'insinua dans les bonnes grâces de Constance, sœur de Constantin et femme de Licinius. L'évêché métropolitain de Nicomédie étant venu à vaquer, Eusèbe, qui mesurait la dignité épiscopale par la grandeur des villes, quitta, sans aucune autorisation canonique, la petite ville de Béryte pour la ville impériale de Nicomédie. Lorsque Licinius faisait la guerre tout à la fois et aux Chrétiens et à Constantin, Eusèbe était pour Licinius ; Constantin vainqueur, il sut capter la faveur de Constantin. Nous le verrons plus tard quitter Nicomédie pour Constantinople, et devenir le précepteur de Julien l'Apostat.

<sup>1</sup> Tillemont, art. *Alexandre, Arius*, etc. Mœhler, *Athanase le Grand*. Dans ce dernier ouvrage on trouve la citation détaillée de tous les passages dont nous donnons le résultat. — <sup>2</sup> Nicéph., l. 8, c. 31.



Arius, s'étant donc retiré d'Alexandrie, implora la protection de cet Eusèbe, et lui écrivit entre autres la lettre que voici. « Au très-désiré seigneur, à l'homme de Dieu, au fidèle, à l'orthodoxe, à Eusèbe : Arius, injustement persécuté par le pape Alexandre pour la vérité victorieuse de tout, que vous défendez vous-même ; salut dans le Seigneur. Mon père Ammonius partant pour Nicomédie, j'ai cru qu'il était de mon devoir de prendre cette occasion de vous saluer, et en même temps d'informer votre naturelle charité et l'affection que vous avez envers les frères pour Dieu et son Christ, que l'évêque nous persécute et nous extermine grandement, invoquant et remuant tout contre nous, jusqu'à nous avoir chassés de la ville, comme des impies, parce que nous ne convenons pas de ce qu'il dit publiquement : Dieu est toujours, le Fils est toujours ; le Père et le Fils sont à la fois, le Fils coexiste au Père sans être engendré ; il est toujours engendré, il est engendré et ne l'est pas. Le Père ne précède pas le Fils d'un moment, pas même de la pensée. Toujours Dieu, toujours le Fils ; le Fils procède de Dieu même. Et parce qu'Eusèbe de Césarée, votre frère, Théodote, Paulin, Athanase, Grégoire, Aétius et tous les Orientaux disent que Dieu est avant son Fils sans commencement, ils ont été frappés d'anathème, excepté seulement Philogone, Hellanique et Macaire, trois hérétiques ignorants qui disent que le Fils est, les uns une expiration, les autres une projection, les autres non engendré comme le Père. Impiétés que nous ne pouvons seulement entendre, quand même ces hérétiques nous menaceraient de mille morts. Pour nous, ce que nous disons et ce que nous pensons, nous l'avons enseigné et nous l'enseignons encore : Que le Fils n'est point non engendré, ni portion du non engendré en aucune manière, ni tiré d'aucun sujet. Mais que, par la volonté et le conseil du Père, il a subsisté avant les temps et avant les siècles, pleinement Dieu, Fils unique, inaltérable, et qu'avant que d'être engendré, ou créé, ou terminé, ou fondé, il n'était pas ; car il n'était pas non engendré. Nous sommes persécutés pour avoir dit : Le Fils a un commencement et Dieu n'en a point. C'est pour cela qu'on nous persécute, et pour avoir dit : Qu'il est tiré du néant. Ce que nous avons dit, parce qu'il n'est ni une portion de Dieu, ni tiré d'un sujet. C'est pour cela qu'on nous persécute. Vous savez le reste. Je souhaite que vous vous portiez bien dans le Seigneur, et que vous vous souveniez de nos afflictions, pieux Eusèbe collucianiste <sup>1</sup>. »

Il appelle Eusèbe collucianiste, parce qu'ils avaient été ensemble disciples de Lucien, disciple lui-même de Paul de Samosate, qu'il

<sup>1</sup> Epiph., *Hæres.* 69, n. 5. Theod., l. 1, c. 5.



ne faut pas confondre, comme plusieurs ont fait, avec le martyr saint Lucien, prêtre d'Antioche. On voit dans cette lettre toute l'hérésie d'Arius : Que le Fils a commencé et qu'il est tiré du néant, d'où suit, par une conséquence nécessaire, qu'il n'est qu'un dieu nominal et une pure créature. On y voit aussi la doctrine de saint Alexandre : Que le Fils procède du Père et qu'il lui est coéternel. Quant au reproche qu'Arius lui fait de dire que le Fils est à la fois engendré et non engendré, c'est une imposture contre laquelle le saint évêque protestera hautement. Cette imposture jouait sur une équivoque. Comme nous l'avons déjà remarqué, les mots grecs *genētos* et *agenētos*, ainsi que leurs dérivés, signifiaient autrefois indifféremment, *engendré, né, produit, créé, fait*. En sorte qu'avec les mêmes mots, le catholique disait que le Fils est engendré, mais non créé; et l'arien lui faisait dire que le Fils était engendré et non engendré. Soit ignorance, soit mauvaise foi, jamais les ariens n'ont éclairci cette équivoque.

Les évêques que, dans cette lettre, Arius donne comme ses partisans, sont : Eusèbe de Césarée en Palestine, Théodote de Laodicée en Syrie, Paulin de Tyr, Athanase d'Anazarbe en Cilicie, Grégoire de Béryste, Aétius de Lydda, autrement Diospolis. Quand il ajoute qu'ils ont été frappés d'anathème par Alexandre, ainsi que tous les Orientaux, c'est une calomnie visible. Les trois qu'il avoue lui être contraires, sont : Saint Philogone d'Antioche, Hellanique de Tripoli en Phénicie, et saint Macaire de Jérusalem. Philogone fut d'abord engagé dans les affaires temporelles, et plaida devant les tribunaux; il avait été marié et avait une fille. Son mérite le fit élire évêque d'Antioche, vers l'an 318, après Vital, successeur de Tyran, qui avait tenu ce siège apostolique depuis l'an 299 jusqu'en 312. Philogone gouverna l'église d'Antioche pendant cinq ans, en des temps fort difficiles. La persécution ne venait que de cesser, il en restait des suites fâcheuses et bien des abus à corriger; et il eut besoin d'une grande sagesse pour arrêter le cours de l'hérésie qui commençait à paraître. Macaire, évêque de Jérusalem, avait succédé à Hermon en 314, et saint Athanase le compte entre les plus grands évêques de son siècle. Arius les traite tous les trois d'ignorants hérétiques, parce qu'ils ne pensaient pas comme lui.

Eusèbe de Nicomédie, ayant reçu la lettre d'Arius, lui répondit entre autres ces mots : « Vos sentiments sont fort bons, et vous n'avez rien à souhaiter que de les voir embrasser par tout le monde. Car personne ne peut douter que ce qui a été fait n'était pas avant qu'il fût fait, puisqu'il faut qu'il ait commencé à être <sup>1</sup>. » Ensuite il écrivit

<sup>1</sup> Athan., *De synod.*



à Paulin de Tyr, louant le zèle d'Eusèbe de Césarée pour la défense de la vérité, c'est-à-dire la doctrine d'Arius, et blâmant le silence de Paulin, qu'il exhorte à écrire pour la soutenir. Lui-même explique cette doctrine. Parmi les équivoques signalées plus haut, sur les mots grecs *gennétos* et *agennétos*, il la ramène à deux points : que le Fils n'est point engendré de la substance du Père, mais qu'il a été créé comme tout le reste. Il le presse de mettre ces idées en œuvre et de les écrire au seigneur Alexandre ; car je m'assure que vous le persuaderez. »

Ainsi que nous l'avons déjà vu, il en fut bien autrement. Alexandre se plaignit avec force des évêques qui avaient reçu Arius à leur communion. L'impression de ses lettres fut telle, que personne ne voulait plus recevoir l'hérésiarque. Il se réfugia donc chez Eusèbe de Nicomédie. Les deux serpents, pour mieux répandre leur venin dans l'Église, s'étudièrent à y rester malgré elle. Eusèbe écrivit et fit écrire plusieurs fois à Alexandre en faveur d'Arius. Arius lui-même, avec les prêtres et les diacres excommuniés, lui adressèrent, de Nicomédie, une lettre audacieusement hypocrite. Elle commençait en ces termes : « A notre bienheureux pape et évêque Alexandre, les prêtres et les diacres, salut dans le Seigneur. La foi que nous avons reçue de nos ancêtres et apprise de vous, bienheureux Pape, est telle. » Puis, dans quelques phrases entortillées, ils exposent tout le venin de leur hérésie : Que le Fils n'est point éternel ni coéternel au Père, mais une créature parfaite, produite par le Père avant le temps ; protestant de nouveau jusqu'à deux fois, avec une incroyable effronterie, que c'était de lui-même, bienheureux pape Alexandre, qu'ils avaient appris cette doctrine. Et peu auparavant, dans sa lettre à Eusèbe de Nicomédie, le même Arius reprochait au même Alexandre d'enseigner publiquement : que le Fils procède du Père et qu'il lui est coéternel. Qu'on juge de la bonne foi de l'hérésiarque et de ses partisans !

Voici qui n'en révèle pas moins le caractère. Il y avait parmi les païens une espèce de chansons bouffonnes, de chansons à boire, nommées thalies. Les païens qui se respectaient tant soit peu s'en absteinaient : on ne les entendait chanter qu'à des bouffons, au milieu du vin et de la débauche. L'air, le style en étaient si mous et si effeminés ; les images si licencieuses ; Sotade, leur principal auteur, était tellement regardé comme un infâme, que le plus obscène des poètes latins, Martial, en rougissait. Eh bien ! pendant qu'il était avec Eusèbe, Arius composa sous le nom même de Thalie, dans le même style, sur la même mesure et sur les mêmes airs, un recueil de chansons pour populariser ses blasphèmes contre le Christ. Il y en avait



pour les voyageurs, pour les mariniens, et même pour ceux qui tournaient la meule. Le prologue, que nous a conservé saint Athanase, était aussi futile, aussi plein d'afféterie que vaniteux. Il était conçu en ces termes : « Suivant les élus de Dieu, les habiles de Dieu, les enfants saints, les orthodoxes, qui ont reçu le Saint-Esprit de Dieu, moi j'ai appris ces choses de ceux qui participent à la sagesse, qui ont été finement civilisés, qui ont été enseignés de Dieu, qui sont sages en tout : j'ai marché sur leurs traces d'un pas harmonique, moi l'illustre, moi qui ai beaucoup souffert pour la gloire de Dieu, moi qui ai appris de Dieu la sagesse et connu de lui la connaissance. » Après ce début ridicule, il semait ses impiétés à pleines mains.

Ses amis ne s'en cachaient pas non plus, même dans les suppliques qu'ils adressaient à saint Alexandre. « Pourquoi, lui écrivait Athanase d'Anazarbe, pourquoi blâmez-vous les amis d'Arius de dire que le Fils de Dieu est une créature tirée du néant, et que c'en est une parmi toutes les autres ? Car si toutes les créatures sont figurées dans les cent brebis de la parabole, le Fils en est une. Si donc cette centaine ne sont point des créatures, ou bien si, outre ces cent, il y a quelque chose de plus, le Fils ne sera pas non plus une créature, ni une unité de la totalité. Mais si les cent comprennent toutes les créatures, et que hors de là il n'y ait que Dieu, qu'avancent donc les ariens de si absurde, lorsqu'ils comptent le Fils parmi les cent, et qu'ils le disent un de la totalité <sup>1</sup> ? » Un autre arien, nommé Georges, lui écrivit également d'Antioche : « Ne blâmez point les ariens, quand ils disent : Il y a eu un temps où le Fils de Dieu n'était pas ; car Isaïe était fils d'Amos, et cependant Amos était avant Isaïe, et Isaïe n'était pas d'abord, mais il exista ensuite. » Aux ariens, au contraire, il écrivait : « Pourquoi blâmez-vous le pape Alexandre, quand il dit que le Fils est du Père ? Vous-mêmes ne craignez pas de le dire. Car si l'Apôtre a écrit que tout est de Dieu, bien qu'il soit clair que tout a été tiré du néant, et si le Fils est une créature, on pourra bien dire qu'il est de Dieu, puisqu'on le dit de tout <sup>2</sup>.

Dans ces extraits, on voit avec quelle incroyable légèreté, quel esprit superficiel, quelles misérables équivoques, les ariens traitaient une vérité aussi capitale. On le voit encore mieux dans la lettre qu'Eusèbe de Césarée écrivit au même saint Alexandre, en faveur d'Arius et des siens : « Vos lettres les calomnient, dit-il, en les accusant de dire que le Fils est tiré du néant, *comme* tout le reste. Ils m'ont montré la lettre qu'ils vous ont adressée ; ils y confessent en

<sup>1</sup> Athan., *De synod.*, n. 17. — <sup>2</sup> *Ibid.*, n. 18.



propres termes que le Fils est une créature parfaite de Dieu, et non pas une créature *comme* les autres <sup>1</sup>. » Telle est la misérable subtilité où Eusèbe de Césarée se prend ou se laisse prendre, pour justifier les ariens. En vérité, nous devons à Dieu et à son Église de grandes actions de grâces pour nous avoir conservé, avec la pureté de la foi, le bon sens du langage.

Alexandre, qu'on importunait ainsi de toutes parts, était extrêmement âgé. Son zèle pour la foi en péril lui redonna la vigueur de la jeunesse. Il avait d'ailleurs, pour l'aider, son diacre Athanase. Il écrivit donc à tous les évêques pour les instruire de ce qui se passait, et animer leur zèle. Saint Épiphane connaissait soixante-dix de ces lettres, la plupart circulaires. Il y en avait une en particulier au pape saint Sylvestre, qui existait encore au temps du pape Libère <sup>2</sup>. Dans le grand nombre, il y avait un tome ou mémoire, que les évêques catholiques souscrivaient, pour étouffer l'hérésie par leur accord. De toutes ces lettres, il ne nous en reste que deux : une première à l'évêque de Byzance, qui se nommait également Alexandre. Il y dit entre autres choses :

« Arius et les siens ont depuis peu formé une conspiration contre l'Église. Ils tiennent continuellement des assemblées, s'exercent jour et nuit à inventer des calomnies contre Jésus-Christ et contre nous. Ils censurent la saine doctrine des apôtres et, imitant les Juifs, ils nient la divinité de notre Sauveur et le déclarent pareil aux autres hommes. Dans ce but impie, ils recueillent avec soin tous les textes qui parlent de son incarnation et de son abaissement, et repoussent ceux qui parlent de son éternelle divinité et de sa gloire. Pensant du Christ comme les Juifs et les païens, c'est d'eux qu'ils ambitionnent les éloges ; aussi excitent-ils tous les jours contre nous des séditions et des persécutions, soit en nous traduisant devant les tribunaux par le crédit de quelques femmes indociles qu'ils ont séduites, soit en déshonorant le christianisme par l'insolence des jeunes filles de leur parti que l'on voit courir dans les rues. Ce n'est pas tout : la tunique indissoluble du Christ, que les bourreaux mêmes ne voulurent point partager, eux ne craignent pas de la déchirer. Ayant donc considéré leur conduite et leur entreprise impies, nous les avons chassés de l'Église qui adore le Christ. Eux, courant de côté et d'autre, cherchent à surprendre nos collègues, sous prétexte de leur demander la paix et l'union, mais, dans la réalité, pour en entraîner quelques-uns dans leur pestilence par de belles paroles, et en tirer de grandes lettres qu'ils puissent lire à leurs dupes, afin de les rete-

<sup>1</sup> Labbe, t. 7. *Conc.*, 498. — <sup>2</sup> Libère, *Ad Const.* Labbe, t. 2.



nir dans l'impiété, comme ayant avec eux des évêques. Mais ce qu'ils ont enseigné et fait de mal chez nous, ils le passent sous silence ou le couvrent de paroles trompeuses. Aussi déjà quelques-uns ont souscrit à leurs lettres et les ont reçus à l'église. Ceux de nos collègues qui ont osé le faire, s'exposent à une grande flétrissure; car ils ont agi contre le canon apostolique et enflammé l'audace diabolique des sectaires contre le Christ. »

Après quoi, saint Alexandre expose et réfute l'impiété des ariens; il relève surtout leur mépris de la tradition. « Ils ne croient pas qu'on puisse leur comparer aucun des anciens ou de ceux qui ont été nos maîtres en notre jeunesse, ni qu'aucun des évêques qu'il y a au monde soit arrivé à une mesure passable de sagesse; eux seuls sont sages, eux seuls parfaits, eux seuls les inventeurs des dogmes; à eux seuls a été révélé ce qui n'est pas même venu en pensée à aucun autre sous le soleil. O l'impie arrogance! ni la clarté des divines Écritures ni l'accord de nos collègues n'arrêtent leur fureur. Les démons mêmes ne supporteraient pas leur impiété; car les démons évitent avec soin de dire aucun blasphème contre le Christ. Parce que nous repoussons l'impiété des sectaires, ils nous accusent d'enseigner qu'il y a deux êtres non engendrés, et soutiennent qu'il faut le dire, ou dire, comme eux, que le Fils est tiré du néant. Ignorants et irrésolus, ils ne voient pas la distance qu'il y a entre le Père non engendré et les créatures qu'il a faites de rien; au milieu de ces deux extrêmes est le Fils unique, le Dieu Verbe, par qui le Père a fait tout de rien, mais que le Père a engendré de lui-même.

« Pour nous, nous croyons avec l'Église apostolique, en un seul Père non engendré, qui n'a aucun principe de son être; immuable et inaltérable, toujours le même, incapable de progrès ou de diminution; qui a donné la loi, les prophètes et les Évangiles, qui est le Seigneur des patriarches, des apôtres et de tous les saints. Et en un seul Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, engendré, non du néant, mais du Père qui est; non à la manière des corps, par retranchement ou écoulement, comme le veulent Sabellius et Valentin, mais d'une manière ineffable et inénarrable; comme il est dit : Qui racontera sa génération? et comme il a dit lui-même : Personne ne connaît qui est le Père, si ce n'est le Fils; et personne ne connaît qui est le Fils, si ce n'est le Père. Nous avons appris qu'il est immuable et inaltérable comme le Père, qu'il n'a besoin de rien, qu'il est parfait et semblable au Père, et qu'il n'a de moins que de n'être pas non engendré; c'est en ce sens qu'il a dit lui-même : Le Père est plus grand que moi. Nous croyons aussi que le Fils procède toujours du Père, car il est la splendeur de la gloire et le caractère de l'hypostase pa-



ternelle. Mais qu'on ne nous soupçonne pas pour cela de nier qu'il soit engendré; car ces mots, *il était*, et *toujours*, et *avant les siècles*, ne signifient pas la même chose que *non engendré*. Ils semblent signifier comme une extension du temps; mais ils ne peuvent exprimer dignement la divinité, et, pour ainsi dire, l'antiquité du Fils unique; les saints les emploient pour expliquer ce mystère autant que possible, en réclamant l'indulgence de leurs auditeurs, et en disant : Autant que nous avons pu y atteindre. Il faut donc conserver au Père cette dignité propre de n'être point engendré, en disant qu'il n'a aucun principe de son être; mais il faut aussi rendre au Fils l'honneur qui lui convient : lui attribuant d'être engendré du Père sans commencement, et reconnaissant comme la seule propriété du Père de n'être point engendré.

« Nous confessons encore un seul Saint-Esprit, qui a également sanctifié les saints de l'Ancien Testament et les divins docteurs du Nouveau; une seule Église catholique et apostolique, toujours invincible, quoique le monde entier conspire à lui faire la guerre, et victorieuse de toutes les révoltes impies des hétérodoxes, le Père de famille nous en ayant donné l'assurance, lorsqu'il s'écrie : Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. Après cela nous reconnaissons la résurrection des morts, dont Notre-Seigneur Jésus-Christ a été les prémices, ayant pris de Marie, mère de Dieu (*théotocos*), un corps véritable, non en apparence. Sur la fin des siècles, il a habité avec le genre humain pour détruire le péché; il a été crucifié, il est mort, sans aucun préjudice de sa divinité; il est ressuscité, il est monté au ciel, et il est assis à la droite de la majesté. Voilà ce que nous enseignons, ce que nous prêchons; voilà les dogmes apostoliques de l'Église, pour lesquels nous sommes prêts à souffrir la mort et les tourments.

« Arius et les autres qui combattent avec lui ces vérités, ont été chassés de l'Église, suivant cette parole de saint Paul : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème. Qu'aucun de vous ne reçoive donc ceux que nos frères ont excommuniés; que personne n'écoute leurs discours, ni ne lise leurs écrits : ce sont des imposteurs qui ne disent jamais la vérité; s'ils courent de ville en ville, hypocrites et imposteurs, ce n'est que pour donner et recevoir des lettres sous prétexte d'amitié et de paix, afin d'égarer plus facilement un petit nombre de femmelettes chargées de péchés, qu'ils ont séduites. Condamnez-les avec nous, à l'exemple de nos confrères qui m'ont écrit, et qui ont souscrit au mémoire que je vous envoie avec leurs lettres. Il y en a de toute l'Égypte et de la Thébàide; de la Libye et de la Pentapole; de Syrie, de Lycie, de Pamphylie, d'Asie, de Cappadoce et des provinces circon-



voisines. Je m'attends à recevoir de vous des lettres semblables ; car, après plusieurs autres remèdes, j'ai cru que ce consentement des évêques achèverait de guérir ceux qu'ils ont trompés <sup>1</sup>. »

Dans cette même lettre, saint Alexandre disait encore des ariens : « Ils sont échauffés par l'approbation de trois évêques de Syrie, ordonnés je ne sais comment, dont le jugement doit vous être réservé. » Ces trois évêques, qu'il ne nomme point par retenue, sont Eusèbe de Césarée en Palestine, Paulin de Tyr, et Patrophile de Scythopolis. Deux autres qui avaient fait la même chose, mais qui dépendaient de la juridiction du saint, avaient déjà été excommuniés dans le concile d'Alexandrie : c'était Second de Ptolémaïde, dans la Pentapole, et Théonas de Marmarique.

Quant à Eusèbe de Nicomédie, lui surtout prenait hautement le parti d'Arius : fier du crédit qu'il avait à la cour, il se flattait peut-être que nul n'oserait le contredire. Le vieil évêque d'Alexandrie n'en écrivit qu'avec plus de liberté contre lui-même, dans une lettre adressée à tous les évêques du monde, où il dit : Qu'il avait voulu garder le silence pour étouffer le mal en la personne des apostats et ne pas souiller les oreilles des personnes simples. « Mais, ajoute-t-il, puisque Eusèbe, qui croit disposer des affaires de l'Eglise, parce qu'il a quitté Béryte et usurpé l'église de Nicomédie sans qu'on en ait fait justice, se met aussi à la tête de ces apostats, et écrit de tous côtés en leur faveur, je suis obligé de rompre le silence pour vous faire connaître à tous, et les personnes des apostats, et les malheureux discours de leur hérésie, afin que vous ne vous arrétiez point à ce qu'Eusèbe pourrait vous écrire ; car il fait semblant d'écrire pour eux, mais, dans la réalité, c'est pour lui-même ; il cherche à renouveler par eux ses mauvais sentiments d'autrefois, que le temps avait fait oublier.

« Les apostats sont : Arius, Achille, Aïthale, Carpone, un autre Arius, Sarmate, ci-devant prêtres ; Euzoïus, Lucius, Jules, Ménas, Hellade et Gaïus, ci-devant diacres ; et avec eux, Second et Théonas, ci-devant évêques. Voici les inventions qu'ils débitent contrairement aux Écritures.

« Dieu n'a pas toujours été Père, mais il y a eu un temps où il ne l'était pas. Le Verbe de Dieu n'a pas toujours été, mais il a été fait de rien ; ce Fils est une créature et un ouvrage ; il n'est point semblable au Père en substance, ni son Verbe véritable, ni sa vraie sagesse, mais une des choses faites et créées. On le nomme improprement Verbe et Sagesse, ayant été fait lui-même par le Verbe propre de Dieu, et par la sagesse qui est en Dieu, par laquelle Dieu a tout fait.

<sup>1</sup> Théodoret, l. 1, c. 3.



C'est pourquoi il est changeant et altérable de sa nature, comme toutes les créatures raisonnables ; il est étranger, différent et séparé de la substance de Dieu. Le Père est ineffable pour le Fils, qui ne le connaît ni ne peut le voir parfaitement ; car le Fils ne connaît pas même sa propre substance telle qu'elle est. Il a été fait pour nous, afin d'être comme l'instrument par lequel Dieu nous a créés ; et il n'aurait point été, si Dieu n'avait voulu nous faire. On leur a demandé si le Verbe de Dieu peut changer, comme le diable a fait ; et ils n'ont pas eu horreur de dire : Oui, il le peut ; car il est d'une nature changeante, puisqu'il est d'une nature engendrée et créée.

« Comme Arius et ses sectateurs soutenaient tout cela avec impudence, nous les avons anathématisés, étant assemblés avec les évêques d'Égypte et de Libye, au nombre de près de cent. Eusèbe et son parti les ont reçus et s'efforcent de mêler la vérité avec le mensonge, la piété avec l'impiété. Mais ils n'y réussiront pas : la vérité demeure victorieuse ; car qui jamais a ouï rien de semblable ? ou qui peut l'entendre maintenant sans être surpris et sans se boucher les oreilles, de peur qu'elles n'en soient souillées ? Qui peut entendre dire à saint Jean : *Au commencement était le Verbe*, sans condamner ceux qui disent : Il a été un temps où il n'était point ? Qui peut ouïr dans l'Évangile : *Le Fils unique*, et : *Tout a été fait par lui*, sans détester ceux qui disent que le Fils est une des créatures ? Comment peut-il être l'une des choses qui ont été faites par lui ; ou comment est-il Fils unique, s'il est mis au nombre de tous les autres ? Comment est-il sorti du néant, puisque le Père dit : *Je t'ai engendré de mon sein avant l'aurore* ? Comment peut-il être dissemblable au Père en substance, lui qui est l'image parfaite et la splendeur du Père, et qui dit : *Celui qui me voit voit aussi mon Père* ? S'il est le Logos, c'est-à-dire la raison et la sagesse du Père, comment n'a-t-il pas toujours été ? Ils doivent donc dire que Dieu a été sans raison et sans sagesse ? Comment peut-il être sujet au changement, lui qui dit : *Je suis dans le Père, et le Père est en moi* ? et encore : *Moi et le Père nous sommes une même chose* ; et par le Prophète : *Voyez-moi, parce que je suis et ne change pas* ? Car quoique ces paroles puissent se rapporter au Père, on les entend toutefois mieux du Verbe, parce que, devenu homme, il n'a pas changé ; mais, comme dit l'Apôtre, *Jésus-Christ est le même aujourd'hui qu'hier, et dans tous les siècles*. Quelle raison ont-ils de dire qu'il a été fait pour nous, quand saint Paul écrit : *Que tout est pour lui et par lui* ? Quant à ce blasphème, que le Fils ne connaît pas parfaitement le Père, il renverse cette parole du Seigneur : *Comme le Père me connaît, ainsi moi je connais le Père*. Si donc le Père ne connaît le Fils qu'imparfaitement, le Fils connaît le Père de même.



Que s'il n'est pas permis de le dire, et que le Père connaisse parfaitement le Fils, il est évident que le Fils connaît de même son Père.

« C'est ainsi que nous les avons souvent réfutés par les divines Écritures ; mais ils changent comme le caméléon. Ce sont les pires de tous les hérétiques, puisque, voulant détruire la divinité du Verbe, ils approchent le plus de l'Antechrist. Ayant donc ouï nous-même de nos oreilles leur impiété, nous les avons anathématisés et déclarés étrangers à la foi et à l'Église catholique ; et nous en donnons avis à votre piété, nos chers et vénérables collègues, afin que, si quelqu'un d'eux a l'audace de se présenter à vous, vous ne le receviez point, et que vous n'en croyiez ni Eusèbe ni quelque autre qui pourrait vous en écrire à leur sujet <sup>1</sup>. »

Avant d'expédier ces lettres, Alexandre réunit son clergé, les lui lut et les lui fit souscrire. Eusèbe et son parti se trouvèrent prodigieusement offensés de la fermeté du saint vieillard. Ils conçurent dès lors une haine mortelle contre Athanase, diacre d'Alexandrie ; car, s'en étant informés curieusement, ils apprirent qu'il était continuellement avec l'évêque, et qu'il en était singulièrement estimé. Ils rassemblèrent donc un concile en Bithynie, et écrivirent à tous les évêques du monde de communiquer avec les ariens, comme ayant des sentiments orthodoxes, et de disposer Alexandre à communiquer avec eux. Le trouble n'en devint que plus grand. Ce n'étaient plus seulement les évêques et les prêtres qui disputaient, les peuples entiers se divisèrent. Il y avait déjà un grand nombre de lettres écrites de part et d'autre par les évêques. Arius recueillit toutes celles qui le favorisaient, saint Alexandre recueillit toutes celles qui soutenaient la doctrine catholique.

Tel était l'état des esprits et des choses, lorsque, après la défaite de Licinius, Constantin se vit maître de tout l'Orient. Il fut sensiblement affligé d'apprendre cette division ; il le fut d'autant plus qu'Eusèbe de Nicomédie, où il fit quelque séjour, lui persuada que ce n'était qu'une dispute de mots ; que le plus grand mal était l'aigreur des esprits, et en particulier l'aversion de l'évêque Alexandre contre Arius ; et qu'il était de la piété de l'empereur d'employer son autorité pour lui imposer silence. Constantin écrivit alors une lettre, avec cette inscription : « Constantin victorieux, très-grand Auguste, à Alexandre et à Arius. » Il leur reprochait longuement à tous les deux de se diviser et de diviser le peuple chrétien pour une question frivole, et les exhortait à cesser leur oiseuse dispute <sup>2</sup>. Il ne disait pas néanmoins en quoi consistait ce débat si futile. Ce n'était rien moins

<sup>1</sup> Théodoret, l. 1, c. 4. — <sup>2</sup> Euseb., *Vita Constantini*, l. 2, c. 69.



que de savoir si Jésus-Christ était Dieu ou créature, et par conséquent, si tant de martyrs et d'autres saints, qui l'avaient adoré depuis la publication de l'Évangile, avaient été idolâtres en adorant une créature ; ou s'ils avaient adoré deux dieux, supposé qu'étant Dieu, il ne fût pas le même Dieu que le Père. Cette lettre fut portée à Alexandrie par un évêque d'Espagne, Osius de Cordoue. Il y assembla un concile nombreux, où le prêtre Coluthe, qui avait fait schisme et s'était porté pour évêque, rentra dans son état de simple prêtre ; ses ordinations furent déclarées nulles, et ceux qu'il avait ordonnés redevinrent simples laïques. Mais l'affaire d'Arius fut loin d'y prendre fin. Osius et Alexandre conseillèrent à l'empereur d'assembler un concile universel.

L'empereur Constantin et le pape saint Silvestre convoquèrent donc ce concile à Nicée en Bithynie. Nous disons l'empereur Constantin et le pape saint Sylvestre, parce que cela est dit en toutes lettres dans l'action 18 du sixième concile général, troisième de Constantinople <sup>1</sup>. Si des historiens ont passé sous silence la coopération du Pape, le fait n'en est pas moins certain. Les évêques s'assemblèrent en conséquence à Nicée, au nombre de trois cent dix-huit, sans compter les prêtres, les diacres et les acolytes. On leur fournit à eux et à leur suite, toutes les choses nécessaires, par ordre de l'empereur. Les principaux d'entre les évêques étaient Osius de Cordoue, saint Alexandre d'Alexandrie, saint Eustache d'Antioche, saint Macaire de Jérusalem, Cécilien de Carthage ; saint Paphnuce, évêque dans la haute Thébaïde, saint Potamon d'Héraclée, tous deux du nombre des confesseurs ; Euphratien de Balanée, dans la Syrie, saint Paul de Néocésarée, sur l'Euphrate, à qui on avait brûlé les nerfs avec un fer chaud dans la persécution de Licinius ; saint Jacques de Nisibe, dans la Mésopotamie ; saint Amphion d'Épiphanie, qui avait aussi confessé Jésus-Christ dans les persécutions précédentes ; Léonce de Césarée en Cappadoce, saint Basile d'Amasée, saint Mélèce de Sébastopol, Longien de Néocésarée, saint Hypace de Gangres en Paphlagonie, saint Nicolas de Myre, saint Alexandre de Byzance, Protogène de Sardique, dans la Dacie, Alexandre de Thessalonique, et quelques autres dont nous lisons les éloges dans les écrits de saint Athanase, de saint Hilaire, de saint Grégoire de Nazianze, de Théodoret, de Rufin, de Gélase de Cyzique, de Socrate et de Sozomène.

Mais parmi ces grandes lumières de l'Église, il se trouva aussi des évêques qui appuyaient l'erreur, particulièrement les deux Eusèbe, de Nicomédie et de Césarée, Théognis de Nicée, Patrophile de

<sup>1</sup> Labbe, t. 6, p. 1049.



Scythopolis, Maris de Chalcédoine et Narcisse de Néroniade. Enfin, outre tous ces évêques de l'Orient et de l'Occident, du septentrion et du midi, il y avait un évêque des Perses et un évêque des Scythes.

Jamais rien de pareil ne s'était vu ni même imaginé. On voyait l'élite de l'humanité chrétienne prête à résumer, dans un acte de foi et d'amour, la foi, l'espérance, la sagesse véritables de tous les siècles passés, présents et à venir. Jusque-là, l'élite de l'humanité païenne, les philosophes, avait beaucoup disserté sur Dieu, sur sa nature, sa providence, l'ensemble de ses œuvres ; et, après des siècles de dissertations, de raisonnements et de subtilités, pas une vérité n'avait encore été définie d'un commun accord, ni mise à la portée du commun des hommes. Or, ce que n'avaient pu les philosophes grecs après dix siècles, ce que ne pourront les philosophes de l'Inde après trente et quarante, les pasteurs chrétiens le feront en peu de jours à Nicée ; ils le feront malgré toutes les ruses, toutes les arguties du philosophisme arien ; ils le feront en consignait dans leur *Credo* la doctrine qu'ils venaient de confesser dans les prisons, au fond des mines, devant les tyrans et les bourreaux qui leur avaient crevé les yeux, brûlé les mains, coupé le jarret ; doctrine héréditaire qu'ils avaient reçue des martyrs, les martyrs des apôtres, les apôtres du Christ, le Christ de Dieu ; et ce *Credo*, qui définit avec une si merveilleuse précision les vérités les plus sublimes, deviendra jusqu'à la fin du monde, et pour tout l'univers chrétien, un chant populaire de foi, d'espérance et d'amour.

Ce qui montrait de plus en plus l'Eglise comme l'humanité divinement rétablie dans l'unité, c'est que cette auguste assemblée était présidée par le vicaire de Jésus-Christ, le successeur de saint Pierre, le pape saint Sylvestre, dans la personne de ses légats, Osius de Cordoue, et les prêtres Viton et Vincent, du clergé romain. Le Grec Gélase de Cyzique dit en propres termes qu'Osius d'Espagne y tenait la place de Sylvestre, évêque de Rome, avec les prêtres romains Viton et Vincent. D'ailleurs, le pape saint Jules et les historiens grecs Socrate et Sozomène nous apprennent que dès lors c'était une règle de l'Eglise, qu'on ne devait ni tenir de concile, ni ordonner quoi que ce fût sans le consentement de l'évêque de Rome <sup>1</sup>. Enfin, dans les souscriptions du concile de Nicée, Osius est le premier avec les deux prêtres romains. Or, comment un simple évêque d'Espagne, qui, dans son propre pays, au concile particulier d'Elvire, n'avait souscrit que le second, aurait-il précédé tous les évêques du monde, dans un concile œcuménique, en présence des patriarches d'Alexandrie

<sup>1</sup> Jul., *Epist.* 1, Soc., l. 2, c. 17. Sozom.



et d'Antioche, s'il n'avait été le représentant du chef de l'Église ? A la vérité, Osius était confesseur de la foi ; mais il y en avait au concile un grand nombre d'autres et de plus illustres que lui, tels que saint Eustache d'Antioche, saint Paul de Néocésarée, saint Potamon et saint Paphnuce, et plusieurs autres qui faisaient même des miracles.

Avant le jour de la séance publique, les évêques s'assemblèrent dans une église assez grande pour les contenir tous, comme dit expressément Eusèbe <sup>1</sup>. Ils y tinrent des conférences particulières où ils appelèrent Arius. Il développa devant eux toutes ses erreurs, comme il avait fait devant Alexandre : Que Dieu n'avait pas toujours été Père, et qu'il y a eu un temps où le Fils n'était pas ; qu'il est tiré du néant, créature et ouvrage comme le reste. Il est changeant de sa nature ; c'est par son libre arbitre qu'il a voulu demeurer bon, et, quand il voudra, il pourra changer comme les autres. C'est pourquoi Dieu, prévoyant qu'il serait bon, l'a prévenu de cette gloire qu'il a eue depuis par sa vertu ; en sorte qu'il est devenu tel par ses œuvres que Dieu a prévues. Il disait donc que Jésus-Christ n'était pas vrai Dieu, mais par participation comme tous les autres à qui le nom de Dieu est attribué. Il ajoutait qu'il n'était pas le Verbe substantiel du Père ni sa propre sagesse par laquelle il a tout fait, mais qu'il a été fait lui-même par la sagesse éternelle, qu'il est étranger en tout à la substance du Père ; que nous n'avons pas été faits pour lui, mais lui pour nous, quand Dieu, qui était seul auparavant, a voulu nous créer ; qu'il a été fait par la volonté de Dieu, comme le reste, n'étant point auparavant ; car il n'est point une production propre et naturelle du Père, mais un effet de sa grâce ; il n'est point la vertu naturelle et véritable de Dieu, mais l'Écriture lui donne le nom de vertu, comme elle le donne aux chenilles et aux hannetons. Il disait encore que le Père est invisible au Fils et qu'il ne peut le connaître parfaitement, mais seulement selon la mesure de son être qui a commencé ; en sorte qu'il ne connaît pas sa propre substance <sup>2</sup>.

A l'exposé de ces odieux blasphèmes, les évêques assemblés de tant de pays se bouchaient les oreilles d'horreur et rejetaient cette doctrine comme étrangère et opposée à la foi de l'Église. La plupart voulaient condamner sans examen toute nouveauté, pour se tenir à la foi qu'ils avaient reçue par tradition dès le commencement. D'autres, qui favorisaient l'erreur, soutenaient qu'il ne fallait pas suivre sans examen les anciennes opinions. Il y eut des discussions longues et approfondies. Les évêques orthodoxes engagèrent les autres à proposer leurs raisons, et les réfutèrent solidement. Ils les pressèrent

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Constantini*, l. 3, c. 7. — <sup>2</sup> Athan., *Ad. episc. Egypti*, n. 12 et 13.



d'abord de dire nettement ce qu'ils entendaient par ce nom de Fils ; car, si le Christ n'est pas Fils de Dieu par nature, mais simplement par l'imitation des perfections divines comme tous les saints, qu'aura-t-il au-dessus des autres, et pourquoi est-il appelé le Fils unique ? Il est ainsi appelé, disaient les ariens, parce que seul il a été fait par Dieu seul, tandis que tout le reste Dieu l'a fait par le Fils. Nouveauté insensée et impie, répliquaient les orthodoxes ; car c'est supposer ou que, par faiblesse, Dieu n'a pas pu faire le reste tout seul, ou que, par orgueil, il n'a pas voulu. Nouveauté d'ailleurs mensongère, car le Psalmiste nous dit que c'est *Dieu lui-même qui nous a faits*, et que *nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes*, et saint Paul : *Il n'y a qu'un Dieu de qui sont toutes choses, et un seul Seigneur Jésus-Christ par qui sont toutes choses*.

Les ariens recouraient à cet autre subterfuge : Comme les autres créatures ne pouvaient soutenir l'action immédiate de l'Être incréé, il a fait d'abord seul le Fils seul, et tout le reste par le Fils, comme son aide. Réponse absurde et futile, s'écriaient les orthodoxes ; car, si les créatures n'ont pu soutenir la main de Dieu, et que le Fils en soit une, comment a-t-il pu être fait par Dieu seul ? Si les créatures ont eu besoin d'un intermédiaire et que le Fils soit une créature, il avait besoin d'un intermédiaire lui-même, cet autre d'un autre, et ainsi à l'infini. Que si, pour échapper à l'absurdité, vous convenez que le Fils, quoique créature, a pu être fait par l'Être incréé, vous êtes forcés de convenir que l'Être incréé a pu faire de même toutes les autres, et votre production du Verbe devient inutile. C'est ainsi que les évêques catholiques réfutaient les fauteurs d'Arius <sup>1</sup>.

Cependant le jour de la séance publique arriva. C'était le 9 de juin, l'an 325. L'empereur était venu de Nicomédie à Nicée. Tous ceux qui devaient assister au concile se rendirent dans la grande salle du palais, autrement de la basilique <sup>2</sup>, où, s'étant assis sur des sièges qui leur avaient été préparés, ils attendaient en silence. Alors entrèrent quelques personnes de la suite de l'empereur, non de sa garde ordinaire ni des hommes armés, mais de ses amis et des Chrétiens. Tous se levèrent au signal qui marquait l'entrée du prince ; il parut au milieu de l'assemblée, vêtu de pourpre et tout couvert d'or et de pierreries. La religion et le respect paraissaient sur son visage : il rougissait, il baissait les yeux et marchait modestement. D'ailleurs il était bien fait et d'une taille au-dessus de tous ceux qui l'entournaient ; tous ces avantages rehaussaient sa modestie et sa piété. Étant

<sup>1</sup> Athan., *De decret. Nic.*, etc. — <sup>2</sup> Voir les annotations de Henri de Valois sur Eusèbe, *Vie de Constantin*, l. 3, c. 10.



arrivé au haut de la salle, il se tint debout au milieu, à la première place, devant un petit siège d'or qui lui était préparé. Il ne s'assit qu'après que les évêques l'en eurent prié par signe, et tous s'assirent après lui.

Alors l'évêque qui était assis le premier du côté droit, on croit que c'était saint Eustache d'Antioche, se leva, et, adressant la parole à l'empereur, rendit grâces à Dieu pour lui, après quoi il se rassit, et tous demeurèrent en silence, les yeux arrêtés sur l'empereur. Il les regarda d'un visage serein ; et, après s'être un peu recueilli en lui-même, il parla d'une voix douce et tranquille, leur témoignant une grande joie de les voir tous rassemblés, et un extrême désir de les voir tous parfaitement réunis de sentiments. Il parla en latin, qui était sa langue naturelle et la langue de l'empire ; mais on l'expliquait en grec, parce que la plupart des Pères entendaient mieux cette langue, qui était répandue par tout l'Orient. Ensuite l'empereur donna la parole à ceux qui présidaient au concile, et laissa aux évêques une pleine liberté d'examiner la doctrine.

On examina d'abord celle d'Arius ; on l'entendit lui-même, et il avança les mêmes blasphèmes en présence de l'empereur. Les eusébiens, voulant le défendre, cherchaient à disputer, et ne disaient que des impiétés ; les autres évêques, qui étaient sans comparaison le plus grand nombre, leur demandaient doucement de rendre raison de leur doctrine et d'en rapporter des preuves conformes à la religion. Mais sitôt qu'ils voulaient parler, ils se combattaient eux-mêmes, demeureraient interdits à la vue des absurdités de leur hérésie, et confessaient, par leur silence, la honte que leur attirait leur vanité. Il y eut plus encore : on lut en plein concile une lettre d'Eusèbe de Nicomédie, qui contenait l'hérésie manifestement et découvrait la cabale du parti. Elle excita une telle indignation qu'on la déchira devant tout le monde, et Eusèbe fut couvert de confusion. Il y disait entre autres que si l'on reconnaissait le Fils de Dieu incréé, il faudrait aussi le reconnaître consubstantiel au Père. C'était apparemment sa lettre à Paulin de Tyr, où il dit la même chose, quoique en d'autres termes. Les ariens présentèrent aussi à l'assemblée une confession de foi qu'ils avaient dressée ; mais sitôt qu'elle eut été lue, on la mit en pièces, en la nommant fausse et illégitime ; il s'excita contre eux un grand tumulte, et tout le monde les accusa de trahir la vérité.

Le concile, voulant détruire les termes impies dont s'étaient servis les ariens et employer les paroles autorisées par l'Écriture, dit que le Fils était de Dieu. Les eusébiens, croyant que cette façon de parler favorisait leur erreur, se disaient l'un à l'autre : Accordons-le, puisque cela nous est commun avec lui ; car il est écrit : *Il n'y a*



*qu'un Dieu de qui est tout ; et encore : Je fais toutes choses nouvelles, et tout est de Dieu.* Mais les évêques, voyant leur artifice, exprimèrent la même chose en des termes plus clairs, et dirent que le Fils était de la substance de Dieu, de la substance du Père, ce qui ne convient à aucune créature. Il est vrai néanmoins de dire qu'elles sont de Dieu, puisqu'il en est l'auteur ; mais le Verbe seul est du Père et de la substance du Père.

Les évêques demandèrent à ce petit nombre d'ariens s'ils diraient que le Fils est la vertu du Père, son unique sagesse, son image éternelle, qui lui est semblable en tout ; immuable, subsistant toujours en lui, enfin vrai Dieu. Les eusébiens se contenaient et n'osaient contredire ouvertement, de peur d'être convaincus. Mais on s'aperçut qu'ils se parlaient tout bas et se faisaient signe des yeux que ces termes de *semblable*, et *toujours*, et *en lui*, et le nom de *vertu*, nous étaient encore communs avec le Fils. Nous pouvons, disaient-ils, sans peine accorder ces termes. Celui de *semblable*, parce qu'il est écrit : Que l'homme est l'image de la gloire de Dieu. Celui de *toujours*, parce qu'il est écrit : Car nous qui vivons, sommes toujours. *En lui*, parce qu'il est dit : En lui nous sommes, et nous avons la vie et le mouvement. Le mot d'*immuable*, parce qu'il est écrit : Que rien ne nous sépare de la charité de Jésus-Christ. *La vertu*, parce qu'il est parlé de plusieurs vertus ; et, d'ailleurs, la chenille et le hanneton sont appelés vertu, et la grande vertu. Souvent, en parlant du peuple, il est dit : Que la plus grande puissance de Dieu sortit d'Égypte ; et il y a d'autres vertus célestes, car il est dit : Le Seigneur des vertus est avec vous. Enfin, quand ils diront que le Fils est vrai Dieu, nous n'en serons point choqués ; car il l'est vraiment, puisqu'il l'a été fait.

Alors les évêques, voyant leur dissimulation et leur mauvaise foi, furent contraints, pour s'expliquer plus nettement, de renfermer en un seul mot le sens des Écritures, et de dire que le Fils est *consubstantiel* au Père, en grec *homoousios* ; expression qui fait entendre que le Fils n'est pas seulement semblable au Père, mais si semblable qu'il est une même chose, une même substance avec le Père, et qu'il en est inséparable, en sorte que le Père et lui ne sont qu'une même chose, comme il le dit lui-même : Le Verbe est toujours dans le Père, et le Père dans le Verbe, comme la splendeur est à l'égard du soleil. Voilà pourquoi les Pères de Nicée, après en avoir délibéré longtemps, s'arrêtèrent au mot de *consubstantiel*, comme nous l'apprend saint Athanase, qui s'y trouvait présent et tenait un des rangs les plus considérables <sup>1</sup>. Ils eurent encore une autre raison d'user de

<sup>1</sup> Athan., *De decret. Nic.*, n. 20.



ce terme ; car, ayant vu par la lettre d'Eusèbe de Nicomédie, qu'on avait lue en plein concile, que cet évêque trouvait un grand inconvénient à reconnaître le Fils increé, à cause qu'il faudrait aussi confesser qu'il est de la même substance que le Père, ils se servirent contre lui de l'épée qu'il avait tirée lui-même.

Les ariens rejetèrent avec murmure et moquerie ce terme de consubstantiel ou coessentiel, disant qu'il ne se trouvait point dans l'Écriture, et qu'il enfermait de mauvais sens. Car, disaient-ils, ce qui est de même substance qu'un autre, en vient de trois manières, ou par division, ou par écoulement, ou par éruption. Par éruption, comme la plante de sa racine ; par écoulement, comme les enfants des pères : par division comme deux ou trois coupes d'une seule masse d'or. Les catholiques répliquèrent que quand il est question de Dieu, il faut se dépren dre de toutes idées basses et terrestres, écarter bien loin toute pensée corporelle, et, s'élevant au-dessus de tous les sens, concevoir avec une intelligence pure et par l'esprit seul, la véritable génération du Verbe. Qu'au reste, dans les créatures mêmes, il en était une image moins grossière : c'est la lumière et sa splendeur. Le Père est comme le soleil, le Fils en est comme le resplendissement. Or, qui osera dire que la splendeur est étrangère et dissemblable au soleil ? ou plutôt qui est-ce qui, en voyant ce qu'est la splendeur au soleil et l'identité de la lumière, ne dira pas hardiment : En vérité, la lumière et la splendeur sont une même chose, celle-ci se montre dans celle-là, et la splendeur est dans le soleil ; en sorte que, qui voit le soleil, voit aussi la splendeur. Or, cette unité et cette propriété naturelle, ceux qui la croient et la voient, peuvent-ils l'appeler avec justesse, si ce n'est une génération ou production consubstantielle <sup>1</sup> ?

L'empereur lui-même comprit alors la justesse de cette expression. Les ariens ne pouvaient pas la rejeter, sous prétexte qu'elle n'est pas dans l'Écriture, eux qui employaient tant de mots qui ne sont pas dans l'Écriture, en disant que le Fils de Dieu était tiré du néant et n'avait pas toujours été, mais surtout leur mot si équivoque d'*agennétos*, qu'ils avaient emprunté aux philosophes grecs et qui signifiait tantôt *increé*, tantôt *non engendré*. Que si l'expression de *consubstantiel* n'est pas dans l'Écriture en toutes lettres, elle y est pour le sens, comme quand le Fils y dit lui-même : « Moi et mon Père nous sommes un. » D'ailleurs comme on peut exprimer une erreur nouvelle avec d'anciens mots, on peut aussi, par un mot nouveau, exprimer une vérité ancienne. Finalement, le mot de *consub-*

<sup>1</sup> Athan., *De decret. Nic.*, n. 24.



*stantiel* n'était pas nouveau, et d'illustres évêques de Rome et d'Alexandrie, c'étaient les deux saints Denys, s'en étaient servis pour condamner ceux qui disaient que le Fils était un ouvrage, et non pas consubstantiel au Père. Eusèbe de Césarée fut obligé de le reconnaître lui-même.

Après que l'on fut convenu de ce mot et des autres les plus propres à exprimer la foi catholique, Osius en dressa le formulaire, et Hermogène, depuis évêque de Césarée en Cappadoce, l'écrivit. Il fut conçu en ces termes :

« Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes choses, visibles et invisibles ; et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père, c'est-à-dire de la substance du Père ; Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non fait ; consubstantiel au Père ; par qui toutes choses ont été faites au ciel et en la terre, qui, pour nous autres hommes et pour notre salut, est descendu des cieux, s'est incarné et fait homme ; a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra juger les vivants et les morts. Nous croyons aussi au Saint-Esprit. Quant à ceux qui disent : Il y avait qu'il n'était pas <sup>1</sup> ; et : Il n'était pas avant d'être engendré ; et : Il a été tiré du néant ; ou qui prétendent que le Fils de Dieu est d'une autre hypostase ou d'une autre substance, ou muable, ou altérable, la sainte Église catholique et apostolique leur dit anathème. »

Tous les évêques approuvèrent ce symbole et souscrivirent, hors un petit nombre d'ariens. D'abord ils furent dix-sept qui s'y refusèrent ; ensuite ils se réduisirent à cinq : Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, Théonas et Second de Libye. Eusèbe de Césarée approuva le mot de *consubstantiel*, après l'avoir combattu le jour précédent. Des cinq, il y en eut trois qui cédèrent à la crainte d'être déposés et bannis ; car la définition du concile ayant été portée à Constantin, ce prince, reconnaissant que ce consentement unanime de tant d'évêques était l'ouvrage de Dieu, la reçut avec respect, et menaça d'exil ceux qui refuseraient d'y souscrire. Il n'y eut que Théonas et Second qui demeurèrent opiniâtrément attachés à Arius, et le concile les condamna avec lui. Les trois qui cédèrent, furent Eusèbe de Nicomédie, Théognis et Maris. Eusèbe se donna bien du mouvement pour engager l'empereur à le soutenir, lui faisant parler sous main par différentes personnes, pour se garantir d'être déposé. Mais enfin il céda aux persuasions de Constantia, sœur de l'empereur ; et, ne pouvant éviter de sou-

<sup>1</sup> Cette phrase est ainsi dans le grec ; nous en verrons plus tard le mystère.



scrire, il distingua la profession de foi de l'anathème qui était à la fin, et souscrivit à la foi, mais non pas à l'anathème, parce que, disait-il, il était persuadé qu'Arius n'était pas tel que les Pères le croyaient, en ayant une connaissance particulière par ses lettres et par ses conversations <sup>1</sup>.

On dit même, et c'est Philostorge, auteur arien, qui le dit <sup>2</sup>, qu'Eusèbe et Théognis usèrent de fraudes dans leurs souscriptions, et que, dans le mot *homoousios*, ils insérèrent un iota, qui faisait *homoiousios*, c'est-à-dire semblable en substance, au lieu que le premier signifie de même substance. On voit que la fourberie et la mauvaise foi étaient inhérentes aux ariens. Leur chef Arius fut condamné avec ses écrits, et notamment sa Thalie. On condamna aussi les personnes que le concile d'Alexandrie avait condamnées avec lui, entre autres le diacre Euzoïus, depuis évêque arien d'Antioche, et Piste, depuis évêque arien d'Alexandrie.

Le concile de Nicée termina une autre question, celle de la Pâque. Depuis les conciles tenus à ce sujet sous le pape saint Victor, et par son ordre, les églises de l'Asie avaient renoncé à leur coutume particulière pour se conformer à l'Église romaine. En sorte que, non-seulement tout l'Occident, l'Italie, l'Espagne, la Gaule, la Bretagne, mais encore l'Afrique, la Libye, l'Égypte, la Grèce, l'Asie et le Pont célébraient la Pâque, avec Rome, le dimanche qui suivait le quatorzième de la lune de mars. Cependant les Églises, ou plutôt des Églises de Syrie et de Mésopotamie, suivaient encore l'usage des Juifs et célébraient la Pâque le quatorzième de la lune, sans considérer si c'était le dimanche ou non. Le concile ordonna et les Orientaux promirent de célébrer la Pâque avec les Romains.

Le concile de Nicée concilia une autre affaire, mais d'une façon qui a lieu de nous étonner, habitués que nous sommes à nous représenter les premiers siècles de l'Église comme ceux de la plus grande sévérité. Il s'agit du schisme des mélécien, qui depuis vingt-quatre ans désolait l'Égypte. Comme on a vu, Méléce, évêque de Lycopolis, avait sacrifié aux idoles dans la persécution. Déposé par l'évêque d'Alexandrie, au lieu de se soumettre, il forma un schisme, ordonna des évêques, des prêtres et des diacres de son parti ; et quand les ariens parurent, les mélécien s'unirent à eux sans partager néanmoins leur doctrine. Or, pour mettre fin à ce schisme, né de l'apostasie et fauteur de l'hérésie, le très-saint concile, tout en déclarant qu'à la rigueur Méléce était indigne d'aucun pardon, usa néanmoins envers lui d'indulgence, et lui permit de demeurer dans sa

<sup>1</sup> Théodoret, l. 1. Soerat., l. 1. Sozom., l. 2, etc. Voir Tillemont. — <sup>2</sup> L. 2, c. 9.



ville de Lycopolis, avec le titre et les honneurs d'évêque; mais sans aucun pouvoir, ni d'élire, ni d'ordonner, ni de paraître pour ce sujet ou à la campagne ou dans aucune autre ville. Quant à ceux qu'il avait ordonnés, il fut dit qu'ils seraient confirmés par une plus sainte imposition des mains, et admis à la communion avec l'honneur et les fonctions de leur ordre; mais à charge de céder le rang, en chaque diocèse et en chaque église, à ceux qui avaient été ordonnés auparavant par l'évêque d'Alexandrie. Le concile veut encore que ceux qui ont été ordonnés par Méléce n'aient aucun pouvoir d'élire ceux qu'il leur plaira, ou d'en proposer les noms, sans le consentement de l'évêque catholique soumis à Alexandre; ce qui était nécessaire pour empêcher qu'ils ne fortifiassent leur cabale. Au contraire, ceux qui n'avaient point pris de part au schisme, et qui étaient demeurés sans reproche dans l'Église catholique, on leur conserve le pouvoir d'élire et de proposer les noms de ceux qui seront dignes d'entrer dans le clergé, et généralement de faire toutes choses selon la loi ecclésiastique. Que si quelqu'un d'eux vient à mourir, on pourra faire monter à sa place quelqu'un des nouveaux admis, pourvu qu'il en soit trouvé digne, que le peuple le choisisse, et que l'évêque d'Alexandrie confirme l'élection. Tout cela fut accordé aux méléciens; mais, pour la personne de Méléce, on défendit de lui donner aucun pouvoir ni aucune autorité, à cause de son esprit indocile et entreprenant, de peur qu'il n'excitât de nouveaux troubles.

Pour plus de sûreté, saint Alexandre lui demanda une liste des évêques qu'il prétendait avoir en Égypte, des prêtres et des diacres qu'il pouvait avoir à Alexandrie et dans le territoire qui en dépendait. Ce qu'il fit, de peur que Méléce, abusant de la liberté que le concile lui avait accordée, ne vendît plusieurs titres et ne fit des faussetés en supposant tous les jours ceux qu'il voudrait. Méléce donna la liste des évêques au nombre de vingt-neuf, dont lui-même était le premier; et le dernier, Jean de Memphis, qui, par ordre de l'empereur, devait être avec l'archevêque, apparemment afin qu'on pût l'observer de plus près; les clercs d'Alexandrie étaient quatre prêtres et cinq diacres. Méléce, en donnant cette liste, présenta à saint Alexandre ceux qui étaient nommés; il lui rendit aussi les églises dont il avait usurpé la supériorité, et demeura à Lycopolis, où il mourut quelque temps après. Mais en mourant il nomma pour son successeur, contre l'ordonnance du concile de Nicée, un de ses disciples nommé Jean, peut-être le même Jean de Memphis. Ainsi le schisme recommença, et les méléciens continuèrent leurs assemblées: il y en eut toutefois qui revinrent de bonne foi à l'unité



de l'Église. Le nombre en eût été certainement beaucoup plus grand, sans les intrigues des ariens. Néanmoins ce schisme n'eut pas toutes les suites funestes que nous verrons au schisme des donatistes <sup>1</sup>.

Après avoir terminé ces trois grandes affaires, le concile dressa des canons ou règles de discipline. Nous les verrons plus loin avec celles d'Ancyre, de Néocésarée et d'Arles. Enfin il écrivit la lettre suivante :

« A l'Église d'Alexandrie, sainte et grande par la grâce de Dieu, et à nos bien-aimés frères de l'Égypte, de la Libye et de la Pentapole : les évêques assemblés à Nicée, et formant le grand et saint concile ; salut dans le Seigneur.

« Par la grâce de Dieu, et par les soins de l'empereur bien-aimé de Dieu, Constantin, qui nous a réunis de différentes provinces et de différentes cités, le grand et saint concile s'étant formé à Nicée, il a paru nécessaire de vous écrire au nom de tout le sacré concile, afin que vous puissiez savoir ce qui a été proposé, examiné, résolu et décidé. Avant toutes choses, l'impiété d'Arius a été examinée en présence de notre empereur bien-aimé de Dieu, Constantin ; il a été résolu d'une voix unanime de l'anathématiser, lui, sa doctrine impie, ses paroles et ses pensées de blasphème, par lesquelles il blasphémait contre le Fils de Dieu, en disant qu'il est tiré du néant, qu'il n'était point avant que d'être engendré, et qu'il y a eu un temps auquel il n'était pas ; que par son libre arbitre il est capable de vice et de vertu, et qu'il est créature. Le saint concile a anathématisé tout cela, ne supportant pas même d'entendre ces paroles de blasphème, d'extravagance et d'impiété. Pour ce qui est de sa personne, vous avez appris déjà, ou vous apprendrez assez, comment il a été traité. Nous ne voulons pas paraître insulter à un homme qui a reçu la digne récompense de son crime (par l'exil auquel l'empereur l'a condamné). Son impiété a eu la force de perdre avec lui Théonas de Marmarique, et Second de Ptolémaïde ; et ils ont été traités de même. Ainsi, par la miséricorde de Dieu, l'Égypte est délivrée de l'impiété et de la contagion de cette erreur et de ces blasphèmes, et de ces hommes inquiets qui n'ont pas craint de former des partis et des divisions dans un peuple jusque-là paisible. »

Le concile expose ensuite ce qui avait été ordonné touchant les mélécien, comme on l'a vu plus haut, se remettant du surplus à l'évêque Alexandre, parce que tout s'est fait avec sa participation et de son autorité. Il rapporte aussi la conclusion touchant la Pâque, et

<sup>1</sup> Théodoret, l. 1, c. 9. Socr., l. 1, c. 9. Tillemont.



ajoute : « Réjouissez-vous donc de tant d'heureux succès, de la paix et de l'union de l'Église, et de l'extirpation de toutes les hérésies, et recevez avec beaucoup d'honneur et d'amour notre collègue, votre évêque Alexandre, qui nous a réjoui par sa présence, et qui, dans un âge si avancé, a pris tant de peine pour vous procurer la paix. Priez aussi pour nous tous, afin que les choses qui nous paraissent bien réglées demeurent fermes par Notre-Seigneur Jésus-Christ, étant faites, comme nous le croyons, suivant le bon plaisir de Dieu le Père dans l'Esprit-Saint, à qui la gloire dans les siècles des siècles. Amen <sup>1</sup>. »

L'empereur Constantin écrivit en même temps deux lettres pour publier les ordonnances du concile et les faire connaître à ceux qui n'y avaient pas assisté. La première est adressée aux Églises en général, et ce qu'elle explique en beaucoup de paroles se réduit à dire que la question de la foi a été examinée et si bien éclaircie, qu'il n'y est resté aucune difficulté : qu'il a été résolu, tout d'une voix, que la Pâque serait partout célébrée le même jour, et que l'on n'aurait, sur ce point, rien de commun avec les Juifs. Il exhorte tout le monde à exécuter l'ordonnance du concile, ajoutant ces paroles remarquables : « Tout ce qui se fait dans les saints conciles des évêques doit être rapporté à la volonté de Dieu. » Il envoya des copies de cette lettre dans toutes les provinces.

La seconde est adressée en particulier à l'église d'Alexandrie ; et, après avoir parlé de l'union dans la foi, il ajoute : « C'est pour y parvenir que, par la volonté de Dieu, j'ai assemblé à Nicée la plupart des évêques, avec lesquels moi-même, comme un d'entre vous, car je me fais un souverain plaisir de servir le même maître, je me suis appliqué à l'examen de la vérité. On a donc discuté très-exactement tout ce qui semblait donner prétexte à la division. Et, Dieu veuille nous le pardonner, quels horribles blasphèmes a-t-on osé avancer touchant notre Sauveur, notre espérance et notre vie, professant une créance contraire aux Écritures divines et à notre sainte foi ! Plus de trois cents évêques, très-vertueux et très-éclairés, sont convenus de la même foi, qui est en effet celle de la loi divine : Arius seul a été convaincu d'avoir, par l'opération du démon, semé cette doctrine impie, premièrement parmi vous, et ensuite ailleurs. Recevons donc la foi que le Dieu tout-puissant nous a enseignée ; retournons à nos frères, dont un ministre impudent du démon nous avait séparés. Car ce que trois cents évêques ont ordonné, n'est autre chose que la sentence du Fils unique de Dieu : le Saint-Esprit a déclaré la volonté de

<sup>1</sup> Théodoret, l. 1, c. 9.



Dieu par ces grands hommes qu'il inspirait. Donc que personne ne doute, que personne ne diffère ; mais revenez de bon cœur dans le chemin de la vérité. »

Il publia encore une autre lettre, ou plutôt un édit, qui condamne Arius et ses écrits en ces termes : « Constantin vainqueur, très-grand Auguste, aux évêques et aux peuples. Puisque Arius a imité les méchants, il mérite d'être noté d'infamie comme eux. Porphyre, ayant composé des écrits impies contre la religion, est devenu l'opprobre de la postérité, et ses écrits ont été supprimés ; de même, qu'Arius et ses sectateurs soient nommés porphyriens, afin qu'ils portent le nom de ceux qu'ils ont imités ; que s'il se trouve quelque écrit composé par Arius, il soit jeté au feu, afin qu'il n'en reste aucun monument ; et je déclare que quiconque sera convaincu d'avoir caché quelque écrit d'Arius, au lieu de le représenter et de le brûler, celui-là sera puni de mort aussitôt qu'il sera pris. Je prie Dieu qu'il vous conserve. »

On voit ici comment l'empereur use de son autorité temporelle pour exécuter le jugement du concile. On croit qu'il donna aux ariens le nom de porphyriens, pour montrer qu'ils voulaient ramener l'idolâtrie ; car disant que le Fils, qu'ils appelaient Dieu engendré, était une créature, ils adoraient la créature outre le Créateur, et ne différaient des païens qu'en ce qu'ils n'en adoraient qu'une. En même temps l'empereur exila Arius et les deux évêques qui étaient demeurés les plus opiniâtres dans son parti, Second et Théonas <sup>1</sup>.

On trouve encore, dans Gélase de Cyzique, une longue lettre de Constantin à Arius et aux ariens. Il y parle, non plus en empereur ni même en catholique prudent, mais en rhéteur ampoulé ; il y dispute contre Arius, lui dit des injures, le raille et tourne en ridicule son extérieur sévère et négligé : il le provoque avec emphase comme à un duel d'arguments. « Homme à la pensée de fer, donne-moi une preuve de ta résolution ; si tu as confiance en toi-même, si tu es ferme sur la foi, si tu as la conscience tout à fait pure, viens à moi ; viens, dis-je, à l'homme de Dieu. Sois persuadé que, par mes interrogations, je découvrirai les secrets de ton cœur ; et s'il y avait en toi quelque folie, je te guérirai parfaitement de sa morsure en invoquant la grâce divine. Que si tu es trouvé avoir l'esprit sain, reconnaissant en toi la lumière de la vérité, je rendrai grâces à Dieu et je me féliciterai moi-même <sup>2</sup>. » Avec son style de mauvais goût, cette lettre décèle encore une vaniteuse légèreté d'esprit.

A l'époque même où finissait le concile, commençait la vingtième

<sup>1</sup> Labbe, t. 2. Theod., l. 1, etc. — <sup>2</sup> Labbe, t. 2.



année du règne de Constantin. Les empereurs étaient dans l'usage de célébrer la cinquième, la dixième, la vingtième année de leur règne. Ce fut donc une grande solennité par tout l'empire. En cette joie publique, Eusèbe de Césarée prononça un panégyrique à la louange de l'empereur, et en sa présence, au milieu des évêques, et l'empereur voulut les régaler magnifiquement avant qu'ils se retirassent dans leurs provinces. Ils se rendirent tous au palais, et c'était pour eux un spectacle bien nouveau, de passer sans crainte au milieu des gardes qui étaient à l'entrée, l'épée nue à la main. Ils entrèrent jusqu'aux appartements les plus secrets et se mirent à table, les uns avec l'empereur, les autres séparément sur des lits préparés des deux côtés. Ils croyaient voir une image du règne de Jésus-Christ, et plutôt un songe qu'une vérité. Ce prince, ayant remarqué que quelques-uns de ces évêques avaient l'œil droit arraché par la cruauté des empereurs persécuteurs, baisa leurs plaies, espérant tirer de cet attouchement une bénédiction particulière. On le dit, entre autres, de Paphnuce, qu'il faisait souvent venir dans son palais par le respect qu'il lui portait. Après le festin il leur distribua divers présents, à proportion de leur dignité, et y ajouta des lettres pour faire délivrer tous les ans, dans chaque église, une certaine quantité de blé aux vierges, aux veuves et aux clercs. Enfin, quand ils furent prêts à se séparer, il leur parla pour prendre congé d'eux et les exhorter à la paix, à l'union et à la condescendance réciproque, et conclut en se recommandant à leurs prières.

Plusieurs avaient donné lieu de leur recommander l'union et la paix. Comme la suite le fera voir, c'étaient sans doute les ariens. Dès que l'empereur fut arrivé à Nicée, ils lui présentèrent des plaintes contre quelques-uns de leurs collègues. Constantin fixa un jour pour examiner toutes leurs requêtes. Ce jour venu, il s'assit sur son trône et fit un discours qui est célèbre dans les historiens, quoiqu'ils ne le rapportent pas tous de la même manière. « Dieu vous a faits ses pontifes, dit-il aux évêques, et vous a donné la puissance de juger nos peuples et nous-mêmes : il est donc juste que nous nous soumettions à vos jugements, et non pas que nous entreprenions d'être vos juges. Dieu vous a établis pour être comme nos dieux, et quelle apparence que des dieux fussent jugés par des hommes ? Il n'est pas même à propos que le peuple connaisse les fautes des prélats, de peur qu'il n'en prenne un sujet de scandale et un prétexte de pécher plus librement. Remettez donc tous vos différends à celui qui est le juge et le Dieu des dieux, ou plutôt oublions toutes ces plaintes. Imitons la divine bonté en nous pardonnant les uns aux autres, et unissons-nous tous ensemble par une amitié fraternelle, pour chercher, dans



la paix et l'union des cœurs, les vérités de la foi pour lesquelles nous nous sommes assemblés <sup>1</sup>. »

Il eût été à souhaiter pour Constantin qu'il se souvînt toujours de ses propres leçons et de ses propres exemples ; il n'aurait pas, peu après le concile, par une précipitation déplorable, condamné à mort l'ainé et le plus digne de ses enfants, le César Crispus ; il n'aurait pas, un peu plus tard, par son inconstance et ses procédés iniques envers les plus saints évêques, ranimé l'hérésie et les divisions dans l'Église pour deux et trois siècles.

Quant au concile de Nicée, Gélase de Cyzique nous apprend que les principaux évêques furent chargés de porter dans leurs provinces et de faire connaître partout ses ordonnances. Osius, par les prêtres Viton et Vincent, les envoya à Rome, en Italie, en Espagne et à toutes les nations, jusqu'à l'Océan, c'est-à-dire en Gaule, en Germanie, en Bretagne ; Alexandre d'Alexandrie, avec Athanase, son archidiacre, à toute l'Égypte, la Libye, la Pentapole et aux provinces voisines ; Macaire de Jérusalem, avec Eusèbe de Césarée, à la Palestine, l'Arabie et la Phénicie ; Eustathe d'Antioche, à la Célésyrie, la Mésopotamie et la Cilicie ; Jean, évêque persan, à toute la Perse et aux Grandes-Indes ; Léonce de Césarée, à la Cappadoce, la Galatie, le Pont, la Paphlagonie, la grande et la petite Arménie ; Théonas de Cyzique, à l'Asie, l'Hellespont, la Lydie et la Carie ; Nunéchiüs de Laodicée, à la première et à la seconde Phrygie ; André de Thessalonique, à la première et à la seconde Macédoine, avec la Grèce, la Thessalie, l'Achaïe, l'Illyrie, l'une et l'autre Scythie ; Alexandre de Byzance, à toutes les îles Cyclades ; Protogène de Sardique, à la Dacie, à la Dardanie et aux pays voisins ; Piste de Marcianople, à la Mysie et aux nations voisines ; Cécilien de Carthage, à toutes les provinces d'Afrique, de Numidie et de Mauritanie <sup>2</sup>.

Dans la collection des conciles, on trouve une lettre des Pères de Nicée au pape saint Silvestre pour lui demander la confirmation de leurs actes, ainsi que la réponse du Pape, qui les confirme en effet. Mais il y a dans ces deux pièces des difficultés de date et de style qui en font suspecter l'authenticité. Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins certain que la confirmation aura été demandée ; car, comme nous l'avons déjà vu, les historiens grecs Socrate et Sozomène nous apprennent que dès lors il y avait un canon ecclésiastique qui défendait de rien ordonner sans le consentement de l'évêque de Rome. De plus, l'an 484, un concile romain, présidé par le pape Félix III, écrit au clergé d'Orient que les trois cent dix-huit saints Pères de

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Const.*, l. 3, c. 27. — <sup>2</sup> Gélase, *apud Labbe*, t. 2.



Nicée, suivant cette parole du Seigneur : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, déférèrent la confirmation et l'autorité des affaires à la sainte Église romaine <sup>1</sup>.

Eusèbe de Césarée n'était pas peu embarrassé de sa propre conduite. Il s'était d'abord déclaré pour Arius et contre la consubstantialité du Verbe, et puis il avait fini par souscrire à la consubstantialité du Verbe et à la condamnation d'Arius. Il fallait se justifier auprès de son église. Il lui écrivit donc une assez longue lettre pour lui apprendre au vrai comment l'affaire s'était passée. Mais, si humiliant que tout fût pour lui, il n'était pas encore devenu assez humble. Son récit n'est que déguisement. Il ne relève sans cesse que l'empereur ; c'est l'empereur qui recommande la formule *de même substance* ; c'est l'empereur qui l'explique et la défend, comme si l'empereur eût été le plus habile théologien, et que les théologiens eux-mêmes n'eussent pris aucune part ni aucun intérêt à la chose ; il tait combien il y avait de son côté et combien de l'autre ; il tait les fourberies et les équivoques mises en œuvre par son parti, si ce n'est par lui-même, pour tromper la bonne foi et la simplicité des évêques ; il présente cette affaire comme s'il ne s'était agi que du mot *consubstantiel*, non pas du sens, et dissimule ainsi que les ariens étaient opposés au sens, et, par là seulement, au mot. Plus érudit compilateur que savant docteur, il rougissait, ce semble, d'en avoir trouvé dans l'Église de plus savants et de plus profonds, et, pour pallier sa mauvaise honte, il feint d'avoir été redressé par un empereur plutôt que par ses collègues. Il dit donc qu'il avait proposé lui-même une confession de foi, mais il ne dit pas qu'elle avait été rejetée par le concile. Ce qu'il dit, c'est que le très-sage et très-pieux empereur la trouva bonne, en y ajoutant seulement un mot, celui de consubstantiel, afin que tout le monde fût d'accord ; que, finalement, il n'avait souscrit au symbole du concile, en particulier au *consubstantiel*, qu'après que l'empereur, par ses doctes explications, lui eut fait voir qu'il avait un bon sens <sup>2</sup>. Tel est le fond de la lettre comme du caractère d'Eusèbe : on y cherche l'évêque ; on ne trouve que le courtisan.

Quant à Eusèbe de Nicomédie et à Théognis de Nicée, ils firent bientôt voir que leurs souscriptions n'avaient pas été sincères. On dit qu'ils les effacèrent, ayant gagné celui qui gardait les actes du concile par ordre de l'empereur, et qu'ils entreprirent d'enseigner publiquement qu'il ne faut pas croire que le Fils soit consubstantiel au Père ; qu'Eusèbe, en étant accusé, dit hardiment à l'empereur, en montrant l'habit qu'il portait : Si l'on déchirait ce manteau en ma

<sup>1</sup> Labbe, t. 4, col. 1126. — <sup>2</sup> Théodoret, l. 1, c. 12.



présence, je ne dirais jamais que les deux pièces fussent de la même substance. Il est certain que l'empereur ayant fait venir d'Alexandrie des ariens qui brouillaient encore, Eusèbe et Théognis les reçurent, les mirent en sûreté et communiquèrent avec eux. On tint donc un concile où ils furent déposés, et d'autres évêques mis à leur place : Amphion, à Nicomédie, et Chrestus, à Nicée. Pour Eusèbe et Théognis, l'empereur irrité les envoya en exil dans les Gaules trois mois après le concile de Nicée, et ils y demeurèrent trois ans <sup>1</sup>.

Constantin écrivit en même temps à l'église de Nicomédie une grande lettre, dont la première partie est un discours de théologie assez obscur sur la divinité du Verbe ; le reste est une invective véhémentement contre Eusèbe. Il l'accuse, comme d'une chose notoire, d'avoir été complice de la cruauté du tyran, c'est-à-dire de Licinius : « Témoin, dit-il, le massacre des évêques, mais d'évêques véritables ; témoin encore la cruelle persécution des Chrétiens. Je ne parlerai point des espions qu'il envoyait contre moi pendant les troubles ; il ne lui a manqué que de prendre les armes pour le tyran : j'en ai des preuves par les prêtres et les diacres de sa suite que j'ai pris. Pendant le concile de Nicée, avec quel empressement et quelle impudence a-t-il soutenu, contre le témoignage de sa conscience, l'erreur convaincue de tous côtés ! tantôt en m'envoyant diverses personnes pour me parler en sa faveur ; tantôt en implorant ma protection, de peur qu'étant convaincu d'un si grand crime, il ne fût privé de sa dignité. Il m'a circonvenu et surpris honteusement, et a fait passer toutes choses comme il a voulu. Encore depuis peu, voyez ce qu'il a fait avec Théognis. J'avais commandé qu'on amenât d'Alexandrie quelques déserteurs de notre foi, qui allumaient la discorde : ces bons évêques, que le concile avait réservés pour faire pénitence, non-seulement les ont reçus et protégés, mais encore ont communiqué avec eux. C'est pourquoi j'ai fait prendre ces ingrats et les ai envoyés au loin. » Il exhorte les peuples auxquels il écrit à s'attacher à la vraie foi et à recevoir avec joie les évêques fidèles, purs et sincères, c'est-à-dire Amphion et Chrestus, menaçant de punir sans délai ceux qui oseront encore faire mention des séducteurs et leur donner des louanges <sup>2</sup>. C'est ainsi que Constantin dépeignait Eusèbe ; c'est ainsi qu'il l'accusait de l'avoir trompé honteusement. Et ce même Constantin se laissera tromper plus honteusement encore par le même Eusèbe ; et cette incroyable inconsistance de Constantin sera une des principales causes des maux de l'Église.

<sup>1</sup> Théodoret, l. 1, c. 20. — <sup>2</sup> Labbe, t. 2, p. 277.



Le saint vieillard Alexandre survécut peu à la gloire d'avoir terrassé l'hérésie arienne ; il mourut pour ainsi dire dans son triomphe, cinq mois après son retour à Alexandrie, le 17 avril 326. Il avait puissamment servi l'Église pendant sa vie ; il ne la servit pas moins à sa mort, en préparant, par une espèce d'inspiration divine, l'épiscopat de saint Athanase. Comme il était près de mourir, il l'appela par son nom. Prévoyant ce qui arriva, saint Athanase s'était enfui et caché. Un autre Athanase, qui était présent, répondit ; mais saint Alexandre ne lui dit mot, montrant que ce n'était pas lui qu'il avait appelé. Il appela encore Athanase, et répéta ce nom plusieurs fois. Celui qui était présent se tut ; on comprit de qui le saint évêque parlait, et il ajouta par esprit prophétique : Athanase, tu penses avoir échappé par la fuite, mais tu n'échapperas pas. En effet, après la mort d'Alexandre, les évêques de la province s'étant rassemblés avec tout le peuple catholique, la multitude s'écria tout d'une voix pour demander Athanase, témoignant que c'était un homme vertueux, pieux, véritablement chrétien, menant la vie ascétique. Ils le demandaient publiquement à Jésus-Christ et conjuraient les évêques de l'ordonner, ne sortant point de l'église pendant plusieurs jours, et ne les en laissant pas sortir. Il fut donc ordonné évêque d'Alexandrie par le plus grand nombre des évêques, à la vue de toute la ville et de toute la province. C'était le 27 décembre de cette année 326. Depuis ce jour jusqu'à celui de sa mort, le 2 mai 373, il sera le boulevard de la vérité, la terreur de l'hérésie, et comme le centre de l'histoire ecclésiastique.

De son côté, Cécilien de Carthage, le seul évêque d'Afrique qui assista au concile de Nicée, fut, lui aussi, le sujet principal de toute une histoire. Dès l'an 311, Mensurius, évêque de Carthage, étant mort, ses collègues s'assemblèrent en cette ville pour lui donner un successeur. Deux clercs ambitieux, Botrus et Céleusius, aspiraient à cette chaire : ils firent en sorte que l'on n'appelât que les évêques voisins, sans attendre ceux de Numidie, comme, en effet, il n'était pas nécessaire ; car c'était la coutume que les évêques des grands sièges étaient ordonnés, non par d'autres métropolitains des provinces voisines, mais par un évêque de la même province. Ainsi, à Rome même, l'évêque d'Ostie était dès lors en possession d'ordonner le Pape. Les évêques de la province d'Afrique s'étant donc rassemblés à Carthage, choisirent, par le suffrage de tout le peuple, Cécilien, diacre de la même église. Félix, évêque d'Aptonge, lui imposa les mains, et il fut ordonné évêque. Comme il fut assis dans la chaire épiscopale, on lui remit le mémoire des vases d'or et d'argent que Mensurius, son prédécesseur, avait confiés à son départ aux anciens de Carthage. Le mémoire fut présenté à Cécilien en présence de té-



moins ; on appela les anciens à qui le dépôt avait été confié. Ces braves gens avaient compté en profiter, et, plutôt que de le rendre, ils firent un parti contre Cécilien.

Botrus et Céleusins, irrités de n'avoir pas été élus, se joignirent à eux ; Lucille s'y joignit aussi. C'était une femme riche, puissante et factieuse. Cécilien, n'étant encore que diacre, l'avait reprise de ce qu'avant la sainte communion, elle baisait un ossement de mort, et d'un mort inconnu, comme d'un martyr. Outrée de cette réprimande, elle s'en était allée de l'église tout en colère. Ce fut bien pis quand elle vit Cécilien évêque. Le ressentiment de cette femme turbulente, joint à l'ambition de ces deux clercs et à l'avarice de quelques fabriciens enrichis des biens de l'église, enfantera un schisme des plus funestes, et qui désolera l'Afrique jusqu'à sa ruine. Les trois partis ne firent qu'un, qui se déclara contre Cécilien, refusant de communiquer avec lui, et voulant faire casser son ordination. Le chef de ce parti était un nommé Donat, des Cases-Noires, qui, dès le temps que Cécilien était diacre, avait déjà fait un schisme. Ils envoyèrent à Second, évêque de Tigise et primat de Numidie, le priant de venir à Carthage. Avec lui vinrent Donat de Mascule, Victor de Russicade, Marin de Tibile, Donat de Calanie et plusieurs autres évêques, jusqu'au nombre de soixante-dix, irrités de n'avoir pas été appelés à l'ordination de l'évêque de Carthage. Tous ceux qui s'étaient avoués traditeurs dans le concile de Cirthe étaient de ce nombre, en particulier Purpurius de Limate, qui s'y était glorifié d'avoir tué ses deux neveux. Ces soixante-dix évêques furent reçus et logés par le parti contraire à Cécilien, et pas un d'eux n'alla à la basilique, où presque toute la ville était assemblée avec lui, où étaient la chaire épiscopale et l'autel sur lequel saint Cyprien, saint Lucien et les autres évêques avaient offert le sacrifice ; mais ils érigèrent autel contre autel, et s'assemblèrent séparément en concile.

Ils citèrent Cécilien à comparaître devant eux ; mais le peuple catholique ne l'y laissa pas aller, et lui-même ne jugea pas raisonnable de quitter l'église pour aller dans une maison particulière s'exposer à la passion de ses ennemis. Il leur manda pour réponse : S'il y a quelque chose à prouver contre moi, que l'accusateur paraisse et qu'il le prouve. Ils ne purent rien inventer contre la personne de Cécilien ; mais ils nommèrent quelques-uns de ses confrères comme étant traditeurs ; ce qu'ils disaient être prouvé par des actes publics, et toutefois ils ne firent point lire ces actes dans leur concile. Celui qu'ils accusaient le plus âprement était Félix d'Aptonge, ordinateur de Cécilien, et ils disaient qu'il était la cause de tout le mal. Cécilien, l'ayant appris, leur manda pour réponse : Si ceux qui m'ont



ordonné sont traditeurs, s'ils croient que Félix ne m'ait rien donné par l'imposition de ses mains, qu'ils m'ordonnent eux-mêmes, comme si je n'étais encore que diacre : ce qu'il disait, non qu'il révoquât en doute son ordination, mais pour se moquer d'eux et leur ôter tout prétexte. Les schismatiques, ayant reçu cette réponse, dirent leur avis chacun en particulier, commençant par Second de Tigise qui présidait l'assemblée. L'homicide Purpurius de Limate s'écria : Qu'il vienne recevoir l'imposition de nos mains, nous lui casserons la tête pour pénitence.

Enfin, ils condamnèrent Cécilien et fondèrent leur jugement sur trois chefs : sur ce qu'il n'avait pas voulu se présenter à leur concile ; sur ce qu'il avait été ordonné par des traditeurs ; sur ce que l'on disait qu'étant diacre, il avait empêché de porter de la nourriture aux martyrs qui étaient en prison. Ainsi, regardant le siège de Carthage comme vacant, ils procédèrent à une nouvelle élection, et ordonnèrent un nommé Majorin, domestique de la fameuse Lucille, qui avait été lecteur dans la diaconie de Cécilien. En faveur de cette ordination, Lucille donna quatre cents bourses. On ne sait point ce que valait une bourse dans ce temps ; aujourd'hui, parmi les Turcs, elle vaut quinze cents francs. Après tout, ce doit être une somme considérable. On fit courir le bruit que c'était pour les pauvres ; mais aucun, ni des clercs, ni des veuves et du reste du menu peuple, n'en toucha rien ; les évêques partagèrent tout entre eux. Ensuite les schismatiques écrivirent des lettres de tous côtés en Afrique pour détourner tous les fidèles de la communion de Cécilien. Quant à lui, il se crut suffisamment justifié, étant uni par lettres de communion avec toutes les églises, et principalement avec l'Église romaine, où a toujours été en vigueur la principauté de la chaire apostolique, et où il était prêt à plaider sa cause. Ce sont les réflexions et les expressions de saint Augustin, qui en donne cette raison plus remarquable encore : Car il s'agissait non pas de prêtres ou de diacres, ou de clercs inférieurs, mais d'évêques, qui peuvent réserver leur cause entière au jugement d'autres collègues, principalement des églises apostoliques<sup>1</sup>. Telle fut l'origine du schisme des donatistes ; car on leur donna ce nom à cause de Donat des Cases-Noires et d'un autre Donat plus fameux qui succéda à Majorin dans le titre d'évêque de Carthage.

Les donatistes furent loin de suivre la règle de l'Église, rappelée par saint Augustin. Au lieu d'en appeler à la principauté apostolique des Papes, ils en appelèrent à la principauté politique des césars. Le proconsul d'Afrique, Anulin, ayant reçu ordre de réprimer leur tur-

<sup>1</sup> Aug., *Epist.* 43, n. 7.



bulence, ils lui présentèrent un mémoire cacheté et une requête ouverte, avec prière de les envoyer à la cour. Le paquet portait pour titre : « Mémoire de l'Église catholique touchant les crimes de Cécilien, présenté par le parti de Majorin. » La requête contenait ces mots : « Nous vous prions, ô Constantin ! très-excellent empereur, vous qui êtes d'une race juste, dont le père a été le seul, entre les empereurs, qui n'a point exercé la persécution, que, puisque la Gaule est exempte de ce crime, vous nous fassiez donner des juges de Gaule, pour les différends que nous avons en Afrique avec les autres évêques. Donné par Lucien, Dignus, Nassutius, Capiton, Fidentius et les autres évêques du parti de Majorin <sup>1</sup>. »

L'empereur, ayant lu ces pièces, s'écria d'indignation : « Quoi ! vous me demandez des juges, à moi qui suis dans le siècle ; tandis que moi-même j'attends le jugement du Christ. » Toutefois il finit par leur assigner pour juges trois évêques de Gaule, auxquels le pape Miltiade, qui les présida tous, adjoignit quinze évêques d'Italie. L'empereur fit également remettre au Pape, auquel il en écrivit, tous les mémoires et papiers que le proconsul lui avait envoyés sur ce sujet. Le concile s'assembla dans le palais de Latran, le 2 d'octobre 313 <sup>2</sup>. Cécilien y parut avec dix évêques catholiques, et Donat des Cases-Noires, avec dix évêques de son parti. Le premier jour, les juges s'informèrent qui étaient les accusateurs et les témoins contre Cécilien. Les évêques donatistes présentèrent un mémoire, comme si tout le peuple de Carthage l'avait accusé. Mais les juges n'y eurent aucun égard, parce qu'on n'y voyait que des cris confus d'une multitude, sans accusateur certain. Ils demandaient des témoins et des personnes qui voulussent soutenir l'accusation en leur nom ; ceux que produisirent les donatistes déclarèrent qu'ils n'avaient rien à dire contre Cécilien. Alors Cécilien accusa Donat lui-même d'avoir commencé le schisme à Carthage du vivant de Mensurius, d'avoir rebaptisé, d'avoir imposé de nouveau les mains à des évêques tombés dans la persécution. Enfin, dit-il, Donat et ses collègues ont soustrait les accusateurs et les témoins qu'eux-mêmes avaient amenés d'Afrique contre moi, tant leur calomnie était évidente. Donat confessa qu'il avait rebaptisé et imposé les mains aux évêques apostats, et promit de représenter les personnes nécessaires à la cause, qu'on l'accusait d'avoir soustraites. Mais après l'avoir promis deux fois, il se retira et n'osa plus lui-même se présenter au concile, craignant que les crimes qu'il avait confessés ne le fissent condamner présent, lui qui était venu de si loin pour faire condamner Cécilien.

<sup>1</sup> Optat., l. 1. — <sup>2</sup> Nat. Alex., *Dissert.*



Le second jour, quelques-uns donnèrent contre Cécilien un libelle de dénonciation. On examina les personnes qui l'avaient donné et les chefs d'accusation qu'il contenait ; mais il ne se trouva rien de prouvé. Le troisième jour, on examina le concile tenu à Carthage par soixante-dix évêques, qui avaient condamné Cécilien et ses ordinateurs. C'était le grand fort de ses adversaires : ils faisaient sonner bien haut ce grand nombre d'évêques, et, qu'étant tous du pays, ils avaient jugé avec grande connaissance de cause. Mais Miltiade et les autres évêques du concile de Rome n'eurent aucun égard au concile de Carthage, parce que Cécilien y avait été condamné absent et sans avoir été entendu. Or, il rendait de bonnes raisons pour ne s'y être pas présenté. Il savait que ces évêques avaient été appelés à Carthage par ses adversaires, qu'ils logeaient chez eux et concertaient tout avec eux. Il savait les menaces de Purpurius, évêque de Limate, dont la violence était connue. Miltiade et les évêques du concile de Rome jugèrent donc que tout ce qui avait été traité en ce concile de Carthage était encore en son entier, savoir : si Félix d'Aptonge était traditeur ou quelque autre de ceux qui avaient ordonné Cécilien. Mais ils trouvèrent cette question difficile et inutile. Elle était difficile, parce qu'il y avait des témoins à interroger, des actes à examiner, et que Cécilien accusait ses accusateurs du même crime d'avoir livré les saintes Écritures, à cause du concile de Cirthe où ils l'avaient confessé. D'ailleurs, il était inutile d'examiner si Félix était traditeur, puisque, quand il l'eût été, il ne s'ensuivait pas que l'ordination de Cécilien fût nulle ; car la maxime était constante, qu'un évêque, tant qu'il est en place, sans être condamné ni déposé par un jugement ecclésiastique, peut légitimement faire des ordinations et toutes les autres fonctions épiscopales.

Miltiade, avec les évêques qu'il présidait, crut donc ne devoir point toucher à cette question de peur d'exciter de nouveaux troubles dans l'Église d'Afrique au lieu de la pacifier. Il déclara Cécilien innocent et approuva son élection ; mais il ne sépara point de sa communion les évêques qui avaient condamné Cécilien, ni ceux qui avaient été envoyés pour l'accuser. Donat des Cases-Noires fut le seul qu'il condamna comme auteur de tout le mal et convaincu de grands crimes par sa propre confession. C'est ce que saint Augustin rapporte en ces termes : « Quand le bienheureux Miltiade vint à prononcer la sentence définitive, combien n'y fit-il pas paraître de douceur, d'intégrité, de sagesse, d'amour pour la paix ! Il n'eut garde de rompre la communion avec ses collègues, puisqu'on n'avait rien prouvé contre eux : se bornant à condamner Donat qu'il avait reconnu l'auteur de tout le mal, il laissa les autres en état de rentrer,



s'ils l'eussent voulu, dans la paix de l'Église. Il offrit même d'écrire des lettres de communion à ceux qui avaient été ordonnés par Majorin; en sorte que, dans tous les lieux où se trouveraient deux évêques à cause du schisme, celui qui aurait été ordonné le premier fût maintenu, et qu'on trouvât un autre évêché pour le dernier. O l'excellent homme ! ô le vrai enfant de la paix chrétienne ! ô le vrai père du peuple chrétien <sup>1</sup> ! »

Voilà comme saint Augustin admire la sentence définitive du saint pape Miltiade. Voilà comme le saint pape Miltiade jugea définitivement l'affaire des donatistes. Voilà comme le concile de Nicée jugea définitivement l'affaire des mélécians d'Égypte. Voilà comme penseront tous les évêques d'Afrique au temps de saint Augustin. C'est dans ces grands exemples des Papes et des conciles généraux qu'on voit le véritable esprit de l'ancienne discipline, esprit qui est le même dans tous les temps.

Le pape Miltiade mourut trois mois après, le 10 janvier 314. Il avait succédé, le 2 juillet 311, au pape saint Eusèbe, qui lui-même avait succédé au pape saint Marcel au mois d'avril 310. Il eut pour successeur le pape saint Silvestre, le 31 du même mois de janvier.

Donat des Cases-Noires demanda qu'il lui fût permis de retourner en Afrique, à la charge de ne point aller à Carthage. Un nommé Philumène, qui sollicitait l'empereur pour lui, demanda aussi que, pour le bien de la paix, Cécilien fût retenu à Bresce en Italie : ce qui fut fait. Cependant on envoya en Afrique deux évêques, Eunomius et Olympius, qui demeurèrent quarante jours à Carthage, pour déclarer où était l'Église catholique ; mais le parti de Donat voulait l'empêcher, et tous les jours il y avait du tumulte. Enfin Eunomius et Olympius prononcèrent que l'Église catholique était celle qui était répandue par tout le monde, et que le jugement porté à Rome par les dix-neuf évêques ne pouvait être infirmé. Ainsi ils communiquèrent avec le clergé de Cécilien, et s'en revinrent, après avoir dressé des actes de toute leur procédure. Cependant Donat vint à Carthage, contre sa parole : ce que Cécilien ayant appris, il revint aussi en diligence à son troupeau. Ainsi la division recommença de nouveau entre les deux partis.

Les donatistes en appelèrent de nouveau à l'empereur, qui de nouveau s'écria : « Quelle effronterie ! quelle fureur ! quelle rage ! ils interjettent appel, comme les païens dans leurs procès <sup>2</sup>. » Les schismatiques soutenaient toujours que Cécilien était indigne des fonctions du sacerdoce. L'empereur leur représenta que la cause avait été ter-

<sup>1</sup> Aug., *Epist.* 50. — <sup>2</sup> Optat., l. 1.



minée à Rome, par des juges irréprochables ; mais ils criaient qu'elle n'avait point été entendue tout entière, et que des évêques en petit nombre s'étaient enfermés dans un lieu et avaient jugé ce qu'ils avaient voulu avec précipitation. Le prétexte pour dire que la cause n'avait pas été ouïe tout entière, était l'affaire de Félix d'Aptonge, que le concile de Rome n'avait pas voulu examiner. Pour y satisfaire, Constantin la fit examiner juridiquement par le proconsul d'Afrique. Félix fut prouvé innocent, et son principal accusateur convaincu d'avoir falsifié un acte public, pour donner quelque couleur à sa calomnie.

Pendant, fatigué par les plaintes des donatistes, qui disaient toujours que leur cause n'avait pas été entendue tout entière, Constantin leur accorda d'être jugés une seconde fois par d'autres évêques dans la ville d'Arles ; « non pas, dit saint Augustin, que cela fût nécessaire, mais cédant à leurs importunités et désirant réprimer tout à fait une si grande impudence <sup>1</sup>. » D'après sa volonté et à ses frais, des évêques s'y assemblèrent d'Italie, de Sicile, d'Afrique, des Gaules, de l'Espagne et de la Bretagne. On n'en voit qu'une trentaine dans la souscription des actes ; mais il y a lieu de croire que leur nombre allait à deux cents. Le pape Silvestre y envoya quatre légats, deux prêtres et deux diacres. C'était le 1<sup>er</sup> août 314. On examina de nouveau la cause de Cécilien, qui s'y trouvait en personne. Les donatistes avançaient contre lui deux choses : la première, qu'étant encore diacre, durant la persécution, il était allé, par ordre de l'évêque Mensurius, à la porte de la prison, avec des fouets et une troupe de gens armés, pour empêcher de porter de la nourriture aux martyrs qui y étaient enfermés. L'autre chef d'accusation était, que les évêques ordinateurs de Cécilien, entre autres Félix d'Aptonge, avaient livré les Écritures. Les évêques du concile d'Arles, non plus que ceux du concile de Rome, ne trouvèrent aucune preuve de ces accusations ; ainsi Cécilien fut encore absous, et ses accusateurs condamnés. Mais avant de se séparer, les évêques du concile d'Arles firent des canons de discipline, qu'ils adressèrent au pape saint Silvestre dans une lettre synodale, qui commence en ces termes :

« Au bien-aimé Pape Silvestre : Marin, Agrécius, etc., salut éternel dans le Seigneur. Unis ensemble par le lien de la charité et par l'unité de notre mère, l'Église catholique, après avoir été amenés en la ville d'Arles par la volonté du très-pieux empereur, nous vous saluons de là, très-glorieux Pape, avec la vénération qui vous est due. Nous y avons eu à supporter des hommes emportés et pernicieux à

<sup>1</sup> Aug., *Epist.* 43, n. 20.



notre loi et à la tradition. Mais l'autorité présente de notre Dieu, la tradition et la règle de la vérité les ont repoussés de telle sorte, qu'il n'y avait de consistance et d'accord ni dans leurs discours, ni dans leurs accusations, ni dans leurs preuves. C'est pourquoi, par le jugement de Dieu et de l'Église, notre mère, laquelle connaît les siens et les approuve, ils ont été ou condamnés ou repoussés. Et plutôt à Dieu, bien-aimé frère, que vous eussiez jugé à propos d'assister à ce grand spectacle : vous-même jugeant avec nous, leur condamnation en eût été plus sévère, et notre joie plus grande. Mais vous ne pouvez quitter ces lieux où les apôtres président chaque jour, et où leur sang rend continuellement gloire à Dieu. Nous n'avons pas cru toutefois devoir seulement traiter du sujet pour lequel nous étions rassemblés : nous avons fait divers règlements, en présence du Saint-Esprit et de ses anges, et suivant ses mouvements. Nous avons cru aussi devoir vous en écrire, afin que par vous, qui présidez aux plus grands diocèses, ils soient notifiés, *insinués* à tous. »

Le mot *diocèse* se prend souvent pour l'intendance ou la juridiction sur plusieurs provinces. On connaît le diocèse ou la diocèse d'Orient, le diocèse ou la diocèse d'Égypte, pour désigner les patriarchats d'Antioche et d'Alexandrie. Ainsi les *grands diocèses* dont parle ici le concile, et que le pontife romain gouverne, indiquent tout l'Occident, divisé en sept ou huit de ces diocèses, dont les Gaules ne formaient qu'un.

Le concile d'Arles ne fut pas tout à fait inutile pour les donatistes ; plusieurs renoncèrent au schisme pour se réunir à Cécilien ; mais quelques chicaneurs opiniâtres appelèrent du jugement des évêques à l'empereur. Il en fut extrêmement irrité et envoya des tribuns et des soldats de son palais pour amener à sa cour ces séditeux, menaçant de les maltraiter, s'ils ne se soumettaient au plus tôt. Il manda également au vicaire d'Afrique d'envoyer à son palais, sous bonne garde, tous ces rebelles. Il en écrivit aux évêques d'Arles, qu'il appelle ses bien-aimés frères, se réjouissant du grand nombre que leur jugement avait ramenés à la lumière de la foi catholique. Il avait espéré le même fruit pour les plus opiniâtres. Mais ni l'équité de leur décision ni la grâce divine n'avaient fléchi leur cœur. « Incorrigibles dans leur perversité, ils continuent de réclamer mon jugement, moi qui attends le jugement du Christ ! Je dis ce qui est vrai : le jugement des pontifes doit être regardé comme le jugement du Seigneur même ; car il ne leur est permis de penser et de juger que selon ce qu'ils ont été enseignés par le Christ. Que veulent donc ces méchants, vrais suppôts du diable ? Ils invoquent le tribunal séculier en laissant le tribunal du ciel ! Faut-il d'autres preuves de leurs crimes ? Car, s'ils



s'emportent avec cette fureur contre Dieu même, de quoi ne sont-ils pas capables envers les hommes ! Cependant, bien-aimés frères, vous qui marchez sur les pas du Sauveur, ayez encore patience et laissez-leur encore la liberté de choisir. Que si vous les voyez opiniâtres, alors, avec ceux que le Seigneur a jugés dignes de son culte, retournez à vos sièges et souvenez-vous de moi, afin que notre Sauveur ait toujours pitié de moi <sup>1</sup>. »

Après quelques autres incidents, l'empereur uniquement pour céder aux importunités des donatistes, pour leur fermer la bouche à jamais et pour n'omettre aucun moyen de pacifier l'Église, consentit à recevoir lui-même l'affaire. Il fit donc venir devant lui Cécilien et ses accusateurs dans son consistoire : on nommait ainsi le conseil où l'empereur traitait les affaires les plus importantes et où il jugeait en personne. Mais ce jugement fut rendu secrètement avec les seules personnes nécessaires, et cela par respect pour la religion, afin que les païens ne connussent pas les différends des évêques. L'empereur écouta tout ce que les parties voulurent proposer ; il examina très-soigneusement toute l'affaire, ayant tous les actes tant ecclésiastiques que séculiers, car on lui avait tout envoyé. Enfin il donna sa sentence, par laquelle il déclara Cécilien innocent, et les évêques du parti de Donat calomniateurs. C'était le 10 novembre 316.

Les donatistes ne se rendirent pas plus au jugement de l'empereur qu'à celui des évêques. Ils se plaignirent qu'il s'était laissé gagner par l'évêque Osius, qui favorisait Cécilien. C'est pourquoi Constantin fut obligé, malgré toute sa douceur, de bannir les plus séditieux ; ce qu'il fit dans ce même mois de novembre 316. Mais, au reste, il écrivit aux évêques et au peuple catholique d'attendre de Dieu le remède de ce mal, et de ne se défendre que par la patience, considérant que ceux qui seraient maltraités par les séditieux auraient la gloire du martyre. Les donatistes n'en devinrent que plus insolents. A Cirthe, nommée dès lors Constantine, ils enlevèrent aux catholiques l'église que l'empereur venait de leur faire bâtir ; sommés plusieurs fois, et par l'empereur et par les juges, de la rendre, ils s'y refusèrent. Les catholiques demandèrent et obtinrent un autre emplacement pour y bâtir une autre église. Les donatistes ne gardant plus de mesure dans leur insolence et leurs vexations, Constantin finit par faire contre eux une loi très-sévère, par laquelle il leur ôtait les basiliques et confisquait tous les lieux où ils avaient coutume de s'assembler.

Le principal auteur du schisme dans la Numidie, et qui y entretenait la sédition, était Silvain, l'évêque traditeur de Cirthe. C'est lui qui enleva leur église aux catholiques. Sa violence envers un des siens

<sup>1</sup> Labbe, t. 1, coll. 1431.



lui attira une disgrâce l'an 320. Il avait déposé un nommé Nondinaire, son diacre et son élève, prétendant en avoir été offensé. Celui-ci avait essayé de l'apaiser par la médiation des autres évêques, amis de Silvain, sans avoir pu rentrer dans ses bonnes grâces. De dépit, il se rendit son dénonciateur et donna aux catholiques les preuves de ses crimes : d'avoir livré les vases sacrés dans la persécution et de s'être fait ordonner évêque par brigues et par simonie. La chose fut prouvée juridiquement au tribunal du gouverneur de la province : nous en avons encore le procès-verbal <sup>1</sup>. Informé de tout ceci par le gouverneur, Constantin envoya Silvain en exil avec quelques autres de sa faction. Mais en 321, à la requête des évêques donatistes, il le rappela de l'exil, ainsi que les autres, et leur accorda à tous la liberté de conscience. Ils n'en usèrent pas mieux qu'auparavant, car nous les verrons remplir toute l'Afrique de violences et de meurtres.

Vers le temps où se tint le concile d'Arles dans les Gaules, c'est-à-dire vers l'an 314, se tinrent aussi les conciles d'Ancyre en Galatie, et de Néocésarée dans le Pont. Ces trois conciles, ainsi que celui de Gangres en Paphlagonie, l'an 324, et celui de Nicée en 325, firent divers canons ou règles de discipline, dont les principaux se retrouvent dans le recueil connu sous le nom de *Canons apostoliques*. Nous avons différé d'en parler, afin de les présenter dans leur ensemble. Le plus important est le sixième canon de Nicée.

Pour en bien pénétrer le sens, il faut se rappeler cette parole de Jésus-Christ : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Nous avons vu saint Cyprien de Carthage, nous verrons saint Optat de Milève dériver de cette parole et l'unité de l'Église et l'unité de son épiscopat. Nous avons entendu dire à Tertullien, nous entendrons dire à saint Optat, que « le Seigneur a laissé les clefs du ciel à Pierre, et par lui à l'Église ; » que, « pour le bien de l'unité, Pierre seul a reçu les clefs du royaume des cieux et pour les communiquer aux autres. » Or, saint Pierre avait fait comme une effusion trine de cette puissance une. Ayant fondé par lui-même l'église d'Antioche, capitale de l'Orient ; l'église d'Alexandrie, capitale de l'Égypte, par son disciple saint Marc ; mais surtout ayant fondé par lui-même l'église de Rome, capitale de l'univers, où il fixa, par sa mort, la source même de sa puissance, ces trois illustres églises, Rome, Alexandrie, Antioche, furent comme trois grands fleuves, qui, sortis d'une même source et coulant à l'orient et à l'occident, se partageaient l'univers pour le féconder. C'est à cette origine que les Pères et les conciles feront remonter la prééminence de ces trois églises et leur dignité de patriarches. Les Pères et les conciles diront avec

<sup>1</sup> Apud Baluz., *Miscell.*, et Labbe, t. 1.



aint Grégoire le Grand : « Quoiqu'il y ait eu plusieurs apôtres, il n'y a pourtant qu'un seul d'entre eux, placé en trois lieux différents, qui ait eu autorité sur les autres sièges. Saint Pierre a élevé au premier rang celui où il daigna se fixer et terminer sa carrière mortelle. C'est lui qui a illustré le siège où il envoya l'Évangéliste, son disciple ; c'est encore lui qui établit le siège qu'il devait abandonner après l'avoir occupé sept ans : ainsi ce n'est qu'un seul et même siège <sup>1</sup>. Les trois patriarches sont assis dans une seule et même chaire apostolique, parce qu'ils ont tous succédé au siège de Pierre et à son Église, que Jésus-Christ a fondée dans l'unité, et à qui il a donné un chef unique pour présider aux trois sièges principaux des trois villes royales, afin que ces trois sièges, indissolublement unis, liassent étroitement les autres églises au chef divinement institué <sup>2</sup>. » Or, c'est cette divine constitution de l'Église que rappelle le sixième canon du concile.

Parmi les privilèges dont jouissaient les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et qui n'étaient qu'un rejaillissement de la primauté céleste dont Jésus-Christ honora saint Pierre, se trouvait celui d'ordonner ou de confirmer, le premier, tous les évêques d'Égypte et de Libye ; le second, tous ceux de l'Orient ou de dix-sept provinces. Or, Méléce, évêque de Lycopolis dans la Thébaidé, s'étant permis, par suite de son schisme, d'ordonner des évêques sans le consentement de l'archevêque d'Alexandrie, le concile, après avoir mis fin au schisme, fit ce canon pour en empêcher le retour. Le voici tel qu'il se lit dans plusieurs manuscrits très-anciens, et tel qu'il a été cité, dans le concile de Chalcédoine, par l'évêque Paschasin, légat du Saint-Siège. « L'Église romaine a toujours possédé la primauté. Que les anciennes coutumes soient donc maintenues en vigueur dans l'Égypte, la Libye et la Pentapole, en sorte que tous y soient soumis à l'évêque d'Alexandrie, parce que telle est la coutume du pontife romain. Qu'il en soit de même pour ce qui concerne l'évêque d'Antioche ; et que, dans les autres provinces, les églises conservent également leurs privilèges : car il est manifeste que si un évêque est ordonné sans le consentement du métropolitain, le grand concile a défini que celui qui est ainsi ordonné ne doit pas être évêque. »

En méditant bien toutes les paroles de ce canon, on voit qu'il se réduit à ce raisonnement, qui comprend tout ensemble et la décision du concile et les motifs de cette décision : l'Église romaine possède la primauté sur toutes les autres églises : or, elle a statué que l'Égypte, la Libye et la Pentapole seraient soumises à l'évêque d'Alexandrie ; donc on ne peut soustraire ces provinces à sa juridiction. Il conclut

<sup>1</sup> *Epist. ad Eulog.*, l. 7, ep. 40. — <sup>2</sup> *Greg. M., Epist. ad Eulog.*, l. 13, ep. 41. *Epist. S. Leonis*, 104, ad. *Anatol.*, *S. Gelas. Labbe*, t. 4, col. 1262, etc.



de même pour le patriarcat d'Antioche. Et, en conséquence, il déclare que celui qui aurait été ordonné sans le consentement du métropolitain, c'est-à-dire du patriarche, ne doit pas être évêque. Tel nous paraît le sens naturel et vrai de ce fameux canon. Le même concile confirma aussi à l'évêque de Jérusalem certains honneurs dont il était en possession, mais sans préjudice de la dignité du métropolitain, c'est-à-dire du patriarche d'Antioche, métropole de tout l'Orient, et de l'évêque de Césarée, métropole de la Palestine.

Le concile de Nicée dit encore, touchant la juridiction des évêques : « Pour ce qui regarde les excommuniés, clercs ou laïques, la sentence doit être observée par tous les évêques de chaque province, suivant le canon qui défend que les uns reçoivent ceux que les autres ont chassés. Mais il faut examiner si l'évêque ne les a point excommuniés par faiblesse, par animosité ou par quelque passion semblable. Afin qu'on puisse l'examiner dans l'ordre, il a été jugé à propos de tenir tous les ans deux conciles en chaque province, où tous les évêques traiteront en commun ces sortes de questions : et tous déclareront légitimement excommuniés ceux qui seront reconnus avoir offensé leur évêque, jusqu'à ce qu'il plaise à l'assemblée de prononcer un jugement plus favorable pour eux. Or, ces conciles se tiendront, l'un avant le carême, afin qu'ayant banni toute animosité on présente à Dieu une offrande pure ; le second, vers le saison de l'automne. » Le concile d'Arles avait déjà dit : « Ceux qui ont été excommuniés ne peuvent rentrer dans la communion qu'au lieu même où ils en ont été privés. »

Touchant les ordinations, les deux conciles de Nicée et d'Arles ont plusieurs règlements. Il est dit dans le quatrième de Nicée : « L'évêque doit être institué, autant qu'il se peut, par tous ceux de sa province. Mais si cela est difficile, pour une nécessité pressante ou la longueur du chemin, il faut du moins qu'il y en ait trois assemblés, qui fassent l'ordination avec le suffrage et le consentement par écrit des absents ; mais c'est au métropolitain, en chaque province, à confirmer ce qui a été fait. » Le concile d'Arles avait ordonné la même chose contre quelques évêques qui s'attribuaient l'autorité d'ordonner seuls d'autres évêques. On peut joindre à ce canon le quinzième, qui défend les translations en ces termes : « A cause des grands troubles et des séditions qui sont arrivés, il a été résolu d'abolir entièrement la coutume qui se trouve introduite en quelques lieux contre la règle, en sorte que l'on ne transfère d'une ville à l'autre, ni évêque, ni prêtre, ni diacre. Que si quelqu'un, après la définition du saint concile, entreprend rien de semblable, ou y consent, on cassera entièrement cet attentat, et il sera rendu à l'église dans laquelle il a



été ordonné évêque ou prêtre. » Le seizième canon étend même cette règle à tous les clercs, en disant : « Ceux qui témérairement, sans avoir la crainte de Dieu devant les yeux, ni connaître les canons, se retirent de l'église dans laquelle ils sont prêtres, diacres, ou en quelque rang du clergé que ce soit, ceux-là ne doivent aucunement être reçus en une autre église ; mais on doit leur imposer une nécessité absolue de retourner dans leurs diocèses, ou les excommunier, s'ils demeurent. Que si quelqu'un a la hardiesse d'enlever celui qui dépend d'un autre, et l'ordonner dans son église sans le consentement du propre évêque d'avec lequel le clerc s'est retiré, l'ordination sera sans effet. » Le concile d'Ancyre dit sur la même matière : « Ceux qui, étant ordonnés évêques, n'auront pas été reçus par le peuple auquel ils étaient destinés, et qui voudraient s'emparer d'un autre diocèse et y exciter des séditions contre l'évêque établi, seront séparés de la communion. S'ils veulent siéger parmi les prêtres où ils étaient auparavant, on leur laissera cet honneur, mais s'ils y excitent des séditions contre les évêques, ils seront privés même de l'honneur de la prêtrise, et excommuniés <sup>1</sup>. »

Quant à ceux qui peuvent être ordonnés ou non, le concile de Nicée exclut les néophytes en ces termes : « Parce qu'il s'est fait bien des choses contre la règle de l'Eglise, par nécessité ou en cédant à l'importunité ; en sorte que des hommes, à peine sortis du paganisme pour embrasser la foi après avoir été instruits peu de temps, ont été amenés au baptême et aussitôt promus à l'épiscopat ou à la prêtrise, il a été jugé à propos que désormais on ne fasse rien de semblable : car il faut du temps pour instruire le catéchumène, et encore plus pour l'éprouver après qu'il est baptisé. L'Apôtre dit clairement : Non pas un néophyte, de peur que l'orgueil ne le fasse tomber dans la condamnation et le piège du diable. Que si, dans la suite du temps, cet ecclésiastique se trouve coupable de quelque péché animal, et en est convaincu par deux ou trois témoins, il soit privé de son ministère. Qui contreviendra à ce canon, se mettra lui-même en péril d'être déposé, ayant la hardiesse de résister au grand concile. » Sur ce dernier point, le concile de Néocésarée a des règlements semblables. « Si un prêtre confesse il a commis un péché de la chair avant son ordination, il n'offrira plus, mais il gardera le reste de ses avantages à cause de ses autres bonnes qualités ; car beaucoup disent que les autres péchés sont remis par l'imposition des mains. S'il ne le confesse point et n'en est point convaincu, on laisse à sa discrétion d'en user comme il voudra. Le diacre qui se trouve dans le

<sup>1</sup> Can. 18.



même cas, sera mis au rang des ministres inférieurs. On ne doit point ordonner de prêtre avant trente ans, quelque digne qu'il soit, puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a commencé à enseigner qu'à cet âge, après son baptême. Celui qui a été baptisé en maladie ne peut être ordonné prêtre, parce qu'il semble n'avoir pas embrassé la foi avec une liberté entière : on pourra toutefois l'ordonner pour son mérite et pour la rareté des sujets. » Le concile de Nicée exclut encore des ordres ceux qui se sont mutilés volontairement. Il dit de plus, dans son canon neuvième : « Si quelqu'un a été ordonné prêtre sans examen, ou si, dans l'examen, il a confessé les péchés qu'il avait commis, et qu'après sa confession on n'ait pas laissé de lui imposer les mains, contre les canons, nous ne le recevrons point ; car l'Église catholique soutient la qualité d'irrépréhensible. » Le dixième canon applique cette règle en particulier à ceux qui avaient idolâtré pendant la persécution, en disant : « Ceux qui, étant tombés, ont été ordonnés par ignorance ou avec connaissance de la part des ordinateurs, ne préjudicient point à la règle ; car, étant connus, ils sont déposés. »

Pour ce qui est du célibat des clercs, la loi et la pratique en étaient dès lors si notoires, que, dans sa *Démonstration évangélique*, Eusèbe se fait cette objection : « Mais si les Chrétiens ont la même religion que les patriarches, pourquoi donc ne s'appliquent-ils pas comme eux à laisser une postérité nombreuse ? » Il y répond : « Il y a parmi les Chrétiens deux manières de vie : les uns demeurent dans la vie commune, dans le mariage, le soin des enfants et d'une famille ; les autres, plus parfaits, renoncent au mariage, aux enfants, à la possession des biens temporels, pour se consacrer entièrement à Dieu et lui offrir continuellement, pour tous les autres, les sacrifices de leurs prières et de toutes sortes de vertus. Cet état de continence est l'état propre de ceux qui sont consacrés au sacerdoce et occupés du culte divin, des docteurs et des prédicateurs de la parole divine, qui s'appliquent à propager une postérité divine et incorporelle, et à élever dans la sainteté, non pas un enfant ou deux, mais une multitude innombrable <sup>1</sup>. »

Saint Épiphane, qui avait une quinzaine d'années lors du concile de Nicée, assure formellement que ceux qui sont honorés du sacerdoce, doivent être vierges ou au moins consacrés, pour le reste de leurs jours, à la vie monastique ou à la continence, et qu'il est nécessaire, s'ils ont été mariés, qu'ils ne l'aient été qu'une fois ; enfin, il témoigne que les lecteurs sont les seuls qui puissent jouir du com-

<sup>1</sup> Eusèb., *Dem. ev.*, l. 1, c. 9.



merce conjugal ; mais que les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques ne le peuvent en façon quelconque. Ce Père comprend les sous-diacres mêmes dans l'ordre sacerdotal, et il proteste qu'on ne les élit que d'entre les vierges, ou ceux qui s'abstiennent de leurs propres femmes. Voilà la discipline de l'Église universelle, et surtout de l'Église grecque, dans les lois de laquelle ce Père était beaucoup plus versé. Il dit ailleurs que Jésus-Christ est le premier instituteur de cette discipline, et que les apôtres en ont fait des canons et des lois. En conséquence, l'Église n'admet point à l'ordre de diacre, de prêtre, d'évêque ni même de sous-diacre, celui qui, étant marié, use encore du mariage, quoiqu'il n'ait épousé qu'une femme. Elle admet celui-là seulement, ou qui s'abstient de son unique épouse, ou qui est veuf ; cela se fait principalement dans les lieux où les canons de l'Église sont observés exactement. Car ce Père avoue qu'en certains endroits il y avait des prêtres, des diacres et des sous-diacres qui, mariés auparavant, usaient encore du mariage ; mais il répond que c'était un abus, introduit contre la règle ou le canon par la pente qu'ont les hommes à se relâcher avec le temps, et à cause de la multitude pour laquelle on ne trouvait pas de ministres <sup>1</sup>.

Saint Jérôme, contemporain de saint Épiphane, dit également que les églises d'Orient, d'Égypte et du siège apostolique, prenaient pour clercs des vierges ou des continents, ou que s'ils avaient des femmes, ils cessaient d'être leurs maris <sup>2</sup>. Voilà donc les trois grands patriarchats, Rome, Alexandrie et Antioche (car ce dernier est ce qu'il appelle l'Orient), c'est-à-dire, voilà l'Église universelle qui observe la loi de la continence pour les clercs.

L'on voit la même chose dans les conciles. Celui d'Elvire, canon 33, ordonne généralement aux évêques, aux prêtres, aux diacres, et à tous les clercs qui sont dans le ministère, de s'abstenir de leurs femmes, sous peine d'être privés de l'honneur de la cléricature. Le concile de Néocésarée décrète que si un prêtre se marie, il sera déposé.

Celui de Gangres, de son côté, prononce anathème contre ceux qui soutenaient qu'on ne devait point assister au sacrifice d'un prêtre qui avait été marié : c'étaient, comme nous le verrons, certains hérétiques qui avaient le mariage en horreur. L'Église, comme la vérité, tient le juste milieu entre tous les excès. Si elle exige de ses ministres ce qui est plus parfait, la virginité ou la continence, elle n'enseigne pas moins la sainteté de l'union conjugale.

Quant aux ministres inférieurs au prêtre, il paraît que la disci-

<sup>1</sup> Epiph., *Expos. fid.*, c. 21. *Hæres.*, 48, n. 7, et 59, n. 4. — <sup>2</sup> *Adv. Vigilant.*



pline n'était pas fixée uniformément dans toutes les églises particulières. On lit dans le dixième canon du concile d'Ancyre : « Les diacres qui, à leur ordination, ont protesté qu'ils prétendaient se marier, s'ils l'ont fait ensuite, demeureront dans le ministère, puisque l'évêque le leur a permis. S'ils n'ont rien dit dans leur ordination et se marient ensuite, ils seront privés du ministère. »

On voit ici la vérité de ce que dit saint Épiphane, que la continence des clercs était la règle générale ; mais qu'elle n'était pas toujours bien observée partout. Il y avait à ce manque d'uniformité plus d'une cause : non-seulement la pente naturelle de l'homme à se relâcher, la pénurie de ministres, mais encore quelque chose de plus idéal. En tous lieux, en tous temps, l'universalité des hommes a cru que rien n'est plus agréable à la Divinité que la continence ; et que non-seulement toute fonction sacerdotale, mais tout sacrifice, toute prière, tout acte religieux exigeaient des préparations plus ou moins conformes à cette vertu. Aussi, en tous lieux, en tous temps, tous les sacrificateurs étaient astreints à la continence, sinon perpétuellement, du moins dans le temps de leurs fonctions. Le sacrifice chrétien étant d'une sainteté infinie, cette obligation devenait, pour les sacrificateurs chrétiens, infiniment plus sacrée. Or, le principal sacrificateur est l'évêque. Dans les premiers siècles, vu le petit nombre de fidèles, lui seul offrait le sacrifice en ville. Les prêtres ne le faisaient qu'à son défaut, et comme ses suppléants. De plus, on n'offrait le sacrifice qu'une fois dans un jour, et pas encore tous les jours. Les diacres et sous-diacres n'y avaient qu'une participation indirecte. Telle est au fond la raison morale pourquoi la continence des différents ordres a été dès le commencement plus ou moins rigoureuse : celle des évêques, toujours indispensable, soit en Orient, soit en Occident ; celle des prêtres de même, sauf une exception inventée et pratiquée par les Grecs. Ils conviennent de l'ancienne règle, rappelée par le concile de Néocésarée, que *nul prêtre ne peut se marier* ; mais ils admettent que, par tolérance et faute de sujets, un laïque marié peut être ordonné. Puis, par un sophisme qui trahit bien son origine grecque, au lieu d'ordonner un candidat, *quoique marié*, ils le marient *pour l'ordonner*, de manière qu'en violant la règle antique, ils la confessent expressément.

Le concile de Nicée n'a point de canon direct sur cette matière, mais un autre qui en approche, et qui est le troisième. « Le grand concile a défendu généralement que ni évêque, ni prêtre, ni diacre, ni aucun autre clerc ne puisse avoir de femme sous-introduite, si ce n'est la mère, la sœur, la tante et les autres personnes qui sont hors de tout soupçon. » Il ne parle pas d'épouse. On nommait femmes



sous-introduites, principalement à Antioche, celles que les ecclésiastiques tenaient dans leurs maisons, par un usage que l'Église condamnait, comme il fut reproché à Paul de Samosate ; car, encore que ce fût sous prétexte de charité et d'amitié spirituelle, les conséquences en étaient trop dangereuses, ne fût-ce que pour le scandale.

« On a coutume, dit le docte père Thomassin, d'opposer au célibat des ecclésiastiques l'histoire de l'évêque Paphnuce, qui, au dire de Socrate et de Sozomène, obligea les Pères du concile de Nicée de ne point faire de canon pour assujettir les évêques, les prêtres, les diacres et les sous-diacres à la continence avec les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination, puisque l'ancienne tradition ne leur défendait que les nouveaux mariages après les ordres reçus. Mais Socrate et Sozomène ne sont pas des auteurs si irréprochables, ni de si bons garants, qu'on soit obligé de les croire sur leur parole, surtout en un point de cette conséquence. Il se peut faire que le fond de l'histoire soit véritable, et que Socrate n'ait manqué qu'en ce qu'il a ajouté du sien. En effet, il n'est pas hors d'apparence que le nombre des prêtres et des diacres incontinents fût déjà si grand dans l'Église orientale, au temps même du concile de Nicée, que ces sages évêques jugeassent plus à propos de dissimuler le mal qu'ils ne pouvaient guérir. On peut faire le même jugement des conciles d'Ancyre, de Néocésarée et de Gangres, qui n'ont point fait de règlement contre ce désordre, parce qu'ils le jugeaient irremédiable. Mais quand Socrate dit que *l'ancienne tradition de l'Église* défendait seulement aux clercs supérieurs de se marier, sans leur ôter l'usage d'un mariage précédent, nous en appelons à Eusèbe, à saint Epiphane et à saint Jérôme, qui, d'ailleurs, plus anciens que lui, étaient incomparablement mieux instruits des anciens usages de l'Église. Ainsi, Socrate a mis dans la bouche du saint évêque Paphnuce une harangue qui n'en sortit jamais. Ce saint prélat put juger avec tout le concile, et avec toute l'Église grecque dans les siècles suivants, qu'il valait mieux tolérer cet abus que d'exposer l'Église au schisme, et ses clercs à une incontinence plus criminelle ; mais il ne put ignorer que ce fût un abus et un violement des anciens canons et de la discipline plus pure établie par les apôtres. Socrate même avoue que dans la Thessalie, la Macédoine et la Grèce, les clercs étaient excommuniés s'ils rentraient dans le commerce conjugal avec les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination. Quant à ce qu'il ajoute que tous les Orientaux s'abstenaient également de leurs femmes précédentes, il est d'accord avec Eusèbe, saint Jérôme et saint Épiphane. Mais quand il dit qu'ils n'y étaient obligés par aucune loi, pas même les évêques, il est en contradiction non-seulement avec



ces trois Pères, mais avec un grand nombre d'autres, et ne mérite par conséquent aucune créance <sup>1</sup>. »

Une autre raison pouvait empêcher le concile de Nicée de transformer en loi expresse la continence des clercs, déjà établie par une tradition apostolique : c'était la crainte de paraître favoriser certaines erreurs que venait de condamner le concile de Gangres. Un certain Eustathe avec ses sectateurs, sous prétexte de mener une vie plus parfaite, condamnaient le mariage et disaient qu'une femme vivant avec son mari ne pouvait être sauvée ; qu'il n'y avait point d'espoir de salut pour qui mangeait de la chair. Ils enseignaient aux esclaves à mépriser leurs maîtres et à les abandonner, au lieu de les servir avec affection et respect ; soutenaient qu'on ne devait pas communier de la main d'un prêtre qui avait été marié ; méprisaient la maison de Dieu et les assemblées qui s'y font, pour en tenir de particulières et y faire les fonctions ecclésiastiques sans la présence d'un prêtre et le consentement de l'évêque ; prenaient à leur profit les oblations faites à l'église, ou en disposaient sans le consentement de l'évêque et de ceux qu'il en avait chargés ; embrassaient la virginité ou la continence, non pour la beauté de la vertu, mais par horreur pour le mariage, et insultaient aux gens mariés ; méprisaient les agapes ou repas de charité qui se faisaient en l'honneur de Dieu, et ne voulaient point y participer. Sous prétexte de vie ascétique, ils portaient un habit singulier et condamnaient ceux qui portaient des habits ordinaires. Sous le même prétexte, les femmes abandonnaient leurs maris, par aversion pour le mariage, et s'habillaient en hommes ; les parents abandonnaient leurs enfants, sans prendre soin de leur nourriture ou de leur conversion ; les enfants, leurs parents, sans leur rendre l'honneur qu'ils devaient. Enfin, sous le même prétexte, ils jeûnaient le dimanche et méprisaient les jeûnes communs et traditionnels de l'Église, avaient en horreur les mémoires des martyrs, les assemblées qui s'y tenaient et les offices qu'on y célébrait.

Les Pères du concile de Gangres, parmi lesquels on lit le nom d'Osius de Cordoue, prononcent anathème contre toutes ces erreurs, et terminent par ces excellentes paroles : « Nous ordonnons ces choses non pour séparer ceux qui veulent, suivant les Écritures, s'exercer dans l'Église par ces pratiques de continence et de piété, mais contre ceux qui se servent du prétexte de ces sortes d'austérités pour s'élever avec arrogance, mépriser ceux qui mènent une vie ordinaire, et introduire des nouveautés contraires à l'Écriture et aux lois ecclésiastiques. Nous admirons la virginité, quand elle est accompagnée

<sup>1</sup> Soc., l. 5, c. 22. Thomass., *Discipl.*, part. 1, l. 2, c. 60.



d'humilité ; nous louons l'abstinence qui est jointe à la piété et à la modestie ; nous respectons la retraite qui se fait avec humilité : mais nous honorons aussi le mariage ; nous ne blâmons pas les richesses, quand elles sont en des mains justes et bienfaisantes ; nous estimons ceux qui s'habillent modestement, sans faste et sans affectation, et nous avons de l'horreur pour les habillements déshonnêtes ou voluptueux ; nous honorons les maisons de Dieu, et nous approuvons les assemblées qui s'y font, comme saintes et utiles, sans toutefois renfermer la piété dans les murailles ; nous louons aussi les grandes libéralités que les frères font aux pauvres par le ministère de l'Église. En un mot, nous souhaitons qu'on y pratique tout ce que nous avons appris par les divines Écritures et par la tradition des apôtres. » Les évêques du concile, au nombre d'une quinzaine, envoyèrent ces canons avec leur lettre synodale aux évêques d'Arménie. Quatre-vingts ans plus tard, le pape saint Symmaque dira au sixième concile de Rome que les canons du concile de Gangres avaient été dressés par l'autorité apostolique : ce qui autorise à croire qu'Osius de Cordoue y présidait en qualité de légat du Saint-Siège.

Dans ces divers conciles, il y a divers autres règlements touchant la conduite des ministres de l'Église. En celui d'Ancyre : Défense aux chorévêques d'ordonner des prêtres ou des diacres ; et aux prêtres de la ville de rien faire en chaque diocèse sans la permission par écrit de l'évêque. Les chorévêques n'étaient, comme l'on croit, que des prêtres à qui l'évêque donnait presque toute son autorité pour la campagne. En celui de Néocésarée : Défense aux prêtres de la campagne d'offrir dans l'église de la ville, en présence de l'évêque ou des prêtres de la ville ; mais, en leur absence, celui qui s'y trouvera seul, le peut : les chorévêques offrent par préférence. Comme il n'y avait qu'un sacrifice, il était nécessaire de régler qui devait y présider. Dans les conciles d'Arles et de Nicée : Défense aux diacres d'offrir, comme ils faisaient en divers lieux, ou de donner la communion aux prêtres, ou de la recevoir avant eux. Les diacres de la ville épiscopale ne doivent rien s'attribuer de ce qui appartient aux prêtres, ni le faire sans leur participation. Comme les diacres avaient alors l'administration des offrandes et de tout le temporel des églises ; que c'était par leurs mains que les pauvres recevaient les aumônes et les clercs leurs pensions et leurs honoraires, cela leur attirait une grande considération et une espèce d'autorité sur les prêtres les moins désintéressés. Défense encore à tous les clercs de prêter à usure, sous peine d'être excommuniés et déposés.

Comme, en Orient, on sortait de la persécution de Licinius, il y a dans ces mêmes conciles plusieurs canons touchant la réconciliation



des apostats et autres pénitents. En général, les pénitences y sont beaucoup moins longues et moins sévères que dans le concile particulier d'Elvire : ce qui prouve de nouveau qu'il n'y avait point de règle bien fixe à cet égard. De plus, on y laisse une grande latitude aux évêques d'user d'indulgence suivant la ferveur des pénitents. Fleury a l'usage de répéter, dans ces occasions, que dès lors on se relâchait de la rigueur de l'ancienne discipline. La vérité est, comme l'a démontré le P. Morin par les faits de l'histoire, que, pendant les trois premiers siècles, la discipline pénitentiaire était beaucoup moins sévère que dans les siècles suivants.

Il y a deux canons plus remarquables. Le troisième du concile d'Arles excommunie ceux qui, pendant la paix, ou plutôt, comme portent d'anciens manuscrits, pendant la guerre et dans la bataille, jettent leurs armes, c'est-à-dire les déserteurs. Le douzième de Nicée, au contraire, condamne ceux qui, ayant quitté les armes pour faire pénitence publique, les reprenaient après. Voici ses paroles : « Ceux qui, ayant été appelés par la grâce et ayant montré d'abord de la ferveur et quitté leur baudrier, sont retournés ensuite comme des chiens à leur vomissement, jusqu'à donner de l'argent et des présents pour rentrer dans la milice, ceux-là seront dix ans prosternés après avoir été trois ans auditeurs. Mais surtout il faut examiner leurs dispositions et le genre de leur pénitence. Car ceux qui vivent dans la crainte, les larmes, les souffrances, les bonnes œuvres, et qui montrent leur conversion, non par leur extérieur, mais par les effets, ceux-là, ayant accompli leur temps d'auditeurs, pourront participer aux prières ; en outre, il sera libre à l'évêque d'user envers eux d'une plus grande indulgence. Mais ceux qui ont montré de l'indifférence et qui ont cru que l'extérieur d'entrer dans l'église suffisait pour leur conversion, ceux-là accompliront leur temps tout entier. » Cette règle, qui défend de retourner à la milice séculière après la pénitence publique, nous la verrons interprétée et appliquée dans ce sens par les saints papes Sirice, Innocent, Léon, et invoquée encore après le douzième siècle.

Ce n'était pas le seul cas où l'application que l'Église faisait de la loi divine s'étendit à des choses temporelles. Nous avons vu le concile d'Elvire, tenu vers l'an 305, défendre sévèrement aux Chrétiens laïques le duumvirat, magistrature annuelle dans les colonies et les villes municipales, ordonnant que ceux qui l'accepteraient fussent séparés de l'Église toute l'année qu'ils seraient en charge. La paix ayant succédé aux persécutions, on se relâcha de cette première sévérité. Il fut permis aux fidèles de remplir des fonctions civiles, mais à une condition importante, qui se trouve au septième canon



du concile d'Arles. Ceux d'entre les fidèles qui étaient proinus à des charges publiques devaient prendre des lettres de communion de leur évêque; ensuite, quelque part qu'ils allassent exercer leur préfecture ou leur emploi, ils étaient soumis à la surveillance de l'évêque du lieu, pour être excommuniés dès qu'ils viendraient à agir contre la discipline.

Jusqu'alors la loi romaine permettait le mariage entre beau-frère et belle-sœur. Le concile d'Elvire le défend dans son canon soixante-un, et condamne les coupables à cinq ans de pénitence après leur séparation. Le concile de Néocésarée est plus sévère. Il décide, en son deuxième canon, qu'une femme qui aurait épousé son beau-frère serait excommuniée jusqu'à la mort; qu'on pourrait cependant la réconcilier au dernier moment, si elle promet de rompre le lien de cette union lorsqu'elle aurait recouvré la santé. Nous verrons cette règle de l'Eglise transportée dans le droit civil par les empereurs chrétiens<sup>1</sup>. Pareillement, la loi romaine autorisait le divorce et à se remarier après. Le concile d'Arles, canon dixième, rappelle aux maris chrétiens qui surprennent leur femme en adultère, qu'il leur est défendu de se remarier à d'autres femmes, du vivant des leurs, quoique adultères. Avec le temps, nous verrons encore la loi civile se réformer en ce point sur la loi de l'Eglise. Le concile d'Arles ordonne encore que les filles chrétiennes qui épousent des païens seront quelque temps séparées de la communion. En celui de Néocésarée, on voit que ceux qui se mariaient plusieurs fois étaient mis en pénitence pour un certain temps. C'est pourquoi il était défendu aux prêtres d'assister aux festins des secondes nocces; quoiqu'elles fussent permises, on les regardait comme une faiblesse.

Quant à la réception des hérétiques, voici les règles qu'on trouve. Comme la coutume de rebaptiser durait encore en Afrique, le concile d'Arles ordonne que, « si quelque hérétique vient à l'Eglise, on lui demande le symbole. Si l'on trouve qu'il ait été baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, on lui imposera seulement les mains, afin qu'il reçoive le Saint-Esprit; s'il ne répond pas suivant la foi de la Trinité, qu'on le baptise. » Comme le prétexte du schisme des donatistes était d'accuser les catholiques de souffrir les traditeurs, le concile ordonne encore que ceux qui seront coupables d'avoir livré les Ecritures ou les vases sacrés, ou dénoncé leurs frères, soient déposés de l'ordre du clergé, pourvu qu'ils en soient convaincus par des actes publics, non par de simples paroles. Que s'ils ont ordonné quelqu'un qui soit approuvé d'ailleurs, que cette ordination ne lui

<sup>1</sup> *Cod. theod.*, l. 3, t. 12.



nuise point. Ceci se rapporte manifestement à Cécilien. Le concile ajoute : « Et parce que plusieurs résistent à la règle de l'Église, et prétendent être admis à accuser avec des témoins corrompus par argent, qu'ils ne soient point reçus, sinon à prouver par actes publics, comme il a été dit. » Cela regarde les calomnies des donatistes. Et encore : « Ceux qui accusent leurs frères à faux, ne recevront la communion qu'à la mort. »

Le huitième canon du concile de Nicée traite des novatiens en ces termes : « Ceux qui se nomment eux-mêmes purs, en grec cathares, s'ils reviennent à l'Église catholique, le grand concile juge qu'après avoir reçu l'imposition des mains, ils doivent demeurer dans le clergé. Mais avant toutes choses, il faut qu'ils déclarent, par écrit, qu'ils approuveront et suivront les décrets de l'Église catholique et apostolique, savoir : de communiquer avec les bigames et avec ceux qui sont tombés dans la persécution, à qui l'on a réglé le temps de leur pénitence. Dans les lieux donc où il ne se trouvera point d'autres clercs, soit villes, soit villages, qu'ils gardent le rang où ils se trouvent ordonnés. Mais si quelques-uns reviennent dans un lieu où il y ait un évêque ou un prêtre catholique, il est évident que l'évêque de l'Église catholique aura la dignité épiscopale ; et celui qui porte le nom d'évêque, chez les soi-disant purs, aura le nom de prêtre ; si ce n'est que l'évêque catholique veuille bien lui faire part du nom d'évêque. Autrement, il lui trouvera une place de chorévêque ou de prêtre, afin qu'il paraisse effectivement dans le clergé, et qu'il n'y ait pas deux évêques dans la même ville. »

Dans le désir de réunir les églises, l'empereur Constantin avait appelé au concile un évêque novatien nommé Acésius. Après que l'on eut écrit le décret de la foi, et que le concile y eut souscrit, l'empereur demanda à cet évêque s'il était d'accord sur la confession de foi et le décret touchant la Pâque. Il répondit : Seigneur, le concile n'a rien ordonné de nouveau ; c'est, comme je l'ai appris, ce qui s'est conservé depuis le commencement et depuis les apôtres, touchant la règle de la foi et le temps de la Pâque. Pourquoi donc, reprit l'empereur, vous séparez-vous de la communion des autres ? Acésius lui expliqua ce qui était arrivé sous la persécution de Décius, et la sévérité du canon qui défendait, à ce que prétendaient les novatiens, de recevoir à la participation des saints mystères ceux qui, après le baptême, avaient commis quelqu'un de ces péchés que l'Écriture appelle dignes de mort ; qu'il fallait les exciter à pénitence, sans leur faire espérer de pardon par le ministère des prêtres, mais par la seule bonté de Dieu, qui a toute puissance de remettre les péchés. Après qu'il eut ainsi parlé, l'empereur lui



dit : Acésius, prenez une échelle et montez au ciel tout seul<sup>1</sup>.

Un autre canon du concile de Nicée, touchant certains hérétiques, est le dix-neuvième, qui porte : « Quant aux paulianistes qui reviennent à l'Église catholique, il est décidé qu'il faut absolument les rebaptiser. Que si quelques-uns ont été autrefois dans le clergé et sont trouvés sans reproche, étant rebaptisés, ils seront ordonnés par l'évêque de l'Église catholique ; mais si, dans l'examen, on les trouve indignes, il faut les déposer. On gardera la même règle à l'égard des diaconesses et généralement de tous ceux qui sont comptés dans le clergé. » On parle des diaconesses que l'on trouve portant l'habit ; mais comme elles n'ont reçu aucune imposition des mains, elles doivent être comptées absolument entre les laïques.

Les paulianistes étaient les sectateurs de Paul de Samosate, qui ne croyaient Jésus-Christ qu'un pur homme, et ne baptisaient point au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. C'est pourquoi le concile ordonne de les baptiser, et non pas les novatiens, qui n'erraient ni dans la foi de la Trinité ni dans la forme du baptême. Ce qui est à remarquer surtout, c'est l'esprit d'indulgence et de conciliation avec lequel le saint concile reçoit dans le clergé catholique, non-seulement les clercs novatiens, mais encore ceux des paulianistes qui en sont trouvés capables. Le saint pape Miltiade lui en avait donné l'exemple dans l'affaire des donatistes.

Le vingtième, c'est-à-dire le dernier canon de Nicée, regarde une simple cérémonie, et porte : « Parce qu'il y en a qui fléchissent les genoux le dimanche et pendant le temps pascal, afin que tout soit uniforme dans tous les diocèses, le saint concile a ordonné que l'on fera debout les prières que l'on doit à Dieu. » Outre ces vingt canons, reconnus authentiques par tout le monde, le concile de Nicée paraît en avoir fait encore plusieurs autres. Du moins est-il certain que les Chrétiens orientaux, non-seulement des derniers siècles, mais encore des premiers, lui ont attribué toute l'ancienne discipline : c'est ce qu'on appelle les canons arabiques du concile de Nicée, parce qu'on les connut d'abord en Occident par une version arabe ; mais on les trouve également dans toutes les langues orientales, le copte, ou l'ancien égyptien, l'éthiopien, l'arménien, le chaldéen, le syriaque. Le trente-septième canon statue qu'il ne doit y avoir dans tout l'univers que quatre patriarches, comme il n'y a que quatre évangélistes et que quatre fleuves du paradis. Leur prince et leur chef est le seigneur qui occupe le siège de saint Pierre à Rome, ainsi que l'ont ordonné les apôtres. Après lui vient le seigneur de la grande Alexan-

<sup>1</sup> Soc., l. 1, c. 10. Soz., l. 1, c. 22.



drie, et c'est le siège de saint Marc. Le troisième est le seigneur d'Éphèse, et c'est le siège de Jean le Théologien. Enfin, le quatrième est le seigneur d'Antioche, et c'est aussi le siège de Pierre <sup>1</sup>. On voit que lorsque ce canon fut rédigé, la dignité patriarcale n'était point encore transférée à Constantinople ; il n'est parlé de cette translation que dans le canon suivant. Le cinquante-quatrième défend d'une manière expresse, comme saint Augustin nous l'apprend, que le concile de Nicée a fait d'ordonner deux évêques pour la même ville.

Il y a surtout un canon remarquable, et qui détermine excellemment le sens du sixième de Nicée : c'est le trente-neuvième d'une collection, le quarante-quatrième d'une autre <sup>2</sup>. Il a pour titre : *De la sollicitude et de la puissance du patriarche sur les évêques et les archevêques de son patriarcat, et de la primauté de l'évêque de Rome sur tous*. « Le patriarche, dit-il, doit considérer ce que les évêques et les archevêques font dans leurs provinces ; et s'il trouve quelque chose de fait autrement qu'il ne faut, il le changera et le réglera comme il jugera à propos : car il est le père de tous, et eux sont ses fils. L'archevêque est parmi les évêques comme le frère aîné, le patriarche, comme le père. Et de même que le patriarche a puissance sur ceux qui lui sont subordonnés, de même aussi le Pontife a puissance sur tous les patriarches, étant leur prince et leur chef, comme saint Pierre lui-même, à qui a été donnée la puissance sur tous les princes chrétiens et sur leurs peuples, attendu qu'il est le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur tous les peuples et sur toute l'Église chrétienne. Quiconque y contredira, est excommunié par le concile. » Telle est la base, la règle fondamentale que toutes les chrétientés d'Orient reconnaissent à leur hiérarchie et à leur droit canon, et que, depuis les premiers siècles, elles attribuent au grand concile de Nicée.

Aux canons de ces divers conciles, on peut ajouter certaines lois de Constantin, faites sans doute de l'avis des principaux évêques. Il avait exempté les clercs des charges publiques. Parmi ces charges, il y en avait de très-onéreuses, surtout pour les curiales ou décurions, c'est-à-dire les propriétaires aisés, membres de la curie ou corps municipal de leur cité. La loi les attachait presque comme des esclaves à leur municipe, et les obligeait d'en administrer les affaires aux dépens des leurs. Aussi cherchaient-ils à sortir de leur condition, en entrant furtivement soit dans les charges publiques, soit dans le sénat romain, soit dans l'armée. On fit des lois pour les en empêcher.

<sup>1</sup> Mansi, Conciles, t. 2, col. 992. — <sup>2</sup> *Ibid.*, col. 965 et 995. Voir encore Bouix, *Du concile provincial*, p. 320 et 321.



Quand le clergé chrétien fut exempt de ces servitudes municipales, ils s'efforcèrent d'entrer dans le clergé. Constantin le défendit par une loi de 326. Dans la suite, les empereurs trouvèrent ce tempérament : ils permirent aux membres de cette bourgeoisie municipale d'entrer dans le clergé, mais à condition ou bien de céder à un de leurs parents les terres auxquelles les charges curiales étaient attachées, ou bien de créer à leur place un substitut.

La même année, Constantin fit deux autres lois touchant les hérétiques. L'une est du 1<sup>er</sup> septembre, et porte : Que les privilèges accordés en considération de la religion ne doivent profiter qu'aux catholiques, non aux hérétiques et aux schismatiques, qui doivent au contraire être chargés plus que les autres. La dernière accorde aux novatiens la paisible possession des maisons de leur église et de leurs sépulcres qu'ils avaient acquises à juste titre, non de ce qui, avant la division, avait appartenu à l'Église catholique. Entre les sectaires de ce temps-là, les novatiens étaient les moins odieux.

A propos de ses lois contre les hérétiques, les juifs et les païens, Constantin disait agréablement aux évêques catholiques, en causant avec eux à table, que lui aussi était évêque. « Vous êtes évêques des personnes et des choses qui sont dans l'Église, leur disait-il, moi je suis évêque des personnes et des choses qui sont dehors <sup>1</sup> : » c'est-à-dire, des hérétiques et des infidèles, ainsi que de ce qui les regarde. En effet, Eusèbe, qui cite ces paroles dans la Vie de Constantin, les justifie comme une conséquence de ses lois contre les idolâtres, dont il fit fermer les temples et interdit les sacrifices, et contre les juifs auxquels il défendit d'avoir des esclaves chrétiens <sup>2</sup>. Bien des auteurs modernes, au lieu de rapporter exactement ces paroles de conversation, leur ont supposé gratuitement une portée qu'elles n'ont pas, jusqu'à faire dire à Constantin : Qu'il était l'évêque extérieur de l'Église. Voilà comment on traduit les textes qu'on n'a pas lus.

Constantin recevait sans cesse des ambassades de toute sorte de nations, en particulier de l'Inde et de l'Éthiopie : il en profitait pour leur faire connaître et estimer la religion chrétienne. Le roi de Perse lui-même, Sapor, lui envoya une ambassade solennelle avec des présents, pour solliciter son amitié et son alliance. Le roi de Perse comptait alors le pays des Sères ou la Chine, avec sa ceinture de murailles et ses deux grands fleuves, parmi les provinces de son empire, ainsi que nous l'apprenons d'Ammien Marcellin, auteur du temps. « A l'est, et par delà les deux Scythies, une enceinte circu-

<sup>1</sup> Ὑμεῖς μὲν τῶν εἴσω τῆς Ἐκκλησίας· ἐγὼ δὲ τῶν ἐκτὸς ἐπίσκοπος... Euseb., *Vita Constantini*, l. 4, c. 24. — <sup>2</sup> *Ibid.*, c. 23, 24, 25 et 27.



laire de hautes murailles enferme la Sérique, immense contrée, d'une fertilité admirable, qui touche à la Scythie par l'occident, par l'est et le nord à des déserts glacés, et s'étend au midi jusqu'à l'Inde et jusqu'au Gange. Les noms de ces montagnes sont Anniva, etc. Deux fleuves roulent sur la pente rapide de ces plateaux, et, d'un cours ralenti, traversent ensuite une vaste étendue de terres... Les Sères, de toutes les races d'hommes la plus paisible, sont absolument étrangers à la guerre et à l'usage des armes... Le pays est boisé, mais sans épaisses forêts. On y recueille sur les arbres une espèce de duvet d'une mollesse et d'une ténuité extrêmes, que l'on file ensuite et qui devient la soie, ce tissu réservé jadis aux classes élevées et que tout le monde porte aujourd'hui <sup>1</sup>. » Constantin apprit que dans cet empire de Sapor les églises de Dieu étaient nombreuses et que les peuples se réunissaient par milliers dans le bercail du Christ; il en ressentit une grande joie, et profita de l'occasion pour rendre service à ces chrétientés lointaines. Il envoya lui-même des ambassadeurs à Sapor, avec des présents beaucoup plus considérables qu'il n'en avait reçu. Il lui écrivit surtout, comme à son frère, une lettre d'amitié, où il lui annonce que, par la foi divine, il reconnaît le Dieu très-saint et professe son culte. « C'est par l'assistance de ce Dieu, qu'à partir des extrémités de l'Océan, j'ai délivré toute la terre habitable des tyrans qui l'opprimaient. C'est ce Dieu que j'adore, et mon armée, qui lui est consacrée et porte son étendard sur ses épaules, ne cesse de remporter des victoires dont je ne cesse de le remercier. Ce Dieu suprême, qui habite au plus haut des cieux, ne demande pas les sacrifices de chair et de sang, ni les fumées mal odorantes qui ont aveuglé tant de nations, mais un cœur pur, une âme vertueuse. Il aime la foi, l'équité, la douceur, et punit l'infidélité et l'orgueil. Ne croyez pas, mon frère, que je me trompe en confessant ce Dieu, Père et Maître de toutes choses. La plupart de ceux qui ont tenu cet empire, séduits par des erreurs insensées, entreprirent de nier ce Dieu. Mais tous en ont été punis de telle sorte que, depuis ce moment, tout le genre humain souhaite leurs calamités à quiconque voudrait faire de même. De leur nombre était celui que la colère de Dieu, comme la foudre, jeta hors de nos frontières dans les vôtres, où il est devenu pour les siens un trophée d'ignominie. De nos jours mêmes j'ai vu les funérailles de ceux qui, par des édits injustes, ont vexé le peuple voué à Dieu. Aussi ne cessé-je de bénir sa souveraine providence d'avoir ramené la paix et le bonheur parmi les hommes, en les ramenant eux-mêmes à la loi divine. Je

<sup>1</sup> Amm. Marcellin de M. Nisard, l. 23, vers la fin.



suis persuadé que c'est là ce qui peut arriver de mieux pour la félicité et la sécurité universelles. Jugez donc quelle a été notre joie d'apprendre que les principaux endroits de Perse ont l'avantage d'avoir pour ornement plusieurs de ces hommes, c'est-à-dire de Chrétiens, car c'est d'eux que je parle. C'est un bonheur pour vous, et aussi pour eux; votre bonheur est aussi le leur. Par là vous vous assurez la clémence du souverain Maître. Je les recommande donc à votre bienveillance. En les aimant, vous ferez à vous-même, ainsi qu'à nous, une grâce infinie <sup>1</sup>. »

Ces ambassades de Constantin et de Sapor sont à remarquer. Nous avons vu par les annales de Chine que, soixante ans avant la venue du Christ, l'empire chinois et l'empire romain se touchaient sur la mer Caspienne; que les Chinois appelèrent l'empire romain Ta-Tsin ou la Grande Chine, tant ils en avaient une haute idée; qu'ils en reçurent des ambassades de la part de l'empereur Antun ou Antonin. Et voilà que, sous Constantin, au moment où le Christianisme triomphait en Europe, en Afrique, et en Asie jusqu'à l'Euphrate, voilà que l'Asie ultérieure, y compris la Chine, réunie sous la domination du roi de Perse, nous découvre dans son sein des chrétientés nombreuses.

Comme il est naturel de le penser, on bâtit alors un grand nombre d'églises. Le pape saint Silvestre en bâtit une à Rome, dans la maison d'un de ses prêtres nommé Équitius, dont elle porta longtemps le titre. C'est l'église actuelle de Saint-Étienne des Monts. Le Pape la dota d'un revenu annuel d'environ huit mille francs en fonds de terres, maisons et jardins. A son exemple et à sa persuasion, l'empereur Constantin bâtit à Rome, premièrement la basilique qui, de son nom, a toujours été nommée Constantinienne, autrement l'église du Sauveur, dans le palais de l'impératrice Fausta, sa femme, auparavant nommée la maison de Latran, où s'était déjà tenu le concile contre les donatistes. Et parce qu'il y fit aussi un baptistère, et que les baptistères avaient l'image de saint Jean-Baptiste, on nomme plus ordinairement cette église Saint-Jean de Latran. C'est la principale église de Rome, et les Papes y ont fait leur résidence pendant plusieurs siècles. Il bâtit encore à Rome six autres églises : celle de Saint-Pierre, au Vatican, à la place d'un temple d'Apollon, pour honorer le lieu du martyre et la sépulture du prince des apôtres; celle de Saint-Paul, au lieu de son martyre; celle de Sainte-Croix, en la maison de Sessorius, que l'on nomme Sainte-Croix de

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Constantini*, l. 4, c. 9 et seqq. Théodoret, *Hist. ecclés.*, l. 1, cap. 24.



Jérusalem, à cause d'une portion de la vraie croix qu'il y mit ; celle de Sainte-Agnès, avec un baptistère, à la prière de sa fille Constantia, et de sa sœur de même nom, qui furent baptisées par saint Silvestre ; celle de Saint-Laurent, hors de la ville, sur le chemin de Tibur, au lieu de la sépulture de ce martyr ; celle des martyrs Saint-Marcellin et Saint-Pierre au lieu dit Entre-les-deux-lauriers, où fut la sépulture de sainte Hélène.

On trouva, suivant les anciens mémoires de l'Église romaine, que Constantin donna à sept églises de Rome, en maisons et en terres, non-seulement en Italie, mais en Sicile, en Afrique, en Grèce, en Égypte et en Orient, vingt-sept mille sept cent vingt-neuf sous d'or de revenu annuel, ce qui, en prenant, comme on fait, le sou d'or à vingt francs et quelques centimes, ferait un total de plus de cinq cent cinquante-quatre mille cinq cent quatre-vingts francs ; sur quoi l'église Constantinienne ou de Saint-Jean de Latran, avec son baptistère, avait à elle seule deux cent soixante-dix-huit mille six cent quatre-vingts francs. L'église de Saint-Pierre, de son côté, avait des maisons dans Antioche et des terres aux environs, à Tarse en Cilicie, et à Tyr ; elle en avait en Égypte, près d'Alexandrie et ailleurs, et dans la province de l'Euphrate, près de Cyr. Une partie de ces terres étaient destinées à fournir tous les ans une certaine quantité de nard, de baume, de storax, de cannelle, de safran et d'autres substances précieuses pour les encensoirs et les lampes. Ces églises avaient de plus une rente de plus de vingt mille livres pesant, en divers aromates que les terres d'Égypte et d'Orient devaient fournir en espèces. On ne parle point des vases d'or et d'argent pour le service et l'ornement de ces mêmes églises, dont les mémoires rapportés par Anastase le Bibliothécaire font un long dénombrement. Il peut avoir confondu ce qui avait été donné par d'autres empereurs ; mais les titres des immeubles doivent avoir été mieux conservés. Ce que ces derniers nous apprennent de plus curieux, c'est que Constantin donna l'île de Sardaigne, ainsi que deux autres, avec toutes leurs appartenances et leurs revenus, à l'église de Saint-Marcellin et de Saint-Pierre de Rome <sup>1</sup>.

Il se convertissait un grand nombre de païens : les uns par la connaissance de l'inutilité de leurs anciennes superstitions et de leur peu de fondement ; les autres, par émulation des Chrétiens qu'ils voyaient honorés et chéris de l'empereur, et pour se conformer à l'inclination du maître. D'autres, s'appliquant à considérer la doctrine chrétienne, touchés par des miracles ou des songes, ou par les

<sup>1</sup> Anast., Silvest.



entretiens des évêques ou des moines, jugeaient qu'il valait mieux être Chrétiens. Depuis ce temps, on vit les villes et les peuples entiers se convertir, abattre d'eux-mêmes leurs temples et leurs idoles, et bâtir des églises. Les habitants de Majuma, qui était le port de Gaza en Palestine, auparavant très-attachés à leurs anciennes superstitions, se firent Chrétiens tout d'un coup ; et l'empereur, répondant à leur piété, érigea en cité ce lieu qui ne l'était pas, et la nomma Constantia, du nom de Constantius, le plus cher de ses fils. Par une raison semblable, il nomma Constantine une ville de Phénicie. Il nomma aussi Héléropole, en l'honneur de sa mère, une petite ville de Bithynie, nommée auparavant Drépane, qu'il érigea en cité, avec exemption de tributs, en l'honneur du saint martyr Lucien d'Antioche, dont les reliques y étaient.

Hors des limites de l'empire romain, le christianisme se propageait d'une manière plus admirable encore. Constantin reçut vers ce temps l'ambassade inattendue d'un peuple barbare, qui lui demandait des évêques. C'étaient les Ibériens, campés dans le voisinage du Pont-Euxin. Ils avaient été convertis par une pauvre captive, dont le nom n'est pas seulement venu jusqu'à nous. Ils l'avaient emmenée prisonnière dans une de leurs incursions. Captive chez eux, elle excita bientôt leur admiration par la pureté de sa vie, sa sobriété, sa fidélité, son assiduité à l'oraison, qui lui faisait veiller les nuits entières. Les Barbares, étonnés, lui demandaient ce que cela voulait dire. Elle déclara simplement qu'elle servait ainsi le Christ, son Dieu. Ce nom leur était aussi nouveau que le reste. Mais sa persévérance excitait la curiosité naturelle des femmes, pour savoir si ce grand zèle de religion était bon à quelque chose. C'était leur coutume, quand quelque enfant était malade, que la mère le portait par les maisons pour s'informer si quelqu'un savait un remède. Une femme, ayant ainsi porté son enfant partout inutilement, vint aussi trouver la captive. Elle lui dit qu'elle ne savait aucun remède humain ; mais que son Dieu, Jésus-Christ, qu'elle adorait, pouvait donner la santé aux malades les plus désespérés. Ayant donc mis l'enfant sur le cilice qui lui servait de couche et ayant fait sur lui sa prière, elle le rendit guéri à sa mère. Le bruit de ce miracle se répand et vient aux oreilles de la reine, qui était malade avec de grandes douleurs et réduite au désespoir. Elle prie qu'on lui amène la captive, qui refuse d'y aller, craignant de paraître avoir trop bonne opinion d'elle-même et manquer à la bienséance de son sexe. La reine se fait porter à la cellule de la captive, qui la met sur son cilice, et, ayant invoqué le nom de Jésus-Christ, la fait lever aussitôt en parfaite santé. Elle lui apprend que c'est Jésus-Christ, Dieu et



Fils du Dieu souverain, qui l'a guérie, et l'exhorte à l'invoquer, disant que c'est lui qui donne la puissance aux rois et la vie à tous les hommes.

La reine retourna chez elle remplie de joie ; le roi lui demanda comment elle avait été guérie si promptement ; et, l'ayant appris, il commanda qu'on portât des présents à la captive. Mais la reine lui dit : Seigneur, elle méprise tout cela ; elle ne veut ni or ni argent ; le jeûne est sa nourriture ; la seule récompense que nous pouvons lui donner, c'est d'adorer Jésus-Christ, ce Dieu qu'elle a invoqué pour me guérir. Le roi différa pour lors et négligea de se convertir, quoique sa femme l'en pressât souvent ; mais un jour, comme il chassait dans les bois, il survint une obscurité si épaisse en plein jour, que toute sa suite s'écarta, et il demeura seul, égaré, ne sachant où se tourner. Dans cet embarras, il lui vint une pensée que si ce Christ, dont la captive avait parlé à sa femme, le délivrait de ces ténèbres, il quitterait tous les autres dieux pour l'adorer. Sitôt qu'il eut fait ce vœu de pensée, sans prononcer une parole, le jour revint, et il arriva heureusement à la ville. Il conte le fait à la reine ; on fait promptement venir la captive, le roi lui déclare qu'il ne veut plus honorer d'autre Dieu que Jésus-Christ, et lui demande la manière de le servir. Elle l'explique autant qu'elle en était capable, demande que l'on bâtisse une église et en décrit la forme.

Le roi, ayant rassemblé son peuple, expose ce qui était arrivé à lui et à la reine, et les instruit, comme il pouvait, dans la religion chrétienne ; la reine, de son côté, instruit les femmes ; on s'empresse d'un commun consentement à bâtir l'église ; le ciel les seconde par de nouveaux miracles qui augmentent leur zèle. L'église achevée, comme ce peuple désirait ardemment d'être instruit dans la foi, on envoie, par le conseil de la captive, une ambassade, au nom de toute la nation, à l'empereur Constantin, le priant d'envoyer des évêques pour achever l'œuvre de Dieu. Il les envoya avec honneur, et sentit plus de joie de cette conversion que d'une grande conquête. Rufin, qui rapporte cette histoire, ainsi que Socrate, Sozomène et Théodoret, dit l'avoir apprise, à Jérusalem, de Bacurius, homme très-pieux et très-sincère, qui, après avoir été roi de cette nation, devint général des troupes romaines dans la Palestine, sous l'empereur Théodose <sup>1</sup>.

D'un autre côté, les nations des environs du Rhin, et les parties les plus reculées de la Gaule vers l'Océan, étaient déjà chrétiennes ; les Goths et les autres peuples voisins du Danube l'étaient aussi ; et

<sup>1</sup> Ruf., l. 1, c. 10. Soc., l. 1, c. 20



la religion avait donné à toutes ces nations des mœurs plus douces et plus raisonnables. Elles avaient commencé à se convertir par les incursions qu'elles firent sous l'empereur Gallien, environ soixante ans auparavant ; les évêques captifs leur avaient inspiré l'amour de la religion par leurs vertus et par leurs miracles, et, les ayant instruites , y avaient formé des églises. Quant aux Arméniens, nous l'avons déjà vu, ils avaient reçu le christianisme depuis longtemps. Le commerce de l'Arménie l'avait fait passer en Perse, où nous avons déjà vu des églises nombreuses, et où nous verrons bientôt d'innombrables et illustres martyrs.

Tandis que les Ibériens, d'un côté, envoyaient une ambassade à l'empereur Constantin pour lui demander des évêques, saint Athanase sacrait, d'un autre, par suite de circonstances merveilleuses, le premier évêque et l'apôtre de l'Inde ultérieure. Voici le texte de Rufin qui nous l'apprend : « Dans le partage de l'univers, que les apôtres tirèrent au sort pour la prédication de la parole divine, l'on dit que la Parthie échut à saint Thomas, l'Éthiopie (ou le Cusistan) à saint Matthieu, et l'Inde ultérieure qui lui est limitrophe, à saint Barthélemy. Entre celle-ci et la Parthie, mais beaucoup plus confinée dans les terres, se trouve l'Inde ultérieure, habitée par beaucoup de langues et de nations diverses, et qu'à cause de son éloignement nul n'avait encore défrichée par la prédication apostolique. Cependant, au temps de Constantin, elle reçut les premières semences de la foi, à l'occasion des événements que voici. Un certain philosophe, Métrodore, dans le but de voir les pays et d'étudier l'univers, avait pénétré jusque dans l'Inde ultérieure. (Cédrenus ajoute que Métrodore, revenant de l'Inde par la Parthie ou la Perse, fut dépouillé par Sapor des pierres précieuses que le roi de l'Inde lui avait données pour l'empereur Constantin.) Excité par l'exemple de Métrodore, un philosophe de Tyr, appelé Mérope, voulut, pour une cause semblable, visiter l'Inde ayant avec lui deux enfants, ses proches, dont il faisait l'éducation. Le plus jeune se nommait Édèse, l'autre Frumence. Le philosophe, ayant satisfait sa curiosité, commençait à revenir, lorsque le vaisseau qui le portait relâcha dans un port pour renouveler ses provisions. Les Barbares du pays, chaque fois que les nations voisines leur annonçaient être mal avec les Romains (et on voit, par la violence faite à Métrodore, que c'était le cas des Parthes), avaient l'habitude d'égorger tous les Romains qui se trouvaient parmi eux. Ils envahirent donc le navire du philosophe, et le tuèrent avec tous ses compagnons.

En s'en retournant, couverts de sang et de butin, ils rencontrent les deux enfants, qui étaient descendus à terre, et qui étudiaient leur



leçon, assis sous un arbre. Les Barbares en ont pitié. Au lieu de les mettre à mort, ils les conduisirent à leur roi. Celui-ci prend en affection les deux enfants. Il fit Édèse son échanson. Quant à Frumence, croyant lui voir plus d'esprit et de conduite, il lui confia ses écritures et ses comptes, c'est-à-dire ses finances. Depuis ce temps ils furent fort honorés et fort aimés. Le roi mourut laissant le royaume à sa femme avec un fils encore enfant, ayant accordé aux deux jeunes hommes, avant d'expirer, la liberté de faire ce qu'ils voudraient. Mais la reine, qui n'avait personne de plus fidèle dans le royaume, les pria instamment d'en partager le soin avec elle, jusqu'à ce que son fils fût en âge. Elle voulut principalement conserver Frumence, dont la sagesse était plus profonde; car Édèse ne montrait que de la fidélité et de la modération.

«Frumence, ayant ainsi le gouvernement de cet État, Dieu lui inspira de chercher avec soin s'il y avait des Chrétiens parmi les Romains qui venaient y trafiquer; de leur donner un grand pouvoir, et de les exhorter à faire en chaque lieu des maisons d'assemblée pour y prier en commun, à la manière des Romains. Lui-même en donnait l'exemple, attirant chacun à l'imiter par sa ferveur et par ses bienfaits. Il fournissait les places pour bâtir, et les autres choses nécessaires, s'empressant à planter et à faire fructifier le christianisme. Le jeune roi étant venu en âge de gouverner, Édèse et Frumence lui rendirent un compte fidèle de leur administration, et revinrent en leur pays malgré les prières de la reine et de son fils roi. Édèse se pressa d'aller à Tyr pour revoir ses parents; Frumence prit le chemin d'Alexandrie, disant qu'il n'était pas raisonnable de cacher l'œuvre de Dieu. Il raconte à saint Athanase, qui en était évêque depuis peu, tout ce qui s'était passé, et l'exhorte à choisir quelqu'un qui fût digne d'être envoyé pour évêque à ce grand nombre de Chrétiens déjà assemblés, et à ces églises bâties dans les terres des Barbares. Saint Athanase, considérant attentivement les discours et les actions de Frumence dans une assemblée d'évêques, dit, comme Pharaon à Joseph : Et quel autre pourrons-nous trouver qui ait l'esprit de Dieu comme vous, et qui puisse exécuter de si grandes choses? Puis, l'ayant ordonné évêque, il lui commanda de retourner avec la grâce de Dieu au lieu d'où il venait. Étant donc retourné évêque dans l'Inde, on rapporte que Dieu lui communiqua une si grande grâce, qu'il opéra des miracles comme les apôtres, et convertit une infinité de Barbares. C'est de là que dans les parties de l'Inde, il se forma des peuples chrétiens et des églises, et que commença le sacerdoce. Nous avons appris tout cela, conclut Rufin, non par l'opinion du vulgaire, mais par le récit d'Édèse lui-même, devenu prêtre de Tyr, après avoir



été compagnon de Frumence<sup>1</sup>. » Voilà ce que dit Rufin, et ensuite Socrate, Théodoret et Sozomène.

D'après ces divers textes, c'est dans l'Inde ultérieure et non dans l'Éthiopie, que ce saint Frumence prêcha l'Évangile. Ce qui a trompé les critiques modernes, que nous avons suivis de confiance dans la première édition, c'est le nom grec d'Éthiopie, pays qui s'appelle Cush ou Kousch dans le texte original de la Bible. Cush est un fils de Cham. La postérité de Cush, qui se traduit ordinairement par Éthiopiens, paraît s'être répandue et dans l'Asie, où l'on trouve encore le Cushistan ou pays de Cush, et dans l'Arabie, d'où la femme de Moïse est appelée Cushite ou Éthiopienne, et dans l'Éthiopie africaine, dont les habitants viennent originairement de l'Inde, suivant Philostrate<sup>2</sup>. Et de fait, les Indiens appellent encore leur pays, de Chus ou Cush, fils de Cham, Chuschad Widpa, c'est-à-dire pays de Cush<sup>3</sup>. L'Éthiopie échue à saint Matthieu, et de laquelle l'Inde citérieure est limitrophe, c'est donc tout naturellement le Cushistan, voisin de la Parthie et de l'Inde : c'est tout naturellement ce pays de Cush, que les textes grec et latin de la Genèse nomment Éthiopie, pays arrosé par le Géhon, le second des quatre fleuves d'Éden, et qui sortait de la même source que le Tigre et l'Euphrate<sup>4</sup>. De tout cela il reste à conclure, avec Baronius et d'après le texte même de Rufin, que c'est bien dans l'Inde ultérieure que saint Frumence prêcha la foi et fonda des églises. Aussi saint Athanase dit-il dans sa lettre aux évêques d'Afrique contre le conciliabule de Rimini : « Le concile de Nicée est connu des Indiens, et de tout ce qu'il y a de Chrétiens parmi les autres Barbares. » Toute l'Église honore la mémoire de saint Frumence, les Latins le 27 octobre, les Grecs le 30 novembre.

Les Abyssins reconnaissent un saint Frumence pour leur apôtre. Nous voyons, en effet, sur l'an 356, que l'empereur Constance, livré aux ariens, écrivit aux magistrats d'Axum, au-dessus de l'Égypte, quant à leur évêque Frumentius, autrefois ordonné par Athanase, de l'envoyer au plus vite à Alexandrie, afin qu'il fût examiné et ordonné de nouveau par les évêques fidèles, c'est-à-dire par les ariens. Aussi Baronius reconnaît-il deux Frumence : l'un évêque d'Axum, bon catholique, et qui eut beaucoup à souffrir des ariens ; l'autre, envoyé évêque dans l'Inde ultérieure, de laquelle il était revenu, et qu'il est impossible de confondre avec l'Éthiopie d'Afrique. Car, suivant le témoignage de Cédréus, le philosophe Métrodore, première cause

<sup>1</sup> Rufin, *Hist. ecclés.*, l. 1, c. 9. — <sup>2</sup> *Vita Apollonii*, c. 6. — <sup>3</sup> Th. Maurice, *Hist. de l'Indoustan*. — <sup>4</sup> *Genèse*, c. 2, v. 13.



du voyage, revenant de l'Inde par la Perse, fut dépouillé par Sapor des pierres précieuses que le roi de l'Inde lui avait données pour l'empereur Constantin. Or l'Éthiopie africaine n'a point de pierres précieuses, et le chemin pour en venir à Constantinople n'est point par la Perse, mais par l'Égypte <sup>1</sup>. De plus, Théodoret dit expressément que le nouvel évêque de l'Inde ne craignit point de traverser de nouveau l'immense Océan pour évangéliser son peuple inculte <sup>2</sup>, ce qui ne convient nullement à l'Éthiopie limitrophe de l'Égypte, d'où l'on peut y aller par terre, mais bien à l'Inde ultérieure. La distinction de Baronius est le moyen naturel de concilier tous les textes, sans faire violence à aucun.

Le christianisme faisait des prosélytes jusque parmi les chefs de la synagogue. C'était à Tibériade que se trouvait la synagogue la plus fameuse. Là résidait le patriarche des Juifs : c'est ainsi qu'ils appelaient le chef de leur nation. Les premiers après lui, et qui formaient son conseil, portaient le nom d'apôtres. De leur nombre était un nommé Joseph, natif de Tibériade même. Le patriarche était alors Hillel, de la race du fameux Gamaliel. Hillel étant tombé malade et près de mourir, dit à Joseph de prier l'évêque voisin de Tibériade de venir le trouver : c'était pour lui donner le baptême, sous prétexte de médecine. L'évêque vint à titre de médecin, et fit préparer un bain comme un remède utile au malade, qui de son côté, fit retirer tout le monde, comme par pudeur. Ainsi, le patriarche fut baptisé et reçut les saints mystères. Mais Joseph était à la porte, qui, regardant par des fentes, vit tout ce qui se passait au dedans, et le remarqua soigneusement. Il vit aussi que le patriarche ayant dans la main une quantité d'or considérable, le donna à l'évêque en disant : Offrez-le pour moi ; car il est écrit que ce que les prêtres de Dieu lient et délient sur la terre, est lié et délié au ciel. Ensuite on ouvrit les portes. Ceux qui étaient venus voir le patriarche, lui demandaient comment il se trouvait de son bain ; et il répondit qu'il se portait très-bien, l'entendant d'une autre manière qu'eux. Après deux ou trois jours, pendant lesquels l'évêque le visitait souvent comme médecin, il mourut heureusement, laissant son fils, qui était très-jeune, sous la conduite de Joseph et d'un autre personnage très-vertueux. Ce fils, nommé Judas, était le patriarche des Juifs ; car cette dignité passait de père en fils par succession, et, pendant son bas âge, ses deux tuteurs gouvernaient tout.

Il y avait à Tibériade une chambre destinée à garder le trésor, et scellée : ce qui faisait soupçonner qu'elle renfermait de grandes ri-

<sup>1</sup> Voir Pagi, an 327. — <sup>2</sup> Théodoret, l. 1, c. 22.



chesses. Joseph eut la hardiesse de l'ouvrir en secret ; mais il n'y trouva que des livres, savoir : l'Évangile selon saint Jean et les Actes des apôtres, l'un et l'autre traduits de grec en hébreu, et l'Évangile selon saint Matthieu en hébreu, comme il l'avait écrit. La lecture de ces livres et le souvenir de ce qui s'était passé au baptême du patriarche donnait à Joseph de grandes inquiétudes. Cependant le jeune patriarche Judas, devenant grand, s'abandonna à la débauche jusqu'à employer la magie pour corrompre des femmes. Il attaqua aussi une femme chrétienne, qui rendit les charmes inutiles par le nom de Jésus-Christ et le signe de la croix. Cette preuve du pouvoir de Jésus-Christ toucha encore fortement Joseph, mais sans le persuader de se faire chrétien. Le Sauveur lui apparut lui-même en songe et lui dit : Je suis Jésus que tes pères ont crucifié ; crois en moi. Il ne se rendit pas, et tomba dans une grande maladie dont on désespérait. Le Sauveur lui apparut encore, lui disant de croire et qu'il serait guéri. Il le promit, mais il ne tint pas sa parole et demeura dans son endurcissement. Il tomba dans une autre maladie aussi dangereuse, et, comme on crut qu'il allait mourir, un vieux docteur de la loi vint lui dire à l'oreille : Crois en Jésus-Christ, crucifié sous Ponce-Pilate, Fils de Dieu et ensuite né de Marie, qui est le Christ de Dieu, qui est ressuscité et qui doit venir juger les vivants et les morts. Saint Épiphane, qui rapporte cette histoire, témoigne que les Juifs avaient accoutumé d'en user ainsi, et qu'il avait appris d'un autre, qui était encore Juif, qu'étant encore malade à la mort, on lui avait dit à l'oreille : Jésus-Christ crucifié, Fils de Dieu, te jugera. Il semble qu'ils employaient ces paroles comme un caractère pour guérir les maladies.

Joseph demeurait toujours endurci, Jésus-Christ lui apparut encore en songe et lui dit : Je te guéris ; crois quand tu seras relevé. Il releva, en effet, de cette maladie ; mais il ne crut point. Jésus-Christ lui apparut en songe comme il était en santé, lui en fit des reproches et lui dit : Pour te convaincre, si tu veux faire quelque miracle en mon nom, je te l'accorde. Il y avait à Tibériade un insensé qui allait tout nu par la ville et déchirait tous les habits qu'on lui donnait. Joseph, voulant faire l'expérience de sa vision, mais encore incertain et honteux, l'amena chez lui, et, ayant fermé la porte, prit de l'eau sur laquelle il avait fait le signe de la croix, et en arrosa de sa main le furieux en disant : Au nom de Jésus le Nazaréen, le crucifié, sors de lui, démon, et qu'il soit guéri. Cet homme fit un grand cri, tomba par terre, écuma, se débattit violemment, puis demeura longtemps immobile. Joseph crut qu'il était mort. Une heure après il se leva en se frottant le visage, et, voyant sa nudité, il se couvrit des mains



comme il put, ne pouvant plus se souffrir ainsi. Joseph lui donna un habit ; il s'en vêtit, et, étant revenu en son bon sens, il lui rendit, et à Dieu, de grandes actions de grâces, voyant qu'il était guéri par son moyen. Ce miracle fut connu par toute la ville, et les Juifs disaient : Joseph a ouvert le trésor, il a trouvé écrit le nom de Dieu, et, l'ayant lu, il fait de grands miracles. Ils disaient la même chose de Jésus-Christ, qu'il avait fait ses miracles par la vertu du nom ineffable de Dieu qu'il avait trouvé dans le temple. Joseph demeura encore endurci.

Le patriarche Judas, étant venu en âge d'homme, lui donna, par reconnaissance, ou lui confirma la charge d'apôtre, qui était lucrative chez les Juifs. Il l'envoya en Cilicie avec ses lettres, où, étant arrivé, il faisait payer les dîmes et les prémices par les Juifs de la province. Dans une certaine ville, il se trouva logé près de l'église ; ayant fait amitié avec l'évêque, il lui demanda secrètement les Évangiles et les lisait. Sa charge d'apôtre l'obligea de déposer et de changer plusieurs moindres officiers, comme des archisynagogues, des prêtres, des anciens, des azanites : c'est ainsi qu'ils nommaient ceux qui tenaient lieu de diacres ou de ministres. Joseph, voulant corriger leurs fautes et conserver la discipline, s'attira la haine de plusieurs. Pour s'en venger, ils recherchaient curieusement ses actions ; si bien qu'étant entrés chez lui tout d'un coup, ils le surprirent lisant les Évangiles. Ils se saisirent du livre et de Joseph lui-même, le traînant par terre et le maltraitant avec de grands cris ; ils le menèrent à la synagogue et le fouettèrent ; l'évêque accourut et le tira de leurs mains. Une autre fois ils le rencontrèrent en un voyage, le jetèrent dans le fleuve Cydnus, qui passe en Cilicie, et crurent l'avoir noyé ; mais il s'en sauva et reçut peu de temps après le baptême. Il alla à la cour, et fut aimé de l'empereur Constantin, à qui il raconta toute son histoire. L'empereur lui donna la dignité de comte, et lui dit de demander encore ce qu'il voudrait. Joseph demanda pour toute grâce d'avoir commission de l'empereur pour faire bâtir des églises dans les villes et bourgades des Juifs, où jamais personne n'en avait pu bâtir, parce qu'il n'y avait en ces lieux avec eux, ni païens, ni samaritains, ni Chrétiens. Ce qu'ils observaient principalement à Tibériade, à Diocésarée, à Séphoris, à Nazareth et à Capharnaüm, de n'y souffrir aucun mélange d'étrangers.

Joseph ayant reçu ce pouvoir par des lettres de l'empereur, avec la dignité de comte, vint à Tibériade. Ses lettres lui donnaient commission de faire travailler aux dépens de l'empereur, et lui attribuaient une pension. Il commença à bâtir premièrement à Tibériade, et se servit d'un grand temple qu'il y trouva commencé et imparfait,



que l'on nommait Adrianée, parce qu'il avait été commencé par l'empereur Adrien, apparemment dans le dessein de le consacrer à Jésus-Christ, comme il en fit dans toutes les villes, au rapport de Lampride. Celui de Tibériade était déjà élevé à quelque hauteur et bâti de pierres carrées de quatre coudées : les citoyens en voulaient faire un bain public. Le comte Joseph ayant entrepris d'en faire une église, fit bâtir hors de la ville sept fours à chaux ; mais les Juifs en arrêterent le feu par des enchantements ; en sorte que les ouvriers, voyant qu'avec quantité de menu bois ils ne pouvaient faire du feu, s'en plainquirent au comte. Il y accourut aussitôt, et ayant fait emplir d'eau un grand vase de cuivre, en présence d'une grande multitude de Juifs assemblés pour voir ce qu'il voulait faire, il fit de son doigt le signe de la croix sur le vase, et dit : Au nom de Jésus le Nazaréen, que mes pères et ceux de tous les assistants ont crucifié, que cette eau ait la vertu de délier tout le charme que ceux-ci ont fait, et de donner au feu son activité pour l'accomplissement de la maison du Seigneur. Il prit de l'eau avec sa main et en arrosa chaque fournaise. Le charme s'évanouit, et la flamme commença à sortir à gros bouillons devant tout le peuple, qui s'écria : Il n'y a qu'un Dieu qui assiste les Chrétiens ; et ils se retirèrent. Comme ils persécutaient souvent le comte Joseph, il se contenta de bâtir à Tibériade une petite église dans une partie du temple d'Adrien, et vint s'établir à Scythopolis. Il bâtit aussi et acheva des églises à Diocésarée et en quelques autres villes. Lui-même raconta toute son histoire à saint Épiphane, qui nous l'a conservée <sup>1</sup>.

La Palestine voyait encore d'autres exemples non moins merveilleux : la veuve du persécuteur Maximien-Hercule faisant le pèlerinage des lieux saints, c'était Eutropia, dont Constantin avait épousé la fille, elle écrivit de Palestine à son gendre, qu'auprès du chêne de Mambré, où Abraham avait exercé l'hospitalité envers les trois anges, on avait dressé des idoles et un autel, et que l'on y offrait des sacrifices impies. Ce lieu se nommait autrement le Térébinthe, à cause d'un arbre très-ancien : c'était à dix lieues de Jérusalem. On y faisait tous les ans en été une fête célèbre, et on y tenait une foire où venaient un grand nombre de marchands du pays même, et des parties plus avancées de la Palestine, de la Phénicie et de l'Arabie. Chacun célébrait la fête selon sa religion : les Juifs honoraient la mémoire de leurs patriarches ; les Chrétiens, l'apparition du Fils de Dieu ; car c'était la croyance commune qu'il y avait paru lui-même avec deux anges. Les païens honoraient les anges mêmes, et l'on croit

<sup>1</sup> Epiph., *Heres.* 30, n. 5.



que les idoles qu'ils y avaient dressées étaient pour les représenter comme des dieux ou des démons favorables. Ils les invoquaient et leur offraient des libations de vin et de l'encens; d'autres immolaient un bœuf, un bouc, un mouton ou un coq. Chacun nourrissait avec soin, pendant toute l'année, ce qu'il avait de meilleur, pour en faire, avec les siens, le festin de cette fête. Ils avaient tous un tel respect pour ce lieu, ou craignaient tellement la vengeance divine, s'ils l'eussent profané, qu'ils n'osaient y commettre aucune impureté ni avoir commerce avec les femmes, quoiqu'elles y fussent plus en vue et plus parées qu'à l'ordinaire et qu'ils campassent tous pêle-mêle; car c'était un camp sans bâtiments, hors la maison qu'on disait être celle d'Abraham, auprès du chêne et du puits, où personne ne puisait pendant la fête, parce que les païens en gâtaient l'eau en y jetant du vin, des gâteaux, des pièces de monnaie, des parfums secs ou liquides, outre les lampes qu'ils allumaient sur le bord.

La belle-mère de Constantin étant donc venue en Palestine pour accomplir un vœu, et ayant vu ces superstitions qui se pratiquaient au chêne de Mambré, lui en donna avis; et il écrivit une lettre à saint Macaire et aux autres évêques de Palestine, par laquelle, après leur avoir doucement reproché leur négligence à souffrir une telle profanation, il dit qu'il a écrit au comte Acace de faire incessamment brûler les idoles qui se trouvaient en ce lieu-là, renverser l'autel et punir selon leur mérite ceux qui, au mépris de cette défense, seraient assez hardis pour y commettre quelque impiété. Il ajoute qu'il a ordonné que le même lieu soit orné d'une église, et recommande aux évêques que s'il se passe quelque chose de contraire à ses ordres ils ne manquent pas de l'en avertir incontinent, afin que les coupables soient punis du dernier supplice. En exécution de cet ordre, on bâtit en ce lieu une église magnifique <sup>1</sup>. Il y avait plus de deux mille ans que le Seigneur y avait dit à Abraham, que toutes les nations de la terre seraient bénies en lui dans un de sa race. Toutes les nations de la terre en présentaient et en voyaient alors l'accomplissement.

Le Seigneur avait encore dit à la nouvelle Jérusalem : « J'élèverai mon étendard vers les peuples. Et les rois seront tes nourriciers, et les reines tes nourrices. Ils t'adoreront le visage incliné vers la terre, et ils baiseron la poussière de tes pieds. » L'ancienne Jérusalem en voyait l'accomplissement pour la Jérusalem nouvelle.

Les païens s'y étaient efforcés d'abolir la mémoire de la résurrection de Jésus-Christ. Ils avaient comblé la grotte du saint sépulcre,

<sup>1</sup> Soc., l. 1, c. 52. Soz., l. 2, c. 4. Euseb., *Vita*, l. 3, c. 52 et 53.



élevé au-dessus une grande quantité de terre, pavé de pierres le huat et bâti un temple de Vénus, où ils offraient des sacrifices à cette idole, afin que les Chrétiens parussent l'adorer quand ils viendraient en ce lieu pour adorer Jésus-Christ. Constantin donna ordre d'y bâtir une église magnifique, et en écrivit à l'évêque Macaire, lui recommandant que ce bâtiment surpassât en beauté non-seulement les autres églises, mais tous les édifices des autres villes. « J'ai donné ordre, ajoute-t-il, à Dracilien, gouverneur de la province, d'employer suivant vos ordres les ouvriers nécessaires pour élever les murailles. Mandez-moi quels marbres précieux et quelles colonnes vous jugez les plus convenables, afin que je les y fasse conduire. Je serai bien aise de savoir si vous jugez à propos que la voûte de l'église soit ornée de lambris ou de quelque autre sorte d'ouvrage ; si c'est du lambris, on pourra y mettre de l'or. »

Ce fut sainte Hélène, mère de l'empereur, qui se chargea elle-même de l'exécution. Elle était alors âgée de quatre-vingts ans, vivant depuis plusieurs années dans la piété et dans les œuvres de charité. L'empereur, son fils, lui fit connaître la vraie religion qu'elle ignorait auparavant, lui donna le titre d'auguste ou d'impératrice, et fit mettre son effigie sur la monnaie d'or. Elle disposait de ses trésors, mais c'était pour faire des libéralités et des aumônes. Elle était très-assidue aux églises, les parait de divers ornements, et ne négligeait pas les oratoires des moindres villes ; on la voyait au milieu du peuple avec un habit simple et modeste dans les assemblées de religion.

Elle alla, nonobstant son grand âge, visiter les saints lieux et prendre soin de les orner de somptueux édifices par la libéralité de son fils. En traversant l'Orient, elle fit des largesses extraordinaires aux gens de guerre, aux communautés et à chacun des particuliers qui s'adressaient à elle. Aux uns, elle donnait de l'argent, aux autres des habits ; elle délivrait les uns des prisons, les autres du travail des mines ; elle rappelait les exilés. Étant arrivée à Jérusalem, elle commença par faire abattre le temple et l'idole de Vénus qui profanaient le lieu de la croix et de la résurrection. On ôta les terres, on creusa si avant que l'on découvrit le saint sépulcre ; et tout proche, on trouva trois croix enterrées. On ne savait laquelle était celle du Sauveur : l'évêque saint Macaire imagina ce moyen pour s'en éclaircir. Il fit porter les croix chez une femme de qualité, malade depuis longtemps et réduite à l'extrémité : on lui appliqua chacune des croix en faisant des prières ; et sitôt qu'elle eut touché la dernière, elle fut entièrement guérie. Avec la croix, on trouva aussi le titre, mais séparé, avec les clous, que sainte Hélène envoya à l'em-



peureur, avec une partie considérable de la croix, laissant l'autre à Jérusalem. Elle la fit mettre dans une châsse d'argent, et la donna en garde à l'évêque pour la conserver à la postérité. En effet, dans le siècle suivant, on ne la montrait qu'une fois l'année, à la solennité de Pâques, c'est-à-dire le vendredi saint. L'évêque, après l'avoir adorée le premier, l'exposait pour être adorée de tout le peuple ; et de là sans doute est venue dans toutes les églises cette pieuse cérémonie. On ne montrait point à Jérusalem la vraie croix hors ce seul jour ; sinon quelquefois, par grâce particulière de l'évêque, en faveur des personnes de piété qui avaient fait exprès le pèlerinage. Quant aux clous, Constantin en fit mettre une partie dans son casque, et une partie à la bride de son cheval, pour lui servir de sauvegarde dans les combats.

Cependant, par ses ordres et par les soins de sa mère, on bâtit l'église du Saint-Sépulcre, qui ne fut achevée que six ans après. Autour s'élevait une ville comme l'ancienne, mais non à la même place, et ce semblait être la nouvelle Jérusalem prédite par les prophètes. Près de là, sur le haut du mont des Olives, l'empereur fit aussi bâtir une église magnifique, pour honorer le lieu de l'ascension de Jésus-Christ ; et une autre à Bethléhem, pour honorer la grotte sanctifiée par sa naissance. Ces édifices étaient ornés de dons précieux, de vases d'or et d'argent, de voiles de diverses couleurs, et servaient à éterniser la mémoire de l'empereur et de sa mère. Elle fit encore quelque séjour en Palestine ; et, entre les autres marques de sa piété, elle rendit un grand honneur aux vierges consacrées à Dieu ; car, les ayant toutes assemblées et fait asseoir sur plusieurs nattes, elle les servit à table, tenant elle-même l'aiguïère sur le bassin, pour leur laver les mains, apportant les viandes, versant le vin et leur présentant à boire. Enfin cette pieuse princesse étant retournée à Rome, y mourut au mois d'août cette même année 326, entre les bras de l'empereur, son fils, et de ses petits-fils, les césars ; et l'empereur lui fit des funérailles royales <sup>1</sup>. L'Église honore sa mémoire le dix-huitième d'août.

Le titre de la croix, retrouvé par sainte Hélène, fut déposé dans l'église qu'elle fonda à Rome, et qui est connue sous le nom de la *Sainte-Croix de Jérusalem*. On le mit sur le haut d'une arcade, où il fut retrouvé en 1492, renfermé dans une boîte de plomb. L'inscription, qui est en hébreu, en grec et en latin, est sur du bois blanchi et en lettres rouges.

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Const.*, l. 3. Soc., l. 2, c. 17. Soz., l. 2, c. 1. Theod., 1, c. 18. Ruf., l. 2, c. 8.



## LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

DE L'AN 326 A L'AN 346 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

**L'Église personnifiée dans saint Athanase, n'a pas moins à souffrir de la légèreté et de l'inconstance de Constantin que de la cruauté de Sapor, le roi des Perses, et trouve son salut dans la prééminence de l'évêque de Rome, le pape saint Jules.**

C'était vers l'an 326. Constantin fonda à Byzance une nouvelle ville de son nom : c'est Constantinople, devenue dans la suite la source de bien des hérésies, le siège d'un schisme déplorable, et enfin la capitale de l'empire antichrétien de Mahomet. Depuis assez longtemps, la plupart des empereurs, étant Barbares d'origine, avaient comme une certaine antipathie pour Rome. Galérius ne l'avait pas même vue ; Dioclétien lui préférait Nicomédie. Quoique le sénat et le peuple romain ne fussent plus qu'une ombre d'eux-mêmes, la majesté historique de l'un, les railleries satiriques de l'autre, n'accommodaient point les soldats parvenus qui aspiraient au despotisme oriental. Pour ce qui est de Constantin, né dans l'ancienne Mésie, la Servie actuelle, élevé à la cour de Nicomédie, proclamé empereur en Bretagne, Rome, où il séjourna peu, lui était pareillement comme étrangère. Ce qui l'en dégoûta, suivant le païen Zosime, ce fut que, n'ayant pas voulu participer à une fête païenne, le sénat et le peuple, encore idolâtres pour la plupart, se permirent contre lui des discours injurieux <sup>1</sup>. D'autres motifs ont pu s'y joindre. Il venait d'y ensanglanter son palais et sa famille par la mort de son fils, le César Crispus, et par la mort de sa femme, l'impératrice Fausta, ainsi que d'un grand nombre de leurs amis. Les discours des Romains, les regrets de sa propre conscience durent lui rendre importune la vue même de Rome. Il la quitta donc sans retour, pour se faire ailleurs une autre capitale.

Comme les Romains se disaient une colonie troyenne, Jules-César déjà avait formé le dessein de rebâtir Troie, et d'y transporter ou reporter le siège de l'empire. On attribue la même pensée à César-

<sup>1</sup> Zos., l. 2, n. 29 et 30.



Auguste. Constantin l'exécuta. Entre les ruines de l'ancien Ilion et la mer, dans les champs mêmes que les héros d'Homère avaient illustrés par leurs combats, une nouvelle cité sortait de terre. Déjà s'élevaient les murs de son enceinte et ses portes, lorsque Constantin l'abandonna pour Byzance.

Tout le monde convient que la position de Byzance, autrement Constantinople, est incomparable. Assise, ainsi que Rome, sur sept collines, mais sous un climat sain et tempéré, dans une contrée naturellement fertile ; de plus, appuyée sur deux mers poissonneuses, la Propontide et le Pont-Euxin, elle domine tout ensemble les rives de l'Europe et de l'Asie. Son canal du Bosphore, qui sépare les deux continents, lui forme un port vaste et sûr, où les plus gros navires lui amènent, du nord et du sud, les richesses de l'univers jusqu'au pied de ses maisons. Constantin commença de bâtir cette nouvelle capitale en 326, et en fit faire solennellement la dédicace l'an 330, le 11 mai. Elle fut nommée en grec, qui était la langue du pays, *Constantinou-polis*, c'est-à-dire ville de Constantin : on la nomma aussi la Nouvelle Rome. La dédicace s'en célébrait tous les ans comme un jour de fête, avec des jeux solennels. L'enceinte des nouveaux murs fut de quinze stades, environ trois quarts de lieue ; mais elle fut augmentée par les empereurs suivants. Constantin y attira de nouveaux habitants de l'ancienne Rome et des provinces, et lui donna de grands revenus, tant pour l'entretien des bâtiments que pour la nourriture des citoyens. Il y établit un sénat, des magistrats et des ordres du peuple, semblables en tout à ceux de Rome, dont les lois y étaient observées, et la nouvelle Rome en avait tous les privilèges. Elle était divisée, comme l'ancienne, en quatorze régions ou quartiers, et ornée des mêmes sortes d'édifices publics, hormis les temples d'idoles. Il y avait plusieurs places environnées de portiques ou galeries couvertes. La principale de ces places garda le nom de Constantin, et sa statue était au milieu sur une colonne de porphyre. Il y avait deux palais pour la demeure de l'empereur ; et devant le plus grand, un cirque ou hippodrome pour la course des chevaux, des stades ou carrières pour les courses de pied, un amphithéâtre pour les combats de bêtes, des théâtres pour les autres spectacles, plusieurs portiques ou galeries pour les promenades ; des bains, des aqueducs, des fontaines en grand nombre. Il y avait un capitole, où les professeurs des sciences et des arts avaient leurs salles ou auditoires ; un prétoire et plusieurs autres tribunaux de différentes juridictions ; plusieurs basiliques ou maisons royales, où l'on s'assemblait pour les affaires. Des greniers publics et un grand nombre d'endroits pour distribuer le pain à trois sortes de personnes : aux offi-



ciers du palais, aux soldats et aux citoyens. Car Constantin accorda à tous ceux qui bâtaient dans sa ville, une certaine quantité de pain pour eux et leurs familles, à perpétuité.

Mais ce qu'il y eut de plus considérable à Constantinople furent les églises. Constantin bannit de la ville nouvelle toute idolâtrie ; il n'y laissa point de temples, ou il les fit consacrer à Dieu ; il n'y souffrit point d'autels où l'on brûlât des victimes, et ne laissa des idoles que dans les lieux profanes, pour y servir d'ornement. Il fit même apporter exprès celles qui étaient les plus renommées dans chaque province, pour exposer au mépris et à la dérision publique ce qui était gardé dans les temples avec le plus de vénération. Ainsi l'on voyait d'un côté l'Apollon Pythien, d'un autre côté le Sminthien : le trépied de Delphes, si fameux par ses oracles, était dans l'hippodrome ; les Muses de l'Hélicon, dans le palais. Constantinople en était toute remplie. On y voyait aussi Rhée, la mère des dieux, apportée du mont Dindyme, près de Cyzique, où l'on disait que les Argonautes l'avaient placée. Constantin la défigura en lui ôtant ses lions et changeant la situation de ses mains, en sorte qu'elle paraissait suppliante.

La principale église fut dédiée à la Sagesse éternelle, d'où elle garde encore le nom de Sainte-Sophie. Il y en eut une en l'honneur des douze apôtres. Elle était en forme de croix, d'une hauteur merveilleuse : incrustée en dedans de marbres de diverses couleurs, depuis le pavé jusqu'au toit, qui était revêtu d'un lambris tout doré. Le dessus était couvert de cuivre au lieu de tuiles, et doré en plusieurs endroits : en sorte qu'il réfléchissait fort loin les rayons du soleil ; le dôme était environné d'une balustrade de cuivre et d'or. Cette église était au milieu d'une grande cour carrée, fermée de quatre galeries, accompagnée de bains, de grandes salles, de chambres et de divers appartements pour ceux qui avaient la garde du lieu. Constantin la destina pour sa sépulture, et y fit mettre son tombeau au milieu de douze autres qu'il avait élevés pour la mémoire des apôtres, six de chaque côté. Il le faisait par un mouvement de foi, pour participer après sa mort aux prières qui s'y célébraient en l'honneur des apôtres, persuadé de l'utilité qui en reviendrait à son âme <sup>1</sup>. C'est ainsi qu'en parle Eusèbe de Césarée.

Outre le grand nombre des églises, Constantin mit encore ailleurs des marques de sa religion. Sur les fontaines qui étaient au milieu des places, on voyait l'image du bon pasteur, et Daniel entre les lions de bronze doré <sup>2</sup>. Dans la principale chambre de son palais, au

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Const.*, l. 4, c. 58 et 69. — <sup>2</sup> *Ibid.*, l. 3, c. 48 et seq.



milieu et tout en haut, était un tableau contenant une croix de pierres précieuses enchâssées en or. Au vestibule était un autre tableau, où il était représenté avec ses enfants, ayant la croix sur sa tête, et sous ses pieds un dragon percé d'un dard par le milieu du ventre, et précipité dans la mer.

Il fallait des livres pour le service des nouvelles églises de Constantinople. L'empereur s'adressa pour ce sujet à Eusèbe de Césarée, et lui écrivit une lettre par laquelle il lui marque qu'une grande multitude s'étant convertie à la foi dans cette nouvelle ville, il a jugé à propos d'y bâtir plusieurs églises, et le charge de faire écrire, en beau parchemin, par les meilleurs ouvriers, cinquante exemplaires des saintes Écritures, lisibles et portatifs, d'une écriture belle et correcte. J'ai écrit, ajoute-t-il, au trésorier de la province de fournir toute la dépense nécessaire : vous aurez soin que ces exemplaires soient écrits au plus tôt, et, en vertu de cette lettre, vous prendrez des voitures publiques pour me les envoyer par un des diacres de votre église. Eusèbe ne manqua pas d'exécuter promptement cet ordre, et d'envoyer à l'empereur ces exemplaires en cahiers de trois et de quatre feuilles, magnifiquement ornés <sup>1</sup>. Au reste, il y avait raison de s'adresser à Eusèbe plutôt qu'à un autre pour avoir des exemplaires corrects ; car, outre qu'il était connu pour très-savant, il avait hérité de la bibliothèque du martyr Pamphile.

Constantin donna à sa ville tout ce qu'il put, pour l'égaliser à Rome ; mais il ne put pas lui donner ce qu'il n'avait pas lui-même, la constante fermeté dans la foi. Il semble, au contraire, qu'avec la fondation de Constantinople, il ait dégénéré de lui-même ; car on le voit, dès lors, infidèle à ses paroles et à ses actes antérieurs, troubler l'Église par ses inconséquences : inconséquences déplorables, qui préludent à l'inconsistance plus déplorable encore de son fils Constance, et aboutiront à l'apostasie de son neveu Julien : triste image de la future histoire de Constantinople même.

Philostorge <sup>2</sup>, auteur arien, nous apprend que, quand Eusèbe de Nicomédie et sa cabale souscrivirent au concile de Nicée, ils le firent avec des restrictions frauduleuses, et par les conseils de Constancie, sœur de Constantin. Elle était veuve de Licinius. Après la mort de sainte Hélène, leur mère commune, l'empereur, son frère, lui témoigna beaucoup d'affection. Elle en profita pour lui recommander, dans sa dernière maladie, un prêtre arien qui avait su gagner sa confiance, et lui persuader qu'Arius avait été condamné injustement. Pour moi, disait-elle, étant prête à sortir du monde, je n'y ai plus

<sup>1</sup> Euseb., *Vita Const.*, l. 4, c. 56. — <sup>2</sup> Philost., l. 2, c. 9.



aucun intérêt ; mais je crains pour vous : je crains que les souffrances des innocents exilés n'attirent la ruine de votre État. Constantin, persuadé de la bonne intention de sa sœur et de son affection pour lui, donna libre accès à ce prêtre. Celui-ci, qui agissait d'après les suggestions d'Eusèbe de Nicomédie, ayant gagné la confiance de l'empereur, lui insinua, comme il avait fait à sa sœur, qu'Arius ne pensait pas différemment du concile de Nicée, et qu'il souscrirait à ses décrets, s'il daignait l'admettre en sa présence. L'empereur, étonné, répondit : Si Arius souscrit aux décrets du concile, et s'il a les mêmes sentiments, je le recevrai volontiers et le renverrai avec honneur à Alexandrie.

Nous avons vu que déjà précédemment, dans une lettre publique, après lui avoir dit des injures, il l'avait invité avec une emphase pédantesque à venir conférer avec lui pour reconnaître ses erreurs ou se justifier. Il lui écrivit alors nommément pour lui témoigner sa surprise de ce qu'il ne s'était pas plus empressé de venir, et pour lui faire espérer sa bienveillance et le retour dans sa patrie. Arius vint donc à Constantinople, avec Euzoïus, déposé du diaconat. L'empereur leur demanda s'ils étaient d'accord en la foi, et, sur leur réponse affirmative, leur enjoignit de présenter leur profession. Ils lui en présentèrent une, vague et équivoque, où, sur l'article principal, ils disent que Dieu, le Verbe, a été produit ou créé <sup>1</sup> du Père avant tous les siècles. Ils finissent par prier l'empereur de mettre un terme aux disputes oiseuses sur des questions purement spéculatives, afin que tous étant unis dans l'Église prient sans relâche pour le bonheur de son règne et pour toute sa famille <sup>2</sup>.

Ces questions, oiseuses suivant eux, étaient de savoir si Jésus-Christ est Dieu ou créature ; si, par conséquent, les Chrétiens étaient idolâtres ou non.

Constantin fut satisfait de cette profession de foi, et les reçut tous les deux en grâce. Inconséquence déplorable, qui remettait en question tout ce qui avait été décidé, et rouvrait la porte à des disputes sans fin. Un concile œcuménique avait été assemblé à grands frais ; il avait terminé les controverses par une profession de foi claire et nette ; tout le monde l'avait souscrite ; l'empereur en avait même fait comme une loi de l'État. Et le voilà qui, au lieu de faire souscrire purement et simplement cette loi tout ensemble religieuse et civile, permet à deux individus de s'en fabriquer une différente ; le voilà, lui qui a protesté tant de fois qu'au lieu de juger les jugements de l'Église, il en était lui-même justiciable, le voilà qui inconsidérément

<sup>1</sup> Le mot grec peut signifier l'un et l'autre. — <sup>2</sup> Socrate, l. 1, c. 26.



renverse ce que l'Église a jugé, et, par cette imprudence, va troubler l'Église et l'empire pour des siècles, péchant non moins contre les règles d'une sage politique que contre les règles de la foi chrétienne.

Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée, ayant appris dans leur exil le rappel d'Arius, envoyèrent aux principaux évêques une rétractation par écrit en ces termes : Ayant été condamnés par votre piété sans connaissance de cause, nous devons souffrir en patience votre jugement ; mais de peur de donner nous-mêmes par notre silence un prétexte aux calomnies, nous déclarons que nous convenons de la foi, et qu'ayant examiné le sens du mot de consubstantiel, nous sommes entièrement portés à la paix, n'ayant jamais suivi l'hérésie. Mais après avoir représenté, pour la tranquillité des églises, ce qui nous venait à l'esprit, et avoir persuadé ceux que nous devions satisfaire, nous avons souscrit à la profession de foi. Il est vrai que nous n'avons pas souscrit à l'anathème ; non que nous trouvions à dire à la profession de foi, mais parce que nous ne croyions pas que l'accusé fût tel que vous pensiez, étant assurés du contraire par les lettres qu'il nous avait écrites et par ce qu'il nous avait dit de sa bouche. Mais si votre saint concile l'a cru coupable, nous ne nous opposons pas à votre jugement, nous y acquiesçons, et nous vous assurons par cet écrit de notre consentement. Non que nous ayons peine à porter l'exil, mais pour nous purger de tout soupçon d'hérésie ; car, si vous voulez bien nous admettre en votre présence, vous nous trouverez entièrement soumis à vos jugements. Au reste, puisque vous avez usé d'indulgence envers l'accusé lui-même, jusqu'à le rappeler, il serait étrange de nous rendre suspects par notre silence, tandis que celui qui semblait coupable est rappelé et justifié. Ayez donc la bonté, comme il est digne de vous, d'en parler à l'empereur, de remettre en ses mains cette requête, et de résoudre au plus tôt ce que vous voudrez faire de nous <sup>1</sup>.

Après le rappel d'Arius, on ne pouvait guère refuser Eusèbe et Théognis. Ils furent donc rappelés après environ trois ans d'exil, c'est-à-dire l'an 328. Ils rentrèrent dans leurs églises, et en chassèrent ceux qui avaient été ordonnés à leur place. Nouvelle inconséquence de la part de Constantin. Dans sa proclamation aux habitants de Nicomédie, il avait accusé Eusèbe de l'avoir trompé honteusement et plusieurs fois, et leur recommandait vivement leur nouvel évêque. Et le voilà qui laisse chasser ce même évêque qu'il a tant recommandé, et protège celui qui l'a trompé honteusement, et qui le trompera plus honteusement encore.

<sup>1</sup> Soc., l. 1, c. 14. Soz., l. 2, c. 16.



A peine Eusèbe et Théognis se furent-ils ressaisis de leurs postes, qu'ils mirent tout en œuvre pour se venger de ceux qui avaient combattu la doctrine d'Arius avec le plus de zèle, d'habileté et de succès. Eustathe d'Antioche fut attaqué le premier. Il avait confessé la foi durant les persécutions ; et, docte, éloquent, il s'était déclaré des premiers contre l'hérésie arienne, et ne cessait de la combattre avec beaucoup de force par un grand nombre d'écrits. Son exactitude l'empêcha d'admettre dans son clergé plusieurs personnes suspectes. Non content de préserver ainsi son église, il envoyait dans les autres des hommes capables d'instruire et d'encourager les fidèles. Il ne craignait point de se déclarer contre Eusèbe de Césarée, Paulin de Tyr et Patrophile de Scythopolis, qui, par leur autorité, entraînaient la plupart des évêques d'Orient. Les ariens résolurent de le perdre.

A cette fin, Eusèbe de Nicomédie feignit un grand désir de voir Jérusalem, et en particulier l'église magnifique que l'empereur y faisait bâtir. Il flatta si bien Constantin par ce prétexte, qu'il partit de Nicomédie avec grand honneur, l'empereur fournissant les voitures et tous les frais du voyage. Théognis de Nicée, son confident, partit avec lui. Arrivés à Antioche, ils se couvrirent du masque de l'amitié, et reçurent de saint Eustathe toutes sortes de bons traitements et toutes les marques de la charité fraternelle. Quand ils furent arrivés aux saints lieux, ils virent ceux qui étaient de leurs sentiments, entre autres Eusèbe de Césarée ; leur découvrirent leur dessein et revinrent avec eux à Antioche, ceux-ci les accompagnant au retour, sous prétexte de leur témoigner leur considération.

Tous ces évêques, se trouvant ensemble à Antioche, tinrent un concile où Eustathe assista, ainsi que plusieurs évêques catholiques qui ne savaient rien du complot. Quand on eut fait sortir tout le monde, les ariens firent entrer une prostituée qu'ils avaient apostée d'avance et qui, montrant un enfant à la mamelle, criait avec impudence qu'elle l'avait eu de l'évêque Eustathe. Celui-ci demanda qu'elle produisît quelque témoin, elle dit qu'elle n'en avait point ; mais les juges lui déférèrent le serment. Elle jura, et dit encore à haute voix que l'enfant était à Eustathe ; et, comme s'il eût été convaincu, il fut condamné à la pluralité des voix. Les évêques qui n'étaient pas du complot réclamaient hautement contre la sentence, et défendaient à Eustathe d'y acquiescer. Ils représentaient qu'elle était contre toutes les règles, puisque la loi de Dieu dit expressément que, pour la preuve, il faut deux ou trois témoins, et saint Paul défend de recevoir autrement une accusation contre un prêtre. Toutefois, Eustathe demeura condamné et déposé, seulement on ne publia pas la



cause. On dit sourdement qu'il avait été chargé d'un crime honteux, à quoi l'on joignit le reproche banal de sabellianisme. Au reste, la malheureuse femme, étant tombée dans une longue et fâcheuse maladie, découvrit à un grand nombre d'évêques toute l'imposture : car elle dit qu'elle avait été engagée à cette calomnie pour de l'argent ; que, toutefois, son serment n'était pas entièrement faux, parce qu'elle avait eu cet enfant d'un ouvrier en cuivre nommé Eustathe <sup>1</sup>. Telle était la conscience des deux Eusèbe et de leur phalange.

A la place de saint Eustathe on voulut mettre Eusèbe de Césarée. Les évêques du complot en écrivirent à l'empereur, témoignant qu'ils désiraient cette translation, et que le peuple y consentait. Mais, en effet, il n'y en avait qu'une partie ; l'autre tenait ferme pour Eustathe et voulait le conserver. Cette division du peuple vint jusqu'à la sédition, et pensa renverser la ville d'Antioche ; car tout le monde prit parti, même les magistrats et les soldats, et ils en seraient venus aux mains, si l'empereur n'y eût mis ordre. Eusèbe de Nicomédie et Théognis retournèrent le trouver promptement, et lui persuadèrent qu'Eustathe seul était coupable de tout le mal. Sur quoi il le fit venir et l'envoya en exil avec plusieurs prêtres et diacres. C'est ainsi que l'inconstant Constantin, faute de s'en tenir purement et simplement à la règle fixée par le concile œcuménique, se laisse entraîner jusqu'à devenir le persécuteur des saints ; car les ariens chassèrent encore de même deux autres saints évêques, Asclépas de Gaza et Eutrope d'Andrinople.

Cependant Eusèbe de Césarée, qui coopérait à ces indignes manœuvres et à cause duquel Antioche avait failli périr, eut la prudence d'en refuser l'épiscopat. On y mit d'abord Paulin de Tyr, puis Eulalius, puis Euphronius, qui vécurent peu tous les trois. Enfin, Flaccillus fut ordonné vers 331, et tint le siège douze ans. Tous ces évêques étaient du parti des ariens. Le peuple catholique, qu'ils nommaient eustathien, tenait à part ses assemblées. Avant de partir pour l'exil, où il mourut, saint Eustathe l'avait réuni une dernière fois, et exhorté à demeurer ferme dans la bonne doctrine.

Après ces premiers essais, les ariens espéraient peut-être triompher dans tout l'Orient ; mais il restait saint Athanase. Arius, soutenu de l'empereur, cherchait à rentrer dans Alexandrie. Il éprouva un refus, Eusèbe de Nicomédie, se croyant, par son adresse, plus puissant que l'empereur, écrivit à saint Athanase, pour le prier et le presser de recevoir Arius à sa communion. Sa lettre était accompagnée de

<sup>1</sup> Soc., l. 1, c. 24. Soz., l. 2, c. 19.



menaces verbales, que, s'il ne voulait pas s'y rendre, il s'en trouverait mal. Athanase répondit qu'il ne ferait rien contre le concile de Nicée. Désappointés de ce côté-là, les eusébiens se liguerent avec les mélécians, qui remuaient toujours en Égypte. Les deux partis n'étaient nullement d'accord sur la foi ; car, dans ce temps, les mélécians professaient la consubstantialité du Verbe. Mais ils se réunirent contre Athanase, leur commun adversaire. Ils l'accusèrent donc auprès de l'empereur d'être la cause de tous les troubles. Lui seul refusait la communion de l'Église catholique à ceux qui la demandaient, quoiqu'ils fussent tous orthodoxes. Si l'on accordait cette réunion, on finirait certainement toutes les disputes. Athanase fit connaître à l'empereur le véritable état des choses ; comment les mélécians ne cessaient de violer les décrets de Nicée, et comment les autres, qui demandaient la communion de l'Église, étaient opposés à la foi de l'Église. Les eusébiens appuyèrent leurs amis de toutes leurs forces, et l'empereur envoya ordre à Athanase de ne refuser la communion de l'Église à personne. La lettre contenait ces paroles entre autres : « Étant donc informé de ma volonté, laissez libre l'entrée de l'église à tous ceux qui veulent y venir ; car si j'apprends que vous l'ayez refusée à quelqu'un de ceux qui la désirent, j'enverrai aussitôt vous déposer et même vous éloigner du pays. » Saint Athanase, sans s'étonner de ces menaces, écrivit à l'empereur, et lui fit entendre qu'une hérésie qui attaque Jésus-Christ ne peut avoir de communion avec l'Église catholique.

Les mélécians, par le conseil d'Eusèbe de Nicomédie, produisirent de nouvelles plaintes ; ils avancèrent qu'Athanase avait imposé aux Égyptiens un nouveau tribut, savoir : des tuniques de lin pour l'église d'Alexandrie, et qu'il avait commencé par eux à l'exiger. Heureusement il se trouva auprès de l'empereur deux prêtres d'Alexandrie, Apis et Macaire ; il les interrogea et renvoya les mélécians, après avoir reconnu la fausseté de leurs accusations. Mais il fut bientôt assailli de nouvelles et très-graves plaintes. Athanase, disait-on, avait pris part à une conspiration contre l'empereur, et envoyé pour cette fin un coffre rempli d'or à un certain Philumène. Constantin manda l'accusé, reconnut aisément son innocence et le congédia honorablement avec une lettre au peuple catholique d'Alexandrie, où, après avoir déploré la malice de ceux qui troublent et divisent l'Église pour satisfaire leur jalousie et leur ambition, il ajoute : « Les méchants n'ont eu aucun pouvoir contre votre évêque ; croyez-moi, mes frères, toute leur application est d'abuser de notre temps et de se mettre hors d'état de se repentir en cette vie. » Et ensuite : « J'ai reçu avec joie votre évêque Athanase, je lui ai parlé comme à un homme



de Dieu, et je l'ai chargé de vous saluer de ma part. Que Dieu vous garde, bien-aimés frères <sup>1</sup>. »

Saint Athanase eut une autre consolation vers ce temps. Le patriarche des solitaires, saint Antoine, n'avait point reparu dans Alexandrie depuis la persécution de Maximin. Les ariens se vantaient qu'il était de leur sentiment. Alors, à la prière des évêques et de tous les fidèles, il descendit de la montagne, et, étant entré dans la ville, il excommunia les ariens, disant que c'était la dernière hérésie, celle qui précéderait l'Antechrist. Il enseignait au peuple que le Fils de Dieu n'est point une créature ni fait de rien, mais éternel, de la substance du Père, son Verbe et sa sagesse. « N'ayez donc, disait-il, aucune communication avec les impies ariens. Vous êtes Chrétiens : eux, qui disent que le Fils de Dieu est une créature, ne diffèrent en rien des païens, adorant la créature au lieu du Créateur. » Tout le peuple se réjouissait de lui entendre anathématiser l'hérésie ; on accourait en foule pour le voir ; les païens mêmes et leurs sacrificateurs venaient à l'église en disant : Nous désirons voir l'homme de Dieu, car tous le nommaient ainsi, et par ses prières, Dieu délivra plusieurs possédés et guérit plusieurs aliénés d'esprit. Beaucoup de païens demandaient au moins de toucher le saint vieillard, persuadés qu'ils étaient d'en recevoir quelque avantage ; et, dans ce peu de jours, il se fit plus de Chrétiens qu'il ne s'en serait fait en une année. Quelques-uns, croyant que la foule pourrait l'importuner, voulaient faire retirer tout le monde ; il leur dit sans s'émouvoir : Ils ne sont pas en plus grand nombre que les démons avec qui nous combattons sur la montagne. Comme il s'en retournait, accompagné de plusieurs personnes et de saint Athanase lui-même, lorsqu'ils furent à la porte de la ville, une femme criait derrière lui : Demeurez, homme de Dieu, ma fille est cruellement tourmentée par le démon ; demeurez, je vous prie, de peur que je n'expire moi-même à force de courir. On le pria d'arrêter, et il le fit volontiers. La femme s'approcha : sa fille se jetait par terre ; mais Antoine ayant prié et nommé Jésus-Christ, le démon sortit et la fille se leva guérie. La mère bénissait le nom de Dieu, tous lui rendaient grâces, et Antoine partit avec joie, retournant à la montagne comme à sa maison <sup>2</sup>.

Après l'issue humiliante de leurs premières accusations contre saint Athanase, les mélécien se tinrent en repos ; mais ils furent excités de nouveau à prix d'argent par les eusébiens. Les nouvelles accusations surpassent tout ce qu'on doit attendre d'hommes sans conscience.

<sup>1</sup> Athan., *Apolog.* — <sup>2</sup> *Id.*, *Vita Anton.*



Dans la province de Maréote, un certain Ischyrras s'était lui-même fait prêtre dans un petit hameau. Mais il n'avait ni fidèles ni église; seulement quelques-uns de ses parents, au nombre de sept, assistaient à sa prétendue liturgie dans une chambre. Déjà, du temps qu'Osius était à Alexandrie et qu'il examinait l'affaire du prêtre Colluthe, il avait été question de l'entreprise d'Ischyrras; car il avait soutenu que Colluthe lui avait conféré les ordres. Mais, outre qu'Osius déclara nulles toutes les ordinations de Colluthe, il fut encore avéré qu'Ischyrras n'avait pas même reçu l'imposition des mains du prêtre schismatique. Il reçut dès lors la défense de faire le prêtre. Cependant, dans la visite ordinaire que saint Athanase fit dans la Maréote, les curés de ce canton se plaignirent qu'Ischyrras continuait ses fonctions sacerdotales. Le curé, dans la paroisse duquel se trouvait le hameau d'Ischyrras, ainsi que le prêtre Macaire de la suite d'Athanase, lui furent envoyés avec ordre de le ramener à l'obéissance. Ils le trouvèrent malade au lit : ils recommandèrent alors à son père de lui défendre d'oser davantage exercer aucune fonction sacerdotale. Ischyrras passa aux mélécien, qui tournèrent cet incident à leur manière, l'obligeant d'affirmer que Macaire avait rompu son calice et renversé l'autel. Athanase devait expier la violence de son prêtre.

Une seconde accusation fut ourdie. Un évêque mélécien, Arsène d'Hypsèle, avait pris la fuite depuis quelque temps, à cause de certaines prévarications, et se tenait caché. On lui offrit de l'argent s'il consentait à ne plus se montrer en public. Le successeur de Méléce, Jean et les siens répandirent là-dessus le bruit qu'Arsène avait été mis à mort par Athanase, dans le dessein d'employer ses restes à des opérations de magie. Ils demandaient avec des larmes feintes qu'on leur rendit au moins son corps. Pour pièces de conviction, ils colportaient partout, dans une boîte, une main coupée, qui était, disaient-ils, celle du malheureux Arsène. Les deux accusations furent portées devant Constantin. Quant à la première, le calice rompu par Macaire, il n'en fit aucun état; car déjà précédemment il en avait reconnu la fausseté à Nicomédie; quant à la seconde, il ordonna une enquête, dont il confia la conduite au censeur Dalmace, un de ses oncles. Athanase reçut ordre de se trouver, à une époque fixée, à Antioche, pour se défendre; Eusèbe de Nicomédie, Théognis et quelques autres devaient, conjointement avec Dalmace, composer le tribunal.

Mais bientôt Ischyrras, pressé par les réprimandes de ses parents et les reproches de sa conscience, vint, fondant en larmes, se jeter aux pieds d'Athanase et lui demander sa communion. Il lui donna même une déclaration par écrit, signée de sa main, où il proteste



que ce n'est point de son propre mouvement qu'il a parlé contre lui, mais à la suggestion de trois évêques mélécien, qui l'avaient même frappé outrageusement pour l'y contraindre, déclarant, au surplus, que toute l'accusation était fausse, et qu'il n'y avait eu ni calice brisé ni autel renversé. Cet écrit que nous avons encore, est signé d'Ischyras, et fut donné en présence de six prêtres et de sept diacres, qui y sont nommés.

Au sujet d'Arsène, Athanase eut soupçon qu'il vivait, quoiqu'il ne l'eût plus vu depuis six ans. Un diacre fidèle, envoyé dans la haute Égypte pour le trouver, s'il y avait moyen, fut assez heureux pour découvrir ses traces. Il s'était tenu caché dans un monastère. Mais Pinne, prêtre mélécien de ce monastère, venait de le faire embarquer pour la basse Égypte, ayant eu nouvelle de l'arrivée du diacre et du but de son voyage. Celui-ci, cependant, se saisit du prêtre Pinne et du moine Élie, ami d'Arsène, et les fit conduire à Alexandrie. On les présenta au duc de la province : c'était l'officier qui y commandait les troupes. Là ils avouèrent qu'Arsène vivait encore et qu'il avait été caché chez eux. Pinne écrivit aussitôt tout ceci à Jean Arcaph, le chef des mélécien, afin qu'il ne s'opiniâtât pas davantage à accuser saint Athanase de la mort d'Arsène, puisque toute l'Égypte savait que cet homme était vivant. La lettre tomba entre les mains de saint Athanase. Enfin on découvrit Arsène lui-même à Tyr, où il s'était enfui. Il nia d'abord son identité ; mais il en convint quand il fut présenté juridiquement à Paul, évêque de Tyr, qui le connaissait depuis longtemps. Athanase envoya les actes de tout ceci à Constantin ; car il se refusait, et pour de justes raisons, à comparaître devant Dalmace et les évêques Eusèbe et Théognis.

L'empereur révoqua le tribunal qu'il avait établi à Antioche, et écrivit à saint Athanase une lettre où il condamne avec indignation les impostures des mélécien. Il ordonne qu'elle soit lue souvent au peuple, et ajoute que, si les imposteurs continuent leurs manœuvres, il ne les traitera plus selon les lois de l'Église, mais selon les lois publiques, et prendra connaissance de l'affaire par lui-même. Les mélécien cédèrent à ce coup. Arsène lui-même écrivit à saint Athanase, au nom de tout son clergé d'Hypsèle, pour lui demander sa communion et lui protester l'obéissance qu'il lui devait, selon les canons, comme à son métropolitain. Jean, le chef des mélécien, demanda aussi la paix et l'amitié de saint Athanase, et en écrivit à l'empereur, qui en eut tant de joie, qu'il manda à Jean de venir le trouver par les voitures publiques pour recevoir des marques de sa bienveillance. Ainsi finit alors l'affaire d'Arsène <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Athan., *Apol.*



Par les paroles de Constantin, on voit qu'il avait de bonnes intentions, qu'il cherchait la paix de l'Église. Son inconstance augmentera les troubles. Trop sensible à la flatterie, il ne se défiait point assez des évêques courtisans, en particulier d'Eusèbe de Nicomédie, dont il était vraiment la dupe. Même après tout ce qui venait de se passer, cet Eusèbe et ceux de son parti n'abandonnèrent point leur entreprise; mais ayant gagné de nouveau quelques mélécien, ils les présentèrent à l'empereur, renouvelant contre Athanase des accusations vagues de crimes énormes. Ils firent tant qu'ils le portèrent à assembler un concile, et proposèrent la ville de Césarée en Palestine, à cause d'Eusèbe, qui en était évêque, l'un des principaux du parti. Saint Athanase ne voulut point s'y rendre, sachant qu'il n'y aurait point de liberté. Il se passa deux ans et demi, depuis l'an 331, que ce concile avait été indiqué jusqu'à l'an 334. Enfin les eusébiens se plaignirent à l'empereur de la désobéissance d'Athanase, le traitant de superbe et de tyran. L'empereur en fut irrité et en prit de mauvaises impressions contre lui. Il changea le lieu du concile, et ordonna qu'il s'assemblerait à Tyr. Ce fut en l'année 335, la trentième du règne de Constantin. La cause de la convocation de ce concile était, disait-on, pour réunir les évêques divisés et rendre la paix à l'Église. L'empereur était bien aise encore d'assembler un grand nombre d'évêques en Palestine, pour rendre plus solennelle la dédicace de l'église de Jérusalem, nouvellement achevée; mais par l'intrigue des eusébiens il ne manda à ce concile que les évêques qu'ils lui marquèrent, et il y envoya un comte pour les appuyer de son autorité, sous prétexte de maintenir l'ordre et d'empêcher le tumulte. Ce comte était Flavius Denys, auparavant consulair de Phénicie, dont Tyr était la capitale. L'assemblée fut nombreuse. Il y eut des évêques de toutes les parties de l'Égypte, de la Libye, de l'Asie, de la Bithynie, de toutes les parties de l'Orient, de la Macédoine, de la Pannonie; mais ils étaient ariens pour la plupart. Les plus fameux étaient les deux Eusèbe, Flaccile d'Antioche, Théognis de Nicée, Maris de Chalcédoine, Narcisse de Néroniade, Théodore d'Héraclée, Patrophile de Scythopolis, Macédonius de Mopsueste, Georges de Laodicée, Ursace de Singidon, et Valens de Murse, deux villes de Pannonie. Ursace et Valens étaient des premiers disciples d'Arius. Il y avait aussi quelques évêques qui n'étaient pas du parti des ariens, entre autres, Maxime de Jérusalem, successeur de saint Macaire. Dans la persécution de Maximin, il avait été condamné aux mines, et on lui avait crevé l'œil droit et brûlé un des jarrets, comme à plusieurs autres confesseurs. Mareel d'Ancyre et Alexandre de Thessalonique vinrent également, ainsi qu'Asclépas de Gaza, avec quelques autres



à qui l'on imputait des erreurs contre la foi. On y comptait soixante évêques sans les Égyptiens, qui ne vinrent pas d'abord, car saint Athanase refusa tant qu'il put de s'y rendre.

Il savait que Flaccile, un de ses adversaires, présidait le concile comme évêque d'Antioche, capitale de tout l'Orient ; il savait que plusieurs magistrats séculiers y assistaient : le gouverneur de la Palestine, Archélaüs, comte d'Orient, et surtout le comte Denys, envoyé exprès de la cour pour cette commission, qui était accompagné de ministres de justice, d'appariteurs et de soldats. C'était un géôlier qui tenait la porte pour faire entrer les évêques, au lieu que les diacres devaient le faire. Le prêtre Macaire, dont Constantin avait cependant reconnu l'innocence, fut amené d'Alexandrie, chargé de chaînes et trainé par des soldats. Comme saint Athanase tardait, on lui envoya des lettres de l'empereur qui le menaçaient de le contraindre par la force ; et nous en voyons encore une, adressée au concile, qui menace même d'exil celui qui refusera d'y assister. Saint Athanase vint enfin pour ôter à ses ennemis tout prétexte de le décrier auprès de l'empereur et de dire qu'il désobéissait parce qu'il se sentait coupable. Il amena avec lui quarante-neuf évêques d'Égypte, entre autres les illustres confesseurs Paphnuce et Potamon.

Quand saint Athanase fut entré, on le fit demeurer debout, comme un accusé devant ses juges. Potamon en répandit des larmes, et, s'adressant à Eusèbe de Césarée, il lui dit tout haut : Quoi ! Eusèbe, tu es assis pour juger Athanase qui est innocent ? le peut-on souffrir ? Dis-moi, n'étais-tu pas en prison avec moi durant la persécution ? pour moi, j'y perdis un œil : te voilà sain et entier ; comment en es-tu sorti sans rien faire contre ta conscience ? A cette terrible interpellation, Eusèbe se leva soudain et sortit de l'assemblée en disant : Si vous avez la hardiesse de nous traiter ainsi en ce lieu, peut-on douter que vos accusateurs ne disent vrai ? et si vous exercez ici une tyrannie pareille, que ne faites-vous point chez vous ? Eusèbe n'a jamais donné l'explication qu'on lui demandait et qu'on avait droit de lui demander. Quant à la tyrannie, nous avons vu et nous verrons encore de quel côté elle était. Pour le saint confesseur Paphnuce, il s'adressa à Maxime de Jérusalem, et traversant l'assemblée, il le prit par la main et lui dit : Puisque je porte les mêmes marques que vous, et que nous avons perdu chacun un œil pour Jésus-Christ, je ne puis souffrir de vous voir assis dans l'assemblée des méchants. Il le fit sortir, l'instruisit de toute la conspiration qu'on lui avait dissimulée, et le joignit pour toujours à la communion de saint Athanase. Les autres évêques d'Égypte insistaient aussi à ne point recon-



naître pour juges de leur archevêque ceux qui étaient ouvertement déclarés contre lui. C'était invoquer un principe d'équité naturelle. Ils récusèrent nommément les deux Eusèbe, Narcisse, Flaccile, Théognis, Maris, Théodore, Patrophile, Macédonius, Georges, Ursace et Valens. Ils reprochaient à Eusèbe de Césarée son apostasie, de quoi il ne s'est jamais justifié; à Grégoire de Laodicée, qu'il avait été déposé par saint Alexandre; mais on n'eut point d'égard à leurs remontrances.

Nous avons vu que saint Athanase avait été ordonné évêque d'Alexandrie par le plus grand nombre des évêques d'Égypte, à la vue de toute la ville et de toute la province. Jamais archevêque ne fut plus aimé de ses suffragants, ni de ses diocésains : témoin l'attachement héroïque que lui porteront les uns et les autres, jusqu'à la fin de sa vie. Or, on osa lui reprocher, à Tyr, d'avoir été ordonné en cachette par six ou sept évêques, et d'avoir tout son peuple contre lui. Par cette seule accusation, qu'on juge du reste. Que dis-je ? on n'en pourrait pas même juger, car le reste surpasse toute imagination. L'accusation du calice rompu fut reproduite et amplifiée avec une incroyable impudeur. On disait donc qu'Athanase, faisant sa visite dans la Maréote, voulut interdire Ischyras, et envoya le prêtre Macaire, qui arriva comme Ischyras était à l'autel et offrait le sacrifice; que Macaire entra avec violence, rompit le calice, brisa l'autel, renversa à terre les saints mystères, brûla les livres sacrés, abattit la chaire sacerdotale et démolit l'église jusqu'aux fondements. Voilà ce qu'on disait; tandis qu'il était notoire qu'Ischyras n'était pas prêtre, qu'il n'avait ni calice, ni autel, ni chaire, ni église, et que, d'après la déclaration écrite d'Ischyras même, tout cela était une manœuvre des mélécien. Les eusébiens dirent alors qu'il fallait envoyer des commissaires sur les lieux, pour faire des informations plus amples. La procédure était parfaitement inutile. Du moins les catholiques et le bon sens demandaient que les commissaires fussent choisis d'un commun consentement et parmi des personnes non suspectes. Ce fut tout le contraire : les eusébiens s'assemblèrent en secret et choisirent six des plus grands ennemis d'Athanase. Les évêques d'Égypte protestèrent par écrit. Les commissaires n'en partirent pas moins, avec une escorte de soldats <sup>1</sup>.

Cependant, on continuait à Tyr de calomnier saint Athanase. Si l'on doit s'en rapporter à ce que disent Rufin, Théodoret et Sozomène, mais dont on ne trouve pas de vestige ailleurs, il fut accusé d'avoir violé une vierge consacrée à Dieu; et, en effet, les évêques

<sup>1</sup> Athan., *Apol.*



étant assemblés, on fit paraître au milieu d'eux une personne qui s'écria qu'elle était bien malheureuse, qu'elle avait fait vœu de virginité, mais qu'ayant logé chez elle l'évêque Athanase, il avait abusé d'elle, malgré toute sa résistance, et lui avait fait ensuite quelque présent pour l'apaiser. Saint Athanase était averti, et avait concerté ce qu'il devait faire avec un de ses prêtres nommé Timothée. Étant entré, et sommé de répondre à cette accusation, il ne dit mot, comme si elle ne l'eût pas regardé. Mais Timothée, prenant la parole et se retournant vers la femme, dit : Quoi ! vous prétendez que j'ai logé chez vous et que je vous ai déshonorée ? La femme étendit la main vers Timothée, le montra du doigt et s'écria toujours plus haut : Oui, c'est vous-même qui m'avez fait cet outrage, ajoutant les circonstances du temps et du lieu avec beaucoup de paroles. La plupart des assistants ne purent s'empêcher de rire, de voir une accusation si mal concertée et si bien détruite ; et ceux qui avaient fait venir cette malheureuse furent couverts d'une telle confusion, qu'ils la chassèrent promptement de l'assemblée, nonobstant l'opposition d'Athanase, qui demandait qu'elle fût arrêtée et mise à la question, s'il était besoin, pour découvrir les auteurs de la calomnie. Ils empêchèrent même que cette ridicule accusation ne fût insérée dans les actes du concile <sup>1</sup>. Telle était la probité de ces juges.

Ils s'écrièrent en tumulte qu'il y avait des crimes plus importants à examiner, qu'on ne s'en justifiait point par subtilité, qu'il suffisait d'avoir des yeux pour en être convaincu. Alors ils ouvrirent leur boîte mystérieuse et firent paraître cette main desséchée qu'ils gardaient depuis si longtemps. Athanase ! dirent-ils, voilà votre accusateur ! voilà la main droite de l'évêque Arsène ! C'est à vous à dire comment et pourquoi vous l'avez coupée. Il s'éleva alors un bruit confus ; tous s'écrièrent d'étonnement et d'indignation, les uns contre saint Athanase, croyant l'accusation véritable ; les autres contre ses accusateurs, sachant combien elle était fausse. Saint Athanase, ayant obtenu enfin un peu de silence, demanda si quelqu'un de la compagnie connaissait Arsène. Plusieurs se levèrent en disant qu'ils l'avaient connu particulièrement. Alors saint Athanase demanda un de ses domestiques, et lui donna ordre de querir un homme, qu'il montra à l'assemblée, lui faisant lever la tête et disant : Est-ce là cet Arsène que j'ai tué et à qui j'ai coupé une main après sa mort, cet homme que l'on a tant cherché ? Ceux qui connaissaient Arsène furent étrangement surpris de le voir, les uns parce qu'ils le croyaient

<sup>1</sup> Ruf., l. 1, c. 17. Théod., l. 1, c. 30. Sozom., l. 2, c. 25.



mort, les autres parce qu'ils le croyaient fort éloigné ; car Arsène n'avait point paru d'abord au concile de Tyr. On dit même que les eusébiens le tenaient caché dans un autre pays ; mais qu'ayant su le péril où se trouvait saint Athanase à son occasion, il s'enfuit de nuit et vint le trouver en diligence. Quoi qu'il en soit, il se rendit secrètement à Tyr et vint s'offrir à saint Athanase, qui le tint caché chez lui, jusqu'au moment où il l'envoya chercher pour le produire dans le concile.

Arsène se présenta couvert de son manteau, en sorte que ses mains ne paraissaient pas. Saint Athanase en découvrit une en levant un côté du manteau. On attendait s'il montrerait l'autre, lorsqu'il tira un peu Arsène par derrière, comme pour lui dire de s'en aller ; mais à l'instant il leva l'autre côté du manteau et découvrit l'autre main. Alors il s'adressa à tout le concile, et dit : Voilà Arsène avec ses deux mains ; Dieu ne nous en a pas donné davantage : c'est à mes accusateurs à chercher où pouvait être placée la troisième, ou à vous à examiner d'où vient celle qu'on vous montre. Les ariens s'écrièrent qu'Athanase était un magicien qui trompait les yeux par ses prestiges. Jean le mélécien sortit dans le tumulte et s'enfuit ; les autres se jetèrent en furie sur saint Athanase, et l'auraient mis en pièces, si le comte Archélaüs et les autres officiers de l'empereur ne l'eussent arraché de leurs mains. Ils furent contraints, pour le mettre en sûreté, de l'embarquer sur un vaisseau et de le faire partir la nuit suivante <sup>1</sup>. Ainsi se conduisaient les Eusèbe et les eusébiens à Tyr.

Leurs commissaires dans la Maréote se trouvèrent dignes de ceux qui les envoyaient. Arrivés à Alexandrie, ils emmenèrent avec eux Philagre, préfet d'Égypte, homme de mauvaises mœurs, païen et apostat : ses soldats étaient également païens. Les commissaires menaient avec eux l'accusateur, l'indigne Ischyrras, qui mangeait et logeait avec eux. Étant arrivés dans la Maréote, ils prirent sa maison pour y loger et y faire leurs informations. Quant à l'accusé, le prêtre Macaire, ils l'avaient laissé en prison à Tyr. Les prêtres et les diacres d'Alexandrie et de la Maréote leur reprochèrent l'iniquité de cette procédure, et demandèrent, puisque ni leur évêque ni l'accusé n'y étaient, qu'eux au moins y fussent présents et entendus. Non-seulement on leur refusa une demande aussi juste, on les chassa même avec injures par le moyen de Philagre. A leur place, on fit parler des parents d'Ischyrras, ainsi que des ariens et des mélécien qu'on avait fait venir de toute l'Égypte ; car il n'y en avait point encore dans la

<sup>1</sup> Ruf. Socr. Théod. Soz. Athan., *Apol.*, 2.



Maréote. On entendit même des catéchumènes, des juifs et des païens, quoiqu'il s'agit du saint sacrifice et des mystères, dont il n'y avait que les chrétiens baptisés qui fussent instruits; on n'osait même en parler devant les autres, suivant la discipline qui s'observait encore exactement dans l'Église. Ce qui est encore plus inconcevable, parmi ces témoins, il y en avait que l'on prétendait qu'Athanasie avait fait enlever par le trésorier général d'Égypte, en sorte qu'on ne savait ce qu'ils étaient devenus; et, toutefois, ils se trouvaient présents et déposaient dans les informations. Outre que les commissaires choisissaient les témoins qu'ils voulaient, ils les intimidaient encore par leurs menaces et par la crainte de Philagre; ils leur marquaient par des signes ce qu'ils devaient répondre, et les soldats frappaient et outrageaient ceux qui faisaient résistance.

Toutefois ces informations dérisoires démentaient encore l'accusation. On avait publié partout que lorsque Macaire entra, Ischyra était debout à l'autel et offrait le sacrifice. Or, par les informations mêmes des commissaires, il resta établi qu'Ischyra était malade et couché dans une petite chambre quand le prêtre Macaire entra chez lui; que ce n'était pas un dimanche, seul jour où l'on offrit alors le sacrifice; et qu'enfin il n'y avait point eu de livres brûlés. Aussi les commissaires eurent-ils grand soin de cacher les actes de leur procédure. Ils en prirent seulement une copie pour eux, et défendirent au greffier d'en donner à qui que ce fût. Depuis, ils se virent contraints de les envoyer au Pape Jules, qui les envoya à saint Athanasie, lequel put ainsi les lire, au grand dépit des eusébiens. Et pour les rendre plus authentiques, Dieu conserva longtemps en vie celui qui avait servi de greffier dans cette information. Enfin deux des commissaires, Ursace et Valens, confessèrent au même Pape Jules que toute cette enquête n'était qu'une calomnie. En attendant, les prêtres et les diacres d'Alexandrie, ainsi que ceux de la Maréote, adressèrent trois protestations contre cette procédure : l'une aux commissaires, l'autre au concile de Tyr, la troisième à Philagre et à d'autres magistrats de l'Égypte. La dernière est du septième de septembre 335.

Les commissaires étant de retour à Alexandrie, les soldats qui les accompagnaient commirent des violences odieuses contre des vierges catholiques : on tira l'épée contre elles, on les déchira à coups de fouet, quelques-unes furent tellement maltraitées qu'elles en demeurèrent estropiées et boiteuses. Les artisans et la populace païenne furent soulevés contre elles et excités à les dépouiller toutes nues, à les frapper, à les menacer d'autels et de sacrifices idolâtres. Il se



trouva un homme assez insolent pour prendre par la main une de ces vierges consacrées à Dieu, et la trainer devant un autel qui se rencontra par hasard, comme s'il eût voulu renouveler la persécution ; les autres vierges s'enfuyaient et se cachaient, et les païens se moquaient de la religion chrétienne. Ces violences se commettaient en la maison où les évêques étaient logés et présents, comme pour les divertir, et encore en un jour de jeûne, par des gens qui sortaient de leur table.

Quand ils revinrent à Tyr, ils n'y trouvèrent plus saint Athanase ; mais après qu'ils eurent fait le rapport de leur enquête, les eusébiens firent prononcer contre lui une sentence de déposition, avec défense de demeurer à Alexandrie, de peur que sa présence n'y excitât de nouveaux troubles. La plupart des évêques souscrivirent à ce jugement ; néanmoins, outre ceux d'Égypte, il y en eut qui le refusèrent constamment, entre autres Marcel d'Ancyre. Le concile, ou plutôt le conciliabule, écrivit à Constantin pour lui mander la déposition d'Athanase ; ils l'écrivirent aussi à tous les évêques, les avertissant de ne pas l'admettre dans leur communion, de s'abstenir de lui écrire ou de recevoir ses lettres. Ils disaient pour motifs de sa condamnation, qu'après s'être fait attendre longtemps à Césarée, il était venu à Tyr avec une grande escorte, et y avait excité du trouble, refusant de répondre, récusant ses juges et faisant injure à plusieurs évêques ; qu'il avait été convaincu d'avoir brisé un calice, par les informations faites dans la Maréote, et de plusieurs autres crimes qu'ils rapportaient succinctement. Ils ne rougirent pas même de le proclamer coupable de la mort d'Arsène. Et, dans le même temps, eux recevaient Arsène à leur communion. Il y eut quelque chose de plus prodigieux encore : le nom d'Arsène figura parmi les signataires du jugement, et celui qu'on disait mis à mort par Athanase souscrivit vivant à la déposition d'Athanase. C'est la réflexion de l'historien Socrate. Ils reçurent également à leur communion Jean le mélécien avec tous ceux de son parti, leur conservant tous leurs honneurs, comme à des gens injustement persécutés. Ils donnèrent aussi à Ischyras le nom d'évêque, et obtinrent de l'empereur qu'on lui bâtirait une église : ce qui toutefois n'eut pas lieu. Ils étaient près d'achever leur ouvrage en recevant de même Arius, quand il leur arriva des lettres de l'empereur qui leur ordonnait de terminer cette assemblée et de se rendre en diligence à Jérusalem pour y dédier l'église qu'il avait fait bâtir <sup>1</sup>.

Ce qui précède était une étrange préparation à une dédicace d'é-

<sup>1</sup> Athan., *Apol.*, 2. Soc., l. 1, c. 32. Sozom., l. 2, c. 25.



glise : c'est après de pareilles iniquités que les eusébiens s'approchèrent du sépulcre du Seigneur ! Ils trouvèrent à Jérusalem d'autres évêques que Constantin y avait fait venir en grand nombre de tous côtés. Il y avait, entre autres, un évêque de Perse que l'on croit être le martyr saint Milles. Un peuple innombrable était accouru de toutes les provinces de l'empire pour voir la cérémonie ; on leur fournissait à tous les choses nécessaires aux dépens de l'empereur, qui avait envoyé des personnes considérables de sa cour pour faire les honneurs de cette fête. Ils distribuèrent de grandes sommes d'argent, et un grand nombre d'habits à une infinité de pauvres, et offrirent de riches présents pour orner la nouvelle église.

Pendant la fête de la dédicace, les évêques occupaient le peuple de divers exercices de piété. Les uns offraient des sacrifices non sanglants et des prières pour l'Église, pour l'empereur et pour ses enfants. Ceux qui étaient les plus savants et les plus éloquents, faisaient des discours publics, soit pour expliquer ce qu'on avait lu des saintes Écritures et en découvrir le sens mystique, soit pour enseigner la théologie la plus sublime, soit pour faire des panégyriques à la louange de l'empereur, et relever, par leurs discours, la magnificence de la nouvelle église. Eusèbe de Césarée s'y signala entre tous par un très-long, très-lourd et très-fastidieux panégyrique de Constantin, qu'il a eu soin de nous conserver, et qu'il récita quelque temps après à Constantin lui-même. Cette dédicace se fit en 335, en même temps qu'on célébrait la fête de la sainte Croix, c'est-à-dire le 13 de septembre.

Voilà ce qui paraissait au dehors ; mais dans les assemblées des évêques qui composaient le concile, on traitait d'autres affaires. Arius y vint avec une lettre de l'empereur et une profession de foi qu'il lui avait présentée. C'était probablement celle dont nous avons parlé déjà, et qui lui était commune avec Euzoïus. L'empereur crut que tous les deux étaient revenus de bonne foi à la décision du concile de Nicée ; il en eut de la joie, mais il ne s'attribua pas de les recevoir à la communion avant le jugement de ceux qui devaient les examiner suivant la loi de l'Église. Il les renvoya donc au concile de Jérusalem, auquel il écrivit d'examiner leur profession de foi et de juger en leur faveur s'ils paraissaient orthodoxes et calomniés par envie, ou s'ils s'étaient repentis après avoir été légitimement condamnés. Les eusébiens ne manquèrent pas d'embrasser cette occasion, qu'ils cherchaient depuis longtemps. Ils reçurent Arius et Euzoïus avec les prêtres de leur parti et avec toute la multitude du peuple qui avait été séparé de l'Église à cause d'Arius. Ils en écrivirent une lettre synodale à tous les évêques du monde. Le point sur lequel ils insis-



tent le plus, c'est que l'empereur avait reconnu l'orthodoxie d'Arius et des siens. On reconnaît à leur langage les évêques de cour. Marcel, évêque d'Ancyre, métropolitain de Galatie, ne se trouva point à ce concile, parce qu'il ne voulait avoir aucune part à la réception d'Arius. Les eusébiens le citèrent pour y comparaître, l'accusant d'avoir écrit des erreurs contre la foi. Ils poursuivaient cette affaire, lorsqu'ils furent mandés inopinément par l'empereur et obligés d'aller à Constantinople pour rendre raison du jugement qu'ils avaient rendu contre saint Athanase <sup>1</sup>.

Car s'étant sauvé de Tyr, il vint à Constantinople ; et comme l'empereur entra à cheval dans la ville, il se présenta tout d'un coup à lui, au milieu de la rue, accompagné de quelques autres. Constantin, qui ne s'attendait à rien moins qu'à trouver Athanase en ce lieu, en fut très-surpris ; et, ne le reconnaissant pas d'abord, il demanda qui c'était : quelques-uns des siens le lui firent reconnaître et lui contèrent l'injustice qu'il avait soufferte. Saint Athanase demandait audience ; mais Constantin refusait de l'écouter, ne voulant point communiquer avec un homme qu'il regardait comme condamné par un concile d'évêques, et peu s'en fallut qu'il ne le fit chasser de sa présence. Alors saint Athanase lui dit : « Le Seigneur jugera entre vous et moi, puisque vous vous joignez à ceux qui me calomnient ; » et il insista hardiment, disant qu'il ne demandait aucune grâce, sinon de faire venir ceux qui l'avaient condamné, afin de pouvoir se plaindre en sa présence. Cette demande parut raisonnable à l'empereur et conforme à ses maximes ; c'est pourquoi il écrivit aux évêques qui avaient été assemblés à Tyr, de venir tous à Constantinople pour lui faire une relation exacte de tout ce qui s'était passé en ce concile, où l'on disait que l'on avait procédé avec beaucoup de désordre et de tumulte. Dans sa lettre, il leur ordonne jusqu'à trois fois de venir tous. Nonobstant cet ordre, les eusébiens ne permirent pas à tous de venir ; quelques-uns auraient pu avoir assez de conscience ou de courage pour dévoiler le mystère d'iniquité. Il n'y eut que les deux Eusèbe, Théognis, Patrophile, Ursace et Valens qui firent le voyage de Constantinople. Ils connaissaient le faible Constantin, et le secret de le faire tourner.

Arrivés dans la capitale, ils ne parlèrent plus d'abord ni du calice ni d'Arsène, mais ils inventèrent une nouvelle calomnie. Ils dirent qu'Athanase avait menacé d'empêcher à l'avenir que l'on ne transportât du blé d'Alexandrie à Constantinople. A ce discours, au lieu de reviser le jugement de Tyr, l'empereur s'enflamma de colère et

<sup>1</sup> Soc., l. 1, c. 33, 36. Sozom., l. 2, c. 2.



fit de terribles menaces contre Athanase ; car il était fort jaloux de la grandeur de sa ville de Constantinople, qui ne pouvait subsister sans les convois d'Égypte ; et, sur un soupçon semblable, si l'on peut en croire Eunape, il avait fait trancher la tête au philosophe Sopater, qu'il chérissait auparavant. Athanase gémit et protesta que cette accusation n'était point vraie. Car, disait-il, comment aurais-je un tel pouvoir, moi qui ne suis qu'un simple particulier et un homme pauvre ? Mais Eusèbe de Nicomédie soutint publiquement la calomnie ; et, pour la rendre vraisemblable, jura qu'Athanase était riche, puissant et capable de tout. Voyant que l'empereur en croyait ses paroles, il poussa l'impudence plus loin, ramena les vieilles accusations, entre autres celle du calice rompu, dont il donnait pour témoins Théognis, Ursace et Valens. Constantin crut user de beaucoup d'indulgence en ne condamnant pas Athanase à mort. Il se contenta de l'exiler à Trèves, alors la capitale des Gaules. Les eusébiens firent bannir en même temps quatre prêtres de l'église d'Alexandrie, et voulurent établir un autre évêque à la place de saint Athanase ; mais l'empereur refusa d'y envoyer celui qu'ils avaient choisi, et, comme ils insistèrent, il les menaça si sévèrement, qu'ils abandonnèrent l'entreprise. Plusieurs conclurent de cet incident, que Constantin avait exilé saint Athanase moins pour le punir que pour le soustraire à la fureur de ses ennemis et procurer par son éloignement la paix à l'Église. Il y avait un moyen plus sûr et plus facile de conserver cette paix ou de la ramener : c'était de s'en tenir purement et simplement au concile de Nicée <sup>1</sup>. Faute de le faire, Constantin, avec toutes ses bonnes intentions, entretint lui-même le trouble qu'il voulait apaiser.

Arrivé à Trèves, saint Athanase y fut très-bien reçu par Constantin le jeune, qui, à l'âge de vingt ans, y présidait aux légions. Il eut aussi la consolation d'y trouver un digne collègue, saint Maximin, évêque de Trèves, illustre pour la pureté de sa foi, la sainteté de ses mœurs et ses miracles.

A Rome, le dernier jour de l'an 335, mourut saint Silvestre, après avoir occupé le saint-siège près de vingt-deux ans. Le cardinal Maï a découvert, cités par les Grecs, plusieurs fragments d'un ouvrage, jusqu'à présent inconnu, du pape saint Silvestre. C'est une dispute du Pontife avec les Juifs. Les fragments retrouvés expliquent, par des comparaisons tirées de la nature, comment, dans la personne de Jésus-Christ, l'humanité a pu souffrir, pendant que la divinité demeurerait impassible. « Si quelqu'un, en plein midi, au grand soleil,

<sup>1</sup> Athan., *Apol.*, 2. Soc. Soz. Théod.



voulait couper un arbre, ne frapperait-il pas cet arbre entouré du soleil de toutes parts ? — Sans doute. — Mais peut-il se faire que le soleil même soit frappé ou coupé, bien qu'il entoure de toutes parts et la hache et l'arbre ? Ainsi, dans le Christ, le corps est l'arbre, la hache est la Passion, le soleil est la divinité. Le Christ a souffert, sans que la divinité ait éprouvé aucune diminution à cause de la souffrance<sup>1</sup>. »

Le successeur de saint Silvestre fut saint Marc, qui, élu le 18 janvier 336, mourut le 7 octobre de la même année. Après sa mort, la chaire apostolique resta vacante jusqu'au 6 février 337, jour où saint Jules y fut promu.

Cependant les eusébiens achevèrent à Constantinople ce qu'ils avaient commencé à Jérusalem contre Marcel d'Ancyre : ils le déposèrent et l'excommunièrent. Eusèbe de Césarée écrivit contre lui cinq livres. On y voit quel était le principal crime de Marcel. Il ose s'élever, dit Eusèbe, tantôt contre Astérius, tantôt contre le grand Eusèbe (celui de Nicomédie), tantôt contre Narcisse, tantôt contre Paulin, le saint homme de Dieu, tantôt contre l'autre Eusèbe (de Césarée) : en un mot, il méprise tous les Pères de l'Église (c'est-à-dire tous les chefs des ariens)<sup>2</sup>. Astérius était un sophiste de profession, qui avait sacrifié aux idoles et professait le plus crûment l'arianisme dans ses écrits. Marcel écrivit un livre pour le réfuter. Il y disait entre autres : J'ai lu dans une lettre de l'évêque Narcisse de Néroniade, qu'Osius lui avait demandé un jour si, comme Eusèbe de Palestine, il reconnaissait deux essences dans la Divinité. J'ai vu, par cette lettre, qu'il en reconnaissait aussi trois. Eusèbe de Césarée, disait encore Marcel, ose séparer de Dieu le Verbe, et l'appeler un autre Dieu, différent du Père quant à l'essence et à la puissance. Ailleurs Marcel blâme Paulin, parce qu'il disait que le Christ était un second Dieu, quelquefois même que c'était une créature, et qu'il y avait un premier Dieu et un second. Or, que fait Eusèbe ? Au lieu de se justifier lui-même, il blâme Marcel de ce qu'il trouvait à blâmer ces paroles, et il en conclut qu'il était sabellien ! Comme les ariens confondaient hypostase avec essence, Marcel n'admettait point trois hypostases en Dieu, mais une seule hypostase en trois personnes<sup>3</sup>. Il reprochait au sophiste Astérius de dire que le Père et le Fils étaient, non pas deux personnes distinctes, comme traduit Fleury, mais deux personnes *séparées*. Car, pour montrer l'unité d'essence entre les

<sup>1</sup> Mai, *Spicileg. rom.*, t. 3, p. 701. *Scriptor. veter.*, t. 7, p. 134 ; t. 8, p. 26. *Classic. auctores*, t. 10, p. 558. <sup>2</sup> *Adv. Marcell.*, l. 1, c. 4. — <sup>3</sup> Μίαν ὑπόστασιν τριπρόσωπον.



trois personnes divines, il fait ce raisonnement remarquable : « Le Verbe procède du Père, et il est dit du Saint-Esprit, tantôt qu'il procède du Père, tantôt qu'il procède du Verbe ; par conséquent, il procède à la fois de l'un et de l'autre. Or, on ne saurait concevoir qu'il procède de tous les deux, si le Père et le Fils étaient des êtres séparés, car nécessairement il procéderait du Père à l'exclusion du Fils, ou du Fils à l'exclusion du Père ; puis donc qu'il procède du Père et du Fils, ils sont tous deux une même chose. » Il conclut par ces paroles : « N'est-il donc pas clair et incontestable que, quoique d'une manière incompréhensible, l'unité s'émane en trinité, mais sans aucunement admettre de séparation <sup>1</sup> ? » Or, Eusèbe prétend que tout cela était du sabellianisme. Ce qui ne prouve qu'une chose : c'est qu'Eusèbe ne comprenait point la théologie catholique, dont il se vantait d'être le défenseur <sup>2</sup>. Une chose non moins curieuse, c'est que ce même Eusèbe, le plus courtisan des évêques, fait un crime à Marcel d'avoir voulu gagner Constantin par des louanges <sup>3</sup> ! Les eusébiens regardaient comme leur monopole de flatter et d'abuser les rois.

Mais leur but principal, dans ce concile de Constantinople, était le rétablissement entier d'Arius. Il était présent, et l'empereur l'avait fait venir pour rendre compte de sa conduite. Car, après qu'il eut été reçu à Jérusalem, il s'en alla à Alexandrie, espérant profiter de l'absence de saint Athanase ; mais le peuple catholique ne l'y pouvait souffrir ; et comme il avait bon nombre de partisans, il s'excita des émeutes, ce qui porta l'empereur à mander Arius à Constantinople. On disait même que les eusébiens avaient sollicité cet ordre ; du moins ils voulurent en profiter pour faire rentrer Arius en la communion de l'Église, dans la ville impériale, à la face de l'univers. Le saint évêque Alexandre de Constantinople, quoique âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, leur résista avec une force invincible ; et, n'ayant pu détourner l'ordre de l'empereur pour faire venir Arius, il n'eut aucune complaisance pour lui quand il fut arrivé. Les eusébiens le priaient d'avoir compassion de ce prêtre et de le recevoir en esprit de paix ; ils le faisaient solliciter par d'autres personnes, qui, ne s'apercevant pas de leur malice, venaient de bonne foi lui faire de grands éloges de sa douceur. Alexandre répondit : La douceur dont j'userais envers Arius serait une vraie cruauté à l'égard d'une infinité d'autres ; les lois de l'Église ne me permettent pas de contrevenir, par une fausse compassion, à ce

<sup>1</sup> *De thelogiâ eccl.*, l. 3, c. 4. — <sup>2</sup> Voir Mœhler, *Vie de saint Athanase*. —

<sup>3</sup> *Adv. Marcell.*, l. 2, in fine.



que j'ai moi-même ordonné avec tout le saint concile de Nicée.

Les eusébiens, voyant que l'artifice était inutile, s'emportèrent contre Alexandre et le menacèrent hautement que, s'il ne recevait Arius un certain jour qu'ils lui marquaient, ils le feraient déposer lui-même ; et, qu'après l'avoir relégué bien loin, on mettrait en sa place un autre évêque qui ne manquerait pas de recevoir Arius et ses disciples. L'exemple de saint Athanase montrait quel était leur pouvoir, et l'Église semblait réduite à une terrible extrémité. Alors saint Jacques de Nisibe, qui se trouvait à Constantinople, conseilla aux fidèles d'avoir recours à Dieu et de faire, pendant sept jours, des jeûnes et des prières. Comme on savait qu'il avait le don de miracle et de prophétie, on suivit son conseil ; Alexandre l'exécuta le premier : il renonça aux discours et aux contestations, et pendant que les eusébiens s'agitaient par leurs intrigues, il s'enfermait seul dans l'église de la Paix. Là, se jetant au pied de l'autel, le visage contre terre, il priaît avec larmes, et continuait sans interruption pendant plusieurs jours.

Les eusébiens persuadèrent à l'empereur qu'Arius tenait la doctrine de l'Église, et, sur ce fondement, résolurent de le faire recevoir à la communion un certain jour, qui était un dimanche. Le samedi précédent, Constantin, voulant s'assurer davantage, fit venir Arius dans son palais et lui demanda s'il suivait le concile de Nicée. Arius dit que oui. Constantin lui demanda sa profession de foi par écrit. Arius la donna aussitôt. Elle était conçue avec un tel artifice, que l'hérésie n'y paraissait point, et on n'y voyait que des paroles de l'Écriture. Constantin lui demanda s'il n'avait point d'autre croyance, et ajouta : Si vous parlez sincèrement, vous ne devez pas craindre de prendre Dieu à témoin de la vérité ; mais, si vous faites un faux serment, craignez la vengeance divine. Arius jura qu'il n'avait jamais dit ni écrit autre chose que ce qui était dans son papier, et qu'il n'avait jamais tenu les erreurs pour lesquelles on l'avait condamné à Alexandrie. Quelques-uns ont dit que le papier qu'il tenait à la main était le symbole de Nicée, qu'en même temps il tenait sous le bras un autre papier où était sa véritable doctrine, et que c'était à ce dernier qu'il prétendait rapporter son serment. Quoi qu'il en soit, l'empereur, trompé par ce serment, manda l'évêque Alexandre et lui dit qu'il fallait tendre la main à un homme qui cherchait à se sauver. Alexandre s'efforça de détromper l'empereur ; mais, voyant qu'il ne faisait que l'irriter par ses remontrances, il se tut et se retira.

Les eusébiens le rencontrèrent comme ils accompagnaient Arius, qu'ils avaient pris à la sortie du palais, et le menaient par la ville



avec pompe pour le faire voir à tout le monde. Ils voulaient le faire entrer dans l'église à l'heure même ; et, comme Alexandre s'y opposait, ils renouvelèrent leurs menaces et lui dirent qu'ils avaient fait venir Arius à Constantinople malgré lui, et qu'ils sauraient bien aussi, malgré lui, le faire recevoir à la communion le jour suivant. Eusèbe de Nicomédie lui dit ces propres paroles : « Si vous ne voulez pas le recevoir de gré, je le ferai entrer demain avec moi dès le point du jour ; et comment l'empêcherez-vous ? » Alexandre, saisi de douleur, entra promptement dans l'église, accompagné de deux personnes, dont l'une était Macaire, prêtre d'Alexandre. Là, le saint vieillard, fondant en larmes, se prosterna devant l'autel, le visage contre terre, et dit : « Seigneur, s'il faut qu'Arius soit demain reçu dans l'Église, retirez votre serviteur de ce monde ; mais si vous avez encore pitié de votre Église, et je sais que vous en aurez pitié, voyez ce que dit Eusèbe ; ne permettez pas que votre héritage tombe dans le mépris ; ôtez Arius de ce monde, de peur que, s'il entre dans votre Église, il ne semble que l'hérésie y soit entrée avec lui. » Alexandre priait ainsi le samedi, sur les trois heures après midi, et cependant les eusébiens continuaient à mener Arius par la ville comme en triomphe ; et lui, se comptant déjà pour rétabli, tenait plusieurs vains discours. Il était près de la place de Constantin, où était la colonne de porphyre, lorsque, tout d'un coup, il changea de couleur. Se sentant pressé subitement d'une nécessité naturelle, il demanda s'il n'y avait pas dans les environs de commodités publiques. On lui en montra où il entra aussitôt, laissant à la porte un valet qui le suivait. Là, tombant soudain en défaillance, il vida en même temps les entrailles, le sang, la rate et le foie, et mourut, crevé par le milieu du corps, comme Judas.

Cette nouvelle s'étant répandue par toute la ville, les fidèles accoururent à l'église pour rendre grâces à Dieu d'une protection si visible qu'il avait donnée à la vérité ; car ils ne regardaient point la mort d'Arius comme un accident naturel, mais comme l'effet des prières d'Alexandre et de Jacques de Nisibe, et comparaient cette mort si hideuse à celle de Judas, dont Arius avait imité l'impiété. Constantin, voyant le doigt de Dieu dans cette prompte punition du parjure d'Arius, ne douta plus qu'il ne fût véritablement hérétique, et s'attacha plus que jamais à la foi de Nicée. Un grand nombre d'ariens se convertirent ; mais ceux qui demeurèrent opiniâtres, attribuèrent cette mort à un sortilège, tant il était constant qu'elle n'était pas naturelle. Le lieu où elle arriva fut regardé comme maudit ; on allait le voir en foule, et on s'avertissait d'éviter le siège funeste. Cela dura jusqu'à ce qu'un arien, riche et puissant, y fit bâtir une



maison, afin d'en effacer la mémoire en changeant la forme de l'édifice <sup>1</sup>.

Les eusébiens étaient honteux et consternés d'une pareille catastrophe. Ils ne changèrent pas pour cela. Pour se tirer d'affaire, il leur restait toujours l'intrigue et la flatterie. Par ce moyen, ils tournaient l'empereur à leur gré. Le patriarche des solitaires, saint Antoine, était animé d'un esprit tout différent. Constantin lui écrivit avec ses deux fils Constance et Constant, le traitant de père et lui demandant sa réponse. Antoine, sans s'émouvoir quand il reçut ces lettres, appela les moines et leur dit : « Ne vous étonnez pas si un empereur nous écrit, ce n'est qu'un homme ; étonnez-vous plutôt de ce que Dieu a écrit une loi pour les hommes, et nous a parlé par son propre Fils. » Il ne voulut pas même recevoir ces lettres, disant qu'il ne savait pas y répondre. Mais les moines lui ayant représenté que les empereurs étaient chrétiens, et qu'ils pourraient se regarder comme méprisés, il permit qu'on les lût et y fit réponse, donnant aux empereurs des avis salutaires : de ne pas faire grand cas des choses présentes, mais de penser plutôt au jugement futur ; de considérer que Jésus-Christ est le seul roi véritable et éternel ; enfin il les pria d'être humains, d'avoir soin de la justice et des pauvres. Cette lettre fut bien reçue ; mais il n'en fut pas de même de quelques autres qu'il lui écrivit pour le prier de rappeler saint Athanase, et de n'en pas croire les calomnies des mélécien. Après s'être plaint publiquement d'avoir été honteusement trompé par Eusèbe de Nicomédie, il fut sa dupe jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 337.

Le saint évêque de Constantinople, Alexandre, était mort lui-même peu après son triomphe sur Arius. Il avait près de cent ans. On lui donna pour successeur saint Paul, que nous verrons subir le martyre. Il était jeune d'âge et non de prudence. Mais le fameux Eusèbe, qui avait quitté Béryte pour Nicomédie, songeait à quitter Nicomédie pour Constantinople. Afin de s'aplanir les voies, il intrigua si bien, que Constantin exila saint Paul dans le Pont. Ce fut la dernière injustice que commit cet empereur contre de saints évêques.

Il allait marcher contre les Perses, quand il tomba malade, à l'âge d'environ soixante-cinq ans. Il eut d'abord recours aux bains chauds de Constantinople, puis à ceux d'Hélénople. Il ne s'en trouva pas mieux. Ce fut seulement alors que, se voyant proche de sa fin, il résolut de recevoir le baptême. Il reçut d'abord l'imposition des mains avec les premières oraisons, pour être mis au rang des catéchumènes. Puis, s'étant fait transporter près de Nicomédie,

<sup>1</sup> Athan. Ruf. Soc. Soz. Théod.



l'évêque de cette ville, le fameux Eusèbe, et les évêques qui l'accompagnaient, lui donnèrent le baptême et les autres sacrements. Dès lors il quitta la pourpre et ne porta plus que l'habit blanc des néophytes jusqu'à sa mort, qui arriva peu de jours après, le jour de la Pentecôte, 20 mai 337. Les Grecs l'honorent comme saint ; il l'est sans doute, étant mort peu après son baptême. Il a fait du bien à l'Église ; mais il lui a fait aussi du mal : il lui en a surtout préparé beaucoup par sa légèreté et ses inconséquences. Il a été beaucoup loué, il a été beaucoup blâmé ; il avait d'assez grandes qualités et d'assez grands défauts pour justifier à la fois et les éloges et les blâmes.

De son vivant, il avait partagé l'empire entre ses trois fils et deux de ses neveux. Aucun de ses fils ne se trouva présent à sa mort. Constance, qu'il avait mandé comme le plus proche, n'arriva que pour les funérailles, qui furent magnifiques. Le défunt empereur fut déposé dans le tombeau qu'il s'était fait faire dans le vestibule de l'église des Apôtres. A peine fut-il mort, que le palais même fut ensanglanté par le meurtre de ses deux frères, de son beau-frère et de sept de ses neveux. La plupart des auteurs, soit chrétiens, soit païens<sup>1</sup>, disent que ce fut avec le consentement et même par l'ordre de Constance, qui cependant avait épousé la fille d'une de ces victimes et donné sa sœur à une autre. On n'épargna que deux enfants, frères de sa femme : Gallus, que dans la suite il fera César pour le faire mourir peu après ; et Julien, qui, élevé par Eusèbe de Nicomédie, deviendra Julien l'Apostat. C'est là qu'aboutit la nombreuse famille du grand Constantin !

Constance avait tous les défauts de son père, sans aucune de ses vertus. On dirait que la nature lui avait refusé une intelligence propre, et qu'il ne se mouvait que par la volonté d'autrui, tant il y aura d'inconstance et de contradiction dans ses lettres et dans ses actes. Son règne sera le règne des eunuques. Le principal était Eusèbe, préfet de la chambre ou grand chambellan, homme vain, avare, injuste et cruel. Sorti d'une très-basse origine, il gouverna tellement Constance, qu'on disait plaisamment : Il faut avouer que l'empereur a beaucoup de crédit auprès d'Eusèbe<sup>2</sup>.

Le défunt empereur avait confié son testament à ce prêtre arien, que sa sœur lui avait recommandé en mourant. Il devait ne le remettre qu'entre les mains de son fils Constance. Cette commission lui valut une grande autorité et une grande liberté d'entrer dans le palais. Il en profita pour gagner à l'arianisme le grand chambellan

<sup>1</sup> Athan., *Ad Solit.* Hieron., *Chron.* Julian., *ad Athen.* Soz. — <sup>2</sup> Amm., l. 18, c. 4.



et en infecter l'esprit de l'impératrice. Le nouvel empereur commença lui-même à révoquer en doute ce que l'on devait croire de cette nouvelle opinion : tout le monde en disputait dans le palais, les femmes et les eunuques, les gardes mêmes. De là ce mal se répandit dans les familles particulières, dans les autres villes et dans les provinces éloignées ; car le tumulte que causaient ces questions excitait tout le monde à en demander le sujet et à entrer en dispute. L'Illyrie, toutefois, et le reste de l'Occident n'y prirent aucune part et demeurèrent dans la foi de Nicée. Eusèbe de Nicomédie et Théognis conçurent alors de grandes espérances, et pour empêcher saint Athanase de rentrer dans Alexandrie, ils résolurent d'y mettre un évêque de leur parti.

Mais cette fois ils n'en eurent pas le temps. Athanase revenait, après deux ans et quatre mois d'exil. Le défunt empereur avait ordonné son rappel avant de mourir. Constantin le jeune, qui l'avait si bien reçu à Trèves, le renvoya, dès 338, avec une lettre très-affectueuse pour le peuple d'Alexandrie. Athanase fut donc reçu dans son église avec une joie incroyable de tout le monde. Les autres évêques qui avaient été chassés de leurs sièges furent également rétablis, entre autres Asclépas de Gaza, Marcel d'Ancyre et Paul de Constantinople.

Les ariens, désappointés, inventèrent de nouvelles calomnies contre Athanase, entre autres d'avoir vendu à son profit le blé destiné par l'ancien empereur aux veuves et aux ecclésiastiques de Libye et d'Égypte. Ils en écrivirent aux trois empereurs, Constance en Orient, Constant en Italie, Constantin le jeune dans les Gaules. Mais ces calomnies ne firent pas grand effet auprès des deux derniers, quoique les eusébiens y eussent envoyé des députés pour les soutenir ; car saint Athanase y envoya aussi des ecclésiastiques avec des lettres qui le justifèrent et couvrirent ses ennemis de confusion.

Le jeune Constantin ne vécut pas longtemps après. Il était entré en différend avec Constant, touchant l'Afrique et l'Italie : Constant dissimula sa haine pendant trois ans, dans le dessein de surprendre son frère ; enfin, le voyant entré sur ses terres, il envoya des troupes, sous prétexte de donner du secours à Constance pour la guerre contre les Perses. Ils prirent Constantin en embuscade, et le tuèrent près d'Aquilée, l'an 340. Constant joignit à son partage celui de son malheureux frère, et tout l'empire fut réduit à deux parties, l'Orient et l'Occident.

Vers le même temps mourut Eusèbe de Césarée, avec une réputation équivoque d'homme plus érudit que profond, plus rhéteur que théologien, plus courtisan qu'évêque, plus arien qu'orthodoxe. Dans ce qu'il a écrit après le concile de Nicée, il paraît un peu moins inexact



que dans ce qu'il avait écrit auparavant. Mais, avant et après, on voit que jamais son intelligence ne pénétra les profondeurs mystérieuses du christianisme, et qu'il n'en apercevait que la surface. Son caractère était encore au-dessous de son esprit, témoin la part qu'il prit aux fourberies des ariens.

Le cardinal Maï, dans le premier et le huitième tome de ses *Anciens auteurs*, et dans le quatrième de sa *Nouvelle Bibliothèque*, a publié plusieurs ouvrages retrouvés d'Eusèbe, principalement des commentaires ou fragments de commentaires sur l'Écriture sainte. Nous n'y avons rien découvert qui donne lieu de modifier le jugement que nous avons porté sur le savant évêque de Césarée, sa doctrine et son caractère. Seulement un de ces ouvrages retrouvés contient un magnifique témoignage des prédications de saint Pierre et en Orient et en Occident.

Cet ouvrage est la *Théophanie* ou manifestation de Dieu, en cinq livres, que mentionne saint Jérôme. Le cardinal Maï en a retrouvé des fragments très-considérables. Eusèbe y expose les principaux faits de l'Évangile et les montre rayonnant dans l'univers comme des preuves manifestes de la Divinité. Un centurion romain demanda à Jésus la guérison d'un serviteur malade, Jésus dit : « Je viendrai et je le guérirai. — Seigneur, répond le centurion, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Jésus fut émerveillé, et dit à ceux qui le suivaient : En vérité je vous le dis, je n'ai pas trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi je vous dis que beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, et s'associeront au festin avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume des cieux, mais les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures. » Le centurion, remarque Eusèbe, est le seul Romain qui vient à Jésus et qui le confesse avec plus de foi et de confiance que toute la nation juive. Mais le Sauveur annonce que cet *un* sera suivi de la multitude de l'Orient et de l'Occident, et que sa gloire ne sera pas moindre que celle d'Abraham. Ce patriarche aussi sortit autrefois de la gentilité et devint le père d'une multitude de nations. Aujourd'hui, conclut Eusèbe, nous voyons l'accomplissement de nos yeux : les enfants du royaume, les Juifs, chassés même de leur métropole, tandis que les nations de l'Orient et de l'Occident sont accourues à la suite de l'officier romain.

Le Seigneur ordonna à Pierre de jeter les filets pour la pêche. Comme ils eurent pris une grande multitude de poissons et que les filets se rompaient de plénitude, ils appellent au secours la barque voisine, et les remplirent l'une et l'autre de tant de poissons, qu'ils



risquaient d'enfoncer. Pierre, dans une admiration mêlée d'effroi, se confessa indigne que Jésus vint à lui. Mais le Seigneur, qui lui avait montré comme une image du temps à venir, en donne l'explication et dit : « Ne crains pas ; désormais tu seras preneur d'hommes vivants et pour la vie, » suivant la force du texte original de saint Luc. A tous ensemble il dit : « Venez après moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Ce n'est pas sans raison qu'il annonce que des Galiléens, hommes vils, rustiques, qui ne savaient que le dialecte syrien, et ne vivaient que de la pêche, seraient transformés en pêcheurs d'hommes et les prédicateurs de sa doctrine ; et ce qu'il promet, il l'accomplit. S'il avait choisi pour cela quelques hommes de lettres et quelques sages, ou bien quelques nobles et riches d'entre les Juifs, on aurait pu y voir une œuvre plutôt humaine. Car la plupart des hommes ont la coutume de se soumettre à l'argent des riches, au prestige des lettres et de la sagesse, à l'éminence des personnes illustres. Jésus ne s'étant pas servi de pareils disciples, mais de pauvres, hommes obscurs, ignorants en fait de littérature, Syriens de langue, humbles de costume, vils de profession, il est clair qu'il a seulement employé la puissance divine : cette même puissance qu'il a montrée en les appelant par une simple parole, et puis en leur promettant de les faire pêcheurs d'hommes ; de telle sorte que, au lieu des filets qu'ils tenaient alors, recevant de lui-même l'immense filet tissu de toutes les paroles de la loi et des prophètes, ainsi que de sa doctrine divine à lui, ils le jetassent dans l'océan de la vie humaine, capturant tous ceux qui se rencontrent et remplissant leurs filets intellectuels de toutes espèces de poissons raisonnables.

Comme de pareils commandements avaient jeté Pierre dans un grand étonnement, le Sauveur lui dit : Ces choses ne doivent pas t'étonner beaucoup, car ce sont là des jeux d'enfants et des images de choses à venir : les poissons sont muets et privés de raison : ces barques et ces filets se composent d'une matière inanimée ; mais il n'en est pas de même des choses que cela signifie.

Bientôt, ou plutôt dès à présent, vous serez preneur d'hommes pour la vie. Débarrassé de cette pêche laborieuse et infructueuse, et devenu preneur d'animaux raisonnables, et non plus privés de raison ; ce n'est plus de l'abîme de l'Océan, mais des ondes amères du monde, des ténébreuses profondeurs de l'irréligion et de la malice que tu tireras à la lumière intellectuelle et à la respiration pure ceux que tu prendras pour leur donner non la mort mais la vie. Les poissons de la mer, vivant jusqu'alors dans les ténèbres et dans l'abîme, périssent dès qu'ils participent à la lumière et à l'air respirable. Mais les hommes que tu prendras seront transférés



des ténèbres de l'ignorance à une vie divine. Tu seras donc un preneur d'hommes pour la vie.

Voilà ce que le Sauveur a prédit par une vertu divine, voilà ce qu'il a démontré vrai par les œuvres. Car ce lanceur de filets, ce pêcheur, ce Syrien, au lieu de la capture de poissons, combien il a pris de myriades d'hommes dans les rets divinement tissés d'une ineffable doctrine, on ne saurait en concevoir le nombre. Car ce que le long âge du monde, antérieur à la divine manifestation du Sauveur, n'a point apporté ; ce que ni Moïse le législateur des Hébreux, ni après Moïse les prophètes de Dieu, quoique travaillant toute la nuit qui précéda l'avènement du Christ, n'ont pu effectuer, voilà ce qu'a fait ce Galiléen, ce pauvre, ce barbare de langage, en un mot ce même Pierre. La preuve de ce que Pierre fit alors, ce sont les églises dès lors illustres, bien plus remplies de poissons raisonnables, que les barques ne le furent d'irraisonnables : telle l'église de Césarée en Palestine, celle d'Antioche de Syrie, telle l'église de la ville même de Rome. D'après la tradition, Pierre en personne a constitué ces églises et toutes celles du voisinage : il a pareillement constitué celle de l'Égypte, avec celle d'Alexandrie, non pas en personne, mais par Marc son disciple ; car occupé lui-même de l'Italie et de toutes les nations d'alentour, il destina Marc, son disciple, pour enseigner l'Égypte et la prendre dans ses filets <sup>1</sup>.

Dans la même *Théophanie* d'Eusèbe, liv. iv, chap. 7, se trouve encore un merveilleux témoignage touchant la mort et les lambeaux de saint Pierre et de saint Paul à Rome. En voici les paroles : « Le Sauveur confirma la promesse par la réalité, savoir que ce même Simon, surnommé Céphas, originaire de Capharnaüm, petite ville de Galilée, éclairerait de la connaissance des multitudes d'hommes ; que lui-même serait en même temps connu dans tout l'univers jusqu'aux régions de l'Occident. Car certainement, jusqu'aux temps actuels, sa mémoire est plus célèbre chez les Romains que celle des anciens héros : à tel point qu'il a été jugé digne d'un tombeau remarquable à l'entrée de leur ville (savoir au delà du Tibre dans la région vaticane), auquel accourt de tout l'empire romain la multitude des peuples, comme à un asile et au temple de Dieu. De la même manière, jusqu'aujourd'hui, l'on honore extrêmement dans la ville de Rome, le martyr et le sépulcre de saint Paul <sup>2</sup>. »

Quant à l'époque où saint Pierre vint à Rome, on lit dans la *Chronique* d'Eusèbe, sur l'année 40 de l'ère chrétienne, troisième de l'empire de Caligula : « L'apôtre Pierre, ayant d'abord fondé l'église

<sup>1</sup> *Patrum nova bibliotheca*, t. 4, p. 116-121. — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 165, note 1.



d'Antioche, et envoyé à Rome, et prêchant l'Évangile, il est pendant vingt-cinq ans évêque de cette ville. » Sur l'année 68 de l'ère chrétienne, treizième de Néron, on lit : « Néron est le premier qui par-dessus tous ses autres crimes commence la persécution contre les Chrétiens, en laquelle Pierre et Paul succombèrent glorieusement à Rome <sup>1</sup>. »

Eusèbe de Césarée est un écrivain universellement connu ; c'est dans sa *Chronique* que les savants puisent les principaux éléments de l'histoire ancienne ; Eusèbe est un Grec, nullement suspect de flatter Rome ni l'Occident : donc le témoignage qu'il rend aux prédications de saint Pierre condamnera éternellement les schismatiques de la Grèce, de la Russie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, qui, comme le calviniste Guizot dans son *Histoire de la civilisation en Europe et en France*, travaillent à dissimuler, à étouffer la vérité sur ce point capital de l'histoire chrétienne.

Quant au caractère, Eusèbe de Nicomédie, valait encore beaucoup moins que son homonyme de Césarée. Pour lui, la grande affaire était l'ambition, la grande science l'intrigue ; la piété consistait dans la richesse et la grandeur des villes. Depuis que Constantinople était devenue la capitale de l'empire, il convoitait Constantinople. Son saint évêque Paul y était revenu de l'exil. Eusèbe suscita une accusation contre lui, par l'intermédiaire d'un prêtre de Constantinople, appelé Macédonius, le fit déposer dans une assemblée d'évêques, et se mit lui-même à sa place.

Son ambition satisfaite, il voulut satisfaire sa vengeance. Le principal objet de sa haine était saint Athanase. Pour le chasser de nouveau d'Alexandrie, on entreprit ce qu'on n'avait pas encore pu, d'y envoyer un évêque de la secte. C'était le moyen le plus sûr de diviser cette église, d'y élever autel contre autel, et d'y causer un schisme. On choisit, à cette fin, un prêtre nommé Piste, arien opiniâtre, qui avait été excommunié nommément, non-seulement par saint Alexandre, mais encore par le concile de Nicée. On le fit ordonner par Second de Ptolémaïde, déposé et excommunié par le même concile. Eusèbe et les siens lui envoyaient publiquement des diacres et des lettres, et recevaient des siennes en signe de communion. Ils osèrent plus ; ce fut de lui obtenir la communion du Pape Jules. Ils envoyèrent donc une députation à Rome, avec des lettres contre Athanase, Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza, et en faveur de Piste.

Saint Athanase, de son côté, ne s'endormait point. Il assembla dans Alexandrie un concile d'environ cent évêques de l'Égypte, de la Thébaïde, de la Libye et de la Pentapole, qui tous ensemble écrivirent à

<sup>1</sup> Maï, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. 8, p. 376 et 378. — <sup>2</sup> Apud Athan., *Apol.*, 2.



tous les évêques catholiques du monde, en particulier au Pape saint Jules, une lettre synodale que nous avons encore, et où ils justifient leur patriarche de toutes les calomnies inventées contre lui, et relèvent les procédures irrégulières et tyranniques des eusébiens <sup>1</sup>. Cette lettre était accompagnée de pièces justificatives, savoir : les procès de ceux que le gouverneur d'Égypte avait fait punir avant le retour de saint Athanase, et que les eusébiens mettaient sur le compte du saint ; la lettre que le grand Constantin avait écrite quand il sut qu'Ar-sène était vivant ; celle d'Alexandre, évêque de Thessalonique, au comte Denys, sur l'irrégularité des procédures de Tyr ; la rétractation d'Ischyra, les protestations du clergé d'Alexandrie et de la Maréote ; les attestations de divers évêques d'Égypte et de Libye, portant que saint Athanase avait distribué fidèlement le blé des veuves ; la lettre des eusébiens en faveur des ariens. Plusieurs autres évêques écrivirent également au Pape Jules en faveur de saint Athanase.

Les députés du concile d'Alexandrie étant arrivés à Rome, y trouvèrent les envoyés d'Eusèbe, qui avaient remis sa lettre au Pape, avec les actes de l'information dans la Maréote. Ils travaillaient de tous leurs moyens à décréditer Athanase et à recommander Piste. Mais quand ils surent la prochaine arrivée de la députation d'Alexandrie, ils en furent tellement consternés, que leur chef, le prêtre Macaire, se sauva de nuit tout malade, et quoique le Pape l'attendît à l'audience. Les autres députés demeurèrent : c'étaient deux diacres, nommé Martyrius et Hésychius. Ceux de saint Athanase, étant arrivés, firent connaître au Pape que ce prétendu évêque Piste était un des premiers disciples d'Arius ; que lui et Second de Ptolémaïde qui l'avait ordonné, avaient été excommuniés par saint Alexandre, et ensuite par le concile de Nicée ; et le diacre Martyrius n'osa dire le contraire. Ils confondirent de même les eusébiens, sur tous les chefs d'accusation, dans une conférence publique en présence du Pape. Enfin les députés des eusébiens le prièrent d'assembler un concile et d'y mander Athanase et ses accusateurs : déclarant qu'ils réservaient d'y produire leurs preuves. Le Pape accepta la proposition, écrivit aux uns et aux autres, et manda saint Athanase en particulier.

Cette tournure des affaires n'accommodait guère les eusébiens. Ils sentirent qu'ils ne seraient pas les maîtres à Rome. Après avoir demandé un concile et un jugement au Pape, ils aimèrent mieux se rendre juges de leur propre cause. Ils s'assemblèrent à Antioche. L'occasion en était la dédicace d'une église, que le grand Constantin y avait commencée dix ans auparavant. Athanase y fut déposé, sous

<sup>1</sup> Apud Athan., *Apol.*, 2.



prétexte qu'il était remonté sur son siège sans la permission préalable d'un concile, et un autre fut élu à sa place. On abandonna Piste comme trop décrié et comme hors d'état de se soutenir à Alexandrie contre Athanase. Le choix tomba d'abord sur Eusèbe, depuis évêque d'Émèse, homme savant, originaire d'Édesse et formé à l'école d'Eusèbe de Césarée. Mais il était trop sage pour vouloir devenir évêque d'Alexandrie. Il savait combien Athanase y était aimé. Un certain Grégoire de Cappadoce accepta, et fut ordonné à Antioche.

Les évêques de ce concile publièrent successivement quatre professions de foi différentes. Comme les principaux d'entre eux étaient accusés d'hérésie, ils disaient dans la première : Nous n'avons point été les sectateurs d'Arius : comment suivrions-nous un prêtre, étant évêques ! Nous n'avons reçu aucune autre profession de foi que celle qui a été proposée dès le commencement. Mais nous avons examiné et éprouvé sa créance, et nous l'avons reçu plutôt que nous ne l'avons suivi. Vous le verrez par ce que nous allons dire. Venait ensuite une formule conçue de telle sorte, qu'elle pouvait contenter les catholiques et les ariens. Les eusébiens eurent soin d'envoyer cette lettre à tous les évêques dans chaque ville. Mais comme ils demeurèrent longtemps à Antioche, ils proposèrent et envoyèrent une nouvelle formule, condamnant ainsi la première. C'était celle du martyr saint Lucien, que nous avons vue en son temps. Bientôt on la trouva trop longue, et par là même un peu obscure. Théophrone, évêque de Tyane, en proposa une plus courte, avec un anathème contre Marcel d'Ancyre et contre Sabellius et Paul de Samosate, dont on l'accusait de suivre les erreurs. Enfin, plus tard, Narcisse de Néroniade et Maris de Chalcédoine, avec deux autres, en envoyèrent une quatrième à l'empereur Constant, dans les Gaules. A l'exception du mot consubstantiel, les ariens s'exprimaient dans ces diverses formules comme les catholiques<sup>1</sup> ; mais ils ne croyaient pas ce qu'ils disaient, comme la suite le fera voir ; ils voulaient seulement s'affermir par un air d'orthodoxie, pour répandre ensuite leurs idées.

Outre les quatre formules de foi, on attribue encore à ce concile vingt-cinq canons de discipline ; mais plusieurs sont apparemment d'autres conciles d'Antioche, tenus avant ou après : tels que ceux qui renouvellent les canons de Nicée et d'Arles, touchant la célébration de la Pâque, l'élection, l'ordination et la translation des évêques, les empiétements de juridiction, la stabilité et la subordination des clercs, la défense d'aller à la cour sans une lettre du métropolitain, la distinction entre les biens propres de l'évêque et ceux de l'église, la

<sup>1</sup> Athan., *De Synod.* Hilar., *De Synod.*



tenue des deux conciles par an. Ceux qu'on peut croire être vraiment du concile eusébien de 341, sont les suivants : Si un évêque est condamné tout d'une voix par tous les évêques de la province, il ne pourra plus être jugé par d'autres, et ce jugement subsistera. Si un évêque déposé par un concile, ou un prêtre ou un diacre déposé par son évêque, ose s'ingérer dans le ministère comme auparavant, il n'aura plus d'espérance d'être rétabli dans un autre concile, et ses défenses ne seront plus écoutées. Même tous ceux qui communiqueront avec lui seront chassés de l'Église, principalement s'ils savaient la condamnation. Si un prêtre ou un diacre déposé par son évêque ou un évêque déposé par un concile, ose importuner les oreilles de l'empereur, au lieu de se pourvoir devant un plus grand concile, il sera indigne de pardon ; on n'écouterait point sa défense, et il n'aurait point d'espérance d'être rétabli. Ces règlements, qui semblent exclure l'appel au Pape, et que les eusébiens avaient violés d'avance, nous les verrons les tourner contre saint Athanase et ses défenseurs. Mais la primauté du Pape était dès lors si bien reconnue en Orient, que Socrate, auteur grec du même siècle, prouve l'irrégularité du concile d'Antioche, en ce que Jules, évêque de la grande Rome, n'y assista point ni n'envoya personne à sa place, bien qu'il y eût une règle ecclésiastique qui défendait aux églises de rien régler sans le consentement de l'évêque de Rome <sup>1</sup>.

Pendant ce temps, le Cappadocien Grégoire avait commencé son intrusion d'Alexandrie à main armée. Pour le soutenir, Constance, qui présidait en quelque sorte à toutes ces manœuvres, avait nommé Philagre pour la seconde fois préfet d'Égypte. Il était de Cappadoce, comme Grégoire, mais, de plus, apostat et sans mœurs. Les eusébiens avaient déjà éprouvé son talent pour persécuter les catholiques, quand ils firent les informations dans la Maréote. D'après les ordres qu'il avait reçus, il annonça donc, par forme d'édit, que Grégoire était le nouvel évêque envoyé par la cour. Comme jusque-là on n'avait entendu parler de rien, une consternation extraordinaire s'empara de tous les esprits. Bientôt on vit le nouvel évêque entouré d'ariens. Des lamentations épouvantables remplirent toute la ville, mais particulièrement la demeure des principaux magistrats. Là, les catholiques se plaignaient que leur évêque eût été déposé sans aucun jugement canonique, que c'était pour plaire aux ariens qu'on se permettait ces procédés inouïs. S'il y avait des plaintes contre l'évêque, il fallait assembler le peuple, et, en sa présence, examiner le tout d'après les lois ecclésiastiques. L'évêque fût-il coupable, on ne pou-

<sup>1</sup> Soc., l. 2, c. 8.



vait pas imposer à l'Église un évêque étranger, un homme vendu, un arien. Ainsi parlait le peuple. C'était précisément le saint temps de carême, la préparation à la fête des souffrances du Sauveur ; les églises étaient par conséquent très-fréquentées. Le pauvre peuple affluait encore à l'église, comme si elle ne pouvait être envahie et profanée par l'évêque intrus, tant que lui-même y serait ! Mais Grégoire s'avança avec des soldats ; des juifs et des païens furent requis par Philagre pour prendre part à l'assaut ! Ils pénétrèrent avec des armes de toute espèce : les vierges consacrées à Dieu sont dépouillées et maltraitées, les ascètes foulés aux pieds et battus à mort, les sanctuaires profanés, l'église pillée et livrée aux flammes. Il y eut des catholiques tués à coups d'épée, il y en eut d'autres emprisonnés et vendus comme esclaves. Grégoire, escorté du gouverneur, renouvela des horreurs pareilles dans une seconde église, le jour même du vendredi saint. Athanase se trouvait dans une autre. Pour prévenir de plus grands malheurs et ne pas voir les mêmes abominations répétées partout, il prit la fuite. En effet, Philagre avait reçu ordre de le chercher et de lui couper la tête. Force fut alors d'abandonner les églises aux ariens.

Le peuple se vit dans la nécessité ou de communiquer avec eux, ou de se priver de la prière en commun et du culte public. Il ne lui était pas même loisible de prier chez soi ; car quiconque le faisait et n'assistait point aux assemblées ariennes, était maltraité. Jamais il n'y avait eu persécution pareille. Précédemment, on pouvait au moins prier et recevoir le baptême en secret ; mais alors la cruauté imitait les Babyloniens. Comme ceux-ci dénoncèrent Daniel, de même l'intrus Grégoire dénonçait au préfet ceux qui priaient à la maison. Il espionnait outrageusement les ministres de l'Église, en sorte que beaucoup de fidèles couraient risque de ne pas être baptisés, d'autres de n'être pas visités par les prêtres dans leur maladie : ce qu'ils déploraient comme un malheur plus grand que la maladie même. Ils avaient une telle horreur de l'hérésie arienne, qu'ils aimaient mieux rester exposés à tous ces périls que de se laisser toucher la tête par un arien. Grand nombre de prêtres et de laïques furent traînés devant les tribunaux et battus de verges. Dans une seule heure, Grégoire fit ainsi battre et jeter en prison quarante-trois personnes, vierges, femmes mariées et hommes considérables. De peur que ces violences ne vinssent à être connues, il fit donner des ordres pressants aux maîtres des vaisseaux et même aux passagers de ne point parler contre lui, et au contraire de se charger de ses lettres ; quelques-uns le refusèrent et souffrirent pour ce sujet la prison, les fers et les tourments. Il fit aussi écrire, par le gouverneur apostat et idolâtre, un décret adressé à l'empereur, comme au nom du peuple,



contre saint Athanase, le chargeant de calomnies si atroces, qu'il y avait de quoi le condamner, non-seulement à l'exil, mais à la mort. Ce décret fut souscrit par des païens et des gardiens d'idoles, et par les ariens avec eux.

C'est ainsi que Grégoire s'installa dans Alexandrie. Bientôt il entreprit la visite de la province, accompagné de Philagre. Comme les évêques ne voulaient pas reconnaître un métropolitain imposé de force, à l'élection duquel ils n'avaient pas été appelés, et qu'ils n'avaient pas ordonné ainsi que l'exigeaient les canons, on les fouettait et on les mettait aux fers : Sarapammon, évêque et confesseur, fut banni ; Potamon, aussi évêque et confesseur, le même qui avait assisté aux conciles de Nicée et de Tyr, fut frappé sur le cou jusqu'à ce qu'on le crût mort. A peine put-on le faire revenir au bout de quelques heures à force de remèdes : il mourut peu de temps après, avec la gloire d'un double martyr. Il y eut beaucoup d'autres évêques battus, et beaucoup de solitaires fustigés. Pendant ces exécutions, l'intrus Grégoire se tenait assis avec un officier nommé Balacius, qui portait le titre de duc. Après quoi il invitait tout le monde à communiquer avec lui, ne voyant pas la contradiction qu'il y avait à les faire maltraiter comme des méchants, et, en même temps, à leur offrir sa communion comme à des saints. Il persécuta la tante de saint Athanase jusqu'à ne permettre pas qu'on l'enterrât quand elle fut morte, et elle fût demeurée sans sépulture, si ceux qui l'avaient retirée ne l'eussent portée en terre, comme leur appartenant. Voilà une partie des violences de Grégoire <sup>1</sup>.

Après l'invasion de cet intrus, saint Athanase se tint caché quelque temps dans le voisinage d'Alexandrie, pour voir ce qui arriverait. Il écrivit alors une lettre circulaire à tous les évêques, où il fait connaître publiquement l'histoire de l'intrusion du nouvel évêque. A la fin, il les presse de ne pas rester indifférents au grand malheur de l'église d'Alexandrie ; de ne pas laisser fouler aux pieds par les hérétiques un membre si distingué du corps de l'Église universelle, mais de compatir à ses souffrances ; car l'Apôtre dit que, quand un membre souffre, tous les autres souffrent avec lui ; qu'il faut pleurer avec ceux qui pleurent. Or, l'outrage d'une église devait être regardé comme l'outrage de toutes les églises ; le Sauveur de toutes était blasphémé, les lois de toutes opprimées. C'est pourquoi ils ne devaient pas reconnaître Grégoire, ni lui envoyer des lettres de communion, mais se prononcer contre lui, et, en compatissant aux évêques et au peuple de l'Égypte, leur donner l'assurance qu'ils n'étaient ni seuls

<sup>1</sup> Soc., l. 2, c. 8. Soz., l. 3, c. 5. Athan., etc.



ni abandonnés, afin qu'ils se pussent réjouir de l'unité de la foi en Jésus-Christ.

Saint Antoine avait eu révélation de ces maux de l'Église et les avait prédits, deux années avant qu'ils n'arrivassent. Quand il eut appris l'intrusion de Grégoire, il lui écrivit pour le faire rentrer en lui-même. Mais Grégoire, ne s'appuyant que sur la puissance temporelle, se tenait bien plus honoré de l'amitié des magistrats que de celle des évêques et des moines. Quand il recevait des lettres de l'empereur, d'un gouverneur ou d'un juge, il ne se possédait pas de joie, et faisait des présents à ceux qui les apportaient; mais quand le patriarche des solitaires lui écrivit de la montagne, il n'en témoigna que du mépris. Le duc Balacius suivit son exemple. Car saint Antoine ayant appris les violences qu'il faisait pour servir les ariens, jusqu'à battre des vierges, dépouiller et fouetter des solitaires, il lui écrivit en ces termes : « Je vois la colère de Dieu venir sur toi. Cesse donc de persécuter les Chrétiens, de peur qu'elle ne te surprenne ; car elle est prête à éclater. » Balacius se mit à rire, jeta la lettre par terre et cracha dessus : il maltraita ceux qui l'avaient apportée, et les chargea de dire à Antoine pour réponse : « Puisque tu prends soin des moines, je vais aussi venir à toi. » Cinq jours n'étaient pas passés, que la vengeance divine éclata. Balacius s'en allait avec le vicaire d'Égypte, montés sur deux de ses chevaux, les plus doux de son écurie. Ces chevaux ayant commencé à se jouer ensemble, l'un se jette tout d'un coup sur Balacius, le mord et lui déchire la cuisse. On le rapporta à la ville ; il mourut au bout de trois jours ; et tout le monde admira le prompt accomplissement de la prédiction de saint Antoine. Aussi les autres officiers avaient-ils un respect merveilleux pour lui. Tous les juges le priaient de descendre de la montagne, puisqu'ils ne pouvaient l'y aller trouver, à cause de ceux qui les suivaient pour leurs affaires. Ils demandaient seulement à le voir ; et comme il s'en excusait, ils lui envoyaient des criminels conduits par des soldats. Ainsi forcé par la compassion qu'excitaient leurs plaintes, il venait à la montagne extérieure, et ce n'était pas sans fruit. Il conseillait aux juges de préférer la justice à toutes choses, de craindre Dieu et de se souvenir qu'ils seraient jugés comme ils auraient jugé les autres ; mais rien ne lui était si cher que le séjour de la montagne <sup>1</sup>.

Cependant saint Athanase, après avoir rempli ses obligations envers son église d'Alexandrie et envers l'Église universelle, s'embarqua pour Rome, où il était appelé, afin de provoquer une décision finale contre les eusébiens, dans le concile qu'ils avaient eux-mêmes

<sup>1</sup> Athan., *Vita Ant.*



demandé. Le Pape était l'unique soutien du grand nombre de persécutés ; car non-seulement saint Athanase, mais Marcel d'Ancyre et Asclépas de Gaza, chassés tous deux de nouveau, de plus un grand nombre d'évêques de Thrace, de Syrie, de Phénicie et de Palestine, s'étaient réfugiés auprès de lui, afin d'être tenus par le chef comme membres du corps. Socrate dit : « Quand ils eurent instruit Jules de ce qui les concernait, celui-ci, selon la prérogative de l'Église romaine, les munit de lettres où il s'exprimait avec une grande autorité, et les renvoya en Orient, après avoir rendu à chacun d'eux son siège, et blâmé fortement ceux qui avaient eu la témérité de les déposer. Étant donc partis de Rome, et appuyés sur les rescrits de l'évêque Jules, ils reprirent possession de leurs églises et envoyèrent les lettres à ceux à qui elles étaient adressées <sup>1</sup>. » Sozomène dit de son côté : « L'évêque de Rome, ayant examiné la cause de chacun et les voyant tous d'accord en la foi du concile de Nicée, les reçut à sa communion, attendu qu'ils pensaient comme lui. Et parce que le soin de tout lui appartient en vertu de la dignité de son trône, il rendit à chacun son église <sup>2</sup>. » C'est ainsi que parlent ces deux historiens grecs, nés une quarantaine d'années après la conclusion de ces affaires, une dizaine après la mort de saint Athanase.

Il faut observer toutefois que ces affaires ne se terminèrent pas aussi promptement qu'ils le disent ou semblent le dire ; car elles traînèrent encore plusieurs années. En attendant, saint Athanase fut reçu avec une estime particulière du Pape saint Jules. Sozomène dit : « Le primat de l'Église romaine et tous les pontifes de l'Occident regardèrent ces choses, l'intrusion des sièges d'Antioche, d'Alexandrie et de Constantinople, comme une injure faite à eux-mêmes. Car ayant approuvé dès le commencement la décision de ceux qui étaient venus à Nicée, ils avaient persévéré jusqu'alors dans les mêmes sentiments. Athanase étant donc venu vers eux, ils le reçurent avec beaucoup de bienveillance, et entreprirent de lui rendre justice <sup>3</sup>. »

Jules envoya aux eusébiens les prêtres Elpide et Philoxène, afin qu'ils vinssent d'autant plus sûrement au concile qu'ils avaient eux-mêmes provoqué. Mais eux s'épouvantaient d'un jugement libre, ecclésiastique, et avaient peur d'Athanase. Ils osèrent même retenir les légats plusieurs mois ; puis, en les congédiant, ils leur donnèrent pour Jules une lettre composée, dit Sozomène <sup>4</sup>, avec tous les artifices de la rhétorique et de la chicane, respirant l'ironie et la menace. Elle portait que la sollicitude de l'Église romaine était universellement connue ; car dès l'origine, elle a été l'école des apô-

<sup>1</sup> Soc., l. 2, c. 15. — <sup>2</sup> Sozom., l. 3, c. 8. — <sup>3</sup> *Ibid.*, c. 7. — <sup>4</sup> *Ibid.*, c. 8.



tres et la métropole de la piété, quoique les docteurs de la foi lui fussent venus de l'Orient. Eux, toutefois, ne croyaient pas devoir lui céder à cause de sa grandeur et de la multitude de son peuple, attendu qu'ils lui étaient supérieurs en vertus et en sentiments. On voit ici le caractère indélébile de tous les sectaires. Ne pouvant nier la primauté de Rome, ils la tournent en dérision. Les expressions de respect sont des équivoques moqueuses. Le mot grec que nous avons rendu par *sollicitude*, signifie encore *rivalité*, *ambition*. Le mot que nous avons rendu par *école* des apôtres est en grec le même qu'emploie Aristophane pour désigner ridiculement la maison de Socrate, et peut se rendre trivialement *boutique à penser*. On voit quel esprit animait les eusébiens. Ils faisaient un crime à Jules d'avoir reçu Athanase, et s'indignaient de ce que leur concile à eux était ainsi vilipendé et leur jugement abrogé, contrairement aux lois de l'Eglise, que leurs prédécesseurs avaient observées en respectant la décision de l'Eglise romaine contre Novatien. C'était, ajoutaient-ils, dans un esprit de partialité que Jules préférait la communion d'Athanase à la leur. Ils disaient à la fin que, quoique très-offensés, ils continueraient cependant la communion avec Jules, s'il approuvait la déposition de ceux qu'ils avaient chassés, et l'institution de ceux qu'ils avaient ordonnés à leur place. Sinon, ils lui annonçaient tout le contraire. Quant à ce qu'ils avaient fait contre les décrets du concile de Nicée, ils ne répondirent rien, si ce n'est qu'ils avaient eu des raisons pour le faire, et qu'il était inutile de les dire, puisqu'on les accusait sur tout. Pour ce qui est de venir au concile de Rome, ils ne le pouvaient pas, parce que le terme était trop court, et que, d'ailleurs, ils en étaient empêchés par la guerre des Perses. Voilà comment s'excusaient, ou plutôt comment se jouaient les eusébiens.

Jules répondit avec la véritable dignité d'un pasteur suprême, avec autant de franchise et d'énergie que de douceur chrétienne, avec la simplicité et la cordialité d'un apôtre, non moins qu'avec le zèle et l'incorruptibilité d'un protecteur de l'innocence opprimée. La lettre était écrite à la prière du concile de Rome, qui, après un soigneux examen, avait absous Athanase et Marcel : « J'ai lu la lettre que m'ont apportée mes prêtres Elpidius et Philoxène, et je me suis étonné que, vous ayant écrit avec charité et dans la sincérité de mon cœur, vous m'ayez répondu avec un esprit de contention et non pas comme il était convenable ; car la lettre respire l'orgueil et l'arrogance : ce qui est éloigné de la foi chrétienne. A ce qui vous avait été écrit avec charité, il fallait répondre avec une charité égale, et non pas avec un esprit de dispute. Car n'était-ce pas une marque de charité d'avoir envoyé des prêtres pour compatir aux affligés et pour



exhorter à venir ceux qui m'avaient écrit, afin de régler promptement toutes choses et faire cesser les souffrances de nos frères, ainsi que les plaintes que l'on faisait contre vous? Quand j'eus lu votre lettre, après y avoir bien réfléchi, je la gardai par devers moi sans la faire voir, espérant toujours que quelqu'un viendrait de votre part et que je ne serais pas obligé de la publier, sachant combien elle affligerait beaucoup des nôtres. Comme personne ne venait et qu'il devint nécessaire de la rendre publique, je vous avoue que tout le monde en fut étonné et eut de la peine à croire que vous l'eussiez écrite; c'est une lettre de contention plutôt que de charité. Si celui qui en est l'auteur a cherché là gloire de l'éloquence, ce motif conviendrait mieux à d'autres. Dans les affaires ecclésiastiques, il ne s'agit pas d'ostentation de paroles, mais des canons apostoliques et de la sollicitude à ne scandaliser pas un des plus petits de l'Église.

« Que si la cause de votre lettre est le chagrin et l'animosité que quelques petits esprits ont conçus les uns contre les autres, il ne fallait pas que le soleil se couchât sur leur colère, ou du moins qu'elle fût poussée jusqu'à la montrer par écrit. Car, enfin, quel sujet vous en ai-je donné par ma lettre? Est-ce parce que je vous ai exhortés à vous trouver à un concile? Vous deviez plutôt vous en réjouir. Ceux qui se tiennent assurés de leur conduite ne trouvent pas mauvais qu'elle soit examinée par d'autres, ne craignant pas que ce qu'ils ont bien jugé devienne jamais injuste. C'est pourquoi le grand concile de Nicée a permis que les décrets d'un concile fussent examinés dans un autre, afin que les juges, ayant devant les yeux le jugement qui pourra suivre, soient plus exacts dans l'examen des affaires, et que les parties ne croient pas avoir été jugées par passion. Vous ne pouvez honnêtement rejeter cette règle; car ce qui a une fois passé en coutume dans l'Église, et qui est confirmé par les conciles, ne doit pas être aboli par un petit nombre. »

Il leur représente ensuite combien ils sont déraisonnables de se plaindre d'avoir été appelés à ce concile, puisqu'il avait été demandé par leurs propres députés, le prêtre Macaire et les diacres Martyrius et Hésychius, qui se trouvaient confondus par les députés d'Athanasie. De là, il passe à une autre plainte. Chaque concile, disaient les eusébiens, doit avoir une autorité inébranlable, et c'est déshonorer le juge que de faire examiner par d'autres son jugement : ce qu'ils disaient principalement pour soutenir leurs conciles de Tyr et de Constantinople. A quoi Jules répond ainsi : « Voyez, mes chers frères, qui sont ceux qui déshonorent un concile et qui renversent les jugements déjà prononcés? Et, pour ne charger personne en particulier, je me borne à ce qui vient d'être fait. Les ariens, qu'Alexan-



dre, évêque d'Alexandrie, d'heureuse mémoire, avait chassés ; qui avaient été non-seulement excommuniés dans chaque ville, mais anathématisés par tout le concile de Nicée, et dont le crime était si grand, puisqu'ils s'attaquaient, non pas à un homme, mais à Jésus-Christ même, le Fils du Dieu vivant : on dit que ces ariens, rejetés par toute la terre et notés d'infamie dans toute l'Eglise, sont maintenant reçus. Je ne crois pas que vous-mêmes puissiez l'apprendre sans indignation. Qui sont donc ceux qui déshonorent les conciles ? ne sont-ce pas ceux qui comptent pour rien les suffrages des trois cents évêques, et qui préfèrent l'impiété à la piété ? Car l'hérésie des ariens a été condamnée et proscrite par tous les évêques du monde ; mais Athanase et Marcel en ont un grand nombre qui parlent et écrivent pour eux. On nous a rendu témoignage que Marcel avait résisté aux ariens dans le concile de Nicée ; qu'Athanase n'avait pas été convaincu dans le concile de Tyr, et qu'il n'était pas présent dans la Maréote, et l'on prétend avoir fait des procédures contre lui. Or, vous savez, mes bien-aimés, que ce qui se fait en l'absence d'une des parties, est nul et suspect. Nonobstant tout cela, pour connaître exactement la vérité et ne recevoir de préjugé, ni contre vous ni contre ceux qui nous ont écrit en leur faveur, nous les avons tous pressés de venir, afin de tout examiner dans un concile et ne pas condamner l'innocent ou absoudre le coupable. Ce n'est donc pas nous qui déshonorons aucun concile, mais ceux qui, contre la sentence des juges, reçoivent les ariens condamnés par tout le monde.

« Qu'ainsi soit, nous le savons par ce qui s'est passé à Alexandrie ; par un certain Carpone, qui, chassé par Alexandre à cause de l'hérésie d'Arius, accompagné de quelques autres chassés également pour la même hérésie, est venu ici, envoyé par un certain Grégoire. Nous le savons encore de vos députés ; car avant l'arrivée des prêtres d'Athanase, ils nous pressaient d'envoyer des lettres à un certain Piste à Alexandrie. Mais les prêtres d'Athanase, survenant, firent connaître que ce Piste était un arien, excommunié par l'évêque Alexandre et le concile de Nicée, ensuite ordonné par un certain Second, également chassé comme arien par le grand concile. Vos députés ne purent en disconvenir. Considérez maintenant qui sont ceux qui méritent le blâme, de nous, qu'on n'a pu persuader d'écrire à l'arien Piste, ou de ceux qui nous conseillaient de mépriser le grand concile et d'envoyer des lettres à des impies comme à des hommes pieux.

« Que si, comme vous l'écrivez, d'après l'exemple de Novat et de Paul de Samosate, il faut que ces décrets des conciles conservent leur force, il ne fallait pas infirmer la décision des trois cents, il ne fallait



pas que le concile universel fût méprisé par un petit nombre. Car les ariens sont hérétiques aussi bien que ceux-là : les sentences qui ont condamné les uns et les autres sont semblables. Maintenant donc qu'on a osé de pareilles choses, qui sont ceux qui ont rallumé le feu de la discorde ? C'est nous que vous en accusez dans vos lettres. Quoi ! nous avons ramené la discorde, parce que nous avons compati à des frères qui souffrent, et que nous avons tout fait selon la règle ? Ne sont-ce pas plutôt ceux qui, par contention et contrairement à la règle, ont violé les décrets des trois cents et déshonoré le concile en tout ? Car, non-seulement les ariens ont été reçus, mais des évêques ont cherché à passer d'un lieu à un autre. Si vous croyez véritablement que la dignité épiscopale est égale partout, et si, comme vous dites, vous ne jugez point des évêques par la grandeur des villes, il fallait que celui à qui on en avait confié une petite y demeurât, sans passer à celle dont il n'est pas chargé, ni mépriser celle qu'il a reçue de Dieu, et Dieu même qui l'y a mis, pour rechercher la vaine gloire des hommes. »

On ne pouvait, avec plus de finesse, de ménagement et de dignité, tourner contre les eusébiens un reproche qu'ils avaient voulu faire à l'Église romaine. La translation d'Eusèbe, de Béryte à Nicomédie, de Nicomédie à Constantinople, était flagrante. Toute la lettre du Pape est aussi merveilleuse : c'est un chef-d'œuvre.

Les eusébiens se plaignaient de la brièveté du terme que Jules leur avait donné pour venir au concile ; il leur montre que ce n'est qu'un prétexte, puisqu'ils ne se sont pas même mis en chemin, et qu'ils avaient retenu si longtemps ses prêtres : c'est donc seulement une preuve qu'ils se défiaient de leur cause. La guerre des Perses n'avait aucun rapport avec un voyage d'Italie ; du moins, avant tout, elle aurait dû les empêcher de causer des schismes, des afflictions et des pleurs dans les églises. Les eusébiens se plaignaient encore qu'il n'avait écrit qu'à Eusèbe seul, et non à eux tous : il dit qu'il n'a dû répondre qu'à ceux qui lui avaient écrit. « Au reste, vous devez savoir que, si je vous ai écrit seul, ce n'est pas le sentiment de moi seul, mais encore de tous les évêques d'Italie et de ces pays-ci ; je n'ai pas voulu les faire écrire tous, de peur que ce ne fût à plusieurs une charge onéreuse. Mais, encore à présent, les évêques sont venus au jour nommé et ont été du même avis, tel que je vous le marque de nouveau dans ma lettre. Ainsi, mes bien-aimés, quoique je vous écrive seul, sachez cependant que c'est le sentiment de tout le monde. »

Il vient ensuite au fond de l'affaire, et montre que ce n'est ni légèrement ni injustement qu'il a reçu à sa communion saint Athanase et Marcel d'Ancyre. « Eusèbe m'a écrit auparavant contre Athanase :



vous venez vous-mêmes de m'écrire ; mais la plupart des évêques d'Égypte et des autres provinces m'ont écrit pour Athanase. Or, premièrement les lettres que vous avez écrites contre lui se contredisent, et les secondes ne s'accordent point avec les premières ; en sorte qu'elles ne font point de preuve. De plus, si vous voulez qu'on croie vos lettres, on doit aussi croire celles qui sont en sa faveur, d'autant plus que vous êtes éloignés, et que ceux qui le défendent, étant sur les lieux, savent ce qui s'y est passé, connaissent sa personne, rendent témoignage à sa conduite et assurent que tout n'est que calomnie. Il avait été encore dit dans un temps, qu'un certain évêque Arsène avait été mis à mort par Athanase ; mais nous avons appris qu'il est vivant, et même son ami. » Quant à l'affaire d'Ischyrras, le saint Pape la débrouille avec la même supériorité et le même calme. Il apprend aux eusébiens que, dans le concile de Rome, Athanase avait démontré et par la déposition orale de plusieurs témoins, et par la lettre de tous les évêques d'Égypte et de Libye, et par les procès-verbaux des commissaires eusébiens dans la Maréote, et par la déclaration écrite d'Ischyrras même, qu'Ischyrras n'était pas prêtre, qu'il n'y avait pas eu de calice rompu et que toute cette accusation n'était encore que mensonge. « En présence de tant de témoins et de tant de preuves de son innocence, que devons-nous faire ? que demandait la règle de l'Église, si ce n'est de ne pas condamner cet homme, mais de le recevoir et de le tenir pour évêque, ainsi que nous avons fait ? car, outre tout cela, il est demeuré ici un an et six mois, attendant votre arrivée et confondant tous ses adversaires par sa présence, parce qu'il ne serait pas venu s'il n'avait eu confiance dans sa cause. En effet, il n'est pas venu de son propre mouvement, mais après avoir été appelé et avoir reçu nos lettres, pareilles à celles que nous vous avons envoyées à vous-mêmes. Et cependant, après tout cela, vous nous accusez d'avoir agi contre les canons !

« Considérez donc qui sont ceux qui ont agi contre les canons : nous, qui avons reçu un homme si bien justifié, ou ceux qui, dans Antioche, à trente-six journées de distance, ont donné le nom d'évêque à un étranger, et l'ont envoyé à Alexandrie avec une escorte de soldats. On ne l'a pas fait quand Athanase fut envoyé dans la Gaule ; car on aurait dû le faire alors, s'il avait été véritablement condamné. Certainement, à son retour, il a trouvé son église vacante et préparée à le recevoir. Maintenant, je ne sais comment tout s'est fait.

« Premièrement, pour vous dire le vrai, après que nous avons écrit pour tenir un concile, il ne fallait pas que quelques-uns en prévinssent le jugement ; ensuite, il ne fallait pas introduire une telle



nouveauté dans l'Église. Car qu'y a-t-il de semblable dans les canons ou dans la tradition apostolique ? que l'Église étant en paix, et tant d'évêques vivant dans l'union d'Athanase, évêque d'Alexandrie, on y envoie Grégoire, étranger, qui n'y a point été baptisé, qui n'y est point connu, qui n'a été demandé ni par les prêtres, ni par les évêques, ni par le peuple ; qu'il soit ordonné à Antioche et envoyé à Alexandrie, non avec des prêtres et des diacres de la ville, ni avec des évêques d'Égypte, mais avec des soldats ; car c'est ce que disaient ceux qui sont venus ici, et de quoi ils se plaignaient. Quand même, après le concile, Athanase eût été trouvé coupable, l'ordination ne devait pas se faire ainsi contre les lois et les règles de l'Église ; il fallait que les évêques de la province ordonnassent un homme de la même église, d'entre ses prêtres ou ses clercs. Si l'on avait fait la même chose contre quelqu'un de vous, ne crieriez-vous pas, ne demanderiez-vous pas justice ? Mes bien-aimés, nous vous parlons en vérité comme en la présence de Dieu, cette conduite n'est ni sainte, ni légitime, ni ecclésiastique. L'entrée seule de Grégoire montre de quelle nature est son ordination ; car, d'après le témoignage de ceux qui sont venus d'Alexandrie, et d'après les lettres des évêques, au milieu de ce temps de paix, il y a eu une église incendiée, des vierges mises à nu, des solitaires foulés aux pieds, des prêtres et beaucoup du peuple en butte aux outrages et aux violences, des évêques jetés en prison, un grand nombre trainés çà et là. Les saints mystères, au sujet desquels on accusait le prêtre Macaire, ont été mis en pièces par les païens et jetés à terre, et tout cela pour faire approuver à quelques-uns l'ordination de Grégoire. Tout cela montre bien qui sont ceux qui ont violé les canons ; car, si l'ordination avait été légitime, on n'aurait pas employé des voies illégitimes pour forcer à obéir ceux qui lui résistaient légitimement. Cependant, avec tout cela, vous écrivez qu'une profonde paix règne dans Alexandrie et en Égypte ! C'est donc que la paix a changé de nature, que vous donnez à tout ceci le nom de paix. »

Venant à Marcel d'Ancyre, il témoigne être entièrement satisfait de sa profession de foi et la trouver conforme à celle de l'Église catholique. « De plus, il nous a assuré qu'il avait toujours eu les mêmes sentiments ; et nos prêtres, qui ont assisté au concile de Nicée, ont rendu témoignage qu'il était orthodoxe. En étant ainsi assurés, et par ses propres paroles et par le témoignage des autres, que devons-nous faire ? si ce n'est de le recevoir comme évêque ? Je vous écris cela, non pour plaider leur cause, mais pour vous convaincre que j'ai agi selon la justice et les canons, et que c'est à tort que vous me cherchez querelle. De votre côté, il est juste aussi que vous



fassiez tous vos efforts pour corriger ce qui a été fait contre les canons, afin que les églises jouissent de la paix et qu'on ne vous accuse plus d'être des auteurs de schisme ; car, je vous l'avoue, ce qui a été fait sont des causes de division et non pas de paix.

« En effet, ce ne sont pas seulement les évêques Athanase et Marcel qui sont venus ici pour se plaindre de l'injustice qui leur avait été faite, mais encore un grand nombre d'autres évêques de la Thrace, de la Célésyrie, de la Phénicie et de la Palestine ; de plus, beaucoup de prêtres, les uns d'Alexandrie, les autres d'autres provinces. Or, en présence du concile, ils se sont plaints que leurs églises avaient souffert les mêmes choses que celle d'Alexandrie. Des prêtres, venus récemment d'Égypte avec des lettres, se sont lamentés qu'un grand nombre d'évêques et de prêtres, qui voulaient se rendre au concile, en avaient été empêchés. Ils disaient que depuis le départ d'Athanase jusqu'à présent, des évêques confesseurs étaient assommés de coups ; que d'autres étaient jetés dans les prisons ; que d'anciens pontifes, qui ont passé un grand nombre d'années dans l'épiscopat, étaient condamnés aux travaux publics ; que presque tous les clercs et les peuples de l'Église catholique étaient en butte aux pièges et aux persécutions ; qu'en effet plusieurs évêques et plusieurs frères avaient été bannis, uniquement pour les contraindre à communiquer avec Grégoire et ses ariens. En outre, on nous a fait des plaintes si atroces contre quelques-uns de vous, car je ne veux pas les nommer, que je n'ai pu me résoudre à les écrire ; mais peut-être les avez-vous apprises d'ailleurs. C'est même principalement pour cela que j'ai écrit et que je vous ai pressés de venir, afin de vous le dire de bouche, et que l'on pût corriger et rétablir tout. C'est ce qui doit vous exciter à venir pour ne pas vous rendre suspects de ne pouvoir vous justifier. »

Il les exhorte ensuite à corriger tous ces désordres, et finit par ces paroles : « Supposé qu'Athanase et Marcel aient été déposés de leurs sièges comme vous l'écrivez, que dire des autres, soit évêques, soit prêtres, qui sont venus ici de divers lieux ? Eux encore ont protesté avoir été en butte aux mêmes violences et aux mêmes maux. O mes bien-aimés, les jugements de l'Église ne sont plus selon l'Évangile ; ils vont désormais au bannissement et à la mort. Que si absolument, comme vous dites, ils étaient coupables en quelque chose, il fallait procéder au jugement selon la règle de l'Église, et non comme on a fait ; il fallait nous écrire à tous, afin que ce qui est juste fût décidé par tous. Car c'étaient des évêques et des églises qui souffraient, et non pas des églises du commun, mais celles que les apôtres ont gouvernées eux-mêmes. Pourquoi ne nous écrivait-on pas principalement touchant l'église d'Alexandrie ? Ne savez-vous pas que c'était la



coutume de nous écrire d'abord, et que d'ici devait venir la décision de ce qui est juste ? Si donc il y avait des soupçons de ce genre contre l'évêque de ce lieu-là, il fallait écrire à l'église d'ici. Maintenant, sans nous avoir instruit, mais après avoir fait ce qu'on a voulu, on veut que nous y consentions sans connaissance de cause. Ce ne sont pas là les ordonnances de Paul ; ce n'est pas la tradition de nos pères, c'est une nouvelle forme de conduite. Je vous prie, prenez-le en bonne part, c'est pour l'utilité publique que je vous écris : je vous déclare ce que nous avons appris du bienheureux apôtre Pierre, et je le crois si bien connu de tout le monde, que je ne l'aurais pas écrit sans ce qui arrive. Des évêques sont enlevés et chassés de leurs sièges ; d'autres sont mis à leur place ; on dresse des embûches à d'autres ; en sorte que les peuples pleurent ceux qu'on leur enlève, et sont violentés pour ceux qu'on leur envoie ; on ne veut pas qu'ils regrettent ceux qu'ils veulent, mais qu'ils reçoivent ceux qu'ils ne veulent pas. Je vous en prie, que cela n'arrive plus ! Écrivez plutôt contre ceux qui entreprennent de ces choses, afin que ni église, ni évêque, ni prêtre ne soient plus exposés à des vexations et forcés d'agir contre leur conscience, de peur d'exciter la risée des païens, mais principalement la colère de Dieu ; car, au jour du jugement, chacun de nous rendra compte de ses œuvres d'ici-bas. Fasse le ciel que tous viennent à penser selon Dieu, afin que les églises, ayant récupéré leurs évêques, se réjouissent sans cesse en Jésus-Christ Notre-Seigneur, par qui est la gloire au Père dans les siècles des siècles, ainsi soit-il. Je souhaite que vous vous portiez bien dans le Seigneur, mes bien-aimés et bien désirés frères <sup>1</sup>. »

Telle fut la lettre du pape saint Jules. Elle est admirable de sagesse, de majesté, de douceur, de véritable éloquence. A côté de ce monument, les harangues d'Eusèbe de Césarée et les lettres de Constantin ne sont que de faibles amplifications. Rome était dès lors l'asile du bon goût comme de la vraie foi. Il faut surtout remarquer ce que dit le pape Jules, touchant les jugements ecclésiastiques et l'autorité de l'Église romaine. « Ne savez-vous pas que c'est la coutume de nous écrire d'abord, et que d'ici devait venir la décision de ce qui est juste ? Il fallait donc écrire à l'église d'ici. » Ce que deux historiens grecs, Sozomène et Nicéphore, résument en ces termes : « Il y avait une loi sacerdotale ou ecclésiastique qui déclarait nul tout ce qui se faisait sans le consentement de l'évêque de Rome <sup>2</sup>. » D'après ces témoins non suspects, il paraît évidemment que la force des jugements ecclésiastiques dépendait dès lors de l'assentiment du Pape.

<sup>1</sup> Coust., *Epist. Rom. PP.* Athan., *Apol.*, p. 141, édit. Bend. — <sup>2</sup> Soz., l. 3, c. 10. Niceph., l. 9, c. 10.



Cependant le principal auteur de tous ces troubles, Eusèbe de Nicomédie, intrus de Constantinople, étant mort, les catholiques rappelèrent le légitime évêque de Constantinople, saint Paul. Mais les eusébiens, conduits par Théognis de Nicée et Théodore d'Héraclée, ordonnèrent Macédonius, depuis hérésiarque, en ce qu'il nia la divinité du Saint-Esprit. Le peuple des deux partis s'échauffa tellement, qu'il en vint à une sédition et à une espèce de guerre civile : il y avait continuellement des combats, et plusieurs personnes y périrent.

Ce désordre vint aux oreilles de l'empereur Constance, qui était encore à Antioche ; et, comme il envoyait en Thrace Hermogène, maître de la milice, il lui donna ordre, en passant, de chasser Paul. Hermogène, étant arrivé à Constantinople, la mit tout en émeute, voulant exécuter cet ordre par violence. Le peuple se souleva et se mit en devoir de défendre son évêque ; et comme Hermogène insistait pour l'enlever à main armée, la multitude irritée, comme il arrive en ces occasions, s'emporta contre lui avec fureur, brûla sa maison, le tua lui-même et le traîna par la ville. C'était en 342. Constance, ayant appris le meurtre d'Hermogène, monta à cheval, partit d'Antioche et vint à Constantinople avec une extrême diligence, nonobstant les neiges et les pluies de l'hiver. Il ne fit mourir personne, mais se laissa fléchir aux larmes du peuple, qui vint au-devant de lui, et aux prières du sénat ; il se contenta, pour punir le peuple, de lui ôter la moitié du blé que l'empereur, son père, lui faisait donner gratuitement et qui venait d'Alexandrie. Mais il chassa Paul de la ville, sans toutefois confirmer l'élection de Macédonius, étant mal satisfait de ce qu'on l'avait ordonné sans son consentement, et le regardant, aussi bien que Paul, comme la cause de la sédition. Il le laissa seulement comme il était, souffrant qu'il tint ses assemblées dans l'église où il avait été ordonné, et s'en retourna à Antioche. Quant à saint Paul, il se rendit peut-être alors à Rome, où Socrate et Sozomène assurent formellement qu'il vint trouver le pape Jules, qui le rétablit dans son siège ainsi que les autres. Mais la chose a pu arriver avant ou après ; car au milieu des troubles et des bouleversements que renouvelaient sans cesse les intrigues des ariens et la manie théologique de Constance, il est difficile de retrouver la date précise pour les détails.

Les lettres et les efforts du pape Jules n'obtinrent pas immédiatement tout leur effet. Il leur fallut encore du temps et des négociations. D'abord il informa l'empereur Constant, qui écrivit à Constance, son frère, le priant de lui envoyer trois évêques pour rendre compte de la déposition de Paul et d'Athanase. Constance en envoya quatre, qui vinrent en Gaule comme députés du concile d'Antioche. Maxi-



min de Trèves ne voulut point les recevoir, et eux ne voulurent point accepter de conférence avec saint Athanase, prétendant justifier leur procédé et soutenir le jugement des Orientaux. Et comme on leur demanda leur profession de foi, ils cachèrent celle qui avait été publiée à Antioche, c'est-à-dire la seconde, et présentèrent à l'empereur Constant la quatrième, composée quelques mois après. Il vit ainsi qu'ils avaient persécuté ces deux évêques sans sujet, et que ce n'était pour aucun crime, comme ils prétendaient, mais parce qu'ils ne convenaient pas avec eux de la doctrine ; ce qui obligea l'empereur à les renvoyer, sans se laisser persuader à leurs discours <sup>1</sup>.

Les eusébiens, se voyant suspects aux Occidentaux, s'assemblèrent à Antioche l'an 345, et firent une cinquième profession de foi très-longue. Sans nommer les ariens, ils en condamnaient les principales propositions ; mais ils condamnèrent en même temps Marcel d'Ancre et son disciple Photin, évêque de Sirmium. Ce dernier se trouva vraiment condamnable. Ils envoyèrent leur longue formule à Milan, où se trouvaient assemblés plusieurs évêques, ainsi que saint Athanase, que l'empereur Constant y avait fait venir. Les Occidentaux répondirent simplement qu'ils se contentaient de la foi de Nicée, sans rien chercher au delà, et refusèrent de souscrire la nouvelle formule. Au contraire, ils pressèrent les députés orientaux de condamner nominément la doctrine d'Arius ; ils répondirent par un refus, et se retirèrent en colère du concile de Milan : c'était l'an 346. Cependant, à la prière du pape saint Jules et d'autres évêques, l'empereur Constant avait écrit à son frère Constance, pour assembler un concile d'Orient et d'Occident, afin de réunir l'Église divisée, et rétablir Athanase et Paul dans leurs sièges. On convint de part et d'autre de tenir un concile à Sardique en Illyrie, aux confins des deux empires. Il y fut convoqué par l'autorité du pape saint Jules ; car Socrate nous apprend que quelques Orientaux l'accusèrent d'avoir fixé un terme trop court <sup>2</sup>.

Le concile s'assembla donc en 347. Il s'y trouva des évêques de plus de trente-cinq provinces, entre autres de Rome et d'Italie, d'Espagne, de Gaule, d'Afrique, de Pannonie, de Dacie, de Thrace, de Macédoine, de Thessalie, d'Achaïe, des Cyclades, de Phrygie et des autres provinces de l'Asie Mineure ; de Cappadoce, de Galatie, de Cilicie, de Syrie, de Mésopotamie, de Phénicie, de Palestine, d'Arabie, de Thébaïde, d'Égypte. Le nombre des évêques fut d'abord d'environ cent soixante-dix : cent Occidentaux et les autres Orientaux. Mais à la fin les seuls catholiques passèrent trois cents, soit à

<sup>1</sup> Soc., l. 2, c. 18. Soz., l. 3, c. 10. — <sup>2</sup> Soc., *ibid.* Niceph., l. 9, c. 12.



raison de ceux qui survinrent, soit à raison des absents qui souscrivirent. Les Occidentaux arrivèrent seuls : leur Père était Osius. Les Orientaux, ou plutôt les eusébiens qui les dominaient, amenaient avec eux des pédagogues et des avocats, le comte Musonien et Hétyehius, général d'armée. Avec leur puissance, ils se croyaient maîtres du concile : c'est pourquoi ils y vinrent avec beaucoup d'empressement.

Mais quand ils virent que les Occidentaux n'avaient à leur tête qu'Osius et les légats du pape Jules, et que ce concile serait un jugement purement ecclésiastique sans assistance de comtes ni de soldats, ils furent surpris et troublés par les remords de leur conscience. Ils s'étaient imaginé que saint Athanase et les autres accusés n'oseraient pas même se présenter ; cependant ils les voyaient comparaître hardiment. Ils voyaient qu'il était venu contre eux-mêmes des accusateurs de diverses églises, avec les preuves en main ; que quelques-uns de ceux qu'ils avaient fait bannir, paraissaient avec les chaînes dont on les avait chargés ; que des évêques venaient parler pour des collègues encore exilés ; que des parents et des amis de leurs victimes se présentaient ; que d'autres évêques racontaient par quelles calomnies ils avaient mis leur vie en péril, et avaient fait effectivement périr plusieurs pontifes, entre autres l'évêque Théodule, qui mourut dans sa fuite. Quelques-uns montraient les coups d'épée qu'ils avaient reçus ; d'autres se plaignaient de la faim qu'on leur avait fait souffrir. Ce n'étaient pas seulement des particuliers, mais des églises entières, dont les députés représentaient les violences des soldats et de la populace, les menaces des juges, les suppositions de lettres fausses, les vierges dépouillées, les ministres sacrés jetés en prison, les églises incendiées ; et tout cela pour contraindre les catholiques à communiquer avec les ariens. Les eusébiens voyaient encore que deux évêques orientaux, Macaire de Palestine et Astérius d'Arabie, après avoir fait le voyage avec eux, les quittaient pour se réunir aux Occidentaux à qui ils découvraient leurs fourberies et leurs alarmes.

Dans cette situation, ils résolurent de paraître à Sardique, pour témoigner de la confiance en leur cause ; mais y étant arrivés, ils se renfermèrent dans le palais où ils étaient logés, et se dirent les uns aux autres : Nous sommes venus pour une chose, et nous en voyons une autre ; nous avons amené des comtes, et le jugement se fait sans eux : nous serons assurément condamnés. Vous savez tous quels sont les ordres des empereurs : Athanase a les procédures de la Maréote, qui ne serviront qu'à le justifier et à nous couvrir de confusion. A quoi donc nous arrêtons-nous ? Inventons des prétextes et nous



retirons : il vaut mieux fuir, quelque honte qu'il y ait, que d'être convaincus et jugés calomniateurs. Si nous fuyons, nous pouvons encore soutenir notre parti ; s'ils nous condamnent en notre absence, nous avons la protection de l'empereur, qui ne nous laissera pas chasser de nos églises. Telles étaient les pensées des eusébiens. Osius et les autres évêques leur parlaient souvent, relevant la confiance de saint Athanase et des autres accusés : Si vous craignez le jugement, disaient-ils, pourquoi êtes-vous venus ? Il ne fallait pas venir, ou ne pas reculer ensuite. Voilà Athanase et ceux que vous accusiez en leur absence : ils se présentent, afin que vous puissiez les convaincre, si vous avez de quoi le faire. Si vous reculez, vous êtes des calomniateurs manifestes ; et c'est le jugement que le concile portera de vous.

Les Pères du concile firent souvent ces représentations aux Orientaux, de vive voix et par écrit ; ceux-ci, pour ne pas se joindre à eux, prirent divers prétextes. Ils leur reprochèrent d'abord qu'ils communiquaient avec Athanase, Marcel et les autres accusés. Ils demandaient que les Occidentaux commençassent par les séparer de leur communion. Ceux-ci soutenaient que cela n'était ni convenable ni possible, puisque Athanase avait pour lui le jugement du pape Jules, rendu avec grande connaissance de cause, et le témoignage de quatre-vingts évêques. Les Orientaux prétendaient qu'Athanase, Marcel et les autres dont ils se plaignaient, étaient jugés par les conciles, contre lesquels on ne pouvait plus revenir, d'autant moins que la plupart des témoins, des juges et des autres personnes nécessaires ne vivaient plus. On leur répondit que le concile de Sardique était assemblé pour examiner ces prétendus jugements ; qu'Athanase se présentait pour être jugé, tandis qu'on l'avait condamné absent, et que les procédures faites contre lui étaient rapportées.

Les Orientaux se réduisirent à dire : Puisque de six évêques, qui ont fait l'information dans la Maréote, il y en a encore cinq de vivants, que l'on envoie de chaque côté quelques évêques sur les lieux où Athanase a commis les crimes ; s'ils se trouvent faux, nous serons condamnés et non recevables à nous plaindre ni aux empereurs, ni au concile, ni à aucun évêque ; s'ils se trouvent vrais, vous serez condamnés et non recevables, vous qui avez communiqué avec Athanase depuis sa condamnation. Les Occidentaux rejetèrent cette proposition, qui ne tendait qu'à éluder le jugement et à multiplier les procédures inutiles ; outre que Grégoire étant le maître en Égypte, les eusébiens y eussent fait ce qu'ils auraient voulu. Comme ils étaient venus trouver Osius dans l'église où il demeurait, il les invita à proposer ce qu'ils avaient à dire contre Athanase, les exhortant à parler



hardiment et les assurant qu'ils ne devaient attendre qu'un jugement très-équitable. Il le fit une et deux fois, ajoutant que s'ils ne voulaient pas parler devant tout le concile, ils s'expliquassent du moins à lui seul. Je vous promets, disait-il, que si Athanase se trouve coupable, nous le rejetterons absolument ; et quand même il se trouverait innocent et vous convaincrait de calomnie, si vous ne pouvez vous résoudre à le recevoir, je me fais fort de l'emmener en Espagne avec moi. Saint Athanase consentait à cette proposition ; mais ses ennemis se défiaient tant de leur cause, qu'ils la refusèrent comme les autres.

Le concile était d'ailleurs bien informé de leur mauvaise volonté par Macaire et Astérius, qui les avaient quittés, après être venus d'Orient avec eux. Ces deux évêques racontaient que, pendant tout le voyage, les eusébiens faisaient en certains lieux des assemblées où ils avaient résolu que, quand ils seraient arrivés à Sardique, ils ne se soumettraient à aucun jugement et ne s'assembleraient pas même avec le concile ; mais, qu'ayant signifié leur présence par une protestation, ils se retireraient promptement. En effet, étant arrivés, ils ne permirent point à ceux qui étaient venus d'Orient avec eux d'entrer dans le concile, ni même d'approcher de l'église où il se tenait. Car il y avait plusieurs évêques orientaux attachés à la saine doctrine qui voulaient se séparer d'eux, et qu'ils retenaient par menaces et par promesses. C'est ce que témoignaient Macaire et Astérius, se plaignant de la violence qu'ils avaient eux-mêmes soufferte.

Les eusébiens ne pouvant plus reculer, et le jour marqué pour le jugement étant expiré, ils dirent qu'ils étaient obligés de se retirer, parce que l'empereur leur avait écrit pour célébrer sa victoire sur les Perses ; et ils n'eurent point de honte d'envoyer une telle excuse par Eustathe, prêtre de l'église de Sardique. Le concile, ne pouvant plus douter de leur mauvaise intention, leur écrivit nettement : Ou venez vous défendre des accusations dont vous êtes chargés, particulièrement des calomnies ; ou sachez que le concile vous condamnera comme coupables, et déclarera ceux qui sont avec Athanase innocents et exempts de tout reproche. Leur conscience les pressa plus que cette lettre : ils s'enfuirent en diligence et se retirèrent à Philippopolis en Thrace.

Il y avait trois choses à traiter dans le concile : la foi catholique, les causes de ceux que les eusébiens accusaient, et les plaintes formées contre les eusébiens mêmes. On proposa de composer une nouvelle profession de foi, et cette proposition fut soutenue avec chaleur, mais rejetée par le concile avec indignation. Il ordonna qu'on n'écrirait rien touchant la foi, et que l'on se contenterait du symbole



de Nicée, parce qu'il n'y manquait rien, et qu'en faisant une autre formule, il semblerait que l'on jugeât ce symbole imparfait, et on donnerait prétexte à ceux qui voulaient écrire souvent des confessions de foi. Ceux qui avaient fait cette proposition ne laissèrent pas de dresser une formule que quelques-uns firent passer depuis sous le nom du concile de Sardique.

On traita l'affaire de saint Athanase ; et, quoique la fuite de ses adversaires le justifiât assez, on examina de nouveau leurs accusations autant qu'on le pouvait en leur absence. Quant au meurtre d'Arsène, la calomnie était évidente et grossière, puisqu'il vivait, comme tout le monde le savait, et qu'il se montrait lui-même. Quant au calice brisé chez Ischyras, les propres informations faites par les adversaires dans la Maréote détruisaient leur prétention ; d'ailleurs, deux prêtres, autrefois mélécien, et depuis reçus par saint Alexandre, rendaient témoignage que jamais Ischyras n'avait été prêtre, même du temps de Méléce. Ainsi, on reconnut la justice du jugement rendu à Rome par le pape Jules en faveur d'Athanase, et la vérité du témoignage que lui rendaient les quatre-vingts évêques d'Égypte. Sa cause se trouva sans aucune difficulté, et tous les évêques le reconnurent innocent et le confirmèrent dans la communion de l'Église. Ils déclarèrent encore innocents quatre prêtres d'Alexandrie, que les eusébiens avaient persécutés et obligés à fuir pour éviter la mort.

Le concile examina la cause de Marcel d'Ancyre. Et comme les eusébiens renfermaient leur accusation dans son écrit contre le sophiste Astérius qu'ils prétendaient être plein d'hérésie, le concile fit lire cet écrit, et trouva qu'il n'avancait que par manière de question ce que l'on prétendait qu'il eût soutenu. En lisant ce qui précédait et ce qui suivait, on voyait qu'il était orthodoxe ; car il ne disait point, comme eux prétendaient, que le Verbe de Dieu eût pris son commencement de la sainte Vierge Marie, ni que son règne dût finir, mais que son règne était sans commencement et sans fin. Ainsi le concile le déclara innocent. Asclépas de Gaza rapporta les procédures faites à Antioche en présence de ses accusateurs et d'Eusèbe de Césarée, et son innocence parut par les avis de ceux qui l'avaient jugé dans le même concile, où fut déposé, sur des calomnies, saint Eustathe d'Antioche. Les Pères du concile de Sardique jugèrent donc Asclépas pleinement justifié.

Ils vinrent ensuite à la troisième question qu'ils avaient à juger, et qui, sans doute, était la plus considérable, savoir : les plaintes formées de toutes parts contre les eusébiens. La plus capitale était celle que le pape Jules avait déjà si bien relevée dans sa lettre : qu'ils



communiquaient avec les ariens condamnés au concile de Nicée et notés en particulier, et que non-seulement ils les avaient reçus dans l'église, mais encore qu'ils avaient élevé les diacres au sacerdoce et les prêtres à l'épiscopat. On voyait partout leur dessein d'établir cette hérésie, car toutes les violences qu'ils avaient commises à Alexandrie et ailleurs n'étaient que contre ceux qui refusaient de communiquer avec les ariens. Ils furent convaincus de calomnie par la justification de ceux qu'ils avaient voulu perdre. Théognis, en particulier, fut convaincu d'avoir fabriqué de fausses lettres contre Athanase, Marcel et Asclépas, afin d'irriter les empereurs contre eux ; les lettres furent lues dans le concile, et ceux qui avaient été alors diacres de Théognis en montrèrent la fausseté. On prouva que Valens avait voulu quitter son église de Murse pour usurper celle d'Aquilée, beaucoup plus considérable ; et que, dans la sédition qui s'ensuivit, un évêque nommé Viator avait été tellement pressé et foulé aux pieds, qu'il en était mort le troisième jour à Aquilée même.

Le concile prononça donc une condamnation contre les chefs de cette faction, que l'Église avait tolérés jusque-là, savoir : Théodore d'Héraclée, Narcisse de Néroniade, Étienne d'Antioche, Georges de Laodicée, Acace de Césarée en Palestine, Ménophante d'Ephèse, Ursace de Singidon, et Valens de Murse. Ces huit furent déposés et excommuniés, c'est-à-dire privés non-seulement de l'épiscopat, mais de la communion des fidèles. On traita de même les trois usurpateurs des sièges de saint Athanase, de Marcel et d'Asclépas, c'est-à-dire Grégoire d'Alexandrie, Basile d'Ancyre et Quintien de Gaza. On défendit de les reconnaître pour évêques, d'avoir aucune communication avec eux, de recevoir leurs lettres et de leur écrire. Les Pères de Sardique firent ensuite quelques canons de discipline, dressèrent leurs lettres synodales, envoyèrent une ambassade à Constance, et s'en retournèrent chez eux.

Les lettres étaient adressées à l'église d'Alexandrie, aux évêques de Libye et d'Égypte, à tous les évêques de l'Église catholique et au pape saint Jules ; car pour des raisons très-graves, Jules n'avait pu lui-même assister au concile, il y avait seulement envoyé des légats ; en son absence, Osius avait présidé. Dans les lettres à l'église d'Alexandrie et aux évêques d'Égypte, les évêques disent qu'ils connaissaient déjà les intrigues des ariens avant l'arrivée de leurs lettres pour la défense d'Athanase ; car il était notoire que les ariens en voulaient à la foi catholique. Ils avaient avancé des accusations très-graves contre Athanase ; mais lui, toujours intrépide, les appela eux-mêmes en jugement : ce qu'ils n'osèrent accepter. « Nous vous prions donc, bien-aimés frères, continuent-ils, de conserver avant



tout la foi de l'Église catholique ; car vous avez déjà souffert bien des afflictions, l'Église catholique a souffert bien des outrages et des violences ; mais qui persévère jusqu'à la fin sera sauvé. Que si donc on vous maltraite de nouveau, regardez cette tribulation comme une joie ; car ces sortes de souffrances sont une portion du martyre : vous avez confessé et souffert, mais cela ne restera point sans récompense, vous en recevrez la couronne de Dieu. C'est pourquoi combattez pour la saine doctrine et pour l'innocence d'Athanase, votre évêque et notre collègue. Nous non plus, nous n'avons pas gardé le silence ni négligé ce qui est de votre sécurité ; au contraire, nous avons fait avec grande sollicitude ce que la charité demande, car nous souffrons avec nos frères qui souffrent, et leurs douleurs sont nos douleurs. » Ils mandent ensuite qu'ils ont prié les empereurs de délivrer ceux d'entre eux qui seraient en prison, de défendre aux magistrats de se mêler des affaires ecclésiastiques, afin que chacun pût, suivant le désir de son cœur, professer la foi catholique et apostolique dans la tranquillité et la paix. Quant à l'intrus Grégoire, ils écrivent enfin de ne pas le reconnaître pour évêque, mais de recevoir avec joie leur véritable évêque Athanase. Dans la lettre circulaire à tous les évêques de l'Église catholique, ils font l'histoire du concile, telle que nous l'avons racontée.

La lettre au pape Jules est moins longue que les autres. C'est que le concile lui envoyait en outre tous les actes et toutes les pièces, et que du surplus il s'en rapportait à la relation verbale des légats, les prêtres Archidame et Philoxène, et le diacre Léon. Mais le commencement de cette lettre est remarquable. « Ce que nous avons toujours cru, nous le pensons encore maintenant ; car l'expérience prouve et confirme ce que chacun a entendu dire : c'est la vérité, que le bienheureux Paul, docteur des nations, a dite concernant lui-même : *Voulez-vous une preuve de celui qui parle en moi, du Christ ?* Car, comme le Seigneur Jésus habitait en lui, il est sans doute que l'Esprit-Saint a parlé par son âme et retenti par l'organe de son corps. Vous aussi, bien-aimé frère, séparé de corps, vous nous avez été présent en esprit et en volonté. Votre absence était juste et nécessaire, de peur que les loups schismatiques ne vinssent furtivement à ravager le troupeau, les chiens hérétiques à le troubler par leurs frénétiques aboiements, le serpent blasphémateur à l'infecter de son venin. Car il n'y a rien de meilleur ni de plus convenable, sinon que les prêtres du Seigneur rapportent tout, de chaque province, au chef, c'est-à-dire au siège de l'apôtre Pierre. »

Ceci est très-digne d'attention. Dans leurs poursuites contre Athanase, les ariens ne voyaient qu'eux-mêmes ; toujours ils avaient pré-



tendu que l'Église universelle devait approuver sans façon la tendance destructive d'une de ses parties, bien loin que cette partie malade cherchât la guérison dans l'universalité. Le concile de Sardique ordonne, au contraire, que les parties soient sans cesse d'accord avec le tout. Et comme le Pape, héritier de la dignité de Pierre, est le chef, la tête avec laquelle sont unis tous les membres du corps, tous les mouvements des églises particulières ne doivent non plus se produire que de concert avec ce chef. De même que par la vertu toute-puissante du Sauveur, ce qui avait été séparé redevenait un; de même il y avait dans l'arianisme, qui niait la divinité du Sauveur, un germe de séparation, d'indépendance, de destruction, ainsi que le démontre toute son histoire. Comme donc l'Église catholique combattait l'arianisme, il était dans la nature des choses que, par une inspiration secrète, elle en combattit aussi la tendance séparatiste, et qu'avec le centre et le chef invisible de l'Église, elle en relevât aussi le centre et le chef visible. Dans la défense d'Athanase, le représentant de l'Église catholique combattant pour la divinité du Sauveur, ce fut donc le chef de l'Église visible qui fixa les regards. Tout se tient. Ceux qui défendaient la dignité du chef invisible s'attachèrent au chef visible, qui les défendit à son tour; de cette manière, ils furent rendus à leurs églises, afin de pouvoir défendre le chef invisible avec un nouveau courage. De là, au commencement de la lettre des Pères de Sardique, cette mystérieuse comparaison, où le Pape, quoique absent, est censé parler par eux, comme le Christ, quoique invisible, parlait par le docteur des nations.

La même chose se manifeste encore dans les canons du concile. Persécutés par les ariens, les évêques catholiques avaient eu recours au Pape, comme à leur supérieur et au conservateur des canons. Ne pouvant nier cette supériorité, les ariens cherchaient à la tourner en ridicule et à entraver le droit d'appel au Pape. De là, comme nous l'avons vu, certains canons de leur conciliabule d'Antioche. Le concile de Sardique, au contraire, reconnaît formellement et explique ce droit d'appel dans les canons qui suivent, et qui ont été insérés textuellement par Photius dans son *Syntagma* ou classification méthodique des canons <sup>1</sup>.

« Osius dit : Que si un évêque, après avoir été jugé, se tient si assuré de son bon droit qu'il veuille être jugé de nouveau, honorons, si vous le trouvez bon, la mémoire de l'apôtre saint Pierre; que ceux qui ont examiné l'affaire écrivent à Jules, évêque de Rome; s'il juge à propos de renouveler le jugement, qu'il donne des juges;

<sup>1</sup> Maï, *Spicilegium romanum*, t. 7. *Syntagma Photii*, tit. 1, c. 5, p. 26 et 27, tit. 4, c. 5 et 6, p. 250 et 251.



s'il ne croit pas qu'il y ait lieu d'y revenir, on s'en tiendra à ce qu'il aura ordonné. Cela plaît-il à tout le monde ? Le concile répondit : Cela nous plaît. Gaudence, évêque de Naïsse en Mésie, dit : Il faut, si vous le trouvez bon, ajouter au décret plein de sainteté que vous venez de faire, que si un évêque a été déposé par le jugement des évêques du voisinage, et qu'il ait annoncé vouloir traiter son affaire à Rome, on n'ordonnera nullement, après l'appellation de celui qui paraîtra déposé, un autre évêque à sa place, jusqu'à ce que l'évêque de Rome ait jugé sa cause. Pour éclaircir davantage le canon précédent, Osius dit : Quand un évêque déposé par le concile de la province aura appelé et eu recours à l'évêque de Rome, s'il juge à propos que l'affaire soit examinée de nouveau, qu'il daigne écrire aux évêques de la province voisine, afin qu'ils examinent le tout avec diligence et décident selon la vérité. Que si l'appelant persuade à l'évêque de Rome d'envoyer un prêtre d'auprès de sa personne, il sera en son pouvoir de faire ce qu'il voudra et jugera le plus à propos. S'il se détermine à envoyer des commissaires, qui, chargés de son autorité, jugent avec les évêques, il en sera le maître ; mais s'il croit que les évêques suffisent pour terminer l'affaire, il fera ce que sa sagesse lui suggérera <sup>1</sup>. »

Cette dernière phrase est traduite sur la version latine de Denys le Petit et d'Isidore Mercator. Mais cette version est fautive. Le texte grec, qui est l'original, et qui nous a été conservé par Photius même, donne en ce sens : « Que si l'évêque de Rome croit connaître suffisamment l'affaire et pouvoir porter la sentence sur l'évêque appelant, il fera ce qu'il jugera à propos dans sa sagesse <sup>2</sup>. » Ce texte authentique complète les différentes formes judiciaires proposées dans le cas d'appel au Pape de la part de l'évêque condamné : 1<sup>o</sup> Les évêques écriront au Pontife romain. 2<sup>o</sup> Si le Pape croit connaître suffisamment l'affaire et pouvoir porter la sentence sur l'évêque appelant, il fera ce qu'il jugera à propos dans sa sagesse. C'est-à-dire que le Pape peut juger par lui-même et sans faire reviser sur les lieux. Ce droit du Pape était tellement regardé comme certain, l'usage que venait d'en faire Jules I<sup>er</sup> était tellement présent à

<sup>1</sup> Labbe, t. 2, can. 3, 4, 5. — <sup>2</sup> Εἰ δὲ ἐξαρκεῖν νομίζῃ τοὺς πρὸς τὴν τοῦ πράγματος ἐπίγνωσιν καὶ ἀπόφασιν τοῦ ἐπισκόπου, ποιήσει ὅπερ ἂν τῇ ἐμφρονεστάτῃ αὐτοῦ βουλῇ καλῶς ἔχῃν δόξῃ. Littéralement : « Si autem sufficere putaverit ad rei cognitionem, et episcopi sententiam, faciet quod prudentissimo ejus consilio recte habere videbitur. » La version suivante de Denys le Petit change complètement le texte : « Si verò crediderit episcopos sufficere, ut negotio terminum imponant, faciet quod sapientissimo consilio suo judicaverit. » Mansi, t. 3, col. 10, can. 5. — <sup>2</sup> Col. 25, can. 7. — Mai, *Spicil. rom.*, t. 7, p. 27, tit. 1, *De fide orth.*, c. 5.



l'esprit des Pères de Sardique, qu'ils ne songent même pas à l'exposer avec développement, et ils s'étendent uniquement sur les formes à suivre lorsque le Pape voudra faire recommencer le jugement sur les lieux. C'est pour ce cas que sont établies les mesures suivantes : 3<sup>o</sup> il daignera écrire aux évêques voisins de la province ; 4<sup>o</sup> ces évêques examineront de nouveau et prononceront ; 5<sup>o</sup> si le condamné en appelle encore de cette seconde sentence, on ne pourra pas lui donner un successeur, mais il faudra attendre que le Pape ait porté la sentence définitive <sup>1</sup>.

Voilà comme, en 347, le concile de Sardique reconnaissait et expliquait le droit d'appellation au Pape. Il ne l'établissait pas ; car nous le voyons en usage dès les premiers siècles, et il est d'ailleurs une conséquence nécessaire de la primauté de juridiction accordée par Jésus-Christ à saint Pierre et à ses successeurs. Le concile ne fait que le développer contre les efforts des ariens pour l'obscurcir. Dans ce qu'il en dit, on voit que dès lors le Pape envoyait ce qu'on a appelé depuis des légats à *latere*. Le texte grec du cinquième canon se sert même de cette dénomination-là.

Parmi les autres canons du concile (il en fit en tout vingt), les principaux défendent les translations d'évêques sous peine de n'avoir pas même la communion laïque ; d'établir un évêque dans un village ou dans une ville si petite qu'un seul prêtre y peut suffire ; les fréquents voyages des évêques à la cour ; aux évêques, aux prêtres et aux diacres, de s'absenter plus de trois semaines de leur église <sup>2</sup>.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, les canons du concile de Sardique, notamment ceux sur l'appellation au Pape, ont été insérés textuellement par Photius, patriarche de Constantinople, dans le droit canon de l'église grecque ; même les canons touchant l'appellation au Pape y sont relatés jusqu'à trois fois.

Comme le concile de Sardique ne fut qu'une suite et un complément de celui de Nicée, qu'il ne voulut point d'autre symbole, qu'il ne fit que développer quelques-unes de ses règles de discipline, ses canons ont été cités quelquefois sous le nom de canons de Nicée. Gratus, évêque de Carthage, qui y avait assisté avec plusieurs évêques africains, en parle sous le nom de Sardique, dans le concile tenu à Carthage l'année suivante, 348. Plus tard les papes Innocent et Zosime les citeront sous le nom de canons de Nicée. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les évêques d'Afrique ne connaîtront plus alors ni le concile de Sardique, ni celui de Carthage qui l'avait cité en 348 : ce qui indique une négligence singulière dans l'épiscopat africain.

<sup>1</sup> Bouix, *Du concile provincial*, p. 316 et 317. — <sup>2</sup> Labbe, t. 2, p. 631 et seqq.



Les ariens eurent plus de zèle et de prudence. Après s'être enquis de Sardique, sous prétexte d'aller célébrer les victoires de Constance, ils s'arrêtèrent à Philippopolis en Thrace : les victoires de Constance ne les pressaient plus. Là ils écrivirent une longue lettre à plusieurs évêques, entre autres à Donat, évêque schismatique de Carthage, qui eut bien soin de la conserver. Ils s'y disent effrontément assemblés à Sardique, et y avoir célébré leur concile. Puis, après s'être vantés d'un grand zèle pour la discipline de l'Église et la fermeté de ses jugements, ils s'emportent contre saint Athanase, Paul de Constantinople, Marcel d'Ancyre, Asclépas de Gaza et Lucius d'Andrinople, et, avec une incroyable impudence, leur reprochent précisément les crimes dont eux-mêmes s'étaient rendus coupables : ils n'oublient pas jusqu'au meurtre d'Arsène, par où l'on peut juger du reste. Enfin ils osent excommunier Athanase, Marcel, Asclépas, Paul, Osius, Protogène de Sardique, Gaudence de Naïsse, Maximin de Trèves, et même le pape Jules, comme auteur de tout le mal <sup>1</sup>.

Leur conduite répondit à leur lettre. Les clercs d'Andrinople ne voulurent point communiquer avec eux quand ils y passèrent, les regardant comme des fugitifs et des coupables. Ils s'en plaignirent à l'empereur Constance, et firent couper la tête à dix laïques, employés à la fabrique des armes qui était en cette ville. L'Église les honore comme martyrs. Saint Lucius, leur évêque, mourut pour la même cause. Comme il parlait contre les ariens avec une grande liberté, et réfutait leur hérésie, ils le firent charger de deux chaînes de fer qui le tenaient par le cou et par les mains, et l'envoyèrent ainsi mourir en exil ; on les soupçonna même d'avoir avancé sa mort. Ils persécutèrent de même plusieurs autres évêques, en particulier les deux qui les avaient quittés à Sardique. Comme ils en voulaient principalement à saint Athanase, ils firent reléguer en Arménie deux prêtres et trois diacres d'Alexandrie ; ils firent écrire de garder les ports et les entrées des villes, de peur que saint Athanase ne se servit de la permission de retourner que le concile lui donnait ; ils firent même écrire aux juges d'Alexandrie que si Athanase ou quelques prêtres qu'ils nommaient, étaient trouvés dans la ville ou dans son territoire, il serait permis de les décapiter. Ils obtinrent des voitures publiques pour aller en divers lieux ; et quand ils trouvaient quelqu'un qui leur reprochait leur fuite ou qui détestait leur hérésie, ils les faisaient fouetter, emprisonner ou bannir. La terreur faisait plusieurs hypocrites, et un grand nombre s'enfuyaient dans les déserts plutôt que de tomber entre leurs mains <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Labbe, t. 2. — <sup>2</sup> Athan., *Hist. Arian. ad Monach.*



La méchanceté des ariens alla si loin qu'elle se trahit elle-même. Le concile de Sardique avait envoyé deux légats à Constance : c'étaient Vincent de Capoue et Euphratas de Cologne. Avec les lettres du concile, ils portaient des lettres de l'empereur Constant, qui, pour rendre leur ambassade plus solennelle, leur avait adjoint un général d'armée nommé Salien, illustre par sa vertu et sa piété. Constance les reçut favorablement ; mais Étienne, évêque arien d'Antioche, pour les perdre de réputation, trama contre eux une de ces fourberies diaboliques, familières à la secte. D'après ses ordres, une troupe de libertins se mit en embuscade près du logis des deux évêques. La nuit, ayant gagné un des domestiques pour leur ouvrir la porte, ils introduisirent une prostituée jusque dans l'appartement des légats, en lui persuadant qu'un jeune homme l'y attendait. Elle fut bien surprise de trouver un vieillard qui dormait, et qu'elle reconnut être un évêque. C'était le plus âgé, Euphratas de Cologne. Celui-ci, réveillé au bruit de ses pas et entendant la voix d'une femme dans les ténèbres, crut que c'était une illusion du démon, et appela Jésus-Christ à son secours. La femme s'écria qu'on l'avait trompée. Les libertins accoururent pour lui faire crier avec eux que les évêques l'avaient demandée, et que c'étaient des scélérats. Cependant des domestiques fidèles fermèrent la porte de la cour, arrêterent sept des conjurés, et les livrèrent ainsi que la femme entre les mains de la justice. C'était aux fêtes de Pâques. Le lendemain, les deux légats, accompagnés du général Salien, allèrent porter leurs plaintes au palais de l'empereur. La justice séculière interrogea les personnes arrêtées, et constata juridiquement que le tout s'était fait par ordre d'Étienne. Il fut aussitôt remis entre les mains des évêques présents, qui le déposèrent et le chassèrent de l'Église <sup>1</sup>.

L'empereur Constance, frappé de cet événement, commença un peu à rentrer en lui-même. Ce que les ariens avaient fait à Euphratas, lui fit juger de leurs autres entreprises. Dès lors il ordonna le rappel des prêtres et des diacres d'Alexandrie, qui étaient exilés en Arménie, et il écrivit expressément à Alexandrie même de ne plus persécuter les clercs ni les laïques qui étaient pour saint Athanase. D'autres motifs pouvaient influencer encore sur son retour à la justice : le grand nombre d'évêques qui souscrivirent au concile de Sardique (il y en eut plus de trois cent quarante, parmi lesquels quinze de la Palestine, trente-quatre des Gaules, trente-six de l'Afrique et quatre-vingt-seize de l'Égypte) ; la lettre de son frère Constant, qui, disent quelques historiens, le menaçait de la guerre, s'il ne rendait justice

<sup>1</sup> Athan., *Hist. Arian. ad Monach.*, et Theod., l. 2, c. 9.



aux évêques persécutés; enfin, l'intrus d'Alexandrie Grégoire venait de mourir dans une émeute populaire.

Constance eut envie de voir et d'entretenir lui-même Athanase. Il lui écrivit donc une lettre très-obligeante, où il témoigne une grande compassion des maux qu'il a soufferts, éloigné de sa patrie. J'espérais, dit-il, que vous viendriez vous-même m'en demander le remède : peut-être la crainte vous a retenu : je vous écris donc, afin que vous veniez au plus tôt, et qu'après avoir éprouvé notre clémence, vous soyez rendu aux vôtres. Dans cette vue, j'ai prié mon seigneur et mon frère l'empereur Constant, de vous permettre de venir. Saint Athanase nese pressa pas, et Constance lui écrivit une seconde lettre, pour l'exhorter à venir hardiment à sa cour, et lui offrit les voitures publiques. Il lui envoya même une troisième lettre par un diacre, pour le rassurer et le presser de venir incessamment. Il lui fit encore écrire par six de ses comtes, auxquels il savait qu'Athanase se fierait davantage. Ils l'assuraient que l'empereur l'attendait depuis un an entier, et qu'il n'avait jamais voulu permettre que l'on ordonnât un évêque à Alexandrie à la place de Grégoire.

Saint Athanase quitta alors Aquilée, où il séjournait après le concile de Sardique, et vint à Rome faire ses adieux au pape Jules, et lui montrer les lettres de Constance. L'Église romaine en eut une joie incroyable ; car elle regardait l'empereur d'Orient comme revenu à la vraie foi, puisqu'il rappelait Athanase. Saint Jules écrivit à l'église d'Alexandrie la lettre suivante :

« Jules, évêque, aux prêtres, aux diacres et au peuple d'Alexandrie, nos bien-aimés frères, salut dans le Seigneur. Je me conjouis avec vous, frères bien-aimés, de ce que vous voyez devant les yeux le fruit de votre foi. Car, qu'il en soit vraiment ainsi, chacun l'aperçoit sans peine dans mon frère et coévêque Athanase, que Dieu vous redonne, et à cause de la pureté de sa vie, et à cause de vos prières. Ce qui montre combien pures et pleines de charité ont été les oraisons que sans cesse vous avez offertes à Dieu. Car, vous souvenant des promesses divines et de l'amour que vous avaient inspiré pour elles les enseignements de notre frère, vous avez connu d'avance et prévenu, dans votre foi vive, que celui que vous portiez dans vos saintes âmes comme toujours présent, ne pouvait vous être enlevé à toujours. Aussi, en vous écrivant, n'ai-je pas besoin de beaucoup de paroles ; car tout ce que je pourrais vous dire, votre foi l'a déjà prévenu, et ce que vos vœux unanimes ont demandé, se trouve accompli par la grâce de Jésus-Christ. Je vous félicite donc, je le répète, de ce que vous avez conservé vos âmes invincibles dans la foi. Je ne félicite pas moins mon frère Athanase de ce qu'au milieu de tant de



traverses, il n'a jamais oublié ni votre charité ni votre désir de le revoir. Car, quoiqu'il parût éloigné de vous quant au corps et pour un temps, toujours cependant il vivait en esprit au milieu de vous. Pour moi, bien-aimés, je pense que les épreuves où il a passé n'ont pas été sans utilité et sans gloire. Par ce moyen, votre foi et la sienne ont été connues et admirées de tout le monde. Sans tout cela, qui aurait jamais cru, ou que vous eussiez une telle estime et un tel amour pour un tel évêque, ou que lui fût orné de tant de vertus dignes du ciel ? Il s'est donc acquis le glorieux témoignage de la confession, et pour ce monde et pour l'autre. Exposé plus d'une fois sur terre et sur mer, il a foulé aux pieds les manœuvres de l'hérésie arienne ; au milieu des embûches contre sa vie, il a méprisé la mort, protégé par le Dieu tout-puissant et par Notre-Seigneur Jésus-Christ, espérant non-seulement éviter les pièges, mais vous consoler par son retour avec de plus glorieux trophées. Par là il est devenu célèbre jusqu'aux extrémités de la terre, et pour la sainteté de sa vie, et pour sa constance et sa doctrine, et pour l'immortel amour que vous lui portez. Il revient donc maintenant à vous, bien plus illustre qu'il n'en était parti. Car si les métaux précieux, l'or et l'argent, sont éprouvés et purifiés par le feu, comment parler dignement de ce grand homme, qui, après avoir surmonté tant d'afflictions et de périls, vous est enfin rendu, démontré innocent non-seulement par nous, mais par tout un concile ? C'est pourquoi, bien-aimés frères, accueillez avec toute sorte de gloire et de joie selon Dieu votre évêque Athanase, ainsi que ceux qui ont partagé ses souffrances, et réjouissez-vous, au comble de vos vœux, vous qui, par vos écrits salutaires, avez comme nourri et abreuvé votre pasteur, affamé et altéré de votre piété. Car vous avez été sa consolation dans les régions étrangères ; au milieu des persécutions auxquelles il était en butte, vous l'avez soutenu par votre fidélité. Pour moi, ce m'est un délice, quand je me représente en esprit le retour de mon frère, la joie de chacun de vous, la piété du peuple allant à sa rencontre, l'allégresse de ceux qui accourent de toutes parts : quel jour ce sera pour vous ! Le passé sera fini : ce retour tant désiré unira tout le monde dans la même jubilation. La part que nous prenons d'avance à cette joie est d'autant plus grande, que Dieu nous a fait la grâce de connaître un si grand homme. » Le Pape finit par des prières, pour leur attirer les grâces qu'ils méritent <sup>1</sup>.

On voit ici toute l'âme de l'Église. Qu'elle était belle au milieu de tant de calamités ! quelle sainte joie dans l'Église entière, quand il

<sup>1</sup> Athan., *Apol.*, Soc., l. 2, c. 23. Soz., l. 3, c. 10, etc. Coustant, Labbe.



arrivait du bien à un de ses membres ! quelle cordialité, quelle intimité bienheureuse ! Mais qui a la vraie foi, possède aussi la charité, et dans la charité est le bonheur. Le pape saint Jules ne fut pas le seul à féliciter l'église d'Alexandrie. Lorsque saint Athanase traversa la Palestine, il s'y assembla tout un concile, qui envoya pareillement des lettres en Égypte et en Libye. On y lit entre autres : « Vos prières ont été vraiment exaucées par le Dieu tout-puissant, qui a soin de son Église, qui regarde vos larmes et vos gémissements, et écoute pour cela vos supplications. Vous étiez comme des brebis dispersées et persécutées, qui n'ont point de pasteur : aussi le vrai pasteur, qui veille sur ses brebis, vous a visités du haut du ciel, et vous redonne celui que vous désirez si ardemment. Nous aussi nous avons tout fait pour la paix de l'Église ; nous avons respiré avec votre charité, nous l'avons embrassée les premiers, par lui nous nous sommes mis en communion avec vous et vous saluons maintenant, afin que vous sachiez que nous sommes unis avec lui et avec vous par le lien de la paix. » Cette lettre était souscrite par saint Maxime de Jérusalem et quinze autres évêques.

Constance, qui était à Antioche, reçut saint Athanase avec bienveillance, et lui confirma de vive voix ce que déjà il lui avait mandé par lettres. Le saint se plaignit alors de ce que l'empereur avait autrefois écrit contre lui, et le pria de ne plus écouter ses ennemis en son absence. Appelez-les, dit-il, si vous voulez : je suis content qu'ils paraissent, et je les convaincrai. L'empereur ne le voulut pas ; mais il ordonna d'effacer tout ce qui avait été écrit à son désavantage, et l'assura qu'il ne recevrait plus de calomnies contre lui. Pour montrer que cette résolution serait inébranlable, il la confirma par des serments, et en prit Dieu à témoin. Il lui dit encore plusieurs autres choses pour le consoler.

La multitude du peuple d'Antioche était catholique ; cependant les ariens y étaient maîtres de toutes les églises. Après l'ignominieuse déposition d'Étienne, ils eurent encore le crédit de faire nommer à sa place un des leurs. Son nom était Léonce. Précédemment il avait été déposé de la prêtrise, parce qu'il s'était lui-même fait eunuque, pour ne pas se séparer d'une jeune femme qu'on disait qu'il avait corrompue, et qu'il faisait passer pour vierge. Il était arien dans l'âme, mais profondément dissimulé. Au lieu de persécuter ouvertement la multitude des catholiques qui s'assemblaient aux tombeaux des martyrs, sous la conduite de deux moines, Diodore et Flavien, dont le dernier devint plus tard évêque d'Antioche, il les pria, avec une douceur apparente, de faire ce service dans l'église. Quoiqu'ils connussent bien sa malice, ils ne laissèrent pas de lui obéir ; mais



il y avait toujours à Antioche un autre parti de catholiques, qui ne communiquaient point avec les ariens et ne reconnaissaient point d'évêque depuis saint Eustathe : aussi les nommait-on eustathiens.

Saint Athanase, étant en cette ville, ne communiqua point avec Léonce, mais avec les eustathiens, qui s'assembloient dans des maisons particulières. L'empereur lui dit un jour : Vous voyez que je suis prêt à remplir tout ce que je vous ai promis ; mais j'ai aussi une grâce à vous demander : c'est que de tant d'églises qui dépendent de vous, vous en laissiez une à ceux qui ne sont pas de votre communion. Athanase répondit avec une merveilleuse prudence : Il est juste, seigneur, de vous obéir ; mais puisque dans cette ville d'Antioche, il y a aussi des gens qui fuient la communion de ceux qui ne sont pas dans les mêmes sentiments, je demande pour eux la même grâce, qu'ils aient une église où ils puissent s'assembler en liberté. La proposition parut juste à l'empereur ; mais les ariens ne furent pas d'avis de l'accepter. Car, disaient-ils, notre doctrine ne fera pas grand progrès à Alexandrie tant qu'Athanase y sera ; au contraire, si nous souffrons que les eustathiens s'assemblent librement à Antioche, leur grand nombre paraîtra et ils entreprendront quelque chose. Il vaut donc mieux demeurer comme nous sommes. En effet, ils voyaient que, bien qu'ils fussent maîtres des églises et qu'une grande partie du peuple catholique s'y assemblât avec eux, les catholiques ne laissaient pas de témoigner la diversité de leur créance, dans la conclusion des psaumes, en disant : Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, et non pas, comme les ariens : Gloire au Père par le Fils. Léonce n'osait l'empêcher ; mais il en voyait bien la conséquence, et disait en touchant ses cheveux blancs : Quand cette neige sera fondue, il y aura bien de la boue ; pour marquer la division du peuple qui éclaterait après sa mort.

Athanase dut nécessairement avoir fait une grande impression sur Constance ; car celui-ci fit expédier plusieurs lettres trop honorables pour que le sentiment n'y eût aucune part. Aux évêques et aux prêtres de l'Eglise catholique, il adressa la circulaire suivante : « Le très-vénérable Athanase n'a pas été délaissé par la grâce de Dieu ; s'il a été soumis pour un peu de temps à des épreuves humaines, il a été justifié par la toute-puissante Providence comme il le méritait ; et par la volonté de l'Être suprême et par notre jugement, il a récupéré sa patrie et son église, dont la volonté de Dieu l'avait fait le chef. En conséquence, notre clémence a résolu de livrer à l'oubli toutes les ordonnances contre ceux qui communiquaient avec lui, d'abolir tout soupçon contre eux, et de confirmer les immunités dont ses clercs jouissaient auparavant. Notre bienveillance pour lui a cru



devoir ajouter encore, que tous les évêques ou clercs qui lui ont été attachés, auraient une sécurité entière. Être uni avec lui, sera une preuve suffisante de la bonne disposition de chacun. Nous voulons que tous ceux qui, d'après un jugement et une inspiration meilleurs, choisiront sa communion, jouissent de notre faveur suivant la volonté divine. Que Dieu vous conserve. » Au peuple d'Alexandrie, il écrivit de recevoir Athanase avec joie, et de s'attacher à lui de toute leur âme et de tout leur cœur; il exhorte, en outre, tout le monde à la concorde et à la paix, et menace de punir quiconque la troublerait. Enfin il ordonne aux magistrats civils de l'Égypte d'effacer dans les archives tout ce qui s'y trouverait contre Athanase et les siens, et de faire jouir son clergé des anciennes immunités <sup>1</sup>.

Saint Athanase entra en Égypte par Péluse; et, traversant le pays pour gagner Alexandrie, il recommandait partout de s'éloigner des ariens et de s'attacher à ceux qui confessaient le consubstantiel. Il fit même des ordinations en quelques églises. Enfin il arriva à Alexandrie, où il fut reçu avec une joie incroyable, non-seulement du peuple, mais des évêques d'Égypte et des deux Libyes, qui accouraient de tous côtés. Ils se réjouissaient de voir encore leur ami en vie contre toute espérance, et de se voir eux-mêmes délivrés de la tyrannie des hérétiques. L'allégresse était générale, et, dans les saintes assemblées, on s'excitait les uns les autres à la vertu. Beaucoup de filles, qui auparavant se destinaient au mariage, consacrèrent à Jésus-Christ leur virginité. Beaucoup de jeunes hommes embrassèrent la vie monastique, touchés de l'exemple des autres. Les pères y excitaient leurs enfants, ou du moins se laissaient fléchir à leurs prières pour ne les en point détourner. Les maris et les femmes se persuadaient l'un à l'autre de vaquer à la prière, suivant le conseil de l'Apôtre; la charité des peuples s'appliquait à nourrir et à vêtir les orphelins et les veuves; l'émulation était telle, que chaque maison semblait être une église destinée à la prière et à la pratique des vertus. Voilà les effets que la joie publique produisait chez les fidèles d'Alexandrie et d'Égypte. Toutes les églises étaient dans une paix profonde; tous les évêques écrivaient à saint Athanase et recevaient de lui des lettres pacifiques, selon la coutume. Plusieurs se rétractaient de ce qu'ils avaient écrit contre lui. Plusieurs de ses ennemis se réconciliaient avec lui sincèrement. Quelques-uns venaient le trouver de nuit, et s'excusaient sur la nécessité qui les avait engagés avec les ariens, dont ils détestaient l'hérésie, et protestaient qu'ils avaient toujours communiqué avec lui de cœur.

<sup>1</sup> Athan., *Apol.*



Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'Ursace et Valens, eux qui, après la mort d'Eusèbe de Nicomédie, étaient les plus violents ennemis d'Athanase, allèrent à Rome et présentèrent au Pape la rétractation suivante : « Au Seigneur le bienheureux pape Jules, Valens et Ursace, salut. Parce que nous avons ci-devant écrit plusieurs choses fâcheuses touchant l'évêque Athanase, et qu'ayant été admonestés sur ce sujet par les lettres de Votre Sainteté, nous ne lui en avons pas rendu compte, nous déclarons devant Votre Sainteté, en présence de tous nos frères, les prêtres, que tout ce qui est venu jusqu'ici à vos oreilles, touchant cet évêque, a été faussement rapporté par nous et ne doit avoir aucune force ; par conséquent, nous embrassons de très-bon cœur la communion du susdit Athanase, d'autant plus que Votre Sainteté a daigné, suivant la bonté qui lui est naturelle, nous pardonner notre faute. Nous déclarons encore que si les Orientaux ou Athanase lui-même voulaient nous appeler de nouveau en cause à mauvais dessein, nous ne nous y présenterons pas sans votre aveu. Nous déclarons aussi par cet écrit signé de notre main, comme nous l'avons déjà fait par notre premier écrit présenté à Milan, que nous anathématisons et maintenant et à jamais l'hérétique Arius et ses sectateurs, qui disent qu'il y avait un temps où le Fils n'était pas, qu'il est tiré du néant, qu'il n'a pas été avant les siècles. Oui, nous déclarons encore une fois que nous avons condamné à jamais l'hérésie arienne et ses auteurs. » Tout cela était écrit de la main de Valens, et au-dessous, de la main d'Ursace : « Moi, Ursace, évêque, j'ai souscrit cette profession de foi <sup>1</sup>. »

On voit que précédemment déjà, dans un concile de Milan, où l'on sait que se trouvaient des prêtres de l'Eglise romaine, ils avaient condamné l'arianisme et demandé pardon de leur faute. C'était l'an 349, quelque temps après qu'ils eurent appris le retour triomphal d'Athanase, et deux ans après un autre concile de Milan, où les Occidentaux condamnèrent l'hérésie de Photin. La lettre au pape Jules avait été écrite à Rome. Peu après, ils en écrivirent une d'Aquilée à saint Athanase lui-même ; elle était conçue en ces termes : « A notre seigneur et frère Athanase, Ursace et Valens. Nous avons trouvé l'occasion de notre frère, le prêtre Moïse, qui va vers votre charité, par qui nous vous saluons très-affectueusement de la ville d'Aquilée, et nous souhaitons que cette lettre vous trouve en bonne santé. Vous nous donnerez de la confiance, si vous voulez bien nous écrire aussi de votre part. Soyez assuré par cette lettre que nous avons avec vous la paix et la communion ecclésiastiques. Que la divine bonté vous

<sup>1</sup> Athan., *Apol. Hilar.*, *Fragm.* Coustant. Labbe.



conserve, bien-aimé frère. Ces deux lettres d'Ursace et de Valens furent envoyées à saint Athanase par Paulin, évêque de Trèves, successeur de saint Maximin. Ursace et Valens souscrivirent ensuite à des lettres pacifiques qui leur furent présentées par des prêtres de saint Athanase, quoiqu'il ne leur eût pas donné de lettres pour eux <sup>1</sup>.

Dans le temps que saint Athanase rentrait à Alexandrie, les autres évêques exilés rentraient également dans leurs sièges, comme Asclépas à Gaza, Marcel à Ancyre, Paul à Constantinople. Ce fut alors sans doute que s'exécuta littéralement ce que disent Socrate et Sozomène, savoir, que le pape Jules, en vertu de la primauté de sa chaire, rendit leurs églises à chacun des évêques persécutés.

Tandis qu'Athanase de retour en Egypte, renouvelait en quelque sorte tout l'Orient, il continuait d'agir sur l'Occident. Le premier, il y avait fait connaître la vie proprement monastique. Jusqu'alors les moines y étaient ou inconnus ou méprisés, surtout à Rome, ville de luxe et de plaisir. Mais quand Athanase vint se réfugier auprès du pape Jules, il était accompagné de deux moines distingués, Ammonius et Isidore. Le premier était si absorbé dans les choses divines, qu'il ne daigna voir aucun des superbes monuments de Rome; il ne visita que l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Le second, par sa sagesse et par une aménité toute céleste, fit une impression si grande et si générale, que des païens mêmes l'aimaient. Beaucoup de Romains imitèrent leur vie. C'est ainsi que la vie monastique vint à Rome, et se répandit bientôt, toujours par Athanase, dans les Gaules. Il entretenait avec les moines de ces pays un commerce assidu, et écrivit pour eux la vie de saint Antoine, dans la vue de leur donner un modèle. Ce modèle, à son tour, en engagea beaucoup à le retracer en eux-mêmes.

Quant à saint Antoine lui-même, il avait quatre-vingt-dix ans lorsqu'il lui vint en pensée que nul autre que lui n'avait encore mené dans les déserts la vie d'un solitaire parfait. La nuit suivante, comme il dormait, il lui fut révélé que, plus avant, il y en avait un autre beaucoup meilleur, et qu'il devait aller le voir. Sitôt que le jour parut, le saint vieillard commença à marcher, appuyé sur un bâton, sans savoir où il allait, mais se confiant que Dieu lui ferait voir son serviteur. En effet, comme il le lui avait fait connaître, il lui fit trouver le chemin de sa demeure, et le troisième jour, de grand matin, il arriva à la caverne où saint Paul, le premier ermite, s'était retiré il y avait quatre-vingt-dix ans, à peu près à l'époque où saint Antoine était né. Celui-ci ne vit rien d'abord, tant l'entrée en était obscure. Il avançait doucement, s'arrêtant de temps en temps pour

<sup>1</sup> Athan., *Apol.* Hilar., *Fragm.* Coustant. Labbe.



écouter, marchant légèrement et retenant son haleine. Enfin, il aperçut de loin quelque lumière ; cela le fit hâter : en se hâtant, il heurta des pieds contre une pierre et fit du bruit. Alors saint Paul ferma au verrou sa porte qui était ouverte. Saint Antoine se prosterna devant, et y demeura jusqu'à midi passé, le priant d'ouvrir, et lui disant : Vous savez qui je suis, d'où je viens et pourquoi. Je sais que je ne mérite pas de vous voir ; toutefois je ne m'en irai pas sans vous avoir vu. Je mourrai à votre porte ; au moins vous enterrerez mon corps. Paul lui répondit : On ne demande point en menaçant ; vous étonnez-vous que je ne vous reçoive pas, puisque vous ne venez que pour mourir ?

Alors il lui ouvrit la porte en souriant. Ils s'embrassèrent, se saluèrent par leurs noms, eux qui n'avaient jamais ouï parler l'un de l'autre, et rendirent ensemble grâces à Dieu. Après le saint baiser, s'étant assis, Paul commença ainsi : Voici celui que vous avez cherché avec tant de peine ; un corps consumé de vieillesse, couvert de cheveux blancs et négligés ; un homme qui sera bientôt réduit en poudre. Mais, dites-moi, comment va le genre humain ? Fait-on de nouvelles maisons dans les anciennes villes ? Sous quel empire est le monde ? y a-t-il encore des adorateurs des démons ? Comme ils s'entretenaient de cette sorte, ils voient un corbeau perché sur un arbre, qui, volant doucement, vint mettre devant eux un pain tout entier, et se retira. Ah ! dit Paul, voyez la bonté du Seigneur, qui nous a envoyé à dîner ! Il y a soixante ans que je reçois tous les jours la moitié d'un pain ; à votre arrivée, Jésus-Christ a doublé la portion. Ayant fait la prière, ils s'assirent sur le bord de la fontaine. Mais là, pour savoir qui romprait le pain, il s'éleva une dispute qui pensa durer jusqu'au soir. Paul alléguait l'hospitalité, et Antoine l'âge. Ils convinrent à la fin que chacun le tirerait de son côté. Ensuite ils burent un peu d'eau, appliquant la bouche sur la fontaine, et passèrent la nuit en veilles et en prières.

Le jour étant venu, Paul dit à Antoine : Mon frère, je savais, il y a longtemps, que vous demeuriez en ces régions, et Dieu m'avait promis que je vous verrais ; mais parce que l'heure de mon repos est arrivée, il vous a envoyé pour couvrir mon corps de terre. Alors Antoine, pleurant et soupirant, le pria de ne pas l'abandonner, mais de l'emmener avec lui. Il répondit : Vous ne devez pas chercher votre avantage, mais celui des autres ; il est utile aux frères d'être encore instruits par votre exemple. C'est pourquoi je vous prie, si ce n'est pas trop de peine, allez querir pour envelopper mon corps, le manteau que vous a donné l'évêque Athanase. Ce n'est pas que le bienheureux Paul se souciât beaucoup que son corps



fût enseveli, mais il voulait épargner à son hôte l'affliction de le voir mourir. Peut-être aussi voulait-il témoigner par là qu'il mourait dans la communion de saint Athanase, alors persécuté par les ariens. Saint Antoine, étonné de ce qu'il avait dit de saint Athanase et du manteau, crut voir Jésus-Christ présent en lui et n'osa rien répliquer; mais en pleurant, il lui baisa les yeux et les mains, et retourna à son monastère avec plus de diligence que son corps épuisé de jeûnes et de vieillesse ne semblait porter. Deux de ses disciples, qui le servaient depuis longtemps, vinrent au-devant de lui et lui dirent : Mon père, où avez-vous tant demeuré? Il répondit : Ah ! malheureux pécheur que je suis ! je porte bien à faux le nom de moine ! J'ai vu Élie, j'ai vu Jean dans le désert, j'ai vu Paul dans le paradis ! Il n'en dit pas davantage, et, se frappant la poitrine, il tira le manteau de sa cellule. Ses disciples le priaient de s'expliquer; mais il leur dit : Il y a temps de parler et temps de se taire.

Alors il sortit, et, sans prendre aucune nourriture, il retourna par le même chemin, ayant toujours Paul et dans l'esprit et devant les yeux, et craignant ce qui arriva. Le lendemain, il avait déjà marché trois heures, quand il vit, au milieu des anges, des prophètes et des apôtres, Paul monter en haut, revêtu d'une blancheur éclatante. Aussitôt il se prosterna sur le visage, jeta du sable sur sa tête, et dit en pleurant : Paul, pourquoi me quittez-vous? je ne vous ai pas dit adieu; fallait-il vous connaître si tard pour vous perdre sitôt? Il sembla voler pendant le reste du chemin. Quand il fut arrivé à la caverne, il trouva le corps à genoux, la tête levée, les mains étendues au ciel. Il crut d'abord qu'il vivait et pria encore, et se mit aussi à prier; mais ne l'entendant pas soupirer, comme il avait coutume dans la prière, il l'embrassa en pleurant, et vit qu'il ne priait plus que de la posture. Il enveloppa le corps, le tira de la caverne, et chanta des hymnes et des psaumes suivant la tradition de l'Église. Mais il était affligé de n'avoir point apporté d'instrument pour creuser la terre, et ne savait quel parti prendre, de retourner au monastère ou de demeurer, quand deux lions, les crinières flottantes, accoururent du fond du désert. D'abord il en frémit; mais la pensée de Dieu le rassura. Ils vinrent droit au corps de saint Paul, et, le flattant de leurs queues, se couchèrent à ses pieds, rugissant comme pour témoigner leur douleur. Puis ils commencèrent tout près de là à gratter la terre de leurs ongles, et, jetant le sable dehors, ils firent une fosse capable de tenir un homme. Aussitôt, comme pour demander une récompense, ils vinrent à saint Antoine, la tête basse et remuant les oreilles. Il comprit qu'ils demandaient sa bénédiction, et dit : Seigneur, sans la volonté duquel pas une feuille d'arbre, pas un



passereau ne tombe à terre, donnez-leur ce que vous savez qui leur convient ; et, faisant signe de la main, il leur commanda de s'en aller. Après qu'ils furent partis, il enterra le corps et éleva de la terre dessus suivant la coutume. Le lendemain, il prit la tunique que saint Paul s'était faite lui-même de feuilles de palmier entrelacées, comme on faisait pour les corbeilles ; il retourna à son monastère avec cette riche succession, et raconta tout par ordre à ses disciples. Il se revêtit toujours depuis de la tunique de saint Paul aux jours solennels de Pâques et de la Penecôte <sup>1</sup>.

Un autre sujet de grande consolation pour saint Antoine, était les nouvelles qu'il apprenait de temps en temps de saint Hilarion, son disciple, en Palestine. Il lui écrivait et recevait avec joie de ses lettres. Et quand il venait à lui des malades du côté de la Syrie : Pourquoi, disait-il, vous êtes-vous fatigués à venir si loin, puisque vous avez là mon fils Hilarion ? L'exemple de ce saint ayant produit une multitude innombrable de monastères dans toute la Palestine, il les visitait à certains jours avant la vendange ; car ces moines avaient des vignes qu'ils cultivaient. Tous les frères se joignaient à lui pour l'accompagner en cette visite, portant leur provision, et ils s'assemblaient quelquefois jusqu'à deux mille. Mais, avec le temps, chaque bourgade offrait de bon cœur aux moines de son voisinage des vivres pour ces saints hôtes. Hilarion ne manquait à visiter aucun de ses frères, quelque peu considérable qu'il fût, et dressait un mémoire de sa visite, marquant les lieux où il devait loger et ceux où il ne faisait que passer. Dans une de ces visites, il vint à Éleuse en Idumée, le jour que tout le peuple était assemblé dans le temple de Vénus pour célébrer sa fête ; car les Sarrasins adoraient cette déesse, à cause de la planète qui en porte le nom. Comme le saint avait délivré plusieurs possédés de cette nation, quand ils surent qu'il passait par là, ils vinrent au-devant, par troupes, avec leurs femmes et leurs enfants, baissant la tête et criant : *Barec*, c'est-à-dire en syriaque, *Bénissez*. Il les reçut avec douceur et humilité, les conjurant d'adorer Dieu plutôt que des pierres. En même temps il regardait le ciel, fondant en larmes, et leur promettait de venir les voir souvent s'ils croyaient en Jésus-Christ. Ils ne le laissèrent point aller qu'il ne leur eût tracé le plan d'une église, et que leur sacrificateur, couronné comme il était, n'eût été fait catéchumène <sup>2</sup>.

Dans la conduite du saint pape Jules, du grand saint Athanase, ainsi que de saint Antoine et de ses disciples, on voit le véritable esprit de l'Église ; on voit cette sagesse d'en haut, sagesse qui est chaste,

<sup>1</sup> Hier., *Vita Pauli*. — <sup>2</sup> Hier., *Vita Hilarion*.



pacifique, modeste, docile, pleine de miséricorde et de bons fruits, sans critique et sans hypocrisie. En un mot, on y voit comme un rejaillissement de cette sagesse divine, [qui atteint d'une extrémité à l'autre avec force, et dispose tout avec douceur. Dans la conduite des ariens, on voit, au contraire, la sagesse d'en bas, sagesse terrestre, animale, sagesse de démon <sup>1</sup>, avec les rivalités, les cabales, les bouleversements et toutes les œuvres mauvaises.

Il en est de même des donatistes en Afrique. Nous avons vu comment leur schisme fut enfanté par la colère d'une femme, l'ambition de deux clercs et l'hypocrisie de quelques évêques traditeurs. La suite répondit à ce commencement. Il se forma bientôt parmi eux des fanatiques d'étrange sorte. C'étaient des paysans qui abandonnaient l'agriculture, et ensuite, pour avoir de quoi vivre, couraient çà et là autour des celles ou cabanes des champs, *circum cellas*, sans avoir de demeure fixe ; d'où leur vient le nom de circoncellions. Leur fureur était de tuer les autres et de se tuer eux-mêmes. On les voyait, quelquefois des troupes entières, se jeter du haut d'un précipice, ou dans des eaux profondes, ou dans un feu qu'ils avaient eux-mêmes allumé. Ils voulaient se faire passer pour martyrs, et la multitude des donatistes les honorait comme tels. Quelques-uns annonçaient d'avance l'époque de leur suicide ; dès lors on leur apportait abondamment à manger comme à des victimes qu'on engraisse. Mais il ne leur plaisait pas toujours de se tuer eux-mêmes : plus d'une fois ils forçaient les passants de leur rendre ce service, sous peine de le recevoir d'eux. Un jeune homme se tira de leurs mains d'une manière assez plaisante. Il rencontra un jour une troupe de ces frénétiques, qui lui présentèrent aussitôt l'épée nue, avec ordre de les en percer, s'il ne voulait qu'ils l'en perçassent lui-même. Le jeune homme ne le refusa pas ; mais il leur dit que quand il aurait tué les premiers, les autres pourraient bien changer de résolution et se jeter sur lui ; qu'il fallait donc qu'il les liât tous, et qu'ensuite il pourrait faire à leur désir. Ils y consentirent et se laissèrent lier ; mais quand ils furent hors d'état de lui faire violence, il les fouetta vigoureusement, les laissa tous garrottés comme ils étaient et continua son chemin. Dans le temps que les païens étaient encore les maîtres, ces forcenés allaient exprès renverser leurs temples pour se faire tuer. Plus d'une fois, aux plus grandes solennités païennes, des troupes entières se présentaient, non pas pour briser les idoles, mais uniquement pour se faire tuer par les idolâtres. La chose était si connue, que, d'avance, les jeunes gens les plus vigoureux d'entre les païens

<sup>1</sup> Jacob, c. 3, v. 15-17.



faisaient vœu à leurs idoles de leur en immoler tel ou tel nombre <sup>1</sup>.

Les circoncellions n'étaient pas moins cruels envers les autres qu'envers eux-mêmes. Ils avaient en particulier des bâtons qu'ils nommaient *Israélites*, avec lesquels ils frappaient tous les jours. Ils ne tuaient pas sur-le-champ, mais ils brisaient tellement un homme, qu'il en mourait de douleur à la longue. Quand ils voulaient faire miséricorde à quelqu'un, c'était de lui donner un si bon coup, qu'il en mourût sur la place. Leurs chefs s'appelaient les capitaines des saints. Mais ces saints de nouvelle espèce passaient leur vie à s'enivrer pêle-mêle, hommes et femmes, dans des festins de débauche ; ensuite à courir de côté et d'autre, se livrant à toutes sortes de violences au mépris des lois et des magistrats. Il n'y avait plus de sûreté sur les grands chemins ni dans les campagnes. Les maîtres étaient contraints de descendre de leurs voitures et de servir de coureurs à leurs esclaves, qui montaient à leur place. Quiconque leur résistait, voyait bientôt sa maison rasée ou brûlée. La justice n'osait informer contre eux. Les catholiques, et ceux qui voulaient le devenir, étaient les principaux objets de leur fureur ; mais plus d'une fois ils n'épargnaient pas même ceux de leur parti. Leurs excès allèrent si loin, que les évêques donatistes, dont ils étaient au fond le principal appui, écrivirent au comte Taurin, qu'il leur était impossible de les corriger et qu'il les réprimât lui-même. Il envoya contre eux des soldats, qui en tuèrent plusieurs ; les donatistes les honorèrent depuis comme martyrs.

A l'époque où l'Orient et l'Occident accomplissaient la réunion que nous avons vue, l'empereur Constant envoya deux personnages considérables en Afrique. Ils se nommaient Paul et Macaire. Leur mission ostensible était de distribuer des aumônes et des dons aux églises. Ils apportaient, à cet effet, de grandes richesses. Mais en même temps, sans faire aucune menace, sans intimider personne, ils exhortaient tout le monde à revenir à l'unité et à quitter le schisme. Les chefs des donatistes avaient fait courir le bruit que Paul et Macaire venaient exciter la persécution ; que quand l'autel serait préparé pour le saint sacrifice, ils feraient paraître une image et la mettraient sur l'autel. Ce qui faisait dire : Quiconque participera à ce sacrifice, c'est comme s'il mangeait des viandes immolées aux idoles. Mais quand ils furent arrivés, on ne vit rien de semblable, et le saint sacrifice fut célébré à l'ordinaire, sans rien ajouter ou diminuer. Aussi y eut-il un grand nombre de donatistes qui se réunirent à l'Eglise catholique.

<sup>1</sup> Optat, l. 3. Tillem., *Donatistes*.



Paul et Macaire s'adressèrent à Donat, faux évêque de Carthage, lui déclarant pourquoi ils étaient venus, et comment l'empereur envoyait des ornements pour les églises et des aumônes pour les pauvres. Il est vrai qu'il n'y avait rien pour Donat en particulier. Il répondit donc en colère : Qu'a de commun l'empereur avec l'Église ? et dit beaucoup d'injures à l'empereur. Il est bon de se rappeler combien de fois les mêmes donatistes en appelèrent du jugement de l'Église à l'empereur Constantin. Donat ajouta qu'il avait déjà envoyé des lettres partout pour défendre de distribuer aux pauvres ce qu'ils avaient apporté. Un autre Donat, évêque schismatique de Bagaïe, fit encore pis. Comme il sut que Paul et Macaire approchaient de sa ville, il envoya des crieurs dans les lieux circonvoisins et dans les marchés, pour appeler à son aide ces mêmes circoncellions, que les évêques donatistes avaient abandonnés précédemment. Paul et Macaire, craignant les emportements de ces furieux, demandèrent main-forte au comte Silvestre, non pour faire violence, mais pour se défendre et conserver l'argent des pauvres dont ils étaient chargés.

Les schismatiques rassemblèrent donc une grande multitude de leurs circoncellions, et, pour la nourrir, ils firent d'une église leur magasin de vivres. Ces forcenés avaient à leur tête Donat de Bagaïe et un nommé Marcule. Quand les fourriers du comte Silvestre arrivèrent pour marquer les logements des soldats, on refusa de les recevoir. On en tua même deux ou trois, et les autres retournèrent maltraités à leurs compagnies. Tous les militaires en furent irrités, de telle sorte que leurs officiers mêmes ne pouvaient les retenir. Il se rencontra donc des gens armés de part et d'autre, qui remplirent les villes de tumulte. Les évêques donatistes s'enfuirent avec leur clergé : quelques-uns furent tués, quelques-uns pris et relégués en des lieux éloignés. Marcule se précipita d'un rocher ; Donat de Bagaïe se jeta dans un puits. Les donatistes les honorèrent comme martyrs ; mais ils n'étaient martyrs que de leur propre fureur, et de la rage de voir un grand nombre de leurs dupes revenir à l'unité de l'Église <sup>1</sup>.

Les évêques catholiques n'avaient pris aucune part à la manière dont Paul et Macaire avaient rempli leur commission. Seulement, pour consolider la réunion de ce grand nombre de donatistes, ils s'assemblèrent de toutes les provinces d'Afrique à Carthage, et y tinrent un concile sous la présidence de son évêque Gratus, le même qui avait assisté au concile de Sardique. C'était l'an 348 ou 349. Gratus en fit l'ouverture en remerciant Dieu d'avoir réuni les membres de son Église, et proposa aux évêques de faire les règlements

<sup>1</sup> Optat, l. 3.



nécessaires, pour conserver la discipline sans altérer l'union par une excessive dureté. Des quatorze canons que l'on y fit, le premier est pour ne point rebaptiser ceux qui l'ont été dans la foi de la Trinité. C'était l'erreur capitale des donatistes, de croire nul le baptême donné hors de leur communion. C'est aussi contre leurs abus que l'on défend, dans le canon suivant, de profaner la dignité des martyrs, en honorant comme tels ceux qui s'étaient précipités ou tués autrement par folie, et à qui l'Église n'accorde la sépulture que par compassion : à plus forte raison, ceux qui se tuent par désespoir et par malice. Les autres canons regardent la bonne vie des clercs et du peuple : Gratus y cite entre autres le saint concile de Sardique <sup>1</sup>.

Dans l'empire des Perses, l'Église de Dieu agissait et souffrait, comme dans l'empire romain. On y voyait une chrétienté nombreuse et florissante. Eugène, disciple de saint Antoine, y avait introduit la vie monastique. Dès auparavant il y existait un grand nombre de vierges consacrées à Dieu. Eugène est appelé par des Syriens *Aboum* ou *Avoum*, c'est-à-dire *Notre Père*. C'est lui que Sozomène nomme par corruption *Aones*. Ses moines achevèrent de convertir la Syrie, et leurs prédications firent briller le flambeau de la vraie foi parmi les Perses et les Sarrasins <sup>2</sup>. Dès 325, un évêque persan assista au concile de Nicée. Il y vint également un député de l'église de Séleucie et de Ctésiphon, sur le Tigre. Ces deux villes, capitales de la Perse, étaient sur les deux rives du fleuve, à peu près vis-à-vis l'une de l'autre. Elles ne formaient toutes deux qu'une seule église, à qui, suivant le témoignage des Orientaux, le concile de Nicée accorda la prééminence sur tous les autres sièges, après les quatre grands patriarches. Les Sarrasins, ayant détruit plus tard Séleucie, bâtirent ensuite sur ses ruines la ville de Bagdad. Séleucie elle-même avait été bâtie avec les ruines de Babylone, qui n'étaient pas loin.

Lors du concile de Nicée, l'église de Séleucie et de Ctésiphon avait pour évêque un nommé Papas, et pour coadjuteur saint Siméon. Papas avait été frappé de paralysie, à l'occasion que nous allons dire. Son orgueil et son arrogance lui avaient aliéné son clergé, et causé un schisme déplorable. Les évêques s'assemblèrent en concile, l'an 314, pour juger cette affaire. Mais Papas les méprisait avec hauteur et traitait son clergé encore plus cruellement. Alors saint Milles, évêque de Suse, lui dit devant tout le monde : « Quel crime ont donc commis tes frères, pour que tu les outrages avec tant de haine ? Te crois-tu donc un dieu ? N'est-il pas écrit : Que le premier parmi vous soit votre serviteur ? — Insensé ! répondit Papas avec colère, tu veux

<sup>1</sup> Labbe, t. 2, p. 715, can. 5. — <sup>2</sup> Sozom., l. 6, c. 34.



m'instruire de ces choses comme si je ne les savais pas? » — Alors le saint, prenant le livre des Évangiles qu'il portait avec lui, le posa sur la table; puis, s'adressant à Papas, il lui dit : « Si tu dédaignes d'apprendre ces choses de moi, qui suis mortel, ne dédaigne pas du moins de les apprendre de l'Évangile du Seigneur que voilà. » Papas, ne se possédant plus de fureur, frappe le livre de sa main, en s'écriant : « Parle, Évangile ! parle donc ! » Milles, effrayé de ces paroles, embrasse l'Évangile de ses mains, le baise respectueusement et le porte à ses yeux. Ensuite, en présence de tout le peuple, il dit à haute voix à Papas : « Puisque, dans ton orgueil, tu as osé parler de la sorte contre les paroles de vie de Notre-Seigneur, voici que son ange est prêt à sécher la moitié de ton corps, pour inspirer la terreur à tout le monde ; cependant tu n'expireras point : la vie te sera conservée comme un prodige de punition. » A l'instant même, Papas, frappé d'en haut, sentit la moitié de son corps sans mouvement et sans vie ; et, tombant sur le côté, y resta douze ans, jusqu'à sa mort, en 326, avec d'incroyables douleurs.

Saint Milles avait passé sa jeunesse à la cour de Perse, et occupé même un poste considérable dans l'armée ; mais ayant embrassé le christianisme, il se retira à Élam ou Élymaïs, ainsi nommé d'Élam, fils de Sem. Cette ville n'était pas loin de Suse, où les Orientaux montrent encore le tombeau du prophète Daniel. Par ses exemples et ses exhortations, Milles y convertit un grand nombre d'infidèles. Il consentit enfin à recevoir les saints ordres, pour le service de cette église naissante. Peu après, il fut élu évêque de Suse, et sacré par saint Gadiabe, évêque de Lapéta, qui mérita depuis la couronne du martyre. Pendant trois ans, il y déploya un zèle infatigable pour détruire le culte des idoles et les superstitions des mages ; mais peu en profitèrent, il fut même maltraité par les païens, qui souvent le traînèrent par les rues et par les chemins, en l'accablant de coups et en lui faisant souffrir mille indignités.

La ville de Suse était riche. Quoiqu'elle eût été pillée par Alexandre, elle était redevenue très-florissante. On y voyait encore l'ancien palais, qu'on disait avoir été bâti plusieurs siècles auparavant, et qui était un des plus vastes et des plus magnifiques qu'il y eût dans l'univers ; mais les vices qui marchent à la suite des richesses s'y étaient introduits avec elles, il y régnait une corruption effroyable. Les Chrétiens, quoiqu'en petit nombre, n'observaient point les préceptes de l'Évangile et se laissaient infecter par la contagion générale. Saint Milles les trouvant incorrigibles, et ne pouvant continuer sa résidence au milieu d'eux, à cause de la fureur des persécuteurs et des tumultes d'une guerre civile, résolut d'abandonner la ville, après



avoir annoncé la vengeance du ciel à ses criminels habitants. Trois mois s'étaient à peine écoulés depuis son départ, que le roi Sapor envoya une armée avec trois cents éléphants, pour punir une révolte qui s'était formée à Suse, et dans laquelle étaient entrés les Élamites. Le général avait ordre de passer les habitants au fil de l'épée, de raser les maisons et les autres édifices, d'en détruire jusqu'aux fondations, de faire passer la charrue sur le terrain, et de l'ensemencer. Cet ordre fut rigoureusement exécuté. La ville cependant se releva de ses ruines. Elle était trop avantageusement située sur les bords du fleuve Choaspe, et sur une colline qui la rendait comme imprenable. C'était là que les rois de Perse avaient coutume de passer l'hiver depuis Cyrus : pour l'été, ils le passaient à Ecbatane, où il faisait moins chaud. Enfin, quoique l'église de Suse ne répondit pas pour le moment au zèle de son saint évêque, elle ne laissa pas d'enfanter plusieurs illustres martyrs.

Saint Milles fit le pèlerinage de Jérusalem, ne portant avec lui que le livre des Évangiles. De là il se rendit à Alexandrie, pour voir Ammonius, disciple de saint Antoine, père des *Pleureurs*. C'est ainsi que les Perses appellent les moines, à cause de l'habit noir qu'ils portent. Il y demeura deux ans, afin de visiter les moines du désert. En retournant dans sa patrie, il alla voir saint Jacques de Nisibe, qui faisait bâtir alors sa grande église. De Nisibe il passa dans l'Assyrie, où il acheta une grande quantité de soie, dont il fit présent à saint Jacques, afin de l'aider dans sa pieuse entreprise. Ce fut peu après qu'il mit fin au schisme de Séleucie, l'an 314, en la manière que nous avons vue.

S'étant ensuite retiré dans la province de Maisan, appelée Mésène par les Latins, sur l'Euphrate, il alla demeurer avec un saint ermite. Le seigneur du lieu l'ayant appris, lui envoya un serviteur pour le prier de vouloir bien venir le trouver ; car il était grièvement malade depuis deux ans. Le saint répondit : Retournez, et, entré dans l'appartement de votre maître, dites à haute voix : Ainsi parle Milles : Au nom de Jésus le Nazaréen, soyez guéri, levez-vous et marchez ! L'autre obéit, fut guéri à l'instant, vint trouver le saint évêque, et rendit à Dieu de grandes actions de grâces avec tous les habitants du pays. Touchés de ce miracle, un grand nombre de païens embrassèrent la religion chrétienne. De nouveaux miracles en convertirent d'autres encore.

Quelque temps après, il retourna dans son pays natal, la province des Razichéens. Là une noble dame, qui depuis neuf ans souffrait d'une cruelle maladie et avait perdu l'usage de presque tous ses membres, se fit porter au logis du saint. Il lui demanda si elle vou-



lait croire en un seul Dieu et espérer de lui la guérison. Elle répondit : Oui, seigneur, je confesse que Dieu est un et unique. Alors saint Milles, ayant prié quelque temps, lui prit la main droite, et dit : Au nom de Dieu, en qui vous croyez, levez-vous, marchez et bénissez-le de votre parfait rétablissement. Aussitôt elle se trouva guérie, et retourna toute seule à la maison. Un autre miracle arriva dans le même lieu. Deux hommes vinrent trouver le saint. L'un, soupçonnant l'autre de vol, lui déférait le serment ; l'autre ayant accepté la condition, saint Milles l'avertit de prendre garde d'appeler Dieu à témoin d'un mensonge et de tromper son frère. L'autre ne craignit point de faire un faux serment. Aussitôt le saint, fixant sur lui les yeux, lui dit : Si tu as appelé Dieu à témoin de la vérité, tu retourneras chez toi sain et sauf ; mais si tu as fait un faux serment, tu t'en retourneras avec la lèpre de Giezi. Aussitôt le parjure fut frappé d'une lèpre horrible, au point que les habitants de la ville en furent épouvantés, et qu'un grand nombre de païens renoncèrent au culte des idoles pour se faire chrétiens. C'est ainsi que saint Milles, forcé de quitter sa propre église, devint l'apôtre de plusieurs provinces.

Dans une de ses courses apostoliques, il rencontra un diacre qui était accusé d'inceste. Le saint l'exhorta au milieu de l'église à apaiser Dieu par la pénitence, s'il était coupable, et à ne pas irriter sa justice en servant à l'autel, s'il n'était pas innocent. L'autre assura que tout n'était que mensonge et calomnie, et monta hardiment en chaire pour chanter des psaumes. Aussitôt on vit une main sortir du sanctuaire, et frapper la bouche du diacre impur, qui tomba mort à l'instant. Tous les habitants furent saisis de frayeur. Un jeune homme du même lieu fut l'objet d'un miracle plus consolant. Depuis ses premières années, et il en avait alors vingt, il était tellement perclus des jambes, qu'il était réduit à se traîner sur les genoux. Le saint évêque, l'ayant pris par la main, le guérit par ces paroles : Au nom de Jésus le Nazaréen, lève-toi et marche !

Ainsi la gloire des miracles ne manqua point à l'église de Perse : la gloire du martyr ne lui manquera pas non plus. Ce que Dioclétien et Galère ont été pour les fidèles de l'empire romain, Sapor II et ses successeurs le seront pour les fidèles de l'empire persan. Né en 310, Sapor mourut en 380, après soixante-dix ans de règne. On dit qu'il régna même avant que d'être né, et que son père étant mort, les mages le couronnèrent avant sa naissance, en mettant le diadème sur sa mère. D'autres historiens rapportent la chose différemment. Il avait un frère nommé Hormisdas, mais d'une autre mère, lequel, après avoir été jeté bien du temps en prison, s'en échappa par l'adresse de sa femme et se réfugia auprès de Constan-



tin le Grand. Il paraît avoir embrassé le christianisme et servi avec distinction dans les armées romaines. Sapor envoya une ambassade à Constantin pour renouveler la paix. C'était apparemment vers le concile de Nicée. Constantin, ayant appris qu'il y avait beaucoup de Chrétiens en Perse, écrivit à Sapor pour les lui recommander. Mais on a lieu de croire que Sapor, dans son ambassade même, ne cherchait que les moyens de se préparer à la guerre. Ce qu'il y a de certain, c'est que la dix-huitième année de son règne, l'an 327, il s'éleva une cruelle persécution contre les Chrétiens de Perse. On en a des actes authentiques, que, dans les commencements du dix-huitième siècle, le pape Clément XI fit acheter au poids de l'or dans les monastères de Nitrie en Égypte, sur une multitude innombrable de monuments du même genre, que les moines égyptiens ne voulurent céder pour aucun prix <sup>1</sup>.

L'an 327, dix-huitième de son règne, Sapor se mit donc à renverser les églises et les autels, à incendier les monastères et à persécuter cruellement tous les Chrétiens. Quiconque refusait d'adorer le soleil, le feu et l'eau, était soumis à d'intolérables tortures. Il y avait deux frères également vertueux, dans la ville de Beth-Asa ; leurs noms étaient Jonas et Birch-Jésus, c'est-à-dire Béni-Jésus. Ayant appris qu'on tourmentait les martyrs en certains lieux, ils résolurent d'y aller. Arrivés dans la ville de Hubaham, ils y trouvèrent en prison un grand nombre de fidèles, qu'ils encouragèrent par leurs exhortations ; si bien que les uns confessèrent glorieusement la foi, et que les autres remportèrent la couronne du martyre. Ces derniers furent au nombre de neuf.

Le juge, ayant su la conduite des deux frères, les fit amener à son tribunal et essaya d'abord de leur persuader, par de douces paroles, d'obéir au roi des rois, c'est-à-dire au roi de Perse, et d'adorer le soleil, la lune, le feu et l'eau. Les saints répondirent : Vous devez respecter non-seulement le roi dont vous avez reçu la puissance, mais beaucoup plus encore celui qui vous a donné la sagesse et l'intelligence. C'est pourquoi il vous faut chercher d'abord qui est ce Roi des rois, souverain Seigneur du ciel et de la terre, qui fixe les temps et les change à son gré, dont l'autorité fait les juges, et qui leur donne la puissance pour défendre la vérité. Nous vous prions donc à notre tour de décider auquel de ces rois il faut nous contraindre d'obéir, nous autres mortels, ou à celui qui est le souverain Créateur de toutes choses, ou bien à ce roi que la mort enlèvera dans peu pour le réunir à ses ancêtres ? Les princes des mages furent extrêmement

<sup>1</sup> Steph. Assemani. *Acta MM. Orient.*



irrités de leur entendre dire que le roi n'était pas immortel, mais qu'il mourrait un jour. Ils firent préparer des verges remplies d'épines, et, en attendant, séparèrent les deux frères. Ayant renfermé Birch-Jésus dans une obscure prison, ils s'efforcèrent, par les plus terribles menaces, de persuader à Jonas de sacrifier au feu, au soleil et à l'eau, suivant les ordres du roi. Tout fut inutile. Alors le chef des mages ordonna de dépouiller le martyr, de l'attacher à un pieu placé sous le nombril, et de le frapper avec les verges jusqu'à ce que les côtes fussent à nu. Tout le temps du supplice, Jonas ne dit autre chose que cette prière : Je vous rends grâces, Dieu d'Abraham, notre père, qui, le prévenant de votre miséricorde, l'avez fait sortir autrefois de ce lieu, et nous avez rendus dignes d'apprendre par lui les mystères de votre foi. Maintenant donc je vous prie, Seigneur, de nous accorder ce que l'Esprit-Saint annonçait par la bouche de David, notre père, de vous offrir un holocauste parfait. A la fin il s'écria à haute voix : Je renonce au roi idolâtre et à tous ses sectateurs, que je déclare ministres du mauvais démon. Je renie en outre le soleil, la lune, les étoiles, le feu et l'eau. Au contraire, je crois et je confesse le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit. Les juges lui firent attacher une corde aux pieds et traîner dans un étang glacé, pour toute la nuit, avec des gardes pour l'empêcher d'en sortir.

Après avoir soupé et pris un peu de sommeil, les princes des mages firent comparaître Birch-Jésus, et lui dirent que son frère avait embrassé leur religion. Eh bien, répondit le saint martyr, je louerai d'autant plus mon Dieu, le Dieu véritable, que mon frère l'a plus outragé par son apostasie, comme vous me l'apprenez, quoique je sente bien qu'en ceci encore vous avez menti et que vous cherchez à me circonvenir. Mais la vérité ne le permettra pas. Car qui serait assez aveugle pour croire avec vous qu'il y a quelque chose de divin dans des corps matériels destinés au service des hommes ? Comment, sans être insensés, pourrions-nous rendre des honneurs divins au feu, que le souverain Créateur a fait pour la commune utilité des mortels, puisque nous voyons tout le monde en user également, les pauvres aussi bien que les riches ? Le saint développa ces pensées avec tant de force et d'éloquence, que les mages, étonnés, se dirent : Ne permettons pas qu'il parle davantage en public ; autrement les adorateurs mêmes du soleil abandonneront notre culte et nous traiteront d'impies. Ils résolurent donc de ne l'interroger plus que la nuit. En même temps ils lui appliquèrent sur chaque bras des lances de fer toutes rouges, en disant : Par la fortune du roi des rois, si tu fais tomber une de ces lances, nous dirons que tu as renoncé à la foi des Chrétiens.—Mauvais démons, ministres d'un roi impie ! s'écria le bien-



heureux martyr ; non ! par Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils de Dieu ; non ! dis-je, je ne crains pas votre feu, et pas une de vos lames ne m'échappera ! Pour Dieu même, je vous en conjure, réunissez vos tourments de toute espèce et hâtez-vous d'en faire en moi l'épreuve. Car qui combat pour Dieu est plein de courage. A ces mots, les juges lui firent verser du plomb fondu dans les narines et dans les yeux, après quoi on le ramena en prison, où il fut pendu par un pied.

Le lendemain, les mages s'étant fait présenter Jonas, lui dirent : Comment vous portez-vous ? Peut-être que la nuit dernière vous a été pénible, l'ayant passée sur un étang glacial. — Non, répondit Jonas, je vous l'assure par le vrai Dieu que mon âme espère voir bientôt ; non, depuis le jour que ma mère m'a mis au monde, je n'ai pas eu de jour plus agréable et plus délicieux : le souvenir du Christ souffrant a été pour moi une consolation ineffable. Les mages reprirent : Il faut que tu saches que ton compagnon a renoncé. Oui, répliqua le martyr, je sais depuis longtemps qu'il a renoncé au diable et à ses anges. — Prends garde, dirent les mages, de périr misérablement, abandonné de Dieu et des hommes. — Mais vous-mêmes, répondit le saint, si vous êtes sages, comme vous vous en flattez, dites-moi s'il ne vaut pas mieux semer le blé que de le laisser en tas dans un grenier, sous prétexte de le préserver des pluies et des orages. La vie est comme une semence que le Chrétien jette sur la terre : elle produira dans le monde à venir, où le Christ la renouvellera dans une gloire immortelle. — Prends garde, dirent les mages de nouveau, prends garde que vos livres ne t'abusent ; car ils ont déjà trompé bien du monde. — Il est vrai, répartit le saint, qu'ils ont détaché un grand nombre de personnes des voluptés du siècle, après leur avoir fait goûter les douleurs du Christ souffrant. Car dès qu'un Chrétien s'est une fois enivré de l'amour du Christ mourant pour lui sur la croix, il oublie richesses, honneurs, or, argent. Se souciant fort peu des rois et des princes, il soupire après la vue du seul roi véritable, dont le royaume est éternel et la puissance de génération en génération.

Les juges, voyant l'inébranlable constance du martyr, lui font couper les doigts des mains et des pieds, phalange par phalange, et les sèment de côté et d'autre. Puis, s'adressant au martyr : Vois-tu, dirent-ils, comme nous avons semé tes doigts ? Tu n'as qu'à attendre la moisson, pour récolter de cette semence un grand nombre de mains. — Je ne redemande pas un grand nombre de mains, répondit le bienheureux Jonas. Dieu qui m'a créé d'abord, me créera de nouveau des ailes nouvelles. Aussitôt on lui arrache la peau de la tête, on lui coupe la langue, et on le jette dans une chaudière de poix bouillante. Mais la



poix s'échappe tout d'un coup sans endommager le martyr. Alors les juges l'étendent sous une presse de bois et lui brisent les membres ; puis ils le scient par morceaux et les jettent dans une citerne desséchée, avec des gardes pour empêcher qu'on ne les enlève.

Après avoir fini de cette manière avec le premier, les juges font amener son frère Birch-Jésus, et l'exhortent à avoir pitié de son corps. Il répondit : Ce n'est pas moi qui me le suis fait, ce n'est pas moi non plus qui le perdrai. Dieu qui l'a créé lui rendra la forme perdue. Mais vous, vous en serez punis pour votre cruauté, vous et votre roi insensé, qui, ignorant son Seigneur et son Créateur, s'efforce d'établir contre sa volonté des lois impies. Alors le prince des mages dit aux autres : Nos délais sont injurieux au roi. On ne gagne rien avec cette espèce d'hommes, ni par les discours ni par les tourments. Dans leur colère, ils ordonnèrent donc que le martyr serait battu avec des jones dont la pointe était très-aiguë ; qu'ensuite son corps serait couvert d'éclats de roseau, que l'on ferait entrer dans la chair avec des cordes étroitement serrées ; que quand il aurait été percé de toutes parts, et que son corps offrirait l'image d'un porc-épic, on le roulerait par terre. Ce ne fut pas tout. Après cette horrible torture, ils lui firent verser dans la bouche de la poix bouillante et du soufre. Ce dernier supplice réunit Birch-Jésus à son frère Jonas. Un de leurs anciens amis, nommé Abtusciatas, racheta leurs corps pour cinq cents drachmes et trois vêtements de soie, après s'être engagé de plus par serment à n'en rien dire.

L'auteur des actes de ces martyrs les termine ainsi : Ce livre, écrit sur la relation des témoins oculaires, contient les actes des saints martyrs Jonas, Birch-Jésus, Zébine, Lazare, Maruthas, Narsès, Élie, Maharis, Sabas et Scembaise, martyrs du Christ, qui, après les avoir soutenus dans le combat, leur a fait remporter la victoire et la couronne. Puisse avoir part à leurs prières, Isaïe, fils d'Adah, d'Erzeroum, des cavaliers du roi, qui a été présent aux interrogatoires des martyrs, et s'est chargé d'écrire leur triomphe <sup>1</sup> !

On voit, par ce précieux monument, que cette première persécution était générale, et pour les lieux et pour les personnes. On n'y fait aucune distinction entre les prêtres et les laïques. Il est à regretter que les savants maronites Assemani, qui secondèrent si bien le zèle du pape Clément XI, n'aient pu obtenir un plus grand nombre de monuments de ce genre, sur la multitude sans nombre qui sont enfouis dans les monastères d'Égypte. Nous aurions sans doute plus de renseignements sur la première persécution de Sapor, et sur la

<sup>1</sup> *Act. Mart. Orient.*, p. 115.



manière dont elle s'est terminée. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'elle se termina sans que saint Siméon, archevêque de Ctésiphon et de Séleucie, paraisse avoir eu à souffrir.

Il était natif de Suse, et avait le surnom de Barsaboé, c'est-à-dire Fils du foulon, du métier de son père, suivant ce qui se pratiquait chez les Orientaux. Il avait deux sœurs, qui avaient consacré leur virginité à Dieu. Son neveu et son archidiacre, saint Sciadust ou Sadoth, avait assisté en son nom au concile de Nicée. Il était d'une figure vénérable. Sapor lui-même conçut pour lui de l'affection et le voyait avec plaisir. Ce qui, entre autres, avait pu ramener le roi à des dispositions aussi favorables, c'est que le premier seigneur de Perse, celui-là même qui l'avait élevé dès son enfance, était Chrétien. Les choses changèrent bien de face en 341.

L'empereur Constantin était mort l'an 337, dans le moment qu'il se préparait à marcher contre les Perses, qui avaient rompu la paix, Sapor en profita pour faire une irruption sur l'empire romain. L'an 338, il vint assiéger Nisibe, dont saint Jacques était évêque. L'armée des Perses était innombrable en cavalerie et en infanterie ; ils avaient aussi un grand nombre d'éléphants et des machines de guerre de toute espèce. Mais, après soixante-trois jours de siège, Sapor fut obligé de se retirer ignominieusement et de retourner dans ses États. Son armée, fréquemment harcelée par l'ennemi et épuisée de fatigues, périt à la fin par la famine et par des épidémies. Ce revers dut prodigieusement humilier Sapor. Les mages et les juifs en profitèrent pour l'indisposer contre les Chrétiens.

L'an 30 de son règne, 339 de l'ère chrétienne, les mages lui dirent : Nous ne pouvons plus adorer ni le soleil et l'air, qui nous donnent les jours sereins, ni l'eau qui nous purifie, ni la terre qui nous sert d'expiation. Nous en sommes réduits là par les Nazaréens qui les méprisent et les outragent. Sapor en fut tellement irrité, qu'il renonça à un voyage qu'il avait dessein de faire, et publia un édit pour arrêter les Nazaréens : c'est ainsi qu'aujourd'hui encore on appelle les Chrétiens en Perse. Mahanès, Abraham et Siméon furent les premiers qu'on arrêta. Le lendemain, les mages dirent de nouveau au roi : Sapor, évêque de Beth-Nictor, et Isaac, évêque de Beth-Séleucie, bâtissent des oratoires et des églises, et séduisent le peuple par de douces paroles. J'ordonne, dit le roi transporté de colère, qu'on recherche les coupables dans tout mon royaume, et qu'on les interroge sous trois jours. On fit partir des cavaliers qui, courant jour et nuit par toutes les provinces de Perse, emmenèrent surtout ceux que les mages avaient accusés. On les enferma dans la même prison que les premiers. Le lendemain, Sapor, Isaac, Mahanès, Abra-



ham et Siméon furent conduits devant le roi, qui leur dit : Ne savez-vous pas que je suis issu du sang des dieux, et que je sacrifie cependant au soleil et rends au feu des honneurs divins ? Mais vous autres, qui êtes-vous, pour désobéir à mes lois, pour outrager le soleil et mépriser le feu ? Ils lui répondirent tout d'une voix : Nous ne connaissons qu'un Dieu, et nous n'adorons que lui seul. Mais est-il, répliqua le roi, un dieu meilleur que Hormizdate, ou plus fort qu'Haramane irrité ? Et qui d'ailleurs ignore qu'on doit adorer le soleil ? L'évêque Sapor lui répondit : Nous ne connaissons d'autre Dieu que celui-là seul qui a créé le ciel et la terre, le soleil et la lune, et tout ce qui s'aperçoit par les yeux ou par l'intelligence ; nous croyons encore que Jésus le Nazaréen est son Fils. Le roi ordonna de frapper l'évêque sur la bouche ; ce qui fut exécuté avec tant de cruauté, qu'on lui fit sauter toutes les dents ; ensuite on lui meurtrit le corps et on lui brisa les os à coups de bâton, après quoi il fut chargé de chaînes.

Isaac ayant comparu, le roi lui reprocha la hardiesse qu'il avait eue de bâtir des églises ; mais il ne put ébranler sa constance. Alors il fit comparaître les principaux de la ville, et leur parla de cette sorte : Vous savez sans doute que qui conspire contre la vie du roi est coupable de lèse-majesté et mérite la mort. Comment donc avez-vous si peu senti mes outrages, qui cependant sont aussi les vôtres, que vous ayez comploté avec Isaac et passé dans son camp ? J'en jure par le soleil et par le feu qui ne s'éteindra point, vous me précéderez tous dans la tombe. Aussitôt ces nobles, qui jusque-là se disaient chrétiens, sont saisis de frayeur, se jettent la face contre terre, emmènent l'évêque Isaac et le font mourir sous une grêle de pierres. Le bienheureux Sapor triompha de joie à la nouvelle de sa mort. Deux jours après, il mourut lui-même de ses plaies dans la prison. Le roi, pour s'assurer de sa mort, lui fit couper la tête et se la fit apporter. On amena les trois autres prisonniers. Pressés par le roi d'adorer le soleil et le feu, ils répondirent : Dieu nous préserve d'un pareil crime ! notre résolution constante est d'adorer Jésus et de le confesser. Alors, par ordre du roi, Mahanès fut écorché depuis le haut de la tête jusqu'au nombril, et expira dans ce supplice ; Abraham eut les yeux percés avec un fer rouge, et mourut deux jours après ; Siméon fut enterré jusqu'à la poitrine, et tué à coups de flèches. Les chrétiens enlevèrent secrètement leurs corps, et les enterrent <sup>1</sup>.

L'année d'après, 340, la persécution devint plus violente encore. Sapor publia contre les Chrétiens un décret général qui condamnait

<sup>1</sup> *Acta Mart. Orient.*, p. 226.



leurs personnes à l'esclavage et ruinait leurs biens par des impôts excessifs. Saint Siméon, évêque de la capitale, que le roi honorait jusqu'alors de son amitié, et que sans doute, suivant l'usage de l'Orient, il voulut faire exécuter de la sentence, lui écrivit la lettre suivante : « Le Christ a racheté son Église par sa mort, il a délivré son peuple par son sang, il nous a affranchis du joug de la servitude lorsque nous gémissions sous d'insupportables fardeaux ; il nous a promis en outre de magnifiques récompenses dans le siècle à venir, il a élevé nos espérances ; car son empire est éternel, et jamais il ne périra. Tant que Jésus sera donc le Roi des rois, notre résolution est de ne point recevoir le joug que vous voulez nous imposer. A Dieu ne plaise que nous soyons assez coupables pour préférer à la liberté de laquelle il nous a fait don, la servitude des mortels. Le Seigneur, à qui nous sommes décidés d'obéir, est l'auteur et le modérateur de votre souveraineté. Nous n'avons pas la coutume de supporter l'empire inique de nos coserviteurs. De plus, comme notre Dieu est l'auteur et le créateur de ce que vous adorez comme une divinité, nous regardons comme une impiété horrible d'égaliser à Dieu même les choses qu'il a créées et qui vous sont pareilles. Vous nous demandez enfin de l'or, à nous qui n'avons ni or ni argent, et à qui le Seigneur a défendu d'avoir ni or ni argent dans leurs bourses ; à nous qui avons reçu de l'Apôtre ce précepte : Vous avez été achetés à un grand prix, ne devenez pas les esclaves des hommes. »

Le roi fut extrêmement irrité de cette remontrance, et fit répondre à Siméon : « Es-tu assez fou pour exposer, par cette audace, non-seulement ta propre vie, mais encore celle de ton peuple ? car ton excessive arrogance t'a persuadé de le pousser à la défection. Mais j'aurai soin de briser ce complot, d'exterminer cette peste, et de vous effacer du souvenir même des hommes. » Siméon répondit sans s'émouvoir : « Puisque Jésus est mort volontairement et de la mort la plus cruelle, pour tout l'univers, qui suis-je, pour ne pas donner ma vie pour ce peuple au salut duquel je me suis volontairement dévoué ? Ne doutez donc pas que je ne sois résolu à vous offrir ma tête, plutôt que de trahir mon troupeau, pour que vous l'écrasiez par de cruelles exactions. Je ne désire point de vivre, puisque je ne peux vivre sans crime : non, non, pour jouir quelque peu de cette lumière ; je n'irai point plonger dans les misères de l'esclavage ceux que mon Seigneur a rendus libres. Dieu me préserve de chercher ma sécurité au péril de ceux qu'il a rachetés par son sang ; de vouloir acheter les aises de ma vie au prix des âmes que le Christ a honorées de sa miséricorde, ou de chercher les délices de mon corps dans les travaux excessifs des corps de ceux que Jésus a délivrés de la servitude. Je



ne suis point assez lâche pour craindre de marcher sur les traces de Jésus. Ma résolution est donc de vous livrer ma tête et de mourir pour mon troupeau. Quant à la ruine dont vous menacez les fidèles de ma religion, cette ruine sera le fait de votre impiété, et non pas de mon amour pour Dieu et pour son peuple : ce sera un crime à laver dans votre sang, et non dans le mien. Pour moi et mon peuple, nous en serons innocents. »

On voit, par ces débats, quelle était la politique infernale du roi. Il voulait que le pasteur devînt le bourreau de ses ouailles, comme nous l'avons vu, et comme nous le verrons encore, ordonner aux ouailles de devenir les bourreaux de leur pasteur : c'est à ce prix qu'était sa bienveillance. Après la noble réponse de l'évêque, il ne se posséda plus de fureur. Sur-le-champ il ordonna de mettre à mort les prêtres et les diacres, de démolir les églises, et d'employer à des usages profanes tout ce qui avait servi au culte du vrai Dieu. Quant à Siméon, ajouta-t-il, Siméon, le chef de ces scélérats, qui méprise ma royale majesté, qui n'obéit qu'à César, qui n'adore que le dieu de César et se moque du mien, qu'on me l'amène et qu'on lui fasse son procès devant moi !

Les Juifs, toujours ennemis des Chrétiens, saisirent cette occasion pour animer le prince encore davantage contre eux. Grand roi, lui dirent-ils, rien n'est plus juste que votre colère. Si vous écrivez à César les lettres les plus éloquentes, accompagnées des présents les plus magnifiques, il n'en fera nul cas. Mais que Siméon lui envoie la plus petite lettre, seulement quelques lignes, aussitôt il se lève, adore les misérables feuillets, les prend respectueusement dans les deux mains, et commande que tout ce qu'elles contiennent soit exécuté promptement. Ainsi les Juifs calomniaient les chrétiens devant Sapor, comme leurs ancêtres avaient calomnié le Christ devant Pilate. Siméon fut donc chargé de fers, ainsi que deux des douze prêtres de son église, lesquels se nommaient Abdhaïcla (Serviteur-du-Temple) et Hananias. Quand il fut arrivé à Suse, sa patrie, il pria qu'on ne le fit point passer devant une église des chrétiens que les mages venaient de convertir en une synagogue, pour ne pas voir une telle profanation. Ses gardes ayant fait une grande diligence, il arriva en peu de temps à la ville où était le roi : c'était Lédan, capitale des Huzites, à l'orient de la Susiane.

Sapor le fit paraître. Siméon ne s'étant pas prosterné suivant l'usage du pays, le roi lui demanda en colère, pourquoi il lui refusait maintenant un honneur qu'il lui rendait auparavant. C'est, répondit Siméon, que je n'ai jamais comparu devant vous chargé de fers, ni pour être forcé de renier le vrai Dieu. Les mages l'accusèrent de



conspiration et conclurent qu'il méritait la mort, attendu qu'il refusait de payer les tributs oppressifs par lesquels on voulait ruiner les Chrétiens. Misérables, s'écria Siméon, n'est-ce point assez pour vous d'avoir abandonné Dieu et perdu ce royaume ? faut-il encore que vous cherchiez à nous rendre complices de votre crime ?

Le roi, prenant alors un visage moins sévère, lui dit : Laissez là cette dispute, Siméon. Croyez-moi, je vous veux du bien. Adorez le soleil. C'est ce qu'il y a de plus avantageux et pour vous et pour les vôtres. — Siméon : Je ne peux pas vous adorer vous-même, ô roi, quoique vous soyez plus excellent que le soleil, puisque vous êtes doué d'esprit et de sagesse. Comment donc adorerais-je ce dieu privé de raison, qui ne sait pas plus vous récompenser, vous qui l'adorez, que me punir, moi qui lui insulte ? Quant au salut de mon peuple, que vous dites assuré, si je veux, sachez que nous autres chrétiens, nous n'avons qu'un Seigneur, qui est le Christ, le Crucifié. Moi donc, le moindre de ses serviteurs, je mourrai pour lui, pour moi et pour mon peuple. Je ne suis point un enfant qu'on puisse gagner par des bagatelles ; j'achèverai saintement mon œuvre comme il sied à un vieillard. — Le roi : Si encore tu adorais un dieu vivant, j'excuserais ta folie ; mais non, tu viens de dire que ton Dieu est un homme qui a expiré sur un infâme gibet. Deviens plus sage, adore le soleil par qui l'univers subsiste. Si tu le fais, je te promets des honneurs, des richesses et les plus grandes dignités de mon royaume. — Siméon : Jésus est le Seigneur du soleil et le créateur des hommes ; lorsqu'il expira entre les mains de ses ennemis, le soleil s'éclipsa, comme un serviteur qui pleure la mort de son maître. Pour lui, il est ressuscité après trois jours, et monté au ciel au milieu du concert des anges. Quant aux honneurs et aux richesses que vous me promettez, c'est en vain ; j'en attends de bien plus magnifiques que les vôtres, des honneurs et des richesses si grands, que vous n'en avez pas même l'idée. — Le roi : Épargne ta vie, épargne le sang d'une multitude innombrable que je suis déterminé à punir, si tu persistes dans ton opiniâtreté. — Siméon : Si vous versez le sang innocent des Chrétiens, vous sentirez l'énormité de ce crime, en ce jour terrible où vos décrets et vos actes contre nous seront examinés devant tout l'univers, et où l'on vous demandera compte de toute votre vie. Les Chrétiens, que vous menacez de mort, échangeront quelques jours périssables contre un royaume éternel ; mais vous, leur supplice vous retombera sur la tête. Quant à moi, je ne demande pas mieux que de vous abandonner une vie caduque pour celle qui m'est réservée dans le Christ. Prenez-la donc au plus tôt. — Le roi : Comment ! ton insolence va jusqu'à n'avoir pas pitié de toi-même ?



Eh bien, moi, j'aurai pitié de tes sectateurs, et j'espère les guérir de cette folie par la sévérité de ton châtement. — Siméon : L'expérience vous apprendra que les Chrétiens ne sacrifient point la vie qui leur est réservée en Dieu, pour ce qu'ils ont à vivre avec vous, et qu'ils ne voudraient pas échanger, contre votre diadème, le nom immortel qu'ils ont reçu du Christ. — Le roi : Si tu refuses de m'honorer en présence des grands de mon royaume, et de m'adorer avec le soleil, divinité de tout l'Orient, je ferai demain déchirer de coups et ensanglanter ce visage si beau et ce corps d'un aspect si vénérable. — Siméon : Comment ! vous appelez le soleil un dieu dans le moment même que vous l'égaliez à vous, qui êtes un homme ? car vous venez d'exiger le même culte. Au fond, si vous êtes sage, vous êtes plus grand que lui. Quant à la menace que vous me faites, de défigurer la beauté telle quelle de cette chair, elle a un réparateur qui la ressuscitera et lui rendra avec usure cet éclat d'une gloire d'ailleurs méprisable. C'est lui qui l'a créée de rien, et ornée.

Le roi finit par le renfermer dans une étroite prison jusqu'au lendemain, persuadé que la réflexion lui ferait changer de sentiment.

Il y avait à la porte du palais un vieil eunuque nommé Guhschiazade, qui avait élevé Sapor et qui jouissait à la cour de la plus haute considération. Il était le premier seigneur de Perse et occupait la place d'azzabade ou de grand chambellan du roi. Il avait professé la religion chrétienne ; mais il l'avait quittée depuis quelque temps et avait adoré publiquement le soleil, craignant la violence de son maître. Ayant vu passer le saint évêque, il se mit à genoux pour le saluer. Siméon détourna les yeux, afin de lui faire sentir l'horreur qu'il avait de son apostasie. L'eunuque, touché de ce reproche secret, rentra en lui-même et détesta son crime. Malheureux que je suis ! s'écria-t-il, les yeux baignés de larmes. Si Siméon, qui m'était uni de l'amitié la plus étroite, est tellement indigné contre moi, quel ne sera pas Dieu, dont j'ai trahi la foi ! Plein de ces pensées, il court à sa maison, quitte les habits précieux dont il était revêtu, en prend de couleur noire, couleur de deuil chez les Perses, et retourne aux portes du palais.

Le roi, informé de ce qui se passait, envoya demander à l'eunuque les motifs de sa conduite. Il répondit : Je me reconnais coupable, j'ai mérité le dernier supplice ; faites-moi exécuter ! Cette réponse paraissant encore plus énigmatique, le roi se le fit amener. Il faut, lui dit-il en le voyant, qu'un esprit ennemi se soit emparé de vous, pour tenir un propos si funeste. L'eunuque répondit : Nul esprit mauvais ne m'inspire, je suis dans mon bon sens, je pense comme il convient à un vieillard de penser. Pourquoi donc alors, reprit le



roi, ces vêtements de deuil ? pourquoi dire que vous êtes indigne de vivre ? La cause en est, dit Guhsciatazade, à la trahison que j'ai commise contre Dieu et contre vous ; contre Dieu, en violant la foi que je lui avais promise et en préférant à sa vérité votre bienveillance ; contre vous-même, en feignant d'adorer le soleil quand vous me le commandâtes ; car mon cœur était loin d'y consentir. Quoi ! s'écria le roi de colère, telle est la cause de ta douleur, vieux imbécile ! Je t'en aurai bientôt guéri, si toutefois tu persévères dans cette opinion impie. Le confesseur répliqua : Je prends à témoin le Seigneur du ciel et de la terre, que je ne vous obéirai plus désormais et que je ne recommencerai point ce que je déplore d'avoir fait. Je suis Chrétien, et je ne préférerai plus un homme perfide au Dieu véritable. J'ai pitié de ta vieillesse, ajouta le roi, et je respecte tes longs services envers moi et envers mon père. C'est pourquoi, je te conjure, quitte l'opinion de ces scélérats ; autrement tu périras misérablement avec eux. Sachez, ô roi ! reprit Guhsciatazade, que ni vous ni vos grands ne me persuaderez d'abandonner le Créateur pour adorer les créatures qu'il a faites. Misérable ! insista le roi, j'adore donc des créatures qu'il a faites ? Le saint dit tranquillement : Si c'étaient encore des créatures vivantes ! mais ce qu'il y a de plus déplorable, ce sont des créatures sans vie et sans raison que vous adorez. Le roi, outré de colère, ordonna qu'il fût mis à mort sur-le-champ.

Lorsqu'on était sur le point de le conduire au supplice, il envoya prier le roi de lui accorder une dernière grâce, pour tous les services qu'il venait de lui rappeler : c'était de faire publier qu'on le mettait à mort, non pour avoir commis quelque crime, mais uniquement parce qu'étant Chrétien il n'avait pas voulu renier Dieu. Son but, en faisant cette prière, était de réparer le scandale qu'il avait causé par son apostasie. Le roi lui accorda ce qu'il demandait par un motif tout contraire. Il s'imaginait que la mort d'un fidèle sujet, exécuté pour cause de christianisme, en détournerait la multitude. S'il eût mieux connu les Chrétiens, il aurait vu que le repentir de ce brave officier devait les rendre plus courageux à confesser la foi. Le saint vieillard fut décapité le jeudi saint, le treizième jour de la lune d'avril.

Siméon, ayant appris en prison le martyre de son vieil ami, en fut au comble de la joie. Jésus, notre Dieu ! s'écria-t-il, que votre charité est grande ! que votre puissance est ineffable ! Vous ressuscitez les morts des enfers et vous relevez ceux qui sont tombés ; vous convertissez les pécheurs et vous rendez l'espérance à ceux qui sont désespérés. Celui qui, selon mon opinion, était le dernier : le voilà, selon mon désir, devenu le premier ! Celui qui s'était égaré est devenu ma loi et mon modèle. Et moi, pourquoi tardé-je encore ? Le voilà



qui m'appelle : Siméon, vous n'avez plus à vous plaindre de moi, ni votre aspect ne me jettera plus dans le deuil. Venez participer au bonheur que vous m'avez préparé ; venez partager les joies de l'éternité, comme nous avons partagé celles du temps. O l'heureux jour, que le jour qui me conduira au supplice ! Seigneur, accordez-moi cette couronne, que vous savez que j'ai tant désirée. Et puisque toute ma vie je vous ai aimé du fond de mon âme, accordez-moi une seule chose maintenant : c'est de vous voir, c'est de jouir de vous, c'est de me reposer en vous. Prenez-moi, de peur que, retenu plus longtemps dans le siècle, je ne voie les calamités de mon peuple, la ruine de vos églises et de vos autels, la chute des faibles, l'apostasie des lâches, le triomphe insultant de vos ennemis. En attendant, Seigneur, tout mon désir est d'accomplir jusqu'au bout la charge que vous m'avez confiée, et de servir de modèle à votre peuple, qui habite l'Orient, afin que moi, qui étais assis le premier à votre table, je sois aussi le premier à mourir pour vous dans le combat. Le saint, en parlant ainsi, avait les mains levées au ciel. Les deux prêtres qui étaient emprisonnés avec lui, regardaient avec admiration son visage, qui était comme transfiguré par l'amour et la joie. Siméon passa en prières la nuit du jeudi saint. O Jésus ! disait-il, exaucez-moi, tout indigne que je suis de vos miséricordes ! Faites que je boive ce calice au jour et à l'heure même de votre Passion. Que les siècles à venir publient que j'ai été mis à mort au jour de mon Seigneur ! Que les enfants apprennent des parents que Siméon a été docile à la voix de son maître, et qu'il a été immolé de la même manière que son Dieu, le quatorzième jour, la sixième férie.

En effet, le jour même, le vendredi saint, à la troisième heure du jour, il fut amené devant le tribunal. Le roi, devant lequel il ne se prosterna pas plus que la première fois, lui demanda : Eh bien, quel est le résultat des réflexions que vous avez faites cette nuit ? Profitez-vous de ma bienveillance, ou persistez-vous dans votre opiniâtreté, qui vous faisait choisir la mort ? Adorez le soleil seulement une fois, et je vous laisserai libre pour la suite. A cette condition, je m'engage même à me déclarer votre protecteur contre vos ennemis. A Dieu ne plaise, répondit Siméon, que je me rende coupable d'un tel crime, ni que je donne à mes ennemis sujet de dire : Siméon, craignant la mort, a préféré à Dieu une vaine idole ! Le souvenir de notre ancienne amitié, reprit le roi, m'avait porté à faire usage des voies de douceur ; mais puisqu'elles sont inutiles, les suites vous regardent. Cessez de vouloir me séduire par vos caresses, répliqua le saint. Pourquoi différez-vous de m'immoler ? L'heure du festin est venue ; la table est dressée ; je suis en retard.



Le roi, s'adressant aux satrapes et aux officiers qui l'entouraient, leur dit, en montrant Siméon : Voyez-vous la merveilleuse dignité de ce visage, et l'auguste majesté de tout ce corps ? J'ai parcouru des nations lointaines, ainsi que notre propre pays : jamais je n'ai rien vu de si gracieux et de si beau. Concevez maintenant la folie de cet homme, qui perd tout cela pour une sottise ! Les grands répondirent tout d'une voix, qu'il ne fallait point s'arrêter à la beauté de son corps, mais au grand nombre de personnes qu'il avait infectées de son erreur. Il fut donc condamné à être décapité, et conduit sans délai au supplice.

Il y avait, emprisonnés dans la même ville, cent autres chrétiens. Quelques-uns étaient évêques et prêtres ; le reste, diacres et autres clercs inférieurs. On les fit tous sortir au même instant. Le principal juge leur dit qu'ils pouvaient sauver leur vie en adorant le soleil ; mais ils répondirent d'une voix unanime qu'ils souffriraient toutes sortes de tourments plutôt que d'outrager le vrai Dieu par une lâche apostasie. Les bourreaux se mirent donc en devoir de les exécuter. Siméon, qu'on rendit témoin de leur supplice, dans l'espérance qu'il se laisserait peut-être ébranler, les exhortait à persévérer dans la confession de la foi, et les consolait par l'espérance d'une heureuse résurrection. Lorsque les cent chrétiens eurent été décapités, Siméon reçut aussi la couronne du martyre, avec les prêtres Abdhaïcla et Hananias.

Tandis que le dernier ôtait ses habits, il fut tout à coup saisi d'un tremblement involontaire. Phusikius, créé depuis peu intendant des travaux du roi, s'en aperçut et lui dit : Rassurez-vous, Hananias ; fermez les yeux, et dans un moment vous verrez la divine lumière du Christ. Aussitôt Phusikius fut emmené devant le roi pour y rendre compte de ce qu'il venait de dire. Sapor lui reprocha d'être insensible à ses bienfaits et d'avoir négligé sa charge pour aller voir mourir quelques misérables. Phusikius répondit : Et moi, je voudrais pouvoir échanger ma vie contre leur mort. Je renonce donc à vos honneurs remplis de troubles et d'inquiétudes. La grâce que je vous demande est de m'associer avec ceux dont je viens de voir le supplice. Rien ne saurait être plus heureux que la mort qu'on leur a fait souffrir. Comment ! s'écria le roi, tu préfères la mort à ta dignité ? Il faut donc que tu sois extravagant. Je n'extravague pas, répliqua Phusikius, mais je suis chrétien ; et voilà pourquoi la mort, jointe à une ferme espérance en Dieu, me paraît préférable à tous les honneurs. Le roi furieux, ordonna qu'on lui fit souffrir un genre de mort extraordinaire. Les bourreaux lui percèrent le cou et lui arrachèrent la langue. Il expira dans cette horrible torture. Il avait une fille qui



avait consacré à Dieu sa virginité. Elle fut également arrêtée et condamnée à mort.

Saint Siméon souffrit, ainsi que ses compagnons, le vendredi saint, 17 avril 341. Saint Maruthas, évêque de Mésopotamie, transféra ses reliques dans sa ville épiscopale qui prit de là le nom de Martyropolis, au lieu de celui de Tagrit qu'elle portait auparavant. Le même Maruthas a composé les actes des martyrs qui souffrirent dans la persécution de Sapor, laquelle dura quarante ans <sup>1</sup>.

Le jour même que le saint archevêque de Perse remporta la couronne du martyre avec ses compagnons, savoir le vendredi saint 341, Sapor publia un sanglant édit, qui condamnait à mort tous les chrétiens qui ne renonceraient pas à leur religion. On ne voyait de toutes parts que des instruments de supplice. Les fidèles, loin de trahir leur foi, volaient généreusement à la mort, et les bourreaux, fatigués, s'avouèrent plus d'une fois vaincus par la patience de leurs victimes. La croix, dit saint Maruthas, germa sur les ruisseaux de sang. La vue de ce signe salutaire fit tressaillir de joie la sainte troupe des fidèles : elle les remplit d'un nouveau courage, qu'ils inspirèrent aux autres. Enivrés des eaux fécondes du divin amour, ils enfantèrent une race spirituelle digne de leur succéder. On ne cessa de massacrer des chrétiens, depuis la sixième heure du vendredi saint jusqu'au premier dimanche après Pâques.

La nouvelle de l'édit ne se fut pas plutôt répandue dans les provinces éloignées, que les gouverneurs emprisonnèrent ceux qui adoraient le vrai Dieu, dans le dessein de les mettre à mort dès que les ordres du prince seraient parvenus jusqu'à eux. A peine les eurent-ils reçus que, sans autre forme de procès, tous ceux qui se dirent chrétiens furent inhumainement égorgés. Parmi les fidèles dont le sang coula pour Jésus-Christ, était un eunuque chéri du roi, et qui se nommait Azade. Sapor fut si vivement touché de sa mort, qu'il publia un autre édit, par lequel il restreignait la persécution aux évêques, aux prêtres, aux moines et aux religieuses. Il y eut en cette occasion une multitude innombrable de martyrs de tout sexe et de tout âge, dont on ne sait pas les noms. Sozomène en compte seize mille ; mais un ancien écrivain persan en porte le nombre jusqu'à deux cent mille <sup>2</sup>.

Sur ces entrefaites, la reine de Perse tomba dangereusement malade. Les Juifs, qui avaient toute sa confiance, lui persuadèrent que sa maladie venait d'un sortilège employé par les sœurs du bienheureux Siméon, pour venger la mort de leur frère. On se saisit aussitôt

<sup>1</sup> *Acta MM. Orient.*, p. 10. — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 42 et seqq.



de la vierge Tharba, nom qui signifie Crescence, et de sa sœur, qui, étant devenue veuve, s'était engagée par vœu à passer le reste de sa vie dans la continence. La servante de Tharba, qui était vierge aussi, fut également arrêtée. On les conduisit toutes les trois devant les juges, où elles furent accusées d'avoir rendu la reine malade par leurs enchantements. A quoi bon, répondit Tharba, nous accuser de choses qui n'ont aucun rapport avec la sainteté de notre profession ? car rien n'est plus éloigné de la religion chrétienne que le crime dont vous parlez. Que si vous avez soif de notre sang, contentez votre soif. Si c'est votre plaisir de mettre nos corps en pièces comme vous faites chaque jour aux Chrétiens, nous sommes chrétiennes, nous mourrons Chrétiennes, et jamais nous ne cesserons de professer la religion chrétienne ; car il nous est prescrit d'adorer un seul Dieu, de ne lui rien égaler de ce qu'il y a au ciel et sur la terre, et, quant aux enchanteurs, de les punir de mort par l'autorité publique. Et comme l'on disait que c'était un moyen employé par la vengeance, la sainte ajouta : Quelle raison pouvions-nous avoir d'offenser Dieu aussi grièvement, pour venger la mort de notre frère ? on ne lui a rien fait qui doive nous affliger. Vous, vous l'avez tué par haine et par envie ; mais lui ne cesse pas de vivre, ayant obtenu la vie immortelle dans le royaume céleste, qui perdra le vôtre, si ferme qu'il soit, et vous renversera de votre domination. Après cet interrogatoire, les trois saintes furent menées en prison.

Comme Tharba était d'une rare beauté, ses trois juges avaient conçu pour elle, dès le premier aspect, une passion violente. Chacun, à l'insu des autres, songeait au moyen de la gagner. Le président lui fit dire le lendemain qu'il lui obtiendrait du roi la liberté, ainsi que celle de ses sœurs, pourvu qu'elle lui promît de l'épouser. Misérable, tais-toi ! répondit la vierge avec horreur : je suis l'épouse du Christ ; je lui ai consacré ma virginité et je la lui garderai sans tache. Loin de craindre la mort, je la regarde comme la fin de mes maux. En me faisant disparaître de ce monde, elle me réunira à mon frère dans le repos éternel. Ses deux autres juges, lui ayant fait les mêmes propositions, en reçurent la même réponse.

Alors ils les condamnèrent toutes les trois comme coupables de sortilège. Ils portèrent l'affaire au roi, et lui dirent que le crime était prouvé. Mais le prince n'en voulut rien croire ; il ordonna même qu'on leur laissât la vie et qu'on les mît en liberté, si elles consentaient à adorer le soleil. Elles s'y refusèrent en disant : Non, jamais nous ne rendrons à la créature l'honneur qui n'est dû qu'à Dieu. Les mages s'écrièrent alors tout d'une voix : Périssent ces malheureuses, dont les enchantements ont ravi la santé à la reine !



Le roi permit alors aux mages de les condamner au supplice qu'ils jugeraient à propos. Ils ordonnèrent qu'on sciât leurs corps en deux et qu'on les rangeât ensuite sur deux lignes, afin que la reine pût passer au milieu, ajoutant que par là elle recouvrerait la santé. Lorsque cette sentence eut été prononcée, le principal juge, qui avait proposé à Tharba de l'épouser, revint encore à la charge et lui fit promettre la liberté avec la vie, en cas qu'elle voulût se rendre à ses désirs. Mais la chaste vierge, saisie d'indignation, ne put s'empêcher de lui répondre : O le plus impudent des hommes ! jusqu'à quand vous occuperez-vous d'une telle pensée ? Mourir courageusement est pour moi une vraie vie ; mais une vie achetée par l'infamie me serait mille fois plus insupportable que la mort.

Quand les saintes furent arrivées au lieu du supplice, on les attacha à deux poteaux, puis on les scia par le milieu du corps. On coupa ensuite chaque moitié en six, et l'on jeta tous les morceaux dans autant de paniers qui furent suspendus à des pieux sur deux rangs. La reine, conduite par les mages, passa au milieu de ces lambeaux sanglants, et, après elle, toute l'armée<sup>1</sup>. C'était le 5 mai 341.

L'évêque de Suse, saint Milles, qui continuait à faire des miracles et des conversions dans son pays natal, fut lui-même arrêté par Hormisda, gouverneur de la province. Ses deux disciples, le prêtre Abrosime et le diacre Sina, eurent le même sort. On les chargea de chaînes tous trois et on les conduisit dans la capitale de la satrapie. Ils souffrirent deux fois une cruelle flagellation, et rendirent inutiles, par leur constance, tous les moyens qu'on employa pour les faire sacrifier au soleil. Les saints confesseurs ne cessaient de louer le Seigneur dans leur prison.

Au commencement de l'année (les Chaldéens la commencent encore aujourd'hui le 1<sup>er</sup> octobre), Hormisda faisait des préparatifs pour une grande chasse de bêtes fauves. Comme il s'en réjouissait beaucoup, il se fit amener les trois martyrs enchaînés pour leur faire leur procès. Il était d'un naturel hautain et superbe. S'adressant donc à saint Milles : Qui es-tu, toi ? demanda-t-il en ricanant ; un dieu ou un homme ? quelle est ta religion, quels sont ses dogmes ? Développe-nous la sagesse de ton âme, pour que nous devenions tes disciples ; autrement, si tu continues à nous cacher ta secte, sois bien sûr que tu seras tué sur-le-champ comme ces bêtes. Le saint, qui ne méconnaissait pas l'intention de ces paroles, répondit tranquillement : Je suis homme et non pas dieu ; du reste, je ne mêlerai certainement pas à vos badinages les mystères de la vraie religion. Cepen-

<sup>1</sup> *Acta MM. Orient.*, p. 51.



dant je vous dirai avec franchise : Malheur à toi, tyran impie ! malheur à toi et à tes semblables, qui repoussez la religion et Dieu ! car Dieu vous jugera dans le siècle à venir, et, vous condamnant aux feux et aux ténèbres qui vous attendent, il changera votre orgueil en pleurs éternels, parce que, comblés de ses bienfaits, vous vous élevez contre lui avec insolence, au lieu de vous montrer reconnaissants. A ces mots, le gouverneur s'élance de son siège et lui enfonce un poignard dans le côté ; Narsès, frère d'Hormisda, lui perce aussi d'un coup de poignard le côté opposé. Le saint évêque mourut peu de temps après en leur prédisant que le lendemain ils se tueraient eux-mêmes l'un l'autre. Abrosime et Sina furent conduits sur le haut de deux collines qui se regardaient, et les soldats les lapidèrent. Le lendemain, les deux frères, qui étaient excellents chasseurs, poursuivant de deux côtés opposés un cerf qui venait d'échapper, lui décochèrent au passage leurs flèches, qui les atteignirent eux-mêmes et les tuèrent tous les deux à l'heure même où la veille ils avaient tué saint Milles. Leurs corps restèrent sur la place jusqu'à ce que les bêtes et les oiseaux de proie en eussent dévoré les chairs. Car c'est ainsi que les anciens Perses ensevelissaient leurs morts. Les Perses chrétiens enterraient les leurs comme les chrétiens des autres pays. Les corps des trois martyrs, qui souffrirent le 5 de novembre, furent portés au château de Malcan et déposés dans un tombeau qu'on leur avait préparé. Les habitants du pays se crurent redevables à leur protection de ce qu'ils ne furent plus exposés dans la suite aux incursions des Arabes sabéens <sup>1</sup>.

Vers le même temps où le saint évêque de Suse remporta la couronne du martyre, on dénonça Barsabias, abbé d'un monastère en Perse. Il était accusé de vouloir abolir la religion des mages. On l'arrêta donc, ainsi que les dix moines qu'il gouvernait. Ils furent tous chargés de chaînes et conduits dans la ville d'Astrahara, près des ruines de Persépolis, où le gouverneur faisait sa résidence. Ce juge inhumain inventa les supplices les plus cruels pour les tourmenter. Il leur fit écraser les genoux, casser les jambes, couper les bras, les côtés et les oreilles ; on les frappa ensuite rudement sur les yeux et sur le visage. Enfin le gouverneur, furieux de se voir vaincu par leur courage, les condamna à être décapités. Les martyrs allèrent avec joie au lieu de l'exécution en chantant des hymnes et des psaumes à la gloire du Seigneur. Ils étaient environnés d'une troupe de soldats et de bourreaux ; une multitude innombrable de peuple les suivait aussi.

<sup>1</sup> *Acta MM. Orient.*, p. 66.



Le saint abbé demandait à Dieu de voir aller dans le ciel avant lui les âmes qui avaient été confiées à ses soins, et sa prière fut exaucée. Lorsqu'on commençait l'exécution, un mage qui passait avec sa femme, ses deux enfants et plusieurs domestiques, s'arrêta en voyant le peuple attroupé. Il fend la presse et s'avance pour être instruit de ce qui se passait. Il aperçoit le saint abbé qui paraissait rempli de joie, qui chantait les louanges de Dieu et qui prenait chacun de ses moines par la main comme pour les présenter au bourreau. Il lui semble voir une croix lumineuse sur les corps des martyrs déjà consommés. Frappé de ce prodige et changé soudain, il descend de cheval, change d'habit avec le domestique qui l'avait suivi; puis, s'approchant de Barsabias, il lui raconte tout et le prie de le recevoir au nombre de ses disciples. L'abbé y consent; il le prend par la main, après le neuvième, et le présente au bourreau, qui lui coupe la tête sans le connaître. Barsabias, le père de tous ces martyrs, fut décapité le dernier. Les corps de ces douze saints furent abandonnés à la voracité des bêtes et des oiseaux de proie; mais on porta leurs têtes dans la ville et on les suspendit dans le temple de Nabitis ou de Vénus; car, quoique les mages eussent en horreur toutes les idoles, il y avait cependant plusieurs sectes d'idolâtres en différentes contrées de la Perse. L'exemple du mage converti toucha vivement sa famille, et elle se fit chrétienne ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes. Ces martyrs souffrirent le 3 de juin 342 <sup>1</sup>.

Trois mois après le martyre de saint Siméon, évêque de Séleucie et de Ctésiphon, on lui donna pour successeur son neveu saint Sadoth ou plutôt Sciadust. Ce nom veut dire ami du roi : les Chaldéens l'appellent souvent Jésus-Dust, c'est-à-dire ami de Jésus. Comme nous l'avons déjà vu, ce saint avait assisté au concile de Nicée, au nom du métropolitain de Perse. La persécution était plus violente que jamais. Il se cacha d'abord avec une partie de son clergé, non par crainte de la mort, mais pour attendre que Dieu lui fit connaître sa volonté d'une manière plus spéciale. Il ne laissa pas de pourvoir secrètement aux besoins de son troupeau, et d'exhorter les fidèles à confesser généreusement Jésus-Christ. Ayant eu une vision dans le lieu de sa retraite, il rassembla ses prêtres et ses diacres pour leur faire part de ce qui lui était arrivé. J'ai vu en songe, leur dit-il, une échelle tout environnée de lumière, dont le sommet touchait au ciel. Saint Siméon, brillant de gloire, y était appuyé. M'ayant aperçu, au bas de l'échelle il m'a appelé d'un air riant : Montez, Sciadust, m'a-t-il dit, montez et ne craignez rien. Je montai hier, c'est votre tour de mon-

<sup>1</sup> *Acta MM. Orient.*, p. 92.



ter aujourd'hui ; ce qui me paraît signifier que, comme mon saint prédécesseur endura la mort l'année dernière, je dois la souffrir cette année. Il exhorta ensuite son clergé à pratiquer toutes sortes de bonnes œuvres et à faire un saint usage du temps, afin que, si la mort se présentait, ils pussent la recevoir en vrais disciples du Christ, et dans l'espérance d'avoir part à l'héritage céleste.

Le roi Sapor étant venu à Séleucie dans la seconde année de la persécution, le saint évêque fut arrêté avec une grande partie de son clergé, quelques ecclésiastiques de son voisinage, les moines et les religieuses de son église ; ce qui faisait en tout cent vingt-huit personnes. On les conduisit en prison, où ils souffrirent des maux incroyables durant l'espace de cinq mois entiers. On les en tira trois fois pour les étendre sur le chevalet. On leur liait les jambes avec des cordes qu'on serrait si fortement, qu'on entendait craquer leurs os. Ce qu'on voulait d'eux, c'était qu'ils adorassent le soleil. Ils s'y refusèrent constamment et marchèrent enfin au supplice en chantant des hymnes et des cantiques : ce qui arriva le 8 février 342<sup>1</sup>.

Deux ans après le martyre de saint Milles, le prêtre Daniel et la vierge sainte Verda, c'est-à-dire Rose, furent arrêtés par l'ordre du gouverneur de la province des Razichéens. Ils souffrirent pendant trois mois les tortures les plus cruelles. Entre autres supplices, on leur perça les pieds, qu'on tint cinq jours de suite dans de l'eau gelée. Rien n'étant capable d'ébranler leur constance, le gouverneur les condamna à perdre la tête : ce qui fut exécuté le 21 février 344<sup>2</sup>.

La même année, le roi Sapor, étant à Séleucie, fit arrêter dans le voisinage, cent vingt chrétiens, parmi lesquels se trouvaient neuf vierges consacrées au Seigneur ; les autres étaient prêtres, diacres et clercs de différents ordres. On les conduisit tous dans des cachots obscurs et infects, où ils restèrent jusqu'à la fin de l'hiver, c'est-à-dire durant l'espace de six mois. Une femme riche et vertueuse de la ville d'Arbèle, nommée Jazduocte, c'est-à-dire, *Née de Dieu*, se chargea seule du soin de les nourrir, ne voulant partager cette bonne œuvre avec personne. Les saints prisonniers furent souvent appliqués à de cruelles tortures ; mais ils confessèrent toujours généreusement Jésus-Christ. Jamais, disaient-ils, nous n'adorerons le soleil, qui n'est qu'une simple créature ; nous ne soupirons qu'après le moment qui, en terminant notre vie, commencera notre bonheur.

Jazduocte, ayant appris le jour qu'ils devaient être exécutés, se rendit, la veille, à la prison, leur lava les pieds et leur donna à chacun une robe blanche. Elle leur fit ensuite préparer un grand fes-

<sup>1</sup> *Acta MM. Orient.*, p. 84. — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 103.



tin et les servit elle-même à table. Elle les exhortait en même temps à la constance par les promesses que fait l'Évangile aux vrais disciples de Jésus-Christ. Une telle conduite surprit beaucoup les confesseurs, et ils en demandèrent inutilement la raison. Le lendemain, Jazdundocte alla les voir ; mais ce fut pour leur dire que ce jour ne passerait point qu'ils ne reçussent la couronne du martyre. Elle les pria de solliciter instamment auprès de Dieu le pardon de ses péchés, afin qu'elle eût le bonheur de leur être réunie dans le royaume céleste.

Peu de temps après, le roi envoya des ordres pour qu'on exécutât les confesseurs sans délai. On les fit donc sortir de la prison. Jazdundocte les attendait à la porte ; elle se jeta à leurs pieds et leur baisa respectueusement les mains. Les gardes se hâtèrent de les conduire au lieu du supplice. Là, l'officier qui présidait demanda si quelqu'un d'entre eux voulait sauver sa vie en adorant le soleil. Ils répondirent unanimement que la mort n'avait rien d'effrayant pour eux, et qu'ils la préféraient à une criminelle apostasie. L'officier, désespérant de les séduire après une réponse aussi ferme, les condamna à être décapités, ce qui eut lieu sur-le-champ. A l'entrée de la nuit, Jazdundocte fit ensevelir leurs corps, qui furent enterrés cinq à cinq à une assez grande distance de la ville. Elle avait pris toutes ses précautions pour n'être point découverte par les mages. Ces martyrs, mis à mort le 21 avril 344, étaient de l'Adiabène, dont Arbèle était la capitale. Cette province, qui comprenait la plus grande partie de l'ancienne Assyrie, n'était guère habitée que par des Chrétiens <sup>1</sup>.

Après la mort de saint Sciadust, son frère Barbascemin, neveu comme lui de saint Siméon, par leur mère, fut élevé sur le siège métropolitain de Séleucie et de Ctésiphon. Ayant gouverné son église six ans, il fut dénoncé comme l'ennemi de la religion persane. On l'arrêta avec seize personnes de son clergé. Sapor, qui ne put l'ébranler par ses menaces, le fit enfermer dans une prison d'où s'exhalait une odeur insupportable. Le saint eut à souffrir, dans cette affreuse demeure, les rigueurs de la faim et de la soif, avec tous les mauvais traitements que la cruauté des mages fut capable d'imaginer. Onze mois après, on le rappela devant le roi avec ses compagnons. Ils étaient tous horriblement défigurés. Il n'y avait aucune partie de leurs corps qui ne fût toute meurtrie de coups, et le mauvais air de la prison avait rendu leurs visages noirs et livides.

Cependant Sapor, persuadé que l'exemple de l'évêque serait imité par le clergé, fit de nouvelles tentatives pour gagner Barbascemin à

<sup>1</sup> *Acta MM. Orient.*, p. 103.



la religion nationale. Il lui offrit de riches présents et lui promit une des premières dignités de l'empire, s'il voulait être initié aux mystères du soleil. Le saint lui répondit constamment qu'il aimait mieux mourir que de violer la loi de Jésus-Christ, qui condamnait les apostats à des supplices éternels. Il fut décapité avec ses compagnons, le 14 janvier 346, à Lédan, dans la province des Huzites <sup>1</sup>.

Saint Maruthas, auteur des actes de nos saints martyrs, ajoute que Sapor, pour exterminer le nom chrétien dans tout son empire, publia un nouvel édit qui ordonnait de mettre à mort tous ceux qui refuseraient d'adorer le soleil, le feu et l'eau, et de manger du sang des créatures vivantes. Les Chrétiens s'en absteaient encore, conformément à ce qui avait été décidé par les apôtres. Le siège de Séleucie resta vacant l'espace de vingt années, à cause de la persécution, dont les ravages se firent sentir dans toutes les provinces de la Perse. La multitude des martyrs fut innombrable. Saint Maruthas, qui n'avait pu connaître leurs noms, célébra leur glorieux triomphe dans un beau panégyrique, où l'on trouve les sentiments de la dévotion la plus tendre.

Nous avons cependant du même saint les actes particuliers de quelques martyrs mis à mort vers cette époque. Tels, saint Jacques, prêtre d'un bourg sur l'Euphrate, et sa sœur Marie, fille de l'Alliance : c'est-à-dire, dans le langage de l'Orient, vierge consacrée à Dieu. Le gouverneur Narsès Tamsapor, n'ayant pu leur persuader de manger du sang, les fit déchirer cruellement à coups de fouets. Eux, levant les mains au ciel, priaient Dieu de les soutenir. Ce que voyant, le gouverneur fit venir un certain laïque, nommé Mahbade, homme distingué selon le monde, mais chrétien seulement de nom, puis il lui commanda de trancher la tête aux deux martyrs. Ce que le misérable exécuta le 22 mars 346 <sup>2</sup>.

Vers le même temps, on dénonça au même gouverneur un certain Paul, prêtre d'une petite ville. Ce qui donna lieu à l'accusation furent les richesses du prêtre, que les délateurs disaient immenses. Aussitôt le gouverneur envoie des satellites qui entourent la maison, jettent le prêtre dans les fers, se livrent au pillage et emportent une grande somme d'argent trouvée dans un coffre. On arrêta par la même occasion cinq vierges consacrées à Dieu : Thècle, Marie, Marthe, une autre Marie, et Ama. Elles furent enchaînées comme le prêtre, et emmenées dans une forteresse. Paul parut le premier devant le tribunal de Tamsapor, qui lui dit : Si tu fais ce que le roi ordonne, si tu adores le soleil et manges du sang, tu ne perdras rien,

<sup>1</sup> *Acta MM. Orient.*, p. 111.<sup>e</sup> — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 122.



et tu recouvreras aussitôt l'argent qu'on t'a enlevé. Le malheureux, qui aimait son argent plus que son âme, promit aussitôt de faire tout ce que l'on voudrait, et le fit encore plus promptement. Le gouverneur, qui comptait garder l'argent pour lui-même, fut très-fâché de l'apostasie de Paul. Après y avoir réfléchi quelque temps, il résolut de lui commander d'égorger de sa main les cinq vierges, persuadé que la crainte de l'infamie l'empêcherait de le faire et qu'il fournirait ainsi un autre prétexte de ne pas lui rendre ce qu'on lui avait pris.

Les vierges furent amenées au tribunal. Le gouverneur, d'un air farouche, leur dit : Si vous n'obtempérez pas à l'édit du roi, savoir, de sacrifier au soleil et de vous marier, vous n'échapperez point à la plus cruelle torture, ni à la peine capitale. Les vierges lui répondirent à haute voix : C'est en vain, orgueilleux tyran, que tu nous épouvantes ou nous flattes. Que ne fais-tu au plus vite ce qui t'est commandé ? Jamais nous n'abandonnerons Dieu, notre créateur, pour suivre tes conseils. Le gouverneur les fit battre à coups de verges : chacune en reçut cent coups, et avec tant de courage, que, le corps tout déchiré, elles criaient tout haut : Jamais nous ne préférons le soleil à Dieu ; jamais nous ne serons assez folles pour adorer avec vous la créature au lieu du Créateur. Aussitôt le gouverneur prononce la sentence de mort, et en commet l'exécution au prêtre apostat, en ces termes : Or ça, si tu égorges ces vierges de ta main, je te promets qu'on te restituera tout.

Le nouveau Judas se montra plus cruel encore que l'ancien. Il saisit le glaive nu et s'avance contre les vierges saintes. Elles étaient ses ouailles, ses paroissiennes ; elles avaient servi comme diaconesses, comme chanteuses dans son église. Quand donc elles l'aperçurent avec le glaive du bourreau, elles lui firent ces reproches : « Lâche pasteur, c'est ainsi que vous vous jetez sur votre troupeau, et que vous égorgez vos brebis ! C'est ainsi que, changé en loup, homme rapace, vous ravagez le bercail ! Est-ce là le sacrement qui apaise Dieu, et que naguère nous recevions de tes mains ? Est-ce là le sang qui donne la vie, et que tu offrais à notre bouche ? Au reste, le fer que tu as tiré contre nous va nous procurer le salut et la vie. Nous allons à Jésus, qui est notre sort et notre héritage. Mais toi, tu auras un sort différent ; car cet argent et ces richesses pour lesquels tu es si passionné, jamais tu ne les auras. La peine que tu mérites va fondre sur toi. Mets le comble à tes crimes par notre mort. Que tardes-tu ? délivre-nous au plus vite, de peur que nous ne voyions le funeste spectacle à venir, lorsque, pendu à une poutre, tu lutteras en vain contre la corde, et que, dans un affreux désespoir, tu agite-



ras dans l'air les mains et les pieds, jusqu'à ce que tu tombes au fond de l'enfer. »

Ces paroles terribles ne firent aucune impression sur l'apostat. Au milieu d'une foule de monde, qui le traitait d'exécrable bourreau, il tire le glaive ; il coupe la tête aux cinq vierges, sans aucune émotion, sans aucun tremblement, comme aurait fait le plus habile exécuteur. C'était le 6 juin 346. Il n'y gagna rien ; car cette nuit-là même il fut étranglé par ordre du gouverneur, qui craignait qu'il n'en appelât au roi pour ravoir son argent <sup>1</sup>.

Dans la persécution de Sapor on voit quelque chose de plus satanique que dans les persécutions des Romains : c'est de contraindre les ouailles à devenir les bourreaux des pasteurs, et les pasteurs des ouailles. Du reste, chez les Perses comme chez les Romains, le motif principal de persécuter, c'est l'idolâtrie politique. Sapor se dit issu des dieux et se fait adorer avec le soleil. L'adoration du soleil seul revenait au même. Comme le roi de Perse s'intitulait frère du soleil, cousin de la lune et camarade des étoiles, adorer le soleil ou la lune, c'était adorer implicitement leur frère et cousin. On voit enfin, dans ces actes des martyrs, aussi bien que dans Xénophon, que si les Perses n'adoraient pas d'idoles proprement dites, c'est-à-dire des images taillées, ou de fonte, ils n'en étaient pas moins idolâtres, en ce qu'ils adoraient des créatures, comme le soleil, le feu, à la place du Créateur !

---

<sup>1</sup> *Acta MM. Orient.*, p. 123.



## LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

DE L'AN 346 A L'AN 361 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

**L'Eglise, persécutée par Constance et par Sapor,  
enfante ses plus grands docteurs.**

Constance avec ses eunuques, Sapor avec ses mages, Julien avec ses philosophes, emploieront la ruse et la violence : la ruse qui trompe, la violence qui abat. Dans l'Eglise, les évêques seront contre les évêques, le chef même ne sera pas toujours pareil à lui-même. Cependant l'Eglise triomphera. Là paraît le caractère des Pères de l'Eglise, surtout de saint Athanase.

Vers l'an 349, l'Eglise, toujours tranquille en Occident, recouvra aussi la paix en Orient et en Arménie. Constance même s'y prêta. Prince médiocre en tout, il n'était ni assez bon ni assez méchant pour faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal par lui-même : il était l'instrument d'autrui. Les remontrances et les menaces de son frère Constant l'emportèrent alors sur les intrigues des courtisans et des eunuques ariens. Mais Constant fut tué l'an 350. Orthodoxe sur la foi, vainqueur plusieurs fois des Barbares, ce jeune prince paraît avoir manqué de quelques autres qualités d'un bon souverain. Tandis qu'il passe son temps dans les forêts aux plaisirs de la chasse, plusieurs de ses ministres et de ses généraux, à la suite d'un festin, proclament empereur l'un d'entre eux, nommé Magnence. C'était le 18 janvier. Constant voulut se sauver en Espagne ; mais il fut atteint dans sa fuite et massacré la treizième année de son règne et la trentième de son âge. Tout le monde l'avait abandonné, à l'exception d'un seul Franc.

Magnence était originaire d'au delà du Rhin. Emmené prisonnier dans les Gaules, rendu à la liberté par Constantin, incorporé dans la milice romaine, il devint avec le temps capitaine des gardes. Constant, qui l'affectionnait, lui donna le commandement des deux premières légions. Il fit plus. Magnence était un jour sur le point d'être massacré dans une émeute militaire, Constant le couvrit de son manteau de pourpre et lui sauva la vie. Les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, l'Italie se déclarèrent bientôt pour le nouvel empereur. Ses mé-



dailles ont des marques du christianisme ; mais il paraît qu'il n'était chrétien que sur ses médailles : car, après avoir détrôné et tué son bienfaiteur, il favorisera le paganisme et finira par se tuer lui-même avec toute sa famille.

Rome eut un empereur à elle pendant vingt-huit jours. C'était Népotien, neveu de Constantin par sa mère Eutropie. Escorté d'une troupe de gladiateurs et autres gens de cette espèce, il s'empare de la ville le 3 juin et la remplit de sang. Vingt-huit jours après, la ville est reprise par un général de Magnence, et la tête de Népotien portée au bout d'une pique. Magnence vint jouir de sa conquête : le massacre des principaux citoyens lui tint lieu de triomphe. Tout ce qui tenait de près ou de loin à la famille impériale de Constantin le Grand fut égorgé. Sous peine de la vie, les Romains durent payer au tyran la moitié de leurs biens. En même temps, les médailles et les inscriptions lui donnaient les titres pompeux de restaurateur de Rome et de l'empire, libérateur de la république, réparateur de la liberté, du bonheur et de la gloire du peuple.

Mais, dès le 1<sup>er</sup> mars, les troupes d'Illyrie avaient proclamé empereur leur vieux général Vétranion. Il s'en était fait aimer par sa probité, sa douceur et une certaine rusticité soldatesque. Né dans les pays incultes de la haute Mésie (Bulgarie actuelle), il était resté dans une ignorance si barbare qu'il lui fallut apprendre à lire quand il se vit empereur. Il ne régna pas assez longtemps pour connaître tout l'alphabet. Il envoya des députés à Constance lui protester qu'il ne se regardait que comme son lieutenant, et qu'il n'avait accepté le nom d'empereur qu'afin de profiter, contre Magnence, de l'affection des soldats ; en même temps il lui demandait de l'argent et des troupes, et l'exhortait à venir lui-même repousser l'usurpateur. Constance feignit de lui savoir gré de son zèle ; il approuva son élection, il lui envoya même le diadème et des sommes d'argent, et il ordonna aux légions de Pannonie de se réunir sous ses drapeaux.

Constance était en Orient, occupé contre les Perses, et, par son exemple, apprenait aux Romains à trembler et à fuir. Quand il apprit la révolution d'Occident, il revint à Antioche ; puis en Europe. Vétranion et Magnence lui envoyèrent une ambassade pour lui proposer un traité d'alliance. Il avait peur : un songe le rassura. Il ne conclut de traité qu'avec Vétranion. Les deux armées se réunissent dans une plaine, autour d'un tribunal élevé, sur lequel s'asseyaient les deux empereurs, sans armes et sans gardes. Ils allaient délibérer sur les mesures à prendre contre Magnence, leur ennemi commun. Constance, le premier, ayant pris la parole, déplora le meurtre de son frère, rappela aux soldats les bienfaits de son père et le serment



qu'ils avaient fait de ne souffrir de diadème que sur la tête de ses enfants. Finalement, les deux armées proclamèrent Constance seul auguste, seul empereur. L'argent prodigué parmi les soldats, et les intrigues d'un capitaine des gardes de Vétranion, gagné d'avance, avaient préparé cette merveille de la harangue impériale. Vétranion, effrayé, quitte la pourpre et le diadème et se jette aux pieds de Constance, qui le rassure, le fait manger à sa table, lui vante le bonheur de la vie privée et l'envoie à Pruse en Bithynie, avec un train magnifique et de grands revenus. Il y vécut encore six ans dans les pratiques de la piété chrétienne, et si content de son sort, qu'il mandait à Constance : Vous avez tort de ne pas prendre votre part de ce bonheur que vous savez procurer aux autres. Il n'avait régné que dix mois.

Pour défendre les provinces de l'Orient contre les incursions éventuelles des Perses, Constance créa César son cousin germain Gallus, échappé, ainsi que Julien, son frère, au massacre de la famille impériale, qui inaugura le nouveau règne. Gallus avait vingt-quatre ans quand il fut fait César, et n'était guère propre à ce poste élevé. Magnence, de son côté, créa César son frère Décentius, et l'envoya dans les Gaules. Pour lui, il marcha de Milan contre Constance. Après plusieurs négociations et plusieurs petits combats, il y eut, le 28 septembre 351, près de Murse en Pannonie, une bataille générale et décisive. Les deux armées se battirent avec acharnement. Plus de cinquante mille hommes restèrent morts sur la place. L'avantage fut pour Constance. Magnence s'enfuit dans les Gaules, où, vaincu de nouveau et menacé par ses propres soldats, il égorge tout ce qu'il a de parents et d'amis, tue sa propre mère et se tue enfin lui-même. C'était le 11 août 353. Sept jours après, son frère Décentius, qui accourait à son secours, s'étrangla de ses propres mains. Constance, victorieux, pardonna à quelques coupables, mais fit périr un grand nombre d'innocents par sa facilité à écouter les délateurs. Le plus fameux de ces derniers était un eunuque nommé Paul, et surnommé *la chaîne*, à cause de son adresse à enchaîner les accusations et à les faire naître l'une de l'autre.

Constance ne se hasardait point dans les batailles militaires. Pendant celle de Murse, il se tenait prudemment dans une église voisine. Valens, évêque de la ville, l'accompagnait. C'était le plus fourbe des ariens. Pendant que l'empereur et ses courtisans étaient dans l'inquiétude, il vint dire que les ennemis fuyaient. L'empereur lui dit de faire entrer celui qui en avait apporté la nouvelle. Valens répondit que c'était un ange. En grec, ce mot veut dire littéralement *messenger* ; et Valens en avait posté sur la route pour être averti le



premier. Constance crut que c'était un ange du ciel, et dit souvent depuis qu'il devait cette victoire bien plus aux mérites de Valens qu'à la bravoure de ses troupes. Cette imposture augmenta beaucoup le crédit des ariens <sup>1</sup>.

Où Constance était hardi et téméraire, c'était dans les batailles théologiques. L'une n'était pas finie, qu'il en commençait une autre. Le but de tant d'efforts était de vaincre Athanase. Il y tenait bien plus qu'à vaincre les Perses et les Barbares. La peur de Magnence occasionna une suspension d'armes. Athanase était renommé par tout l'univers : son autorité était grande, surtout en Égypte. Les émissaires de Magnence s'efforcèrent de le gagner au parti de leur maître. Constance, de son côté, lui écrivit jusqu'à trois fois pour l'assurer de son immuable faveur, l'appelant son bien-aimé père, lui recommandant de ne pas craindre les intrigues de ses adversaires, parce que sa volonté ferme était qu'il fût à jamais évêque sur son siège. Ces lettres furent apportées par des seigneurs de la cour, les plus affidés et les plus puissants, et amis d'ailleurs de saint Athanase. Le gouverneur de l'Égypte reçut ordre, en même temps, d'arrêter les poursuites qu'on avait recommencées contre le saint depuis la mort de Constant, son protecteur. Le vrai but de Constance, dans toutes ces démarches, était moins d'assurer de sa faveur Athanase que de s'assurer de la sienne. Le saint n'avait pas besoin d'être sollicité pour demeurer sujet fidèle. En présence même de l'émissaire de Magnence, il versa des torrents de larmes sur la mort de Constant. Puis, rassemblant le peuple, il dit ces mots : Prions pour le salut du très-pieux empereur Constance. Et tout le peuple répondit d'une voix : Jésus-Christ, secourez Constance ! et il continua cette prière longtemps. Comment d'ailleurs Athanase, l'ami et le protégé de Constant, aurait-il pu en voir le meurtrier sans horreur ?

A mesure que les dangers politiques diminuaient, la manie des conciles et des disputes reprenait le dessus dans Constance. Après qu'il eut dépouillé Vétranion de l'empire, les évêques orientaux qui le suivaient dans ses voyages s'assemblèrent en concile à Sirmium, pour condamner et déposer Photin, évêque de cette ville, déjà condamné et déposé par les Occidentaux, mais resté sur son siège par l'opposition du peuple. Les Orientaux, dont les chefs étaient ariens, dressèrent une nouvelle profession de foi : c'était la sixième. Elle est suivie de vingt-sept anathèmes ; et, sans nommer Photin, en condamne l'erreur, qui était de dire avec Sabellius et Paul de Samosate que le Christ n'était pas avant Marie. Saint Hilaire, qui a fait un exa-

<sup>1</sup> Tillemont, *Hist. des emp.*



men détaillé de cette profession, la trouve orthodoxe <sup>1</sup>. Et de fait, dans le premier anathème il est dit : Ceux qui disent : Le Fils de Dieu est de ce qu'il n'était point, ou il est d'une autre substance et non de Dieu, et il était un temps ou un siècle auquel il n'était point, la sainte Église catholique les tient éloignés d'elle. C'est bien là condamner le fond de l'arianisme. Les évêques lui proposèrent de le rétablir, s'il souscrivait ce formulaire. Il s'y refusa et en appela à l'empereur, qui lui accorda de disputer publiquement contre Basile d'Ancyre, en présence des évêques et de huit sénateurs. Photin ayant été vaincu, l'empereur le bannit, et il passa le reste de sa vie en exil, où il composa un ouvrage contre toutes les hérésies, qui ne tendait qu'à établir la sienne. On mit à sa place Germinius, venu de Cyzique et du parti des ariens.

Après la victoire de Constance sur Magnence, les ariens devinrent bien plus hardis. Ursace et Valens, qui avaient publiquement rétracté leurs calomnies contre saint Athanase, rétractèrent alors leur rétractation. Saint Paul de Constantinople fut enlevé une dernière fois de cette ville, déporté dans les déserts du mont Taurus, où, comme il ne mourait pas assez vite de faim, on l'étrangla dans son cachot. A sa place, on intronisa à main armée l'hérésiarque Macédonius. Il périt à cette occasion plus de trois mille personnes : les uns tués par les soldats, les autres étouffés dans la presse. L'exécuteur de ces ordres de Constance, le préfet Philippe, reçut son châtimement avant la fin de l'année : destitué, banni à son tour, il périt misérablement.

Mais l'homme à qui les ariens en voulaient le plus était toujours saint Athanase. Ils le voyaient avec dépit, tranquille sur son siège et en communion avec le Pape, ainsi qu'avec la plus grande partie de l'Église. Leurs chefs, déposés au concile de Sardique, s'adressent à Constance ; lui représentent la décadence de leur secte, le péril où ils sont, et eux et lui, d'être appelés hérétiques. Athanase d'ailleurs avait mal parlé de lui à Constant, son frère. Par une rare prudence, Athanase ne lui avait jamais parlé qu'en présence de l'évêque de la ville et du principal officier de la cour. L'accusation avait été ainsi réfutée avant d'être faite. Mais il avait été du parti de Magnence et lui avait écrit une lettre. Il avait seulement donné l'hospitalité à deux évêques des Gaules, saint Maximin de Trèves et saint Gervais de Tongres, chez le premier desquels il avait reçu lui-même la plus généreuse hospitalité pendant son exil. Une dernière accusation, c'est que, sans la participation de Constance, il avait dédié une église d'Alexandrie, bâtie aux frais de l'empereur. Si insignifiante que fût la

<sup>1</sup> Hil., *De Synod.*



chose, elle n'était pas vraie. Il n'avait pas dédié cette église. Seulement, à la fête de Pâques, le peuple catholique voulant à toute force s'assembler tout entier sous les yeux de son pasteur, et les autres églises étant bien trop petites, il fallait ou s'assembler dans les déserts ou dans l'église neuve, qui était très-vaste. Saint Athanase crut que ce dernier parti avait le moins d'inconvénients, d'autant plus que son prédécesseur, saint Alexandre, avait agi de même dans un cas pareil. Telles étaient les nouvelles accusations des ariens. Le faible Constance s'en échauffa tellement la tête, qu'il oublia et les lettres favorables qu'il avait écrites à saint Athanase, et les promesses qu'il lui avait faites de vive voix, même avec serment, de le laisser tranquille sur son siège et de n'écouter plus ses ennemis. Il résolut, au contraire, de le faire condamner par les évêques d'Occident, et de le chasser encore de son église.

Les ariens commencèrent par s'adresser au Pape : c'était Libère. Il avait succédé à Jules, qui mourut le 12 avril 352, après avoir tenu le saint-siège quinze ans deux mois et six jours. Libère fut élu malgré lui un mois ou deux après : il était Romain, de grande naissance, et s'était acquitté avec une grande humilité de son devoir dans un ministère inférieur. Des évêques d'Orient lui écrivirent donc contre saint Athanase, pour lui persuader de lui refuser sa communion ; mais il reçut en même temps une lettre de quatre-vingts évêques d'Égypte en faveur du saint. Libère assemble un concile, y lut des lettres de part et d'autre. Comme on vit un plus grand nombre d'évêques pour Athanase, on jugea contraire à la loi divine de consentir aux Orientaux. Et Libère leur répondit dans ce sens. Quelque modérée que fût cette manière d'agir, Constance en fut tellement irrité, qu'il publia un édit pour condamner au bannissement tous ceux qui ne souscriraient point à la condamnation d'Athanase.

D'accord avec son concile, Libère envoya à l'empereur deux évêques de Campanie, pour le prier de faire assembler un concile à Aquilée, comme il avait résolu depuis longtemps. L'un des légats était Vincent de Capoue, le même qui avait présidé avec Osius au concile de Nicée, de la part du pape saint Silvestre. Libère comptait beaucoup sur lui ; mais il ne répondit point à l'attente de Libère. L'empereur étant à Arles, les légats allèrent l'y trouver. Il s'y forma un concile, où dominaient les évêques ariens, qui suivaient partout la cour. Ceux-ci demandèrent tout d'abord la condamnation d'Athanase. Les légats voulaient qu'on traitât la cause de la foi avant la cause personnelle d'un particulier, et que l'on commençât par la condamnation de l'hérésie d'Arius. Ils allèrent même jusqu'à promettre, et par écrit, qu'à cette condition ils consentiraient à la condamnation



d'Athanase. Ils croyaient, par cette concession, ramener la paix dans les églises. On s'assembla là-dessus ; mais, après avoir délibéré, les Orientaux répondirent qu'ils ne pouvaient condamner la doctrine d'Arius, et qu'il fallait excommunier Athanase ; car c'était la seule chose qu'ils prétendaient. Enfin, Vincent de Capoue céda à la violence et aux mauvais traitements, et consentit à la condamnation de l'évêque d'Alexandrie. Saint Paulin, évêque de Trèves, refusa constamment d'y souscrire, déclarant qu'il consentait seulement à la condamnation de Photin et de Marcel, mais non pas à celle d'Athanase. Il fut donc banni et envoyé en Phrygie parmi les montanistes : on changea de temps en temps le lieu de son exil, jusqu'à ce qu'il mourut cinq ans après, en 358.

Le pape Libère, ayant appris la faiblesse de Vincent, en fut sensiblement affligé. Il en parlait ainsi dans une lettre à Osius : J'espérais beaucoup de lui, parce qu'il savait très-bien l'affaire et qu'il en avait plusieurs fois jugé avec vous ; non-seulement il n'a rien obtenu, mais il a été entraîné lui-même dans la dissimulation. J'en suis doublement affligé, et j'ai résolu de mourir pour Dieu, plutôt que d'être le dernier délateur<sup>1</sup> ; il veut dire, être le calomniateur de saint Athanase. Il en écrivit aussi à Cécilien, évêque de Spolète, l'exhortant à ne pas se décourager par l'action de Vincent. Comme Libère était en cette peine, voyant qu'on pressait publiquement les autres évêques d'Italie, pour les contraindre à se soumettre au jugement des Orientaux, Lucifer vint fort à propos le trouver. Il était évêque de Cagliari, métropole de Sardaigne et des îles voisines. Son mépris pour le monde, son amour pour les saintes lettres, la pureté de sa vie et sa constance dans la foi l'avaient déjà rendu illustre dans l'Église. Il connaissait à fond toute cette affaire, et savait que le dessein des hérétiques était d'attaquer la foi, sous prétexte de la personne de saint Athanase. Il s'offrit, avec un grand zèle, d'aller à la cour et d'expliquer tout à l'empereur, pour obtenir de lui qu'on pût traiter dans un concile tout ce qui était en question.

Libère accepta cette offre et envoya avec Lucifer un prêtre nommé Pancrace ou Eutrope, et un diacre nommé Hilaire, qu'il chargea d'une lettre pour l'empereur, pleine de respect et de fermeté. Il lui témoigne son déplaisir de ce que, malgré tous ses efforts, il n'avait pu regagner ses bonnes grâces. Il souhaite avec lui une paix sincère, qui ne consiste pas en paroles trompeuses, mais qui soit conforme à l'Évangile. Il ne s'agit plus seulement d'Athanase, mais de beaucoup d'autres choses, en particulier du maintien de la foi, fondement de

<sup>1</sup> Coust., *Epist. Rom. Pontif.* Labbe, t. 2.



toute espérance. Il ne peut s'imaginer qu'on l'accuse d'avoir supprimé les lettres des Orientaux. Il a reçu des lettres de l'Orient et de l'Égypte : il les a lues toutes à l'église, il les a lues au concile ; il a répondu aux Orientaux qu'on ne pouvait, contre la loi divine, approuver leur sentiment, attendu qu'Athanase était justifié par un plus grand nombre d'évêques, savoir : quatre-vingts évêques d'Égypte. Dieu lui est témoin, ainsi que tous les membres de son église, qu'il avait foulé aux pieds toutes les choses de ce monde, et que c'était malgré lui qu'il avait été élevé à cette charge ; aussi voulait-il s'en acquitter sans offenser Dieu. Jamais il n'avait mis en avant ses propres décrets, mais veillé seulement au maintien et à l'observation des décrets apostoliques. Il avait suivi la coutume et l'ordre de ses prédécesseurs, ne souffrant ni qu'on ajoutât ni qu'on ôtât rien à l'épiscopat de la ville de Rome. Son vœu constant était de conserver sans tache la foi transmise par la succession de tant d'évêques, dont plusieurs martyrs. Sa sollicitude pour l'Église exigeait qu'il parlât ouvertement à l'empereur. Les Orientaux demandaient sa communion, sa paix. Mais la communion n'était pas possible ; car, huit ans auparavant, plusieurs d'entre eux avaient refusé, à Milan, de condamner les erreurs d'Arius. Ce n'était pas chose nouvelle que, sous le nom d'Athanase, on attaquât la doctrine de l'Église. Beaucoup de prêtres et de diacres, déposés autrefois comme partisans d'Arius, étaient devenus évêques. Et ce serait à de pareilles gens que le reste des évêques serait obligé de se soumettre ! Encore à Arles on s'était refusé à condamner la doctrine d'Arius pour priver Athanase de la communion. L'empereur était donc supplié d'accorder un concile pour examiner attentivement cette affaire, et conserver inviolable la foi que l'Église universelle avait unanimement proclamée en présence de Constantin, son père, de sainte mémoire <sup>1</sup>.

C'est ainsi que Libère écrivit à Constance, le priant à la fin d'écouter favorablement ses légats. Il écrivit en même temps à Eusèbe, évêque de Verceil. Il était natif de Sardaigne, et de là pouvait venir sa liaison avec Lucifer de Cagliari ; mais il quitta son pays et le repos dont il pouvait jouir dans sa famille. A Rome, il fut ordonné lecteur ; ensuite il vint à Verceil et s'y fit estimer à tel point que, le siège venant à vaquer, on le préféra à tous ceux du pays. Tout le peuple le demanda, les évêques l'élurent ; et c'est le premier évêque de cette église que l'on connaisse. Il fut le premier dans l'Occident qui joignit la vie monastique à la vie cléricale : vivant lui-même et faisant vivre ses clercs dans la ville, à peu près comme les moines

<sup>1</sup> Lib., *epist.* 4.



des déserts, dans les jeûnes, la prière fréquente le jour et la nuit, la lecture et le travail; séparés de la compagnie des femmes, se gardant l'un l'autre contre les tentations. Leur communauté se nommait aussi monastère, et de cette sainte école sortirent plusieurs illustres évêques. Saint Eusèbe profita lui-même de cette vie austère pour supporter plus facilement les persécutions qu'il eut à souffrir ensuite. Le pape Libère connaissait son zèle et son union avec Lucifer; c'est pourquoi il lui écrivit, le priant de se joindre à lui, s'il en trouvait l'occasion, pour persuader à l'empereur ce qui était de l'intérêt de la foi, pour apaiser son indignation et le porter à procurer la paix des églises. Non content de cette première lettre, il lui en écrivit une seconde après que ses légats furent partis, le priant encore de se joindre à eux pour la défense de la foi catholique et de l'absent, que l'on voulait condamner contre toutes les lois, c'est-à-dire de saint Athanase.

Eusèbe accueillit très-bien les légats, et en écrivit à Libère, qui le remercia par une troisième lettre, l'encourageant de plus en plus à travailler pour la cause de l'Église et à procurer le concile <sup>1</sup>. Libère avait encore écrit à Fortunatien, évêque d'Aquilée, le croyant plus touché de l'espérance des biens éternels que de la crainte des hommes; il le priait de s'appliquer avec eux à cette affaire, et même de les aider de sa présence s'ils le désiraient. Fortunatien était Africain de nation, et écrivit, d'un style court et rustique, des commentaires sur les Évangiles.

Sur ces entrefaites, la cour de Constance, qui se tenait d'ordinaire à Milan, éprouva une joie extrême pour un sujet assez triste. En 354, Constance avait créé César son cousin Gallus, et lui avait donné en mariage sa sœur Constantine, avec l'Orient à gouverner. Gallus se fit remarquer d'abord par quelques vertus et par son zèle pour le christianisme. Il abolit l'oracle d'Apollon dans un faubourg d'Antioche, dompta les Juifs révoltés, et défit les Perses. Mais d'un caractère inégal et mal élevé, il manifesta bientôt des penchants cruels. Au lieu de l'adoucir, sa femme Constantine, encore plus méchante, lui fit commettre plusieurs actes de tyrannie. D'illustres citoyens d'Antioche furent mis à mort. Pour le ramener à la modération, Constance lui envoya de ses courtisans qui ne firent que le pousser à bout par leur hauteur et leur insolence. Son impérial cousin et beau-frère, qui le soupçonnait de vouloir se rendre indépendant, résolut donc sa mort. Il l'engagea, lui et sa femme, par les lettres les plus pressantes et les plus affectueuses, à se rendre auprès de lui, pour

<sup>1</sup> Lib , *epist.* 3, 5, 6.



qu'il eût le bonheur de les embrasser. Constantine mourut en route. Gallus, étant arrivé à Pettau, ville de Styrie, sur la Drave, fut arrêté, dépouillé de la pourpre, puis mené à Fiannone dans l'Istrie, non loin de Pole, où, vingt-huit ans auparavant, le César Crispus avait été mis à mort par ordre de son père; là, des eunuques et des courtisans de Constance lui font son procès et lui coupent la tête. Dès le moment qu'on dépouilla Gallus des marques de sa dignité, un courtisan s'était saisi de ses brodequins de pourpre; puis, prenant la poste et courant à toute bride jusqu'à crever plusieurs chevaux, il vint à Milan les jeter aux pieds de l'empereur, comme si c'eût été les dépouilles d'un roi de Perse. La mort de Gallus fut reçue à la cour avec autant de joie qu'une victoire complète. Les courtisans s'épuisaient en adulations sur le bonheur, sur la toute-puissance de l'empereur, qui lui-même, ne se possédant plus de vanité, se crut plus qu'un homme. Dans les écrits de sa propre main, il s'intitulait *le maître du monde* et prenait le nom d'*éternel*. Les évêques ariens, qui refusaient cette qualité au Fils de Dieu, ne rougirent plus de la donner au vaniteux et ridicule Constance <sup>1</sup>.

Ce fut dans ces conjonctures que se tint le concile de Milan. Constance l'avait accordé sans peine. Ayant déjà gagné une fois les suffrages des évêques, il ne lui semblait pas difficile d'y réussir une seconde fois. Ils'y en trouva peu de l'Orient, mais il y eut plus de trois cents Occidentaux. Eusèbe de Vercell ne prévoyait rien de bon et ne voulut point y paraître. Mais et les évêques de la cour, et Constance, et les légats du Pape, le prièrent de venir; les uns voyaient en lui un soutien pour Athanase, les autres voulaient autoriser leurs entreprises contre Athanase par le crédit d'un personnage aussi considéré. Il arriva. Mais il lui fallut attendre dix jours avant d'être admis au concile; c'est que, pendant ce temps, les ariens tenaient des assemblées secrètes. Quand leurs mesures furent prises, ils le mandèrent. Il vint avec les trois légats du Pape. On le pressa d'abord de souscrire à la condamnation de saint Athanase. Il dit qu'il fallait d'abord être assuré de la foi des évêques, dont quelques-uns étaient légitimement suspects. Il proposa le symbole de Nicée, et promit que, quand tous l'auraient signé, il ferait ce que l'on désirerait. Denys, évêque de Milan, successeur de Protas, se mit le premier en devoir de souscrire au symbole de Nicée; mais Valens de Murse lui arracha le papier et la plume d'entre les mains, et s'écria qu'on ne ferait jamais rien par cette voie. La contestation fit tant de bruit, qu'elle vint à la connaissance du peuple, et tout le monde se mit à

<sup>1</sup> *Hist. du Bas-Emp.*, 1. 8.



crier de douleur : La foi est attaquée par les évêques ! Les ariens craignant le jugement du peuple, passèrent de l'église au palais, par ordre de l'empereur, qui voulut présider à ce jugement.

Le concile étant donc transféré au palais, les ariens y proposèrent un édit ou une lettre de l'empereur, où était contenu tout le venin de leur hérésie et où ils faisaient parler ce prince comme un prophète qui avait reçu ordre en songe de faire ce qu'il faisait. Constance voulait obliger les évêques à recevoir cet édit, et, pour cet effet, il leur fit parler par des officiers en un lieu où il n'y avait qu'un rideau entre lui et eux. Il alléguait pour ses raisons qu'il voulait établir la paix dans ses États et ne plus souffrir la division des évêques, qu'il ne faisait rien en cela que pour plaire à Dieu ; et que si sa foi, que Lucifer traitait d'arianisme, n'était pas véritablement catholique, Dieu ne l'aurait pas rendu possesseur de tout l'empire romain. Mais les légats du Pape lui répondirent que la foi de Nicée avait toujours été la foi de l'Église, et Lucifer déclara que, quand Constance, qui les entendait, armerait contre eux toutes les forces de son empire, il ne pourrait pas les empêcher de mépriser son édit sacrilège, et d'avoir ses blasphèmes en exécution ; que tous les serviteurs de Dieu étaient unis en ce point et qu'ils foulaient aux pieds toute son autorité ridicule. Lui et les autres légats pressèrent fort Constance afin que la secte d'Arius fût condamnée. Et comme il osa soutenir qu'elle était catholique, ils le traitèrent de précurseur de l'Antechrist. Constance se plaignit qu'on lui disait des injures, contre la défense des livres sacrés, et il dit que Lucifer était un insolent, qu'il ne les avait pas pris pour ses conseillers, et que ce ne seraient pas eux qui l'empêcheraient de suivre Arius, si cela lui faisait plaisir. Pour faire diversion à cette dispute, les ariens répandirent au dehors la lettre de l'empereur, afin que, si le peuple la recevait favorablement, elle fût autorisée ; si elle était mal reçue, que la faute en retombât sur l'empereur, en qui elle serait pardonnaible, parce que, n'étant que catéchumène, il pouvait encore ignorer les mystères. Mais cette lettre ayant été lue dans l'Église, le peuple la rejeta.

On revint donc à presser la condamnation de saint Athanase. L'empereur, ayant fait venir Lucifer, Eusèbe et Denys, les pressait d'y souscrire. Eux insistaient sur la rétractation d'Ursace et de Valens, qui avaient eux-mêmes reconnu son innocence. Alors l'empereur se leva brusquement et dit : C'est moi qui suis l'accusateur d'Athanase ; croyez sur ma parole ce qu'on vous dit contre lui. Ils répondirent : Et quand même vous seriez son accusateur, on ne peut le juger en son absence. Il ne s'agit pas ici d'une affaire temporelle, pour vous en croire comme empereur : c'est le jugement d'un évêque, où l'on



doit agir avec une impartialité égale envers l'accusateur et l'accusé. Mais comment pouvez-vous l'accuser ? Vous êtes trop éloigné pour savoir le fait par vous-même ; et, si vous dites ce que vous avez appris de ses ennemis, il est juste que vous croyiez aussi ce qu'il dit. Si vous les croyez plutôt que lui, on pourra juger qu'ils n'accusent Athanase que pour vous plaire. L'empereur se tint offensé de ce discours ; et, comme il les pressait toujours de souscrire à la condamnation d'Athanase et de communiquer avec les hérétiques, ils lui dirent que ce n'était pas la règle de l'Eglise. Mais ce que je veux, dit-il, doit passer pour règle ; les évêques de Syrie trouvent bon que je parle ainsi : obéissez donc, ou vous serez exilés. Les évêques levèrent les mains au ciel et lui représentèrent hardiment que l'empire ne lui appartenait pas, mais à Dieu, de qui il l'avait reçu, et qui pouvait l'en priver ; ils le menacèrent du jour du jugement et lui conseillèrent de ne pas corrompre la discipline de l'Eglise en y mêlant la puissance. Mais il n'écouta rien ; et, sans les laisser parler davantage, il les menaça, il tira l'épée contre eux et commanda d'en mener quelques-uns au supplice ; puis, changeant aussitôt d'avis, il les condamna seulement au bannissement. Denys, évêque de Milan, s'était laissé persuader de souscrire la condamnation de saint Athanase, pourvu que les évêques examinassent la foi ; mais comme il demeura ferme à soutenir la foi de Nicée, sa souscription ne lui servit de rien et il fut envoyé en exil. Avant qu'on emmenât les légats du Pape, le diacre Hilaire fut fouetté sur le dos pour satisfaire Ursace et Valens, ainsi que les eunuques de leur parti, qui, pendant cette cruelle opération, lui insultaient en disant : Pourquoi n'as-tu pas résisté à Libère, pourquoi as-tu apporté ses lettres ? Lui cependant bénissait Dieu.

Les tribuns se firent un chemin au travers du peuple avec toute sorte de cruauté, et entrèrent jusque dans le sanctuaire, pour arracher les évêques de l'autel. Ils partirent pour leur exil, levant les yeux au ciel et secouant la poussière de leurs pieds. Telle fut l'issue du concile de Milan : la plupart des évêques, par surprise ou par faiblesse, souscrivirent à la condamnation de saint Athanase. On remarque entre les autres, Fortunatien, évêque d'Aquilée, qui succomba après avoir résisté courageusement. Denys, Eusèbe et Lucifer ne furent pas les seuls qui demeurèrent fermes ; il y en eut plusieurs autres qui n'abandonnèrent point saint Athanase et qui furent bannis comme eux, soit au sortir du concile de Milan, soit quelque temps après. Mais on inventa des calomnies contre chacun d'eux, afin qu'ils ne parussent pas bannis pour la cause de Dieu <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Tillemont. Ceillier. Fleury.



Les ariens triomphaient ; mais leur triomphe tournait contre eux-mêmes. Les évêques exilés profitèrent de leur exil pour servir l'Église. En quelque lieu qu'ils allassent, ils prêchaient dans leurs fers la foi catholique, condamnaient l'hérésie arienne et publiaient l'infâme rechute d'Ursace et de Valens. Tout le monde les regardait avec respect comme des confesseurs de Jésus-Christ ; on leur apportait de tous côtés, en abondance, de l'argent pour leur dépense, et presque toutes les provinces leur envoyèrent des députés ; au contraire, les ariens étaient en horreur comme leurs bourreaux. En effet, leur exil fut accompagné des circonstances les plus fâcheuses, et on les envoya dans des lieux séparés, ce que Maximien et les autres persécuteurs idolâtres ne faisaient pas. Eusèbe de Verceil fut relégué en Palestine, à Scythopolis, dont l'évêque était Patrophile, l'un des chefs des ariens. Lucifer fut envoyé à Germanicie en Syrie, dont Endoxe, autre arien fameux, était évêque, et il parle ainsi lui-même de ce qu'il souffrait, s'adressant à l'empereur : Parce que nous sommes séparés de votre concile d'iniquité, nous sommes exilés, nous languissons en prison, privés de la vue du soleil, gardés avec soin dans les ténèbres, et on ne laisse entrer personne pour nous voir. Saint Denys de Milan fut relégué en Cappadoce, et il obtint par ses prières d'y mourir promptement pour ne pas voir le trouble de son église. Ses reliques furent rapportées depuis à Milan, et l'Église honore sa mémoire le 25 de mai. A sa place on mit Auxence, arien, qui avait été fait prêtre par Grégoire, le faux évêque d'Alexandrie. L'empereur le fit venir exprès de Cappadoce à Milan, où il n'était point connu, et il ne savait pas parler latin non plus que la plupart des Grecs. C'était plutôt un habile homme d'affaires qu'un chrétien, et il fut introduit dans son église à main armée.

Le pape Libère écrivit à saint Eusèbe de Verceil et aux autres confesseurs exilés une lettre circulaire, où il dit : « Quelle louange puis-je vous donner, partagé que je suis entre la douleur de votre absence et la joie de votre gloire ? La meilleure consolation que je puisse vous offrir, c'est que vous vouliez me croire exilé avec vous. J'aurais souhaité, mes bien-aimés frères, être le premier immolé pour vous tous, et vous donner l'exemple de la gloire que vous avez acquise ; mais cette prérogative a été la récompense de vos mérites. Je supplie donc votre charité de me croire présent avec vous, et de penser que ma grande douleur c'est d'être séparé de votre compagnie. Et parce que vous êtes devenus plus proches de Dieu, secourez-moi auprès de lui par vos prières, moi votre frère et son serviteur ; afin que nous puissions supporter patiemment les violences dont on nous menace de jour en jour et qui en frappent des plaies



d'autant plus profondes. Priez que la foi demeure inviolable, l'état de l'Église catholique en son entier, et que le Seigneur daigne me rendre pareil à vous. Et comme je désire savoir plus exactement tout ce qui s'est passé dans le combat, je vous prie de me marquer tout dans vos lettres, afin que votre exhortation puisse fortifier mon courage abattu par diverses maladies, et mon corps même dont les forces sont exténuées. Que Dieu vous conserve sains et saufs, messeigneurs mes frères <sup>1</sup>. »

Libère ne fut pas longtemps sans ressentir l'effet des menaces dont il parle dans sa lettre. Les ariens, sachant qu'il était non-seulement très-attaché à la foi orthodoxe, mais qu'il s'efforçait encore de retirer de leur parti tous ceux qu'il pouvait, persuadèrent à l'empereur de le gagner, espérant que s'il y réussissait, ils se rendraient bientôt maîtres de tous les autres. Constance lui-même désirait ardemment que la condamnation d'Athanase fût confirmée par l'autorité prépondérante qu'ont les évêques de la ville éternelle <sup>2</sup>. Ainsi parle Ammien-Marcellin, historien païen du même temps.

L'empereur envoya donc à Libère l'eunuque Eusèbe, avec des présents pour le gagner, et des lettres menaçantes pour l'intimider. L'eunuque, étant venu à Rome, exhorta Libère à souscrire contre saint Athanase et à communiquer avec les ariens, disant que c'était la volonté de l'empereur ; puis, lui montrant les présents, il lui prenait les mains et lui disait : Obéissez à l'empereur et recevez ceci. Le Pape répondit : Comment serait-il possible de condamner Athanase, après qu'il a été si bien justifié, non-seulement par un concile, mais par deux, assemblés de tous les pays du monde, et que l'Église romaine l'a renvoyé en paix ? qui nous recevra, si nous rejetons absent celui que nous avons chéri présent ? Ce n'est pas là la règle de l'Église ni la tradition que nous avons reçue de nos pères, qui l'avaient reçue du bienheureux apôtre saint Pierre. Mais si l'empereur prend soin de la paix de l'Église, s'il veut faire révoquer ce que nous avons écrit pour Athanase, que l'on casse aussi ce qui a été fait contre lui et contre tous les autres ; que l'on tienne un concile vraiment ecclésiastique, loin du palais, sans que l'empereur y soit, sans comte, sans juge qui menace ; mais où l'on se contente de la crainte de Dieu et de l'ordonnance des apôtres, afin qu'avant toutes choses on conserve la foi de l'Église, que les Pères ont déclarée dans le concile de Nicée. Que les ariens soient chassés et leur hérésie anathématisée, puis on verra l'affaire d'Athanase, et d'autres, s'il en est. On chassera les coupables, et les innocents paraîtront

<sup>1</sup> Lib., *epist.* 7. — <sup>2</sup> Am., l. 15, c. 7.



avec assurance. Car il n'est pas possible d'admettre au concile ceux dont la croyance est impie, ni bienséant de juger une affaire personnelle avant l'examen de la foi. Notre-Seigneur Jésus-Christ ne guérissait les malades qu'après qu'ils avaient déclaré ce qu'ils croyaient de lui. Voilà ce que nous avons appris de nos pères : dites-le à l'empereur ; car c'est ce qui lui est utile et ce qui peut édifier l'Église. Qu'il n'écoute point Ursace et Valens ; après leur rétractation, ils ne méritent plus aucune créance. Ainsi parlait le pape Libère.

L'eunuque, affligé, non pas tant de ce qu'il refusait de souscrire contre saint Athanase, que parce qu'il se déclarait ennemi de l'hérésie, oublia qu'il était devant un évêque, et lui fit de grandes menaces ; puis il s'en alla à l'église de Saint-Pierre, où il déposa ses présents comme une offrande. Mais Libère, l'ayant appris, en fut extrêmement irrité contre le gardien de l'église, qui ne l'avait pas empêché, et il fit jeter dehors cette offrande profane. L'eunuque en fut encore plus en colère, et, étant de retour, il dit à l'empereur pour l'aigrir : Il ne faut plus se mettre en peine de ce que Libère ne veut pas souscrire, mais de ce qu'il se déclare contre notre doctrine, jusqu'à anathématiser nommément les ariens. Il échauffa par ce discours les autres eunuques, qui étaient en grand nombre auprès de Constance et pouvaient tout sur son esprit. L'empereur écrivit donc à Léonce, qui était gouverneur de Rome, de surprendre Libère par artifice pour l'envoyer à la cour, ou de le persécuter à force ouverte. La terreur fut grande par toute la ville : on employa de grandes promesses pour exciter plusieurs personnes contre Libère. On menaça plusieurs familles ; plusieurs évêques se cachèrent ; plusieurs femmes de qualité se retirèrent à la campagne pour éviter les calomnies des hérétiques. On mit en fuite des personnes établies et domiciliées à Rome ; on tendit des pièges aux ascètes ; on garda le port et les avenues de la ville, afin qu'aucun catholique ne pût entrer pour voir Libère. Rome connut par expérience ce qu'elle ne pouvait croire du ravage que faisaient les hérétiques dans les autres églises. Enfin Libère fut enlevé de Rome au milieu de la nuit et avec grande difficulté, par la crainte du peuple, qui le chérissait ardemment <sup>1</sup>.

Quand il fut arrivé à Milan, l'empereur lui donna audience ou plutôt l'interrogea : apparemment dans son consistoire. C'est ainsi que l'on nommait le conseil où s'examinaient les affaires les plus importantes, et les actes en étaient rédigés par des sténographes : ce qui donna moyen à des personnes pieuses de conserver cet interrogatoire pour exciter le zèle des chrétiens. L'empereur Constance

<sup>1</sup> Athan., *Ad Monach.*



dit : Parce que vous êtes chrétien et évêque de notre ville, nous avons jugé à propos de vous faire venir pour vous exhorter à renoncer à cette maudite extravagance, à la communion de l'impie Athanase. Toute la terre l'a jugé ainsi et l'a retranché de la communion de l'Eglise par la sentence d'un concile. L'évêque Libère répondit : Prince, les jugements ecclésiastiques doivent se faire avec une grande équité. C'est pourquoi, si votre piété le trouve à propos, ordonnez que l'on établisse un tribunal ; et si Athanase est trouvé digne de condamnation, sa sentence sera prononcée suivant l'ordre de la procédure ecclésiastique ; car nous ne pouvons condamner un homme que nous n'avons pas jugé. L'empereur Constance dit : Toute la terre a condamné son impiété, et il ne cherche qu'à gagner du temps comme il a toujours fait. Libère dit : Tous ceux qui ont souscrit n'ont point vu de leurs yeux ce qui s'est passé ; ils l'ont fait par le désir de la gloire ou par la crainte de l'infamie de votre part. L'empereur dit : Que veut dire la gloire, la crainte et l'infamie ? Libère dit : Tous ceux qui n'aiment pas la gloire de Dieu, préférant vos bienfaits, ont condamné, sans le juger, celui qu'ils n'ont pas vu : cela ne convient pas à des chrétiens. L'empereur dit : Toutefois il a été jugé, étant présent au concile de Tyr ; et, dans le concile, tous les évêques du monde l'ont condamné. Libère répondit : Jamais il n'a été jugé en sa présence ; tous ceux qui le condamnèrent alors le condamnèrent sans raison, après qu'il se fut retiré.

L'eunuque Eusèbe dit : Il a été reconnu ennemi de la foi catholique dans le concile de Nicée. Libère, sans s'arrêter à cette absurde interruption, continua ainsi de répondre à l'empereur : Il n'y a que cinq qui l'ont jugé, savoir : ceux qui ont été envoyés dans la Maréote pour informer contre lui. De ces cinq, deux sont morts, Théognis et Théodore ; les trois autres vivent, savoir : Maris, Valens et Ursace. Le concile de Sardique a prononcé sa sentence contre ces commissaires, et ils ont donné des requêtes au concile pour demander pardon des informations calomnieuses qu'ils avaient faites d'un seul parti <sup>1</sup> contre Athanase, dans la Maréote : nous avons maintenant leurs requêtes entre les mains. A qui doit-on nous persuader de communiquer ? à ceux qui ont condamné Athanase et en ont ensuite demandé pardon, ou à ceux qui viennent de condamner ces derniers ?

L'évêque Épictète dit : Prince, ce n'est pas pour l'intérêt de la foi ou des jugements ecclésiastiques que Libère vous tient ce discours ; mais pour se vanter à Rome, aux sénateurs, qu'il a confondu l'empereur. Libère ne répondit point à cette insinuation courtisanesque.

<sup>1</sup> Ἐκ μονομερούς.



Mais Constance dit à Libère : Pour combien vous comptez-vous dans le monde, de vous élever seul avec un impie pour troubler la paix de l'univers ? Libère dit : Quand je serais seul, la cause de la foi ne succomberait pas pour cela. Autrefois il ne se trouva que trois personnes qui résistèrent à l'ordonnance. Il entendait les compagnons de Daniel ; l'eunuque Eusèbe le comprit bien et dit : Vous faites de l'empereur un Nabuchodonosor ? Libère répondit : Non ; mais vous n'êtes pas plus raisonnable de vouloir que nous condamnions un homme que nous n'avons pas jugé. Je demande aussi, moi, que l'on commence par apporter une souscription générale qui confirme la foi de Nicée ; qu'ensuite on rappelle de leur exil tous nos frères, qu'on les rétablisse dans leurs sièges ; et quand on verra ceux qui troublent maintenant les églises se conformer à la foi apostolique, alors que tous s'assemblent à Alexandrie, où sont l'accusé et les accusateurs, et ceux qui prennent leurs intérêts, afin qu'ayant tout examiné, nous en puissions juger.

Épictète dit : Les voitures publiques ne suffiront pas pour transporter tant d'évêques. Libère répondit : L'Église n'a pas besoin de voitures publiques ; chaque église fournira bien à conduire son évêque jusqu'à la mer. L'empereur dit : Ce qui est une fois réglé ne peut être renversé : le jugement de la plupart des évêques doit l'emporter. Vous êtes le seul qui vous attachez à l'amitié de cet impie. Libère dit : Prince, nous n'avons jamais ouï dire qu'un accusé n'étant pas présent, un juge le traite d'impie, comme étant son ennemi particulier. L'empereur dit : Il a offensé généralement tout le monde, et moi plus que personne. Il ne s'est pas contenté de la perte de mon frère aîné : il n'a point cessé d'exciter Constant à me haïr, si je n'avais résisté, par ma douceur, à ses efforts et à ceux de mon frère. Je ne me saurai si bon gré de rien, non pas même de la défaite de Magnence ou de Silvain, que d'avoir éloigné ce scélérat des affaires de l'Église. Ce Silvain était un capitaine de la nation des Francs, nourri parmi les Romains, qu'il servit longtemps fidèlement ; mais, poussé au désespoir par des calomnies dont on le noircit auprès de Constance, il se révolta et fut tué à Cologne, après avoir porté le titre d'empereur seulement vingt-huit jours. Cet événement était arrivé cette même année 355.

Libère dit : Prince, ne vous servez pas des évêques pour vous venger de vos ennemis : les mains des ecclésiastiques doivent être occupées à sanctifier et à bénir. Commandez, s'il vous plaît, que les évêques soient renvoyés chez eux ; et, s'ils s'accordent sur la foi orthodoxe de Nicée, qu'ils s'assemblent afin de pourvoir à la paix de l'univers ; mais qu'il ne semble pas qu'on veuille opprimer un inno-



cent. L'empereur dit : Il n'est question que d'une chose. Je veux vous renvoyer à Rome quand vous aurez embrassé la communion des églises. Cédez au bien de la paix, souscrivez et retournez à Rome. Libère répondit : J'ai déjà pris congé des frères de Rome ; car les lois de l'Église sont préférables au séjour de Rome. L'empereur dit : Vous avez trois jours pour délibérer si vous voulez souscrire et retourner à Rome, ou voyez en quel lieu vous voulez être mené. Libère répliqua : L'espace de trois jours ou de trois mois ne change point ma résolution ; c'est pourquoi envoyez-moi où il vous plaira.

Deux jours après, l'empereur fit appeler Libère ; et, comme il n'avait point changé de sentiment, il ordonna de le reléguer à Bérée en Thrace. Quand Libère fut sorti, l'empereur lui envoya cinq cents sous d'or pour sa dépense : c'était plus de dix mille francs de notre monnaie. Libère dit à celui qui les avait apportés : Allez, donnez-les à l'empereur, il en a besoin pour ses soldats. L'impératrice lui en envoya autant. Libère dit : Rendez-les à l'empereur, il en a besoin pour la dépense de ses armées ; et si l'empereur n'en a pas besoin, qu'il les donne à Auxence ou à Épicète, ils en ont besoin. Comme il n'avait rien voulu prendre de l'empereur ni de l'impératrice, l'eunuque Eusèbe lui en offrit d'autres. Mais Libère lui dit : Tu as rendu désertes toutes les églises du monde, et tu m'offres une aumône comme à un criminel ; va, commence par te faire chrétien. C'est que, dans la réalité, les ariens, qui niaient la divinité du Christ, n'en méritaient pas le nom. Libère, après avoir ainsi parlé et sans rien prendre, partit trois jours après en exil <sup>1</sup>.

Il ne se fut pas plutôt mis en chemin, que l'empereur fit mettre un évêque de Rome à sa place. Il se servit, à cet effet, du ministère d'Épicète, jeune néophyte, hardi et violent, qu'il avait fait évêque de Centumcelles, sur la mer de Toscane, et il choisit, pour remplacer Libère, Félix, archidiacre de l'Église romaine. L'élection se fit d'une manière assez étrange. Trois eunuques représentèrent l'assemblée du peuple ; trois évêques indignes de ce nom, dont l'un était Acace de Césarée en Palestine, lui imposèrent les mains dans le palais de l'empereur ; car le peuple romain ne permit pas qu'une ordination aussi irrégulière se fit à l'église, et de tous les habitants de Rome pas un ne voulut y entrer depuis, lorsque Félix s'y trouvait. On lui rend toutefois ce témoignage, qu'il conserva toujours la foi de Nicée et qu'il fut irrépréhensible dans sa conduite, hors l'union qu'il avait avec les ariens dès avant son ordination <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Athan., *Hist. Arian. ad Monach.*, n. 39. Theod., l. 27, c. 15 et 16. — <sup>2</sup> Athan., *ibid.* Theod., *ibid.*, c. 17.



L'affectueuse vénération des Romains pour le pape Libère surviendra à son exil et à sa mort. L'an 352, il avait donné le voile des vierges à la fille d'Ambroise, préfet des Gaules. C'était à la messe de Noël, en présence d'un peuple innombrable. Nous avons encore la belle allocution qu'il fit en cette solennité. Il y parle à la vierge de la dignité de son époux. C'est celui-là même qui venait de nourrir tout ce peuple, non plus avec des pains d'orge, mais avec son corps descendu du ciel; celui qui, ce jour-là même, naquit homme d'une vierge, mais avant toutes choses est engendré du Père, Dieu de Dieu. C'est lui qu'elle doit aimer; c'est lui qu'elle doit honorer par la sobriété, la modestie, le silence. Cette jeune vierge s'appelait Marceline, et elle est honorée comme sainte. Son frère, saint Ambroise, évêque de Milan, nous a conservé cette exhortation du pape Libère, qu'il appelle de bienheureuse, de sainte mémoire; il dit à sa sœur, avec laquelle il avait coutume de s'en entretenir, qu'elle la lira avec d'autant plus de plaisir que le personnage qui la lui avait faite était plus saint <sup>1</sup>. C'est ainsi qu'un saint parlait à une sainte, du pape Libère, quelques années après sa mort. Saint Basile, saint Épiphanes, saint Sirice parlent comme saint Ambroise. Une foule de très-anciens martyrologes placent la fête de saint Libère aux 23 et 24 septembre. Les Grecs, les Coptes, les Éthiopiens la font au 27 août. Le ménologe des Grecs l'annonce en ces termes : « Le bienheureux Libère, défenseur de la vérité, était évêque de Rome sous l'empire de Constance. Embrassé du zèle de la foi orthodoxe, il protégea le grand Athanase, vexé par les hérétiques et chassé d'Alexandrie, parce qu'il défendait la vérité hardiment. Car tant que vécurent Constantin et Constant, la foi orthodoxe fut maintenue; mais Constance étant resté seul maître, comme il était arien, les hérétiques prévalurent. Libère, ayant censuré avec force leur impiété, fut relégué à Bérée en Thrace. Mais les Romains, lui étant attachés par la foi et par l'affection, allèrent trouver l'empereur et le lui redemandèrent. Il fut donc renvoyé à Rome, pour cette cause, et y termina sa vie après avoir saintement gouverné son troupeau <sup>2</sup>. »

Après l'exil du pape Libère et de tant d'évêques, les ariens crurent encore n'avoir rien fait tant qu'Osius serait en repos. Il était regardé comme le premier des évêques, il avait été confesseur, il avait plus de soixante ans d'épiscopat. Il conduisait tous les conciles; ses lettres étaient reçues partout avec soumission; il avait proposé le symbole de Nicée et déclaré partout les ariens hérétiques. Ils s'adressèrent donc à l'empereur et dirent que tout le reste était inutile, si l'on ne

<sup>1</sup> Ambr., *De Virgin.*, l. 3, c. 1. — <sup>2</sup> *Acta SS.*, 23 sept.



gagnait ce vieillard. L'empereur lui écrivit et le fit venir dans le même temps qu'il écrivit à Libère. Quand il fut arrivé, l'empereur voulut lui persuader de condamner saint Athanase et de communiquer avec les ariens; mais le saint vieillard lui témoigna la peine que de tels discours lui faisaient, même à entendre; il le reprit avec autorité, et lui persuada de le laisser retourner à son église. Les ariens s'en plaignirent; et les eunuques de leur parti pressèrent tant l'empereur, qu'il écrivit encore à Osius avec menaces et d'une manière injurieuse, lui nommant les autres exilés, et lui reprochant qu'il était le seul qui lui résistât : quelquefois aussi, il le flattait et le nommait son père; car il lui écrivit plus d'une fois. Osius demeura ferme, et répondit à l'empereur par cette lettre :

« Osius à l'empereur Constance, salut dans le Seigneur. J'ai confessé la première fois dans la persécution sous Maximien, votre aïeul. Si vous voulez aussi me persécuter, je suis encore prêt à tout souffrir, plutôt que de répandre le sang innocent et de trahir la vérité; et je renonce à votre communion, si vous écrivez et menacez de la sorte. N'écrivez donc plus ainsi, ne suivez pas la doctrine d'Arius, n'écoutez pas les Orientaux, et ne croyez pas Ursace et Valens. Ce n'est pas tant contre Athanase qu'ils parlent qu'en faveur de leur hérésie. Croyez-moi, Constance, je suis votre aïeul par l'âge. J'étais au concile de Sardique, quand vous nous assemblâtes tous, vous et votre frère Constant d'heureuse mémoire. J'invitai moi-même les ennemis d'Athanase à venir dans l'église où je logeais, pour dire ce qu'ils savaient contre lui, les exhortant à ne rien craindre et à n'attendre qu'un jugement équitable. Je ne le fis pas une fois, mais deux, leur offrant, s'ils ne voulaient pas que ce fût devant tout le concile, du moins de me le dire à moi seul, et promettant, s'il se trouvait coupable, que nous le rejeterions absolument. En cas qu'il se trouve innocent, disais-je, et qu'il vous convainque de calomnie, si vous ne voulez pas le recevoir, je lui persuaderai de venir avec moi en Espagne. Athanase y consentait; mais ils n'osèrent et refusèrent également. Athanase vint ensuite à votre cour, à Antioche, quand vous l'eûtes mandé; et, comme ses ennemis y étaient, il demanda qu'on les appelât tous, ensemble ou séparément, afin qu'ils prouvassent en sa présence leurs accusations, ou qu'ils ne le calomniassent plus en son absence. Vous ne l'écoutâtes point, et ils le refusèrent de leur côté.

« Pourquoi donc les écoutez-vous encore? comment souffrez-vous Valens et Ursace, après qu'ils se sont rétractés et ont reconnu par écrit leur calomnie? car ils ne l'ont point fait par force, comme ils prétendent; ils n'ont point été pressés par des soldats; votre frère



n'y a point eu de part. On n'en usait pas de son temps comme l'on fait aujourd'hui, à Dieu ne plaise ! Eux-mêmes, de leur bon gré, vinrent à Rome et écrivirent en présence de l'évêque et des prêtres, ayant auparavant écrit à Athanase une lettre d'amitié et de paix. S'ils prétendent avoir souffert violence, s'ils reconnaissent que c'est un mal, si vous ne l'approuvez pas, ne le faites donc pas ; n'écrivez point et n'envoyez point de comtes ; rappelez les exilés pour ne pas exercer de plus grandes violences que celles dont vous vous plaignez. Car qu'est-ce que Constant a fait de semblable ? quel évêque a été exilé ? quand a-t-il assisté à un jugement ecclésiastique ? qui de ses officiers a contraint de souscrire contre quelqu'un, pour donner prétexte à Valens de tenir ces discours ? Cessez, je vous prie, d'agir ainsi, et souvenez-vous que vous êtes un homme mortel. Craignez le jour du jugement ; ne vous ingérez point dans les affaires ecclésiastiques ; ne prétendez point nous donner des ordres en ces matières ; apprenez-les plutôt de nous. Dieu vous a donné l'empire, à nous il a confié l'Église. Comme celui qui vous dérobe votre puissance contrevient à l'ordre de Dieu ; ainsi craignez de vous charger d'un grand crime, si vous tirez à vous ce qui est de l'Église. Il est écrit : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Il ne nous est donc pas permis de dominer sur la terre ; et vous n'avez pas la puissance de sacrifier. Je vous écris ceci par le soin que j'ai de votre salut. Quant à ce que vous m'avez mandé, voici mon sentiment. Je ne fraternise point avec les ariens, mais j'anathématise leur hérésie ; je n'écrirai point contre Athanase, justifié par l'Église romaine, par tout le concile et par nous-même. Vous le savez si bien, que vous l'avez rappelé et lui avez permis de retourner avec honneur dans son pays et dans son église. Quel prétexte avez-vous d'un tel changement ? Il a les mêmes ennemis qu'auparavant ; ce qu'ils disent tout bas, car ils n'osent le dire tout haut en sa présence, c'est ce qu'ils disaient contre lui, avant que vous l'eussiez rappelé ; c'est ce qu'ils publiaient dans le concile, et dont ils ne purent donner de preuve quand je les en pressai, comme j'ai dit. S'ils en eussent eu, ils n'auraient pas fui si honteusement. Qui donc vous a persuadé, après tant de temps, d'oublier vos lettres et vos paroles ? Arrêtez-vous et n'écoutez pas les méchants, de peur de vous rendre coupable pour leurs intérêts. Vous agissez ici pour eux ; mais au jour du jugement, vous vous défendrez tout seul. Ils veulent se servir de vous pour opprimer leur ennemi particulier, et vous rendre le ministre de leur méchanceté pour semer dans l'Église leur détestable hérésie. Il n'est pas de la prudence de se jeter dans un péril évident, pour faire plaisir à d'autres. Cessez, je vous prie, et croyez-moi, Con-



stance ; il me convient de vous écrire ainsi, et à vous de ne le pas mépriser. »

Telle fut la lettre admirable d'Osius. Mais l'empereur n'en fut point touché ; il ne laissa pas de le menacer et de chercher des prétextes pour le maltraiter. Et quoiqu'il n'en trouvât point, sinon qu'il encourageait les autres évêques, principalement en Espagne, à ne pas abandonner saint Athanase, Constance ne laissa pas de se le faire encore amener, et de le tenir un an à Sirmium, sans respect pour son âge ; car Osius avait environ cent ans <sup>1</sup>.

Cette persécution contre les catholiques fut générale. L'empereur Constance envoyait partout des officiers avec des ordres menaçants adressés aux évêques et aux juges. Aux évêques, pour écrire contre saint Athanase et communiquer avec les ariens, sous peine de bannissement pour eux, et pour les peuples qui s'assemblaient avec eux, de prison, de punition corporelle, de confiscation de biens. Les juges étaient chargés de l'exécution ; et, pour les y exciter, ceux qui étaient envoyés avaient avec eux des clercs d'Ursace et de Valens, qui dénonçaient à l'empereur les juges négligents. Les autres hérétiques avaient la liberté de publier leurs blasphèmes à la faveur des ariens ; il n'y avait que les catholiques de persécutés. Plusieurs évêques furent donc menés devant les juges, qui leur ordonnaient de souscrire ou de se retirer de leurs églises. Plusieurs particuliers s'écartèrent en chaque ville, de peur d'être accusés comme amis des évêques ; car on avait aussi écrit aux magistrats municipaux, avec menace d'amende, s'ils ne contraignaient chacun leur évêque à souscrire. Toutes les villes étaient pleines de crainte et de trouble. On envoyait quelques évêques à l'empereur, afin qu'ils fussent intimidés par sa présence ; on inventait contre quelques-uns des calomnies pour épouvanter les autres ; et il y en eut plusieurs qui cédèrent et qui renoncèrent à la communion de saint Athanase. Ceux qui venaient trouver l'empereur n'avaient point la permission de le voir, ni même de sortir de leur logis ; on ne leur donnait aucun relâche qu'ils n'eussent souscrit, et, s'ils le refusaient, ils étaient bannis. Les ariens voulaient grossir leur parti, du moins en apparence, en amassant un grand nombre de signatures. L'empereur ne relâchait point les évêques exilés pour ce sujet, quoique dans le même temps il rappelât, souvent au bout de peu de mois, des criminels bannis pour des larcins, des meurtres ou des séditions.

Quiconque était ami des ariens, quoique chargé d'ailleurs et convaincu d'une infinité de crimes, n'était point accusé ; ou s'il était

<sup>1</sup> Athan., *Ad Monach.*, n. 44.



jugé pour la forme, il était acquitté. Il devenait célèbre parmi eux, et ami de l'empereur ; il obtenait des juges tout ce qu'il voulait. Au contraire, celui qui combattait leur hérésie, quelque innocent qu'il fût, était aussitôt enlevé sous quelque prétexte, comme d'avoir mal parlé de l'empereur ou blasphémé contre Dieu ; il était jugé par l'empereur et envoyé en exil. A la place d'un évêque ainsi exilé, on envoyait aussitôt quelqu'un de zélé pour l'hérésie, que l'on faisait recevoir à main armée par les peuples qui ne le connaissaient point, et l'on punissait de confiscation et des peines les plus rigoureuses ceux qui refusaient de s'y soumettre. On voulait les contraindre à haïr ceux qu'ils aimaient, qui les avaient instruits, qui étaient leurs pères spirituels, pour aimer un homme dont ils ne voulaient point, et confier leurs enfants à celui dont ils ne connaissaient ni la vie ni la conduite <sup>1</sup>.

L'arianisme et Constantius qui le soutenait par la ruse et la violence, sont qualifiés de précurseurs de l'Antechrist par des Pères de l'Église. On ne peut s'en étonner. Le caractère propre de l'Antechrist final, c'est d'être l'ennemi du Christ. Or, les ariens n'en étaient-ils pas les ennemis, en niant, en combattant sa divinité ? De plus, ils précédèrent et préparèrent un premier antechrist, Julien l'Apostat : Julien était cousin de Constance. Au massacre de sa famille, il fut épargné à cause de sa jeunesse. Il courut de nouveau de grands dangers, lorsque Constance fit mourir son frère, le César Gallus. Son caractère était un mélange de faux et de vrai, de mal et de bien : ses maîtres ne le redressèrent pas. On compte parmi eux Eusèbe de Nicomédie, le plus fourbe des ariens ; Écébole, sophiste, qui déclamaient contre les idoles sous Constance, adorait les idoles sous Julien, et joua le rôle de pénitent sous Jovien ; enfin Aétius, d'abord esclave, puis chaudronnier, puis charlatan, puis médecin, puis sophiste, puis le plus impie des ariens, parce qu'il en était le plus conséquent : soutenant que le Verbe non-seulement n'était pas égal au Père, mais qu'il ne lui était pas même semblable. Sous des maîtres pareils, le léger et superficiel Julien dut ne voir dans le christianisme qu'une œuvre d'homme, qu'un système inconséquent, qui avait détruit la vieille idolâtrie pour en introduire une nouvelle. Car les purs ariens étaient de vrais idolâtres : ils adoraient le Fils et le Saint-Esprit, qu'ils reconnaissaient cependant pour de pures créatures. Julien, toutefois, d'après ce qu'il nous apprend lui-même, demeura chrétien jusqu'à l'âge de vingt ans. Il fréquentait les églises et les monastères : il entra même dans le clergé, et remplit plus d'une fois les fonctions de lecteur. A l'âge de vingt ans, il devint secrètement apo-

<sup>1</sup> Athan., *Ad Monach.*, n. 45 et seqq.



stat, en attendant de se montrer tel publiquement, quand il sera empereur. Ainsi que nous l'avons déjà vu, le surnom d'Apostat, devenu inséparable de celui de Julien, donne précisément en grec le nombre mystérieux de six cent soixante-six, que saint Jean avait prédit au nom humain du restaurateur de l'idolâtrie romaine :  $\alpha$  (1)  $\pi$  (80)  $\sigma$  (70)  $\varsigma$  (6)  $\alpha$  (4)  $\tau$  (300)  $\eta$  (8)  $\varsigma$  (200) ; total, 666 <sup>1</sup>.

Les causes de son apostasie furent diverses : l'instruction fautive qu'il avait reçue des ariens ; le scandale de leurs intrigues et de leurs passions ; la haine qu'il portait à Constance, et qui se transforma en haine du christianisme ; un esprit curieux, superficiel et d'une prodigieuse vanité.

Parmi les hommes de science, les plus solides et les plus profonds embrassaient toute la perfection du christianisme ; devenaient des Pères de l'Église, des hommes puissants en paroles et en œuvres. Ceux qui tenaient plus à l'élégance du langage qu'à la vérité des choses mêmes, se faisaient sophistes ou professeurs d'éloquence. Ils enseignaient à déclamer sur toutes sortes de sujets, pour ou contre, d'une manière plausible, et à séduire l'auditeur par des lieux communs et des vraisemblances populaires, sans se soucier de la vérité. Ils tenaient des écoles dans les principales villes, et se provoquaient quelquefois à qui parlerait mieux dans des séances publiques. Les disciples prenaient parti pour leur maître, et tâchaient de lui procurer le plus d'élèves qu'il se pouvait. A cet effet, ils s'emparaient des nouveaux arrivants, les initiaient dans leur société par des cérémonies moitié sérieuses, moitié burlesques, quelquefois même par un serment de ne pas quitter leur école. Parmi ces professeurs de rhétorique, il y en avait de chrétiens : comme Prohérésius, qui enseignait à Athènes, et dont Julien compare l'éloquence à celle de Périclès ; comme encore Victorin d'Afrique, qui enseignait avec éclat à Rome, où il voyait, parmi ses disciples, les plus illustres sénateurs, et où il embrassa le christianisme sous l'empire de Julien même. Dans le nombre des rhéteurs que l'affection littéraire pour Homère, Platon, Aristote, bien plus que la conviction, retenait dans le paganisme, le plus illustre était Thémistius, que l'empereur Constance éleva au rang de sénateur de Constantinople, et qui se fit estimer jusque sous l'empereur Théodose, par son noble caractère ; puis Libanius, originaire d'Antioche, d'un caractère et d'une éloquence plus pédantesques. Le goût des lettres forma des liaisons d'amitié entre ces rhéteurs et des Pères de l'Église. Ainsi, saint Grégoire de Nazianze recommande familièrement ses amis à Thémistius, qu'il

<sup>1</sup> Joan., *Apocal.*, c. 13, v. 18.



appelle roi de l'éloquence. Ainsi Libanius, après avoir envoyé une de ses compositions oratoires à saint Basile, lui écrit plus tard que, puisqu'elle a mérité son suffrage, elle n'avait plus à redouter la critique.

Mais outre ces païens lettrés, pour qui le paganisme était peut-être moins une religion qu'une littérature, il y avait d'autres sophistes qui s'en faisaient une profession de sciences occultes. Ceux-là visaient plus au titre de philosophes qu'à celui d'orateurs. Comme le christianisme avait battu en ruine la philosophie païenne ou le paganisme philosophique, les nouveaux philosophes en enveloppèrent les débris de mystères. Pour y être admis, il fallait des épreuves et des purifications. On inventa même une cérémonie nouvelle pour purifier et régénérer l'homme : c'était le taurobole. Le postulant descendait dans une fosse que couvrait un plancher percé de trous, sur lequel on égorgeait un taureau ou un mouton, dont l'initié recevait le sang par les trous sur toutes les parties de son corps. Il n'y avait point de souillure dont cette expiation ne purifiât. Ces cérémonies mystérieuses avaient pour but de rendre vénérables aux initiés les superstitions surannées de l'idolâtrie, les augures, les aruspices, les oracles, l'astrologie, la magie et autres divinations ; mais surtout les superstitions nouvelles de la théurgie ou l'art d'évoquer les démons et les dieux, et même de se rendre visible la divinité suprême. Telle est la philosophie que Plotin, Porphyre et Jamblique avaient propagée dans leurs écrits et parmi leurs disciples, et qui fit de Julien un apostat.

Le principal soutien de cette philosophie était alors le sophiste Édésius à Pergame, avec ses disciples Eusèbe, Chrysanthé et Maxime. Julien, qui, pendant que son frère Gallus était César, jouissait de la liberté et de grands biens, alla trouver Édésius, qui, étant trop vieux, le renvoya à ses disciples. Eusèbe et Chrysanthé agirent ensemble de manière à exciter en lui un désir irrésistible de connaître les mystères de la théurgie. Eusèbe paraissait la mépriser. Il finissait d'ordinaire ses discours par ces paroles : Voilà ce qu'on doit appeler des vérités solides ; car pour les prodiges des prétendus thaumaturges, ce sont des illusions et des extravagances qu'il faut laisser aux insensés qui ont commerce avec les puissances matérielles. Julien lui ayant demandé l'explication de cette espèce de refrain, Eusèbe lui répondit : Maxime (il était alors à Éphèse) est un des plus anciens et des plus habiles disciples d'Édésius, mais il donne dans des folies. Il n'y a pas longtemps qu'il nous conduisit, tous tant que nous étions, au temple d'Hécate. Quand nous fûmes arrivés et que nous eûmes salué la déesse, il nous dit : Asseyez-vous, mes chers amis, vous verrez si



je suis un homme ordinaire. Nous nous assîmes. Il purifia un grain d'encens, et récita tout bas je ne sais quel hymne. Aussitôt la statue de la déesse se mit à sourire. Nous fûmes effrayés ; mais il nous dit : Ce n'est qu'une bagatelle. Les flambeaux qu'elle tient vont s'allumer. En effet, les flambeaux s'allumèrent avant qu'il eût fini de parler. Nous fûmes frappés un instant de ces prestiges ; mais il n'y a rien là qui m'étonne ni qui doive vous étonner. L'essentiel est d'épurer sa raison. — Je vous laisse avec vos raisonnements, reprit brusquement Julien. Adieu, vous m'avez montré l'homme que je cherche. Et il partit pour Éphèse. C'est le sophiste ou philosophe Eunape, disciple de Chrysanthé, qui nous apprend ces détails <sup>1</sup>.

Julien se livra sans réserve à la conduite de Maxime ; et, dès qu'il eut pris ses leçons, il brisa, dit Libanius, comme un lion en fureur, tous les liens qui l'attachaient à la religion chrétienne. Maxime, qui avait peut-être besoin d'un second, lui persuada de faire venir Chrysanthé ; et ces deux philosophes, quelque habiles qu'ils fussent, ne pouvaient suffire qu'avec peine à l'avidité de leur disciple, qui croyait n'avoir rien appris tant qu'il lui restait quelque chose à apprendre. Enfin, ils l'introduisirent dans le secret de leurs mystères. On dit que le philosophe qui devait l'initier (c'était sans doute Maxime), l'ayant mené dans un temple, le fit descendre dans une grotte souterraine. Quand les évocations furent achevées, on entendit tout à coup un bruit effroyable ; on vit paraître des spectres de feu. Julien, encore novice, fut saisi de frayeur, et fit, par habitude, le signe de la croix. Tout disparut à l'instant ; et, la même chose étant arrivée jusqu'à deux fois, Julien ne put s'empêcher de dire à Maxime qu'il admirait la vertu de ce signe des chrétiens. Maxime, qui vit chanceler son prosélyte, lui dit d'un air d'enthousiaste : Quoi donc ! croyez-vous avoir fait peur aux dieux ? Non, prince ; mais les dieux ne veulent point avoir de commerce avec un profane comme vous. Julien se paya de cette raison, ne troubla plus la cérémonie et se laissa initier. Plus tard, il fit une autre cérémonie pour effacer son baptême : ce fut sans doute celle du taurobole <sup>2</sup>.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Maxime lui prédit l'empire, qu'il fit briller à ses yeux le projet d'anéantir la religion dominante pour rétablir celle de ses ancêtres, et qu'à force de prédictions, de flatteries et de prestiges, il le rendit le païen le plus fanatique qui fût jamais. Julien ne se regarda plus que comme un prince appelé par les dieux pour être le restaurateur de leurs autels. Il soupirait en voyant l'état du paganisme ; il s'attendrissait jusqu'aux larmes sur

<sup>1</sup> Eunap., *In Maxim.* — <sup>2</sup> Theod., l. 3, c. 3.



la ruine et l'abandon des temples, dont les dépouilles étaient en proie aux favoris de Constance. Il disait quelquefois à ses amis que, s'il devenait empereur, le monde serait heureux, c'est-à-dire qu'il rétablirait l'idolâtrie. Dès lors il commença à régner sur les cœurs de ceux des païens qui surent son changement. Ils offraient pour lui des sacrifices en secret. Quelques-uns entreprenaient des voyages uniquement pour voir et pour entendre celui qu'ils considéraient déjà comme leur libérateur.

Les soupçons de son apostasie parvinrent jusqu'aux oreilles de son frère Gallus, qui lui envoya l'arien Aétius pour l'affermir dans la foi qu'ils avaient héritée de leurs pères. Aétius revint édifié de Julien. Au fond, ce que disaient les philosophes du Logos ou Verbe divin, ne différait guère du pur arianisme. Gallus écrivit donc à son frère une lettre que nous avons encore, et où il lui témoigne combien il était satisfait d'apprendre qu'il fréquentait assidûment les maisons de prières, et ne quittait point les tombeaux des martyrs. Julien poussa plus loin son hypocrisie : il se fit raser la tête et joua la vie du moine. Lorsque son frère fut mis à mort, il se trouva en péril lui-même ; mais il avait une protectrice à la cour : c'était l'impératrice Eusébie. Elle lui obtint la permission d'aller continuer ses études à Athènes.

Cependant l'empereur Constance, tout occupé à tenir des conciles et à tourmenter les évêques, négligeait la défense de l'empire. Les Gaules étaient infestées par les Barbares de la Germanie, l'Orient était insulté par les Perses ; Constance avoua pour la première fois qu'il succombait sous le poids des affaires. Par le crédit de l'impératrice, Julien fut rappelé d'Athènes. On lui coupa sa barbe, on lui ôta son manteau de philosophe et on l'habilla en homme de guerre. Enfin, le 6 novembre 355, Constance le proclama César à Milan, en présence de l'armée. Peu de jours après, il lui fit épouser sa sœur Hélène et lui confia le gouvernement des Gaules. Julien, qui avait alors vingt-quatre ans, fit un panégyrique de l'impératrice et deux de l'empereur. Il est difficile de porter plus loin l'hypocrisie et l'adulation. Il méprisait et détestait Constance au fond de son cœur ; et cependant, à l'entendre, ce même Constance surpassait en vertu et en génie tous les grands hommes de l'antiquité, y compris Alexandre le Grand. Enfin, s'écrie-t-il, ôtez d'Homère les noms propres de ses héros, mettez-y celui de Constance, le poète semblera parler plus juste. Tel se montre Julien dans ses propres œuvres <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Orat.*, 2, p. 75, édit. Spanh. *Vie de Julien*, par La Bletterie, Gerdil, Jondot, Tillemont, etc.



A Athènes, il avait vu deux hommes qu'il aurait bien voulu s'attacher : c'étaient saint Grégoire de Nazianze et son ami saint Basile. Ils étaient tous deux du même âge et du même pays, la Cappadoce. Il y avait trente ans que Grégoire s'appliquait à l'étude des sciences et des lettres.

Il était né, vers l'an 316, d'une mère chrétienne, et d'un père encore païen, dans la petite ville de Nazianze, non loin de Césarée, capitale de la province. Sa mère, sainte Nonne, avait demandé à Dieu un fils, et le lui avait consacré d'avance ; quand elle se vit exaucée, elle le lui consacra de nouveau. Il fut nommé Grégoire, comme son père. Elle eut un second fils, saint Césaire, et une fille, sainte Gorgonie. La pieuse mère éleva elle-même ses enfants dans la piété, et leur apprit à lire dans les livres saints. Elle leur donnait l'exemple de toutes les vertus. Sa charité envers les pauvres était sans bornes. S'il eût été permis, elle se serait donnée elle-même. Son respect dans les églises était si grand que non-seulement elle y gardait le silence, mais qu'elle se faisait scrupule de cracher sur le pavé et de tourner le dos à l'autel. Dès avant qu'elle fût mère, elle demandait à Dieu, par ses prières, ses jeûnes et ses larmes, la conversion de son époux. Quand Dieu lui eut donné un fils, elle y travailla avec plus de zèle encore. Grégoire le père n'était pas proprement idolâtre, mais de la secte des hypsistaires, ainsi nommés parce qu'ils faisaient profession d'adorer le Dieu très-haut, en grec Hypsistos ; à quoi ils mêlaient plusieurs observances légales des Juifs. Il se rendit enfin et reçut le baptême, en 325, des mains de saint Léonce, évêque de Césarée qui passait par Nazianze pour aller au concile de Nicée. Comme avant son baptême il pratiquait déjà toutes les vertus morales, il fit de si grands progrès dans les vertus chrétiennes que, quatre ans après, il fut évêque de Nazianze. Il avait alors environ cinquante-cinq ans, ainsi que son épouse ; il en vécut encore quarante-cinq, c'est-à-dire en tout près d'un siècle. Telles sont les dates qui résultent nécessairement des détails que Grégoire le fils nous donne sur sa vie, et sur celle de ses parents <sup>1</sup>.

Avec la pieuse éducation de sa mère, le jeune Grégoire reçut des grâces particulières d'en haut. Dans cet âge où les notions de vice et de vertu commencent à se développer dans l'âme, il eut, la nuit, un songe. Il aperçut à ses côtés deux vierges, vêtues de blanc, d'une modestie et en même temps d'une majesté surhumaines, qui se mirent à l'embrasser avec tendresse comme leur fils. Transporté de joie,

<sup>1</sup> *Acta SS.*, t. 2, maii. *It.*, t. 3, sept. *Godescard*, 9 maii. *Albérici. Vie de S. Grég. de N.*



il leur demanda qui elles étaient et d'où elles venaient. Elles répondirent qu'elles se nommaient : l'une la Chasteté, l'autre la Tempérance ; qu'elles assistaient au trône du roi Jésus, et se délectaient en la beauté des vierges célestes. Elles l'engagèrent à unir son âme à leur âme, afin qu'elles pussent le transporter un jour dans les cieux et le placer dans les splendeurs de l'éternelle Trinité. Après quoi elles s'élevèrent au ciel. Cette vision le remplit d'un ardent amour pour la pureté virginale. Son plaisir n'était point aux amusements de la jeunesse, mais avec les personnes qui avaient consacré à Dieu la pureté de leur corps et de leur âme. Avec un cœur pur, il avait reçu une intelligence insatiable. Il aima les livres, il aima les savants ; mais les livres et les savants qui parlaient de Dieu. S'il aima, s'il cultiva les lettres profanes, ce n'était que pour mieux servir les lettres sacrées. Lui-même nous apprend, dans ses poèmes, ces particularités de son enfance.

Quand il eut appris tout ce qu'il pouvait apprendre dans son pays natal, il se rendit à Césarée de Palestine, et son frère Césaire à Alexandrie. A Césarée se trouvait l'école fondée par Origène, et la fameuse bibliothèque de son disciple, le martyr saint Pamphile, augmentée par le savant Eusèbe.

Il y avait alors dans la même province saint Cyrille, d'abord prêtre, ensuite évêque de Jérusalem, où il était né vers l'an 315. Ordonné prêtre vers l'an 345, par saint Maxime, il fut chargé de prêcher tous les dimanches dans l'assemblée des fidèles, et en même temps d'instruire les catéchumènes. Il nous reste de lui vingt-trois catéchèses ou instructions familières et orales, dont les dix-huit premières expliquent le symbole, et les cinq autres les sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie, que les néophytes recevaient le même jour. C'est un monument d'un prix inestimable, par la clarté et la suite avec laquelle la doctrine chrétienne y est exposée et défendue contre les païens et les hérétiques. Ces catéchèses ou catéchismes, qui duraient une heure, se faisaient sous le porche de l'église, non pas dans l'église même, les auditeurs n'étant pas encore baptisés. Catéchèses ou catéchismes, instructions de vive voix. Catéchumènes, les juifs ou païens qui écoutent cette espèce d'instruction. Saint Cyrille donne le nom de fidèles à ceux qui, même avant d'être baptisés, croient de cœur et professent de bouche, tout ce que l'Église croit et enseigne. Dans ces anciens catéchismes, les auditeurs étaient assis, et les hommes séparés des femmes. Les catéchumènes devaient garder le silence sur les mystères, devant les infidèles.

Saint Cyrille commence par un discours préliminaire sur les dispositions générales qu'il faut apporter à ces instructions, et à la récep-



tion prochaine du sacrement du baptême et des autres mystères. Ces instructions duraient quarante jours, tout le temps du carême. Il ne faut pas s'y présenter comme Simon le Magicien. Il fut plongé dans les eaux du baptême, mais il ne fut pas illuminé; l'eau lava son corps, mais le Saint-Esprit n'éclaira pas son cœur; son corps descendit dans l'eau et en sortit, mais son âme ne fut pas ensevelie avec Jésus-Christ, et aussi ne ressuscita-t-elle pas avec lui. Ne faites pas non plus comme celui qui entra au festin des noces, sans avoir le vêtement nuptial. Recevez les exorcismes, comme un feu qui purifie l'or de tout alliage. L'unique chose que Dieu vous demande, c'est la bonne volonté.

Dans la première instruction, Cyrille exhorte les néophytes à se dépouiller du vieil homme par la pénitence et la confession, afin de revêtir l'homme nouveau dans le baptême. « C'est présentement le temps propre pour se confesser. Confessez ce que vous avez commis, soit par paroles, soit par œuvres, la nuit ou le jour; confessez-vous dans ce temps favorable... La rémission des péchés se donne à tous également; mais le Saint-Esprit communique ses dons à un chacun, à proportion de la grandeur de sa foi. Si vous avez apporté peu de préparation, vous recevrez moins; si vous avez beaucoup travaillé à vous en rendre digne, votre récompense sera plus grande : c'est pour vous que vous travaillez. Voyez si vous avez quelque chose contre quelqu'un, et lui pardonnez : car, avec quelle hardiesse oseriez-vous dire au Seigneur : Remettez-moi toute la multitude de mes iniquités, si vous ne vouliez pas pardonner quelque faute à votre frère ? »

Le seconde instruction est sur la pénitence. « Le péché est quelque chose d'énorme; c'est une des maladies les plus aiguës de l'âme : il lui ôte toutes ses forces, et la rend digne du feu éternel : c'est un mal du libre arbitre et une semence volontaire. Car, que nous péchions volontairement, le Prophète le dit assez clairement par ces paroles : *Je vous ai plantée comme une vigne qui devait porter du fruit et toute vraie; comment vous êtes-vous changée en omertume, telle qu'une vigne étrangère* <sup>1</sup> ? Ce n'est pas que nous ne soyons de bons plants, mais le fruit qui vient de notre volonté est mauvais. C'est pour cela qu'on ne peut en rejeter la faute sur celui qui a planté cette vigne, quoiqu'elle mérite d'être mise au feu; parce que, ayant été destinée à faire le bien, il arrive qu'elle ne produit que du mal par sa mauvaise volonté... Comme Dieu est bon, il ne peut rien créer de mauvais, et la créature ne peut devenir mauvaise que par sa propre volonté. C'est donc quelque chose de bien énorme que le péché, mais

<sup>1</sup> Jerem., 21.



il n'est pas incurable. Il n'est formidable que pour ceux qui s'y attachent, et non pour ceux qui le quittent par la pénitence ; semblable à un charbon ardent qui ne brûle que ceux qui voudraient le tenir, mais qui ne fait presque pas de mal à qui le jetterait aussitôt.

« Mais, dira peut-être quelqu'un, qu'est-ce que le péché ?... Le péché est une mauvaise production de votre volonté. Réglez vos regards, et il n'y aura point de concupiscence : ne faites tort à personne, et il n'y aura plus de larcin ; pensez au jugement, et il n'y aura plus ni fornication, ni adultère, ni homicide, ni autres désordres. C'est en oubliant les jugements de Dieu, qu'on pense à faire du mal, et que l'on commet l'iniquité. Vous n'êtes pas toujours seul auteur du mal que vous faites : il arrive souvent que vous y êtes porté et excité par un autre ; c'est le diable qui vous le suggère, et qui le suggère à tous les hommes, et qui surmonte votre résistance première, quoique sans vous faire violence... Le prince du péché, c'est le démon... Il a péché, non qu'il y fût porté par aucune nécessité naturelle, comme si l'on pouvait accuser le Créateur d'être la cause de sa chute ; mais, ayant été créé bon, il est devenu diable par sa propre volonté... C'est de lui que viennent l'impureté, l'adultère et les autres péchés. C'est à cause de lui qu'Adam, notre premier père, fut chassé du paradis délicieux où Dieu l'avait mis, où la terre produisait d'elle-même des fruits excellents, au lieu que présentement elle ne porte plus que des épines.

« Quoi donc, dira quelqu'un, est-ce que nous périrons tous, après avoir été séduits ? est-ce qu'il n'y a plus de salut à espérer ?... En un mot, si nous sommes morts, est-ce que nous ne pourrions plus ressusciter ? — O homme qui parlez de la sorte, arrêtez vos murmures. Celui qui a ressuscité Lazare, qui était depuis quatre jours dans le tombeau, ne peut-il pas beaucoup plus facilement vous ressusciter étant encore en cette vie ? Celui qui a répandu pour nous son précieux sang, nous délivrera de nos péchés. Ne nous désespérons point, mes frères ; ne nous décourageons point. Le plus grand de tous les péchés, c'est de ne pas se confier en la pénitence... Nous sommes donc de nous-mêmes susceptibles des grâces qui opèrent le salut : mais il faut de plus que nous le voulions. Songez que Dieu est bon, et même très-bon. Ainsi ne dites point qu'ayant commis, non une fois, mais plusieurs fois des péchés énormes, il n'y a plus de pardon pour vous et que Dieu ne voudra pas les oublier. Écoutez le psalmiste qui s'écrie : Seigneur, *oh ! que la multitude de vos bontés est grande* <sup>1</sup> ! Nos péchés ne peuvent jamais épuiser la multitude des

<sup>1</sup> Psalm., 30, 21.



miséricordes de Dieu ; et telles que soient nos plaies, elles ne sont point incurables à ce souverain médecin, pourvu que vous lui soyez fidèle. Découvrez à votre médecin votre état, disant avec David : *Je confesserai contre moi-même mon iniquité au Seigneur*, et il vous arrivera comme à ce prophète, *et Dieu m'a remis l'iniquité de mon cœur* <sup>1</sup>.

« Voulez-vous être persuadés de la charité de Dieu, connaître les richesses de sa bonté, de sa patience, et de sa longue attente ? Écoutez ce qui est arrivé à Adam, à Caïn, aux hommes du temps de Noé, au grand prêtre Aaron, et au peuple d'Israël, à Rahab, à David, Achab, Jéroboam, Ézéchias, Manassès, aux trois enfants dans la fournaise, à Nabuchodonosor, enfin à Pierre, le prince des apôtres. »

La troisième instruction est sur les figures, la nécessité et les effets du baptême.

La quatrième a pour texte ces paroles de saint Paul aux Colossiens : *Prenez garde que personne ne vous surprenne par la philosophie, et par des raisonnements vains et trompeurs, selon les traditions des hommes, et non pas selon Jésus-Christ* <sup>2</sup>.

Saint Cyrille expose les précautions à prendre pour se préserver de cette séduction de Satan, qui se transforme en ange de lumière. « Toute la religion consiste à savoir les dogmes qu'il faut croire, et les bonnes œuvres qu'il faut pratiquer. On ne peut plaire à Dieu sans ces deux choses ensemble. Il servirait peu d'avoir de Dieu des sentiments dignes de lui, et de vivre dans le désordre, comme aussi de mener une vie réglée, et de ne pas avoir de Dieu les sentiments qu'il mérite. Il est donc d'une extrême conséquence de connaître ces deux choses. D'autant plus que beaucoup cherchent à séduire par la philosophie et de vaines erreurs : les Hellènes ou païens, par une éloquence de courtisane ; les Juifs, par l'Écriture qu'ils interprètent mal ; les hérétiques, par un venin caché sous l'apparence de doctrine chrétienne. Le Seigneur dit, par rapport à tous ceux-là : *Prenez garde que personne ne vous induise en erreur* <sup>3</sup>. C'est pourquoi nous enseignons ce qu'il faut croire, et ensuite nous l'expliquerons. »

Saint Cyrille réduit la doctrine chrétienne à dix dogmes principaux : Dieu, Jésus-Christ, sa naissance d'une vierge, sa mort sur la croix, sa sépulture, sa résurrection, son ascension, le jugement dernier, le Saint-Esprit, l'âme humaine, le corps, les aliments, la résurrection des corps, la sainte Écriture.

Sur le premier article, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, il réfute sommairement les Manichéens et les Marcionites, qui en admettaient

<sup>1</sup> Psalm., 31, 5. — <sup>2</sup> Coloss., 2, 8. — <sup>3</sup> Matth., 24.



deux, et les païens qui en admettaient sans nombre. En parlant de Jésus-Christ, il dit : « Il a été véritablement crucifié pour nos péchés. Si quelqu'un en doutait, il n'a qu'à faire attention au lieu même où nous sommes : c'est le saint lieu de Golgotha, où il a été crucifié, et où l'on a bâti le temple dans lequel nous sommes assemblés en l'honneur de celui qui a été attaché à la croix ; et toute la terre est remplie du bois de la croix, coupé en petits morceaux... Après avoir achevé la carrière de la souffrance et racheté les hommes de leurs péchés, Jésus-Christ est monté au ciel, accompagné des anges et à la vue des apôtres ; que si vous ne croyez point à ces paroles, croyez du moins à la vertu de ce qui se voit des yeux. Tous les rois, en mourant, perdent toute leur autorité avec la vie ; mais Jésus-Christ, après avoir été crucifié, est adoré par toute la terre. Quand nous nommons le Crucifié, les démons tremblent. Il y a eu bien des hommes attachés à la croix : mais y en a-t-il un seul dont le nom invoqué mette en fuite les démons ? Ne rougissons donc pas de la croix de Jésus-Christ, et ne la portons point en cachette. Imprimez-la sur votre front, afin que les démons, voyant l'étendard du roi, s'enfuient en tremblant. Faites ce signe, et quand vous mangez, et quand vous buvez, et quand vous êtes assis ou debout, et quand vous vous couchez ou que vous vous levez, et quand vous parlez, et quand vous marchez, et, pour tout dire en un mot, faites-le dans toutes vos actions et dans toutes vos entreprises.

« L'homme est composé de deux substances, de l'âme et du corps, et Dieu est le créateur de l'un et de l'autre. Vous devez savoir que votre âme a un libre arbitre, qu'elle est un des plus parfaits ouvrages de Dieu, qu'il l'a créée à sa ressemblance, qu'elle est immortelle à cause qu'il lui a donné l'immortalité, qu'il l'a rendue vivante, raisonnable et incorruptible, qu'elle est libre de faire ce qu'elle veut. Car ce ne sont pas les astres, ni le destin qui vous portent au péché, malgré vous. » Saint Cyrille signale les merveilles de la Providence, jusque dans le corps humain, dont l'Esprit-Saint fait son temple. « Apprenez des solitaires, dit-il, à estimer la continence : ce sont eux qui, séparés même des vierges, mènent sur la terre une vie semblable à celle des anges. Mais en vous proposant de vivre dans la chasteté, donnez-vous de garde de blâmer ceux qui sont engagés dans les liens du mariage. L'Apôtre dit que *le mariage est quelque chose d'honorable et le lit nuptial sans tache* <sup>1</sup>. Vous donc qui vous proposez de vivre chastement, vous êtes nés de personnes mariées. Il ne faut pas rejeter l'argent, parce qu'on a de l'or. Les gens

<sup>1</sup> Hebr., 13, 4.



mariés peuvent aussi espérer le salut, s'ils usent légitimement du mariage, dans l'intention d'avoir des enfants, et non pour contenter leurs passions brutales. Ceux qui n'ont été mariés qu'une fois, ne doivent pas non plus condamner ceux qui aspirent à de secondes noces. Car, comme dit l'Apôtre de ceux qui ne peuvent garder la continence : *Il vaut mieux se marier que de brûler* <sup>1</sup>. »

Saint Cyrille parle des aliments, à cause que les Manichéens et les Marcionites prétendaient que les viandes et le vin étaient mauvais de leur nature. « Quand nous jeûnons, dit-il, nous nous abstenons du vin et de la chair, non que nous ayons en horreur ces choses, comme si elles étaient abominables ; mais pour mériter davantage en méprisant ce qui est agréable aux sens, afin de jouir de la table céleste, et afin qu'après avoir semé ici-bas dans les larmes, nous moissonnions avec joie dans l'autre vie.

Quant à l'Écriture sainte, il dit à ses auditeurs : « Si vous entendez quelquefois des hérétiques condamner la loi et les prophètes, et même les charger de reproches, opposez-leur cette parole de Jésus-Christ : *Je ne suis pas venu pour dissoudre la loi, mais pour l'accomplir* <sup>2</sup> ; mais surtout apprenez de l'Église, quels sont les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et ne lisez aucun de ceux qui sont apocryphes. Quand vous saurez ceux qui sont reçus par toute l'Église, à quoi bon chercher ceux qui sont douteux et controversés ? »

La cinquième instruction traite de la foi, et nous en montre le modèle dans Abraham et d'autres saints personnages. La sixième enseigne la monarchie ou la souveraine unité de Dieu, contre le paganisme et contre les hérésies de Manès, de Marcion et autres gnostiques. La septième expose que de toute éternité Dieu est Père d'un Fils unique ; la huitième, que Dieu est tout-puissant.

« Il n'y a donc rien qui ne soit soumis à la toute-puissance de Dieu : car c'est de lui que l'Écriture dit : *Toutes choses vous servent* <sup>3</sup>. Mais au delà de toutes ces choses soumises, il a son seul et unique Fils, et son seul Esprit-Saint. Tout l'univers est donc soumis au Seigneur et le sert par son Fils unique et dans le Saint-Esprit. Le Fils a donc l'empire sur toutes choses ; il tolère les homicides, les larrons, les fornicateurs, mais il leur a prescrit un certain temps marqué par sa patience et par sa longue attente : et quand il rendra à chacun ce qui lui est dû, ceux qui auront attendu trop longtemps pour se convertir, seront punis avec plus de rigueur.

« Il y a des rois d'hommes qui règnent sur la terre, mais non pas

<sup>1</sup> 1 Cor., 7. — <sup>2</sup> Matth., 5. — <sup>3</sup> Psalm., 118, 91.



indépendamment de la puissance d'en haut. Nabuchodonosor l'apprit par expérience, quand il dit : que *son règne est un règne éternel et que sa puissance s'étend de génération en génération*. Ce n'est pas au diable que sont les richesses, l'or et l'argent, comme quelques-uns le pensent. C'est au fidèle que sont toutes les richesses du monde ; l'infidèle n'y a pas une obole <sup>1</sup> ; or, nul n'est plus infidèle que le diable. Aussi le Seigneur dit-il manifestement par le Prophète : *C'est à moi l'or et l'argent, et je le donne à qui je veux* <sup>2</sup>. Faites seulement un bon usage de l'argent, et on ne vous blâmera pas d'en avoir. Mais quand vous usez mal d'une chose qui est bonne, et que vous ne voulez pas reconnaître le mauvais usage que vous en faites, vous rejetez votre faute sur le Créateur même. On peut même devenir juste par les richesses : *Car*, dit-il, *j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai été nu, et vous m'avez revêtu* ; ce qui ne peut se faire sans le secours de l'argent. Voulez-vous savoir que les richesses peuvent ouvrir la porte du ciel ? écoutez cette parole : *Vendez ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans les cieux*. Je vous dis ces choses pour vous fortifier contre certains hérétiques, qui anathématisent les richesses, les biens et le corps. »

La neuvième instruction est une suite de la précédente, et explique que Dieu a fait le ciel et la terre, les choses visibles et les invisibles ; que c'est le Père et le Fils qui ont fait toutes choses : le Fils, par la puissance du Père, qu'il a reçue dans sa génération éternelle ; et qu'ainsi le Fils est un même Dieu avec le Père.

La dixième instruction explique cet article du symbole : Et en un Seigneur Jésus-Christ. C'est proprement un traité de la Trinité contre les Juifs. « Si quelqu'un veut honorer pieusement le Père, il doit adorer aussi le Fils, autrement son culte ne sera point agréé. Le Père a prononcé du haut des cieux : *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances*. Le Père se complait dans le Fils : si donc vous-mêmes ne vous y complaisez pas, vous n'aurez point la vie. Ne vous laissez donc point séduire par l'artifice des Juifs, qui se récrient qu'il n'y a qu'un seul Dieu ; mais après avoir connu qu'il n'y a qu'un seul Dieu, sachez que Dieu a un Fils unique. Ce n'est pas moi qui l'ai dit le premier ; le psalmiste lui-même a dit en la personne du Fils : *Le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui*. Ne vous arrêtez donc point à ce que disent les Juifs, mais à ce que disent les prophètes. Vous étonnerez-vous si les Juifs rejettent les paroles des prophètes, eux qui ont lapidé les prophètes mêmes ?

« L'Ancien Testament rend témoignage à la divinité du Fils. Dieu

<sup>1</sup> Proverb., 17, 6. — <sup>2</sup> Agg., 2.



dit : *Faisons l'homme* ; il ne dit pas à mon image, mais à *notre image* ; et après la formation d'Adam il est dit : *Dieu fit l'homme à son image, il le fit à l'image de Dieu*. L'Écriture n'attribue pas seulement au Père la dignité de Dieu, mais elle y comprend aussi le Fils, pour marquer que l'homme n'est pas seulement créature de Dieu le Père, mais encore de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est ce même Seigneur coopérant au Père, qui lui a coopéré dans la punition de Sodome, suivant cette parole de l'Écriture : *Le Seigneur fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe du soufre et du feu du haut du ciel, de la part du Seigneur*. C'est le même Seigneur qui apparut à Moïse...

« Dans le Nouveau Testament, il y a beaucoup de témoignages en faveur du Christ. Est témoin Dieu le Père qui du haut du ciel le déclare son Fils ; est témoin l'Esprit-Saint qui descend sur lui sous la forme de colombe ; est témoin l'archange Gabriel qui l'annonce à Marie ; est témoin la Vierge Théotocos ou Mère de Dieu ; est témoin l'étable où il est né, l'Égypte où il s'est réfugié dans son enfance ; est témoin Siméon qui le reçut entre ses bras, et Anne la prophétesse ; est témoin Jean-Baptiste, le plus grand d'entre les prophètes, le premier homme du Nouveau Testament, et qui réunit les deux Testaments en sa personne. Est témoin le Jourdain, entre les fleuves, et, entre les mers, celle de Tibériade ; sont témoins les aveugles, les boiteux, les morts ressuscités ; témoins les démons mêmes, quand ils disent : *Qu'y a-t-il entre vous et nous ? car nous savons que vous êtes le Fils de Dieu* ; sont témoins les vents apaisés, les cinq pains multipliés pour nourrir cinq mille hommes. Est témoin le bois de la croix, trouvé ces jours-ci parmi nous, et dont ceux qui en prennent avec foi ont presque rempli tout le monde. Est témoin le palmier qui est dans cette vallée, et qui donna de ses branches aux enfants qui bénissaient le Seigneur. Est témoin Gethsémani, qui semble encore signaler le traître Judas aux spectateurs. Est témoin Golgotha, cette sainte montagne que l'on découvre de toutes parts ; le sépulcre où il a été enseveli, et la pierre même qui est là jusqu'aujourd'hui. Est témoin le soleil qui nous éclaire présentement, et qui s'éclipsa au temps de sa Passion ; les ténèbres qui couvrirent la terre depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième ; la lumière qui luit depuis la neuvième heure jusqu'au soir. Est témoin cette sainte montagne des Oliviers, d'où il monta vers son Père ; sont témoins ces nuées qui reçurent le Seigneur ; témoins les portes du ciel, dont le psaume avait dit : *Ouvrez-vous, portes principales, et le Roi de gloire entrera*. Sont témoins ses ennemis mêmes : parmi eux le bienheureux Paul, qui, après lui avoir fait la guerre quelque temps, l'a servi de longues années. Sont témoins les douze apôtres qui ont prêché la vérité, non-



seulement par leurs paroles, mais encore par leurs souffrances et par leur mort. Est témoin l'ombre de saint Pierre, qui guérissait les malades au nom du Christ. Sont témoins les suaires et les demi-ceintures de Paul, qui, par la vertu du même Christ, rendaient la santé. Sont témoins les Perses et les Goths, ainsi que toutes les nations qui meurent pour lui, quoiqu'ils ne l'aient pas vu des yeux du corps. Sont témoins les démons, que les fidèles chassent encore aujourd'hui des possédés par la vertu de son nom. Et avec tant et de si excellents témoins, vous ne croiriez pas encore ? Enfin Jésus-Christ a rendu témoignage lui-même. »

La onzième instruction explique cet article du symbole : Je crois au Fils unique de Dieu, engendré du Père, vrai Dieu, avant tous les siècles, et par qui tout a été fait. C'est une espèce de traité sur la divinité de Jésus-Christ, prouvée par l'Ancien et le Nouveau Testament, en particulier par la confession de saint Pierre, *prince des apôtres et souverain prédicateur de l'Église*.

La douzième instruction expose l'incarnation du Fils de Dieu, conformément aux prophéties de Jacob, de David, d'Isaïe, etc., et aux paroles de l'Évangile, ainsi que du symbole des apôtres. La piété chrétienne y remarque les particularités suivantes. On voyait encore sur le mont des Olives l'empreinte des pieds de Jésus-Christ montant au ciel : saint Cyrille en prend à témoin tous les habitants de Jérusalem ; il y voit l'accomplissement de cette parole du prophète Zacharie : *En ce jour-là il sera debout à pied sur la montagne des Olives qui est proche de Jérusalem à l'orient de la ville* <sup>1</sup>. Saint Augustin témoigne également qu'on allait en Judée adorer les vestiges de Jésus-Christ qui se voyaient au lieu où il était monté au ciel <sup>2</sup>. — Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il incarné dans le sein d'une vierge ? Saint Cyrille répond comme saint Irénée : La mort étant venue par la vierge Ève, il était à propos que la vie nous vint par la vierge Marie : le serpent a trompé l'une, l'ange Gabriel annonce la bonne nouvelle à l'autre. — Saint Cyrille dit positivement que c'est sur le Thabor que le Sauveur fut transfiguré. Ce témoignage de l'évêque de Jérusalem nous montre la tradition du pays. — Il rappelle incidemment l'obligation du célibat ecclésiastique, par cette réflexion : « Si ceux qui exercent le sacerdoce de Jésus ne doivent avoir aucun commerce avec une femme, comment le même Jésus aurait-il pu naître d'un homme et d'une femme ? — La loi de Moïse ordonnait, pour la purification, l'offrande de deux tourterelles ou de deux petits de colombes. L'Évangile ne dit pas laquelle de ces deux offrandes fit la

<sup>1</sup> Zach., 14. — <sup>2</sup> Aug., *Homil.* 47, *In Joan.*



sainte Vierge. Saint Cyrille nous apprend, d'après la tradition de Jérusalem, que ce furent deux tourterelles.

La treizième instruction est sur le crucifiement et la sépulture de Jésus-Christ. On lit, touchant l'heure du crucifiement : « Il a été crucifié pour nous. Il fut jugé de nuit, dans un temps où il faisait froid, et où l'on faisait du feu pour se chauffer. C'est à la troisième heure qu'il fut crucifié ; et depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, le soleil s'éclipsa, et il reparut lumineux après la neuvième heure. Voyons comme tout cela est écrit. Le prophète Zacharie avait dit : *En ce jour-là il n'y aura point de lumière, et il fera froid, et il y aura de la glace* <sup>1</sup> ; et de fait, comme il faisait froid, *Pierre se chauffait*. Le prophète ajoute : *Et ce jour-là sera connu du Seigneur*. Ce n'est pas que Dieu ne connaisse tous les jours ; mais entre tant de jours qu'il y a, c'est le jour de la Passion du Seigneur, le jour que le Seigneur a fait, jour que le Seigneur connaît spécialement. Alors, dit le prophète, *il n'y aura ni jour ni nuit*. Quelle est cette énigme ? L'Évangile nous l'explique. Il n'y avait point de jour, parce que le soleil ne luisait pas perpétuellement de l'Orient à l'Occident, mais que *depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième il y eut des ténèbres* au milieu du jour. Or, Dieu a donné aux ténèbres le nom de nuit. C'est pourquoi il n'y aura ni jour ni nuit : car la lumière n'était pas totale pour être appelée jour, ni non plus les ténèbres, pour être appelées nuit ; mais le soleil reparut après la neuvième heure. Le prophète a même prédit cette dernière circonstance : car ayant dit : *Il n'y aura ni jour ni nuit*, il ajoute : *Et la lumière paraîtra sur le soir*. Vous voyez l'exacte certitude des prophètes, vous voyez la vérité des Écritures. Mais vous demandez à quelle heure précise le soleil s'éclipsa : si c'est à la cinquième, à la huitième ou à la dixième. Le prophète Amos vous l'apprendra : *En ce jour-là, dit le Seigneur, le soleil se couchera en plein midi* <sup>2</sup>. Effectivement, depuis la sixième heure il y eut des ténèbres, et la lumière fut obscurcie sur la terre pendant le jour. Et quel sera ce temps, et quel sera ce jour, ô prophète ? *Je changerai, dit-il, vos fêtes solennelles en deuil* : cela se passait effectivement au temps des Azymes ou de la Pâque. Il ajoute : *Je ferai verser sur lui des larmes comme sur un fils unique, et ce sera un jour de douleur pour lui et pour tous ceux qui sont avec lui*. Aussi en ce jour solennel des Azymes, les femmes fondaient en larmes et pleuraient sur lui ; et les apôtres, qui s'étaient cachés, étaient dans l'abattement. Que cette prophétie est merveilleuse ! »

La quatorzième instruction explique ces paroles du symbole :

<sup>1</sup> Zach., 14, 6. — <sup>2</sup> Amos, 8.



Il est ressuscité des morts le troisième jour, est monté aux cieux, et est assis à la droite du Père. Saint Cyrille prouve la résurrection et l'ascension de Jésus-Christ et par les prédictions nombreuses des prophètes, et par les témoignages irrécusables des hommes et des choses. « Si vous n'en croyez pas un témoin unique (saint Paul), vous en avez douze. Ensuite il s'est manifesté à plus de cinq cents frères à la fois. Si l'on n'en croit pas douze témoins, que l'on en croie cinq cents. Après cela il a été vu de Jacques, son parent, premier évêque de cette église. Vous, disciple d'un tel évêque, qui assure avoir vu Jésus ressuscité, vous ne suspecterez pas son témoignage. Direz-vous qu'il l'a rendu par affection de famille ? Eh bien, il a été vu par Paul, ennemi. Or, ce que vaut le témoignage d'un ennemi, vous le savez ; et vous douteriez encore ? Je le persécutais d'abord, dit-il, et maintenant je vous annonce sa résurrection. Il est encore beaucoup d'autres témoins de la résurrection du Sauveur. La lumière de la pleine lune, car c'était la seizième nuit du mois. Le tombeau qui l'a retenu et la pierre de dessus déposeront contre les Juifs ; cette pierre levée et que l'on conserve encore aujourd'hui. Les anges présents sont témoins de la résurrection du Fils unique. De même, Pierre, Jean, Thomas et tous les apôtres ; ceux qui couraient les premiers au sépulcre et qui ne trouvèrent que les linceuls dont il avait été enveloppé ; ceux qui ont touché ses pieds et ses mains, et qui ont vu les ouvertures des clous ; tous ceux qui reçurent de lui le souffle divin, avec le pouvoir de remettre les péchés. Les saintes femmes qui lui embrassèrent les pieds, qui virent le tremblement de terre, l'éclat des anges, ainsi que les linges funèbres qu'il laissa en ressuscitant. Les gardes qui ont reçu de l'argent et ceux qui leur en ont donné, et le sépulcre qu'on voit encore présentement, et ce saint temple que l'empereur Constantin a fait élever et orner avec tant de magnificence. Un témoin de la résurrection de Jésus, est la veuve Tabith qui ressuscita par la vertu de son nom. Comment ne pas croire que le Christ est ressuscité, puisque son nom même ressuscite les morts ? »

Dans la quinzième instruction, saint Cyrille explique cet article du symbole : Il viendra encore une fois sur la terre, pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura point de fin.

Dans les instructions seize et dix-sept, il explique éloquemment l'article du Saint-Esprit. Par ses explications, on voit que l'Église de Jérusalem avait ajouté dès lors au symbole, dans l'article de l'Esprit-Saint, ce que le deuxième concile œcuménique, premier de Constantinople, y ajouta depuis universellement contre l'hérésiarque Macédonius. Saint Cyrille prouve avec effusion de cœur, et par l'Ancien et



par le Nouveau Testament, que le Saint-Esprit est Dieu; qu'il est consubstantiel au Père et au Fils; qu'il tire son origine du Fils, comme le Fils tire son origine du Père. « Tout excellente que soit la nature des anges, dit-il, en l'instruction seize, ils ont été tirés du néant par leur création; mais le Saint-Esprit procède éternellement de Dieu. La nature des anges est sujette au changement, comme toutes les choses créées lors même qu'ils ne changent pas; mais le Saint-Esprit est immuable, étant consubstantiel au Père et au Fils. C'est cet Esprit qui a prédit Jésus-Christ par les prophètes, qui a opéré dans les apôtres, et qui aujourd'hui encore marque les âmes dans le baptême. Le Père a donné au Fils, et le Fils a donné au Saint-Esprit. Ce n'est pas moi qui le dis, mais Jésus même : *Toutes choses m'ont été données par le Père*; puis, en parlant du Saint-Esprit : *Quand l'Esprit de vérité sera venu, il me glorifiera, parce qu'il recevra du mien, et il vous l'annoncera.* » Saint Cyrille dit encore dans l'instruction suivante : « Non-seulement saint Paul, mais les autres apôtres, et tous ceux qui, par leur ministère, ont cru au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit qui leur est consubstantiel, ont été remplis du Saint-Esprit. »

Quant au mot *consubstantiel*, en grec *homoousios*, nous avons vu qu'au moins soixante ans avant le concile de Nicée, il était usité même parmi les simples fidèles, et regardé par eux comme l'expression distinctive de la vraie foi, et que ceux qui ne s'en servaient pas leur devenaient suspects. Aussi verrons-nous saint Cyrille souhaiter à l'empereur Constance de glorifier à jamais la sainte et consubstantielle Trinité. Nous verrons de plus saint Épiphane, compatriote et contemporain de saint Cyrille, dans son *Ancorat*, non-seulement prouver la divinité et la consubstantialité du Saint-Esprit, mais répéter au moins dix fois qu'il procède du Père et du Fils, qu'il procède de l'un et de l'autre. Il ne faut donc pas s'étonner, comme l'affectent certains critiques <sup>1</sup>, si dans saint Cyrille on rencontre des expressions semblables.

En parlant de la descente du Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, saint Cyrille rappelle de nouveau, dans sa dix-septième instruction, l'heure à laquelle Jésus-Christ a été attaché à la croix. Répondant à la raillerie de ceux qui disaient que les apôtres étaient ivres : « Ils l'étaient, oui, mais du vin de la vigne spirituelle qui a dit : *Je suis la vigne, et vous êtes les branches.* Si vous ne m'en croyez pas, comprenez ce que je dis par l'heure qu'il est. C'est la troisième heure du jour. Or, celui qui a été crucifié à la troisième heure, comme dit saint Marc, a maintenant envoyé à la troisième heure la grâce. Car

<sup>1</sup> Entre autres le bénédictin Touttée, éditeur de saint Cyrille.



la grâce du Fils n'est pas autre que la grâce du Saint-Esprit ; mais celui qui a été crucifié alors et avait promis, accomplit sa promesse. » On voit par cette observation répétée de saint Cyrille, que, d'après lui et d'après la tradition de l'église de Jérusalem, Notre-Seigneur Jésus-Christ fut crucifié à la même heure qu'il envoya, depuis, le Saint-Esprit sur les apôtres, c'est-à-dire à neuf heures du matin, suivant notre manière de compter.

Dans la dix-huitième instruction, expliquant ces paroles du symbole : « Je crois aussi la sainte Église catholique, la résurrection de la chair et la vie éternelle, saint Cyrille dit que « l'Église est appelée catholique, parce qu'elle est répandue par toute la terre ; parce qu'elle enseigne universellement et sans exception tout ce qui est nécessaire au salut ; parce qu'elle soumet au vrai culte tout le genre humain, les souverains et les sujets, les savants et les ignorants ; parce qu'elle guérit universellement tous les péchés, et possède universellement toutes les vertus. Il faut donc observer avec soin cet article du symbole, afin d'éviter les conventicules impurs des hérétiques. Lors donc que vous arrivez dans une ville étrangère, ne demandez pas simplement : Où est la maison du Seigneur ? car les hérésies s'efforcent de donner ce nom à leurs repaires. Ne demandez pas non plus simplement : Où est l'Église ? mais : Où est l'Église catholique ? Car tel est le nom propre de la sainte Église, notre mère à tous et l'épouse de Jésus-Christ. Persécutée autrefois, elle couronnait ses martyrs avec les couronnes immortelles et variées de la patience ; aujourd'hui, dans la paix, elle se voit honorée par les rois, par les grands, par les hommes de toute condition. Au reste, les rois sont bornés à des nations particulières, leur puissance a des limites : il n'y a que la sainte Église catholique dont la puissance s'étende sans bornes sur toute la terre. »

Ces dix-huit instructions ont pour but de préparer les catéchumènes à recevoir les trois sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie. Viennent ensuite cinq catéchèses ou catéchismes sur ces sacrements mêmes, que les néophytes venaient de recevoir. La première et la seconde de ces instructions traitent du baptême, des renoncements à Satan, à ses œuvres et à ses pompes, ainsi que des autres cérémonies usitées à Jérusalem, comme l'onction sainte par tout le corps, la triple immersion, le vêtement blanc, qui marquaient les effets du sacrement.

La troisième catéchèse mystagogique, ou sur les mystères, parle du saint chrême ou de la confirmation, que les néophytes recevaient immédiatement après le baptême. « Ne vous imaginez pas, dit saint Cyrille, que ce soit une huile commune. Car, comme le pain de l'eucharistie, après l'invocation de l'Esprit-Saint, n'est plus du pain



commun, mais le corps de Jésus-Christ ; de même le saint chrême, après l'invocation, n'est plus une huile commune, mais un don du Christ, et qui, par la présence de sa divinité, a la vertu de procurer le Saint-Esprit. Ainsi, pendant qu'on fait l'onction sur le front et les autres sens du corps, l'âme est sanctifiée par l'Esprit-Saint et vivifiant. « Dans l'église de Jérusalem, l'onction du saint chrême se faisait non-seulement sur le front du néophyte, mais encore sur les oreilles, les narines et la poitrine, comme pour l'armer par tous les sens contre l'enfer et le monde.

La quatrième instruction sur les saints mystères traite du corps et du sang de Jésus-Christ, après la lecture de ces paroles aux Corinthiens : *J'ai appris du Seigneur, et je vous l'ai aussi laissé par tradition*, etc. Saint Cyrille y parle en ces termes :

« La doctrine de saint Paul que vous venez d'entendre suffit pour vous rendre certains des divins mystères, dont vous avez été jugés dignes et qui vous ont rendus participants du corps et du sang de Jésus-Christ. Car l'Apôtre vous criait tout à l'heure : *La nuit même que Notre-Seigneur Jésus-Christ était trahi, il prit du pain, et, ayant rendu grâces, il le rompit, en disant : Prenez, mangez, ceci est mon corps. Et, ayant pris le calice et rendu grâces, il dit : Prenez, buvez, ceci est mon sang.* Puis donc que lui-même assure du pain : *Ceci est mon corps*, qui osera en douter encore ? Et puisque lui-même certifie : *Ceci est mon sang*, qui jamais en doutera, disant que ce n'est pas son sang ? Autrefois, en Cana de Galilée, il changea l'eau en vin, qui approche fort du sang : et il ne sera pas digne de créance, lorsqu'il change le vin en son sang même ? Invité à des noces corporelles, il fit ce miracle surprenant : et l'on ne confessera pas bien plus encore qu'il a gratifié de la jouissance de son corps et de son sang les enfants de l'époux céleste ? Ainsi recevons ces choses, avec une pleine certitude, comme le corps et le sang du Christ. Car sous le type du pain vous est donné son corps, et sous le type du vin son sang, afin que vous deveniez un même corps et un même sang avec lui. Nous devenons, en effet, de cette manière des *porte-Christ*, son corps et son sang étant distribués dans nos membres ; et, selon le bienheureux Pierre, nous sommes participants de la nature divine.

« Autrefois Jésus-Christ, parlant aux Juifs, leur disait : *Si vous ne mangez ma chair et ne buvez mon sang, vous n'aurez point la vie en vous.* Mais eux, n'entendant point spirituellement ces paroles, s'en scandalisèrent et se retirèrent, s'imaginant qu'on voulait leur faire manger de la chair humaine. Il y avait aussi dans l'Ancien Testament des pains de proposition ; mais parce qu'ils appartenaient à cette ancienne alliance, ils ont cessé avec elle. Dans la nouvelle alliance, au



contraire, il y a un pain céleste et un breuvage du salut, qui sanctifient l'âme et le corps : et comme le pain est la nourriture propre au corps, ainsi le Verbe est la nourriture propre à l'âme. Ne les considérez donc pas comme un pain et un vin communs : car c'est le corps et le sang du Christ, selon l'assurance du Seigneur. Que si les sens ne vous en persuadent pas, la foi vous en rendra certains. Ne jugez pas la chose par le goût ; mais assurés par la foi, tenez pour certain que vous avez reçu le corps et le sang de Jésus-Christ.

« David vous signale la vertu de ce mystère, quand il dit : *Vous avez dressé une table devant moi, contre ceux qui me troublent.* C'est-à-dire : Avant votre venue, les démons avaient dressé aux hommes une table impure, souillée, et remplie de puissance diabolique ; mais depuis que vous êtes arrivé, Seigneur, *c'est vous qui avez préparé une table devant moi.* Lorsque l'homme dit à Dieu : *Vous avez préparé devant moi une table*, que veut-il signifier, si ce n'est la table mystique et intellectuelle que Dieu nous a préparée, *vis-à-vis* de l'adversaire, et en opposition avec celle des démons ? En effet, la première procurait la communion avec les démons, celle-ci la procure avec Dieu. Il ajoute : *Et vous avez parfumé d'huile ma tête.* Cela s'est passé à votre égard, lorsqu'on a imprimé sur votre front, avec le saint chrême, le sceau de Dieu, afin que vous en soyez une empreinte, une chose que Dieu même a sanctifiée. Il dit aussi : *Que votre calice qui a la force d'enivrer est admirable !* Vous voyez qu'il s'agit du calice que Jésus ayant pris dans ses mains, il rendit grâces et dit : *Ceci est mon sang, qui est répandu pour plusieurs en rémission des péchés.*

« C'est pourquoi Salomon, insinuant la même grâce, dit dans l'Ecclésiaste : *Venez, mangez avec joie votre pain* (le pain spirituel). *Venez* (il appelle de cette vocation salutaire et qui rend heureux), *et buvez votre vin avec allégresse*, le vin spirituel ; *et que l'huile soit répandue sur votre tête.* Voyez-vous comme il désigne le chrême mystique ? *Et que vos vêtements soient blancs en tout temps, car le Seigneur a agréé vos œuvres.* Car avant que vous eussiez reçu cette grâce, vos œuvres étaient *vanité des vanités*. Mais après que vous avez quitté les vêtements du vieil homme, et que vous avez revêtu la robe spirituellement blanche, il faut la garder toujours. Ce n'est pas que vous deviez toujours porter un habit blanc, mais conserver toujours la vraie blancheur spirituelle, afin que vous puissiez dire avec le bienheureux Isaïe : *Que mon âme se réjouisse dans le Seigneur ; car il m'a revêtu des vêtements de salut, et m'a paré des ornements de la justice.*

« Instruits de ces choses et pleinement convaincus que le pain qui paraît n'est pas du pain, quoiqu'il soit sensible au goût, mais le corps du Christ, et que le vin qui paraît n'est pas du vin, quoique le



goût le veuille, mais le sang du Christ, et que David en a parlé quand il dit dans le psaume que *le pain fortifie le cœur de l'homme et que l'huile fait paraître plus gai son visage* : fortifiez donc votre cœur en mangeant de ce pain spirituel, et réjouissez le visage de votre âme. Puissiez-vous, ayant ce visage à découvert dans une bonne conscience, contempler la gloire du Seigneur comme dans un miroir, et marcher de clarté en clarté, en Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui honneur, puissance et gloire dans les siècles des siècles. Amen. »

Nous avons traduit cette instruction de saint Cyrille en son entier et le plus littéralement possible, afin que tout le monde puisse juger quelle était la foi des premiers fidèles, en particulier de l'église de Jérusalem, touchant la sainte eucharistie. Si saint Cyrille avait eu dessein de réfuter d'avance les protestants du seizième siècle, il n'aurait guère pu s'exprimer avec plus de force qu'il a fait, sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, sur le saint sacrifice de la messe et autres points de cette nature.

Dans la cinquième et dernière instruction sur les mystères, il rappelle et explique certaines cérémonies de la messe, telle qu'on la célébrait à Jérusalem. Un diacre donnait à laver les mains au célébrant et aux prêtres qui entouraient l'autel : non pour marquer la propreté corporelle, car tous les assistants se lavaient avant d'entrer dans l'église, mais pour indiquer la pureté spirituelle qu'il fallait y apporter avant tout.

Le diacre disait à haute voix : *Embrassons-nous*. Ce n'était pas le baiser ordinaire, tel que des amis se le donnent dans la rue, mais le saint baiser du cœur, qui remet toutes les offenses. Le célébrant criait ensuite : *Sursum corda*, en haut les cœurs ! Les assistants répondaient : *Habemus ad Dominum*, nous les avons au Seigneur. Le célébrant répliquait : *Gratias agamus Domino*, rendons grâces au Seigneur. Les assistants répondaient : *Dignum et justum est*, cela est digne et juste. Ce que le célébrant confirmait en invitant toutes les créatures, principalement les anges, à dire avec lui : *Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth*, il est saint, il est saint, il est saint, le Seigneur Dieu des armées.

« Après nous être sanctifiés par ces cantiques spirituels, nous prions le Dieu de bonté d'envoyer le Saint-Esprit sur les dons offerts, afin qu'il fasse du pain le corps de Jésus-Christ et du vin son sang. Car tout ce que touche le Saint-Esprit est sanctifié et transmuté. Ensuite, quand est accompli ce sacrifice spirituel et ce culte non sanglant, nous prions Dieu sur cette victime de propitiation, pour la paix universelle des églises, pour le bon ordre du monde, pour les rois, pour les armées, et pour nos alliés ; pour les malades, pour les affli-



gés, et pour tous ceux qui ont besoin de secours. Et nous offrons pour cela le sacrifice. Nous faisons ensuite mémoire de ceux qui sont morts avant nous, d'abord des patriarches, des prophètes, des apôtres et des martyrs, afin que, par leur intercession, Dieu accueille favorablement nos prières. Après quoi nous prions pour les saints pères et les évêques, et généralement pour tous ceux des nôtres qui se sont endormis avant nous, fermement persuadés que leurs âmes reçoivent un très-grand soulagement des prières qu'on offre pour eux dans ce saint et redoutable sacrifice. »

Saint Cyrille mentionne ensuite l'oraison dominicale, qui était récitée tout haut ou chantée. « Cela fait, le prêtre dit : Les choses saintes pour les saints. Les choses saintes sont les dons offerts sur l'autel, et sanctifiés par la descente du Saint-Esprit. Les saints, c'est vous-mêmes que le Saint-Esprit a doués de sa grâce. Les choses saintes sont donc ainsi pour les saints. Vous répondez : Il n'y a qu'un Saint, qu'un Seigneur, Jésus-Christ. Cela est vrai. Lui seul est saint, saint par nature ; cependant nous aussi nous sommes saints, non par nature mais par participation, par la pratique des bonnes œuvres et par la prière. Vous avez entendu ensuite comme une musique céleste et toute divine, qui vous invitait à la communion des saints mystères, en chantant avec le psalmiste : *Goûtez et voyez combien le Seigneur est doux* ; ne remettez point ce discernement à la dégustation corporelle, non ; mais à la foi inébranlable. Car à ceux qui goûtent il est ordonné de goûter, non pas le pain et le vin, mais les espèces ou antitypes du corps et du sang de Jésus-Christ.

« Or, quand vous approchez pour communier, il ne faut pas y venir les mains étendues, ni les doigts ouverts, mais soutenant de la main gauche comme d'un trône votre main droite, où doit reposer un si grand roi ; vous recevrez dans le creux de cette main le corps de Jésus-Christ, en disant *amen*. Alors, après avoir eu soin de sanctifier vos yeux par l'attouchement d'un corps si saint, communiez en le mangeant. Mais prenez bien garde qu'il n'en tombe rien, considérant la perte que vous feriez de la moindre miette, comme si vous perdiez quelqu'un de vos membres. Car si quelqu'un vous donnait des lingots d'or, n'apporteriez-vous pas tous vos soins pour n'en rien perdre ? Après avoir ainsi communiqué au corps de Jésus-Christ, approchez-vous du calice de son sang ; non pas en étendant les mains, mais en vous inclinant comme pour l'adorer et lui rendre hommage, en disant *amen*. Vous serez ainsi sanctifiés par le sang de Jésus-Christ que vous recevez. Et pendant que vos lèvres en sont encore trempées, essuyez-les avec la main, et portez-la aussitôt à vos yeux, à votre front, et aux autres organes de vos sens, pour les consacrer. Enfin,



en attendant la dernière oraison du prêtre, remerciez Dieu de vous avoir fait participer à de si grands mystères. »

Voilà ce que dit saint Cyrille, encore prêtre, dans ses instructions aux catéchumènes. On y voit quelles étaient les cérémonies de la communion dans l'église de Jérusalem. Outre ces instructions aux néophytes, le prêtre Cyrille prêchait encore chaque dimanche aux fidèles dans l'église, ce qu'il appelle non pas catéchèses, mais homélies. Il ne nous en reste qu'une, sur la guérison du paralytique.

Dans ses catéchèses il appelle saint Pierre, à plusieurs reprises, le coryphée, le chef des apôtres, le souverain prédicateur de l'Église, le porte-clefs du royaume des cieux, qui a reçu la charge de paître les brebis intellectuelles. Non-seulement il l'appelle le coryphée, mais le plus coryphée des apôtres, comme s'il lui fallait un mot nouveau pour exprimer une si haute prééminence. Il ajoute que Pierre étant venu à Rome avec Paul, ils obtinrent par leurs prières que Simon le Magicien, qui, par ostentation, volait en l'air, tombât à terre. Ce qui n'est pas étonnant, dit-il, car c'était Pierre, qui portait partout les clefs du ciel, et Paul revenu du troisième ciel, où il avait entendu des choses ineffables <sup>1</sup>.

Saint Maxime étant mort, le prêtre Cyrille lui succéda vers la fin de l'année 350. Le commencement de son épiscopat fut illustré par un grand prodige, dont il s'empressa de rendre compte à l'empereur Constance. Dans les cinquante jours de la Pâque à la Pentecôte, le 7 mai 351, à neuf heures du matin, une immense croix de lumière parut au-dessus du Golgotha, s'étendant jusqu'à la montagne des Olives ; elle se montra très-distinctement, non à une ou deux personnes, mais à tout le peuple de la ville. Ce ne fut point, comme on pourrait le penser, un phénomène passager ; il subsista au-dessus de la terre pendant plusieurs heures, visible aux yeux et plus éclatant que le soleil, dont la lumière l'aurait effacé, si la sienne n'avait été plus forte. Aussitôt tout le peuple accourut à l'église avec une crainte mêlée de joie : les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, et jusqu'aux filles les plus retirées ; les chrétiens du pays et les étrangers, et les païens qui y étaient venus de divers lieux. Tous, d'une voix, louaient Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, le faiseur de miracles, voyant par expérience la vérité de la doctrine chrétienne, à qui le ciel rendait témoignage. Dans cette lettre, que nous avons encore, saint Cyrille donne à Constance les épithètes les plus honorables : c'était sans doute pour l'affectionner davantage à la vraie foi ; car il finit par lui souhaiter de glorifier à jamais la sainte et consubstantielle Trinité. L'Église grecque célèbre au 7 mai

<sup>1</sup> Edition de Touttée, p. 31, 96, 150, 217, 277.



la fête de ce miracle, qui d'ailleurs est attesté par un grand nombre d'autres historiens <sup>1</sup>.

Alexandrie, où Césaire était allé étudier, voyait à la tête de sa célèbre école un aveugle : c'était Didyme. Né vers l'an 308, dans Alexandrie même, il perdit la vue dès l'âge de quatre ou cinq ans, dans le moment qu'il commençait à apprendre ses lettres. Cet accident ne ralentit point son désir de savoir, mais l'enflamma au contraire. Il se fit graver l'alphabet sur du bois, puis apprit par le tact et les lettres, et les syllabes, et les mots, et les phrases entières. Son ardeur pour l'étude n'en demeura pas là. Il allait écouter les plus célèbres professeurs, se faisait lire les meilleurs livres. Quand ses lecteurs s'endormaient, il méditait longtemps sur ce qu'il venait d'entendre, et le gravait ainsi dans sa mémoire. Il apprit de cette façon non-seulement les règles de la grammaire, tout ce qu'enseigne la rhétorique, et les plus beaux endroits des poètes et des orateurs ; il se rendit encore très-habile dans la connaissance de toutes les choses divines et humaines ; des écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'il expliquait mot à mot, d'un bout à l'autre, en divers sens ; des dogmes de l'Église, qu'il développait avec autant d'exactitude que de netteté ; de la philosophie de Platon et d'Aristote ; de la géométrie, de la musique, de l'astronomie, et des différentes opinions des philosophes. Il les possédait si parfaitement, qu'il répondait avec facilité à toutes les objections, et que jamais personne ne put le vaincre dans la dispute. Il joignait la prière à l'étude, et demandait continuellement à Dieu la lumière intérieure. C'était un prodige. Aussi arrivait-il à Alexandrie une foule de personnes, les unes pour l'entendre, les autres seulement pour le voir. Saint Athanase avait pour lui une estime singulière, et le chargea de la fameuse école où il fut un des plus illustres successeurs d'Origène. C'était une faveur de la Providence pour cette ville. Didyme, en effet, y rendit un témoignage éclatant à la foi de la consubstantialité, et s'opposa avec autant de zèle que de lumières, à l'impiété des ariens, renversant tous leurs sophismes et dissipant l'illusion de leurs discours. Il était estimé des plus saints moines de l'Égypte. Saint Antoine le visita quand il vint à Alexandrie pour rendre témoignage à saint Athanase. Il lui demanda s'il n'était point affligé d'être aveugle. Didyme eut honte d'abord d'avouer cette faiblesse. Comme il ne répondait rien, saint Antoine lui fit la même question une seconde fois et une troisième. Enfin Didyme confessa ingénument qu'il en était affligé, Je m'étonne, dit saint Antoine, qu'un homme sage s'afflige d'avoir perdu ce que possèdent les fourmis et les moucherons, au lieu de se réjouir d'avoir

<sup>1</sup> Soc., l. 2, c. 28. Sozom., l. 4, c. 5.



ce qu'ont eu les saints et les apôtres. Il vaut mieux voir de l'esprit, que de ces yeux dont un seul regard peut perdre l'homme éternellement<sup>1</sup>.

Toutes les sciences s'enseignaient à Alexandrie. Césaire les embrassa toutes : la rhétorique, la philosophie, la géométrie, l'astronomie, mais particulièrement la médecine. Il y fit des progrès si étonnants, qu'il effaça les plus célèbres médecins de son siècle. Grégoire, son frère, vint le rejoindre de Palestine, et passa quelque temps avec lui ; après quoi il s'embarqua pour Athènes, qui était toujours regardée comme la métropole des sciences et des lettres. La saison n'était pas favorable. Il y eut une furieuse tempête de vingt jours. Un moment, le navire se trouva plein d'eau, lorsque tout le monde, et marins et pilote, ceux-là mêmes qui peu avant ne reconnaissaient aucun Dieu, invoquèrent à haute voix Jésus-Christ. et le navire fut sauvé. Mais ils manquaient d'eau douce ; les vases qui en contenaient avaient été précipités à la mer par une secousse plus violente de la tempête. Un navire marchand de Phénicie, qu'ils rencontrèrent, eut l'humanité et le courage de leur en passer. Cependant la tempête ne diminuait point ; l'équipage perdait toute espérance. Ce qui désolait surtout Grégoire, c'est qu'il n'avait pas encore reçu le baptême. Sa douleur était si grande, que les matelots mêmes en avaient pitié. Il priait Dieu avec larmes, et lui consacrait de nouveau sa vie entière s'il daignait le sauver de ce péril. Sa prière fut exaucée : la tempête se calma. Il y eut plus : tous ceux qui étaient avec lui dans le même navire embrassèrent avec beaucoup de piété la foi du Christ, et arrivèrent heureusement à Athènes.

Grégoire parle de cette ville avec enthousiasme. On y voyait alors les maîtres les plus distingués, entre autres l'orateur Anatolius, que Constance fit préfet du prétoire ; le célèbre Diophante, inventeur de l'algèbre, et Prohérésius, dont nous avons déjà parlé. Précédemment, l'empereur Constant l'avait appelé dans les Gaules. En repassant par Rome, il s'y fit tellement admirer, que le sénat lui érigea une statue avec cette inscription : Rome, la reine de l'univers, au roi de l'éloquence.

Ce qui mit le comble au bonheur de Grégoire, ce fut l'arrivée de son ami saint Basile. Ils se connaissaient déjà auparavant ; mais alors leur amitié devint intime. Issu d'une famille où l'on comptait une suite de héros célèbres, Basile naquit à Césarée en Cappadoce, à la même époque que Grégoire, vers l'an 317. Il était le second de dix enfants, parmi lesquels il y en a quatre que l'Eglise honore comme saints : Basile même ; sa sœur Macrine, qui était l'aînée ; Grégoire,

<sup>1</sup> Tillemont, D. Cellier.



évêque de Nysse, et Pierre, évêque de Sébaste, qui était le plus jeune. Leur père se nommait Basile, et leur mère Emmélie, l'un et l'autre comptés au nombre des saints. Le père de sainte Emmélie avait souffert le martyre dans la persécution de Maximien Galère. Dans la même persécution, les aïeuls paternels de saint Basile, sainte Macrine et son mari, avaient subi un exil de sept ans au milieu des forêts du Pont, exposés aux intempéries du temps et aux souffrances de la faim, eux qui avaient été élevés dans les richesses. Ils prièrent Dieu de les soulager, comme il avait secouru son peuple dans le désert, et aussitôt il leur envoya une quantité de cerfs, dont ils prirent autant qu'ils voulurent. Tels étaient les ancêtres de saint Basile.

Son aïeule, sainte Macrine, était originaire de Néocésarée dans le Pont, et avait été instruite dans la foi par saint Grégoire Thaumaturge. Elle pouvait avoir soixante-six ans, lorsque son petit-fils vint au monde. On le lui envoya dès son enfance. Elle lui servit comme de nourrice et fit sa première éducation. Elle l'instruisit surtout dans les dogmes de la foi, usant des mêmes termes que saint Grégoire Thaumaturge avait employés pour l'instruire elle-même. Saint Basile s'en glorifiait dans la suite comme d'un très-grand bienfait de Dieu. Son père, qui résidait habituellement dans le Pont, et qui était l'ornement de cette province, autant par sa piété que par son éloquence, voulut être lui-même son premier maître dans les lettres sacrées et profanes : il paraît même qu'il enseignait publiquement la rhétorique et la philosophie. Son fils était bien fait de corps, et d'une santé robuste ; cependant il fit une maladie mortelle, dont la piété de son père lui obtint la guérison. Le père continua de lui servir de professeur jusqu'à sa mort, qui arriva peu après la naissance de son dernier fils, saint Pierre de Sébaste. Le jeune Basile fut alors envoyé à Césarée de Cappadoce, ou peut-être de Palestine. Il s'y distingua au-dessus de ceux de son âge par la rapidité de ses progrès. Il s'attirait en même temps, par sa régularité et sa ferveur, l'admiration de toutes les personnes qui le connaissaient. Les plus habiles maîtres de Césarée n'ayant plus rien à lui apprendre, il vint à Constantinople, où Libanius donnait des leçons publiques avec un applaudissement universel. Avant peu, il distingua Basile parmi ses auditeurs. Il ne pouvait se lasser d'admirer en lui les plus heureuses dispositions pour les sciences, jointes à une modestie rare et à une vertu extraordinaire. Il dit, dans ses épîtres, qu'il se sentait comme ravi hors de lui-même toutes les fois qu'il entendait Basile parler en public. Il entretint toujours, depuis, avec lui un commerce de lettres, et ne cessa de lui donner des marques de la haute estime et de la vénération profonde qu'il avait conçues pour son mérite.



Enfin, de Constantinople, Basile vint à Athènes. Sa renommée l'y avait devancé ; son nom était dans la bouche de presque tout le monde, chacun tenait à bonheur de faire le premier sa connaissance. Son ami Grégoire, qui s'était attiré l'estime et l'affection universelles, lui avait concilié d'avance tous les esprits. Basile, d'ailleurs, avait la gravité d'un vieillard. Il fut exempté des cérémonies burlesques auxquelles on soumettait les nouveaux arrivants. Athènes, avec tous ses avantages, ne répondit point à l'idée qu'il en avait conçue. L'amitié de Grégoire l'y refint. Ils se communiquèrent leurs pensées les plus intimes, le désir qu'ils avaient de la perfection chrétienne. Ils demeurèrent ensemble, eurent une table commune, ne fréquentaient de leurs compagnons que les plus chastes et les plus paisibles. Deux rues seulement leur étaient connues dans la ville : celle qui conduisait à l'église et aux docteurs qui y enseignaient la foi ; l'autre, qui conduisait aux écoles publiques et aux maîtres qui enseignaient les sciences humaines. Ils laissaient aux autres les rues par lesquelles on allait au théâtre, aux spectacles et aux divertissements profanes. Leur sanctification faisait leur grande affaire ; leur unique but était d'être appelés et d'être effectivement chrétiens. C'était en cela qu'ils faisaient consister toute leur gloire.

Les premiers pour la piété, ils n'en furent pas moins les premiers pour les sciences et les lettres. A la rhétorique, la poésie, la philosophie, la dialectique, Basile joignit l'étude de la géométrie et de l'astronomie, autant qu'il fallut pour n'être pas inférieur aux plus habiles. A cause des maladies que lui occasionna sa vie austère et mortifiée, il ajouta l'étude de la médecine, du moins dans ce qu'elle a de plus philosophique. Enfin, qui lira ses écrits sur la création, reconnaîtra sans peine qu'il avait sur l'histoire naturelle des idées plus justes et des connaissances plus étendues qu'Aristote. Tant de science et de vertus excitèrent l'admiration à tel point, que partout où l'on parlait d'Athènes et de ses maîtres habiles, on parlait du merveilleux couple d'amis, Basile et Grégoire, Grégoire et Basile <sup>1</sup>.

A tant de connaissances précieuses, ils en joignaient une autre bien nécessaire, la connaissance des hommes. Lorsque Julien vint dans la même ville et qu'il étudia avec eux, non-seulement les lettres profanes, mais encore les saintes Écritures, il eut beau s'observer et se contre-faire, ils découvrirent le dérèglement de son esprit, par sa physionomie et tout son extérieur. Il était de médiocre taille, le cou épais, les épaules larges, qu'il haussait et remuait souvent, aussi bien que la tête. Ses pieds n'étaient point fermes ni sa démarche assurée. Ses yeux

<sup>1</sup> Voir *Acta SS.*, 14 *junii*.



étaient vifs, mais égarés et tournoyants ; le regard furieux, le nez dédaigneux et insolent, la bouche grande, la lèvre d'en bas pendante, la barbe hérissée et pointue. Il faisait des grimaces ridicules et des signes de tête sans sujet, riait sans mesure et avec de grands éclats, s'arrêtait en parlant et reprenait haleine, faisait des questions impertinentes et des réponses embarrassées l'une dans l'autre, qui n'avaient rien de ferme ni de méthodique. Grégoire disait en le voyant : Quelle peste nourrit l'empire romain ! Dieu veuille que je sois faux prophète <sup>1</sup> !

Enfin, arriva un moment pénible. Après trente ans d'études, Basile et Grégoire allaient quitter Athènes et se quitter l'un l'autre. Toute la ville s'en émut. Et professeurs et élèves entourèrent les deux amis et les conjurent de rester. Basile développe si éloquemment les motifs qu'il avait de retourner dans sa patrie, que, malgré soi, on le laisse partir ; mais on retient Grégoire et on le force d'accepter une chaire d'éloquence. Ce ne fut pas pour longtemps ; car peu après il se déroba sans bruit pour aller rejoindre son ami en Cappadoce. Il arrivait à pied à Constantinople, dans le même temps que son frère y débarquait d'Alexandrie. Césaire avait dès lors une telle réputation, que les magistrats de Constantinople, pour le retenir dans cette ville, lui offrirent un traitement avantageux, une alliance distinguée et la dignité de sénateur. A leur demande, l'empereur Constance lui donna des lettres de citoyen et le nomma son premier médecin. Cependant Grégoire sut persuader à son frère de revenir avec lui dans leur pays natal, et de lui consacrer les prémices de son art. Telles étaient les études et les mœurs de ce que nous appelons les Pères de l'Église.

Ce n'était pas seulement à Rome, dans la Grèce et en Orient que s'étudiaient les lettres, et que se formaient les docteurs des Chrétiens. Dans le fond des Gaules, à Poitiers, était né Hilaire, d'une des plus illustres familles. Il étudia avec succès les sciences profanes, et s'appliqua particulièrement à l'éloquence, imitant le style de Quintilien. Il fit plus. Il s'éleva par degrés à la connaissance parfaite de la foi chrétienne. « Je considérais, dit-il, que l'état le plus désirable, selon les sens, est le repos dans l'abondance, mais que ce bonheur nous est commun avec les bêtes. Je compris donc que le bonheur de l'homme devait être plus relevé, et je le mettais dans la pratique de la vertu et dans la connaissance de la vérité. La vie présente n'étant qu'une suite de misères, il me parut que nous l'avions reçue pour exercer la patience, la modération, la douceur, et que Dieu tout bon ne nous avait point donné la vie pour nous rendre plus misérables en nous l'ôtant. Mon âme se portait donc avec ardeur à connaître ce

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Orat.* 4.



Dieu, auteur de tout bien ; car je voyais clairement l'absurdité de tout ce que les païens enseignaient touchant la Divinité, la partageant en plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe, l'attribuant à des animaux, à des statues et à d'autres choses insensibles. Je reconnus qu'il ne pouvait y avoir qu'un seul Dieu, éternel, tout-puissant, immuable. Plein de ces pensées, je lus avec admiration ces paroles dans les livres de Moïse : Je suis celui qui suis. Et dans Isaïe : Le ciel est mon trône et la terre mon marchepied. Et encore : Il tient le ciel dans sa main et y renferme la terre. Et dans les psaumes : Où irai-je pour me dérober à votre esprit, et où m'enfuirai-je de devant votre face ? Ces paroles me firent connaître que tout est soumis à Dieu, qu'il est au delà de tout, en tout, et partout, qu'il est la source de toute beauté et la beauté infinie ; en un mot, je compris que je devais le croire incompréhensible. Je portais plus loin mes désirs, et je souhaitais que ces bons sentiments que j'avais de Dieu et les bonnes mœurs, eussent une récompense éternelle. Cela me semblait juste ; mais la faiblesse de mon corps et même de mon esprit me donna de la crainte, quand les écrits des évangélistes et des apôtres me firent trouver plus que je n'eusse osé espérer, particulièrement le commencement de l'Évangile de saint Jean, où j'appris que Dieu avait un Fils coéternel et consubstantiel à son Père ; que ce Fils, le Verbe de Dieu, s'était fait chair, afin que l'homme pût devenir fils de Dieu <sup>1</sup>. »

Saint Hilaire, arrivé par ces degrés à la connaissance de la vérité complète, l'embrassa avec joie et reçut le baptême. Sa femme, dont le nom et la vie nous sont inconnus, le suivit dans la foi, avec une fille unique, nommée Apre, qu'il avait eue de son mariage, et à qui il persuada de vivre dans une virginité perpétuelle. Depuis son baptême, il s'appliqua avec tant de soin à former ses mœurs sur les règles de l'Église, qu'il semblait, étant laïque et marié, posséder déjà la grâce du sacerdoce. Non-seulement il ne mangeait jamais avec des Juifs ou des hérétiques, mais il ne leur rendait pas même en passant les civilités ordinaires ; ce qu'il ne faisait que par le zèle qu'il avait pour la foi. Mais dans la suite il se relâcha de cette sévérité, dans la vue de les gagner à Jésus-Christ. Son zèle pour la vérité l'engagea à l'annoncer partout, instruisant les uns de la foi en la Trinité, animant les autres à la vertu par les promesses du royaume des cieux. Après avoir vécu assez longtemps dans ces saints exercices, tout le peuple de Poitiers le demanda pour évêque, en la place, comme l'on croit, de Maxence, frère de saint Maximin de Trèves. C'était vers l'an 353.

Bientôt il lui vint un disciple. C'était Martin, fils d'un tribun mili-

<sup>1</sup> Hil., *De Trin.*, l. 1.



taire ou maréchal de camp, et originaire de la Pannonie, la Hongrie actuelle. Lui-même portait les armes depuis cinq ans ; il en avait vingt. Il venait d'obtenir son congé en la manière suivante. Les Germains ayant fait une irruption dans les Gaules, on assembla des troupes pour marcher contre eux. Il y eut à cette occasion une distribution de largesses aux soldats. Martin, qui depuis longtemps pensait à sa retraite, eut la délicatesse de ne pas vouloir participer à des récompenses qui supposaient une continuation de service. Il demanda donc que sa part fût donnée à un autre, et sollicita en même temps la liberté de ne plus servir que Dieu. On lui reprocha d'agir ainsi par crainte de la bataille qui devait se donner le lendemain. Il répondit avec une sainte intrépidité : Si c'est à la lâcheté qu'on attribue ma conduite, je demande à paraître à la tête de l'armée, sans armes, sans bouclier et sans autre défense que le nom de Jésus et le signe de la croix. Je me précipiterai sans crainte au milieu des escadrons les plus épais de l'ennemi. On le prit au mot. Mais la nuit même les barbares demandèrent la paix, et Martin obtint sa retraite.

Cette bravoure héroïque, il l'avait déjà montrée dans la pratique de la vertu. Un jour qu'il était en marche, au milieu d'un hiver si rigoureux que plusieurs personnes moururent de froid, il rencontra à la porte d'Amiens un pauvre tout nu, qui implorait la pitié des passants. Voyant que personne ne regardait ce malheureux, il pensa que Dieu le lui avait réservé. Mais il avait distribué tout ce qu'il possédait ; il ne lui restait plus que ses armes et ses vêtements. Que faire ? Il coupe son manteau en deux : il en donne la moitié au pauvre, et s'enveloppe comme il peut avec l'autre moitié. Quelques-uns de ceux qui le virent en cet état se mirent à le railler ; mais, plus sensés, les autres gémirent au fond de leur âme de n'avoir rien fait de pareil. La nuit suivante, Martin vit en songe Jésus-Christ couvert de cette moitié de manteau qu'il avait donnée, et il l'entendit disant à une troupe d'anges qui l'environnaient : Martin, qui n'est encore que catéchumène, m'a couvert de ce vêtement. Cette vision lui fit promptement recevoir le baptême. Toutefois, il resta encore deux ans à l'armée, vaincu par les prières de son tribun, avec lequel il vivait dans une étroite amitié, et qui promettait de quitter le monde quand le temps de son tribunat serait fini.

Martin parut tel dès ses premières années. A l'âge de dix ans, il s'enfuit à l'église, malgré ses parents qui étaient païens, et demanda qu'on le fit catéchumène. A douze ans, il voulut se retirer dans le désert, et l'aurait fait, si la faiblesse de son âge ne l'en eût empêché ; mais il avait toujours le cœur à l'église et aux monastères. Il méditait dès lors ce qu'il exécuta dans la suite. Il vint un ordre des empe-



reurs pour enrôler les enfants des vétérans. Son père le découvrit lui-même ; il fut pris, enchaîné et engagé à prêter le serment de la milice. Il se contenta d'un seul valet, encore le traitait-il d'égal : ils mangeaient ensemble, et le maître lui rendait le plus souvent jusqu'aux moindres services. Pendant qu'il porta les armes, il se préserva de tous les vices qui accompagnent d'ordinaire cette profession, et se fit aimer de tous ses camarades par une bonté, une charité, une patience, une humilité au-dessus des forces humaines.

Ayant donc quitté le service, il vint trouver saint Hilaire. Ce grand évêque ne fut pas longtemps à reconnaître le mérite extraordinaire de son disciple. Pour se l'attacher davantage, il voulut l'ordonner diacre ; Martin, s'en croyant indigne, consentit seulement à se laisser ordonner exorciste. Ayant été averti en songe d'aller voir ses parents, qui étaient encore païens, il partit avec la permission d'Hilaire, qui, par ses prières et ses larmes, lui fit promettre de revenir. En passant les Alpes, il tomba entre les mains d'une bande de voleurs. Déjà l'un d'eux levait sa hache pour lui fendre la tête, quand un second lui retint le bras. Martin, les mains liées derrière le dos, fut remis à un troisième pour le dépouiller. Celui-ci l'ayant mené à l'écart, lui demanda qui il était. Je suis Chrétien, fut la réponse. N'avez-vous pas peur ? Non : jamais je n'ai été si tranquille : je sais que Dieu n'abandonne pas les siens dans la peine. Ce qui m'afflige, c'est que vous, par vos brigandages, vous vous rendez indigne de sa miséricorde. Enfin, il se mit à le prêcher. Le voleur se convertit, reconduisit Martin sur la route, et, ayant embrassé plus tard la vie monastique, raconta lui-même son histoire. Arrivé en Illyrie, Martin convertit sa mère et plusieurs autres personnes ; mais son père demeura païen. Les ariens dominaient dans le pays. Martin les combattit avec beaucoup de courage. Il en eut à souffrir plusieurs mauvais traitements, fut battu publiquement de verges et chassé de la ville <sup>1</sup>.

Pendant que les Gaules produisaient ces deux grands hommes, Hilaire et Martin, l'Afrique en produisait deux autres : saint Optat, évêque de Milève ; et Augustin, qui venait de naître à Tagaste, en 354. Ambroise, le futur évêque de Milan, qui devait un jour recevoir saint Augustin dans l'Église, avait alors quatorze ans, et étudiait à Rome les lettres grecques et latines. Lorsqu'il voyait sa sœur Marcelline baiser la main des évêques, il lui présentait en riant la sienne, disant que lui aussi serait évêque. Il était né vers l'an 340, dans les Gaules, où son père résidait comme préfet des Gaules et de l'Espagne. On dit que s'étant endormi un jour en plein air, un essaim d'a-

<sup>1</sup> Sulp. Sev., *Vita S. Martin*.



beilles vint se reposer sur ses lèvres, comme un présage de sa douce éloquence. Le père étant mort, la mère ramena ses trois enfants à Rome : leurs noms étaient Satyrus, Marcelline et Ambroise. Elle les éleva si chrétiennement qu'ils sont devenus trois saints. Vers le même temps, Rome vit arriver, des confins de la Dalmatie et de la Pannonie, un autre docteur futur de l'Église, Jérôme, né vers l'an 331, de parents riches et distingués. Il venait comme s'identifier avec la langue de Virgile et de Cicéron, sous l'orateur Victorin et le grammairien Donat, célèbre commentateur de Virgile et de Térence. L'Église avait à soutenir de grands combats de doctrine, la Providence lui suscitait partout de grands docteurs.

En Orient, le général qui commandait en chef les troupes de Syrie (il se nommait Second) venait de mourir, laissant à Antioche une veuve âgée de vingt ans, avec un fils tout jeune. Sans penser à un nouvel établissement, elle consacra ses soins et sa vie à bien élever son fils, dont le nom était Jean, et qui fut surnommé plus tard Chrysostôme, ou bouche d'or, à cause de son admirable éloquence. Le futur Chrysostôme, né vers l'an 347, entra dans sa neuvième année, lorsque Basile et Grégoire quittaient Athènes. Lui aussi entendra les leçons de Libanius. Plus loin, dans la Mésopotamie, à un illustre Père de l'Église, saint Jacques de Nisibe, en succédait un autre plus illustre encore, saint Éphrem, qui réfutera les hérésies, non-seulement par les forces réunies de la dialectique et de l'éloquence, mais encore par les charmes de la poésie et de la musique. Suivant ses actes, il naquit sous le règne de Constantin, à Nisibe même. Son père y était prêtre de l'idole Abnil. Comme, dès son enfance, il témoigna de l'inclination pour la religion chrétienne et de l'horreur pour l'idolâtrie, son père le battit cruellement, et enfin le chassa de la maison. Il se réfugia près de l'évêque saint Jacques, qui le prit en affection et le mit au nombre des catéchumènes. Éphrem ne profita pas moins en vertu qu'en instruction. Son humilité était si grande, qu'ayant été accusé d'un crime commis par un autre, il en supporta longtemps la confusion publique sans rien dire, et ne fit enfin connaître son innocence que par la crainte de se rendre coupable de scandale. Une vertu si héroïque lui attira la vénération de tout le monde. Saint Jacques avait pour lui une telle estime, qu'il le conduisit, malgré sa jeunesse, au concile de Nicée, pour y combattre l'erreur des ariens. Lorsqu'en 350, la ville de Nisibe fut assiégée par Sapor, roi de Perse, saint Jacques et saint Éphrem en furent les sauveurs<sup>1</sup>.

Ce siège est un des plus mémorables dont il soit parlé dans l'his-

<sup>1</sup> Voir *Acta Sanct.*, 9 *jul.*



toire. Comme cette ville était le boulevard de l'empire romain du côté des Perses, Sapor l'assiégea dès 338, peu après la mort de Constantin. Mais après soixante-trois jours d'efforts et de combats, il fut obligé de se retirer ignominieusement, avec une armée épuisée de fatigues et périssant de faim et de maladies. Lorsqu'en 350, l'empereur Constance eut quitté l'Orient pour aller en Occident contre Magnence et Vétranion, Sapor revint une seconde fois avec une armée innombrable et une multitude d'éléphants et de machines de guerre. Les rois de l'Inde l'accompagnaient avec toutes leurs forces. Il somma les habitants de se rendre, sous peine de voir leur ville détruite de fond en comble. Encouragés par leur évêque, ils se préparèrent à une vigoureuse défense. Le beau-père de Jovien, depuis empereur, commandait dans la place. Pendant soixante-dix jours, Sapor met en œuvre toutes ses machines : une partie du fossé est comblée ; on bat les murs à coups de bélier ; on creuse des souterrains, on détourne le fleuve Mygdonius, afin de réduire les habitants par la soif. Leur courage rend tous ces travaux inutiles : les puits et les sources leur fournissent de l'eau en abondance. Sapor recourt à un moyen incroyable. Il arrête le fleuve au-dessus de la ville, par une digue entre deux montagnes. Au-dessous de la ville, il fait une seconde digue plus forte encore. La digue supérieure ayant été ouverte, les eaux s'élancent avec fureur contre les murs de la ville assiégée, et les ébranlent, mais sans les abattre. Les eaux, retenues par la digue inférieure, forment un lac et comme une mer. Les Perses s'y étaient préparés, et attaquent la ville sur une multitude de barques. Les habitants ne se déconcertent pas : celles des barques qui approchent des murs, ils les enlèvent avec des harpons ; ils en brisent ou en enfoncent d'autres, en y lançant d'énormes pierres, dont quelques-unes pesaient quatre cents livres. Au milieu de cet étrange combat, la digue inférieure se rompt, les eaux entraînent les barques et ceux qui les montent, mais en même temps aussi deux pans des murailles. Voyant la ville ainsi ouverte, Sapor s'en croit déjà maître, et ordonne à son armée de revêtir ses habits de fête pour y faire son entrée le lendemain. Mais les assiégés ne perdent pas courage. Le lendemain, habitants et soldats garnissent les remparts en armes : là où les remparts étaient tombés, les plus braves forment un rempart vivant. Tous sont pleins de confiance : leur saint évêque prie pour eux à l'église. Les Perses s'avancent par un terrain humide et fangeux : on les laisse venir jusque sur le bord du fossé, qui était très-large et où le séjour des eaux avait formé une vase profonde. Là, pendant qu'ils cherchent les moyens de passer, on les assaille d'une grêle de pierres, de feux et



de dards ; le désordre se met parmi eux : les uns sont renversés, les autres veulent fuir ; mais ceux qui venaient derrière eux les poussent en avant : hommes, chevaux, machines, éléphants s'enfoncent et périssent dans la boue ; Sapor est forcé de sonner la retraite. Il suspendit l'attaque pendant un jour pour laisser au terrain le temps de se raffermir. Quand il revint, il fut bien surpris d'apercevoir, derrière les soldats qui étaient sur la brèche, un nouveau rempart que les habitants avaient construit avec une incroyable activité. Il y eut encore plusieurs attaques, mais sans plus de succès. Un jour que l'évêque passait sur la muraille, pour encourager son peuple, Sapor le prit pour l'empereur et se mit en colère contre ceux qui lui avaient assuré que Constance était ailleurs. Tout le monde lui ayant protesté que cela était vrai, il se persuada avoir vu l'ange qui défendait la ville. De dépit, il tira une flèche contre le ciel. Il fit en même temps mourir plusieurs de ses satrapes, sous prétexte de n'avoir pas bien exécuté ses ordres. Alors saint Éphrem pria saint Jacques de monter sur la muraille, pour voir les Perses et jeter sur eux sa malédiction. Le saint évêque monta sur une tour ; puis, voyant cette multitude infinie, il ne fit d'autre imprécation que de demander à Dieu des mouches, pour faire éclater sa puissance par les plus petits animaux. Il en vint aussitôt fondre sur les ennemis, comme des nuées. Ils entraient dans les trompes des éléphants, dans les oreilles et les naseaux des chevaux et des autres bêtes, qui, entrant en fureur, rompaient leurs harnais, jetaient leurs hommes, troublaient les rangs et fuyaient où elles pouvaient. Sapor, forcé de reconnaître la puissance de Dieu, leva le siège après trois mois, et se retira honteusement <sup>1</sup>.

Saint Jacques mourut quelque temps après. Son corps, enterré à Nisibe, était regardé comme le plus puissant rempart de la ville. Il avait laissé plusieurs écrits en sa langue, qui était le syriaque. Son disciple Éphrem embrassa la vie monastique dans les environs d'Édesse. Sa demeure était une caverne ; il s'y appliquait à la lecture et à la méditation des livres saints. Le vieux solitaire qui lui servait de directeur le trouva un jour qui achevait d'écrire son Commentaire sur la Genèse. L'ayant lu, il le porta, sans rien dire, aux magistrats, aux professeurs et aux prêtres d'Édesse. Ceux-ci en furent émerveillés et félicitèrent le vieillard. Il leur apprit que c'était l'ouvrage du moine Éphrem. Dès lors tout le monde voulut le voir. Après divers incidents, il s'établit dans la ville, y enseignant et y écrivant contre diverses hérésies, en particulier contre les manichéens, les ariens et les sectateurs de Bardesane. Pour populariser les erreurs

<sup>1</sup> *Acta SS.*, 11 *juil. Hist. du Bas-Emp.*, l. 7.



de son père, Harmonius, fils de Bardesane, les avait mises en vers et en musique. Pour réfuter ces erreurs, faire connaître et aimer la doctrine catholique, Éphrem la mit en vers encore plus beaux et dans une musique encore plus belle. Lui-même apprit aux vierges chrétiennes, en syriaque les filles de l'alliance, à chanter ces cantiques dans l'assemblée des fidèles. Et aujourd'hui les chrétiens de Syrie les chantent encore. A la science du docteur, à la verve du poète, Éphrem joignait la foi la plus vive et l'âme la plus sensible. Souvent, au milieu de ses prédications, il était obligé de s'interrompre pour laisser couler ses larmes et celles de son auditoire.

Au nord de la Mésopotamie, l'Arménie admirait un nouvel apôtre dans son patriarche Nersès I<sup>er</sup>, surnommé le Grand. Il était de la royale famille des Arsacides et avait été élevé dans sa jeunesse à Césarée de Cappadoce et ensuite à Constantinople, où il s'était instruit dans les lettres des Grecs. Dans la dernière de ces villes, il avait épousé la fille d'un personnage distingué, dont il eut un fils unique, qui fut dans la suite patriarche d'Arménie. Veuf après trois ans de mariage, Nersès, de retour dans sa patrie, y avait embrassé la profession des armes. Revêtu de plusieurs dignités militaires, il y joignait celle de chambellan du roi Arsace. Il était encore fort jeune ; mais ses vertus éclatantes et sa valeur lui avaient concilié l'estime générale. Sa beauté, sa haute taille et son air majestueux inspiraient le respect à tous ceux qui l'approchaient. En 340, le trône patriarcal était vacant. Depuis saint Grégoire l'Illuminateur, il y avait eu quelques patriarches scandaleux : la religion en avait beaucoup souffert ; deux de leurs successeurs, avec de la vertu, n'avaient pas eu assez d'énergie pour remédier à de si grands maux : il aurait fallu un nouveau Grégoire. Une grande assemblée se tenait à ce sujet. Tout à coup le bruit se répand qu'il existe un descendant du saint patriarche, digne de son aïeul par ses vertus. On prononce le nom de Nersès : tous les suffrages s'accordent, et, avec un concert unanime de louanges, on lui décerne le sceptre patriarcal. Lui seul sera notre pasteur, s'écrie-t-on de tous côtés ; nul autre ne s'assoira sur le trône épiscopal : Dieu le veut. Étranger à ce grand mouvement, à tant d'honneurs, il veut s'y soustraire. Il essaye d'échapper. Le roi s'indigne, l'arrête ; et, lui arrachant l'épée royale qu'il portait comme une marque distinctive de sa dignité, il ordonne de le revêtir sur-le-champ des habits pontificaux ; enfin il est proclamé patriarche, au grand contentement de tous les Arméniens. Leur attente ne fut pas trompée. La foi ne tarda pas à reflourir en Arménie : les églises, les autels renversés furent rétablis ; de nouveaux temples dédiés au vrai Dieu s'élevèrent sur les débris des édifices idolâtres : des hôpitaux,



des monastères furent fondés ; les mœurs s'adoucirent ; l'instruction se répandit de toutes parts <sup>1</sup>.

Enfin, au delà de la Mésopotamie et de l'Arménie, dans l'empire des Perses, où la persécution ne discontinuait pas, les Chrétiens voyaient, à des évêques martyrisés, succéder d'autres martyrs.

Tels étaient les pasteurs et les docteurs que l'Église voyait se former ou fleurir déjà dans les différentes parties du monde. Au-dessus d'eux tous paraissait Athanase, comme leur maître et leur modèle. Tandis que l'Occident même était troublé par les ariens, que le pape Libère et les principaux évêques partaient pour l'exil, lui se voyait tranquille dans Alexandrie. C'était contre lui cependant que ces grands mouvements se tramaient, comme de vastes filets dont on le cernait de proche en proche, afin de le prendre et de le perdre plus sûrement. Sa prudence sut éviter tous les pièges. Le point principal pour les ariens était de le tirer d'Alexandrie, afin d'y pouvoir placer un des leurs. C'est pourquoi, dès 353, ils fabriquèrent sous son nom une lettre à l'empereur Constance, où il était censé lui demander la permission de venir à la cour. Constance lui envoya un officier, avec une réponse qui accordait la demande avec les facilités du voyage. Athanase en fut très-surpris, mais n'y fut pas pris. Comme la lettre de l'empereur ne portait point d'ordre, mais une simple permission, et cela sur une demande supposée, il jugea devoir rester, se tenant toutefois prêt à partir dès qu'il lui viendrait un ordre de l'empereur, et il en écrivit en ce sens à l'empereur même. Il demeura vingt-six mois sans entendre parler de rien.

Au bout de ce temps, deux secrétaires de Constance, accompagnés de plusieurs personnes de la cour, arrivèrent à Alexandrie, et sommèrent le commandant des troupes impériales en Égypte, et les troupes elles-mêmes, de faire leur devoir. Athanase devait être enlevé, et, suivant toutes les apparences, mis à mort. Les soldats parurent nécessaires pour étouffer les mouvements éventuels des Alexandrins. Le commandant des troupes, qui se nommait Syrien, donna l'ordre à Athanase de quitter Alexandrie. Celui-ci se déclara prêt et demanda seulement à voir auparavant l'ordonnance de l'empereur. Comme on le lui refusa, il pria que du moins Syrien ou le préfet d'Égypte lui donnassent par écrit la substance des ordres qu'ils avaient reçus. Il avait toutes sortes de motifs pour cela. Dans ces temps de confusion, les fonctionnaires se permettaient souvent l'arbitraire, sûrs qu'ils étaient de la protection des courtisans, ou bien quittes à nier plus tard quand il n'y avait ni honneur ni profit à l'a-

<sup>1</sup> *Hist. du Bas-Empire*, t. 10, n. 6 et 7, édit. Saint-Martin.



vouer. Athanase faisait encore valoir d'autres raisons. Je ne suis revenu, disait-il, que par ordre exprès de l'empereur : il m'en a écrit jusqu'à trois lettres, et, après la mort de son frère Constant, il m'a encore écrit de demeurer dans mon église, sans m'inquiéter de rien, ni avoir égard à ceux qui voudraient m'épouvanter. Ayant donc des ordres si précis, je ne dois sortir que par des ordres semblables, sans compter le devoir d'évêque et les règles de l'Écriture, qui ne me permettent pas d'abandonner mon troupeau. Il y a apparence que l'empereur avait honte de se contredire d'une manière si visible, et qu'il ne permettait point à ses officiers de montrer ses ordres ; peut-être qu'il voulait aussi, au cas que l'affaire vînt à manquer, comme toujours, se réserver une petite issue et faire retomber toute la faute sur ses ministres.

Le peuple, le clergé, les principaux habitants de la ville s'interposèrent également pour Athanase ; tous demandaient qu'on leur montrât les lettres de l'empereur, ou du moins qu'on sursît à leur exécution jusqu'au retour d'une députation qu'on lui enverrait. Syrien, voyant que leur prière était raisonnable, protesta, sur la vie de l'empereur, qu'il en userait ainsi. C'était le 18 janvier 356. Tout le monde en ressentit de la joie, et le calme ordinaire reparut dans Alexandrie. On s'abandonnait sans soupçon aux promesses des magistrats. Le calme ne dura que vingt jours : c'en était assez pour dissiper les inquiétudes. On était dans l'usage, à plusieurs fêtes, de passer une partie de la nuit précédente en prière à l'église. Les vigiles d'une fête se célébraient précisément ainsi. Les fidèles étaient assemblés autour de leur évêque. Mais, à minuit, l'église est investie tout à coup par une troupe de cinq mille hommes, sous la conduite de Syrien, afin qu'Athanase ne puisse échapper. On rompt les portes, on entre en armes. Athanase faisait lire un psaume, dont le peuple devait répéter ces paroles : Parce que sa miséricorde est éternelle. Mais les trompettes retentissent, les flèches volent parmi les fidèles, les épées sont tirées. Athanase ne s'enfuit point, il reste sur sa chaire épiscopale ; il veut attendre que ses ouailles aient échappé comme toujours aux égorgeurs, ou bien partager leur sort. Mais quand la plus grande partie du peuple se fut retirée, on le supplie de se retirer lui-même. Il s'y refuse ; il veut demeurer jusqu'à ce que tout son troupeau ait quitté le temple. Des clercs et des moines le prennent alors de force au milieu d'eux, et l'entraînent au travers de la foule et des soldats. Il fut tellement poussé de côté et d'autre, qu'il tomba en défaillance, et qu'on l'enleva pour mort. Il échappa ainsi à ceux qui le cherchaient, et se cacha on ne sut longtemps où. Depuis cet événement, le bruit se répandit qu'il y avait en lui quel-



que chose de surhumain ; en effet, il y fut sauvé d'une manière extraordinaire, et lui-même attribue sa délivrance à un secours particulier de Dieu <sup>1</sup>.

La persécution qui, après cette nuit de terreur, s'étendit sur l'église d'Alexandrie, surpassa de beaucoup celle qui a été décrite précédemment. Les meurtres, les flagellations, les emprisonnements, les exils se succédaient l'un à l'autre. Pour comble de tyrannie, Syrien voulait que l'église lui rendît le témoignage que tout s'était passé sans le moindre trouble. Les armes que le lendemain encore on avait trouvées dans le lieu saint, et que les fidèles avaient suspendues comme un souvenir du temps, il envoya plusieurs fois le bourreau pour les enlever. Les Alexandrins adressèrent là-dessus deux protestations à l'empereur. Non-seulement il y fut indifférent ; il approuva tout ce qui s'était passé. Les églises furent enlevées aux catholiques et leurs prêtres bannis. Les ariens envoyèrent à Alexandrie un nouvel évêque, Georges de Cappadoce : le sénat et le peuple reçurent même des ordres menaçants de chercher et de livrer Athanase. D'Alexandrie, la persécution s'étendit de nouveau sur toute l'Égypte ; Constance ordonna qu'il n'y eût d'évêques que ceux qui se conformeraient au nouvel ordre de choses. Les meilleurs furent ainsi contraints de livrer leur troupeau à des intrus. Draconce, évêque d'Hermopolis, fut banni dans un désert. Abbé d'un monastère, on l'avait élevé à l'épiscopat bien malgré lui, et il ne s'était résigné à en faire les fonctions que sur une lettre pressante de saint Athanase, son ami. Quelques évêques, subjugués par la terreur, passèrent aux ariens <sup>2</sup>.

Après qu'Athanase se fut caché quelque temps à Alexandrie ou dans le voisinage, il se retira dans le désert. Là, il écrivit une apologie, qu'il comptait présenter lui-même à l'empereur ; car il aimait toujours à croire que ses intentions étaient bonnes, et que le mal se faisait à son insu. Deux lettres de Constance, qu'on lui fit voir, le désabusèrent. L'une était adressée au peuple d'Alexandrie, pour le féliciter d'avoir chassé Athanase, et pour menacer des dernières rigueurs, de la mort même, ceux qui persisteraient dans sa communion ; l'autre était à deux princes d'Éthiopie, que saint Frumence, apôtre de cette nation et ordonné évêque par saint Athanase, avait convertis au christianisme. Constance leur mandait d'envoyer Frumence à Alexandrie, pour être examiné par Georges et institué de nouveau, s'il en était digne. Saint Athanase était représenté dans ces deux lettres

<sup>1</sup> Sozom., l. 4, c. 10. Amm. Marcel., l. 15, c. 15. — <sup>2</sup> Athan., *Apol.*, etc. *De fugâ*.



comme un impie et un imposteur. Il comprit qu'il y aurait de la témérité d'aller trouver l'empereur dans ces circonstances; il rentra donc dans le désert, et se contenta de publier son apologie.

Il profita de sa retraite forcée pour visiter à loisir les monastères d'Égypte et connaître ces hommes qui, s'étant séparés du monde, vivaient uniquement à Dieu. Les uns étaient anachorètes, gardant une entière solitude, et ne parlant qu'à Dieu et à eux-mêmes; les autres, cénobites, pratiquant la loi de la charité dans une communauté, morts pour tout le reste des hommes, se tenant lieu de monde les uns aux autres, et s'excitant mutuellement à la vertu. Saint Athanase fit voir, en conversant avec eux, que l'on pouvait allier le sacerdoce à cette sainte philosophie, l'action à la tranquillité; et que la vie monastique consistait plutôt dans l'égalité des mœurs, que dans la retraite corporelle. Ils apprirent plus de lui, pour la perfection religieuse, qu'il ne profita d'eux : ses maximes étaient pour eux des lois, et ils le respectaient comme un homme d'une sainteté extraordinaire. Aussi ne craignaient-ils pas d'exposer leur vie pour lui. Les ariens envoyèrent des soldats le poursuivre jusque dans ces déserts : on le chercha partout sans le trouver; et les moines qui rencontraient ces meurtriers ne daignèrent pas leur parler; mais ils présentaient la gorge à leurs épées, comme s'exposant pour Jésus-Christ, et croyant qu'il y avait plus de mérite à souffrir pour lui en la personne d'Athanase, qu'à jeûner et à pratiquer toutes les autres austérités <sup>1</sup>. Saint Athanase, de son côté, craignant que les moines ne fussent inquiétés à son occasion, se retira plus loin et se cacha entièrement.

Il n'eut pas la consolation de voir saint Antoine. Ce patriarche des solitaires était mort dès le 17 janvier de la même année 356, à l'âge de cent cinq ans, aussi fervent, aussi exact et en même temps aussi bien portant que dans sa jeunesse. D'après ses ordres, deux de ses disciples l'enterrèrent dans un lieu qui n'était connu que d'eux seuls. Il avait peur qu'on n'embaumât son corps et qu'on ne le gardât dans les maisons, suivant l'ancien usage de l'Égypte, qu'il improuvait beaucoup. Il légua en mourant l'une de ses mélotes ou peaux de brebis à saint Athanase, l'autre à Sérapion, évêque de Thmouis, et son cilice à ses deux disciples. Ses dernières paroles furent : Adieu, mes enfants, Antoine s'en va et n'est plus avec vous. Quelques mois auparavant, il était allé, selon sa coutume, voir les moines qui étaient dans la montagne extérieure, et il leur dit : C'est ici ma dernière visite, et je suis bien trompé si nous nous revoyons jamais en cette vie. Il est temps que je m'en aille, puisque j'ai près de cent cinq

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Orat.*, 21.



ans. A ces mots ils pleuraient et embrassaient le saint vieillard, qui leur parlait avec joie, comme quittant un pays étranger pour retourner à sa patrie. Il les exhortait à ne point se décourager dans leurs pénibles exercices, mais à vivre comme devant mourir chaque jour. Il leur recommandait aussi de s'éloigner des mélécien et des ariens. Et ne vous troublez pas, ajouta-t-il, pour voir les juges à leur tête ; cette puissance mortelle et imaginaire passera bientôt <sup>1</sup>.

Saint Hilarion, son disciple, apprit aussitôt sa mort en Palestine par révélation. Il était alors âgé de soixante-cinq ans, et il y en avait deux qu'il vivait dans une extrême affliction. Il était accablé de la multitude qui le cherchait à cause de ses miracles, et l'empêchait de jouir de la solitude. En effet, tout le monde venait à lui, les évêques, les prêtres, des troupes de clercs et de moines, les dames chrétiennes, le peuple des villes et de la campagne ; les juges mêmes et les personnes puissantes y accouraient pour recevoir de lui du pain ou de l'huile qu'il eût bénits. Comme les frères lui demandaient ce qu'il avait et de quoi ils s'affligeait, il leur dit : Je suis revenu dans le siècle, et j'ai reçu ma récompense en cette vie. Voilà que toute la Palestine et les provinces voisines m'estiment quelque chose, et, sous prétexte du monastère et des besoins des frères, je possède des héritages et des meubles. Les frères le gardaient donc soigneusement, et principalement Hésychius, le plus cher de ses disciples.

Un jour enfin il résolut de partir, et se fit amener un âne ; car il était si exténué de jeûnes, qu'il ne pouvait presque marcher. La nouvelle s'en étant répandue, comme si la Palestine eût été menacée de sa ruine, plus de dix mille personnes, de tout âge et de tout sexe, s'assemblèrent pour le retenir. Il ne se laissait point ébranler par leurs prières ; et, remuant le sable avec son bâton, il disait : Mon Dieu n'est point trompeur, je ne puis voir les églises renversées, les autels de Jésus-Christ foulés aux pieds, le sang de mes enfants répandu. Tous les assistants comprenaient que quelque secret, qu'il ne voulait pas déclarer, lui avait été révélé ; et ils le gardaient toujours, de peur qu'il ne leur échappât. Il résolut donc et protesta tout haut de ne boire ni ne manger, si on ne le laissait aller. Après qu'il eut été sept jours sans rien prendre, ils le laissèrent enfin ; il prit congé de la plupart, et partit avec une multitude infinie, qui l'accompagna jusque près de Gaza. Là, il les congédia et choisit quarante moines, avec lesquels il fit le pèlerinage d'Égypte, visitant les évêques exilés, ainsi que les moines du désert, en particulier les lieux sanctifiés par l'habitation de saint Antoine. Il y arriva le jour anniversaire de sa mort,

<sup>1</sup> Athan., *Vita Ant.*



et y passa la nuit en prière. C'était une montagne de roche et très-haute, étendue d'environ mille pas ; du pied sortaient des sources, dont les unes se perdaient dans le sable, les autres tombaient plus bas, et peu à peu formaient un ruisseau, sur les bords duquel croissaient une grande quantité de palmiers, qui rendaient le lieu très-agréable et très-commode. Hilarion s'y promenait de tous côtés avec les disciples de saint Antoine. Voici, disaient-ils, où il chantait, voici où il priait ; là il travaillait, là il se reposait quand il était fatigué. Il a planté lui-même ces vignes et ces petits arbres ; il a dressé ce terrain de ses propres mains ; il a creusé avec un grand travail ce réservoir pour arroser son jardin ; il s'est servi plusieurs années de ce hoyau pour labourer <sup>1</sup>.

Constance cependant, ou plutôt les ariens, qui le faisaient mouvoir à leur gré, s'efforçaient de faire souscrire les évêques des Gaules à l'excommunication d'Athanase. Saint Hilaire de Poitiers, qui dès lors était comme leur chef, cherchait, au contraire, à les affermir dans la fidélité à l'Église. Il profita d'une circonstance opportune pour ramener l'empereur à des dispositions plus équitables. Les Germains avaient envahi les frontières de l'empire ; un soulèvement était à craindre dans les Gaules. Hilaire, au nom des évêques, rassura l'empereur à cet égard ; il n'y avait ni sédition ni même de violents murmures. Les ariens seuls mettaient la confusion partout ; employant, pour grossir leur secte, la contrainte, la prison, les fers, les outrages, les tortures. Les évêques conjurent donc l'empereur avec larmes, que les églises catholiques ne soient plus en butte à de si intolérables persécutions de la part de leurs frères ; que les magistrats séculiers ne jugent plus les affaires ecclésiastiques, ni ne favorisent les partisans de l'hérésie ; que les peuples, au lieu d'être forcés de se soumettre à ceux qui corrompent la saine doctrine, soient libres d'écouter les pasteurs de leur choix ; que les évêques bannis soient rappelés dans leurs églises, entre autres Eusèbe de Verceil, Denys de Milan, Athanase d'Alexandrie, contre lequel on a violé toutes les formes de la justice. La funeste cause de tout le mal est cette peste nouvelle, l'imposture arienne, inventée récemment par les deux Eusèbes, par Narcisse de Néroniade, Théodore d'Héraclée, Étienne d'Antioche, Acace de Césarée, Ménophante d'Éphèse, et deux jeunes hommes ignares et méchants, Ursace et Valens <sup>2</sup>.

C'est avec cette vigueur que parlait Hilaire. Il avait fait plus : avec la plupart de ses collègues, il s'était séparé de la communion d'Ursace, de Valens et de leur fauteur Saturnin, évêque d'Arles ; ac-

<sup>1</sup> Hieron. *Vita Hilarion*. — <sup>2</sup> *Ad Const.*, l. 1, édit. Bened., col. 1217 et seqq.



cordant aux autres, qui s'étaient laissé entraîner, le pardon de leurs fautes, pourvu qu'ils s'en repentissent et que cette indulgence fût approuvée par les confesseurs exilés pour la foi. Cette fermeté lui mérita la haine des ariens, qui ne tarda pas d'éclater. Dans un concile de Béziers, Saturnin, Ursace et Valens s'efforçaient de faire adopter les décrets d'Arles et de Milan. Hilaire rendit leurs efforts inutiles. De dépit, ils l'accusèrent auprès de Constance, qui le bannit en Phrygie, avec saint Rhodune, évêque de Toulouse. Ce dernier mourut en exil. Malgré tout leur crédit, les ariens ne purent mettre un autre évêque à la place de saint Hilaire, qui continua, du fond de la Phrygie, à gouverner son église par ses prêtres.

L'Église catholique paraissait alors sur le bord de l'abîme. Ses plus illustres pontifes, ainsi que le Pape, étaient exilés ; l'arianisme disposait à son gré de l'empereur ; l'empereur croyait, en renversant les hommes, pouvoir renverser la vérité : il se trompait. L'Église catholique avait d'autres espérances. La violence seule, et la violence la plus extrême, la réduisit en ce pénible état. Si nombreux que fussent les individus infectés d'arianisme, la masse des fidèles restait intacte. Dans chaque église, dit saint Athanase, ils conservaient la foi reçue, attendaient leurs docteurs et fuyaient la doctrine antichrétienne comme un serpent <sup>1</sup>. Lors même qu'un évêque arien prêchait, il n'en résultait pas toujours autant de mal qu'on pourrait le croire. Même les plus emportés d'entre eux osaient rarement énoncer sans détour leur impiété personnelle du haut de la chaire ; rusés politiques comme ils étaient la plupart, ils parlaient du Fils de Dieu en général, avec quoi le peuple catholique se représentait ce que la foi catholique lui enseignait à penser. De pareils évêques pouvaient être personnellement très-éloignés de la vraie Église, et le peuple lui demeurer cependant fidèle. Saint Hilaire dit à ce sujet : « Cette duplicité impie à prêcher autrement qu'on ne pense est cause que, sous les évêques de l'Antechrist, le peuple du Christ ne périt point, persuadé qu'il est que les mots ont leur sens naturel. Les fidèles entendent dire que le Christ est Dieu, et ils croient qu'il est ce qu'on le nomme. Ils l'entendent appeler Fils de Dieu, et ils croient que, par là même, il est vrai Dieu. Ils entendent dire qu'il est avant tous les temps, et ils pensent que cela veut dire éternel. Les oreilles du peuple sont plus saintes que les cœurs des évêques <sup>2</sup>. »

De plus, tant d'évêques bannis décréditèrent dans l'opinion publique et l'arianisme et ses fauteurs. Les premiers regardaient leur exil comme une fonction. Partout où ils passaient, villes et provin-

<sup>1</sup> *Hist. Arian.*, § 42. — <sup>2</sup> *Hil., Cont. Auxent.*, n. 6.



ces, quoiqu'ils fussent dans les chaînes, ils prêchaient la vraie foi et anathématisaient l'hérésie arienne. Il arriva ainsi tout le contraire de ce que voulaient leurs persécuteurs. Plus le lieu du bannissement était loin, plus s'augmentait la haine contre ceux-ci. Le voyage seul des exilés était une prédication contre l'impiété des ariens. Quiconque voyait passer ceux-là, les admirait comme des confesseurs, et abhorrait ceux-ci non plus seulement comme des impies, mais comme des bourreaux et des meurtriers <sup>1</sup>.

L'Église catholique trouva une espérance là même où il y avait pour elle le plus grand péril. Sa foi et sa constitution se tiennent. Sa constitution est divine, parce que Jésus-Christ, qui l'a constituée, est Dieu. Pour les ariens, qui niaient la divinité du Christ, son église n'était au fond qu'une institution humaine. Il lui fallait trouver parmi les hommes un chef pour la soutenir. Ce fut l'empereur qui se fit lui-même le suprême évêque de l'empire. Cet étrange pape choisissait pour les principaux sièges, et ceux-ci pour les autres, des évêques aussi étrangers que lui à l'esprit de Dieu et de son Église. Le péril était grand : il servit de remède à lui-même. Entrés dans la bergerie, non par la porte, mais par effraction, comme des voleurs et des larrons, les nouveaux pasteurs étaient naturellement odieux aux fidèles : aussi des évêques de cette espèce se conduisaient-ils en ennemis ; forts de la protection de l'empereur, ils abusaient de leur puissance et s'aliénaient les esprits de plus en plus. Georges d'Alexandrie avait fait d'abord le métier de parasite, il devint ensuite fournisseur de chair de porc dans une compagnie de soldats ; ayant malversé, il fut obligé de s'enfuir et d'errer longtemps de côté et d'autre. Grossier et ignorant, sans aucune connaissance des lettres humaines, et bien moins encore des saintes Écritures, il conserva son même caractère étant évêque. Pour s'enrichir, il se fit fermier général de tout le salpêtre, de tous les marais salants et de tous les étangs où croissait le papyrus. Il spécula même sur les cercueils, dont il fit faire un certain nombre, avec obligation à tout le monde de les lui emprunter pour une certaine somme. Il accusait les citoyens auprès de l'empereur, comme peu soumis à ses ordres ; et les païens eux-mêmes se plaignaient qu'en cela il oubliait sa profession, qui ne recommande que la justice et la douceur <sup>2</sup>. Il avait même suggéré malicieusement à l'empereur, qu'il avait droit d'appliquer à son trésor les revenus de toutes les maisons d'Alexandrie, parce qu'elles avaient été construites la première fois aux dépens d'Alexandre le Grand, à aux droits duquel l'empereur avait succédé. Par tous ces moyens, il

<sup>1</sup> Athan., *Hist. Arian.*, n. 34. — <sup>2</sup> Amm., l. 22, n. 11.



se rendait étrangement odieux aux païens mêmes, et tout le monde le regardait comme un tyran.

Il l'était surtout envers les catholiques. Institué par l'empereur, il croyait lui devoir une complaisance sans bornes. Ce fut un évêque soldat. Il croyait pouvoir s'affermir par la contrainte. Lors donc que les fidèles n'assistaient point aux assemblées des ariens, mais se réunissaient hors de la ville, il faisait marcher les troupes. Leur commandant, le manichéen Sébastien, était toujours prêt. Un jour, les catholiques d'Alexandrie s'étaient rassemblés près du cimetière, suivant leur coutume. Sébastien s'avança avec plus de trois mille hommes en armes, fit allumer un grand feu et en menaça ceux qui étaient encore présents, s'ils ne se déclaraient pour l'arianisme. Comme ces menaces ne les ébranlaient pas, il les fit au moins battre avec des verges hérissées de pointes. Quelques-uns furent tués et leurs corps jetés aux chiens. Ils sont honorés comme martyrs. Au milieu de ces excès, les ariens n'avaient à la bouche que le nom de l'empereur. Ce servilisme tyrannique rendit l'arianisme souverainement odieux.

A Constantinople, l'évêque hérésiarque Macédonius, intronisé par le sang et le meurtre, ne le cédait point en cruauté à Georges d'Alexandrie. Les catholiques, qui ne voulaient pas le reconnaître, furent, les uns exilés, les autres maltraités de coups ; quelques-uns furent marqués sur le front avec des fers chauds, à d'autres on confisqua leurs biens. La persécution s'étendit jusque sur les novatiens, parce qu'ils s'accordaient avec les catholiques dans la doctrine de la Trinité. Ils furent maltraités de toutes les manières : on les contraignait également de participer au culte des ariens ; on en jeta quelques-uns en prison et on démolit une de leurs églises à Constantinople. Leur évêque Agélius prit la fuite. Les catholiques, à qui, d'après les ordres de l'empereur, on n'avait pas laissé un seul temple, assistaient à l'office des novatiens. Macédonius finit par se rendre odieux à ceux mêmes de son parti <sup>1</sup>.

Léonce d'Antioche était assez prudent pour ne pas commettre d'iniquité trop criante, ni prêcher directement contre la foi catholique : il se tenait à des voies plus astucieuses, qui devaient la miner peu à peu ; il n'admettait, dans son clergé, personne qui lui parût suspect de catholicisme ; il n'ordonnait que des ariens. Sans docteurs catholiques, la foi catholique devait d'elle-même disparaître peu à peu. Le but de ces efforts n'échappa point aux catholiques ; mais le mal était déjà si grand, qu'il ne leur restait plus que quelques laïques poursou-

<sup>1</sup> Soc., l. 2, c. 38. Sozom., l. 4, c. 20 et 27.



tiens, savoir : le moine Diodore, depuis si renommé comme évêque de Tarse, et Flavien, plus tard évêque lui-même d'Antioche. Vénérables tous deux par leur piété, très-influents par leur science et leurs lumières, ils assemblaient ceux des catholiques qui n'appartenaient point à l'église des eustathiens, dans leurs maisons, aux tombeaux des martyrs, et entretenaient ainsi la flamme de la vraie foi. Les catholiques pouvaient aussi, quand ils voulaient, assister aux assemblées des ariens ; mais ils chantaient : Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, tandis que leurs adversaires disaient : Gloire au Père, par le Fils, dans le Saint-Esprit. C'est ainsi que nos pères voulaient se distinguer visiblement des ariens ; car ceux-ci abusaient de la dernière doxologie pour accréditer leurs erreurs. On dit aussi que Flavien fut le premier qui introduisit à Antioche la doxologie catholique, devenue bientôt universelle. C'est ainsi que se maintint toujours vivante l'opposition de doctrine ; c'est ainsi que les évêques ariens contribuèrent eux-mêmes beaucoup à rendre leurs opinions odieuses, en se rendant eux-mêmes personnellement odieux.

Enfin, ce fut dans le temps même de leur bannissement que les évêques écrivirent avec le plus de zèle et de force pour la défense de la doctrine catholique. Ce fut alors que, du fond de sa retraite, Athanase adressait au peuple d'Alexandrie, aux évêques d'Égypte, et même à des particuliers, des lettres, des traités entiers, où, avec plus de pénétration que jamais, il leur développait les erreurs de l'arianisme, la vérité de la foi catholique et le courage invincible avec lequel il fallait la défendre. Son peuple gémissait de se voir privé d'églises. Dieu vous consolera, lui écrivait-il : si les ariens ont des temples, vous avez la foi des apôtres ; s'ils sont dans le lieu, ils sont loin de la foi ; vous, au contraire, si vous êtes hors du lieu, la foi est au dedans de vous. Lequel des deux est le plus grand, du lieu ou de la foi ? C'est la foi, évidemment. Qui donc a perdu ou conservé le plus, celui qui a le lieu ou celui qui a la foi ? Le lieu est bon, quand la foi des apôtres y est prêchée ; il est saint, quand le saint y habite <sup>1</sup>.

La méchanceté des ariens alla si loin, qu'ils lui reprochèrent, comme une marque de lâcheté, sa fuite après l'invasion de Sébastien. Il se vit obligé de s'en justifier dans une apologie à part, et il le fait par l'exemple des prophètes, de Jésus-Christ même et de ses apôtres. Après avoir rappelé le grand nombre d'évêques que les ariens avaient maltraités et exilés, ainsi que les atrocités qu'ils avaient commises à Alexandrie, il ajoute : Et maintenant ils regrettent de ne m'avoir pas tué et me reprochent la peur, sans penser que le blâme en retombe

<sup>1</sup> Athan., *Opera*, p. 968, edit. Bened.



sur eux-mêmes ; car, s'il est mauvais de fuir, il est bien plus mauvais de persécuter : l'un se cache pour éviter la mort, l'autre poursuit pour la donner. S'ils blâment la fuite, qu'ils rougissent donc de la poursuite. Ils n'ont qu'à cesser leurs embûches, et on cessera de fuir. Ils ne voient pas que la fuite des persécutés est une accusation contre les persécuteurs. Personne ne fuit celui qui est doux et humain, mais celui qui est cruel et impie. Les saints nous ont enseigné, et par leurs paroles et par leur exemple, qu'il est permis de fuir ; mais vous, comment prouvez-vous, par leur exemple et leur doctrine, qu'il est permis de persécuter <sup>1</sup> ?

Saint Eusèbe de Verceil, relégué à Scythopolis, écrivait aux églises d'Italie, qui lui avaient envoyé des députés avec des lettres et des aumônes. Il les félicitait de leur fermeté dans la foi et les exhortait à ne pas craindre les persécutions du moment. C'est un temps d'épreuve, dit-il, qui sert à découvrir les sentiments des véritables chrétiens. Si les ariens se sont appuyés du secours des hommes, c'est qu'ils n'ont pas celui de Dieu ; s'ils l'avaient, ils ne se mettraient pas en peine de s'assujettir, comme ils font, les âmes des innocents par une puissance tout humaine et toute terrestre. Dans sa lettre, que nous avons encore, il raconte ce qu'il avait à souffrir des ariens. Il logea d'abord chez le comte Joseph, dont nous avons parlé ailleurs. Le comte étant venu à mourir, les ariens le transférèrent dans une autre maison, où il était comme prisonnier. Il fut visité dans son exil par saint Épiphanes et par beaucoup d'autres personnes. Comme il distribuait les libéralités des églises, non-seulement aux prêtres et aux diacres bannis avec lui pour la foi, mais encore aux pauvres, les ariens entrèrent en fureur. Ils le tirèrent de son logis, tantôt en le traînant par terre, tantôt en le portant à la renverse, à demi nu, et l'enfermèrent dans une petite chambre, où, pendant quatre jours, ils ne cessèrent de l'accabler d'injures pour l'obliger d'entrer dans leurs sentiments, disant qu'ils avaient reçu ordre de l'empereur de le traiter ainsi. Le saint, content de leur livrer son corps, ne leur répondit pas un seul mot. Ils voulurent empêcher les prêtres et les diacres de venir le voir comme auparavant, et défendre encore aux autres fidèles l'entrée de sa chambre. Sur quoi saint Eusèbe, qui ne voulait pas recevoir la nourriture de la main de ces impies, leur envoya un acte de protestation sous ce titre : *Eusèbe, serviteur de Dieu, avec ses autres serviteurs qui souffrent avec moi pour la foi, à Patrophile le geôlier et aux siens* : c'était l'évêque arien de Scythopolis. Après un court récit des violences

<sup>1</sup> *De fugâ sud*, n. 8 et seqq.



qu'il venait de souffrir de leur part, il leur déclare qu'il ne mangera point de pain et ne boira point d'eau qu'ils ne lui aient tous promis, et par écrit, de ne point empêcher ses frères, qui souffrent pour la même cause, de venir le voir et lui apporter de chez eux la nourriture nécessaire ; autrement, il proteste qu'ils seront coupables de sa mort, et qu'il écrira à toutes les églises, afin que tout le monde sache ce que les ariens font souffrir aux catholiques. Après sa souscription, il ajoutait : Je te conjure, toi qui lis cette lettre, par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, de ne la pas supprimer, mais de la faire lire aux autres.

Les ariens, cédant à une protestation si extraordinaire, renvoyèrent saint Eusèbe à son hospice, après l'avoir laissé quatre jours sans manger. Tout le peuple l'y conduisit avec joie, même à la vue des ariens, et entourra la maison de flambeaux et de lanternes. Le saint recommença de son côté à distribuer aux pauvres les aumônes qu'on lui avait apportées. Mais à peine jouit-il de cette liberté pendant vingt-cinq jours. Au bout de ce terme, les ariens revinrent à son logis, armés de bâtons, avec une multitude de gens perdus ; et, ayant rompu la muraille d'une maison voisine, ils se jetèrent sur lui avec violence, l'enlevèrent et l'enfermèrent dans une prison très-étroite, avec un prêtre nommé Tégrin. Ils emmenèrent et enfermèrent aussi les autres prêtres et diacres qui l'accompagnaient, et, trois jours après, ils les envoyèrent en exil en divers lieux, de leur autorité privée. Ils mirent dans la prison publique diverses personnes qui étaient venues le voir, et les y tinrent plusieurs jours. Ils y enfermèrent encore ceux qui le servaient, et même des religieuses : puis, revenant à sa maison, ils pillèrent tout ce qu'il y avait, soit pour sa subsistance, soit pour celle des confesseurs et des pauvres. Puis, pour apaiser le peuple qui murmurait de ces excès, ils rendirent au saint évêque quelques meubles de peu de conséquence, et retinrent l'argent pour eux. Il semblait que leur dessein fût de le laisser mourir de faim dans la prison ; car ils empêchèrent qu'aucun des siens ne lui apportât à manger ; et comme il ne voulait rien recevoir d'eux, il demeura six jours sans prendre aucune nourriture. Mais enfin les ariens, pressés par les cris de diverses personnes, laissèrent un des siens approcher, le sixième jour, pour le secourir dans le moment qu'il était prêt à mourir de défaillance <sup>1</sup>.

Plus tranquille dans son exil de Phrygie, saint Hilaire écrivait ses douze livres *de la Trinité*. Le premier à développer ces profonds mystères parmi les Occidentaux, dont le langage à cet égard n'était

<sup>1</sup> Voir Tillemont, Eusèbe de V. et Ceillier.



pas encore bien fixé, il a quelques locutions singulières, qu'il faut expliquer par tout l'ensemble. Lui-même déplore plus d'une fois l'indigence et l'impropriété du langage humain pour parler de Dieu. Après avoir rappelé l'incohérence et l'incertitude de la philosophie humaine, il fait voir la certitude et l'accord de la philosophie chrétienne, par l'Ancien et le Nouveau Testament. Dans le premier, Dieu lui-même se définit : Je suis celui qui suis. Dans le second, un pêcheur de Galilée, s'élevant au-dessus de tous les sages, au-dessus même de toutes les créatures, et pénétrant jusqu'au sein de la Divinité, commence ainsi son Évangile : Dans le principe était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Ce que saint Hilaire développe avec sublimité et profondeur. Le but principal de tout l'ouvrage est de prouver, par les deux Testaments, la trinité et la consubstantialité des personnes divines, et en particulier la divinité de Jésus-Christ, et de réfuter les objections de Sabellius et d'Arius. On y sent cette fontaine d'eaux vives qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle. C'est partout comme une plénitude infinie de foi et de vigueur, qui démontre à elle seule que l'Église catholique n'était pas près de sa ruine. Quant à l'Ancien Testament, il pose comme une vérité incontestable, que chaque fois que Dieu y apparaît sous une figure humaine aux patriarches et aux prophètes, c'est Dieu le Verbe, qui voulait pour ainsi dire s'essayer lui-même et nous habituer d'avance à l'incarnation réelle. En quoi il est d'accord avec saint Justin, saint Irénée, Origène, Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Cyprien, les Pères du concile d'Antioche, contre Paul de Samosate, sans compter saint Ambroise, saint Augustin, saint Léon et beaucoup d'autres. Les ariens eux-mêmes en convenaient : on le voit par Eusèbe, dans sa *Démonstration évangélique*, et par le concile de Sirmium, contre Photin, où l'on prononce anathème contre qui soutiendrait le contraire. Parmi les modernes, cette tradition a été dignement résumée et continuée par Bossuet. C'est une des vues les plus profondes et les plus lumineuses pour bien saisir l'ensemble et la merveilleuse beauté des deux alliances.

A considérer humainement l'exil des évêques, la puissance des ariens, on aurait pu désespérer de l'Église catholique et de la vérité. Saint Hilaire montre, par les hérésies de Sabellius et d'Arius, que l'Église triomphe toujours. La force de la vérité est si grande, dit-il, que ses ennemis mêmes l'éclaircissent : inébranlable de sa nature, plus elle est attaquée, plus elle s'affermi. Le propre de l'Église est de vaincre quand on la blesse, d'être comprise quand on l'accuse, d'acquiescer quand on l'abandonne. Pour elle, elle voudrait que tous demeurassent dans son sein, et qu'elle ne fût point obligée d'en chas-



ser plusieurs qui se rendent indignes d'y habiter. Mais quand les hérétiques en sortent, ou qu'elle les en fait sortir, si elle perd d'un côté l'occasion de leur procurer le salut, elle gagne de l'autre, en faisant voir, par l'exemple des hérétiques eux-mêmes, le bonheur qu'il y a de lui demeurer attaché. L'Église établie de Dieu, et fondée par les apôtres, étant une dans sa doctrine, subsiste toujours, et tout ce que l'on peut dire contre, ne sert qu'à l'éclaircir davantage ; d'où il arrive que quand les hérétiques se combattent les uns les autres et même se vainquent, la victoire est toute pour l'Église. Car ils se combattent tous sur des erreurs que l'Église rejette également. Sabellius, par exemple, voyant clairement dans l'Écriture la divinité de Jésus-Christ, mais ne sachant pas qu'il est né et distingué du Père, prétend qu'ils ne sont qu'une même personne. Arius, au contraire, convaincu de la distinction réelle du Père et du Fils, mais ne connaissant pas la divinité du Fils, ni l'unité de sa nature avec celle du Père, veut qu'il soit créature. Ainsi Sabellius réfute l'erreur d'Arius sur la divinité du Verbe, et Arius celle de Sabellius sur la distinction des personnes en Dieu ; mais en se vainquant mutuellement, ils sont toujours vaincus sur ce qu'ils ajoutent d'eux-mêmes, et par là leur victoire est pour l'Église seule, dont la doctrine, fondée sur celle des Évangiles et des apôtres, fait profession de croire que Jésus-Christ est vrai Dieu <sup>1</sup>.

Les ariens objectaient que le Fils n'était un avec le Père, que comme il lui a demandé que nous fussions un en lui, c'est-à-dire par l'union de volonté et non l'unité de nature. Saint Hilaire remarque d'abord une différence : Jésus-Christ demande que nous *soyons un*, tandis qu'il dit de lui et de son Père : Nous *sommes un*. En outre, il s'élève à des considérations admirables, pour montrer que l'unité que Jésus-Christ a demandée pour nous avec lui, n'est pas seulement une conformité de vouloir, mais encore une certaine unité ou union de nature. Le Père est dans le Christ, et le Christ est en nous et nous en lui, réellement, par l'Incarnation et par l'eucharistie. Par l'Incarnation, le Fils de Dieu s'est vraiment uni notre nature, il a vraiment pris notre chair ; et nous, dans le sacrement du Seigneur, nous prenons vraiment le Verbe fait chair, suivant sa parole : Ma chair est vraiment viande, et mon sang est vraiment breuvage. Qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. Comment donc ne pas croire qu'il demeure naturellement en nous, lui qui a pris inséparablement la nature de notre chair en se faisant homme, et qui a uni la nature de sa chair à la nature divine pour nous en faire par-

<sup>1</sup> L. 7, n. 4-6.



ticipants dans la communion ? Nous sommes donc une même chose, parce que le Père est dans le Christ, et le Christ en nous <sup>1</sup>. C'est dans cette union mystérieuse, si profondément ressentie par saint Hilaire, qu'on voit la source divine de cette vie, de cette force toujours renaissante dans l'Église catholique.

Cependant l'empereur Constance, qui n'avait pas encore vu Rome, y fit son entrée vers la fin d'avril 357, comme triomphateur de Magnence, vaincu six ans auparavant. Il y parut avec une pompe et une gravité si affectée, qu'il fit paraître plus de vanité que de grandeur, et il admira plus Rome qu'il n'y fut admiré. On remarque, en général, que jamais, en public, il ne se moucha ni ne cracha ni ne tourna le visage d'un côté à l'autre. Seulement, il se baissait quand il traversait les portes, quoiqu'il fût de petite taille et les portes très-élevées. A la suite de l'empereur, se trouvait, à Rome, Eudoxe, évêque de Germanicie, sur les confins de Cappadoce, quand on apprit la mort de Léonce d'Antioche. Aussitôt Eudoxe demanda la permission de retourner à son église, sous prétexte que sa présence y était nécessaire ; mais, dans la réalité, pour s'emparer du siège d'Antioche par le crédit des eunuques du palais, et au nom de l'empereur qui n'en savait rien. Dès qu'il y fut intrus, il y rappela d'Égypte Aétius et Eunomius, deux ariens déhontés, avec lesquels il enseigna sans détour, que non-seulement le Verbe n'était pas consubstantiel au Père, mais qu'il ne lui était pas même semblable en substance. C'était l'impiété d'Arius dans toute sa crudité. Elle fit horreur à beaucoup d'ariens modérés, qui se séparèrent d'eux <sup>2</sup>. C'est ce qu'on nomma les demi-ariens, que les catholiques regardèrent toujours comme des frères, d'avec lesquels ils étaient moins divisés pour le sens que pour l'expression.

A Rome, cependant, le peuple ne respirait que le pape Libère, et ne pouvait supporter Félix. Les principales dames romaines prièrent donc leurs maris de demander à l'empereur le retour du Pape, exilé depuis environ deux ans. Ils répondirent qu'ils craignaient la colère de l'empereur, que peut-être il ne pardonnerait pas à des hommes, qu'il aurait plus d'égard pour elles ; que s'il ne leur accordait pas ce qu'elles demandaient, du moins ne leur en arriverait-il aucun mal. Ces dames suivirent le conseil de leurs maris et se présentèrent devant l'empereur, parées avec leur magnificence ordinaire, afin que, jugeant de leur qualité par leurs habits, il eût plus de considération pour elles. Elles le supplièrent donc d'avoir pitié de cette grande ville, privée de son pasteur et exposée aux insultes

<sup>1</sup> L. 8, n. 13 et seqq. — <sup>2</sup> Soc., l. 2, c. 37. Soz., l. 4, c. 12. Théod., l. 2, c. 25.



des loups. Constance répondit que Rome avait un pasteur capable de la gouverner, sans qu'il en fût besoin d'autre : il entendait Félix. Les dames romaines repartirent que personne n'entraît dans l'église quand Félix y était, parce que, encore qu'il gardât la foi de Nicée, il communiquait avec ceux qui la corrompaient. L'empereur leur promit sans doute d'avoir égard à leur demande ; car, quelque temps après, il envoya des lettres à Rome qui annonçaient que Libère serait rappelé et gouvernerait l'église en commun avec Félix. Mais quand on lut ces lettres dans le Cirque, le peuple s'écria ironiquement : Cela est juste ! Comme il y a dans le Cirque deux factions distinguées par leurs couleurs, chacune aura son pasteur. Après s'être ainsi moqués des lettres impériales, ils s'écrièrent tout d'une voix : Un Dieu, un Christ, un évêque ! Les choses allèrent encore plus loin. Il y eut à ce sujet des séditions à Rome, et même des meurtres. Ce qui fut cause que l'empereur consentit malgré lui, dit l'historien Socrate, à ce que Libère retournât à Rome, et y reprit son siège <sup>1</sup>. L'admirable Libère, dit Théodoret, s'en retourna donc <sup>2</sup>. D'autres anciens nous apprennent qu'il rentra dans Rome en vainqueur ; que tout le peuple alla au-devant de lui plein de joie, et expulsa Félix.

On s'étonnera sans doute que nous ne parlions pas de la chute du pape Libère, chute fameuse, que Bossuet entre autres a prouvée fort au long. Nous savons que, dans sa *Défense de la déclaration gallicane*, Bossuet met tout en œuvre pour établir que le pape Libère est tombé en souscrivant à l'arianisme ; mais nous savons aussi, par le témoignage de son secrétaire, que dans une dernière révision de cet ouvrage, Bossuet *raya tout l'endroit qui regarde le pape Libère, comme ne prouvant pas bien ce qu'il veut établir en ce lieu* <sup>3</sup>. Ce que Bossuet a cru devoir rayer de son *Traité de la puissance ecclésiastique*, nous croyons devoir le rayer de l'histoire de l'Eglise ; ce que Bossuet, après vingt ans de recherches et de méditations, n'a pu se démontrer à lui-même, nous croyons qu'il ne peut se démontrer par personne. On en peut voir les raisons détaillées dans la dissertation d'un docteur de Paris, publiée peu d'années après la mort de Bossuet ; dans une autre plus récente du savant Zacharia ; dans le docte Galland de Venise, au tome V de sa *Bibliothèque des anciens Pères* ; enfin, et surtout, dans l'histoire critique du pape saint Libère, insérée au 23 septembre des *Acta sanctorum* <sup>4</sup>. Nous avons déjà in-

<sup>1</sup> Soc., l. 2, c. 37. — <sup>2</sup> Théod., l. 4, c. 15. — <sup>3</sup> *Hist. de Bossuet*, l. 6. *Piéc. just.*, p. 396, édit. de Lebel. — <sup>4</sup> *Dissert. sur le pape Libère*, dans laquelle on fait voir qu'il n'est pas tombé (par l'abbé Corgne) ; Paris, 1726, in-12. Fr. Ant. Zachariæ *Dissert. de commentitio Liberii lapsu in Thes. theol.*



diqué quelques-unes de ces raisons plus haut ; nous en indiquerons d'autres, à mesure que l'occasion s'en présentera, et nous tâcherons de les résumer à la mort du saint Pape. Nous remarquerons seulement ici, d'après ce que nous venons de voir, que le peuple romain ne put souffrir Félix, parce que, tout en professant la foi de Nicée, il communiquait avec les ariens ; que le pape Libère rentra à Rome en vainqueur, que le peuple le reçut en triomphe et chassa Félix. Avec cette conduite du peuple romain, comment supposer que ce même pape Libère venait de se déshonorer publiquement, en condamnant saint Athanase, en souscrivant à l'arianisme, et en adressant aux principaux ariens des lettres de communion, aussi pitoyables pour le style qu'abjectes pour le sentiment ?

Il n'en est pas de même d'Osius. Il n'est que trop certain qu'il se démentit, à Sirmium, en souscrivant une seconde formule rédigée par les ariens en cette ville, où ils rejettent, non-seulement le terme de consubstantiel, mais encore celui de semblable en substance et de substance même, pour y substituer des expressions qui supposent le Fils d'une autre nature que le Père. Le principal auteur de la nouvelle formule était Potamius, évêque de Lisbonne. Il était d'abord catholique ; mais il souhaitait avec passion une terre du domaine : l'empereur lui en fit présent ; c'en fut assez pour le gagner à l'arianisme. Jamais cependant il ne jouit de sa terre, ayant été frappé d'une plaie mortelle, comme il allait s'en mettre en possession. Ce fut à son instigation que le centenaire Osius, maltraité et meurtri de coups, déshonora sa longue et sainte carrière. Sa chute fut un deuil pour toute l'Église ; les ariens en triomphaient. Nous le voyons par un écrit que saint Phébadé, évêque d'Agen, fit contre cette seconde formule de Sirmium. Après en avoir montré tout le venin, il conclut : « Je n'ignore pas qu'après que nous avons examiné toutes ces vérités et que nous les avons exposées à la lumière de l'intelligence publique, on nous oppose, comme une puissante machine, le nom d'Osius, le plus ancien de tous les évêques et dont la foi a toujours été si sûre ; mais je réponds en peu de mots, que l'on ne peut employer l'autorité d'un homme qui se trompe à présent, ou qui s'est toujours trompé. Tout le monde sait quels ont été ses sentiments jusqu'à ce grand âge ; avec qu'elle fermeté il a reçu la doctrine catholique à Sardique et à Nicée, et condamné les ariens. S'il a maintenant d'autres sentiments, s'il soutient ce qu'il a condamné auparavant, et condamne ce qu'il a soutenu, je le dis encore une fois, son autorité n'est pas recevable. Car s'il a



mal cru pendant près de quatre-vingt-dix ans, je ne croirai pas qu'il croit bien après quatre-vingt-dix ans. Et s'il croit bien maintenant, que doit-on juger de ceux qu'il a baptisés dans la foi qu'il tenait alors, et qui sont sortis du monde ? Que dirait-on de lui-même, s'il fût mort avant cette assemblée ? Donc, comme j'ai dit, le préjugé de son autorité n'a aucune force, parce qu'elle se détruit elle-même. Aussi lisons-nous que la justice du juste ne le sauvera point, s'il tombe une fois dans l'erreur <sup>1</sup>. »

On voit ici le scandale que causa la chute d'Osius, l'avantage qu'en tiraient les ariens, et la manière frappante dont y répond saint Phébade. Si Libère était tombé pareillement, le scandale eût été bien plus horrible, les ariens en eussent bien plus triomphé, saint Phébade eût été bien plus pressé d'y répondre. Le silence, de part et d'autre, est une preuve qu'il n'en fut rien.

On objectera que saint Athanase parle de la chute de Libère, et dans son *Apologie contre les ariens*, et dans son *Histoire des ariens* adressée aux solitaires ; mais tout le monde convient que l'apologie a été écrite au plus tard en 350, c'est-à-dire deux ans avant que Libère fût pape. L'endroit où il y est parlé de sa chute est donc évidemment une addition postérieure, faite par une main étrangère et malhabile ; car, bien loin de donner de la force à l'apologie, elle la rend inepte et ridicule. L'histoire des ariens a été également écrite avant l'époque où l'on suppose la chute de Libère, ou du moins avant l'époque où saint Athanase ait pu l'apprendre, non plus que celle d'Osius ; car il y est parlé plusieurs fois de Léonce d'Antioche comme encore vivant. Et nous avons vu qu'on apprit sa mort à Rome, à l'époque où les dames romaines y supplièrent Constance d'accorder le retour du Pape, qui certainement alors n'avait pas encore prévarié. Le passage où il est parlé de sa chute est donc encore une addition faite après coup, et qui ne jure pas moins avec ce qui précède qu'avec ce qui suit <sup>2</sup>. Mais par qui ces interpolations ont-elles pu se faire ? Nous avons vu que dès son vivant les ariens supposèrent à saint Athanase une lettre à Constance. Ce qu'ils ont pu pendant sa vie, ils l'ont pu encore plus aisément après sa mort. N'ont-ils pas fait passer leur conciliabule de Philippopolis pour le concile de Sardique, au point que saint Augustin lui-même y a été trompé ? Les donatistes n'ont-ils pas fabriqué, sur le compte du pape saint Marcellin, l'histoire d'une chute semblable, qui a trouvé crédit longtemps, mais dont tous les critiques reconnaissent aujourd'hui la fausseté ? D'ailleurs les ariens n'étaient pas les seuls ennemis de Libère : les lucifériens

<sup>1</sup> *Biblioth. PP.*, t. 4. — <sup>2</sup> *Acta SS. de S. Liberio*, 23 sept., § 8.



schismatiques ne chercheront pas moins à le calomnier. On voit poindre pour ainsi dire les premiers nuages de la calomnie dans ce que dit Rufin environ cinquante ans après l'époque. « Libère, évêque de Rome, était rentré du vivant de Constance ; mais je ne sais au juste si l'empereur le lui accorda ou parce qu'il avait consenti à souscrire, ou pour faire plaisir au peuple romain qui l'en avait prié à son départ <sup>1</sup>. »

Rufin était prêtre d'Aquilée ; il avait pu connaître Libère dans sa jeunesse ; il avait certainement connu Fortunatien, évêque d'Aquilée, à qui l'on attribue la chute de Libère. Et cependant Rufin ne sait ce qu'il en est : c'est que la calomnie commençait seulement à se répandre ; car si Libère avait réellement souscrit une formule arienne, s'il avait réellement écrit les pitoyables lettres de défection qu'on lui suppose, les ariens, qui étaient tout-puissants, ne les auraient laissé ignorer à personne. Il eût été impossible à Rufin de conserver aucun doute à cet égard.

Cependant Eudoxe d'Antioche, ayant assemblé un concile, proposa de rétablir Aëtius dans le diaconat ; mais il ne put l'obtenir, tant était grande la haine qu'on avait pour cet arien forcené. A ce concile assistait Acace de Césarée, qui venait de déposer et de chasser saint Cyrille de Jérusalem : Acace et Eudoxe pensaient de même. Ils condamnèrent également le mot de semblable en substance et de consubstantiel, sous prétexte que les évêques d'Occident l'avaient ainsi décidé. C'était la seconde formule de Sirmium, qu'Osius avait souscrite, dont Eudoxe et ses partisans ne manquaient pas de se prévaloir. Ils écrivirent même une lettre de remerciement à Ursace et Valens, pour les féliciter d'avoir ramené les Occidentaux aux bons sentiments. Mais, peu après, les ariens modérés tinrent un concile à Ancyre, où ils anathématisèrent ceux qui niaient que le Fils fût semblable au Père en substance, et envoyèrent aux églises une profession de foi catholique, si ce n'est qu'ils y rejetaient le terme de consubstantiel. Ils firent plus. Leurs députés, Basile d'Ancyre, Eustathe de Sébaste, Éleusius de Cyzique, allèrent trouver l'empereur à Sirmium, et lui présentèrent leur profession de foi, mais après en avoir retranché l'article qui condamnait le terme de consubstantiel ou d'homousios.

En arrivant à la cour, ils trouvèrent un prêtre d'Antioche nommé Asphale, très-ardent sectateur d'Aëtius, qui, ayant fait les affaires qui l'avaient amené, s'en retournait avec des lettres de l'empereur en faveur d'Eudoxe, et était prêt à partir. Mais Basile, ayant fait connaître à l'empereur le venin de cette hérésie, lui persuada de condam-

<sup>1</sup> Rufin, *Hist. eccl.*, l. 8, c. 27.



ner Eudoxe, de retirer d'Asphale la lettre qu'il lui avait donnée, et d'en écrire une autre toute contraire à l'église d'Antioche, par laquelle il condamnait Eudoxe et disait qu'il ne l'avait pas envoyé. Il y traite Aëtius de sophiste et de charlatan pernicieux ; il recommande aux fidèles de l'éviter aussi bien qu'Eudoxe ; défendant à tous les deux d'assister aux assemblées ecclésiastiques, et les menaçant de plus grandes peines s'ils ne se corrigent. Cette lettre est une des preuves les plus sensibles de la légèreté et de la versatilité de Constance. Ce ne fut pas tout. Il y eut un nouveau concile à Sirmium. Basile d'Ancyre et les autres demi-ariens y dominèrent. On y condamna la seconde formule, souscrite par Osius, où le consubstantiel et le semblable en substance étaient également rejetés. Valens et Ursace l'abandonnèrent eux-mêmes, et dirent qu'ils avaient voulu supprimer l'une et l'autre expression, croyant que c'était la même chose. Belle excuse, pour des évêques, que l'ignorance, après tant d'années de disputes ! Le vrai motif était encore plus honteux. L'empereur ayant changé d'opinion, ils en changeaient avec l'empereur, sauf à lui en faire changer à leur tour : ce qui ne tarda guère. En attendant, Eudoxe eut ordre de sortir d'Antioche et se retira en Arménie, son pays natal ; Aëtius et Eunomius furent relégués en Phrygie, et soixante-dix autres ailleurs. Ainsi, le parti des anoméens ou de ceux qui disaient le Fils dissemblable au Père, paraissait entièrement dissipé <sup>1</sup>.

Ce qui avait excité contre eux le zèle des ariens modérés, c'était l'exemple des évêques de Gaule. On avait appris en Orient que, demeurant inébranlables dans la foi, ils avaient rejeté la seconde formule de Sirmium, non-seulement en ne la recevant pas, mais en la condamnant dès qu'elle vint à leur connaissance. Les Orientaux eurent quelque honte d'avoir jusque-là fomenté l'hérésie, et telle fut la première impulsion qui leur fit condamner les anoméens. Constance voulut, de plus, en faire prononcer la condamnation par un concile universel. Il l'indiqua d'abord à Nicée. Mais on l'en dissuada ; le souvenir du grand concile faisait peur aux ariens de toute espèce. Il désigna donc Nicomédie. Déjà quelques évêques y étaient arrivés, d'autres s'y rendaient de toutes parts, lorsque, le 24 août de cette année 358, un tremblement de terre se fit sentir à cent cinquante villes du Pont, de l'Asie et même de la Macédoine. Nicomédie fut renversée de fond en comble. Deux évêques y périrent. Le tremblement ne dura que deux heures, mais il fut suivi d'un embrasement de cinquante jours ; car le feu des fourneaux, des cuisines et des

<sup>1</sup> Soz., l. 4, c. 12 et 13. Théod., l. 2, c. 25. Hil., *De Syn.*



bains, des forges et autres lieux semblables, se communiquant, dans le renversement des maisons, aux toits et aux autres matières combustibles, gagna partout et ne fit qu'un grand bûcher de toute la ville. Ce désastre obligea d'indiquer le concile ailleurs, et on fut assez longtemps pour se décider où.

Dans l'intervalle, saint Hilaire ayant enfin reçu des lettres, et des lettres consolantes, des évêques de Gaule, de Germanie et de Bretagne, leur écrivit son livre *des Synodes*, pour leur faire connaître, comme ils l'avaient demandé, la foi des Orientaux et les préparer ainsi mieux au concile qui devait se tenir. Ce livre peut se diviser en trois parties. Dans la première, il félicite les évêques de Gaule de la fermeté avec laquelle ils ont conservé la foi entière, rejeté la communion de Saturnin et de ses complices, et condamne la seconde formule de Sirmium, souscrite par le malheureux Osius; il leur apprend que leur exemple a excité les Orientaux à faire comme eux. Ensuite il rapporte, quoiqu'à regret, le blasphème de Sirmium, c'est-à-dire cette seconde formule, afin qu'on puisse mieux comprendre les anathèmes du concile d'Ancyre, qu'il rapporte et explique de suite. Il joint à ces anathèmes trois formules de foi antérieures : celle d'Antioche, en 341; celle du faux concile de Sardique ou de Philippopolis, en 347, et celle de Sirmium contre Photin, en 351, avec les vingt-sept anathèmes, parce que les Pères d'Ancyre avaient témoigné dans leur lettre synodale les recevoir toutes. Saint Hilaire tâche d'excuser cette multiplicité de formules; mais il loue en même temps le bonheur des églises des Gaules qui, s'arrêtant à la foi qu'elles avaient reçue des apôtres, n'avaient aucune formule de foi écrite sur le papier, mais seulement dans leur cœur. Dans la seconde partie, il traite des termes de *consubstantiel* et de *semblable en substance*. Il marque d'abord l'abus qu'on peut faire du premier en l'employant dans le sens de Sabellius, pour signifier que le Père et le Fils ne sont qu'une même personne, à qui l'on donne deux noms; ou en entendant par ce terme que le Fils est une partie de la substance du Père; ou enfin en s'en servant pour marquer une substance antérieure au Père et au Fils, et communiquée à tous deux. Il dit ensuite qu'il faut user de ce terme avec précaution, et ne pas le regarder comme tellement essentiel, qu'on ne puisse parler d'une manière catholique sans l'employer. On peut, dit-il, le recevoir avec piété et le supprimer avec piété. Quant au terme de *semblable en substance*, il dit qu'en le prenant dans le sens catholique, il signifie égalité, en sorte que le Fils soit égal en tout à son Père. Ce qu'il prouve par l'Écriture. Dans la troisième partie, il s'adresse aux députés que le concile d'Ancyre avait envoyés vers l'empereur Constance. Il les loue de s'être opposés



à l'impiété de Sirmium, et d'avoir obligé ceux qui en étaient les auteurs à se rétracter. A la fin, il s'applique avec beaucoup de charité et d'insinuation à lever tous les scrupules qu'ils avaient sur le terme de *consubstantiel* ; et, rapportant le symbole de Nicée, il montre que ce terme n'y est employé que pour condamner les vrais ariens, qui voulaient que le Fils fût une simple créature, et pour montrer qu'il est produit de la substance même du Père. Il ne faut pas supprimer une bonne expression à cause du mauvais sens qu'elle peut avoir, autrement il faudrait supprimer les divines Écritures mêmes, puisque les hérétiques en abusent. Il les presse, en les appelant ses frères, de ne pas rendre suspect leur *homoiousios* en rejetant l'*homoousios*, et de ne pas s'arrêter aux mots, puisqu'ils conviennent de la chose. Il ajoute ces paroles remarquables : Je prends à témoin le Seigneur du ciel et de la terre que, sans avoir oui ni l'un ni l'autre, j'ai toujours cru l'un et l'autre ; que, par l'*homoiousios*, il fallait entendre l'*homoousios* ; que rien ne pouvait être semblable selon la nature, qui ne fût de même nature. Baptisé depuis longtemps, depuis quelque temps évêque, je n'ai oui parler de la foi de Nicée que sur le point de mon exil ; mais les Évangiles et les écrits des apôtres m'avaient donné l'intelligence de ces termes. Il les prie à la fin, en les appelant deux fois ses bien-aimés frères, de se souvenir de son exil dans leurs saintes oraisons, et les exhorte à conserver toujours leur foi inviolable et sans tache comme ils avaient fait jusqu'alors.

On peut faire là-dessus une remarque bien importante. Ceux des Orientaux que nous appelons demi-ariens, saint Hilaire assure plus d'une fois qu'ils ne sont pas ariens ; il les appelle ses bien-aimés frères, et de très-saints personnages ; quoiqu'ils lui laissent encore à désirer quelque chose, il est en communion de prières et de charité avec eux. Saint Athanase pensait à cet égard comme saint Hilaire. Il écrit qu'il faut agir avec Basile d'Ancyre et ses semblables, non pas comme avec des ennemis, mais comme avec des personnes qui n'étaient pas éloignées de recevoir le mot de *consubstantiel*. Nous ne les combattons pas, dit-il, comme des ariens et des ennemis des Pères ; mais nous discutons avec eux comme des frères avec des frères, d'accord avec nous pour le sens, en débat pour le nom seul <sup>1</sup>.

Une autre observation non moins importante, c'est qu'en discutant ainsi les diverses formules de foi des Orientaux, saint Hilaire parle bien de la chute d'Osius, qui avait souscrit la seconde de Sirmium, la seule que le saint condamne ; mais il ne dit pas un mot du pape Libère. Nouvelle preuve que ce Pape n'avait rien signé, ou du moins

<sup>1</sup> Athan., *De Synod.*, n. 41, p. 755, édit. Bened.



rien d'absolument condamnable. Par conséquent, les fragments attribués au saint évêque de Poitiers, dans lesquels on lui fait dire anathème à Libère, et cela dans un temps où, après le concile de Rimini, nous verrons ce Pape soutenir la foi catholique avec beaucoup de courage, ces fragments sont évidemment supposés.

Cependant, à la persuasion de Basile d'Ancyre, Constance avait ordonné que les évêques s'assembleraient à Nicée pour le commencement de l'été 359. Entre autres choses, il avait réglé que dix députés d'Occident et dix d'Orient, choisis par le concile, viendraient à la cour pour lui faire le rapport de ce qui aurait été résolu, afin qu'il vît lui-même s'il était conforme aux saintes Écritures, et qu'il pût décider ce qu'il y aurait à faire pour le mieux. Il se faisait ainsi le juge du concile universel et l'arbitre de la foi. Avec ces prétentions exorbitantes de gouverner tout ensemble et l'empire et l'Église, il ne savait pas se gouverner lui-même, mais était le ridicule jouet de ses eunuques et de ses flatteurs. A peine avait-il décidé que, pour condamner les anoméens sans retour, il y aurait un concile universel, et que ce concile se tiendrait à Nicée, quand ces mêmes anoméens, par le crédit des eunuques, le tournèrent comme une girouette et lui firent décréter qu'il y aurait deux conciles au lieu d'un, et qu'aucun des deux ne se tiendrait dans la ville désignée. C'est que les anoméens voyaient leur condamnation inévitable, si tous les évêques s'assemblaient en un seul concile, parce que tous seraient, ou pour la foi de Nicée et le consubstantiel, ou pour la formule de la dédicace d'Antioche, qui contenait aussi le nom de substance. D'ailleurs, il était plus facile de diviser les esprits des évêques séparés, et faire de loin de faux rapports d'un concile à l'autre. Du moins ils espéraient que, s'ils ne gagnaient les deux conciles, ils en gagneraient un; et que, s'ils étaient condamnés par l'un, ils ne le seraient pas par l'autre; tels étaient les motifs véritables. Quant à l'empereur, on lui fit accroire que c'était pour lui épargner la dépense, et aux évêques la fatigue d'un long voyage.

La vanité sacrilège de Constance, l'adulation idolâtrique des évêques de cour se montrèrent surtout dans une profession de foi. Et l'empereur et ses évêques délibéraient à Sirmium sur les lieux où s'assembleraient les deux conciles. Rimini fut désigné pour l'Occident. Quant à l'Orient, on proposa Tarse en Cilicie, et Ancyre en Galatie; mais les évêques de ces deux villes n'étaient point favorables aux anoméens. On se décida donc pour Séleucie en Isaurie. Alors Valens de Murse et ses partisans, c'est-à-dire les anoméens, firent présenter et signer une nouvelle formule de foi, avec ce titre étrange : A été exposée la foi catholique en présence de notre seigneur, le très-



pieux et victorieux empereur Constance, auguste, éternel, vénérable, sous le consulat de Flavius-Eusèbe et d'Hypatius, à Sirmium, le 11 des calendes de juin, c'est-à-dire le 22 mai 359. Ainsi un empereur chrétien recevait, et des évêques chrétiens lui donnaient, dans une profession de foi, la qualité d'*éternel*, qu'ils y refusaient au Fils de Dieu. Qu'on juge par là du caractère et de la tendance de l'arianisme. Ce nouveau symbole, daté du jour de l'an, comme une chose qui commence et qui est sujette au temps, devait servir de règle dans les deux conciles. Le nom de l'empereur mis en tête, avec son titre d'*éternel*, devait terrifier les opposants. Pour mieux préparer la voie aux anoméens, on y rejette le nom de substance ou plutôt essence, *ousia*, même après l'avoir employé. Car on a dit entre autres : Nous croyons aussi en un seul Fils unique de Dieu, engendré de Dieu d'une manière impassible, avant tous les siècles, avant tout commencement, avant tous les temps qui se puissent penser et avant toute substance imaginable ; seul du Père seul, Dieu de Dieu. Cependant on conclut par rejeter le mot de substance nommément, comme inconnu au peuple et occasion de scandale, et comme ne se trouvant pas dans les Écritures ; enfin, l'on ordonne de ne plus en faire mention en parlant de Dieu à l'avenir. La formule finissait par ces mots : Nous disons que le Fils est semblable au Père en tout, ainsi que les saintes Écritures le disent et l'enseignent. Les évêques qui se trouvaient à la cour souscrivirent.

Mais il y eut deux signatures singulières. Celle de Valens, en ces termes : Les assistants savent comment nous avons souscrit ceci la veille de la Pentecôte, et notre pieux empereur le sait, lui à qui j'en ai rendu témoignage de vive voix et par écrit. Ensuite, il mit la souscription ordinaire avec cette clause : Que le Fils est semblable au Père, sans dire, en tout ; mais l'empereur le contraignit de l'ajouter. Au contraire, Basile d'Ancyre, se doutant du mauvais sens que l'on pouvait donner à cette formule, souscrivit ainsi : Moi, Basile, évêque d'Ancyre, je crois, comme il est écrit ci-dessus, que le Fils est semblable au Père en tout ; c'est-à-dire, non-seulement quant à la volonté, mais quant à l'hypostase, la substance (*ὕπαρξις*) et l'être, comme étant le Fils selon l'Écriture : esprit d'esprit, vie de vie, lumière de lumière, Dieu de Dieu, en un mot, Fils en tout semblable au Père. Et si quelqu'un dit qu'il soit semblable seulement en quelque chose, je le tiens séparé de l'Église catholique, comme ne tenant pas le Fils semblable au Père, suivant les Écritures <sup>1</sup>. On peut remarquer ici que Basile, n'osant employer le mot d'essence, *ousia*,

<sup>1</sup> Epiph., *Hæres.* 73, n. 22.



que l'on était convenu de supprimer dans cette formule, emploie tous les mots approchants et équivalents, parce qu'il croyait, en effet, le Fils semblable en essence. Cette formule, ainsi souscrite, fut remise entre les mains de Valens, qui la porta au concile de Rimini.

Ce concile s'assembla au mois de juin, celui de Séleucie au mois de septembre de la même année 359. La convocation de l'un et de l'autre était absolument irrégulière, surtout si l'on veut les considérer comme un concile général. Nous avons vu, par le témoignage des historiens Socrate et Sozomène, et par les lettres du pape saint Jules, que dès lors c'était une ancienne règle dans l'Église, qu'on n'y fit ni concile ni canon sans le consentement de l'évêque de Rome. Or, les conciles de Rimini et de Séleucie furent convoqués, non par le Pape, mais par un homme qui n'était encore chrétien ni de fait ni de droit, puisqu'il n'était pas encore baptisé. C'est un catéchumène qui non-seulement les convoque, mais qui prescrit à chacun de quoi il s'occupera ou non, et qui envoie le préfet Taurus à Rimini et deux autres commissaires à Séleucie pour y faire exécuter ses volontés de force. Le pape Libère n'a aucune part ni à la convocation ni à la célébration, il n'y est pas même appelé. Lui-même nous l'apprend dans sa lettre aux Orientaux, où il représente le concile de Rimini comme une cabale formée par la faction arienne. Voici ses paroles : « Quoique les ariens, ces hommes impies et scélérats, soient venus à bout d'engager les évêques d'Occident à s'assembler à Rimini, à dessein de les porter, par des discours trompeurs, ou plutôt de les forcer, par l'autorité de l'empereur, ou à retrancher un terme qui avait été mis avec beaucoup de sagesse dans la profession de foi, ou à le condamner absolument, cet artifice n'a servi de rien <sup>1</sup>. » Le successeur de Libère, le pape saint Damase, dira également : « Le nombre de ceux qui se sont trouvés à Rimini ne peut faire aucun préjudice à la bonne doctrine, parce qu'ils s'y sont assemblés sans la participation de l'évêque de Rome, qu'il fallait plutôt consulter que nul autre, sans la participation de Vincent (de Capoue), qui a joui de la dignité épiscopale durant tant d'années, et sans celle de plusieurs autres qui étaient de même sentiment que ceux-ci <sup>2</sup>. »

Les paroles de ces deux Papes donnent lieu à réflexion. Si la chute de Libère eût été réelle, si réellement il avait souscrit à une formule arienne, condamné saint Athanase et adressé aux chefs de l'arianisme les lettres abjectes qu'on lui suppose, pourquoi les ariens, tout-puissants, au lieu de le tenir éloigné de Rimini, ne l'ont-ils pas forcé d'y venir ? Dira-t-on qu'il s'était rétracté ? Mais pas un ancien ne dit mot

<sup>1</sup> Const., *Liber. epist.* 15, n. 3. — <sup>2</sup> Dam., *Epist.* 3, n. 1.



de cette rétractation ; mais cela fût-il, un homme qui avait faibli une première fois pouvait encore faiblir une seconde. Non, la conduite des ariens à son égard est une preuve qu'ils voyaient en lui, non pas un complice, mais un redoutable adversaire. Ils ne l'appellent pas plus que Lucifer de Cagliari, saint Eusèbe de Verceil et ses compagnons, saint Athanase et les cinquante évêques exilés d'Égypte ; autre irrégularité à un concile général, où doivent être invités tous les évêques catholiques.

Malgré tout cela, tant que le concile de Rimini fut libre, c'est-à-dire tant qu'il fut concile, car la liberté en est une condition essentielle, il soutint hautement la vraie foi. Il s'y trouva des évêques d'Illyrie, d'Italie, d'Afrique, d'Espagne, des Gaules, de la Grande-Bretagne. Leur nombre montait à plus de quatre cents, parmi lesquels les ariens ne comptaient qu'environ quatre-vingts. Les catholiques s'assemblèrent dans l'église, les ariens dans un autre lieu que l'on avait laissé vacant exprès, et dont ils firent leur oratoire ; car on ne priaient plus ensemble. Quand on commença à traiter de la foi, tous les autres évêques ne se fondaient que sur les saintes Écritures ; mais Ursace, Valens et les autres chefs des ariens se présentèrent avec un papier dont ils lurent la date, demandant qu'on ne parlât pas d'autre écrit sur la foi ni d'autre concile, et soutenant qu'il ne leur fallait rien demander davantage ni examiner leurs sentiments, mais se contenter de ce seul écrit. C'était la dernière formule de Sirmium, dressée le 22 mai de cette année 359, où, rejetant les mots de substance et de consubstantiel, on disait seulement que le Fils est semblable au Père en toutes choses.

Les évêques catholiques répondirent qu'ils n'avaient pas besoin de nouvelle formule, et proposèrent de condamner nettement la doctrine d'Arius. Tous s'y accordèrent, excepté Ursace, Valens et les autres de leur faction : ainsi leur artifice fut découvert. Nous ne sommes pas assemblés disaient les évêques catholiques, pour apprendre ce que nous devons croire : nous l'avons appris de ceux qui nous ont catéchisés et baptisés, de ceux qui nous ont ordonnés évêques ; de nos pères, des martyrs et des confesseurs, à qui nous avons succédé ; tant de saints qui se sont assemblés à Nicée, et dont plusieurs vivent encore : nous ne voulons point d'autre foi, et nous ne sommes venus ici que pour retrancher les nouveautés qui y sont contraires. Que veut dire votre formule datée de l'année et du jour du mois ? en a-t-on jamais vu de semblable ? N'y avait-il point de Chrétiens avant cette date ? et tant de saints qui, avant ce jour, se sont endormis au Seigneur, ou qui ont donné leur sang pour la foi, ne savaient-ils ce qu'ils devaient croire ? C'est plutôt une preuve



que vous laissez à la postérité de la nouveauté de votre doctrine. Les ariens voulaient soutenir leur date par l'exemple des prophètes ; mais on leur répondait que les prophètes ne venaient pas poser les fondements de la religion ni enseigner une foi nouvelle : ils annonçaient seulement les promesses de Dieu, principalement touchant le Messie, et ensuite sur ce qui devait arriver aux Israélites et aux autres nations : ainsi l'observation des temps était nécessaire pour montrer quand ils avaient vécu et quand ils avaient prédit les choses futures. L'Église a bien accoutumé de dater les actes des conciles et les règlements pour les affaires sujettes aux changements, mais non pas les confessions de foi, où elle ne fait que déclarer ce qu'elle a toujours cru. On trouvait encore absurde, dans cette formule datée, le titre d'éternel que l'on donnait à l'empereur, en même temps qu'on le refusait au Fils de Dieu.

Le concile fit lire les professions de foi des autres sectes et celle du concile de Nicée ; il s'en tint à cette dernière, rejeta toutes les autres, et fit un décret en ce sens, auquel souscrivirent tous les évêques catholiques sans en excepter un seul. Le décret finissait par dix anathèmes contre les erreurs d'Arius, de Photin et de Sabellius. Comme Valens, Ursace et les autres ariens ne voulaient point y consentir, les évêques catholiques les jugèrent ignorants, malicieux et hérétiques, et, comme tels, les condamnèrent et les déposèrent par un acte que nous avons encore. Tel fut le concile de Rimini, tant qu'il fut libre, c'est-à-dire tant qu'il fut concile. Il envoya dix députés à l'empereur, avec des lettres, pour l'informer de tout ce qui s'était passé, et lui demander la permission de retourner chacun dans son diocèse <sup>1</sup>.

Le concile de Séleucie se termina à peu près de la même manière. Il y vint environ cent soixante évêques : dix-neuf anoméens, cent cinq pour le *semblable en substance* ; les autres, qui étaient tous d'Égypte, pour le consubstantiel. Telle est la proportion que nous constate un témoin oculaire, saint Hilaire de Poitiers <sup>2</sup>. Quoiqu'il n'y eût point d'ordre particulier pour lui, la Providence voulut que le gouverneur de la province l'obligeât d'y aller et lui fournit la voiture. Étant arrivé à Séleucie, il fut reçu très-favorablement, et attira la curiosité de tout le monde. On lui demanda d'abord la créance des Gaulois ; car les ariens les avaient rendus suspects de ne reconnaître la Trinité que dans les noms, comme Sabellius. Il expliqua sa foi, conforme au symbole de Nicée, et rendit témoignage aux Occidentaux, qu'ils tenaient la même créance. Ayant ainsi levé tous les

<sup>1</sup> Labbe, t. 2. — <sup>2</sup> *Contra Const.*, n. 12.



soupçons, il fut admis à la communion des évêques et reçu dans le concile.

Deux commissaires de l'empereur y assistaient. L'un devait en être le modérateur; l'autre, commandant des troupes, devait lui prêter main-forte en cas de besoin. Plusieurs séances se passèrent à disputer par où l'on commencerait, par la foi ou par les personnes; car il y avait des évêques, entre autres saint Cyrille de Jérusalem, qui se plaignaient d'avoir été injustement déposés. La variété des ordres de l'empereur échauffait la dispute; car on représentait ses lettres, qui tantôt portaient que l'on commençât par l'un, tantôt par l'autre. Cette contestation en vint jusqu'à une division déclarée, qui sépara en deux le concile de Séleucie : d'un côté les anoméens, ayant à leur tête Acace de Césarée; de l'autre, ceux qui admettaient soit le consubstantiel, soit le semblable en substance.

On s'accorda enfin à commencer par la question de la foi. Les acaciens, c'est-à-dire les anoméens, rejetaient ouvertement le symbole de Nicée et faisaient entendre qu'il fallait dresser une nouvelle formule. Mais ceux qui reconnaissaient le Fils semblable au Père en substance, et qui étaient le plus grand nombre, recevaient le symbole de Nicée en tout le reste, trouvant seulement à redire au terme de consubstantiel. Ils étaient de ceux que saint Hilaire et saint Athanase regardaient comme des frères avec lesquels on était d'accord pour le fond, et en dispute seulement pour un mot. Les anoméens ne voulaient pas qu'on parlât de substance, et prenaient pour règle la formule composée à Sirmium le 22 mai. Ils n'avançaient que des propositions impies, disant que rien ne pouvait être semblable à la substance de Dieu, qu'il ne pouvait y avoir en Dieu de génération; que Jésus-Christ était une créature, dont la création était traitée de génération divine; qu'il était tiré du néant, et par conséquent, ni Fils ni semblable à Dieu. On lut publiquement les paroles suivantes, tirées d'un sermon prononcé à Antioche par l'évêque Eudoxe : Dieu était ce qu'il est : il n'était point père, parce qu'il n'avait point de fils; car s'il avait un fils, il faudrait aussi qu'il eût une femme; et le reste qu'on peut voir dans saint Hilaire; car c'est lui qui rapporte avec horreur ces blasphèmes, qu'il avait ouïs de ses oreilles. Aussi s'éleva-t-il un grand tumulte dans l'assemblée à cette lecture. Après que la dispute eut duré jusqu'au soir, Sylvain de Tarse s'écria à haute voix qu'il ne fallait point faire de nouvelle exposition de foi, mais s'en tenir à celle du concile d'Antioche de la Dédicace. Quand il eut dit cela, les acaciens se retirèrent; ceux de l'autre parti rapportèrent la formule d'Antioche : elle fut lue, et ainsi se termina la première session du concile. Le lendemain, s'étant assemblés dans



l'église de Séleucie et en ayant fermé les portes, ils confirmèrent par leurs souscriptions la formule qui avait été lue. A la place de quelques absents, souscrivirent des lecteurs et des diacres, auxquels ils en avaient donné pouvoir.

Cependant Acace et ses partisans se plaignirent de ce procédé, et présentèrent une nouvelle formule. Quelques séances encore se passèrent en disputes et en récriminations : ceux qui tenaient pour le semblable en substance, disaient qu'il ne fallait pas de nouvelle formule après celle d'Antioche; les anoméens répliquaient que, puisqu'on avait une fois changé le symbole de Nicée, et plusieurs fois ensuite, rien n'empêchait d'en faire encore de même. La réplique était juste et donnait à conclure aux autres que, pour être conséquents, ils devaient s'en tenir purement et simplement au symbole de Nicée. C'est ce qu'ils feront en effet plus tard. Enfin les anoméens, après plusieurs séances orageuses où ils professèrent leur hérésie dans toute sa crudité, refusèrent de venir davantage au concile. Les commissaires de l'empereur, bien loin de les y contraindre, les soutenaient dans leur opposition. Alors le concile, après plusieurs citations et plusieurs délais, procéda contre eux. Neuf furent déposés, parmi lesquels Acace de Césarée, Georges d'Alexandrie, Eudoxe d'Antioche, et Patrophile de Scythopolis; huit autres furent privés de la communion, jusqu'à ce qu'ils se fussent justifiés des crimes dont on les accusait. Le concile rétablit saint Cyrille à Jérusalem, et ordonna, pour Antioche, à la place d'Eudoxe, Anien, prêtre de la même église. Mais les acaciens, s'étant saisis de sa personne, le livrèrent aux commissaires de l'empereur, qui le condamnèrent à l'exil. Les Pères du concile protestèrent en vain contre cet abus de la force, et puis se séparèrent <sup>1</sup>.

Telle fut la fin du concile de Séleucie. Il nous présente, ainsi que celui de Rimini, des faits importants pour apprécier le nombre respectif des ariens et de ceux qui ne l'étaient pas. Comme les premiers avaient la faveur du prince et qu'ils étaient le sujet de ces réunions, ils durent naturellement s'y rendre en plus grand nombre possible. Cependant, à Séleucie, ils ne sont que dix-neuf sur environ cent soixante, ce qui ne fait qu'un sur sept : à Rimini, environ quatre-vingts sur plus de quatre cents, ce qui ne fait qu'un sur cinq : en tout une centaine sur plus de cinq cent soixante, ce qui ne fait pas deux sur onze. Que si leur minorité a été si faible dans les deux conciles, où ils avaient toutes les raisons de se trouver en plus grand nombre, combien cette minorité ne dut-elle pas être imperceptible parmi les

<sup>1</sup> Hil., *Contra Const.* Athan., *De Synod.*



milliers qu'il y avait alors dans l'empire romain et au dehors ! Le bruit qu'ils feront sera l'effet, non pas de leur multitude, mais de leur ruse, de leur audace et de leur violence. La preuve n'en est pas loin.

Le concile de Rimini avait envoyé dix députés à l'empereur. C'étaient des jeunes gens sans expérience ; à leur tête était Restitut de Carthage. Ils avaient ordre de ne communiquer en aucune manière avec les ariens, et de n'entrer en aucun traité, mais de renvoyer tout au concile ; on avait cru sans doute remédier ainsi à leur peu de capacité. Les ariens, au contraire, envoyèrent dix vieillards habiles et rusés, qui, ayant fait diligence, arrivèrent les premiers auprès de l'empereur, et le prévinrent aisément contre le concile, en lui lisant la formule qu'ils y avaient présentée. Car, comme elle avait été composée à Sirmium, en sa présence, il trouva mauvais qu'elle n'eût pas été reçue à Rimini. Il traita les ariens avec beaucoup d'honneur et de bienveillance, et ne témoigna que du mépris pour les catholiques. On prit leurs lettres sans leur donner d'audience. On les fatigua par un long séjour à la suite de la cour. Dans l'intervalle, l'empereur écrivit au concile une lettre assez froide, s'excusant sur la guerre des Perses, de ce qu'il n'avait pu entendre les députés, auxquels il avait recommandé d'attendre sa réponse à Andrinople. Jusqu'à là on ne devait rien terminer. Le concile répondit à cette lettre en protestant de nouveau qu'ils ne se départiraient jamais de ce que leurs pères avaient décidé touchant la foi, et le suppliant encore de les renvoyer à leurs églises avant l'hiver. Cependant les députés, circonvenus par les artifices des ariens, intimidés par les menaces de l'empereur, souscrivirent près d'Andrinople une formule de foi semblable à celle de Sirmium, qui avait été rejetée à Rimini, et encore pire, en ce qu'elle disait que le Fils est semblable au Père, selon les Écritures, sans ajouter en toutes choses. Le lieu où se fit cet accord entre les députés des deux partis, était une petite ville où l'on avait conduit les députés catholiques malgré eux. Il y avait encore en ceci une ruse des ariens : la petite ville s'appelait Nicée ; ils voulurent faire passer leur nouvelle formule pour la profession de foi de Nicée en Bithynie, et tromper les simples par cette confusion de noms.

Les députés eurent alors la liberté de retourner à Rimini, et l'empereur manda en même temps au préfet Taurus de ne point souffrir que le concile se séparât, jusqu'à ce que tous les évêques eussent souscrit cette formule de Nicée en Thrace, et d'envoyer en exil les plus opiniâtres, pourvu qu'ils ne fussent pas plus de quinze. Il écrivit aussi aux évêques pour leur enjoindre de supprimer les mots de substance et de consubstantiel. Ursace et Valens, chefs de la



députation arienne, revinrent donc à Rimini victorieux ; leur parti prit le dessus et s'empara de l'église, dont il chassa les catholiques. Ensuite, répondant à la lettre de l'empereur, il lui en écrivit une de l'adulation la plus abjecte. Ces indignes évêques rendent à Dieu les plus grandes actions de grâces, et se félicitent eux-mêmes, comme d'un bonheur incomparable, d'avoir été éclairés par les pieuses lettres de l'empereur, et d'avoir été ainsi assurés qu'il ne fallait plus parler de substance ni de consubstantiel ; ils le supplient, en conséquence, de les renvoyer à leurs églises, et de ne pas les retenir plus longtemps avec ceux qui sont infectés d'une doctrine perverse. Ils entendaient par là les évêques catholiques. Ceux-ci refusèrent d'abord de communiquer avec leurs députés après leur retour, quoiqu'ils s'excusassent sur la violence que l'empereur leur avait faite. Mais quand ils apprirent les ordres qu'il avait donnés, leur trouble fut bien plus grand, et ils ne savaient à quoi se résoudre. La plupart, vaincus peu à peu, partie par faiblesse, partie par ennui du séjour en pays étranger, cédèrent à leurs adversaires, qui avaient pris le dessus depuis le retour des députés ; et les esprits étant une fois ébranlés, on courut en foule à l'autre parti, jusqu'à ce que les catholiques furent réduits à vingt, d'autant plus fermes qu'ils étaient en plus petit nombre. A leur tête était saint Phébadé d'Agen et saint Servais de Tongres. Le préfet Taurus, voyant qu'ils ne cédaient point aux menaces, les attaqua par les prières, et les conjurait avec larmes de prendre un parti plus modéré. Voilà, disait-il, le septième mois que les évêques sont enfermés dans une ville, pressés par la rigueur de l'hiver et par la pauvreté, sans espérance de retour ; cela ne finira-t-il point ? Suivez l'exemple des autres et l'autorité du plus grand nombre. Phébadé déclara qu'il était prêt à souffrir l'exil et tous les supplices qu'on voudrait, mais qu'il ne recevrait jamais la formule de foi dressée par les ariens.

Après plusieurs jours de contestation, où Valens et Ursace soutinrent que leur formule avait été approuvée des Orientaux, ce qui était un mensonge, ils passèrent plus avant et dirent à Phébadé et à Servais que si elle ne leur paraissait point assez ample, ils y ajoutassent ce qu'ils voudraient, promettant, de leur part, d'y consentir. Une proposition si plausible fut reçue favorablement de tout le monde, et les catholiques, qui cherchaient à finir l'affaire de quelque manière que ce fût, n'osèrent y résister. Rien ne paraissait plus convenable à des serviteurs de Dieu, que de chercher l'union. La formule de foi que l'on proposait n'avait rien d'hérétique en apparence. On n'y disait point que le Fils de Dieu fût créature, tirée du néant, ni qu'il y eût un temps où il n'était pas ; au contraire, on disait



qu'il était né du Père avant tous les siècles, et Dieu de Dieu. La raison de rejeter le mot d'*ousia* ou substance, était probable, parce qu'il ne se trouvait point dans les Écritures et qu'il scandalisait les simples par sa nouveauté. Les évêques ne se mettaient pas en peine d'un mot, croyant que le sens catholique était en sûreté.

Enfin, comme il s'était répandu un bruit parmi le peuple que cette exposition de foi était frauduleuse, Valens de Murse, qui l'avait composée, déclara, en présence du préfet Taurus, qu'il n'était point arien ; au contraire, qu'il était entièrement éloigné de leurs blasphèmes. Mais cette protestation, faite en particulier, ne suffisait pas pour apaiser les soupçons du peuple ; c'est pourquoi, le lendemain, les évêques étant assemblés dans l'église de Rimini avec une grande foule de laïques, Mosonius, évêque en Afrique, à qui tous déferaient le premier rang pour son âge, parla ainsi : Nous ordonnons que quelqu'un de nous lise à Votre Sainteté ce qui s'est répandu dans le public et qui est venu jusqu'à nous, afin de condamner tout d'une voix ce qui est mauvais et qui doit être rejeté de nos oreilles et de nos cœurs. Tous les évêques répondirent : Nous le voulons. Alors Claude, évêque d'Italie, commença à lire, par l'ordre de tous, les blasphèmes que l'on attribuait à Valens. Mais Valens les désavoua et s'écria : Si quelqu'un dit que Jésus-Christ n'est pas Dieu, Fils de Dieu, engendré du Père avant les siècles, qu'il soit anathème ! si quelqu'un dit que le Fils de Dieu n'est pas semblable au Père, selon les Écritures, qu'il soit anathème ! Si quelqu'un ne dit pas que le Fils de Dieu est éternel avec le Père, qu'il soit anathème ! Tous répondirent à chaque fois : Qu'il soit anathème ! Valens ajouta, comme pour fortifier la doctrine catholique : Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est créature comme sont les autres créatures, qu'il soit anathème ! Tous répondirent : Qu'il soit anathème, sans s'apercevoir du venin caché sous cette proposition ; car les catholiques entendaient qu'il n'était point du tout créature, et Valens entendait qu'il était créature, mais plus parfaite que les autres. Valens ajouta : Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est tiré du néant, et non pas de Dieu le Père, qu'il soit anathème ! Tous s'écrièrent de même. Enfin il dit : Si quelqu'un dit : Il y avait un temps auquel le Fils n'était pas, qu'il soit anathème ! Tous répondirent : Qu'il soit anathème ! Cette parole de Valens fut reçue, de tous les évêques et de toute l'Église, avec un applaudissement et une joie extraordinaires, parce que ces expressions semblaient être et étaient en effet le caractère propre de l'arianisme. Ils élevaient jusqu'au ciel Valens par leurs louanges, et condamnaient avec repentir les soupçons qu'ils avaient eus de lui. L'évêque Claude ajouta : Il y a encore quelque chose qui



est échappé à mon frère Valens ; nous le condamnerons, s'il vous plaît, en commun, afin qu'il ne reste aucun scrupule. Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est avant tous les siècles, mais non avant tous les temps absolument, en sorte qu'il mette quelque chose avant lui, qu'il soit anathème ! Tous répondirent : « Qu'il soit anathème ! » et Valens condamna de même plusieurs propositions qui semblaient suspectes, à mesure que Claude les prononçait. Telle fut la seconde fin du concile de Rimini, la fin du concile non plus libre, mais violenté par l'empereur. Les ariens y triomphèrent en un sens par la force, mais, en un autre, ils y furent vaincus ; car, sauf une équivoque inaperçue dans le moment, jamais peut-être ils ne se virent réduits à condamner l'arianisme d'une manière plus formelle. Les évêques s'en retournèrent donc avec joie dans leurs églises, après avoir envoyé à l'empereur des députés, dont les principaux étaient Ursace et Valens, qui se rendirent à Constantinople, où ils trouvèrent ceux du concile de Séleucie <sup>1</sup>.

Dans ce concile, les anoméens ou ariens déclarés avaient été condamnés et déposés par ceux qui tenaient pour le semblable en substance ; mais ils surent se relever de leur défaite par la fourberie et l'intrigue. Arrivés les premiers à Constantinople, ils gagnèrent les eunuques, les courtisans et, par eux, l'empereur, qu'ils indisposèrent contre le concile, en lui disant qu'on y avait rejeté la profession de foi dressée à Sirmium en sa présence. Les députés du concile, étant venus, refusèrent de communiquer avec les anoméens déposés, et demandèrent à l'empereur qu'on examinât les blasphèmes d'Eudoxe. On les lui montra dans un écrit. Eudoxe, voyant que l'empereur en était indigné, répondit que l'écrit n'était pas de lui, mais d'Aëtius. Appelé de suite, Aëtius, qui ne savait rien de l'incident, crut s'attirer des louanges en s'en disant l'auteur. Mais l'empereur, frappé d'une telle impiété, le fit chasser du palais, et donna ordre de l'envoyer en exil dans la Phrygie. Eudoxe, qui pensait en tout comme Aëtius, son ami et son commensal, se trouvait dans une position critique. Sommé de condamner l'écrit d'Aëtius, il chercha longtemps à éluder ; mais enfin, menacé de l'exil par l'empereur, il condamna sa propre doctrine, doctrine qu'il soutenait alors et qu'il ne cessa jamais de soutenir, savoir : que le Fils est dissemblable au Père. Pour ce qui est d'Aëtius, il fut convaincu juridiquement d'impiété en présence de l'empereur.

Les anoméens se trouvaient dans un grand embarras, lorsque arri-

<sup>1</sup> Voir les *Conciles de Rimini et de Séleucie*, dans Tillemont, Ceillier. Athan. *De Synod.* Hilar., *Ad Const. Soc.*, l. 2, c. 39, etc.



vèrent les derniers députés du concile de Rimini, ayant à leur tête Ursace et Valens, qui communiquèrent de suite avec eux, malgré les avertissements des députés du concile de Séleucie. Comme on leur demandait, dans une grande assemblée, pourquoi ils n'avaient pas dit aussi à Rimini que le Fils de Dieu fût créature, ils répondirent qu'on n'y avait pas dit qu'il n'était pas créature, mais qu'il n'était pas semblable aux autres créatures, en disant qu'il n'était pas créature comme les autres. Ils se sauvaient encore de la ressemblance qu'ils lui accordaient, par cette clause, *selon les Écritures*, qui donnait lieu à plusieurs défaites. Quant à ce qu'ils avaient décidé, que le Fils est éternel avec le Père, ils expliquèrent son éternité comme celle des anges et des âmes humaines, non de ce qui précède la durée du monde, mais de l'avenir. C'est par ces impudents sophismes qu'ils éludèrent les anathèmes de Rimini. Ceux qu'ils ne pouvaient éluder, les fourbes les dissimulèrent. Tels étaient les trois suivants : Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est tiré du néant et non pas de Dieu le Père, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit : Il y avait un temps auquel le Fils de Dieu n'était pas, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le Fils de Dieu est avant tous les siècles, mais non avant tous les temps absolument, en sorte qu'il mette quelque chose avant lui, qu'il soit anathème.

Eudoxe, Acace et leurs partisans, réduits à condamner leur propre doctrine dans celle d'Aëtius, saisirent avidement le subterfuge que l'improbité sophistique d'Ursace et de Valens leur offrait dans la formule de Rimini, séparée de certains de ses anathèmes. Ils déclarèrent qu'ils recevaient cette formule de grand cœur. L'empereur, que l'on gagna sans peine, obligea d'y souscrire les évêques qui se trouvaient à Constantinople, même les députés de Séleucie. Il y employa tout le jour du dernier de décembre et même une partie de la nuit, quoiqu'il se préparât à la cérémonie du lendemain, où il devait commencer son dixième consulat avec l'année 360.

Les acaciens, ayant ainsi prévalu, tinrent, au commencement de cette année, un concile à Constantinople, pour renverser ce qui s'était fait à Séleucie. Quoiqu'ils pensassent tout comme Aëtius, ils le condamnèrent néanmoins pour contenter l'empereur ; puis ils se contentèrent eux-mêmes, en déposant un grand nombre d'évêques qui leur étaient opposés, entre autres Macédonius de Constantinople, Basile d'Ancyre, Eustathe de Sébaste, Éleusius de Cyzique, saint Cyrille de Jérusalem. Les évêques déposés furent de plus envoyés en exil et remplacés par d'autres. Eudoxe se transféra lui-même d'Antioche à Constantinople. Le triomphe des anoméens paraissait complet ; mais il se ruinait lui-même. Les évêques exilés révoquèrent en chemin les



souscriptions à la formule de Rimini, et se déclarèrent, les uns pour le semblable en substance, les autres même pour le consubstantiel. Ils écrivirent à toutes les églises des lettres contre Eudoxé et contre ceux de son parti, les conjurant de fuir leur communion, comme d'hérétiques défenseurs d'une doctrine abominable, qui ne s'étaient emparés de leurs églises que par le désir de la vaine gloire et par la puissance temporelle ; que, pour eux, ils ne pouvaient acquiescer à leur déposition.

La politique des anoméens à l'égard de saint Hilaire de Poitiers, en trahissant la peur qu'ils avaient de lui, hâta la ruine de leur cause en Occident. Le saint les avait suivis à Constantinople avec les députés du concile de Séleucie. Quand il vit l'extrême péril où se trouvait la foi par suite des intrigues d'Ursace et de Valens, d'Acace et d'Eudoxe, il présenta une requête à Constance pour lui demander deux choses : la première, de conférer avec l'auteur de son exil, c'est-à-dire avec Saturnin d'Arles, qui se trouvait alors à Constantinople, laissant à l'empereur le choix du lieu et de la manière dont se devrait faire cette conférence. Il se fait fort de convaincre de faux son adversaire et se soumet à passer sa vie dans la pénitence au rang des laïques, si on peut prouver qu'il a fait quelque chose d'indigne, non pas de la sainteté d'un évêque, mais de la probité d'un simple fidèle. Pour engager l'empereur à lui accorder sa demande, il lui représente qu'il n'est pas indigne de parler en sa présence. « Je suis évêque en communion avec toutes les églises et tous les évêques des Gaules ; de l'exil même, je distribue tous les jours la communion à mon peuple par le ministère de mes prêtres. Je suis exilé, non pour aucun crime, mais par une faction. Un témoin non méprisable de mon innocence est mon seigneur Julien, votre religieux César ; car, au sujet de mon exil, il a eu à souffrir, de la part des méchants, plus d'outrages que je n'ai subi d'iniquités. » La seconde chose qu'il demande dans sa requête, c'est que l'empereur lui accorde une audience pour traiter la matière de la foi selon les Écritures, en présence de lui-même, devant tout le concile de Constantinople qui sur ce point disputait alors, et à la vue de tout le monde. « Reconnaissez la foi que depuis longtemps vous souhaitez entendre de la bouche des évêques, et que vous n'entendez pas, parce que ceux parmi lesquels vous la cherchez, écrivant ce qui est d'eux et non pas ce qui est de Dieu, n'ont fait que colporter de côté et d'autre un cercle éternel d'erreurs et de disputes, qui tourne incessamment sur lui-même. Il aurait fallu s'en tenir modestement à la foi confessée et jurée dans le baptême, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Mais la présomption de quelques-uns élude frauduleusement ou même audacieusement le sens naturel de ces paroles, en



sorte que, pour eux, le Père n'est point Père, le Fils n'est point Fils, le Saint-Esprit n'est point Saint-Esprit. De là la coutume d'écrire sans cesse de nouvelles professions de foi. Ayant commencé à faire du nouveau plutôt qu'à conserver ce qu'on a reçu, on n'affermir pas plus la nouveauté qu'on ne garde l'antiquité. Ce n'est plus la foi des Évangiles, mais la foi des temps : les formules en sont aussi variables que les volontés : nous en décrétons une nouvelle chaque année, chaque mois ; puis, à peine en avons-nous décrété une, que nous nous en repenons ; nous soutenons ceux qui s'en repentent, et, après les avoir soutenus, nous leur disons anathème. Ou nous condamnons nos sentiments dans les autres, ou nous condamnons ceux d'autrui dans les nôtres ; nous nous déchirons mutuellement et finirons par nous dévorer. Vous cherchez la foi, ô empereur ; apprenez-la, non d'après de nouvelles feuilles de papier, mais d'après les livres de Dieu. Rappelez-vous que ce n'est pas une question de philosophie, mais la doctrine de l'Évangile. Je vous demande audience, non pas tant pour moi que pour vous et pour les Églises de Dieu. J'ai la foi dans le cœur et n'ai pas besoin d'une profession extérieure : ce que j'ai reçu, je le garde ; ce qui est de Dieu, je ne le change pas. Souvenez-vous cependant qu'il n'y a pas d'hérétique qui ne prétende s'appuyer de l'Écriture pour prêcher ses blasphèmes. Ainsi Sabellius est sans Dieu le Père et sans Dieu le Fils, parce qu'il ne comprend pas ce que veut dire : Moi et le Père nous sommes une même chose. Montan, par ses femmes insensées, soutient un autre Paraclet. Manès et Marcion haïssent la loi, à cause qu'ils lisent : La lettre tue, et Satan est le prince de ce monde. Tous parlent Écriture sans intelligence de l'Écriture, et émettent des créances sans la foi ; car les Écritures ne consistent pas dans la lecture, mais dans l'intelligence <sup>1</sup>. »

Dans cette requête, en signalant les variations continuelles du parti politique dans ses professions de foi, et la déplorable confusion qui en résultait, saint Hilaire disait *nous*, comme s'il y avait eu quelque part. C'était non-seulement une figure de rhétorique, mais un trait de prudence, pour ménager la susceptibilité de l'empereur, auteur principal, si ce n'est unique, de tout le mal. Quand il vit qu'avec ces ménagements il n'obtenait pas même une audience, et que Constance poussait son despotisme doctrinal aux derniers excès, il changea de ton, et, dans un nouvel écrit qu'il adressa, non plus à l'empereur, mais aux fidèles catholiques, il débute par ces mots :

« Il est temps de parler, puisque le temps de se taire est passé. Attendons le Christ, puisque l'Antechrist domine. Que les pasteurs

<sup>1</sup> Hil., *Ad Const.*, l. 2, édit. Bened.



crient, puisque les mercenaires ont pris la fuite. Sacrifions nos vies pour nos ouailles, parce que les loups sont entrés et que le lion furieux tourne à l'entour. Allons au martyre avec ces paroles ; car l'ange de Satan s'est transformé en ange de lumière. Entrons par la porte ; car personne ne va au Père, si ce n'est par le Fils. Que les faux prophètes se réjouissent de leur paix : c'est dans l'hérésie et le schisme que se manifestent ceux qui sont à l'épreuve. Supportons courageusement une tribulation telle qu'il n'y en a pas eu depuis l'origine du monde ; mais sachons que les jours en seront abrégés à cause des élus de Dieu. Paraissons devant les juges et les puissances pour le nom du Christ ; car bienheureux qui aura persévéré jusqu'à la fin. Ne craignons pas celui qui peut tuer le corps seulement ; craignons celui qui peut précipiter le corps et l'âme en enfer. Soyons sans inquiétude pour nous-mêmes ; car les cheveux de notre tête sont comptés. Suivons la vérité par l'Esprit-Saint, afin de ne pas croire au mensonge par l'esprit d'erreur. Mourons avec le Christ, afin de régner avec le Christ. Se taire plus longtemps est lâcheté, non plus modération ; car il n'y a pas moins de péril à se taire toujours qu'à ne se taire jamais. Après l'exil des saints personnages Paulin, Eusèbe, Lucifer, Denys, il y a cinq ans, je me séparai de la communion de Saturnin, d'Ursace et de Valens ; cependant nous laissâmes à leurs complices la faculté de se repentir, montrant ainsi notre inclination pour la paix, et retranchant en même temps les membres pestiférés qui tendaient à corrompre tout le corps. Exilé depuis cette époque, jamais je n'ai repoussé aucune voie honorable et plausible d'opérer la réunion ; jamais je n'ai rien dit ni écrit de ce que méritait cette cabale, qui se disait alors faussement l'Église de Dieu, et, qui, maintenant, est la synagogue de Satan. Je ne fuyais point leur commerce ; et, quoique la communion ecclésiastique fût suspendue, j'entrais dans leurs oratoires, souhaitant laisser une ouverture à la paix et préparer la voie au repentir. Je ne parle donc pas inconsidérément, puisque je me suis tu si longtemps. Maintenant encore, si je parle, la seule cause en est le Christ. C'est à lui que j'ai dû de me taire jusqu'à cette heure, c'est à lui que je dois de ne pas me taire davantage.

« Oh ! si le Dieu tout-puissant de l'univers, père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, m'avait donné de le confesser, lui et son Fils unique, aux temps des Néron et des Décus ! Par la miséricorde de Jésus, animé de l'Esprit-Saint, je n'aurais pas craint le chevalet, sachant qu'Isaïe a été scié en deux ; je n'aurais pas redouté la fournaise ardente, me souvenant que les enfants des Hébreux y ont chanté ; je n'aurais évité ni la croix ni le brisement des os, me rappelant que le



larron a été transféré au paradis. Contre des ennemis avoués, j'aurais combattu avec bonheur, j'aurais su que c'étaient des persécuteurs qui contraignaient à l'apostasie par le fer et le feu. Mais maintenant, nous avons à combattre contre un persécuteur qui trompe, contre un ennemi qui flatte, contre l'antechrist Constance. Il ne déchire pas le dos, mais sollicite par le ventre ; il ne proscriit point pour la vie, mais il enrichit pour la mort ; il n'emprisonne point pour la liberté, mais il honore dans son palais pour la servitude ; il ne torture pas les côtes, mais il occupe le cœur ; il ne tranche pas la tête avec le glaive, mais il tue l'âme avec l'or ; il ne menace pas publiquement du feu, mais en secret il allume l'enfer ; il évite le combat de peur d'être vaincu, mais il flatte pour dominer ; il confesse le Christ, mais c'est pour le nier ; il s'entremet de l'unité, mais c'est pour qu'il n'y ait point de paix ; il honore les pontifes afin qu'ils cessent d'être évêques ; il bâtit des églises et ruine la foi.

« Les ministres de la vérité doivent dire ce qui est vrai. Si j'avance des faussetés, que mes reproches soient infâmes ; mais si la vérité en est manifeste, je ne passe donc pas les bornes de la liberté et de la modération apostoliques, en parlant après un si long silence. Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis de faire ceci. Les martyrs Machabées reprochent à Antiochus sa cruauté, et lui annoncent sa prochaine punition. Je dis hautement à toi, Constance, ce que j'aurais dit à Néron, ce que Décius et Maximin auraient entendu de ma bouche : Tu combats contre Dieu, tu sévis contre l'Église, tu persécutes les saints, tu hais les prédicateurs du Christ, tu anéantis la religion ; tu te fais tyran, non pas dans les choses humaines, mais dans les choses divines. Voilà ce que je vous aurais dit en commun à toi et à eux : écoute maintenant ce qui t'est propre. Chrétien par le masque, tu es un nouvel ennemi du Christ : précurseur de l'Antechrist, tu en opères le mystère d'iniquité ; vivant contre la foi, tu en dresses des formules ; ignorant ce qui est saint, tu enseignes ce qui est profane. Tu distribues en don des évêchés aux tiens ; tu remplaces les bons par des méchants. Tu tiens en prison les évêques ; tu fais avancer tes armées pour jeter la terreur dans l'Église. Tu assembles de force des conciles, et tu pousses les Occidentaux de la foi à l'impiété ; tu les enfermes dans une même ville, tu les épouvantes par les menaces, les épuises par la faim, les accables par le froid, et les corromps par l'hypocrisie. Par tes artifices, tu nourris les dissensions des Orientaux : tu y provoques par tes caresses, et y excites par ta protection. Par un triomphe nouveau de l'astuce, tu persécutes sans faire de martyrs. Tu ne laisses pas seulement aux malheureux l'excuse de pouvoir montrer à l'éternel jugeles cicatrices de leurs corps déchirés,



pour faire pardonner la faiblesse par la nécessité. Le plus méchant des mortels, tu tempères les maux de la persécution de telle sorte, que tu enlèves l'indulgence à la faute et le martyre à la confession. Tu hais, mais ne veux pas qu'on t'en soupçonne ; tu mens sans qu'on s'en aperçoive ; tu caresses sans bonté, tu fais ce que tu veux sans te faire connaître. Avec l'or de la république tu ornes le sanctuaire de Dieu ; tu lui offres ce que tu enlèves aux temples, ce que tu extorques par tes édits et tes proscriptions. Tu reçois les évêques par le même baiser que le Christ a été trahi ; tu inclines la tête pour recevoir leur bénédiction, en même temps tu lèves le pied pour en écraser la foi. Tu remets les impôts comme César, pour inviter les chrétiens à l'apostasie ; tu relâches ce qui est à toi, afin qu'on perde ce qui est à Dieu <sup>1</sup>. »

C'est avec cette vigueur que saint Hilaire nous trace le portrait de Constance. Ce portrait n'est que fidèle : il aurait pu y ajouter des traits plus hideux encore, le meurtre de ses proches. Les prélats de cour, contrariés d'une si généreuse liberté, persuadèrent à Constance de le renvoyer dans les Gaules, comme un brouillon qui troublait l'Orient. Son retour contribua puissamment à délivrer tout l'Occident de leur imposture et de leur tyrannie.

Saint Hilaire a fait beaucoup d'homélies et de commentaires sur l'Écriture sainte. Les homélies, il les prononçait d'abondance devant le peuple, et elles étaient sténographiées par des auditeurs. Les commentaires ou traités, il les composait plus à loisir, et plus d'une fois sur le même sujet que les homélies. La plupart de ces écrits étaient sinon perdus, du moins inconnus. Le cardinal Mai et dom Pitra, bénédictin de Solesme, viennent d'en découvrir plusieurs : le premier, le commencement de ses commentaires sur l'évangile de saint Matthieu, et celui de saint Jean ; le second, presque tous ses commentaires sur les épîtres de saint Paul, notamment sur celles aux Galates, aux Éphésiens et à Philémon. La partie principale de son commentaire sur l'épître aux Romains se voit habituellement, mais sans porter de nom d'auteur, à la suite des œuvres de saint Ambroise. On y trouve sur le péché originel, le passage cité par saint Augustin comme de saint Hilaire : *In quo omnes peccaverunt*, dans lequel tous ont péché. Saint Hilaire écrit en effet sur le chapitre V aux Romains : *Dans lequel*, savoir en Adam, *tous ont péché*. L'Apôtre dit, *dans lequel*, quoiqu'il parle de la femme, parce qu'il rapporte le mot non pas à l'espèce, mais au genre. Il est donc manifeste que tous ont péché en Adam, comme dans la masse : car lui une fois cor-

<sup>1</sup> Hil., *Lib. contra Const.*, col. 1237 et seqq.



rompu par le péché, tous ceux qu'il a engendrés sont nés sous le péché. Par lui nous sommes donc tous pécheurs, parce que nous sommes tous de lui : car il perdit le bienfait de Dieu, lorsqu'il prévariqua, devenu indigne de manger de l'arbre de vie, de sorte qu'il mourut. Or, la mort c'est la dissolution du corps, dont l'âme se sépare. Il y a une autre mort, appelée la seconde, dans la géhenne. Nous ne la subissons point par le péché d'Adam, mais on l'encourt par ses péchés propres, à son occasion <sup>1</sup>.

Nous avons déjà cité, sur l'épître aux Galates, la manière excellente dont saint Hilaire concilie la controverse de saint Paul avec saint Pierre. Le commentaire ou traité sur l'épître aux Éphésiens, saint Hilaire le divisa en deux, la partie dogmatique, et la partie morale. Retrouvé tout entier par dom Pitra <sup>2</sup>, il doit être lu et médité par tous ceux qui veulent bien entendre saint Paul.

Dans le commentaire sur l'épître à Philémon, il y a des observations qu'on dirait faites exprès pour nos temps actuels de révolution et de bouleversement. Après avoir montré combien les épîtres de saint Paul, en particulier celle à Philémon, sont utiles pour nous apprendre à nous conduire avec prudence, avec charité, avec modestie, il ajoute : « Mais de nos temps, il y en a plusieurs qui ne savent ni ce qu'il faut faire, ni comment, ni quand, et qui toutefois, sous prétexte de piété, se persuadent qu'il faut confondre toutes les choses de la vie présente, et qu'il n'y a aucune différence entre les serviteurs et les maîtres, entre les riches et les pauvres, entre les sujets et les princes : ils pensent surtout que leur droit, mais à eux seuls, c'est de commander aux autres avec grande autorité, ce qu'ils jugent à propos, s'attribuant de je ne sais où ce pouvoir. Paul croyait au contraire que le mieux était que chaque chose demeurât à sa place, sans aucun préjudice de la piété. Il était singulièrement rassuré sur ce que cette différence ne pourrait exister parmi les hommes, si Dieu n'avait pas voulu qu'elle y fût. Car il n'était nullement difficile à Dieu, s'il avait voulu, de rendre tous les hommes égaux, si toutefois il avait su que ce leur fût avantageux. L'Apôtre sachant donc que cette différence ne blessait nullement la piété, attendu que riches et pauvres, esclaves et hommes libres, peuvent s'y appliquer, s'ils veulent, comme aussi, s'ils veulent, faire tout l'opposé, il voulait que toutes choses demeurassent en leur ordre ; c'est pourquoi il instruisait également tout le monde à poursuivre les choses convenables. Il ordonne d'obéir aux princes, disant que toute leur puissance leur a été dispensée de Dieu ; enfin il nous commande

<sup>1</sup> Migne, *Patrologie*, t. 17, p. 92. — <sup>2</sup> *Spicilegium Solesmense*, t. 1.



de rendre à chacun ce qui lui est dû, soit le tribut, soit la crainte, soit l'honneur, soit une dette privée. Même quand il parle des largesses envers les pauvres, il n'ordonne rien par commandement ; il préfère que chacun agisse selon sa bonne volonté, et il ajoute, même selon ses moyens : car il ne supporte pas que les uns soient à l'aise, et que ceux qui donnent soient à l'étroit. Il ordonne avec une entière sollicitude aux serviteurs de rendre toute obéissance de serviteurs à leurs maîtres, que ces maîtres soient impies ou pieux. Car dans la présente épître même, où il écrit à un homme fidèle et son disciple, et cela pour un esclave revenu à de meilleurs sentiments et qui promet de suivre désormais son maître avec un entier dévouement, le grand Paul ne lui ordonne pas de renvoyer libre cet esclave, mais il le prie de lui accorder le pardon des fautes passées, et il le lui demande avec beaucoup de supplication. Si un de ces hommes de maintenant avait à traiter une cause pareille, il ne supplierait pas le maître, ni même ne lui demanderait de pardonner à l'esclave, mais il écrirait avec beaucoup d'empire, qu'il faut affranchir de la servitude un serviteur qui nous est uni par la foi, et qui court de lui-même à la piété. Par le temps présent, il y a beaucoup de tels hommes, qui veulent paraître sages, en prescrivant impérieusement aux autres des choses onéreuses. » Cette épître nous instruit ainsi sur un point très-important, qui est ignoré et négligé d'un grand nombre <sup>1</sup>.

De nos jours, au moment même qu'on retrouvait ces précieux commentaires, le concile provincial de Bordeaux, tenu à la Rochelle, a sollicité et obtenu du siège apostolique, que saint Hilaire fût honoré comme docteur par toute l'Église. Ce qui reste à souhaiter, c'est une édition perfectionnée et complète de ce grand docteur des Gaules, que saint Jérôme appelle le Rhône de l'éloquence latine <sup>2</sup>.

Vers le même temps, Lucifer de Cagliari, du fond de ses exils (car on lui en fit subir quatre), écrivait avec la même liberté et la même force, quoique dans un style beaucoup moins élégant. Son premier ouvrage, adressé à l'empereur pour la défense de saint Athanase, est divisé en deux livres, et commence de cette sorte : « Tu nous contrains, Constantius, de condamner notre collègue le religieux Athanase, en son absence ; mais la loi de Dieu nous le défend. Par une entreprise qui passe les bornes de ton pouvoir royal, tu pousses les prêtres du Seigneur à répandre le sang, et tu ne sais pas que c'est vouloir nous faire oublier les règles de la justice que nous avons re-

<sup>1</sup> *Spicilegium Solesmense*, p. 151. — <sup>2</sup> Hieron., *in Galatas*, l. 2. *Præfat.*



ques de Dieu. Car, comment peux-tu croire que Dieu permette de punir un homme absent, qui n'a pas été entendu, mais surtout un homme innocent ; quand tu vois qu'Adam et Ève, les chefs de notre race, n'ont été frappés du jugement de Dieu qu'après avoir été ouïs, et que Dieu appela Adam et lui dit : *Adam, où es-tu ?* » et le reste, car il met les passages tout au long. Il passe à l'exemple de Caïn, que Dieu interroge premièrement sur le meurtre de son frère, pour le juger ensuite, donnant la forme que les évêques doivent garder dans leurs jugements, sans quoi ils dégénèrent en fureur et en tyrannie, et ne méritent plus d'être appelés le jugement de Dieu. Lucifer développe fort au long ces idées dans le reste du premier livre et dans tout le second. On voit ici, ainsi que dans toute cette histoire, que les évêques catholiques défendaient contre le despotisme de l'empereur Constance, non-seulement le dépôt de la foi divine, mais encore les formes conservatrices de la justice humaine, et que, sans eux, la justice périssait avec la foi.

Le second ouvrage est intitulé : *Des rois apostats*, et tend, comme il le déclare dès le commencement, à désabuser Constance de l'avantage qu'il prétendait tirer de sa prospérité temporelle, en disant que si la foi qu'il professait n'eût été catholique, et si la persécution qu'il faisait aux défenseurs de la foi de Nicée n'eût été agréable à Dieu, il n'aurait pas joui d'un empire si florissant. Lucifer réfute cette erreur par les exemples des mauvais princes que Dieu a laissés régner même sur son peuple, sans parler des infidèles. Le titre du troisième ouvrage est : *Qu'il ne faut pas communiquer avec les hérétiques*, et le dessein est de répondre au reproche que Constance faisait aux évêques catholiques, d'être les ennemis de la paix, de l'union et de la charité fraternelles. Il prouve donc, par les autorités de l'Écriture, la nécessité de se séparer des méchants.

Le quatrième écrit a pour titre : *Qu'il ne faut point épargner ceux qui pèchent contre Dieu*, et commence ainsi, s'adressant à l'empereur : « Te voyant surmonté en toutes manières par les serviteurs de Dieu, tu as dit qu'on te faisait injure contre la défense des Écritures sacrées, et qu'au lieu de t'honorer nous étions des insolents. Si jamais serviteur de Dieu a épargné les apostats, tu dis vrai. Mais il n'est pas difficile de prouver que toujours ils les ont traités comme nous te traitons. Eh quoi ! Moïse aura mis les armes à la main des lévites pour châtier un peuple idolâtre, qui avait abandonné le vrai Dieu pour un veau de fonte, et nous serons des insolents et des rebelles, parce que nous osons te dire : Constance, tu fais mal d'introduire l'idolâtrie dans l'Église ! » C'est que l'arianisme, qui adorait Jésus-Christ tout en le reconnaissant créature tirée du néant, était



une véritable idolâtrie. Lucifer continue de se justifier de même par tout l'Ancien et le Nouveau Testament. Sur ces paroles de saint Paul : *Veillez sur le troupeau où le Saint-Esprit vous a établis évêques...* ; car je sais qu'après mon départ il entrera des loups ravissants, il dit : « Devons-nous respecter ton diadème, tes pendants d'oreilles, tes bracelets et tes habits précieux au mépris du Créateur ? Que tu es peu sensé de dire : Je suis traité injurieusement par Lucifer, par un misérable, moi qui suis empereur ; et tu ne dis pas, par un évêque qui t'a reconnu pour un loup qu'il devait éviter. » Avant de finir, il s'objecte l'Écriture, qui commande d'obéir aux rois et aux puissances ; à quoi il répond que l'empereur aussi, puisqu'il se dit chrétien, doit écouter avec respect les corrections des évêques ; car il leur est ordonné d'exhorter et de reprendre avec empire, et de ne se laisser mépriser par personne. Puis il ajoute : « Sachez que nous connaissons l'obéissance que nous devons, non-seulement à toi, mais à tous ceux qui sont élevés en dignité ; car l'Apôtre nous apprend que nous la devons pour les bonnes œuvres, et non pas pour les mauvaises. Si donc c'est une œuvre bonne de condamner, en son absence, un homme qu'on n'a pas entendu et qu'on sait innocent ; si c'est une œuvre bonne de nier le Fils unique de Dieu, d'abandonner la foi des apôtres et de recevoir l'hérésie, alors tu as raison de dire que nous agissons contre l'Écriture. »

Le dernier traité de Lucifer a pour titre : *Qu'il faut mourir pour le Fils de Dieu* ; et le dessein est de montrer à Constance qu'avec toute sa puissance temporelle, il ne peut rien gagner sur les catholiques qui sont préparés au martyre. Il lui dit entre autres choses : « Empereur insensé, si tu pouvais parcourir toutes les nations, tu aurais trouvé que partout les chrétiens croient comme nous, et que partout ils désirent comme nous mourir pour le Fils de Dieu. Quoique tu mettes tout en œuvre, ta nouvelle religion non-seulement n'a pas encore pu franchir les limites de l'empire romain, mais quelque part qu'elle ait cherché à prendre racine, elle y dessèche ; tous les serviteurs de Dieu se retirent de toi, et il ne te reste qu'un petit nombre, figuré par l'ivraie semée parmi le bon grain. »

Lucifer ne se contenta pas de composer ces écrits, il les envoya directement à l'empereur. Celui-ci, surpris d'une pareille hardiesse, lui fit écrire par un de ses courtisans en ces termes : « On a présenté un livre à l'empereur en votre nom ; il a commandé de le porter à votre sainteté, pour savoir si vous l'avez effectivement envoyé. Vous devez donc écrire ce qu'il en est, et nous renvoyer le livre, afin qu'on puisse le présenter de nouveau à son éternité. » Le titre blasphématoire d'éternité et d'éternel, donné au misérable Constance, était



d'autant plus absurde qu'il devait mourir peu de mois après. Lucifer répondit : « Vous devez savoir que j'ai envoyé le porteur du livre, qui, comme vous dites, a été trouver l'empereur en mon nom, et qu'après avoir considéré le livre même, je l'ai rendu à l'agent de l'empereur. Maintenant, mon très-cher fils, c'est à votre générosité de soutenir hardiment que je l'ai reconnu. Quiconque examinera les raisons qui m'ont fait écrire de la sorte, verra que, par le secours de Dieu, nous attendons avec joie la mort qu'on nous prépare <sup>1</sup>. »

Saint Athanase, ayant ouï parler des écrits de Lucifer, lui écrivit de sa retraite pour le congratuler de sa fermeté et lui envoya un diacre lui demander une copie de ses ouvrages. Les ayant reçus, il lui écrivit encore, lui donnant de grandes louanges, et disant « qu'il représente la fermeté des apôtres et des prophètes, qu'il est l'Élie de son temps, et que c'est le Saint-Esprit qui parle en lui. » Il fit tant de cas des écrits de Lucifer, qu'il les traduisit en grec <sup>2</sup>.

Quand l'évêque de Cagliari assure à Constance que toutes les nations pensaient comme les catholiques de son empire, il dit vrai. Les chrétiens de Perse continuaient à souffrir la plus horrible persécution pour l'unité de Dieu et la divinité du Verbe. On le voit par les actes de saint Barhadbesciabas, diacre de l'église d'Arbèles, qui fut martyrisé le 20 juillet 354, quinzième année de la grande persécution de Sapor. Pendant qu'on le tourmentait sur le chevalet, les bourreaux ne cessaient de lui crier : « Adore le feu et l'eau, et mange du sang des animaux ; et de suite tu seras libre. » Le saint diacre montrait par la sérénité de son visage, que la joie intérieure dont son âme était inondée surpassait de beaucoup la violence des tourments qu'il ressentait en son corps. Il disait souvent au juge : « Ni vos ordres, ni ceux de votre roi, ni les supplices, quels qu'ils puissent être, ne seront capables de me séparer de l'amour de Jésus. Je n'ai servi que lui dès mon enfance, jusqu'à la vieillesse où je suis parvenu. » Il fut condamné à avoir la tête tranchée <sup>3</sup>.

La nation arménienne montrait pareillement la pureté de sa foi. Vers le temps où Constance persécutait le plus les évêques catholiques, il lui vint une ambassade du roi d'Arménie, à la tête de laquelle se trouvait le patriarche Nersès. Constance entreprit de le gagner à l'arianisme. N'ayant pu réussir, il s'emporta, dans sa colère, jusqu'à violer en lui le droit des gens, en l'exilant dans une île déserte. Des moyens aussi tyranniques prouvaient contre qui les employait <sup>4</sup>.

Saint Hilaire de Poitiers et Lucifer de Cagliari n'étaient pas seuls

<sup>1</sup> *Biblioth. PP.*, t. 4. — <sup>2</sup> *Athan.*, t. 2, p. 965, édit. Bened. — <sup>3</sup> *Assem.*, *Acta mart. orient.*, t. 1, p. 129. — <sup>4</sup> *Hist. du Bas-Empire*, l. 10, n. 9.



à écrire librement sur Constance et à dévoiler sa tyrannie d'antechrist : saint Athanase leur en donnait l'exemple. Dans sa lettre aux solitaires, écrite dès avant la mort de Léonce d'Antioche, il compare Constance à Saül, Achab, Pilate et aux Juifs. Saül égorga trois cent cinq prêtres pour avoir donné des aliments à David : Constance, voyant que tout le monde fuit l'hérésie et que la foi véritable est proclamée, détruit le concile des trois cents évêques, condamne les évêques à l'exil, empêche les peuples de vaquer à la piété, en défendant leurs assemblées. Saül rase la ville sacerdotale de Nobé : Constance, plus méchant encore, livre les églises aux impies. Saül préféra le calomniateur Doëg aux vrais prêtres, et persécuta David : Constance leur préfère les hérétiques, persécute ceux qui le fuient, n'a d'oreilles que pour les calomnies de ses eunuques contre les orthodoxes. Il ne voit pas que tout ce qu'il fait et écrit pour les ariens est une attaque contre le Sauveur lui-même. Comment s'étonner d'ailleurs qu'il soit cruel envers les évêques, lui qui n'a pas épargné sa propre famille ? Car il a massacré ses oncles, égorgé ses cousins, il a vu souffrir sans pitié le père de sa femme et ses autres parents : toujours il a été parjure envers tout le monde. Homme sans intelligence, il n'est mû que par ceux qui le poussent. On le voit par la contradiction de ses lettres : à peine en a-t-il écrit une, qu'il s'en repent et s'en fâche, comme quelqu'un qui ne sait ce qu'il fait. Ce n'est pas un homme libre, mais l'esclave de ceux qui l'entourent et qui en font le jouet de leurs passions. Saint Athanase le compare enfin à l'Antechrist et fait voir qu'il en avait plusieurs traits <sup>1</sup>.

Du fond de sa retraite, qui dura six ans, saint Athanase écrivit encore plusieurs autres traités, lettres et discours, pour réfuter les erreurs des ariens ou démasquer leurs intrigues, entre autres ses traités des décrets de Nicée, de la doctrine de saint Denys d'Alexandrie, des conciles de Rimini et de Séleucie. Dans le premier, il montre en particulier que si les termes de *substance* et de *consubstantiel* ne sont pas littéralement dans les Écritures, ils y sont quant au sens et à la vérité qu'ils expriment ; qu'ils n'ont point été inventés par les Pères de Nicée, mais qu'ils étaient en usage longtemps auparavant, et qu'on les trouve dans les écrits des anciens, nommément de Théognoste, dans le second livre des *Hypotyposes* de Denys d'Alexandrie, dans ses livres contre Sabellius, et dans ses lettres à Denys, évêque de Rome. Celui-ci même, écrivant contre Sabellius, dit en termes précis que le Verbe est engendré du Père, qu'il n'est ni fait ni créé, et Origène enseigne qu'il est éternel et de la même substance

<sup>1</sup> *Hist. Arian. ad Monach.*, n. 67-75.



que le Père. Dans sa justification de saint Denys, il rapporte plusieurs passages où cet illustre docteur enseigne qu'il n'y a point de temps où Dieu n'ait été Père ; que quoique le Fils tienne son être du Père, il lui est néanmoins coéternel, étant la splendeur de son éternelle lumière ; que Jésus-Christ a toujours été, qu'il est le Verbe, la sagesse et la vertu de Dieu, qu'il est le Fils de Dieu, non par adoption, mais par nature ; que quoique le Père et le Fils soient distingués l'un de l'autre, ils sont toutefois un en substance ; que si, dans ses écrits contre Sabellius, il ne s'était pas servi du terme *consubstantiel* pour marquer l'unité de substance entre le Père et le Fils, il y a enseigné la doctrine qu'il renferme, et prouvé par plusieurs arguments que le Fils est un en substance avec le Père, que le Fils est dans le Père et le Père dans le Fils. Les ariens prétendaient que saint Denys pensait comme eux. Saint Athanase répond enfin qu'il leur permet de parler en tout comme saint Denys, pourvu qu'en même temps ils enseignent ce qu'il a enseigné touchant la consubstantialité et l'éternité du Fils. Dans son *Traité des deux conciles*, après avoir signalé les variations continuelles des ariens, il répond à une difficulté des demi-ariens. Ceux-ci ne voulaient pas se servir du terme consubstantiel, sous prétexte qu'il avait été condamné au concile d'Antioche contre Paul de Samosate. Saint Athanase, sans décider si le fait était réel ou non, à cause que, comme il le remarque lui-même, il n'avait pas sous la main les pièces nécessaires pour s'en assurer, saint Athanase fait voir que les Pères d'Antioche avaient la même foi que ceux de Nicée ; et que s'ils rejetèrent le terme de consubstantiel, c'était dans le sens de Paul de Samosate, qui, prenant ce terme d'une manière grossière, prétendait que de ce que le Fils est consubstantiel au Père, il s'ensuivait que la substance divine est comme coupée en deux, ou même en trois parties, dont l'une est le Père, l'autre le Fils, la troisième, antérieure au Père et au Fils, d'où ils ont été coupés tous deux.

Saint Hilaire, revenant de son exil, passa quelque temps à Rome. Sans aucun doute il instruisit le Pape de l'état des affaires, de la perfidie des derniers députés du concile de Rimini, des indignes sophismes par lesquels ils éludaient les anathèmes que les évêques catholiques les y avaient forcés de prononcer contre l'hérésie arienne, de l'impudence qu'ils eurent de communiquer, à Constantinople, avec les anoméens, malgré les remontrances des députés de Séleucie. Il lui apprit sans aucun doute que ces derniers, se voyant déposés et exilés par les anoméens ou ariens emportés avaient rétracté leur signature forcée à la formule de Rimini, et s'étaient prononcés ouvertement, soit pour le consubstantiel, soit pour le semblable en sub-



stance. Il en apportait des lettres aux évêques d'Occident, où ils dévoilaient les fourberies et l'impiété de leurs ennemis communs.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le Pape Libère cassa le concile de Rimini, à cause de l'abus qu'en faisaient les ariens par leurs sophistiques interprétations; il régla de plus que, sauf les auteurs de l'hérésie et du scandale, on recevrait à la communion tous les évêques de Rimini qui rétracteraient leur signature. Quelques esprits impitoyables ne voulaient pas qu'on les reçût comme évêques; mais le Pape, ainsi que saint Hilaire, prit un juste tempérament. Et nous verrons cette règle suivie par les conciles et par toute l'Église. Les évêques du concile de Rimini se montrèrent dignes de cette indulgence <sup>1</sup>. Dès qu'ils apprirent l'interprétation perfide que les ariens donnaient à leur conduite passée, ils accoururent près de leurs collègues, et protestèrent, par le corps du Seigneur et par tout ce qu'il y a de saint dans l'Église, qu'ils n'avaient rien soupçonné de mauvais dans leur profession de foi. « Nous nous imaginions, disaient-ils, que le sens était d'accord avec les paroles; et nous n'avons pas craint que, dans l'Église de Dieu, où doivent être la simplicité et la pure confession, on dit des lèvres autre chose que ce qui était caché dans le cœur. » C'est ce que nous apprend saint Jérôme, dans l'endroit même où il vient de dire, par manière d'hyperbole, que, par suite de l'interprétation frauduleuse donnée par Ursace et Valens à leurs paroles et à leur conduite de Rimini, l'univers gémit et s'étonna d'être arien, non pas en réalité, mais d'après cette interprétation frauduleuse <sup>2</sup>.

Les évêques trompés à Rimini ne s'en tinrent pas là. Ceux des Gaules se réunirent, dès l'an 360, en concile à Paris, d'où ils répondirent aux évêques d'Orient en ces termes : « Nous avons connu, par les lettres que vous avez adressées à notre bien-aimé frère et co-évêque Hilaire, la ruse du démon et les artifices que les hérétiques ont mis en usage contre l'Église pour nous tromper, à la faveur de l'éloignement qui sépare l'Orient de l'Occident, par les faux exposés qu'ils nous font réciproquement de notre foi. Car le grand nombre de ceux qui se sont trouvés à Rimini ou à Nicée en Thrace, n'ont consenti à la suppression du terme de substance, *ousia*, que sous l'autorité de votre nom. Vous l'avez introduit ce terme, contre la furieuse hérésie des ariens; et nous l'avons reçu avec respect et conservé toujours avec soin. Car nous avons embrassé l'*homousion* pour exprimer la vraie et légitime génération du Fils unique de Dieu, détestant l'union introduite par les blasphèmes de Sabellius, et n'entendant pas que le Fils soit une portion du Père; mais nous croyons que

<sup>1</sup> *Epist. Damasii. Théodoret, l. 2, c. 22.* — <sup>2</sup> *Hier., Adv. Lucif.*



de Dieu tout entier, parfait et innascible est né un Dieu, Fils unique, entier et parfait. C'est pourquoi nous le disons de la même substance que Dieu le Père, pour exclure toute idée de création, d'adoption ou de simple dénomination. Et attendu qu'il est de lui, comme le Fils est du Père, Dieu de Dieu, nous n'avons pas de peine à entendre dire qu'il est semblable au Père, puisqu'il est l'image de Dieu invisible ; mais nous ne concevons pas de ressemblance digne de lui, que la ressemblance d'un vrai Dieu à un vrai Dieu. C'est pourquoi, nos bien-aimés frères, connaissant par vos lettres qu'on a trompé notre simplicité dans la suppression du terme de substance, et notre frère Hilaire, qui est un fidèle prédicateur de la foi du Seigneur, nous ayant appris que les députés de Rimini à Constantinople n'ont pu se résoudre à condamner de si grands blasphèmes, quoique vous les en eussiez pressés, ainsi que le témoigne votre lettre, nous révoquons aussi tout ce qui a été fait mal à propos et par ignorance. Nous tenons pour excommuniés Auxence, Ursace, Valens, Gaius, Mégasius et Justin, suivant vos lettres et suivant la déclaration de notre frère Hilaire, qui a protesté qu'il n'aurait jamais de communion avec ceux qui suivraient leurs erreurs. Nous condamnons aussi tous les blasphèmes que vous avez mis à la suite de votre lettre, rejetant surtout les évêques apostats, qui, par l'ignorance ou l'impiété de quelques-uns, ont été mis en place de nos frères si indignement exilés. Nous protestons devant Dieu que, si quelqu'un dans les Gaules s'oppose à ce que nous avons ordonné, il sera privé de la communion et chassé de son siège. Celui qui ne pensera pas comme nous sur l'*homoousion* sera indigne du sacerdoce. Et comme Saturnin s'élève avec une extrême impiété contre nos salutaires ordonnances, que votre charité sache qu'il a été excommunié deux fois par tous les évêques des Gaules. Sa nouvelle impiété, qui paraît dans ses lettres téméraires, ajoutée à ses anciens crimes dissimulés si longtemps, l'a rendu indigne du nom d'évêque <sup>1</sup>. »

En Espagne, Grégoire d'Elvire donnait l'exemple d'une invincible fermeté. Saint Eusèbe de Verceil ayant reçu une de ses lettres, lui fit réponse de la Thébàïde, son troisième exil. Il le loue d'avoir résisté au scandale d'Osius, et d'avoir refusé son consentement à ceux qui étaient tombés à Rimini et avaient communiqué avec Ursace, Valens et les autres, qu'ils avaient eux-mêmes condamnés auparavant. Il l'exhorte à s'opposer de toutes ses forces aux transgresseurs, sans craindre la puissance des rois ni celle des ariens, qui mettaient leur espérance dans la protection des hommes, au lieu que notre

<sup>1</sup> Hilar., *Fragm.*, 11.



force, dit-il, est dans le nom du Seigneur, parce que celui qui est dans nous est plus grand que celui qui est dans le monde <sup>1</sup>.

C'est ainsi qu'en Occident les évêques, trompés à Rimini, trouvèrent d'abord de la résistance et des admonitions parmi leurs collègues, et ensuite réparèrent généralement tous leur faute. Quelques écrivains supposent, d'après un endroit de Socrate, qu'il y eut en Occident une persécution générale pour faire souscrire la formule de Rimini. Mais, dans l'endroit en question, Socrate, d'ailleurs peu au fait du détail de ces événements, n'a évidemment en vue que les violences exercées à Rimini même, par Ursace et Valens, pour faire souscrire les évêques qu'on y avait retenus <sup>2</sup>. En 360, l'Occident, où l'autorité du César Julien s'affermissait de plus en plus, était assez tranquille : témoin les évêques du concile de Paris, qui ne craignirent pas d'excommunier les chefs de la faction qui les avait trompés.

En Orient, les vexations redoublèrent contre les évêques catholiques, du moins dans les provinces qui se trouvaient dans le voisinage de la cour. Quant aux évêques d'Égypte et de Grèce, il est certain ou qu'ils ne furent pas molestés plus qu'auparavant, ou bien qu'ils tinrent ferme ; car nous les verrons tous s'accorder avec le pape Libère pour recevoir à la communion les signataires de la formule de Rimini, qui se rétracteraient : ce qui suppose évidemment qu'ils ne se trouvaient point dans ce cas. Leurs collègues de Cappadoce n'eurent pas la même fermeté. Le vieil évêque de Nazianze, Grégoire, signa comme les autres, quoique sa foi fût très-pure ; il se laissa surprendre, par simplicité, aux paroles artificieuses des hérétiques. Les moines, qui faisaient la partie la plus pure de son église, ne crurent pas pouvoir demeurer après cela dans sa communion ; ils s'en séparèrent et attirèrent une grande partie du peuple. Grégoire le fils, qui était auprès de lui pour le soulager dans sa vieillesse, lui demeura toujours uni, sans approuver en aucune manière l'erreur de ceux à qui le père s'était laissé séduire, et enfin il réconcilia avec lui les moines et les autres qui s'en étaient séparés sans aigreur, mais par un pur zèle pour la foi. Dianée, évêque de Césarée en Cappadoce, tomba dans la même faute et souscrivit comme les autres à la formule de Constantinople. Saint Basile en fut sensiblement affligé, aussi bien que plusieurs autres personnes pieuses du pays. Mais la douleur de saint Basile fut d'autant plus grande, qu'il avait été élevé dès sa tendre jeunesse dans une affection et un respect particuliers pour son évêque, dont il avait reçu le baptême et l'ordre de lecteur, et que Dianée était en lui-même très-estimable par sa

<sup>1</sup> Hilar., *Frag.*, 11. — <sup>2</sup> Soc., l. 2, c. 37.



gravité, sa douceur, sa noble simplicité. Il est vrai qu'il n'eut pas assez de fermeté à se déclarer pour le bon parti : il assista au concile d'Antioche, pour la dédicace, en 341 ; dans celui de Sardique, il se joignit aux ariens, mais il répara ces fautes avant sa mort.

Constance, attiré en Orient par la guerre contre les Perses, passa l'hiver à Antioche en 360. L'année suivante, il y assembla un concile très-nombreux pour faire condamner également et le consubstantiel et le dissemblable en substance, c'est-à-dire et les catholiques et les anoméens. Les évêques demandèrent, avant toutes choses, que l'on donnât à l'église d'Antioche un pasteur avec lequel on pût régler la foi ; car saint Eustathe était mort, Eudoxe avait quitté Antioche pour Constantinople, et Anien, élu au concile de Séleucie, avait aussitôt été exilé. Plusieurs, même des évêques, faisaient tous leurs efforts pour occuper cette grande place ; et, comme le peuple et les évêques étaient divisés dans la créance, chacun favorisait celui qu'il croyait dans son sentiment. Enfin ils s'accordèrent tous de Méléce, auparavant évêque de Sébaste. Il était né d'une famille illustre, à Mélitine, dans la petite Arménie, il avait été nourri dans l'opulence et les délices ; mais dès sa jeunesse il s'était appliqué au jeûne et à la mortification. Il était juste, sincère, simple, craignant Dieu, irrépréhensible en ses mœurs, et surtout le plus doux de tous les hommes. La tranquillité de son âme paraissait dans ses yeux ; un sourire agréable ornait ses lèvres ; ses mains étaient toujours prêtes à embrasser et à bénir. Il fut élu évêque de Sébaste en Arménie à la place d'Eustathe ; mais, ne pouvant vaincre l'indocilité de son peuple, il se retira à Bérée. Les ariens le croyaient à eux ; et les principaux auteurs de sa promotion à Antioche furent Acace de Césarée et Georges de Laodicée, espérant qu'il réunirait à leur parti toute l'église d'Antioche, et même les eustathiens ; car Acace, dès lors, se rapprochait des catholiques. Eux qui connaissaient mieux la foi de Méléce, consentirent volontiers à son élection ; le décret en fut dressé, tout le monde y souscrivit, et, d'un commun accord, on le mit en dépôt entre les mains d'Eusèbe, évêque de Samosate.

L'empereur ayant donné ordre de faire venir Méléce, tous les évêques assemblés allèrent au-devant de lui avec le clergé et tout le peuple : les ariens et les eustathiens s'empressaient également de le voir, les uns sur sa réputation, les autres sur l'espérance qu'il se déclarerait pour la foi de Nicée ; la curiosité attirait jusqu'aux Juifs et aux païens, et tous admirèrent sa douceur et sa modestie. Il commença à entrer en fonctions par une prédication, selon la coutume, et l'empereur voulut que le sujet fût ce passage fameux des *Proverbes* : Le Seigneur m'a créé le commencement de ses voies ; car c'est ainsi



qu'il est dans le grec, et c'était le grand fort des ariens. L'empereur ordonna que ce que chacun dirait serait écrit en même temps par des sténographes. Georges de Laodicée commença et prêcha ouvertement l'hérésie ; Acace de Césarée suivit et tint le milieu entre ces blasphèmes et la vérité catholique. Méléce parla le troisième, et fit un discours que saint Épiphane nous a conservé, et qui est un modèle de l'éloquence chrétienne. Il commence par l'humilité et la paix ; et, entrant insensiblement en matière, il parle très-dignement du Verbe, disant qu'il est le Fils de Dieu, Dieu de Dieu, un seul d'un seul, semblable au Père et son caractère parfait. Il explique le passage des *Proverbes* par les autres, où l'Écriture dit nettement que le Fils est engendré. Elle se sert, dit-il, du mot de créer ou de fonder, pour montrer qu'il subsiste par lui-même et qu'il est permanent ; du mot d'engendrer, pour montrer son excellence au-dessus des productions tirées du néant. Il finit en réprimant la téméraire curiosité des hommes qui veulent pénétrer la profondeur de la nature divine, et exhortant à s'en tenir à la simplicité de la foi : tout cela en un discours d'un quart d'heure, qui n'est qu'un tissu de l'Écriture <sup>1</sup>.

Ce discours, prononcé si hardiment en présence de l'empereur, attira de grandes acclamations du peuple ; mais les ariens en furent extrêmement indignés, parce que, encore que Méléce se fût abstenu par discrétion des termes de consubstantiel et de substance, il s'était assez déclaré pour la foi catholique. Eudoxe fit tous ses efforts pour l'obliger à se rétracter ; et, le trouvant inflexible, il s'adressa à l'empereur avec les autres ariens, qui se repentaient de l'élection de Méléce, et ils l'accusèrent de sabellianisme, suivant leur style ordinaire. Ils l'accusèrent aussi d'avoir reçu à sa communion des prêtres déposés par Eudoxe, c'est-à-dire apparemment des catholiques persécutés injustement. Constance les crut avec sa légèreté accoutumée, et donna ordre de le reléguer en Arménie, à Mélitine, sa patrie, un mois après qu'il était entré à Antioche. Saint Méléce avait si bien profité de ce peu de temps, qu'il avait banni l'erreur de son église ; et, retranchant les incorrigibles, il laissa les autres inébranlables dans la foi. Le gouverneur, l'ayant pris dans son char pour l'emmener en exil, fut poursuivi par le peuple à coups de pierres ; mais saint Méléce le couvrit de son manteau.

Cependant saint Eusèbe de Samosate s'était retiré en son église, emportant l'acte de l'élection de saint Méléce, dont il était dépositaire. Les ariens, craignant ce témoignage de leur mauvaise foi, persuadèrent à l'empereur de le redemander. Il y envoya en poste ;

<sup>1</sup> Epiph., *Hæres.*, 73, n. 29.



mais Eusèbe répondit : Je ne puis rendre un dépôt public, que tous ceux de qui je l'ai reçu ne soient assemblés. L'empereur, irrité de cette réponse, lui écrivit encore, le pressant de rendre cet acte, et ajouta que s'il ne le rendait, il avait ordonné qu'on lui coupât la main droite. Mais ce n'était que pour l'épouvanter ; car il avait défendu au porteur de la lettre d'en rien faire. Eusèbe, ayant lu la lettre, présenta ses deux mains, et dit au porteur : Coupez-les-moi toutes deux ; car je ne rendrai point ce décret, qui est une conviction si claire de la méchanceté des ariens. L'empereur Constance ne put s'empêcher de louer un si grand courage, et l'admira toujours depuis<sup>1</sup>.

Pour remplir le siège d'Antioche, l'empereur fit venir d'Alexandrie Euzoïus, un des premiers disciples d'Arius et déposé du diaconat dès le commencement par son évêque saint Alexandre. L'empereur lui fit imposer les mains par les évêques ; mais cette ordination divisa de nouveau l'église d'Antioche. Aucun catholique ne voulut communiquer avec Euzoïus ; et tous ceux qui depuis trente ans avaient souffert tous les mauvais traitements des ariens, sous Étienne, sous Léonce et sous Eudoxe, crurent devoir enfin s'en séparer, et commencèrent à tenir leurs assemblées à part, dans une ancienne église dédiée aux apôtres. Ils voulaient se réunir aux eustathiens, c'est-à-dire à cette partie des catholiques qui, depuis l'injuste déposition de saint Eustathe, n'avaient point communiqué avec les ariens ; mais les eustathiens refusèrent cette union, parce que saint Mélèce avait été élu par les ariens, et que plusieurs de ceux qui le suivaient avaient reçu d'eux le baptême. L'église d'Antioche était donc divisée en trois ; car outre les ariens, qui reconnaissaient Euzoïus pour leur évêque, il y avait deux partis catholiques divisés par un schisme, sans aucune diversité de créance, savoir : les eustathiens et les mélécien, qui faisaient le plus grand nombre. Ceux-ci gardèrent une telle affection pour leur saint pasteur, quoiqu'il ne les eût gouvernés qu'un mois, que l'on en voyait partout des marques. Dès qu'ils l'eurent reçu dans la ville, ils donnèrent son nom à leurs enfants ; en sorte que l'on entendait partout le nom de Mélèce dans les places, dans les rues, dans la campagne. Ils portaient son image gravée dans leurs cachets ou en sculpture sur leur vaisselle, dans leurs chambres et en tous lieux. Saint Chrysostôme, qui le rapporte, l'avait vu dans son enfance<sup>2</sup>.

Quelques évêques ariens, de leur côté, en présence de l'empereur, dressèrent une nouvelle profession de foi, où ils professèrent le pur arianisme, disant que le Fils est en tout dissemblable du Père,

<sup>1</sup> Theod., l. 2, c. 32. — <sup>2</sup> Chrysost., *In Melet.*



non-seulement selon la substance, mais encore selon la volonté, et déclarant qu'il est tiré du néant, comme Arius avait dit d'abord. La nouvelle formule trouva si peu de sympathie, que ses propres auteurs l'abandonnèrent bientôt.

Pendant que l'empereur Constance était occupé à tenir des conciles, à changer les formules de foi et à recevoir de ses courtisans le titre d'éternel, la fin de son règne et de sa vie approchait. Il reçut tout d'un coup deux lettres de Julien : l'une officielle et ostensible, l'autre secrète. Dans la première, Julien lui annonçait qu'il avait été proclamé malgré lui empereur et auguste à Paris ; dans la seconde, il lui faisait les plus sanglants reproches. Constance entra dans une étrange colère, et, après quelques incidents, se mit en marche pour aller le combattre. Mais il mourut en route, le 3 novembre 361, à l'âge de quarante-cinq ans, après avoir reçu le baptême de la main d'Euzoïus, évêque arien d'Antioche.

---



## LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

DE L'AN 361 A L'AN 363 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

**Julien l'Apostat, preuve expérimentale que le paganisme et sa philosophie ne sont qu'inanité, et que le christianisme seul possède la vérité et la vie.**

Il y avait une dizaine d'années que Julien avait renoncé en secret à la religion chrétienne ; mais joignant l'hypocrisie à l'apostasie, il continuait d'en faire profession en public. C'était pour déjouer les soupçons de Constance et se concilier le dévouement des soldats chrétiens, qui étaient en grand nombre dans son armée. Du reste, il se distingua dans les Gaules comme César, battit plusieurs fois, et en deçà et au delà du Rhin, certains peuples de la Germanie, en particulier les Francs et les Allemands, qui faisaient effort pour s'emparer des terres de l'empire, et rétablir l'ordre et la sécurité dans les pays qui lui étaient confiés. Il lui fallait d'autant plus d'habileté, qu'une partie de ses grands officiers lui avaient été donnés par Constance, moins pour le seconder que pour l'épier et le contrarier. Toutefois un ministre de l'empereur même lui rendait en secret un éminent service : c'était Ursule, ministre des finances impériales. Comme Julien avait été envoyé dans les Gaules sans argent et sans moyen de s'en procurer, Ursule ordonna secrètement au trésorier de la province de lui fournir toutes les sommes qu'il demanderait. Nous verrons bientôt de quelle manière ce service fut payé.

Les Gaules étaient tranquilles ; mais l'Orient était infesté par les Perses. Constance, qui marchait contre eux, envoya demander à Julien l'élite de ses troupes pour renforcer les siennes. Au fond il était jaloux de sa gloire et craignait qu'il n'entreprît quelque chose de plus. C'est du moins ce que l'on dit, et avec assez de vraisemblance. Julien était à Paris, ville alors peu considérable, qu'il appelle sa chère Lutèce. A l'arrivée des commissaires impériaux, il protesta de sa parfaite soumission ; seulement il représenta qu'on ne pouvait, sans injustice, ni même sans péril, entreprendre de faire partir les troupes auxiliaires, qui ne s'étaient données à lui qu'à condition qu'on ne leur ferait jamais passer les Alpes ; il ajouta qu'en



leur manquant de parole, on se privait à jamais du secours des étrangers, qui ne viendraient plus offrir leurs services. Les commissaires ayant, malgré ces raisons, ordonné le départ d'un premier corps de troupes, une main inconnue répandit, dans le quartier de deux légion qui devaient les suivre, un libelle rempli d'invectives contre Constance, de plaintes sur l'outrage que subissait Julien et sur le sort déplorable des soldats qu'on exilait, disait-on, comme des criminels, aux extrémités de la terre : « Nous allons donc abandonner à une nouvelle captivité nos enfants et nos femmes que nous avons rachetés au prix de tant de sang ! » C'est ce que rapporte Julien lui-même, ainsi que les deux païens Ammien-Marcellin et Zosime <sup>1</sup>. Les commissaires, effrayés, pressèrent le départ des troupes : elles devaient se rassembler à Paris. Julien alla au-devant d'elles, les exhorta à se soumettre de bonne grâce aux ordres de l'empereur, qui ne manquerait pas de récompenser leur valeur. Mais le peuple les conjura de ne point abandonner un pays qu'elles avaient défendu avec tant de gloire, et les soldats, à leur tour, étaient très-disposés à rester. Julien les harangua à cette occasion et leur dit, entre autres choses, qu'il ne leur appartenait pas de délibérer lorsque l'empereur ordonnait. Les soldats se retirèrent, gardant le plus profond silence. Julien invita ensuite tous les principaux officiers à dîner, et, après leur avoir donné un magnifique repas, il leur offrit ses services et les assura de son estime et de son amitié.

Cette nuit-là même, comme le rapporte Ammien <sup>2</sup>, il apprit à ses intimes confidents qu'un spectre, tel qu'on représentait le génie de l'empire, lui était apparu en songe et lui avait dit avec reproche : Depuis longtemps, ô Julien, je me tiens à la porte de votre demeure, désirant augmenter votre dignité. Déjà quelquefois je m'en suis allé, repoussé par vous ; si je ne suis pas reçu maintenant que le vœu de la multitude s'y accorde, je me retirerai confus et triste. Retenez cependant bien que je ne demeurerai pas plus longtemps avec vous. Le lendemain, les troupes séjournèrent comme pour se disposer à partir. Mais, au coucher du soleil, les soldats, excités, suivant le païen Zosime <sup>3</sup>, par des écrits que leurs officiers avaient semés parmi eux, prirent les armes et coururent en foule autour du palais en proclamant tumultuairement Julien empereur. Qui avait excité les officiers ? Un mot du païen Eunape nous le laisse entrevoir. Dans son éloge du médecin Oribase, ami intime de Julien, il dit que ce prince lui devait l'empire, apparemment parce qu'Oribase fut le moteur se-

<sup>1</sup> Jul., *Ad Athen.*, p. 283. Am. M., l. 20, c. 4. Zos., l. 3, c. 9. — <sup>2</sup> L. 20, n. 5.  
— <sup>3</sup> Zos., l. 4, p. 710.



cret de la détermination des troupes. Incertain du parti à prendre, Julien adora Jupiter, qui lui manifesta par un signe qu'il ne devait pas résister au vœu des soldats. Julien lui-même nous le dit. Eunape ajoute qu'il pratiqua certaines cérémonies avec un pontife païen, qu'il avait fait venir secrètement de la Grèce quelque temps auparavant ; après quoi il entreprit de renverser la tyrannie de Constance : ce qui veut dire, dans le langage de cet écrivain, qu'il eut recours à la magie <sup>1</sup>. Avec cela, dans son manifeste au peuple d'Athènes, Julien jure par tous ses grands dieux qu'il ne soupçonnait pas même ce qui se préparait. On sait ce que valent les protestations officielles dans une révolution politique. Julien même peut servir d'échantillon. Quand il eut été fait César, il composa deux panégyriques en l'honneur de Constance, où, comme nous l'avons vu, il l'élève au-dessus de tous les héros, tandis qu'au fond du cœur il le méprisait comme le dernier des hommes. Enfin, après quelques résistances feintes ou réelles, il condescendit au vœu des soldats et prit le diadème et le titre d'Auguste. Après tout, avec le soupçonneux Constance, le meurtrier de sa famille, il était prudent, nécessaire même, d'adopter un parti bien tranché et de ne pas rester dans une position équivoque.

Julien, qui prévoyait assez que jamais Constance n'approuverait ce qui s'était fait, lui envoya des ambassadeurs pour l'en informer et le prier d'y donner son assentiment. Ils étaient porteurs de deux lettres : l'une ostensible, contenant le récit officiel de la chose, avec des exhortations à la concorde et des conditions pour la maintenir. Il y est dit que les soldats n'avaient fait qu'accomplir une délibération prise depuis longtemps <sup>2</sup>, ennuyés de consumer leur vie sous un simple César, qui ne pouvait les récompenser de leurs travaux. La seconde, qui devait être remise en secret à Constance même, renfermait contre lui des reproches et des injures si violents qu'Ammien Marcellin la jugea indigne d'entrer dans son histoire <sup>3</sup>. Constance, qui était en marche contre les Perses, ayant lu ces lettres, entra dans une étrange colère et renvoya les députés avec un commissaire pour intimiser ses ordres à Julien. Celui-ci reçut le commissaire impérial avec honneur : c'était le comte Léonas, le même qui avait assisté au concile de Séleucie. Dans une audience particulière, Julien lut les lettres de Constance : ce dernier l'engageait entre autres à ne pas oublier ses bienfaits, non-seulement pour l'avoir honoré de la qualité de César, mais pour l'avoir nourri et élevé dans son enfance, lorsqu'il était sans ressources. A ces mots, Julien ne put retenir son in-

<sup>1</sup> Eunap., c. 5. — <sup>2</sup> *Miles olim deliberatum implevit.* Amm., l. 20, n. 8. —

<sup>3</sup> *Ibid.*



dignation : Eh ! quel est donc celui, s'écria-t-il, qui m'avait enlevé toutes mes ressources ? quel est celui qui m'avait rendu orphelin ? N'est-il pas lui-même le meurtrier de mon père ? ignore-t-il qu'en rappelant ce funeste souvenir, il rouvre une plaie cruelle dont il est l'auteur ? Quant aux ordres que lui apportait Léonas, il fit cette réponse : Je renoncerai volontiers au titre d'auguste, si c'est la volonté des légions ; rendez-vous demain à l'assemblée, et rapportez-y votre lettre. Le lendemain, monté sur un tribunal élevé, qu'entourait l'armée, ainsi que le peuple de Paris, il ordonna à Léonas de lire devant tout le monde la lettre de l'empereur. Dès qu'il en fut venu à l'endroit où Constance réduisait Julien au simple titre de césar, mille cris l'interrompirent et répétaient de toutes parts : Julien auguste ! C'est le vœu de la province, de l'armée, de l'État même qu'il a relevé, mais qui craint encore les insultes des Barbares. Julien congédia Léonas, avec des lettres à Constance, où il ne le ménageait plus, mais lui reprochait le massacre de sa famille, et le menaçait de venger la mort de tant d'innocentes victimes. Il y eut encore, de part et d'autre, plusieurs lettres et plusieurs députations ; l'empereur lui envoya entre autres un évêque des Gaules, nommé Épiète, qui lui promit de sa part la vie sauve, sans s'expliquer sur le rang qu'il tiendrait dans la suite. Julien répondit qu'il ne comptait nullement sur les serments de Constance, et qu'il était résolu de conserver le titre d'auguste, tant pour ne point compromettre son honneur que pour ne pas abandonner ses amis à la vengeance d'un prince sanguinaire, dont tout l'univers, disait-il, avait ressenti la cruauté <sup>1</sup>.

Des deux côtés on s'attendait donc à la guerre. Constance ne doutait point de la victoire ; ses forces étaient bien plus considérables, et toujours il avait été heureux dans les guerres civiles. Par ces mêmes raisons, Julien n'était pas sans inquiétude. Pour se rassurer, il consultait avec anxiété les présages, les songes, la théurgie, dont il pratiquait secrètement les mystères avec Oribase, sous la direction du pontife qu'il avait fait venir de Grèce. Ces superstitions, si peu dignes d'un philosophe, lui promettaient la mort prochaine de Constance. Une nuit, étant à demi éveillé, il vit un fantôme brillant de lumière, qui répéta plusieurs fois quatre vers grecs dont voici le sens : Lorsque Jupiter sera à l'extrémité du Verseau, et que Saturne entrera dans le vingt-cinquième degré de la Vierge, Constance, empereur d'Asie, finira tristement ses jours. Sur cette garantie, Julien cessa de craindre. C'est ce que dit son panégyriste, Ammien Marcelin <sup>2</sup>, qui même fait à ce sujet une longue dissertation pour montrer

<sup>1</sup> Jul., *Ad Athen.*, p. 286. — <sup>2</sup> L. 2, n. 1 et 2.



qu'il n'avait pas tort. Telle était la philosophie de Julien et de ses flatteurs. Cicéron avait dit qu'il ne concevait pas qu'un aruspice pût en regarder un autre sans rire. Le philosophe Julien n'en riait pas. Avec un petit nombre d'initiés, il s'appliquait en secret à consulter les entrailles des victimes, le vol et le cri des oiseaux, ainsi qu'aux autres superstitions surannées du paganisme. En même temps, pour mieux cacher son apostasie et se concilier tout le monde, il feignait encore d'être chrétien. Ainsi, se trouvant à Vienne à la fête de l'Épiphanie, avec laquelle se célébrait en même temps alors celle de Noël, il entra publiquement dans l'église et y pria solennellement la Divinité : c'est l'expression d'Ammien <sup>1</sup>, que plusieurs interprètent du sacrement de l'eucharistie, qu'en effet tous les chrétiens recevaient aux principales fêtes.

— Vers le même temps, il perdit Hélène, sa femme, sœur de Constance. Il n'en avait eu d'autres enfants qu'un prince, que la sage-femme, gagnée par l'impératrice Eusébie, avait fait périr en naissant. Depuis, la même impératrice, ayant engagé sa belle-sœur à la venir voir à Rome, lui donna un breuvage qui l'empêcha de porter aucun enfant à terme, et qui peut-être abrégé ses jours. On a peine à concevoir cette noirceur de la part d'Eusébie, l'insigne bienfaitrice de Julien ; mais elle était stérile et au désespoir de l'être. Qui sait même si elle n'avait pas pour Julien plus que de l'amitié ? Julien, quoiqu'à la fleur de l'âge, ne voulut point se remarier. Ses panégyristes assurent que son lit était plus chaste que celui d'une vestale. Cependant lui-même se fait dire qu'il couchait presque toujours seul <sup>2</sup>, c'est-à-dire pas toujours ; et, dans un autre endroit, il parle du nourricier de ses enfants <sup>3</sup>.

Eusébie elle-même était morte. Constance, quoique faible et mal-sain, se maria une troisième fois. Il épousa Faustine, dont on ignore la famille, et que dans peu il devait laisser veuve. Julien lui-même ne devait pas tarder à le suivre dans la tombe. Plus pressés que la mort, les deux cousins et beaux-frères se préparaient à s'entre-détruire. Constance faisait faire des approvisionnements considérables sur les frontières des Gaules. Il comptait y venir avec toute son armée, après en avoir fini avec le roi de Perse.

— Julien ne s'oublia point. Pour commencer, il offrit à Bellone, déesse de la guerre, des sacrifices très-secrets : c'est l'expression d'Ammien. Dans ces occasions, les Romains d'autrefois immolaient des victimes humaines. Comme Julien était enthousiaste des vieux usages du paganisme, il est possible qu'il en ait fait autant. Le secret extraordi-

<sup>1</sup> L. 1 et 2. — <sup>2</sup> *Misopog.* — <sup>3</sup> Jul., *Epist* 40.



naire qu'il y mit le donne à craindre. Après cela, jetant le masque, il assembla les troupes et leur fit prêter serment, non plus à Constance, mais à lui-même. Tous les soldats, se portant leurs épées à la gorge, jurèrent avec d'horribles imprécations de le suivre partout. Un seul homme résista à l'entraînement général : c'était Nébridius, préfet du prétoire. Il représenta hardiment qu'il ne pouvait prêter serment contre Constance qui l'avait comblé de bienfaits. Lessoldats voulurent le massacrer ; il se jeta aux pieds de Julien qui le couvrit de sa pourpre. Pour gage de sûreté, Nébridius demandait à lui baiser la main. Julien s'y refusa, disant : Eh ! que réserverai-je à mes amis, si je te donne ma main à toucher ? Va-t'en sans crainte partout où tu voudras <sup>1</sup>. Ces froids adieux à un homme si digne d'estime ne font guère d'honneur à l'empereur philosophe ; son panégyriste Libanius est infâme, quand il traite d'efféminée la noble conduite de Nébridius <sup>2</sup>.

Pour augmenter ses forces, Julien amnistia et incorpora dans ses troupes les vieux soldats de Magnence, qui, traités en rebelles depuis sept ans, s'étaient formés en bandes de voleurs. Puis, ayant pris par ruse un roi franc dont la fidélité lui était suspecte, il marcha en trois colonnes, à travers la forêt Noire, sur Sirmium en Pannonie, publiant sur sa route, à tort ou à raison, que Constance avait sollicité les Barbares d'envahir les Gaules. La rapidité de sa marche et la division de son armée en trois corps, ce qui la faisait paraître plus considérable, répandirent partout la terreur. Taurus, préfet d'Italie, et Florentius, préfet d'Illyrie, prirent la fuite. Comme ils étaient l'un et l'autre consuls de cette année, Julien ordonna qu'ils fussent flétris dans les actes publics par le titre de *Consuls fugitifs* <sup>3</sup>. Onze jours après être parti des environs de Bâle, il entra triomphant à Sirmium. Le gouverneur de la province fut fait prisonnier dans son lit. Peu de jours après, Julien s'empara d'un défilé important qui lui ouvrait le chemin de la Thrace et de Constantinople. De son quartier général, il écrivit au sénat de Rome, à qui l'on permettait encore de ratifier les élections des empereurs. Comme il était maître de l'Italie, sa demande fut admise à l'unanimité. Toutefois, quand on vint à l'endroit de sa lettre où il s'emportait en invectives contre Constance, tous les sénateurs s'écrièrent d'une voix : Ah ! respectez, de grâce, l'auteur de votre fortune. La lettre n'épargnait pas non plus Constantin : Julien l'accusait, entre autres, d'avoir le premier avili les charges les plus éminentes et le consulat même, en le prodiguant à des Barbares ; reproche absurde, qui devait retomber sur son auteur, comme le re-

<sup>1</sup> Amm., l. 21, n. 5. — <sup>2</sup> Liban., *Orat.* 5, p. 287. — <sup>3</sup> Zosime.



marque Ammien Marcellin<sup>1</sup>, puisque, dès l'année suivante, il nomma consul Névitta, Goth de naissance, homme grossier, cruel, sans expérience, sans autre mérite que de s'être attaché à la fortune de Julien, et fort inférieur en toute manière à ceux que Constantin avait honorés de cette dignité.

Dans le même temps, il envoya des manifestes de côté et d'autre. Nous avons celui qu'il adressa au sénat et au peuple d'Athènes. Il y professe ouvertement le culte des idoles, auxquelles il attribue ses succès. A mesure qu'il se sentait devenir puissant, il cessait de faire l'hypocrite et se montrait le plus superstitieux des païens. Il ouvrait les temples que Constantin et Constance avaient fermés ; il les ornait d'offrandes, il immolait des victimes et exhortait les peuples à reprendre le culte des dieux de leurs pères. Lui-même, dans une lettre au philosophe Maxime, où il témoigne avoir passé de Gaule en Illyrie, dit ces paroles : « Nous servons les dieux ouvertement, et la multitude des troupes qui me suivent est pieuse. Nous sacrifions des bœufs publiquement, et nous avons offert aux dieux plusieurs hécatombes, ou centaines de bœufs, en actions de grâces<sup>2</sup>. » Voilà de quoi triomphait cet empereur philosophe, écrivant à celui des philosophes qu'il estimait le plus : tuer des bœufs en l'honneur des idoles, tuer des bœufs par la plus grossière de toutes les superstitions. Quand il ajoute que la multitude des troupes était pieuse, cela veut dire que le grand nombre des soldats gaulois et germains prenaient volontiers part à la viande et au vin de ces impériales boucheries ; leur dévotion à cet égard allait même ordinairement si loin, comme nous l'apprend un témoin oculaire, Ammien Marcellin<sup>3</sup>, que les passants étaient obligés de les rapporter sur leurs épaules dans leurs logements.

Tout réussissait à Julien, quand tout à coup il se vit dans le plus grand péril. Deux légions qu'il avait trouvées à Sirmium, et que de là il envoyait dans les Gaules, s'emparèrent sur leur route de la ville importante d'Aquilée, et, de concert avec les habitants, se déclarèrent pour Constance. Cette ville était la clef de l'Italie. Julien se voyait coupé de ce côté-là. Il envoya des troupes pour l'assiéger ; mais la garnison et les habitants se défendirent si bien, que jamais il ne put s'en rendre maître. D'un autre côté, l'Afrique, le grenier de l'Italie, la nourrice de Rome, restait fidèle à Constance. Enfin, Constance lui-même, débarrassé, pour le moment, du roi de Perse, à qui un présage avait fait abandonner son expédition dans le moment le plus favorable, s'avancait avec toute son armée. Julien avait de terribles inquiétudes, n'il dissimulait tant bien que mal. Pour se rassurer

<sup>1</sup> L. 21, n. 10. — <sup>2</sup> Jul., *Epist.* 38. — <sup>3</sup> L. 22, n. 12.



lui-même, il observait assidûment le vol des oiseaux et les entrailles des victimes. Souvent il recevait des présages ambigus, qui le plongeaient dans des incertitudes encore plus cruelles. Enfin Aprunculus, orateur gaulois, profond dans la science des aruspices, lui fit savoir qu'il avait trouvé le foie d'une victime enveloppé d'une double graisse. C'était un signe heureux selon les règles de l'art ; mais Julien doutait du fait, craignant qu'on ne voulût le flatter par un présage aussi favorable <sup>1</sup>. En vérité, c'est un spectacle éminemment philosophique, de voir un empereur philosophe demander des conseils et des consolations au vol des étourneaux et des buses, aux croassements des corbeaux et des corneilles, aux intestins des veaux et des moutons.

Julien était dans ces perplexités, lorsqu'il vit arriver une troupe de cavaliers avec deux généraux, qui lui annoncèrent que Constance était mort, et que, dans ses derniers moments, il l'avait désigné son successeur. Rassuré par cette agréable nouvelle, il marcha vers la Thrace et fit son entrée à Constantinople le 11 décembre 361. Le corps de Constance y fut apporté, sous la conduite de Jovien, depuis empereur, et enseveli avec la magnificence convenable, auprès du grand Constantin, dans l'église des Apôtres. Julien assista au convoi funèbre et versa quelques larmes, réelles ou feintes, que ses panégyristes ont soigneusement recueillies.

Peu après il établit à Chalcédoine une commission militaire pour juger les ministres de son prédécesseur. Un des plus coupables était Arbétion, autrefois ennemi de Gallus et de Julien même : par ses intrigues, il avait perdu plusieurs personnages recommandables. Il fut mis à la tête de la commission, tant il avait su, en si peu de jours, gagner le nouvel empereur : le président nominal et les autres membres ne l'étaient que pour la forme. Cette commission montra plus de rigueur que de justice. Avec quelques coupables qui le méritaient, elle punit plusieurs personnes innocentes. Elle fit brûler vifs le fameux délateur Paul, surnommé la Chaîne, et le grand chambellan Eusèbe, cet arien passionné, qui avait poussé son maître à tant de procédés tyranniques. Taurus, qui avait mérité le consulat par les violences exercées au concile de Rimini, fut exilé à Verceil. On lui fit un crime d'avoir été fidèle à Constance en quittant l'Italie, lorsqu'elle s'était déclarée pour Julien. Ce qu'il y eut de plus honteux, c'était la date des actes de son procès. Les interrogatoires, par exemple, commençaient ainsi : *Sous le consulat de Taurus et de Florentius, Taurus étant amené par les crieurs publics*. L'autre consul fut condamné à mort ; mais il se sauva et demeura caché le reste de sa

<sup>1</sup> Amm., l. 22, n. 1.



vie. C'est Ammien Marcellin qui nous apprend tous ces détails. Il ajoute que la justice elle-même sembla pleurer l'exécution d'Ursule, et accuser l'empereur d'ingratitude. Ursule était ce trésorier général qui, malgré les ordres de Constance, avait fourni de l'argent à Julien dans les Gaules. Julien, se voyant maudit et abhorré par suite de ce meurtre, voulut s'en excuser en prétextant qu'Ursule avait été mis à mort à son insu, par la vengeance de soldats auxquels il avait reproché autrefois leur lâcheté. Mais Ammien lui-même reconnaît <sup>1</sup> que ce meurtre était inexpiable, et que de pareilles excuses trahissaient un manque d'intelligence ou de courage, pour avoir établi des juges sans les connaître, ou pour n'oser réprimer leurs excès. Le panégyriste Libanius admire comme une magnanimité incomparable de la part de Julien, d'avoir laissé à la fille unique d'Ursule une portion de l'héritage de son père <sup>2</sup>. C'est que les biens des autres furent entièrement confisqués. Il y a plus : peu de temps après, comme plusieurs personnes tâchaient, par des fraudes charitables, de mettre à couvert les débris de la fortune de tant de malheureux, Julien condamna par une loi les recéleurs à la confiscation de leurs propres biens, s'ils en avaient, et à la peine capitale, s'ils étaient pauvres <sup>3</sup>. Telle fut l'humanité de ce philosophe empereur.

Dans le même temps il réforma le palais. Ayant demandé un jour un barbier, il se présenta un officier magnifiquement vêtu. C'est un barbier que je demande, s'écria Julien, et non pas un ministre des finances. Toutefois il s'enquit de ce que lui valait sa charge, et trouva qu'il avait par jour vingt rations de pain et autant de fourrage pour ses chevaux, sans compter un salaire considérable et des gratifications extraordinaires. Là-dessus, Julien, sans aucune exception pour ceux mêmes qui en méritaient, chassa tous les barbiers, tous les cuisiniers et les autres officiers semblables, disant qu'ils ne lui étaient pas nécessaires, et particulièrement les eunuques, parce qu'il n'avait plus de femme. Ammien lui-même convient qu'en cela il ne gardait point la modération d'un vrai philosophe <sup>4</sup>. En effet, il semble qu'il fût incapable de garder en rien la mesure. Si Constance avait mis sa vanité dans un luxe excessif, Julien mettait la sienne dans la malpropreté, dans la longueur de ses ongles, dans l'encre dont ses mains étaient toujours tachées, dans ses cheveux mal peignés, dans l'épaisseur de sa barbe, où se promenaient de petits animaux <sup>5</sup>. C'est lui-même qui nous trace avec complaisance, et même avec orgueil, ce portrait de sa personne. Enfin, à la place des barbiers, des cuisiniers,

<sup>1</sup> L. 22, n. 3. — <sup>2</sup> Liban., *Orat.* 10, t. 2, p. 298. — <sup>3</sup> *Cod. theod.* — <sup>4</sup> L. 2, n. 4. — <sup>5</sup> *Misopog.*



des échansons, il remplit le palais de philosophes, de magiciens, d'astrologues, de devins, de charlatans de toute espèce et de prostituées. Ammien avoue qu'on le tournait avec justice en ridicule, parce qu'il menait toujours avec lui des troupes de femmelettes et qu'il s'en faisait gloire <sup>1</sup>. C'est un trait que ne devraient pas oublier ses modernes panégyristes.

Son philosophe de prédilection était Maxime, qui l'avait initié dans la théurgie, et auquel il croyait devoir l'empire. Il ne se vit pas plutôt empereur, qu'il lui dépêcha une escorte honorable pour le conduire à la cour. Maxime était alors à Sardes, capitale de Lydie, avec Chrysanthé, cet autre disciple d'Édésius, dont nous avons déjà parlé. La lettre d'invitation étant commune pour l'un et pour l'autre, ils employèrent les évocations théurgiques pour savoir s'ils devaient entreprendre le voyage. Ayant procédé dans l'opération avec toute la méthode et toute la circonspection possibles, ils virent les signes les plus effrayants ; et ces signes étaient si clairs, dit le sophiste ou philosophe Eunape, qu'un homme de la lie du peuple les eût compris. Chrysanthé changea de visage et fut consterné. Cher ami, dit-il à Maxime, je dois non-seulement demeurer ici, mais encore me cacher dans les entrailles de la terre. Maxime, se rassurant, lui répondit : Chrysanthé, je ne vous reconnais plus. Avez-vous oublié nos grands principes ? Des hellènes parfaits comme nous ne doivent pas s'arrêter aux premiers signes qui se présentent. Il faut faire violence aux dieux et les forcer de vouloir ce que nous voulons. Vous êtes peut-être assez hardi pour le tenter, et assez habile pour réussir, reprit Chrysanthé. Pour moi, je trouve que leur volonté est trop marquée : je n'oserais y résister. Ayant parlé de la sorte, il quitta Maxime. Celui-ci ne se rebuta point, et s'opiniâtra à fatiguer ses dieux, jusqu'à ce qu'il crût en recevoir des réponses favorables à son ambition. Mais ces présages mendiés et extorqués ne firent aucune impression sur Chysanthé. Il laissa partir Maxime, et, dans la suite, il demeura toujours inébranlable, malgré les instances réitérées de Julien. Ce prince, voyant que les lettres qu'il écrivait, et à Chrysanthé, et à Mélite, sa femme, étaient inutiles, ne le pressa plus : il se contenta de le faire souverain pontife de Lydie, et Mélite grande prêtresse. Mais soit que ce philosophe eût effectivement découvert, par le moyen de la théurgie, comme le prétend son cousin Eunape <sup>2</sup>, que le christianisme remonterait bientôt sur le trône, soit qu'à tout événement il crût qu'il était plus sûr de ménager les Chrétiens, il ne se laissa pas entraîner au zèle fougueux de tant d'autres, qui se repentirent peu

<sup>1</sup> L. 22, n. 14. — <sup>2</sup> Eunap., *Maxim.*



de temps après de n'avoir pas imité sa politique. Chrysanthé usa si sobrement du pouvoir que lui donnait sa dignité, que, dans la province, on ne s'aperçut presque d'aucun changement par rapport à la religion, ni pendant la vie ni après la mort de Julien.

Le départ de Maxime mit toute l'Asie en mouvement. Les magistrats et les personnes les plus qualifiées couraient avec le peuple rendre leurs hommages à ce favori. Quand il entra dans une ville, les rues et les places étaient si remplies, qu'il avait peine à percer la foule. On lui prodiguait les applaudissements, les acclamations et tout ce qui était d'usage dans les réceptions solennelles. Tandis que les hommes complimentaient Maxime, la femme de ce philosophe recevait les visites des femmes, qui venaient lui faire leur cour par une porte dérobée. Elles la félicitaient sur son bonheur, et la conjuraient de vouloir bien se souvenir d'elles. En un mot, depuis Sardes jusqu'à Constantinople, le voyage de Maxime fut un triomphe continu.

Julien était au sénat et y prononçait une harangue, lorsqu'on vint lui dire que Maxime était arrivé. Aussitôt, oubliant sa dignité et la bienséance, il saute de son siège et court de toutes ses forces à la rencontre du philosophe, qui était encore loin, l'embrasse avec mille démonstrations de tendresse, et l'amène au sénat, quoiqu'il ne fût pas sénateur. Ammien observe que cette ostentation intempestive de Julien venait encore moins de son affection pour Maxime, que d'un désir immodéré de vaine gloire<sup>1</sup>. Dès ce moment ils ne se quittèrent plus l'un l'autre ; tous deux ils passaient ensemble les jours et les nuits à consulter les dieux. Maxime gouvernait et l'empereur et l'empire. Mais sa prétendue philosophie ne tint pas contre la faveur. On lui vit bientôt des airs de hauteur et des habits trop recherchés. Julien seul ne s'apercevait pas d'un changement qui choquait les païens mêmes.

La suite fit voir que Chrysanthé avait pris le meilleur parti. Maxime fut inquiété sous le règne de Valens. On lui redemanda des sommes immenses qu'on l'accusait d'avoir volées. Il languit longtemps dans les prisons, où il souffrit, selon Eunape, les outrages et les tourments les plus cruels. Sa femme était témoin de ses malheurs. Il la pria un jour d'aller lui acheter du poison. Elle le fit et prépara le breuvage. Lorsque Maxime le demanda, elle en but elle-même et mourut. Maxime jugea à propos de lui survivre, et fut mis peu après en liberté. Il reparut dans le monde avec quelque crédit ; mais, ayant été impliqué dans une affaire de magie, le proconsul d'Asie ne lui donna pas le temps de mourir d'une maladie dont

<sup>1</sup> L. 22, n. 7.



il ne pouvait réchapper, et lui fit trancher la tête à Éphèse.

Julien ne cessait d'écrire à tous les philosophes, qu'il connaissait de réputation ou autrement, des lettres pleines de reproches obligants sur ce qu'ils différeraient à le venir joindre. Ils accouraient avec de grandes idées de fortune. L'empereur les caressait, les faisait manger avec lui, buvait à leur santé, les appelait ses camarades ; mais cet accueil n'était souvent qu'une comédie. Plusieurs, lorsqu'ils s'imaginaient être au comble de la faveur, se voyaient congédiés tout à coup sans savoir de quoi se plaindre davantage, ou de leur crédulité, ou du caprice de Julien. D'autres, plus heureux, étaient mis en place ou restaient à la suite de l'empereur, qu'ils enivraient de leurs flatteries, et qui les flattait lui-même. Ils s'autorisaient de ses éloges à ne plus tarir sur leurs propres louanges. La plupart n'avaient rien de philosophe que la barbe et l'habit, ni d'autre mérite qu'une haine implacable contre les Chrétiens <sup>1</sup>.

Entouré de ses philosophes, Julien transforma le palais et ses jardins en un vaste temple d'idoles. Tous les dieux y eurent leurs statues. On trouvait un autel dans chaque bosquet. Le titre de souverain pontife ne fut pas pour lui un vain titre ; il l'estimait autant et peut-être plus que celui d'empereur ; il en exerçait les fonctions en personne. Le matin, il immolait une victime au soleil pour honorer son retour ; le soir, il lui disait adieu par un second sacrifice. Il rendait de semblables hommages à la lune et aux étoiles pendant la nuit. Il sacrifiait encore tous les jours à quelque autre dieu : dans son palais, si les affaires ne lui permettaient pas de sortir ; en public, lorsqu'on célébrait une fête. Alors rien ne l'arrêtait : il courait au lieu de la solennité. On l'y voyait se prosterner devant l'idole, lui baiser les pieds, aller et venir d'un air inquiet et empressé, fendre le bois pour l'autel, attiser le feu, le souffler avec la bouche jusqu'à perdre haleine, égorger la victime, lui fouiller dans les entrailles, y chercher l'avenir d'un œil avide, en retirer ensuite ses mains dégouttantes de sang, voulant être à la fois et le sacrificateur et les ministres <sup>2</sup>.

A ce spectacle, les païens sensés avaient peine à s'empêcher de rire. Julien prenait tout au sérieux. Il enseigne dans un de ses écrits, qu'il faut adorer non-seulement les images des dieux, mais encore leurs temples, leurs parvis, leurs autels <sup>3</sup>. Son régime seul était un modèle achevé de superstition. Afin de plaire à Pan ou à Mercure, à Hécate ou à Isis, il se privait, à certains jours, de divers aliments qu'il croyait odieux à ces divinités tutélaires. Par ces jeû-

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Orat.* 4. — <sup>2</sup> Lib., *Orat.* 10. — <sup>3</sup> Jul., *Op.*, t. 1, p. 296. Spanheim.



nes, il préparait ses sens et son esprit aux visites fréquentes et familières dont l'honoraient les puissances célestes. Car son panégyriste Libanius nous assure qu'il vivait dans un commerce habituel avec les dieux et les déesses ; que ces divinités descendaient sur la terre pour jouir de la conversation de leur héros favori ; qu'elles interrompaient doucement son sommeil en touchant ses mains ou ses cheveux ; qu'elles l'avertissaient de tous les dangers dont il se trouvait menacé ; que leur sagesse infaillible le guidait dans chacune des actions de sa vie, et qu'enfin il était si familiarisé avec elles, qu'il distinguait sur-le-champ la voix de Jupiter de celle de Minerve, et la figure d'Apollon des formes d'Hercule <sup>1</sup>.

Mais où la crédulité et la superstition de Julien se montrent le plus incroyables, c'est dans son discours en l'honneur de Cybèle. Vers la seconde guerre punique, les Romains, avertis, dit-on, par un oracle, envoyèrent une ambassade solennelle à Pessinonte en Phrygie, pour en apporter la statue de Cybèle. Ce n'était ni plus ni moins qu'une pierre informe. Le sénat commit l'homme le plus vertueux et la matrone la plus chaste pour la transporter du Tibre dans le Capitole. C'est ce que rapportent Tive-Live et Cicéron <sup>2</sup>. Plus tard les poètes embellirent ce récit. Ce n'est plus une matrone qui reçoit l'idole phrygienne, mais une vestale, dont la vertu était suspecte, et qui, pour preuve de son inviolable pureté, détache sa ceinture, et avec elle tire toute seule le navire qui portait la déesse et qui s'était arrêté immobile. Entre les diverses fables concernant Cybèle, l'une disait qu'elle aimait un berger nommé Atys, qui ne devait aimer qu'elle ; mais qu'un jour ce berger lui ayant préféré une nymphe, Cybèle en fureur le mutila. En mémoire de quoi les prêtres de la déesse se faisaient la même opération ; les païens mêmes les regardaient comme infâmes. Or, Julien, ayant fait un pèlerinage à Pessinonte, fut extrêmement scandalisé de l'indifférence que montraient les habitants pour la mère des dieux. Comme souverain pontife, il lui nomma tout de suite une prêtresse. De plus il composa un discours pour réveiller la piété publique envers la déesse oubliée, prouver la réalité de sa puissance et la sainteté de son culte. En preuve que les Romains n'avaient pas reçu un simulacre inanimité, mais une puissance céleste, il allègue, avec un long commentaire, la fable poétique de la vestale, tout en avouant qu'on s'en moquait comme d'un conte de vieille, indigne d'un philosophe et d'un théologue ; pour lui, il proteste y croire dévotement <sup>3</sup>. Quant aux amours

<sup>1</sup> Liban., *Legat. ad Jul.*, p. 157. *Orat. parent.*, c. 83, p. 309, 310, et *alibi*. —

<sup>2</sup> T. L., l. 29, c. 14. Cic., *De arusp. resp.*, n. 13. — <sup>3</sup> *Op. Jul.*, t. 1, p. 160, 161.



de Cybèle et à son atroce jalousie, il s'efforce longuement, ennuyusement et inintelligiblement à tourner cette fable obscène en une allégorie cosmogonique. La conclusion qu'il en tire, est d'expliquer pourquoi, dans les mystères, il était permis de manger les tiges des légumes, et non pas les racines : c'est que la tige, s'élevant vers le ciel, y élève l'esprit de l'homme, et que la racine, s'enfonçant en terre, y enfonce l'esprit avec elle. Ainsi, dit-il pour exemple, il est permis de manger la tige d'une rave, mais non la rave même <sup>1</sup>. Par ce résultat du discours, on peut juger du discours entier. Pour Julien, il remercie tous les dieux, en particulier leur mère, de lui avoir communiqué des lumières aussi merveilleuses. Enfin il termine par une prière où il lui demande le pouvoir de purger l'empire romain de l'athéisme, c'est-à-dire de la religion chrétienne.

Car Julien croyait à tout, excepté au christianisme. Il croyait aux songes, et prend Jupiter à témoin que plus d'une fois Esculape lui avait indiqué des remèdes pendant le sommeil <sup>2</sup> ; il croyait aux paroles magiques qui, sans être entendues, guérissent l'âme et le corps ; il croyait à l'astrologie, aux aruspices, aux augures, aux oracles, aux divinations et aux superstitions de toute espèce ; il croyait à toutes les fables du paganisme, à des fables incohérentes, contradictoires, obscènes, à des fables dont la plupart des païens eux-mêmes se moquaient dès le temps de Juvénal <sup>3</sup> ; il se vante et ses amis le vantent comme un homme en commerce avec les démons, nourri par les démons, instruit par les démons, assis avec les démons, suivant les paroles mêmes de Libanius <sup>4</sup>. Mais il ne croyait point au christianisme, dont la seule existence est une preuve de sa divinité ; il ne croyait pas au christianisme, qui a rendu populaire un ensemble de faits et de vérités que les anciens sages pouvaient à peine entrevoir ; il ne croyait point au christianisme, qui a réalisé, et bien au delà, tout ce que Socrate et Platon avaient imaginé de plus parfait par la régénération de l'humanité ; il ne croyait point au christianisme, à ce fait universel qui remonte de nous jusqu'au Christ, et du Christ, par les prophètes et les patriarches, jusqu'au premier homme, qui fut de Dieu ; il ne croyait point au christianisme, qui, malgré les Néron et les Julien, devait affranchir le genre humain de la superstition de l'idolâtrie, civiliser les Barbares et réunir tous les peuples en une société de foi, d'espérance et d'amour. Il n'y croyait point, ou, pour mieux dire, il n'y croyait plus. Après l'avoir professé vingt ans, il l'avait apostasié, il l'avait pris en haine et en pour-

<sup>1</sup> Jul., *Op.*, t. 1, p. 171. — <sup>2</sup> *Ibid.*, t. 2, p. 235. Spanh. — <sup>3</sup> Juv., *Sat.* 2, v. 152.

— <sup>4</sup> Lib., *Orat.* 10, t. 2, p. 331.



suivait la ruine. Mais il ne fait qu'en accomplir les prophéties les plus mystérieuses ; il ne fait que s'imprimer sur le front, comme un éternel anathème, le mystérieux nom prédit par saint Jean, et dont la valeur numérale doit donner 666 ; il ne fait que s'imprimer le nom à jamais infâme d'*Apostat*, en grec :  $\alpha$  (1)  $\pi$  (80)  $\omicron$  (70)  $\varsigma$  (6)  $\alpha$  (1)  $\tau$  (300)  $\eta$  (8)  $\varsigma$  (200) ; total, 666.

Et quand il relèvera l'idolâtrie romaine, cette bête assise sur sept montagnes, et qui avait été blessée à mort ; quand il lui rendra inopinément la vie et la parole ; quand, employant la puissance de l'empire, il poussera tout le monde à l'adorer, et permettra de tuer ceux qui s'y refusent ; quand il essaiera de contrefaire le christianisme dans les merveilles de sa doctrine et de sa charité, mais qu'au fond il parlera comme l'enfer ; quand il se glorifiera d'être en commerce avec les démons ; quand il infectera avec les libations des idoles, et l'eau des fontaines, et les vivres des marchés, il ne fera que ce que saint Jean avait prédit qu'il ferait <sup>1</sup>. Et quand, pour donner le démenti au Christ, il entreprendra de rebâtir le temple de Jérusalem, il ne fera qu'accomplir à la lettre la parole du Christ, qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Enfin, tout comme le père du mensonge, il contribuera, en dépit de lui-même, au triomphe de la vérité.

Le but de ses conférences secrètes avec Maxime et les autres philosophes était de combiner et d'exécuter son plan d'attaque contre la religion chrétienne. Ce plan comprenait deux choses : relever le paganisme de son discrédit et abattre le christianisme, moins par la violence ouverte que par la ruse, la séduction et le ridicule. Libanius <sup>2</sup>, un de ces philosophes, nous apprend pourquoi la violence ne fut pas employée directement : c'est que l'expérience du passé faisait voir qu'on ne gagnait rien par ce moyen-là. En outre, la position des chrétiens dans l'empire romain n'était plus la même que pendant les trois premiers siècles. S'ils n'y formaient pas la société politique, ils étaient au moins, pour le nombre, la moitié de la population. Or, l'on conçoit que des individus isolés, tels que l'étaient politiquement les chrétiens des premiers siècles, se laissent égorger plutôt que de mettre en péril l'État entier par une résistance inutile ; mais est-il dit que la majorité numérique, dont la religion a commencé à passer dans les lois et les mœurs, doive se laisser égorger par la minorité, sans qu'il lui soit permis de repousser la force par la force ? Julien devait de toute nécessité préférer la ruse à la violence ouverte.

Rien ne fut omis pour remettre le paganisme. Ses temples furent

<sup>1</sup> Apocal., 13. — <sup>2</sup> Lib., *Orat.* 12, p. 290.



rouverts, ses autels redressés ; ses idoles, ses prêtres, ses devins, ses fêtes, entourés de richesses et de privilèges. Mais il fallait surtout le relever dans l'opinion publique. Depuis trois siècles les chrétiens en démontraient l'absurdité ; depuis trois siècles les chrétiens faisaient voir sans cesse, sous mille formes diverses, sérieuses et plaisantes, que le paganisme n'avait ni dogme ni morale ; que ses dieux et leurs histoires fabuleuses n'étaient que contradiction et infamie ; que la seule morale qui en résultait, c'était le meurtre et la débauche. Les idées chrétiennes commençaient à devenir la raison publique. Sous ce rapport surtout, Julien et ses philosophes avaient à cœur de relever le paganisme : arts, sciences, littérature, poésie, philosophie, tout fut mis en œuvre. Le résultat fut de constater l'impuissance absolue de tout cela ; car, pour donner au paganisme seulement une apparence de morale, Julien et ses philosophes furent obligés d'emprunter cette apparence même au christianisme. Nous en voyons la preuve dans ses propres écrits.

Souverain pontife des idoles, il institua des pontifes inférieurs dans les provinces, qui devaient surveiller les sacrificateurs subalternes. Pour régler leur croyance et leur conduite, il leur écrivait des lettres pastorales. Il nous en reste deux ou trois. Dans l'une, à Arsace, pontife de Galatie, il dit : « L'hellénisme ne va pas encore comme il devrait ; c'est la faute de ceux qui le professent. De la part des dieux, tout est grand et magnifique, et, soit dit sans offenser la divine Némésis, au-dessus de tous les souhaits et de toutes les espérances. Car qui de nous eût osé se promettre, il y a quelque temps, un changement si prompt et si merveilleux ? Mais croyons-nous que tout soit fait, et ne penserons-nous jamais aux moyens par lesquels l'athéisme s'est le plus accrédité dans le monde, je veux dire l'hospitalité, le soin d'enterrer les morts, une vie réglée en apparence ? Ils jouent toutes les vertus. C'est à nous de les pratiquer véritablement.

« Il ne suffit pas que vous soyez irréprochable, tous les prêtres de Galatie doivent l'être comme vous. Employez la persuasion ou les menaces pour les obliger de vivre en hommes de bien. Privez-les des fonctions du sacerdoce, s'ils ne sont, eux, leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques, fidèles à servir les dieux ; s'ils souffrent dans leur famille de ces athées de Galiléens. Avertissez-les qu'un sacrificateur ne doit point aller au théâtre, boire dans un cabaret, exercer un métier vil et honteux. Témoignez de la considération à ceux qui vous obéiront, et chassez les autres. Établissez en chaque ville plusieurs hôpitaux pour exercer l'humanité envers les étrangers, non-seulement d'entre les nôtres, mais envers tous, dès qu'ils sont pauvres. Pour commencer à fournir les fonds nécessaires, j'ai or-



donné que la Galatie vous donnât, chaque année, trente mille boisseaux de froment et soixante mille setiers de vin dont je veux que le cinquième soit au profit des pauvres qui servent les prêtres, et le reste sera distribué aux étrangers et aux mendiants. Il est honteux qu'aucun Juif ne mendie, et que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, que nous laissons manquer de tout. Apprenez aux hellènes à contribuer pour ces dépenses; que leurs villages offrent aux dieux les prémices de leurs fruits; montrez-leur que ces libéralités sont de nos anciennes maximes. » De quoi il cite en preuve ce que dit, dans Homère, le gardeur des porcs d'Ulysse, sur l'obligation d'assister les étrangers et les pauvres, comme envoyés par Jupiter, et il conclut : « Ne souffrons donc pas que d'autres nous enlèvent notre gloire, ni qu'en imitant les vertus dont nous avons parmi nous l'original et le modèle, ils couvrent d'opprobre notre négligence et notre inhumanité; ou plutôt, ne trahissons pas nous-mêmes notre religion, ne déshonorons pas le culte des dieux. Si j'apprends que vous remplissez tous ces devoirs, je serai comblé de joie.

« Voyez rarement chez eux les gouverneurs; contentez-vous, pour l'ordinaire, de leur écrire. Quand ils feront leur entrée dans une ville, qu'aucun des prêtres n'aille au-devant d'eux. Seulement, lorsqu'ils viendront aux temples des dieux, on ira les recevoir dans le vestibule. Qu'ils ne s'y fassent point accompagner de soldats, mais qu'il soit libre à qui voudra de les suivre; car dès qu'ils mettent le pied dans le temple, ils deviennent de simples particuliers. Vous seul avez le droit de commander, puisque les dieux l'ordonnent ainsi. Ceux qui se soumettent à cette loi, font voir qu'ils ont véritablement de la religion. Les autres, qui ne veulent pas se dépouiller un moment de leur faste et de leur grandeur, sont des hommes superbes, remplis d'une sottise vanité.

« Je suis prêt à secourir les habitants de Pessinonte, pourvu qu'ils se rendent propice la mère des dieux. S'ils la négligent, non-seulement ils seront coupables, mais encore, j'ai peine à le dire, ils ressentiront mon indignation. Car, suivant Homère, c'est un crime d'avoir ni égard ni pitié pour les ennemis des dieux immortels. Vous leur ferez donc entendre que s'ils veulent que je les assiste, ils doivent tous ensemble invoquer la mère des dieux<sup>1</sup>. »

On voit, dans cette lettre, où Julien prenait les modèles de charité et de vertu pour ses prêtres : c'était chez les Chrétiens. Ses dieux sans nombre ne lui en présentent pas un. On a dit avec beaucoup

<sup>1</sup> Jul., *Op.*, t. 1, p. 429, édit. Spanh.



de justesse que les païens avaient une morale, mais que le paganisme n'en avait point. Ils en avaient une, ils la mettaient quelquefois en pratique, non pas comme païens, mais en tant qu'hommes. Le paganisme, la croyance à des dieux sans nombre, ne présentait d'autre morale que des exemples sans nombre de vices et de crimes. Pour lui donner une morale différente, il fallait lui donner une croyance différente. Julien n'en suppose encore d'autre, en cette lettre, que la croyance vulgaire des dieux. Dans un autre fragment, il montre quelque velléité de la changer, mais sans oser le dire nettement.

Ce fragment est d'une lettre adressée pareillement à un pontife, mais après la vaine entreprise pour rebâtir le temple de Jérusalem. Julien y fait cet incroyable raisonnement : « Que personne ne nous trompe par des paroles, que nul ne nous épouvante touchant la Providence ; car les prophètes des Juifs, qui nous blâment, que diront-ils de leur temple ruiné jusqu'à trois fois et qui n'a pu être rétabli jusqu'à ce jour ? Je ne le dis pas pour leur en faire un reproche ; car moi-même, après un si long intervalle, j'ai voulu le relever en l'honneur du dieu qu'on y invoque. Je le rappelle seulement pour faire voir qu'il n'y a rien d'immortel dans les choses humaines, et que les prophètes qui ont écrit là-dessus n'ont dit que des balivernes, comme n'ayant affaire qu'à d'imbéciles femmelettes. Ce Dieu-là donc peut être grand ; mais certes il a de mauvais prophètes et de mauvais interprètes. Cela vient de ce qu'ils n'ont pas purifié leur âme par un cours de littérature, ni ouvert les yeux à la lumière. Combien nos poètes ne l'emportent-ils pas sur eux <sup>1</sup> ! »

Jamais on n'a vu raisonnement pareil. Les prophètes avaient prédit que le temple de Jérusalem serait détruit une dernière fois, et que cette dernière désolation durerait sans fin <sup>2</sup>. Le Christ avait ajouté qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Julien avait voulu leur donner un démenti en rebâtissant le temple. Il avoue qu'il n'a pu y réussir, et il en conclut : Donc les prophètes sont des sots et des aveugles ! En vérité, il ne sait ce qu'il dit. Cela est si vrai, qu'il dira dans la même lettre : « Touchant les dieux, il faut croire, d'abord, qu'ils existent ; ensuite, que leur providence s'étend aux choses d'ici-bas ; enfin, qu'ils ne font jamais de mal ni aux hommes ni à d'autres, et qu'ils n'ont entre eux ni envie, ni jalousie, ni guerre : ce que nos poètes ayant écrit, ils sont devenus méprisables : tandis que les prophètes des Juifs, parlant avec suite et accord, sont en admiration aux malheureux qui s'affilient aux Galiléens <sup>3</sup>. » Voilà comme

<sup>1</sup> Jul., *Op.*, t. 1, p. 195. — <sup>2</sup> Daniel, 9. — <sup>3</sup> Jul., *Op.*, t. 1, p. 301.



Julien est d'accord avec lui-même. Là, les prophètes des Juifs sont bien au-dessous des poètes, parce qu'ils ont prédit que le temple ne se rebâtirait pas, et que le temple ne s'est pas rebâti. Ici, les poètes se rendent méprisables, ainsi que leurs dieux, parce qu'ils en parlent à tort et à travers, et les prophètes sont en admiration parce qu'ils parlent d'une manière sensée.

Les autres raisonnements de Julien sont aussi curieux. Ainsi, à la même page, il blâme les poètes d'avoir attribué aux dieux des jalousies et des guerres, et il ordonne que les prêtres chantent les hymnes où les mêmes poètes disent des mêmes dieux les mêmes choses; et il établira, par une loi, que quiconque voudrait interpréter Homère et Hésiode, devait admettre, avec les païens, tout ce qu'Homère et Hésiode disent sur la généalogie, les amours et les guerres des dieux. Ainsi il ne veut pas que les prêtres des idoles lisent des fables, surtout des fables érotiques, mais des histoires sérieuses et réelles <sup>1</sup>. Or, les histoires des dieux n'étaient que des fables, et des fables érotiques. Ainsi encore, il défend aux prêtres de fréquenter les spectacles <sup>2</sup>, et cependant les spectacles les plus impurs se faisaient en l'honneur des dieux; les dieux eux-mêmes les avaient demandés sous peine des plus terribles fléaux. Finalement, Julien ne pouvait recommander aux prêtres de ses dieux aucune modestie, aucune vertu, sans condamner par là même ces dieux.

Quant au dogme, fondement de la morale, il est encore plus vague et plus incohérent, ou plutôt il n'y en a point. Julien se contente de défendre, en général, à ses prêtres de lire Archiloque et Démonax, ainsi que tous les poètes trop mordants ou trop libres. Ils doivent étudier les philosophes, mais non pas encore sans distinction; ils ne doivent donner accès ni au système de Pyrrhon, ni à celui d'Épicure, desquels il remercie les dieux d'avoir tellement aboli les sectes, que la plupart de leurs livres avaient disparu. Les philosophes que les prêtres peuvent lire, sont ceux qui reconnaissent les dieux pour auteurs et qui en inspirent le culte, comme Pythagore, Platon, Aristote, Chrysippe et Zénon <sup>3</sup>. On voit que Julien, avec ses philosophes du quatrième siècle, n'était pas plus avancé que les anciens. Sous un Dieu suprême et invisible, auquel il ne rendait aucun culte, il reconnaissait une foule de dieux et de démons, qu'il adorait ou faisait semblant d'adorer avec la populace.

La lettre finit au choix des prêtres, et veut que l'on ne considère que leur affection envers les dieux et envers les hommes, sans s'arrêter aux richesses ni à la naissance. Pour les exciter à la libéralité,

<sup>1</sup> Jul., *Op.*, p. 301. — <sup>2</sup> *Ibid.*, 304. — <sup>3</sup> *Ibid.*, 300 et 301.



Julien dit : « Les impies Galiléens, ayant observé que nos prêtres négligeaient les pauvres, se sont appliqués à les assister ; et comme ceux qui veulent enlever des enfants pour les vendre, les attirent en leur donnant des gâteaux, ainsi ils ont jeté les fidèles dans l'athéisme, en commençant par la charité, l'hospitalité et le service des tables ; car ils ont plusieurs noms pour ces œuvres, qu'ils pratiquent abondamment. »

Julien voulait pousser plus loin l'imitation du christianisme, et établir dans toutes les villes des écoles publiques semblables aux églises, où l'on fit des lectures et des explications, soit pour la morale, soit pour les mystères ; que l'on priât à certains jours et à certaines heures, à deux chœurs ; qu'il y eût des châtiments réglés pour les fautes, des préparations pour être initié aux cérémonies sacrées. Outre les hôpitaux, il voulait établir des monastères, c'est-à-dire des lieux de retraite, de méditation et de purification pour les hommes et pour les vierges. Il admirait entre autres l'usage des lettres ecclésiastiques que les évêques donnaient aux voyageurs, et sur lesquelles ils étaient reçus par tous les chrétiens avec toute sorte de charité <sup>1</sup>. Ainsi Julien, pour rendre son paganisme quelque peu respectable, ne trouvait d'autre moyen que de contrefaire le christianisme. Tertullien l'avait déjà dit : Le diable est singe de Dieu.

Mais avec toute sa philosophie et tous ses philosophes, Julien ne put tirer de l'idolâtrie que de l'idolâtrie, et de l'idolâtrie vulgaire. Témoin ses actes. On rendait aux empereurs et à leurs images une adoration purement civile. L'artificieux Julien en profita pour habituer les chrétiens à la vue et au culte des idoles. Il se fit représenter avec ses dieux. Dans un de ses tableaux, par exemple, on voyait Jupiter, sortant d'un nuage, lui offrir le diadème et la pourpre. Mars et Mercure regardaient le prince avec complaisance et paraissaient applaudir à son éloquence et à sa valeur. Dans des médailles, Julien lui-même paraît en divinité avec un boisseau sur la tête et avec cette inscription : Au dieu Sérapis. Dans d'autres, il est accolé au chien Anubis, divinité aboyante de l'Égypte <sup>2</sup>. Les chrétiens se trouvaient ainsi dans l'alternative de paraître ou adorer les dieux ou manquer de respect pour l'empereur. Ceux qui s'apercevaient du piège et refusaient d'y donner, étaient traités de rebelles et punis comme criminels de lèse-majesté.

Il employa des artifices semblables pour pervertir les soldats. Outre le vin et la bonne chère des hécatombes, qui les familiarisaient déjà passablement avec les fêtes païennes, il fit ôter du labarum le

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Orat.* 3. Soc., l. 5, c. 16. Theod., l. 2, c. 4. — <sup>2</sup> Banduri, *Numism.*



monogramme du Christ pour y remettre une idole ; il plaça également dans les autres drapeaux la figure de quelque dieu. Pour tirer parti de ce changement, un jour qu'il devait distribuer de l'or à ses troupes, il parut assis sur son tribunal, environné de ces étendards profanes, ayant à côté de lui des charbons allumés et de l'encens. Chaque soldat venait à son tour baiser la main de l'empereur et recevoir sa libéralité ; mais auparavant on l'obligeait à jeter dans le feu quelques grains d'encens. Il y en eut, selon Sozomène, qui refusèrent hautement d'acheter à ce prix la largesse qu'on voulait leur faire<sup>1</sup>. D'autres, ayant été avertis à temps, feignirent d'être malades et s'absentèrent. La plupart, éblouis de l'éclat de l'or et interdits par la présence de l'empereur, n'eurent pas la force de reculer, et contractèrent un engagement funeste, qu'ils n'osèrent rompre depuis. Plusieurs, par un excès de simplicité, crurent de bonne foi ce que leur disaient des gens apostés : que ce feu et cet encens étaient un ancien cérémonial qu'on renouvelait, et qui ne tirait point à conséquence pour la religion.

Quelques-uns de ceux qu'on avait ainsi trompés, s'étant mis à table, invoquèrent, selon la coutume, le nom de Jésus-Christ, et firent le signe de la croix sur leurs coupes avant que de boire. Mais qu'est-ce-ci ? leur demanda un de leurs camarades ; vous invoquez le Christ après l'avoir renoncé ? Comment ! répondirent les autres, demi-morts de surprise : que voulez-vous dire ? C'est, dit-il, que vous avez jeté de l'encens dans le feu. Aussitôt, s'arrachant les cheveux et poussant de grands cris, ils courent à la place publique, criant à haute voix : Nous sommes Chrétiens dans le cœur ; que tout le monde l'entende, et Dieu premièrement à qui nous vivons et pour qui nous voulons mourir ! Nous ne vous avons point trompé, Sauveur Jésus ! nous n'avons point renoncé à la bienheureuse confession ! Si la main a failli, le cœur ne l'a point suivie. L'empereur nous a trompés ; nous renonçons à l'impiété, nous voulons l'expier par notre sang.

Ils courent jusqu'au palais, et, jetant aux pieds de l'empereur l'or qu'ils avaient reçu, ils s'écrient : Vous ne nous avez pas fait un présent, vous nous avez condamnés à mort : faites-nous grâce, immolez-nous à Jésus-Christ, jetez-nous dans le feu, coupez nos mains criminelles, donnez votre or à d'autres, qui le prendront sans regret. Julien fut tellement irrité de leur hardiesse, que, dans le premier mouvement, il commanda de leur couper la tête. On les mena hors de la ville, et le peuple les suivit, admirant leur courage. Quand

<sup>1</sup> Soz., l. 5, c. 17.



ils furent arrivés au lieu de l'exécution, le plus âgé de tous pria le bourreau de commencer par le plus jeune, de peur que le supplice des autres ne le décourageât. Ce jeune homme, nommé Romain, s'était déjà mis à genoux, et le bourreau avait l'épée nue à la main, quand on vint annoncer la grâce et crier de loin de ne pas les exécuter. En effet, Julien y ayant fait réflexion, ne voulut pas leur donner la gloire du martyre. Le jeune soldat en fut pénétré de douleur, et dit : C'est que Romain n'était pas digne de porter le nom de martyr. Julien ne leur fit grâce que de la vie, et les bannit aux extrémités de l'empire, avec défense de demeurer dans les villes <sup>1</sup>.

Comme on le pense bien, sous un prince apostat, l'apostasie conduisait à tout : elle tenait lieu de mérite ; elle couvrait les fautes passées, et donnait droit d'en commettre de nouvelles. Il fit une loi pour exclure les chrétiens des gouvernements de provinces et des emplois militaires, disant qu'ils ne pouvaient, en conscience, remplir ces charges, parce que l'Évangile défend de tirer l'épée. La plupart de ceux qui étaient en place s'accommodèrent au temps. Les séductions de toute espèce démasquèrent une foule de prétendus chrétiens, qui, n'ayant embrassé le christianisme que comme on prend une mode, le quittèrent avec la même facilité. Quelques-uns, par bienséance, attendirent les premières et les secondes sollicitations. D'autres, sans aucune pudeur, se firent un mérite de prévenir les volontés d'un prince dont la jeunesse semblait leur assurer une fortune brillante et solide. Ils ne prévoyaient pas qu'avant deux ans la mort frapperait leur idole et changerait leur faveur en disgrâce et leurs honneurs en infamie <sup>2</sup>.

Cependant, au milieu d'une prévarication si universelle, il y eut dans tous les rangs des chrétiens généreux, qui signalèrent leur courage. Jovien et Valentinien furent les plus distingués. Ils succédèrent depuis à Julien l'un après l'autre, et retrouvèrent au centuple, même dans cette vie, ce qu'ils avaient perdu pour Jésus-Christ. Le premier était alors tribun ou général. Il quitta le service sans balancer ; mais Julien, qui avait besoin de cet officier, ne laissa pas de l'emmener en Perse et de lui donner de l'emploi. La disgrâce du second eut quelque chose de plus éclatant : elle paraît avoir eu lieu avant la loi dont il a été parlé. Capitaine de la première compagnie des gardes, il ne se faisait point scrupule d'accompagner Julien jusque dans les temples, attentif sans doute à ne prendre aucune part aux actes de religion. Un jour donc que l'empereur arrivait en grande

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Orat.*, 3. Theod., l. 3, c. 12. — <sup>2</sup> *Ibid.* Liban., *Or.*, 10. Soc., l. 3, c. 13.



éérémonie, et en dansant, au temple de la Fortune, les ministres de la déesse, rangés en haie de côté et d'autre dans le vestibule, firent les aspersions ordinaires sur le prince et sur son cortège. Une goutte d'eau lustrale tomba sur le manteau de Valentinien. Aussitôt, dans sa vivacité militaire, il donne un coup de poing au ministre qui lui en avait jeté, disant qu'il l'avait souillé d'une eau impure, et arrache l'endroit de son manteau qu'elle avait touché. Le philosophe Maxime, qui marchait à côté de Julien, lui fit remarquer cette brusquerie, qu'il traitait de sacrilège. Au retour, l'empereur relégua Valentinien dans une garnison lointaine, sous prétexte de négligence de service, ne voulant pas lui procurer l'honneur d'avoir confessé Jésus-Christ <sup>1</sup>.

Aux séductions d'un côté, Julien joignait les vexations de l'autre. Il priva les ecclésiastiques des immunités que Constantin et ses enfants leur avaient accordées, et dépouilla les églises des revenus que ces mêmes princes avaient assignés pour la subsistance du clergé et des pauvres. Il alla plus loin : il ordonna que ceux qui avaient vécu de ces pieuses libéralités rendissent ce qu'ils avaient reçu. Ni les veuves ni les vierges n'étaient à l'abri de ces odieuses poursuites. Ceux qui avaient eu part à la destruction des temples étaient condamnés à les rétablir ou bien à en payer le prix. Une infinité de gens, évêques, clercs et laïques, se trouvaient coupables de ce crime prétendu ; et, ne pouvant ni ne voulant le réparer, étaient appliqués à des tortures affreuses et jetés dans des prisons, d'où ils ne semblaient pouvoir sortir que par la mort, qu'on leur refusait, ou par l'apostasie, qui est plus terrible à un chrétien que la mort. En sorte que si cette persécution n'était pas aussi générale que les précédentes, elle pouvait passer pour plus cruelle à certains égards <sup>2</sup>.

On en voit un échantillon dans Mare, évêque d'Aréthuse en Syrie. Il s'était attiré la haine des infidèles en travaillant à leur conversion avec trop de vivacité, et surtout en détruisant, sous Constance, un temple des plus célèbres. Sous Julien, voyant leur haine prête à éclater, il prit la fuite ; mais, ayant su qu'on avait pris à sa place quelques personnes de son troupeau, il revint et se livra aux persécuteurs. Ils le prirent ; tout le peuple païen s'amassa autour de lui : ils le trainèrent par les rues, le prenant aux cheveux et partout où ils pouvaient atteindre, sans avoir pitié de sa vieillesse ni respecter sa vertu et sa doctrine. Ils le dépouillèrent premièrement et le fouettèrent par tout le corps ; ensuite ils le jetèrent dans des cloaques in-

<sup>1</sup> Soc., l. 5, c. 5. Theod., l. 3, c. 16. Soz., l. 5, c. 17. — <sup>2</sup> Greg. Naz., *Or.*, 3. La Bletterie.



fects; puis, l'en ayant retiré, ils l'abandonnèrent à la multitude des enfants, avec ordre de le percer sans miséricorde avec les stylets dont ils écrivaient. On lui serra les jambes jusqu'aux os avec des cordes; on lui coupa les oreilles avec du fil fort et délié; après quoi ils le frottèrent de miel et le mirent dans un panier suspendu en l'air, au fort de l'été, à midi, au plus grand soleil, pour attirer sur lui les abeilles et les guêpes. Ils le tourmentaient ainsi pour le contraindre à rebâtir le temple qu'il avait abattu, ou, du moins, à en payer les frais; mais il souffrit tout sans vouloir jamais rien promettre. Et comme ils crurent que sa pauvreté le mettait hors d'état de trouver une si grosse somme, ils lui en remirent la moitié; mais, loin de leur accorder rien, il les raillait encore, suspendu comme il était et percé de coups, leur disant qu'ils étaient bas et terrestres, et lui céleste et élevé. Ils se réduisirent à lui demander une petite partie de la dépense; mais il leur répondit qu'il y avait autant d'impiété à donner une obole qu'à donner tout. Enfin, vaincus par sa patience, ils le laissèrent aller; même dans la suite ils reçurent de sa bouche les instructions de la véritable religion. Le préfet d'Orient, tout païen qu'il était, ne put s'empêcher de dire à l'empereur à ce sujet : « Il nous est bien honteux d'être vaincus par un vieillard qu'il ne nous serait pas même glorieux de vaincre. Je crains que tout ceci ne tourne à notre confusion et à la gloire des chrétiens. » Julien n'adressa pas un mot de reproche aux païens d'Aréthuse. Cependant l'évêque Marc lui avait sauvé la vie dans son enfance, lorsqu'il faillit périr dans le massacre de sa famille <sup>1</sup>.

La justice de Julien égalait sa reconnaissance. La ville d'Édesse était pour la plus grande partie catholique. Des ariens y ayant molesté quelques sectateurs de Valentin, Julien écrivit la lettre suivante : « J'ai résolu d'user avec tous les Galiléens d'une telle douceur et philanthropie, qu'aucun d'eux, en quelque lieu que ce soit, ne souffre aucune violence, qu'il ne soit ni traîné au temple ni maltraité en aucune manière, contre sa propre opinion. Mais les ariens, insolents de leurs richesses, ont attaqué les valentiniens et ont commis à Édesse des excès qui n'arrivent jamais dans une ville policée. Donc, pour leur aider à pratiquer leur admirable loi et leur faciliter l'entrée du royaume des cieux, nous avons ordonné que tous les biens de l'église d'Édesse lui soient ôtés : l'argent pour être distribué aux soldats, les fonds de terre pour être réunis à notre domaine, afin que, devenant pauvres, ils soient plus sages et ne soient pas privés du royaume des cieux qu'ils espèrent. Que si l'on irrite de nouveau notre phi-

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Or.*, 3. Theod., l. 3, c. 7. Soz., l. 5, c. 10.



lanthropie par des émeutes et des querelles, la ville entière l'expiera par le fer, l'exil et le feu. » Telle est la lettre de Julien <sup>1</sup>. Dans le langage officiel d'un empereur romain, tout le monde s'attend à de la dignité et de la gravité. On ne voit ici qu'un sophiste, mauvais plaisant, qui fait du despotisme en farces et en bouffonneries. Sous le même prétexte dérisoire de faire pratiquer aux chrétiens la pauvreté évangélique, il étendit la spoliation à toutes les églises et fit enlever généralement partout l'or, l'argent, les vases précieux et les autres richesses <sup>2</sup>. Avec la même dérision, il défendit aux chrétiens de plaider et de se défendre en justice, attendu que l'Évangile leur ordonne de supporter les injures.

On conçoit quelle licence ce langage et cette conduite durent inspirer aux païens. A Gaza et à Ascalon en Palestine, ils prirent des prêtres et des vierges, leur ouvrirent le ventre et y jetèrent de l'orge qu'ils firent manger à des pourceaux, pour les engager à leur dévorer les entrailles avec le grain qui les couvrait. Ceux de Gaza saisirent, entre autres, trois frères qui se tenaient cachés dans leurs maisons, les battirent de verges et les emprisonnèrent. Mais, peu après, s'étant réunis au théâtre, ils entrèrent dans une telle fureur, qu'ils coururent à la prison, en tirèrent les trois frères et se mirent à les traîner tantôt sur le ventre, tantôt sur le dos, les déchirant contre le pavé et les frappant de pierres, de bâtons et de tout ce qu'ils rencontraient. Les femmes mêmes, quittant leurs ouvrages, les piquaient avec leurs fuseaux ; les cuisiniers qui étaient dans la place publique prenaient leurs chaudières de dessus le feu et versaient sur eux l'eau bouillante ou les perçaient de leurs broches. Après les avoir mis en pièces et leur avoir cassé la tête, en sorte que la cervelle était répandue par terre, ils les traînèrent hors de la ville au lieu où l'on jetait les bêtes mortes, les y brûlèrent et mêlèrent leurs ossements avec ceux des animaux. Le gouverneur de la province, païen lui-même, ne put s'empêcher de réprimer les païens ; il en mit en prison quelques-uns des plus séditeux, mais après avoir condamné à mort plusieurs chrétiens. La ville même s'attendait, de la part de l'empereur, à des châtimens plus sévères ; déjà l'on disait qu'il la ferait décimer ; mais c'était un faux bruit. Julien ne leur fit pas même une réprimande par lettres ; au contraire, il priva de sa charge le gouverneur et l'exila, parce qu'il avait mis en prison les auteurs du massacre. Car, disait-il agréablement, est-ce une si grande affaire qu'une troupe d'hellènes ait tué dix Galiléens <sup>3</sup> ?

<sup>1</sup> Jul., *epist.* 43. — <sup>2</sup> Greg.<sup>1</sup>Naz., *Orat.*, 3, p. 86 et 94. Sozom., l. 5, c. 10. —

<sup>3</sup> Greg. Naz., *Orat.*, 3, p. 86 et 94. Soc., l. 3, c. 14. Soz., l. 5, c. 9.



On le voit, Julien avait beau parler clémence et philanthropie, il avait beau rapiécer son manteau de philosophe avec des lambeaux de christianisme, sa haine et sa cruauté n'en paraissaient pas moins à travers ; il n'en oubliait pas moins d'être empereur, d'être le père commun de ses sujets, pour les armer les uns contre les autres, au hasard d'ébranler tout l'empire. Afin de pouvoir mieux accabler les chrétiens, il s'efforçait de les rendre méprisables : de là le sobriquet de Galiléens, qu'il affectait de leur donner, comme, dans le même dessein, d'autres inventèrent plus tard celui de papistes. Ce qui prouve bien une chose, à savoir, que le premier, se sentant embarrassé du surnom d'Apostat, qui s'attachait à lui comme une éternelle flétrissure, et les autres du nom de luthériens et de calvinistes, ils auraient voulu imprimer un nom pareil à ceux que l'univers a continué de nommer purement et simplement chrétiens et catholiques.

Ce que Julien craignait le plus, ce n'était pas d'être tyran, mais de le paraître. Après sa haine contre le christianisme, sa passion dominante était d'être loué. Ammien reconnaît que cette passion était sans bornes et qu'elle le porta souvent à des choses plus dignes d'un bouffon que d'un empereur. Ajoutez-y une violente aversion pour tous les actes de son prédécesseur. Il suffisait que Constance eût fait une chose pour que Julien fit tout le contraire. Or, comme Constance avait souvent mal fait, il arrivait quelquefois à Julien de bien faire. Ainsi Constance, dominé par les ariens, ayant exilé les évêques catholiques, Julien les rappela. Mais il écrivit en même temps à l'hérésiarque Photin une lettre de félicitation, de ce qu'il niait la divinité de Jésus-Christ<sup>1</sup>. Il écrivit également à l'hérésiarque Aëtius, surnommé l'Athée, la lettre suivante : « Julien, à l'évêque Aëtius. J'ai remis la peine de l'exil à tous ceux qui, sous Constance, avaient été bannis pour la folie des Galiléens. Quant à vous, non-seulement je vous fais cette remise, mais, me rappelant notre ancienne connaissance, je vous engage à venir nous voir. Vous aurez à votre disposition les voitures publiques jusqu'à notre cour<sup>2</sup>. » On voit, par cette dernière lettre, combien l'impiété de Julien était violente, puisque, dans une invitation amicale à un homme qu'il qualifie d'évêque, il ne peut s'empêcher de traiter le christianisme de folie. On entrevoit aussi son vrai dessein. Les deux hérésiarques n'étaient guère plus chrétiens que lui. Il leur écrit, il les caresse pour donner du crédit à leur impiété, augmenter la division parmi les chrétiens, les ruiner les uns par les autres, et élever sur leurs débris le culte des idoles. Telles étaient, suivant son panégyriste Ammien Marcellin, ses véritables intentions. Voilà

<sup>1</sup> Facund., l. 4. — <sup>2</sup> Jul., *epist.* 31.



pourquoi il appelait dans son palais les évêques et les chrétiens des partis contraires, les exhortant à finir leurs discordes mutuelles et à suivre chacun sa religion sans crainte. Il le faisait exprès, dit Ammien, pour augmenter les dissensions par la licence, et n'avoir point à craindre l'union du peuple. Écoutez-moi, s'écriait-il dans ces audiences insidieuses, écoutez-moi : les Allemands et les Francs m'ont bien écouté <sup>1</sup>.

Le schisme écouta l'apostasie, les donatistes comprirent Julien. Leur insolence et leur fureur avaient fait bannir leurs chefs par l'empereur Constant. Dès lors la tranquillité était revenue en Afrique. Mais sitôt qu'ils virent Julien seul maître de l'empire, leurs évêques exilés lui adressèrent une requête pleine d'adulation, disant à cet apostat que la justice seule avait accès auprès de lui. Julien leur accorda facilement leur demande, persuadé que c'était le moyen le plus propre à ruiner le christianisme en Afrique. Rien n'égale, en effet, la fureur à laquelle s'abandonnèrent ces fanatiques. Ils s'emparaient des églises à main armée, ils en chassaient les évêques, brisaient les autels et les vases sacrés, égorgeaient les prêtres et les diacres, violaient les vierges consacrées à Dieu, mettaient les hommes en pièces, outrageaient les femmes, tuaient les enfants dans les entrailles de leurs mères, profanaient les saints mystères jusqu'à les jeter aux chiens. On reconnut, en un mot, la race forcenée des circoncellions. Leurs évêques prétendaient se sanctifier par tant d'horreurs, et les peuples juraient par le nom de ces prélats sacrilèges comme par celui de Dieu même <sup>2</sup>.

D'un autre côté, les ariens n'ayant plus l'appui de la cour, comme sous Constance, se virent abaissés et déclinèrent. Les catholiques profitèrent de la tolérance générale pour guérir les maux de l'Église. Saint Méléce revint à Antioche ; Lucifer et saint Eusèbe de Verceil partirent de la Thébaïde pour revenir en Occident. Mais saint Athanase n'osa quitter encore sa retraite, parce que Georges était toujours maître à Alexandrie.

Du reste, la tolérance de Julien n'était qu'une grimace de philanthropie pour diviser les chrétiens de plus en plus et les ruiner les uns par les autres. Le fond de son âme se découvre dans la loi qu'il porta vers ce temps, pour leur défendre, non-seulement d'enseigner, mais encore d'étudier les lettres humaines. Voici cette pièce, plus digne d'un mauvais sophiste que d'un législateur. « L'instruction véritable, à notre avis, ne consiste point dans les paroles ni dans un langage harmonieux et magnifique, mais dans la saine disposition d'un

<sup>1</sup> Amm., l. 22, n. 5. — <sup>2</sup> Opt., l. 2.



esprit sensé, qui a des croyances vraies sur le bien et sur le mal, sur ce qui est honnête et sur ce qui ne l'est pas. Ainsi, quiconque enseigne à ses disciples ce qu'il croit faux, paraît aussi peu mériter le nom de savant que celui d'honnête homme. Que, sur des bagatelles, la langue ne soit pas d'accord avec la pensée, c'est toujours manquer de droiture jusqu'à un certain point ; mais parler d'une façon et penser de l'autre sur les choses les plus importantes, tenir école de ce que l'on croit mauvais, louer les auteurs que l'on condamne le plus et tromper ainsi la jeunesse, n'est-ce pas faire un trafic pareil à celui de ces marchands qui, sans honneur et sans conscience, vantent une mauvaise marchandise pour trouver des acheteurs ?

« Il faut donc que tous les professeurs en général soient d'honnêtes gens et n'aient point dans le cœur des sentiments opposés aux sentiments publics ; mais on le doit surtout exiger de ceux qui sont chargés de l'instruction de la jeunesse et de lui expliquer les anciens, c'est-à-dire des rhéteurs, des grammairiens et plus encore des sophistes. En effet, ces derniers s'attribuent le privilège de former leurs élèves, non-seulement pour l'éloquence, mais encore pour les mœurs et surtout pour la philosophie politique. Je n'examine point maintenant s'ils tiennent ce qu'ils promettent, et ne puis que louer leurs bonnes intentions. Mais je les louerais encore plus, si, par une duplicité honteuse, ils ne se mettaient en contradiction avec eux-mêmes et n'enseignaient le contraire de ce qu'ils pensent. Quoi donc ? Est-ce qu'Homère, Hésiode, Démosthène, Hérodote, Thucydide, Isocrate, Lysias ne reconnaissent pas les dieux pour auteurs de leur savoir ? Ne se croyaient-ils pas consacrés, les uns à Mercure, les autres aux Muses ? Il me semble donc qu'il est absurde d'expliquer leurs livres et de rejeter en même temps les dieux qu'ils ont adorés.

« Cependant je ne veux obliger personne à changer de sentiment. Je laisse l'alternative : ou de ne point expliquer ces écrivains si l'on condamne leur doctrine ; ou, si l'on veut les expliquer, de faire voir, par sa conduite, que l'on approuve leurs sentiments, et d'apprendre à la jeunesse qu'Homère, Hésiode et leurs semblables que l'on accusait d'erreur, d'impiété, de folie, ne sont point tels qu'on les a représentés. Ceux qui en ont une si mauvaise idée, et vivent pourtant de leurs écrits, montrent qu'ils sont eux-mêmes esclaves d'un intérêt sordide, et, pour quelques drachmes, capables de tout.

« Je conviens que, jusqu'à présent, diverses raisons empêchaient de fréquenter les temples, et que la terreur, généralement répandue, pouvait rendre excusables ceux qui cachaient la vérité dans leur cœur. Mais aujourd'hui que les dieux nous ont rendu la liberté, il me paraît absurde d'enseigner aux autres ce que l'on ne croit pas soi-



même. Si l'on regarde comme sage la doctrine des anciens dont on est interprète, que l'on commence par imiter leur piété envers les dieux. Et vous qui croyez qu'ils ont été dans l'erreur, allez expliquer Matthieu et Luc dans les églises des Galiléens. Fidèles aux préceptes de vos maîtres, enseignez qu'il n'est pas permis de sacrifier. Je veux, pour me servir de vos termes, que vos oreilles et vos langues soient régénérées ; qu'elles soient purifiées d'une doctrine que vous regardez comme impure, doctrine à laquelle puissé-je demeurer toujours attaché, moi et tous ceux qui pensent et agissent comme moi.

« Cette ordonnance est une loi générale pour tous les professeurs et les maîtres ; car, pour les jeunes gens qui veulent fréquenter les écoles, je ne leur en interdis pas l'entrée. Il ne serait, en effet, pas raisonnable de fermer le bon chemin à des enfants incertains encore de la route qu'ils doivent tenir, ni de les contraindre, par la terreur, à suivre la religion de leurs ancêtres. Ce n'est pas qu'il y eût de l'injustice à les guérir malgré eux comme des frénétiques ; mais je permets d'être malades à ceux qui voudront l'être ; car je crois qu'il faut instruire les insensés et non les punir <sup>1</sup>.

Telle fut la fameuse loi de Julien. On peut y en ajouter une autre, qui porte que les professeurs doivent exceller premièrement par les mœurs, et qui ordonne qu'en chaque ville, celui qui veut enseigner soit examiné par le conseil, et que, s'il est approuvé, le décret soit envoyé à l'empereur pour le confirmer. Son panégyriste Ammien Marcellin n'a pu s'empêcher de dire jusqu'à deux fois, que c'était une tyrannie digne d'être ensevelie dans un oubli éternel, d'avoir défendu l'enseignement aux chrétiens, professeurs de rhétorique et de grammaire ; autrement, d'avoir défendu aux professeurs de rhétorique et de grammaire d'enseigner les chrétiens, s'ils ne passaient au culte des dieux <sup>2</sup>. La phrase latine présente les deux sens. Le dernier sort de la longue loi de Julien même ; car s'il permet aux jeunes gens de fréquenter les écoles publiques, ce n'est qu'à ceux qui étaient, soit déclarés pour le paganisme, soit au moins indécis ; en sorte que les chrétiens décidés en étaient naturellement exclus : le fait est d'ailleurs attesté par plusieurs auteurs contemporains.

Quand un admirateur de Julien a déclaré cette loi tyrannique et digne d'un éternel oubli, tout est dit et il n'est plus besoin d'y rien ajouter. La rédaction seule de cette loi est un opprobre : au lieu de la gravité d'un législateur romain, au lieu de la majesté d'un empereur, on y voit les tours de passe-passe d'un sophiste. Platon avait dit dans la constitution de sa *République* : « Un Dieu est essentielle-

<sup>1</sup> Jul., *Epist.* 42. — <sup>2</sup> Amm., l. 22, n. 10 ; l. 25, n. 4.



ment bon, parfait, immuable. Tout ce qui en donne des idées contraires, est faux, impie et ne peut que corrompre l'esprit et le cœur de la jeunesse. Hésiode et Homère sont pleins de ces fables scandaleuses. Il faut donc les bannir, ainsi que la comédie qui ne cherche qu'à faire rire. La seule poésie que nous pouvons admettre, est celle qui est propre à nous donner de la Divinité une idée juste et à nous rendre solidement vertueux <sup>1</sup>. » Voilà ce qu'avait dit Platon, duquel Julien se vantait d'être le fervent disciple. Or, les chrétiens étaient moins sévères que Platon, parce qu'ils étaient plus forts. Ils ne bannissaient ni Homère ni Hésiode : ils les étudiaient, ils les enseignaient de manière à les rendre non-seulement sans péril, mais utiles encore ; ils admiraient et faisaient admirer la naïveté, les grâces du langage. Quant à leurs fables, ils faisaient toucher au doigt que c'étaient des fables, dont il fallait rire désormais, comme on rit des illusions du jeune âge ; qu'enfin la vérité, besoin de l'âge viril, se trouvait ailleurs. Voilà ce que faisaient les chrétiens, louant ce que louait Platon, blâmant ce qu'il blâmait. Et le sophiste Julien en conclut qu'ils étaient des fourbes et de malhonnêtes gens, qu'ils disaient d'une façon et pensaient de l'autre, qu'ils louaient de bouche ce qu'ils blâmaient dans le cœur ; qu'enfin, pour être de bonne foi et conséquents avec eux-mêmes, pour avoir le droit d'étudier et d'interpréter Homère ou Hésiode, ils devaient en admettre tous les dieux et toutes les fables. Voilà comme l'Apostat raisonne. Pour savoir de quel côté était la mauvaise foi, il n'y a qu'à se rappeler ce que le même Julien dit ailleurs à un de ses pontifes, que les dieux n'avaient pas fait et n'étaient pas ce que les poètes supposent <sup>2</sup>.

Au fond, il ne disait pas son vrai motif. C'est qu'à son gré les chrétiens ne réalisaient que trop les vœux de Platon ; ils ne démêlaient que trop bien ce qu'il y avait de bon ou de mauvais, de vrai ou de faux dans Homère, Hésiode et les autres ; ils ne faisaient que trop bien ressortir l'absurdité, le ridicule, l'infamie de toutes les fables païennes ; ils ne montraient qu'avec trop de force et d'éloquence que la vérité complète se trouvait dans le christianisme seul. Ils nous percent de nos propres flèches, s'écriait-il de dépit : c'est armés de notre littérature qu'ils nous font la guerre <sup>3</sup>. Il ne vit de salut pour le paganisme, que de condamner les chrétiens à l'ignorance. En quoi il oubliait une chose qu'il leur reproche ailleurs : que le christianisme a commencé à être prêché par des ignorants. Il oubliait ce qu'il dit lui-même au commencement de sa loi : que la science véritable ne consiste point dans les paroles, mais dans des idées justes sur la Di-

<sup>1</sup> Plat., *De rep.*, l. 2 et 3. — <sup>2</sup> Jul., *Op.*, t. 1, p. 301. — <sup>3</sup> Theod., l. 3, c. 8.



vinité et sur la morale. Faute de bonnes raisons, il se prenait aux plus pitoyables, comme quand il disait : Les hellènes seuls ont le droit d'étudier l'hellénisme <sup>1</sup>. Assertion ridicule, tant elle est fausse, mais bien plus fausse et bien plus ridicule encore par la misérable équivoque que Julien y mettait. Comme *les hellènes* signifiaient à la fois et *les Grecs* et *les païens*, il voulait en conclure que les païens seuls avaient le droit de savoir la littérature grecque.

Les sophismes et les caresses de Julien gagnèrent un sophiste : ce fut Écébole, son professeur de rhétorique. Sous Constance, il s'était attiré la faveur en criant contre le paganisme ; sous Julien, il cria contre le christianisme. A la mort de Julien, il changea de nouveau, et, se prosternant à la porte des églises, il criait contre lui-même : Foulez-moi aux pieds comme le sel affadi <sup>2</sup> ! Il n'en fut pas de même de Prohérèse. Julien l'avait entendu à Athènes. Devenu empereur, il lui écrivit une lettre flatteuse, où il compare son éloquence à celle de Périclès, et où il le sollicite d'écrire l'histoire de son règne, lui offrant pour cela toutes les pièces originales <sup>3</sup>. Dans la défense aux chrétiens d'enseigner les lettres humaines, il excepta Prohérèse ; mais celui-ci ne voulut point de l'exception et quitta l'enseignement. Victorin d'Afrique donna le même exemple à Rome.

Il y professait l'éloquence avec éclat. Il voyait parmi ses disciples les plus illustres sénateurs ; on lui avait érigé une statue dans le Forum. Mais déjà vieux, il était encore idolâtre, ainsi que presque toute la noblesse romaine. Plus d'une fois il employa son éloquence à soutenir la cause des idoles. En même temps, il traduisit en latin quelques livres de philosophie platonicienne : ce qui le rapprocha du christianisme. Il se mit à lire avec beaucoup d'attention l'Écriture sainte et toute la littérature chrétienne. Enfin, il dit confidemment à un chrétien de ses amis : Sachez que je suis chrétien ! L'autre répondit : Je ne vous croirai chrétien que quand je vous verrai dans l'église du Christ. Victorin le raillait en disant : Sont-ce donc les murailles qui font les chrétiens ? Ils se redirent souvent la même chose de part et d'autre ; car Victorin craignait de choquer les amis puissants qu'il avait parmi les idolâtres. A la fin, s'étant fortifié par la lecture, il eut peur que le Christ ne le renonçât devant les saints anges, s'il craignait de le confesser devant les hommes ; il vint trouver Simplicien, c'était le nom de son ami, et lui dit inopinément : Allons à l'église, je veux devenir chrétien ! L'autre, ne se possédant pas de joie, l'y conduisit aussitôt. Victorin, y ayant été reçu catéchumène, donna, peu après, son nom pour être baptisé, au grand étonnement

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Orat.* 3, p. 98 et 99. — <sup>2</sup> Soc., 1. 3, c. 13. — <sup>3</sup> Jul., *Epist.* 2.



de Rome, au grand contentement de l'Église, au grand dépit des païens. Quand ce vint à l'heure de faire la profession de foi, que l'on prononçait par cœur à Rome d'un lieu élevé, à la vue de tous les fidèles, les prêtres offrirent à Victorin de la faire en secret, comme on l'accordait à quelques-uns que la honte pouvait troubler ; mais il aima mieux la prononcer en public. Quand on le vit monter, il s'éleva un murmure universel, tout le monde, joyeux, se disant tout bas l'un à l'autre : Victorin ! Victorin ! Car il n'y avait personne qui ne le connût. Mais on se tut aussitôt pour l'entendre. Il professa la foi d'un ton ferme ; et, à mesure qu'il parlait, tous les assistants le mettaient dans leur cœur, tant il leur inspirait de joie et d'amour. Peu de temps après, il quitta son école à cause de l'édit de Julien. Outre une pièce de vers sur le martyre des Machabées, quelques hymnes sur la Trinité, une réfutation du manichéisme, nous avons de lui quatre livres contre les ariens, où il établit la divinité et la consubstantialité du Fils et du Saint-Esprit. Il y règne une dialectique subtile et serrée qu'il n'est pas toujours facile de suivre, d'autant plus que, pour rendre en latin les idiotismes de la philosophie grecque, il emploie une foule d'expressions qu'on suppose communément n'avoir été inventées que par les scolastiques du moyen âge. Comme on lui remarque une grande pénétration d'esprit, on regrette qu'il n'ait étudié la religion que si tard ; l'approfondissant mieux, il aurait pu, en évitant quelques locutions inexactes, y découvrir des beautés inaperçues <sup>1</sup>.

On vient de découvrir et de publier d'autres ouvrages de Victorin <sup>2</sup> : un opuscule pour défendre la religion tant naturelle que chrétienne contre certains philosophes qui attaquaient le récit de Moïse et de l'Évangile par des arguments physiques. Victorin prouve donc que le monde a été créé de rien, que Dieu pouvait imposer une loi à l'homme, que la permission du péché d'autrui a été juste, à cause du libre arbitre ; que le remède à ce mal a été convenable. De là, il passe à considérer toute l'économie de l'incarnation : qu'il a été possible et convenable au Christ de naître d'une vierge, de mener une vie obscure, de souffrir, de mourir, de ressusciter, et de transporter avec lui l'homme sauvé dans les cieux. Trois commentaires sur les Épîtres aux Éphésiens, aux Galates, aux Philippiens. Il y enseigne à plusieurs reprises la divinité de Jésus-Christ et sa génération éternelle. Il y appelle saint Pierre le fondement de l'Église, et proclame son autorité suprême, à laquelle saint Paul lui-même dut être sou-

<sup>1</sup> August., *Conf.*, l. 8, c. 2-5. *Bibl. PP.*, t. 4. — <sup>2</sup> *Scriptorum veterum nova collectio à Vaticanis codicibus edita ab Angelo Maio*, t. 3. Romæ, 1828.



mis. Voici ses paroles : *Après trois ans*, dit l'Apôtre aux Galates, *je vins à Jérusalem*. Il ajoute ensuite la cause, *pour voir Pierre*. » Car, le fondement de l'Église ayant été posé en la personne de Pierre, comme il est dit dans l'Évangile, Paul, à qui tout avait été révélé, sut qu'il devait voir Pierre, non pour apprendre de lui quelque chose, mais comme celui à qui le Christ avait donné une si grande autorité <sup>1</sup>.

Pour remplacer les poètes et les philosophes que Julien défendait aux chrétiens d'enseigner et d'étudier, les deux Apollinaire, père et fils, composèrent des ouvrages pareils. Le père était prêtre de Laodicée en Syrie, le fils en était lecteur et en devint plus tard évêque. Ils étaient alors zélés catholiques et avaient eu à souffrir des ariens. Ils étaient l'un et l'autre très-habiles dans les lettres grecques. Le père mit donc en vers héroïques les livres de Moïse ; il changea également la forme de toutes les histoires de l'Ancien Testament, mit les unes en vers héroïques, les autres en vers d'une autre mesure, fit des tragédies et des comédies de quelques-unes, ne voulant pas qu'il manquât rien de tout ce que les païens avaient inventé. Le fils, de son côté, composa des dialogues à l'imitation de Platon, dans lesquels il renferma l'Évangile et les préceptes des apôtres. Il fit encore l'histoire des Juifs jusqu'à Saül, en vingt-quatre poèmes, donnant à chacun le nom d'une lettre grecque, comme Homère a fait dans son Iliade et dans son Odyssée. Il imita Ménandre pour les comédies, Euripide pour les tragédies, et Pindare pour les vers lyriques, faisant toujours servir l'Écriture de matière à ses poèmes. Sozomène, qui les avait lus, les égale à ceux des anciens <sup>2</sup>. Mais Julien étant mort peu après, ils devinrent inutiles et tombèrent dans l'oubli ; en sorte qu'il n'en est venu jusqu'à nous qu'une paraphrase poétique des psaumes.

Rien ne dut contrarier davantage l'apostat Julien, que le génie littéraire et le zèle religieux de ses deux anciens condisciples, Basile et Grégoire, ainsi que de leurs familles. A peine Basile était-il revenu d'Athènes à Césarée en Cappadoce, qu'il fut contraint, par ses compatriotes, d'y ouvrir un cours public d'éloquence. La ville de Néocésarée, dans le Pont, lui envoya une députation de sénateurs, avec les offres les plus brillantes, s'il voulait présider à l'éducation de leur jeunesse. Un autre dessein occupait ce grand homme ; c'était d'embrasser la vie monastique. Il en avait formé le projet avec son ami Grégoire ; sa sœur Macrine l'y exhortait de son côté. Il vendit ses biens et en donna le prix aux pauvres. Grégoire avait promis de

<sup>1</sup> *Ibid.* Victorin., *In epist. ad Galat.*, p. 9. — <sup>2</sup> Sozom., l. 5, c. 18.



le suivre dans la retraite ; mais, pour le moment, il en était empêché par la piété filiale : sa mère était grièvement malade. Alors, en 357, Basile se mit à visiter les monastères d'Orient et d'Égypte. Dans ce dernier pays florissaient saint Pacôme, les deux Macaire et plusieurs autres. Il vit donc à Alexandrie de très-saints personnages, d'autres dans la Palestine, dans la Syrie et dans la Mésopotamie ; il admira leur vie également austère et laborieuse, leur ferveur et leur application à la prière. Mais autant il eut de plaisir à voir ces saints solitaires, qui, invincibles aux nécessités de la nature, tenaient toujours leur esprit élevé vers Dieu, autant il eut de chagrin de la division qui régnait alors entre les évêques, et des maux que les ariens faisaient souffrir aux catholiques. La pureté de sa foi ne souffrit aucune altération pendant ses voyages ; il prit toujours pour pères et pour guides de son âme ceux dont la foi se trouva conforme à la foi qu'il avait sucée avec le lait.

De retour à Césarée, il fut ordonné lecteur par Dianée, son évêque. Mais voulant mettre en pratique les vertus dont il avait été témoin dans ses voyages, il se retira dans le Pont, sur une montagne, au bord de la rivière d'Iris, qui, prenant sa source en Arménie, traverse toute la province du Pont. Sur l'autre rive était la maison de campagne où saint Basile avait été élevé, et le monastère de filles, bâti par sainte Emmélie, sa mère, et sainte Macrine, sa sœur. Saint Basile avait pensé choisir sa retraite à Tibérine, dans le diocèse de Nazianze, espérant que son ami y viendrait avec lui. Trompé dans son attente, il se détermina pour la solitude du Pont. Ce fut lui le premier qui introduisit dans cette province et dans la Cappadoce la vie cénobitique ou de communauté. Il y avait des anachorètes qui demeuraient seuls et s'appliquaient uniquement à la vie contemplative ; d'autres ascètes demeuraient ensemble deux ou trois, dans les villages et les bourgades, menant une vie plus active et se mêlant au monde. Tels étaient les disciples d'Eustathe de Sébaste. Basile prit un milieu entre les deux, réunissant la contemplation des uns à l'action des autres, la prière et l'oraison à l'étude des saintes lettres et au travail des mains, sans pour cela quitter la retraite. On le voit par les lettres des deux saints. Ils s'en écrivirent plusieurs, les unes sérieuses, les autres badines ; car leur grand génie et leur austère sainteté ne les empêchaient pas d'avoir l'esprit enjoué et agréable.

Saint Basile en décrit ainsi le site : « C'est une haute montagne couverte d'une épaisse forêt et arrosée, du côté du nord, par des eaux fraîches et limpides. A ses pieds s'étend une plaine incessamment fertilisée par les humidités de la montagne. La forêt qui l'en-



ture spontanément, composée d'arbres de toute espèce, lui tient lieu de haie et de clôture ; en sorte que l'île de Calypso, si vantée dans Homère, est peu de chose en comparaison ; car peu s'en faut que ce ne soit une île, enfermée et défendue qu'elle est de toutes parts. En effet, de deux côtés elle est coupée comme à pic par des gouffres profonds ; d'un autre, le fleuve, qui roule du haut d'un précipice, lui est un rempart continu et difficile à franchir ; les parties accessibles du vallon sont fermées par la montagne, qui, de chaque côté, se courbe en demi-lune jusqu'aux deux gouffres. Il n'y a qu'une entrée, et nous en sommes les maîtres. Quant à l'habitation, elle est assise sur un autre défilé qui se termine par une crête du haut de laquelle on contemple et l'étendue de la plaine et le fleuve qui l'entoure : spectacle non moins ravissant, à mon avis, que l'est, à ceux d'Amphipolis, de regarder le Strymon ; car ce dernier, devenu stagnant par la lenteur de ses eaux, cesse à peu près d'être un fleuve par sa paresse ; tandis que le nôtre, le plus rapide des fleuves que je sache, devient encore plus rapide en se précipitant de la roche voisine dans un gouffre profond où il tournoie sur lui-même, charmant ainsi tous les spectateurs, moi surtout, et procurant l'abondance aux habitants du pays, par la multitude innombrable de poissons qu'il nourrit dans ses caves. A quoi bon parler après cela des émanations de la terre et des évaporations du fleuve ? Un autre admirerait peut-être la multitude des fleurs ou des oiseaux qui chantent ; pour moi, je n'ai pas le loisir d'y prendre garde. Le plus grand mérite de ce lieu, c'est qu'avec sa fertilité naturelle, il me produit le plus doux de tous les fruits, la tranquillité et le calme, non-seulement en ce qu'il est exempt du tumulte des villes, mais parce qu'il ne nous transmet pas même un voyageur, si vous exceptez quelques rares chasseurs. Car, outre tout le reste, il nourrit des bêtes fauves, non pas de vos loups ni de vos ours, à Dieu ne plaise, mais des troupeaux de cerfs, de chevreuils, de lièvres et autre gibier semblable. Concevez-vous, à cette heure, le péril que je courais, moi imprudent, lorsque je voulais préférer à ce séjour votre Tibérine, la basse-fosse de toute la terre habitable ? Vous me pardonnerez donc d'y être venu avec tant d'empressement <sup>1</sup>. »

Saint Grégoire lui répondit entre autres : « Je vois bien pourquoi vous me raillez, c'est pour m'attirer près de vous, comme ceux qui obstruent les fleuves pour les faire couler ailleurs. Eh bien ! j'admirerai votre pays de Pont, et ses brouillards, et son séjour qui vaut un exil, et les rochers qui vous pendent sur la tête, et les bêtes féro-

<sup>1</sup> Basil., *Epist.* 14.



ces qui mettent votre confiance à l'épreuve, et la solitude qui est aux pieds, ou plutôt la caverne de rats que vous décorez des beaux noms de gymnase, de monastère et d'école ; et les touffes de broussailles sauvages, et cette couronne de monts escarpés par laquelle vous êtes, non pas couronnés, mais resserrés ; et cet air que vous ne respirez que par mesure, et ce soleil que vous êtes réduits à souhaiter, et qui ne vous éclaire que comme par une cheminée. Il y a, dit-on, des mortels condamnés à une nuit de six mois ; pour vous, vous n'êtes pas un moment sans ombre ; votre vie entière est une longue nuit, une vraie ombre de la mort, pour parler avec l'Écriture. Je louerai également ce sentier étroit et rude qui conduit, je ne sais si c'est au ciel ou à l'enfer, je souhaite pour vous que ce soit au ciel ; puis, ce qui est au milieu, l'appellerai-je par un mensonge cet Éden, cette fontaine qui se divise en quatre fleuves et arrose toute la terre, ou bien, ce désert aride et sans eau, qu'un autre Moïse pourra seul adoucir, en faisant jaillir l'eau du rocher ? Car, où il n'y a pas de roches, il y a des fondrières et des torrents ; où il n'y a pas de fondrières, il y a des buissons d'épines, au-dessous des buissons des précipices, au-dessus des précipices un chemin escarpé, glissant de part et d'autre, où le voyageur est obligé de recueillir ses sens pour ne point faire de faux pas. Au pied, on entend grincer un fleuve qui roule des cailloux au lieu de poissons, qui s'engouffre en des abîmes, au lieu de s'épancher en lac ; car il est grand et effroyable, et couvre par son bruit le chant des psaumes qu'on entonne sur la hauteur : les cataractes ne sont rien auprès, tant il vous étourdit nuit et jour. Il est si rude, qu'on ne peut le passer ; si trouble, qu'on ne peut en boire ; il n'a d'humain qu'en ce qu'il n'emporte pas votre habitation, lorsque les torrents et les orages l'ont rendu furieux. Voilà ce que je pense de vos îles fortunées et de leurs fortunés habitants. Chanterai-je maintenant avec Homère les richesses intérieures du palais ? cette cabane sans toiture ni porte, cet âtre sans feu ni fumée, ces misérables et maigres festins auxquels nous avons été invités, du fond de la Cappadoce, comme de pauvres naufragés au banquet d'Alcinoüs. Car je me souviens et me souviendrai toujours de ce pain et de ce potage, comme on les appelait, où la dent glissait entre les morceaux pour s'en retirer comme d'un ciment. En vérité, si la grande nourrice des pauvres, je veux dire votre mère, ne nous eût tirés bien vite de ces calamités, il y a longtemps que nous serions du nombre des morts. Comment passer sous silence ces prétendus jardins sans légumes, ces monceaux de fumier dont nous les avons couverts, le tirant de la maison, comme autrefois Hercule des écuries d'Augias ; et cet énorme tombereau que, moi le vigneron et vous le railleur, nous



trainions par la tête et par les mains, qui en ont conservé les marques, non pour joindre les deux rives de l'Hellespont, comme jadis Xerxès, mais pour combler un précipice ? Si le souvenir de ces choses ne vous fait pas de peine, il ne nous en fera pas non plus ; que s'il vous en fait, combien n'ont pas dû nous en faire les choses mêmes <sup>1</sup> ! »

Après s'être ainsi égayé dans deux ou trois lettres, Grégoire dit dans une autre : « Ce que je vous ai écrit précédemment sur le séjour dans le Pont, était pour plaisanter ; ce que je vous écris à cette heure, est du sérieux et du très-sérieux. Qui me rendra ces jours d'autrefois, où mes délices étaient de souffrir avec vous ? car une affliction volontaire l'emporte sur un plaisir qu'on éprouve malgré soi. Qui me rendra et ces chants des psaumes, et ces nuits passées dans les veilles, et ces pèlerinages vers Dieu par l'oraison ! et cette vie quasi immatérielle et incorporelle ! et cette concorde et cette unanimité des frères, élevés au-dessus de la nature et comme déifiés par vous ! Qui me donnera de revoir cette émulation pour la vertu, que nous avons assurée par des lois et des règles écrites ! Qui me rendra l'étude des divins oracles et la lumière qu'on y découvre sous la conduite de l'Esprit-Saint ! Ou, pour parler de choses moins grandes et moins importantes, qui me rendra les travaux successifs de la journée, de porter du bois, de tailler des pierres, de planter des arbres et de les arroser ! Qui me donnera de revoir ce platane, plus précieux que le platane d'or de Xerxès, sous lequel s'asseyait, non pas un roi plongé dans les délices, mais un moine exténué de fatigue ; ce platane merveilleux que moi j'ai planté, qu'Apollon, c'est-à-dire votre excellence, a arrosé, mais à qui Dieu a donné l'accroissement pour notre gloire, afin qu'il restât chez vous un monument de notre amour du travail, comme on croit qu'il reste dans l'arche la verge d'Aaron qui a fleuri. Voilà ce qu'il m'est facile de souhaiter, mais non pas d'obtenir. Aidez-moi à m'inspirer et à m'implanter la vertu : le fruit que nous avons recueilli autrefois, conservez-le par vos prières, de peur que nous ne nous évanouissions peu à peu comme une ombre au déclin du jour. Pour moi, je vous respire plus que je ne respire l'air, et je ne vis qu'autant que je suis avec vous, soit en réalité, soit en imagination <sup>2</sup>. »

Dans les règles que saint Basile, de concert avec son ami, dressa pour ses moines, il les appelle philosophes, et leur état philosophie. Saint Chrysostome et plusieurs autres tiennent le même langage. Quelque étrange que nous paraisse cette acception des mots philoso-

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Epist.* 6, 7, 8. — <sup>2</sup> *Epist.* 9.



phie et philosophes, elle est cependant conforme à la philosophie humaine et à la philosophie divine. Nous avons entendu Socrate et Platon nous dire que la philosophie consiste dans la méditation de la mort, afin de détacher son âme des liens terrestres et l'élever aux choses intellectuelles, et de celles-ci à Dieu, le souverain Être, la souveraine intelligence, le souverain bien ; finalement que la vraie philosophie consiste à devenir semblable à Dieu par la pratique de la vertu, à l'aimer par-dessus toutes choses et à en être aimé. Or, voilà toute la vie chrétienne, et, plus encore, voilà toute la vie monastique. Et en cela elle a pour modèle la sagesse même ; non pas une sagesse abstraite, purement idéale, mais la sagesse réelle et vivante, la sagesse éternelle et divine, revêtue de la nature humaine, pour se mettre mieux à notre portée et nous rendre plus facile la ressemblance avec Dieu. En un mot, d'après l'idée même que nous en donnent Socrate et Platon, la philosophie ou l'amour de la sagesse consiste finalement à imiter Jésus-Christ. Or, c'est ce que se proposent de faire les moines, en observant non-seulement ses préceptes, mais encore ses conseils. Et leurs vœux et leurs règles ne tendent qu'à cette fin : le vœu de pauvreté, pour les détacher de tous les biens terrestres ; le vœu de chasteté, pour les détacher de leur propre corps ; le vœu d'obéissance, pour les détacher de leur propre volonté, c'est-à-dire d'eux-mêmes, afin de les attacher à Dieu seul. Les règles ne sont que pour appliquer ces lois générales au détail des circonstances de temps, de lieux et de personnes. Quant à la sagesse qui y règne, on peut en juger par ce qui est dit des enfants qu'on recevait dans les monastères.

« Comme le Seigneur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et que l'Apôtre loue celui qui apprend les saintes lettres dès son enfance, et ordonne d'élever les enfants dans l'éducation et la morale du Seigneur, nous pensons qu'on peut recevoir à tout âge ceux qui se présentent : d'abord ceux qui sont privés de leurs père et mère, que nous recueillons de nous-mêmes pour devenir, à l'exemple de Job, les pères des orphelins ; ensuite ceux que leurs parents nous amènent et que nous recevons en présence de plusieurs témoins, afin de ne donner aucun prétexte à qui en cherche, mais fermer la bouche aux calomniateurs. Après les avoir reçus de cette manière, il ne faut pas les mettre tout de suite au nombre des frères, de peur que, s'ils viennent à tourner mal, l'opprobre n'en rejaillisse sur le pieux institut même. Il faut sans doute leur donner une éducation tout à fait religieuse, comme aux enfants de la communauté, mais leur assigner une demeure et un régime à part. La fréquentation habituelle des anciens leur inspirerait pour ceux-ci une familiarité



et une hardiesse excessives, tandis qu'une fréquentation plus rare les conservera dans le respect ; de plus, s'ils en voyaient de plus parfaits punis quelquefois pour des négligences, ils seraient plus portés à commettre les mêmes fautes, ou bien à s'enorgueillir de s'en voir exempts, tandis que souvent de plus anciens y tombent. Car celui qui est enfant par l'intelligence ne diffère point de celui qui est enfant par l'âge ; les mêmes défauts se trouvent bien souvent dans l'un et dans l'autre. Enfin il est des choses bienséantes aux vieillards, qu'il messierait aux enfants d'imiter avant le temps : ce qui aurait lieu si les uns et les autres se trouvaient habituellement ensemble.

« Il faut donc que leurs habitations soient séparées. Par là les exercices nécessaires à la jeunesse ne troubleront point le quartier des ascètes. Quant aux prières qui se font pendant le jour, elles doivent se faire en commun. Les jeunes apprendront à se recueillir par l'exemple des anciens, et ceux-ci ne sont pas peu aidés dans la prière par les enfants. Pour ce qui est du sommeil, des veilles, du temps, de la mesure et de la qualité des aliments, il faut le régler en particulier suivant leur âge. Pour les gouverner, il faut leur donner un ancien qui surpasse les autres en expérience et qui soit connu par sa douceur, afin de pouvoir, avec des entrailles de père et le langage de la science, redresser les fautes des jeunes gens, appliquant à chacune le remède propre, de telle sorte qu'en punissant la faute, il exerce l'âme à vaincre ses passions. Par exemple, un enfant s'est-il fâché contre son camarade ? qu'on l'oblige à lui faire des excuses et à lui rendre service, à proportion de son coup de tête ; car les habituer à l'humilité, c'est déraciner la colère de leur âme, attendu que, le plus souvent, c'est l'orgueil qui engendre la colère. A-t-il mangé hors du temps ? qu'il jeûne une bonne partie de la journée. A-t-il mangé outre mesure ou bien d'une manière indécente ? qu'à l'heure du repas, sans manger lui-même, il regarde ceux qui mangent déceamment, en sorte qu'il soit puni par l'abstinence et qu'il apprenne l'honnêteté. A-t-il proféré une parole oiseuse ? une injure envers le prochain ? un mensonge ? qu'on le corrige par la diète et le silence.

« Il faut de même que l'étude des lettres soit appropriée au but qu'on se propose. Ainsi, qu'ils se servent des mots tirés de l'Écriture ; qu'au lieu de fables, on leur raconte les histoires de ses faits merveilleux ; qu'on leur fasse apprendre les sentences des Proverbes ; qu'on leur propose des prix de mémoire, tant pour les mots que pour les choses, afin qu'ils arrivent au but sans chagrin, sans rien qui les heurte, mais avec plaisir et comme en se récréant. Quant à l'attention de l'esprit et à l'habitude de ne pas le laisser s'égarer, les enfants bien élevés l'acquerront sans peine, si les maîtres leur deman-



dent fréquemment où est leur esprit et à quoi ils pensent. La simplicité de leur âge, qui ne connaît point d'artifice, qui n'est pas faite au mensonge, révélera sans peine les secrets de l'âme ; ajoutez-y que, pour ne pas être toujours surpris dans des choses inconvenantes, ils en fuiront la pensée, et qu'ils s'en retireront souvent eux-mêmes pour s'éviter la confusion d'une réprimande.

« Pendant que l'âme est encore tendre et que, comme une cire molle, elle reçoit facilement toutes les impressions, il faut donc l'appliquer dès le commencement à tout ce qui est bien, afin que, quand la raison et le discernement viendront, on puisse partir d'éléments posés d'avance et d'impressions religieuses déjà reçues, et fournir sa carrière, la raison suggérant ce qui est utile, et l'habitude donnant la facilité pour bien faire. Alors on peut admettre la profession de la virginité comme stable dès lors et faite par leur détermination et leur jugement propre, après le complet développement de la raison. Il faudra prendre pour témoins de cette action les prélats des églises, afin que, par eux, la consécration du corps soit comme la dédicace d'une chose sacrée, et que leur témoignage y mette comme le sceau ; car, est-il dit, toute affaire se décidera par la déposition de deux ou trois témoins. De cette manière encore, la conduite des frères ne sera point exposée à la calomnie, et ceux qui, après s'être consacrés à Dieu, voudraient annuler leur profession, ne trouveront aucun prétexte à leur impudence. Quant à celui qui ne veut point vivre dans la virginité, comme se sentant incapable de s'occuper uniquement de ce qui est du Seigneur, il faut le congédier en présence des mêmes témoins. Pour celui qui, après beaucoup d'examens et de réflexions, qu'il convient de lui laisser faire en particulier pendant plusieurs jours, afin que nous n'ayons pas l'air de rien faire par surprise ; pour celui qui a fait ainsi profession, il faut l'admettre au nombre des frères, dans la même demeure et au même régime que les plus anciens. » Saint Basile ajoute une circonstance qu'il allait oublier : c'est que ceux des enfants qui étaient en âge d'apprendre un art ou un métier, car on en faisait apprendre à tous, pouvaient passer la journée avec leurs maîtres ; mais que, pour la nuit ainsi que les repas, ils devaient absolument se trouver avec leurs camarades <sup>1</sup>.

Parmi les divers arts et métiers, tels que l'architecture, l'agriculture, le tissage, saint Basile préfère généralement ceux qui, suivant les localités, dissipent le moins et rejettent le moins dans le monde, soit pour l'achat des matériaux nécessaires, soit pour la vente des ouvrages. Il donne même des règles pour se conduire d'une manière

<sup>1</sup> Basil., *Regl. fus., tract.* 15.



édifiante, lorsque les moines seraient obligés d'aller au loin pour vendre leurs ouvrages sur les marchés publics <sup>1</sup>.

Outre son ami Grégoire de Nazianze, qui passait avec lui tout le temps qu'il pouvait, et avec lequel il composa la *Philocalie*, ou recueil des plus beaux endroits d'Origène, Basile fut suivi dans sa retraite par ses deux frères, Grégoire, depuis évêque de Nysse, et Pierre, depuis évêque de Sébaste. Lorsque Libanius, son ancien professeur d'éloquence, eut appris quel genre de vie il avait embrassé, il en fut dans l'admiration, et ne put s'empêcher de le féliciter ainsi que la Cappadoce : lui, d'avoir fait un si excellent choix ; la Cappadoce, d'avoir donné au monde un si grand homme <sup>2</sup>. Julien lui-même <sup>3</sup>, qui n'aimait pas les moines, blâmera cependant les païens de ne pas les imiter en quelque chose, et mourra avec le dessein d'établir, à leur imitation, des hôpitaux et des monastères.

Césaire, frère de Grégoire, était resté à la cour comme premier médecin. Les chrétiens de Nazianze murmuraient de voir le fils de leur évêque dans une cour pleine d'idoles et à la suite d'un empereur apostat. Le père en avait tant de chagrin, que la vie lui paraissait insupportable. Quant à la mère, on lui cachait le tout avec soin, de peur qu'elle n'en fût accablée. Grégoire en écrivit à son frère une lettre touchante pour le presser de revenir d'autant plus vite, qu'il ne tarderait pas d'être contraint d'opter entre la charge de premier médecin et le christianisme. En effet, Julien mit tout en œuvre pour le gagner : il eut avec lui, en présence de témoins, une dispute en forme, où il déploya tous les artifices de son éloquence ; mais Césaire démentait ses sophismes les plus captieux comme des jeux d'enfants, et s'écria devant tout le monde qu'il était chrétien et qu'il le serait toujours. Le voyant ainsi déterminé à partir, Julien, qui connaissait sa famille et particulièrement son frère Grégoire, s'écria d'admiration et de dépit : Heureux père ! malheureux enfants <sup>4</sup> !

Les deux amis, Basile et Grégoire, ne demeuraient pas toujours ensemble ni dans la solitude. Quand un plus grand bien ou un devoir plus pressant le demandait, ils se quittaient et quittaient la solitude. Ainsi le premier accompagna Basile d'Ancyre à Constantinople, en 359, à la suite du concile de Séleucie. Ainsi encore, après s'être séparé de son propre évêque, Dianée de Césarée, parce qu'il avait signé la formule de Rimini, il alla, sur sa demande, l'assister au lit de la mort en 362, et recevoir sa protestation : que, s'il avait signé la formule, il n'en connaissait pas le mal, et que dans le fond du cœur

<sup>1</sup> *Interr.*, 39 et 40. — <sup>2</sup> Basil., *Epist.* — <sup>3</sup> Jul., *Fragm.*, p. 288 et 290. — <sup>4</sup> Greg., *Epist.* 17. *Orat.*, 10.



il n'avait jamais eu d'autre foi que celle de Nicée. Sans parler même de ces occasions extraordinaires, Basile parcourait souvent les villes et les campagnes du Pont, y établissait des monastères, y réveillait la foi des peuples par ses prédications et les affermissait dans la saine doctrine <sup>1</sup>.

Dans les premiers jours de l'année 362, il vit arriver dans sa retraite son ami Grégoire, accablé de chagrin. Son père l'avait ordonné prêtre malgré lui, le jour de Noël 361, et le peuple de Nazianze avait conspiré pour ceci avec son père. Il s'enfuit auprès de son ami, dans la solitude, pour y trouver quelque soulagement à sa peine. Quelque temps après, sa douleur s'étant un peu adoucie, et son père, qui avait plus de quatre-vingt-dix ans, ne cessant de le conjurer de ne pas l'abandonner dans sa vieillesse, et le peuple joignant ses supplications à celles du père, il revint à Nazianze, prêcha le jour de Pâques un sermon, suivi de deux ou trois autres, dans lesquels il explique éloquemment les motifs de sa fuite, la crainte qu'il avait du sacerdoce et la grande difficulté d'en remplir dignement les fonctions. Avant la fin de l'année, Basile fut ordonné prêtre de la même manière par Eusèbe de Césarée en Cappadoce, successeur de Dianée. Il fit part de son chagrin à Grégoire, qui lui répondit en ces termes : « J'approuve le commencement de votre lettre : et pourrais-je n'approuver pas ce qui vient de vous ? Vous avez donc été pris comme nous, et nous sommes tombés dans le même piège. Mais enfin on nous a contraints de devenir prêtres, quoique ce ne fût nullement notre dessein. Car si jamais il y a eu des témoins dignes de foi, nous le sommes l'un à l'autre, que nous avons toujours affectionné la philosophie la plus humble et la plus modeste. Et peut-être qu'il eût été plus avantageux pour nous qu'on ne fit pas ce qu'on a fait : du moins je n'oserais dire autre chose, jusqu'à ce que je connaisse les vues de l'Esprit sur nous. Mais puisque c'est une chose faite, je crois pour mon compte qu'il faut s'y soumettre, principalement à cause du temps où nous sommes, où les langues des hérétiques nous attaquent de tous côtés, et ne rien faire d'indigne de l'espérance que l'on a conçue de nous, ni de la vie que nous avons menée jusqu'ici <sup>2</sup>. »

L'ordination de l'évêque Eusèbe eut quelque chose d'étrange, et fut l'effet d'un mouvement populaire. A la mort de Dianée, les évêques de Cappadoce s'assemblèrent pour lui donner un successeur. Les avis furent longtemps partagés. A la fin tout le peuple, aidé par une troupe de soldats, se saisit d'un des principaux de la ville, c'était Eusèbe, et le présenta aux évêques, les suppliant de l'ordonner et de

<sup>1</sup> Rufin, l. 2, c. 9. Sozom., l. 6, c. 17. — <sup>2</sup> Greg., *Epist.* 11.



le proclamer, et joignant la violence aux supplications. Les évêques hésitèrent. Eusèbe était illustre et pieux, mais encore catéchumène. Ils lui conférèrent forcément le baptême et l'épiscopat, le placèrent sur le trône et le proclamèrent archevêque de Césarée. Mais à peine se virent-ils en liberté, qu'ils résolurent de déclarer nulle son ordination, lui reprochant la violence qu'ils avaient soufferte. Le vieil évêque de Nazianze ne put être de leur avis, et il fut aussi ferme à soutenir ce qu'il avait fait par force, que s'il l'avait fait très-librement. Il représenta à ses collègues que la violence leur avait été commune avec Eusèbe ; que, s'il était inexcusable d'y avoir cédé, eux l'étaient pour le moins autant ; qu'il eût bien mieux valu ne point consentir du tout à son élection et hasarder pour cela leur vie, que de vouloir la casser après l'avoir faite, surtout dans un temps où il fallait songer à éteindre les querelles passées plutôt que d'en former de nouvelles. En effet, l'empereur n'était pas loin, plus furieux que jamais contre les chrétiens, en particulier contre ceux de Césarée, à cause qu'ils avaient renversé le temple de la Fortune. L'ordination d'Eusèbe vint encore augmenter sa colère : la ville était en grand péril. Le gouverneur de la province, ennemi personnel du nouveau pasteur, à cause des différends qu'ils avaient eus ensemble dans l'administration des affaires civiles, était ravi de pouvoir lui nuire. Il écrivit aux évêques qui l'avaient ordonné pour solliciter leurs plaintes, les y obligeant même avec menaces, comme par ordre de l'empereur. Le vieil évêque de Nazianze répondit sur-le-champ :

« Très-illustre seigneur, nous n'avons pour roi et pour juge de ce que nous faisons que celui à qui l'on fait aujourd'hui la guerre ; c'est lui qui examinera l'élection dont il s'agit, élection que nous avons faite suivant les règles et d'une manière qui lui est agréable. Si vous voulez user de violence, il vous est très-facile de le faire en toute autre chose ; mais personne ne nous ôtera le pouvoir de soutenir que nous n'avons rien fait que de légitime et de juste, si ce n'est que vous prétendiez aussi nous prescrire en ceci des lois, vous qui n'avez pas le droit de regarder dans nos affaires. » Le gouverneur fut d'abord irrité de cette lettre, mais bientôt il l'admira ; elle arrêta même la violence de l'empereur et garantit la ville du danger dont elle était menacée <sup>1</sup>.

Le saint vieillard signala encore son courage en défendant son église de Nazianze. Julien y envoya, comme dans les autres villes, une compagnie de soldats armés d'arcs et de flèches, pour s'emparer de l'église ou pour la ruiner ; mais cet évêque, de plus de quatre-

<sup>1</sup> Greg. Naz., p. 308, etc.



vingt-dix ans, résista avec tant de zèle, que le capitaine fut obligé d'abandonner l'entreprise et de se retirer au plus vite pour se mettre en sûreté. Ce vieillard vénérable faisait faire des prières publiques pour la délivrance de l'Église et la fin de la persécution; mais, en particulier, il priaït durant la nuit, couchant sur la terre, nonobstant son grand âge, et arrosant le pavé de ses larmes. Ce qu'il continua près d'une année, et si secrètement, qu'il s'en serait caché même à sa famille, si son fils Grégoire ne l'eût découvert <sup>1</sup>.

Julien avait quitté Constantinople vers le 15 mai 362. Comme il était né en cette ville, il l'affectionnait comme sa mère et sa nourrice, et fit plusieurs ouvrages pour l'embellir. Il y avait demeuré environ cinq mois, déployant pour tout une activité prodigieuse, mais souvent aussi une affectation théâtrale. Ainsi, le 1<sup>er</sup> janvier, au point du jour, les nouveaux consuls, Mamertin et Névitta, se rendirent au palais pour prévenir l'empereur. Dès qu'il les aperçut, il courut fort loin au-devant d'eux, les salua respectueusement, les embrassa, fit entrer leur litière jusque dans ses appartements, leur demanda l'ordre pour partir; et comme ils refusaient de s'asseoir sur leurs chaises curules pendant que l'empereur restait debout, il les y plaça de ses propres mains, et marcha devant eux à pied et confondu dans la foule du cortège. Parmi les spectateurs, les uns applaudissaient, les autres le blâmaient comme de quelque chose d'affecté et de vil <sup>2</sup>. Le consul Mamertin le dédommagea par son panégyrique, qu'il prononça devant lui au milieu du sénat, et dans lequel, en encensant l'empereur à toute outrance, il ne s'oublie pas lui-même.

Lorsque Julien eut fait son entrée à Constantinople, il y trouva des ambassadeurs de plusieurs nations étrangères, qui étaient venus pour Constance; il y en avait jusque de l'Inde et de l'île de Ceylan. Il en vint beaucoup d'autres pour lui en personne. Il leur donna audience à tous et les congédia honorablement. Seulement ceux des Goths ayant chicané sur les traités, il les menaça de la guerre. Plus tard le roi de Perse lui-même envoya des lettres, demandant un sauf-conduit pour une ambassade, afin de terminer par une négociation les différends entre les deux empires. Julien jeta les lettres par terre, se trouvant offensé que des compables vinssent lui parler de trêve ou de paix <sup>3</sup>.

Trois projets occupaient toutes ses pensées: relever l'idolâtrie, anéantir le christianisme, subjuguier les Perses. Dans sa marche de Constantinople pour Antioche, il ne négligea l'autel d'aucun dieu, immolant lui-même les victimes, fouillant lui-même dans leurs en-

<sup>1</sup> Greg. Naz., p. 308. — <sup>2</sup> Amm., l. 22, n. 7. — <sup>3</sup> Liban., *Orat.*, 8, p. 244 et 5.



trailles ; d'où son panégyriste Libanius, parlant à lui-même, tirait un présage certain de la victoire, attendu que les dieux et les déesses, attirés par la fumée des sacrifices, quittaient les Perses pour les Romains, lui apparaissaient familièrement et lui servaient à la fois de conseils, de guides et de protecteurs <sup>1</sup>. En Galatie, il se détourna de la route pour faire un pèlerinage à Pessinonte, y adorer l'idole de Cybèle, dont il vit avec douleur le culte négligé. Pour expier ce scandale, il composa l'inintelligible allégorie que nous avons vue. Un jeune chrétien avait renversé naguère l'autel de la déesse, sans que les habitants s'en fussent mis en peine ; Julien le fit venir, employa les promesses et les menaces pour le gagner ; mais le jeune homme se moqua et des promesses, et des menaces, et des supplices. Un autre jeune chrétien, déchiré par tout le corps dans une occasion semblable, se plaignit aux bourreaux de ce qu'ils avaient épargné une de ses jambes, et la présenta de lui-même à leurs ongles de fer <sup>2</sup>.

Quand Julien fit son entrée dans Ancyre, capitale de la Galatie, les prêtres païens vinrent au-devant de lui, avec l'idole d'Hécate. Il leur distribua de l'argent, et célébra des jeux le lendemain. On lui amena un prêtre chrétien nommé Basile. Sous l'empire de Constance, il avait affermi les catholiques d'Ancyre contre les séductions de l'arianisme ; depuis l'apostasie de Julien, il les affermissait contre le culte des idoles. Il avait eu à souffrir des ariens, il eut à souffrir des païens. Ils l'accusèrent devant le proconsul, comme décriant la religion de l'empereur. Qui es-tu, lui dit le proconsul, pour être si hardi ? — Ce qui est plus que toutes choses, répondit Basile, je suis chrétien. — Pourquoi donc, si tu es chrétien, pousSES-tu la ville à la révolte, et blasphèmes-tu le souverain, comme transgresseur des bonnes lois ? — Je ne blasphème pas le souverain, ni sa religion. Le souverain, c'est Dieu qui habite les cieux, que nos pères, ses dignes serviteurs, adoraient partout dans un cœur pur. Quant à l'impiété que vous avez établie, il pourra la détruire dans peu. L'empereur que vous me vantez, est de terre et tombera bientôt entre les mains du Roi suprême, parce qu'il est homme. Après quelques autres réponses, il fut mis à la torture et puis jeté en prison. Julien, informé par le proconsul, pendant qu'il était encore à Constantinople, envoya devant lui deux apostats de ses officiers, avec un prêtre d'Esculape, pour gagner Basile. Mais il les confondit par ses réponses, et souffrit avec le même courage de nouvelles tortures. Julien l'ayant donc fait venir dans son palais, lui demanda : Quel est ton nom ? Basile répondit : D'abord je m'appelle chrétien, et le nom du Christ est

<sup>1</sup> Liban., *Orat.*, 8, p. 245-247. — <sup>2</sup> Greg. Gaz., *Orat.* 4, p. 133.



éternel et au-dessus de toutes les pensées humaines. Ensuite tout le monde m'appelle Basile. Si je garde sans tache le nom du Christ, je recevrai de lui, au jour du jugement, la récompense de l'immortalité. Ne te trompe pas, Basile, reprit Julien ; car je n'ignore pas vos mystères. Tu crois en celui qui a souffert la mort sous le président Pilate. Je ne me trompe nullement, ô empereur, répondit Basile. Quant à vous, devenu apostat, vous avez abdiqué le royaume du ciel ; moi, au contraire, je crois à mon Christ, que vous avez abjuré dans le temps même qu'il vous donnait l'empire ; mais il vous l'enlèvera sous peu, afin que vous connaissiez quel Dieu vous avez offensé. Tu es fou, archifou, dit Julien ; il n'en arrivera pas comme tu voudrais. Basile répondit : Vous ne vous souvenez pas du bien qu'il vous a fait, vous ne respectez pas l'autel à qui vous devez la vie ; vous n'avez point gardé la loi que vous avez souvent annoncée vous-même. Aussi le grand empereur Jésus-Christ ne se souviendra pas non plus de vous : mais il vous enlèvera bientôt cet empire temporel, et votre corps sera privé de la sépulture après que vous aurez rendu votre âme au milieu des plus grandes douleurs. Julien, pour le punir d'avoir méprisé ses conseils et de l'avoir outragé lui-même, ordonna qu'on lui coupât, chaque jour, sept lanières dans la peau. Le saint, ayant enduré ce supplice une première fois avec courage, témoigna à l'officier chargé de l'exécution le désir de parler à l'empereur. Admis aussitôt devant Julien, qui était dans le temple d'Esculape, il lui dit : Où sont donc, ô empereur ! les prêtres et les devins qui d'ordinaire vous accompagnaient ? Sans doute qu'ils auront deviné pourquoi j'arrive. Mais, dit Julien, je pense que c'est parce que tu es devenu sage, et que tu viens avec nous reconnaître les dieux. C'est, au contraire, répliqua Basile, pour vous apprendre que vos prétendus dieux ne sont rien ; car ce sont des idoles sourdes et aveugles, qui mènent en enfer ceux qui y croient. En même temps, détachant une des lanières de sa peau, il la lui jette à la figure, disant : Reçois ceci, Julien, puisque tu aimes de pareils mets. Pour moi, mon bonheur est de vivre et de mourir pour Jésus-Christ : c'est lui mon soutien, c'est en lui que je crois, c'est pour lui que je souffre. L'officier, qui vit l'empereur irrité contre lui-même, s'en vengea sur le saint, en lui faisant endurer pendant plusieurs jours, les tortures les plus cruelles, et enfin la mort, le 29 juin. Julien était parti pour Tarse et pour Antioche<sup>1</sup>.

Il arriva dans cette dernière ville vers la fin de juillet. Tout le peuple sortit à sa rencontre. Les païens le reçurent comme un dieu ;

<sup>1</sup> Theod., l. 3, c. 12. Ruinart.



la multitude l'appelait, dans ses acclamations, l'astre propice de l'Orient, ce qui le flatta beaucoup. Mais au milieu des cris de joie, on entendit aussi de toutes parts des hurlements lugubres : c'étaient les femmes païennes qui pleuraient la mort d'Adonis, dont on célébrait la fête en ce jour-là même <sup>1</sup>. Cette coïncidence parut d'un fâcheux augure. Julien était ravi de voir Antioche ; il avait promis de la rendre toute de marbre, il désirait encore plus la rendre idolâtre comme lui. Il visitait assidûment, non-seulement les temples de la ville, mais encore ceux des collines et des montagnes. Peu de temps après son arrivée, il gravit le mont Cassius, qui était extrêmement haut, pour aller visiter au sommet un fameux temple de Jupiter. Il en revint à la hâte pour la fête d'Apollon, qui se célébrait tous les ans au bourg de Daphné, près d'Antioche. Il s'attendait à voir la capitale de l'Orient déployer en cette solennité toute sa richesse et sa magnificence. Il se figurait une grande pompe, des victimes, des libations, des parfums, des danses, des jeunes hommes vêtus de robes blanches et superbement ornés. Quand il fut entré dans le temple, il fut bien surpris de n'y trouver ni victimes, ni encens, pas même un gâteau. Il crut que tout l'appareil était dehors, et que l'on attendait qu'il donnât le signal, comme souverain pontife. Enfin, il demanda ce que la ville devait sacrifier à cette fête. Le sacrificateur lui répondit : J'apporte de chez moi, pour le dieu, une oie, car la ville n'a rien préparé. Là-dessus Julien gourmanda le sénat d'Antioche en ces termes : « Il est étrange qu'une si grande ville témoigne plus de mépris pour les dieux que la moindre bourgade des extrémités du Pont, et que, possédant des terres immenses, aujourd'hui que la fête de son dieu arrive la première fois depuis que les dieux ont dissipé le nuage de l'athéisme, elle n'offre pas un oiseau, elle qui devrait immoler des bœufs par tribu, ou du moins un taureau en commun pour toute la ville. Il n'y a que le sacrificateur, lui qui devrait plutôt remporter chez lui ses portions de vos offrandes. Chacun de vous permet à sa femme d'emporter tout hors de chez lui pour donner aux Galiléens ; et, nourrissant de vos biens les pauvres, elles inspirent à ceux-ci, qui sont partout la foule, une grande admiration pour l'athéisme. Quand il célèbre la fête de sa naissance, chacun de vous prépare deux fois le jour une table magnifique à ses amis ; et à cette fête solennelle de votre dieu, personne ne lui apporte ni huile pour la lampe, ni libation, ni victime, ni encens. Un homme raisonnable ne serait pas content d'un tel procédé, bien loin qu'il puisse être agréable aux dieux <sup>2</sup>. » Ainsi pérorait Julien aux pieds de l'autel

<sup>1</sup> Amm., l. 22, n. 9. — <sup>2</sup> Jul., *Misopog.*



et de l'idole ; mais ni le sénat ni le peuple d'Antioche ne furent touchés de sa harangue : la famille même du sacrificateur ne le fut pas davantage.

La fête de Daphné durait sept jours, pendant lesquels Julien fit un festin public selon la coutume. Le sacrificateur avait deux fils qui étaient ministres du temple et arrosaient d'eau lustrale les viandes que l'on servait à l'empereur. L'un d'eux fit cette fonction le premier jour, et aussitôt s'enfuit à Antioche en courant, et alla trouver une vertueuse diaconesse, amie de sa mère, qui l'avait souvent exhorté à se faire chrétien. Sa mère étant morte, il avait continué de la voir, et, ayant profité de ses instructions, il lui demanda enfin comment il pourrait embrasser la religion qu'elle lui enseignait. Il faut, lui dit-elle, fuir votre père, lui préférer celui qui vous a créés l'un et l'autre, et passer dans une ville où vous puissiez éviter les mains impies de l'empereur, et je vous promets de prendre soin de vous. Je viendrai, répondit le jeune homme, et je remettrai mon âme entre vos mains. Ce fut donc en exécution de cette promesse qu'il s'enfuit de Daphné et vint chez la diaconesse, la priant d'accomplir sa parole. Elle se leva aussitôt et le conduisit à saint Méléce. Il fit demeurer quelque temps le jeune homme dans une chambre haute. Cependant son père le cherchait. Après avoir fait le tour de Daphné, il vint à Antioche et parcourut toutes les rues ; enfin, passant devant le logis de saint Méléce, il vit son fils qui regardait par le treillis de sa fenêtre. Il y courut, l'en tira de force, l'emmena chez lui, et premièrement lui donna quantité de coups de fouet ; puis, ayant fait rougir au feu de grandes aiguilles, il lui en perça les mains, les pieds et le dos ; après quoi il l'enferma dans sa chambre, qu'il barricada par dehors, et s'en retourna à Daphné. Le jeune homme, rempli d'un zèle extraordinaire, brisa toutes les idoles de son père ; puis, craignant son retour, il pria Jésus-Christ de le délivrer. Car c'est pour vous, disait-il, que j'ai souffert et que j'ai fait tout cela. Comme il parlait ainsi, les barricades tombèrent, les portes s'ouvrirent, et il courut chez la diaconesse qui l'avait instruit. Elle l'habilla en femme, le prit avec elle dans sa litière et le mena de nouveau à saint Méléce, qui le mit entre les mains de saint Cyrille de Jérusalem, avec lequel il partit la nuit et s'en alla en Palestine. Théodoret, qui relate cette histoire, l'avait apprise de la bouche même du jeune homme, qui la lui raconta dans sa vieillesse, ajoutant qu'après la mort de Julien, il avait même converti son père le sacrificateur <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Theod., l. 3, c. 14.



Julien, voyant Antioche si chrétienne, la prit en aversion ; mais il fut très-content des villes voisines. Car, ainsi que lui-même s'en glorifie, aussitôt qu'il eut donné ses ordres pour rétablir l'idolâtrie, elles relevèrent les temples, renversèrent les tombeaux des martyrs et persécutèrent les Chrétiens au delà même de ses intentions <sup>1</sup>. Nous en avons vu des exemples à Aréthuse, à Héliopolis et à Gaza. S'il n'en fut pas de même partout, ce ne fut pas la faute de Julien ; on le voit par sa lettre aux habitants de Bostre.

Cette ville était à l'entrée de l'Arabie-Pétrée, près de la Palestine ; elle avait pour évêque Titus, célèbre pour sa doctrine. Comme l'empereur l'avait menacé de s'en prendre à lui et à son clergé, si le peuple faisait quelque sédition, Titus lui envoya une requête par laquelle il lui représentait qu'il travaillait au contraire à contenir le peuple dans son devoir. Au lieu de le remercier, Julien prit occasion de là d'exciter tous les peuples contre les ecclésiastiques, en particulier celui de Bostre contre son évêque. Voici la lettre :

« Julien à ceux de Bostre. Je m'imaginai que les chefs des Galiléens reconnaîtraient qu'ils m'ont plus d'obligation qu'à mon prédécesseur. Sous son règne, plusieurs d'entre eux ont été bannis, persécutés, emprisonnés ; moi, au contraire, j'ai rappelé les bannis, et rendu tous les biens confisqués. Cependant, parce qu'ils n'ont plus le pouvoir de tyranniser personne, ni d'exercer premièrement les uns contre les autres et puis contre nous qui servons les dieux, leurs violences accoutumées, ils sont devenus furieux ; ils poussent l'extravagance et la rage jusqu'à faire tous leurs efforts pour soulever les peuples, montrant par là qu'ils n'ont ni crainte des dieux, ni respect pour nos ordonnances, qui ne respirent que la philanthropie.

« Nous ne souffrons point que l'on traîne personne aux autels, et déclarons que si quelqu'un, par son propre choix et de son bon gré, veut participer à nos cérémonies, il doit, avant toutes choses, offrir des sacrifices d'expiation et se rendre les dieux favorables : tant nous sommes éloignés d'avoir seulement la pensée d'admettre à nos saints sacrifices aucun des impies, à moins qu'il n'ait purifié son âme par de ferventes prières, et son corps par les expiations convenables. Il est donc visible que ceux que l'on appelle clercs trompent les peuples, et ne les excitent à la sédition que parce qu'ils ne peuvent plus eux-mêmes tourmenter les autres. Ils ont pris tellement goût au despotisme, qu'au lieu de s'estimer heureux de ce qu'on laisse impunies leurs fautes passées, ils voudraient, comme auparavant, juger, faire

<sup>1</sup> *Misopog.*, p. 361.



des testaments, s'approprier l'héritage d'autrui, tirer tout à eux ; et, de dépit, ils lèvent le masque, ne gardent plus de mesure, et, pour mettre le comble aux maux qu'ils ont déjà faits, ils attisent ou allument parmi les peuples le feu de la division.

« C'est pourquoi j'ai jugé à propos de publier cet édit, pour défendre à tous les peuples de prendre part aux troubles que tâcheront d'exciter les clercs, de jeter des pierres, de manquer de respect aux magistrats. Qu'ils obéissent au clergé en ce qui concerne le lieu de leurs assemblées et la forme de leurs prières ; mais si, pour ses intérêts, il les porte à la sédition, qu'ils ne l'écoutent plus : autrement ils seront punis.

« J'adresse cet édit spécialement à la ville de Bostre, parce que l'évêque Titus et son clergé, dans une requête qu'ils m'ont présentée, accusent leur peuple d'être prêt à se soulever, s'il n'était retenu par leurs discours. J'insère ici les propres paroles employées dans la requête : *Quoique les chrétiens soient en aussi grand nombre que les hellènes, et que nous les contenions par nos discours, de peur qu'il n'arrive quelque désordre.....* C'est ainsi que votre évêque parle de vous. Voyez comment il vous dérobe tout le mérite de votre sagesse, pour s'en faire honneur à lui seul. Il vous représente comme des séditeux, capables des derniers excès, s'il ne vous tenait en bride. C'est un délateur que vous ferez bien de chasser de votre ville <sup>1</sup>. »

Cette lettre est du 1<sup>er</sup> d'août 362. On y voit quel était Julien : parlant philanthropie, mais, au fond, d'une tracasserie haineuse et sophistique, indigne non-seulement d'un empereur, mais d'un honnête homme. Un évêque se sert de son autorité pastorale pour maintenir la tranquillité publique : le sophiste Julien abuse de ce service même que lui rend l'évêque, pour le mettre mal dans l'esprit de son peuple. S'il le bannissait, ses ordres seraient paisiblement exécutés. Mais conseiller au peuple de le chasser, n'est-ce pas avoir le dessein d'exciter une sédition, une guerre civile ?

Libanius voudrait nous faire accroire que Julien portait la clémence si loin, que toute la punition qu'il infligeait aux conspirateurs, c'était de les convaincre de leur crime. Il est vrai que, pendant son séjour à Antioche, il se contenta de réprimander quelques soldats qui, dans le vin, avaient parlé de complot. Mais Ammien Marcellin, un peu moins adulateur que Libanius, nous apprend que, pendant le même séjour, deux capitaines des gardes, convaincus de projets ambitieux, furent condamnés au bannissement ; que Marcel, fils d'un

<sup>1</sup> Jul., *Epist.* 52.



général, fut décapité comme aspirant à l'empire; que Gaudence, gouverneur d'Afrique, et son lieutenant, furent amenés dans les fers et condamnés au dernier supplice, pour avoir été fidèles à Constance jusqu'à la fin <sup>1</sup> : conduite qui, sous un prince quelque peu magnanime, leur aurait valu son estime et son admiration, et non pas la mort. Nous verrons plus loin le martyr d'Artémus, duc d'Égypte et de Syrie, dont le cardinal Mai a retrouvé les actes dans un discours de saint Jean Armasien, et que les Grecs comptent parmi leurs quatre grands martyrs.

La nouvelle de la disgrâce d'Artémus, parvenue à Alexandrie, fut le signal du massacre de l'évêque arien Georges. Le peuple idolâtre, poussant des hurlements affreux, court l'arracher de sa maison, le traîne dans les rues, les jambes écartées, le foule aux pieds et l'assomme à coups de bâton. Il traite de même Dracontius, intendant de la monnaie, et Diodore, qui avait le rang de comte : le premier, pour avoir renversé un autel élevé depuis peu dans la monnaie; le second, parce qu'en présidant à la construction d'une église, il coupait, de son autorité privée, les cheveux des enfants, à qui les païens les laissaient croître en l'honneur de quelque divinité. La populace s'acharna sur ces trois cadavres, et ne cessa de les insulter qu'après les avoir réduits en cendres et avoir jeté les cendres dans la mer, de peur, disait-elle, que les chrétiens ne les recueillent et ne bâtissent des églises à ces nouveaux martyrs. Mais les chrétiens n'y pensaient guère; car, comme l'observe Ammien lui-même <sup>2</sup>, ils auraient bien pu les défendre, si Georges ne s'était pas rendu odieux à tout le monde.

Julien se montra très-irrité en apprenant cette nouvelle. Il adressa aux Alexandrins une proclamation en style de rhéteur. Après y avoir parlé d'Alexandre et de Sérapis, mêlé les excuses aux reproches, il dit : « Comparez cette lettre à celle que je vous écrivais il y a peu de temps; sentez-en la différence. Quelles louanges ne vous donnais-je pas alors ! Mais, par les dieux, quelque envie que j'eusse de vous louer aujourd'hui, l'énormité de votre crime ne le permet pas. Un peuple a la barbarie de mettre un homme en pièces, comme feraient des chiens ! Il n'en rougit pas; il ose lever vers ses dieux des mains dégouttantes de sang ! Mais Georges méritait ce traitement, dites-vous. Je conviens qu'il en méritait peut-être un plus rigoureux. Il le méritait, ajoutez-vous, pour les maux qu'il nous a faits. D'accord; mais vous ne deviez pas être ses bourreaux. Chaque membre de la société doit aimer et respecter ses lois. Si quelqu'un les

<sup>1</sup> Amm., l. 22, n. 11. — <sup>2</sup> L. 22, n. 11.



transgresse, le corps doit y demeurer attaché, y conformer sa conduite et ne se départir jamais des sages ordonnances faites dès le commencement.

« Alexandrins, vous êtes bien heureux d'avoir commis cette faute sous moi, qui conserve pour vous une tendresse de frère, tendresse dont vous êtes redevables à Sérapis et à mon oncle, qui porte mon nom, autrefois votre gouverneur et celui d'Égypte. Sous un gouvernement où il y a de la vigueur et qui sait se faire respecter, de pareils attentats ne demeurent point impunis. On les regarde comme des maux dangereux qui demandent des remèdes violents. Toutefois, en considération des motifs que je viens de toucher, je veux bien n'employer ici que le remède le plus doux, la parole et la réprimande. Vous y acquiescerez d'autant mieux, que vous êtes hellènes d'origine, et qu'aujourd'hui encore, vous en montrez le noble caractère dans vos sentiments et votre conduite <sup>1</sup>. »

Ainsi, les païens d'Alexandrie avaient mis en pièces un évêque et deux magistrats, ils avaient mérité les derniers châtiments. Julien, pour atténuer le crime, ne parle pas des deux magistrats, mais seulement de l'évêque ; puis, en considération de Sérapis et d'un oncle apostat, le tout finit par un compliment. Telle était l'impartialité de Julien. La seule chose qui lui tint à cœur dans toute cette affaire, c'était la bibliothèque de Georges ; car il en avait une fort belle. Julien écrivit au gouverneur d'Égypte, ainsi qu'au trésorier général, de la lui envoyer à Antioche. Pour la recouvrer tout entière, il leur commande d'employer tous les moyens, entre autres de mettre à la question les esclaves des personnes qu'on soupçonnerait d'avoir détourné des livres, et même, s'il le fallait, le secrétaire de Georges <sup>2</sup>. Merveilleux Julien ! pour venger le meurtre atroce d'un évêque et de deux magistrats, il ne trouve, après tout, que des compliments ; mais pour s'approprier les livres d'autrui, il a des tortures.

C'était pour soutenir leurs idoles que les païens s'étaient portés à ces massacres : la Providence en tourna les suites différemment. Après la mort de l'intrus Georges, saint Athanase rentra dans Alexandrie, les catholiques dans leurs églises, et la paix dans les cœurs. Ceux que les ariens avaient entraînés revenaient à l'unité en foule ; beaucoup de païens mêmes se convertissaient. Pour augmenter cette heureuse tendance à la concorde, saint Athanase tint un concile, où se trouvèrent, entre autres, saint Eusèbe de Verceil, qui revenait de son exil de la Thébaidé ; saint Astère, évêque de Pétra, en

<sup>1</sup> Jul., *Epist.* 10. — <sup>2</sup> Jul., *ibid.*, 9 et 36.



Arabie; deux diacres de Lucifer de Cagliari; deux diacres du prêtre Paulin, chef des eustathiens d'Antioche. Ce concile, composé presque tout entier de confesseurs revenus de l'exil, transmet ses règlements aux catholiques d'Antioche, dans une lettre qui ne respire que la charité et l'indulgence. Comme un grand nombre de personnes étaient disposées à quitter l'arianisme pour se réunir à l'Église, le concile recommande de les y accueillir avec une affection toute paternelle, sans leur demander autre chose, sinon de professer la foi de Nicée; de condamner l'hérésie arienne, en particulier ceux qui disaient le Saint-Esprit une créature et d'une autre substance que le Fils; de condamner également les anciennes hérésies de Sabellius, de Paul de Samosate, de Valentin, de Basilide et de Manès. A ces conditions, les chefs mêmes des ariens seraient reçus dans l'Église, mais seulement à la communion laïque; les autres, avec le rang même qu'ils avaient dans le clergé. Le concile insiste pour qu'on s'en tienne là, sans soulever d'autres questions, en quoi il ne verrait que l'amour de la dispute. Il cite deux faits pour exemple.

Sur cette question : Y a-t-il en Dieu trois hypostases, ou n'y en a-t-il qu'une? Ceux qui en disaient trois, accusaient d'erreur ceux qui n'en disaient qu'une, et réciproquement. Or, le concile les ayant interrogés les uns après les autres, avait acquis la certitude qu'ils pensaient tous la même chose; que ceux qui disaient trois hypostases, entendaient trois personnes; tandis que ceux qui disaient une seule hypostase, entendaient une seule essence : en effet, le mot grec se prêtait aux deux sens. De même, ceux qui se disputaient au sujet de l'Incarnation, ayant été interrogés par le concile, se trouvèrent penser la même chose, savoir : que le Verbe n'est pas venu dans le Christ, comme il venait jadis aux prophètes, mais qu'il s'était fait homme, qu'il avait pris un corps avec une âme; qu'étant vraiment Fils de Dieu, il était devenu vraiment Fils de l'homme; que le Fils de Dieu, qui était devant Abraham, n'est pas un autre que celui qui est venu après Abraham; et celui qui a ressuscité Lazare n'était pas un autre que celui qui demandait où on l'avait mis : c'était le même, qui demandait comme homme où il était, et qui le ressuscitait comme Dieu. Le concile engage donc les fidèles d'Antioche à ne pas condamner témérairement ceux qui expliquent ainsi leurs paroles, mais à n'éloigner, comme suspects, que ceux qui n'expliqueraient pas de même les leurs. Cette lettre fut souscrite par saint Athanase, par les autres évêques présents, par les deux diacres de Lucifer et les deux de Paulin. Outre les trois absents, Lucifer, Cimatius et Anatolius, la lettre était aussi adressée



à Eusèbe et à Astère, quoique présents, parce qu'elle leur servait d'instruction et de commission <sup>1</sup>. Le pape Libère, qui avait déjà prescrit la même règle pour la réception de ceux qui avaient failli, la confirma de nouveau dans une lettre aux évêques d'Italie, quand il eut reçu les actes du concile d'Alexandrie et d'un autre de la Grèce. La paix et l'union se rétablissaient ainsi par toute l'Église <sup>2</sup>.

La précipitation de Lucifer de Cagliari fut cause qu'elle ne se rétablit pas de même à Antioche. Il revenait de son exil de la Thébàïde, avec Eusèbe de Verceil ; ils avaient été tous les deux légats du pape Libère, au concile de Milan, sous Constance. D'après une vie manuscrite de saint Eusèbe, gardée dans son église de Verceil et attribuée à son successeur saint Honorat, ils le furent encore tous les deux pour le concile d'Alexandrie. Mais Lucifer se contenta d'y envoyer à sa place un de ses diacres, approuvant d'avance tout ce que l'on y ferait. Lui-même se rendit à Antioche, pour travailler d'avance, avec deux autres confesseurs, à la réunion des deux partis catholiques de Méléce et de Paulin. Il y eût réussi, s'il avait pu trouver un évêque agréable aux uns et aux autres. Voyant que les eustathiens avaient trop de peine à reconnaître Méléce, il consacra évêque leur chef, le prêtre Paulin. Ce remède, au lieu de mettre fin à la division, la rendit encore plus difficile à finir. Ce ne fut que dix-huit ans plus tard, en 380, dix ans après la mort de Lucifer, que Méléce et Paulin convinrent de gouverner chacun leur troupeau, durant leur vie ; mais qu'à la mort de l'un d'eux, le survivant gouvernerait seul toute l'église d'Antioche. Ce qui réunit pour le moment tous les catholiques. Mais ceux que l'on nomma lucifériens, se séparèrent alors des autres, à cause qu'ils avaient reconnu Méléce comme évêque.

Quand Eusèbe de Verceil vint à Antioche, il fut affligé de la précipitation de Lucifer. Cependant, par égard pour le mérite de ce personnage, il ne voulut point blâmer ouvertement l'ordination qu'il avait faite ; mais, ne communiquant ni avec Méléce ni avec Paulin, il promit de travailler à la réunion dans un concile. N'y ayant pu réussir, il continua son voyage vers l'Occident. Lucifer fut très-piqué de ce qu'Eusèbe n'approuvait pas sa conduite : il délibéra, il hésita (c'est le sens du grec), s'il continuerait de communiquer avec lui, et s'il ne protesterait pas contre ce qui s'était fait au concile d'Alexandrie ; mais il se trouvait engagé par la signature de son diacre, que, d'après le témoignage de tous les historiens, il ne désavoua jamais. Si, plus tard, plusieurs de ses partisans firent un schisme sous le nom de lucifé-

<sup>1</sup> Athan., t. 2, p. 770. — <sup>2</sup> Lib., *Epist.* 13.



riens, lui-même s'en retourna en Sardaigne, uni de sentiment et de communion avec l'Église catholique, c'est ce que disent positivement Socrate et Sozomène <sup>1</sup>, à qui cependant certains critiques ont jugé à propos de faire dire tout le contraire. D'ailleurs, son retour en Sardaigne n'eut pas lieu immédiatement. D'après la vie manuscrite de Verceil, il remplit encore une troisième légation avec saint Eusèbe, auprès des églises orientales : ce que confirme le Grec Nicétas, en disant que Lucifer et Eusèbe furent envoyés de Rome à Césarée en Cappadoce. Enfin Lucifer, que saint Jérôme qualifie de bienheureux et de bon pasteur, a toujours été honoré comme saint dans l'île de Sardaigne. Ce qui a jeté du louche sur sa mémoire, c'est qu'à son occasion il se forma, sous le nom de lucifériens, un schisme peu considérable, qui non-seulement blâmait l'Église de son indulgence à recevoir ceux qui revenaient de l'arianisme, mais encore rejetait le baptême des ariens. A leur tête était Hilaire, ce diacre de l'Église romaine qui avait été légat avec Lucifer au concile de Milan. Comme ces lucifériens n'avaient ni prêtre ni évêque, leur schisme dura peu et ne s'étendit guère hors de la Sardaigne <sup>2</sup>.

Saint Athanase reçut, à cette époque, des reliques de saint Jean-Baptiste. Peu auparavant, à Sébaste en Palestine (l'ancienne Samarie), les païens avaient ouvert le sépulcre du précurseur, brûlé ses os et jeté les cendres au vent. Toutefois, des moines de Jérusalem, qui s'y trouvèrent en pèlerinage, en sauvèrent quelques ossements ; et, d'après les ordres de leur abbé, ils les portèrent à l'évêque d'Alexandrie, qui les cacha dans le sanctuaire d'une église, où ils furent retrouvés plus tard.

Julien s'aperçut avec dépit que le retour d'Athanase, bien loin d'augmenter la division parmi les évêques et les peuples, occasionnait une réconciliation universelle. D'autres individus n'en étaient pas plus contents : les devins, les faiseurs d'horoscopes, les magiciens qui, depuis que l'apostat avait rouvert les portes à toutes les abominations de l'idolâtrie, fourmillaient de toutes parts comme des reptiles qui, après un long hiver, se raniment au soleil de la faveur ; ils exerçaient surtout leurs arts exécrables à Athènes et à Alexandrie, où ils égorgèrent de petits enfants, pour chercher dans leurs entrailles palpitantes la volonté des démons ou les événements de l'avenir. Enfin, de concert avec la populace païenne, ils représentèrent à l'empereur qu'Athanase rendait inutile tout leur art ; qu'il corrompait la ville et toute l'Égypte ; et que, s'il y demeurait, il n'y resterait

Soc., l. 3, c. 9. Sozom., l. 5, c. 13. — <sup>2</sup> *Acta SS., die 20 maii. De sancto Lucifero, cap. 5, et die 23 sept. De S. Liberio, § 13.*



pas un païen. Julien leur écrivit aussitôt en ces termes : « Il fallait au moins qu'un homme, banni par les ordres réitérés de plusieurs empereurs, attendît un nouvel ordre avant que de revenir, et ne fût pas assez téméraire pour braver insolemment les lois. J'ai permis aux Galiléens, exilés par Constance, d'heureuse mémoire, de retourner dans leur patrie et non pas dans leurs églises. Toutefois, j'apprends qu'Athanase, avec son audace ordinaire, s'est mis en possession de ce qu'ils appellent le trône épiscopal, au grand déplaisir du peuple pieux d'Alexandrie; c'est pourquoi nous lui ordonnons de sortir de la ville, le jour même qu'il aura reçu notre lettre, et cela sous peine des plus sévères châtimens <sup>1</sup>. »

Ainsi que nous l'avons appris de Julien lui-même, c'était ce peuple *pieux* qui mettait *les hommes en pièces, comme auraient pu faire des chiens*. Mais pour un empereur sophiste, qui vient dire après coup que, quand il a rappelé de l'exil généralement tous les évêques, il en exceptait tacitement Athanase; et que, s'il leur avait permis de revenir, ce n'était pas dans leurs églises, mais dans leur pays; pour un pareil empereur, une contradiction, un sophisme de plus ou de moins ne compte pas. Si réellement il pensait que la présence d'Athanase était odieuse au peuple d'Alexandrie, il dut bien vite s'en détromper, car la ville entière lui adressa une supplique pour le conserver. Cette démarche le surprit et l'irrita prodigieusement, comme on le voit par sa réponse.

« Julien, à ceux d'Alexandrie : Quand le fondateur de votre ville serait quelqu'un de ces déserteurs de leur religion, qui, pour avoir embrassé une vie contraire aux lois et répandu dans le monde une nouvelle doctrine, ont reçu le châtiment qu'ils n'avaient que trop mérité, vous n'auriez pas raison de demander Athanase. Mais ayant pour fondateur Alexandre, et pour dieu tutélaire le roi Sérapis avec Isis, sa jeune compagne, reine de toute l'Égypte, je suis surpris que vous demandiez un homme de cette espèce avec tant d'empressement. Je veux croire que la plus saine portion de la ville n'est pas écoutée, et que la partie corrompue ose s'attribuer le nom de la ville entière. Mais, par les dieux ! je rougis, Alexandrins, que quelqu'un de vous se confesse Galiléen.

« Les pères des vrais Hébreux furent autrefois les esclaves des Égyptiens; et vous, Alexandrins, vous qui, dans la personne de votre fondateur, êtes les conquérants de l'Égypte, vous abandonnez votre ancienne religion, pour vous asservir volontairement à ces faux Hébreux, révoltés contre la loi de leurs pères ! Avez-vous donc

<sup>1</sup> Jul., *Epist.* 26.



perdu le souvenir du bonheur dont jouissait autrefois l'Égypte, lorsqu'elle était en commerce avec les dieux et comblée de leurs bienfaits ? Les prédicateurs de cette nouvelle doctrine, dites-moi, quel avantage vous ont-ils procuré ? Votre auteur, Alexandre de Macédoine, adorait les dieux. Au prix d'un Alexandre, que sont vos docteurs ? Que sont les Hébreux qui valent pourtant beaucoup mieux que les Galiléens ? Par Jupiter ! j'ai tort de les comparer avec un prince dans qui Rome elle-même eût trouvé un adversaire digne d'elle. Non ; ils ne valent pas Ptolémée, fils de Lagus. Après la mort d'Alexandre, les Ptolémées eurent pour votre ville une tendresse de père ; ils élevèrent cette fille chérie au point de grandeur où nous la voyons : c'est à leurs sages lois, et non aux discours de Jésus, ni aux enseignements des maudits Galiléens, qu'elle doit sa félicité.

« Enfin lorsque nous eûmes détrôné les Ptolémées, qui s'étaient rendus indignes de régner, Auguste vint en Égypte, et harangua vos ancêtres : « Alexandrins, leur dit-il, je vous pardonne par respect « pour le grand Sérapis, à cause de vous-mêmes et de la grandeur « de votre ville. Une troisième raison me parle en votre faveur : « c'est l'amitié que j'ai pour Aréus. C'était un de vos concitoyens « l'inséparable ami d'Auguste, un philosophe. »

« Voilà quelques-unes des faveurs particulières que vous avez reçues des dieux. Je serais trop long si je voulais les rapporter toutes. Comment pouvez-vous méconnaître celles que les dieux visibles ne cessent de répandre, non sur un petit nombre d'hommes, sur une famille unique, sur une certaine ville, mais sur toute l'espèce humaine, sur toutes les parties de l'univers ? Êtes-vous seuls insensibles à la splendeur du soleil ? Ignorez-vous seuls qu'il fait l'été et l'hiver ; qu'il produit tous les animaux et toutes les plantes ? Ne voyez-vous pas que c'est de lui et par lui que la lune reçoit le pouvoir de produire toutes choses et de rendre à la société des services infinis ? Cependant vous n'osez adorer aucun de ces dieux ; mais ce Jésus, que vous n'avez vu, ni vous ni vos pères, vous soutenez qu'il est Dieu-Verbe ; et celui que tous les hommes voient, contemplent, adorent pour leur bonheur, depuis que le monde existe, le grand soleil, l'image vivante, animée, raisonnable du Père intelligible, vous l'abandonnez, vous le méprisez ! Croyez-moi, réfléchissez un peu et revenez à la vérité. Ne craignez pas de vous égarer en me suivant. J'ai marché dans votre voie jusqu'à l'âge de vingt ans, et voici la douzième année que je marche dans celle-ci.

« Si vous voulez vous rendre à ces salutaires avis, ma joie sera parfaite ; mais si vous aimez mieux demeurer attachés à la supers-



tition et prêter l'oreille à ces imposteurs qui vous abusent, accordez-vous les uns avec les autres et ne désirez plus Athanase. Il y a plusieurs de ses disciples capables de contenter, par leurs discours impies, la démangeaison de vos oreilles; car plutôt au ciel que cette doctrine sacrilège fût concentrée dans Athanase seul ! Mais il laisse une école nombreuse; il a d'illustres disciples, parmi lesquels vous pouvez aisément choisir. Le premier venu vous expliquera les Écritures aussi bien que lui. Si vous le regrettez à cause de ses autres talents (je sais, en effet, que c'est un homme capable de tout), apprenez que la raison pour laquelle vous le demandez avec tant d'instances, est celle qui l'a fait bannir. Il ne serait pas naturel de laisser à la tête du peuple un homme intrigant, surtout si ce n'est pas même un homme, mais un petit être de rien, comme lui, qui tient à gloire de risquer sa tête : ce serait établir un principe de désordre. De peur qu'il n'arrive rien de semblable parmi vous, j'ai précédemment ordonné qu'Athanase sortit d'Alexandrie, et j'ordonne maintenant qu'il sorte de toute l'Égypte <sup>1</sup>. »

Ainsi, dans une première lettre, il bannit Athanase d'Alexandrie parce qu'il est odieux au peuple; et dans une seconde, il le bannit de toute l'Égypte parce qu'il est chéri du peuple. Il demande aux Alexandrins quel avantage le christianisme leur a procuré; et lui-même y a répondu d'avance que les Galiléens nourrissaient non-seulement leurs pauvres, mais encore ceux des païens. Il donne aux Alexandrins pour modèle de piété leur fondateur Alexandre; et, ailleurs, il élève Socrate bien au-dessus de ce conquérant. Il demande pourquoi Jésus était regardé comme le Verbe divin; on pouvait lui répondre dès lors : Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

Julien écrivit en même temps à Ecdicins, gouverneur d'Égypte : « Si vous ne jugiez pas à propos de me mander autre chose, vous deviez du moins m'écrire au sujet de l'ennemi des dieux, Athanase, surtout étant instruit depuis longtemps comme vous l'êtes, de nos sages ordonnances. Je jure par le grand dieu Sérapis que si, devant les calendes de décembre, Athanase, l'ennemi des dieux, n'est pas sorti d'Alexandrie, ou plutôt de toute la province, les troupes qui dépendent de vous payeront une amende de cent livres d'or. Vous savez que je suis lent à condamner, mais plus lent encore à faire grâce, lorsque j'ai condamné une fois. » Ce qui suit était écrit de la propre main de l'empereur. « On méprise tous les dieux. J'en suis outré. Vous ne pouvez rien faire que je voie ou plutôt que j'apprenne

<sup>1</sup> Jul., *Epist.* 51.



avec plus de satisfaction, que de chasser Athanase de toute l'Égypte. Le scélérat ! il a osé, sous mon règne, baptiser des femmes grecques d'une naissance distinguée <sup>1</sup>. »

Il fallut donc encore une fois faire marcher des troupes contre Athanase, attaquer l'église et en venir aux violences. La grande église d'Alexandrie, qu'on nommait la Césarée, fut brûlée par les païens et par les Juifs ; Julien avait même donné ordre de tuer le saint : tous les fidèles alarmés l'environnaient en pleurant ; mais il leur dit : Ce n'est qu'un nuage qui se dissipera bientôt. Il prit congé d'eux, recommanda l'église aux plus capables d'entre ses amis, et, sachant que ceux qu'on avait envoyés contre lui étaient arrivés, il entra dans un bateau qu'il trouva sur le bord du Nil, et remonta vers la Thébàïde. Celui qui avait ordre de le tuer, ayant appris sa fuite, le poursuivit en diligence ; mais il fut prévenu, et un ami avertit saint Athanase qu'on le suivait à grande force. Ceux qui l'accompagnaient lui conseillèrent de s'enfuir dans le désert : lui, au contraire, fit tourner le bateau et redescendre promptement vers Alexandrie, pour montrer, disait-il, que celui qui nous protège est plus grand que celui qui nous persécute. Quand ils rencontrèrent le meurtrier, il demanda si Athanase était bien loin, et où ils l'avaient laissé ? Ceux qui l'accompagnaient répondirent : Il est proche, et vous le joindrez bientôt, si vous vous pressez. Le meurtrier passa outre, se pressant en vain. Saint Athanase rentra pour un temps dans Alexandrie, d'où, sur de nouvelles poursuites, il se retira dans les déserts de la Thébàïde jusqu'à la mort de Julien <sup>2</sup>.

Si le gouverneur d'Égypte ne fut point assez heureux pour annoncer à Julien l'agréable nouvelle que l'odieux Athanase était banni ou tué, il lui en avait annoncé une autre qui ne lui fit pas moins de plaisir : c'était qu'on avait enfin réussi à trouver un bœuf Apis <sup>3</sup>. En effet, ce n'était pas chose facile : ce taureau devait être noir, avec une tache blanche et carrée sur le front, la figure d'un aigle sur le dos, celle de la lune sur le côté droit, et un nœud sous la langue, comme un escarbot. Était-il trouvé, les prêtres disaient qu'une génisse l'avait conçu d'un rayon de la lune, et qu'il était animé par le dieu-soleil ou Osiris. On le gardait quatre mois dans un édifice tourné à l'orient, ensuite on l'amenait à Héliopolis, où, pendant quatre jours, il était vénéré par les femmes d'une manière très-obscène ; enfin on le transportait sur le Nil, dans un navire magnifique, à Memphis, où il avait un temple superbe et deux chapelles.

<sup>1</sup> Jul., *Epist.* 6. — <sup>2</sup> Theod., l. 3, c. 9. Soc., l. 3, c. 14. Soz., l. 5, c. 15. —

<sup>3</sup> Amm., l. 22, n. 14.



Suivant qu'il choisissait l'une ou l'autre demeure, on en tirait un bon ou un mauvais augure. Il reposait sur de précieux tapis, et chaque jour il était lavé, parfumé et encensé. Tous les ans on lui amenait une vache, qui devait avoir certaines marques. Aussitôt après on la mettait à mort. On lui immolait des taureaux de couleur rousse. Il avait une cour pour prendre ses récréations. Tous les ans, lorsque le Nil commençait à monter, on célébrait, en l'honneur du taureau Apis, une fête de sept jours. Sa mort était pleurée par toute l'Égypte, jusqu'à ce qu'on eût trouvé un nouvel Apis. Avait-il vécu vingt-cinq ans, on le noyait dans un puits, ensuite on l'embaumait et on l'inhumait solennellement dans le temple de Sérapis. Tous les mouvements et toutes les actions de ce taureau étaient des présages. On voit maintenant combien un empereur philosophe avait raison de se féliciter d'une si heureuse trouvaille.

Toutefois, jamais on ne vit d'année plus calamiteuse. Il y eut des tremblements de terre dans toutes les provinces, et la plupart des villes de la Palestine, de la Libye, de la Sicile et de la Grèce, en furent presque abîmées <sup>1</sup>. Libanius assure qu'il n'y eut aucune ville d'épargnée en Libye, et qu'il n'en resta qu'une seule dans la Grèce; que Nicée et Nicomédie furent entièrement ruinées, et Constantinople fort endommagée <sup>2</sup>. La mer passa ses bornes ordinaires en plusieurs endroits, et couvrit plusieurs villes de ses eaux. Mais rien n'est plus effrayant que ce qui arriva aux environs d'Alexandrie. La mer, s'étant retirée tout à coup, revint avec violence, se porta fort loin dans les terres, et monta à une telle hauteur, qu'en retournant dans son lit, elle laissa des nacelles sur les toits de plusieurs maisons <sup>3</sup>. A ces maux terribles se joignit une sécheresse universelle, qui dura tout l'hiver. Cette sécheresse causa une famine affreuse, qui fut suivie d'une peste dont les ravages ne cessèrent qu'après la mort de Julien <sup>4</sup>. Cette famine semblait suivre Julien de lieu en lieu; et comme il fit un assez long séjour à Antioche, cette ville éprouva particulièrement les effets de ce fléau. Julien tâcha d'y apporter quelque remède, en fixant très-bas le prix des vivres : ce remède ne fit qu'augmenter le mal. Les marchands, ne pouvant plus vendre sans se ruiner, renonçaient au commerce et transportaient leur blé ailleurs. Avant l'édit, la ville ne manquait que de pain; après l'édit, elle manqua de tout. Enfin, à la sécheresse succédèrent des pluies excessives; et Julien, dévot de théâtre, allait, au fort des plus grandes pluies, faire en plein air des sacrifices.

C'était un des préparatifs de guerre contre les Perses. Sans cesse

<sup>1</sup> Amm., l. 22. — <sup>2</sup> Lib., *Orat.*, 12. — <sup>3</sup> Amm., l. 23. — <sup>4</sup> Amm., *ibid.*



les autels des idoles étaient arrosés de sang ; plus d'une fois il leur immolait cent bœufs d'un coup, avec une infinité de menu bétail ; il faisait chercher par mer et par terre des oiseaux rares, qu'il déchirait de ses propres mains ; les festins de ces sacrifices donnaient occasion aux soldats de se remplir de vin et de viandes ; en sorte que souvent il fallait les emporter sur les épaules, depuis les temples jusqu'à leur logis : ce qui ruinait la discipline militaire. La dépense de ces cérémonies était excessive, au jugement des païens mêmes. Avec cela Julien faisait consulter tous les oracles : on regardait les entrailles des bêtes, on observait le chant et le vol des oiseaux, on employait avec affectation tous les moyens de rechercher l'avenir. Il y avait, au bourg de Daphné, près d'Antioche, une fontaine de Castalie, de même nom et de même vertu, à ce que l'on prétendait, que celle de Delphes. On disait que l'empereur Adrien y avait appris qu'il devait régner, et que, de peur qu'un autre n'en tirât la même connaissance, il l'avait fait boucher de grandes pierres. Julien la fit rouvrir, afin d'en consulter l'oracle.

Le temple de Daphné était environné d'un bocage, fameux par les dissolutions que s'y permettaient les païens. Pour sanctifier ce lieu profane, le César Gallus, frère de Julien, y avait fait apporter d'Antioche les reliques de saint Babylas, onze ans auparavant, et, depuis ce temps, l'oracle d'Apollon ne parlait plus. Pour lui rendre la parole, Julien n'épargna ni les victimes ni les libations ; mais Apollon ne parla pas davantage ; seulement il fit entendre qu'il fallait, avant tout, éloigner les morts qui l'empêchaient de parler. Libanius fait allusion à cet événement, quand il dit que Julien délivra Apollon du voisinage d'un certain mort qui le gênait <sup>1</sup>. Aussitôt il s'y rendit une foule de chrétiens qui transporta les reliques sur un char à Antioche. Le long du chemin, qui était de près de deux lieues, ils chantaient des psaumes analogues à la circonstance. Les meilleurs chantres commençaient, et, à chaque verset, tout le peuple répondait par ces paroles : Qu'ils soient confondus tous ceux qui adorent les statues et qui se glorifient en leurs idoles ! L'empereur, extrêmement irrité de ces chants et de cette pompe, résolut d'en punir les chrétiens. Salluste, préfet du prétoire d'Orient, tout païen qu'il était, lui représenta qu'il n'était pas prudent de leur procurer la gloire du martyre qu'ils ambitionnaient. Julien s'opiniâtra ; et, pour lui obéir, Salluste en fit prendre plusieurs dès le lendemain. De ce nombre fut un jeune homme appelé Théodore. Il le fit tourmenter depuis le matin jusqu'au soir par plusieurs bourreaux, tour à tour, avec tant de cruauté,

<sup>1</sup> Lib. *Orat.*, 6, p. 185.



qu'on ne se souvenait de rien de semblable. Cependant Théodore, attaché au chevalet avec deux bourreaux à ses côtés, ne faisait que répéter, d'un visage tranquille et riant, le psaume qu'on avait chanté la veille. Salluste le remit en prison chargé de chaînes, fit son rapport à Julien, exalta la constance du jeune homme, et conclut que cette façon de persécuter les chrétiens leur vaudrait autant de gloire que de confusion à l'empereur. Rufin, qui rapporte cette histoire, dit avoir vu lui-même à Antioche ce Théodore; et, comme il lui demandait s'il avait senti la douleur, il répondit qu'il en avait un peu senti d'abord, mais qu'ensuite il voyait auprès de lui un jeune homme qui lui essuyait la sueur du visage avec un linge très-blanc, et lui donnait souvent de l'eau fraîche; que cette eau le consolait à tel point, qu'il fut plus triste quand on le détacha du chevalet <sup>1</sup>.

Julien reçut un pareil affront d'une veuve nommée Publie, célèbre par sa vertu. De son mariage, qui avait peu duré, elle avait un fils nommé Jean, qui fut longtemps le premier des prêtres de l'église d'Antioche, et qui eut plusieurs fois les suffrages pour en être évêque; mais il évita toujours cette charge. Sa mère Publie, qui avait le rang de diaconesse, gouvernait une communauté de vierges, avec lesquelles elle chantait les louanges de Dieu. Quand l'empereur passait, elles élevaient leurs voix toutes ensemble, et chantaient principalement les psaumes qui relèvent la faiblesse des idoles, comme celui-ci : « Les idoles des nations sont or et argent, ouvrages des mains des hommes. Puissent leur ressembler et ceux qui les font et ceux qui se confient en elles ! » Julien, fort irrité, commanda à ces filles de se taire dans le temps qu'il passerait. Publie, méprisant sa défense, les encouragea et leur fit chanter comme il passait une autre fois : « Que Dieu se lève, et que ses ennemis soient dissipés ! » Julien, en colère, se fit amener Publie, et, sans respect pour son grand âge ni pour sa vertu, il lui fit donner, par un de ses gardes, des soufflets des deux côtés, qui lui rougirent toutes les joues : elle le tint à grand honneur; et, retournant à sa chambre, elle continua ses cantiques spirituels <sup>2</sup>.

On dit que l'Apollon de Daphné recouvra la parole, mais pour dire des mensonges; qu'il prédit à l'oncle de l'empereur une guérison parfaite, lorsqu'il mourut misérablement peu après <sup>3</sup>. Il y a plus : ce grand devin qui, au dire de Julien, son grand pontife, voyait ensemble le passé, le présent, l'avenir, ne devina pas quel malheur devait bientôt lui arriver à lui-même; car peu après le feu prit à son temple et consuma le toit tout entier, les ornements de

<sup>1</sup> Ruf., l. 10, c. 36. — <sup>2</sup> Theod., l. 3, c. 19. — <sup>3</sup> Philost., l. 7, c. 12.



son idole et l'idole elle-même, qui fut réduite en cendres depuis la tête jusqu'aux pieds. Les murailles et les colonnes restèrent si entières, qu'il semblait que ce fût une démolition faite de main d'homme plutôt qu'un effet du feu. Cet accident arriva le 11 octobre 362. Le comte Julien y courut aussitôt, quoique ce fût au milieu de la nuit. C'était l'oncle de l'empereur, apostat comme lui, qu'il avait fait comte d'Orient, et qui, en cette qualité, résidait à Antioche : il ne put remédier à l'incendie. L'empereur, l'ayant appris, entra dans une telle fureur qu'il fit mettre à la question les ministres du temple et le sacrificateur même pour savoir qui avait allumé ce feu ; car il voulait que ce fussent les chrétiens. Mais quelques tourments que l'on fit souffrir à ces idolâtres, ils dirent que ce feu n'avait point commencé par en bas, mais par en haut, et des paysans du voisinage assuraient avoir vu la foudre tomber du ciel. Quelques païens disaient qu'un philosophe cynique nommé Asclépiade, étant venu de loin à Daphné pour voir Julien, avait mis devant les pieds d'Apollon une petite idole d'argent de la déesse Céleste, qu'il portait toujours avec lui, et qu'après avoir allumé des cierges suivant sa coutume, il s'était retiré ; qu'au milieu de la nuit quelques étincelles avaient volé vers le toit, dont la matière était très-sèche, et que personne ne s'étant trouvé à propos pour arrêter le feu, on n'avait pu l'éteindre ensuite <sup>1</sup>. Ainsi, il était constant que le feu avait pris par en haut, et que les chrétiens ne l'avaient pas mis. Pour eux, ils ne doutaient point que Dieu ne l'eût envoyé à la prière du martyr saint Babylas.

Julien voulut toujours s'en prendre aux chrétiens, et prétendit que c'était une vengeance de la translation des reliques. Il fit fermer pour la seconde fois la grande église d'Antioche, après en avoir fait tirer les vases sacrés pour les porter à son trésor. Ce fut le comte Julien, son oncle, qui exécuta cet ordre avec Félix, grand trésorier, et Elpidius, intendant des domaines. Ils étaient tous trois apostats. A la vue des vases précieux que Constance et Constantin avaient donnés : Voyez, s'écria Félix, dans quelle vaisselle est servi le Fils de Marie ! Le comte alla plus loin : il s'assit sur les vases sacrés, et les profana aussi bien que l'autel d'une manière également indécente et impie. Euzoïus, évêque arien, qui occupait la grande église, ayant voulu l'empêcher, l'apostat lui donna un soufflet, en disant : Qu'on voie maintenant si le ciel se mêle des affaires des Galiléens ! Ils se retirèrent après avoir tout enlevé et condamné les portes de l'église. Leurs blasphèmes ne restèrent pas impunis. Elpidius, le moins cou-

<sup>1</sup> Amm., l. 22, n. 13.



pable, périt misérablement en prison, quelques années après. Félix mourut le soir même en vomissant le sang à gros bouillons. Le comte Julien subit un plus long supplice, ainsi que nous allons voir <sup>1</sup>.

L'empereur avait seulement commandé de fermer la grande église ; son oncle ferma de plus toutes les autres. Dans l'une, il saisit le prêtre Théodoret ; et, n'ayant pu l'obliger par les tourments à renoncer à Jésus-Christ, il le condamna à perdre la tête.

Le lendemain, lorsque Julien apprit la mort du prêtre Théodoret, exécuté précisément comme chrétien, il dit à son oncle avec chaleur : Est-ce donc ainsi que vous entrez dans mes vues ? Tandis que je travaille à ramener les Galiléens par la douceur et par la raison, vous faites des martyrs sous mon règne et sous mes yeux ! Ils vont me flétrir dans leurs écrits comme ils ont flétri leurs plus odieux persécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à personne pour cause de religion, et vous charge de faire savoir aux autres ma volonté. Ces reproches furent un coup de foudre pour l'oncle, qui s'attendait à tout autre chose. Pour le consoler et en même temps lui faire expier sa faute, Julien l'invita sur l'heure même à un sacrifice, et lui offrit à manger des viandes immolées aux idoles. L'oncle en mangea peu, tant il était consterné d'avoir mécontenté son neveu, lorsqu'il croyait avoir mérité plus que jamais ses bonnes grâces. Dès le soir même, il se sentit attaqué d'une colique violente et frappé bientôt après dans les entrailles d'une plaie incurable. Les chairs extérieures les plus voisines se corrompirent et engendrèrent une quantité prodigieuse de vers. Il s'en formait aussi au dedans, qui le rongeaient peu à peu malgré tous les secours de la médecine, et lui sortaient par la bouche avec les aliments, qui ne trouvaient plus d'autre issue. Pendant le cours de sa maladie, qui dura environ deux mois, le malheureux apostat traînait un reste de vie pire que la mort, dans une affreuse alternative de fureur contre les chrétiens, ou de remords désespérés. Tantôt ébranlé par les discours de sa femme qui était chrétienne et zélée, il envoyait prier l'empereur de rouvrir les églises, en lui représentant que c'était sa complaisance pour lui qui l'avait précipité dans cet état déplorable. Mais l'empereur lui faisait un crime de son repentir. Je n'ai point fermé les églises, répondait-il, je ne les ouvrirai pas non plus. Ce n'est point votre complaisance pour moi, c'est votre infidélité pour les dieux qui vous attire ce malheur. Tantôt le comte ranimait ses forces et son incrédulité pour condamner au dernier supplice Bonose, Maximilien et quelques autres officiers, qui refusèrent constamment d'ôter de leurs drapeaux le

<sup>1</sup> Soz., l. 5, c. 8. Theod., l. 2, c. 12.



monogramme de Jésus-Christ, et d'y mettre des idoles. D'autres fois, il pressait sa femme d'aller à l'assemblée des chrétiens, prier pour lui et le recommander aux fidèles, afin qu'il fût délivré de ses vers et de sa puanteur. Sa femme ne l'osa, de peur, disait-elle, que la justice divine ne l'écrasât elle-même. Alors il s'écria : Dieu des chrétiens, ayez pitié de moi ! ma femme même a oublié votre miséricorde, et ne m'écoute point. Dieu des vivants, secourez-moi et ôtez-moi promptement la vie ! Et il expira, fourmillant de vers, au moment qu'on lui faisait lecture de divers oracles qui lui promettaient qu'il n'en mourrait point. Toute Antioche, y compris Julien lui-même, regarda cette mort comme une punition visible <sup>1</sup>.

Les morts funestes du trésorier Félix et du comte Julien parurent de mauvais augure au peuple idolâtre. Car, voyant dans les inscriptions publiques en l'honneur de l'empereur, ces trois mots latins, *Felix Julianus Augustus*, ils concluaient que l'empereur, marqué par le dernier mot, suivrait bientôt les autres. Lui-même en était épouvanté. Un présage non moins funèbre lui arriva le 1<sup>er</sup> janvier 363. Pendant qu'il montait les degrés du temple de la Fortune, pour inaugurer son quatrième consulat, le plus ancien des prêtres tomba mort devant lui <sup>2</sup>.

Il n'en devenait que plus tracassier dans sa superstition. Pour tendre un piège aux chrétiens et les engager à l'idolâtrie, il avait infecté les fontaines d'Antioche en y faisant jeter quelque liqueur offerte aux idoles ; il faisait également arroser de cette eau tout ce qui se vendait au marché : le pain et la viande, les fruits, les herbes, tous les vivres. Les chrétiens ne pouvaient s'empêcher d'en gémir, et ne laissaient d'user de ces viandes, suivant le précepte de l'Apôtre : Mangez tout ce qui se vend au marché, sans vous informer de rien. Un jour, dans un repas, deux de ses principaux gardes, Juventin et Maximin, déplorèrent avec chaleur ces profanations, et employèrent ces paroles des compagnons de Daniel : Vous nous avez livrés à un roi apostat, le plus injuste du monde. Quelqu'un de leurs commensaux ayant rapporté ces paroles à l'empereur, il les fit venir tous les deux et leur demanda ce qu'ils avaient dit. Ils profitèrent de l'occasion et répondirent hardiment : Seigneur, ayant été nourris dans la piété et les louables maximes de Constantin et de ses enfants, nous gémissons de voir, à présent, tout rempli d'abomination et toutes les viandes souillées de sacrifices profanes. Nous nous en sommes plaints en particulier, et nous nous en plaignons en votre présence : c'est la seule chose qui nous fait peine sous votre règne. L'empereur, ayant ouï ce

<sup>1</sup> Soz., l. 5, c. 8. Theod., l. 3, c. 13. — <sup>2</sup> Amm., l. 23. n. 1.



discours, les fit frapper et tourmenter jusqu'à la mort, publiant, pour cause de leur supplice, non pas la religion, mais l'insolence de leurs paroles <sup>1</sup>.

Un discours de saint Jean Damascène, récemment publié par le cardinal Maï, nous fait connaître trois autres martyrs, mis à mort par Julien durant son séjour d'Antioche : ce sont les saints Eugène et Macaire, prêtres, et saint Artémios ou Artème, ancien gouverneur de l'Égypte. Julien dit aux deux premiers : Qui êtes-vous ? quel est votre état ? Eugène répondit : Nous sommes chrétiens, et pasteurs du troupeau de Jésus-Christ. Julien : Où est ce troupeau du Christ, dont vous êtes pasteurs ? Eugène : C'est toute la terre habitable, et tous les hommes qui sont dessus. Misérable ! s'écria Julien, sur qui donc régnons-nous, si le Christ possède la terre entière comme son troupeau ? Le martyr : Vous réglez sur le même troupeau dont nous sommes pasteurs. Car c'est par le même que les rois règnent et que les princes ont la puissance ; c'est le même qui aujourd'hui vous a donné l'empire, et qui, si vous vous montrez ingrat envers votre bienfaiteur, le donnera demain à quelque autre ; car vous êtes un homme d'un jour, et c'est sur des hommes d'un jour que vous réglez ; mais lui possède le royaume éternel et qui n'aura point de fin. Julien l'Apostat : Comment ! impie que tu es, ce Christ, né sous Auguste, tu en fais un roi éternel ? Le martyr : Oui, selon son humanité, il est né au temps d'Auguste ; mais quant à sa naissance divine et antéséculaire, il n'y a point de temps qui la précède. L'apostat, qui regardait le martyr comme un homme sans lettres, se mit à le railler, en disant : Ainsi, ton Christ est né deux fois ? Mais il n'y a pas de quoi t'en glorifier. Chez les hellènes il y a des hommes très-sages qui sont nés, non pas deux fois seulement, mais trois fois : tels Mercure Trismégiste et Pythagore. Le martyr répliqua d'un ton sévère : J'ai dû répondre comme j'ai fait, non à cause de toi, impie, mais à cause des assistants qui la plupart sont chrétiens : c'est pour leur salut encore que j'ajouterai quelques mots. Le Christ a été annoncé plusieurs siècles d'avance par les prophètes ; vos oracles mêmes et vos sibylles ont rendu témoignage à son avènement ; la cause de son incarnation a été la rédemption du genre humain. Venu sur la terre, il a guéri les malades, rendu la vie aux morts ; et, après avoir souffert sur la croix pour le salut du monde, il s'est ressuscité lui-même, le troisième jour, en présence des soldats qui gardaient son sépulcre ; il s'est montré à cinq cents témoins, a conversé pendant quarante jours avec ses disciples, est monté au ciel en leur présence, leur a envoyé

<sup>1</sup> Theod., l. 3, c. 15.



l'Esprit-Saint avec le don de parler les langues étrangères et de prophétiser l'avenir ; et eux, hommes sans lettres, pauvres pêcheurs, ont prêché le Christ en tout lieu ; et, sans autre arme que sa puissance invisible, ils lui ont soumis la terre entière, ressuscitant les morts, purifiant les lépreux, chassant les démons. Mais les sages et les théologues que vous prétendez opposer au Christ, supposons même que les extravagances que l'on en conte soient autant de vérités, de quelle utilité ces hommes nés deux, trois ou même quatre fois, ont-ils été au monde, je ne dis pas au monde entier, mais à sa minime partie ? Lequel des livres d'Hermès ou de Pythagore a ressuscité des morts, purifié des lépreux, ou chassé les démons que vous adorez ? Hermès, que vous appelez Trismégiste, n'est-il pas un homme égyptien, qui a épousé une femme, a eu des enfants, dont l'aîné s'appelle Tat, auquel il adresse la parole dans ses dialogues ? N'a-t-il pas résumé lui-même sa théologie en ces termes : Il est difficile de concevoir Dieu, et impossible de l'expliquer ; car il est en trois hypostases, son essence et sa nature est inénarrable, n'ayant aucune ressemblance parmi les hommes.

Le martyr ayant ainsi tourné en preuves du christianisme les objections mêmes qu'on voulait tirer d'Hermès et de Pythagore, Julien dit aux païens qui l'entouraient : Voyez ce misérable, quel avantage il tire de nos sciences contre nous-mêmes ! Mais, j'en jure par le soleil qui nous éclaire, je ne souffrirai pas que la race maudite des chrétiens apprenne les lettres grecques. En même temps, il livra le martyr aux bourreaux, pour lui faire endurer jusqu'à cinq cents coups de verges. Un héraut criait pendant l'exécution : Fais la volonté de l'empereur, renonce à tes extravagances, et on cessera de te tourmenter. Mais le martyr souffrait tout avec constance, et sans proférer un seul mot.

Le prêtre Macaire, interrogé à son tour, se félicita de confesser la divinité du Christ que Julien avait renié. L'apostat dit : Tu cherches à mourir promptement, c'est pour cela que tu me provoques ; mais il n'en sera pas comme tu penses. Réponds-moi d'abord. De quel droit, n'ayant reçu aucune autorisation ni de l'empereur ni d'un gouverneur quelconque, allez-vous partout décriant le culte de nos grands dieux, et enseignant aux hommes que ce ne sont pas des dieux ni des sauveurs de l'univers ? Le martyr répondit : Nous le faisons, parce que le Christ a commandé de le faire, pour détourner les hommes des vaines idoles et les ramener au Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre. Car vos dieux, les dieux que vous adorez, sont des fictions de démons, des inventions fabuleuses ; et c'est d'eux que notre Écriture dit : Périssent les dieux qui n'ont pas fait le ciel et la



terre ! Mais nous avons, en outre, la loi impériale de Constantin, votre parent, qui proscriit le culte des idoles. Julien s'écria que Constantin avait été un novateur, et pour preuve il fit mettre le martyr à la torture.

Pendant qu'on tourmentait ainsi les deux prêtres Eugène et Macaire, un officier se leva d'auprès de l'empereur et lui dit : Pourquoi tourmenter aussi cruellement de saints hommes, des hommes consacrés à Dieu ? N'oubliez pas que vous êtes homme vous-même, et sujet aux mêmes misères. Si Dieu vous a établi empereur, si vous tenez de Dieu l'empire, prenez garde que Satan, qui demanda et obtint Job à tenter, ne vous ait demandé et obtenu vous-même contre nous, afin de cribler le froment du Christ et semer l'ivraie par-dessus. Mais son entreprise sera vaine ; il n'a plus la même puissance qu'autrefois. Depuis que le Christ est venu et qu'il a été élevé sur la croix, l'orgueil des démons est tombé, leur puissance a été foulée aux pieds. Ne vous faites point illusion, ô empereur : n'allez pas, pour l'amour des démons, persécuter les chrétiens que Dieu protège. Car la puissance du Christ est invincible ; vous en avez été assuré vous-même par l'oracle de l'Apollon de Delphes que vous apporta le médecin et questeur Oribase ; il est conçu en ces termes : Dites à l'empereur : le merveilleux temple s'écroule ; Phébus n'a plus d'autre, plus de laurier fatidique, plus de sources ni d'eau parlante. A ces mots, Julien s'écria hors de lui-même : Quel est cet impie, qui ose nous tenir un pareil langage sur notre tribunal ? Un appariteur dit : Seigneur, c'est le duc d'Alexandrie d'Égypte. C'était en effet Artémios, depuis longues années gouverneur d'Égypte et même de Syrie, qui venait d'amener à Julien les troupes des deux provinces pour la guerre de Perse. Julien reprit aussitôt : Quoi ! c'est ce scélérat d'Artémios qui a causé à mon frère une mort si cruelle ! Qu'on le dépouille de sa dignité et des vêtements, et qu'on le punisse sur l'heure même de ce qu'il vient de dire : demain nous le punirons du meurtre de mon frère. Le martyr ayant été mis à nu, les bourreaux lui attachèrent des cordes aux mains et aux pieds ; et, l'étendant des quatre côtés, ils le frappèrent, sur le ventre et sur le dos, avec des nerfs de bœuf si longtemps, qu'ils se relayèrent quatre fois. Cependant Artémios ne poussa point un soupir, ne changea point de visage ; on eût dit que ce n'était pas lui qui souffrait, mais un autre. Tous les assistants étaient émerveillés ; Julien lui-même n'en revenait pas d'étonnement. Les trois martyrs, conduits en prison, y allèrent en louant Dieu. Artémios se disait à lui-même : Voilà que les stigmates du Christ sont imprimés dans ton corps : il ne te manque plus que de donner ton âme, ta vie, avec le reste de ton sang.



Le lendemain, l'apostat bannit Eugène et Macaire dans une contrée aride et malsaine, en Arabie, avec ordre de leur couper la tête : ils y furent décapités après quarante jours, le vingtième de décembre. A l'endroit même de leur martyre jaillit aussitôt une source d'eau vive, qui chassait toute espèce de maladie, et qui coulait encore au temps de saint Jean Damascène, portant le nom des deux saints. Pour ce qui est d'Artémus, Julien s'efforça de le gagner par un assez long discours et les plus magnifiques promesses : Si vous sacrifiez aux dieux, particulièrement à Apollon de Daphné, non-seulement je vous pardonnerai le sang de mon frère, mais je vous donnerai encore une plus grande dignité que vous n'en avez eu : je vous établirai préfet du prétoire et pontife des grands dieux ; je vous nommerai mon père et la seconde personne de l'empire, et vous serez à jamais mon compagnon inséparable. Artémus lui répondit que, pour son frère Gallus, jamais il ne lui avait fait aucun tort, ni de fait, ni de parole, ni même de pensée, car je le savais un chrétien fidèle et fervent. Je prends donc à témoin Dieu et son Christ que je suis innocent de la mort injuste que des méchants lui ont fait souffrir. La preuve, c'est qu'à cette époque je n'étais plus avec Constance, mais que dès lors j'habitais l'Égypte jusqu'à la présente année. Quant à renier le Christ et à embrasser le culte païen, je vous répondrai comme les trois enfants à Nabuchodonosor : Sachez, ô prince, que nous n'honorons pas vos dieux, et que nous n'adorons pas la statue en or de votre Apollon. Constantin, pour lequel vous témoignez tant de mépris, se tourna vers le Christ, qui l'appela du haut du ciel, lorsque, dans la guerre difficile de Maxence, il lui montra l'étendard de la croix au milieu du jour, éclatant par-dessus le soleil, et qu'il lui annonça la victoire en lettres romaines. Nous-mêmes, présents à cette guerre, nous avons vu ce signe, et nous avons lu ces lettres. Toute l'armée le vit avec nous, et il en est dans vos troupes beaucoup de témoins que vous pouvez interroger si vous voulez. Mais pourquoi m'arrêter à ces choses ? Le Christ a été prédit par les prophètes plusieurs siècles d'avance, comme vous le savez très-bien vous-même. Il n'y a pas jusqu'à vos sibylles, vos poètes et les oracles de vos dieux qui ne lui aient rendu témoignage. Je me sers de ces preuves, non pour moi, mais pour vous, pour votre salut. J'ai honte de vous voir appeler dieux le soleil, la lune et les étoiles. Anaxagore de Clazomène, votre maître en sagesse, ne dit-il pas que le soleil est une masse incandescente et les étoiles des corps en pierre ponce, absolument inanimés et insensibles ? Comment donc pouvez-vous les appeler des dieux, et mettre le soleil, comme votre grand dieu, dans tous vos discours et dans toutes vos épîtres ? Mais pourquoi parler plus longuement ? Je ne



renie pas mon Christ ; je n'embrasse point l'abominable impiété des hellènes ; je persévère dans la doctrine qu'on m'a enseignée, je persiste dans les traditions paternelles, qu'aucun siècle ne renversera, se crût-il l'inventeur de la sagesse, pour parler avec Euripide, votre poète.

Comme Julien, étonné de tant d'érudition et d'éloquence, ne répondait pas, le martyr reprit : Abandonnez, ô empereur, la religion morte des hellènes, car elle est pourrie depuis longtemps ; et revenez au Christ, car il est patient et miséricordieux, et il accueillera votre repentir.

Pour toute réponse, Julien ordonna de le dépouiller de ses vêtements, de lui percer les côtés avec des alènes rougies au feu, de lui enfoncer des pointes dans le dos, et puis de le traîner à la renverse. Ce supplice dura plusieurs heures. Comme la première fois, Artémus parut être le spectateur de ses souffrances plutôt que la victime. Julien, vaincu, frappa des mains, se leva de son tribunal, ordonna de jeter le martyr en prison sans aucune nourriture, puis s'en alla au faubourg de Daphné.

Vers minuit, comme le martyr était à prier, Jésus-Christ lui apparut, et lui dit : Artémus, prends courage et n'aie pas peur du tyran ; car je suis avec toi, te délivrant de toute tentation et de toutes les douleurs du supplice ; je te couronnerai dans le royaume des cieux ; et comme tu m'as confessé sur la terre devant les hommes, je te confesserai dans les cieux devant mon Père. Aie donc confiance et réjouis-toi : car tu seras avec moi dans le paradis. A ces mots, le martyr se sentit plein de courage, et passa toute la nuit à bénir Dieu. Il se trouva guéri de toutes ses plaies, et il n'en demeura pas une trace dans son corps. Il demeura quinze jours dans cet état, sans goûter d'aucune nourriture, fortifié qu'il était par la grâce du Saint-Esprit.

Dans l'intervalle, eut lieu à Daphné la translation des reliques de saint Babylas, l'incendie du temple et de la statue d'Apollon, la colère extrême de Julien l'Apostat contre les chrétiens, qu'il accusait de ce désastre. Julien fit comparaître de nouveau Artémus, et lui dit : Tu as appris, sans doute, l'attentat des maudits chrétiens ; mais ils ne s'en réjouiront pas longtemps, car je les punirai septante fois sept fois, comme disent vos Écritures. Le martyr répondit : J'ai appris comment le feu du ciel a dévoré votre dieu et brûlé son temple : si donc il était dieu, pourquoi ne s'est-il pas lui-même délivré du feu ? Julien essaya de nouveau de gagner Artémus par des promesses. Le martyr répliqua : Quelle folie de perdre ainsi votre temps en discours inutiles ! Vous oubliez les insurrections des barbares et la guerre de Perse pour laquelle vous avez remué l'univers, et vous vous occupez de moi, le serviteur de Dieu ! Prononcez contre moi telle sentence



que vous voudrez ; car je n'adore pas vos dieux et je ne me sou mets point à vos ordres, mais j'offre chaque jour un sacrifice de louange.

Julien fit scier en deux un énorme bloc de pierre : on plaça le martyr sur la première moitié, puis on laissa tomber sur lui la seconde moitié qu'on tenait suspendue avec des cordes ; on entendit craquer les os, qui furent tous brisés et disloqués. Vingt-quatre heures après, Julien fit séparer les deux pierres, bien persuadé que le martyr était mort. La pierre de dessus ayant été enlevée, le saint se leva et se mit à marcher, et à parler, mais ayant les yeux hors de leur orbite. Julien, ayant encore tenté de le séduire, ordonna de lui trancher la tête. Comme on le menait au supplice, il obtint des soldats quelques instants pour prier Dieu.

Il le remercia très-humblement de la grâce qu'il lui avait faite de souffrir pour la gloire de son nom ; il le supplia d'avoir pitié de son Église, que l'apostat Julien menaçait des derniers malheurs. Voilà que vos autels sont détruits, votre sanctuaire profané, le sang de votre alliance réputé pour rien, à cause de nos péchés et à cause des blasphèmes qu'Arius a vomis contre vous, Fils unique, et contre votre Esprit-Saint, vous séparant de la consubstantialité du Père et vous supposant étranger à sa nature, vous appelant une créature, vous l'auteur de toute la création, vous subordonnant au temps, vous qui avez fait les siècles, disant : Il y avait que le Fils n'était pas ; vous nommant fils de la volonté. — On voit par ces paroles qu'Artémius n'était nullement infecté d'arianisme, comme le soupçonnait Tillemont <sup>1</sup>.

Le martyr ayant fléchi trois fois les genoux et adoré vers l'orient, pria de nouveau et dit : Dieu de Dieu, seul d'un seul, roi de roi, vous qui dans les cieux êtes assis à la droite de Dieu le Père qui vous a engendré, vous qui êtes venu sur la terre pour le salut de nous tous, vous la couronne de ceux qui combattent pour la piété, exaucez votre humble et indigne serviteur, recevez mon âme en paix... Une voix répondit du ciel que sa prière était exaucée ; que, de plus, l'empereur apostat périrait dans la Perse, qu'il aurait un successeur très-chrétien, et que l'idolâtrie tomberait sans retour. A ces mots, le saint martyr, plein de joie, présenta sa tête aux soldats, qui la lui coupèrent, le 20 octobre, le sixième jour de la semaine ou le vendredi. Une femme chrétienne, nommée Ariste, et diaconesse de l'église d'Antioche, obtint son corps, l'embauma et l'envoya dans une châsse à Constantinople. Les Grecs honorent saint Artémius ou

<sup>1</sup> T. 7, p. 731 et seqq.



Artème parmi ceux qu'ils appellent *grands martyrs*. Voici comment se terminent ses actes rapportés par saint Jean Damascène : Ces choses se sont passées à Antioche, métropole de Syrie, sous l'empereur Julien surnommé l'Apostat ; Dulcitius étant consul et Salluste préfet du prétoire, dans l'endroit appelé Daphné ; Jésus-Christ, notre Seigneur, notre Dieu et notre Sauveur régnant sur nous <sup>1</sup>.

Julien se privait ainsi des soldats les plus fidèles. En récompense, on voyait affluer de toutes parts à sa cour des magiciens, des devins et des imposteurs de toute espèce ; le palais était rempli d'artisans des métiers les plus sordides, d'esclaves fugitifs, de misérables qui, après avoir été convaincus d'empoisonnements et de maléfices, avaient languï longtemps dans les prisons ou dans le travail des mines. C'étaient tout d'un coup des hiérophantes et des pontifes vénérables. L'empereur renvoyait des gouverneurs de provinces et des magistrats sans leur donner audience, et paraissait au milieu des rues parmi une troupe d'hommes efféminés et de femmes prostituées ; son cheval et ses gardes marchaient loin derrière, et ces infâmes environnaient l'empereur, éclatant de rire et tenant des discours conformes à leurs mœurs. Saint Chrysostome, qui rapportait ceci vingt ans après, voyait bien qu'on aurait peine à le croire ; mais il en prend à témoin tous ses auditeurs <sup>2</sup>. Du reste, ainsi que nous l'avons déjà vu, Ammien Marcellin fait entendre la même chose en peu de mots <sup>3</sup>.

Le même auteur nous apprend que Julien se conduisait ainsi par ostentation et pour se rendre populaire : il ne fit que se rendre ridicule. On répandit dans la ville des vers satiriques, où l'on raillait sa personne et ses actions, en particulier sa barbe qu'on ne disait bonne qu'à faire des cordes. Il fut extrêmement sensible à ces railleries. Il s'en vengea par une satire contre la ville d'Antioche, sous le titre de *Misopogon*, c'est-à-dire l'ennemi de la barbe. C'est une ironie perpétuelle, où, faisant semblant de se railler lui-même et de convenir de ses défauts, il se moque, en effet, du peuple d'Antioche, et lui reproche tous ses vices, mais ajoutant beaucoup à la vérité, comme dit Ammien lui-même. Avec un grand nombre de bonnes plaisanteries, cet écrit en présente aussi plusieurs de mauvais goût, et finit par menacer le peuple d'Antioche de ne jamais plus remettre les pieds dans leur ville. La satire impériale, bien loin d'arrêter l'humeur caustique du peuple, ne fit que la rendre plus féconde et plus mordante. Ce fut un déluge de facéties, de bons mots, de sar-

<sup>1</sup> Maï, *Spicilegium romanum*, t. 4. *S. Artemii passio*, auctore Johanne monacho. Théodoret, *Hist. eccl.*, 1, 3, c. 14.—<sup>2</sup> Chrysost. *Orat.*, 2, in *Babyl.*—<sup>3</sup> L. 22, n. 14.



casmes. On s'égayait sur son air de mauvais singe, sur sa barbe de bouc, dans laquelle il dit lui-même que la vermine se promenait à son aise comme les bêtes fauves dans une forêt; on riait de sa petite taille, de ses épaules étroites qu'il tâchait d'étendre, des grands pas qu'il faisait en marchant, comme s'il eût été le frère ou le cousin des géants d'Homère; on lui donnait le sobriquet de *Victimaire*, au lieu de sacrificateur, à cause de son affectation à égorger les victimes et à fouiller dans leurs entrailles comme un garçon boucher. Ammien lui-même avoue que les railleurs n'avaient pas tort <sup>1</sup>. Julien était informé de cette foule de plaisanteries; mais, contraint de dissimuler, il enrageait au dedans de lui-même.

Le peuple d'Antioche lui reprochait entre autres de faire la guerre au Khi et au Kappa, qui ne lui avaient jamais fait de mal, mais toujours du bien. Par le Khi, ils entendaient le Christ, dont le nom commence en grec par cette lettre; par le Kappa, ils entendaient Constantin et ses enfants, dont les noms commencent par cette autre lettre grecque,

Pour se venger, Julien écrivit sa satire *des Césars*, dont la fin dernière est de ravalier Constantin. La forme en est assez ingénieuse. A la fête des saturnales, Romulus avait convié les dieux et les empereurs romains. La table des dieux était au sommet de l'Olympe, celle des empereurs un peu au-dessous de la leur. A mesure que ces derniers arrivent, le vieux Silène fait sur le compte de chacun des réflexions bouffonnes ou mordantes. Les plus méchants sont repoussés dans le Tartare. Après le repas, Mercure annonce aux empereurs, de la part de Jupiter, qu'il y aurait une couronne pour le plus digne. Alexandre de Macédoine est admis au concours. Chacun vante ses mérites et s'élève au-dessus de ses concurrents. Marc-Aurèle parle avec modestie : il s'en rapporte aux dieux, n'ayant eu d'autre ambition que de les imiter; et quand Silène lui reproche sa coupable faiblesse pour sa femme et pour son fils, il s'en excuse sur l'exemple de Jupiter même. Constantin est admis à parler aussi, mais seulement du vestibule. La pluralité des suffrages fut pour Marc-Aurèle. Jupiter, toutefois, voulant les récompenser tous, permit à chacun de choisir le dieu auprès duquel il voulait vivre désormais. Chacun fit son choix. Pour Constantin, comme il ne trouvait parmi les dieux de modèle de ses actions, dès qu'il eut aperçu la Mollesse, qui n'était pas loin, il courut à elle. La Mollesse le reçut d'un air tendre et le serra dans ses bras; ensuite, après l'avoir bien ajusté et paré d'un habit de femme de diverses couleurs, elle le conduisit à la Débauche. Il trouva auprès de celle-ci un de ses enfants qui s'y était établi et qui criait à

<sup>1</sup> Amm., l. 22, c. 14.



tout venant : Corrupteurs, meurtriers, sacrilèges, scélérats de toute espèce, approchez hardiment. Point de souillure que n'efface à l'instant l'eau dont je vais vous laver. En cas de récidive, vous n'aurez qu'à vous frapper la poitrine, vous battre la tête, et je vous rendrai aussi purs que la première fois. Constantin se fixa donc volontiers auprès de la Débauche, ayant emmené ses autres enfants avec lui hors de l'assemblée des dieux. Mais, dans cet asile, les divinités destinées à punir l'athéisme, leur firent souffrir les supplices qu'ils méritaient pour avoir versé le sang de leurs proches, jusqu'à ce que Jupiter, en faveur de Claude et de Constance, leur accorda quelque relâche.

Voilà comme Julien traite Constantin et sa famille, en haine du christianisme ; Julien, qui avait épuisé toutes les formes de l'adulation, pour louer le dernier Constance et l'élever au-dessus de tous les héros. Ce n'est pas tout : s'il s'efforce d'avilir Constance et sa famille, c'est pour se louer lui-même. Et *les Césars* et une autre allégorie satirique se terminent par des compliments que Mercure adresse à Julien de la part des dieux <sup>1</sup>. Au fond, Julien avait la tête non moins de travers que le cœur. Il voulait rendre ses dieux vénérables, et sa satire *des Césars* est, au fond, une satire de ses dieux. A l'arrivée de Trajan, connu par ses infamies de Sodome, Silène dit assez haut que Jupiter devait prendre garde à son Ganymède. Marc-Aurèle s'excuse sur l'exemple de Jupiter. Les autres auraient pu en faire autant. Jules-César aurait pu justifier son ambition par l'exemple de Saturne, qui, pour le plaisir de régner, mutile son père, dévore ses enfants, lesquels finissent toutefois par le détrôner. Alexandre et Trajan auraient pu justifier leur ivrognerie par l'exemple de Silène et de Bacchus ; tous, enfin, tous leurs vices et tous leurs crimes, par l'exemple de tous les dieux. Cela est si vrai, que les dialogues où le philosophe Lucien fait raconter à ces dieux leurs aventures, sont pour le moins aussi libertins que les dialogues où le même philosophe fait raconter à des courtisanes leur vie de prostituées. Et c'est à ressembler à de pareils dieux que Julien fait consister la philosophie, la religion, la vertu ! Et c'est à rendre tous les hommes semblables à de pareils dieux que Julien applique tout son esprit, toute sa volonté, toutes les forces de l'empire !

Pour se venger du Christ, il entreprit de rebâtir le temple de Jérusalem et d'y rétablir le culte judaïque. Le Christ avait annoncé que ce temple serait détruit et qu'il n'y resterait pas pierre sur pierre. Auparavant déjà, les prophètes avaient dit que cette dernière désol-

<sup>1</sup> Jul., *Orat.*, 7, p. 227.



lation serait sans remède ; que les Juifs ne subsisteraient plus jamais en corps de nation ; qu'ils seraient errants, sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans prophètes, cherchant le salut et ne le trouvant point <sup>1</sup>. Relever donc le temple et son culte, c'était démentir non-seulement le Christ, mais les prophètes ; c'était ruiner l'un et l'autre Testament et préparer le triomphe du paganisme.

Afin d'y disposer les Juifs, il avait écrit à leur communauté la lettre suivante : « Sous les règnes précédents, rien n'a plus appesanti le joug de votre esclavage que les ordres surpris, en vertu desquels on vous forçait de payer au trésor public des sommes exorbitantes. J'avais été témoin de ces exactions, mais je ne les ai bien connues que par une infinité d'ordonnances que j'ai trouvées toutes dressées contre vous dans les papiers de l'État. On allait même vous imposer une nouvelle taxe, si je n'avais arrêté cette vexation impie qui déshonorait le gouvernement ; j'ai jeté au feu toutes ces ordonnances, afin que personne ne puisse désormais vous alarmer et vous vexer en répandant des bruits fâcheux. Au reste, vous devez moins accuser de tant d'injustices mon frère Constance, de glorieuse mémoire, que certains hommes barbares et athées qu'il faisait manger à sa table. Je les ai précipités de mes propres mains dans la fosse, pour faire périr, parmi nous, jusqu'au souvenir de leur mort ; et, voulant contribuer à votre bonheur, j'ai exhorté mon frère Jules, votre vénérable patriarche, à ne plus souffrir que ceux que l'on nomme apôtres lèvent des droits sur le peuple. Je veux que, désormais, affranchis de ces contributions injustes et goûtant sous mon règne le repos le plus profond, vous redoubriez vos vœux pour la prospérité de mon empire, auprès du grand Dieu créateur, qui m'a daigné couronner de sa main très-pure. L'inquiétude et les épreuves violentes resserrent le cœur ; elles ôtent, en quelque façon, la hardiesse d'élever les mains pour prier ; mais lorsqu'une joie entière et parfaite entretient dans l'âme une douce sérénité, on se sent le zèle et la confiance d'adresser de ferventes prières à ce Dieu suprême : c'est de lui que dépend l'exécution des projets que nous avons formés pour l'avantage de l'État. Obtenez de sa bonté que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous, et pour y rendre gloire au Tout-Puissant <sup>2</sup>. »

Comme on le voit par ses autres écrits, Julien pensait que le Dieu des Juifs était celui-là même que les païens adoraient sous d'autres noms ; d'où vient qu'il l'appelle un Dieu très-puissant et très-bon,

<sup>1</sup> Dan., 9. Jérém., 31, 36. Osée, 3, 4. Amos, 8, 11. — <sup>2</sup> Jul., *Epist.* 25.



qui gouverne le monde visible, et il fait profession de l'honorer comme le grand Dieu <sup>1</sup>.

Il ne se contenta pas d'écrire aux Juifs une lettre aussi flatteuse, il fit venir les principaux d'entre eux et leur demanda pourquoi ils n'offraient point de sacrifices, comme leur loi l'ordonnait. Ils répondirent qu'il ne leur était pas permis de sacrifier hors de Jérusalem et du temple. Alors il leur déclara qu'en étudiant leurs livres sacrés, il avait découvert que la fin de la captivité dans laquelle ils gémissaient était arrivée ; qu'ils devaient donc retourner dans leur patrie, et remettre la loi en vigueur. Puis, joignant les effets aux paroles, il envoya de toutes parts des ouvriers à Jérusalem, et ordonna à ses trésoriers de fournir l'argent nécessaire pour la construction du temple, qui devait coûter des sommes immenses. Le gouverneur de la province était chargé d'y donner ses soins. Enfin Alypius, ami intime de l'empereur, qui l'appelle son bien-aimé frère, avait la surintendance de l'ouvrage, et s'était rendu sur les lieux pour en presser l'exécution.

A cette nouvelle, les Juifs accourent de toutes parts à Jérusalem. Ils se croient déjà les maîtres du monde, et leur insolence menace déjà les chrétiens de les passer au fil de l'épée. Dans une conjoncture si critique, saint Cyrille, évêque de Jérusalem, fut exposé à de rudes assauts, soit de la part des infidèles, soit de celle des faibles chrétiens. Mais, au milieu des insultes des uns et des alarmes des autres, il soutint toujours, sur la foi des oracles de Daniel et de Jésus-Christ, que la tentative des Juifs et des païens tournerait à leur propre confusion. Toutes les apparences étaient contre lui. On rassemblait une quantité prodigieuse de matériaux ; on travaillait jour et nuit à nettoyer l'emplacement de l'ancien temple et à démolir les vieux fondements. Quelques Juifs avaient fait faire, pour ce travail, des hoyaux, des pelles et des hottes d'argent. On voyait les femmes les plus délicates mettre la main à l'œuvre et emporter les décombres dans leurs robes les plus précieuses. Elles avaient donné leurs bijoux et leurs pierreries pour contribuer aux frais de l'entreprise.

La démolition était achevée, et, sans y penser, on avait accompli, dans la dernière rigueur, la parole de Jésus-Christ : *qu'il ne resterait pas pierre sur pierre*. On voulut placer les nouveaux fondements ; mais il sortit de l'endroit même d'effroyables tourbillons de flammes dont les élancements redoutables consumèrent les ouvriers. La même chose arriva à diverses reprises ; et l'opiniâtreté du feu, rendant la place inaccessible, obligea d'abandonner pour toujours

<sup>1</sup> *Epist.* 63, et *Fragm.*



l'ouvrage. Ce sont les propres termes d'Ammien Marcellin <sup>1</sup>, auteur du temps, historien judicieux et fidèle, païen de religion et attaché au service de Julien. Les auteurs chrétiens disent la même chose : saint Ambroise, saint Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, tous trois contemporains de l'événement ; Rufin, Socrate, Sozomène, Théodoret, qui écrivirent dans le siècle suivant <sup>2</sup>, tous en parlent comme d'un fait notoire et sur lequel il n'y avait pas une ombre de doute. Seulement, ils y ajoutent les détails que Marcellin, ordinairement prolix, néglige cette fois, peut-être pour ménager l'honneur de son héros. La nuit donc qui précéda le jour où, les fondements étant déjà tout prêts, l'on devait commencer l'ouvrage, il s'éleva un grand tremblement de terre, qui non-seulement jeta à des distances considérables les pierres qui étaient dans les fondements, mais qui renversa la plupart des édifices d'alentour. Les galeries publiques, où s'étaient retirés un grand nombre de Juifs pour veiller aux ouvrages, tombèrent avec fracas et ensevelirent sous leurs ruines toutes les personnes qui s'y trouvèrent. Des tourbillons de vent emportèrent le sable, la chaux et les autres matériaux dont il y avait des tas immenses. Le feu consuma même les marteaux, les ciseaux, les scies et les autres outils que l'on avait serrés dans un édifice souterrain au bas du temple. Le jour venu, comme les Juifs étaient accourus pour voir le désastre de la nuit, il sortit de ce bâtiment un torrent de feu qui s'étendit par le milieu de la place et continua de courir çà et là après avoir brûlé et tué les Juifs qui s'y rencontrèrent. Ce feu recommença plusieurs fois pendant toute la journée. La nuit suivante, ils virent tous sur leurs habits des croix lumineuses qu'ils ne pouvaient effacer, quelque moyen qu'ils employassent ; il parut aussi une croix de lumière dans le ciel. Les Juifs ne laissèrent pas de revenir au travail, pressés tant par leur inclination que par les ordres de l'empereur ; mais ils furent toujours repoussés par ce feu étrange. Plusieurs d'entre eux, ainsi que plusieurs païens, furent touchés de ce prodige, et, reconnaissant la divinité de Jésus-Christ, demandèrent le baptême.

« Ces prodiges, dit un ancien auteur, ayant été annoncés à l'empereur Julien, il cessa d'ordonner la réédification du temple <sup>3</sup>. »

Quant à ceux des Juifs qui s'opiniâtèrent dans le judaïsme, ils ne laissèrent pas que de consigner cet événement dans leurs mémoires. Un fameux rabbin du siècle suivant s'exprime ainsi : « Environ l'an

<sup>1</sup> Amm., l. 23, n. 1. — <sup>2</sup> Ambr., *Epist.* 40. Chryst., *In Jud. or.*, 2. Greg. Naz., *Or.*, 4. Ruf., l. 1, c. 37. Soc., l. 3, c. 20. Soz., l. 5, c. 21. Theod., l. 3, c. 20. —

<sup>3</sup> *Spicileg. roman.* du card. Maï, t. 2. *Fragm. Juliani imp. res gestæ*, p. 6.



du monde 4349, nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement dans toute la terre, qui détruisit le temple que les Juifs avaient élevé à grands frais, par ordre de Julien l'Apostat. Le lendemain de ce désastre, le feu du ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout ce qui était de fer dans cet édifice, et consuma un grand nombre de Juifs <sup>1</sup>. »

Julien lui-même a rendu un témoignage forcé à ce prodige. Comme on lui objectait l'incendie du temple de Daphné, que son grand dieu Apollon n'avait su ni prédire ni prévenir, il tâche d'y répondre par les paroles suivantes : « Que personne ne prétende nous en imposer par des sophismes, ni nous épouvanter par le cri de la Providence. Il est vrai que les prophètes parmi les Juifs nous ont reproché tous ces désastres ; mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple détruit trois fois, et qu'on n'a pu rétablir jusqu'à présent ? Ce n'est pas que je veuille insulter à leur fortune, puisque j'ai moi-même voulu rebâtir ce temple en l'honneur de la divinité qu'on y invoquait. Je ne cite cet exemple que pour faire voir qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines, et que les prophètes, qui n'avaient d'autre occupation que d'amuser quelques imbéciles de vieilles femmes, n'ont écrit que des extravagances. Tout cela ne prouve pas à la vérité que leur dieu ne soit grand ; mais il est certain qu'il n'a eu parmi les Juifs ni des prophètes ni des interprètes capables. La raison en est claire : ils ne se sont jamais appliqués à cultiver leur esprit par l'étude des sciences humaines ; ils n'ont jamais tenté d'ouvrir les yeux que fermait l'ignorance, ni de dissiper les ténèbres qu'entretenait leur aveuglement. Ils sont semblables à ces hommes, qui, à travers des nuages et des exhalaisons grossières, aperçoivent la lumière éclatante du firmament. Cette vue, trop peu distincte, leur fait confondre la splendeur éthérée avec le feu terrestre et impur. Aveugles qu'ils sont sur tout ce qui les environne, ils s'écrient comme des forcenés : Craignez, tremblez, habitants de la terre : le feu, la foudre, le glaive et la mort ! employant avec emphase les expressions les plus terribles, pour désigner la chose du monde la plus simple, la propriété destructive du feu. Mais il est plus convenable de ne parler qu'en particulier de toutes ces choses, qui, pour le dire en passant, font bien voir que ces prétendus maîtres de la sagesse, qui se vantent de nous donner les idées les plus saines de la Divinité, sont bien inférieures à nos poètes <sup>2</sup>. »

Quelque entortillé que soit ce verbiage, Julien y confesse qu'il avait entrepris de rebâtir le temple des Juifs ; que cette entreprise

<sup>1</sup> Wagenseil. Warburton. — <sup>2</sup> Jul., *Fragm.*, p. 295.



avait manqué ; que le feu en avait été la cause ; que ce désastre avait été prédit par les prophètes. Seulement il en conclut que les prophètes ne savaient ce qu'ils disaient, attendu qu'il est dans la nature que le feu brûle. Les poètes étaient bien plus éclairés, eux qui, comme le même Julien nous apprend ailleurs, se sont rendus méprisables par leurs contradictions, tandis que les prophètes excitent l'admiration de tout le monde par leur concert : telle est la logique de l'Apostat. On dirait voir le père du mensonge, le serpent infernal, que transperce un trait de la vérité divine, et qui s'entortille et se recourbe en tous sens pour ne pas en convenir.

Tel est, au reste, le caractère général de Julien. Pour un homme de sens et de droiture, la controverse entre le paganisme et le christianisme était bien éclaircie. Depuis trois siècles, les Pères de l'Église, la plupart originairement philosophes, avaient démontré historiquement que la religion chrétienne était aussi ancienne que le monde ; que Moïse était antérieur, non-seulement aux écrivains, mais aux dieux mêmes du paganisme ; que les prophètes, venus en divers temps et en divers lieux, avaient parlé comme n'ayant qu'un esprit et qu'une langue ; tandis que les philosophes, à part quelques points où ils se trouvent d'accord avec les prophètes, étaient en contradiction les uns avec les autres, et avec eux-mêmes ; que la religion chrétienne, dont la propagation, dont l'existence seule prouve la divinité, était le salut du monde par la pureté de sa doctrine et l'immensité de ses bienfaits, tandis que l'idolâtrie en est la corruption. Enfin que la seule religion chrétienne apprend avec certitude au genre humain d'où il vient, où il va et où il en est ; ce qu'il en est de Dieu, de l'homme et de leurs rapports. D'après cela un loyal adversaire aurait essayé d'établir nettement que le paganisme et la philosophie n'avaient pas les défauts qu'on leur reprochait, ni le christianisme les avantages dont il se glorifiait. Julien surtout, qui avait quitté celui-ci pour celui-là, et qui voulait persuader ou contraindre tout le monde à faire de même, devait en donner des raisons péremptoires et nouvelles. Il l'entreprit ; il y travailla avec ses philosophes, il y travailla au milieu même des préparatifs de la guerre contre les Perses ; il y travailla et dans ses lettres aux pontifes des idoles, et dans son *Misopogon* et ses *Césars*, et dans les homélies sur le soleil et sur Cybèle, et dans ses deux discours sur la philosophie cynique, et enfin dans un ouvrage exprès contre le christianisme. Or, le paganisme ainsi incarné dans Julien, secondé de toute la philosophie païenne, soutenu de toutes les forces de l'empire païen, n'agit plus que comme un serpent blessé à mort. Au lieu d'aller droit au but, d'aborder franchement la question, il se traîne



dans le même cercle, se plie et se replie sur lui-même, rabâche des arguties déjà pulvérisées, essaye de lancer quelque venimeux sarcasme, et, pour s'empêcher de mourir, s'efforce d'emprunter un peu de vie à qui l'a blessé.

Ainsi, dans ses lettres confidentielles aux pontifes de ses idoles, Julien avoue que pour relever le paganisme, il faudrait que ses philosophes et ses poètes fussent d'accord entre eux comme les prophètes des Juifs ; que les prêtres des idoles fussent des modèles de vertu et de charité comme les prêtres du Christ ; que les païens, en un mot, ressemblassent aux chrétiens. Voilà ce qu'il dit en confidence ; mais au public il dira le contraire. Ainsi, dans ses *Objections*, réfutées d'avance par Origène et les premiers Pères, ensuite plus tard par saint Cyrille d'Alexandrie, il reprochera aux chrétiens d'avoir passé à des mœurs barbares, et de n'avoir emprunté du paganisme et du judaïsme que ce que l'un et l'autre avaient de plus mauvais <sup>1</sup>. Ainsi il dira en toute lettres que les hellènes ont forgé sur leurs dieux, en particulier Saturne et Jupiter, des fables incroyables et monstrueuses <sup>2</sup> ; et cependant il fait un crime aux chrétiens de ne pas croire à ces fables ; et cependant, pour étudier les inventeurs de ces fables, Homère, Hésiode, etc., il faut admettre tout ce qu'ils disent. Et cependant, dans le même ouvrage, il prétend pouver la diversité des dieux par la diversité des nations et de leurs coutumes. Telle nation est guerrière ou pacifique, barbare ou polie, loyale ou perfide, austère ou voluptueuse, saine ou corrompue : donc ces nations diverses sont gouvernées par des dieux divers, les uns guerriers, les autres pacifiques ; les uns amis de la vertu, les autres voluptueux et perfides. Ce qui est ramener, par un pitoyable raisonnement, toute l'absurdité des fables poétiques. Il se contredira plus grossièrement encore : il dira, dans le même ouvrage, que le Décalogue de Moïse est admirable ; car, ôté la défense d'adorer les idoles, il n'y a pas de nation qui ne l'admette et ne commande de l'observer <sup>3</sup>.

Voici un dernier échantillon de sa logique. Oubliant qu'il vient de parler contre les fables, il rappelle avec emphase que Dardanus était né de Jupiter et d'Électre, fille d'Atlas, et qu'il avait fondé une colonie dans l'Asie Mineure, appelée, de son nom, Dardanie ; puis il demande avec fierté : Mais ce Jésus, qui a persuadé parmi vous quelques mauvais sujets, et dont on parle depuis quelque trois cents ans, qu'a-t-il donc fait de mémorable dans toute sa vie ? A moins que quelque un ne veuille regarder comme quelque chose d'avoir guéri les

<sup>1</sup> Jul., *Opera*, t. 2, p. 43 et 201. — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 44. — <sup>3</sup> *Ibid.*, p. 115, 138, 152.



boiteux et les aveugles, et d'avoir chassé les démons <sup>1</sup>. Ce raisonnement est curieux, surtout après dix-huit siècles. Guérir les malades, les aveugles, les boiteux par une seule parole, qu'est-ce que cela? apprendre aux peuples à soulager, non-seulement leurs pauvres à eux, mais encore ceux de leurs ennemis, qu'est-ce que cela? établir cette religion sainte malgré tous les obstacles, la propager à travers dix-neuf siècles, qu'est-ce que cela? Mais conduire une colonie de Toscane en Asie Mineure, ou plutôt s'y enfuir pour avoir tué son frère, car telle est la fable de Dardanus, voilà qui est quelque chose; voilà qui prouve sans réplique qu'il faut adorer les idoles.

Une chose non moins remarquable, c'est que les objections de l'Apostat sont devenues des preuves contre les hérétiques. Il reproche, par exemple, aux chrétiens d'adorer Jésus comme le Fils de Dieu et Dieu lui-même; d'appeler sans cesse Marie *théotocos*, ou mère de Dieu; d'adorer même la croix, d'en former le signe sur leur front, de la graver sur leurs portes; d'honorer les sépulcres des morts, c'est-à-dire des martyrs, et il témoigne que tout cela remontait jusqu'au temps même des apôtres. Voilà sans doute un témoin non suspect de la croyance primitive et invariable de l'Église <sup>2</sup>.

Une autre entreprise occupait Julien : c'était la guerre contre les Perses. Il employa tout l'hiver à faire les préparatifs. Les deux empires étaient à peu près égaux en puissance et en étendue. Parmi les dix-huit grandes provinces dont se composait alors l'empire persan, et dont chacune était gouvernée par un satrape et par un général de cavalerie, Ammien Marcellin nomme expressément la Sérique, autrement la Chine, et la description qu'il en fait ne laisse aucun doute que cet immense pays ne fût alors une province de l'empire des Perses <sup>3</sup>. Ajoutez-y que dès lors le connétable d'Arménie était un prince chinois, dont la famille s'y était réfugiée à la suite d'une révolution politique.

Sapor toutefois, malgré ses titres fastueux de roi des rois, frère du soleil et de la lune, compagnon des étoiles, venait d'offrir à Julien de faire la paix, et le laissait maître des conditions. Julien rejeta sa lettre avec mépris, disant qu'il irait négocier en personne.

Ce qui lui inspirait cette confiance, c'étaient les oracles et les philosophes. Il avait consulté tous les oracles, entre autres ceux de Delphes, de Délos et de Dodone, et tous lui avaient promis la victoire. Il y en avait un surtout, en assez mauvais vers, où tous les dieux ensemble l'assuraient qu'ils partaient, avec Mars à leur tête,

<sup>1</sup> Jul., *Opera*, t. 2, p. 191. — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 159, 262, 290, 243, 276, 332, 339. — Amm., l. 23, n. 5.



pour lui préparer des trophées près du fleuve qui porte le nom d'une bête farouche, c'est-à-dire du Tigre. Toutefois les livres de la sibylle, qu'il avait fait consulter à Rome, lui défendaient de sortir de ses terres. Il y eut aussi un grand nombre de mauvais présages ; mais les philosophes qui le gouvernaient l'emportèrent sur les aruspices, la sibylle et les avis de plusieurs personnes expérimentées qui lui déconseillaient cette guerre. Plusieurs nations venaient lui offrir leurs services ; il traitait civilement leurs ambassadeurs, mais refusait leurs offres. Les Romains n'ont pas besoin de secours, disait-il, c'est à eux d'en donner aux autres. Il rebuta plus durement les Sarrasins, Bédouins de nos jours : ils étaient, comme ils sont encore, dans l'habitude de se vendre au plus offrant ; ils se plaignirent qu'on leur avait retranché de leur solde. Julien leur répondit qu'un empereur belliqueux n'avait point d'or, mais du fer. Cette réponse fut cause que la plupart d'entre eux prirent parti contre les Romains et leur firent bien du mal. Quant au roi d'Arménie, Arsace, à qui Constance avait fait épouser Olympiade, fiancée précédemment à son frère l'empereur Constant, Julien lui écrivit une lettre méprisante, où, sans lui donner le nom de roi, mais simplement celui de satrape ou gouverneur, il lui intimait l'ordre d'amener ses troupes contre les Perses. Songez, disait-il, que ce n'est plus maintenant le règne de cet efféminé de Constance, qui n'a vécu que trop longtemps, qui vous enrichissait, vous et les barbares vos pareils, des dépouilles des plus illustres personnages. L'empire appartient maintenant à Julien, souverain pontife, César, auguste, serviteur des dieux et de Mars, le destructeur des Francs et des autres Barbares, le libérateur des Gaules et de l'Italie <sup>1</sup>.

Cependant on faisait partout des vœux pour la prospérité de ses armes. Ce qu'il promettait le plus à ses dieux, c'était d'exterminer les chrétiens à son retour. Il se hâtait de finir la guerre étrangère pour n'avoir plus que cette affaire, se proposant, entre autres choses, de placer l'idole de Vénus dans les églises, et d'élever un amphithéâtre à Jérusalem pour y exposer aux bêtes les évêques et les moines. En attendant, pour fournir aux frais de la guerre, il fit taxer tous ceux qui refuseraient de sacrifier aux idoles, et l'exaction en fut rigoureuse <sup>2</sup>.

Sur le point de quitter Antioche, il lui donna pour gouverneur un homme turbulent et cruel. Je sais bien, disait-il, qu'un tel ne mérite pas de gouvernement, mais Antioche mérite de l'avoir pour gouver-

<sup>1</sup> *Hist. du Bas-Empire*, l. 13, n. 21, édit. Saint-Martin. — <sup>2</sup> Oros., l. 7, c. 30. Soc., l. 3, c. 13.



neur. Il partit dès le cinquième de mars, reconduit par le sénat et par le peuple, qui le priaient de leur pardonner le passé, lui souhaitant un voyage heureux et un retour triomphant. Julien leur dit avec aigreur qu'ils ne le reverraient jamais, et qu'il avait résolu de passer l'hiver à Tarse. Il y vint en effet, mais il n'y vint que mort <sup>1</sup>.

Quoiqu'à son départ d'Antioche il n'eût pas aperçu dans les victimes de signes favorables, cependant, enivré de ses succès passés et des prédictions flatteuses du philosophe Maxime, dont il se fit accompagner dans ce voyage, il tirait d'heureux pronostics de tout ce qu'il rencontrait sur la route, et il en tenait un registre exact. Il vint le lendemain à Berhée, nommée aujourd'hui Alep, où il s'arrêta pendant un jour. Après avoir solennellement immolé à Jupiter un taureau blanc, il assembla le sénat de cette ville, et s'efforça de le porter à l'idolâtrie par un discours qui fut applaudi de tous et qui ne persuada personne. C'est lui-même qui raconte à Libanius ce peu d'effet de son éloquence <sup>2</sup>. Elle essuya un autre échec. Le chef du sénat de Berhée, irrité contre son fils de ce qu'il avait embrassé la religion du prince, l'avait publiquement déshérité et chassé de sa maison. Comme Julien approchait de la ville, le jeune homme alla se jeter à ses pieds pour lui demander justice. L'empereur lui promit de le réconcilier avec son père. Dans un repas auquel il avait invité tout ce qu'il y avait de plus distingué, il fit placer à côté de lui le père et le fils. Après quelques moments d'entretien : Pour moi, dit-il au père, je ne puis souffrir qu'on veuille forcer la croyance des autres hommes, et exercer sur leur conscience une sorte de tyrannie. N'exigez pas de votre fils qu'il suive, malgré lui, votre religion : je ne vous oblige pas d'embrasser la mienne, quoiqu'il me fût aisé de vous y contraindre. Quoi ! seigneur, répondit le père, vous me parlez de ce scélérat, de cet impie, qui a préféré le mensonge à la vérité ? A cette brusque repartie, l'empereur prenant un air de douceur : Laissons là les invectives, lui dit-il ; puis se tournant vers le jeune homme, il ajouta : Je vous tiendrai lieu de père, puisque le vôtre vous abandonne <sup>3</sup>.

Il fut plus content des habitants de Batné, où il arriva après une marche de huit lieues. Cette ville, située en Syrie, dans une plaine délicieuse et peuplée de cyprès, était fort adonnée à l'idolâtrie. Julien y respira avec plaisir l'odeur de l'encens dont la fumée s'élevait de toutes parts. Il rencontrait à chaque pas des victimes magnifiquement parées. Charmé de ce zèle, il logea dans un palais rustique, qui n'était construit que de bois et de terre <sup>4</sup>. Après des sacrifices

<sup>1</sup> Amm., 23, 2. Liban., *Vita*, p. 44. — <sup>2</sup> Jul., *Epist.* 27. — <sup>3</sup> Theod., l. 3, c. 17. — <sup>4</sup> Jul., *Epist.* 27.



dont les signes parurent heureux à son imagination satisfaite, il se rendit à Hiérapolis, non loin de l'Euphrate. Il y fut reçu avec de grandes acclamations; mais au moment même de son entrée, un portique s'étant écroulé tout à coup, écrasa cinquante soldats et en blessa un plus grand nombre. Peu après qu'il eut passé l'Euphrate, la chute d'une meule de paille en écrasa cinquante autres : ce qui lui fit concevoir de sinistres pressentiments sur son expédition. Laissant à gauche la ville d'Édesse, trop chrétienne pour ne pas lui être odieuse, il aima mieux aller à Carrhes, ville célèbre par un temple dédié à la lune, et plus encore par la défaite de Crassus. Il sacrifia dans ce temple; mais, au dire de Théodoret, avec des circonstances horribles qu'on ne découvrit qu'après sa mort. Sans cesse il était attentif à remarquer les divers présages. Un jour, comme il s'était fait amener son cheval, qu'on nommait le Babylonien, cet animal, frappé d'une douleur soudaine, s'abattit tout à coup, et, se roulant à terre, mit son harnais en pièces. Julien s'écria plein de joie : C'est Babylone qui tombe, dépouillée de tous ses ornements. Ses officiers applaudirent, et on offrit des sacrifices pour confirmer cet heureux pronostic <sup>1</sup>.

Julien s'avancait donc, entouré de devins et de philosophes. Quand les premiers remarquaient quelque présage funeste, les seconds tâchaient d'en donner quelques raisons naturelles ou d'y trouver quelque tournure favorable. On ravageait le pays, on prenait quelques villes, les unes de composition, les autres de vive force. Julien s'exposait si témérairement qu'il faillit plusieurs fois être tué. Son armée, dont une des trois divisions était commandée par le prince Hormisdas, frère aîné de Sapor, réfugié chez les Romains, ayant passé le Tigre à la vue de Séleucie et de Ctésiphon, gagna sur les Perses une grande bataille. En action de grâces, Julien voulut offrir à Mars vengeur un sacrifice de dix taureaux. Mais neuf de ces victimes tombèrent d'elles-mêmes avant que d'arriver au pied de l'autel. La dixième rompit ses liens et s'échappa. Elle fut ramenée avec peine, et ses entrailles ne présentèrent que des signes menaçants. A cette vue, Julien s'écria de colère, en prenant Jupiter à témoin, que jamais de sa vie il ne sacrifierait plus à Mars <sup>2</sup>.

Sapor, soit qu'il voulût amuser Julien, soit qu'il fût réellement effrayé de ses succès, lui députa un des grands de sa cour, pour lui proposer de garder ses conquêtes et de conclure un traité de paix et d'alliance. Ce député s'adressa d'abord à Hormisdas, frère de son maître, et, se jetant à ses genoux, il le supplia de porter à Julien les paroles de Sapor. Hormisdas s'en chargea volontiers, et courut vers

<sup>1</sup> Amm., l. 23, n. 2 et 3. Theod., l. 3, c. 21. — <sup>2</sup> Amm., 25, n. 6.



l'empereur, croyant lui porter une bonne nouvelle ; car c'était acquérir une vaste et riche province, et recueillir le plus grand fruit qu'il pût raisonnablement espérer de ses travaux. Mais Julien, séduit par des songes trompeurs et par les prédictions de Maximè, aussi vaines que ces songes, s'imaginait déjà camper dans les plaines d'Arbèles, égal ou même surpasser la gloire d'Alexandre, dont il croyait que l'âme avait passé dans son corps ; déjà même il ne parlait que de l'Hyrcanie et des fleuves de l'Inde. Il reçut froidement Hormisdas, lui commanda de garder un profond silence sur cette ambassade, et de faire courir le bruit que ce n'était qu'une visite que lui rendait un seigneur de ses parents. Il craignait que le seul nom de paix ne ralentit l'ardeur de ses troupes <sup>1</sup>.

Cependant il défiait au combat les habitants de Ctésiphon. Mais il eut beau les traiter de lâches, pour les attirer en rase campagne, ils lui répondirent toujours, à l'abri de leurs hautes murailles, que s'il avait envie de se battre, il pouvait aller chercher le grand roi. Piqué de cette raillerie, il voulut assiéger cette immense capitale. Mais ses généraux lui représentèrent que c'était une témérité, lorsque Sapor pouvait arriver d'un moment à l'autre avec toute l'armée des Perses. Il se contenta d'en faire ravager les alentours. Pour entreprendre quelque chose de décisif, il attendait Arsace avec les troupes d'Arménie ; mais Arsace n'arrivait pas. Il attendait Procope et Sébastien avec les trente mille hommes qu'il leur avait confiés dans la Mésopotamie, pour venir le rejoindre par la Médie ; mais, malgré les courriers qu'il leur dépêchait l'un sur l'autre, Procope et Sébastien n'arrivaient pas : la mésintelligence s'était mise parmi eux ; quand l'un disait : Marche ! l'autre disait : Halte ! Julien eut beau se mettre en colère, il fallut songer à regagner les frontières de l'empire, sans lui avoir conquis un pouce de terrain.

Mais quel chemin prendre ? Le pays par où l'on était venu, on l'avait ravagé ; l'armée y aurait péri de faim. Remonterait-on le long du Tigre, jusqu'à la Corduène, le Kurdistan actuel, première province de l'empire ? Mais la flotte devenait un embarras ; la flotte, composée de plus de mille vaisseaux, et qu'on avait amenée de l'Euphrate dans le Tigre par un vieux canal. Le Tigre était très-rapide ; il fallait une partie de l'armée pour traîner la flotte contre le courant. Julien n'avait pas voulu écouter les ambassadeurs de Sapor ; il en écouterait les espions.

Pendant qu'il ne savait à quoi se résoudre, un Perse d'une naissance distinguée, ayant formé le dessein de périr, s'il le fallait, pour

<sup>1</sup> Liban., *Orat.*, 10, t. 2, p. 301 et 322. Soc., l. 3, c. 21.



le salut de sa patrie, se vient livrer entre ses mains. C'était un vieillard adroit et délié, qui amenait avec lui d'autres transfuges, propres à faire les rôles subalternes dans la fourberie qu'il méditait. Il feignit d'être tombé dans la disgrâce de son roi et de chercher un asile chez les Romains. Après s'être insinué dans l'esprit de Julien par le récit pathétique de ses malheurs prétendus, il déclara qu'il s'était adressé aux Romains avec d'autant plus de confiance, qu'il pouvait les rendre maîtres de la Perse, s'ils voulaient suivre ses conseils. Les exploits de l'empereur avaient répandu partout la terreur et le découragement ; Sapor, consterné, avait pris le deuil ; la Perse était à deux doigts de sa ruine. Mais pour cela, il fallait pénétrer dans l'intérieur du pays, quitter le fleuve et se débarrasser de la flotte. Le léger et crédule Julien fut ravi de ces idées. La flotte détruite, il se voyait vingt mille hommes de plus, qu'elle occupait jusqu'alors. Avec ce renfort, il s'imaginait pénétrer jusqu'aux Indes. Il ne se souvint, lui qui avait tant lu Hérodote et Plutarque, ni de la fameuse tromperie de Zopyre, ni de celle des transfuges qui firent périr Crassus. Hormisdas représenta qu'il ne fallait pas aisément prendre confiance dans les gens de sa nation ; qu'un Perse était capable de tout, et croyait tout légitime pour sauver sa patrie et son roi. Mais on ne l'écouta point. Julien ordonne de prendre des vivres, non pour quatre jours, comme le lui avait conseillé le vieillard, mais pour vingt, et fait mettre le feu à la flotte. A la vue des navires et des provisions en flamme, toute l'armée éclate en murmures. On se demande l'un à l'autre si l'empereur est d'intelligence avec les Perses. Lui-même entr'ouvre les yeux. Il commande qu'on éteigne le feu et qu'on applique les transfuges à la question. Le principal acteur avait disparu. Les autres avouèrent un complot formé pour perdre les Romains. Quant à la flotte, il était trop tard ; on n'en put rien sauver, sinon une douzaine de barques qu'on avait séparées d'abord, et qu'on devait transporter sur des chariots pour s'en servir au besoin <sup>1</sup>.

Après cet imprudent désastre, Julien s'avança dans l'intérieur du pays : il y trouvait d'abord tout en abondance ; mais bientôt les Perses mirent le feu aux fourrages et aux blés, qui étaient déjà mûrs. L'embrasement des campagnes arrêta les Romains durant quelques jours. Il était difficile d'avancer, dangereux de reculer, impossible de trouver des vivres. Ceux qu'on avait apportés diminuaient à chaque instant. On ne pouvait faire un pas sans être harcelé par la cavalerie persane. L'armée tombait dans le découragement, et regrettait la flotte, qui lui aurait permis de repasser le fleuve. Julien

<sup>1</sup>. Amm., l. 24, n. 7. Greg. Naz., *Or.*, 4, Soz., l. 6, c. 1.



cachait les mêmes regrets sous un air de sécurité. On délibéra si l'on retournerait sur ses pas ou si l'on gagnerait la Corduène. Il y avait des difficultés terribles de part et d'autre. Dans l'incertitude, on consulta les dieux par les entrailles des victimes. Les aruspices répondirent, dit-on, que l'un et l'autre parti seraient funestes. On résolut enfin de gagner la Corduène, faute de mieux. C'était le 16 juin. Mais à peine était-on en marche, que les troupes de Sapor commencèrent à paraître. Dès lors il fallut tout ensemble et marcher et combattre. Ce n'était pas une bataille décisive, mais des escarmouches sans cesse renaissantes. Les Romains y avaient toujours l'avantage; mais un ennemi plus redoutable les suivait jusque dans leur camp, la faim.

C'était la nuit du 25 au 26 juin. Après quelques moments d'un sommeil inquiet et léger, Julien s'éveilla selon sa coutume pour composer; car, même dans ces conjonctures fâcheuses, il était encore auteur. Tandis qu'il méditait profondément sur quelque idée abstraite de philosophie, dit Ammien Marcellin, le génie de l'empire qu'il avait déjà vu à Paris, avant que d'être proclamé auguste, se montra à lui une seconde fois, mais pâle et défiguré, comme Julien l'avoua lui-même à ses amis. Ce fantôme parut sortir de la tente avec un air triste, couvrant d'un voile sa tête et sa corne d'abondance. Julien est effrayé un instant, mais il se rassure; il quitte son lit, qui était par terre, et offre des sacrifices aux dieux pour détourner leur courroux. En même temps il aperçoit un de ces météores qu'on appelle communément étoiles tombantes. Il frémit à l'aspect de ce phénomène; il tremble que ce ne soit Mars lui-même qui se montre sous cette forme menaçante. Sur-le-champ, et avant l'aurore, il appelle les aruspices toscans. Ceux-ci lui font voir dans leurs livres qu'on ne devait ni combattre ni rien entreprendre lorsqu'on avait vu un brandon céleste. Malgré leur décision et malgré leur prière de différer au moins de quelques heures, il leva le camp dès qu'il fut jour. La faim l'emporta sans doute sur la superstition <sup>1</sup>.

Les Romains marchaient par colonnes. Julien avait pris les devants pour reconnaître le pays. Il était sans armes, soit à cause de la chaleur, soit par une confiance présomptueuse ou par une folle ostentation de courage. Tout à coup on vient lui dire que son arrière-garde est attaquée. Il y court, prenant à la hâte un bouclier; mais il oublie sa cuirasse. Aussitôt un nouvel avis le rappelle à l'avant-garde. D'un autre côté, un gros de cavalerie persane, avec quelques éléphants, tombe sur l'aile gauche et la fait plier. Tandis

<sup>1</sup> Amm., l. 25, n. 2.



que Julien donne ordre à tout et qu'il vole de toutes parts, son infanterie légère, qui s'avance pour soutenir l'aile gauche, force les Perses de tourner le dos. Julien, les voyant fuir, se livre à son ardeur avec aussi peu de précaution que s'il était invulnérable. Des mains et de la voix il anime les siens à la poursuite. On lui crie de se retirer. Dans ce moment, un dard poussé par un cavalier lui effleure le bras, et, perçant les côtes, lui entre dans le foie. Il veut arracher le dard ; mais il se coupe les doigts et se laisse tomber de cheval. On vient à son secours ; on l'emporte sur un bouclier. Les médecins, et en particulier son ami Oribase, emploient les ressources de leur art. Dès qu'on eut mis l'appareil, se sentant un peu soulagé, il demandait son cheval et ses armes pour retourner à l'ennemi ; mais sa faiblesse et le sang qu'il perdait l'obligèrent de s'arrêter.

Il n'avait pas d'abord regardé sa plaie comme mortelle. Un oracle lui avait autrefois prédit qu'il finirait ses jours en Phrygie : ce que Julien entendait de la province de l'Asie Mineure qui portait ce nom. Mais ayant demandé le nom du lieu où il était, dès qu'il sut qu'on l'appelait Phrygie, il se crut frappé à mort. Ses généraux et ses amis s'étaient rassemblés autour de lui dans sa tente, la tristesse dans le cœur et sur le visage. Tout versait des larmes, jusqu'aux philosophes. Julien, étendu sur une natte couverte d'une peau de lion, leur fit une harangue qu'Ammien nous a conservée et qu'on croirait préparée de longue main, comme un rôle de théâtre, pour faire son propre éloge. Voyant tous les assistants fondre en larmes, il les reprenait d'un ton d'autorité, principalement les philosophes. Quelle bassesse, disait-il, de pleurer un prince qui va être réuni au ciel et aux astres ! Chacun se faisant violence pour retenir ses sanglots, il s'engagea dans une dispute assez métaphysique sur l'excellence de l'âme avec Priscus et Maxime. Sa plaie se rouvrit et sa respiration s'embarrassa. Il demanda de l'eau fraîche, et, dès qu'il l'eut bue, il expira sans effort, un peu avant le milieu de la nuit du 26 au 27 juin 363, âgé de trente-deux ans huit mois et vingt jours. Il avait régné un peu plus de sept ans et demi, à compter du jour où il fut déclaré César, environ trois ans depuis qu'il avait pris le titre d'auguste <sup>1</sup>.

Tel est le récit de sa mort, d'après son panégyriste Ammien Marcellin, qui avait un commandement dans sa garde. Mais il a pu s'y rencontrer d'autres circonstances encore, mentionnées par des auteurs ecclésiastiques, quoiqu'ils ne les donnent pas pour certaines. Saint Grégoire de Nazianze dit que sa mort était différemment ra-

<sup>1</sup> Amm., l. 25, n. 3. La Bletterie. Tillemont.



contée, tant par les présents que par les absents. Les uns disaient qu'il avait été tué par un de ses propres soldats, et les Perses le reprochèrent depuis aux Romains; d'autres, par un bouffon de l'armée des Perses; d'autres, par un Sarrasin. Il ajoute que Julien, étant blessé, fut porté sur le bord du fleuve et qu'il voulut se jeter dedans, afin de se dérober aux yeux des hommes et passer pour un dieu, comme Romulus et quelques autres; mais qu'un de ses eunuques le retint et découvrit son projet. Théodoret ajoute : On dit qu'étant blessé, il emplit aussitôt sa main de son sang et le jeta en l'air, disant : Tu as vaincu, Galiléen ! Sozomène rapporte la même circonstance, mais comme un discours de peu de personnes <sup>1</sup>. D'autres disaient qu'il avait jeté son sang contre le soleil, lui reprochant de favoriser les Perses. Si de pareils incidents ne sont pas certains, ils ne sont pas du moins invraisemblables. Car si, pour un bœuf de mauvais présage, Julien s'est emporté jusqu'à prendre Jupiter à témoin que jamais de sa vie il n'offrirait plus de sacrifice au dieu Mars, il a bien pu s'emporter à des boutades de même nature quand il se vit trompé par le soleil, par Apollon, son dieu favori, dont tous les oracles lui avaient promis monts et merveilles.

Julien avait quelques bonnes qualités et beaucoup de travers. S'il ne fut pas plus mauvais, il le dut peut-être plus à Constance qu'à lui-même. Contraint d'abord de veiller beaucoup sur soi, pour n'avoir pas le sort de son frère, il contracta sans doute quelques bonnes habitudes et corrigea ou du moins réprima quelques défauts. Plus tard, comme il voulait en tout faire autrement que Constance, par le mépris qu'il en avait, il ne pouvait autrement que de faire quelque bien. D'ailleurs il régna trop peu, depuis qu'il se vit maître de tout l'empire, pour développer sans contrainte les vices dont ses panégyristes mêmes lui reconnaissent le germe. Ainsi, d'après Libanius, Ammien Marcellin et autres païens, outre sa légèreté d'esprit, qui lui faisait souvent commettre des fautes, il avait une telle démanaison de parler, qu'il ne pouvait presque pas se taire; il se laissait transporter de joie aux applaudissements de la populace, et souhaitait, avec une passion excessive, d'être loué pour les moindres choses : il ne faisait rien que pour cela. Il affectait souvent de s'entretenir avec les personnes les plus viles et les plus indignes, afin de passer pour populaire. Les paroles qu'il répétait fréquemment comme les plus belles, paraissaient à d'autres fades et puériles. Aux yeux des païens mêmes, il était plutôt superstitieux que religieux. Sa justice, plus d'une fois, fut arbitraire, cruelle, injuste. Parmi les ministres

<sup>1</sup> Greg. Naz., *Orat.*, 4. Theod., l. 3, c. 20. Soz., l. 6, c. 2.



de Constance, non-seulement il en punit plusieurs qui ne le méritaient pas ou plus qu'ils ne méritaient, il en punit même quelques-uns du dernier supplice qui méritaient de sa part des récompenses. Sa conduite à l'égard des chrétiens est digne d'être ensevelie dans un éternel oubli. D'une inconséquence choquante, il blâmait dans le grand Constantin ce qu'il faisait lui-même et d'une manière bien plus condamnable. Après avoir puni les ministres de Constance, il en choisissait lui-même de mauvais, auxquels il passait tout, pour ne pas paraître inconstant dans son amitié. C'est Libanius qui nous apprend cette excuse. Tout l'univers a blâmé son imprudence dans la guerre de Perse, de s'être laissé persuader à des transfuges de brûler sa flotte et ses magasins. Voilà ce qu'en disent les païens eux-mêmes. Ce que les chrétiens y ajoutent n'en est que des conséquences <sup>1</sup>.

Les païens triomphaient d'avance avec Julien, car ils ne doutaient pas de son triomphe. A la nouvelle de ses premiers succès, Libanius rencontrant, à Antioche, un chrétien de sa connaissance : Eh bien ! lui dit-il, que fait maintenant le fils du charpentier ? Un cercueil pour votre héros, répliqua l'autre <sup>2</sup>. Toutes les villes fumaient des sacrifices qu'on offrait aux idoles ; partout on vexait les chrétiens avec l'espoir de les vexer encore davantage, lorsqu'on apporta tout à coup la nouvelle que Julien était mort. Ce fut un coup de foudre pour les idolâtres. Ceux de Carrhes faillirent lapider le courrier comme un blasphémateur. Libanius pensa se tuer de désespoir ; il se résigna toutefois à vivre pour faire le panégyrique de ce nouveau dieu ; car c'est ainsi qu'il l'appelle dans les deux panégyriques que nous avons encore, et qui sont de la plus superstitieuse adulation. Saint Jérôme, qui avait alors une vingtaine d'années, entendit ces paroles de la bouche d'un païen : Comment les chrétiens peuvent-ils vanter la patience de leur Dieu ? Rien n'est si prompt que sa colère. Il n'a pu suspendre pour un peu de temps son indignation <sup>3</sup>.

Les chrétiens, de leur côté, chantaient avec transport ces paroles de l'Écriture : Vous avez brisé, à la grande surprise de l'univers, la tête des forts et des puissants. La ville d'Antioche, en particulier, avait à craindre la colère de Julien. Aussi apprit-elle sa mort avec une joie extraordinaire, qu'elle témoigna par des festins et des fêtes publiques. On insultait au philosophe Maxime et aux autres magiciens qui l'avaient trompé par leurs promesses. On publiait le triomphe de la croix, non-seulement dans les églises et dans les chapelles des martyrs, mais jusque sur les théâtres ; on criait partout à haute

<sup>1</sup> Amm., l. 22 et 25. Liban., *Orat.*, 10 et 12. Eutrop., Victor, Tillemont. —

<sup>2</sup> Soz., l. 6, c. 2. — <sup>3</sup> Hieron., *In Habac.*, c. 3.



voix : Où sont tes oracles, insensé Maxime ? Dieu a vaincu et son Christ. Ce sont les propres termes dont se servirent alors ceux d'Antioche <sup>1</sup>. Leur aversion pour Julien, déjà si grande, devint plus grande encore, lorsque après sa mort on trouva, dit-on, dans son palais, des coffres remplis de têtes et des puits pleins de cadavres. Lui-même dit, dans sa lettre aux Juifs, qu'il avait précipité de ses propres mains bien des méchants dans la fosse, pour abolir jusqu'à leur nom. Un mot de Libanius semble faire allusion à des exécutions de cette nature. Il rappelle qu'un jour, pendant qu'il haranguait Julien en faveur de la ville d'Antioche, un des courtisans le menaça de l'Oronte. Théodoret rapporte comme certain un autre fait horrible, dont il assure que les preuves existaient encore de son temps : c'est que, dans le temple de la lune, à Carrhes, dont Julien avait fermé la porte après y avoir sacrifié secrètement, on trouva une femme suspendue par les cheveux, les mains étendues et le ventre ouvert ; Julien avait cherché dans ses entrailles la victoire qu'il s'imaginait remporter sur les Perses <sup>2</sup>. Lui-même assure que, les oracles ayant cessé, Jupiter avait donné aux hommes la théurgie, magie secrète pour entrer en commerce avec les dieux ou les démons.

La mort de Julien fut révélée le même jour à plusieurs chrétiens pieux, entre autres à saint Julien Sabas, fameux solitaire de l'Osroène, et à Didyme l'Aveugle, célèbre docteur d'Alexandrie. Ce dernier, étant chez lui, très-affligé de l'égarement de l'empereur et de l'oppression des églises, passa la journée en jeûnes et en prières, et ne voulut pas même prendre de nourriture. Lorsque la nuit fut venue, il s'endormit dans la chaire où il était assis et crut voir des chevaux blancs courir en l'air, montés par des personnages qui criaient : Dites à Didyme : Aujourd'hui, à sept heures, Julien a été tué ; lève-toi donc, mange et l'envoie dire à l'évêque Athanase. Didyme marqua l'heure, le jour, la semaine et le mois, et la révélation se trouva véritable ; car la septième heure de la nuit est, selon nous, une heure après minuit, qui est celle où Julien mourut. Pallade dit avoir appris cette histoire de la propre bouche de Didyme <sup>3</sup>.

Julien fut blessé et mourut dans le pays de Babylone : Alexandre y était mort avant Julien, les rois de Perse avant Alexandre, Nabuchodonosor et ses fils avant les rois de Perse. C'était comme le lieu de l'exécution, où le Dieu du ciel jugeait et frappait les dieux de la terre. C'est là que les veillants du Très-Haut condamnèrent Nabuchodonosor à une expulsion humiliante de sept ans ; c'est là qu'une main

<sup>1</sup> Theod., l. 3, *cap. ult.* — <sup>2</sup> Theod., l. 3, *cap. ult.* — <sup>3</sup> Pall., *Hist. Lausi.*, c. 4. Theod., l. 3, c. 24.



mystérieuse traça sur la muraille la sentence fatale de Baltassar et de son empire ; c'est là que Daniel avait vu cette monarchie universelle à quatre dynasties successives, devant se terminer par une dizaine de royaumes que remplacerait à jamais l'empire du Christ. Depuis mille ans, Isaïe avait prédit la ruine de Babylone, alors dans toute sa splendeur ; et Babylone n'était que ruines. Et autour de ces ruines dormaient les nations anéanties, comme l'avait prédit Ézéchiël : là était Assur, Élam, Édom, Mizraïm, Tyr, Sidon, rangés dans leurs sépulcres. Et les Juifs, sans roi, sans temple, sans autel, sans sacrifice, sans patrie, comme le leur avaient prédit leurs prophètes ; et les Juifs, dispersés jusqu'aux extrémités de la terre, portaient jusqu'aux extrémités de la terre ces prophéties étonnantes, dont ils étaient eux-mêmes l'accomplissement.

Avec Julien blessé et mourant près des ruines de Babylone, se mouraient aussi l'idolâtrie et la philosophie païennes. Babylone était la ville des idoles ; Babylone était la patrie des astrologues, des augures, des aruspices, des devins, des horoscopes, des mages ou magiciens ; en un mot, des philosophes tels que Julien et Maxime. Avec l'empire universel, cet amas de superstitions passa de Babylone à Rome. Néron, Trajan se faisaient adorer avec les idoles, comme autrefois Nabuchodonosor ; ceux qui s'y refusaient se voyaient condamnés à d'affreux supplices, comme les compagnons de Daniel à la fournaise ardente. Depuis bien des années, Daniel éclairait les sages de Babylone, dont il était le chef, ainsi que tout l'empire, dont il était le plus ferme soutien ; et les grands et les sages ne pensent qu'à rendre Daniel suspect pour le jeter dans la fosse aux lions. Depuis quatre siècles, le christianisme éclairait le monde, dont il est la lumière et le salut ; et, après quatre siècles, Julien, en qui s'est incarnée l'idolâtrie et la philosophie, ne sait encore que calomnier les chrétiens pour les détruire. Après douze ans de méditation, il ne voit rien de mieux à faire que de continuer, par une violence hypocrite, ce que Néron avait commencé par une violence ouverte ; la ruine de ce qui devait sauver l'univers. Mais comme Daniel a vu dévorer par les lions ceux qui l'avaient jeté dans la fosse : ainsi le christianisme voit périr tous ceux qui ont conjuré sa perte. Babylone a péri ; Rome elle-même périra ; elle périra comme ville des idoles, comme héritière de Babylone, et ne se survivra que comme chrétienne, comme cité du Christ.

Cette lutte séculaire du paganisme philosophique et gouvernemental contre le christianisme total de l'Église catholique, se voit dignement présentée et résumée dans un panégyrique de tous les martyrs, composé dès les premiers siècles par Constantin, diacre et



archiviste de l'église de Constantinople, et dont un fragment considérable fut lu, en 787, au deuxième concile de Nicée. Dans cet éloquent panégyrique, retrouvé tout entier par le cardinal Maï, l'auteur nous montre cette grande bataille entre le ciel et l'enfer, commençant au paradis terrestre par la chute du premier homme, empirant ensuite de siècle en siècle jusqu'à la venue du Rédempteur, qui changea le sort du combat <sup>1</sup>.

« Mais le démon, tyran de sa nature, ne devait pas demeurer en repos. Il arma, comme sa propre milice, une multitude d'apostats, et n'eut pas de peine à soumettre à ses ordres, par les machinations d'une religion fausse, ceux qui avaient refusé d'être inscrits parmi les phalanges divines. C'est pourquoi, après s'être associés comme auxiliaires, les rois, les consuls, les préfets, les gouverneurs, les généraux et les tyrans, les sujets aussi bien que les magistrats, les peuples, les tribus et les diverses langues, de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi, il déclara la guerre aux sectateurs de la piété...

« Mais ce n'était pas avec une moindre ardeur que se préparaient à la résistance les défenseurs de la foi, dont les noms étaient inscrits au livre de Dieu, et qui étaient supérieurs aux impies par leur fermeté corporelle, par l'exercice de toutes les vertus et par les plus laborieuses épreuves. De tout sexe, de tout âge, attachés à toute espèce d'études ou de professions diverses, séparés par les variétés du langage et de la patrie, ils composèrent cependant leur sainte phalange, comme n'ayant qu'une seule âme. Car c'était comme une prairie magnifique et variée, resplendissante de belles fleurs aux couleurs innombrables; c'étaient des adolescents et des vierges, des jeunes gens et des vieillards. Les femmes, elles-mêmes, devenaient des hommes, oubliaient leur propre nature, et, par l'ardeur de leur résolution, elles rivalisaient de courage avec les hommes. On remarquait dans la pieuse armée, jusqu'à une foule d'enfants impubères, qui montraient une raison déjà mûre, malgré la faiblesse de leur âge. On y voyait mêlés des magistrats avec leurs justiciables, des maîtres avec leurs esclaves, des personnages obscurs ou illustres, des plébéiens et des nobles, des Grecs et des Barbares, des Macédoniens, des Illyriens, des habitants du Pont-Euxin, de la Thrace et de Byzance, des Cimmériens du Bosphore, des Galates, des Isauriens, des Lydiens..., des Scythes, des Perses, des Bactriens, des Assyriens, des Parthes et des Mèdes, des Élamites, des Osrhoéniens, des Blemmyens, des Indiens, des Éthiopiens, des Ismaélites, des Égyptiens, des Syriens, des Cypriotes, des Crétois, des Arabes, des Romains, des

<sup>1</sup> Maï, *Spicilegium Romanum*, t. 10, p. 94-168.



Cyrénéens et des Libyens, des Daces et des Gèles, des Sarmates, des Celtes, des Vandales, des Ibères. On y voyait encore des Moabites, des Ammonites, des Chananéens... et des habitants des îles Britanniques et de Gadès : et, comme le dit le *livre des Actes*, c'était une armée rangée en bataille, de toutes les nations qui sont sous le ciel...

« Voyons maintenant quelle fut la nature et la grandeur du combat. On allumait le feu sur les autels, devant les statues des idoles ; toutes les choses nécessaires aux sacrifices étaient préparées ; les parfums, la myrrhe, l'encens, le genre des victimes, le gâteau sacré. En même temps, des édits impériaux étaient publiés dans toute la ville, pour imposer les dogmes impies des gentils, et pour abroger la véritable foi des chrétiens. Il était ordonné à tous, aux étrangers non moins qu'aux citoyens, d'abjurer la piété et d'adorer la créature au lieu du Créateur. Ceux qui n'obéissaient point à ces ordres devaient subir toutes sortes de tourments, échanger la vie contre la mort sans aucune pitié pour l'âge ou le rang, pour la faiblesse naturelle des femmes ou la raison incomplète des enfants. Dans les places publiques et principales s'élevaient des trônes et des tribunaux, du haut desquels les juges assis prescrivaient d'accomplir promptement leur volonté. Ils étaient entourés de bourreaux et de satellites prêts à obéir aux signes de leurs maîtres. Il y avait aussi une foule de peuple de toute espèce, les uns pour sacrifier, les autres pour être simples spectateurs de ce qui allait se passer.

« On avait imaginé une variété innombrable et infinie d'instruments de torture de toutes formes, de toute matière, de toute fabrication ingénieuse et raffinée, et capables, par leur seul aspect, de jeter l'horreur et la crainte dans les âmes, même avant le supplice. C'étaient des tenailles, des grils, des chaudières, des glaives, des crocs, des chaînes, des lanières, des fouets, des ceps, des machines à tension : c'étaient encore des pointes aiguës, des ongles de fer, des grattoirs, des barres, des roues, des chevalets et autres détestables inventions des impies, imaginées pour épouvanter les regards. On avait pris aussi des troupeaux de sangliers et de panthères pour dévorer les corps. Tout servait aux supplices : et les entrailles creusées de la terre, et l'épaisseur des ténèbres, et la rigueur du froid, et la profondeur des mers, et de plus, le feu nourri de poix, de naphte, d'étoupes, de bois sec, et s'élevant en immenses flammes. Et c'est ainsi que les créatures faites par Dieu étaient audacieusement forcées, par la volonté humaine, à servir au tourment des fidèles ; c'est ainsi que les éléments, naguère honorés et adorés par les païens, étaient servilement employés à torturer des corps humains. Enfin, un héraut exhortait à grands cris le peuple à sacrifier



aux démons, à renier le Christ et à ne point différer le sacrifice. »

Après avoir décrit la faiblesse, la lâcheté, la honte des apostats, le diacre Constantin ajoute : Tels n'étaient pas les invincibles martyrs. Tant qu'on ne les exhortait pas à l'apostasie, ils gardaient le silence. Mais étaient-ils appelés à combattre ? ils s'avançaient aussitôt, faibles de corps, mais armés de leur foi et de la fermeté de leur résolution. Du haut de leurs tribunes, les tyrans jetaient sur eux un regard menaçant et irrité. « Qui êtes-vous, disaient-ils, et de quel pays venez-vous, vous qui, au lieu de respecter l'autorité et de redouter les trônes, vous tenez hardis et fiers devant les tribunaux des juges ? — On les obligeait ensuite à dire leur condition, leur genre de vie, leur religion, et ce qu'ils pensaient du culte des idoles.

Les martyrs, le cœur calme et d'une voix placide, répondaient et se justifiaient à peu près en ces termes :

« Notre nature, ô juges, ne diffère pas de la vôtre ; cependant nous sommes nés non pas de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu notre Père, qui nous a fait la grâce de devenir chrétiens et d'en porter le nom. Chrétiens, telle est notre appellation commune ; quant à notre patrie et à notre nourrice, c'est la glorieuse cité de Dieu, notre mère spirituelle, Sion, fondée par le Seigneur très-haut. Notre nation, nos compatriotes, nos concitoyens, ce sont les esprits supérieurs qui entourent Dieu. Ils sont de la même origine que nous, en ce qu'ils ont été, comme nous, créés par Dieu et de rien. Ils sont pareils à nous par un zèle égal pour la religion et une égale observance de la justice ; mais, par l'élévation de leur dignité, par la pureté et la simplicité de leur nature, et aussi parce qu'ils ont été éclairés avant tout de la lumière divine, une plus grande gloire éclate en eux. En ce qui touche notre condition et l'emploi de notre vie, nous nous exerçons à la prudence, à la fermeté, à la justice et à la tempérance : à l'aide de ces vertus capitales, nous faisons toujours ce qui est bien, et nous nous dévouons ainsi sans mesure à la véritable vie.

« Notre culte c'est la piété, c'est de ne pas élever la créature contre le Créateur, de ne point retenir la vérité dans l'injustice, et de ne point changer l'image du Dieu incorruptible en la ressemblance de l'homme corruptible, des oiseaux, des quadrupèdes et des reptiles ; mais, fixes dans les bornes de la science parfaite et immuable, de connaître la différence du Créateur et de la créature. C'est de confesser le Créateur en trois personnes : le Père qui engendre sans commencement, le Fils qui est engendré sans commencement et puis s'est fait homme pour nous dans le temps, et le Saint-Esprit qui nous vivifie et nous sanctifie tous ; c'est de les confesser dans une



seule essence, divinité, puissance et seigneurie. C'est de tenir pour sujettes et dépendantes toutes les autres choses, visibles ou invisibles, que nous pouvons imaginer ou créer.

« Quant à ce que nous pensons du culte des idoles, peu de mots suffisent pour l'exprimer. Elles sont, à nos yeux, comme les poisons dangereux et mortels, comme les reptiles les plus malfaisants, avec cette différence que les poisons et les reptiles venimeux ont des morsures légères, qui ne peuvent atteindre que le corps et une matière périssable, au lieu que les idoles s'attaquent à la fois au corps et à l'âme, et les déchirent avec bien plus de cruauté et de violence.

« Les ennemis, irrités de ces paroles, contenant toutefois leur colère, pour ne pas avoir l'air de se courroucer si promptement : Pourquoi, disaient-ils, laissant de côté ce qui est de la chair, ainsi que la vie de ce monde, où vous pourriez vous assurer une condition brillante, vous occupez-vous de ce qui se passe dans les hautes régions de l'air, et prétendez-vous, comme des magiciens, nous faire peur par des paroles étranges et inouïes ? Tout à l'heure nous en viendrons à votre culte et au nôtre, que vous attaquez si outrageusement et avec tant d'audace et d'amertume : car ne croyez pas que nous souffrions impunément l'immense et presque monstrueuse inanité de vos paroles.

« Et peut-il y avoir, répondaient les martyrs, une marque meilleure et plus éclatante que ce que nous venons de dire, pour démontrer aux ignorants par quels caractères particuliers nous différons des autres hommes ? Car, quant à la poussière, à la grossièreté et à la composition de la matière, nous ne différons pas de vous-mêmes. Notre visage, nos habitudes corporelles, prouvent de tous points que nous sommes de la même espèce que vous ; nos proportions physiques, notre taille, nos noms, nos qualités matérielles, tout est pareil entre vous et nous. Notre vie enfin est, comme la vôtre, sujette à naître et à mourir. Mais en ce qui regarde l'âme, il y a entre vous et nous une distance énorme ; et nous ne vous ressemblons ni par les rapports de notre vie et de nos mœurs, ni par le principe de nos sentiments, de nos travaux et de nos volontés... Et vous-mêmes, vous ne pourriez nier que l'âme ne soit enchaînée à un corps inférieur à elle, qu'elle ne le domine et ne le gouverne, et que, tant qu'elle garde sa dignité, elle ne commande à son gré à la matière, sa sujette, par la supériorité de sa nature. Si donc l'homme est moins fier de la beauté de la principale partie de son être, qu'il n'est misérablement charmé, comme d'une grande chose, de la chair qui le couvre, il semble qu'il donne une préférence insensée à ce qu'il y a de plus infâme, et qu'il place la créature avant la vertu. Croyez donc bien que nous



n'avons mis ni témérité, ni absurdité, ni malice, ni ruse, mais les plus opportunes convenances, à graver dans vos esprits, comme avec un burin, la raison de notre vie. Il vous reste, comme vous nous en avez menacés, à nous questionner sur notre religion ; nous sommes prêts à répondre à tous les interrogatoires et à rendre compte de notre espérance.

A cela les juges répondaient : « Vous attachez du prix, avec raison, aux choses dont nous tenons aussi grand compte. Mais pourquoi essayez-vous d'introduire parmi nous cette espèce de religion récemment inventée et cette nouveauté de dogmes ? car vous nous forcez d'entendre d'étranges choses, et vous rejetez, en ce qui concerne les dieux, le sentiment de vos pères dès longtemps consacré par les siècles, les mœurs et les lois. Ce sont les dieux qui lient entre elles toutes les parties discordantes et opposées de l'univers, et, comme par une loi d'union et d'ordre, maintiennent l'accord et l'harmonie du monde, ainsi que la conservation et la sécurité de notre vie. Or, quelle raison vous a poussés à réduire le nombre des dieux, et à vous attacher seulement à trois dieux, et inconnus encore, que votre imagination vient de fabriquer ? Que s'il vous est permis de nommer la Trinité, en vous appuyant sur l'autorité de ce vers d'Homère, *tout est soumis à une division tripartite*<sup>1</sup>, ce n'est pas une raison de couper, pour ainsi dire, l'univers homérique, d'en garder une part, et de rejeter l'autre. Bien que le poète attribue le gouvernement du monde à quelques principaux moteurs, c'est-à-dire à de certaines causes premières, il n'exclut nullement pour cela le reste des dieux du gouvernement des choses. Bien plus, dans tout son poème, il nous montre les dieux délibérant ensemble sur les résolutions à prendre, assistant aux mêmes festins, gouvernant ensemble, combattant et se secourant dans la guerre, faisant, en un mot, tout ce qu'il faut pour que nous croyions à la grandeur des dieux, et veillant par leur providence sur toutes les choses créées. Nous devons par conséquent les entourer de nos hommages et de nos prières, et nous les rendre propices par des offrandes. Reconnaissez donc votre erreur, affranchissez-vous-en comme d'une maladie contagieuse ; que vos esprits se purifient par la lumière du vrai et de l'honnête, et croyez à nos conseils. Nous vous épargnons encore, parce que nous avons pitié de votre folie. Nous vous entretenons avec douceur, en déposant toute la fierté du rang et du commandement, et nous cherchons, comme un précepteur avec des enfants, à vous ramener par force à ce qui vous est utile.

<sup>1</sup> Τριχθὰ δὲ πάντα δέδασται, Iliad., l. 15, v. 189.



« Et comment peut-il se faire, répondirent les martyrs, que nous vous tenions pour des pères et des magistrats bienveillants, si d'abord vous ne nous donnez pas pour nourriture des doctrines et des enseignements vraiment dignes de ce titre ? Vous avez de vous-mêmes une idée si magnifique et si glorieuse, que, à vous croire, c'est à nous à recevoir vos réprimandes, comme celles d'un maître, sur le plus grave de tous les sujets ; et vous pensez agir envers nous avec bienveillance et humanité, par cela seul que vous nous adressez la parole sans colère et avec douceur. Mais puisque vous avez conservé intacte jusqu'ici la modération que vous nous avez promise, et puisque aucun trouble n'émeut votre esprit, allons, discutons ensemble sur la matière la plus sérieuse et la plus importante du monde ; pesons, pour ainsi dire, nos paroles dans une balance ; que le côté où la balance penchera, indique aussi le parti de la victoire, et nous sommes prêts nous-mêmes à nous soumettre au vainqueur. Et d'abord, si vous voulez, traitons de l'antiquité de la religion.

« Notre doctrine atteste par tradition que le premier homme, divinement instruit sur ce qu'il faut penser et croire de l'Être, a été un théologien parfait et plein de sagesse. Mais, tombé des hauteurs de la contemplation par les pièges et l'envie du méchant, et abaissé vers les pensées de la terre, il a senti s'éteindre en lui l'extrême pénétration et la subtile pureté de son esprit, et, comme un nuage épais, l'envelopper et lui dérober le souvenir du bien. Ayant ainsi perdu les visions lumineuses, il fut chassé de la splendide demeure du paradis. Depuis lors la lumière du rayon théologique n'a plus resplendi aux yeux de ses descendants que d'une manière obscure et indistincte, comme à travers les fentes d'une clôture. Mais Abraham, notre ancêtre, qui excellait dans l'amour de la sagesse, a connu et compris, autant que possible, les choses les plus sublimes, par la profondeur de ses recherches et plus encore par sa foi, et il a été clairement et manifestement initié aux mystères mêmes de la Trinité et de notre culte saint ; son intelligence enfin, qui aspirait à de plus grandes choses, et dont l'ardeur laborieuse scrutait les divines profondeurs, a mérité que le mystère d'un de la Trinité, Dieu le Verbe, s'incarnant dans les siècles suivants, lui fût montré d'avance et symboliquement prédit.

« Après Abraham, Moïse, auquel fut donné de voir Dieu et d'en recevoir la loi écrite, communiqua au peuple une connaissance plus expresse de l'Être, et, dans la suite, cette lumière grandit et s'étendit peu à peu, jusqu'au jour où le Fils du Père, venant habiter parmi nous dans la chair, opéra notre salut sur la terre. C'est à lui que



nous devons la perfection d'une foi exacte, et de pouvoir contempler la gloire du Seigneur, non plus dans des ombres et des images, mais comme dans un miroir, et la face découverte. Ainsi nous a été annoncée d'avance la doctrine de vérité, qui, par son antiquité, surpasse toutes vos opinions mythologiques. Car Abraham florissait vers le temps de Ninus ; et Moïse parut, alors que régnait dans la Sicyonie Orthopolide, qui vivait avant le double Cécrops. Votre Zeus (Jupiter), ce père des hommes et des dieux, a été fait dieu par Cécrops lui-même ; et depuis, successivement, fut engendré le reste de votre troupeau de dieux, et naquirent les calamités d'Ilion et l'aveuglement de votre poésie homérique, et la pierre et le bois furent transformés en dieux avec une prodigalité extrême, et revêtirent toutes les formes, suivant le génie et le caprice de l'ouvrier. Pourquoi donc ne pas donner votre adhésion à la croyance constante et proclamée d'avance par le temps, en renonçant à des opinions animales, et vous tenant à ce qui est avoué de tout le monde ?

« Mais d'où tirez-vous, dirent les juges, la preuve de ce que vous affirmez ?

« Nous pouvons en démontrer la vérité, répliquèrent les martyrs, en partie par nos livres sacrés, en partie même par un grand nombre de vos propres historiens, de vos écrivains et de vos philosophes. Eupolème et Artapan, en effet, Démétrius et Porphyre, et une foule d'autres auteurs que nous passons sous silence à cause de leur multitude, rendent témoignage à l'antiquité de Moïse. Créés donc à l'image de Dieu, et gratifiés du don de libre arbitre, ne nous ravalons point aux instincts de la brute, et, pareils aux vils pourceaux, et par une détestable préférence, n'évitons pas les eaux limpides des pures fontaines, pour nous plonger dans la fange et le bournier de l'erreur. Et n'est-il pas honteux, n'est-ce pas la dernière des absurdités et des folies, qu'une nature, douée d'intelligence et d'âme, ornée du privilège de la raison, et toute pleine des distinctions de la vertu, aille fonder l'espérance de sa vie sur le bois et l'airain, et se pétrifier, en quelque sorte, par les appétits brutaux de son esprit, avec la matière, notre esclave, que nous foulons sous nos pieds ?

« Croyez-vous donc, dirent les juges, que nous attendions notre salut de l'airain et du bois, et que nous ne tournions pas plutôt nos regards vers une certaine force providentielle, qui renferme tout, et par laquelle tout bien nous arrive ?

« Pourquoi, dès lors, répliquèrent les martyrs, vos modelleurs et vos statuaires multiplient-ils, sous des formes si diverses, une foule de figures, et les placent-ils dans les temples ? Pourquoi leur offrez-vous un culte et des sacrifices, et leur demandez-vous la solution de



vos doutes ? que prétendent donc vos tyrans ? Ce que vous appelez la Divinité, n'est-elle pas exprimée par des images ? Pourquoi donc nous adressez-vous de si cruelles invectives, vous qui n'agissez pas à cet égard autrement que nous-mêmes ? Mais puisqu'à des reproches faciles à réfuter, vous rattachez l'accusation touchant les images, permettez-nous de vous ôter sur ce point toute erreur et toute équivoque.

« Pour nous, nous n'entendons aucunement représenter, sous de certaines formes et sous une figure précise, la Divinité, qui est simple et incompréhensible ; et nous ne pensons pas qu'on puisse honorer par des images de cire ou de bois l'essence super-essentielle et antérieure à tout commencement. Mais, au premier homme, vaincu dans sa chute par l'audace et la puissance de l'esprit de révolte, il fallait un secours qui le relevât ; car la nature déchue ne pouvait point se réformer et se renouveler par elle-même ; et, son ennemi pesant toujours sur lui, il ne devait être délivré de cette tyrannie que par une seconde lutte. C'est alors que le Créateur lui-même, l'un de la Trinité, le Dieu Verbe, de même qu'il n'avait eu autrefois besoin d'aucun secours pour former la nature, de même aussi, maintenant qu'il s'agissait de renouveler une image corrompue, ne confia cette restauration qu'à lui seul ; mais, n'ayant recours qu'à sa puissance et à son action propre, il accepta le combat pour nous sous la forme humaine. Il était en quelque sorte digne de Dieu d'engager, pour ainsi dire, la lutte avec l'ennemi à armes égales et loyales. En effet, tout combattant a coutume de vaincre son adversaire par l'un de ces trois moyens, à savoir : par la ruse, par la loi, ou par la tyrannie. Or, notre défenseur divin rejeta le premier et le dernier de ces moyens comme impuissants et indignes de lui, et comme sans utilité et sans fruit pour ceux-là mêmes pour qui la lutte avait lieu ; car la ruse engendre une fausse victoire en triomphant de l'adversaire d'une déloyale manière ; et la tyrannie est victorieuse par une violence déraisonnable, puisqu'elle engage un combat sans équité. Notre Sauveur préféra l'autre moyen, et choisit une lutte loyale et droite. Il emprunta à notre nature déchue sa chair, vivifiée d'une âme raisonnable et intellectuelle ; et, demeurant ce qu'il était, et ne perdant rien de ce qui lui était propre, il reçut en lui, à l'exception du péché, tout ce qui constitue la nature de l'homme. Il ne se montra pas sous une simple et fantastique apparence de notre chair ; il ne combattit pas non plus le démon avec sa pure divinité : le premier moyen eût été trompeur et presque timide, et le second tyrannique et violent. Armé seulement de notre nature vaincue, il vainquit avec surabondance de justice celui qui avait été vainqueur par la ruse. Il voulut



d'abord, selon la loi de la nature, passer surnaturellement, hormis le péché, par toutes les souffrances humaines, dont la malice est la mère, savoir : par la faim, par la soif, par le travail, par les larmes, par les sueurs, par l'agonie, par les blessures, et enfin par la défaillance du corps et par la mort. Il le voulut ainsi, pour détruire bientôt toutes ces misères qu'il assumait en lui, pour ôter toute souillure au genre humain, comme l'art du fondeur fait disparaître de son œuvre tout ce qui est inutile et impur, et pour rendre à l'homme le même état où il était avant sa chute. Enfin, ressuscitant d'entre les morts, et montant au ciel, et annonçant qu'il viendrait nous juger à la fin des temps, il nous assura l'infaillible résurrection des corps et la perpétuelle incorruptibilité de notre nature. Voilà pourquoi nous le représentons par des images, selon la forme sous laquelle il nous apparut, et sous laquelle il a communiqué et vécu avec les hommes, afin de réveiller par ce type divin la mémoire du salut qu'il nous a apporté, et non pas, comme vous faites, pour créer à notre gré de capricieuses figures, et pour frapper les yeux par la diversité des formes. Chez vous, en effet, un dieu est mâle et barbu, un autre est du genre féminin ; un troisième est hermaphrodite ; celui-là, déjà avancé en âge, a passé les années de la jeunesse ; celui-ci est dans toute la fleur de la vie ; et, pour le dire en un mot, vous n'avez su imaginer les dieux que sous les formes les plus multiples et les plus diverses. Or, d'où avez-vous appris l'exactitude de toutes ces vaines représentations ?

« Bien que les formes de nos dieux, répondirent les juges, aient coutume de varier dans les images particulières, cependant une doctrine plus divine nous a été transmise, qui élève nos esprits à une théorie plus vraie et sublime, et jusqu'à un archétype, et ne permet pas que nous tombions et nous nous perdions dans la divisibilité d'une vile matière, ni que nous nous attachions exclusivement à la variété des couleurs. Mais ce serait violer le droit et la piété que de révéler cette doctrine à des profanes et à des étrangers tels que vous. Que si vous osez être initiés à nos mystères sacrés, et vous faire nos coreligionnaires, nous vous révélerons tous nos secrets, et nous n'aurons rien de caché pour vous. Quant aux images de nos dieux, que nous représentons tantôt sous la figure d'un vieillard, tantôt sous celle d'un jeune homme, votre sentiment à cet égard est pareil au nôtre, puisque vous nommez l'un Père et l'autre Fils. N'est-il pas évident que l'idée et la notion de Père doivent être antérieures à celles de Fils ?

« Que vous aussi, dirent les martyrs, et par imagination ou par allégorie, vous représentiez symboliquement les dieux sous la forme



humaine, nous le comprenons : mais pourquoi vous faites-vous un dieu à tête de chien ; un dieu avec des cornes ou avec des pieds d'animal ; un dieu moitié homme, moitié bête ; un dieu hermaphrodite enfin ; tandis que les idées des choses divines, alors même qu'on veut leur donner une forme sensible, doivent conserver une entière dignité, si nous ne voulons absolument compromettre les espérances de notre salut ? Et n'est-il pas impie, et tout à fait indigne d'hommes raisonnables, de caractériser la Divinité sous de honteux symboles, d'imposer l'aspect d'un chien à la nature première et parfaite, et d'aboyer ainsi contre la Providence ? Pour nous, dire que Dieu est plus vieux ou plus jeune, c'est dire une chose détestable : car ce langage ne convient qu'aux créatures temporelles. Mais, dans la nature éternelle et sans commencement, il n'est rien qui se puisse mesurer par les proportions humaines ; car la Divinité est au delà de tous les temps, au-dessus de tout commencement, et de toutes les propriétés que l'on peut concevoir dans les choses créées, encore que, à cause de l'infirmité et de la bassesse de notre nature, nous lui donnions quelquefois improprement des noms humains. On ne concevra donc pas le Père sans le Fils, ni le Fils sans le Père, si l'on veut faire un noble et sincère usage de la raison, de même qu'on ne conçoit pas le feu sans son éclat, ni le soleil sans ses rayons ; pour exprimer des choses incompréhensibles, autant qu'il est possible, sous une brève image, infiniment encore éloignée de la vérité. Lors donc que nous disons que le Père est sans commencement, nous lui confessons co-éternels et sans commencement, et le Fils qui est engendré, et le Saint-Esprit qui procède du Père...

« Et chez nous aussi, s'écrièrent les juges, on comprend et on croit qu'il existe une seule Divinité avec des personnes distinctes.

« Oui, en paroles, répliquèrent les martyrs, nous ne nions pas que telle soit votre opinion ; mais vous n'allez pas plus avant ; et en réalité vous vous éloignez bien du sens de vos paroles mêmes. Et comment reconnaître le caractère de l'unité dans ce qui se repousse et se combat réciproquement, dans ce qui ne montre que disparates et contradictions, où une part domine en tyran, et l'autre part obéit en esclave ? Et nous ne comprenons pas avec quelle adresse vous vous y prendriez pour ne voir qu'un seul et même dieu dans les guerres des Titans, dans les combats des dieux sous les murs d'Ilion, dans Saturne qui dévore ses enfants, dans les enfants de Saturne qui chassent et font prisonnier leur père, dans leur puissance qui se sépare en dynasties, et dans les royaumes qui se divisent. Reconnaissez donc que vous êtes égarés dans les contradictions de l'erreur, et que l'expression de votre sentiment tombe et s'évanouit devant la force de la vérité. »



A ces mots, les magistrats irrités, ne dissimulant plus leur colère, criaient aux martyrs : C'est à nous sans doute encore plus qu'à vous-mêmes que nous imputons l'absurde discours que nous venons d'entendre et les blasphèmes proférés contre les dieux... Mais voyez la sentence qui vous menace et le péril suspendu sur vos têtes... Renoncez donc à tous ces vains ambages de discours, à tous ces tortueux labyrinthes de paroles... Sacrifiez aux dieux invincibles, et soumettez-vous enfin aux ordres des augustes empereurs ; car vous savez qu'une peine immortelle est réservée à vos refus.

Les martyrs répondent avec calme et modestie : O juges ! ce que vous appelez intempérance de paroles, l'amour de votre salut nous l'a fait dire comme très-sensé et très-utile. D'ailleurs, il fallait bien que nos discours répondissent à vos interrogatoires. Maintenant que vous vous irritez sans justice, daignez encore nous accorder un seul moment de trêve et répondre à nos questions. A quels dieux et par quelle raison nous ordonnez-vous de sacrifier ?

Les juges répondirent aussitôt : A Jupiter, sans aucun doute, et à ses enfants, et à Neptune, à Junon, à la mère des dieux, afin de les apaiser en leur offrant de l'encens, des sacrifices d'animaux domestiques et tout le reste des honneurs accoutumés.

« O chose ridicule ! répliquèrent les martyrs, et que la subtilité de vos esprits est admirable ! Vous qui d'ordinaire, dans vos notions diverses, êtes en désaccord jusque sur la nature des victimes à immoler, et qui êtes ainsi en perpétuelle discordance ; vous, enfin, qui ne vous entendez pas même sur la nature de vos dieux ; c'est vous qui cependant nous contraignez à partager vos sentiments à cet égard, comme s'il ne vous suffisait pas de vous abuser vous-mêmes dans les choses religieuses, sans entraîner encore les autres dans votre erreur. Ne serait-il pas absurde et inconvenant de voir des hommes, dévorés dans leur propre maison de maladies contagieuses, offrir à leurs voisins un remède dont ils n'useraient point pour leur propre compte ? Et siérait-il bien à un État en proie à tous les périls d'une sédition, de s'interposer auprès d'un autre État par des conseils de paix démentis par son propre exemple ? Car si nous nous rangions à l'opinion de quelques-uns d'entre vous, un autre, qui favoriserait une secte contraire, ne manquerait pas de s'écrier qu'il est le dépositaire des doctrines les meilleures et les plus utiles, et de chercher à se concilier ses auditeurs par de persuasives paroles ? Un autre bientôt ferait la même chose et les mêmes efforts, et après celui-ci un autre encore. Et ainsi sans cesse, par les inventeurs de doctrines opposées, la Divinité serait, pour ainsi dire, déchirée en lambeaux et divisée en sectes absurdes jusqu'à ce que notre esprit fatigué se lais-



sât aller à l'athéisme, par dégoût de tant de mensonges et d'erreurs. Quoi ! vos dieux ne sont-ils pas, chez quelques nations, tels que vous les dites ? Mais aussi, chez d'autres peuples, ne sont-ils pas des singes, des boues, des ibis, des crocodiles et des chats ; et jusqu'aux eaux du Nil lui-même, et jusqu'au bœuf Apis de Memphis, dieu mugissant et nourri d'herbes, entouré de prières avant sa mort, après sa mort, pleuré par des larmes et des gémissements, tout à la fois sacré et sujet à pourrir, et soumis, selon le temps, à cette double condition ? Et dans d'autres pays, l'eau, le feu, les chevaux, des serpents familiers passent pour les dieux qui président à l'humanité ; et dans d'autres pays encore, un glaive ou bien un arbre sauvage et touffu ; et chez quelques-uns, enfin, une mouche, le plus vil et le plus faible des insectes, usurpent la place de la Divinité. Il en est de même pour la diversité des sacrifices. Les uns immolent des victimes humaines ; les autres des animaux ; ceux-ci offrent des fruits de la terre ; ceux-là se contentent de purifier leurs mains par des ablutions ; d'autres enfin, faisant des incisions à leurs corps avec leur glaive, croient rendre un culte par le sang qui coule. Mais qu'est-il besoin de citer tant de cultes discordants et contradictoires ?

« Pour ne pas parler des autres dieux, et pour rappeler seulement ceux qui sont en plus grande vénération auprès de la plupart d'entre vous, pouvons-nous sacrifier à des dieux adultères, à des dieux qui se complaisent aux unions les plus abominables et les plus contraires à la nature, à des dieux efféminés et moitié hommes, et qui sont soumis à toutes les misères de l'humanité ? Comment tout cela serait-il raisonnable aux yeux des hommes dont l'intelligence est entière ? Certes, si, par quelque motif que ce soit, nous vous obéissions, à vous qui nous commandez un tel culte, aussitôt se dresseraient contre nous les lois elles-mêmes, et elles nous crieraient que l'on ne doit que des supplices à ceux qui ont été convaincus des crimes les plus honteux. Pour nous, nous voulons imiter Dieu, qui est la cause première de tout ce qui est bien ; et d'ailleurs, c'est un précepte de philosophie, selon votre Platon, que l'homme, autant qu'il est en lui, doit aspirer à ressembler à Dieu... Voilà pourquoi vous avez devant vous des hommes qui ne se soumettent point à vos ordres, et qui ne s'épouvantent point de vos menaces. Armés que nous sommes de foi et d'espérance, nous vous résistons et par la parole et par le courage. Par la parole nous repoussons vos arguments et votre force, par le courage nous écartons la crainte... »

Dès lors, il ne restait plus aux païens d'autre discussion que la violence et les tortures. Pour réponse dernière, ils dépouillaient les martyrs de leurs vêtements, et les raillaient sur leur nudité. Ensuite



ils leur faisaient subir d'ignominieuses flagellations, et recommandaient à leurs esclaves de les déchirer avec des ongles de fer jusqu'aux os et jusqu'à la moelle. On n'entendait plus que le bruit des coups, et comme des murmures confus : les tyrans et les bourreaux criaient et torturaient ensemble, et tout le tribunal retentissait des dissonantes clameurs que poussait en langues diverses la foule qui entourait les suppliciés. Mais les martyrs ne faisaient entendre que les paroles les plus dignes et les plus douces. Au lieu de plaintes et de gémissements, ils n'avaient que des chants pieux et des prières, et, avant toute chose, des actions de grâces à Dieu ; et bien loin d'adresser aux tyrans des prières et des supplications, ils aimaient à s'exhorter et s'animer entre eux par ces paroles :

« Hommes et femmes, jeunes gens et vieillards qui, par une vocation divine, soutenons un double combat, un combat tout ensemble spirituel et matériel, et qui, nous exposant au péril pour le Christ, rejetons avec allégresse le pesant fardeau de nos corps, afin de remporter une plus facile victoire et de nous dégager nus de la violence de nos ennemis. Que nos blessures elles-mêmes nous défendent et nous tiennent lieu de cuirasses et de boucliers ; plus elles seront nombreuses et vives, plus sûrement elles nous protégeront... N'abandonnons pas Dieu qui nous guide, qui est au milieu de nous, et qui combat dans nos rangs... Nous avons les anges pour spectateurs de cette lutte, et c'est le Christ, le premier des martyrs, qui préside au combat. Ne nous décourageons pas pour des accidents quelconques : car le Christ sait bien, à cause de ce qu'il a souffert lui-même, secourir ceux qui sont à l'épreuve... Le bonheur de nos pères dans le paradis fut suivi de gémissements et de tristesses. Par un changement contraire, obtenons la félicité par des souffrances, une existence immuable par une vie destinée à la mort. Que nul ne préfère l'amour de ses proches à l'amour de Dieu, et que nos cœurs ne s'abaissent pas vers les misérables individualités de la terre. Remplissons mutuellement, les uns à l'égard des autres, les devoirs de notre propre famille... Mais pourquoi en dirions-nous davantage ? Évitions des peines futures par des souffrances temporelles. Pourquoi n'achèterions-nous pas le plus précieux de tous les trésors par le sacrifice de tout ce que nous possédons ? Mais, entre toutes les choses que nous possédons, avons-nous rien qui soit plus précieux et plus beau que notre corps ? Ajoutons-le donc avec tout le reste pour payer l'éternité bienheureuse, et nous ne l'aurons point encore estimée à sa valeur... Et ne savons-nous pas que, par notre corps et notre sang purifiés, nous deviendrons le levain nouveau et le sel de toute la masse du genre humain, laquelle fermentera et sera salée, et qui, à



l'aide du feu divin, c'est-à-dire de l'esprit, sera transformée en un pain de vie parfait, un pain dépouillé de tout vieux ferment de vice et de mal. Honorons donc Dieu par notre corps aussi bien que par notre esprit : car l'un et l'autre nous viennent de Dieu.

Les martyrs s'encourageaient ainsi les uns les autres. Mais quand les tyrans les virent tout dégouttants de sang et les chairs pantelantes, ils leur adressaient ces paroles de dérision : Comment vous trouvez-vous de cette première épreuve, ô bienheureux ? — Les martyrs répondent : Comment, de votre côté, vos espérances vous ont-elles réussi ? Quant à nous, après avoir vaincu toutes les choses que vous estimez terribles, nous n'avons qu'une seule crainte, ô juges : c'est que, contre la coutume, vous ne changiez votre sentence, que vous ne deveniez plus doux, et que, par pitié pour nos corps, vous ne laissiez s'endormir votre ardeur à nous torturer. — Nous allons vous montrer, dirent les tyrans, comment nous changeons. — Et, ne prenant plus conseil que de leur fureur, ils se jetèrent sur les martyrs invincibles, et commandèrent aux lieuteurs d'épuiser sur eux tous les genres de supplices. Tout fut aussitôt prêt, tout ce qui est horrible à voir et impossible à raconter : le feu, les bêtes féroces, le glaive, rien ne manquait de tout ce qui sert aux tourments : les bourreaux étaient ardents et cruels, et l'idolâtrie riait à ce spectacle.

Il fallait voir alors les martyrs souffrant les maux les plus lamentables, et les supportant avec le plus grand courage. On déchirait leurs chairs, on broyait leurs os, on coupait leurs nerfs, on mutilait leurs membres, on convulsionnait leurs fibres, on tordait leurs articulations, on déchiquetait leurs corps ; on leur arrachait la moelle, les yeux, les entrailles ; on coupait leurs jambes, et l'on faisait de tout leur corps une masse déchirée et confuse. Quelles paroles pourront jamais, comme dans un tableau, peindre à l'esprit de tous l'horrible variété de cette scène de carnage ? On pourrait dire avec justice que ces souffrances furent une tempête agitée par les tourments, comme par autant d'orages et de foudres sans nombre, et qu'elles n'étaient pas inférieures aux peines de l'enfer, réservées aux impies. Il fallait voir aussi les bourreaux se jetant comme des furies sur les martyrs, épuisant sur eux toute la violence de leur méchanceté, les épouvantant par des cruautés ingénieuses, et les torturant par les inventions les plus raffinées et les plus féroces. Ils cherchaient à se surpasser l'un l'autre par les imaginations les plus terribles, n'ayant tous qu'un seul but, la destruction des martyrs. Mais enfin ils ne recueillirent de récompense que la honte et l'infamie, en obéissant au serpent de malice et de lâcheté. Car, par un miracle inattendu, le combat fut changé. Les forces des bourreaux les abandonnèrent, leurs corps



s'engourdirent, une sorte de paralysie saisit leurs membres; ils furent frappés de tremblements, de vertiges, de défaillances de cœur et comme épuisés de tant de travail et des efforts de leur imagination à trouver des supplices.

Mais les défenseurs de la foi étaient plutôt fortifiés qu'abattus par la douleur. Ils puisaient une vigueur nouvelle dans leurs épreuves; ils étaient radieux comme le soleil, et plus blancs que la neige; et, dans leur noble confiance, ils criaient à leurs adversaires: D'où vient que les yeux de votre esprit sont tellement aveuglés par l'erreur? qui a pu détourner ainsi vos âmes de la droiture du devoir? Ne voyez-vous pas manifestement que, sans recevoir de coups, vous êtes plus sévèrement punis vous-mêmes que les hommes que vous meurtrissez de vos flagellations? Ne voyez-vous pas que pour nous toutes ces tortures sont comme un jeu de palestre ou un exercice de gymnase qui purifient notre âme et l'élèvent à une beauté plus grande? où sont vos discours composés avec tant d'artifice? Tout cela n'est-il pas muet et étouffé devant les paroles simples de la vérité? Si donc votre éloquence n'a plus ni force ni sûreté; si les œuvres de votre tyrannie se rompent et se brisent contre le rempart de la foi, si déjà vous prenez la fuite en voilant votre visage, pourquoi vous qui fuyez ne vous joignez-vous point à nous qui souffrons la persécution? Et pourquoi, dans une lutte où éclate votre défaite bien plutôt que votre puissance, n'aspirez-vous pas à la véritable gloire? car, dans ce combat, c'est pour nous que la victoire se lève. Une humilité illustre vaut mieux qu'une gloire infâme; une modestie magnanime vaut mieux que la domination d'un esprit étroit; et mieux vaut enfin une condition petite et sûre, qu'une grandeur qui chancelle. Imitez donc notre exemple, effacez de vos âmes les caractères de l'ignorance, et nous graverons dans votre cœur, comme sur des tablettes, avec le burin de l'Esprit, la loi divine de la connaissance ou science. Vous la lirez vous-mêmes et souvent, et vous apprendrez d'elle à bien vivre. Instruisez-vous à cet tribunal comme dans une académie, et réformez-vous à notre exemple. Qui de vous tous aime la vie avec autant de passion que nous courons à la mort pour le Christ?... Et voilà que nous, qui obéissons à la loi de Dieu, nous prions pour vous qui êtes encore dans les ténèbres de l'erreur; nous désirons que vous partagiez avec nous les dons du Christ, parce que la rançon divine a été donnée aussi pour vous, afin de vous délivrer de la servitude. Tandis que nous sommes sur la terre, efforçons-nous de racheter les peines qui vous attendent sous terre. Le lien de la vie rompu, et en enfer, après la séparation des uns d'avec les autres, il n'y a plus de confession pour personne. Vous êtes enchaînés comme des esclaves par



vos mauvaises actions ; mais, si vous le voulez, nous, vos captifs, nous briserons vos chaînes. Ne tardez donc point, ne vous en allez pas ; votre salut est facile, il est en vos propres mains ; soyez baptisés et purifiés. Courbez avec douceur votre tête sous le joug léger de l'Évangile, et rejetez loin de vous le pesant fardeau de vos péchés : voilà le souverain bien. Que si par hasard vous pensiez que nos paroles, sous une apparente bienveillance, nous sont dictées par la peur et la lâcheté, eh bien ! aiguiser vos glaives, attisez l'ardeur du feu, amenez des bourreaux dont les forces soient nouvelles, tant il y a dans nous d'intrépidité et de grandeur d'âme !

Pour toute réponse, les juges ordonnèrent de les conduire au supplice. Arrivés au lieu de l'exécution, les martyrs obtiennent de leurs gardiens un court délai, qu'ils emploient à remercier Dieu et à prier pour tous les hommes. Le corps prosterné sur la terre, mais l'âme élevée vers les cieux, ils disent d'une voix forte et avec larmes :

« Nous vous rendons grâces, Seigneur Dieu, Sauveur et Créateur de l'univers, qui avez ramené à l'unité les deux portions du genre humain (les Juifs et les gentils), et qui dans votre chair avez détruit le mur de séparation, l'inimitié réciproque, et qui avez créé en vous les deux peuples, pour en faire un seul homme nouveau <sup>1</sup>. Nous vous rendons grâces de ce que vous nous avez ouvert le paradis du martyre, la carrière délectable de nos ancêtres, et de ce que vous nous avez gratifiés de ses délices. Sanctifiés à travers les épreuves, et par le fruit mûr des vertus, nous avons goûté de l'arbre de vie qu'il n'a pas été donné à Adam de toucher. Nous avons connu que le Seigneur est le Christ, et que nous avons dépouillé nos tuniques de peau, déchirées par le glaive et les fouets. Et voilà que nous avons revêtu devant vous l'antique beauté de la nudité dont il n'y a point à rougir, et nous ne trainons plus après nous aucun reste de fange et de corruption ; parce que nous avons vaincu le serpent, non point par la ruse, mais dans un loyal combat, et que le commencement a été redressé par la fin. Lui, le serpent, s'est embarrassé dans ses pièges, et il est tombé ; mais nous nous sommes levés et dressés pour être le rempart du genre humain... Accordez-nous, pour premier prix de nos souffrances, la conversion et l'illumination de la race humaine. Délivrez ceux qui sont retenus dans les chaînes du péché ; ouvrez les yeux que l'impiété aveugle ; redressez les hommes que l'incrédulité courbe vers la terre ; que nos cendres chassent de l'univers et dissipent comme de la poussière toute la phalange des démons ; que toutes les maladies du monde soient guéries par notre

<sup>1</sup> Ephes., 2, 14 et 15.



sang répandu. Daignez, Seigneur, venir en aide à tous ceux qui vous invoquent par nous. Commandez à l'orage des tentations, et que la tempête s'apaise, et que tous les hommes se reposent dans votre volonté comme dans un port; que, par la vertu de l'Esprit, le genre humain ne forme plus qu'un seul troupeau, soumis par vous au Christ pasteur, et que votre peuple se réjouisse en vous. O Dieu libérateur, ô Seigneur miséricordieux, que vos yeux et vos oreilles s'ouvrent à la prière de vos serviteurs ! »

En achevant ces mots, les martyrs se levèrent, et se tournant vers la multitude des chrétiens et des païens qui les entouraient : « Hommes nos frères, crièrent-ils fortement, et vous tous, parmi cette foule, qui craignez Dieu, les paroles du salut vous ont été envoyées, vous avez été sauvés par un pur bienfait d'en haut : car vous, qui étiez éloignés, vous vous êtes maintenant rapprochés par le sang du Christ. Ah ! croyez que le temps est court, la limite de la vie humaine bien étroite, et le chemin bien glissant. Marchez dans la vertu, comme au grand jour ; gardez votre foi sans tache... Si quelqu'un d'entre vous n'est pas marqué du sceau de l'Esprit, qu'il soit marqué de la lumière du baptême : oignez avec le sang immaculé la demeure de votre âme et les portes de vos sens ; c'est le seul moyen d'échapper à l'exterminateur. Que nul de vous ne désespère de son salut ; que notre combat vous inspire confiance ; nos blessures sont un bel exemple. N'avons-nous pas été revêtus d'une chair comme la vôtre ?... Imitiez-nous donc, comme nous avons nous-mêmes imité le Christ, qui a vaincu le péché par sa croix et par ses souffrances. »

A ces paroles, les bourreaux se jetèrent sur les martyrs. Les uns furent consumés par les flammes ; les autres moururent étranglés. Ceux-ci périrent par le glaive, ceux-là furent précipités au fond de la mer. Quelques-uns furent broyés sous les dents des bêtes féroces ; d'autres expirèrent dans le supplice de la faim ; plusieurs furent sciés tout vivants ; un grand nombre furent écrasés sous des meules de moulin : et tous enfin, après avoir subi la mort qu'ils désiraient, se reposèrent dans le Seigneur.

Voilà comme le diacre Constantin nous représente les magistrats du siècle et les martyrs du Christ, l'enfer et l'Église, luttant l'un contre l'autre, en bataille rangée, pendant trois cents ans. C'est un résumé fidèle de l'histoire, et quant aux faits, et même quant aux paroles. Dans les actes les plus authentiques et les plus complets, tels que ceux des saints Taraque, Probus et Andronic, nous voyons de la part des magistrats païens toujours les mêmes raisonnements. Nous le voyons encore dans les édits de persécution ; mais surtout dans les écrits des philosophes païens, tels que Hiéroclès,



Celse, et notamment Julien l'Apostat. Partout ce sont les mêmes sophismes incohérents et contradictoires pour justifier l'idolâtrie et attaquer ou plutôt travestir le christianisme. Et après quinze siècles, les modernes sectateurs de la philosophie antichrétienne, panthéistes, matérialistes, idéologues de Germanie et d'ailleurs, ne savent que reproduire en allemand et en français les sophismes de Julien et d'Hiéroclès, tantôt dans des libelles philosophiques, tantôt dans de nouveaux édits de persécution. Car, au fond, c'est toujours le même combat sous une forme un peu différente. Et les sophismes de l'incrédulité ou de l'apostasie moderne se voient réfutés depuis dix-huit siècles, dans les actes des martyrs, dans les apologies des confesseurs et dans les écrits des docteurs de l'Église. Ce que le diacre Constantin rapporte des premiers n'est que de l'histoire.

« O saintes âmes ! s'écrie-t-il enfin, ô corps sacrés ! ô précieux et divins trésors, plus inestimables que l'or et la topaze ! ô demeures du Christ, habitacles de l'Esprit, vases de vertus ! oui, vous retrouverez un jour, après la décomposition de ce misérable mélange, tout ce qui vous appartenait dans les éléments matériels dont se formait votre corps à sa naissance ; mais vous les recouvrirez sanctifiés par la récompense immortelle que vous aurez reçue ! O multitude bienheureuse ! ô splendeur multiple, qui éclate comme dans une âme unique ! quels chants de triomphe vous célébreront dignement, ô vous dont la victoire a surpassé la force de la nature ! De quels trophées de mémoire éternelle, de quels psaumes, de quelles hymnes, de quels cantiques spirituels ceindrons-nous vos fronts, comme de magnifiques couronnes immortellement fraîches et vertes ! Vous avez honoré vos parents, selon le précepte évangélique : car vous avez, par vos souffrances, effacé la honte de vos ancêtres, délivré vos pères du déshonneur, et rendu à la nature humaine la joie à la place du deuil. Vous avez changé la terre en ciel, et vous êtes comme l'orient serein, comme l'aurore de la justice, et comme des étoiles qui brillent en tout lieu : car tous les pas que vous faites sont dans la voie droite des saints commandements...

« En quelques heures, vous avez accompli de plus pénibles travaux dans la vigne de Dieu, que ceux à qui l'on donne le nom de patriarches. Vous vous êtes placés, par vos œuvres, au-dessus de votre premier père : car vous avez gardé les commandements du Christ. Vous avez offert au Seigneur un sacrifice plus saint que celui d'Abel, l'holocauste de vos âmes. Aussi avez-vous été transportés vers une immortalité plus belle que celle d'Hénoch, sur une arche plus solide que celle de Noé, composée qu'elle est avec les matériaux incorruptibles de la vertu. C'est dans cette arche que votre âme s'est



préservée de l'étouffement des idoles. Abraham a reconnu le mystère de la Trinité dans un type et dans une ombre ; mais vous, dans les combats que vous avez soutenus pour la Trinité, vous vous êtes faits, d'une voix retentissante, les hérauts éclatants de la vérité. Votre sacrifice a été supérieur à celui d'Isaac, l'ayant accompli par l'immolation de vous-mêmes. Par la sincérité de votre but, vous avez surpassé la vie simple et candide de Jacob. L'excellence de votre vie a été, selon le saint précepte, semblable à l'innocence des colombes. C'est vous qui, habitant une maison illustre, l'Église, avez présenté un festin à Dieu le Père, savoir, vos blessures, en immolant, comme un chevreau, le corps de votre humilité. Aussi en avez-vous reçu la bénédiction, la vie éternelle. Vous avez vaincu Joseph en chasteté, vous qui avez repoussé la doctrine des faux dieux, doctrine corrompue dans ses actes comme dans ses images, et qui avez abandonné à des tyrans débauchés et pervers le vêtement qui vous enveloppe, c'est-à-dire votre corps. Toutes les épreuves de Job, vous les avez subies ; et, de plus que lui, vous avez enduré les supplices jusqu'à la mort elle-même. Vous avez eu un plus grand honneur que Moïse : car, après avoir reçu et gardé la loi de grâce, vous avez traversé à pied sec la mer de l'idolâtrie rongie de votre sang, et vous êtes arrivés dans la terre de promesse, la céleste Jérusalem. Et déjà auparavant vous avez prouvé vos forces à vos ennemis par le grand nombre de signes et de miracles qui avaient éclaté dans le désert, dans la vie religieuse ; et, par votre mort, vous avez écrasé et étouffé sous vos pieds les serpents insidieux qui poursuivaient les hommes de leurs morsures venimeuses. Au lieu de la robe d'Aaron, faite de main d'homme, vous vous êtes revêtus, comme il sied aux saints, de la justice du Christ. Vous avez purifié le peuple, non par le sang des agneaux, mais par votre propre sang.

« Les remparts des impies, les cités de l'ennemi, les langues parleuses et contredisantes, la vaine sagesse, vous les avez renversés par la trompette de vos enseignements ; vous avez surpassé les exploits de Josué ; vous vous êtes montrés plus saints que Samuel, et plus propres au ministère divin : car vous avez été offerts à Dieu non par votre mère, mais par vous-mêmes, non pour vivre, mais pour mourir, afin de vivre de la vie éternelle. Vous avez abattu le Goliath intellectuel, non par la fraude, comme David, mais avec une pierre rejetée des hommes, le Christ. Enfin, après avoir, par vos périls, écrasé la tête du dragon dominateur, vous êtes montés comme des triomphateurs couronnés de leurs brillants exploits, sur un char plus sublime que celui du prophète Élie, et vous êtes entrés dans les portes du ciel, portés par vos vertus et vos œuvres ; et maintenant,



avec les myriades innombrables d'anges, avec l'Église des premiers-nés, vous formez une joyeuse harmonie devant le tabernacle véritable.

« Aussi répandez-vous sur vos frères une part de la splendeur que vous puisez dans la source de la lumière intellectuelle. Car vous êtes préposés à l'égard du genre humain tout entier, et comme les tuteurs des âmes, les médecins des corps, la colonne de la foi, la consommation du sacerdoce, la rémission des péchés, le fondement et l'appui des églises, le remède des maladies, le repos des voyageurs, le gouvernail des navigateurs, la ressource des indigents; vous soutenez ceux qui combattent, vous relevez ceux qui tombent, vous rendez le courage à ceux qui se plaignent, vous guidez ceux qui s'égarent, vous gardez ceux qui marchent dans le droit chemin; vous êtes la consolation des affligés, et pour tous un puissant secours et un ferme appui d'inébranlable espérance. »

Le diacre Constantin termine son discours, et nous terminerons notre livre, par cette prière aux saints martyrs: « C'est à vous, instituteurs du culte intellectuel, héritiers du Christ, divins luminaires, peuple choisi, martyrs illustres; c'est à vous que nous offrons nos incultes paroles que voilà, comme une guirlande de ronces. Daignez agréer ce chétif fruit de notre labeur; ne mesurez point à votre dignité, mais à notre force, cette entreprise que nous avons exécutée à la sueur de notre visage. Nous n'avons ni assez de science, ni assez de génie, pour publier dignement la gloire de vos paroles et de vos actions. D'ailleurs, d'une certaine paresse, nous sommes indolents et endormis pour ce qu'il y a de plus utile. Cependant nous avons uni le travail à la bonne volonté, et suppléé au manque d'art par le zèle. De votre part, veuillez nous purifier du limon des péchés et de la lie impure du siècle: faites en sorte que ce qui reste de vie en nous, soit, moyennant les armes de la justice à droite et à gauche, dirigé dans la bonne voie, et conservé dans la paix et la grâce. Et lorsque nous partirons d'ici et que nous serons délivrés des troubles de ce monde, puissions-nous être comptés au nombre des élus par le juge universel! et cette récompense de notre humble offrande, puissions-nous l'obtenir, par Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, est la gloire, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles! Amen. »







# TABLE ET SOMMAIRES

## DU SIXIÈME VOLUME

### LIVRE TRENTIÈME.

DE L'AN 285 A L'AN 313 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

**Dernier combat entre Rome idolâtre et l'Église du Christ. Triomphe de l'Église.**

Dioclétien. Il tue Aper, lutte contre Carin, et s'adjoint Maximien. Son avarice, sa fureur de bâtir, sa cruauté. Avarice, cruauté plus grande encore, et luxure de Maximien..... 1-3

Charité et zèle de Sébastien. Miracles et conversions qu'il opère. Guérison miraculeuse de Tranquillin et de Chromace..... 3-8

Faveur de Sébastien auprès des empereurs..... 9

Retraite de Chromace en Campanie avec un grand nombre de chrétiens. 9 et 10

Le Pape et les siens dans le palais de l'empereur. Tiburce ressuscite un mort. Martyre de sainte Zoé, de Tranquillin et autres..... 10-12

Trahison de Torquat et martyre de Tiburce et autres. Confession et martyre de saint Sébastien..... 12-14

La légion thébaine..... 14 et 15

Martyre de saint Victor..... 15

Martyre des saints Donatien et Rogation à Nantes..... 15 et 16

Autres martyres en Belgique, en Angleterre et en Gaule. Martyre de saint Genès à Arles..... 16 et 17

Martyre et vision de saint Victor à Marseille. Baptême et martyre de ses gardes..... 17-20

Autres martyrs en Asie... 20 et 21  
Création de deux Césars. Leur caractère..... 21

Liberté des chrétiens. Lettre de saint Théonas à Lucien. Christianisme de Prisca et de Valérie, femme et fille de Dioclétien. Pierre succède à Théonas. 22-25

Construction de nouvelles églises. Relâchement des chrétiens..... 25

Persécution de Galérius. Son expédition contre Narsès, et celle de Dioclétien contre Achillée..... 25 et 26

Martyre de Maximilien, Marcel, Casien et quarante soldats..... 26-28

Explication des réticences d'Eusèbe. 28-30

Délibérations et consultations de Dioclétien. Destruction des églises. Intrigues de Galérius..... 30-32

Étendue et rigueur de la persécution. 32 et 33

Écrits de deux philosophes contre la religion chrétienne..... 33-35

Massacre à Antioche..... 35

Martyre de Donat, Procope, Barallah et autres..... 35 et 36

Divers genres de supplices employés contre les chrétiens..... 36

Martyre de saint Romain: il parle, la langue coupée..... 36-38

Miracles en faveur des martyrs de Tyr..... 38

Nombreux martyrs en Égypte. Lettre de saint Philéas. Son martyre et celui de Philorome..... 39-41



|                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Autres martyrs en Syrie et ailleurs. 42                                                                                                                                       | Conversion et martyre de Genès. 90                                                                                                                                                                      |
| Détresse des chrétiens en Galatie.                                                                                                                                            | et 91                                                                                                                                                                                                   |
| Vertus et miracles de Théodote. Il recueille les reliques du martyr Valens et celles de sept vierges. Son martyre. Ses reliques, recueillies par le prêtre Fronton..... 42-51 | Maladie de Dioclétien..... 91                                                                                                                                                                           |
| Constance renvoie de son palais les apostats..... 51 et 52                                                                                                                    | Galérius le force à lui céder l'empire. Sévère et Maximin Daïa, césars. 91-93                                                                                                                           |
| Martyrs d'Occident. Lâcheté de Paul et de Silvain. Martyre de Félix et de quarante-neuf confesseurs. Réussite de Mensurius. Fourberie de Secundus. 52-54                      | Projets de Galérius. Ses cruautés et ses exactions..... 93-96                                                                                                                                           |
| Arnohe. Ses sept livres contre l'idolâtrie..... 54-58                                                                                                                         | Ses embûches contre Constantin.                                                                                                                                                                         |
| Martyrs d'Espagne. Sainte Encratide. Martyre et vision de saint Vincent. Conversion de ses gardes. Un corbeau garde son corps. Ses reliques sont recueillies..... 58-61       | Mort de Constance. Constantin, empereur..... 96 et 97                                                                                                                                                   |
| Martyre de sainte Eulalie et des deux frères Just et Pasteur..... 61 et 62                                                                                                    | Dépôt de Galérius..... 97                                                                                                                                                                               |
| Martyre d'Euplius à Catane, de sainte Luce à Syracuse..... 62-64                                                                                                              | Maxence proclamé empereur à Rome.                                                                                                                                                                       |
| Martyre de sainte Sotère à Rome. 64                                                                                                                                           | Les troupes envoyées contre lui passent sous ses étendards. Maximien reprend l'empire. Mort de Sévère. Alliance de Maximin et de Constantin. Galérius est forcé de lever le siège de Rome..... 97-99    |
| Sainte Agnès. Elle ressuscite le fils du préfet de Rome. Miracles en sa faveur. Son martyre..... 64-66                                                                        | Règlements de saint Pierre d'Alexandrie pour la réconciliation des laps. 99—101                                                                                                                         |
| Miracles, conversion et martyre de Pierre, exorciste..... 66 et 67                                                                                                            | Canons disciplinaires du concile d'Elvire..... 101-103                                                                                                                                                  |
| Autres martyrs d'Italie..... 67                                                                                                                                               | Élection du traditeur Silvain par les douze évêques traditeurs du concile de Cirthe..... 103-105                                                                                                        |
| L'évêque Narcisse à Augsbourg. Il baptise la courtisane Afre et sa famille. Son martyre à Girone. Martyre d'Afre et des siens à Augsbourg..... 67-70                          | Aglaié et Boniface. Départ de Boniface à la recherche de reliques. Son martyre. Vision d'Aglaié. Elle renonce au monde. Ses miracles et ceux des reliques de Boniface..... 105-109                      |
| Martyre d'Irénée et autres à Sirmium. Autres martyrs en Thrace.... 70 et 71                                                                                                   | Martyrs de Cappadoce. Martyre de Théodore..... 109-112                                                                                                                                                  |
| Martyre de Taraque, Probus et Andronic en Cilicie. Leurs reliques sont recueillies et leurs actes tirés du greffe public..... 71-88                                           | Martyre de Pélagie, de Domnine et de ses deux filles..... 112 et 113                                                                                                                                    |
| Martyre de sainte Julitte et de son enfant à Tarse. Leurs reliques sont recueillies..... 88 et 89                                                                             | Martyrs et confesseurs de Palestine. 113 et 114                                                                                                                                                         |
| Martyre de saint Théodore à Alexandrie. Stratagème d'un chrétien pour sauver sa pudeur..... 89                                                                                | Martyre et ouvrages de Pamphile. 114-116                                                                                                                                                                |
| Dioclétien se vante, par des inscriptions publiques, d'avoir aboli le christianisme..... 89 et 90                                                                             | Martyre et ouvrages de saint Méthodius..... 116-119                                                                                                                                                     |
|                                                                                                                                                                               | Tyrannie de Daïa. Courage de sainte Catherine..... 119                                                                                                                                                  |
|                                                                                                                                                                               | Les anachorètes. Retraite de Paul. 119 et 120                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                                                                               | Naissance et éducation d'Antoine. Il vend ses biens et s'exerce à la vie ascétique. Tentations qu'il éprouve. Ses austérités. Il s'établit dans un sépulcre. Attaques du démon contre lui. Il s'établit |



sur une montagne. Ses miracles, ses disciples, ses instructions..... 120-126

Jalousie de Maximien contre Maxence.

Sa fuite. Licinius, César. Intrigues inutiles de Maximien contre Constantin, qui lui laisse la vie. Ses nouvelles tentatives et sa mort..... 126-128

Daïa se proclame auguste. Exactions de Galérius. Martyre de saint Quirin et de Sérénus..... 128 et 129

Maladie de Galérius. Son édit en faveur des chrétiens..... 129-132

Victoire de Maxence sur Alexandre. Il rend la liberté aux chrétiens. 132 et 133

Mort de Galérius. Traité entre Daïa et Licinius..... 133

Persécution de Daïa. Calomnies contre Jésus-Christ et les chrétiens. 133-136

Martyre d'Apollonius et de Philémon. Conversion et martyre de leurs juges. 136 et 137

Autres martyres à Alexandrie, principalement de l'évêque Pierre, qui maintient son excommunication contre Arius. 137-139

Martyre de saint Cyr et de saint Jean. 139 et 140

Autres martyrs en Phénicie et en Cappadoce..... 140

Ouvrages de saint Lucien. Son martyre à Antioche..... 140 et 141

Saint Antoine encourage les martyrs..... 141

Les Arméniens défendent leur religion contre Daïa..... 141 et 142

La peste et la famine dans l'empire. Charité des chrétiens..... 142 et 143

Avarice et débauches de Daïa. Exil de Valérie. Daïa déclare la guerre à Constantin, qui renverse les statues de Maximien et de Dioclétien. Douleur et mort de celui-ci..... 143-145

Alliance de Daïa et de Maxence. Constantin aux portes de Rome. Apparition de la croix. Le labarum. Tyrannie de Maxence dans Rome. Sa défaite et sa mort. Triomphe de Constantin. 145-148.

De la prétendue chute du pape saint Marcellin..... 841

Édits de Constantin et de Licinius en faveur des chrétiens..... 148 et 149

Vision et victoire de Licinius contre Maximin Daïa..... 149 et 151

Maximin Daïa lui-même publie un édit en faveur des chrétiens..... 151

Il s'empoisonne et meurt à Tarse. 151 et 152

Extermination de toute la race des persécuteurs..... 152

## LIVRE TRENTE-UNIÈME.

DE L'AN 313 A L'AN 326 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Après avoir combattu pour l'unité de Dieu, l'Église combat pour la divinité du Christ et pour sa propre unité. — Premier concile œcuménique.

Lutte et triomphe de l'Église, prédits par David..... 153

Joie des chrétiens. Leur faveur auprès de Constantin..... 154 et 155

Lactance. Ses *Traité de la Mort des persécuteurs, de l'Ouvrage de Dieu, et de la Colère de Dieu*. Ses *Institutions divines*..... 155-160

Mort du César Crispus, son élève. 160

Eusèbe. Sa Préparation et sa Démonstration évangélique..... 160-166

Obscurité de ses idées sur la divinité du Christ..... 166

Supériorité de l'histoire chrétienne sur l'histoire païenne. Chronique et histoire ecclésiastique d'Eusèbe. 166-168

Saint Antoine. Il guérit la fille d'un commandant. Il se retire sur une montagne au fond du désert. Il commande aux bêtes sauvages. Sa tentation. Sa visite à ses amis. Il fait jaillir une source et guérit des possédés. Son entretien avec des philosophes païens. 168-172

Retraite d'Ammon. Conversion de Parcome. Son noviciat. Ses disciples. 172 et 173

Hilarion. Sa conversion. Sa retraite près de saint Antoine, puis en Palestine. Ses austérités..... 173 et 174

Accomplissement des prophéties d'Isaïe..... 174 et 175

Démêlés de Licinius avec Constantin. Ses vexations et sa persécution contre



les chrétiens. Les quarante martyrs de Sébaste. Défaite de Licinius par Constantin..... 175-178

Actes de cruauté de Constantin. 178 et 179

Influence du christianisme dans sa législation..... 179-181

Sa conduite à l'égard des païens. 181 et 182

Ses proclamations et ses ordonnances en faveur des chrétiens. Sa proclamation aux peuples d'Orient..... 182-184

Coups qu'il porte à l'idolâtrie en dévotant l'intérieur des temples païens, ou en les laissant crouler..... 184

Persévérance du paganisme dans les titres donnés aux empereurs. 184 et 185

Schisme de Méléce à Alexandrie. 185

Croyance des trois premiers siècles à la divinité du Christ..... 185

Athanase. Son caractère. Son premier genre de vie. Son livre contre les païens. 185-187

Caractère et conséquences de l'arianisme..... 187 et 188

Arius. Son portrait. Ses variations. Il commence à répandre sa doctrine. Tentatives inutiles de saint Alexandre. Excommunication d'Arius..... 188-190

Il s'attache Eusèbe de Nicomédie. Indignités de celui-ci. Lettre qu'Arius lui adresse. Impostures qu'elle contient. Lettre des deux hérétiques à saint Alexandre. Arius met sa doctrine en chansons. Équivoques d'Arius. 190-194

Lettres circulaires de saint Alexandre. 194-200

Concile des ariens. Division dans toute l'Église..... 200

Lettre de Constantin à Alexandre et à Arius. Concile d'Alexandrie. Réconciliation de Colluthé..... 200 et 201

Concile de Nicée. Principaux évêques catholiques et ariens qui s'y trouvèrent. Présidence du Pape au concile. 201 et 202

Arius expose ses erreurs. Discussion entre les évêques catholiques et les évêques ariens..... 202-204

Séance publique. Arrivée de l'empereur..... 204 et 205

Confusion et mauvaise foi des ariens. Discussion sur le mot consubstantiel, et son adoption..... 205-207

Symbole de Nicée..... 208

Souscriptions frauduleuses de quelques ariens. Condamnation d'Arius et de ses sectateurs..... 208 et 209

Décret pour la célébration de la Pâque..... 209

Assoupissement du schisme de Méléce..... 209 et 210

Lettre du concile à l'église d'Alexandrie..... 210-212

Lettres de l'empereur à toute l'Église, pour la condamnation de l'hérésiarque, et à Arius et ses partisans. 212 et 213

Traitement fait aux évêques par Constantin. Il refuse la juridiction sur les évêques..... 213-215

Promulgation des ordonnances du concile par les principaux Pères..... 215

Confirmation du concile par le pape saint Silvestre..... 215

Déguisement d'Eusèbe de Césarée dans sa lettre à son église..... 215 et 216

Déposition d'Eusèbe de Nicomédie et de Théognis. Lettre de l'empereur à l'église de Nicomédie..... 216 et 217

Mort de saint Alexandre. Athanase, évêque d'Alexandrie..... 217 et 218

Schisme à Carthage. Donat. Concile et lettres des schismatiques. Leur requête à Constantin. Concile de Latran. Condamnation de Donat.... 218-222

Esprit de l'ancienne discipline 222 et 223

Succession des Papes..... 223

Promulgation à Carthage de la décision du concile. Donat rentre dans la ville. Nouvelle requête des donatistes à l'empereur..... 223 et 224

Leur condamnation par le proconsul d'Afrique et le concile d'Arles. Lettre du concile au Pape. Retour de quelques schismatiques, opiniâtreté des autres. Lettre de Constantin au concile d'Arles. 224-226

Condamnation des donatistes par l'empereur..... 226



Exil des plus séditeux. Exil et rappel de Silvain..... 226 et 227  
Sixième canon du concile de Nicée.

227-229

Canons touchant les excommuniés et les ordinations..... 229-231

Canons sur le célibat des clercs. 231-236

Autres canons disciplinaires des conciles de Nicée, d'Arles, de Néocésarée et d'Ancyre, et explication de quelques-uns d'entre eux. Raisons du silence de ces conciles sur certaines matières. Condamnation d'Eustathe par le concile de Gangres. Douceur relative de la discipline pénitentielle dans les trois premiers siècles. Mot de Constantin à un évêque novatien..... 236-240

Canons arabiques du concile de Nicée. On y proclame la primauté du pontife romain sur tous les patriarches.

240 et 241

Lois de Constantin relatives aux choses ecclésiastiques..... 241 et 242

En quel sens il se disait évêque du dehors..... 242

Ambassade et lettre de Constantin à Sapor, roi de Perse, qui comptait la Chine parmi ses provinces.... 242-244

Fondation et dotation d'églises à Rome par le pape saint Silvestre et Constantin..... 244 et 245

Conversion des païens dans l'empire.

245 et 246

Conversion des Ibériens par une captive..... 246 et 247

Progrès du christianisme chez d'autres peuples..... 247 et 248

Conversion des Indiens par les deux frères Édèse et Frumence.... 248-251

Baptême du patriarche juif Hillel à Tibériade. Endurcissement prolongé et baptême de l'apôtre Joseph. Il bâtit des temples en Judée. La veuve de Maximien en pèlerinage aux lieux saints. 251-255

Destruction des idoles et création d'une église à Mambré..... 255

Piété d'Hélène. Son pèlerinage aux saints lieux. Elle fonde l'église du Saint-Sépulcre. Invention de la sainte Croix. Fondation de l'église de l'Ascension.

255-257

## LIVRE TRENTE-DEUXIÈME.

DE L'AN 326 A L'AN 346 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

*L'Église, personnifiée dans saint Athanase, n'a pas moins à souffrir de la légèreté et de l'incapacité de Constantin que de la cruauté de Sapor, roi des Perses, et trouve son salut dans la prééminence de l'évêque de Rome, le pape saint Jules.*

Motifs de Constantin pour quitter Rome. Fondation et description de Constantinople..... 258-261

Origine du revirement de l'empereur. Rappel d'Arius, d'Eusèbe et de Théognis..... 261-263

Machinations des ariens contre saint Eustathe d'Antioche. Son exil. 264 et 265

Accusations et justifications successives de saint Athanase devant l'empereur. 265-267

Saint Antoine vient à Alexandrie et antithématise Arius. Il guérit un possédé. 267

Affaire du faux prêtre Ischyra et de l'évêque Arsène. Confusion des ennemis de saint Athanase..... 267-269

Nouvelles intrigues des ariens. Conciliabule de Tyr. Réclamations des orthodoxes. Confusion et fureur des ariens. 270-274

Procédure inique contre le prêtre Macaire. Son innocence reconnue. Conduite indigne des évêques commissaires et de leurs soldats. Déposition d'Athanase et lettres mensongères du conciliabule..... 274-276

Dédicace de l'église du Saint-Sépulcre..... 276 et 277

Réconciliation d'Arius par les évêques du conciliabule..... 277 et 278

Athanase et ses juges devant l'empereur. Exil d'Athanase..... 278 et 279

Saint Maximin de Trèves. Mort de saint Silvestre. Fragment d'un écrit de ce dernier..... 279 et 280

Déposition de Marcel d'Ancyre par les ariens. Livres d'Eusèbe contre lui, et réponse de Marcel..... 280 et 281

Fermeté de saint Alexandre de Constantinople contre la réhabilitation d'Arius. Menaces des ariens. Prière du saint évêque. Mort funeste d'Arius. 281-284

Lettre de l'empereur à saint Antoine,



|                                                                                                                                                                                                 |            |                                                                                                                                                                           |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| et réponse du saint.....                                                                                                                                                                        | 284        | connaissant et expliquant le droit d'appellation. Ces canons sont insérés, par Photius, dans le droit ancien des Grecs. Leur sens complet, d'après le texte original..... | 314 et 315 |
| Maladie, baptême et mort de Constantin.....                                                                                                                                                     | 284 et 285 | Autres canons du même concile.                                                                                                                                            | 316        |
| Massacre au palais.....                                                                                                                                                                         | 285        | Assemblée des ariens à Philippopolis.                                                                                                                                     |            |
| Caractère de Constance. L'arianisme à la cour.....                                                                                                                                              | 285 et 286 | Leurs lettres et leurs violences...                                                                                                                                       | 317        |
| Retour de saint Athanase. Nouvelles intrigues des ariens.....                                                                                                                                   | 286        | Machinations de l'évêque arien Étienne contre les légats de Sardique....                                                                                                  | 318        |
| Mort tragique de Constantin le jeune.                                                                                                                                                           | 286        | Rappel des exilés .....                                                                                                                                                   | 318 et 319 |
| Mort d'Eusèbe de Césarée.                                                                                                                                                                       | 286 et 287 | Lettres de Constance à Athanase.                                                                                                                                          | 319        |
| La <i>Théophanie</i> d'Eusèbe. Mission de Pierre prouvée par la multitude et l'illustration des Églises alors existantes. Témoignage d'Eusèbe sur la mort de saint Pierre et saint Paul à Rome. | 287-290    | Lettre du pape saint Jules à l'église d'Alexandrie. Autres lettres des évêques de Palestine à la même église.                                                             | 319-321    |
| Ambition d'Eusèbe de Nicomédie. Ses vaines intrigues contre Athanase auprès du pape saint Jules, auquel chaque parti appelle .....                                                              | 290-291    | Entrevue d'Athanase et de Constance. Circulaire de celui-ci.....                                                                                                          | 321-323    |
| Déposition d'Athanase au conciliabule d'Antioche. Diverses professions de foi des évêques y assemblés. Leurs canons disciplinaires.....                                                         | 291-293    | Effets du retour d'Athanase à Alexandrie. Rétractation d'Ursace et de Valens. Leur lettre à saint Athanase.                                                               | 323-325    |
| Intrusion de Grégoire à Alexandrie. Douleur des catholiques. Horreurs commises par les ariens. Retraite d'Athanase. Violences de Grégoire..                                                     | 293-295    | Introduction de la vie monastique en Occident par saint Athanase.....                                                                                                     | 325        |
| Lettre circulaire d'Athanase. Lettre de saint Antoine à Grégoire. Puniton de Balacius.....                                                                                                      | 295 et 296 | Entrevue de saint Paul et de saint Antoine. Mort de saint Paul. Saint Antoine l'ensevelit dans une fosse creusée par des lions.....                                       | 325-328    |
| Saint Athanase à Rome. Refus des ariens de venir au concile qu'ils avaient demandé.....                                                                                                         | 296-298    | Saint Hilarion. Ses nombreux disciples. Ses miracles. Il convertit des Sarrasins.....                                                                                     | 328        |
| Autorité du pontife romain dans toute l'Église, de l'aveu des Grecs. Lettre admirable que leur écrit le pape saint Jules.....                                                                   | 298-305    | L'esprit de l'Église et l'esprit des hérétiques.....                                                                                                                      | 328 et 329 |
| De l'aveu des Grecs, rien ne peut se conclure dans l'Église sans l'autorité du pontife romain. Intrusion de Macédonius et troubles à Constantinople. Exil de saint Paul.....                    | 305 et 306 | Fureurs des circoncellions. Présence d'esprit d'un jeune homme. Brutalité de Donat et émeute des donatistes contre Paul et Macaire.....                                   | 329-331    |
| Condamnation des ariens par Constantin.....                                                                                                                                                     | 306 et 307 | Concile de Carthage pour la réunion des schismatiques.....                                                                                                                | 331 et 332 |
| Concile de Sardique. Tergiversations et retraite des ariens. Justification des innocents. Condamnation des ariens.                                                                              | 307-312    | Église de Perse.....                                                                                                                                                      | 332        |
| Lettres du concile de Sardique.                                                                                                                                                                 | 312-314    | Papas, évêque de Séleucie, frappé de paralysie. Saint Milles. Sa promotion au siège de Suse.....                                                                          | 332 et 333 |
| Canons du concile de Sardique, re-                                                                                                                                                              |            | Corruption et impénitence de cette ville. Sa destruction par Sapor.                                                                                                       | 333 et 334 |
|                                                                                                                                                                                                 |            | Saint Milles en Palestine. Ses miracles.....                                                                                                                              | 334 et 335 |
|                                                                                                                                                                                                 |            | Sapor. Sa persécution contre les chrétiens.....                                                                                                                           | 335 et 336 |
|                                                                                                                                                                                                 |            | Martyre des deux frères de Beth-Asa.                                                                                                                                      | 336-340    |
|                                                                                                                                                                                                 |            | Saint Siméon, archevêque de Séleucie.                                                                                                                                     |            |
|                                                                                                                                                                                                 |            | Fin de la persécution.....                                                                                                                                                | 340        |



Sapor est forcé de lever le siège de Nisibe. . . . . 340

Reprise de la persécution. Martyre de Sapor, Isaac, Mahanès, Abraham et Siméon. . . . . 340 et 341

Redoublement de la persécution. Lettre de saint Siméon au roi. Menaces du roi et réponse de l'archevêque. Son martyre et celui de Gulisciatazade et de cent autres chrétiens avec l'husikius. 341-349

Édit de Sapor contre les chrétiens. Martyre de saint Azade. . . . . 349

Martyre des trois sœurs de saint Siméon, de saint Milles et de ses deux disciples, de saint Barsabias et de ses moines, et d'un mage converti. 349-353

Vision de saint Sadoth. Son martyre et celui de cent vingt-huit personnes de son église, du prêtre Daniel, de la vierge Verda, de cent vingt chrétiens de Séleucie, de saint Barbaschemin et de ses compagnons. . . . . 353-356

Nouvel édit de Sapor. Martyre de saint Jacques et de sa sœur Marie, et de cinq vierges exécutées par leur pasteur devenu apostat. . . . . 356-358

Caractère doublement satanique de la persécution de Sapor. . . . . 358

### LIVRE TRENTE-TROISIÈME.

DE L'AN 346 A L'AN 361 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

**L'Église, persécutée par Constance et par Sapor, enfante ses plus grands docteurs.**

Révolte de Magnence. Court empire de Népotien. Proclamation et déposition de Vétranion. Victoire de Constance sur Magnence. . . . . 358-362

Démarches de Constance auprès de saint Athanase. . . . . 362

Concile de Sirmium. Déposition et exil de Photin. . . . . 362 et 363

Exil et meurtre de saint Paul de Constantinople. Intrusion de Macédonius. 363

Nouvelles accusations des ariens contre Athanase. . . . . 363 et 364

Leurs vaines intrigues auprès du pape Libère. . . . . 364

Concile d'Arles. Chute de Vincent de Capoue. Exil de saint Paulin de Trèves. 364 et 365

Mission de Lucifer et d'Ensèbe de Vercell. Lettre du pape à l'empereur. 365-367

Mort de Gallus. . . . . 367 et 368

Concile de Milan. Édit de Constance. Fermeté et persécution des évêques catholiques. . . . . 368-371

Lettre du Pape aux exilés. 371 et 372

Tentatives des ariens pour le gagner. Son enlèvement. Son interrogatoire. Son exil. . . . . 372-376

Élection de Félix. . . . . 376

Vénération des contemporains pour Libère. . . . . 376 et 377

Tentatives de l'empereur auprès d'Osius. Réponse de celui-ci. Persécution contre les catholiques. . . . . 377-381

Caractère et maîtres de Julien. Causes de son apostasie. Différence entre les Pères de l'Église et les philosophes païens. 381-383

Il se livre au philosophe Maxime. Son hypocrisie. Il est nommé César. 383-385

Famille de saint Grégoire de Nazianze. Sa vision. Ses premières études. 385-387

Saint Cyrille de Jérusalem. Ses dix-huit catéchèses ou catéchismes sur le symbole. . . . . 387-399

Ses cinq catéchismes sur les sacrements de baptême, de confirmation et d'eucharistie et le sacrifice de la messe. 399-404

Ce qu'il dit de saint Pierre. . . . . 404

Son épiscopat. Miracle à Jérusalem. 404 et 405

L'aveugle Didyme à Alexandrie. 405 et 406

Grégoire à Alexandrie, puis à Athènes. Il essuie en route une tempête. . . 406

Sa sainte amitié avec Basile. Famille et premières études de celui-ci. 406-408

Leur éloignement de Julien. Leur retour en Cappadoce. . . . . 408 et 409

Saint Hilaire de Poitiers. Motifs de sa conversion. Son zèle. Son élection. 409 et 410

Saint Martin. Son intrépidité. Sa charité. Il s'attache à saint Hilaire. Il convertit un voleur et ses parents. 410-412

Saint Optat, saint Augustin, saint Am-



broise, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, saint Jacques de Nisibe et saint Éphrem..... 412 et 413

Siège de Nisibe par les Perses. Leur retraite par les prières de saint Jacques. 413-415

Ouvrages de saint Éphrem. 415 et 416

Élection de saint Nersès en Arménie. 416 et 417

Nouvelles intrigues contre Athanase. Tentative inutile d'enlèvement contre lui. Persécution contre l'église d'Alexandrie. Retraite d'Athanase. Sa visite aux monastères d'Égypte..... 417-420

Mort de saint Antoine... 420 et 421

Célébrité de saint Hilarion. Son pèlerinage en Égypte..... 421 et 422

Requête de saint Hilaire à Constance. Son exil..... 422 et 423

Causes de l'intégrité de la foi parmi le peuple, malgré l'arianisme. 423 et 424

Occupations de l'intrus Georges à Alexandrie. Ses persécutions contre les fidèles..... 424 et 425

Violences de Macédonius à Constantinople..... 425

Astuce de Léonce d'Antioche. Zèle de Diodore et de Flavien..... 425 et 426

Écrits d'Athanase à son peuple. Son apologie..... 426 et 427

Lettre d'Eusèbe de Vercell aux églises d'Italie. Ses souffrances dans son exil. 427 et 428

Les douze livres de saint Hilaire sur la Trinité..... 428-431

Constance à Rome..... 431

Intrusion d'Eudoxe à Antioche. 431

Députation des dames romaines pour le retour de Libère. Sédition parmi le peuple. Retour triomphal de Libère et expulsion de Félix..... 431 et 432

De la prétendue chute du pape Libère. 432 et 433

Chute d'Osius. Scandale qu'elle cause. 433 et 434

Preuves que le pape Libère n'est pas tombé..... 434 et 435

Condamnation des anoméens. Destruction de Nicomédie..... 435-437

Le livre des *Synodes* de saint Hilaire. 437-439

Variations de l'empereur sous l'influence des anoméens. Formules de foi de ceux-ci..... 439-441

Conciles de Rimini et de Séleucie. Irregularités dans leur convocation. 441 et 442

Le concile de Rimini, tant qu'il est libre, tant qu'il est concile, maintient la foi catholique contre les ariens. 442 et 443

Le concile de Séleucie, où assiste saint Hilaire, se montre à peu près de même. 443-445

Conséquence sur le nombre respectif des catholiques et des ariens. 445 et 446

Les députés du concile de Rimini à la cour se laissent séduire et sont désavoués par le concile encore libre. 446 et 447

Les évêques, retenus forcément à Rimini et violentés dans leur conduite, obligent néanmoins les ariens à condamner l'arianisme. Indignes équivoques des ariens..... 447-449

A Constantinople, les anoméens, forcés de condamner leur propre doctrine, parviennent néanmoins à faire exiler ceux qui les avaient condamnés à Séleucie. Bien inattendu qui en résulte. 449-451

Requête de saint Hilaire à Constance. Son livre contre lui. Son retour en Gaule. 451-455

Livres de Lucifer à Constance. Lettre d'Athanase au même..... 456-460

Martyre de saint Barhadbesciabas en Perse..... 460

Exil de saint Nersès..... 460

Lettre de saint Athanase aux solitaires. Ses autres lettres et traités contre les ariens..... 460-462

Le pape Libère casse le concile de Rimini..... 463

Rétractation pacifique des évêques. 463-465

Vexation en Orient. Concile d'Antioche. Élection de Méléce. Son orthodoxie. Son exil..... 465-468

Élection d'Euzoius. Division de l'église d'Antioche..... 468

Constance marche contre Julien. Sa mort..... 469



## LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

DE L'AN 361 A L'AN 363 DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

**Julien l'Apostat.** — Preuve expérimentale que le paganisme et sa philosophie ne sont qu'innanité, et que le christianisme seul possède la vérité et la vie.

Conduite de Julien l'Apostat dans les Gaules..... 470

Constance lui demande l'élite de ses troupes contre les Perses. Une révolution éclate à Paris qui proclame Julien empereur. Contradictions de Julien sur les causes et les moyens de cette révolution. Ses deux lettres à Constance. 470-473

Superstitions et hypocrisie de Julien. 473 et 474

Julien, ayant perdu sa femme, reste veuf, avec une chasteté fort équivoque. 474

Ayant réussi dans sa marche sur Sirmium, il adresse au sénat de Rome et au peuple d'Athènes, des manifestes où il déclare son apostasie et déchire Constance..... 474-476

Sa perplexité, dont il est tiré par la mort de Constance. Son entrée à Constantinople..... 476 et 477

Procédure contre les ministres du défunt empereur. Réforme grotesque du palais. Tenue de Julien..... 477-479

Invitation à Maxime et à Chrysanthé de venir à la cour. Leurs délibérations superstitieuses. Refus et promotion de Chrysanthé au souverain pontificat. Arrivée de Maxime..... 479-481

Accueil fait par Julien aux philosophes..... 481

Installation des idoles au palais. 481

Zèle ridicule de Julien pour les cérémonies idolâtriques..... 481 et 482

Son discours sur le culte de Cybèle. 482 et 483

Sa crédulité..... 483

Accomplissement en lui d'une prophétie de l'Apocalypse..... 484

Plan d'attaque de Julien contre le christianisme..... 484

Ses efforts pour relever le paganisme. 484 et 485

Il n'y voit d'autre moyen que de contrefaire le christianisme. Incohérence

de ses idées et de ses raisonnements à cet égard..... 485-489

Ses artifices pour surprendre les chrétiens. Prévarication d'un grand nombre de ceux-ci. Disgrâce de Jovien et de Valentinien..... 489-492

Vexations de l'empereur contre les chrétiens..... 492

Cruautés exercées sur l'évêque d'Aréthuse et les chrétiens d'Ascalon et de Gaza..... 492-495

Attention de Julien à attiser les dissensions entre les chrétiens... 495 et 496

Rappel et violences des chefs donatistes..... 496

Défense aux chrétiens d'étudier les lettres humaines. Ridicules sophismes de Julien à ce sujet..... 496-500

Variations d'Ecébole..... 500

Fermeté de Prohérèse... 500

Baptême de Victorin. Ses ouvrages. 500-502

Écrits des deux Apollinaire..... 502

Voyage de saint Basile en Syrie et en Égypte. Sa retraite. Sa correspondance à ce sujet avec saint Grégoire. 502-506

La philosophie et l'état monastique. 506 et 507

Règles de saint Basile, particulièrement en ce qui regarde l'éducation des enfants..... 507-510

Césaire quitte la cour..... 510

Ordination de deux amis. 510 et 511

Élection d'Eusèbe à Césarée. Fermeté de saint Grégoire le père..... 511-513

Ambassades adressées à Julien. Son zèle idolâtrique dans son voyage à Antioche..... 513 et 514

Martyre du prêtre Basile. 514 et 515

Entrée de Julien à Antioche. Nouveaux témoignages de son ardeur pour le culte des idoles..... 515-517

Fuite et conversion du fils d'un sacrificateur de Daphné..... 517

Lettre séditieuse de Julien aux habitants de Bostres..... 518 et 519

Ses cruautés. Violences de la populace païenne d'Alexandrie. Lettre de Julien aux Alexandrins..... 519-521

Rentrée d'Athanase. Concile d'Alexan-



drie. Règlement pour la réconciliation des ariens..... 521-523

Pacification de l'église d'Antioche, un moment retardée par la précipitation de Lucifer. Schisme des lucifériens. Conservation des reliques de saint Jean-Baptiste..... 523 et 524

Requête des païens contre Athanase. Ordre donné contre lui. Supplique des Alexandrins en faveur de leur évêque. Lettre que Julien leur adresse. Fuite de saint Athanase. Son stratagème pour échapper à ceux qui le poursuivaient. 524-528

Découverte d'un bœuf Apis. Fléaux dans l'empire..... 528 et 529

Préparatifs superstitieux à la guerre des Perses..... 529 et 530

Translation des reliques de saint Babylas..... 530

Colère de l'empereur. Confession de Théodore et de Publie..... 530 et 531

Incendie du temple et de l'idole de Daphné..... 531 et 532

Colère et vexations de Julien contre les chrétiens. Profanations et châtimement de trois seigneurs apostats. Martyre des saints Bonose et Maximilien.. 532-534

Présages funèbres pour Julien.. 534

Ses nouveaux artifices contre les chrétiens. Martyre de deux de ses gardes. 534 et 535

Martyre des saints Eugène et Macaire, prêtres, et Artémios, duc d'Égypte et de Syrie, d'après les actes conservés par saint Jean Damascène..... 535-541

Population du palais de Julien. 541

Combat satirique entre Julien et le peuple d'Antioche. Le *Misopogon* et les *Césars* de Julien..... 541-543

Lettres et consultations pour le réta-

blissement du temple de Jérusalem. Fermeté de saint Cyrille. Prodiges qui s'opposent à la réalisation du projet. Preuves de cet événement.... 543-547

Logique de Julien. Ses objections. 547-550

Preuves contre les hérétiques... 550

Causes de la confiance de Julien en marchant contre les Perses. 550 et 551

Taxe imposée aux chrétiens.... 551

Inefficacité de l'éloquence impériale à Berhée. Satisfaction de Julien à Batné. 552 et 553

Pronostics sinistres. Sacrifice du prince à Carrhes. Témérité de Julien.

Victoire sur les Perses. Nouveaux pronostics funèbres..... 553

Julien rejette les offres de Sapor. 554

Réponse satirique des habitants de Ctésiphon..... 554

Julien se laisse séduire par les espions de Sapor, et brûle sa flotte. Embarras de l'armée..... 554-556

Vision et frayeur de Julien.... 556

Sa blessure. Circonstances de sa mort. 556-558

Jugement sur Julien..... 558 et 559

Abattement des païens. Joie des chrétiens..... 559

Sacrifices humains faits par Julien. 559 et 560

Révélation faite de sa mort à saint Sabas et à Didyme..... 560

Babylone, lieu d'exécution de la justice divine..... 560 et 561

Mort du paganisme avec Julien l'Apostat. .... 561

Résumé de la lutte entre le paganisme et l'Église catholique, par le diacre Constantin, archiviste de l'église de Constantinople... 561-563

FIN DE LA TABLE DU SIXIÈME VOLUME.



















**Mary D. Reiss Library  
Loyola Seminary  
Shrub Oak, New York**

**BX77.R6 1857 v.6  
Rohrbacher, René François**

**Histoire universelle de  
l'église catholique**



